BIBLIOTHEQUE DU PARLEMENT

*S
J
103
H63
1889
v.13
ex. 2

Canada. Parlement.
Documents de la
session.

DATE

NAME - NOM

*S1756

*S
J
103
H63
1889
v.13
ex.2

DOCUMENTS DE LA SESSION.

VOLUME 13.

TROISIÈME SESSION DU SIXIÈME PARLEMENT

DU

CANADA

SESSION 1889.

VOLUME XXII.

OTTAWA:
IMPRIMÉ PAR BROWN CHAMBERLIN, IMPRIMEUR DE SA TRÈS-EXCELLENTE MAJESTÉ LA REINE.

☞ *Voir* aussi la liste numérique, page 4.

INDEX ALPHABÉTIQUE

DES

DOCUMENTS DE LA SESSION

DU

PARLEMENT DU CANADA.

TROISIEME SESSION, SIXIÈME PARLEMENT, 1889.

A

Acte concernant la tempérance au Canada.. 56
Actionnaires des banques 18
Affaires des Sauvages, Rapport annuel sur les 16
Agriculture, Rapport annuel 5
Anglo-Canadienne, Compagnie de prêt et de placements 40*a*
Annapolis et Liverpool, Chemin de fer.. ..... 22*j*
Appels dans les causes criminelles 77
Approvisionnements pour le pénitencier du Manitoba 12*a*
Archives canadiennes 5*a*
Arrérages d'annuités dus aux Sauvages..... 44*c*
Assurances, Compagnies d'... .....11*a*, 11*b*, 43
Assurances, Rapport du surintendant des ... 11
Auditeur général, Rapport annuel de l'..... 3

B

Baptêmes, mariages et sépultures 79
Banques, Actionnaires des..... 18
Banques d'épargnes du gouvernement 34
Bateaux à vapeur, Inspection des 7*a*
Beauharnois, Canal de 49*g*
Belle Vallée, Bureau de poste de..... 70
Belleville et North-Hastings, Compagnie du chemin de fer de 22*f*
Belleville, Salle d'exercices militaires de..... 71
Bibliothèque du parlement, Rapport annuel 19
Billots de pin et d'épinette 45
Billots de sciage, Droits d'exportation sur les 45*a*
Blé et farine 39
Bœuf fourni aux Sauvages 44*b*
Budget supplémentaire, 1889-90 2

C

Campbell, Capitaine Ronald 46*a*
Canada, Archives du 5*a*
Canaux, Détails concernant les 49*h*
Canaux, Statistique des 4*a*
Canaux, Trafic du dimanche sur les 49*c*
Cap-Breton, Chemin de fer du 22
"Carrier Dove" 75
Cayuga, Terres des Sauvages à 44*a*
Chapelains des institutions publiques 52
Charbon fourni au gouvernement 24
Chemin de fer Canadien du Pacifique:
Correspondance avec le département de l'intérieur, relativement aux terres et aux bois 36
Rapport supplémentaire 36*b*
Service de chemin de fer dans le Nouveau-Brunswick 36*a*
Transfert du chemin de fer de la Rive-Nord 22*h*
Chemin entre Dundas et Galt 82
Chemin de fer dans Northumberland, N.B... 22*k*
Chemins de fer dans l'ouest de la Nouvelle-Ecosse 22*l*
Chemins de fer et Canaux, Rapport annuel. 10
Chemins de fer, Statistique des 10*a*
Chemins de fer, Subventions aux 22*m*
Chignectou, Chemin de fer de transport maritime de 22*n*
Chippewa, Sauvages 44*c*
Collingwood, Hôpital général et de marine de 41
Commerce et navigation, Rapport annuel... 1
Commissaire de la police à cheval du Nord-Ouest 17

C

Commission du travail..... A
Commissions à des employés publics..... 31
Compagnie de prêt et de placements Anglo-Canadienne..... 40*a*
Comptes publics, Rapport annuel..... 2
Conférence des délégués provinciaux..... 65
Conférence interprovinciale à Québec..... 65
Conseil des examinateurs du service civil.... 6*a*
Contribution à l'hôpital..... 59
Convention avec la Compagnie du chemin de fer International..... 22*g*
Cornwall, Canal de.....49, 49*f*, 49*i*
Cour Maritime d'Ontario..... 73
Cour Suprême, Ordres généraux de la..... 50

D

Dépenses et recettes..... 32
Dépenses imprévues..... 28
Derby, Chemin de fer d'embranchement de.. 51*c*
Désaveu des actes de Québec,.....47, 47*a*, 47*b*, 47*c*
Dragueur "Prince-Edward"..... 57
Droits de pilotage..... 23*b*
Droits d'exportation sur les billots de sciage 45*a*
Droits sur les paniers à fruits..... 72
Dundas et Galt, chemin entre..... 82

E

Edifices publics au Canada..... 64
Election, Procès d'..... 48
Emprunt consolidé du Canada..... 60
Emprunt, Montant reçu sur l'..... 40
Exportations et importations..... 38
Extrait préliminaire des Cies d'assurances sur la vie au Canada..... 11*a*

F

Falsification des substances alimentaires..... 4*c*
Fermes agronomiques, Edifices des..... 63
Fermes agronomiques, Rapport annuel sur les..... 5*b*
"Field Exercise"..... 78
Fortin, Louis..... 51

G

Galops, Canal des..... 49*i*
Grand Narrows, Pont des..... 69*a*
Grand Nord-Ouest Central, Chemin de fer du..... 22*c*
Grand-Oriental, Chemin de fer du..... 22*d*
Gratifications aux pêcheurs, I.P.-E..... 58
Gouvernement, Banques d'épargnes du..... 34
Gouverneur général, Mandats du..... 26

H

Haut Commissaire, Rapport du..... 5*d*
Hurons de Lorette..... 44

I

Immigrants, rapport concernant les colonies d'..... 15*a*
Immigration, Statistique d'..... 81
Importations et exportations..... 38
Impressions publiques et papeterie, Rapport annuel..... 6*c*
Indiantown, Embranchement d', C.F.I..... 51*b*
Inondations dans le fleuve Saint-Laurent.... 76
Inspecteur des peaux et du cuir, Montréal... 33
Inspection des bateaux à vapeur..... 7*a*
Intercolonial, Chemin de fer..... 51
Intérieur, Rapport annuel de l'..... 15
International, Compagnie du chemin de fer.....22*g*, 51*a*
Interprovinciale, Conférence à Québec..... 65

J

Jésuites, Acte concernant les biens des..... 54
Jones' Creek..... 69*b*
Jones, Simon, Rapport de..... 20
Justice, Rapport annuel..... 12

L

Levi, David, Saisie chez..... 25*a*
Lumière électrique sur le chemin de fer Intercolonial..... 74

M

Mandats du gouverneur général..... 26
Manitoba, Pénitencier du, Soumissions pour les approvisionnements du..... 12*a*
Manufacturiers, Compagnie d'assurances des 43*b*
Marine, Rapport annuel de la..... 7
Matane, Rivière..... 58*c*
McMahon, rue, Québec..... 62*a*
Milice et défense, Rapport annuel..... 13

N

Naufrage du "Carrier Dove"..... 75
Naufrage, Havre du..... 23*a*
Nord-Ouest Central, Chemin de fer du..... 22*b*
Nord-Ouest, Police à cheval du..... 17
Nord-Ouest, Vente de boissons enivrantes dans les Territoires du..... 61
Northumberland, N.-B., chemin de fer à..... 22*k*
Nouvelle-Ecosse, Chemin de fer dans l'ouest de la..... 22*l*

O

Obligations et garanties..... 35
Ordres généraux de la Cour Suprême..... 50
Ottawa, Dépenses sur les chemins à..... 62
Ottawa, Propriétés publiques à..... 67
Ottawa, Travaux sur la rivière..... 45*b*

P

Peaux et du cuir, Montréal, Inspection des.. 33
Pêche aux rets dans Ontario..... 58*a*
Pêcheries, Rapport annuel des..... 8
Pêcheries, Service de protection des..... 8*a*
Pensions du service civil..... 27
Permis de pêche..... 58*b*
Permis de vendre des boissons enivrantes dans les T.N.-O..... 61
Pilotage, Droits de..... 23*b*
Pin et épinette, Billots de..... 45
Poids, mesures et gaz, Inspection des..... 4*b*
Police à cheval, Rapport du commissaire.... 17
Pont des Grand-Narrows..... 69*a*
Pont sur la Grande-Rivière, Haldimand..... 69
Pontiac, Chemin de fer de jonction de, et du Pacifique..... 30
Postes, Rapport annuel des..... 14
Pouvoir hydraulique, canal Welland..... 49*a*
Procès d'élections..... 48
Propriétés publiques à Ottawa..... 67

Q

Québec, rue McMahon, à..... 62*a*

R

Rapport des commissaires des inondations... 76
Rapport de Siméon Jones..... 20
Recettes et dépenses..... 32
Revenu de l'Intérieur, Rapport annuel..... 4
Rive-Nord, Chemin de fer de la..... 22*h*
Ross, Honorable William..... 46

S

Sainte-Anne des Monts, Quai à..... 42
Sainte-Catherine, "Milling and Lumbering Co.," de.....37, 37*a*
Salles d'exercices militaires de Belleville..... 71
Sault Sainte-Marie, Canal de 49*b*, 49*e*

S

Sauvages, Arrérages d'annuités dus aux..... 44*c*
Sauvages, Bœuf fourni aux 44*b*
Scrip fédéral..... 80
Secrétaire d'Etat, Rapport annuel du 6
Service civil, Conseil des examidateurs du... 6*a*
Service civil, Liste du..... 6*b*
Service civil, Mises à la retraite..... 27
Sioui, Thomas..... 44
Souris et des Montagnes Rocheuses, Chemin de fer de..... 22*a*
Statistique criminelle..... 5*c*
Statistique des chemins de fer..... 10*a*
Statistique mortuaire..... 5*e*
Stephenson, Rufus, Rapport de..... 15*a*
Substances alimentaires, Falsification des... 4*c*
Subventions aux chemins de fer..... 22*m*

T

Témiscouata, Cie du chemin de fer de 22*e*, 22*i*
Tempérance au Canada, Acte concernant la 56
Terres des Sauvages à Cayuga..... 44*a*
Traduction du "Field Exercise"..... 78
Trafic le dimanche sur les canaux 49*c*
Travail, Commission du..... A
Travaux Publics, Rapport annuel..... 9
Travaux sur la rivière Ottawa..... 45*b*

V

Vallerand, F. O., Saisie chez..... 25
Vétérans de 1812..... 68
Voie sous-marine, détroit de Northumberland 21
Voteurs, Liste des..... 66

W

Webster, W. A..... 53
Welland, dépenses sur le canal..... 49*d*
Wellington, Havre de refuge de..... 23

Y

Yonge et Escott, Township du..... 55

☞ *Voir* aussi l'index alphabétique, page 1.

LISTE DES DOCUMENTS DE LA SESSION

Arrangée par ordre numérique, avec leurs titres au long ; la date de l'ordre et quand il a été présenté aux deux Chambres du parlement ; le nom du député qui a demandé chaque document de la session, et si l'impression a été ordonnée ou non.

A. Rapport de la Commission Royale sur les relations du capital et du travail en Canada, avec la preuve faite dans les diverses provinces. Présenté à la Chambre des communes le 16 avril 1889 par l'honorable M. Bowell .....*Imprimé pour la distribution seulement.*

MATIÈRES DU VOLUME N° 1.

1. Tableaux du Commerce et de la Navigation de la Puissance du Canada, pour l'exercice expiré le 30 juin 1888. Présentés à la Chambre des communes le 1er février 1889, par l'honorable M. Bowell.....*Imprimés pour la distribution et les documents de la session.*

MATIÈRES DU VOLUME N° 2.

2. Comptes publics du Canada, pour l'exercice expiré le 30 juin 1888 ; présentés à la Chambre des communes le 1er février 1889, par l'honorable G. E. Foster. Estimations des sommes requises pour le service du Canada pour l'année expirant le 30 juin 1890 ; présentées le 8 février 1889. Estimations supplémentaires des sommes requises pour le service du Canada pour l'année expirant le 30 juin 1889 ; présentées le 4 avril 1889. Estimations supplémentaires des sommes requises pour le service du Canada pour l'année expirant le 30 juin 1890 ; présentées le 23 avril 1889. Autres estimations supplémentaires pour l'année expirant le 30 juin 1890; présentées le 27 avril 1889.....*Imprimés pour la distribution et les documents de la session.*

MATIÈRES DU VOLUME N° 3.

3. Rapport de l'Auditeur général sur les comptes des crédits, pour l'exercice expiré le 30 juin 1888. Présenté à la Chambre des communes le 4 février 1889, par l'honorable G. E. Foster—
Imprimé pour la distribution et les documents de la session.

MATIÈRES DU VOLUME N° 4.

4. Rapports, états et statistique du revenu de l'intérieur de la Puissance du Canada, pour l'exercice expiré le 30 juin 1888. Présentés à la Chambre des communes le 1er février 1889, par l'honorable J. Costigan.....*Imprimés pour la distribution et les documents de la session.*

4*a*. Statistique des canaux pour la saison de navigation, 1887, étant le supplément n° 1 du rapport du revenu de l'intérieur, pour l'exercice terminé le 30 juin 1888—
Imprimée pour la distribution et les documents de la session.

4*b*. Quatorzième rapport sur l'inspection des poids et mesures et du gaz, supplément n° 2 du rapport du département du revenu de l'intérieur, pour 1888. Présenté à la Chambre des communes le 19 mars 1889, par l'honorable J. Costigan—
Imprimé pour la distribution et les documents de la session.

4*c*. Rapport sur la falsification des substances alimentaires, qui est le supplément n° 3 du rapport du département du revenu de l'intérieur, pour 1888. Présenté à la Chambre des communes le 30 avril 1889, par l'honorable M. Bowell—
Imprimé pour la distribution et les documents de la session.

MATIÈRES DU VOLUME N° 5.

5. Rapport du ministre de l'agriculture du Canada, pour l'année civile 1888. Présenté à la Chambre des communes le 15 février 1889, par l'honorable J. Carling—
Imprimé pour la distribution et les documents de la session.

5a. Rapport sur les archives du Canada, 1888. Présenté à la Chambre des communes le 21 mars 1889, par l'honorable J. Carling.....*Imprimé pour la distribution et les documents de la session.*

MATIÈRES DU VOLUME N° 6.

5b. Rapport du directeur et des officiers des fermes expérimentales, pour l'année 1888. Présenté à la Chambre des communes le 21 mars 1889, par l'honorable J. Carling—
Imprimé pour la distribution et les documents de la session.

5c. Statistique criminelle, pour l'année 1887. Présentée à la Chambre des communes le 1er mai 1889, par l'honorable J. Carling.....*Imprimée pour la distribution et les documents de la session.*

5d. Rapport du Haut Commissaire du Canada, avec les rapports des agents dans le Royaume-Uni, pour l'année 1888. Présenté à la Chambre des communes le 21 mars 1889, par l'honorable J. Carling.....*Imprimé pour la distribution et les documents de la session.*

5e. Extraits des rapports de la statistique mortuaire, pour l'année 1888—
Imprimés pour la distribution et les documents de la session.

MATIÈRES DU VOLUME N° 7.

6. Rapport du secrétaire d'Etat, pour l'année expirée le 31 décembre 1888. Présenté à la Chambre des communes le 11 février 1889, par sir Hector Langevin—
Imprimé pour la distribution et les documents de la session.

6a. Rapport du bureau des examinateurs du service civil du Canada, pour l'année civile 1888. Présenté à la Chambre des communes le 21 mars 1889, par sir Hector Langevin—
Imprimé pour la distribution et les documents de la session.

6b. Liste du service civil du Canada. Présentée à la Chambre des communes le 30 avril 1889, par sir Hector Langevin. .....*Imprimée pour la distribution et les documents de la session.*

6c. Rapport annuel du département d'imprimerie et de papeterie publiques du Canada, pour l'exercice expirant le 30 juin 1888. Présenté à la Chambre des communes le 27 février 1889, par l'honorable M. Bowell.....*Imprimé pour la distribution et les documents de la session.*

MATIÈRES DU VOLUME N° 8.

7. 21me rapport annuel du département de la marine, pour l'exercice expiré le 30 juin 1888. Présenté à la Chambre des communes le 1er février 1889, par l'honorable C. H. Tupper—
Imprimé pour la distribution et les documents de la session.

7a. Rapport du président du bureau d'inspection des bateaux à vapeur, pour l'année civile terminée le 31 décembre 1888.....*Imprimé pour la distribution et les documents de la session*

8. Rapport annuel du département des pêcheries pour l'année 1888. Présenté à la Chambre des communes le 11 avril 1889, par l'honorable C. H. Tupper—
Imprimé pour la distribution et les documents de la session.

8a. Rapport sur la protection des pêcheries, du Canada, 1888. Présenté à la Chambre des communes le 4 mars 1889, par l'honorable C. H. Tupper—
Imprimé pour la distribution et les documents de la session.

MATIÈRES DU VOLUME N° 9.

9. Rapport annuel du ministre des travaux publics, pour l'exercice 1887-88, sur les travaux placés sous son contrôle. Présenté à la Chambre des communes le 1er février 1889, par sir Hector Langevin.....*Imprimé pour la distribution et les documents de la session.*

10. Rapport annuel du ministre des chemins de fer et canaux pour le dernier exercice, du 1er juillet 1887 au 30 juin 1888, sur les travaux placés sous son contrôle. Présenté à la Chambre des communes le 21 février 1889, par sir John A. Macdonald—
Imprimé pour la distribution et les documents de la session.

10a. Rapports et statistique des chemins de fer du Canada, et capital, trafic et frais d'exploitation des chemins de fer de la Puissance, 1888. Présentés la Chambre des communes le 17 avril 1889, par sir John A. Macdonald...*Imprimés pour la distribution et les documents de la session.*

MATIÈRES DU VOLUME N° 10.

11. Rapport du surintendant des assurances, pour l'année terminée le 31 décembre 1888—
Imprimé pour la distribution et les documents de la session.

11a. Sommaire des relevés des compagnies d'assurance sur la vie faisant affaires en Canada, pour l'année civile 1888. Présenté à la Chambre des communes le 4 février 1889, par l'honorable G. E. Foster.....*Imprimé pour la distribution et les documents de la session.*

11b. Sommaire des relevés des compagnies d'assurance en Canada, pour l'année civile 1888. Présenté à la Chambre des communes le 26 avril 1889, par l'honorable G. E. Foster—
Imprimé pour la distribution et les documents de la session.

MATIÈRES DU VOLUME N° 11.

12. Rapport du ministre de la Justice sur les pénitenciers du Canada, pour l'exercice 1887-88. Présenté à la Chambre des communes le 18 février 1889, par sir John Thompson—
Imprimé pour la distribution et les documents de la session.

12a. Copie des diverses soumissions reçues pour approvisionnements du pénitencier de Manitoba pendant l'exercice 1887-88, avec la correspondance qui s'y rapporte. Présentée à la Chambre des communes le 25 février 1889, par sir John Thompson.....*Pas imprimée.*

13. Rapport annnuel du ministre de la milice et de la défense du Canada, pour l'année civile 1888. Présenté à la Chambre des communes le 4 février 1889, par sir Adolphe Caron—
Imprimé pour la distribution et les documents de la session.

MATIÈRES DU VOLUME N° 12.

14. Rapport du directeur général des postes, pour l'exercice 1887-88. Présenté à la Chambre des communes le 5 février 1889, par l'honorable J. G. Haggart—
Imprimé pour la distribution et les documents de la session.

15. Rapport annuel du département de l'intérieur, pour 1888. Présenté à la Chambre des communes le 27 février 1889, par l'honorable E. Dewdney.
Imprimé pour la distribution et les documents de la session.

15a. Sommaire des rapports des colonies de Londres, des crofters, scandinaves, hongroises, allemandes, islandaises et de l'Eglise, par Refus Stephenson. Présenté à la Chambre des communes le 30 avril 1889, par l'honorable E. Dewdney—
Imprimé pour la distribution et les documents de la session.

MATIÈRES DU VOLUME N° 13.

16. Rapport annuel des affaires des Sauvages, pour l'année terminée le 31 décembre 1888. Présenté à la Chambre des communes le 7 février 1889, par l'honorable E. Dewdney—
Imprimé pour la distribution et les documents de la session.

17. Rapport du commissaire de la police à cheval du Nord-Ouest, pour 1888. Présenté à la Chambre des communes le 18 février 1889, par sir John A. Macdonald—
Imprimé pour la distribution et les documents de la session.

MATIÈRES DU VOLUME N° 14.

18. Liste des actionnaires des banques chartées du Canada, au 31 décembre 1888. Présentée à la Chambre des communes le 27 février 1889, par sir John A. Macdonald—
Imprimé pour la distribution et les documents de la session.

19. Rapport des bibliothécaires conjoints sur l'état de la bibliothèque du parlement. Présenté à la Chambre des communes le 31 janvier 1889, par M. l'Orateur—
Imprimé pour les documents de la session seulement.

20. Rapport sur la république Argentine, l'Uruguay et le Brésil, par Siméon Jones, écr, envoyé comme commissaire dans l'Amérique du Sud. Présenté à la Chambre des communes le 5 février 1889, par l'honorable G. E. Foster—

Imprimé pour la distribution et les documents de la session.

21. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 9 avril 1888—Copie du rapport des ingénieurs et explorateurs nommés pour faire l'exploration du détroit de Northumberland, entre la Pointe Carlton, Ile du Prince-Edouard, et le cap Jourrimain, N.-B., pendant l'été de 1887, dans le but de s'assurer si la construction d'un tunnel pour traverser le détroit était praticable. Présentée à la Chambre des communes le 4 février 1889.—*M. Perry*—

Pas imprimée.

22. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 7 mai 1888—Copie de toute correspondance et télégrammes échangés entre le département des chemins de fer et MM. Sims et Slayter, entrepreneurs de la section est du chemin de fer du Cap-Breton, entre Grand-Narrows et Sydney. Présentée à la Chambre des communes le 4 février 1889.—*M. Flynn*—

Pas imprimée.

22*a*. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 9 avril 1888—Copie de tous papiers, documents, télégrammes et correspondance concernant l'octroi de terres à la Cie du chemin de fer de la Souris aux Montagnes Rocheuses, ou en aide à la construction du dit chemin. Présentée à la Chambre des communes le 4 février 1889.—*M. Edgar*.....*Pas imprimée.*

22*b*. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 9 avril 1888—Copie de tous papiers, documents, télégrammes et correspondance concernant l'octroi de terres à la Cie du chemin de fer Central du Nord-Ouest, ou en aide à la construction du dit chemin. Présentée à la Chambre des communes le 4 février 1889.—*M. Edgar*.....*Pas imprimée.*

22*c*. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 9 avril 1888—Copies de tous papiers, documents, télégrammes et correspondance concernant l'acte constitutif de la Cie du chemin de fer Central du Grand Nord-Ouest, ou tout octroi de terres à la dite compagnie, ou pour aider à la construction de tout ou partie du dit chemin. Présentée à la Chambre des communes le 4 février 1889.—*M. Edgar* .....*Pas imprimée.*

22*d*. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 6 février 1889—Copies de toutes requêtes, correspondances, rapports, etc., documents de toutes sortes concernant l'octroi de subsides par le gouvernement fédéral à la ligne du chemin de fer Grand Oriental devant s'étendre de Montréal à Lévis. Présentée à la Chambre des communes le 26 février 1889.—*M. Rinfret*.....*Pas imprimée.*

22*e*. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 6 février 1889—Etat donnant : 1. Liste de tous les actionnaires actuels de la Cie du chemin de fer de Témiscouata. 2. Le nombre de parts de chaque actionnaire. 3. Le montant payé par chacun d'eux sur leurs parts respectives. Présentée à la Chambre des communes le 7 février 1889.—*M. Dessaint*—

Pas imprimée.

22*f*. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 13 février 1889—Copie de toute correspondance échangée entre les autorités du Grand-Tronc et le gouvernement concernant la subvention accordée pour l'achèvement de la ligne de la Cie du chemin de fer de Belleville et Hastings-Nord depuis le village de Madoc jusqu'à Eldorado, dans la division nord de Hastings, les travaux faits pour parachever la dite ligne, et la prise de possession et l'ouverture de la ligne au trafic. Présentée à la Chambre des communes le 8 mars 1889.—*M. Burdett*—

Pas imprimée.

22*g*. Réponse à une adresse de la Chambre des communes à Son Excellence le gouverneur général, en date du 11 mars 1889, demandant copie de l'arrangement en date du 14 décembre 1885, passé entre le gouvernement fédéral et la Cie du chemin de fer International pour la construction d'une voie ferrée à partir de la rive sud du Saint-Laurent, à ou près de Caughnawaga, jusqu'aux ports de Saint-André, Saint-Jean et Halifax, *viâ* Sherbrooke, lac Moosehead, Mattewamkeag, Harvey, Frédéricton, et à travers le township de Salisbury jusqu'à Moncton. Aussi, copie de tous et chacun des changements qui ont pu être faits dans le dit arrangement, et de tous ordres en conseil s'y rapportant. Aussi, copie de tous transferts ou cessions du dit arrangement ou contrat et des ordres en conseil y relatifs. Présentée à la Chambre des communes le 21 mars 1889.—*M. Kenny*.....*Imprimée pour distribution seulement.*

22*h*. Réponse à une adresse de la Chambre des communes à Son Excellence le gouverneur général, en date du 1er avril 1889, demandant copie de tous ordres en conseil, correspondance, marchés, arrangements, relatifs à la cession du chemin de fer du Nord au gouvernement par le Grand-Tronc, et par le gouvernement au chemin de fer du Pacifique. Présentée à la Chambre des communes le 12 avril 1889.—*M. Rinfret*.....*Pas imprimée.*

22*i*. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 1er avril 1889—1° Copie de la requête demandant l'incorporation de la compagnie du chemin de fer de Témiscouata; 2° Copie de toute correspondance échangée entre le gouvernement et cette compagnie pour obtention de subsides ou à propos de tels subsides. Présentée à la Chambre des communes le 17 avril 1889.—*M. Dessaint*.....*Pas imprimée.*

22*j*. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 1er avril 1889—Copie des études préliminaires faites au sujet du chemin de fer d'Annapolis à Liverpool, et du rapport de l'ingénieur, ainsi que de tous papiers et correspondance s'y rattachant. Présentée à la Chambre des communes le 22 avril 1889.—*M. Jones (Halifax)*.....*Pas imprimée.*

22*k*. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 11 avril 1889—Copie de tous papiers, rapports, états et correspondance concernant la condition du chemin de fer subventionné par le parlement du Canada, s'étendant de l'extrémité ouest de l'embranchement sur Derby jusqu'à un point de raccordement avec le chemin de fer du Nord et de l'Ouest, dans le comté de Northumberland, N.-B. Aussi, copie de toute correspondance échangée entre le gouvernement et aucun de ses officiers et les propriétaires du dit chemin de fer au sujet de son exploitation. Présentée à la Chambre des communes le 25 avril 1889. *M. Mitchell*—
Pas imprimée.

22*l*. Réponse à une adresse de la Chambre des communes à Son Excellence le gouverneur général, en date du 11 mars 1889—Copie de toute correspondance échangée entre le gouvernement et les compagnies de chemins de fer Windsor et Annapolis et des comtés de l'Ouest au sujet de la fusion, sous le contrôle du gouvernement, des chemins de fer de l'Ouest de la Nouvelle-Ecosse; aussi copie des résolutions adoptées par la Chambre de Commerce de Halifax et l'Association des producteurs de fruits de la Nouvelle-Ecosse, sur le même sujet. Présentée à la Chambre des communes le 25 avril 1889—*M. Borden*.....*Pas imprimée.*

22*m*. Papiers, correspondance, etc., concernant les subventions à certaines compagnies de chemins de fer et pour aider à la construction de certains chemins de fer, comme suit:—Chemin de fer de Saint-Césaire à Saint-Paul d'Abbottsford; chemin de fer de Québec à Murray Bay; chemin de fer du Pacifique d'Ontario Sud; Cie du chemin de fer de Kingston, Smith's Falls et Ottawa; Cie du chemin de fer du Lac Témiscamingue, depuis Mattawa jusqu'au pied du Long Sault; chemin de fer de Shuswap à Okanagan; chemin de fer de Chicoutimi; Cie du chemin de fer Central de Sainte-Catherine à Niagara; Cie du chemin de fer du Grand-Tronc, Baie Georgienne et Lac Erié; Cie du chemin de fer de Hereford; chemin de fer de Québec, Montmorency et Charlevoix; Cie du chemin de fer de la Vallée de Cornwallis; Cie du Tunnel de Sainte-Claire; chemin de fer du comté de Drummond; Cie du chemin de fer de Pontiac à Renfrew; chemin de fer de Jonction de la Massawippi; Cie du chemin de fer Grand Oriental; chemin de fer de Gananoque, Perth et Baie de James; Cie du chemin de fer des Mille Isles; Cie du chemin de fer de Brockville, Westport et Sault Sainte-Marie; chemin de fer de Maskinongé et du Lac Nipissingue; Cie du chemin de fer de Napanee, Tamworth et Québec; Cie du chemin de fer des Joggins. Présentés à la Chambre des communes le 29 avril 1889, par sir John A. Macdonald.....*Imprimés pour les documents de la session seulement.*

22*n*. Copie du Prospectus de la Cie du chemin de fer de transport maritime de Chignectou, tel que publié dans le "London Times" en date du 19 mars 1889. Présentée à la Chambre des communes le 30 avril 1889, par l'honorable G. E. Foster.....*Pas imprimée.*

23. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 16 avril 1888—Copie de toute correspondance, pétitions, rapports d'ingénieurs et autres, touchant la construction d'un port de refuge à Wellington, lac Ontario. Présentée à la Chambre des communes le 4 février 1889.—*M. Platt*.....*Pas imprimée.*

23*a*. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 8 février 1889—Copie du dernier rapport d'ingénieur sur la praticabilité d'un havre à naufrage, comté de King, Ile du P.-E. Présentée à la Chambre des communes le 14 mars 1889.—*M. McIntyre*.....*Pas imprimée.*

23b. Réponse à une adresse de la Chambre des communes à Son Excellence le gouverneur général, en date du 1er avril 1889—Copie de la correspondance échangée entre le gouvernement de la Puissance et la corporation des pilotes pour le havre de Québec et en aval, concernant le changement dans le tarif actuel du pilotage des vaisseaux pour le havre de Québec et en aval. Présentée à la Chambre des communes le 26 avril 1889.—*M. Guay*.....*Pas imprimée.*

24. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 16 avril 1888—Etat donnant toutes soumissions reçues par le gouvernement pour fournitures de charbon durant la dernière année civile, les noms des adjudicataires et le prix, par tonneau, dans tous les contrats pour charbon accordés par le gouvernement pendant la dernière année civile. Présentée à la Chambre des communes le 4 février 1886.—*M. Guillet*.....*Pas imprimée.*

25. Réponse à une adresse de la Chambre des communes à Son Excellence le gouverneur général, en date du 30 avril 1888—Copie de toute correspondance, ordres en conseil, rapports, papiers et documents se rapportant à la saisie pratiquée sur F. O. Vallerand, à Québec. Présentée à la Chambre des communes le 4 février 1889.—*M. Langelier (Québec-Centre)*.....*Pas imprimée.*

25a. Réponse à une adresse de la Chambre des communes à Son Excellence le gouverneur général, en date du 30 avril 1888—Copie de toute correspondance, ordres en conseil, rapports, papiers et documents se rapportant à la saisie de diamants et autres pierres précieuses pratiquée à Québec sur le nommé David Lévi, et à l'annulation de la dite saisie. Présentée à la Chambre des communes le 4 février 1889.—*M. Langelier (Québec-Centre)*.....*Pas imprimée.*

26. Relevé des mandats du gouverneur général émis depuis la dernière session du parlement, et des dépenses y relatives, aux termes de l'Acte du Revenu Consolidé et de l'Audition, clause 32, paragraphe (2). Présenté à la Chambre des communes le 4 février 1889, par l'honorable G. E. Foster.....*Pas imprimé.*

27. Etat de toutes les pensions et indemnités de retraite accordées dans le service civil, pendant l'année expirée le 31 décembre 1888, donnant le nom et le rang de chaque personne mise à la retraite ou retirée, ses appointements, son âge, la durée de son service, l'indemnité à elle accordée lors de sa retraite, la raison de sa mise à la retraite, et si la vacance a été remplie par promotion ou par une nouvelle nomination, pour l'année finissant le 31 décembre 1888. Présenté à la Chambre des communes le 4 février 1889, par l'honorable G. E. Foster—
Imprimé pour les documents de la session seulement.

28. Relevé des diverses dépenses imprévues du 1er juillet 1888 au 31 janvier 1889, sous l'autorité de l'acte 51 Vic., chap. 1. Présenté à la Chambre des communes le 4 février 1889, par l'honorable G. E. Foster.....*Pas imprimé.*

29. Rapport du commissaire concernant la police fédérale, en conformité du chapitre 184, clause 5, des Statuts revisés du Canada. Présenté à la Chambre des communes le 1er février 1889, par sir John Thompson.....*Pas imprimé.*

30. Réponse à une adresse du Sénat à Son Excellence le gouverneur général, en date du 8 mai 1888, pour copies de tous les ordres en conseil, résolutions, correspondances ou autres documents au sujet de l'octroi d'une subvention à la Compagnie du chemin de fer Pontiac du Pacifique. Présentée au Sénat le 6 février 1889.—*Hon. M. Trudel*.....*Pas imprimée.*

31. Liste des officiers publics qui ont reçu des commissions conformément aux dispositions du chap. 19 des Statuts revisés du Canada, en 1888. Présentée à la Chambre des communes le 11 février 1889, par sir Hector Langevin.....*Pas imprimée.*

32. Réponse à un ordre de la Chambre des communes en date du 6 février 1889—Etat détaillé des recettes et des dépenses imputables au fonds consolidé, du 1er juillet 1888 au 1er février 1889, avec un état comparatif sur le même sujet, du 1er juillet 1887 au 1er février 1888. Présentée à la Chambre des communes le 12 février 1889.—*Sir Richard Cartwright*.....*Pas imprimée.*

33. Réponse à un ordre de la Chambre des communes en date du 6 février 1889—Copie de tous papiers et documents adressés au gouvernement par le Bureau des Examinateurs, concernant l'examen récent des candidats à la charge d'inspecteur de peaux crues et de cuirs pour la cité de Montréal. Présentée à la Chambre des communes le 12 février 1889.—*M. Curran*—
Pas imprimée.

34. Copie de l'ordre en conseil établissant certaines règles, conformément aux dispositions du chapitre 121 des Statuts revisés du Canada, au sujet des Banques d'Epargne du gouvernement. Présentée à la Chambre des communes le 12 février 1889, par l'honorable G. E. Foster—
Pas imprimée.

35. Relevé détaillé de toutes les obligations et garanties enregistrées dans le département du secrétaire d'Etat, en conformité de la clause 23, chapitre 19 des Statuts revisés du Canada. Présenté à la Chambre des communes le 14 février 1889, par sir Hector Langevin—

Pas imprimé.

36. Réponse (partielle) conformément à une résolution de la Chambre des communes, adoptée le 20 février 1882, sur tous les sujets affectant le chemin de fer du Pacifique Canadien, et donnant les détails concernant:—1. Le choix de la route. 2. Le progrès des travaux. 3. Le choix ou la réserve des terres. 4. Le paiements de deniers. 5. La construction des embranchements. 6. Le progrès des travaux sur les embranchements. 7. Les tarifs de transport des voyageurs et des marchandises. 8. Les conditions particulières requises par l'acte refondu des chemins de fer et ses amendements, jusqu'à la clôture de l'exercice précédent. 9. Les mêmes conditions particulières jusqu'à la date la plus rapprochée possible de la production de l'état. 10. Copie de tous ordres en conseil et de toute correspondance échangée entre le gouvernement et la Cie du chemin de fer ou aucun des membres ou officiers des deux parties, touchant les affaires de la compagnie. Présentée à la Chambre des communes le 15 février 1889, par l'honorable E. Dewdney—

Imprimée pour les documents de la session seulement.

36*a*. Convention avec la compagnie du chemin de fer du Pacifique Canadien pour le fonctionnement d'un réseau ferré dans la province du Nouveau-Brunswick. Présentée à la Chambre des communes le 22 avril 1889, par sir John A. Macdonald—

Imprimée pour les documents de la session seulement.

36*b*. Réponse supplémentaire, conformément à une résolution de la Chambre des communes, adoptée le 20 février 1882, sur tous les sujets affectant le chemin de fer du Pacifique Canadien, et donnant des détails concernant:—1. Le choix de la route. 2. Le progrès des travaux. 3. Le choix ou la réserve des terres. 4. Le paiement de deniers. 5. La construction des embranchements. 6. Le progrès des travaux sur les embranchements. 7. Les tarifs de transport des voyageurs et des marchandises. 8. Les conditions particulières requises par l'acte refondu des chemins de fer et ses amendements, jusqu'à la clôture de l'exercice précédent. 9. Les mêmes conditions particulières jusqu'à la date la plus rapprochée possible de la production de l'état. 10. Copie de tous ordres en conseil et de toute correspondance échangée entre le gouvernement et la compagnie du chemin de fer ou aucun des membres ou officiers des deux parties, touchant les affaires de la compagnie. Présentée à la Chambre des communes le 30 avril 1889, par l'honorable E. Dewdney—

Imprimée pour les documents de la session seulement.

37. Reponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 8 février 1889,—Etat indiquant: 1. Le plein montant des frais judiciaires et autres payés dans la cause "The St. Catharines' Milling and Lumbering Company *vs.* The Queen," depuis le commencement du procès jusqu'au 1er janvier 1889. 2. La personne ou les personnes auxquelles ils ont été payés, les montants payés et la date des paiements. Présentée à la Chambre des communes le 19 février 1889—*M. McMullen*.....*Pas imprimée.*

37*a*. Réponse à une adresse de la Chambre des communes à Son Excellence le gouverneur général, en date du 1er avril 1889—Chèques originaux donnés en paiement de tous honoraires ou dépenses se rattachant à la cause de la "St. Catharines Milling and Lumbering Company *vs.* The Queen." Présentée à la Chambre des communes le 17 avril 1889.—*M. McMullen*—

Pas imprimée.

38. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 6 février 1889—Etat dressé suivant la formule employée pour les relevés publiés dans la *Gazette*, des exportations et importations, du 1er juillet 1888 au 1er février 1889, faisant la distinction entre les produits du Canada et ceux des autres pays, avec un état comparatif sur le même sujet, du 1er juillet 1887 au 1er janvier 1888. Présentée à la Chambre des communes le 19 février 1889.—*Sir Richard Cartwright*.....*Pas imprimée.*

39. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 8 février 1889—Etat donnant la quantité de blé et de farine exportés des Etats-Unis en Canada, pour la consommation, pendant les six mois expirés le 31 décembre 1888, ainsi que la quantité de farine restant en entrepôt, en Canada, à la même date. Présentée à la Chambre des communes le 19 février 1889.—*M. McMullen*.....*Pas imprimée.*

40. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 8 février 1889—Etat indiquant les montants reçus à compte de l'emprunt récemment négocié, avec un relevé des sommes (formant partie des dits montants) déposées dans les banques canadiennes ou autres, depuis le 20 juin 1888, et le taux de l'intérêt payable pour les dites sommes. Présentée à la Chambre des communes le 20 février 1889.—*Sir Richard Cartwright*—

Imprimée pour la distribution seulement.

40*a*. Etat des affaires de la Cie Anglo-Canadienne de Prêts et Placements, à la date du 31 décembre 1888. Présenté à la Chambre des communes le 27 avril 1889, par M. l'Orateur... *Pas imprimé.*

41. Etat concernant l'Hôpital Général et de Marine de Collingwood, pour l'année 1888. Présenté à la Chambre des communes le 27 avril 1889, par M. l'Orateur..... *Pas imprimé.*

42. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 7 mai 1888—Copie de tous papiers, plans, correspondance, rapports et autres documents, de quelque nature qu'ils soient, relatifs à la construction d'une jetée ou d'un quai à Sainte-Anne des Monts, dans le comté de Gaspé. Présentée à la Chambre des communes le 28 février 1889.—*M. Joncas*..... ..... *Pas imprimée.*

MATIÈRE DU VOLUME N° 15.

43. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 16 avril 1888—Etat indiquant séparément, quant aux compagnies faisant affaires en vertu d'une licence du gouvernement, le montant des risques couverts par les assurances contre l'incendie au 31 décembre chaque année, de 1881 à 1887, inclusivement; le nombre de polices d'assurance en vigueur; le montant total des pertes payées chaque année, et le montant total des dépenses, chaque année; le percentage des pertes et dépenses relativement aux revenus provenant des primes, et la dépense par chaque $1,000 assurées. Présentée à la Chambre des communes le 28 février 1889.—*M. Bowman*..... .....*Imprimée pour la distribution et les documents de la session.*

43*b*. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 13 mars 1889—Copie de la correspondance échangée entre la Cie d'Assurance des Manufacturiers et le surintendant des assurances concernant la liste d'actionnaires que la dite compagnie a fournie conformément au statut à cette fin. Présentée à la Chambre des communes le 20 mars 1889.—*M. Lister.*

Pas imprimée.

44. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 8 février 1889—Copie de toute la correspondance échangée entre le ministre de l'Intérieur et ses employés et Thomas Sioui et autres Sauvages de la tribu des Hurons, de Lorette. Présentée à la Chambre des communes le 28 février 1889.—*M. Langelier (Montmorency)*..... .....*Pas imprimée.*

44*a*. Réponse à un ordre de la Chambre des communes en date du 25 février 1889—Etat indiquant toutes les ventes de terres des Sauvages faites sur la rive ouest de la Grande Rivière, dans le village de Cayuga, dans le comté de Haldimand. Aussi copie de toutes instructions données aux estimateurs des dites terres, des rapports des dits estimateurs, et de toute correspondance et papiers y relatifs. Présentée à la Chambre des communes le 21 mars 1889.—*M. Colter*.....*Pas imprimée.*

44*b*. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 1er avril 1889—Copie de toutes soumissions pour fourniture de viande de boucherie aux agences des Pieds-Noirs, Gens-du-Sang et Piégânes, et de tous papiers et correspondance concernant la demande de telles soumissions et l'adjudication des contrats pour ces approvisionnements, pendant l'été de 1888. Présentée à la Chambre des communes le 18 avril 1889—*M. Edgar*.....*Pas imprimée.*

44*c*. Réponse à une adresse de la Chambre des communes à Son Excellence le gouverneur général, en date du 1er avril 1889—Copie de toute correspondance échangée depuis le 1er janvier 1888, entre le gouvernement fédéral et celui de l'Ontario, au sujet des arrérages d'annuités dus aux Sauvages qui ont rétrocédé leurs terres, aux termes du Traité Robinson, et de la concession d'une réserve à la bande des Chippewas du lac Témiscamingue. Présentée à la Chambre des communes le 30 avril 1889.—*M O'Brien*.....*Pas imprimée.*

45. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 8 février 1889—Etat donnant la quantité respective de billots de pin et d'épinette, mesure de planche, exportée chaque année, depuis 1867 jusqu'au 30 juin 1888, le montant des droits d'exportation perçus chaque année sur chaque classe de billots, le tarif des droits, chaque année, sur chaque espèce de billots, et le montant de chaque espèce de bois exporté et le montant des droits perçus sur le susdit bois, par province. Présentée à la Chambre des communes le 1er mars 1889.—*M. Charlton*—

Pas imprimée.

45a. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 25 février 1889—Etat donnant le montant des droits d'exportation perçus ou payés sur les billots et autres bois, en 1888, spécifiant à quels bureaux de douanes ce droit a été payé, et les montants respectifs payés à chaque bureau. Présentée à la Chambre des communes le 12 mars 1889—*M. Weldon, (Saint-Jean, N.-B)*.....*Pas imprimée.*

45b. Réponse supplémentaire à un ordre de la Chambre des communes, en date du 16 avril 1888—Etat indiquant le coût total de la construction des divers travaux exécutés pour la descente des bois et billots sur la rivière Ottawa et ses tributaires jusqu'au 30 juin dernier; aussi un état indiquant la dépense annuelle de l'entretien de ces ouvrages pendant les cinq années antérieures au 30 juin dernier, sous les différents chefs de reconstruction, réparation, et frais d'administration, à chacune des stations, avec le nom de la rivière ou du tributaire où la dépense a eu lieu; et copie de toute demande reçue de particuliers ou de compagnies à charte pour l'acquisition par voie d'achat ou autrement de tout ou partie de ses ouvrages et améliorations sur la rivière Ottawa et ses tributaires. Présentée à la Chambre des communes le 21 mars 1889.—*M. Amyot.* Présentée au Sénat le 22 mars 1889.—*Honorable M. Clemow*—*Pas imprimée.*

46. Réponse à une adresse de la Chambre des communes à Son Excellence le gouverneur général, en date du 6 février 1889—Copie de tous ordres en conseil, rapports, correspondance et papiers, concernant la destitution de l'honorable William Ross de la charge de percepteur des douanes au port de Halifax. Présentée à la Chambre des communes le 1er mars 1889.—*Honorable W. Laurier*.....*Pas imprimée.*

46a. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 20 mars 1889—Copie de toute correspondance échangée entre le ministre de la marine et des pêcheries et A. Lord, écr., agent à Charlottetown, I.P.-E., ou toute autre personne, au sujet de la destitution du cap. Ronald Campbell, maître de havre à Summerside. Aussi, copie de toutes plaintes formulées contre le dit Campbell, par qui elles ont été portées, et copie de la preuve concernant telle destitution. Présentée à la Chambre des communes le 8 avril 1889.—*M. Perry*.....*Pas imprimée.*

47. Réponse à une adresse de la Chambre des communes à Son Excellence le gouverneur général, en date du 25 février 1889—Copie de tous ordres en conseil, correspondance et autres documents relativement au désaveu des lois de Québec, de 1887. Présentée à la Chambre des communes le 7 mars 1889.—*M. Langelier (Montmorency)*.....*Pas imprimée.*

47a. Réponse à une adresse de la Chambre des communes à Son Excellence le gouverneur général en conseil, en date du 25 février 1889—Copie de tous ordres en conseil, correspondance et autres documents relativement au désaveu de la loi concernant la conversion de la dette. Présentée à la Chambre des communes le 20 mars 1889.—*M. Langelier (Montmorency).* *Pas imprimée.*

47b. Réponse à une adresse de la Chambre des communes à Son Excellence le gouverneur général en conseil, en date du 25 février 1889—Copie de tous ordres en conseil, correspondance et autres documents relativement au désaveu de la loi du barreau de 1886, dans lequel le bâtonnier général de la province a préséance sur tous les autres avocats. Présentée à la Chambre des communes le 21 mars 1889.—*M. Langelier (Montmorency)*.....*Pas imprimée.*

47c. Réponse partielle à une adresse de la Chambre des communes à Son Excellence le gouverneur général, en date du 25 février 1889—Copie de tous ordres en conseil, correspondance et autres documents relativement au désaveu de la loi des magistrats. Présentée à la Chambre des communes le 21 mars 1889.—*M. Langelier (Montmorency)*.....*Pas imprimée.*

48. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 25 février 1889—Etat indiquant la date à laquelle M. l'Orateur a reçu le certificat des juges dans chacune des causes d'élections pour les districts électoraux suivants, savoir: Halton, Shelburne, Northumberland-Est, Haldimand, Joliette, Cumberland et Kent, la date du mandat de l'Orateur et la date du bref pour nouvelle élection. Présentée à la Chambre des communes le 8 mars 1889.—*M. Mills (Bothwell)*.....*Pas imprimée.*

49. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 25 février 1889—Copie de toute correspondance échangée avec le département des chemins de fer et canaux au sujet de la rupture récente du canal de Cornwall, et de tous plans et projets faits par des ingénieurs civils et autres pour prévenir le retour de tels accidents, ainsi que le rapport de John Page, ingénieur en chef des canaux, sur ce sujet. Présentée à la Chambre des communes le 8 mars 1889.—*M. Bergin*.....*Imprimée pour la distribution et les documents de la session.*

49*a*. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 25 février 1889—Copie de tous rapports des ingénieurs et autres officiers employés par le département des chemins de fer et canaux au sujet des pouvoirs d'eau sur le nouveau canal Welland. Présentée à la Chambre des communes le 14 mars 1889.—*M. Rykert*.....*Pas imprimée.*

49*b*. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 25 février 1889—Copie des diverses soumissions et de tous papiers, lettres, documents et contrat pour la construction du canal du Sault Sainte-Marie. Présentée à la Chambre des communes le 19 mars 1889.—*M. McMullen.*
Pas imprimée.

49*c*. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 25 février 1889—Copie de toute correspondance avec le département des chemins de fer et canaux concernant l'ouverture des canaux canadiens pour le trafic du dimanche. Aussi, état du nombre de vapeurs et navires qui ont passé à travers les divers canaux depuis la date de leur ouverture jusqu'à la clôture de la clôture de la navigation, en 1888, et copie de toutes instructions adressées aux surintendants des divers canaux. Présentée à la Chambre des communes le 29 mars 1889.—*M. Rykert*—
Pas imprimée.

49*d*. Réponse à une adresse du Sénat à Son Excellence le gouverneur général, en date du 26 mars 1888, priant Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre un état indiquant en détail les dépenses d'entretien et de réparation et les dépenses d'exploitation du canal Welland, pendant les années 1870, 1877, 1885, 1886, 1887, au 1er janvier 1888, avec le nom des employés, le montant payé à chaque employé sous forme de salaire ou de gages, le nombre de jours que chacun a été employé par mois ; le montant des allocations (s'il y en a eu) pour loyers, louage de voitures ou frais de voyage accordés au surintendant, à ses adjoints, aux contremaîtres et surveillants ; indiquant aussi la nature du service des employés et comment et où chacun a été employé ; dans le cas des surintendants adjoints, la section du canal dont ils ont été chargés ; dans le cas des contremaîtres ou surveillants, la section où ils ont été employés ; pour les éclusiers, le nombre d'écluses ; pour les gardiens de ponts, le nom du pont ; pour les charpentiers, les maçons et les manœuvres, la section ou portion du canal où ils ont travaillé, en mentionnant séparément la dépense et les noms des employés de l'ancien canal et du nouveau canal, autant qu'il sera possible ; aussi, copie des feuilles de travail, feuilles de salaires et pièces à l'appui relatives au paiement des employés pour chaque mois pendant les années susmentionnées ; aussi, copie des soumissions reçues par le gouvernement pour la construction de l'édifice de la douane et de la poste à Port-Colborne ; aussi, copie des plans et devis de cet édifice, ainsi qu'un état détaillé des matériaux employés à sa construction, avec mention des frais de construction, pendant l'année 1887 ; aussi, copie de toute correspondance entre le ministre des chemins de fer et canaux ou quelque fonctionnaire de son département et le surintendant du canal Welland, contenant des instructions pour la construction de la douane et de la poste à Port-Colborne ; aussi, copie de la correspondance, des plans et devis et des instructions du ministre des chemins de fer et canaux ou de tout fonctionnaire du département au surintendant du canal Welland pour la construction d'un quai ou dock à l'ouest de l'écluse à Port-Colborne ; aussi, un état détaillé des matériaux et du coût de ce quai ou dock, avec indication de l'objet et de l'usage de cet ouvrage ; aussi, un état détaillé du coût de la pompe de sauvetage achetée pour le canal Welland, avec mention de la date de l'achat, du nombre de jours qu'elle a été en manœuvre, par année, et des dates de son service à l'usage du canal ; et dans le cas de service privé, avec mention des dates du service et du montant reçu pour son usage par le gouvernement ; aussi un état détaillé indiquant le coût du scaphandre acheté pour le canal Welland ; le nombre de jours pendant lesquels on s'est servi de cet appareil et à quelles époques chaque année ; aussi, un état détaillé du montant reçu par le gouvernement pour l'usage de cet appareil pour des particuliers. Présentée au Sénat le 5 avril 1889.—*Hon. M. McCallum*—
Imprimée (en partie) pour les documents de la session seulement.

49*e*. Réponse à une adresse de la Chambre des communes à Son Excellence le gouverneur général, en date du 1er avril 1889—Copie de toutes soumissions reçues pour la construction du canal du Sault Sainte-Marie et des documents qui les accompagnent, y compris les quantités approximatives sur lesquelles ont été basées les dites soumissions, et les montants bruts. Aussi, copie de toute correspondance, rapports et ordres en conseil s'y rattachant. Présentée à la Chambre des communes le 12 mars 1889.—*M. Trow*.....*Pas imprimée.*

49*f*. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 18 mars 1889—Copie des rapports, plans et études du canal alors projeté de Cornwall par J. B. Mills et Benjamin Wright, écuiers, ingénieurs civils, et par le capitaine P. Cole, des ingénieurs royaux, en 1832, 1833 et 1834. Aussi, copie des études du rapport de Colin Carman, écr, I.C., sur le changement projeté du site du canal de Cornwall en le faisant passer de Sand Bridge à travers le creek Hoople jusqu'à Archibald's Point, avec les plans, profils et estimations. Aussi, copie des rapports, plans et études faits par M. Clowes, I.C., en 1826. Présentée à la Chambre des communes le 17 avril 1889.—*M. Bergin*.....*Imprimée pour la distribution et les documents de la session.*

49*g*. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 25 février 1889—Copie du rapport de l'ingénieur Crawford, en 1877-78, et de tous rapports subséquents sur le canal de Beauharnois ; aussi, copie des rapports d'ingénieurs sur la rive nord du Saint-Laurent entre les lacs Saint-François et Saint-Louis ; aussi, copie des résolutions, lettres, etc., de la Chambre de Commerce, corporation ou simples particuliers au sujet de tels travaux. Présentée à la Chambre des communes le 17 avril 1889.—*M. Bergeron*.....*Pas imprimée.*

49*h*. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 13 mars 1889—Etat donnant : 1. Un relevé des cas dans lesquels toutes ou partie des soumissions demandées et reçues en dedans de cinq ans, pour travaux quelconques se rattachant aux canaux, ont été rejetées sur le rapport de l'ingénieur en chef des canaux, les noms des soumissionnaires et le chiffre brut de chaque soumission ; avec copie de tous les dits rapports de l'ingénieur en chef et les raisons de tels rejets, spécifiant les cas dans lesquels de nouvelles soumissions ont été demandées ; 2. Dans les cas de demandes de nouvelles soumissions, un état donnant les noms des soumissionnaires et le chiffre brut de chaque soumission, spécifiant quelle soumission a été acceptée, et donnant copie de tous rapports ou autres raisons qui ont donné lieu au rejet des soumissions les plus basses, s'il en est ; 3. Relevé des cas dans lesquels des réclamations pour travaux supplémentaires ont été soumises à la seule décision arbitrale de l'ingénieur en chef des canaux, indiquant les montants payés aux réclamants en vertu de tel arbitrage, et donnant un relevé détaillé des frais payés par le gouvernement ou les autres parties au procès en rapport avec tel arbitrage, dans chaque cas, et à qui payés. Présentée à la Chambre des communes le 17 avril 1889.—*M. Casey*.....*Pas imprimée.*

49*i*. Réponse à une adresse de la Chambre des communes à Son Excellence le gouverneur général, en date du 1er avril 1889—Copie de toutes soumissions reçues par le département des chemins de fer et canaux en septembre et octobre 1888, pour l'élargissement des canaux de Cornwall et des Galops, y compris les quantités approximatives sur lesquelles ont été basées les dites soumissions, et les montants bruts. Aussi, copie de toute correspondance, rapports et ordres en conseil sur le même sujet, depuis que les dites soumissions ont été reçues. Présentée à la Chambre des communes le 25 avril 1889.—*M. Trow*.....*Pas imprimée.*

50. Copie des ordres généraux nos 84 et 85, de la cour suprême du Canada. Présentée à la Chambre des communes le 14 mars 1889, par sir John Thompson—

Imprimée pour la distribution seulement.

51. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 25 février 1889—Copie de la correspondance, rapport, etc., échangée entre les officiers de l'Intercolonial et M. Louis Fortin, de Saint-Octave de Métis, au sujet d'un cheval tué par les chars en octobre 1888. Présentée à la Chambre des communes le 15 mars 1889.—*M. Fiset*.....*Pas imprimée.*

51*a*. Réponse à une adresse de la Chambre des communes à Son Excellence le gouverneur général, en date du 1er avril 1889—Copie de tous ordres en conseil concernant la répartition de la subvention de $250,000 accordée à la Compagnie du chemin de fer International, entre les différentes sections du chemin, savoir : du Saint-Laurent à Lennoxville, de Lennoxville à la rivière Moose et Mattawamkeag, de Mattawamkeag à la station Harvey, et de Harvey à Salisbury ; aussi, état donnant le nombre de milles dans chaque section, et le montant attribué à chacune. Présentée à la Chambre des communes le 12 avril 1889—*M. Jones* (*Halifax*)—

Arrêté du conseil imprimé pour les documents de la session seulement.

51*b*. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 8 avril 1889—Copie de toute correspondance échangée entre M. Allan Knight ou son avocat et le gouvernement du Canada ou aucun de ses officiers au sujet d'une demande d'indemnité pour dommages résultant de la construction de l'embranchement d'Indian-Town, sur l'Intercolonial. Aussi, copie de tout rapport fait par aucun des officiers du gouvernement sur le même sujet. Présentée à la Chambre des communes le 29 avril 1889.—*M. Mitchell*.....*Pas imprimée.*

51c. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 11 avril 1889—Copie de toutes lettres, rapports et correspondance échangés entre M. Geo. R. Parker et le gouvernement ou aucuns de ses officiers, et aussi entre le gouvernement et ses officiers au sujet de réclamations pour dommages ou expropriations de terres faites en rapport avec le chemin de fer d'embranchement sur Derby. Présentée à la Chambre des communes le 29 avril 1889.—*M. Mitchell*—
Pas imprimée.

52. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 6 février 1889—Etat donnant les noms de tous les chapelains d'institutions publiques nommés par le gouvernement, la date de leur nomination, le chiffre de leur salaire, et les dénominations religieuses auxquelles ils appartiennent. Présentée à la Chambre des communes le 15 mars 1889.—*M. Innes*—
Pas imprimée.

53. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 25 février 1889—Etat indiquant quelles sommes d'argent ont été payées par le gouvernement à W. A. Webster au cours de chacune des années financières 1887 et 1888 et depuis le 1er juillet 1888, spécifiant les services pour lesquels il a été rémunéré. Présentée à la Chambre des communes le 15 mars 1889.—*M. Co ter*.....*Pas imprimée.*

54. Copie du bill de la province de Québec, 51-52 Vic., chap. 13, intitulé : "Acte concernant le règlement des biens des Jésuites," du rapport fait le 16 janvier dernier, ou à toute autre date, à Son Excellence le gouverneur général, au sujet de ce bill, et de tous ordres en conseil, rapports, opinions et autres papiers faisant connaître si le gouvernement a pris le dit bill en considération et à quelle conclusion il en est arrivé à ce sujet ; aussi, copie de toute correspondance échangée au sujet du dit bill entre les autorités fédérales et le gouvernement de la province de Québec, ou toute personne ou personnes quelconques, et de toutes pétitions ou représentations écrites adressées au gouvernement pour ou contre la sanction du dit acte, ainsi que la date à laquelle le dit bill a été reçu et approuvé par le gouvernement. Présentée à la Chambre des communes le 19 mars 1889, par sir John A. Macdonald—
Imprimée pour la distribution et les documents de la session.

55. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 4 mars 1889—Copie de toutes pétitions adressées au gouvernement par les habitants de la partie riveraine des townships de Yonge et d'Escott, dans le comté de Leeds, Ont., demandant le désaveu d'un acte passé par la législature de l'Ontario, intitulé : "Acte pourvoyant à l'union de la partie riveraine des townships de Yonge et d'Escott," et sanctionné le 23 mars 1888. Présentée à la Chambre des communes le 19 mars 1889.—*M. Taylor*.....*Pas imprimée.*

56. Réponse à une adresse de la Chambre des communes à Son Excellence le gouverneur général, en date du 11 mars 1889—Copie de la réponse faite par les autorités fédérales au gouvernement impérial au sujet des informations demandées par ce dernier touchant le fonctionnement de l'Acte de Tempérance du Canada dans les différentes provinces de la Puissance. Présentée à la Chambre des communes le 19 mars 1889—*M. Jamieson*.....*Pas imprimée.*

57. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 8 février 1889—Etat indiquant les réparations faites au dragueur *Prince Edward* en 1888, la date du commencement des travaux et leur coût une fois terminés ; aussi, la somme des opérations du dit dragueur, en 1888.—Présentée à la Chambre des communes le 10 mars 1889.—*M. Perry*.....*Pas imprimée.*

58. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 4 mars 1889—Etat donnant les noms des pêcheurs de l'Ile du Prince-Edouard qui, au cours des années 1886 et 1887, ont présenté des demandes pour la prime de pêche, et dont les demandes ont été rejetées. Aussi, copie des rapports des officiers ou particuliers contre ces réclamations, et les noms et domiciles de tels officiers ou particuliers. Présentée à la Chambre des communes le 19 mars 1889.—*M. McIntyre*.....*Pas imprimée.*

58a. Réponse à une adresse de la Chambre des communes à Son Excellence le gouverneur général, en date du 13 février 1889—Copie de toute correspondance entre le gouvernement fédéral et celui de l'Ontario, concernant l'opportunité de permettre aux blancs de faire la pêche au filet dans les eaux intérieures de l'Ontario, au nord et au nord-ouest des lacs Huron et Supérieur. Aussi, de toute correspondance entre le département des Sauvages et tout autre département du gouvernement au sujet de la misère et de la détresse qui se feraient sentir parmi la population sauvage si l'on permettait de pêcher librement dans les eaux d'où elle tire sa principale subsistance. Présentée à la Chambre des communes le 20 mars 1889.—*M. Dawson.*
Pas imprimée.

58*b*. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 20 mars 1889—1. Pour copie de tout ordre ou règlement adopté par le département de la marine et des pêcheries pour régulariser la pêche et mettre en force un système de licence et de taxe des ustensiles de pêche dans les comtés de Berthier, Maskinongé, Saint-Maurice, Richelieu, Yamaska et Nicolet durant les deux années expirées le 31 décembre 1888. 2. Pour copie de toutes instructions qui peuvent avoir été expédiées durant la même période aux gardes-pêche ayant juridiction dans les dits comtés au sujet de la mise en force, de la suspension, de la modification et de la remise en force du dit règlement. 3. Pour copie de tous rapports et renseignements expédiés par les dits gardes-pêche au département de la marine et des pêcheries en rapport avec la mise en opération du dit règlement. 4. Pour une liste de tous les pêcheurs de chacun des dits comtés, telle que fournie par les garde-pêche, indiquant ceux qui se sont munis de la licence imposée, le montant total reçu comme produit des dites licences depuis la date de la mise en force du dit règlement jusqu'au 31 décembre 1888, aussi bien que ceux qui ne sont pas munis de la licence exigée, dont les ustensiles de pêche ont été confisqués ou non, suivant le cas. 5. Pour copie de toutes lettres, requêtes, correspondances qui peuvent avoir été adressées au gouvernement ou à aucun de ses membres par aucunes personnes demandant le rappel du dit règlement et l'abrogation de la dite licence, de toutes réponses qui peuvent leur avoir été faites, ainsi que de tous autres documents se rapportant à cette affaire. Présentée à la Chambre des communes le 17 avril 1889.—*M. Beausoleil*..... *Pas imprimée.*

58*c*. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 1er avril 1889—Copie de la correspondance échangée entre le gouvernement et les locataires du droit de pêche sous permis, dans la rivière Matane, ainsi que la correspondance à ce sujet avec les propriétaires riverains, et rapport sur leur opposition au permis, etc. Présentée à la Chambre des communes le 30 avril 1889.—*M. Casgrain*..... *Pas imprimée.*

59. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 25 février 1889—Etat indiquant: 1. Quels sont les ports du Dominion dans lesquels le gouvernement collecte le *hospital due* sur les navires. 2. Quel est le montant qui a été collecté dans chacun de ces ports durant la saison dernière. 3. Combien de matelots ont été soignés dans chacun de ces ports, durant la saison dernière. 4. Combien le gouvernement a payé aux hôpitaux de chacun de ces ports pour la saison dernière. Présentée à la Chambre des communes le 21 mars 1889.—*M. Lépine*—*Pas imprimée.*

60. Suite de la correspondance, telle que publiée dans le rapport de l'auditeur général, au sujet du montant brut de l'emprunt et du fonds d'amortissement de l'emprunt canadien consolidé. Présentée à la Chambre des communes le 20 mars 1889, par l'honorable G. E. Foster.—*Pas imprimée.*

61. Réponse à une adresse de la Chambre des communes à Son Excellence le gouverneur général, en date du 11 mars 1889—Copie de toute correspondance échangée entre le gouvernement et le lieutenant-gouverneur des Territoires du Nord-Ouest, et de tous papiers, rapports et documents quelconques au sujet de l'émission de permis ou licences pour la vente de liqueurs spiritueuses, bière ou autres boissons enivrantes dans les maisons publiques ou autrement, dans les Territoires du Nord-Ouest; aussi, copie de tous règlements, documents et autres pièces promulgués ou adoptés par le lieutenant-gouverneur des Territoires du Nord-Ouest, sous l'autorité desquels des licences ou permis pour la vente de la bière et autres boissons enivrantes ont été accordés dans les dits territoires. Présentée à la Chambre des communes le 21 mars 1889. *M. Jamieson*..... *Pas imprimée.*

62. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 25 février 1889—Etat indiquant les sommes payées pour travaux ou matériaux fournis pour ouvrir ou améliorer les voies publiques ou les rues dans la cité d'Ottawa, entre le 1er juillet 1888 et le 1er janvier 1889; les noms des personnes à qui ces sommes ont été payées, le montant payé et pour quel genre de travaux; les noms de toutes personnes en charge de ces travaux à titre d'inspecteurs ou surintendants, et le salaire de chacune, par jour ou par mois. Présentée à la Chambre des communes le 22 mars 1889.—*M. McMullen*..... *Pas imprimée.*

62*a*. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 1er avril 1889—Copie de toutes requêtes, correspondance et documents relatifs à la prolongation, à travers le terrain des fortifications de la cité de Québec, de la rue McMahon jusqu'à la rue d'Aiguillon. Présentée à la Chambre des communes le 2 mai 1889.—*M. Guay*..... *Pas imprimée.*

63. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 20 février 1889—Etat faisant connaître le coût, jusqu'à date, de la grange construite à la ferme expérimentale, ou de tous autres bâtiments d'exploitation sur la dite ferme, avec un relevé du nombre de ces bâtiments et de leur emploi, et du nombre de résidences construites sur la ferme et leur coût respectif. Aussi la somme totale du coût de toutes les constructions érigées sur la dite ferme, jusqu'à date. Présentée à la Chambre des communes le 2 avril 1889.—*M. McMillan (Huron)*—
Pas imprimée.

64. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 25 février 1889—Etat indiquant les édifices publics érigés en divers endroits du Canada depuis le 1er juillet 1867 jusqu'au 1er janvier 1889, donnant la date du premier crédit voté pour ces édifices, la localité où ils se trouvent, et le coût total jusqu'à la date du 1er janvier 1889. Présentée à la Chambre des communes le 3 avril 1889.—*Sir Richard Cartwright.....Imprimée pour les documents de la session seulement.*

65. Réponse à une adresse de la Chambre des communes à Son Excellence le gouverneur général, en date du 7 février 1889—Copie des résolutions passées lors de la conférence tenue en 1887, à Québec, par les délégués des provinces de l'Ontario, Québec, Nouveau-Brunswick, Nouvelle-Ecosse et Manitoba, et de tous papiers et correspondance s'y rattachant. Présentée à la Chambre des communes le 3 avril 1889.—*M. Edgar.....Pas imprimée.*

66. Réponse à un ordre de la Chambre des communes en date du 26 février 1889—Etat indiquant:—1. Le chiffre total des dépenses et des deniers payés jusqu'au 1er janvier 1889, pour la préparation, la publication et l'achèvement des listes de votation, sous l'autorité de l'Acte du Cens Electoral en vigueur lors de la dernière élection générale, et donnant: (*a*) Le montant total payé pour l'impression; (*b*) le montant total payé aux officiers-reviseurs; (*c*) le montant total payé aux officiers-reviseurs, aux commis et huissiers; (*d*) le montant total payé pour toutes autres dépenses relatives à la préparation, publication et achèvement des dites listes; (*e*) les réclamations contre le gouvernement se rapportant à la préparation des listes non encore réglées. 2. Les dépenses encourues à la date du 1er février 1889, en rapport avec la préparation des secondes listes de voteurs, sous l'autorité de l'Acte du Cens Electoral, et indiquant: (*a*) Le coût total du caractère employé ou à être employé pour composer les listes; (*b*) le montant payé pour la composition des listes; (*c*) le coût du papier et de l'impression pour préparer les listes; (*d*) le coût ou loyer du matériel employé à la préparation des dites listes, jusqu'à la date ci-dessus; (*e*) le montant de toutes les autres dépenses encourues au sujet de la préparation des dites listes, jusqu'au 1er février 1889. Présentée à la Chambre des communes le 3 avril 1889.—*M. Charlton.....Imprimée pour les documents de la session seulement.*

67. Réponse à une adresse du Sénat, en date du 22 mars 1889, à Son Excellence le gouverneur général, priant Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre copie des baux ou contrats en vertu desquels est occupée la réserve de terrain public qui s'étend sur la rivière Ottawa, de Bay Street à Kent Street, dans la cité d'Ottawa. Présentée au Sénat le 3 avril 1889.—*Hon. M. Clemow.....Pas imprimée.*

68. Réponse à une adresse du Sénat à Son Excellence le gouverneur général, en date du 19 mars 1889, pour une liste donnant les noms des vétérans de la guerre de 1812, actuellement survivants, leur lieu de résidence et le montant de leur pension. Présentée au Sénat le 10 avril 1889.—*Hon. M. Guévremont.....Imprimée pour la distribution et les documents de la session.*

69. Reponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 25 février 1889—Copie de la preuve et de tous papiers et correspondance concernant les engagements pris par le gouvernement de construire ou d'aider à construire un pont sur la Grande-Rivière, au village de York, dans le comté de Haldimand. Présentée à la Chambre des communes le 11 avril 1889.—*M. Colter.*
Pas imprimée.

69*a*. Réponse—Correspondance, etc., au sujet des soumissions demandées et reçues pour un pont à Grand-Narrows, pour le chemin de fer du Cap-Breton. Présentée à la Chambre des communes le 17 avril 1889, par sir John A. Macdonald.....*Pas imprimée.*

69*b*. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 11 mars 1889—Copie de toutes pétitions adressées au gouvernement par les habitants de la partie riveraine du township de Yonge, comté de Leeds, Ont., demandant que le creek Jones soit déclaré cours d'eau non navigable, et qu'il soit permis au conseil municipal de construire un pont fixe sur le dit creek. Aussi, copie du rapport de l'ingénieur à ce sujet. Présentée à la Chambre des communes le 29 avril 1889.—*M. Taylor.....Pas imprimée.*

70. Réponso à un ordre de la Chambre des communes, en date du 1er avril 1889—Copie de toute correspondance, rapports, requêtes et tous autres documents échangés jusqu'à cette date, entre le département des postes et l'inspecteur des postes du district de Montréal, M. King, et toutes autres personnes, au sujet du changement de place du bureau de poste de Belle-Vallée, comté de Saint-Jean. Présentée à la Chambre des communes le 17 avril 1889.—*M. Bourassa*.....*Pas imprimée.*

71. Réponse à un ordre de la Chambre des communes en date du 18 mars 1889—Copie de toute correspondance échangée entre le gouvernement et les officiers ou soldats du 15ème bataillon, demandant de l'aide pour la construction d'une salle d'exercices militaires à Belleville, et des rapports adressés au gouvernement touchant l'à-propos de donner l'aide demandée. Présentée à la Chambre des communes le 2 mai 1889.—*M. Burdett*.....*Pas imprimée.*

72. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 25 février 1889—Etat donnant le montant des droits perçus sur les paniers et boîtes contenant des fruits admis en franchise, depuis le 1er mai 1888. Présentée à la Chambre des communes le 17 avril 1889.—*M. Charlton*—*Pas imprimée.*

73. Règles générales de la cour maritime de l'Ontario. Présentée à la Chambre des communes le 20 avril 1889, par sir John Thompson.....*Pas imprimées.*

74. Réponse à une adresse du Sénat à Son Excellence le gouverneur général, en date du 1er avril 1889, priant Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre un état détaillé de la dépense annuelle qu'entraîne la fabrication de la lumière électrique pour l'usage du chemin de fer Intercolonial, et son emmagasinage sur les chars, aux stations de Saint-Jean et d'Halifax, et les noms des personnes chargées du service. Présentée au Sénat le 23 avril 1889.—*Hon. M. Botsford*.....*Pas imprimée.*

75. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 11 avril 1889—Copie de tous papiers et correspondance au sujet d'une réclamation de MM. A. et J. Adams pour pertes subies par le naufrage de leur navire "Carrier Dove," qui a été perdu par suite du changement de position des lumières à Crapaud Harbor, sans que le public en ait été prévenu. Présentée à la Chambre des communes le 23 avril 1889.—*Hon. M. Mitchell*.....*Pas imprimée.*

76. Réponse à une adresse du Sénat à Son Excellence le gouverneur général, en date du 10 avril 1889, priant Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre copie du rapport adressé au ministre des travaux publics, par les commissaires sur les inondations du fleuve Saint-Laurent. Présentée au Sénat le 25 avril 1889.—*Honorable M. Drummond*—*Imprimée pour la distribution et les documents de la session.*

77. Copie certifiée du rapport d'un comité de l'honorable Conseil privé, approuvé par Son Excellence le gouverneur général en conseil le 5 septembre 1888, relatif aux appels dans les causes criminelles portées devant le comité judiciaire du Conseil privé de Sa Majesté. Présentée à la Chambre des communes le 26 avril 1889, par l'honorable G. E. Foster—*Imprimée pour les documents de la session seulement.*

78. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 9 avril 1888—Copie de la correspondance relative à la traduction en français du "Field Exercise," à partir du 23 juillet 1879, échangée tant entre le département de la milice, avec le lieutenant-colonel Audet, qu'entre l'un d'eux et le gérant de la Compagnie d'Imprimerie Canadienne de Montréal, et Benjamin Sulte, écr, et Gebbert-Berthiaume, et tout autre personne concernant la dite traduction. Présentée à la Chambre des communes le 26 avril 1889.—*M. Amyot*.....*Pas imprimée.*

79. Rapports des baptêmes, mariages et décès dans les districts de Chicoutimi, Gaspé, Iberville, Joliette, Montmagny et Saguenay, pour l'année 1888. Présentés à la Chambre des communes le 27 avril 1889, par M. l'Orateur.....*Pas imprimés.*

80. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 16 avril 1888—Etat indiquant tout le scrip émis par le gouvernement du Canada, pour toutes fins quelconques, dans le Manitoba et les Territoires du Nord-Ouest, les dates et les montants des diverses émissions, et les fins pour lesquelles le scrip a été émis, le mode ou les modes de rachat, le montant de chaque émission rachetée jusqu'à présent, et la balance non encore rachetée à la date du 1er mars 1888. Présentée à la Chambre des communes le 30 avril 1889.—*M. Wilson (Elgin)*—*Pas imprimée.*

81. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 25 février 1889—Etat indiquant: 1. Le nombre d'immigrants arrivés aux divers ports d'entrée du Canada, chaque année, depuis le 1er janvier 1867 jusqu'au 1er janvier 1889, leurs diverses professions, et le nombre dans chaque profession. 2. Le nombre de ceux qui se sont fixés en Canada et de ceux qui se sont rendus aux Etats-Unis, chaque année. 3. Le nombre de ceux qui se sont rapportés aux divers bureaux d'immigration, chaque année, durant la même période. 4. Le montant dépensé annuellement pour fins d'immigration. Présentée à la Chambre des communes le 30 avril 1889.—*M. Brien*.....*Pas imprimée.*

82. Lettre de l'ingénieur en chef des travaux publics concernant l'état et la condition du chemin entre les villes de Dundas et Galt. Présentée à la Chambre des communes le 30 avril 1889, par sir Hector Langevin.....*Pas imprimée.*

CANADA

RAPPORT ANNUEL

DU

DÉPARTEMENT DES AFFAIRES DES SAUVAGES

POUR

L'ANNÉE TERMINÉE LE 31 DÉCEMBRE

1888.

IMPRIMÉ PAR ORDRE DU PARLEMENT.

OTTAWA:
IMPRIMÉ POUR L'IMPRIMEUR DE LA REINE ET LE CONTRÔLEUR DE LA PAPETERIE,
A. SENÉCAL, SURINTENDANT DES IMPRESSIONS.
1889.

INDEX.

PAGE

Rapport du surintendant général des affaires des Sauvages ix
Annexe spéciale n° 1 xcvi

PARTIE I.

RAPPORTS DES SURINTENDANTS ET AGENTS.

ONTARIO.

Surintendance de la Grande Rivière—J. T. Gilkison, surintendant-visiteur et commissaire..152-157-158
Agence de l'Ile Walpole—Alex. McKelvey, agent. 1
Surintendance de l'Ouest, 1re division—A. English, agent..... 2
do do 2e do Thos. Gordon do 2
do do 3e do John Beattie do 4
do du Nord, 1re do Jas. C. Phipps, surintendant visiteur..... 5
do do 2e do Thos. S. Walton, M.D., surintendant..... 6
do do 3e do Wm. Van Abbott, agent des terres des Sauvages..... 8
do do 4e do J. P. Donnelly, agent..... 9
Agence du Lac d'Or—Edmund Bennett, agent..... 12
do de Tyendinaga—Mathew Hill do 12
do du Lac Simcoe—J. R. Stevenson do 12
do du Cap Croker—J. W. Jermyn do 13
do de Saugeen—James Allen do 14
do de Alderville—John Thackeray do 15
do des Lacs du Riz et à la Vase—Edwin Harris, agent 15
do de Rama—D. J. McPhee, agent 113
do de Penetanguishene—H. H. Thompson, agent 16
do de Scugog—Geo. B. McDermot do 17
do de New-Credit—P. E. Jones, M.D. do 17
Institution industrielle de Mount-Elgin, rapport sur l'—Rév. W. W. Shepherd, principal..... 19
do do Wikwemikong do Rév. D. Duronquet do 20
Asiles de Shingwauk et Wawanosh do Rév. E. F. Wilson do 20
Institution Mohawk et l'école normale do Rév. R. Ashton do 122

QUÉBEC.

Agence de Caughnawaga—A. Brosseau, agent..... 23
do de Saint-Régis—Geo. Long do 24
do de Viger—N. Lebel do 25
do de Maria—J. Gagné, Ptre., do 25
do du Lac Saint-Jean—L. E. Otis do 25
do de Ristigouche—Simon Poirier do 27
do de la Rivière Désert—James Martin do 27
do de Lorette—A. O. Bastien do 28
do de Témiscamingue-Nord—A. McBride, agent..... 29
do de Saint-François—H. Vassal do 122
Surintendance de la rive Nord du Saint-Laurent—L. F. Boucher, surintendant..... 29

NOUVEAU-BRUNSWICK.

Surintendance du Nord-Est—Chas. Sargeant, surintendant..... 32
do du Sud-Ouest—1re division—Jas. Farrell, agent..... 33
Division Nord-Est—Jas. Farrell, agent..... 36

NOUVELLE-ÉCOSSE.

PAGE

District nº 1a—George Wells, agent 37
do 1b—F. McDormand do 38
do 1c—Geo. R. Smith do 39
do 2—C. E. Beckwith do 39
do 3 et 4—Rév. Thos. J. Butler, agent 39–40
do 5—Rév. A. P. Desmond, agent 40
do 6a—James Gass do 41
do 6b—D. H. Muir, M.D. do 41
do 7 —A. T. Clarke, M.D. do 42
do 8—Rév. R. McDonald do 186
do 9—W. C. Chisholm do 42
do 10—Rév. John McDougall do 121
do 11—Rév. D. McIsaac do 42
do 12—Pas de rapport ....
do 13— do ....

ILE DU PRINCE-ÉDOUARD.

John O. Arsenault, surintendant 43

MANITOBA ET LES TERRITOIRES DU NORD-OUEST.

Rapports du commissaire des Sauvages pour le Manitoba, le Kéwatin et les Territoires du Nord-Ouest, des divers agents des Sauvages, des inspecteurs des agences et des fermes, et des directeurs des écoles d'industrie, etc.

Hayter Reed, commissaire des Sauvages, etc 123
Francis Ogletree agent—traité nº 1 44–45
A. M. Muckle do do 1 47–49
H. Martineau do do 2 50
R. J. N. Pither do do ? 53–55
Geo. McPherson do do 3 55–56
John McIntyre do do 3 57–59
H. Keith do Agence des Buttes du Tondre, traité nº 4 61
J. B. Lash do do de Muscowpetung do 4 62
J. A. Markle do do de Birtle do 4 63
W. L. Reynolds do do des Buttes à la Lime do 4 64
W. S. Grant do do de la réserve des Assiniboines, traité nº4 65
Lt.-col. A. McDonald do do des Lacs-Croches do 4 67
J. J. Campbell do do des Montagnes de l'Orignal do 4 68
Joseph Reader do do du Pas do 5 70–74
A. Mackay do do de la Rivière Beren do 5 77–78
R. S. McKenzie do do du Lac aux Canards do 6 83
P. J. Williams do do de Battleford do 6 85
George G. Mann do do du Lac aux Oignons do 6 86
John A. Mitchell do do du Lac à la Selle do 6 87
S. B. Lucas do do des Buttes de la Paix do 6 88
Wm. C. deBalinhard do do d'Edmonton do 6 89
J. Finlayson do do de Carlton do 6 90
F. C. Cornish do do des Sarcis do 7 90
Wm. Pocklington do do des Gens-du-Sang do 7 92
Magnus Begg do do des Pieds-Noirs do 7 93
A. R. Springett, intér. do do des Piégânes do 7 94
E. McColl, inspecteur des agences et des réserves des Sauvages, traités 1, 2, 3 et 5 159
T. P. Wadsworth do do do 4, 6 et 7 132
Alex. McGibbon do do do 4, 6 et 7 161
J. A. Macrae do des écoles protestantes, traités 4, 6 et 7 140
Albert Betournay do des écoles catholiques, Manitoba et Territoires du Nord-Ouest 155

PAGE

Ecole industrielle de Qu'Appelle, traité 4—Rapport sur—Rév. Père Hugonnard, principal..... 96
do Battleford do 6 do Rév. Thos. Clarke, principal..... 97
do Saint-Joseph do 7 do Rév. E. Claude, principal..... 99

COLOMBIE-BRITANNIQUE.

H. Moffatt, surintendant intérimaire..... 114
Agence de Cowichan, W. H. Lomas, agent..... 100
do la Côte Ouest, Harry Guillod, agent..... 102
do Kwawkewlth, R. H. Pidcock, do 104
do la Fraser infér., P. McTiernan, do 105
Agences de Kamloops et Okanagan, J. W. Mackay..... 108
Agence de Kootenay, Michael Phillips, agent intérimaire..... 110
Agence du Lac Williams, W. L. Meason, agent..... 111
Agence de la Côte Nord-Ouest, C. Todd, agent intérimaire..... 201
P. O'Reilly, commissaire des réserves des Sauvages, minutes des décisions..... 195

RAPPORTS DES ARPENTEURS.

John C. Nelson, A.F., en charge des arpentages des réserves des Sauvages, T.N.-O..... 187
A. W. Ponton, A.F., Man. et T.N.-O..... 147
Wm. S. Jemmet, A.F., C.B..... 154–155
E. M. Skinner, A.F., C.B..... 193–194

TABLEAUX.

PAGE

N° 1—Indiquant le nombre d'acres de terres des Sauvages vendues pendant l'exercice expiré le 30 juin 1888; le montant total du prix d'achat, et l'étendue des terres des Sauvages arpentées et cédées qui n'étaient pas vendues à cette date 287

Rapport annuel—division des ventes de terres 289

N° 2—Statistique scolaire 290

N° 3—Tableau du recensement 309

Etat indiquant la quantité de grains et de légumes semés et récoltés sur les réserves des Sauvages, etc., dans le Nord-Ouest 204

Etat indiquant le nombre des Sauvages dans les territoires du Nord-Ouest, et leurs campements en octobre 1888 280

Etat indiquant les grains semés et récoltés par les Sauvages dans les territoires du Nord-Ouest, 1888 222

PARTIE II.

PAGE

A. 1. Officiers et employés au quartier central 2
A. 2. do do à l'extérieur 4

ÉTATS FINANCIERS.

B. Etat analytique de la caisse des Sauvages, avec états secondaires, 1 à 85 14

1. Sauvages de Batchewana.
2. Chippewas de Beausoleil.
3. Chippewas de Nawash.
4. Chippewas de Rama.
5. Chippewas de Sarnia.
6. Chippewas de Saugeen.
7. Chippewas de l'Ile au Serpent.
8. Chippewas de la Thames.
9. Chippewas de l'Ile Walpole.
10. Bande de Fort-William.
11. Sauvages de la Rivière des Français.
12. Sauvages de la Rivière au Jardin.
13. Sauvages de Henvy's Inlet.
14. Sauvages du Lac Nipissingue.
15. Sauvages de l'Ile Manitouline (non cédée).
16. Sauvages de Maganattwan.
17. Mississaguas d'Alnwick.
18. Mississaguas de Crédit.
19. Mississaguas du Lac au Riz.
20. Mississaguas du Lac à la Vase.
21. Mississaguas de Scugog.
22. Mohawks de la Baie de Quinté.
23. Moraves de la Thames.
24. Munsees de la Thames.
25. Ojibbewas et Ottawas de l'Ile Manitouline.
26. Ojibbewas et Ottawas, lac Huron
27. Ojibbewas et Ottawas, lac Supérieur.
28. Bande de la rivière Mississagua.
29. Onéidas de la Thames.
30. Sauvages de Parry-Sound.
31. Pottawattamies de l'Ile Walpole.
32. Sauvages de la Rivière du Serpent.
33. Six-Nations.
34. Sauvages de Shawanaga.
35. Sauvages de la Rivière des Espagnols.
36. Sauvages de la Rivière Thessalon.
33. Tootoomenai et sa bande.
78. Sauvages de la Rivière au Poisson-Blanc.
39. Wyandotts d'Anderdon.
40. Abénakis de Saint-François.
41. Abénakis de Bécancour.
42. Amalécites des Iles Verte et Viger.
43. Sauvages du Lac Doré.
44. Hurons de Lorette.
45. Iroquois de Caughnawaga.
46. Iroquois de Saint-Régis.
47. Sauvages du Lac Saint-Jean.
48. Sauvages du Lac des Deux-Montagnes.
49. Nipissingues, etc., du haut de l'Outaouais.
50. Sauvages de la Rivière Désert.
51. Sauvages Soughees, Colombie-Britannique.
52. Sauvages Cowichan, Colombie-Britannique.
53. Sauvages Musqueam, Colombie-Britannique.
54. Sauvages Squamish, Colombie-Britannique.
55. Sauvages de la Rivière Harrison, Col.-Brit.
56. Sauvages Quamichan, Colombie-Britannique.
57. Sauvages de Chemaines, Colombie-Britannique.
58. Sauvages de Chilliheitza, Colombie-Britannique
59. Bande de Saint-Pierre, Manitoba.
60. Bande de la Rivière de la Tête-Ouverte, Man.
61. Bande du Portage-la-Prairie, Manitoba.
62. Bande de la Rivière Rosseau, Manitoba.
63. Bande du Fort-Alexandre, Manitoba.
64. Bande d'Assabaskasing, Manitoba.
65. Sauvages du Lac des Bois.
66. Sauvages de la Nouvelle-Ecosse.
67. Sauvages du Nouveau-Brunswick.
68. Sauvages de Tobique, Nouveau-Brunswick.
69. Sauvages de l'Ile du Prince-Edouard.
70. Clinch, J. P.
71. Nancy Maiville.
72. James Manace.
73. William Wabbuck.
74. Fonds des Sauvages de la province de Québec.
75. Fonds d'administration des terres des Sauvages.
76. Compte indéterminé.
77. Fonds des écoles des Sauvages.
78. Compte des arpentages.
79. Fonds de retraite.
80. Sauvages de la Pointe-Grondine.
81. Sauvages de la Baie au Poisson-Blanc (traité 3).
82. Sauvages du Lac au Poisson-Blanc.
83. Compte général—Colombie-Britannique.
84. Sauvages de Hope, Colombie-Britannique.
85. Paganakeshick, réserve 38*b*, Ontario.

C. 1. Nouvelle-Ecosse .....
2. Nouveau-Brunswick .....
3. Ile du Prince-Edouard .....
4. Colombie-Britannique .....
} Etat de la dépense.

5. Compte général—Sauvages du Manitoba et du Nord-Ouest, avec les états A à N.

A. Annuités en vertu des traités.
B. Instruments aratoires, fournis en vertu des traités.
C. Grains de semence.
D. Bestiaux.
E. Approvisionnements pour les Sauvages indigents.
F. Habillements.
G. Ecoles.
H. Ecoles industrielles.
I. Arpentages.
J. Gages de la ferme.
K. Entretien de la ferme.
L. Sioux.
M. Dépenses en général.
N. Bâtiments des agences.

RAPPORT

DU

DEPARTEMENT DES AFFAIRES DES SAUVAGES

POUR L'ANNÉE TERMINÉE LE 31 DÉCEMBRE 1888.

DÉPARTEMENT DES AFFAIRES DES SAUVAGES,
OTTAWA, 1er janvier 1889.

Au très honorable sir Frederick Arthur Stanley, baron Stanley de Preston, gouverneur-général du Canada, etc.

PLAISE A VOTRE EXCELLENCE :—

J'ai l'honneur de soumettre le rapport de ce département pour l'année terminée le 31 décembre 1888. C'est le vingt-huitième rapport annuel qui ait été publié sur l'administration des affaires des Sauvages du Canada.

AVANCEMENT, INSTRUCTION ET CONDITION GÉNÉRALE.

La revue des transactions et des événements accomplis l'année dernière dans l'administration des Sauvages est certainement très encourageante, car elle indique certainement un progrès vers un état qui, lorsqu'il sera atteint, aura pour résultat la fusion des Sauvages avec la population générale du pays de laquelle, par suite des circonstances particulières de leur condition, ils sont et devront être d'ici à longtemps encore séparés par leurs idées et leurs habitudes. Toutefois la marche vers cette fin si désirable devra nécessairement être très graduelle. C'est pourquoi nous devons nous contenter, chaque année, de faibles résultats.

Cependant comme les méthodes maintenant employées pour améliorer la condition matérielle et intellectuelle de plusieurs sont appliquées à toutes les bandes, les progrès du Sauvage vers la civilisation complète seront plus rapides et son émancipation définitive de l'état d'ignorance, de superstition et d'impuissance où il se trouve encore en trop grand nombre, sera plus assurée. Aussi est on convaincu

que l'un des plus puissants leviers à employer pour élever le niveau de la race serait d'inculquer aux jeunes une connaissance pratique et complète des arts mécaniques, de l'agriculture, de l'administration de leurs propres affaires—en un mot de les façonner aux industries et à l'économie domestique.

Le rapport de l'année dernière constatait un état général satisfaisant. Je suis heureux d'informer Votre Excellence qu'il n'est rien survenu pour le faire regretter.

Au contraire, la légère cause d'appréhension qu'avaient alors fait naître certaines complications survenues dans le district de Kootenay, province de la Colombie-Britannique, à la suite d'un concours de circonstances fâcheuses et apparemment inévitables, a complètement disparu depuis; le détachement de la police à cheval qu'on avait envoyé stationner sur les lieux a été rappelé dernièrement, car sa présence n'y était plus nécessaire, et on se propose, si la chose est possible, d'employer les matériaux des casernes qu'il occupait à la construction d'une école d'industrie pour les enfants sauvages.

La question de la répartition de quelques-unes des réserves situées sur la côte nord-ouest de la Colombie-Britannique, qui a fait l'objet de débats lorsque MM. Cornwall et Planta, les commissaires spéciaux du gouvernement fédéral et du gouvernement provincial, ont rencontré les Sauvages dans l'automne de 1887 pour recevoir les plaintes qu'ils pourraient avoir à formuler (le rapport de l'année dernière contient des documents à ce sujet)—a été réglée par le commissaire des réserves des Sauvages, à son retour d'Europe, au mois de juillet dernier, après une longue absence pour cause de maladie. Son rapport se trouve aux annexes du présent rapport.

Les bâtisses destinées aux écoles d'industrie de la Colombie-Britannique et qui, d'après le rapport de mon prédécesseur, devaient être construites le printemps dernier, ne sont pas encore commencées, du moins celles affectées aux deux instituteurs qui doivent être établies dans les agences de Kamloops et de Cowichan; les obstacles qui existaient alors à propos du choix d'emplacements convenables n'ont été aplanis que vers la fin de la saison.

Cependant, pour les bâtisses qui doivent servir à l'institution qu'il est question d'établir à Kootenay, les matériaux des bâtiments récemment évacués par la police à cheval du Nord-Ouest seront disponibles, et on espère qu'elles seront occupées prochainement par l'école.

Les bâtisses de Metlakahtla, sur la côte nord-ouest, ont été, après avoir subi quelques réparations et changements, adaptées à l'usage d'une école d'industrie qui sera ouverte dès qu'elle aura reçu son ameublement et ses fournitures. Des mesures ont été prises à cet effet.

Un principal, possesseur de certificats d'habileté qui établissent le succès avec lequel il a dirigé des institutions de ce genre en Australie, et de témoignages de bonne conduite et de compétence générale, a été chargé de la direction de l'école.

On peut dire que les deux établissements dont je viens de parler sont en bonne voie.

Les plans et devis des bâtisses qu'il est question de construire à Kamloops et sur l'île Kuper, qui se trouve à la hauteur de la côte est de l'Ile Vancouver, ont été envoyés au ministre des travaux publics, avec prière de faire pousser les travaux aussi activement que possible.

Je regrette de dire que la bâtisse que l'on se proposait de construire à Régina pour la faire servir à une école d'industrie n'est pas encore en cours de construction, par suite d'obstacles qu'on ne prévoyait pas. Cependant, ces obstacles étant maintenant aplanis, on espère que les travaux de construction seront commencés de bonne heure le printemps prochain.

Les institutions de Battleford, Qu'Appelle et Denbow ont vu le nombre de leurs élèves augmenter, et l'œuvre de l'enseignement littéraire et pratique s'y poursuit avec vigueur et donne des résultats satisfaisants.

La nouvelle aile qu'on était en frais d'ajouter à l'école de Qu'Appelle en 1887 achève, et lorsqu'elle sera terminée la bâtisse aura de la place pour 200 élèves. Actuellement elle en contient 103, dont 63 garçons et 40 filles.

Je suis heureux d'apprendre par le rapport du principal de l'école de Denbow, district d'Alberta, que les préjugés qui existaient contre l'institution dans l'esprit des Pieds-Noirs ont quelque peu diminué, et que plusieurs de ces Sauvages ont confié leurs enfants aux soins du principal et de ses collaborateurs.

Si le parlement vote les crédits nécessaires, on se propose d'agrandir l'école d'industrie de Battleford, car l'espace est insuffisant pour répondre aux demandes d'admission. Voilà, je crois, une preuve que l'intelligence des Sauvages se développe et qu'ils commencent à apprécier les bienfaits de l'éducation.

Le pensionnat que, selon le rapport de 1887, l'Eglise presbytérienne était alors en voie d'établir aux environs de l'agence de Muscowpetung, dans le district d'Assiniboine, a été ouvert depuis et il obtient assez de succès. A part l'education littéraire, les élèves y reçoivent une instruction pratique dans les différentes branches de l'industrie.

Les écoles élémentaires établies sur les réserves des chefs Gordon et Muscowequan, dans l'agence des Buttes-de-Tondre, district d'Assiniboïa, vont subir des

modifications qui leur permettront de recevoir quelques pensionnaires, car nombre de familles sauvages qui habitent ces réserves se trouvent à une trop grande distance des écoles pour que leurs enfants puissent y aller comme externes.

Pour la même raison, l'école élémentaire de la réserve du chef Côté, dans le district de Fort-Pelly, et celle de l'une des réserve des Buttes-de-la-Lime, dans le district d'Assiniboïa, ont été partiellement converties en pensionnats; à ce dernier endroit, l'Eglise presbytérienne a fait construire une maison en pierre dans ce but.

Il est question d'en faire autant pour l'école élémentaire établie sur la réserve du chef Bison-Debout, dans l'agence de Muscowpetung.

Un pensionnat qui doit être conduit sur une échelle plus grande a été tout récemment ouvert sous les auspices de l'Eglise presbytérienne à Birtle, Manitoba, pour l'éducation des enfants sauvages.

Les deux institutions de Saint-Albert et de Morleyville, dans le district d'Alberta, qui existent depuis plusieurs années, et celle qui a été fondée plus récemment au Lac-Rond, dans l'agence des Lacs-Croches, district d'Assiniboïa, ont poursuivi cette année leur œuvre bienfaisante.

Les institutions dont nous venons de parler sont conduites sous les auspices de l'une ou de l'autre des deux dénominations religieuses. Les écoles essentiellement industrielles sont soutenues par l'Etat, et les pensionnats et demi-pensionnats reçoivent l'appui collectif de l'Etat et des dénominations qui les ont fondés; la subvention annuelle donnée à ces dernières varie de $50 à $60 par élève, suivant l'importance de l'institution et les frais que la dénomination religieuse dont elle relève est obligée de faire pour le personnel enseignant et l'équipement.

Des deux écoles industrielles dont le dernier rapport de mon predécesseur faisait prévoir la fondation au Manitoba, une a été partiellement mise en opération, et je suis heureux de le constater.

Elle est située à Elkhorn, dans la partie occidentale de la province. Il est tout probable que les bâtisses destinées à recevoir le nombre d'élèves et le personnel enseignant seront terminées le printemps prochain, et alors elle pourra prendre un plein élan.

L'emplacement des bâtisses qui devront servir à l'autre institution a été choisi, et les plans et devis de ces bâtisses ont été soumis au ministère des travaux publics pour qu'il y fasse les modifications qu'il jugera nécessaires et que les travaux de construction soient commencés le plus tôt possible. Cet emplacement se trouve dans la paroisse de Saint-Paul, à une douzaine de milles de la ville de Winnipeg.

On se propose de faire en sorte que ces institutions puissent loger chacune 80 élèves. Elles seront dirigées sous les auspices de l'Eglise anglicane. Le gouvernement doit contribuer à leur entretien en donnant une subvention annuelle de $100 par élève; les autres frais seront à la charge de l'Eglise anglicane.

La supériorité du pensionnat sur l'école élémentaire pour l'éducation morale et intellectuelle de la jeunesse sauvage est incontestable. A mon avis, la multiplication des pensionnats sur les réserves devrait être vue avec satisfaction par tous ceux qui ont à cœur l'avancement de la race.

Ceux-là se réjouiront sans aucun doute de constater, par les rapports des directeurs de ces institutions et par ceux des officiers du département qui les ont visitées —rapports publiés aux annexes du présent—qu'elles accomplissent avec succès l'œuvre pour laquelle elles ont été fondées.

Quant aux écoles élémentaires, si elles ne sont pas précisément faites pour donner aux enfants sauvages une instruction pratique suivie de résultats durables, nous devons dire que la plupart sont dirigées par des instituteurs qui, en dépit d'obstacles sans nombre, ont merveillement bien réussi dans la tâche qui leur est confiée: les rapports des inspecteurs d'école et des agents en font foi.

De la question de l'éducation de la jeunesse passons à celle de l'œuvre qui a été entreprise et qui se poursuit toujours pour améliorer la condition matérielle, morale et sociale des Sauvages qui habitent les nombreuses réserves des territoires du Nord-Ouest. Je suis heureux d'informer Votre Excellence, en m'appuyant sur mes propres observations et sur les rapports des inspecteurs et des agents, que les progrès faits par les indigènes dans l'agriculture, l'élevage des bestiaux, les travaux de construction, et tout ce qui peut contribuer à leur inculquer l'idée de l'économie domestique, sont des plus encourageants.

Ces influences de civilisation ont eu un effet salutaire sur presque toutes les bandes pour lesquelles elles ont été mises en jeu.

Plusieurs reconnaissent l'importance, pour chaque individu, de devenir propriétaire d'un terrain et des cultures qu'il y fait. Aussi, bon nombre de leurs membres ont abandonné le système de la culture en commun pour travailler à leur compte, et il y a tout lieu d'espérer que leur exemple sera bientôt suivi par plusieurs autres bandes. On remarque dans la construction de leurs habitations une amélioration lente, mais incontestable; plusieurs de ces maisons ont maintenant des planchers en planche, des couvertures en bardeaux, et quelques-unes sont divisées en pièces. On y voit même des meubles modernes et des objets d'ornements qui sont tout à fait de luxe dans ces habitations.

En général les Sauvages prennent autant de soin de leurs animaux que les blancs; les rapports des inspecteurs et des agents le constatent, et si cela ne suffisait pas, les succès qu'ils obtiennent aux foires agricoles devraient convaincre les plus sceptiques.

On n'en est pas encore arrivé au point que la race puisse se soutenir elle-même; mais quand on tient compte des éléments avec lesquels nous avons à traiter, quand on songe qu'il y a dix ans ces Sauvages étaient des vagabonds de la plaine vivant du gibier que leur mousquet ou leur carquois pouvait leur fournir, et dont l'existence était tout l'opposé de celle à laquelle ils essaient maintenant de se faire, il ne faut pas s'étonner s'ils ne font pas des progrès très rapides dans un ordre de choses si contraire à leur instinct et à leurs goûts. Il ne faut pas davantage être surpris si dans la transition qu'ils subissent actuellement d'habitudes nomades à une vie relativement sédentaire et civilisée, la mortalité est considérable chez plusieurs bandes; de fait, c'est le contraire qui aurait lieu d'étonner.

Les maladies pulmonaires sont les plus répandues et les plus fatales parmi ces Sauvages; malgré tous les efforts des médecins, elles font des ravages énormes.

Cependant, il est permis d'attendre avec confiance l'époque où les Sauvages des territoires du Nord-Ouest, habitués à la vie domestique, commenceront à se multiplier comme l'ont fait leurs frères des provinces de l'Est après avoir passé par des épreuves comme celles qu'ils traversent aujourd'hui.

Dans les vieilles provinces les affaires des Sauvages sont restées dans un état normal satisfaisant. Il ne manque pas de signes indicateurs que les Sauvages approchent tous les jours davantage de cette condition qui, une fois atteinte, les confondra avec la population générale du pays, après avoir brisé les dernières barrières qui les séparent encore du reste de la société.

On arrivera plus facilement à ce résultat qui doit couronner les efforts tentés pour l'élévation du peau-rouge, en appliquant plus universellement aux jeunes les nouvelles méthodes de l'éducation littéraire, industrielle et professionnelle pour ceux qui en auraient les dispositions,—car je dois constater ici que l'élément sauvage est loin de manquer de représentants dans les professions dites libérales.

Après ces quelques observations préliminaires, je vais, Excellence, entrer dans les détails de mon administration, mais aussi brièvement que le permettront les circonstances se rattachant aux nombreuses tribus des différentes provinces et des Territoires du Nord-Ouest. Pour plus de brièveté, j'éviterai de répéter ici certains renseignements que donnaient les rapports précédents.

ONTARIO.

Les Six-Nations augmentent chaque année en nombre. Les derniers douze mois ont produit une augmentation de 42 âmes, et à l'heure qu'il est la population se chiffre par 3,362. Cet accroissement est l'indice d'une condition hygiénique satisfaisante.

Sous le rapport de l'éducation, cette importante tribu est probablement plus favorisée que toutes les autres.

Sa réserve renferme onze écoles élémentaires, dont huit sont sous le contrôle d'une commission scolaire présidée par le révérend R. Ashton, l'habile principal de l'Institut Mohawk, qui se trouve tout près de la réserve et auquel ces écoles fournissent un bon contingent d'élèves. Dans l'institution on initie les élèves à plusieurs branches d'industrie et on les prépare aussi à l'enseignement. La plupart des maîtres actuels sont d'anciens élèves de l'établissement. L'institut peut contenir 90 élèves, et il est toujours rempli; les demandes d'admission dépassent de beaucoup le nombre d'élèves qu'il peut recevoir.

Le principal fait rapport que les progrès des élèves sont satisfaisants. Cinq ont passé avec succès leur examen d'admission au Collegiate Institute de Brantford, et ils se préparent actuellement à l'enseignement public. Deux autres ont suivi un cours à l'école normale provinciale de Toronto et obtenu des certificats d'enseignement de seconde classe.

L'exposition agricole et les concours de labours ordinaires ont eu lieu sur la réserve des Six-Nations, dans l'automne de 1887, et ont eu assez de succès; les objets exposés étaient excellents, quoique pas aussi variés ni aussi nombreux que d'habitude, ce qui est dû au fait que les récoltes de l'année dernière ont en partie manqué.

Des mesures vigoureuses ont été adoptées pour supprimer le trafic des boissons enivrantes. Elles ont eu pour effet de bannir l'intempérance de la réserve.

Le surintendant rapporte que les Six-Nations sont dans une condition qui promet beaucoup.

Les Mississaguas de la Crédit, qui se trouvaient auparavant dans la même surintendance que les Six-Nations, en ont été détachés au commencement de l'année dernière et confiés aux soins d'un agent.

Un membre de la bande, le Dr Jones, médecin gradué du Queen's College de Kingston, et pendant nombre d'années sous-chef de la bande sous le nom sauvage de Ka-ke-wa-quo-na-by, a été nommé agent.

Le surintendant de Brantford, du contrôle duquel ces Sauvages ont été détachés, dit que pendant le long espace de temps qu'il les a eus sous ses soins ils ont, par leur aptitude et leur désir de progresser, donné un bon exemple aux autres bandes sauvages.

Leur nombre est aujourd'hui de 245, soit une augmentation de 5 pendant l'année dernière, et de 37 en huit ans.

On peut dire que leur condition hygiénique est excellente.

Ils sont aussi très prospères, et les cas de pauvreté exigeant des secours sont très rares.

L'intérêt payable sur la somme placée à leur crédit entre les mains du gouvernement, après avoir payé les frais de médecins, d'instruction et des édifices publics, les appointements des fonctionnaires, les pensions et autres dépenses nécessaires, permet une distribution de plus de $30 par tête, et l'agent fait rapport que dans nombre de cas les maris donnent cet argent à leurs femmes comme " épingles."

L'école de cette réserve est fort bien conduite et plus fréquentée dernièrement; le catalogue contient le nom de tous les enfants qui sont en âge d'aller à l'école, et près des deux tiers du nombre y assistent tous les jours.

La moralité des Sauvages est bonne, en général ; l'agent fait rapport que l'ivrognerie est inconnue parmi eux.

Les membres de cette bande intéressante ne sont pas lents à profiter des occasions qui s'offrent à eux de faire de l'argent. Ainsi par exemple, voyant dernièrement que les chaises et canapés rustiques étaient en grande demande, ils se sont mis à confectionner de ces articles et ils les vendent avec profit.

Il n'y a pas de doute que sous l'administration d'un agent résidant, et avec le contrôle exercé sur les affaires locales par un conseil élu annuellement suivant les prescriptions de l'Acte concernant l'avancement des Sauvages, la bande va faire des progrès plus rapides encore.

Les Chippewas et les Pottawatamies de l'île Walpole ont pareillement vu leurs bandes s'accroître, les premiers de 16 âmes et les seconds de 2; l'une compte aujourd'hui 658 membres et l'autre 166.

Comme on peut le supposer d'après ce qui vient d'être dit, la condition hygiénique de ces deux bandes est satisfaisante, résultat évident de la propreté dans laquelle ils entretiennent leurs maisons, etc.

Les deux écoles établies sur l'île sont fréquentées par un très grand nombre d'élèves, et on a suggéré d'en établir une troisième pour les enfants qui demeurent trop loin des deux écoles actuelles pour y aller.

Un bon nombre des élèves les plus avancés ont quitté ces écoles pour l'institution Mount-Elgin à Muncey, pour les instituts industriels Shingwauk et Wawanosh au Sault-Sainte-Marie, et pour les écoles publiques de Sarnia, où ils reçoivent une instruction d'un ordre plus élevé que celle qui leur était donnée par les écoles élémentaires de la réserve.

Un de ces jeunes gens, après avoir terminé son cours à l'institution Shingwauk, est entré à l'école de Trinity-College de Port-Hope, où il s'est distingué en remportant quelques prix, et il s'est récemment présenté aux examens du service civil ; s'il a réussi dans cette épreuve, je compte soumettre son nom à Votre Excellence, avec recommandation de l'attacher au personnel du département, afin de remplir une promesse que mon prédécesseur a faite à ce jeune homme d'avenir.

Les Sauvages de cette réserve ont concouru à l'exposition agricole qui a eu lieu dans la ville de London l'automne dernier ; l'agent dit qu'ils ont eu d'abondantes récoltes—les meilleures qu'il ait vues sur cette réserve—parmi lesquelles ils ont pu choisir les produits qu'ils ont exposés.

Ces deux bandes sont essentiellement agricoles, et l'agent rapporte que tout le terrain disponible de la réserve est cultivé.

Les Chippewas et les Pottawatamies des réserves de Sarnia, de la Pointe-aux-Chaudières et de la Rivière-aux-Sables sont au nombre de 502 âmes—3 de plus qu'en 1887.

La grande majorité de ces Sauvages réside sur la réserve près de Sarnia. Cette localité n'est pas avantageuse pour eux, car la facilité avec laquelle ils peuvent obtenir des boissons enivrantes à Sarnia et à Port-Huron dans les Etats-Unis, a une influence démoralisatrice sur quelques-uns.

Le terrain de la réserve de Sarnia a une grande valeur, mais le bas niveau de la prairie fait que l'eau s'y est accumulée en certains endroits. Ceci a nécessité la construction de chemins auxquels les Sauvages ont travaillé depuis plusieurs années, mais l'amélioration apportée au terrain a fait plus que compenser les dépenses.

Les écoles établies sur les réserves situées près de Sarnia et à la Pointe-des-Chaudières sont assez bien suivies ; celle de la Rivière-aux-Sables a été fermée pendant quelque temps, une nouvelle maison étant en cours de construction.

Les dernières récoltes sur ces réserves ont été supérieures à celles de 1887 auxquelles la sécheresse avait fait un tort considérable.

La santé des Sauvages en général a été bonne.

Il est à regretter que l'harmonie qui existait naguère entre eux, aussi bien qu'entre leurs frères de l'île Walpole, ait été troublée depuis quelques années par un différend au sujet du droit de certains Sauvages qui reçoivent depuis longtemps, en commun avec les autres, une part égale de l'annuité payable en vertu du traité. Ceux dont les réclamations sont contestées composent le plus grand nombre des Sauvages.

Un fonctionnaire du département est actuellement à prendre connaissance des droits qui sont contestés. Ceux des Sauvages résidant sur les pièces de terre de Sarnia, de la Pointe-aux-Chaudières et de la Rivière-aux-Sables ont fait l'année dernière l'objet d'une enquête qui a été suspendue par décision de la majorité des dissidents. Depuis lors, cependant, la minorité a insisté pour avoir un règlement final des questions en jeu, et son avocat a demandé permission de porter l'affaire devant un tribunal. Ayant soumis au ministère de la justice la question de la permission, je fus informé qu'on ne pouvait donner aucun autre avis que celui de reconnaître le droit, à moins de choisir l'une ou l'autre des deux alternatives suggérées, savoir: porter le litige devant la cour de l'échiquier en vertu des dispositions de l acte qui autorise le renvoi de ces matières à ce tribunal, ou de laisser terminer l enquête commencée par le fonctionnaire du département sous l'empire de l'article 1 de l'acte 50-51 Vict., chap. 3. Cette dernière alternative étant celle qui entraînait le moins de dépenses, je décidai de la prendre, et l'enquête continue.

Les Chippewas, les Munceys et les Onéidas de la Thames sont au nombre de 1,363; il y a eu l'année dernière une augmentation de 7 parmi les trois bandes. Leur santé générale a été bonne.

Leurs récoltes de 1887 ont été très faibles, à la suite d'une sécheresse prolongée.

Quelques-uns des Sauvages Onéidas font des cultivateurs très passables.

La bande Onéida se compose de 778 âmes.

Les trois écoles établies sur sa réserve sont assez bien conduites.

La bande Chippewa comprend 454 membres.

Les trois écoles de sa réserve ne sont pas dirigées aussi bien qu'on pourrait le désirer, mais on se propose de changer les instituteurs et obtenir par là des résultats plus satisfaisants.

L'école industrielle établie sur cette réserve et appelée Institution Mount Elgin a eu, pendant une partie de l'année, 70 élèves pensionnaires, parmi lesquels plusieurs enfants de la réserve. Le directeur rapporte que des élèves qui ont terminé leur cours dans cette institution l'année dernière quatre sont entrés au lycée de Sarnia, deux ont été nommés maîtres d'école et un pratique le métier de charpentier. La cordonnerie, la charpenterie et l'agriculture sont les trois métiers que l'on enseigne aux garçons, tandis que les filles apprennent la couture, le tricotage, les métiers de tailleur et de couturière, et l'économie domestique. Le directeur rapporte que la moralité des élèves est excellente. On a demandé un octroi afin d'agrandir l'établissement de façon à ce qu'il puisse loger 125 enfants.

Les Sauvages Munceys, dont il est question plus haut, sont au nombre de 131 Ils ont, sur leur partie de la réserve, une école qui est sous le contrôle de l'Eglise anglicane. Plusieurs de ces Sauvages sont laborieux et cultivent leurs terres très habilement.

La bande Delaware, qui occupe la réserve située dans le township d'Oxford, a vu sa population augmenter de sept âmes depuis 1887 ; elle est aujourd'hui de 288.

La condition de ces Sauvages est des plus satisfaisantes. Quoique leurs récoltes de 1887 n'aient pas été aussi abondantes qu'à l'ordinaire, le département n'a été appelé à donner des secours, à même le fonds des bandes, que dans trois cas. La grande sécheresse de cette année-là a fait en partie manquer les récoltes.

Toutes espèces de grains et de racines sont cultivées par cette réserve.

Les Sauvages ont terminé l'édifice de 50 pieds sur 30 destiné à servir de salle d'agriculture et que le rapport de 1887 signalait comme en cours de construction.

Au dire de l'agent, cet édifice n'était pas assez grand pour contenir les produits portés à l'exposition de 1887, il a fallu l'agrandir, et les frais seront payés à même le surplus des recettes provenant des expositions. La société d'agriculture a rendu de grands services à ces Sauvages en créant de l'émulation parmi eux ; c'est à qui produira le meilleur grain et élèvera les plus beaux animaux.

Leur chef possède un taureau durham de généalogie authentique, et ils ont un certain nombre de cochons berkshire et suffolk pur sang.

Les Sauvages obtiennent des succès considérables aux concours agricoles qui ont lieu tous les ans dans les environs de leurs réserves. A l'exposition du comté de Kent-Est, en 1887, l'un deux a remporté le premier prix pour le blé d'automne, le second prix pour le beurre, et quatre autres prix ; et à l'exposition du township d'Orford, un autre a obtenu le premier prix pour l'avoine, et d'autres ont reçu neuf prix pour différents produits. Au moment où l'agent écrivait son rapport, ils se préparaient à faire aussi bonne figure que possible à l'exposition qui devait avoir lieu à London au mois de septembre dernier.

La condition morale des Sauvages s'est considérablement améliorée l'année dernière. Des chrétiens remplis de zèle ont activé parmi eux l'œuvre spirituelle. Les cas d'intempérance sont rares parmi eux.

Les deux écoles établies sur la réserve sont assez bien fréquentées, et les enfants font des progrès dans leurs études; l'un d'eux a passé avec succès l'examen de juillet pour admission au lycée de Ridgetown.

Le nombre des Mississaguas des lacs du Riz et de la Vase n'a pas changé depuis 1887; il est resté à 247. C'est un état de chose meilleur que celui constaté par le rapport de cette année-là, lequel accusait une diminution de 11 depuis le rapport précédent. L'agent dit que la condition hygiénique de ces bandes s'est grandement améliorée, ce qui est attribué dans une large mesure au fait qu'elles exercent une plus grande propreté dans leurs maisons et sur leurs personnes.

Le gibier sauvage, le chevreuil, le poisson et le riz sauvage qui abondent dans cette partie du pays font que les Sauvages ne se livrent pas autant à l'agriculture.

Si ces ressources venaient à leur manquer, ils auraient de l'ouvrage chez les marchands de bois. Pour la plupart, ils sont très laborieux et se conduisent bien.

Quelques uns cultivent la terre avec un succès considérable, spécialement sur la réserve du Lac-de-la-Vase.

Ils ont continué l'amélioration des chemins et des clôtures, ainsi que la plantation d'arbres d'ornement sur les réserves.

Les deux écoles ont continué leurs cours. Celle de la réserve du Lac-du-Riz est bien fréquentée, et les élèves y font des progrès satisfaisants; on n'épargne rien pour le succès de l'école du Lac-de-la-Vase, et la moyenne des élèves qui la suivent régulièrement est de 21.

Jusqu'à cette année, une partie de la réserve du Lac-du-Riz était tenue en vertu d'un acte de fidéicommis accordé par la couronne il y a plusieurs années. Dernièrement les fidéicommissaires se sont désisté et ont exécuté un acte qui transfère le terrain à l'Etat.

La bande Mississagua d'Alnwick n'a pas diminué en nombre; la population est restée à 232, même chiffre qu'en 1887—le nombre des naissances et des décès étant également de 8. Cependant parmi ceux qui sont morts, il y avait quatre enfants en bas âge.

Je regrette de dire que quelques-uns des membres de cette bande se livrent à l'intempérance. Toutefois, dix individus ont été traduits en justice et condamnés à l'amende, l'année dernière, pour leur avoir vendu des liqueurs enivrantes, et cela a eu un effet salutaire sur d'autres.

Quelques Sauvages seulement font une culture un peu étendue; la plupart, cependant, cultivent une grande quantité de pommes de terre et d'autres légumes.

La plus grande partie de la réserve est affermée à des blancs.

L'école de la réserve a continué ses cours l'année dernière.

On dit que la condition hygiénique de la bande est favorable.

L'agent de la petite bande de Mississaguas de Scugog, qui ne compte que 50 âmes, ne fait pas un rapport bien satisfaisant de ces Sauvages.

La facilité avec laquelle ils peuvent se procurer des boissons est trop grande pour qu'ils résistent à la tentation. Quelques-uns, cependant, ont fait des progrès considérables en agriculture.

Il n'y a pas d'école sur cette réserve, mais elle est si rapprochée des écoles publiques que les enfants sauvages peuvent aller à ces dernières, et plusieurs y vont.

La bande Mohawk de la Baie-de-Quinté a augmenté en nombre; elle compte actuellement 1,050 âmes, soit 13 de plus qu'en 1887: le nombre des naissances a plus que doublé celui des décès. C'est un excellent résultat.

Les récoltes de cette réserve ont été presque totalement détruites par la sécheresse.

On a continué cette année à remplacer les vieilles clôtures par d'autres en fil métallique.

Les quatre écoles de la réserve ont été assez bien suivies.

Les Chippewas des îles Georgina et du Serpent, sur le lac Simcoe, ont vu leur population diminuer de trois. Cependant, ce n'est pas le résultat de la mortalité, car il y a eu 10 naissances contre 5 décès; mais le mariage de huit femmes avec des membres d'autres bandes, ajouté aux décès, a porté le chiffre des pertes à 13, et si nous en déduisons les 10 naissances, nous arrivons à un décroissement de 3, bien que le gain par les naissances ait été le double de la perte causée par la mort.

L'agent rapporte que, quoiqu'il y ait eu beaucoup de maladie au commencement de l'année, la santé des Sauvages a été excellente depuis, et que la majorité fait grand cas des règlements d'hygiène établis par le département.

Sur l'île Georgina, le terrain est graduellement subdivisé par des arpentages, et nul doute que comme conséquence, les occupants de lots qui ont reçu des billets de location les amélioreront davantage.

Ces Sauvages prennent grand soin de leurs animaux et cultivent leurs terres avec succès.

Le chef de cette bande est un homme très intelligent et plein d'énergie, il fait aussi un excellent cultivateur.

La conduite des Sauvages est bonne, et les cas d'intempérance sont rares parmi eux.

L'école de l'île Georgina a été fermée pendant quelque temps à la suite de la démission volontaire de l'instituteur, mais elle est maintenant rouverte.

Les récoltes de 1887 ont été faibles sur cette réserve, comme l'ont été d'ailleurs presque toutes celles de la même année dans cette section du pays; mais les récoltes de la dernière saison promettaient beaucoup à l'époque où l'agent a fait son rapport.

La bande Chippewa de Rama compte 237 âmes, soit 1 de plus qu'en 1887.

L'agent rapporte que la santé de ces Sauvages a été très bonne en général, et que les habitations de plusieurs sont entretenues avec beaucoup de propreté. Ils ont construit plusieurs maisons et on voit parmi eux des preuves d'amélioration.

Il y a, sur cette réserve, une excellente école où, indépendamment de l'instruction générale, on apprend aux filles à coudre et à tricoter.

La bande Chippewa de Saugeen se compose de 360 âmes, 7 de plus qu'en 1887.

Sa condition sanitaire est satisfaisante.

Les terres de la réserve ont été subdivisées en lots, à la demande des Sauvages qui veulent les occuper séparément.

On dit que l'agriculture a fait des progrès, mais les dernières récoltes n'ont pas été aussi abondantes qu'à l'ordinaire par suite de la sécheresse.

Trois écoles fort bien conduites, ont continué leurs cours avec beaucoup de succès.

La bande Chippewa du cap Croker a vu sa population augmenter de 391 à 395 âmes. La santé et la prospérité générale de cette bande sont excellentes. L'agent rapporte qu'aucun de ces Sauvages n'a souffert de la misère l'hiver dernier; il y a eu de l'ouvrage pour tous, et leur pêche d'automne a été si fructueuse qu'ils ont pu réaliser des profits considérables par la vente du poisson.

Des travaux de construction considérables ont été exécutés sur la réserve, et les Sauvages ont acheté bon nombre d'instruments aratoires et de voitures. La réserve compte trois bonnes écoles. Bref, les Sauvages seraient au mieux si quelques-uns ne se livraient pas trop souvent à l'usage immodéré des boissons.

Leurs récoltes de 1887 ont été assez bonnes, mais celles de l'année dernière se sont réduites à peu de choses par suite d'une sécheresse extrême.

Les Chippewas des îles du Caribou ont vu leur population augmenter de 7 âmes depuis 1887. Elle est aujourd'hui de 347.

Ces Sauvages ont subi, l'année dernière, une perte sensible par la mort de leur estimable chef, Noah Assance. C'était un homme d'une énergie considérable, et il

s'efforçait d'inspirer à ses gens, en leur prêchant d'exemple, la confiance en eux-mêmes pour demander à l'agriculture leur subsistance.

Ces Sauvages, qui se conduisent bien, ont joui d'une bonne santé.

Ils s'emploient, et ils sont bien payés pour cela, au chargement et déchargement des navires qui font le commerce de bois de service dans le voisinage de cette réserve.

Les Sauvages compris dans la 1re division de la surintendance septentrionale de cette province ont leurs réserves sur la rive nord du lac Huron, à différents points entre Byng-Inlet et l'intérieur, et sur la Grande île Manitouline.

Ce sont des Ojibbewas ou Chippewas, des Ottawas et des Nipissingues. La première de ces tribus est beaucoup plus nombreuse que les deux autres.

La population totale de la surintendance est de 3,506, contre 3,465 en 1887, soit un accroissement de 41 pendant l'année dernière.

Le surintendant, je regrette de le dire, ne s'est pas conformé aux instructions qui lui avaient été données en même temps qu'aux autres agents du ministère, d'envoyer à ce dernier un rapport annuel sur les affaires de chaque bande et de chaque réserve. Je me trouve en conséquence dans l'impossibilité de fournir, au sujet de cette surintendance importante, autant de renseignements que je désirerais en donner.

Cependant, il ressort du rapport du surintendant que les Sauvages des différentes bandes de son district ont réussi à subsister, pendant l'année, au moyen de la chasse, de la pêche, de l'agriculture, de l'élevage des animaux et de la coupe du bois, et que les cas de misère ont été rares parmi eux. Une nouvelle étendue de terre a été mise en état de culture, et l'élevage des animaux promet de devenir pour quelques-uns de ces Sauvages une source de revenu très importante. Ils sont à construire des maisons sur un plan amélioré. D'après l'importante augmentation que la population a subi, il est permis de croire que la condition hygiénique des Sauvages est satisfaisante.

Il ne paraît pas que la vente des boissons parmi eux ait augmenté; mais les efforts qui ont été tentés pour la supprimer n'ont pas eu l'effet désiré.

Des écoles ont été établies sur les réserves de l'île Manitouline situées à Wikwemikong, Wikwemikonsing, Baie-Sud, Buzwah, Sheguiandah, Creek-à-la-Carpe, et Baie-Ouest; ainsi que sur les réserves de la rive nord du lac Huron, à Mississagua, la Rivière-aux-Serpents, la Rivière-au-Poisson-Blanc et le Lac-au-Poisson-Blanc, des écoles sont en cours de construction sur les réserves de Thessalon et de la Rivière-aux-Espagnols.

A part les réserves mentionnées plus haut, il y en a d'autres sur l'île Manitouline, à Sheshagwawing, au lac à la Carpe et à Obidgewang; il y a aussi une réserve sur l'île Cockburn.

Jusqu'à l'année dernière il y avait une école sur la première de ces réserves, qui est occupée par une bande de Sauvages entreprenants et prospères; cependant, pour une raison ou pour une autre, l'école paraît avoir suspendu les opérations. Les trois autres réserves ne renferment que quelques familles.

Indépendamment des réserves situées sur la rive nord du lac Huron et dont il est question plus haut, il y en a deux à la Pointe-Grondine et à Byng-Inlet.

La première ne contient qu'une très petite bande, et la seconde n'est pas occupée par ses Sauvages propriétaires qui habitent l'île Manitouline.

Les écoles industrielles de Wikwemikong, sur cette île, enseignent à leurs élèves une foule de métiers, comme ceux de forgeron, ferblantier, charpentier, cordonnier, charron et constructeur de bateaux; et le surintendant dit que les élèves montrent des dispositions extraordinaires à les apprendre.

On enseigne aux jeunes filles tout ce qui peut faire d'elles de bonnes ménagères. Le nombre des élèves pensionnaires, garçons et filles, est de 70.

La seconde division de la surintendance septentrionale comprend les réserves et les bandes qui se trouvent entre la baie Nottawasaga et Byng-Inlet, cette dernière localité non comprise. Le progrès et la prospérité distinguent la plupart des bandes de ce district.

La population sauvage est de 846, c'est-à-dire 19 de plus qu'en 1887.

Les Sauvages qui habitent la réserve de l'île Parry se trouvent dans des circonstances spécialement favorables; ils sont toujours à même d'avoir de l'emploi lucratif des locataires du bois que le gouvernement a vendu pour eux il y a quelques années, alors qu'il a reçu $30,000 pour le privilège de couper le gros bois, à part une taxe sur chaque arbre coupé, et un loyer annuel pour le terrain. Ainsi les Sauvages reçoivent non seulement un revenu du bois, mais encore tous ceux qui veulent travailler peuvent obtenir de bons gages des locataires.

Le surintendant rapporte que ces Sauvages s'occupent plus d'agriculture et moins de chasse, et qu'il n'y a pas eu de misère ni beaucoup de décès parmi eux.

L'île contient deux écoles qui donnent de bons résultats.

Les Sauvages de Shawanega ne sont pas dans une condition aussi satisfaisante. Ils vivent principalement de poisson, et leurs fonds de pêche sont éloignés de leur réserve. Toute la bande s'y rend à l'approche de la saison de pêche; en conséquence, l'agriculture est abandonnée, les écoles se vident et la réserve est déserte.

Il existe un meilleur état de choses sur la réserre de Henvey-Inlet.

Ici les Sauvages se livrent plus aux travaux manuels et à l'agriculture, quoique plusieurs s'en tiennent encore au moyen précaire de la chasse pour vivre; mais tous paraissent assez prospères.

Leurs récoltes n'ont pas dépassé la production moyenne pendant les deux dernières années. Les écoles de cette réserve et de celle de Shawanega n'ont pas été conduites avec succès. Les instituteurs doivent être changés prochainement dans l'espérance que cela améliorera les choses.

La bande occupant la réserve du lac Nipissingue continue à prospérer, et si ce n'était de ce fléau pour le peau-rouge, les liqueurs spiritueuses, tout irait assez bien. La construction du chemin de fer Canadien du Pacifique dans le voisinage de la réserve rend d'un accès facile les endroits où les Sauvages peuvent se procurer de la boisson.

La réserve de la rivière aux français appartenant au chef Dokis et à sa bande est encore inoccupée, ces derniers habitent comme par le passé la réserve du lac Nipissingue, avec la permission de la bande qui en est maîtresse.

Dokis et ses compagnons continuent à faire le commerce avec les Sauvages des autres bandes qui chassent les animaux à fourrures.

La bande du lac Témagomingue n'a pas encore de réserve, et le gouvernement d'Ontario n'a rien fait, malgré qu'on ait souvent attiré son attention à ce sujet. Comme aucune décision n'a été prise relativement à leur droit à une réserve, les Sauvages sont découragés et ne feront pas d'amélioration sur les terrains qu'ils prétendent leur appartenir.

Sur la réserve de Gibson le succès de la bande des Iroquois a été presque phénoménal.

Ces derniers ont montré beaucoup de sagesse en abandonnant le territoire du lac des Deux-Montagnes qui leur était disputé, et il est grandement à regretter que tous n'aient pas quitté cet endroit pour la nouvelle réserve. On espère qu'avant longtemps, en voyant le succès de leurs frères établis à cet endroit, ils s'apercevront que le département a toujours été animé du désir sincère de les voir réussir quand il leur conseillait de suivre leurs proches ; nombre de cultivateurs envieraient leurs immenses champs bien cultivés, leurs beaux troupeaux de bêtes à cornes toujours de plus en plus considérables, leurs maisons confortables—pour ne rien dire de ces avantages que les Sauvages en général prisent tant : de splendides emplacements de pêche et de chasse sur leur réserve même et dans le voisinage.

Tous les Sauvages de cette surintendance, à l'exception de la bande établie à Gibson, sont de la tribu des Ojibbeways ou Chippewas.

La troisième division de la surintendance du Nord comprend les bandes et les réserves de la rivière au Jardin, de la baie Batchewana et de Michipicoten.

La population sauvage de ce district a également augmenté ; elle compte actuellement 1,094 âmes, contre 1,084 en 1887.

La plus grande partie d'entr'eux habitent la réserve de la rivière au Jardin, qui a une étendue considérable.

Il leur est facile de s'occuper à couper du bois pour ceux qui ont des permis sur une partie de cette réserve même. Comme les Sauvages de l'île Parry, ils perçoivent un revenu de la vente du bois en même temps que leurs gages pour le couper.

Une nouvelle industrie qui a récemment pris naissance sur la réserve et consiste dans l'extraction du marbre et de la pierre promet de fournir aux Sauvages de nouveaux moyens de se procurer la subsistance.

La carrière a été achetée du département par la personne qui dirige les travaux.

La dernière saison a été tardive et les récoltes de cette réserve en ont beaucoup souffert; les pommes de terre ont été également endommagées par la mouche des patates, si funeste à ces tubercules.

La fréquentation des deux écoles sur la réserve a été meilleure, d'après les rapports.

Une partie de la bande de Batchewana occupe des terres de cette réserve. Ces Sauvages semblent avoir plus d'énergie que ceux de la rivière au Jardin, et vivent en conséquence plus à l'aise.

L'agent rapporte que leurs maisons sont très propres.

Une autre partie des membres de cette bande s'occupent de pêche. Ils prennent de grandes quantités de beaux poissons blancs dans les rapides de la rivière Sainte Marie, qu'ils vendent facilement de l'un ou l'autre côté des frontières.

Ces Sauvages possèdent et cultivent aussi des terres en dehors de la réserve, comme le font leurs parents à la baie de Goulais et à Batchewana.

Un d'eux a obtenu plusieurs prix pour ses bêtes à cornes à l'exhibition d'agriculture du Sault-Sainte-Marie.

Les Sauvages des deux endroits que je viens de mentionner font aussi la pêche et la chasse sur une grande échelle.

Il y a à Michipicoten quelques maisons d'une excellente structure au dire de l'agent, entourées de jardins bien cultivés.

Le plus grand nombre des membres de la bande ne résident pas sur la réserve.

Ces Sauvages gagnent leur vie en faisant la chasse aux animaux à fourrures.

L'état sanitaire paraît satisfaisant.

Les institutions d'industrie désignées sous le nom d'asiles de Shingwauk et de Wawanosh sont situées au Sault-Sainte-Marie, dans ce district.

On trouvera ci-annexé le rapport du zélé principal de ces écoles. Il indique un état de choses satisfaisant, et montre le progrès fait dans la diffusion des connaissances qui doivent être le but de ces écoles d'instruction pratique. Le nombre des élèves internes dans les deux institutions est de 65. Elles pourraient cepen-

dant en loger 80, ce qui a été fait jusqu'au printemps dernier, mais il a fallu alors en réduire le nombre parce que les moyens faisaient défaut.

C'est l'intention, si le parlement vote l'argent nécessaire pour cette fin, de recommander de faire une addition aux bâtiments en même temps que de contribuer à l'entretien et à l'éducation de 35 autres élèves.

La quatrième division de la surintendance du Nord comprend tous les Sauvages et leurs réserves sur la rive nord du lac Supérieur en gagnant l'intérieur jusqu'à la hauteur des terres.

Il y a eu une légère augmentation de la population de ces Sauvages depuis 1887. Actuellement on compte 1,742 âmes, soit une augmentation de deux.

Tous les Sauvages appartiennent aux tribus des Ogibbeways ou Chippewas.

Sur la réserve du Fort-William s'observent tous les signes d'une grande amélioration; les fermes sont cultivées avec soin, il y a de bonnes clôtures et les chemins et égouts sont bien entretenus.

Les Sauvages qui l'occupent possèdent un bon nombre de bêtes à cornes.

Leur industrie a reçu pendant la dernière saison la récompense d'une abondante moisson.

Cette réserve est le siège d'un orphelinat dirigé et administré par les autorités de l'Eglise catholique romaine. L'institution est au complet et son but bienfaisant est certainement tout à fait digne de louanges, puisqu'on y donne à la fois aux orphelins la subsistance et l'instruction qui leur permettra de gagner plus tard leur vie. Le département contribue au soutien de cet établissement, comme il l'a fait pour l'agrandissement du bâtiment lors de la dernière saison.

Il y a également sur cette réserve deux écoles—l'une pour les garçons et l'autre pour les filles—et la fréquentation a été très bonne.

Les Sauvages dont la réserve est située au Rocher-Rouge, sur la rivière Népigon, se livrent pour la plupart à la chasse; cependant il y des signes qu'ils s'établiront sur la réserve, car à la dernière saison ils ont défriché des terres et semé des pommes de terre.

Pendant la saison de navigation ils gagnent de l'argent en servant de bateliers et de guides aux sportsmen qui vont pêcher la truite sur la rivière Népigon.

L'école de cette réserve est bien administrée, mais elle est située trop loin du centre. On se propose en conséquence d'en établir une autre à un endroit plus commode.

Peu de Sauvages habitent la petite réserve de Pays Plat; ce n'est pas un mal, car cette dernière n'est pas dans un endroit salubre, la terre y est basse et humide et le sol improductif.

Ces Sauvages sont industrieux, mais ils doivent compter sur la pêche pour vivre. Heureusement qu'ils peuvent se procurer de la belle truite des lacs et du poisson blanc dans cette partie du lac Supérieur.

Ceux qui occupent la réserve de la rivière Pic sont économes et industrieux, et grâce aux différentes ressources qu'ils ont pour gagner leur vie tous sont à l'aise.

Leurs modes de se procurer la subsistance consistent dans la culture, et ils font des progrès satisfaisants, les travaux manuels sur le chemin de fer, la pêche—les truites et poissons blancs qu'ils prennent sont très beaux—et la chasse des animaux à fourrures pendant l'hiver.

Ils prennent grand soin de leurs animaux, et après les avoir bien nourris il leur reste en général à vendre un surplus de foin.

Les Sauvages de la réserve du lac Long n'ont pas d'autres moyens de gagner leur vie que de faire la chasse des animaux à fourrures et du gibier et la pêche.

Ils sont très heureux dans leurs opérations et sont tout à fait à l'aise.

Pendant la saison de navigation la Compagnie de la Baie-d'Hudson les occupe à transporter les approvisionnements à leurs postes de la rive nord du lac Supérieur et de l'île.

Le terrain de cette réserve n'est pas arable.

La bande des Sauvages de Népigon est la plus nombreuse de cette surintendance,—elle compte actuellement 550 âmes.

Ces derniers forment une société prospère et l'agent rapporte qu'ils sont à l'aise, industrieux et ont des habitudes de propreté; plusieurs possèdent d'excellentes maisons et de bons jardins.

Comme leurs frères du lac Long ils gagnent parfaitement leur vie en tendant des pièges. Le poisson est aussi d'excellente qualité et abonde dans le voisinage.

Ces Sauvages ont une grande réserve sur la rivière aux Mouettes (*Gull River*), mais ne s'y sont pas encore établis; cependant, quand on en a fait l'arpentage, il y a environ deux ans, ils se sont beaucoup inquiétés qu'elle fût correctement délimitée.

Leurs maisons et jardins se trouvent dans une île que l'on désigne dans l'endroit sous le nom d'île au Brochet (*Jack Fish Island*).

Près de l'embouchure de la rivière Népigon vit une petite bande sur des terres arpentées pour elle à la dernière saison. Le sol est très productif et les Sauvages cultivent avec succès et occupent leurs lots à titre privatif.

C'est une colonie heureuse et prospère. Plusieurs sont employés en qualité de guides et de bateliers par les touristes pendant l'été.

Une école est ouverte sur la réserve.

La petite bande qui possède la réserve sur le lac d'Or (*Golden Lake*), dans le comté de Renfrew, a diminué de 2 âmes pendant la dernière année; elle en compte actuellement 77. Quelques enfants ont été attaqués de diphthérie et plusieurs sont morts.

On constate des améliorations sur les fermes et dans les bâtiments de ceux des membres de la bande qui cultivent; l'école est fréquentée régulièrement et les élèves font des progrès satisfaisants.

En faisant la revue de la condition des Sauvages de l'Ontario, comme cela a lieu pour chaque bande dans l'état qui précède, il faut reconnaître que la situation est certainement encourageante. Cependant, ainsi qu'il a été dit au commencement du présent rapport, le progrès serait encore beaucoup plus considérable si l'on pouvait plus facilement, qu'on ne le peut en général maintenant, donner aux jeunes gens cette parfaite instruction pratique qui leur permettrait de prendre place dans les rangs des classes industrieuses, et amènerait la prompte solution de la question Sauvage, du moins dans cette province.

QUÉBEC.

Les Sauvages Algonquins et Têtes-de-Boules, de la rivière Désert, comptent 455 âmes, soit une augmentation de 10 sur la population de 1887. Cependant cette augmentation, je regrette de le dire, ne provient pas du fait que le nombre des naissances a excédé celui des décès; en effet c'est le contraire que l'on observe en faisant la comparaison, les décès ayant été de 17 contre 15 naissances. L'augmentation est due à ce que douze Sauvages se sont joints à cette bande.

Cette réserve est destinée aux Sauvages des tribus mentionnées plus haut fréquentant le haut de l'Outaouais, dans la province de Québec, ou le lac des Deux-Montagnes, qui pourraient en aucun temps vouloir s'y établir.

Les Sauvages qui sont venus s'ajouter l'année dernière au nombre de ceux y résidant déjà, appartiennent sans aucun doute à l'un ou à l'autre de ces districts.

Le plus grand nombre de ces Sauvages doivent compter pour vivre sur le produit de leur chasse aux animaux à fourrures, du gibier et la pêche.

Le reste cultive la terre et fait des progrès raisonnables.

De nouvelles maisons sont en voie de construction et les lignes de division des différentes fermes ont été tirées dans le cours de la dernière saison, à la demande des Sauvages qui possèdent leurs terres à titre privatif.

Le sol de la réserve est fertile, et lorsque la saison est favorable les Sauvages obtiennent de bonnes récoltes.

Il a été construit une nouvelle maison d'école commode, qui sera ouverte aussitôt qu'on pourra compter sur les services d'un instituteur capable.

L'école qui existe actuellement sur cette réserve n'est pas commodément située pour la majorité des enfants; c'est pourquoi l'on a cru sage d'établir une autre école à un endroit plus central. Les Sauvages ont volontiers permis de débiter leurs fonds de la somme dépensée pour construire cette école et pour payer le salaire de l'instituteur.

Cette bande a récemment élevé un joli monument en granit écossais, du coût de $220, à la mémoire de leur ancien chef Pakinawatick.

Dans le cours de la dernière saison les champs ont été clôturés en fils de fer, ce qui a coûté $200.

Un constable a été placé sur la réserve dans l'intérêt des Sauvages et afin d'empêcher les désordres, et plus spécialement pour supprimer le trafic des liqueurs

trop considérable par le passé. Les gages de cet homme de police sont payés à même les fonds de la bande.

Les Sauvages de cette bande ont contribué libéralement à la construction de chemins et ponts dans la localité à même le capital placé à leur crédit. Le travail a été presque entièrement sinon entière ment fait par eux, mais le public en bénéficie grandement.

La réserve du lac Témiscamingue est occupée par 110 Sauvages. C'est une augmentation de 19 âmes depuis 1887.

L'agent rapporte que de nombreuse améliorations ont été faites dans le cours de l'année dernière. Plusieurs membres de la bande ont construit de bons bâtiments; il rapporte aussi qu'une église est en voie de construction.

Comme la plupart des Sauvages du haut de l'Outaouais, ces derniers se soutiennent principalement au moyen des fourrures.

La bande des Iroquois, dont la réserve est à Saint-Régis, accuse une augmentation notable de sa population par suite de causes naturelles; le nombre des naissances ayant excédé de plus de deux fois celui des décès.

Comme on doit le supposer d'après ce qui précède, l'état sanitaire de ces Sauvages est très satisfaisant.

Ils gagnent leur vie de différentes manières, savoir: en pilotant les trains de bois qui descendent le Saint-Laurent et ses tributaires, en travaillant pour les cultivateurs à l'époque de la moisson, en ramassant le houblon, fabricant des paniers, chapeaux, nattes, mocassins, mitaines, et des ouvrages de rassade de différentes espèces; quelques-uns cultivent la terre des plus grandes îles qui forment partie de la réserve, et il y en a qui sont de très bons fermiers.

La réserve renferme cinq écoles, mais elles sont peu fréquentées comparativement au nombre des enfants en âge d'y assister; en effet, sur un nombre de 225 la fréquentation moyenne par jour n'est que de 48.

Comme cette réserve est située à proximité de la frontière séparant le Canada des Etats-Unis, il est très difficile de contrôler le trafic des liqueurs spiritueuses avec les Sauvages.

L'importante question, qui avait été soumise à un conseil d'arbitres spéciaux, ainsi que le mentionnait mon prédécesseur dans son rapport pour 1887, au sujet de certains terrains affermés appartenant aux Sauvages du township de Dundee, a été définitivement réglée. La municipalité de Dundee, sur la recommandation du conseil, a consenti à acheter les intérêts des Sauvages à ces terres moyennant $50,000, à condition que la législature locale passerait un acte autorisant la municipalité à émettre des débentures pour ce montant. La vente de ces débentures servira à prélever l'argent, et sur paiement de la somme mentionnée plus haut au gouvernement en fidéicommis pour les Sauvages, ainsi que de tous les arrérages de loyers à compte de ces terres, le gouvernement accordera des lettres patentes aux locateurs. Les Sauvages auront la liberté de racheter toute partie de ces terres au prix pour lequel elles ont été vendues, suivant qu'ils en auront besoin. Cette base de règle-

ment fut aussi acceptée par les Sauvages, qui, subséquemment, cédèrent les terres en question afin qu'elles fussent vendues en la manière et aux conditions proposées. Le gouvernement ratifia l'arrangement, la législature locale décréta la loi nécessaire, et la question est aujourd'hui en bonne voie d'être réglée d'après cette base, ce qui sera tout à fait satisfaisant pour tous les intéressés.

La bande sœur des Iroquois, dont la réserve est située à Caughnawaga, accuse une augmentation encore plus considérable de sa population, les naissances ayant été de 98 contre 44 décès, soit une différence de 54 âmes, ce qui porte le chiffre des membres à 1,673. Cet état de choses indique qu'on y jouit de la meilleure santé possible.

Règle générale ces Sauvages sont bien dans leurs affaires.

Plusieurs d'entre eux cultivent le sol avec succès, d'autres sont d'habiles pilotes et bateliers et gagnent beaucoup d'argent en faisant sauter les rapides du Sault Saint-Louis aux trains de bois et embarcations; il y en a qui sont employés à extraire la pierre par deux des leurs auxquels le département a affermé les carrières de la réserve et qui paient une redevance pour toute pierre extraite; cette redevance est ensuite portée au crédit de la bande. Enfin un grand nombre s'occupent de la fabrication de crosses, manches de haches, mocassins, raquettes, paniers, rassade, etc. Un ou deux des plus entreprenants emploient un certain nombre de Sauvages à fabriquer ces articles et d'autres à aller les vendre dans le pays.

L'agent rapporte qu'il n'y a pas eu de désordre sur la réserve pendant la dernière année.

Il y a une excellente école à cet endroit.

Les Abénakis de Saint François-du-Lac ont aussi augmenté en nombre; la population actuelle est de 330 âmes, contre 319 en 1887, soit 11 de plus qu'alors.

Ces Sauvages sont intelligents, entreprenants et industrieux.

Tout le monde au Canada et aux Etats-Unis connaissent leur habileté à fabriquer toutes sortes d'articles sauvages.

On les rencontre pendant la saison propice aux places d'eau, où ils vendent leurs marchandises à des prix très élevés.

Ils possèdent dans leur village deux bonnes écoles. Bref on peut dire qu'ils forment une société très respectable.

La bande des Hurons de Lorette a aussi vu sa population s'accroître depuis 1887; elle compte maintenant 14 âmes de plus que pendant cette année, soit 279 en tout. L'agent rapporte que l'état sanitaire de la bande est bon.

Ces Sauvages avaient l'habitude de fabriquer sur une grande échelle des articles sauvages de toutes espèces, mais ils s'occupent moins maintenant de cette branche d'industrie. Ce changement provient en partie, au dire de l'agent, de la concurrence qui leur est faite par les blancs.

Comme la chasse des animaux à fourrures devient très précaire ils ont été forcés de se livrer plus qu'ils ne le faisaient autrefois à la culture du sol; aussi l'étendue des terres arables a-t-elle augmentée.

Plusieurs d'entre eux trouvent le moyen de faire de bons gages pendant la saison de navigation en servant de guides aux touristes.

L'école de la réserve est très bien conduite et les enfants qui la fréquentent font des progrès satisfaisants dans leurs études.

Les Micmacs de Sainte-Anne-de-Ristigouche se chiffrent par 550, soit une augmentation de 16 sur la population de 1887.

Ce sont d'excellents trappeurs et pêcheurs, et comme le sol de la réserve est fertile la partie qu'ils cultivent leur donne de bons rapports.

Ils augmentent peu à peu leurs défrichements, et plusieurs nouvelles maisons et bâtiments ont été construits dans le cours de la dernière année.

L'état de santé de la bande est satisfaisant.

La réserve renferme une école, mais elle n'est pas aussi fréquentée qu'elle devrait l'être vu le nombre des enfants de la bande ayant l'âge d'y assister.

La petite bande Micmac, dont la réserve est à Maria, compte une population de 111 âmes, soit 19 de plus qu'en 1887.

L'agent n'ayant fait qu'un court rapport, tout ce que je puis dire c'est que la bande fait des progrès, quoique lents. Il y a une école ouverte sur la réserve.

Ces Sauvages sont à l'aise.

Les Montagnais de la Pointe-Bleue, au lac Saint-Jean, sont au nombre de 459. En 1887 le chiffre ne dépassait pas 402, ce qui fait une augmentation de 57. L'allégation contenue dans le rapport de mon prédécesseur pour 1887, que cette bande comptait 90 âmes, était évidemment une erreur cléricale, comme le démontrait par la suite le rapport même, qui fixait la population à 402. C'était probablement le nombre des familles que l'on portait à 90.

Ces Sauvages ont été très contents que Votre Excellence et Lady Stanley ayez bien voulu visiter leur réserve l'été dernier.

L'agent parle en termes favorables de l'industrie ainsi que de l'état sanitaire et général de la bande.

Il existe une petite bande de Neptoms à la *Grande Décharge* de la rivière Saguenay. Ces Sauvages se soutiennent principalement par la culture et augmentent leurs défrichements à chaque saison.

D'excellentes récoltes sont venues récompenser leurs travaux pendant la dernière saison et la précedente.

Comme preuve d'entreprise individuelle, l'agent cite l'exemple d'un d'entre eux qui a construit sur son lot une scierie.

Quelques Sauvages de Sainte-Anne gagnent leur vie à construire des canots, mais l'offre de ces articles ayant de beaucoup dépassé la demande durant la dernière saison, ces derniers ont quelque peu souffert ; toutefois l'agent rapporte qu'on y a paré jusqu'à un certain point en leur donnant des provisions de bouche et des appa-

reils de pêche avec lesquels ils pourront se procurer les moyens de vivre dans l'intérieur du pays.

Il y a une école ouverte sur la réserve de lac Saint-Jean, et l'inspecteur des écoles publiques ainsi que l'agent en font d'excellents rapports.

Les Montagnais du bas du fleuve Saint-Laurent ont comme d'habitude reçu la visite de l'agent, lequel est stationné à Betsiamits et se rend pendant la saison de navigation aux différents endroits où les Sauvages s'assemblent par groupes au mois de juin en revenant de leurs emplacements de chasse éloignés.

Ce fonctionnaire rapporte qu'à tout prendre la saison de chasse avait bien réussi pour ce qui avait trait du moins aux animaux à fourrures et au gibier, mais que celle du loup-marin, sur laquelle les bandes de Godbout et d'Escoumains doivent compter pour vivre, avait complètement manqué.

Ces Sauvages nomades avaient joui d'une excellente santé, et il semble que la plupart aient renoncé à l'usage des liqueurs enivrantes que des marchands sans scrupules n'étaient pas lents à leur offrir à leur retour à la côte avec leur chasse de l'hiver afin d'obtenir leurs précieuses fourrures aux plus bas prix possible, ou même en échange de leurs liqueurs.

Les Sauvages qui se rendent à Musquarro pendant la saison de navigation de même que ceux qui sont généralement à Natashquan, au premier endroit, jouissaient d'une excellente santé et étaient à l'aise.

Ils n'avaient pas pris autant d'animaux à fourrures que pendant la saison de 1886-87, mais le gibier abondait et ils ont vendu avec profit ce qu'ils avaient.

L'agent rapporte que le contingent sauvage de Natashquan fait un trop grand usage des liqueurs spiritueuses.

Ceux qui vont à Mingan ont bien réussi dans leur chasse aux animaux à fourrures, et l'état de choses général sous le rapport de la nourriture et de l'habillement, de la santé et de la conduite, est des plus satisfaisants.

Le même état de choses existe pour les Sauvages qui fréquentent les Sept-Iles en été et pour ceux de la Moisie, sauf que deux ou trois de ces derniers ont obtenu de la boisson de quelques marchands colporteurs.

A Godbout et Escoumains règne toujours le bon état de choses ordinaire. Ces Sauvages se soutiennent en grande partie par la chasse aux loups-marins. Ils n'ont pas beaucoup réussi à la dernière saison, mais d'un autre côté ils ont eu beaucoup de fourrures.

Les Sauvages de ces deux derniers endroits ont plus adopté les coutumes de vie des blancs que tous les autres de la rive nord mentionnés plus haut; ils possèdent des cottages confortables et se font honneur de les tenir propres.

Les habitants d'Escoumains cultivent une certaine étendue de terres, mais le grain ne peut ordinairement mûrir à cause du retard de la saison sur la rive nord, aussi ces Sauvages récoltent-ils principalement des racines.

A Betsiamits, où se trouve située la seule réserve convenable de la rive nord, bon nombre de Sauvages sont encore trop portés à abuser des liqueurs enivrantes. Ils paraissent n'avoir aucune difficulté à s'en procurer à plusieurs endroits, notamment à Rimouski, sur la côte opposée, en dépit des efforts faits par le département pour empêcher ce trafic. Cet état de chose peut être en grande partie attribué à l'indifférence des autorités locales, au sujet de ces fréquentes et sérieuses infractions à la loi.

Ces Sauvages ont aussi été spécialement heureux dans leur chasse de la dernière saison, et ils ont pris de grandes quantités de fourrures de différentes espèces.

Les récoltes de racines des deux dernières saisons ont été abondantes, et ils seraient très à l'aise si ce n'était de la facilité avec laquelle quelques uns d'entre eux se procurent des boissons, comme je m'en plains plus haut. L'usage immodéré des liqueurs met toujours dans la misère les débauchés qui s'y livrent, et souvent leurs pauvres femmes et enfants.

Le progrès fait par plusieurs des bandes de Sauvages de la province de Québec, pour n'être pas aussi marqué que celui d'un certain nombre de bandes de l'Ontario, suffit cependant pour donner l'espoir qu'avant longtemps l'on pourra faire disparaître les barrières qui les séparent actuellement sous quelques rapports de la société en général, et cela pour leur bien propre et celui de tous.

Comme c'est le cas pour les Sauvages de l'Ontario, l'on faciliterait beaucoup et l'on hâterait ce changement désirable en répandant davantage parmi les jeunes gens une instruction pratique.

NOUVELLE-ECOSSE.

Règle générale les Micmacs de la province subviennent eux-mêmes à leurs besoins. Le département fournit cependant des grains de semence et des graines potagères à tous ceux qui préparent de la terre. Les malades, les infirmes et les vieillards reçoivent aussi de l'aide à certaines périodes, et le médecin est autorisé à leur donner ses soins au besoin.

Les agences établies dans la province pour surveiller l'administration des affaires des Sauvages n'ont pas été changées, à l'exception de celle des comtés de Digby et de Yarmouth. Ces deux comtés ne formaient autrefois qu'une seule agence, mais comme l'agent demeurait à la Rivière-de-l'Ours, dans le comté de Digby, et était très éloigné des Sauvages de Yarmouth, il a été considéré à l'avantage de ces derniers, pour lesquels un petit morceau de terre a été acheté ainsi que le mentionnait le rapport de 1887, de leur nommer un agent résidant, et c'est ce qui a été fait.

L'agent des comtés d'Annapolis et de Shelburne rapporte que l'état de santé des Sauvages était satisfaisant.

La population a augmenté de trois âmes et s'élève maintenant au nombre de 118.

Ces Sauvages continuent à vivre en dehors de leurs réserves.

Ils semblent, toutefois, réussir à vivre passablement et à améliorer leurs affaires.

Les Sauvages demeurant à de grandes distances les uns des autres, il serait impossible de réunir à un certain endroit un nombre suffisant d'enfants pour autoriser l'établissement d'une école. Cependant ils sont pour la plupart assez près des écoles publiques pour y envoyer leurs enfants, mais il y en a très peu qui profitent de ce privilège, à ce que rapporte leur agent.

Il y a eu de nouveau l'hiver dernier beaucoup de graves maladies parmi les Sauvages de la réserve de la Rivière-de-l'Ours, dans le comté de Digby ; la saison a été très froide et pluvieuse et un certain nombre de personnes atteintes des maladies de nature pulmonaire ont succombé.

Le nombre des décès a été l'année dernière de 14 contre 3 naissances seulement. La population a donc diminué de 11 âmes et en compte actuellement 157.

On suppose que ces Sauvages se sont soutenus pendant l'année en la manière ordinaire, savoir : par la chasse au marsouin, la pêche, la fabrication de tonneaux, d'articles divers et un peu de culture. Le rapport de l'agent ne mentionne pas s'ils ont ou non augmenté l'étendue des terres cultivées. Il se borne à dire que la sécheresse a beaucoup endommagé toutes les récoltes de 1887, à part celle des pommes de terre. Quant à ce tubercule il a souffert jusqu'à un certain point de la rouille, et comme l'hiver a été exceptionnellement rigoureux, la gelée, en pénétrant dans les caves, en a ensuite gâté une grande quantité.

L'assistance a l'école n'est pas aussi nombreuse qu'elle devrait l'être, mais les enfants qui la fréquentent régulièrement ont fait des progrès passables.

Les Sauvages de Yarmouth sont au nombre de 69.

Ils ont fait les préparatifs nécessaires pour aller demeurer sur les terres achetées pour eux, ainsi qu'il est dit plus haut, pendant l'année 1887, et ils se proposent de les cultiver.

Comme leurs frères du comté de Digby, ces Sauvages ont été grandement éprouvés par la maladie, et plusieurs de leurs membres sont morts de pulmonie pendant l'hiver dernier. Il est fait rapport qu'ils forment une classe de Sauvages industrieux et d'une grande sobriété.

Les Sauvages des comtés de Queen et de Lunenburg conservent apparemment le même chiffre de population qu'en 1887, savoir, 162.

Ceux du comté de Queen n'ont pas habité depuis des années, s'ils l'ont jamais fait, leurs réserves. On les rencontre dans différents endroits du comté, la majeure partie au village de Milton, près Liverpool.

Leurs moyens de subsistance consistent dans les épaves de la mer, la chasse des animaux à fourrures et la vente de paniers de leur fabrication.

Le plus grand nombre des Sauvages de Lunenburg occupent les réserves de New-Germany et de la rivière d'Or.

Au premier endroit les Sauvages cultivent avec succès, et il y a sur la deuxième réserve une excellente rivière pour la pêche ; le sol y est aussi très fertile. Les Sauvages de cet endroit s'engagent également comme journaliers.

Les Sauvages établis sur la réserve de New-Germany font d'excellentes affaires; ils ont de bonnes maisons et d'assez belles fermes.

Leurs enfants font des progrès satisfaisants à l'école, laquelle est dirigée par un instituteur laborieux.

Quelques familles sauvages habitent Bridgewater, dans ce comté. Ils s'engagent comme journaliers pour vivre.

La population sauvage du comté de King se compose d'environ 80 âmes. Ce nombre varie considérablement, parce que ces Sauvages se transportent de place en place.

Ils se conduisent parfaitement et sont industrieux.

En général ils ont joui d'une assez bonne santé l'année dernière.

Les Sauvages de ce comté ont perdu, dans le cours de la dernière année, un ami dévoué et le département un employé fidèle et honnête dans la personne de feu M. J. E. Beckwith. Ce dernier remplissait depuis longtemps les fonctions d'agent des Sauvages du comté, à son honneur et à celui du département qu'il y représentait.

Rien de ce qui a trait aux Sauvages n'a été changé dans le comté d'Halifax.

Ces Sauvages continuent à se distinguer par leur sobriété, leur industrie et leur bonne conduite.

Ils cultivent la réserve de Cole-Harbor ainsi que des terres ailleurs avec assez de succès pour autoriser l'agent à rapporter que la majorité d'entre eux se supportent principalement au moyen de l'agriculture.

Une école a été construite sur cette réserve il y a plus de deux ans, mais l'agent n'a encore pu jusqu'à présent se procurer les services d'un instituteur.

Le rapport de l'agent du comté de Hants est très court et contient bien peu d'informations; tout ce que j'ai pu y découvrir, c'est que l'état de choses dans son district est à peu près le même que d'habitude.

Le chiffre de la population s'est élevé de 164 à 167, soit 3 de plus qu'en 1887.

L'agent du comté de Colchester rapporte que les Sauvages de son agence ont fait des progrès satisfaisants.

Plusieurs maisons en charpente d'une classe réellement supérieure pour des Sauvages ont été construites, et l'on a préparé pour les labours ainsi que clôturé et ensemencé quantité de nouvelles terres. La population s'élève toujours au même chiffre (100) qu'en 1887, bien que, d'après le rapport de l'agent, il y a eu plusieurs décès. Il faut en conséquence conclure que le nombre des naissances a égalé celui des décès.

La population des Sauvages du comté de Cumberland a atteint le chiffre de 102, soit 6 de plus qu'en 1887.

Ces derniers se distinguent toujours par leur sobriété, leur honnêteté et leur industrie.

Ils se supportent pour la plupart au moyen de la culture du sol.

Les Sauvages du comté de Pictou comptent 178 âmes ; soit une diminution de 14 depuis l'année 1886.

Le département a fait l'acquisition récemment de 30 acres de terre attenant à leur petite réserve à Fisher's-Grant, vis-à-vis la ville de Pictou. La réserve ne contenait pas assez de terres arables, et il n'y avait pas non plus de bois pour le combustible ni pour les fins de construction et de clôturage. Il arrivait en conséquence souvent que les Sauvages violaient les propriétés de leurs voisins. Pour ces raisons l'on a cru à propos de leur assurer le morceau de terre en question.

Le nombre des Sauvages des comtés d'Antigonish et de Guysboro' accuse une légère diminution, il y a eu 5 décès contre 3 naissances. La population actuelle est de 175, soit 2 de moins qu'en 1887.

Ces Sauvages sont industrieux, tempérants et bien dirigés. Le rapport de l'agent indiquer un progrès satisfaisant en agriculture ; l'année dernière il a été semé presque le double de la quantité ordinaire de grains. De nouvelles et meilleures clôtures ont été construites à l'entour de leurs champs.

Au nombre de 148 âmes en 1887 les Sauvages du comté de Richmond en comptent aujourd'hui 152.

Le rapport de l'agent ne contient aucun renseignement sur l'état social ou matériel et la moralité de ces Sauvages, mais comme ils ont toujours été industrieux et se sont bien conduits on peut en conséquence présumer, à défaut de renseignements à ce contraire, qu'il en est encore de même.

L'école a été tenue ouverte sur la réserve durant l'année dernière, et les rapports en sont favorables.

Les Sauvages établis sur les réserves de Whycocomagh et Malagawatch, dans le comté d'Inverness, s'élèvent à 130 âmes, soit 7 de moins que la population de 1887. Ils sont sobres, honnêtes et forment pour la plupart une classe industrieuse.

Les progrès faits par ces Sauvages en agriculture sont tout à fait satisfaisants.

Ils ont augmenté le nombre de leurs bâtiments, et deux ou trois ont fait preuve d'esprit d'entreprise dans le mode de construction et l'objet auquel ils destinent ces bâtiments.

Il y a une école sur la réserve de Whycocomagh.

Impossible de décrire la condition des Sauvages établis sur la réserve ds la rivière du Milieu (*Middle River*), dans le comté de Victoria, et celle d'Eskasoni, dans le comté du Cap-Breton, les agents n'ayant pas soumis de rapports. Je puis dire cependant que le département n'a pas raison de croire à un changement dans l'état favorable de la bande occupant la première réserve, depuis le rapport de 1887. Quant aux Sauvages de la deuxième réserve on espère qu'ils ont eu, en 1887, de meilleures récoltes qu'elles ne l'avaient été, d'après le rapport de cette dernière année, en 1886, et qu'en conséquence ils étaient mieux situés l'hiver dernier sous le rapport des approvisionnements d'aliments que pendant celui de 1886-87.

On peut présumer qu'il en a été ainsi parce que le département n'a pas reçu la demande d'aide plus considérable durant l'hiver dernier.

Cependant, comme les agents de l'un ou l'autre de ces districts ont manqué de fournir des informations au sujet des affaires des Sauvages dans leurs agences respectives, il est impossible de dire exactement quel a été l'état de choses.

L'omission de faire rapport est peut-être plus excusable dans le cas de l'ancien agent du comté du Cap-Breton que dans celui de l'agent de Victoria, car le premier s'est démis de ses fonctions. Sa démission cependant a été postérieure à la fin de l'exercice, époque à laquelle les rapports des agents doivent être transmis.

Dans le cas de l'agent de Victoria l'omission de faire rapport semble avoir été le résultat de la négligence et de l'indifférence, et je regrette de le dire, ce n'est pas la première fois que cet employé omet de transmettre un rapport et état annuel.

J'ajouterai que d'après le recensement de 1887, les Sauvages des deux agences comptaient 121 et 254 âmes respectivement ; aussi, qu'il existe une école sur chaque réserve.

On observera par le présent rapport qu'à l'exception des Sauvages des différents comtés de l'Ile du Cap-Breton, les Sauvages de la province de la Nouvelle-Ecosse ne portent pas beaucoup d'attention à l'agriculture.

Les Sauvages de l'Ile offrent un agréable constraste sous ce rapport, et par suite ils sont, règle générale, beaucoup plus à l'aise. Prenant de l'intérêt à leurs terres à raison des améliorations qu'ils y ont faites, ils les estiment davantage et cherchent à en tirer le meilleur parti possible.

Les Sauvages de l'Ile du Cap-Breton, ainsi que leurs maisons, ont une apparence qui dénote une classe de gens industrieux et respectables.

Il est beaucoup à regretter que les Sauvages des autres comtés de cette province ne suivent pas l'exemple de ceux de l'Ile du Cap-Breton.

Un trop grand nombre des premiers sont portés à errer d'une ville à l'autre pour colporter leurs marchandises.

Il n'y a pas beaucoup d'apparence, je le crains, qu'il se produise un changement dans les habitudes de ceux qui ont atteint l'âge mûr. Mais si l'on établissait une école industrielle à quelque point central, ainsi que le recommandait le rapport du département pour l'année 1884, ce serait, croit-on, un excellent moyen de former les habitudes des jeunes gens, et, en leur enseignant les différents métiers, on les mettrait en état de se supporter eux-mêmes à leur sortie de l'institution, sans avoir recours à la vie nomade actuellement suivie par tant de Sauvages de la terre ferme de la Nouvelle-Ecosse.

NOUVEAU-BRUNSWICK.

Les Sauvages de cette province comptent 1,594 âmes, soit 28 de plus que la population de 1887. L'augmentation se constate dans la partie Amalécite de la

population sauvage, laquelle s'est accrue pendant l'année de 647 à 682, tandis que pendant la même période la population Micmac a diminué de 925 à 912. Il n'est pas facile d'expliquer la chose, d'autant plus que les réserves et places de rendez-vous de la dernière partie de la population sauvage de la province sont situées plus près de la mer que celles des Amalécites, et devraient en conséquence être plus salubres. C'est un fait cependant que les Micmacs ont diminué en nombre pendant les quelques dernières années. Il est difficile de dire si la diminution doit être attribuée au fait que plusieurs d'entre eux ont émigré ailleurs. En 1886, ils étaient au nombre de 932, soit 7 de plus que la population de 1887, laquelle excédait pendant cette dernière année, ainsi que dit plus haut, de 13 celle de l'année dernière.

D'un autre côté la population des Amalécites semblerait avoir augmenté depuis l'année 1884 comme suit :—Pendant cette dernière année elle comptait 534 âmes ; en 1885 l'augmentation était de 40 ; en 1886, de 8 ; en 1887, de 5, et en 1888 de 55 ; actuellement il y a 682 âmes.

Les fortes augmentations de 1885 et de 1888 sont en grande partie probablement le résultat de l'immigration des Sauvages des autres provinces maritimes ; en réalité, le surintendant rapporte qu'il est venu l'année dernière, de la Nouvelle-Ecosse, 12 Sauvages qui ont campé temporairement dans le comté de Carleton. Le même fonctionnaire fait rapport toutefois d'une augmentation de 29 âmes par suite de causes naturelles pendant l'année.

Il est probable que dans le cas des Micmacs la mortalité est due en grande partie à l'usage immodéré qu'ils font des liqueurs enivrantes, en effet le surintendant, dans son rapport, dit à ce sujet: "les Sauvages souffrent de l'usage des liqueurs fortes, et il devient presque impossible d'établir la culpabilité de ceux qui leur en vendent."

D'un autre côté le surintendant des Amalécites, dont le nombre s'est accru depuis plusieurs années, expose dans son rapport "qu'on a eu qu'à se louer des habitudes et de la conduite générale des Sauvages, cette année. Il arrivera parfois qu'un petit nombre d'entre eux feront usage de boissons fortes, mais ce défaut n'est pas si commun qu'autrefois. Il s'est fait beaucoup de progrès sous ce rapport en ces derniers temps." S'il a été possible de réprimer avec tant de succès le trafic des liqueurs avec les Sauvages dans une agence, il est difficile de comprendre pourquoi la même chose n'ait pas eu lieu dans l'autre, à moins qu'on n'y ait pas adopté des mesures aussi énergiques et aussi efficaces.

Il n'y a pas eu de changement important à noter sur la réserve de le Rivière-à-l'Anguille, dans le comté de Ristigouche. Le surintendant rapporte que les Sauvages de cette réserve ont autant de chances de gagner leur vie au moyen de la pêche et de la culture que les autres Micmacs en général.

La même remarque s'applique aux Sauvages de la réserve de Papineau, dans le comté de Gloucester. Ces derniers gagnent de plus de l'argent des sportsmen, auxquels ils servent de guides et de canotiers.

La réserve de la Rive-Rouge, dans le comté de Northumberland, est très bien située.

Le poisson abonde au confluent des rivières Ouest et Sud-Ouest, et les Sauvages peuvent trouver de l'occupation à une scierie et dans les chantiers, dans le voisinage de la réserve. Ils sont dans une condition passable.

Les Sauvages qui occupent la réserve de Eel-Ground également située dans le comté de Northumberland, ont tout ce qu'il faut (ainsi que le décrit au long le rapport de 1887) pour gagner leur vie, et ceux qui travaillent réussissent. La réserve est habitée par une des plus nombreuses bandes de la surintendance de l'Est.

L'école a été ouverte pendant la dernière année.

La réserve de l'Eglise Brûlée, dans le même comté, est occupée par une bande qui, d'après les rapports, est passablement à l'aise.

Le sol est fertile et le poisson abonde, l'éperlan principalement pendant l'hiver. Ces Sauvages et ceux de Eel-Ground vendent facilement tout le poisson qu'ils prennent.

L'école a été ouverte sur la réserve pendant toute la dernière saison.

La réserve située à la Grande-Crique, dans le comté de Kent, est la plus populeuse de toutes celles de la surintendance de l'Est.

Pour des Sauvages on peut dire qu'ils s'occupent beaucoup de culture.

Le poisson forme aussi un de leurs principaux moyens de subsistance. A tout prendre ces Sauvages peuvent être considérés dans une condition favorable.

Sur l'île aux Sauvages, dans le même comté, se trouve une partie de la bande de la Grande-Crique, dont les ressources sont à peu près les mêmes que pour la majorité de la bande.

Il y a sur la réserve de Bouctouche, aussi dans le comté de Kent, de bonnes terres, mais à l'exception d'une ou de deux familles les Sauvages ont jusqu'ici négligé de les cultiver. Ils parviennent cependant à se procurer une subsistance passable au moyen des produits de la mer.

Je regrette d'avoir à faire rapport que les Sauvages de la réserve de Shédiac, dans le comté de Westmoreland, rétrogradent moralement et matériellement.

La situation de cette réserve est désavantageuse à raison de sa proximité des villes et villages où les Sauvages n'éprouvent aucune ou point de difficulté à se procurer des boissons enivrantes.

Etant à la portée des pêches, ils possèdent les moyens d'obtenir une excellente subsistance, mais pour un bon nombre la tentation de flâner aux endroits mentionnés plus haut est trop forte et la démoralisation s'en suit.

Il y a amélioration sensible dans la condition de la bande Amalécite de la réserve de Kingsclear. Ces Sauvages semblent tout à fait à l'aise. Ils ont plus semé à la dernière saison qu'ils ne l'avaient jamais fait auparavant.

Ces Sauvages se livrent à la fabrication des articles d'industrie sauvages, qu'ils vendent aux Etats-Unis, lorsqu'ils ne peuvent en disposer dans le Nouveau-Brunswick.

Leurs maisons sont propres et confortables.

L'école est bien dirigée et donne satisfaction aux Sauvages.

La petite réserve de Sainte-Marie n'est pas favorablement située à cause de sa proximité de Frédéricton. Vu son peu d'étendue, les opérations agricoles sont nécessairement limitées à la culture des jardins; mais ils les font de manière à nous porter à croire qu'ils en cultiveraient avec succès une bien plus grande étendue s'ils en avaient l'occasion.

Pour la même raison, le manque de bois sur la réserve pour les fins domestiques a été un sujet de grave importance pour ces Sauvages; mais heureusement, grâce à la bienveillance d'un marchand de bois du voisinage qui a fait construire exprès une estacade pour les fins de son commerce vis-à-vis la réserve le printemps dernier, les Sauvages ont pu recueillir du bois charrié par la rivière.

Ces Sauvages comptent presque exclusivement pour vivre, sur la vente des articles qu'ils fabriquent.

Les maladies ont été très fréquentes sur cette réserve, ainsi que sur celle de Kingsclear, pendant la dernière année; les maladies de poumons étant les principales maladies et les plus fatales.

Nonobstant le fait que la réserve près de Woodstock, dans le comté de Carleton, est une étendue de terre très fertile, bien peu des propriétaires sauvages y résident ou la cultivent, et ceux qui essaient de faire un peu de culture ne paraissent pas faire de grands progrès, c'est plutôt le contraire.

On peut donc dire que cette bande ne compte pour vivre que sur la vente des articles qu'elle fabrique.

Leur condition sanitaire est satisfaisante.

A Apohaqui, dans le comté de King, et à St.-George, St.-Andrews et St.-Stephen, dans le comté de Charlotte, il y a quelques familles sauvages qui résident ou campent temporairement sur des terres qui ne leur appartiennent pas.

Sur la rivière Cousons, dans le comté de Charlotte, on a tracé une réserve sur laquelle habitent quelques Sauvages, mais le surintendant n'a fourni aucun détail sur leur condition.

Les Sauvages qui résident sur l'importante réserve de la rivière Tobique forment un établissement compact et prospère.

Ils cultivent en grand, s'occupent de la coupe du bois, conduisent les radeaux, fabriquent des mocassins et des raquettes, outre qu'ils servent de guides et de bateliers pour les touristes. Ils retirent des gages lucratifs de ces divers emplois.

Ces Sauvages ont beaucoup souffert l'an dernier de scrofules et des maladies pulmonaires, qui se sont terminées fatalement dans plusieurs cas, en dépit de l'habileté du médecin chargé de les soigner.

L'école continue à donner satisfaction, malgré le changement d'instituteurs causé par la résignation de l'un et la nomination d'un nouveau fonctionnaire.

La petite bande qui possède la réserve près d'Edmonton, dans le comté de Madawaska, possède une étendue de terre limitée mais fertile, dont cependant ils ne tirent pas grand'chose, ayant pris l'indolente habitude d'engager des blancs pour faire leur ouvrage. L'agent croit que si les Sauvages travaillaient la terre, et élevaient des animaux sur les pâturages des terres hautes de la réserve, leurs bénéfices seraient plus élevés.

La santé de cette bande a aussi été médiocre pendant les premiers mois de l'année, le nombre de décès ayant dépassé celui des naissances; mais le surintendant rapporte qu'il y a amélioration sous ce rapport, puisqu'il n'est survenu aucun décès depuis le commencement de l'été de 1887.

Si les enfants qui donnent le plus d'espérance parmi les Sauvages de cette province avaient l'avantage de recevoir une instruction pratique dans les arts industriels, il se produirait probablement un changement remarquable dans la condition sociale et morale d'un grand nombre d'entre eux.

ILE DU PRINCE-ÉDOUARD.

Les Sauvages qui habitent les réserves dans l'île Lennox et dans le township 39 de cette province, sont de la même tribu que ceux de la Nouvelle-Ecosse et des comtés de l'est du Nouveau-Brunswick, savoir, les Micmacs.

La population sauvage de cette province est de 319 âmes, soit deux de moins qu'en 1887, et 4 et 6 de moins qu'en 1886 et 1885 respectivement.

Le surintendant rapporte qu'il y a eu beaucoup de maladies parmi les Sauvages de cette île dans le cours de l'hiver et du printemps dernier, mais que leur santé s'est beaucoup améliorée depuis.

Il dit aussi qu'il se produit dans leur condition générale une amélioration sensible qu'il attribue à ce qu'ils portent beaucoup plus d'attention à la culture de la terre qu'ils ne le faisaient autrefois.

Leur travail en 1887 a été récompensé par une abondante récolte de pommes de terre, qui est le principal produit de l'Ile du Prince-Edouard. Mais la culture de ce tubercule a été sérieusement entravée l'été dernier par la sécheresse qui a régné tout l'été.

Le surintendant cite dans son rapport plusieurs cas de prospérité individuelle.

Les Sauvages qui restent sur les réserves gagnent assez bien leur vie par la pêche et l'agriculture, tandis que ceux qui rôdent autour des villes et des villages, souffrent pour la plupart du manque de nourriture et de vêtements nécessaires.

SURINTENDANCE DU MANITOBA.

Les Sauvages compris dans cette surintendance ressemblent plus à ceux de la province de l'Ontario par la manière dont ils s'y prenaient et s'y prennent encore pour vivre, qu'à ceux des territoires du Nord-Ouest qui étaient autrefois connus sous la dénomination générale de "Sauvages des Plaines," qui dans le passé comptaient exclusivement, ou presque complètement pour leur subsistance, sur le bison qui parcourait les plaines en troupeaux innombrables. Par conséquent la disparition de cet animal du pays n'a pas affecté les premiers autant que les derniers, parce qu'ils étaient habitués à vivre avec une autre sorte de gibier, encore abondant, et avec du poisson et à chasser les animaux à fourrures pour vendre les peaux en échange des nécessités de la vie, à la Compagnie de la Baie-d'Hudson et aux autres traficants. Donc l'acquisition par ces Sauvages de certaines connaissances en agriculture et autres modes civilisés de gagner leur vie n'était pas aussi impérieusement nécessaire pour eux que pour ceux des territoires du Nord-Ouest. Par conséquent on ne leur a pas donné d'instructeurs d'agriculture; mais conformément aux dispositions des divers traités (nos 1, 2, 3 et 5) certains instruments d'agriculture, des outils et des graines, ainsi qu'un certain nombre de bêtes à cornes, leur ont été délivrés à mesure qu'ils étaient prêts à les recevoir et à s'en servir. De plus, en considération du fait que dans certains districts la quantité de gibier et le nombre d'animaux à fourrures avaient considérablement diminué à mesure que les colons blancs avançaient, on a donné plus d'articles que ne l'exigeaient les traités, aux bandes sauvages dont les membres étaient obligés de se livrer à la culture de la terre, et à l'élevage des bestiaux comme moyen de suppléer à leurs autres ressources pour se pourvoir des nécessités de la vie.

Qu'un bon nombre de Sauvages aient tiré grand profit des outils et autres articles utiles, ainsi que des bestiaux qu'on leur a donnés, est prouvé par la substitution sur un certain nombre de réserves de maisons aux wigwams; par l'augmentation des troupeaux de bêtes à cornes, et par les champs de légumes et de grains qu'on y voit, et que bien qu'ils ne soient pas aussi considérables que ceux des Sauvages des territoires du Nord-Ouest, contribuent cependant à augmenter l'alimentation de vivres qu'ils tirent d'autres sources, et qui donnent aux Sauvages un changement salubre d'une nourriture purement animale pour une nourriture partiellement farineuse et végétale.

L'établissement des deux institutions industrielles dans les parties est et ouest de la province du Manitoba, dont il est parlé ailleurs, accomplira sans doute beaucoup dans le sens qu'on désire, mais il faudra faire encore davantage avant d'effectuer une amélioration radicale dans l'état intellectuel des Sauvages de la surintendance, et ce n'est qu'en leur offrant toutes les facilités d'un caractère supérieur et pratique pour l'éducation des jeunes gens qu'on atteindra ce résultat.

Il est satisfaisant d'apprendre par le rapport de l'inspecteur des agences et des réserves des Sauvages de la surintendance, que les instructions du département

relatives aux mesures sanitaires à prendre pour assurer la propreté dans les demeures et dépendances des Sauvages et aux alentours, et l'amélioration qui en résulte pour leur santé, ont été mises en vigueur dans plusieurs réserves.

Il n'y a aucun doute que l'observation générale de ces règlements contribuerait largement à l'amélioration de l'état sanitaire des Sauvages.

Le changement projeté dont il a été parlé dans le rapport de mon prédécesseur en 1887, et qu'on se proposait alors de faire dans les agences de la rivière La Pluie et du lac des Bois, a été fait, et les Sauvages de la première de ces réserves ont maintenant l'avantage d'avoir les services d'un homme pratique compétent pour les aviser et les instruire dans la culture des terres fertiles renfermées dans leurs réserves.

Dans l'agence de la Savane, les Sauvages de la réserve du lac des Mille Lacs ont eu une campagne favorable pour la chasse des animaux à fourrures l'an dernier, et le lapin, le gibier et le poisson abondaient, et leur chair, jointe aux pommes de terre conservées de l'année précédente, ont donné aux Sauvages une ample nourriture durant l'hiver.

Ils ont construit de nouvelles maisons et des bâtiments pour conserver leurs récoltes, et l'on peut en somme considérer cette bande dans un état favorable.

La petite bande qui possède la réserve du lac de l'Esturgeon est favorisée d'une manière semblable, en ce qui regarde les animaux à fourrures, le gibier et le poisson, mais ils ne cultivent pas le sol.

Les Sauvages qui occupent les réserves de Wabigon et du lac de l'Aigle élèvent des animaux et cultivent la terre, outre qu'ils se livrent à la chasse et à la pêche.

Le département a vendu pour ces Sauvages le gros bois qui se trouvait sur la réserve du lac de l'Aigle, où il y en avait trop; le montant touché pour le privilège ainsi que la rente foncière ont été déposés au crédit de la bande, et les droits qui seront perçus sur tout le bois coupé le seront aussi, et l'intérêt en sera distribué périodiquement aux membres de cette bande.

L'école a été tenue ouverte jusqu'à la fin de juin dernier, lorsque l'instituteur donna sa démission, et il n'a pas encore été remplacé.

On rapporte que les jardins des Sauvages du lac Seul sont bien cultivés, et l'on dit que les Sauvages sont fiers de s'en occuper.

Ils prennent aussi grand soin de leurs bestiaux.

Il y avait deux écoles en opération sur la réserve jusqu'à la fin de juin, sur laquelle on a fait un bon rapport, mais l'instituteur de l'une de ces écoles a donné sa démission, et la vacance n'avait pas été remplie à la date du rapport de l'agent.

Les Sauvages qui occupaient autrefois la réserve de Mattawan sont partis de là l'an dernier pour aller s'établir sur une autre réserve qu'ils possédaient à Wabuskang, où ils ont commencé à cultiver la terre et bâti un certain nombre de maisons, et commencé la construction d'une école.

Ces Sauvages ont récolté une grande quantité de pommes de terre en 1887, et ils en ont planté encore plus la saison dernière. Le poisson, le gibier et le riz sauvage forment leur principale nourriture.

Les Sauvages qui occupent la réserve de Grassey-Narrows, sur la rivière aux Anglais, ont démoli leurs vieilles maisons et en ont construit de nouvelles qui sont beaucoup plus confortables que les anciennes. Mais l'agent rapporte qu'ils ne font pas beaucoup de progrès, et qu'ils négligent de prendre convenablement soin de leurs bestiaux, dont deux sont morts l'hiver dernier par le manque de soins.

Les Sauvages ont promis cependant de construire une nouvelle étable et de prendre soin de leurs animaux à l'avenir.

Ils vivent de la chasse des animaux à fourrures, de gibier et de pêche.

La population des sept bandes dont il vient d'être parlé ci-dessus est de 863 âmes, soit 11 de plus qu'en 1887.

Dans l'agence de Coutcheeching les Sauvages sont capables de subvenir à leurs besoins et à ceux de leur famille, les lapins et le poisson ayant été nombreux et leur récolte de pommes de terre abondante.

Les Sauvages de la réserve de Hungry-Hall ont agrandi leurs champs.

Il y a une école sur cette réserve.

Sur les réserves du Long Sault, les Sauvages ont fait des progrès considérables en agriculture. Ils possèdent de grands champs de blé outre les autres moissons. Ils ont aussi labouré 16 acres de terre nouvelle, et ils promettent d'agrandir encore leurs opérations agricoles.

Il y a une école en opération à cet endroit.

La bande qui occupe la réserve des Petites Fourches cultivent avec succès le blé, l'orge, l'avoine, le maïs et les pommes de terre. Ils se proposent de bâtir des granges.

Sur la réserve de Coutcheeching les Sauvages ont préparé plus de terre pour la culture en 1887 qu'ils n'en avaient préparé en 1886.

Il y a une école bien conduite sur cette réserve, mais l'irrégularité des enfants à y assister nuit sérieusement à leurs progrès.

La bande qui possède la réserve de Necatcheweenin, par suite de la submersion de leurs terres à foin, n'ont pu prendre les bêtes à cornes qui leur étaient dues en vertu du traité et qu'on se proposait de leur donner l'an dernier. Leurs autres récoltes ont aussi été endommagées pendant la saison de 1887, à cause des pluies excessives.

Les Sauvages qui occupent la réserve de Nikickesminecan ont aussi beaucoup souffert des grandes pluies qui ont endommagé leurs récoltes.

Ils désirent beaucoup avoir une école, mais ils s'opposent à ce qu'elle soit établie par une dénomination religieuse quelconque.

Les Sauvages dont la réserve est située aux Rapides du Manitou se proposent de construire des granges pour conserver leurs récoltes.

Il y avait une école en opération sur cette réserve jusqu'à une date récente, lorsque l'instituteur donna sa démission.

Les Sauvages établis sur les réserves de la rivière La Seine ont construit plusieurs nouvelles maisons et possèdent des champs bien cultivés, mais par suite de la saison tardive ils ont semé leur récoltes tard.

Les Sauvages de la réserve du lac la Croix ayant exprimé le désir de recevoir les bêtes à cornes qui leur sont dues conformément aux termes du traité, on les a achetées pour eux. Ils avaient construit une bonne étable pour les animaux.

La population sauvage aux neuf endroits ci-dessus nommés, dont les réserves sont comprises dans l'agence de Coutcheeching, s'élève à 895 âmes, soit 29 de plus que la population en 1887.

Les Sauvages des réserves du lac des Bois, qui font partie de l'agence d'Assabaskasing, se conduisent bien et sont contents, d'après ce que dit l'agent dans son rapport.

La condition sanitaire des diverses bandes de cette agence n'a pas été très satisfaisante dans le cours de la dernière année ; les affections pulmonaires et les fièvres ont régné.

Leurs récoltes ont en partie manqué en 1887, à cause de la sécheresse prolongée durant l'été. Le foin sur la plupart des réserves a été détruit par les hautes eaux sur les lacs et les rivières, et par la sécheresse sur les terres hautes.

Comme résultat de la rareté du foin, ils ont eu beaucoup de difficulté à nourrir leurs animaux pendant l'hiver, et plusieurs ont péri.

Nonobstant le manque de la récolte de riz sauvage sur lequel ces Sauvages comptent principalement pour leur approvisionnement de nourriture farineuse pendant l'hiver, et leur légère récolte de grain et de légumes, ils ont réussi à se fournir de vivres. Quelques-uns ont vécu de venaison et autre gibier, et de poisson, et d'autres ont travaillé dans les bois à couper du bois de construction pour les marchands, et du bois de corde pour les propriétaires de bateaux à vapeur.

L'agent ne donne pas de détails bien minutieux sur l'état des affaires sur les réserves situées dans le district mentionné dans le rapport de mon prédécesseur en 1887.

Il dit, cependant, que lorsqu'il a visité les plantations des diverses bandes du lac des Bois et du lac Plat, il les a trouvées bien entretenues.

Les Sauvages de cette agence de même que les autres Sauvages dont les réserves sont situées dans les limites du territoire compris dans le traité n° 3, comptent sur la vente des peaux des animaux à fourrures qu'ils prennent, pour se faire un revenu, et sur le gibier, le poisson, le riz sauvage, et jusqu'à un certain point, sur les récoltes de leurs réserves pour vivre.

Ils sont au nombre de 1,033 âmes, soit une augmentation de 13 sur la population de 1887.

Le ci-devant agent de ces Sauvages, M. George McPherson, étant âgé de plus de 70 ans, a été mis à la retraite l'an dernier. C'était un employé fidèle et capable, également estimé des Sauvages et du département qui l'employait.

Les diverses bandes de l'agence de Clandeboye paraissent n'avoir éprouvé aucune difficulté à subvenir à leurs besoins dans le cours de la dernière année.

Leur condition sanitaire a été bonne ; il n'y a eu aucune maladie contagieuse parmi eux, excepté une éruption cutanée, qui a cédé aux soins du médecin.

La bande de Saint-Pierre possède une étendue de terre qui par la fertilité du sol et la position est un objet d'envie de la part de plusieurs, et la prospérité des Sauvages qui l'occupent augmente tous les ans.

Ils possèdent plusieurs centaines de bêtes à cornes, ainsi que des chevaux, des porcs et autres animaux domestiques, ainsi qu'un bon nombre de machines qui économisent du travail et dont se servent si généralement les cultivateurs blancs, ainsi que des voitures, des wagons et autres moyens de transport commodes.

L'agent, qui est un cultivateur pratique, rapporta en novembre 1887, qu'il n'avait jamais vu de maïs et de pommes de terre plus soigneusement cultivés qu'ils l'avaient été pendant cette saison par quelques-uns de ces Sauvages.

Le rendement de foin sur les terres basses de cette réserve est bien considérable, et l'hiver dernier, après avoir gardé une quantité suffisante de fourrage pour leurs animaux, les Sauvages ont vendu plus de 1,000 tonnes de foin.

Il y a sur cette réserve six écoles qui réussissent passablement bien, considérant les empêchements apportés aux progrès des enfants par l'indifférence des parents et l'assistance irrégulière d'un grand nombre d'enfants.

Les Sauvages qui occupent la réserve de la rivière de la Tête-Ouverte paraissent préférer l'élevage des bestiaux à la culture du sol, bien qu'ils se livrent un peu à ce dernier genre d'occupation.

Ils possèdent 100 bêtes à cornes ; à l'exception de 12 qui sont la propriété personnelle de quelques Sauvages individuellement, ces animaux sont le produit des vaches qui leur ont été données il y a quelques années aux termes du traité.

Ces Sauvages prennent au piège des animaux à fourrures et vivent en grande partie de poisson et de gibier, surtout d'orignal, qui est très abondant dans ce district.

L'école sur cette réserve est très bien conduite ; l'instituteur et sa femme prennent un profond intérêt aux élèves ; les petites filles apprennent la couture et le tricot.

A la réserve de Fort-Alexander il se fait d'assez bons progrès en agriculture ; l'agent dit qu'il n'a jamais vu de meilleures récoltes de pommes de terre, de maïs, de blé et d'orge, que celles que cultivent les Sauvages sur cette réserve, et qu'on ne voyait aucune mauvaise herbe dans leurs jardins.

Ils avaient, l'année précédente, un surplus de 1,500 boisseaux de pommes de terre à vendre, mais il n'y avait pas d'acheteurs ; ils avaient aussi une certaine quantité de maïs à vendre.

Ces Sauvages font aussi la chasse aux animaux à fourrures et font la pêche dans les temps propices.

Il y a deux écoles sur la réserve, une, sous les auspices de l'Eglise catholique romaine, est bien fréquentée et les progrès des élèves y sont satisfaisants ; l'autre

n'est sous le contrôle d'aucune dénomination, mais comme les familles dont elle tire des élèves demeurent à une grande distance de l'école, le nombre d'enfants qui la fréquentent est peu considérable, et leurs progrès ne sont pas aussi marqués que ceux des enfants qui suivent l'école catholique.

La population des trois bandes sauvages ci-dessus décrites s'élève à 1,873 âmes, ce qui est 5 de moins que leur population en 1887.

Les Sauvages qui habitent la réserve sur la rivière du Roseau possèdent une des étendues de terre les plus fertiles du Nord-Ouest. Ils ont aussi d'excellentes terres à pâturage.

S'ils donnaient toute leur attention à l'agriculture et à l'élevage des bestiaux, ils ne pourraient manquer de devenir très à l'aise en très peu d'années. Malheureusement un grand nombre d'entre eux aiment trop à errer d'un endroit à un autre, sentiment qui est commun à tous les Sauvages, et leur peu de dispositions à travailler lorsqu'ils sont sur leur réserve est la conséquence naturelle de cette ancienne habitude. Ils paraissent cependant avoir augmenté l'étendue de terre sous culture pendant la dernière saison, d'environ 30 acres de plus qu'en 1887. Ils ont aussi labouré 20 nouveaux acres de terre pour la culture de l'an prochain.

La tentation de gages élevés qu'offrent à ces Sauvages, pendant la saison des récoltes, les cultivateurs blancs du voisinage, paraît trop forte pour un bon nombre d'entre eux, et c'est avec difficulté qu'on peut leur persuader de rester sur leur réserve et récolter leurs propres moissons.

La célébration d'une danse payenne qui est religieusement observée tous les ans par les membres de cette bande et des autres bandes sauvages de l'agence du Portage-la-Prairie, et qui dure plusieurs semaines, nuit sérieusement à leurs opérations agricoles, parce qu'elle a lieu à l'époque où ils devraient porter toute leur attention à la culture de leurs terres.

Il y a une école en opération sur la réserve.

La bande qui occupe la réserve de la Longue Plaine ne possède pas de terres aussi fertiles que celles de la réserve dont il vient d'être parlé, mais les récoltes de 1887 ont été bien considérables, ayant donné en moyenne à un endroit 34, et à un autre 40 boisseaux de blé à l'acre.

La majorité de ces Sauvages est allé faire visite à une bande voisine en 1887, et n'est revenue à sa réserve que vers l'approche de la saison des récoltes cette année, par conséquent elle n'a aucunement augmenté l'étendue de terre qu'elle avait sous culture l'année précédente.

L'agent mentionne cependant quelques cas de prospérité et d'industrie individuels parmi eux.

Une nouvelle moissonneuse et un râteau actionné par un cheval ont été achetés pour cette bande, et ils devront être payés à même le produit de la vente du blé qu'ils récolteront.

Il y a une école en opération sur la réserve.

Les Sauvages dont les réserves sont situées au lac du Cygne et à la traverse d'Hamilton sur l'Assiniboine, ont eu une récolte passable en 1887, mais la terre sur la réserve au premier de ces endroits ayant eu besoin d'un labour d'été pour ameublir la terre, n'a pas été cultivée cette année—les opérations agricoles ayant été restreintes à la petite réserve de la Traverse. Lorsque l'agent visita ce dernier endroit il trouva que les champs promettaient beaucoup.

Il n'y a pas d'école sur la réserve du lac du Cygne—malgré les efforts que l'on fait pour engager les Sauvages à consentir à en établir une.

Ils ont des préjugés contre l'éducation, et tant qu'on ne les aura pas dissipés, ils ne consentiront pas à l'établissement d'une école sur leur réserve.

Bien qu'il n'y ait pas de grands progrès industriels à constater chez les trois bandes en dernier lieu mentionnées, il est agréable d'apprendre par le rapport de l'agent que les habitudes d'ivrognerie, qui régnaient depuis longtemps parmi ces Sauvages, ont grandement diminué.

L'agent dit qu'il n'a pas vu un seul Sauvage sous l'influence des boissons lors du paiement des annuités l'an dernier.

La population des trois bandes comprises dans cette agence était de 518 âmes, soit deux de plus qu'en 1887.

L'agent dit qu'il n'y a pas eu d'épidémies parmi eux dans le cours de l'année, mais qu'il y a eu beaucoup de maladies, qui ont été fatales dans bon nombre de cas, et qu'il attribue à des maladies contractées par suite de la vie misérable que mènent un grand nombre, et du manque de soins convenables à leurs enfants.

Les Sauvages sur les réserves des lacs Manitoba et Winnipegosis, et sur les tributaires de ces lacs, et qui sont comprises dans l'agence de Mani-to-wa-paw, peuvent être considérés comme passablement à l'aise.

Ils ont eu habituellement (mais non pas l'an dernier) du gibier et du poisson en abondance, auxquels ils ajoutent les produits du sol, qui se composent pour eux surtout de légumes; ils ont aussi réussi à capturer une grande quantité de fourrures; ils possèdent de grands troupeaux de bêtes à cornes qui augmentent constamment.

La plus grande partie de la bande de Sandy-Bay, tel que rapporté en 1887, étant des Métis, se sont retirés du traité et ont accepté des certificats de terre; il ne reste donc qu'un fragment de la bande, qui n'a pas été stable depuis que les autres se sont retirés; il est difficile de les amener à se remettre à l'ouvrage. Ils ont cependant planté un peu de pommes de terre le printemps dernier, et ils ont promis de construire de nouvelles maisons et de conserver du foin pour leurs animaux.

La bande dont la réserve est située sur le côté est du lac Manitoba, au sud du lac du Chien, et qui est communément appelée bande du Lac-Manitoba, serait apparemment dans une condition satisfaisante si ce n'était les dissensions qui règnent parmi eux.

Ils cultivent la terre avec succès, possèdent de bons bestiaux, et prennent soin des instruments aratoires et des outils qui leur ont été donnés aux termes des traités.

L'école de la réserve est bien conduite, mais les dissensions ci-dessus mentionnées comme existant parmi la bande, empêchent l'assistance d'être aussi nombreuse qu'elle le serait probablement s'ils étaient unis, attendu que les enfants d'une seule section de la bande s'y rendent.

La bande qui possède la réserve du lac du Flux et du Reflux paraît être dans une condition tout à fait prospère; leurs champs sont bien cultivés, leurs maisons et dépendances proprement construites, les chemins bien faits, et des ponts ont été construits où il en fallait; leurs animaux sont en excellente condition et les instruments et outils en bon ordre.

L'école est bien conduite et les élèves font des progrès.

Sur la réserve de la rivière Fairford, ceux des Sauvages qui cultivent la terre sont prospères, leurs champs et leurs jardins sont bien cultivés, et leur travail procure de beaux résultats; leurs animaux sont bien soignés et leur nombre augmente tous les ans.

Le reste de la bande se livre à la chasse des animaux à fourrures et compte sur le gibier et le poisson pour vivre.

Il y a sur la réserve deux écoles qui sont toutes deux bien fréquentées, et les progrès des élèves sont satisfaisants.

La bande dont la réserve est située sur la Petite-Saskatchewan, est toujours divisée en deux sections, les Sauvages résidants et les non-résidants; ces derniers établis à l'embouchure de la rivière font la pêche pour vivre, et ils réussissent à faire assez avec la vente du poisson blanc pour se maintenir eux et leurs familles dans l'aisance. Leur seule culture à cet endroit est celle des pommes de terre.

Les Sauvages qui résident sur la réserve construisent de nouvelles maisons bien supérieures aux anciennes. Ils entretiennent leurs jardins en bon état, leurs animaux sont bien nourris dans des étables confortables pendant l'hiver.

L'école souffre perceptiblement sous le rapport de l'assistance par suite du fait qu'un si grand nombre de membres de la bande résident en dehors de la réserve.

Cependant, les enfants qui la fréquentent font des progrès passables.

La réserve du lac Saint-Martin est occupée par une bande qui, de même que la plupart des autres Sauvages de cette agence, cultivent jusqu'à un certain point, mais comptent surtout pour vivre sur le poisson, le gibier et leurs succès dans la capture des animaux à fourrures. Ils s'arrangent cependant de manière à vivre dans l'aisance avec leurs familles.

Un bon nombre des maisons sur cette réserve contiennent les meubles qu'on voit ordinairement dans les maisons des colons blancs.

Leurs animaux sont bien entretenus.

L'école de la réserve paraît avoir assez de succès.

Les Sauvages qui possèdent la réserve sur la rivière aux Grues sont remarquables par leur industrie.

Leurs champs sont bien cultivés ; leurs animaux sont en bon état ; ils réussissent comme pêcheurs ; et en somme la condition de cette bande peut être regardée comme très satisfaisante.

L'école est fréquentée par un bon nombre d'élèves.

Les Sauvages de la rivière de la Poule-d'Eau ont été très malheureux l'hiver dernier à cause du manque de la récolte de la saison précédente et de la venue hâtive de l'hiver, qui les a empêchés de faire leur provision ordinaire de poisson. Ils ont donc dû compter uniquement sur le gibier pour se nourrir pendant l'hiver, mais grâce à la Providence, l'orignal a été abondant, et ils ont pu capturer aussi une grande quantité de fourrures ; et ils ont pu par conséquent se nourrir pendant les froids de l'hiver.

Lorsque l'agent visita la réserve leurs champs promettaient une belle récolte cette année.

Les Sauvages résidant sur la nouvelle réserve du ruisseau du Pin, qui, à leur propre demande, a été substituée à la réserve qu'ils occupaient ci-devant à la baie des Canards, paraissent très satisfaits de leur nouvel emplacement.

Ils se proposent de construire une nouvelle école plus commode.

Tous les enfants actuellement en âge d'aller à l'école, la fréquentent régulièrement.

Ces Sauvages pêchent, chassent et cultivent ; et ils s'arrangent très bien pour vivre de ces diverses ressources.

La population des neuf bandes qui précèdent est de 740 âmes, soit 46 de moins que leur nombre en 1886, époque à laquelle on a fait le dernier recensement de ces Sauvages. Cette diminution est largement due à ce que beaucoup de Métis ont renoncé au traité, dans le but d'obtenir des certificats de terres.

Les Sauvages qui occupent les diverses réserves situées sur le lac Winnipeg n'ont pas souffert de la rareté des aliments pendant l'hiver ; le gibier abonda dans le voisinage.

L'agent rapporte qu'au nord de la rivière Beren, les Sauvages ont pu attrapper une grande quantité de poisson, mais qu'au sud de cette localité il a été pris très peu de poisson blanc, et qu'en réalité la partie du lac Winnipeg qui s'étend au sud de la pointe aux Lapins, est presque dépeuplée de ce poisson.

Les animaux à fourrures ont été très rares, mais les prix élevés qu'ils obtenaient pour les peaux a récompensé jusqu'à un certain point les trappeurs de la peine qu'ils s'étaient donnée pour les capturer.

L'agent dit que les Sauvages font plus attention à leurs animaux, prennent plus soin de leurs instruments d'agriculture, et entretiennent mieux leurs maisons qu'ils ne le faisaient autrefois.

Tout cela indique des progrès et est par conséquent très satisfaisant.

Les Sauvages qui possèdent la réserve de la rivière Noire occupent probablement autant de maisons qu'il y a de familles dans la bande.

Ils cultivent un peu de terre, mais leur principale occupation consiste à chasser et à couper du bois pour les locataires des coupes de bois dans le voisinage de leur réserve.

Ces Sauvages comprennent évidemment l'importance de l'éducation, parce qu'ils ont une école de jour et du soir en opération, cette dernière étant ouverte pour l'avantage des adultes qui la suivent avec autant de régularité que les enfants de l'école du jour.

La bande a construit une nouvelle école de solide apparence.

Les Sauvages qui occupent la réserve de la rivière à l'Eau-Creuse, ont les mêmes ressources que la bande ci-dessus pour gagner leur vie.

Ils paraissent avoir de bonnes maisons, et ils ont des étables pour hiverner leurs animaux dont ils prennent bien soin.

Les petites semences de pommes de terre qu'ils ont faites au printemps de 1887 ont partiellement manqué, et leur récolte de foin a été légère.

L'école réussit mieux qu'on pourrait s'y attendre, lorque l'on considère l'irrégularité des élèves à y assister.

A la réserve du détroit du Huard il y a une très petite bande, mais elle est à l'aise, ayant suffisamment de maisons, et quelques-unes sont munies d'articles de ménage utiles.

Ce sont de bons artisans dans leur genre. Les ressources dont ils tirent leur subsistance sont semblables à celles des deux bandes précédentes.

Les Sauvages qui possèdent la réserve sur la rivière de la Veine-de-Sang vivent exclusivement de la chasse des animaux à fourrures, de gibier et de poisson. Ils vivent presque tous dans des wigwams, il n'y a que trois maisons rur la réserve. Ils paraissent cependant jouir d'une bonne santé, puisqu'il n'y a eu qu'un seul décès dans cette bande pendant la dernière année.

La bande sur la réserve de la rivière Fisher est la plus nombreuse de cette agence, à l'exception de la bande dont la réserve est située à Norway-House, et dont celle-ci est une branche. Elle se compose de 300 à 400 âmes.

Leurs progrès ont été très passables.

Ils n'occupent cette réserve que depuis douze ans, et ils ont dû la défricher parce qu'elle était densément boisée.

Ils avaient l'an dernier 40 acres en culture.

Ils ont construit 55 maisons et 37 granges ou étables. Leurs champs sont très bien clôturés.

Ils possèdent 42 vaches, 22 bœufs, 53 jeunes bêtes à cornes, 2 taureaux, 1 cheval et un bon nombre de porcs et de volailles. Les bêtes à cornes sont le produit des vaches qui leur ont été données il y a environ neuf ans en vertu des conventions du traité.

Leurs maisons contiennent les meubles ordinaires nécessaires qu'on trouve dans les maisons des colons blancs. Ils sont bien vêtus, et possèdent en général une quantité suffisante des nécessités de la vie.

Les scieries en activité dans le voisinage de la réserve donnent de l'emploi à un grand nombre de ces Sauvages, et ils y reçoivent de bons salaires pour leur travail.

Une école était en opération sur cette réserve jusqu'à il y a environ 18 mois, lorsqu'elle fut fermée, et la Société des missions méthodistes sous les auspices de laquelle elle était dirigée, ne l'avait pas encore rouverte à la date du rapport de l'agent, bien qu'il y ait sur la réserve 93 enfants en âge d'aller à l'école.

Sur la réserve de la rivière de la Tête-de-Brochet, les Sauvages semblent suivre les mêmes méthodes diverses de se procurer leur subsistance, si communes dans cette agence, savoir, la chasse, la pêche, et un peu d'agriculture.

Ils ne paraissent pas avoir de préférence pour l'élevage des bestiaux, bien qu'ils aient quelques animaux.

Ils ont un nombre suffisant de maisons pour leurs familles, et assez d'étables pour leurs animaux.

Jusqu'à la fin de juin dernier il y avait une école ouverte sur la réserve, mais l'instituteur fut, à sa propre demande, mis à la tête d'une école plus grande à la réserve de Norway-House, et l'école à la première de ces réserves n'avait pas été rouverte à la date du rapport de l'agent.

La bande qui occupe la réserve de la rivière Beren paraît être bien à l'aise. Leurs récoltes en 1887 ont cependant manqué en partie ; mais ils dépendent surtout du poisson et de la chasse des fourrures.

Ces Sauvages ont de bonnes maisons et des étables confortables pour leurs animaux. Ils paraissent prendre plaisir à entretenir leurs maisons propres et jolies.

Leur condition sanitaire est passablement bonne.

Cette bande a construit en 1887 une maison d'école très commode, qui a été parfaitement aménagée, mais l'école n'y a pas encore été faite régulièrement, parce que la Société des missions méthodistes qui est chargée de faire la nomination d'un instituteur n'en a pas encore fourni depuis la démission de l'ancien instituteur il y a environ 18 mois, et le missionnaire à cet endroit, bien qu'il enseigne l'école de temps à autre, est empêché de le faire régulièrement par ses autres fonctions, qui prennent nécessairement une grande partie de son temps.

La bande de la rivière aux Peupliers paraît avoir joui d'une saison favorable de chasse et de pêche, mais leurs récoltes en 1887 ont été très pauvres. Cependant la quantité de venaison qu'ils se sont procuré a suffi par elle-même à tous leurs besoins sans le poisson, dont ils ont aussi pêché une grande quantité ; ils ont également pris au piège un bon nombre d'animaux à fourrures.

Ils ont construit une solide maison d'école dans le cours de l'année, et l'école est enseignée par un bon instituteur.

La réserve de Norway-House est la plus peuplée de toutes les réserves de cette agence, la bande qui l'occupe se compose de 558 âmes, ce qui est une diminution de 26 sur le nombre qui l'habitait en 1887, cette réduction étant due à ce que des Métis ont renoncé au traité, et à l'émigration de plusieurs familles qui sont parties pour la rivière Fisher.

Les principales occupations de ces Sauvages sont les transports, le pilotage et la constructions de bateaux. Ils sont renommés pour leur habileté comme pilotes,

et on les emploie quelques fois jusqu'à la baie d'Hudson. Ils font aussi la chasse au piège sur une grande échelle, font la pêche et s'engagent comme matelots sur les bateaux à vapeur qui font le service sur le lac Winnipeg.

Ils sont aussi employés comme interprètes par les missionnaires et autres personnes qui agissent comme trafiquants de fourrures pour la Compagnie de la Baie-d'Hudson.

Ils cultivent de grandes quantités de pommes de terre.

Plusieurs d'entre eux possèdent de jolies maisons confortablement meublées.

Des orgues, des accordéons, des violons et autres instruments de musique ne sont pas rares dans leurs maisons.

Il y a deux écoles ouvertes sur la réserve, qui paraissent faire une bonne œuvre pour l'éducation des enfants, dont 165 sont suffisamment âgés pour y assister, et l'on dit que quelques-uns d'entre eux sont très avancés dans leurs études.

La maladie a régné parmi cette bande dans l'automne de 1887. C'étaient principalement des maladies pulmonaires ou scrofuleuses; il est mort 25 personnes, dont 15 enfants.

Les Sauvages qui occupent la réserve du lac la Crosse ont bien réussi dans leur chasse de l'hiver dernier; ils ont capturé une grande quantité de fourrures.

Leur pêche a aussi été rémunérative, et ils ont tué un grand nombre de chevreuils.

Ils possèdent un bon nombre de maisons et en construisent encore d'autres.

Ils ont construit une nouvelle et belle maison d'école, et l'on rapporte que l'instituteur, quoique Sauvage, réussit bien.

Ces Sauvages possèdent des animaux et cultivent la terre jusqu'à un certain point.

Les Sauvages dont la réserve est située aux Grands-Rapides de la rivière Beren ne peuvent être considérés comme y résidant; il n'y a qu'une seule maison, et les Sauvages étant des chasseurs nomades, vivent sous des wigwams et partent pour leurs terrains de chasse aussitôt qu'ils ont reçu leurs annuités. Ils cultivent de petits morceaux de terre où ils plantent des pommes de terre. Ils possèdent quelques animaux.

La population sauvage des réserves qui précèdent compte 2,048 âmes, soit 78 d'augmentation sur 1887.

L'agence du Pas comprend le reste des bandes sauvages et leurs réserves situées dans les limites du traité n° 5.

Ils sont dispersés entre les Grands-Rapides de la Saskatchewan du Nord et Cumberland-House.

Ces Sauvages sont paisibles, se conduisent bien et plusieurs sont industrieux.

Ils emploient pour subvenir à leur subsistance et à celle de leurs familles les mêmes moyens que les Sauvages des réserves du lac Winnipeg, savoir, la pêche, la chasse des animaux à fourrures, le gibier, et jusqu'à un certain point l'agriculture.

Je vous donnerai, comme je l'ai fait pour les Sauvages du lac Winnipeg, une courte description de l'état des affaires sur chacune des réserves de cette agence.

Sur la réserve des Grands-Rapides de la Saskatchewan du Nord, les Sauvages s'occupent très peu d'agriculture. Ils vivent principalement de poisson, et comme c'est ici l'endroit où toutes les marchandises allant dans le pays de la Saskatchewan du Nord en venant *viâ* le lac Winnipeg, sont transbordées, il y a toujours ici, pendant la saison de navigation, beaucoup à faire pour les navires qui viennent charger et décharger leurs marchandises.

Dans le cours de l'hiver ils chassent les animaux à fourrures ; et pêchent du poisson sous la glace.

L'école continue ses opérations.

Les Sauvages qui possèdent la réserve de Che-ma-wa-win vivent de gibier, de poisson, l'esturgeon et le brochet, étant les principales espèces prises. Ils cultivent aussi les pommes de terre.

Les Sauvages qui occupent la réserve du lac de l'Orignal appartiennent à la même bande que ceux qui résident à Che-ma-wa-win.

Les réserves sont à 30 milles l'une de l'autre.

Ils ont un grand nombre d'animaux à chacune d'elles.

Les Sauvages du lac Caribou vivent de la même manière que leurs frères de la première réserve.

Les Sauvages dont la réserve est située au Pas s'efforcent plus de cultiver la terre. Ils récoltent du blé, de l'orge, des pommes de terre et autres légumes. La quantité de grain qu'ils récoltent n'est pas bien considérable, mais ils ont des pommes de terre en abondance.

Quelques-uns de ces Sauvages paraissent prendre plus d'orgueil à entretenir leurs maisons propres.

Il y a deux écoles sur la réserve, mais il n'y en a qu'une en opération, l'autre ayant été fermée parce que l'instituteur a été transféré à une autre réserve.

Ces Sauvages s'occupent assez généralement de la même manière que les autres de cette agence. Ils font cependant de plus grands progrès en agriculture.

On leur a fourni, l'an dernier, des moulins en acier pour moudre leur grain à la main. Ces machines fonctionnent d'une manière satisfaisante, et les Sauvages sont bien encouragés par ce don, ce qui les engage à augmenter la production du grain. Ils possèdent deux autres réserves au pied de la montagne du Pas, sur la rivière aux Carottes, où le sol est excellent, mais sur une de ces réserves, savoir, au lac à la Batture, les Sauvages ne paraissent pas faire de grands progrès en agriculture. Cependant ils paraissent bien prendre soin de leurs animaux, qui sont en bonne condition.

Les Sauvages sur l'autre réserve dans cette montagne connue sous le nom de Terre-Rouge, sont plus industrieux, ainsi que le prouve la supériorité de leurs champs et de leurs maisons. Ils possèdent aussi plus d'animaux. Les produits qu'ils récoltent sont les pommes de terre et l'orge.

L'orignal abonde dans cette région, et la chair de cet animal est la principale nourriture de ces Sauvages, ainsi que le poisson et le lapin.

La bande du Pas possède également une réserve contenant des terres très fertiles sur la rivière du Bouleau. Elle n'est cependant pas occupée dans le moment. Les anciens occupants étaient des Métis qui faisaient partie de cette bande et qui se sont retirés du traité pour accepter des certificats de terre.

Le reste de la réserve de cette agence est situé à Cumberland House.

Le sol de cette réserve est peu propre à l'agriculture, étant très accidenté et rocheux, et, par conséquent, on se livre très peu à ce genre d'occupation.

Les Sauvages de cette bande vivent de chasse, de pêche et de la capture des fourrures pour la Compagnie de la Baie-d'Hudson, qui a un comptoir important à cet endroit.

L'école de cette réserve a suspendu récemment ses classes à la suite de la démission de l'instituteur.

La population des 7 bandes précédentes est de 929 âmes, soit 4 de plus qu'en 1887.

TERRITOIRES DU NORD-OUEST.

Que l'effet de l'administration des affaires des Sauvages dans cette importante partie du Canada dans le cours de la dernière année ait été en somme fécond en résultats avantageux, j'ai confiance de pouvoir le prouver à la satisfaction de Votre Excellence par le résumé que je me propose de faire des affaires des Sauvages dans le Nord-Ouest en général, ainsi que par les renseignements d'un caractère plus détaillé que nous avons obtenus touchant la situation des Sauvages dans chaque district et agence des Territoires.

La disposition croissante des Sauvages en général à rester sur leurs réserves au lieu d'errer dans les plaines à la recherche d'aventures ou d'aller visiter leurs parents de l'autre côté de la frontière, porte à conclure qu'ils s'accoutument à un mode de vie plus sédentaire ; qu'ils sont plus satisfaits de leur condition, et que la manière dont on les traite a pour effet de les détacher de leurs anciennes habitudes.

L'intérêt croissant qu'un grand nombre d'entre eux prennent dans leurs propriétés individuelles est prouvé par le plus grand soin qu'ils portent à la culture du sol, aux améliorations dans le style des maisons qu'ils construisent, et par l'orgueil qu'ils tirent des produits qu'ils récoltent, orgueil qui dans bien des cas se manifeste par le désir qu'ils ont de prendre part aux expositions agricoles qui se tiennent dans les villes et villages qui avoisinent leurs réserves, et dans lesquelles, lorsqu'ils y prennent part, ils remportent d'heureux succès dans de nombreux cas où la compétition a lieu entre les bandes sauvages, et souvent aussi lorsque la compétition a lieu entre tous les exposants. Le vif désir qu'ont un grand nombre de bandes de devenir propriétaires de troupeaux de bêtes à cornes, de moutons, de porcs et autres animaux domestiques, et le soin qu'ils prennent de tous les animaux vivants, et qu'ils montrent spécialement comme l'ont fait une ou deux bandes en tuant volontairement leurs chiens ou en les laissant tuer, parce qu'ils avaient l'habitude de faire mourir et de harceler les moutons, sert à prouver que le désir d'acquérir des biens fait place aux anciennes habitudes d'imprévoyance qui semblent inhérentes aux Sauvages de se défaire de leurs biens aussitôt qu'ils les ont acquis.

Cette plus grande tendance à se conformer à ce qui les entoure, et leur inclination croissante à adopter au moins les méthodes élémentaires de la civilisation sont probablement attribuables en grande mesure au fait que les jeunes gens qui n'étaient que des enfants lorsque leurs pères chassaient le bison, et qui n'avaient par conséquent pas acquis un goût aussi prononcé pour la vie nomade qu'entraînait une telle manière de vivre, ont atteint l'âge de maturité en grandissant au milieu de scènes et d'influences bien différentes de celles qui étaient familières à leurs pères, ou que ces derniers subissaient.

Pour atteindre définitivement le grand résultat qu'on désire, il faut prendre bien soin de ne rien faire qui soit de nature à décourager les cultivateurs individuels du sol dans leurs efforts, mais au contraire on doit les engager par tous les moyens possibles à persévérer. On les découragerait si on les laissait trop subitement à leurs propres ressources; tandis que la permission de disposer d'au moins une partie des produits de leur propre travail les encouragerait à faire de plus grands efforts. On doit les accoutumer graduellement à s'appliquer d'eux-mêmes le principe de subvenir à leurs propres besoins.

Si chaque Sauvage qui, par son industrie, aurait obtenu suffisamment de produits du sol pour subvenir aux besoins de sa famille, était privé de suite des rations qu'il avait habitude de recevoir avant de devenir si industrieux, celui qui est porté à travailler en conclurait naturellement que ceux qui ne font rien ou peu de chose et qui reçoivent des rations sont mieux traités que ceux qui, après avoir travaillé, sont obligés de subvenir à leurs besoins avec les fruits de leur travail, et l'opinion qui se formerait ainsi dans leur esprit ne manquerait pas d'être bientôt suivie de l'abandon, dans bien des cas, de la ligne de conduite qu'ils auraient suivie, et dans laquelle ils avaient acquis un succès partiel.

On inculque graduellement dans l'esprit des diverses bandes l'idée de subvenir à leurs propres besoins, en exigeant des Sauvages individuellement de remettre à l'agent ou au fermier instructeur à l'automne une quantité suffisante des produits récoltés pour ensemencer leurs champs au printemps, et dans certains cas, selon que les circonstances paraissent justifier cette conduite, en ne délivrant aucunes rations du magasin du gouvernement à certaines bandes pendant plusieurs mois, excepté, naturellement, aux malades et aux vieillards, et à certaines autres bandes, en ne leur donnant aucune farine pendant un certain temps.

On a sujet de se féliciter de l'amélioration sensible qui se produit dans la condition sanitaire des Sauvages. C'est sans doute dû en grande partie au confort qu'ils peuvent, avec l'aide du département, se donner dans leurs maisons, et aux moyens additionnels qu'ils possèdent de se mieux vêtir.

Un grand nombre de Sauvages ont maintenant des planchers de bois dans leurs maisons, au lieu de terre humide, comme ils avaient habitude d'en avoir si généralement autrefois.

Ils sont aussi bien plus chaudement vêtus que par le passé.

Puis l'augmentation du nombre de médecins dans le pays, qui, dans bien des cas résident près des réserves, fait qu'il est plus facile maintenant de se procurer ce qui était bien difficile autrefois, savoir: les soins habiles donnés aux malades; et ainsi on sauve un grand nombre de vies qui autrement seraient sacrifiées par le manque de soins médicaux convenables.

On insiste autant que possible sur l'observation des mesures sanitaires destinées à conserver la salubrité des demeures et dépendances des Sauvages, en les forçant de purifier de temps à autres leurs demeures avec de la chaux, et en conséquence les secondes libres de déchets de toutes sortes, et l'on exige des enfants qui assistent aux écoles de faire libéralement usage de savon et d'eau, que le département fournit à chaque école ainsi que les bassins et les essuie-mains pour l'usage des enfants.

Ces précautions peuvent expliquer jusqu'à un certain point l'absence depuis quelque temps de maladies fièvreuses parmi les Sauvages du Nord-Ouest; de fait il il n'y a eu aucune maladie épidémique d'aucune sorte parmi eux durant l'année dernière; les maladies qui ont eu un résultat fatal étaient des affections pulmonaires chez les adultes, et les décès survenus parmi les enfants étaient causés par les maladies auxquelles ils sont sujets.

Sur quelques réserves les naissances ont dépassé les décès.

Relativement à cet important sujet de l'éducation des jeunes Sauvages des Territoires, il y a sans aucun doute, comme il a déjà été dit dans ce rapport, de grandes améliorations à faire dans le système scolaire actuellement en vigueur parmi les Sauvages du Canada, et les changements qu'on se propose de faire dans le but de l'améliorer, s'appliqueront à un très haut point aux écoles des Territoires du Nord Ouest.

Que les Sauvages deviennent plus sensibles aux avantages que devront retirer leurs enfants de l'éducation paraît probable par le fait qu'il a été inscrit sur les listes des nouvelles écoles l'an dernier 673 élèves de plus que l'année précédente, le nombre total des élèves inscrits sur les listes scolaires dans le cours de l'année dernière ayant été de 2,089, et l'assiduité moyenne aux écoles de jour durant la dernière année ayant été de 673, ou 82 de plus que la moyenne de l'année 1886-87.

Le nombre d'élèves résidant dans les diverses écoles qui prennent des pensionnaires et dans les institutions industrielles a déjà été mentionné dans la partie précédente de ce rapport.

Comme conséquence des plus grandes facilités scolaires qu'on leur offre, et des autres influences civilisatrices auxquelles on soumet constamment les Sauvages du Nord-Ouest, il fallait en arriver à leur faire abandonner graduellement un bon nombre de leurs anciennes fêtes païennes, telles que la danse du soleil, et ceux qui la célèbrent encore omettent une des cérémonies les plus sujettes à objections, mais qui était peut être pour les Sauvages une des plus importantes, celle de l'épreuve de la torture, qui établissait la réputation de "brave" pour celui qui la subissait avec succès.

Lorsque le célèbre chef des Pieds-Noirs, Chapo-Mex-i-co, en français Pied de-Corbeau, s'oppose à la continuation de la célébration de ces fêtes païennes chez son

peuple, on peut sûrement dire qu'on a entendu sonner leur glas funèbre. Et leur cessation partielle fournit une nouvelle preuve de civilisation parmi les Sauvages du Nord-Ouest.

Je décrirai maintenant l'état des affaires sur les réserves des diverses agences dans les districts provisoires des Territoires.

DISTRICT DE LA SASKATCHEWAN.

L'agent au lac du Canard fait un rapport favorable de l'industrie dont font preuve en général les Sauvages des diverses réserves comprises dans son agence. Il dit aussi qu'ils sont paisibles et que leur santé est passablement bonne.

Il y a eu 14 naissances et 13 décès dans le cours de l'année 1887-88.

L'inspecteur constate qu'ils portent plus d'intérêt à leurs animaux, et qu'ils traient leurs vaches plus généralement qu'ils ne le faisaient, et que quelques-uns font leur propre beurre.

La population des sept bandes de ce district, dont je vais parler, est de 642.

La bande d'Okeewasis a récolté sur sa réserve en 1887 du blé de qualité supérieure—dont un échantillon exposé au concours agricole tenu à Prince-Albert, dans l'automne de cette année-là, a remporté le premier prix sur les concurrents. La réserve de la bande du Barbu est contiguë à celle d'Okeemasis. Ils ont aussi récolté du beau blé.

Ces deux bandes ont eu assez de blé, d'orge et de pommes de terre pour ensemencer leurs champs au printemps.

Ces Sauvages ont pu subvenir à leurs propres besoins pendant quatre mois avec les produits qu'ils ont récoltés, et ils ont ensemencé une si grande étendue de terre le printemps dernier, et les indices d'une abondante récolte étaient si bons à la date du rapport de l'agent, qu'il prévoyait, s'il n'arrivait rien d'imprévu, qu'ils pourraient avoir une assez grande quantité de farine pour n'être pas obligés d'en demander au département dans le cours de l'hiver.

Les Sauvages sur la réserve d'Une-Flèche, qui sont les plus arriérés de cette agence, semblent avoir résolu d'égaler les autres bandes par leur travail; ils ont ensemencé 12 acres additionnels de terre, et l'agent rapporte qu'ils sont restés sur leurs terres et qu'ils ont bien travaillé.

Pour encourager ces Sauvages à faire de plus grands efforts et pour leur aider, on a placé un instructeur d'agriculture sur leur réserve.

L'inspecteur rapporte qu'il a constaté des progrès remarquables dans leur manière de cultiver, et que leurs champs sont mieux clôturés qu'autrefois.

Les Sauvages de la bande du chef John Smith habitent de très bonnes maisons et possèdent des champs régulièrement définis.

Il y avait un instructeur d'agriculture sur leur réserve le printemps dernier, et la bande donne déjà des preuves de l'avantage que leur offre sa présence parmi eux, par les efforts croissants qu'ils font pour améliorer leur condition.

On dit que leurs champs paraissaient aussi bien cultivés et clôturés cette année que ceux de leurs voisins blancs.

Il y avait une école sur la réserve jusqu'à la fin de mars dernier. Elle était bien conduite et paraissait devoir réussir à instruire les enfants, mais l'instituteur fut obligé de renoncer à son œuvre pour cause de mauvaise santé, et à la date du rapport de l'agent personne ne l'avait encore remplacé.

Cette bande est bien avancée en civilisation et elle désire beaucoup que ses enfants jouissent des bienfaits de l'éducation.

Les bandes Sauvages dont les réserves sont situées près de Fort-à-la-Corne, savoir, la bande du chef James Smith, les Sauvages de Cumberland et un fragment de la bande de Chekastaypaysin, font des progrès louables; ils occupent, comme leurs frères de la réserve du chef John Smith, des maisons confortables, et possèdent des champs bien clôturés et habilement cultivés.

L'inspecteur rapporte avoir remarqué une grande amélioration dans la condition générale des Sauvages de cette agence.

L'agence récemment établie et dont le quartier général est sur la réserve du chef Mistowasis renferme quelques-uns des meilleurs Sauvages des Territoires.

Les bandes des chefs Mistowasis et Ah-tah-kah-koop conservent leur caractère distinctif de bonne conduite, d'industrie et de progrès.

La bande de Pettequakey a fait des progrès considérables en agriculture, ayant ajouté 27½ acres à l'étendue ensemencée en 1887; sur cette quantité 26 acres ont été ensemencés en blé.

Les maisons des Sauvages sur cette réserve ont été améliorées, et leurs champs agrandis.

L'école de la réserve a continué ses opérations dans le cours de l'année sous la direction du zélé missionnaire résidant, le révérend M. Paquette.

La bande de Mistowasis subviendrait complètement à ses besoins dans un avenir rapproché, s'ils avaient à proximité de leur réserve des moulins à farine ou un marché pour leurs céréales, mais l'absence de ces deux choses les empêche de cultiver beaucoup de grain. Ils pourvoient cependant en grande mesure à leur propre entretien, et on peut les considérer à l'aise.

Ces Sauvages ont également bien agrandi l'étendue de leurs terres cultivables.

L'Eglise presbytérienne entretien toujours sa mission et son école sur cette réserve.

Sur la réserve occupée par le chef Atah-kah-koop il m'est agréable de constater des progrès.

Ils ont augmenté l'étendue de leurs terres, leurs champs sont entourés d'excellentes clôtures, ils prennent un grand soin de leurs récoltes, leurs maisons et dépendances sont maintenus en bon état, et ils en construisent de nouvelles à mesure qu'ils en ont besoin.

L'inspecteur rapporte que cette bande montre beaucoup de zèle pour ses travaux.

Ces Sauvages ont perdu un bon ami par le départ du révérend John Hinds, de l'église d'Angleterre, qui depuis un bon nombre d'années dirigeait sur cette réserve une mission et une école qui étaient bien habilement conduites, ainsi que le constatent les rapports antérieurs du département, et qui ont été le moyen d'améliorer considérablement l'état intellectuel et industriel de cette bande.

Les Sauvages des trois bandes restantes de cette agence, dont les réserves sont au lac à l'Esturgeon, au lac des Roches, et au lac de la Prairie (*Meadow Lake*), vivent presque exclusivement de la chasse aux animaux à fourrures, de poisson et de gibier.

L'agent rapporte que la santé des Sauvages dans les limites de cette egence a été passablement bonne, le nombre des décès n'ayant pas dépassé celui des naissances.

Ces Sauvages possèdent un nombre considérable d'animaux, qu'on dit être en bon état et bien soignés par les Sauvages.

Des sept bandes comprises dans l'agence de Battleford, cinq ont récolté assez de grain pour qu'on leur retienne les rations de farine pendant l'hiver et le printemps, à trois pendant cinq mois, et aux deux autres pendant six mois; et la récolte de l'automne dernier sera probablement plus forte que celle de 1887.

La population de ces trois bandes s'élève à 975 âmes, soit une diminution de 8 sur 1887.

Les animaux vivants sur les diverses réserves augmentent en nombre annuellement. Selon les dernières informations il y avait 586 bêtes à cornes.

Les Sauvages tirent bon profit du lait de leurs vaches, ainsi que de la laine de leurs moutons; et ils apprécient tellement ces derniers animaux sur une de ces réserves qu'ils n'y laissent vivre aucun chien qui tue les moutons.

Les écoles sont fréquentées en plus grand nombre et plus assidûment que par le passé; l'agent rapporte que les Sauvages surmontent leurs préjugés contre les écoles, et que les enfants commencent à préférer aller à l'école que rester à la maison. Il dit que tandis que l'an dernier le nombre des élèves qui assistaient à l'école n'était que de 3 ou 4 par jour, il y a maintenant à certaines écoles plus de 21 élèves par jour, et à aucune école la présence quotidienne n'a été au-dessous de 10.

La mortalité parmi les Sauvages de cette agence a été moindre en 1887-88 qu'elle ne l'avait été depuis l'établissement de la réserve, et les décès qui ont eu lieu résultaient de maladies chroniques qui duraient depuis longtemps.

Sur la réserve du chef Enfant-du-Tonnerre, il y a eu une forte augmentation cette année dans l'étendue de terres cultivées en blé, savoir, 60 acres, ce qui fait 80 acres ensemencés en blé; le nombre total d'acres sous culture étant 165 acres.

Tout indique des progrès sur cette réserve, les maisons récemment construites sont propres, elles ont des planchers en bois et des fenêtres, et en général on peut dire que les habitations sur la réserve sont confortables.

L'école a continué ses opérations pendant toute l'année sur cette réserve.

La réserve voisine est occupée par la bande du chef Moosomin. Il y a sur cette réserve peu d'hommes capables de travailler, néanmoins ils ont ajouté, dans le cours de la dernière saison, 44 acres à l'étendue déjà ensemencée en blé l'été précédent, ce qui fait un total ensemencé en blé de 58 acres, et l'étendue totale de terre sous culture était de 137 acres, dont ils ont retiré une belle récolte. Leurs champs sont très bien clôturés.

Ces Sauvages possèdent un beau troupeau de moutons qu'ils ont acheté avec leurs propres deniers.

Ils possèdent aussi des bêtes à cornes et autres animaux domestiques.

On peut donc les considérer à l'aise.

L'école de cette réserve a été tenue ouverte toute l'année.

Les réserves situées sur le côté opposé de la rivière Bataille, et qui sont occupées par les bandes de Poundmaker et du Petit-Pin, sont sous les soins d'un instructeur d'agriculture.

L'étendue ensemencée en blé a aussi été augmentée de 77 acres dans le cours de la dernière saison ; ils ont aussi labouré 70 acres de nouvelles terres, et 36 acres en jachère ont été labourées et hersées. La quantité totale de terre sous culture dans les réserves est d'environ 300 acres.

Ces Sauvages habitent des maisons assez confortables, et ils augmentent le nombre de leurs constructions.

L'école sur la réserve de Poundmaker a continué ses opérations dans le cours de la dernière année.

La bande de Foin-d'Odeur occupe la réserve suivante. Ces Sauvages ont augmenté de 63 acres leurs terres sous culture, ils ont aussi labouré 15 acres de nouvelles terres et environ 20 acres de jachère.

Une moitié de la récolte, qui se composait surtout de blé et d'avoine, promettait beaucoup ; le reste, qui était sur un terrain plus léger, promettait moins. La récolte de foin a également été légère.

L'école de cette réserve a été ouverte toute l'année.

Les trois bandes d'Assiniboines dont les réserves sont situées dans les montagnes de l'Aigle, portent plus d'attention à la culture des racines et de l'orge qu'à celle du blé. Ils sont plus portés à conserver les habitudes sauvages que les autres Sauvages de cette agence.

Ces Sauvages avaient 117 acres sous culture la saison dernière, et ils ont laissé 25 acres en jachère.

La bande du Faisan-Rouge indique par l'apparence, les vêtements et les demeures de plus grands progrès qu'aucuns des autres Sauvages de cette agence.

La quantité de terre cultivée l'an dernier sur leur réserve a été de 164 acres, soit une augmentation de 33 acres sur l'étendue cultivée la saison précédente. Ils ont laissé 15 acres en jachère et ont labouré 20 acres de terre nouvelle.

Il y a une école sur cette réserve.

L'agence du Fort-Pitt, dont le siège est au lac aux Oignons, paraît réussir admirablement bien dans son œuvre d'enseignement d'agriculture et autres modes de civilisation, aux Sauvages confiés à ses soins.

Comme il a été dit dans le rapport de 1887, tous les membres de ces bandes qui désirent adopter un genre de vie civilisé sont établis sur la réserve du lac aux Oignons, où ils forment une colonie compacte—occupant, comme leurs frères du district de la Saskatchewan, des fermes séparées avec de très confortables maisons, ayant des planchers de bois ; et un bon nombre possèdent aussi des étables et des parcs à bestiaux.

On leur a enseigné à faire tout ce que des fermiers qui vivent comme eux loin des centres populeux, doivent savoir, et ils sont devenus très habiles dans le maniement de leurs instruments d'agriculture et de leurs outils, comme le prouvent leurs maisons et leurs granges bien finies, leurs champs adroitement cultivés et clôturés, et la manière dont ils récoltent et engrangent ou battent leurs moissons. Ces Sauvages sont également bien vêtus, et enfin on peut les considérer à l'aise, et faisant des progrès bien satisfaisants, qui ne s'interromperont probablement pas à moins qu'ils ne prêtent l'oreille à de mauvais conseillers, qui, pour atteindre leur propre but égoïste, sont souvent trop portés à entretenir chez les Sauvages crédules la croyance qu'ils sont maltraités.

Dans le rapport fait l'an dernier par le commissaire de la police à cheval du Nord-Ouest, on trouve les observations suivantes faites par le sous-commissaire sur l'état des affaires de cette agence :—" Je remarque de grandes améliorations dans l'apparence des Sauvages, qui avancent rapidement vers la civilisation. Leurs récoltes sont excellentes cette année."

Un bon nombre de Sauvages de ce district qui vivaient presque uniquement de chasse et de pêche, ont été forcés par la rareté des animaux à fourrures, du gibier et du poisson, de venir à l'agence l'an dernier, et un grand nombre d'entre eux se sont mis à cultiver la terre.

La bande Chippewayan, qui occupe une réserve au lac Froid, et qui jusqu'à présent ne vivait que de chasse, a manifesté, pour les mêmes raisons, de fortes dispositions à cultiver la terre, et a ensemencé une partie de la réserve le printemps dernier.

Les Sauvages de cette agence qui cultivent prennent un soin excellent de leurs animaux, et leurs bêtes à cornes sont en très bon état.

L'étendue de terres ensemencées l'été dernier était de 481 acres.

L'état de santé de ces Sauvages était très bon dans le cours de l'année.

La population des diverses bandes établies sur les réserves du lac aux Oignons et du lac Froid est de 486, soit une augmentation de 109 sur le nombre de Sauvages de ces deux réserves en 1887. Cette forte augmentation doit être attribuée à la

cause déjà mentionnée, savoir, le retour sur la réserve d'un grand nombre de Sauvages nomades. Outre ce nombre il y a beaucoup de Sauvages appartenant à ces bandes qui vivent encore exclusivement de chasse et de pêche.

Il y a deux écoles en opération sur la réserve du lac aux Oignons.

DISTRICT D'ALBERTA.

Les réserves de la partie nord de ce district, à deux exceptions près, sont occupées par des Sauvages Cris; les exceptions étant la réserve du lac du Cœur, possédée par une bande de Cheppeweyans, et celle du lac du Loup, qui est occupée par une bande d'Assiniboines.

Les réserves de la partie sud du district appartiennent en grande partie à diverses tribus de la nation des Pieds-Noirs; les Sarcis et les Assiniboines qui étaient autrefois les alliés des Pieds-Noirs possèdent aussi des réserves, les premiers au sud de Calgary, les seconds à Morleyville.

Les Sauvages de l'agence du lac la Selle ont eu du malheur avec leurs récoltes pendant la saison de 1887; elles ont presque complètement manqué.

Ils ont aussi eu une pauvre saison de chasse et de pêche, parce que le gibier et le poisson ont été très rares dans cette région.

L'omission qu'a commise l'agent de ce district de me fournir dans son rapport des détails relatifs à la condition de cette bande et de leurs écoles, etc., bien qu'il ait reçu, de même que tous les autres agents, des instructions spéciales à ce sujet, m'empêche de fournir à Votre Excellence des renseignements aussi détaillés sur ces sujets que j'aurais aimé à le faire.

Les Sauvages formant la bande connue sous le nom de bande de la Plume-Bleue, et qui sont au nombre de 30 âmes, ont été transférés du lac aux Œufs, où ils étaient installés, au voisinage de la réserve du lac la Selle, au printemps de 1887.

L'agent rapporte que ces Sauvages ont fait des progrès satisfaisants et qu'ils ont maintenant de bonnes maisons et de beaux champs; ils possèdent aussi quelques animaux.

La santé des diverses bandes de Sauvages de cette agence a été, dit-on, bonne.

Ces bandes sont celles de Seenum ou Pécan, du Petit-Chasseur, de Muskegwatic, de la Plume-Bleue, du lac la Biche, de Kah-qua-nun et du lac du Cœur.

La population de ces bandes est de 496, soit une diminution de 104 depuis 1887, diminution qui est certainement due à ce qu'un grand nombre de membres métis ont renoncé au traité dans le but de recevoir des certificats de terre.

Les deux écoles sur la réserve du chef Pécan, au lac du Poisson Blanc, ont été en opération toute l'année, et une école a été ouverte en janvier dernier sur la réserve du Petit-Chasseur, au lac la Selle.

Quant à l'agence d'Edmonton, je regrette d'avoir à formuler la même plainte relativement au rapport envoyé au département, que celle que j'ai faite au sujet du rapport du lac la Selle, savoir, l'absence de renseignements sur l'état de chaque,

bande. Et je dois exprimer le regret que dans le cas de cette agence, je ne puis en conséquence donner à Votre Excellence des renseignements aussi succincts que j'aurais aimé à le faire sur l'état de chaque bande et de chaque réserve. De fait, à part une ou deux remarques sans suite sur d'autres sujets, le rapport de l'agent ne contient qu'une description des écoles, et même sur ce sujet, ce qu'il dit est très général.

Les bandes sauvages de ce district sont celles des chefs Michel, à la rivière à l'Esturgeon, Alexis, au lac des Roches, Alexandre, au lac de La Nonne, Enoch, à la plaine des Roches, Pass-pass-chase, près d'Edmonton, et Tête-de-Fer, au lac Blanc.

Le nombre total des Sauvages de ces bandes est de 684 âmes, soit une diminution de 25 depuis 1887.

L'agent dit que leur condition sanitaire s'est améliorée depuis le printemps dernier.

On construit sur les réserves de ce district une meilleure classe de maisons.

On a aussi inculqué aux enfants de meilleures habitudes de propreté en leur faisant faire usage des lavoirs qu'on leur fournit dans les écoles.

Il y a deux écoles en opération sur la réserve du chef Alexandre, et une autre sur celle du chef Enoch. L'assuidité des enfants a été passable durant l'année, et ils ont fait des progrès considérables.

Les filles qui fréquentent cette dernière école apprennent le tricot que leur enseigne la femme du missionnaire presbytérien résidant; et l'instituteur enseigne la menuiserie et les travaux de forge aux garçons.

La rareté des animaux à fourrures, du gibier et du poisson dans le cours de la dernière année, joint au manque de récoltes en 1887, ont forcé tous ces Sauvages à demander de l'aide au département pour vivre.

Cependant, à la date du rapport de l'agent, l'apparence des moissons promettait une abondante récolte.

Les Sauvages des six bandes comprises dans l'agence des Montagnes de la Paix ont eu une abondante récolte de grain et de racines en 1887, et il s'en est suivi une réduction proportionnée dans la distribution des rations pendant quelque temps. Mais vu l'épaisseur extraordinaire de la neige l'hiver dernier, les Sauvages n'ont pu chasser longtemps, et il a fallu revenir à la distribution de rations entières.

Le temps a été extrêmement froid et très mauvais; et bien que la majeure partie des bandes des chefs Sampson et Tête-Pointue, et quelques Sauvages de la bande de Peau-d'Hermine, soient partis pour la chasse comme ils le font ordinairement en hiver, et que la bande du chef le Bœuf-Boueux soit partie pour leur pêche du lac au Pigeon, la rigueur du froid et l'épaisseur de la neige les a forcés de revenir à l'agence, et ils n'ont pu reprendre leur chasse avant le mois d'avril.

Ces Sauvages prennent bien soin de leurs bêtes à cornes et de leurs autres animaux.

Les écoles établies sur les réserves des chefs Peau-d'Hermine, Sampson, Bœuf-Boueux, Chepoostequalm et Tête-Pointue, ont continué leurs opérations durant l'année.

L'agent rapporte que la santé de ces Sauvages a été bonne et qu'ils paraissent satisfaits.

La population des diverses bandes de cette agence était de 593, soit 56 de moins qu'en 1887.

Bien que le rapport de cette agence ne soit pas aussi sobre de renseignements que les rapports des deux agents dont j'ai parlé plus haut, il est loin cependant d'être aussi complet qu'il devrait l'être, et que les instructions que le département donne aux agents l'exigent, à propos des renseignements sur chaque bande.

L'agent des Sauvages Sarcis et Assiniboines rapporte qu'il n'a entendu faire aucune plainte quelconque par l'une ou l'autre de ces bandes, et qu'ils ont très assidument travaillé pour ensemencer leurs champs et rentrer leurs récoltes.

Il y a eu beaucoup de maladies parmi ces Sauvages dans la première partie de la saison, mais grâce aux soins que le médecin a prodigués aux malades, elles ont considérablement diminué.

La bande des Sarcis a commencé à se répandre plus loin sur la réserve et à prendre des fermes séparées, mouvement que le département désire encourager dans chaque bande.

Ces Sauvages bâtissent une classe supérieure de maisons, ce qui constitue une grande amélioration sur leurs anciens logements.

Les Assiniboines construisent aussi de bien meilleures maisons.

L'inspecteur dit que lorsqu'il visita la réserve des Sarcis en novembre 1887, il a trouvé un bon nombre de Sauvages occupés à labourer, et qu'ils avaient labouré une grande étendue de terre dans le cours de l'été pour l'ameublir ; il parle aussi de la supériorité des nouvelles maisons sur les vieilles.

Les Sarcis n'ont pas célébré de danse du soleil l'été dernier. Il faut espérer que l'abandon de cette célébration païenne sera permanent.

Les Sarcis possèdent un bon troupeau de bêtes à cornes qui leur ont été données en vertu des conventions du traité. L'agent rapporte que l'augmentation naturelle de ce troupeau dans le cours de la dernière année a été satisfaisante.

Sur la réserve des Assiniboines il y a deux écoles de jour et une autre école industrielle qui prend des demi-pensionnaires. Il fait un rapport favorable sur les deux écoles du jour, et l'école d'instruction pratique ci-dessus mentionnée et connue sous le nom d'orphelinat McDougall, offre de grands avantages.

L'assiduité aux écoles de jour est sérieusement entravée par les parents, qui amènent leurs enfants avec eux lorsqu'ils vont à la chasse aux animaux à fourrure dans les montagnes Rocheuses.

Il y a aussi une école en opération sur la réserve des Sarcis, dans une bâtisse propre et commode ; mais l'assiduité y est très faible, et les progrès des élèves peu satisfaisants.

La population de ces deux bandes est de 932, contre 977 en 1887, indiquant une diminution de 45.

L'agence suivante dans la partie sud d'Alberta est celle des Pieds-Noirs proprement dits, dont le renommé Pied-de-Corbeau est le chef.

Il est agréable d'apprendre par le rapport de l'agent que ces Sauvages font des progrès satisfaisants et qu'ils se livrent avec meilleure volonté à la culture du sol. L'agent dit que ces Sauvages n'ont jamais montré autant d'intérêt pour la culture de leurs fermes qu'ils l'ont fait la saison dernière; qu'ils ont labouré avec les bœufs que le département a fournis à la bande, ainsi qu'avec leurs propres chevaux. Cela est d'autant plus appréciable qu'il faut se rappeler que tous les Pieds-Noirs étaient, il y a à peine dix ans, littéralement sauvages—constamment en guerre, comme de véritables Ismaëlites,—ne comptant que sur le besoin pour vivre.

Ils ont commencé à prendre des terres séparément et ils apprennent vite à connaître la valeur de leurs droits individuels de propriétaires.

Il y a trois écoles sur la réserve, mais l'irrégularité des enfants à y assister, ce qui est le principal empêchement aux progrès des écoles sauvages, y est très prononcée.

Il est agréable de faire rapport que la danse du soleil qui a été célébrée sur cette réserve l'an dernier, n'a pas réussi, et que le chef Pied-de-Corbeau, qui désire toujours faire tout ce qui est avantageux pour son peuple, a prêté son aide puissant à l'agent pour empêcher la torture qu'on inflige ordinairement au cours de cette célébration.

L'agent rapporte que si l'on considère le nombre de Sauvages qui habitent cette réserve et les nombreuses visites des autres bandes, la somme des crimes a été très faible.

La population sauvage de cette réserve est de 1,952, soit une diminution de 94 sur 1887.

L'agence des Gens-du-Sang comprend le plus nombreux contingent de la nation des Pieds-Noirs. Les Gens-du-Sang, de même que leurs frères de la réserve du chef Pied-de-Corbeau, ont l'avantage d'être conduits et conseillés par un chef sage et bien disposé, l'universellement estimé Mekosto, en français, le Corbeau-Rouge, qui leur donne personnellement un excellent exemple en acquiesçant aux désirs du département, et en travaillant pour tâcher d'améliorer sa propre condition et celle de son peuple. Car, bien qu'il soit âgé, le chef n'hésite pas à cultiver la terre et à battre son grain.

L'agent rapporte que les Sauvages ont travaillé tous les jours depuis le lever du soleil jusqu'au soir, en 1887, pour récolter leur grain, et qu'ils ont fait leurs propres labourages le printemps dernier, avec leurs bœufs et leurs chevaux.

Ils ont aussi construit un bon nombre de maisons d'un genre perfectionné, qui seront plus aérées et par conséquent plus salubres. Ils sont allés dans la forêt, ont coupé, apporté et préparé les troncs d'arbres pour ces maisons, et les ont construites sans aide.

Ils reconnaissent la nécessité, au point de vue sanitaire, d'employer de la chaux pour purifier leurs demeures.

Il constate une amélioration dans la santé générale de ces Sauvages dans le cours de la dernière année comparée à leur condition sanitaire de 1887. Les décès excèdent encore cependant de beaucoup les naissances dans cette bande, comme c'est aussi le cas dans un grand nombre de bandes dans les territoires du Nord-Ouest.

La population de la bande des Gens-du-Sang est de 2,169, soit 30 de moins qu'en 1887, mais si l'on compare la mortalité des deux dernières années on trouve une différence de 22 en moins qu'entre 1886 et 1887.

L'Eglise d'Angleterre et l'Eglise méthodiste ont des écoles sur cette réserve, et l'Eglise catholique romaine est sur le point d'en établir une.

Il y a aussi en cours de construction une école qui ne sera sous le contrôle d'aucune dénomination religieuse.

Très peu de succès cependant ont couronné les efforts que font les missionnaires ou les instituteurs pour éclairer et instruire les diverses branches de la nation des Pieds-Noirs ou leurs enfants, bien que ces derniers soient très intelligents et ne soient pas retenus par une timidité excessive, qui, en règle générale, paraît naturelle chez les enfants sauvages, et qui est un des principaux empêchements à leurs progrès.

La conduite de la bande des Piégânes, qui est la moins populeuse de la tribu des Pieds-Noirs, a été excellente dans le cours de la dernière année. Ces Sauvages n'ont commis aucun crime qui ait exigé l'intervention de la police.

Leurs travaux agricoles ont été faits avec bonne volonté et bien, pendant la saison dernière. Ils ont labouré avec leurs propres chevaux ou avec les bœufs que le département leur a prêtés, et ils ont fait sans aide, mais seulement avec des conseils, tous les travaux nécessaires.

Un bon nombre d'entre eux ont pris des champs séparément, et ces champs étaient exploités par des locataires individuels, qui les ont entourés de bonnes clôtures indiquant par là qu'ils ne voulaient ni intervention ni empiétement.

L'agent rapporte que les Piégânes ont fait des progrès passables en agriculture durant l'année.

Leur troupeau de bêtes à cornes augmente en nombre, et elles sont plus soigneusement gardées qu'autrefois.

Il y a eu parmi ces Sauvages, dans le cours de l'hiver et du printemps derniers, un bon nombre de cas de maladie qui se sont terminés fatalement dans plusieurs cas, ce qui a réduit à 931 le chiffre de leur population, qui, en 1887, était de 938 âmes.

Il y a deux écoles ouvertes sur cette réserve, qui sont dirigées sous les auspices de l'Eglise d'Angleterre et de l'Eglise catholique romaine, celle de cette dernière ayant eu un succès considérable ; à celle de l'Eglise d'Angleterre les progrès n'ont pas été aussi marqués.

DISTRICT D'ASSINIBOIA ET DE L'OUEST DU MANITOBA.

Les opérations agricoles des Sauvages de l'agence de Muscowpetung en 1887 et 1888 ont été couronnées de succès considérables.

La bande du chef Pasquah a envoyé à l'exposition agricole de Régina du blé qui a remporté le second prix contre tous les concurrents, et elle a aussi remporté le premier prix pour le blé dans la classe des Sauvages. En parlant de ce fait ainsi que des autres succès des Sauvages à l'exposition de Régina, qui seront énumérés plus loin, et de l'heureuse compétition des Sauvages pour des prix à d'autres expositions, l'inspecteur dit "que lorsqu'on se rappelle que les meilleurs échantillons de blé du Canada poussent dans le district de Régina, c'est une bonne note pour nos Sauvages qui concourent avec tant de succès."

Les champs des Sauvages de cette bande sont bien cultivés, ils font tout l'ouvrage eux-mêmes, et l'on peut dire ici, au sujet des Sauvages de cette agence en général, qu'ils cultivent eux-mêmes leurs champs sous la direction de l'instructeur d'agriculture.

Les clôtures qui entourent leurs champs sont maintenues en bon état; enfin ces Sauvages paraissent évidemment avoir l'orgueil de tout entretenir en parfait ordre.

Les progrès accomplis depuis 1887 sont considérables, et les Sauvages paraissent fiers de leurs succès.

Ils possèdent un nombreux troupeau de bêtes à cornes pour lequel ils ont, dans le cours de l'hiver, très habilement mis en meule 300 tonneaux de foin.

Outre le second prix pour le meilleur blé, ils ont aussi remporté à la même exposition 25 prix pour d'autres acticles, tels que pommes de terres, maïs, oignons, carottes, navets, pour le meilleur assortiment de légumes, et pour du pain, du beurre, des conserves, des paillassons, des chaussettes tricotées, des cravates, des capuchons, des mitaines, etc., tous ces articles fabriqués étant le produit du travail des femmes sauvages.

Ils ont construit de meilleures maisons et de plus grandes étables.

La pêche qu'ils font vis-à-vis cette réserve a été bien fructueuse dans le cours de l'automne et de l'hiver de 1887, et en conséquence les rations de viande qu'on distribuait à ces Sauvages ont été réduites tant que dura le poisson qu'ils avaient pris.

La réserve voisine du chef Muscowpetung donne des signes semblables d'industrie et de progrès; les maisons et leurs dépendances sont proprement tenues, les clôtures excellentes, les instruments agricoles et les outils sont bien entretenus, les animaux en bon état et le grain en meules, 250 tonneaux de foin conservés pour les animaux pendant l'hiver, et les récoltes de racines satisfaisantes.

Ces Sauvages possèdent sept wagons doubles achetés avec le produit de la vente de leur foin et des autres choses qu'on leur a permis de vendre.

A la réserve du chef Piapot il existe un état de choses également satisfaisant, malgré l'élément difficile que les employés ont à conduire dans cette bande, qui se compose en grande partie de gens âgés.

Le grain était mis en meules et les racines avaient belle apparence lorsque l'inspecteur visita la réserve, en octobre, et la plus grande partie du labourage d'automne avait été terminée.

Ces Sauvages ont acheté, avec de l'argent qu'ils ont gagné eux-mêmes avec les produits et le foin qu'on leur a permis de vendre, dix wagons doubles, outre des moissonneuses et des râteaux à cheval.

Il y a une école sur cette réserve, mais l'assistance n'y est ni nombreuse ni régulière.

La réserve des Sioux du chef Bœuf-Debout est dans les limites de cette agence.

Les Sauvages qui occupent cette réserve subviennent pour la plupart à tous leurs besoins. Ils sont très énergiques, cultivent une partie raisonnable du sol, et s'engagent comme travailleurs dans les établissements voisins, où ils trouvent généralement de l'ouvrage, parce qu'ils travaillent bien.

Ils jouissent aussi de l'avantage d'avoir de bonne pêche vis-à-vis leur réserve, et ils en profitent.

Ils possèdent aussi un bon nombre de bêtes à cornes et de chevaux ; en somme ils sont bien à l'aise.

Ces Sauvages n'ont fait aucun traité avec le gouvernement du Canada. Ils forment partie de la bande de réfugiés Sioux qui se sont enfuis au Canada après le massacre sauvage dans le Minnesota en 1862, et auxquels le gouvernement a assigné des réserves à divers endroits.

Les affaires de cette agence sont en général dans un état très satisfaisant, et qui fait honneur à l'agent, à son commis et aux instructeurs d'agriculture.

La population des diverses bandes de cette agence est de 781, soit une diminution de 58 sur le chiffre de 1887.

Le pensionnat qu'on se proposait d'établir près de la réserve de Muscowpetung, comme il a été dit dans le rapport de 1887, a été régulièrement ouvert et a été depuis ce temps dirigé par le représentant local de l'Eglise presbytérienne. Il y a autant d'élèves que l'établissement peut en prendre, et l'on fait un rapport très favorable de l'œuvre qu'on y accomplit.

Les Sauvages des buttes de la Lime ont bien travaillé pour faire leurs semences.

Bien qu'il y ait quatre bandes sous autant de chefs dans cette agence, les Sauvages cultivent cependant leurs terres en commun, mais ce n'est là qu'un arrangement temporaire pour permettre au sol des anciens champs de se reposer et d'être ameubli lorsqu'ils reprendront la culture de leurs champs séparément.

Il y a une école qui est passablement bien fréquentée. On se propose de convertir cette école en demi-pensionnat.

Ces Sauvages sont probablement ceux de tout le Nord-Ouest qu'on a eu le plus de difficulté à plier à la vie tranquille d'agriculteurs. Ils paraissent cependant être convaincus maintenant qu'ils n'ont plus d'autre chose à faire.

L'inspecteur, lorsqu'il visita l'agence à la fin de septembre, trouva 100 acres de blé et d'orge récoltés et prêts à mettre en meules, outre 400 tonnes de foin ameulonnées pour leurs animaux. Ils avaient aussi construit une grande quantité

de clôtures, et labouré 15 acres de terres nouvelles. Ils avaient près de 200 acres sous culture.

Ils possèdent 223 bêtes à cornes, 14 moutons et 48 chevaux.

Ils fabriquent leurs propres charrettes à foin et leurs traîneaux.

Les femmes tricotent et cousent, et quelques-unes font du beurre.

Ces Sauvages dépensent la plus grande partie de l'argent qu'ils reçoivent pour leurs annuités, et pour la vente de leur bois en achetant des vêtements, des couvertures, du thé et du tabac.

Un pensionnat est sur le point d'être ouvert sous les auspices de l'Eglise presbytérienne dans cette agence.

Les Sauvages des buttes de la Lime comptent 271 âmes, soit 4 de moins que la population de 1887.

L'agence des Assiniboines renferme la plus petite population sauvage d'aucune des agences des Territoires, savoir, 243 âmes; mais la somme d'ouvrage qu'ils font, et l'amélioration qu'on a effectuée dans leur condition et leur caractère sous le rapport de la sobriété, du travail et de la bonne conduite n'est surpassée, si même elle est égalée, par aucune autre bande sauvage du pays.

Le chef de cette bande est un excellent Sauvage qui donne le bon exemple à son peuple par son travail et par son acquiescement empressé aux désirs du département et par sa bonne conduite en général.

Ces Sauvages ont réussi à remporter un bon nombre de prix aux expositions agricoles tenues à Régina et à Indian-Head l'automne dernier, ce qui les a beaucoup encouragés à continuer leurs efforts pour la culture du sol, dans laquelle ils deviennent de plus en plus habiles chaque année.

Ils ont labouré une grande quantité de nouvelles terres.

Ils possèdent leurs champs séparément, chacun étant fier de sa propriété.

Quatorze familles de cette bande avaient assez de farine pour vivre pendant cinq mois l'hiver dernier, à part le blé suffisant, qu'ils avaient conservé, pour leurs semences du printemps.

Ils avaient, l'été dernier, 253 acres sous culture, qui ont tous été labourés et ensemencés par les Sauvages.

Ils ont labouré la terre qu'ils désiraient ensemencer en blé, soit 124 acres, dans l'automne de 1887, afin de pouvoir semer le grain de bonne heure au printemps.

Ces Sauvages possèdent 75 bêtes à cornes, jeunes et vieilles, 11 porcs et 39 moutons, ainsi que 49 chevaux.

Ils prennent un très grand soin de leurs animaux.

Les femmes sauvages sont très habiles en tricot. Elles font des bas, des mitaines, des gants et des cache-nez.

Il y a une école de jour sur cette réserve.

L'état de santé de cette bande a été passablement satisfaisant dans le cours de l'année.

Les Sauvages des buttes du Tondre progressent d'une manière très satisfaisante.

Leurs récoltes de grain ont manqué dans la saison de 1887; mais les racines, surtout les pommes de terre, ont rapporté en abondance.

Ils ont labouré leurs champs en automne pour les ensemencer au printemps.

La belle récolte de grain de la dernière saison permettra à ces Sauvages de se fournir de farine durant l'hiver et le printemps, tout en conservant une quantité suffisante de graines pour les semences du printemps.

L'agent rapporte une amélioration constante dans les habitudes de ces Sauvages.

Ils deviennent plus industrieux, et ne vont plus errer dans le pays, mais ils sont contents de rester sur leur réserve.

Il dit que leur santé générale a été passablement bonne, qu'ils observent des précautions sanitaires dans leurs maisons et dépendances, et que leur conduite dans le cours de la dernière année a été irréprochable.

Quelques-uns de ces Sauvages ont concouru dans l'automne de 1887, à l'exposition de Régina, et ont remporté onze prix. Ils ont exposé du blé, de l'orge, de l'avoine, des pois, des pommes de terre, et des articles de leur fabrication tels que des paillassons, des paniers, des mocassins, et des ouvrages en verroterie.

Quelques-unes des femmes font du beurre. Ils prennent tous grand soin de leurs animaux.

Sur la réserve du chef Etoile-du-Jour, des améliorations considérables ont été faites. Plusieurs Sauvages construisent de nouvelles étables ou agrandissent les anciennes constructions. Ils bâtissent aussi de nouvelles maisons d'un genre perfectionné.

Ils ont ameulonné l'automne dernier à chaque étable de la réserve une grande quantité de foin pour l'hiver.

Cette bande a 47 acres sous culture, dont 32 ensemencés en blé.

Ils possèdent 84 bêtes à cornes, jeunes et vieilles. Chaque vache a eu un veau l'an dernier.

Il y a une école ouverte sur la réserve, mais l'assiduité y est très faible, et les progrès des élèves lents.

Les Sauvages de la bande du chef le Pauvre-Homme ont également augmenté le nombre de leurs maisons et de leurs étables.

Les clôtures sur leurs réserves sont d'excellente construction.

Ils ont labouré une quantité de nouvelle terre, et l'ont préparée ainsi que l'ancienne pour les semences du printemps.

Ils avaient sous culture l'an dernier 70½ acres, dont 43 étaient ensemencés en blé.

Ils possèdent 65 têtes de bétail : et de même que sur la réserve du chef Etoile-du-Jour, chacune des vaches a vêlé à la dernière saison.

Ils ont récolté une grande quantité de foin pour leurs animaux durant l'hiver.

Il y a une école sur la réserve. Elle réussit assez bien.

La bande du chef Gordon continue à prospérer et progresser.

Plusieurs maisons très bien construites ont été érigées dans le cours de l'année ; et on se propose de construire de meilleures granges que celles qu'on a aujourd'hui.

Les champs sont bien clôturés. La bande a ensemencé l'année dernière 92 acres, dont 55 en blé.

Elle possède 116 têtes de bétail, y compris les jeunes animaux.

La réserve a une excellente école ; on est à agrandir le bâtiment de façon à pouvoir y loger les élèves qui demeurent dans les parties éloignées de la réserve. Le premier prix pour la meilleure école de Sauvages dans les territoires du Nord-Ouest a été accordé au révérend Owen Owens, qui conduit cette école.

La quatrième bande et la quatrième réserve de l'agence des buttes de Tondre sont celles du chef Muscowequan.

Plusieurs nouvelles maisons ont été construites sur cette réserve. Elles constituent un grand progrès sur les constructions précédentes.

Ces Sauvages avaient à la dernière saison 71½ acres ensemencés, dont 35 en blé.

Ils possèdent 67 têtes de bétail y compris les jeunes animaux.

Il y a sur cette réserve une école très bien conduite, dont le maître, M. F. W. Dennehy, a reçu le second prix pour la meilleure école de Sauvages dans les territoires du Nord-Ouest. Cette école va être aussi convertie en une semi-pension.

La bande du chef Plume-Jaune, dont la réserve est située au lac aux Noix, continue encore à subsister presque entièrement des produits de la chasse.

Elle a cultivé l'année dernière environ 10 acres de terre.

Elle possède 36 têtes de bétail.

La population sauvage de cette agence compte 803 âmes, soit 63 de moins qu'en 1887 ; mais d'un autre côté la mortalité a été de 30 de moins que l'année précédente, alors que la diminution de la population avait été de 93.

L'inspecteur rapporte que la santé de ces Sauvages est bonne et que cet état de choses est en grande mesure dû à ce que l'agent a bien soin de voir à ce que les Sauvages nettoient leurs maisons tous les printemps quand ils s'en vont dans leurs wigwams, jusqu'au point même de laver les planchers de leurs maisons et de nettoyer complètement tous les coins.

Les Sauvages de l'agence du lac Croche continuent à faire des progrès satisfaisants.

L'inspecteur rapporte que l'agence du colonel McDonald est en excellent état. Les Sauvages y sont contents et se conduisent d'une façon agréable, et l'ouvrage se fait partout sans aucune friction.

L'agent rapporte que les Sauvages ont depuis la date de son dernier rapport annuel fait des progrès marqués, et que la probabilité du succès des récoltes de la dernière saison était si engageante que plusieurs Sauvages qui n'avaient encore jamais montré de disposition à cultiver ont fait un commencement de culture.

A part d'autres produits la récolte de 1887 comprenait plus de 2,000 boisseaux de blé. La saison dernière 363 acres ont été ensemencés de blé, et 176 acres ont été consacrés à d'autres récoltes.

Les Sauvages de cette agence ont pris part aux expositions agricoles qui ont eu lieu dans les différentes villes et villages du district. Ils ont réussi à obtenir des prix à plusieurs de ces expositions.

A l'exposition de Broadview, le chef Ka-ke-wis-ta-ha a remporté les premiers prix pour la meilleure vache laitière, et pour la meilleure paire de jeunes bœufs, ainsi qu'un prix spécial pour le bœuf le plus gras dans un concours ouvert à tous.

Les bâtiments et les clôtures des Sauvages de cette agence sont excellents. Plusieurs des maisons sont aussi bonnes que celles des colons blancs. Elles sont aussi entretenues proprement, et en cela les Sauvages font voir qu'ils comprennent la nécessité de la propreté au point de vue hygiénique.

La santé de ces Sauvages a été satisfaisante. Pendant l'année le nombre des naissances a dépassé de quatre le chiffre des décès.

Durant l'année 1887, ces Sauvages ont gagné, tant par l'ouvrage qu'ils ont fait pour des gens en dehors de la réserve, que par la vente de leurs propres produits, et en dehors de ce qu'ils ont réalisé par la vente des fourrures et du poisson, la somme de $1,414, ce qui donne le double des recettes individuelles de l'année précédente.

Ils possèdent en propriété privée et achetés de leurs propres deniers quinze faucheuses, douze râteaux à cheval, cinq lieuses et un grand nombre de voitures.

Les animaux à fourrures sont devenus très rares dans le district où ces Sauvages font ordinairement la chasse. On en a pris très peu pendant la saison 1887-88.

Un certain nombre de Sauvages de cette agence sont depuis plus d'un an aux Etats-Unis; d'autres sont dans les buttes de la Tortue.

Les Sauvages de la bande du chef Ka-ke-wis-ta-ha avaient 107 acres de terre en culture pendant la dernière saison.

La bande possède 75 têtes de bétail; certains individus ont en outre 18 animaux.

L'inspecteur rapporte que l'état de chose s'améliore sur cette réserve; il dit que les Sauvages travaillent industrieusement et que les jeunes gens portent beaucoup d'intérêt à l'agriculture; que les animaux sont en excellente condition, et que la reproduction est satisfaisante; que les champs sont bien labourés et ensemencés; qu'on a bien soin des récoltes, et que les clôtures sont bonnes.

Les choses sont dans un état également satisfaisant sur la réserve du chef Ochapowace. L'inspecteur rapporte que lorsqu'il a visité cette réserve au mois d'août dernier il a trouvé tous les Sauvages qui étaient en état de travailler, occupés à couper, lier et transporter leur grain. Ils avaient en culture l'année dernière 133 acres, dont 84 étaient en blé.

Quelques-uns des Sauvages possèdent en propre des lieuses automatiques qu'ils utilisent non seulement pour la récolte de leur propre grain mais encore pour celle des autres Sauvages moyennant une rémunération de 50c. l'acre.

Cette bande possède 74 bêtes à cornes et 4 cochons. Quelques-uns de ses membres possèdent en outre 49 têtes de bétail.

L'école conduite par le rév. M. McKay sous les auspices de l'Eglise presbytérienne est située tout près de cette réserve. Le bâtiment a été considérablement agrandi l'année dernière, et à la fin des travaux d'amélioration, l'institution a renouvelé de vigueur dans la poursuite de son utile mission. Tout ceux qui ont eu l'occasion de la visiter en parlent avec beaucoup d'éloges.

Tous les enfants de cette agence qui sont d'un âge à aller à l'école sont ou à cet établissement ou à l'école d'industrie de Qu'Appelle.

Sur la réserve du chef Coweses se trouvent des champs bien cultivés et clôturés, et plusieurs autres indices de progrès.

L'inspecteur rapporte que les labours faits par ces Sauvages ne feraient pas honte aux meilleurs fermiers parmi les blancs.

Il a été ensemencé 201½ acres pendant la dernière saison ; 147 étaient en blé.

Ces Sauvages ont aussi acheté des lieuses automatiques.

La bande possède en commun 74 bêtes à cornes et 18 cochons, tandis que 163 animaux sont la propriété personnelle de différents individus.

On remarque plusieurs améliorations dans les maisons et les autres bâtiments de ces Sauvages.

Quelques-uns d'entre eux se proposent d'imiter l'exemple de leur chef en divisant l'intérieur de leurs maisons en différentes chambres.

Les travaux accomplis sur la réserve du chef Sa-ki-may indiquent que les Sauvages sont laborieux et progressifs, et que leur industrie est bien dirigée.

Ces Sauvages ont établi une nouvelle industrie sur la réserve, savoir, la fabrication de la chaux. La réserve contient la pierre nécessaire en abondance. Ils se proposent de vendre la chaux dont ils n'auront pas besoin pour eux-mêmes aux colons du voisinage et dans les villes les plus rapprochées de la réserve.

Ils ont coupé à la dernière saison 350 tonneaux de foin, ce qui sera plus que suffisant pour nourrir leurs animaux. La bande possède en commun 55 têtes de bétail, tandis que 50 sont la propriété personnelle de différents individus. Il restera un surcroît de 75 tonneaux à vendre.

On se propose de faire des arrangements avec une fromagerie du voisinage pour que celle-ci achète de ces Sauvages et des autres bandes de l'agence le lait dont ils n'auront pas besoin pour leur propre usage.

Il y avait en culture à la dernière saison sur cette réserve 100 acres de terre, dont 65 étaient en blé.

La population des quatre bandes de cette agence est de 619, ce qui est 36 de moins qu'en 1887. Cette diminution apparente résulte probablement de ce qu'un certain nombre de familles se sont absentées de leurs réserve, comme il a été dit plus haut.

Les Sauvages de l'agence de Birtle, qui comprend onze bandes et leurs réserves, à l'exception de trois qui sont dans le voisinage de Fort-Pelly, et qui est située dans la partie ouest de la province du Manitoba, ont peut-être fait en somme moins de progrès que ceux des réserves situées plus à l'ouest.

Ceci peut s'expliquer peut-être jusqu'à un certain point par le fait que plusieurs des réserves sont situées à peu de distance des centres de population blanche, et que les Sauvages étant constamment tentés d'aller flâner dans les villages au lieu de s'occuper de leurs travaux, il ne saurait être fait de grands progrès en agriculture. Cependant plusieurs de ces Sauvages, surtout parmi les Sioux, travaillent à la journée dans ces endroits.

La facilité avec laquelle ils paraissent pouvoir se procurer des spiritueux fait aussi grandement obstacle à leur avancement, et est un sérieux élément de démoralisation.

La population totale des onze bandes est de 1,656, soit 139 de moins qu'en 1887. Cette diminution doit, dans une grande mesure, s'attribuer aux absences des réserves vu que dans le cours de l'année le chiffre de la mortalité n'a été que de un au-dessous de celui des naissances—il y a eu 63 décès et 62 naissances.

Sur la réserve du chef La-Clé les récoltes ont été quelque peu tardives à cause du retard du printemps.

Pour la même raison quelques-uns des animaux n'étaient pas en bonne condition.

La majorité de la bande de cette réserve subsiste par la chasse. La bande a été assez heureuse dans ses prises d'animaux à fourrures pendant la saison dernière.

Ces Sauvages n'ont eu que 20 acres en culture.

Ils ont d'assez bonnes maisons qu'ils tiennent en bon état.

Ils paraissent être assez prospères et tout à fait satisfaits.

Un membre de cette bande a reçu l'adjudication de l'entreprise de la construction d'une église sur la réserve.

L'école, qui est sous les auspices de l'église d'Angleterre, est conduite avec beaucoup d'habileté. Elle est fréquentée par tous les enfants en état d'aller à l'école, et les progrès qu'on y fait sont satisfaisants.

La bande et la réserve du chef Kesekouse sont comme celles du chef La-Clé. Cette bande a la même étendue de terre en culture.

Les chemins et les ponts sont tenus en bon état sur ces deux réserves, de même que les maisons.

Il y aussi une école sur cette réserve.

La bande qui occupe la réserve de Côté paraît avoir fait plus de progrès que les deux autres de la région de Fort-Pelly.

Elle avait 26 acres en culture l'année dernière.

Les chemins et les ponts ont été beaucoup améliorés sur cette réserve, et les animaux sont en bon état.

Comme il est dit ailleurs dans ce rapport, il est question de convertir l'externat de cette réserve en pension, vu qu'il est difficile, à cause de la manière dont les familles sont éparses sur la réserve, d'obtenir une raisonnable moyenne de présence à l'école actuelle.

Les Sauvages des trois réserves en dernier lieu mentionnées sont essentiellement chasseurs, et subsistent ainsi que leur familles presque exclusivement des produits de la chasse. L'inspecteur dit au sujet de ces Sauvages que, tout en n'ayant pas augmenté l'étendue de leurs champs en culture, ils ont bien cultivé la partie ensemencée, et ont probablement fait autant de culture qu'ils pouvaient en faire tout en faisant la chasse, qui est leur occupation la plus profitable.

La réserve située sur le Silver-Creek et connue sous le nom de réserve du Joueur, paraît être occupée par une population industrieuse et prospère.

Ces Sauvages avaient l'année dernière 128½ acres en culture, dont 102 ensemencés de blé.

Leurs maisons et bâtiments en général sont solidement construits et tenus en excellent état. Quelques-unes des maisons sont même joliment meublées.

Ils possèdent des bêtes à cornes, des moutons, des cochons et des volailles.

L'un d'eux possède un très bel étalon.

On peut dire que cette bande est très à l'aise.

La réserve des Sioux sur le creek de la Queue-d'Oiseau est aussi habitée par des Sauvages très industrieux.

Ils avaient l'année dernière 149 acres en culture, dont 107 ensemencés de blé. Ils ont labouré de la terre neuve d'une manière très habile.

Ils ont bâti bon nombre de maisons qu'ils ont bien meublées.

Ils ont aussi par leurs propres efforts construit sur la réserve une église très convenable, où ils ont un orgue valant $85.

Quelques-uns d'entre eux contribuent à subvenir à leurs besoins en travaillant pour les blancs dans la ville de Birtle et ailleurs, tandis que les femmes fabriquent des mitaines, des souliers et des paniers, qu'elles vendent aux colons.

L'école qui est sur cette réserve se ressentira probablement, dans le nombre de ceux qui la fréquentent, de l'établissement de la pension que l'Eglise presbytérienne se propose de construire à Birtle.

La bande à laquelle appartient la réserve de la montagne du Dauphin est divisée en deux classes, en ce qui regarde les occupations de ses membres, dont quelques-uns se livrent exclusivement à la chasse, tandis que d'autres subsistent par la culture du sol.

Tous paraissent suffisamment prospères et sont très contents.

Les cultivateurs avaient l'année dernière 42 acres en culture.

Leurs animaux étaient en excellent état.

L'école a continué à être tenue dans le cours de l'année.

La bande du chef Plume-du-Sud, dont la réserve est située sur la rivière Qui-Roule, tire un revenu fort considérable de la vente d'une racine qui est probablement la cimicifuge, connue en botanique sous le nom de *Cimicifuga Racemosa*, et dont ces Sauvages ramassent et vendent de très grandes quantités sur le pied de vingt-cinq cents la livre.

Ils n'avaient que 28 acres de terre en culture l'année dernière. L'industrie que je viens de mentionner, et l'habitude de flâner dans le village de Minnedosa, qui est à proximité de cette réserve, expliquent probablement comment il se fait que ces Sauvages n'ont plus de terre en culture.

La bande de Sioux qui réside sur la réserve de la rivière du Chêne possède un domaine très fertile, dont elle n'a pas été lente à tirer parti.

Quelques-uns des champs de blé de ces Sauvages égalent ceux qui appartiennent aux colons blancs de la localité. Ils sont très bien labourés et plantés, et sont tenus exempts de mauvaises herbes.

Ils avaient, l'année dernière, 220 acres de terre ensemencés, dont 180 en blé; ils ont en outre donné la première façon à 68 acres de terre neuve.

La bande de Sioux qui occupe la petite réserve de la montagne à la Tortue, n'a fait que peu de progrès. Ces Sauvages aiment trop à flâner au village de Deloraine, et comme la réserve est éloignée des bureaux de l'agence ces Sauvages ne sont pas surveillés comme ils devraient évidemment l'être.

Ils ont ensemencé 27½ acres de terre dans le cours de la saison; 18 acres sont en blé.

Les choses paraissent être dans un meilleur état à la réserve des Sioux du lac du Chêne.

Ces Sauvages avaient l'année dernière 41 acres de terre en culture, dont 32 en blé. Ils ont aussi fait la première façon de 8 acres de terre neuve.

Les animaux sont en bon état.

Plusieurs maisons en construction sont d'un modèle supérieur à celui des bâtiments plus anciens.

La bande ci-devant connue sous le nom de bande du chef Way-way-se-cap-po, dont la réserve est située à la pointe du Lézard, sur le creek de la Queue-d'Oiseau, a fait des progrès considérables dans le cours de l'année dernière. Ses champs et ses clôtures ont été mieux tenus que par le passé, et les maisons sont en bon état.

L'étendue en culture a augmenté. Plusieurs des Sauvages de la bande qui n'avaient jamais essayé de cultiver, ont commencé à suivre cette industrie.

Plusieurs des membres de cette bande dépendent cependant encore de la chasse pour leur subsistance.

La réserve consiste en un terrain exceptionnellement favorable. Le sol est excellent, le bois et le gibier en abondance, et il s'y trouve un lac rempli de poisson.

Quelques-uns des membres de la bande trouvent chez les blancs de l'emploi qui les rémunère.

Ils fabriquent aussi des colliers de chevaux, des traîneaux, des râteliers, et autres produits similaires.

Ils ont fait un marché pour l'achat d'une faucheuse qu'ils paieront avec l'argent qu'ils gagneront eux-mêmes.

Leurs animaux sont en bon état.

Les Sauvages de l'agence de la montagne de l'Orignal donnent les plus encourageantes preuves de progrès.

Ces Sauvages ont, dans le cours de l'année, clôturé environ 1,500 acres de terrain avec des pieux qu'ils ont coupés et transportés eux-mêmes. Avec ce qu'ils avaient déjà ils ont ainsi aujourd'hui une étendue de 2,100 acres enclos pour leurs animaux.

Près de 180 acres ont été mis en culture dans l'année, 126 acres en blé.

Sur deux des réserves les maisons ont été planchéiées, recouvertes en bardeaux et blanchies à l'intérieur, et, à l'extérieur, tenues très proprement. Quelques-unes ont des armoires, et dans d'autres on voit des images sur les murs.

Plusieurs de ces Sauvages ont réussi à obtenir des prix pour leurs produits aux expositions des villages de Cannington et de Carlyle à l'automne de 1887.

La différence entre les quantités des produits du sol en 1887, et celle des récoltes de l'année précédente, est digne de remarque; la quantité de blé a presque triplé, les pommes de terre plus que quadruplé, et les navets ont donné neuf fois ce qu'on avait récolté l'année précédente. En outre, pour la première fois, en 1887, on a récolté des pois, des carottes et des betteraves.

Les différents produits récoltés par les Sauvages en 1887, ont donné les chiffres suivants :—

	Boisseaux.
Blé	2,611
Orge	35
Pois	44
Pommes de terre	980
Navets	970
Carottes	110
Betteraves	97

En conséquence de cette récolte il n'a pas été nécessaire de distribuer de farine à ces Sauvages, excepté aux vieillards et aux pauvres durant l'hiver dernier. Outre

qu'ils ont eu assez de farine pour leurs besoins domestiques, ces Sauvages ont été en mesure d'acheter une lieuse automatique, et la ficelle nécessaire pour lier les gerbes, ainsi que deux cents poches, avec le produit de la vente de leur grain. Ils ont aussi acheté assez de blé pour ensemencer leurs terres au printemps, vu qu'il s'était mêlé de l'orge au blé qu'ils avaient récolté eux-mêmes.

Leurs bêtes à cornes, leurs moutons et leurs cochons sont bien entretenus.

Ces Sauvages cultivent leurs champs séparément, et chaque famille fait ses propres récoltes.

Ils sont beaucoup mieux vêtus que par le passé, et la plupart ont abandonné l'usage de la couverture de laine comme vêtement, et portent aujourd'hui l'habillement des blancs.

Ils ont aussi en général abandonné l'habitude de se peindre le visage.

Il résulterait un grand changement dans les idées de tous les Sauvages des territoires si on pouvait leur persuader d'adopter pareilles innovations dans leurs mœurs. Et ce qui a été fait en si peu de temps en ce sens dans cette agence, pourrait se faire dans les autres, qui sont pour la plupart plus anciennes.

L'état sanitaire de ces trois bandes a été satisfaisant dans le cours de l'année.

Un certain nombre des enfants de cette bande fréquentent l'école d'industrie de Qu'Appelle, et ils sont tout à fait heureux et font des progrès satisfaisants. Leurs parents sont aussi contents du traitement que reçoivent leurs enfants à cette école.

La bande du chef Croupion-de-Faisan a ensemencé, dans le cours de l'année, 117 acres, dont 75 en blé.

Elle possède 59 bêtes à cornes et 5 cochons.

La bande du chef Couverture-Barrée a ensemencé 61½ acres, dont 51 en blé. Elle possède 53 bêtes à cornes, 3 cochons et 5 moutons.

Sur la réserve de l'Ours-Blanc il a été ensemencé 11¼ acres, et la bande possède 10 bêtes à cornes.

Les Sauvages de cette bande sont partis pour les Etats-Unis l'hiver dernier, et après y être restés quelques mois, sont revenus plus chagrins mais plus sages. Ils se disent maintenant déterminés à rester sur leur réserve et à tâcher d'imiter leurs frères moins inconstants des deux autres bandes, et se faire des foyers confortables pour eux-mêmes et leurs familles.

Les plus grandes louanges sont dues à M. J. G. Campbell, l'agent des Sauvages à cet endroit, pour la façon dont il a conduit les affaires de cette agence, car la condition dans laquelle se trouvent aujourd'hui la majorité de ces Sauvages est dans une grande mesure le résultat de son zèle assidu et de son judicieux dévouement à leurs intérêts.

La population des trois bandes de cette agence est de 278, c'est-à-dire de 5 âmes de plus qu'en 1887.

COLOMBIE-BRITANNIQUE.

Les affaires concernant les Sauvages ont bien été dans cette province dans le cours de l'année dernière, à l'exception d'un peu d'agitation qui a eu lieu parmi les Sauvages du haut de la Skeena, par suite de ce qu'un d'eux avait été tué par un constable, que le gouvernement provincial avait envoyé sur les lieux en compagnie d'autres hommes de police pour arrêter cet individu qui était accusé de meurtre.

Les menaces faites par ces Sauvages contre les blancs de cette région ayant paru assez sérieuses pour cette mesure, le gouvernement provincial envoya contre eux une canonnière avec des troupes.

A la vue de ces troupes les Sauvages se montrèrent si soumis que toute cause d'alarme se trouva dissipée.

Une épidémie de rougeole très maligne a sévi parmi un grand nombre de bandes de Sauvages dans la province, et plusieurs décès en sont résultés.

La tribu N-hla-kapm-uh, des districts d'Okanagan et de la Kamloops a aussi grandement souffert de la phtisie et de la fièvre des montagnes, qu'on dit avoir un caractère typhoïde; dans grand nombre de cas ces maladies se sont terminées fatalement.

Aussitôt après son retour d'Europe, où il était allé pour consulter des médecins et subir un traitement, le commissaire des réserves pour cette province, dont le rapport est joint au présent rapport, s'est rendu à la côte du Nord-Ouest pour assigner de nouvelles réserves aux Sauvages.

La question de l'agrandissement des réserves avait été l'un des sujets dont s'était occupée la conférence qui avait eu lieu pendant l'automne 1887 entre les Sauvages de cette côte et les commissaires spéciaux, MM. Cornwall et Planta. Cette question est traitée au long dans le rapport de mon prédécesseur pour 1887.

Le commissaire des réserves a ensuite visité l'intérieur de la province relativement à certaines matières qui avaient à être réglées dans les districts d'Okanagan et de Kamloops.

Le règlement de ces affaires par le commissaire des réserves a été de nature à satisfaire les Sauvages ainsi que le gouvernement fédéral et celui de la province.

Comme je l'ai dit dans la première partie du présent rapport, il est question d'établir quatre écoles d'industrie à différents endroits de cette province dans lesquelles les enfants des Sauvages pourront apprendre des états de nature à faire d'eux d'utiles membres de la société.

Pendant l'année qui vient de finir, 12 externats et 2 semi-pensions ont été conduites dans l'intérêt des enfants des Sauvages dans différentes localités.

La valeur estimative des produits des animaux, de la mer et de la forêt, que les Sauvages contribuent dans une si grande mesure à obtenir, est cette année de $1,386,202, ce qui accuse une augmentation de $170,329 sur le chiffre de 1887.

Les noms des principales réserves occupées par les différentes bandes de Sauvages dans l'agence de Cowichan sont donnés dans le rapport pour 1887 et n'ont pas besoin d'être répétés ici.

Bien que des instructions demandant des renseignements complets sur chaque bande aient été envoyées à l'agent de ce district, je regrette que le rapport de ce fonctionnaire soit dans des termes si généraux qu'il me soit impossible de donner de détails sur l'état des choses pour chaque réserve.

On rapporte qu'il a régné l'hiver et le printemps derniers parmi les Sauvages de cette agence, beaucoup de dénûment, par suite du peu de succès de la pêche au saumon la saison précédente, et en conséquence de l'exceptionnel mauvais temps de la saison qui avait empêché la pêche en eau profonde.

Les récoltes ont aussi été très faibles en 1887. Le fait est qu'en plusieurs endroits la semence n'a rien rendu.

L'existence de l'épidémie de rougeole dont il a été question plus haut, et qui s'étendait à presque toutes les réserves, a grandement contribué à augmenter la détresse.

Partout où la chose a été possible on a porté des secours sous forme de nourriture et de soins de médecins.

Les Sauvages de cette agence pourraient devenir bientôt tout à fait indépendants s'ils voulaient abandonner l'habitude de quitter leurs réserves, et s'y fixer d'une manière permanente. Dans la réserve de Cowichan plusieurs ont de très beaux champs et paraissent y travailler ardument par moments, mais ils sont sujets à les quitter soudainement pour aller dans les établissements de conserves ou dans les champs de houblon, et de cette façon perdent souvent tout le fruit de leurs travaux chez eux. L'agent mentionne cependant quelques exemples de prospérité. Il dit aussi qu'on observe assez généralement les règlements hygiéniques, et que plusieurs maisons sont entretenues proprement, les murs de quelques-unes étant même tendus de beau papier.

Le commerce des boissons avec les Sauvages de cette agence a été réprimé dans une grande mesure par les poursuites intentées contre les personnes accusées de contravention à la loi sous ce rapport.

Il y a des écoles sur les réserves de Nanaïmo, de Cowichan et de l'île Kuper; mais leur succès varie, en conséquence du peu d'assiduité chez les élèves.

La population de cette agence est de 1,852, ce qui accuse une diminution de 132 pendant l'année.

Le nombre de phoques capturés par les Sauvages de l'ouest de l'île Vancouver sur cette côte, a été loin d'atteindre la moyenne.

Tout ce qu'ont rapporté les peaux de ces amphibies capturés par eux pendant l'exercice terminé le 30 juin dernier a été environ $52,000.

Six goélettes, montées de Sauvages, se sont rendues aux pêcheries de phoques de la mer de Behring, mais des vaisseaux du gouvernement des États-Unis ayant saisi les goélettes de pêche pendant la saison de 1887, grand nombre de Sauvages ne se sont pas livrés à ces expéditions.

L'épidémie de rougeole dont il a été parlé plus haut a sévi avec une grande virulence chez les Sauvages de cette agence, et en plusieurs cas, surtout chez les enfants, l'attaque entraînait la mort. Le chiffre de la mortalité chez les 18 bandes que comprend l'agence a conséquemment dépassé de beaucoup celui de l'année précédente.

Par suite de la grande misère dans laquelle se sont trouvées les veuves et les familles des dix-huit pêcheurs de la bande de Kel-se-maht, dont la perte avec leur goélette a été mentionnée dans le rapport de mon prédécesseur pour 1887, le département a dû périodiquement leur venir en aide, et ces secours vont probablement avoir à leur être continués bien que dans une moins grande mesure pendant le présent hiver au moins.

A l'égard de la partie du rapport de ce département pour 1887, dans laquelle il était dit que le gouvernement d'Hawaï n'avait pas encore récompensé les Sauvages de la bande de Chai-cle-saht de cette agence pour leur noble conduite dans le sauvetage de l'équipage d'un navire hawaïen naufragé, c'est avec plaisir que j'annonce à Votre Excellence que le gouvernement d'Hawaï a généreusement présenté à ces Sauvages la somme de $150.

Ce don, joint à la somme accordée par le gouvernement du Canada en reconnaissance de leur conduite humanitaire, aura pour effet d'engager ces Sauvages et ceux des autres bandes à agir de la même manière si jamais l'occasion s'en présente.

Le fait est que ce sauvetage de marins naufragés sur cette côte n'est qu'un exemple entre plusieurs de ce que ces Sauvages ont fait depuis quelques années, ce qui fait voir l'effet bienfaisant de la présence des agents du département au milieu des Sauvages de cette province.

Les Sauvages de la côte de l'ouest de l'île Vancouver étaient ci-devant regardés avec terreur comme d'invétérés pilleurs de mer, qui souvent ajoutaient le massacre des équipages au pillage de leurs navires. Aujourd'hui il ne se produit plus de pareils actes de barbarie.

Les membres de la bande de Ky-u-quaht, sur cette côte, paraissent faire des progrès dans la voie de la civilisation sous le rapport de leur manière de se loger. Ils ont établi leurs familles dans des maisons sur l'île de la Mission, en face d'Actis, et le révérend Père qui a charge de la Mission catholique romaine en cet endroit a fait arpenter un certain nombre de lots avoisinant les bâtiments de la mission. Il espère qu'il va pouvoir engager ces familles à occuper ces terrains afin que les enfants puissent fréquenter facilement l'église et l'école.

On a continué pendant l'année à faire la classe dans les écoles d'Hes-qui-aht, de Ky-u-quaht et de Clay-o-quot.

La population Sauvage de cette agence compte 3,160 âmes, c'est-à-dire 201 de moins qu'en 1887.

On ne remarque pas beaucoup de progrès chez les Sauvages de l'agence de Kwaw-kewlth. Ils n'essaient pas de cultiver la terre, et ne dépendent que de la mer pour leur subsistance.

Le fait est qu'à l'exception du cap Mudge, sur la réserve de la bande de We-wai-ai-ki, il n'y a pas de terre arable dans l'agence. Les réserves consistent pour la plupart en rochers arides.

Il est à regretter qu'il ne paraisse pas y avoir d'amélioration dans les mœurs de ces Sauvages, qui continuent à être les plus dégradés de la province. Ils sont tout à fait paisibles et inoffensifs, mais ces dispositions sont probablement plutôt dues à une torpeur constitutionnelle qu'à des instincts de douceur.

En conséquence des maladies que les immoralités de plusieurs générations ont implantées et entretenues chez les Sauvages, la génération actuelle, au physique, au mental et au moral, est avilie.

Ils habitent une région où leurs moyens de subsistance sont pour ainsi dire sous la main ; car l'abondance du poisson que la mer apporte en face de leurs villages leur procure une nourriture qu'ils n'ont guère d'effort à faire pour obtenir.

L'abominable fête payenne connue sous le nom de *Potlach* se célèbre encore parmi eux et leur occasionne toujours des dépenses de biens et de temps.

L'agent rapporte qu'à l'une de ces fêtes qui a eu lieu l'année dernière, il a été perdu au moins trois ou quatre cents piastres, et au lieu de couverture de laine on donnait des bouts de bois qui devaient être rachetés aussitôt que les moyens du donateur le permettraient.

Il existe une loi qui fait un délit de la célébration de cette fête, mais les autorités chargées de l'exécution de la justice criminelle dans la province, ne paraissent pas prendre de mesures pour la mettre en vigueur dans cette agence ni dans les autres où elle est en honneur.

On a continué cette année à faire la classe à l'école d'Albert-Bay, mais les enfants ne la fréquentent que très peu et très irrégulièrement, malgré l'assiduité et les efforts du missionnaire de l'Eglise d'Angleterre ainsi que de sa compagne pour améliorer cet état de choses.

Les préjugés de ces Sauvages contre l'éducation de leurs enfants sont très obstinés, et les enfants qui fréquentent l'école ne le font pas parce qu'ils y sont contraints par leur parents.

L'agent pense cependant que les jeunes gens des différentes bandes sont plus portés à adopter un meilleur genre de vie, et qu'il n'y a besoin que de quelque encouragement pour que ces dispositions passent en pratique.

A Albert-Bay la scierie et l'établissement de conserves du révérend M. Hall donnent de l'emploi à ceux de ces Sauvages qui ont assez d'énergie pour travailler.

Le nombre des Sauvages de Kwaw-Kewlth est de 1,898, c'est-à-dire 38 de moins qu'en 1887.

Les Sauvages des 54 réserves de la rivière Fraser sont en général paisibles, industrieux et progressifs.

Ils ont plusieurs moyens de subsistance.

Ils s'occupent beaucoup de la pêche au saumon, de l'extraction de l'huile de chien de mer et de l'agriculture, et travaillent aux scieries et au chargement et déchargement des navires.

En un mot ils constituent une population essentiellement industrieuse dont la contrée pourrait difficilement se passer.

La bande des Assylitts, bien que peu nombreuse, cultive une grande étendue de terre, et récolte plus de produits qu'il ne lui en faut pour ses propres besoins.

La bande de Co-quo-plet a l'avantage de l'excellent exemple d'industrie et d'entreprise que lui donne son chef. Elle n'est pas sans en profiter, et l'agent rapporte qu'elle est très industrieuse et tire le plus grand parti possible du petit domaine qui constitue sa réserve.

L'agent représente aussi les Sauvages de Cheam comme industrieux et moraux.

Ils ont eu, l'été dernier, à déplorer la mort de leur chef, qui avait la réputation d'être bon et sage; il était grandement estimé par les Sauvages de l'agence.

Les bandes ci-dessus nommées dépendent de l'agriculture pour leur subsistance, et il en est de même de celles de Popcum, de False-Creek, Musqueim, Tawassen, Semiahmoo, Langley, Matsqui, Squawkale, Yack-y-you, Too-y-lee, Squah, Sumas, Yale, de l'île Sea-Bird, de Hope, du lac Texas, d'O-ha-mille et de Skow-all.

L'agent rapporte que tous ces Sauvages sont industrieux, qu'ils cultivent le sol avec avantage, à deux ou trois exceptions près, dues à la nature de la contrée et à l'inondation de la terre.

Quelques-uns des membres de la bande de Cheheles cultivent aussi avec beaucoup d'industrie, et quittent rarement leur réserve. Le reste de la bande subsiste de pêche.

La bande de Coquitlam vit aussi de pêche.

Les rapports représentent aussi les bandes de Capatand-Creek, de Clahoose et de Sliammans, sur l'inlet Jarvis, comme une race robuste, qui vit de pêche, et qui a toujours plus qu'il ne lui faut pour vivre.

La bande de Capatand travaille aussi dans les scieries de Burrard-Inlet, et les Sliammans ont dernièrement commencé à s'adonner à l'élevage des moutons comme moyen de subsistance. Leur réserve est particulièrement propre à cette industrie.

Les Sauvages de la bande Sechelt, dont la réserve est entre Burrard-Inlet et celle des Sliammans, font les métiers de pêcheurs et de bûcherons; ils s'occupent aussi d'exploiter l'huile de poisson ainsi que les salaisons. Ils cultivent le sol dans une certaine mesure. Les rapports les représentent comme très industrieux.

L'épidémie de rougeole, dont il a été parlé plus haut, a sévi avec rigueur contre plusieurs des bandes ci-dessus nommées.

Les Sauvages de la mission de Burrard-Inlet, qui occupent une réserve près de la ville de Vancouver, sont très louangés pour leur moralité, leur industrie et leur propreté.

L'agent rapporte que la propreté de leurs maisons et la beauté de leur église leur fait honneur.

Ils observent rigoureusement les règlements hygiéniques.

Ils s'habillent aussi bien et sont aussi propres que les blancs.

Les hommes travaillent dans les scieries à Vancouver, et leurs gages sont aussi élevés que ceux des blancs.

Les Sauvages de Douglas, dont la réserve est située sur la rivière Harrison, n'ont pas eu beaucoup de succès à la pêche du saumon l'année dernière, ce poisson ayant peu donné dans la Fraser, où ces Sauvages vont en grand nombre faire la pêche.

Leurs récoltes ont été peu considérables, et s'ils n'ont pas réussi à prendre assez de poisson pour leur hiver après avoir quitté la Fraser, ils seront dans une assez sérieuse impasse cet hiver.

La bande de Keitsey, qui est établie sur la réserve située à une distance d'environ trois milles de la ville de New-Westminster en amont de la Fraser, et la petite bande qui occupe la réserve de Seymour-Creek, manquent d'esprit de progrès et sont adonnées à l'oisiveté, tandis que la plupart des membres de cette dernière bande sont intempérants, et que les membres de la bande de Keitsey se plaisent avec leur chef en tête à la célébration des fêtes de la *Potlach*, et aux danses de Tamanawas ou de la Médecine.

Il y a dans cette agence, pour l'éducation des enfants des Sauvages, des pensionnats dont l'un, à New-Westminster, est sous les auspices de l'Eglise catholique romaine, et l'autre, à Lytton, sous ceux de l'Eglise d'Angleterre.

Les différentes bandes de l'agence de la rivière Fraser comptent 4,986 âmes, c'est-à-dire 236 de plus qu'en 1887.

Les Sauvages de plusieurs des réserves de l'agence du lac Williams ont grandement souffert, l'hiver dernier, de l'épidémie de rougeole dont il a été parlé plus haut.

En général la conduite des Sauvages de cette agence dans le cours de l'année a été assez bonne; et à l'exception des réserves où a sévi l'épidémie de rougeole la santé a été satisfaisante.

Les baies ont rendu abondamment, et tandis que le saumon n'a pas beaucoup donné, les produits agricoles ont été abondants.

Comme il n'y a eu dans la bande Toosey de la tribu de Chilcotin que très peu de familles exemptes de la rougeole, il n'a pas été fait de chasse aux animaux à fourrures, bien que cette chasse soit le principal moyen de subsistance de cette bande.

Le département a été en conséquence obligé de fournir aux membres de cette bande les graines nécessaires pour leurs semences du printemps. Trois adultes et sept enfants de la bande ont succombé à la maladie.

La bande de Stone de la même tribu a complètement échappé à l'infection. Elle est restée sur sa réserve pendant tout le temps de l'épidémie.

Les Sauvages dépendaient entièrement de la chasse aux animaux à fourrures et au gibier pour leur subsistance. Mais l'année dernière, depuis qu'il leur a été assigné une réserve en 1887, ils ont fait preuve d'aptitudes remarquables pour l'agriculture, et ont labouré et très bien clôturé une grande étendue de leur terre. Bien que ces Sauvages aient été jusqu'à présent considérés comme les plus intraitables des Chilcotins, l'agent dit qu'ils seront bientôt l'exemple des autres comme fermiers laborieux et prospères.

La bande d'Anahun a perdu dix-sept de ses membres par la rougeole. L'épidémie a sévi très rigoureusement parmi eux,

Le gouvernement a dû fournir à cette bande aussi des semences pour le printemps.

La tribu des Chilcotins, à laquelle appartiennent les bandes dont il est question ci-dessus, paraît être composée de Sauvages de beaucoup de force de caractère. L'agent rapporte qu'ils paraissent aspirer à se procurer plus que ne demande leur simple subsistance.

Maintenant qu'il leur a été assigné des réserves dont ils sont sûrs de garder la possession, ils montrent beaucoup d'énergie à travailler leur terre dans l'espoir d'améliorer leur condition.

Quant à la tribu des Lillooets je ne puis rien ajouter à ce qui a été dit du bon caractère de ces Sauvages dans le rapport de 1887, si ce n'est qu'ils continuent à mériter les éloges qu'on a faits d'eux.

La bande de Colchopa se réjouit de ce qu'une cour de justice a confirmé son titre à la réserve qui se trouve à cet endroit, et son droit de prendre d'un ruisseau du voisinage l'eau suffisante pour l'arroser en conformité d'un document en possession du chef de la bande.

Le manque d'eau pour irriguer la terre autrefois en possession de cette bande avait été un obstacle sérieux à ses travaux agricoles. L'agent dit que ces Sauvages qui étaient autrefois les plus pauvres de l'agence vont à présent pouvoir cultiver leurs terres avec succès.

Les Sauvages de la bande de Pavillon sont à l'aise.

A part ce qu'ils gagnent par la culture de la terre dans laquelle ils réussissent fort bien, ils obtiennent encore de bons gages à l'emploi des blancs du voisinage.

Les bandes de Clinton, High-Bar, Canoe-Creek, Dog-Creek, du lac Alkali et du lac Williams, sont également prospères.

Les Sauvages du lac Alkali ont, dans une certaine mesure, souffert de la rougeole, mais deux enfants seulement y ont succombé.

La bande de Soda-Creek n'a pas encore eu la terre à laquelle elle a droit. L'agent remarque que ces Sauvages ont hâte qu'on s'occupe deux, et qu'étant des plus industrieux de l'agence, ils deviendraient prospères si on ajoutait à leur réserve une étendue de terre raisonnable.

Les deux bandes qui composent la tribu d'Alexandria sont en général composées de Sauvages industrieux. Ils réussissent à la chasse des animaux à fourrures, comme à celle du gibier et à la pêche, et étant en même temps quelque peu agriculteurs, ils ne sont pas en peine de gagner une existence confortable. L'intempérance se rencontre cependant trop souvent parmi eux.

La rougeole a sévi l'hiver dernier parmi les membres de ces bandes, et 5 adultes et 6 enfants ont succombé à cette maladie.

La bande de Quesnelle a perdu pour la même cause 3 adultes et 2 enfants.

La bande du lac Kanim a eu une bonne récolte l'année dernière, et est dans un état prospère.

Cette agence comprend 1,918 âmes, c'est-à-dire 36 de moins que l'année dernière.

Il est regrettable de constater que la tribu des N-hla-Kapmuh a sérieusement diminué en nombre dans le cours des deux dernières années.

Les maladies pulmonaires et une fièvre maligne paraissent être à l'état endemique chez ces Sauvages.

Ils sont aussi grandement adonnés à des excès dans l'usage des boissons enivrantes, et ces différentes causes se concertent pour les décimer rapidement.

En 1887 leur nombre avait diminué de 40, et en 1888 la diminution a été de 43.

Cette décadence est d'autant plus déplorable que les N-hla-kapm-uhs sont une tribu énergique et progressive, comme ils l'ont prouvé dans le passé par leurs efforts pour améliorer leur condition malgré de nombreux obstacles.

Ils ont porté à 53 le nombre d'acres de terre qu'ils ont en culture, mais le rendement a été relativement peu considérable.

Trois saisons arides ont grandement diminué la fertilité du sol de plusieurs réserves.

Le saumon a peu donné, et le prix des fourrures a aussi baissé.

Ces contretemps n'ont cependant fait qu'engager les Sauvages à apporter une nouvelle énergie à l'exploitation de leurs autres industries, et celles-ci ont aussi pu leur rapporter $1,600 de plus que l'année dernière.

Le nombre de leurs animaux a augmenté durant l'année.

Les vingt-sept bandes qui composent la tribu des N-hla-kapm-uhs occupent des réserves dont quelques-unes sont situées dans le district du Kamloops, et d'autres dans celui de l'Okanagan.

Plusieurs de ces réserves sont à peu près sans valeur pour les fins agricoles, par suite de ce qu'elles manquent de l'eau nécessaire pour arroser leur sol aride.

Les membres de la tribu des Shushwaps ou She-whapm-uhs, paraissent jouir de constitutions plus vigoureuses que les N-hla-kapm-uhs, et ne sont pas adonnés comme ces derniers à un usage immodéré de spiritueux.

Bien que ces Sauvages aient fait de nouvelles améliorations sur les dix-sept réserves qu'ils occupent, leur bétail a diminué en valeur par suite de la rigueur du froid pendant l'hiver 1887, ainsi que de la rareté du fourrage.

Ils sont cependant à élever des chevaux qui dans quelques années rapporteront des prix considérables.

Les récoltes de grain ont presque totalement manqué en 1887, en conséquence de l'extrême sécheresse de la saison.

L'étendue de terre en culture a été augmentée durant l'année.

Ces Sauvages ont aussi acheté de nouveaux instruments aratoires, y compris deux faucheuses. Ils possèdent en outre une bonne quantité de voitures.

Ils n'ont malheureusement pas réussi l'année dernière à prendre autant de saumon que d'ordinaire.

Ils n'ont pas non plus pu obtenir autant pour leurs fourrures, la valeur de celles-ci ayant diminué.

Il leur a été en outre impossible d'obtenir de l'emploi sur le chemin de fer.

Plusieurs maladies ont sévi sur les différentes réserves, mais dans plusieurs cas elles ont cédé aux traitements habiles des médecins.

Y compris les N-hla-kapm-uhs et les Shushwaps, le nombre des Sauvages de cette agence est de 2,579, soit 43 de moins qu'en 1887.

Les N-hla-kapm-uhs, les Okanagans et les Sushwaps du district de l'Okanagan paraissent avoir amélioré leur condition dans le cours de l'année. Il a été élevé de nouveaux bâtiments sur les différentes réserves, et l'étendue de terre en culture a augmenté.

Ces Sauvages possèdent quelques-uns des instruments aratoires les plus importants, tels que des faucheuses, des râteaux à cheval et des charrues à siège.

Leurs chevaux ont été attaqués de la gale (*mange*) dans le cours de la saison. Le département a fait aussitôt prendre des mesures pour le traitement de ces animaux qui a heureusement bien réussi. Cette maladie est dégoûtante et contagieuse.

A l'exception de celles de la réserve de N-kam-ap-lix et de la réserve de Spellamcheen, qui ont été très bonnes, les récoltes ont totalement manqué sur presque toutes les réserves, par suite de la sécheresse.

Il est à regretter que l'agent des Sauvages des districts du Kamloops et de l'Okanagan ont, comme plusieurs autres mentionnés ailleurs, négligé de donner des renseignements sur les mœurs, l'industrie, et l'état général de chaque bande dans

ces deux districts, et je ne puis conséquemment donner sur ces bandes autant de renseignements qu'il faudrait.

La population sauvage du district de l'Okanagan est de 942, ce qui, comparé à ce qu'elle était en 1887, accuse une diminution de 14 âmes.

Le changement survenu dans les sentiments des Sauvages du Kootenay à l'égard du gouvernement est très satisfaisant.

Ils reconnaissent aujourd'hui qu'ils ont été traités avec justice.

Il y a eu une telle amélioration dans l'état de choses sous ce rapport, qu'il n'a pas été jugé nécessaire de tenir plus longtemps dans ce district le détachement de police à cheval du Nord-Ouest, qui y avait été envoyé en conséquence des rumeurs inquiétantes qui avaient circulé au sujet de ces Sauvages.

Les Sauvages ont appris à regarder les membres de la police comme des amis, et sont convaincus qu'ils étaient à Kootenay autant pour leur protection que pour celle des autres habitants du district.

Ils ont regretté le départ de la police, non seulement à cause de l'amitié qu'ils lui portaient, mais encore pour la raison plus intéressée qu'ils allaient être par là privés de maint argent que leurs rapportaient des services rendus ou des produits fournis à la police depuis son arrivée dans le pays.

Durant la première partie de la saison, le département est venu en aide à ces Sauvages en leur fournissant des instruments aratoires et des semences. Cela leur a plu considérablement, et leur a prouvé que le gouvernement ne demandait que leur bien-être. Ils ont été plus tard confirmés dans cette conviction lorsque le gouvernement a dépensé de l'argent à construire des rigoles pour l'irrigation de leurs réserves.

Les trois sections des Kootenays dont les réserves sont à St.-Mary's, dans les Tobacco-Plains, et aux lacs Columbia, ainsi que la bande des Shushwaps, dont la réserve est à l'est de ces lacs, se sont particulièrement bien conduites cette année.

Cette population est rigoureusement morale, honnête et religieuse.

Ces Sauvages ont fait de rapides progrès en agriculture. Ils ont augmenté de 97 acres l'étendue de terre qu'ils avaient en culture, et fait la première façon de 78 acres de terre neuve ; ils ont aussi construit 37 nouvelles maisons et 3 granges ; ils ont ajouté 73 vaches, 28 bœufs et 117 têtes de jeune bétail, au nombre d'animaux qu'ils avaient déjà.

A la date du rapport de l'agent les récoltes promettaient d'être abondantes. Celles de 1887 ont presque totalement manqué.

La rareté des grands animaux à fourrures, à l'exception de l'ours, a probablement fait comprendre à cette population qu'il lui faut à l'avenir porter son énergie à des moyens de vivre plus domestiques que la chasse.

Les Sauvages de la Kootenay inférieure ou Flat-Bows ne sont pas aussi dignes de confiance que ceux des bandes d'amont. Leurs moyens ordinaires de subsistance ont été supplémentés par une importante ressource par suite de l'arrivée dans le pays d'un grand nombre de mineurs dont ils obtiennent un emploi rémunératif pour eux-mêmes et leurs canots.

L'établissement d'un pensionnat industriel pour les enfants des Sauvages de cette agence ne manquera pas de contribuer grandement au développement intellectuel de la population Sauvage de ce district, en même temps qu'il lui fournira les moyens d'acquérir la connaissance de métiers utiles.

La population sauvage du district de la Kootenay se compose de 586 âmes, c'est-à-dire de 18 de plus qu'en 1887.

En ce qui concerne plusieurs des réserves de la côte Nord-Ouest de la province, les affaires des Sauvages ont été tout à fait satisfaisantes, mais l'administration des affaires est rendue difficile sur certaines réserves, en particulier celles des bandes de Port-Simpson et de Grenville, qui, à l'instigation sans doute de personnages qui ont des intérêts personnels à servir, continuent à objecter à la présence d'un agent sur cette côte, ainsi qu'à l'application des lois concernant les affaires des Sauvages ; mais on espère que les Sauvages ainsi malavisés subiront bientôt de meilleures influences qui amèneront chez eux des sentiments plus dignes d'une population fidèle à son allégeance, et plus à l'unisson avec ceux qui sans autre exception animent les Sauvages dans toutes les parties du pays et nulle part à un plus haut degré que sur plusieurs des réserves de cette côte.

A l'un des endroits où l'on reconnaît franchement l'autorité et où règnent en conséquence l'ordre et le contentement, savoir, à Kincolith, l'application qui, à la demande des Sauvages du lieu, leur a été faite de l'acte pour l'avancement des Sauvages il y a quelques années, a eu un effet si avantageux que la bande de Metlahkahtla a également demandé qu'on lui applique les dispositions de cette loi.

Cette loi convient on ne peut mieux à une population de Sauvages progressive, vu qu'elle confère aux bandes qui l'adoptent une sorte de gouvernement quasi municipal, composé d'un corps de conseillers élus annuellement qui ont le pouvoir de faire, sauf approbation, des règlements pour la gouverne de la réserve.

La personne qui fait fonction d'agent des Sauvages a été si peu longtemps en exercice, et l'étendue du territoire qui ressortit à cette agence est si considérable, qu'elle n'a pu me fournir de renseignements statistiques. Mais il n'y a pas de doute que l'année prochaine elle pourra donner tous les renseignements voulus sur tout ce qui concerne les Sauvages de cette agence.

En général la santé des Sauvages de cette côte durant le cours de l'année dernière a été satisfaisante. Il n'y a pas eu d'autre épidémie que celle de la rougeole, qui a attaqué quelques-uns des Sauvages pendant l'hiver.

On a tenté l'hiver dernier d'introduire sur cette côte l'industrie de la fabrication du whiskey, qui est florissante dans l'Alaska, mais l'adoption de mesures vigoureuses l'ont efficacement réprimée.

DIVISION DE LA COMPTABILITÉ.

Le montant au crédit de la caisse des Sauvages, qui comprend les annuités dues aux Sauvages en vertu des traités, de même que tous les deniers provenant de la vente des terres, du bois, de la pierre, etc., cédés par eux pour être vendus à leur

profit, était, au 30 juin 1888, de $3,324,234.62 capital et intérêts, ce qui accuse une augmentation de $20,370.38 sur le chiffre de l'année dernière à la même date.

Ces deniers sont gardés en fidéicommis pour les nombreuses bandes auxquelles ils appartiennent.

Les emplois d'argent, portés principalement au compte de l'intérêt, dans le cours de l'exercice se sont élevés à $284,206.92, ce qui est $36,501.41 de moins que l'année dernière.

Suit un état qui indique les emplois d'argent qui ont été faits sur différents crédits pendant l'exercice.

Manitoba et Nord-Ouest	$876,384 65
Nouvelle-Ecosse	5,619 19
Nouveau-Brunswick	5,347 25
Ile du Prince-Edouard	1,931 18
Colombie-Britannique	66,834 20
	$956,116 45

Suit un aperçu du travail le plus important qui se fait dans cette division pendant l'exercice.

Comptes tenus et balancés journellement, deux cent trente deux.

Chèques émis, dix mille quatre cent douze—soit neuf cent trente-quatre de plus que l'année dernière.

Certificats de crédit—quatre-vingt.

Etats de comptes envoyés à l'auditeur général avec pièces justificatives—soixante.

L'état B, qui accompagne le présent rapport, ainsi que les états supplémentaires portant les numéros de 1 à 82 inclusivement, contiennent les détails des recettes et des emplois d'argent pour chaque tribu ; les états C 1, 2, 3, 4, 5, et les quatorze états secondaires suivants, de A à N, donnent des renseignements similaires relativement aux crédits votés par le parlement pour les Sauvages.

DIVISION DE LA CORRESPONDANCE.

Le nombre de lettres écrites depuis le 1er janvier jusqu'au 30 décembre 1888, a été de 16,661, couvrant 22,589 pages, ce qui accuse une augmentation de 1,207 lettres et de 1,629 pages. Environ un sixième de ce travail a été fait par les sténographes du département, qui ont aussi écrit en notes, rapports, etc., 1,947 pages.

DIVISION DE LA STATISTIQUE, DES FOURNITURES ET DES ÉCOLES.

Deux mille trois cent soixante et quinze dossiers, qui ont occasionné des rapports, des recommandations au député du ministre ou autre action, ont reçu attention, soit 525 de plus qu'en 1887.

Il a été établi un certain nombre de nouvelles écoles durant l'année, ce qui a ajouté 88 bordereaux trimestriels à examiner et porter dans les livres, ce qui a porté à 810 le nombre des bordereaux reçus pendant l'année.

Cinq cent soixante et onze demandes de traitement pour les instituteurs, soit 2 de plus qu'en 1887, ont été contrôlées et accordées.

Il y a eu cette année une grande augmentation dans la quantité des fournitures envoyées aux différentes écoles contrôlées par le département, de même que dans celle de la papeterie et des imprimés fournis aux différentes surintendances et agences du département.

Quatre cent quarante-neuf couvertures de laine ont été expédiées aux différents agents pour être distribuées aux Sauvages.

Des états tabulaires nos 2 et 3 et le supplément n° 1 ont été préparés pour la publication par cette division.

La division a aussi eu à préparer des bordereaux statistiques, des états, et autres documents.

Les imprimés et la papeterie à l'usage des services intérieur et extérieur du département ont nécessité la préparation de 450 demandes, soit 48 de plus qu'en 1887. Dans chaque cas ces fournitures ont été contrôlées, et réception en a été accusée.

DIVISION TECHNIQUE.

L'occupation générale du personnel consiste à compiler, à lever et à copier les plans, à les réduire ou les amplifier suivant les besoins; à examiner les plans et notes d'arpentage; à préparer les instructions à donner aux arpenteurs; à donner la description des terres quand il en est besoin, et à calculer leurs étendues; à vérifier les comptes d'arpentages, etc., faire des rapports sur ces comptes; à préparer des plans, coupes, dessins détaillés et devis de bâtiments, pour les écoles, les conseils des Sauvages, les agents, les employés de ferme et autres, pour magasins, granges, forges, caves à légumes, etc., à faire rapport sur les soumissions reçues et les marchés conclus pour la construction de ces bâtiments; à examiner les plans et devis de ponts, quais, chaussées, travaux de dessèchement, etc., et faire rapport.

Suit un état indiquant ce qui a été ainsi fait pendant l'année jusqu'au 7 décembre.

Travaux d'art.

Plans et calques	7
Rapports	22
Examens	49
Devis	2

Architecture.

Devis	9
Dessins	10
Calques	22
Rapports	28
Examens	86

Arpentages.

Instructions	10
Copies	45
Cartes et plans	37
Croquis ou calques	132

Rapports	229
Examens	636
Copies de notes d'arpenteurs / Descriptions	53

Comptes d'arpentages.

Rapports	11
Examens	31

Divers.

Marchés	4
Estimations et calculs	137
Rapports	22
Examens	156

DIVISION DE LA VENTE DES TERRES.

La quantité de terres vendues dans le cours de l'année pour les Sauvages a été de vingt et un mille trois cent quarante-quatre acres. Ces ventes de terres se sont élevées à $30,344.58.

La quantité de terre en possession du département au nom des Sauvages est approximativement de 458,283 acres.

La somme des recettes sur les ventes de terres et de bois tant anciennes que nouvelles a été de $75,880.19.

Le montant total des prix de vente et des arrérages d'intérêt était, au 30 juin dernier, de $311,076.81.

L'état tabulaire n° 1, qu'on trouvera dans les annexes de ce rapport, contient des détails sur la quantité de terres vendues dans chaque township pendant l'année. On y voit aussi l'étendue de terre restant à vendre dans chaque township.

Détail des principaux travaux de cette division pour l'année :—

Rapports d'agents examinés et catalogués	293
Nouvelles ventes inscrites	276
Annulations de ventes	248
Annulations de ventes révoquées	1
Nombre de baux délivrés et inscrits	32
Nombre de paiements inscrits sur baux	887
Nombre de paiements inscrits sur ventes anciennes	511
Cessions de terres examinées et inscrites	408
Cessions de terres enregistrées	260
Descriptions de terres pour lettres patentes préparées et inscrites	261
Nombre de lettres patentes grossoyées	261
Nombre de lettres patentes enregistrées	275
Nombre de lettres patentes expédiées	275
Nombre de lettres patentes annulées	2
Permis d'occupation délivrés et inscrits	21

DIVISION DE L'ENREGISTREMENT.

Le nombre de lettres reçues dans le cours de l'année a été de 18,713, soit de 1,148 plus élevé qu'en 1887.

Les listes et relevés qui précèdent indiquent l'ouvrage dont il est tenu note ou registre dans les différentes divisions; mais il se fait beaucoup de travail qui n'est pas mentionné, parce qu'il ne saurait en être pris note. Il en est donné une

idée générale sous le chef *Travaux divers* dans le rapport de ce département pour 1887.

ARPENTAGES.

Dans le cours de l'année, on a modifié les limites de plusieurs réserves des Territoires du Nord-Ouest, on a délimité une réserve dans le voisinage de Carleton, et rétabli les bornes de plusieurs autres qui avaient disparu. On trouvera dans le rapport de M. Nelson des détails complets sur ces travaux.

On a aussi arpenté deux réserves à la rivière La Seine, deux au lac Manitoba, et deux autres à la rivière de Beren. Pour renseignements sur ces réserves, consulter rapport de M. A. W. Ponton, arpenteur fédéral, qu'on trouvera dans les annexes du présent rapport.

Deux corps d'arpentage ont été à l'œuvre dans la Colombie-Britannique.

M. Jemmett a délimité des réserves à Bella-Bella, à Kokyet, à Kemsquit, et à Bella-Coola. Le rapport de ses travaux de la saison a été joint au présent rapport parmi les autres annexes.

M. E. Skinner, qui avait charge de l'autre corps, a délimité plusieurs réserves sur les côtes nord et ouest de l'île Vancouver et sur la côte sud-ouest de la terre ferme.

On trouvera également son rapport dans les annexes.

J'ai joint au présent rapport une annexe spéciale où l'on trouvera le nombre des Sauvages de chaque surintendance ou agence qui habitent les différentes réserves du pays ; un relevé de leurs biensmeubles et immeubles, de l'étendue de terre qu'ils ont en culture, et de l'étendue de nouvelle terre dont la première façon a été faite dans le cours de l'année, de leurs récoltes ainsi que du rendement de leurs différentes industries pendant la même période.

On trouvera dans les annexes tous les rapports ordinaires des officiers du service extérieur, et des principaux des établissements d'instruction industrielle, dont il a été question dans le présent rapport. On y trouvera également les relevés tabulaires ordinaires des écoles de Sauvages, de la population des nombreuses tribus et bandes qui habitent le Dominion ; le relevé des ensemencements et des récoltes pour chaque agence des territoires du Nord-Ouest, et de la quantité de terre cultivée individuellement par les Sauvages de ces agences ; aussi, un relevé des Sauvages nomades ou stables des territoires ou des environs. Les annexes contiennent aussi un relevé de la terre vendue dans le cours de l'année, et de ce qui reste non vendu dans chaque township et emplacement de ville, ainsi que des sommes qu'ont rapporté les ventes.

On trouvera aussi les comptes des fonds en fidéicommis ainsi que des crédits votés par le parlement pour l'administration des affaires des Sauvages.

Le tout respectueusement soumis.

E. DEWDNEY.

Surintendant général des affaires des Sauvages.

Annexe Spé

Provinces, agence ou bande.	Population.	Immeubles, terres cultivées et nouvelles terres labourées.				Biens							
		Maisons.	Granges ou écuries.	Terres cultivées.	Terres nouvellement défoncées.	Charrues	Herses.	Wagons et charrettes.	Machines à battre.	Machines à vanner.	Autres instruments.	Vaches.	Taureaux.
Ontario.				Acres	Acres								
Surintend. de la Grande-Rivière :													
Six Nations	3362	715	531	27580	1410	524	315	482	12	136	471	713	.....
Mississaguas	245	87	88	3078	148	81	61	152	1	40	115	145	.....
Agence de l'île Walpole	824	198	97	2371	118	83	59	67	3	17	49	190	.....
Surintendance de l'Ouest :													
1ère division	502	122	52	1587	88	71	51	86	2	28	31	100	.....
2e do	1363	266	100	8220	91	154	112	110	2	51	123	197	.....
3e do	288	72	40	1051	32	37	26	45	.....	13	87	57	.....
Surintendance du Nord :													
1ère division	3506	867	568	6025	230	291	255	105	10	28	1926	328	.....
2e do	846	147	51	1343	95	23	33	5	.....	2	.....	83	.....
3e do	1094	173	74	1533	385	45	28	9	1	3	1	75	.....
4e do	1742	117	24	379	8	7	5	3	1	1	150	26	.....
Agence du lac d'Or	98	17	9	70	6	4	3	2	.....	.....	.....	9	.....
do de Tyendinaga	1050	199	180	9000	.....	115	100	110	4	60	120	170	.....
do du lac Simcoe	125	33	19	325	5	14	11	6	1	5	14	18	.....
do du cap Croker	395	94	84	1135	35	60	38	76	3	11	690	95	.....
do de Saugeen	360	60	50	500	50	15	14	25	2	20	21	27	.....
do d'Alnwick	232	61	33	2465	6	11	10	16	.....	5	11	14	.....
do des lacs du Riz et à la Vase	247	61	33	790	8	11	11	17	.....	4	128	25	.....
do de Rama	237	69	18	793	2	10	9	8	.....	4	50	12	.....
do de Pénétancouchine	337	33	18	532	35	13	9	11	1	2	130	25	.....
do de Scugog	50	13	10	275	13	9	5	9	.....	4	25	4	.....
Totaux	16903	3464	2079	69252	2765	1578	1151	1344	43	434	4142	2313	.....
Québec.													
Agence de Caughnawaga	1673	378	339	4180	60	220	168	352	19	20	152	335	.....
do de Saint-Régis	1179	155	98	2405	60	70	51	43	10	6	65	170	.....
do de Viger	125	18	1	25	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	2	.....
do de Saint-François	330	62	30	300	.....	3	3	5	.....	.....	85	33	.....
do du lac Saint-Jean	459	85	38	180	15	12	16	14	1	1	.....	40	.....
do de Maria	111	20	14	205	10	7	4	11	.....	3	.....	14	.....
do de Ristigouche	550	94	40	650	10	19	20	30	.....	6	4	35	.....
do de la rivière Désert	455	65	30	675	30	9	15	9	.....	2	130	41	.....
do de la Jeune Lorette	279	57	6	86	6	3	2	5	.....	.....	.....	8	.....
Surintendance de la rive Nord du Saint-Laurent	1460	139	8	21	2	1	1	4	.....	.....	.....	10	.....
Agence de Témiscamingue	110	25	14	77	27	2	2	1	.....	1	33	11	.....
Totaux	6731	1098	618	8804	220	346	282	474	30	39	469	699	.....
Nouveau-Brunswick.													
Surintendance du Nord-Est	912	192	70	381	1	20	28	13	.....	1	2	34	.....
Surintendance du Sud-Ouest :													
1ère division	472	65	9	166	.....	6	6	6	.....	1	166	4	.....
2e do	210	38	15	285	8	3	3	5	.....	1	90	5	.....
Totaux	1594	295	94	832	9	29	37	24	.....	3	258	43	.....

ciale N° 3.

MEUBLES.					GRAINS ET RACINES RÉCOLTÉS.									
Bœufs.	Jeune bétail.	Chevaux.	Moutons.	Cochons.	Blé.	Avoine.	Pois.	Orge.	Autres grains.	Pommes de terre.	Navets.	Autres racines	Foin.	Autres industries, valeur.
					Boiss.	Boiss.	Boiss.	Boiss.	Boiss.	Boiss.	Boiss.	Boiss.	Ton'x	$
204	1220	853	283	1220	11600	14260	6154	6250	1220	4200	.....	.....	1640	3,600
6	259	147	75	165	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	550
33	324	307	102	485	2329	3765	1227	.....	5468	2939	.....	.....	640	7,127
1	121	138	22	239	3764	7789	744	548	1963	2950	.....	.....	324	2,786
.....	248	258	66	492	6580	10870	400	240	8810	1000	.....	.....	350	550
10	79	73	23	296	3227	1349	1039	.....	2238	1059	.....	.....	98	394
330	249	580	477	1263	4050	5030	4685	50	1745	21450	.....	.....	875	31,450
39	119	41	8	11	.....	200	84	.....	98	2200	.....	.....	65	8,881
37	75	70	22	65	.....	1337	271	.....	65	7017	.....	.....	659	16,320
15	83	3	.....	.....	.....	100	.....	.....	.....	8250	.....	.....	283	40,250
4	8	5	3	7	15	80	.....	.....	68	400	.....	.....	9	599
2	110	180	150	160	1000	8400	6500	8000	330	2400	.....	.....	200	.....
.....	24	25	18	59	325	950	215	265	30	200	.....	.....	22	2,150
52	220	63	207	240	650	740	1450	50	440	3530	.....	.....	485	3,230
14	59	69	6	118	500	1800	700	950	600	675	.....	.....	100	2,900
4	15	20	.....	32	386	635	271	305	140	1206	.....	.....	18	4,388
5	26	18	6	44	458	2120	530	410	15	797	100	.....	56	6,024
.....	20	7	.....	50	475	1200	300	400	70	2300	.....	.....	130	4,800
14	56	20	.....	83	250	473	79	.....	164	1295	.....	.....	52	625
.....	5	11	.....	16	540	375	175	600	48	210	.....	.....	7	1,325
770	3321	2888	1465	5045	36189	61473	24824	18068	23512	64078	100	.....	5913	137,949
50	315	455	70	371	.....	20000	500	19000	500	2500	.....	.....	600	26,500
10	125	130	.....	180	1700	4000	850	570	1670	2900	.....	.....	470	4,260
2	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	140	.....	.....	30	2,687
2	22	6	.....	39	130	600	8	.....	75	3000	.....	.....	42	14,800
17	42	17	38	49	.....	425	408	.....	572	813	.....	.....	45	15,800
7	12	7	3	28	.....	465	3	9	106	810	.....	.....	20	1,400
18	30	22	50	75	.....	1500	25	30	425	2200	.....	.....	200	800
.....	42	15	46	40	100	1100	110	.....	65	4520	.....	.....	250	13,800
.....	.....	6	.....	10	.....	280	50	.....	.....	1050	.....	.....	33	73,110
.....	.....	3	5	9	.....	16	6	26	.....	475	.....	.....	15	56,600
4	18	8	21	1	52	17	14	.....	.....	1308	.....	.....	19	200
110	606	669	233	802	1982	28403	1972	19635	3353	19716	.....	.....	1724	209,957
14	55	20	38	68	94	1422	.....	.....	273	4475	.....	.....	99	2,868
1	16	5	.....	2	.....	728		.....	392	1120	.....	.....	45	10,400
1	13	4	.....	12	45	1000	10	.....	1115	1050	.....	.....	105	8,050
16	84	29	38	82	140	3150	 10	.....	1780	6645	.....	.....	249	21,318

ANNEXE SPÉCIALE

PROVINCES, AGENCE OU BANDE.	Population.	IMMEUBLES. Maisons.	Granges et écuries.	Terres cultivées.	Terres nouvellement défoncées.	BIENS. Charrues.	Herses.	Wagons et charrettes.	Machines à battre.	Machines à vanner.	Autres instruments.	Vaches.	Taureaux.
Nouvelle-Ecosse.				Acres.	Acres								
Annapolis et Shelburne	118	26	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	12	.....	.....
Digby	157	40	3	255	13	2	2	8	.....	.....	410	3	.....
Yarmouth	69	3	.....	½	½	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Kings	65	16	1	10	1	4	2	1	.....	.....	18	1	.....
Queens et Lunenburg	62	38	7	239	.....	2	3	6	.....	.....	34	9	.....
Halifax	102	15	7	12	.....	11	.....	3	.....	.....	40	1	.....
Hants	164	16	8	275	.....	3	1	2	.....	.....	.....	6	.....
Colchester	100	23	....	3	2	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Cumberland	102	28	5	25	4	1	1	2	.....	.....	15	1	.....
Picton	174	41	2	30	3	.....	.....	3	.....	.....	10	1	.....
Antigonish et Guysboro'	175	51	4	325	12	2	1	1	.....	.....	.....	6	.....
Richmond	252	36	10	330	20	2	2	.	.....	.....	60	18	.....
Inverness	130	14	5	278	8	4	4	6	.....	.....	50	10	.....
Victoria (1887)	121	5	5	68	3	.....	.....	.....	.....	.....	48	30	.....
Cap-Breton, comté (1887)	254	17	6	200	5	3	3	7	.....	.....	.....	19	.....
Totaux	2145	369	63	2050½	71½	34	19	39	.....	.....	697	105	.....
Ile du Prince-Edouard.													
Surintendant	319	66	17	177	13	6	5	2	.....	.....	66	2	.....
Manitoba et les Territoires du N.-O.													
F. Ogletree, agent, traité n° 1.	518	32	17	211	29	20	16	24	.....	1	401	26	.....
A. M. Muckle do 1.	1873	439	282	725	61	116	113	51	.....	6	1428	272	.....
H. Martineau do 2.	740	289	132	98	8	30	23	22	.....	.....	4	164	.....
R. J. N. Pither do 3.	895	298	41	106	.....	22	18	.....	.....	3	992	22	.....
Geo. McPherson do 3.	1033	105	40	91	31	10	12	.....	94	.....	220	48	19
John McIntyre do 3.	863	232	15	90	.....	14	11	.....	.....	.....	561	13	4
Agence des Buttes-du-Tondre, traité n° 4	803	192	61	523	32	72	19	39	.....	6	2083	94	.....
Agence de Muscowpetung, traité n° 4	781	270	76	508	41	85	40	52	.....	5	1295	75	4
Agence de Birtle, traité n° 4	1656	174	120	904	151	112	85	104	1	9	3111	196	.....
Agence des Buttes de la Lime, do	271	49	34	190	.....	33	14	23	.....	.....	509	65	.....
Ag. de la rés. des Assiniboines, do	243	135	30	267	17	28	5	8	.....	2	43	17	.....
Agence des Lacs Croches, do	619	116	76	718	235	77	35	30	.....	1	1310	66	.....
Ag. des Montag. de l'Orignal, do	278	88	21	326	20	25	14	15	.....	2	881	30	2
A. Mackay, agent, traité n° 5.	2048	639	122	138	16	38	38	.....	.....	.....	2583	102	16
Joseph Reader, agent do 5.	929	253	46	52	3	26	36	1	.....	2	1344	40	.....
Ag. du Lac de la Selle, traité n° 6.	496	102	50	320	28	55	30	27	.....	5	2003	105	.....
Ag. du Lac à la Paix, do 6	593	54	41	435	59	68	37	44	.....	1	1636	54	.....
Agence de Battleford do 6.	975	266	93	1079	136	131	61	46	1	4	802	153	.....
do Lac aux Oignons do 6.	486	94	31	518	94	41	19	21	.....	.....	963	49	3
do Lac aux Canards do 6.	642	130	61	848	114	40	19	32	.....	2	395	60	.....
do d'Edmonton do 6.	684	215	77	486	17	46	30	17	1	3	385	38	.....
do de Carlton do 6.	530	83	56	561	.....	45	28	38	1	2	.....	85	.....
do des Sarcis do 7.	932	248	16	358	40	14	11	.....	.....	.....	657	157	12
do des Gens-du-Sang do 7.	2169	225	12	240	.....	38	18	35	.....	1	1520	2	.....
do des Pieds-Noirs do 7.	1952	437	.....	306	23	.....	.....	.....	.....	.....	764	.....	.....
do des Piégânes do 7.	931	94	4	130	17	33	9	11	.....	1	224	89	.....
Totaux	23940	5259	1554	10228	1172	1219	741	640	98	56	26114	2022	60

n° 3—*Suite.*

Meubles.					Grains et racines récoltés.									Autres industries, valeur.
Bœufs.	Jeune bétail.	Chevaux.	Moutons.	Cochons.	Blé.	Avoine.	Pois.	Orge.	Autres grains.	Pommes de terre.	Navets.	Autres racines.	Foin.	
					Boiss.	Boiss.	Boiss.	Boiss.	Boiss.	Boiss.	Boiss.	Boiss.	Ton'x	$
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	275	.....	.....	.....	675
.....	2	1	8	8	.....	140	5	.....	5	750	.....	.....	65	11,715
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
1	3	1	.....	2	.....	16	.....	.....	8	100	.....	.....	5	502
2	10	2	5	3	15	.....	45	.....	53	570	.....	.....	40	147
9	2	2	.....	4	.....	35	6	.....	.....	80	.....	.....	17	90
2	8	4	.....	.....	.....	185	.....	15	20	275	.....	.....	30	.....
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	150	.....	.....	.....	500
.....	.....	1	.....	2	.....	75	.....	.....	4	300	.....	.....	2	600
.....	.....	2	.....	2	90	50	.....	.....	4	800	.....	.....	2	444
4	8	.....	7	2	.....	204	.....	.....	.....	1620	.....	.....	54	3,880
4	15	3	40	20	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	230
2	12	5	.....	5	.....	130	5	6	10	2240	.....	.....	157	2,155
6	22	.....	12	15	.....	200	8	.....	5	400	.....	.....	50	80
.....	30	9	13	6	.....	10	.....	.....	400	700	.....	.....	100	.....
30	112	31	85	69	105	1045	69	21	509	8200	.....	.....	522	21,018
3	6	7	4	4	300	824	.....	.....	.....	3080	.....	.....	62	5,912
22	59	28	.....	16	4561	30	.....	.....	.....	800	.....	.....	70	2,100
171	499	50	.....	52	2370	1300	20	1700	280	11480	.....	.....	4000	31,700
148	149	64	4	11	95	150	6	120	13	3384	.....	.....	1013	14,854
40	38	21	.....	23	190	50	.....	170	273	4998	.....	.....	257	9,539
32	5	19	.....	5	.....	.....	.....	.....	83	3332	.....	.....	159	30,255
8	10	.....	.....	.....	36	.....	.....	39	7	3010	13	6	73	19,807
76	260	89	.....	.....	655	50	118	320	.....	2250	.....	.....	875	6,275
109	176	194	.....	.....	730	.....	22	105	30	4692	2225	.....	1040	5,850
194	275	343	124	14	12605	3400	.....	1021	.....	16550	.....	.....	.....	55,900
38	92	48	.....	.....	94	.....	.....	226	.....	475	.....	.....	375	487
19	39	49	39	11	670	219	8	157	.....	4000	.....	.....	175	774
88	117	.....	.....	22	2405	410	71	290	.....	2490	.....	.....	792	2,873
33	57	12	5	7	2611	.....	44	35	.....	1055	1040	110	260	1,405
48	127	2	.....	.....	260	.....	.....	200	.....	8725	.....	.....	673	44,650
22	44	7	.....	.....	28	.....	.....	44	.....	2678	.....	.....	94	8,947
89	90	94	.....	.....	268	.....	.....	1061	.....	855	.....	.....	480	10,300
58	84	.....	.....	43	162	50	.....	1661	.....	1457	.....	.....	295	2,845
186	252	16	148	.....	1455	3670	.....	7052	.....	9113	.....	.....	1085	260
47	47	33	.....	.....	150	100	.....	4110	.....	1500	2100	.....	700	4,900
55	114	.....	.....	.....	1600	.....	.....	2700	.....	2300	.....	.....	.....	9,650
44	76	1	.....	2	650	750	.....	3670	.....	1790	.....	.....	548	2,305
74	172	88	89	.....	3422	176	.....	729	.....	6400	.....	.....	.....	5,600
.....	258	340	.....	.....	.....	560		16	.....	410	1006	.....	.....	1,900
15	2	8	.....	.....	70	1626	.....	.....	.....	1603	.....	.....	100	400
.....	130	947	.....	.....	.....	1171	222	.....	.....	9406	1466	179	.....	.....
10	30	510	.....	.....	.....	795	.....	.....	.....	2525	.....	.....	.....	1,350
1626	3202	2963	409	206	35087	15307	511	25426	686	107278	7850	295	13064	274,926

Annexe spéciale

Provinces, agence ou bande.	Population.	Immeubles, terres cultivées et nouvelles terres labourées.				Biens							
		Maisons.	Granges ou écuries.	Terres cultivées.	Terres nouvellement défoncées.	Charrues.	Herses.	Wagons et charrettes.	Machines à battre.	Machines à vanner.	Autres instruments.	Vaches.	Taureaux.
Colombie-Britannique.				Acres.	Acres.								
Agence de Cowichan	1852	479	203	1781	10	88	45	102	1	3	.....	288	.....
do de la Côte Ouest	3160	293	.....	11	.....	1	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
do de Knawkewlth	1898	178	1	3	2	...	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
do de la Fraser (en bas)	4986	1244	275	2467	296	98	63	50	.....	1	1639	463	.....
do du lac Williams	1918	382	114	891	30	52	42	1	.....	5	134	180	.....
do de Kamloops	2579	392	146	507	124	75	53	17	.....	.....	1405	116	.....
do d'Okanagan	942	164	108	1164	15	75	85	9	.....	.....	404	240	.....
do de Kootenay	587	114	9	146	78	24	4	2	.....	.....	.....	311	.....
Totaux	17922	3246	856	6970	555	413	292	181	1	9	3582	1598	.....

Note.—La 1re division de la surintendance de l'ouest d'Ontario comprend les Chippewas de Chippewas, les Munsees et les Onéidas de la Thames; et la 3e division de la même surintendance com-

La 1re division de la surintendance nord de cette province comprend les Ojibewas, Ottawas et division de cette surintendance embrasse les Ojibewas de l'île Parry, Shawanaga, de Henvey-Inlet, le la même surintendance comprend les Ojibewas de la rivière du Jardin, de la baie de Batchewana et Supérieur.

La surintendance nord-est du Nouveau-Brunswick comprend les Micmacs des comtés au nord-est Amalécites de tous les comtés sur les rives sud et ouest de la province, excepté Victoria et Madawaska,

n° 3—*Fin.*

MEUBLES.					GRAINS ET RACINES RÉCOLTÉS.									
Bœufs.	Jeune bétail.	Chevaux.	Moutons.	Cochons.	Blé.	Avoine.	Pois.	Orge.	Autres grains.	Pommes de terre.	Navets.	Autres racines.	Foin.	Autres industries, valeur.
					Boiss.	Boiss.	Boiss.	Boiss.	Boiss.	Boiss.	Boiss.	Boiss.	Ton'x	$
108	534	386	115	232	500	2000	200	.....	.....	3000	.....	.....	380	.....
.....	....	19	.....	40	.....	.....	.....	.....	.....	2150	.....	.....	.....	42,300
.....	2	2	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	4,750
152	540	745	270	1778	3235	6645	7093	560	4277	24115	.....	.....	1082	60,800
.....	98	2959	.....	465	6445	300	965	.....	.....	3260	.....	.....	455	23,600
86	559	2894	.....	141	523	1601	528	.....	222	10078	.....	.....	192	51,320
426	779	4426	.....	213	3840	4080	724	.....	562	7650	.....	.....	248	8,515
58	273	3112	.....	.....	315	90	100	.....	.....	1200	.....	.....	14	1,000
830	2785	14543	385	2869	14858	14716	9610	560	5061	51453	.....	.....	2471	192,285

Sarnia, Kettle Point et de la Rivière au Sable; la 2e division de cette surintendance embrasse les prend les Moraves ou Delawares de la Thames.
Nipissingues des îles Manitouline et Cockburn, et les Ojibewas de la rive nord du lac Huron; la 2e lac Nipissingue, la rivière des Français, le lac Temogamingue et les Iroquois de Gibson; la 3e division de Michepicoten; et la 4e division de la dite surintendance comprend tous les Ojibewas du lac

de cette province. La 1re division de la surintendance du sud-ouest de cette province comprend les lesquels forment la 2e division de cette surintendance.

PARTIE I

DU

RAPPORT DU DÉPARTEMENT DES AFFAIRES DES SAUVAGES

AGENCE DE L'ILE WALPOLE,
WALLACEBURG, ONT., 30 août 1888.

A l'honorable
Surintendant général des affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de présenter mon rapport annuel—accompagné d'un état en forme de tableau—sur les Chippewas et les Pottawattamies de l'île Walpole, pour l'exercice expiré le 30 juin dernier.

Je viens de finir le recensement, et j'ai visité chaque maison de la réserve pendant le mois dernier.

La récolte, aujourd'hui presque toute faite, est peut-être la meilleure que l'on ait jamais eue sur l'île—à l'exception du blé, peut-être. Le maïs, l'avoine, les pois, les pommes de terre, et tout ce qui avait été semé ou planté au printemps, ont très bien réussi.

Dans toute la réserve je n'ai trouvé que deux petits morceaux de terre qui ne fussent pas en plein rapport; partout ailleurs il n'y avait pas un pied de terre, en dedans des clôtures, où il n'y eût quelque chose de semé ou de planté.

La plupart des maisons étaient nettes et confortables, et les cours bien ratissées et balayées, en sorte qu'il n'y avait rien à reprendre sur ce rapport.

Je trouvai un vieux couple, complètement seul—le plus vieux couple de l'île, peut-être—qui avait défriché environ trois quarts d'acre de terrain boisé, et y avait planté des pommes de terre. Le reste de la clairière—environ trois acres—était tout couvert de plantes, et portait la plus belle récolte de maïs, de pommes de terre et de légumes de toute espèce que j'aie vue cette année. Il avait fait lui-même tout l'ouvrage, et se montrait content et heureux dans une maison propre et confortable. On me permettra, j'espère, de dire ici le nom du viellard: c'est "Pemahquadoonce," père de l'ex-chef "Potquahong," l'un des hommes les plus considérables et entreprenants de la réserve.

En général, la santé de la population a été bonne pendant l'année; il n'y a pas eu d'épidémie d'aucune sorte.

Un bon nombre de vieilles gens sont morts pendant l'année, mais parmi les enfants la mortalité a été beaucoup moindre que les années précédentes.

Le nombre des Chippewas s'est accru de 642 qu'il était l'année dernière à 658 cette année, et celui des Pottawattamies de 164 à 166 pendant la même période.

Les écoles sont bien et régulièrement tenues. Il vient aux deux écoles presque autant d'enfants que les maisons d'école peuvent en contenir. Bon nombre de petits enfants demeurent tellement loin des écoles qu'il leur est impossible de les fréquenter. Le seul remède à cela serait de fonder une autre école, ce que j'espère pouvoir faire dans le cours de l'année prochaine, avec le consentement du conseil et du département.

Nous essayons à faire envoyer par les Sauvages des échantillons de grains et autres produits à l'exposition de l'ouest qui doit être tenue à London, en septembre. Un conseil a été tenu mardi dernier pour discuter la question de prendre part à cette exposition, et un conseil général a été convoqué pour vendredi, le 7 septembre, afin

de décider quels seront les exposants. J'espère qu'il y aura des inscriptions en proportion de l'abondance de la récolte.

La bande de l'île concourra à l'exposition ; les mesures sont prises pour qu'elle s'y rende.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,
ALEX. McKELVEY,
Agent des Sauvages.

SURINTENDANCE DE L'OUEST—1ÈRE DIVISION,
SARNIA, ONT., 21 septembre 1888.

A l'honorable
Surintendant général des affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de présenter mon rapport annuel, accompagné d'un état en forme de tableau, pour l'exercice expiré le 30 juin dernier.

La bande de Chippewas placée sous mes soins compte 475 personnes, outre 27 Pottawattamies de la réserve Au Sable. Je n'ai rien de particulier à noter. Comme bande, nos Sauvages jouissent d'une assez bonne santé ; il y a un petit nombre de familles qui sont attaquées de la consomption, et qui, par conséquent, continuent à s'éteindre graduellement.

Je ne puis pas dire que la construction ait si bien été cette année que les années précédentes ; des querelles intestines en ont été la cause, mais j'espère qu'on verra bientôt la fin de ces différends.

Nos deux écoles sont assez bien fréquentées. L'école de la réserve de Sarnia a un Sauvage pour instituteur, tandis qu'un blanc enseigne à celle de la Pointe Kettle. La maison d'école de la réserve Au Sable sera bientôt achevée et prête à être occupée.

Le fossoyage avance, à la réserve de Sarnia, et sera fini cet automne. C'est là une grande amélioration qui a fait ouvrir des chemins par toute la réserve, outre que par ce moyen l'eau de pluie a pu s'écouler.

L'année dernière, la récolte n'a pas été aussi bonne que je l'aurais désiré ; la sécheresse l'a beaucoup fait souffrir, mais celle de cette année est bien meilleure. Je crois que c'est là tout ce dont j'ai à faire rapport.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,
A. ENGLISH,
Agent des Sauvages.

SURINTENDANCE DE L'OUEST, 2E DIVISION,
STRATHROY, ONT., 31 août 1888.

A l'honorable
Surintendant général des affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de présenter, conformément aux instructions contenues dans votre circulaire du 9 mai dernier, mon rapport annuel—accompagné d'un état en forme de tableau—sur les Onéidas, les Chippewas et les Munsees, de la Thames, pour l'exercice expiré le 30 juin dernier.

Onéidas de la Thames.

Cette bande comprend 778 âmes—soit une augmentation de 3 depuis le dernier recensement.

Nombre de ces Sauvages sont intelligents et laborieux, et cultivent leurs terres d'une manière réellement très recommandable. Les trois écoles de leur réserve paraissent prospérer et sont régulièrement visitées par l'inspecteur des écoles publiques pour Middlesex-Est, M. Dearness, gentleman qui se donne beaucoup de peine pour fournir tant aux maîtres d'école qu'aux écoliers tous les renseignements nécessaires.

Les révérends A. G. Smith, de l'église d'Angleterre, et E. Hurlburt, de l'église méthodiste du Canada, qui semblent être des hommes dévoués, veillent aux besoins spirituels des Sauvages de cette bande.

Chippewas de la Thames.

Cette bande compte 454 âmes, ce qui fait une diminution de quatre depuis le dernier recensement.

C'est la bande la plus importante de mon agence, attendu qu'elle a en propre, dans la caisse de l'Etat, un capital considérable dont l'intérêt sert à payer ses dépenses courantes. Tous les six mois, ce qui lui revient d'intérêt est divisé entre les Sauvages à tant par tête, jeunes et vieux partageant également.

L'école d'industrie de Mount-Elgin, qui est située sur la portion Chippewa de la réserve de Caradoc, rend comme de coutume de grands services en formant les jeunes Sauvages à l'agriculture, ou leur apprenant le métier de cordonnier ou de menuisier, ainsi qu'en enseignant aux jeunes Sauvagesses les soins du ménage et l'exploitation du lait de vache.

Il y a trois écoles supportées à même les fonds de la bande. L'une de ces écoles a pour instituteur le chef Joseph Fisher, depuis deux ans président du Grand Conseil des Sauvages d'Ontario; les deux autres ont à leur tête des institutrices de race blanche.

M. J. S. Carson, inspecteur des écoles publiques de Middlesex-Ouest, à la surveillance des écoles de la réserve de Caradoc, soin dont il s'acquitte réellement fort bien.

Munsees de la Thames.

Cette bande compte 131 âmes, ce qui accuse une augmentation de six depuis le dernier recensement.

Une très belle maison en charpente, avec fondation en pierre, a été construite pendant la dernière année pour servir à la mission de cette bande. Quant aux deniers avec lesquels cette maison a été construite, c'est le Sauvage John Wampum, de Moraviantown, qui les a fait souscrire en Angleterre il y a quelques années.

Il y a, sur la portion Munsee de la réserve de Caradoc, une école dirigée par une femme de race blanche; cette école est sous la tutelle de l'église d'Angleterre. L'église méthodiste du Canada et l'église d'Angleterre ont chacune une mission sur la réserve de Caradoc. La première de ces missions est confiée au révérend A. Edwards, et la deuxième l'est au révérend A. G. Smith.

Je regrette d'avoir à dire que sur les réserves de mon agence presque toutes les récoltes ont plus ou moins manqué, particulièrement celle des pommes de terre, qui a le plus souffert. L'été a été si sec qu'il n'a pas poussé grand'chose.

En général la santé des Sauvages a été très bonne; il n'y a pas eu d'épidémie parmi eux.

La quantité ordinaire de couvertures a été distribuée aux personnes âgées et infirmes.

L'année n'a été marquée par aucune circonstance d'une importance spéciale. Les mœurs et coutumes des Sauvages s'épurent peu à peu.

Pendant le dernier exercice j'ai adopté (du consentement des différentes bandes) un système régulier d'entrevue avec eux à propos d'affaires, et voici ce qui en est:—

Les premier et troisième mercredis de chaque mois je reçois quelque Sauvage que ce soit, ou toute autre personne, pour des affaires regardant les Sauvages, dans le village de Melbourne, qui est contigu à la réserve de Caradoc. J'assiste à l'assemblée mensuelle du conseil, sur la réserve des Onéidas, le deuxième mercredi, et à l'assemblée du conseil des Chippewas, le dernier mercredi du mois; et lorsqu'il y a cinq mercredis dans le mois j'assiste à l'assemblée de conseil avec la bande Munsey le quatrième mercredi, ce qui fait, dans Melbourne 24 assemblées pour tous les Sauvages, douze à chacune des bandes d'Onéidas et de Chippewas, et une moyenne de six aux Munsees. Cette dernière bande étant peu nombreuse n'a pas besoin de tant d'assemblées. Selon que les circonstances l'exigent, je visite aussi les réserves pour affaires d'école, et m'occupe de la situation générale des Sauvages et des terrains. Pour cela, j'ai, dans les douze derniers mois, parcouru 2,599 milles, et j'ai été 997 heures absent de mon bureau.

Pour terminer j'affirmerai que les Sauvages de mon agence se portent bien et prospèrent d'une manière satisfaisante.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

THOMAS GORDON,

Agent des Sauvages.

SURINTENDANCE DE L'OUEST,—3E DIVISION,

HIGHGATE, ONT., 20 août 1888.

A l'honorable

Surintendant général des affaires des Sauvages,

Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de présenter mon rapport annuel—accompagné d'un état en forme de tableau—sur les Moraves de la Thames, pour l'exercice expiré le 30 juin dernier.

Cette bande compte aujourd'hui 288 âmes, ce qui accuse une augmentation de sept depuis mon dernier rapport.

Je n'ai à faire rapport que d'une moyenne récolte. Néanmoins, le blé a bien réussi ; son rendement a été de 3,227 boisseaux. C'est 159 boisseaux de plus que l'année dernière. Il y a eu diminution pour tous les autres grains, surtout l'avoine et le maïs. Cette diminution est due à une sécheresse prolongée qui a fait beaucoup de dommage aux grains de printemps.

Pour la même raison la récolte de racine a été mauvaise ; celle des pommes de terre n'a atteint qu'environ la moitié de la quantité ordinaire. Comme les pommes de terre et le maïs sont la base de la nourriture des Sauvages, la diminution de ces produits n'a pas laissé d'être un grand désavantage pour eux, mais j'ai le plaisir de n'avoir à faire rapport d'aucun cas de véritable misère, et dans trois cas seulement m'a-t-on demandé des secours que le département n'a pas été lent à envoyer, du moment que la chose a été portée à sa connaissance.

Un certain nombre de bâtiments neufs ont été construits depuis mon dernier rapport, mais la plupart sont en pièces de bois équarries et ne relèvent guère l'aspect de la réserve.

Nous avons deux écoles assez bien fréquentées, en moyenne ; les enfants y font des progrès satisfaisants. Un élève de l'école de Moraviantown a passé avec succès, aux examens de Ridgetown, en juillet dernier, son examen d'admission au lycée.

Les églises accomplissent une bonne œuvre. Je dois dire que sous le rapport de la moralité il s'est fait une grande amélioration parmi les Sauvages, dans le cours de la dernière année. Je n'ai vu qu'un seul Sauvage ivre depuis mon dernier rapport. Ce progrès est l'œuvre d'un certain nombre de bons chrétiens des deux sexes qui se dévouent pour les Sauvages.

La société d'agriculture de la réserve continue à remporter des succès. Le nouveau hall construit l'automne dernier par le département est un beau bâtiment, et bien qu'il ait 50 pieds de longueur sur 30 de largeur il s'est trouvé trop petit pour contenir les échantillons exposés l'automne dernier. Les recettes d'admission se sont montées à un chiffre élevé. Prix et dépenses payés, la société s'est trouvée avec un surplus ; et elle est actuellement à construire un hangar neuf de 20 pieds de largeur sur 40 de longueur, pour y exposer les grains et les racines. Avec ce surcroît de logement on espère qu'il y aura amplement d'espace pour les fins d'exposition, et que le nouveau bâtiment sera payé par l'excédant de recettes de la société.

Je dois dire que la société d'agriculture a été d'un grand avantage pour les Sauvages ; c'est par elle qu'on les a fait essayer d'exceller dans les produits agricoles ; ils cultivent mieux leurs terres aujourd'hui (et ils ont de bonnes terres), et leur bétail est amélioré. Ils ont maintenant un taureau Durham de race, avec généalogie enregistrée, dont le chef Stonefish est propriétaire, ainsi qu'un certain nombre de pourceaux Berkshire et Suffolk de race.

A l'exposition de comté de Kent-Est, l'automne dernier, un Sauvage a remporté le premier prix pour le blé d'automne, le deuxième prix pour le beurre, et quatre autres prix. A l'exposition du township d'Oxford, les Sauvages ont remporté le pre-

mier prix pour l'avoine, ainsi que neuf autres prix. Voilà qui n'est pas trop mal, j'espère, pour des Sauvages obligés de concourir avec des blancs. Selon moi, ce résultat est dû aux efforts de la société d'agriculture.

Nous sommes actuellement à faire de grands préparatifs pour l'exposition de l'ouest qui doit avoir lieu dans la ville de London, en septembre prochain, alors que les Sauvages de cette réserve pourront, j'espère, prouver aux blancs que les Peaux-Rouges ne sont pas tous des enfants.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,
JOHN BEATTIE,
Agent des Sauvages.

SURINTENDANCE DU NORD—1ère DIVISION,
MANITOWANING, ONT., 31 août 1888.

A l'honorable
Surintendant général des affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—En présentant mon rapport, avec état en forme de tableau, pour l'exercice expiré le 30 juin dernier, j'ai le plaisir de pouvoir dire que l'état de prospérité noté l'année dernière se continue cette année, et qu'en général la santé des bandes de Sauvages dont j'ai la surveillance continue aussi à être satisfaisante.

Les Sauvages qui font la chasse ont pris bon nombre d'animaux à fourrure; ceux qui se livrent à l'agriculture ont été récompensés par de bonnes récoltes, et les éleveurs de bétail ont très bien réussi. L'hiver dernier beaucoup de Sauvages ont travaillé à sortir des traverses et des poteaux de cèdre, pour lesquels il y avait une bonne demande, et la pêche a très bien rémunéré ceux qui se sont livrés à cette industrie.

Les paiements d'intérêt et d'annuité ont eu lieu aux époques ordinaires; la somme de 11,778.99 a été distribuée.

Il a été perçu à ce bureau, pendant l'année, $15,744.46 en ventes de terres, droits de coupes de bois et rentes foncières.

Les différentes bandes ont été visitées aussi fréquemment que l'occasion s'en est présentée, et la santé des Sauvages a été soigneusement surveillée par le Dr R. M. Stephen, qui a visité lui-même les bandes à sa portée, tandis que celles de loin ont été approvisionnées de médicaments.

Chaque fois que la chose a été possible on s'est appliqué à graver dans l'esprit des Sauvages l'importance des précautions sanitaires.

On s'est appliqué à tenir en bon état les chemins des différentes réserves.

Ils sont rares ceux qui se sont trouvés dans le dénûment ou qui ont eu besoin d'aide pécuniaire; dans les cas de nécessité, par suite d'incapacité de travailler, de vieillesse, d'accident ou de maladie, le département a prêté assistance; mais ces cas, en même temps qu'ils sont inévitables dans un nombreux groupe de Sauvages, ont heureusement été rares.

Comme d'habitude, des couvertures ont été distribuées aux nécessiteux.

Des écoles ont été en opération à Wikwemikong, Wiwemikongsing, South-Bay, Buzwahs, Sheguiandah, Sucker-Creek, et West-Bay, sur l'île, et à Mississagua, la rivière aux Serpents, la rivière du Poisson-Blanc et au lac du Poisson-Blanc, sur la terre ferme. Des maisons d'école sont en voie de construction aux réserves de Thessalon et de la rivière des Espagnols.

On a eu soin que les maisons d'école fussent bien chauffées, et l'on s'est procuré des sièges ainsi que des pupitres commodes pour les enfants.

En même temps que l'usage des liqueurs enivrantes ne paraît pas avoir augmenté parmi les Sauvages, on ne peut pas dire que les efforts faits pour sa suppression l'aient fait beaucoup diminuer; la difficulté de surveiller une si grande étendue de territoire et l'assistance secrète que les Sauvages prêtent aux vendeurs de wisky font qu'il n'est pas facile de pincer ces derniers.

L'ouvrage que font les écoles des Sauvages (bien que les enfants ne les fréquentent pas autant qu'on pourrait le désirer) ne saurait manquer de porter de bons fruits.

et la connaissance d'arts mécaniques acquise aux écoles d'industrie mettra le Sauvage en état de se suffire à lui-même, et augmentera de beaucoup son utilité. Les métiers que l'on montre sont ceux de forgeron, de cordonnier, de ferblantier, charpentier, menuisier, de charron et de constructeur de bateaux; plusieurs élèves sont devenus d'une force satisfaisante sans ces divers métiers.

J'ai le plaisir de pouvoir dire que parmi les Sauvages l'impulsion vers l'amélioration de leurs demeures ne s'est pas ralentie; c'est surtout le cas à Wikwemikong, village qui présente un fort bel aspect. On porte aussi plus d'attention aux travaux de la ferme, et la superficie du terrain en rapport a augmenté, une étendue considérable de terre neuve ayant été rompue et mise en culture dans la partie non cédée de cette île. On s'occupe davantage aussi de l'élevage qui, selon toute probabilité, sera, dans un avenir rapproché, une fort importante source de revenu, attendu que les Sauvages possèdent une vaste étendue de terre à pâturage de la meilleure qualité. Toutefois il serait fort à propos pour eux d'améliorer les races de chevaux et de bétail qu'ils élèvent.

En général les Sauvages ont été paisibles et se sont bien conduits, et l'année peut être regardée comme une année de prospérité et de progrès.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,
JAMES C. PHIPPS,
Surintendant visiteur.

SURINTENDANCE DU NORD—2E DIVISION,
PARRY-SOUND, ONT., août 1888.

A l'honorable
Surintendant général des affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de présenter le rapport suivant, et l'état en forme de tableau ci-inclus, montrant quelle a été la condition des diverses bandes de Sauvages de mon district pendant l'exercice expiré le 30 juin dernier.

Bande de l'île Parry.

Pendant la dernière année cette bande a suivi une marche uniforme. Sans avoir grand'chose à noter sous aucun rapport particulier, je puis dire qu'elle a eu une bonne et satisfaisante somme de prospérité. Il n'y a rien eu qui ait approché du dénuement, de la misère ou d'une grande mortalité, et en somme on peut dire que les progrès ont été lents mais sûrs. Les opérations forestières du voisinage ont fourni et fournissent généralement de l'ouvrage en abondance et de bons salaires.

Peu à peu les Sauvages se livrent davantage à l'agriculture et moins à la chasse. D'un autre côté, comme preuve de l'intérêt porté à l'éducation, je dirai que pour retenir les services d'un bon maître d'école la bande a d'elle-même demandé que ses appointements fussent augmentés.

Bande de Shawanaga

Ainsi qu'il en a déjà été fait rapport, cette bande n'est pas aussi favorablement située que d'autres sous le rapport des relations avec la société civilisée, et ses progrès sont lents en proportion de ce désavantage.

Le fait qu'au milieu de l'été ces Sauvages quittent " en masse " leurs " jardins " pour un village de pêche éloigné est également préjudiciable à leur avancement. Pendant cette migration les affaires d'école se désorganisent, l'agriculture reste livrée à elle-même, et il s'en suit un mouvement rétrograde.

Un changement de maître d'école a été effectué, et il est à espérer qu'une nouvelle vigueur produira de meilleurs résultats.

Il est à regretter que la moralité de cette bande la place au dernier rang parmi celles qui sont confiées à mes soins. Lors de ma dernière visite, j'ai averti quelques-uns des coupables que la première plainte portée contre eux ferait le sujet d'un rapport spécial au département.

Un certain nombre d'enfants ont été vaccinés pendant ma dernière visite.

Bande d'Henvey Inlet.

Pendant la dernière année cette bande a joui d'une somme moyenne de prospérité, et je n'ai entendu personne se plaindre de temps durs. Toutefois, la chasse absorbe encore trop d'attention ; mais il y a un bon signe à observer dans le fait que quelques-uns des plus vieux membres de la bande font des efforts pour en retenir d'autres à la maison et se plaignent que ces efforts ne sont pas toujours couronnés de succès. Je les ai encouragés à persévérer, et leur ait fait observer que sur la culture du sol d'après une méthode perfectionnée reposait leur unique mais sûr espoir de prospérité future.

L'année dernière la récolte a à peine atteint la moyenne ; cette année, elle est, au total, quelque peu endommagée par la sécheresse, mais il n'y a pas lieu de craindre la disette. C'est sur cette réserve qu'il m'a été donné de remarquer le plus beau champ de pommes de terre que j'aie encore vu cette année.

Ici, comme à Shawanaga, a été effectué un changement de maître d'école, et l'on s'attend à de meilleurs résultats sous le rapport de l'instruction.

La vaccination de l'année dernière s'est trouvée couronnée de succès. J'ai vacciné encore une douzaine de personnes et leur ai donné instruction de continuer l'opération pendant mon absence.

Bande du Nipissingue.

Cette bande est dans une situation florissante, et, sous la plupart des rapports, parfaitement satisfaisante.

A mesure que mon canot s'avançait sur les vastes eaux du lac Nipissingue et approchait de la baie du Bocage, il devenait évident que ce " magnifique lieu de retraite " avait revêtu sa parure de fête. Des tentes d'une blancheur de neige surgissaient d'entre les arbustes qui bordent la grève unie, et hommes et femmes, tous parés de leurs plus beaux vêtements, étaient là pour faire un joyeux et cordial accueil à leur surintendant. Les sourires, les rires joyeux et le concertina accoutumé étaient à l'ordre du jour. Après les rudes campements au milieu des pierres et les pénibles portages de la rivière des Français, arriver au milieu des Sauvages du Nipissingue à la baie du Bocage paraissait comme rentrer dans un asile de repos.

Les seules choses qui gâtent la condition d'ailleurs parfaite de cette bande, sont la facilité de se procurer des liqueurs enivrantes, et le fait que la voie du chemin de fer Canadien du Pacifique n'est pas clôturée. Par suite de la première de ces deux choses, deux membres de la bande ont été tués par des convois pendant qu'ils étaient en état d'ivresse, et, comme conséquence de la dernière, des bêtes à cornes et des chevaux appartenant à la bande sont parfois exterminés d'une façon décourageante pour leurs propriétaires.

Une nouvelle maison d'école est en voie de construction à la baie du Bocage, où une église catholique romaine a aussi été récemment bâtie.

Bande de Dokis.

Cette bande de trafiquants sauvages conserve toujours sa position commerciale. Elle n'habite pas sa réserve, dont elle refuse encore de céder le pin aux acheteurs, mais réside sur l'un des plus beaux promontoires de la réserve du Nipissingue. Une connaissance plus intime de la bande montre qu'elle se compose de deux classes, dont l'une est comparativement riche et l'autre très pauvre.

Bande du Témogamingue.

Plus d'un quart de cette bande manqua de me rencontrer au rendez-vous ordinaire, le jour de la paye. Il n'était pas nécessaire d'aller loin pour en savoir la raison. N'ayant pas réussi à obtenir la délimitation d'une réserve, et en ayant perdu l'espoir immédiat, un grand nombre des membres de la bande s'en vont demeurer de côté et d'autre, et se sont principalement arrêtés sur les bords et dans les environs du lac Témiscamingue, d'où étaient venus la plupart de ceux qui se sont présentés. Et comme le Témiscamingue est à deux jours de marche du lac Témogamingue, les malades et les infirmes ainsi que des veuves et des enfants n'avaient pas pu se rendre ; de là la longue liste d'absents.

La vente funeste et illégale des liqueurs enivrantes aux Sauvages s'est glissée même jusque dans cette lointaine région, et, comme résultat, un membre de cette bande a été assassiné, tandis qu'un autre attend en prison qu'on lui fasse son procès pour ce crime, en sorte que deux familles sont privées de leurs soutiens.

La bande n'a rien cultivé cette année, et il n'y a pas d'école en opération. Environ quinze de ses plus jeunes membres ont été vaccinés.

Bande de Gibson.

Excepté en matière d'éducation cette branche de la bande de Sauvages d'Oka fait des progrès très satisfaisants. Le nombre des têtes de bétail que possède aujourd'hui la bande excède d'une manière qui promet celui dont elle était propriétaire l'année dernière, et je remarque que ses membres s'appliquent davantage à clôturer leurs terres. Des défrichements où l'on a fait passer le feu indiquent aussi que l'on est à mettre plus de terrain en culture. En dépit d'une sécheresse prolongée la récolte avait assez bonne mine et la perspective était belle.

Les mêmes progrès ne se manifestaient pas en matière d'éducation. J'apprends, toutefois, que l'école, qui est sous le contrôle de l'église méthodiste, a été récemment inspectée, et l'on espère que cela sera suivi d'un résultat avantageux.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,
THOS. S. WALTON,
Surintendant.

SURINTENDANCE DU NORD—3e DIVISION,
SAULT SAINTE-MARIE, ONT., 18 septembre 1888.

A l'honorable
Surintendant général des affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous expédier ci-joint mon rapport, état en forme de tableau et recensement des Sauvages placés sous mes soins, pour l'exercice expiré le 30 juin dernier. Ces Sauvages forment trois bandes, savoir, celles de la rivière du Jardin, de Batchewana, et de Michipicoten et Big-Head.

Bande de la Rivière du Jardin.

Ces Sauvages vivent sur leur réserve et ne sont pas adonnés à la chasse. L'été, leur principale occupation est de cueillir des baies en haut du lac Supérieur et sur la rive américaine du lac, ce qui leur fait gagner considérablement d'argent. Ils n'aiment guère à travailler. Ainsi qu'on le verra par l'état en forme de tableau, la culture compte pour très peu de chose. Cette année, ils ont eu des avantages qu'ils n'avaient pas eus depuis longtemps. MM. Hollister et Cie, propriétaires des scieries, ont offert aux Sauvages l'usage de leurs chevaux pour le temps des labours et leur ont dit qu'il pouvaient aller chercher tous les rebuts de planches qu'ils voudraient pour réparer leurs clôtures, mais bien peu ont profité de cette offre. La saison a été très en retard cette année, et par conséquent on ne s'attend pas à ce que la récolte soit bien bonne; la chrysomèle fait beaucoup de ravages. L'avoine et les pois avaient fort bonne mine avant les dernières fortes gelées.

J'ai le plasir de dire que les écoles ont été mieux fréquentées que les années précédentes; la nouvelle maîtresse (mademoiselle Brown) de l'école de l'église d'Angleterre a fait faire de merveilleux progrès aux enfants, qui semblent s'accommoder mieux d'une femme pour institutrice que de n'importe quel autre. Cette école n'est fréquentée que par les enfants qui appartiennent à l'église d'Angleterre. Les enfants catholiques vont à l'école catholique; cette dernière école est fréquentée par les Batchewanas, qui sont tous catholiques romains.

Il a été coupé, sur la réserve, un grand nombre de traverses de chemin de fer, ainsi que beaucoup de pin, et tous les Sauvages qui ont voulu travailler ont trouvé de l'emploi. Il y a beaucoup de maladie et quelques décès pendant l'hiver. Le chef de cette bande se nomme Augustin Shingwauk.

Bande de Batchewana.

Un très grand nombre des membres de cette bande résident sur la réserve de la rivière du Jardin, où ils font un peu de culture et vivent à peu près comme les membres des autres bandes. Ils ont là une école qui est bien fréquentée; ils sont tous de l'église catholique romaine; ils ont des maisons très jolies et nettes. Une autre partie de la bande réside sur la réserve au pied des rapides du Sault Sainte-Marie, où ils gagnent bien leur vie en prenant et vendant du poisson blanc; l'hiver, ils font la chasse. Ils ont des terres qu'ils exploitent. Une troisième portion réside à la baie Goulais, sur ses propres terres, et y forme tout un petit établissement. Ces Sauvages récoltent de très belles pommes de terre ainsi que quelques autres racines et du maïs. Ils sont en dehors de la réserve. L'un d'eux a plusieurs têtes de bétail et a remporté quelques prix à l'exposition agricole du Sault Sainte-Marie. Quelques-uns d'entre eux vivent de la pêche. Il y en a aussi un petit nombre qui résident à Batchewana, sur du terrain qui leur appartient; ils y pratiquent la culture en petit, et font la pêche et la chasse. Le reste de la bande réside sur la rivière Agawa, à environ 95 milles d'ici, où il y a un petit poste de la Cie de la Baie-d'Hudson, et ne se livre qu'à la pêche et à la chasse. Tous les ans je donne du tabac et un bon dîner à ces Sauvages, au nombre d'environ quarante. Ce sont les plus contents de tous les Sauvages, et ils paraissent jouir d'une excellente santé. Le chef de cette bande se nomme Nubenaigooching.

Michipicoten et Big Head.

J'ai très peu de chose à dire de cette bande, vu que je ne vais pas plus loin que la rivière Michipicoten et que la plus grande partie de ces Sauvages résident à Chapleau et à Missinabie. Ils ont ici une réserve sur laquelle sont construites de très bonnes maisons, auxquelles sont attachés de jolis jardins potagers; ils ne cultivent que les pommes de terre, et très peu encore. Ils font la chasse pour la Compagnie de la Baie-d'Hudson. La dernière fois que j'ai été là, je les ai trouvés tous en bonne santé. Il y avait eu un cas de rougeole. Je laisse toujours au chef et au poste de la Baie-d'Hudson des médicaments pour les Sauvages. Ici comme à Agawa, je distribue des pipes et du tabac, et donne un bon dîner à tous. Les chefs de cette bande sont Sanson Legard, Jimmey Cass, et Gros Jambette. Cette bande n'a pas d'école.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

WM. VAN ABBOTT,
Agent des terres des Sauvages.

SURINTENDANCE DU NORD—4e DIVISION,
PORT-ARTHUR, ONT., 8 septembre 1888.

A l'honorable
Surintendant général des affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de présenter mon rapport annuel sur les affaires des Sauvages de mon agence, ainsi que l'état accoutumé en forme de tableau, pour l'exercice expiré le 30 juin dernier.

Bande du fort William.

Je suis heureux de vous informer que les Sauvages de cette bande sont dans une condition prospère; leurs fermes sont tenues proprement; les clôtures sont en bon état, en sorte que les produits n'ont pas eu à souffrir des animaux. Le printemps dernier les labours et les semailles ont été faits dans le bon temps. La récolte d'avoine, de pommes de terre et d'autres légumes a été bonne. Cette année la corvée a été faite, comme du reste elle l'avait été les quatre dernières années. Le voyer régulièrement nommé veilla à ce que chaque chef de famille donnât deux jours d'ouvrage, et à ce que les ponceaux et ponts fussent tenus en bon état et les fossés curés. Les Sauvages ne se font pas prier pour se rendre à l'ouvrage à l'heure dite, et ceux qui ne peuvent le faire fournissent un remplaçant. Les routes sont à barrières de péage et bien entretenues.

Les terres de cette bande commencent à payer et à accuser des progrès. Pour la première fois, le printemps dernier, les Sauvages avaient leurs pommes de terre de semence, et ils en avaient aussi à vendre à leurs voisins de race blanche, outre que dans leurs serres à légumes il leur en restait encore assez pour attendre la nouvelle récolte. Ils ont des bœufs et un certain nombre d'autres têtes de bétail qu'ils soignent bien, attendu qu'ils ont généralement assez de foin pour les nourrir. Cette année la récolte a été extraordinairement bonne.

Le nombre des décès a considérablement excédé celui des naissances. J'ai pourvu les Sauvages de médicaments et de soins médicaux.

Bien que ce soit un grand bâtiment, l'école de l'orphelinat St Joseph est trop petite pour recevoir tous les enfants, et l'on est à construire une nouvelle salle qui donnera plus d'espace ; l'argent que cela demande vient du département et d'autres sources. Il y a aussi l'école des garçons et celle des filles, qui sont toutes deux bien fréquentées. Les progrès des enfants ont été favorablement notés par l'inspecteur.

Environ 47 membres de cette bande demeurent sur la rivière avec la bande de la Savane ou lac des Mille Lacs. Je dois par conséquent aller les payer là, attendu que la distance est trop grande pour qu'ils viennent se faire payer au fort William.

Bande du Rocher-Rouge.

Cette année les Sauvages de cette bande s'établissent plus que l'année dernière sur leur réserve de la rivière Népigon. N'ayant pas eu de réserve jusqu'à il y a deux ans, ils étaient dispersés dans différentes localités, mais voilà qu'ils se rassemblent maintenant. Cette année ils ont défriché du terrain et planté des pommes de terre. Leur chef possède une ferme vis-à vis de la réserve, à quelques centaines de pieds de l'autre côté de la rivière Népigon. L'automne dernier il a récolté soixante boisseaux de pommes de terre, et il a fourni de la semence à ses gens au printemps. Les plantations finies, ces Sauvages sont employés avec leurs canots par des touristes qui montent la rivière Népigon, en quête de truite de ruisseau, pour laquelle cette rivière est renommée. Ils gagnent ainsi jusqu'à deux et trois piastres par jour, et sont bien nourris. En hiver ils s'en vont à leurs territoires de chasse de l'intérieur.

Ils ont une bonne maison d'école et un instituteur à la mission catholique romaine, sur le lac Hélène, mais c'est trop loin pour eux, et ils comptent bâtir une maison d'école sur leur réserve l'année prochaine.

Bande de la rivière du Pays Plat.

Les Sauvages qui demeurent près de cette rivière sont peu nombreux. La rivière est renommée pour la meilleure truite de lac et le plus beau poisson blanc qu'il y ait sur la côte du lac Supérieur, et c'est de ce poisson que les Sauvages tirent leur principale subsistance. Le sol est mauvais et improductif, et bien que les Sauvages l'aient soigneusement travaillé, ils n'ont pu en tirer de bonnes récoltes.

Il y a, tous les ans, plusieurs décès parmi ces Sauvages dont le nombre s'en va diminuant. La santé de la bande souffre de ce que le terrain est bas et enveloppé d'épaisses brumes. Plusieurs familles sont parties, cet été, à cause de cela.

Bande du Pic.

Ces Sauvages font de bons progrès dans leurs travaux agricoles. Toutefois, à cause des gelées d'été, leur récolte, cette année, n'a pas été aussi bonne que l'année dernière. Ils ont du foin en abondance et entretiennent bien leur bétail. Ils vendent aussi du foin aux employés, à la station du chemin de fer Canadien du Pacifique. Ces Sauvages trouvent de l'ouvrage sur le chemin de fer, ce qui les aide à gagner leur vie. Ils prennent aussi de la belle truite et du poisson blanc. En hiver ils vont à la chasse. En somme ils s'arrangent de manière à bien vivre. Le printemps dernier tous les Sauvages avaient leurs pommes de terre de semence ; je n'ai pas eu à leur en fournir. En hiver ils font un bon commerce de fourrures.

Ils ont une bonne maison d'école, mais depuis quelques mois ils n'ont pas pu avoir d'instituteur.

Bande du lac Long.

Ces Sauvages forment une bande nombreuse et prospère qui ne se livre pas à d'autre chose que la chasse pour vivre. Ce qu'ils prennent d'animaux à fourrure—loutre et castor en grande partie—dans un hiver leur rapporte de sept à huit mille piastres tous les ans. Ils s'habillent bien et sont habituellement propres. Leur terre est improductive, l'été étant trop froid et trop court pour que la végétation soit parfaite. Le lac et les cours d'eau abondent en bon poisson. Pendant l'été la Compagnie de la Baie-d'Hudson emploie les hommes à transporter des effets et des approvisionnements de vivres qui sont apportés dans des embarcations portant cinq tonnes. Il y a sur la route douze portages, dont quelques-uns passent sur de hautes collines. Les femmes et les enfants des Sauvages trouvent le moyen de vivre à l'aise, plantant leurs tentes, en été, sur la réserve du lac Long, ou dans les environs.

La bande a une église catholique romaine, mais elle n'a pas d'école.

Bande de Népigon.

Cette bande est la plus nombreuse qu'il y ait dans mon agence; elle compte environ 500 âmes. Ces Sauvages sont à l'aise, laborieux et propres. Bon nombre d'entre eux ont d'excellentes maisons et des potagers sur l'île au Brochet, près de Nepigon-House, lac Népigon. Ils récoltent de très belles pommes de terre, en quantité suffisante pour la consommation pendant l'hiver, et pour les plantations du printemps. Un certain nombre de ces Sauvages qui ne font pas de culture habitent dans des wigwams le long des rivières et des lacs, vivant de poisson et du produit de leur chasse. En hiver, ils s'en vont dans leurs territoires de chasse, dont les limites, en plus d'un cas, ont été déterminées par leurs ancêtres, qui les ont léguées de pères en fils. Ils sont très honnêtes entre eux et respectent les pièges les uns des autres. Ils prennent beaucoup d'animaux à fourrure, dont la valeur et l'espèce sont à peu près les mêmes que chez la bande du lac Long.

Ils ont une église catholique romaine au poste de la Compagnie de la Baie-d'Hudson, ainsi qu'une bonne maison d'école sur l'île au Brochet, mais ils n'ont jamais eu de maître d'école.

Il y a deux ans le département leur a fait arpenter une réserve sur la rivière aux Mouettes, mais jusqu'ici ils n'ont encore aucunement fait valoir leur terrain.

Réserve de la Mission de l'église d'Angleterre.

Cette réserve est aussi située sur le lac Népigon, près de l'embouchure de la rivière Népigon. Elle a été arpentée pour ces Sauvages dans le cours de l'été. Les Sauvages sont très-bien placés sur les bords du lac, où chaque famille a une maison et une clairière. Le sol est très fertile et rend de bonnes récoltes. Le printemps dernier les Sauvages avaient leurs pommes de terre de semence, et il leur en restait encore en abondance dans leurs serres pour attendre la prochaine récolte. Ils sont maintenant très contents et heureux de se voir sur leur propre terrain, et ils sont encouragés à continuer et à améliorer leurs foyers domestiques. Les hommes sont employés tous les étés par des touristes américains et font de l'argent à cela tout comme les Sauvages du Rocher-Rouge et du lac Hélène.

Pour la première fois dans leur histoire les bandes du fort William, du Rocher-Rouge, du Pays Plat, de la rivière du Pic, de Népigon et de la Mission de l'église d'Angleterre ont conservé eux-mêmes leurs pommes de terre de semence durant l'hiver dernier jusqu'au printemps, et ils continueront probablement d'en agir ainsi à l'avenir. Ces Sauvages ont fait beaucoup de progrès, particulièrement depuis trois ans.

Il y a ici une église avec presbytère, ainsi qu'une maison d'école et un instituteur.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

J. P. DONNELLY,
Agent des Sauvages.

COMTÉ DE RENFREW, AGENCE DE GOLDEN LAKE,
ALGOMA-SUD, ONT., 21 septembre 1888.

A l'honorable
Surintendant général des affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de présenter mon rapport, avec état en forme de tableau, pour l'exercice expiré le 30 juin dernier.

La bande compte aujourd'hui 75 âmes, ce qui accuse une diminution de deux depuis un an. Il y a eu sept naissances, et neuf décès causés par la diphtérie (principalement parmi les enfants).

A l'exception du foin qui est venu en abondance la récolte a été mauvaise cette année. Il y a des membres de la bande qui travaillent bien; ils exploitent leurs terres et construisent des bâtiments.

L'école va bien; s'il n'y a pas beaucoup d'enfants qui la fréquentent, ils y viennent du moins régulièrement.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,
EDMUND BENNETT,
Agent des Sauvages.

COMTÉ DE HASTINGS, AGENCE DE TYENDINAGA,
SHANNONVILLE, ONT., 19 août 1888.

A l'honorable
Surintendant général des affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de présenter mon rapport annuel—accompagné d'un état en forme de tableau—pour l'exercice expiré le 30 juin dernier.

Cette bande compte aujourd'hui 1,050 âmes, ce qui accuse une augmentation de 13 depuis un an; il y a eu 25 naissances contre 12 décès.

Depuis mon dernier rapport les Sauvages ont en général joui d'une bonne santé. Les docteurs Newton et McLaren veillent sur eux.

La récolte a presque complètement manqué, cette année, à cause de la sécheresse prolongée.

L'intérêt distribué cette année parmi la population s'est élevé à $3,216.82, et la quantité ordinaire de couvertures a été fournie aux personnes âgées et infirmes.

Les quatre écoles de la réserve sont en opération. Elles sont assez bien fréquentées, et je considère que nous avons un bon personnel d'instituteurs. M. John Johnston, inspecteur des écoles publiques, continue à visiter nos écoles tous les six mois, et elles s'en trouvent bien.

Depuis mon dernier rapport environ $14,000 ont été dépensées pour refaire les clôtures des terres de la réserve.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,
MATTHEW HILL,
Agent des Sauvages.

AGENCE DU LAC SIMCOE,
GEORGINA, ONT., 20 août 1888.

A l'honorable
Surintendant général des affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de présenter mon rapport,—accompagné d'un état en forme de tableau—pour l'exercice expiré le 30 juin dernier.

La bande se compose aujourd'hui de 125 âmes, ce qui accuse une diminution de trois depuis le dernier recensement—résultat de 5 décès et de 8 doubles mariages.

La maladie a régné d'une manière inquiétante au commencement de l'année, mais la bande n'a peut-être jamais joui d'une si bonne santé que pendant les six derniers mois.

La propreté du corps et des maisons reçoit plus d'attention de la part des Sauvages dont la majorité a fait des progrès remarquables sous ce rapport.

La sobriété est universelle, et en cela la bande est exemplaire.

En général la moralité de la bande continue d'être excellente, et l'harmonie règne toujours entre les différentes familles.

De même que leurs frères blancs de la terre ferme, les cultivateurs Sauvages de la réserve ont eu une maigre récolte.

L'orge est le seul grain qui ait réussi.

L'automne dernier un incendie de forêt a exercé de grands ravages et fait des dégâts considérables.

Afin d'améliorer la situation, le département a autorisé l'arpentage d'une autre concession devant être partagée entre les membres de la bande pour les fins de la culture.

Ainsi que d'habitude le bétail a été bien hiverné et tenu en excellent état.

A cause d'affliction domestique le maître d'école, Mr. Mayes, a été forcé de se retirer à la fin du premier semestre, époque depuis laquelle l'école est fermée. M. Mayes était un excellent maître d'école, et de même que sa femme, un bon ami pour les Sauvages.

On attend dans ce mois-ci un nouveau maître d'école—un Sauvage—fourni par les méthodistes.

L'achat d'un nouvel orgue a été conclu, et l'intention est de faire un bazar d'objets de fantaisie pour le payer.

L'église a été restaurée en dedans et en dehors—ce qui a coûté plus de $50; elle est maintenant fraîche et attrayante.

Nous avons un très bon bedeau dans la personne de Jacob Charles, le jeune.

J'ai fait beaucoup d'avances ce printemps pour l'achat de grain et de pommes de terre de semence, et j'en attends de très bons résultats.

C'est pour moi un plaisir de faire mention du grand potager de M. Wm. Bigsail, de l'île aux Serpents, où se voient des pommes de terre, du maïs, des fèves et une grande variété d'autres légumes, ainsi que plusieurs espèces de fruits, qui accusent des soins et une bonne culture.

Un grand nombre des Sauvages de cette bande se sont pourvus d'embarcations neuves pendant l'année et sont maintenant à l'aise sous ce rapport ; on sait que des embarcations sont indispensables aux habitants d'une île.

Le chef Grand-Canot est intelligent, énergique, homme d'affaires, et bon cultivateur ; il est assisté d'un bon conseil dans la question des affaires de la bande.

Pour terminer je me permettrai de dire que je continue à porter un intérêt personnel à cette bande individuellement et collectivement, contribuant largement à leur bien être en sus de ce qui est officiellement exigé de moi.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

J. R. STEVENSON,
Agent des Sauvages.

AGENCE DU CAP CROKER, ONT., 31 août 1888.

A l'honorable,
Surintendant général des affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de présenter mon rapport annuel—accompagné d'un état en forme de tableau—sur les affaires des Sauvages, pour l'exercice expiré le 30 juin dernier.

Cette bande compte aujourd'hui 395 âmes, ce qui donne une augmentation de quatre depuis un an.

J'ai le plaisir de pouvoir dire que la santé des Sauvages est bonne, et que leur condition sanitaire est très favorable. Personne n'a manqué de rien ni souffert, ici, l'hiver dernier; tous ont facilement trouvé à s'occuper en sortant du cèdre mort sur pied ou renversé, dont il y a grande quantité sur cette réserve La réserve de pêche a donné en abondance d'excellent poisson dont de grandes quantités ont été vendues à des prix rémunératifs, ce qui a permis à la bande de passer l'hiver très à l'aise. Beaucoup d'améliorations ont été faites dans le cours de la dernière année sous forme de réparations de maisons et d'écuries, et de constructions neuves. Les Sauvages ont fait de larges additions à ce qu'ils possédaient déjà en achetant des instruments aratoires, des wagons de roulage neufs, et un certain nombre de bogheis et autres voitures couvertes.

Les chemins sont bien faits et entretenus en bon état. Les écoles sont bien dirigées par un bon personnel d'instituteurs; elles sont assez bien fréquentées. Je regrette d'avoir à dire que quelques-uns des membres de la bande sont fort adonnés à la boisson, et que plus d'une fois ils ont troublé la paix publique. J'en ai fait punir un, ce qui, je crois, a eu un bon effet. Toutefois je ne puis pas blâmer les Sauvages autant que les trafiquants sans scrupules, qui savent bien qu'ils violent la loi pour un misérable gain de presque rien. Plusieurs de ces Sauvages semblent n'avoir aucune difficulté à se procurer toute la boisson qu'ils veulent, en dépit de tous les efforts que je puis faire pour les en empêcher.

L'année dernière la récolte a été à peu près moyenne, mais cette année tout a jusqu'ici une très mauvaise apparence; il n'a pas tombé de pluie depuis plus de deux mois, et la végétation est presque brûlée par le soleil. Je crains que le foin ne vienne à manquer, ce dont on se ressentira péniblement ici, attendu qu'il y a considérablement de bétail sur la réserve et qu'il est impossible de vendre les animaux à des prix qui paient le cultivateur cette année. Néanmoins, j'ai tout lieu de croire qu'avec l'aide de la pêche et ce qu'il y a à tirer du bois et d'autres sources, les Sauvages pourront encore assez bien passer l'hiver.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

J. W. JERMYN,
Agent des Sauvages.

AGENCE DES SAUVAGES, RÉSERVE DE SAUGEEN,
CHIPPEWA-HILL, ONT., 25 août 1888.

A l'honorable
Surintendant général des affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de présenter le rapport suivant—accompagné d'un état en forme de tableau—sur les Chippewas de Saugeen, pour l'exercice expiré le 30 juin dernier.

La bande compte maintenant 360 âmes, ce qui accuse une augmentation de sept depuis l'année dernière, y ayant eu dix naissances et trois décès.

Il y a en opération, sur cette réserve, trois écoles qui font de bons progrès sous la direction de maîtres compétents.

L'industrie agricole fait aussi des progrès, et les avantages que nous espérons tirer de l'arpentage de la réserve en lots de ferme (dont s'occupe en ce moment M. Low, arpenteur provincial), assignant sa propriété à chaque Sauvage, stimuleront nos cultivateurs et les encourageront à redoubler d'efforts.

Il y a eu diminution considérable dans la production du foin, cette année, à cause de la sécheresse qui a régné en juin et pendant la première partie de juillet. Toutefois, les récentes averses ont fait beaucoup de bien au grain et aux racines, mais comme elles sont venues un peu tard, je m'attends à ce que la récolte soit moins bonne que l'année dernière.

J'ai le plaisir de pouvoir dire que la condition sanitaire des Sauvages est bonne; ils ont été plus heureux que leurs voisins de race blanche, en ce qu'il n'y a pas eu d'épidémie parmi eux.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,
JAS. ALLEN,
Agent des Sauvages.

AGENCE D'ALDERVILLE,
ROSENEATH, ONT., 29 août 1888.

A l'honorable
Surintendant général des affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de présenter mon rapport—accompagné d'un état en forme de tableau—pour l'exercice expiré le 30 juin dernier.

Cette bande se compose du même nombre d'âmes—232—qu'à la date de mon dernier rapport. Nous avons eu 8 naissances et autant de décès pendant l'année; de ceux qui sont décédés quatre étaient des enfants en bas âge et quatre des adultes.

Six ou sept membres de la bande s'occupent considérablement d'agriculture. Le plus grand nombre des chefs de famille ont planté de grands champs de pommes de terre, etc. Il est à regretter qu'on ne puisse pas amener tous les Sauvages à cultiver leurs terres; environ 1,325 acres de cette réserve sont affermées à des blancs qui paient leurs fermages d'avance, tous les six mois.

Le révérend John Lawrence, qui vient d'être envoyé ici en qualité de missionnaire, veille très attentivement aux besoins spirituels des Sauvages, et je ne doute pas que son influence aura un très bon effet.

Je regrette néanmoins d'avoir à dire que beaucoup de nos jeunes gens paraissent avoir une soif insatiable de liqueurs spiritueuses, et qu'ils s'en procurent toutes les fois et à quelque endroit qu'ils peuvent en trouver. Dans les quelques semaines qui viennent de s'écouler j'ai condamné dix différentes personnes à $50 d'amende, sans compter les frais, pour avoir vendu de la boisson à certains d'entre eux. Je constate que cela a eu un effet salutaire, et j'entends rarement dire maintenant qu'un Sauvage se soit enivré.

Les Sauvages ont récemment repeinturé leur mission, à l'intérieur comme à l'extérieur. Il ont aussi construit une clôture neuve de fil métallique en face de leur église et de la maison d'école, ce qui relève beaucoup l'aspect des bâtiments et de la cour.

Ils ont aussi commandé pour leur église, à la *Bell Manufacturing Co.*, de Guelph, un nouvel orgue de salon à imitation de jeu de tuyaux, montrant par là considérablement de goût et de culture.

Actuellement la bande jouit d'une excellente santé; je ne sache pas qu'il y ait un seul cas de maladie.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,
JOHN THACKERAY,
Agent des Sauvages.

AGENCE DES LACS AU RIZ ET A LA VASE.
GORE'S LANDING, ONT., 1er septembre 1888.

A l'honorable,
Surintendant général des affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de présenter le rapport et les états en forme de tableau suivants, indiquant la situation des Sauvages de mon agence pour l'exercice expiré le 30 juin dernier.

Lac au Riz.

Pendant la dernière année les Sauvages se sont montrés sobres et laborieux. Ceux qui ne se sont pas livrés à l'agriculture ont très bien su gagner leur vie en travail-

lant à la journée, faisant la chasse et la pêche, et ramassant du riz sauvage dont il y a eu une récolte abondante et pour lequel il y a eu une bonne demande,—tandis que ceux qui se sont occupés de culture ont quelque peu été découragés par une récolte médiocre et des prix un peu bas pour les produits. La demande des paniers et des ouvrages en écorce a excédé l'offre, et les sauvagesses ont, par conséquent, beaucoup contribué à leur propre soutien et à celui de leurs familles.

Somme toute l'année a été bonne pour les Sauvages du lac au Riz.

L'école a eu pour instituteur M. Spence, de Toronto; elle a été, en moyenne, mieux fréquentée, et les enfants ont fait des progrès considérables.

Lac à la Vase.

A très peu d'exceptions près, les Sauvages de cet endroit sont des gens laborieux qui ont le respect de la loi. Il n'y a eu, de toute l'année, que très peu de misère parmi ceux qui sont en état de pourvoir à leur subsistance. La plus mauvaise époque est toujours au printemps, du 1er mai—alors que finit la saison de la chasse aux animaux à fourrure,—au 15 juin, date à laquelle commence la pêche. C'est donc environ sept semaines, ordinairement à la suite d'un dur hiver, pendant lesquelles ils n'ont réellement pas le moyen de pourvoir à leurs besoins.

La condition sanitaire de l'endroit est beaucoup améliorée, bien qu'il reste encore beaucoup à faire sous ce rapport. On remarque plus de propreté dans les maisons et leurs alentours, ainsi que dans le vêtement et la personne de jeunes et vieux; il en résulte que les maladies deviennent aussi rares parmi eux que chez leurs voisins de race blanche.

Un petit nombre des membres de la bande se sont davantage occupés de culture; ceux-là ont amélioré leur sort et sont beaucoup plus à l'aise que les autres.

On s'est considérablement appliqué à améliorer l'aspect général des réserves, en redressant et nivelant des routes, et construisant de meilleures clôtures, en plantant des arbres, etc., etc.

Tous les Sauvages se prétendent membres ou disciples de l'église méthodiste; la moitié d'entre eux, environ, vont très régulièrement à l'église, tandis qu'à peu près un quart s'y rendent ordinairement les jours de communion et en d'autres occasions extraordinaires. Il y a généralement deux offices tous les dimanches, à l'église.

L'école du dimanche se tient à deux heures de l'après-midi, tous les dimanches. Les jeunes gens et les enfants y vont en très bon nombre—à peu près dans la même proportion qu'on assiste aux services religieux de l'église.

L'école de tous les jours est ouverte toute l'année, et l'on fait tout ce que l'on peut pour y attirer les enfants. En moyenne, la fréquentation quotidienne pour l'année a été de 21 élèves.

Il n'y a qu'un très petit nombre des membres de cette bande qui soient adonnés à la boisson, et malheureusement ceux-là se recrutent parmi les jeunes gens.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

EDWIN HARRIS,

Agent des Sauvages.

AGENCE DE PÉNÉTANGUISHINE,

PÉNÉTANGUISHINE, ONT., 24 septembre 1888.

A l'honorable

Surintendant général des affaires des Sauvages,

Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de soumettre mon rapport annuel—accompagné de l'état ordinaire en forme de tableau—sur les affaires des Sauvages de mon agence.

Deux événements d'une certaine importance se sont produits à l'île Christian pendant l'année: le chef Noah Assance est mort et Cane Assance a perdu la raison au point qu'il a fallu l'envoyer à l'asile. C'est avec un sincère regret que je consigne le décès du chef, qui m'aidait à développer le goût de la culture parmi les membres de la bande, et à leur faire adopter l'agriculture comme principal moyen d'existence.

C'était sous ce rapport et sous plusieurs autres un excellent exemple que ce chef, et la perte que les Sauvages ont faite dans sa personne se fera longtemps sentir parmi eux.

Les Sauvages continuent à faire des progrès satisfaisants ; ils sont tous contents et en bonne santé. Leur conduite est toujours bonne comme d'habitude, et je n'ai pas entendu proférer la moindre plainte contre qui que ce soit d'entre eux pendant la dernière année. Ils trouvent assez facilement de l'emploi comme aides pour charger et décharger du bois de sciage dans les différents ports des environs, genre d'ouvrage —non continu—qui semble leur aller parfaitement. Ce genre d'emploi ne pourra qu'augmenter, à l'avenir, attendu que le bois de la rive nord commence à passer par les havres du voisinage.

Il y a eu 11 naissances pendant l'année, et la population s'est en outre accrue de 4 immigrants. Par contre il y a eu 8 décès, ce qui réduit à 7 l'augmentation totale de la bande.

Le nombre des touristes qui sont venus camper sur les îles des environs pendant l'été dernier a été très grand et se composait de gens venus de différents Etats de la République américaine, ainsi que de différentes parties du Canada.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,
H. H. THOMPSON,
Agent des Sauvages.

SCUGOG, ONT., 30 août 1888.

A l'honorable
Surintendant général des affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de présenter mon rapport annuel—accompagné de l'état ordinaire en forme de tableau—pour l'exercice expiré le 30 juin dernier.

Pour ce qui est des opérations agricoles je dirai qu'elles ont été passablement satisfaisantes cette année ; il est des Sauvages qui ont merveilleusement travaillé, tandis que d'autres semblent se lasser du métier de cultivateur et retournent peu à peu à leur ancienne vie de pêche et de chasse.

J'ai le regret d'avoir à dire que quelques-uns des Sauvages réussissent encore à se procurer des liqueurs enivrantes, en dépit de mes plus grands efforts pour les en empêcher. Néanmoins, je ne me décourage pas ; je fais tout mon possible pour découvrir ceux qui leur vendent de la boisson—ce à quoi je finirai par réussir, j'en suis certain, et je donnerai alors à ces gens une leçon qu'ils n'oublieront pas de sitôt.

La grande majorité des Sauvages de Scugog sont tous d'excellentes gens, incapables d'offenser qui que ce soit, ne s'occupant que de ce qui les regarde, et avec cela très dévots et fréquentant régulièrement l'église, tous les dimanches.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,
GEO. B. McDERMOT,
Agent des Sauvages.

AGENCE DE NEW-CREDIT,
HAGERSVILLE, ONT., 15 août 1888.

A l'honorable
Surintendant général des affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de présenter mon premier rapport annuel, ayant exclusivement trait aux affaires des Mississaugas de la Crédit.

Cette agence n'est séparée de la surintendance de Brantford que depuis environ six mois; par conséquent, l'état en forme de tableau que je vous soumets aussi est défectueux sous certains rapports. Par exemple, la quantité de grain récoltée en 1887 n'y figure pas. Cette année la récolte est restée beaucoup au-dessous de la moyenne,

ainsi que cela a généralement été le cas dans cette partie-ci d'Ontario. On aura soin de se procurer la statistique exacte des produits après la prochaine récolte.

Voici quel a été le résultat du recensement fait en octobre 1888.

Précédent recensement		240
Naissances	11	
Décès	6	
Augmentation	5	5
Présent recensement		245

Un relevé des recensements des dernières années sera sans doute de quelque intérêt, en ce qu'il fera voir la rapide augmentation du nombre d'âmes de cette bande florissante :

Recensement de	1880	208
do	1881	214
do	1882	217
do	1883	215
do	1884	218
do	1885	226
do	1886	239
do	1887	240
do	1888	245

Ce qui accuse une augmentation de 37 en huit ans, tandis que pour la même période il y a eu 57 décès, soit 7 par année, en moyenne. Mais j'ai le plaisir de dire que pour les douze derniers mois il n'y a eu que deux décès parmi les membres inscrits sur le contrôle de paye. Ainsi, en même temps que la bande est aujourd'hui beaucoup plus nombreuse qu'elle ne l'a été pendant les cinquante dernières années, la liste des décès est de plus de 300 pour 100 moindre que la moyenne ; et je ne doute pas que lorsque sera fait le recensement annuel, en octobre prochain, je pourrai enregistrer une nouvelle augmentation naturelle de cette bande.

Ce très satisfaisant résultat est dû à plusieurs causes. Les chefs de famille sont dans une position financière beaucoup meilleure qu'autrefois ; la pauvreté au point d'avoir à recourir à la charité du conseil est une chose qui se voit rarement ; les maisons sont mieux meublées et tenues plus proprement ; la population comprend qu'il est important de ne pas tarder à consulter le médecin en cas de maladie, et apprécie mieux les avantages d'un traitement prophylactique ou préventif. Enfin les Sauvages de cette bande ont été remarquablement exempts de maladies contagieuses, et l'ivrognerie est maintenant inconnue parmi eux.

La condition de l'éducation est également encourageante. La maîtresse d'école, mademoiselle Mary Murray, a réussi à gagner l'affection de tous les enfants et la confiance des parents, ainsi que le démontre le rapport scolaire envoyé à votre département. Pour le trimestre expiré le 31 mars dernier il y avait sur le rôle 25 élèves dont 12 en moyenne fréquentaient l'école. Pour le trimestre expiré le 30 juin il y avait sur le rôle 36 élèves dont 22 en moyenne fréquentaient l'école—ce qui est une augmentation fort remarquable. Le recensement accuse 41 enfants en âge d'aller à l'école, et 3 d'entre eux sont à l'institution de Mount-Elgin, en sorte que, comme vous pouvez le voir, la maîtresse d'école a sur sa liste presque tous les enfants en âge de fréquenter ses classes. Les livres neufs et autres objets que le département a récemment envoyés contribuera probablement à encourager les enfants à continuer de fréquenter l'école après les vacances d'été.

Il sera pris des mesures pour construire une bonne maison d'école neuve, celle qu'il y actuellement étant vieille et ne convenant pas du tout pour l'œuvre importante de l'instruction de la jeunesse de la réserve.

Le grain de semence acheté par les Sauvages le printemps dernier, et qui doit être payé à même les intérêts qui leur reviendront l'automne prochain, a été jeté en terre au bon temps, et il y a toute apparence d'une abondante récolte.

Les forêts de la réserve sont protégées, et il a été adopté un système de permis au moyen duquel les Sauvages sont autorisés à céder du bois en certains cas.

Il vient de naître une nouvelle industrie parmi cette population ; je veux parler de la fabrication de chaises, etc., rustiques, qui a été une source considérable de revenu pour ceux qui ont du goût ou une disposition naturelle pour les arts mécaniques.

Les chemins sont bien entretenus et sont actuellement en parfait état.

L'intérêt des placements de cette bande entre les mains du gouvernement permet aujourd'hui de distribuer, tous les six mois, environ $15 par tête, et je suis heureux de dire qu'un certain nombre d'hommes font cadeau de ce revenu à leurs femmes, à titre d' " épingles," et soutiennent la famille à part de cela.

La statistique qui accompagne ce rapport démontre que la réserve est remarquablement bien cultivée, que son sol est très riche, qu'elle est bien pourvue de bâtiments, et que les instruments aratoires et les bestiaux sont en quantité et de prix.

Le conseil a récemment dépensé considérablement d'argent pour embellir l'église et rendre l'habitation de leur pasteur plus confortable. L'énergique missionnaire, Wm. Ames, veille attentivement aux besoins spirituels de la bande.

J'espère que cette bande, depuis tant d'années regardée comme un modèle à imiter par d'autres tribus, continuera d'être plus heureuse, contente, prospère et riche.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,
P. E. JONES,
Agent des Sauvages.

RAPPORT ANNUEL DE L'ECOLE D'INDUSTRIE DE MOUNT-ELGIN, MUNCEY.

A l'honorable
Surintendant général des affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous communiquer un bref exposé des travaux et des progrès de l'école d'industrie de Mount-Elgin, pour l'exercice expiré le 30 juin 1888.

Soixante dix élèves ont fréquenté l'institution, les uns toute l'année, d'autres une partie de l'année, de telle sorte que la moyenne a été d'un peu plus de 60. De ceux qui ont achevé leur temps et sont partis pendant l'année, quatre sont allés au lycée de Sarnia, deux ont été pourvus d'emplois comme instituteurs, un exerce le métier de menuisier, et les autres sont retournés dans leurs foyers.

La conduite morale des élèves a été fort digne d'éloges ; les deux tiers environ ont fait de la religion une profession et ont donné de nombreuses preuves de sincérité.

Notre personnel de fonctionnaires comprend un principal assisté d'élèves avancés, une gouvernante, deux cuisinières, un chef d'atelier pour la menuiserie et la cordonnerie, un instructeur d'agriculture et deux aides. Tous les fonctionnaires sont de race blanche.

Les travaux de la ferme-école ont été maintenus sur un haut pied d'efficacité, offrant aux jeunes garçons de ferme une excellente occasion d'apprendre les meilleures méthodes pour faire toute espèce de travaux de culture et de jardinage, et de se familiariser avec les attelages, le bétail et toutes sortes de machines se rapportant à l'agriculture—ce qui leur sera d'un grand avantage plus tard:

Ce que le département a contribué pour notre nouvelle " Grange " couvrira justement le tiers de son coût. Bien qu'inachevé, le bâtiment sera assez avancé pour recevoir la prochaine récolte. Il a 100 pieds de longueur sur 50 de largeur et 58 de hauteur. Le bas est en pierre et en brique, et le reste en bois. Il offrira amplement d'espace pour les bêtes à cornes, les chevaux, les racines et l'ensilage.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,
W. W. SHEPHERD, *principal.*

WICKWEMIKONG, ONT., septembre 1888.

A l'honorable
Surintendant général des affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de présenter le rapport de cette année sur l'école d'industrie de Wickwemikong.

Le nombre des élèves du pensionnat a été de 70, sur lequel il y avait à peu près autant de garçons que de filles.

Sous la direction de gardiens et de maîtres dévoués, les élèves des deux branches de l'institution ont fait des progrès et en savoir en et manières. L'inspecteur a particulièrement noté les progrès en arithmétique et en grammaire. Des questions de calcul mental ont obtenu de promptes réponses. La correction des compositions et des dictées a accusé des progrès dans l'étude de la langue anglaise.

L'examen accompagné de prix à la fin de chaque trimestre a réveillé une bienfaisante émulation.

Dans les ateliers, patrons et apprentis ont constamment travaillé de leurs métiers respectifs.

Les apprentis sont : 2 forgerons, 2 ferblantiers, 4 cordonniers, 1 menuisier charpentier et fabricant de voitures.

Beaucoup de Sauvages, pour s'être accoutumés de bonne heure à faire eux-mêmes leurs traîneaux, leurs embarcations, leurs maisons, etc., savent travailler le bois, en sorte que peu d'entre eux demandent à apprendre le métier de charpentier-menuisier.

L'un des apprentis—un cordonnier—a fini son temps et part avec de bonnes recommandations. L'institution lui fournit les outils du métier.

Les travaux de reconstruction de nos maisons ont été repris de bonne heure, le printemps dernier. Une partie seulement de la grande maison en charpente avait été suffisamment préparée, l'automne dernier, pour recevoir un nombre limité de garçons; la plus grande partie n'avait pas reçu d'enduits. Celui qui a entrepris cet ouvrage est un Sauvage qui, après deux ans de société avec de bons maçons, est devenu lui-même un expert dans le métier. En même temps un certain nombre de bons ouvriers, blancs et Sauvages, travaillent activement aux ouvrages intérieurs du bâtiment en pierre. On espère que la maison sera finie avant l'hiver. Alors, bien qu'il restera beaucoup à faire sous le rapport de l'ameublement, il y aura amplement d'espace pour loger un plus grand nombre d'élèves. On n'épargnera aucunes peines et aucunes dépenses pour que notre institution soit mieux conduite dans toutes ses branches.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

D. DURONQUET,
Principal.

SHINGWAUK HOME.
SAULT-SAINTE-MARIE, ONT., 30 juin 1888.

A l'honorable
Surintendant général des affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de présenter, conformément à vos instructions, le rapport suivant de mes opérations à Shingwauk et à Wawanosh, pour le dernier exercice.

L'année qui vient de s'écouler a été une année d'activité et n'a pas laissé d'être satisfaisante selon moi. Ainsi que vous le savez, j'ai eu un surcroît d'ouvrage par le fait que des mesures ont été prises pour établir une nouvelle institution, et peut-être deux, j'espère, dans le Manitoba et le Nord-Ouest. C'est la quatrième année que je fais de longs voyages pour aller voir les Sauvages des plaines de l'Ouest, et cela à mes propres frais en grande partie. J'avoue que ma santé, mon temps et ma bourse en ont souffert, mais j'espère que cela n'a pas été sans résultat. J'ai réussi à ramener

des garçons des tribus des Sioux et des Pieds-Noirs à notre maison de Shingwauk, et je me réjouis aujourd'hui de voir surgir tant d'institutions et d'écoles protestantes dans des localités où, il n'y a encore que quelques années, les Sauvages étaient sans instruction et comparativement abandonnés.

Ce serait un grand soulagement pour moi si, comme je l'ai si souvent demandé, la subvention à la maison de Shingwauk pouvait être augmentée au point de me permettre d'employer un surintendant local sûr pour surveiller cette maison et celle de Wawanosh pendant ma fréquente absence en ces longs voyages. Je sens qu'il me sera impossible de mettre à exécution mon projet de surveiller trois maisons à une distance d'environ 800 milles l'une de l'autre, à moins que je ne puisse avoir un bon surintendant local à chaque maison.

J'aimerais à faire quelques observations sur la manière actuelle de diriger les institutions pour les enfants des Sauvages, et parler de certaines choses auxquelles je crois qu'il devrait être porté remède.

Je crois que le système entier d'après lequel ces institutions sont gouvernées a besoin d'être revisé, et je compte que le département a l'intention de prendre la chose en main et de faire les changements voulus. Il ne devrait pas être nécessaire, je crois, que le surintendant d'une institution aille chercher, et dans beaucoup de cas mendier—souvent en vain—des élèves auprès de parents indifférents, endurcis et souvent récalcitrants. Il devrait, je crois, y avoir quelque système au moyen duquel les agents locaux ou les inspecteurs d'école, pussent choisir les meilleurs sujets d'entre les enfants et les envoyer à l'institution, laissant aux parents le choix de celle à laquelle leurs enfants seraient envoyés. Et si les parents ne voulaient pas laisser partir leurs enfants, je suis d'avis qu'on devrait exercer une forte pression sur eux. Ma propre expérience sous ce rapport a, je crois, été la même que celle d'autres personnes poursuivant une œuvre semblable. Les indigènes qui sont avancés en civilisation et comparativement à l'aise sont généralement contents de voir partir leurs enfants pour une école où ils seront vêtus et nourris sans qu'il leur en coûte rien ; mais les plus pauvres et les moins avancés, dont ce sont les enfants qu'il est le plus à propos d'avoir, sont indifférents au sujet de l'éducation et préfèrent garder leurs enfants à faire la paresse chez eux ; et, dans le cas où ces derniers auraient été envoyés à une institution pour quelque temps, ils les en emmèneront sous le plus futile prétexte. Puis, enfin, il est impossible d'avoir les enfants des indigènes non civilisés vivant dans des wigwams, si on ne gagne pas ces Sauvages à prix d'argent ou au moyen de cadeaux, système que je réprouve entièrement. Le fait est que je dis toujours aux Sauvages que les remerciments doivent venir d'eux et non de moi si je prends leurs enfants dans mes écoles. Il y a maintenant 20 ans que j'exerce mon ministère parmi les Sauvages, et mon institution est en opération depuis 13 ans. Je puis dire que ça été un temps d'épreuve et d'anxiété constantes, à cause, d'abord, de la difficulté que nous avons eue à trouver les élèves que nous voulions avoir, et, en second lieu, parce que nous n'avons pas pu les garder assez longtemps à cause d'une intervention déraisonnable de la part des pères et mères et autres parents. Ce dont j'ai eu à me plaindre ici, à la Maison de Shingwauk, est dix fois pire dans le Nord-Ouest. Tant que les Sauvages seront en tutelle et nourris aux frais de l'Etat, je crois que le gouvernement devrait veiller, d'autorité, à l'éducation de leurs enfants; ne serait-ce que par raison d'économie. A tout le moins je suggérerais que les rations des enfants en âge d'aller à l'école ne fussent allouées que s'ils fréquentent soit un externat, soit un pensionnat, un certain nombre de jours dans l'année. Je suggérerais aussi que chaque école locale du Nord-Ouest fût pourvue d'une salle à manger et d'une cuisine, ainsi que d'un dortoir pour un nombre d'élèves ; que les rations des enfants fussent servies aux maîtres d'écoles au lieu de l'être à leurs parents, et qu'il fût permis aux enfants de coucher soit à l'école, soit chez leurs parents, sans appliquer de règlements rigoureux à cet égard. Cela, je crois, préparerait peu à peu les enfants à prendre le chemin d'un pensionnat qui, à mon avis, devrait être à une bonne distance de toute réserve de Sauvages—dans un centre de population blanche—afin que les enfants puissent s'accoutumer à la société des blancs, et *vice versa*. Et je pense que lorsqu'un enfant a fini son cours de cinq ans dans une institution, on devrait l'envoyer résider avec des blancs pendant cinq autres

années avant qu'il ne retourne auprès des siens, afin de déraciner complètement chez lui les vieilles habitudes de sa race. Ce système a déjà été essayé avec succès aux Etats-Unis, et je crois que l'on ferait bien de l'introduire en Canada.

Ceci posé, je passe aux opérations de nos maisons de Shingwauk et de Wawanosh pour l'exercice qui vient d'expirer. A cause d'une dette de $1,400 j'ai été obligé de renvoyer mon assistant le 1er octobre, et de réduire le nombre de nos élèves de 80 à 65. Dans mon dernier rapport j'ai averti le département que cela deviendrait nécessaire s'il ne nous arrivait pas plus d'aide. Nous dûmes aussi emprunter de l'argent pour drainer notre terre et la rendre propre à la culture.

Dans notre école nous conservons le "système de demi-journée," et trouvons qu'il fonctionne d'une manière très satisfaisante.

M. D. McCuaig, inspecteur d'écoles, nous a fait une visite en mai, et a fait un rapport favorable des progrès de nos élèves, excepté en matière de simples problèmes de mathématique qui les font généralement trébucher. Suivant en cela l'avis de l'inspecteur, nous avons amélioré notre salle de classe en changeant la position du pupitre du maître et ajoutant une demi-douzaine de nouveaux pupitres d'écoliers.

Trois de nos plus anciens élèves monteront, cet été, pour l'examen d'admission au lycée dans le but d'obtenir des emplois de maîtres d'école chez les Sauvages. Notre ex-élève du collège de la Trinité, de Port-Hope, fait toujours de satisfaisants progrès, et il compte sur l'emploi qui lui a été promis dans le département des affaires des Sauvages, pourvu qu'il passe l'examen du service civil,

J'inclus une composition de l'un de nos plus anciens élèves ; elle donnera une idée de la somme de progrès faite dans la langue anglaise et dans le développement de l'intelligence.

Il y a à peu près un an nous avons fondé, sous le nom de "Onward and Upward Club," un cercle d'avancement qui a fonctionné d'une manière satisfaisante toute l'année. L'idée est d'inspirer à l'élève assez de confiance en lui-même pour parler l'anglais en public, de réveiller ses facultés de raisonnement, et de l'intéresser à ce qui se passe dans le monde, tout en faisant de la religion la base sur laquelle tout doit reposer Pendant les réunions, ceux qui désirent le faire se livrent à quelque ouvrage manuel, tel que la confection de filets, la sculpture de cadres à portraits, etc. Le club s'assemble une fois par semaine.

Ainsi qu'il est à la connaissance du département, j'ai, en octobre dernier, emmené vingt garçons et dix filles à Montréal, Ottawa, Carleton-Place et Kingston, ce qui a considérablement réveillé l'intérêt en faveur de notre œuvre.

L'automne dernier, afin de mettre un frein à de petits vols et à des actes de vandalisme, j'institué un tribunal criminel et nommai trois de nos plus vieux élèves constables. Tout enfant soupçonné de vol est maintenant arrêté par un constable armé d'un mandat d'amener de la part de quelque membre de mon personnel remplissant les fonctions de magistrat, et il est mis au violon. Aussitôt que possible après, il est traduit devant moi, un jury de six garçons entend la preuve, rend son verdict, et suggère la punition. Il s'est opéré un grand changement pour le mieux depuis l'adoption de ce plan.

L'hiver dernier nous avons eu beaucoup plus de maladie que d'habitude, et deux décès, tous deux dus à la consomption. L'une des victimes fut une petite fille du nom de Jane Warren, de l'île Walpole, et l'autre un garçon de la tribu des Pieds-Noirs, nommé E ukitsin, de Gleichen, Alta. Tous deux ont été bien soignés à notre infirmerie. Nous craignions que la mort du dernier n'eut un mauvais effet sur les Pieds Noirs Le chef, Pied-de-Corbeau, en apprenant la nouvelle s'enquit des circonstances du cas, et, constatant que les parents nous avaient volontairement envoyé l'enfant et qu'il avait été malade, crachant le sang, etc., l'hiver d'auparavant, et qu'il avait été bien soigné pendant sa maladie, dit qu'il n'y avait nullement à nous blâmer. Il m'a reçu très cordialement cet été. Un oncle de l'enfant décédé me fit un joli cadeau pour marquer qu'on ne m'en voulait pas, et lorsque je partis il me fut offert, comme élèves, deux autres garçons que je crus mieux, toutefois, de ne pas prendre.

Notre petit journal, *Our Forest Children*, a paru tous les mois pendant l'année ; il en a aussi été publié des numéros illustrés de Noël et des vacances. Nous avons 700 abonnés.

Je terminerai ce rapport en demandant encore une fois que l'on me procure, aussi vite que possible, le moyen d'employer un surintendant local à la maison de Shingwauk, et de recevoir à nos écoles tout ce qu'elles peuvent loger d'élèves.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

EDWARD T. WILSON,

Principal.

Composition de Johnny Maggrah, dont il est question dans le rapport de la Maison de Shingwauk, pour l'exercice expiré le 30 juin 1888.

COMPOSITION.

DE L'HONNÊTETÉ ET DE LA POLITESSE—PAR JOHNNY MAGGRAH, SAUVAGE DE LA TRIBU DES OTTAWAS.

L'honnêteté est la vérité dans un homme. C'est une chose que nous ne pouvons pas voir ni sentir. Si tout le monde était honnête l'univers serait différent de ce qu'il est. Un honnête homme est aimé de tous ceux qui le connaissent. Tout le monde dit du bien de lui. Un bon nom, voilà ce dont une personne a besoin. Il est mieux d'avoir un bon nom que d'être riche.

Celui-là est honnête qui est fidèle à son Dieu et à son voisin. Lorsqu'il trouve quelque chose qui ne lui appartient pas, il ne la met pas dans sa poche, mais il essaie de trouver à qui cette chose appartient. Des centaines d'hommes et de garçons ont été mis en prison pour avoir été malhonnêtes; et des centaines d'hommes et de garçons sont arrivés à de hauts emplois à cause de leur honnêteté. Lorsqu'un homme cherche un jeune garçon pour le prendre à son service, il ne choisit par parmi les garçons robustes et actifs, mais entre ceux qui sont honnêtes.

La politesse est le caractère de l'homme, car être polis donne souvent aux gens de bonnes situations. Un homme poli est bienveillant et disposé à aider aux autres. Il ne passe pas son temps à se plaire à lui même, mais plutôt à plaire aux autres. Tous les chrétiens devraient apprendre à être polis, car Jésus a été l'homme le plus poli qui ait jamais vécu; et si nous voulons suivre Jésus il faut que nous soyons polis aussi. Un jour, un homme désirait choisir un jeune garçon parmi une foule d'enfants pour le prendre à son service. Il les fit venir à son bureau un par un. Quelques-uns entrèrent sans fermer la porte et avaient les pieds sales; d'autres fermèrent la porte avec violence et ne parurent pas se préoccuper de leur façon de parler. Arriva le dernier d'entre eux: avant d'ouvrir la porte il s'essuya les pieds, frappa à la porte, la ferma doucement et ôta son chapeau. L'homme remarqua aussitôt cette manière d'agir du jeune garçon, et pour cette raison il le choisit. Ce garçon était poli.

CAUGHNAWAGA, QUÉ, 31 août 1888.

A l'honorable

Surintendant général des affaires des Sauvages,

Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de présenter mon rapport pour l'exercice expiré le 30 juin dernier, ainsi que l'état en forme de tableaux concernant l'agence de Caughnawaga.

Il y a eu pendant l'année 98 naissances et 44 décès, ce qui fait une augmentation de 54.

La condition sanitaire de la bande est très satisfaisante, et il n'y a pas eu un seul cas de maladie épidémique sur la réserve.

En général la récolte a été bonne; les pois, les pommes de terre et le sarrasin n'ont pas rendu autant que d'habitude, mais les cultivateurs sont satisfaits.

Le village a été tranquille, et il y a eu peu de cas de boisson sur la réserve pendant l'année.

Le travail de subdivision des terres de la réserve en lots de 30 acres a été fini par M. Walbank, ingénieur civil.

L'école du village, dirigée par M. O Roy, instituteur, a donné satisfaction, bien que le nombre des élèves ait diminué; ceux qui fréquentent l'école régulièrement ont fait beaucoup de progrès.

Les entrepreneurs ont exploité avec beaucoup de succès les carrières de la réserve.

En général la condition de la bande est très bonne.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

A. BROSSEAU,

Agent des Sauvages.

AGENCE DE SAINT-RÉGIS,

SAINT-RÉGIS, QUÉ., 10 août 1888.

A l'honorable

Surintendant général des affaires des Sauvages,

Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de présenter mon rapport, avec état en forme de tableau, pour l'exercice expiré le 30 juin dernier.

Il y a eu, pendant l'année, 57 naissances et 28 décès, ce qui fait une augmentation de 29. Cinq mariages ont été célébrés.

La condition sanitaire des Sauvages est très satisfaisante; il n'y a pas eu d'épidémie sur la réserve, cette année mais nous avons perdu l'un des vieux Sauvages de la bande de Saint-Régis—Paul Presbed, *alias* Karistate, vétéran de la guerre de 1812-15.

Ainsi que d'habitude, la grande procession de Saint-Régis, le 3 juin, a été des plus intéressantes; l'affluence des visiteurs à l'ancien village, sur le Saint-Laurent, a été extraordinairement grande, et la cérémonie a été bien dirigée par les chefs et autres Sauvages de la bande.

Le révérend M. Mainville n'épargne aucunes peines pour satisfaire aux besoins spirituels des Sauvages, mais ils ne semblent pas comprendre sa bonté ni lui témoigner le res pect qu'il mérite.

Il y a sur la réserve 5 écoles de Sauvages, dont 4 catholiques et 1 protestante. Les enfants en âge de les fréquenter sont au nombre de 225. En moyenne, 48 enfants vont à l'école tous les jours. Je me suis entendu avec les instituteurs, lors de nos visites aux écoles, pour insister auprès des parents sur la nécessité de faire en sorte que les enfants aillent plus régulièrement à l'école.

Lors de mon dernier voyage à travers la réserve et sur les différentes îles, j'ai constaté que la récolte avait assez bonne apparence, et qu'un petit nombre de Sauvages cultivaient assez bien; mais en général il y a des progrès à faire. Une bonne partie de la terre se recouvre de jeunes arbres et de broussailles, et sert de pâturage. Il y a des endroits où le sol est ingrat, mais ailleurs on pourrait en faire de bonne terre arable.

Je commence ma deuxième année dans l'agence, et, en général, j'ai trouvé les Sauvages très paisibles. La seule chose qui me donne de la tablature est l'usage des boissons fortes, qu'ils se procurent dans les villages environnants

En juillet et août un grand nombre des Sauvages vont travailler aux foins et aux récoltes chez les cultivateurs, ouvrage pour lequel ils reçoivent de $1 à $1.25 par jour. La plupart des femmes restent à la maison avec leurs enfants, prenant soin de leurs potagers. La confection des paniers et d'ouvrages en rassades constitue leur principale source de revenu. Je dirai aussi comme je l'ai dit dans mon dernier rapport, qu'en général les Sauvagesses sont très laborieuses—plus que les hommes. La chasse aux animaux à fourrure a beaucoup baissé en ces dernières années; ces animaux ne se trouvent pas par-ici. Bon nombre de Sauvages vont chasser dans l'ouest au printemps, et il en est parmi eux qui reviennent avec une assez bonne quantité de fourrures de différentes espèces.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

G. LONG,

Agent des Sauvages.

AGENCE VIGER, CACOUNA, QUÉ., 25 août 1888.

A l'honorable
Surintendant général des affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de présenter mon premier rapport annuel—accompagné de l'état ordinaire en forme de tableau—sur les Sauvages de cette agence, pour l'exercice expiré le 30 juin dernier.

Il y a eu, pendant l'année, 5 naissances et 4 décès, ce qui fait une augmentation de 1 ; le nombre total des membres de la bande est de 125.

La santé des Sauvages est bonne et il n'y a pas eu d'épidémie pendant l'année.

Les Sauvages de cette agence n'ont fait aucun progrès en agriculture, non plus que dans la pêche ou la chasse, ils ne s'occupent guère que de confectionner des paniers et des ouvrages en rassade, et ils vivent comparativement à l'aise.

Deux garçons appartenant à cette bande vont à l'école des Frères, à la Rivière-du-Loup, et font de bons progrès.

L'école, ici, est assez bien fréquentée.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,
NARCISSE LEBEL,
Agent des Sauvages.

AGENCE MARIA, QUÉ., 21 août 1888.

A l'honorable
Surintendant général des affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de présenter mon rapport, avec état en forme de tableau, pour l'exercice expiré le 30 juin dernier.

Les Micmacs de mon agence font des progrès appréciables mais lents.

La principale amélioration qui ait été faite dans le village pendant l'année a été la construction d'une petite mais très jolie chapelle que l'on admire beaucoup.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,
J. GAGNÉ, PTRE,
Agent des Sauvages.

AGENCE DU LAC SAINT-JEAN ET CHICOUTIMI,
LAC SAINT-JEAN, QUÉ., 24 août 1888.

A l'honorable
Surintendant général des affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de présenter mon rapport annuel pour l'exercice expiré le 30 juin dernier.

Plusieurs familles Sauvages étant absentes de la réserve il s'en est suivi une diminution de dix âmes dans la population.

Exception faite de quelques cas de consomption, la santé des Sauvages a été bonne.

La récolte a été passablement bonne l'année dernière, et bien que nous ayions eu de fréquentes pluies, cette année, le grain a bonne apparence.

On est à faire de petits défrichements, en vue de cultiver, l'année prochaine.

Cette année il n'y a pas autant de pauvres que les années précédentes ; beaucoup de nos Sauvages ont été employés comme guides par des touristes en quête de pêche

et de chasse, et ils ont eu moins de difficulté à disposer de leurs canots d'écorce et autres objets de fabrication domestique.

Il m'a fallu—je regrette d'avoir à le dire—poursuivre un individu pour avoir procuré des liqueurs enivrantes aux Sauvages; une amende de $50 lui a été imposée, mais cela n'a pas empêché d'autres personnes d'en faire autant, et je devrai poursuivre d'autres délinquants pour la même contravention.

Tous les malades qui ont été admis à l'hôpital cette année ont reçu les soins accoutumés.

L'école, qui est sous la direction de madame Roy, donne satisfaction.

Son Excellence le gouverneur général et lady Stanley nous ont fait l'honneur d'une visite qui a causé un grand émoi parmi les Sauvages. Les illustres visiteurs furent reçus avec tout le cérémonial sauvage. Les chefs portaient leurs décorations; les autres étaient vêtus du costume de guerre, et l'on tira des coups de fusil tout le temps.

Les Sauvages ont demandé, "en souvenir" de ce grand événement, un drapeau qui pourrait servir les jours de fête à venir. On a beaucoup regretté de n'en pas avoir eu un en cette mémorable circonstance.

Je partis le 30 juillet dernier pour aller voir les Sauvages du Saguenay inférieur, et les premières familles que j'y rencontrai furent les Neptoms. Elles sont établies sur le bord de la rivière, à la "Grande Décharge," à environ 12 milles du village de Chicoutimi.

La principale occupation de ces Sauvages est la culture de la terre; ils ont très bien réussi l'année dernière, et cette année leur récolte a bonne apparence. Ils font très bon usage de l'aide qu'ils reçoivent du département; ce sont de bons travailleurs et tous les ans ils augmentent leurs défrichements.

L'un de ces Sauvages a construit lui-même une scierie sur sa propriété; cela prouve qu'ils font des progrès et qu'ils sont intelligents.

Viennent ensuite les Sauvages de la paroisse de Sainte-Anne—treize familles en tout. Dix de ces familles résidaient autrefois sur la réserve de Betsiamits, mais elles ont quitté cet endroit il y a trois ou quatre ans pour venir rester à Sainte-Anne, où elles sont maintenant établies.

Ces Sauvages n'ont pas beaucoup fait la chasse cette année; leur principale occupation est la fabrication des canots, mais comme la demande de cet article a été très restreinte plusieurs d'entre eux sont dans le dénûment. J'ai fait des arrangements avec un marchand pour qu'il leur fournît des munitions et des engins de pêche, afin qu'ils pussent avoir la chance de partir sans retard pour les bois, où ils peuvent plus facilement pourvoir à leur subsistance.

Leur prêtre, le révérend messire Russell, parle de ces Sauvages en termes fort élogieux. On trouvera annexée à mon rapport une intéressante lettre de ce révérend monsieur, au sujet de ces Sauvages.

Je n'ai pas été jusqu'à l'Anse Saint-Jean, vu qu'il n'y avait pas de Sauvages là, dans le temps.

La santé de ces Sauvages a été bonne; je ne sache pas qu'il y ait eu de maladie parmi eux.

L'état en forme de tableau et les comptes qui vous sont expédiés prouveront, j'espère, que la plus grande économie a été pratiquée dans les dépenses, et que le bien-être des Sauvages n'a en aucune manière été négligé.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

L. E. OTIS,
Agent des Sauvages.

RÉSERVE DES SAUVAGES,
SAINTE-ANNE DE RISTIGOUCHE, QUÉ., 15 août 1888.

A l'honorable
Surintendant général des affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de présenter mon rapport sur les affaires des Sauvages de cette réserve, pour l'exercice expiré le 30 juin dernier.

Les Micmacs de Ristigouche tirent de la chasse et de la pêche une partie considérable de leur subsistance, mais ils donnent tous quelque attention à la culture du sol, qui, sur leur réserve, est très fertile

Les Sauvages ont fait des améliorations à leurs maisons d'habitation; ils ont construit six maisons et quatre granges neuves, ainsi qu'un bon presbytère. Dix acres de terre ont été défrichées et préparées pour l'ensemencement au printemps.

L'école n'est pas fréquentée d'une manière tout à fait satisfaisante; il n'y a d'inscrits comme élèves que 30 sur plus de 50 enfants en âge d'aller à l'école. Les classes se font en anglais.

La santé des Sauvages a été uniformément bonne pendant l'année. L'usage des liqueurs enivrantes n'est pas sorti du cercle d'un petit nombre des membres de la bande. Ces Sauvages donnent des signes de progrès, et si l'on pouvait les amener à s'occuper davantage d'agriculture, ils avanceraient sans doute beaucoup plus rapidement qu'ils ne le font maintenant.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,
SIMON POIRIER,
Agent des Sauvages.

AGENCE DE LA RIVIÈRE DÉSERT,
MANIWAKI, QUÉ., 15 août 1888.

A l'honorable
Surintendant général des affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de présenter mon rapport annuel—accompagné de l'état ordinaire en forme de tableau—pour l'exercice expiré le 30 juin dernier.

La santé des Sauvages, pendant le dernier exercice, a été satisfaisante, aucune maladie contagieuse ne s'étant déclarée parmi eux. Dans le cours de l'hiver la diphthérie a éclaté chez des familles de race blanche demeurant sur la réserve, et a causé plusieurs décès; mais grâce aux précautions qui ont été prises aucun Sauvage n'a été atteint de cette maladie.

Cinquante-cinq membres de la bande ont été vaccinés pendant le mois d'août 1887. Presque tous le sont maintenant, mais pour quelques-uns l'opération n'a pas réussi et devra être recommencée.

Il y a eu 17 décès et 15 naissances pendant l'année, ce qui, avec l'admission de 12 nouveaux membres, fait une augmentation de 10.

Le nombre des membres de la bande est actuellement de 455 contre 445 à la date du dernier rapport.

De ce nombre 345 sont sur le bordereau de paye, et 110 sont absents de la réserve depuis plusieurs années.

Plusieurs membres de la bande ont construit ou achevé des maisons neuves pendant l'année, et d'autres se préparent à suivre cet exemple.

La nouvelle école des Sauvages de la réserve n'est pas encore en opération; néanmoins, comme la maison d'école est finie, elle sera ouverte pour l'enseignement dès qu'un instituteur compétent aura été engagé.

Deux cents piastres ont été dépensées, l'été dernier, en clôtures de fil métallique pour protéger les récoltes des Sauvages contre les bestiaux paissant en commun.

A la demande de la bande le département a autorisé G. Rainboth, arpenteur fédéral, à arpenter de nouveaux pâturages sur la réserve, et le conseil des Sauvages tenu en mars dernier ayant demandé que les lignes entre les propriétés fussent tirées, M. Rainboth a reçu instruction de faire aussi cet ouvrage.

Le 23 août 1887 eut lieu une élection de chefs pour remplacer Peter Tenesco, Tacko M. Dougal et Louis Pezzendewatch, qui avaient fait trois termes, ou neuf ans en tout. Peter Fenisco et Simon Ojk furent mis en nomination pour la charge de chef, et le dernier fut élu à la majorité d'une voix. Joseph Menass et Maties Tchenene furent élus sous-chefs. Après l'élection les nouveaux chefs furent intronisés avec d'intéressantes cérémonies suivant l'ancien cérémonial sauvage.

A l'exception des pommes de terre qui ne sont pas aussi bien venues que d'habitude, la récolte a atteint à peu près la moyenne.

Environ les trois quarts des Sauvages font la chasse pendant l'hiver. La chasse de la dernière saison a bien rémunéré ceux qui s'y sont livrés.

La bande a fait ériger un beau monument à son premier chef Pakinawatik, dans le cimetière de Maniwaki. Ce monument est en granit d'Ecosse et coûte $420.

Il a été nommé, pour la réserve, un constable qui a déjà fait plusieurs arrestations. Cette nomination a un salutaire effet sur ceux des membres de la bande qui sont enclins à commettre des désordres.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

JAMES MARTIN,
Agent des Sauvages.

PROVINCE DE QUÉBEC,
LA JEUNE LORETTE, 26 août 1888.

A l'honorable
Surintendant général des affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de présenter mon rapport—accompagné de l'état ordinaire en forme de tableau—pour l'exercice expiré le 30 juin dernier.

Le commerce qui jusqu'à ces derniers temps allait bien, est aujourd'hui considérablement diminué, et il en résulte que les Sauvages ne sont pas aussi à l'aise.

La concurrence que les blancs font aux Sauvages dans leurs propres industries est, jusqu'à un certain point, la cause de cet état de choses.

Grâce aux mesures sanitaires qui ont été prises, les Sauvages ont joui d'une bonne santé.

Les enfants ont fréquenté l'école assez régulièrement, et les progrès qu'ils ont faits sont très perceptibles.

Les Sauvages commencent à avoir recours à l'agriculture pour leur soutien, et ils ont fait des défrichements qui leur vaudront beaucoup plus tard.

Cette année ils n'ont eu que très peu de succès à la chasse et à la pêche; le castor qui fournit la fourrure la plus précieuse, a été très rare. Ils ont pris de la martre et du vison en abondance, mais la fourrure de ces animaux se vend à très bon marché.

Des touristes emploient souvent des chasseurs sauvages d'expérience dans leurs excursions de pêche et de chasse.

Dans l'état ci-joint je note, en tant que j'ai pu m'en assurer, la valeur approximative des animaux à fourrure pris pendant l'année.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

ANTOINE O. BASTIEN,
Agent des Sauvages.

TÉMISCAMINGUE NORD, 5 septembre 1888.

A l'honorable
Surintendant général des affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de présenter mon rapport annuel—accompagné de l'état ordinaire en forme de tableau—pour l'exercice expiré le 30 juin 1888.

La population est aujourd'hui de 110 âmes, ce qui est une augmentation de 19 depuis le dernier recensement.

J'ai le plaisir de pouvoir dire que l'école en opération sur la réserve est assez bien fréquentée, et que les écoliers font des progrès satisfaisants.

Beaucoup d'améliorations ont été effectuées pendant l'année. Plusieurs des Sauvages ont construit de bonnes maisons, et une église est en voie de construction.

Les Sauvages qui sont capables de travailler et de faire la chasse gagnent leur vie; mais ils ne peuvent pas soutenir les vieillards et les infirmes, non plus que les veuves.

La récolte a été assez bonne l'année dernière.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

A. McBRIDE,
Agent des Sauvages.

NOTRE DAME DE BETSIAMITS, QUE., 30 août 1888.

A l'honorable
Surintendant général des affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de présenter mon rapport—accompagné de l'état ordinaire en forme de tableau—pour l'exercice expiré le 30 juin dernier.

Musquarro et Natashquam.

En arrivant à Musquarro j'y trouvai tous les Sauvages rassemblés, même ceux de Natashquan, à l'exception de quatre familles qui sont absentes depuis un an; ces dernières sont à la baie des Esquimaux, et je ne sais pas quand elles reviendront.

Je n'avais jamais vu ces Sauvages en aussi bonne santé, et c'est ainsi qu'ils ont été toute l'année. Je les vaccinai tous et leur conseillai la propreté du corps comme aussi de tenir leurs cabanes nettes—ce pourquoi ils transportent souvent leurs pénates d'un lieu à un autre.

La tempérance chez quelques-uns des Sauvages de Natashquan laisse beaucoup à désirer, mais quant à ceux d'ailleurs ils sont restés sobres, et je ne les ai jamais vus si tranquilles et si soumis.

La chasse aux animaux à fourrure n'a pas été si fructueuse cette année que l'année dernière, mais pour ce qui est du gibier, les Sauvages n'en ont pas manqué; personne n'a souffert de la faim. La Compagnie de la Baie-d'Hudson a payé les fourrures un bon prix, en sorte que les Sauvages ont pu rembourser les avances qu'ils avaient reçues.

Après avoir distribué des vivres aux vieillards, aux veuves et aux indigents, je fis la distribution des couvertures de laine que j'ai reçues l'automne dernier. Tous ceux qui en reçurent exprimèrent leur gratitude envers le gouvernement.

La pauvre femme devenue folle l'été dernier et envoyée à l'asile de Beauport, a recouvré la raison. Lorsque j'fus à Québec, le printemps dernier, j'allai la voir avec le révérend Père Arnaud. Elle ne voulait pas retourner à Musquarro, de peur que les Sauvages ne voulussent encore la tuer. Son mari ayant été heureux à la chasse, l'hiver dernier, et ayant fait de l'argent, vint à Notre Dame de Betsiamits et se rendit à Québec avec le révérend Père Arnaud. J'ai su depuis que ce Sauvage et sa femme sont retournés à Musquarro, où ils vivent heureux.

En allant à Musquarro j'ai été obligé de faire un long voyage à cause des vents contraires, de la pluie et de la brume, et en revenant j'eus encore des vents contraires accompagnés d'orages, et plus tard quelques jours de calme.

Mingan.

Lorsque j'arrivai à Mingan, les Sauvages—y compris les familles qui étaient absentes l'année dernière—étaient toutes rassemblés et nous attendaient.

Ils ont été sobres toute l'année et ont joui d'une bonne santé, personne n'ayant même contracté un rhume. Je ne les avais jamais vus si bien portants, et personne n'avait souffert de la faim.

La chasse aux animaux à fourrure, et particulièrement celle de la martre zibeline, a été beaucoup plus fructueuse que l'année dernière. Chaque Sauvage a remboursé les avances qui lui avaient été faites l'automne dernier, et la plupart des hommes, des femmes et des enfants étaient bien vêtus et propres, chose que je n'avais encore jamais vue chez eux.

Après avoir distribué des vivres aux vieillards et aux veuves, et après avoir vacciné un certain nombre de personnes avec ce qui me restait de pointes, je leur conseillai de veiller toujours aux soins de propreté tant de leurs personnes que de leurs demeures. Ils ont été tranquilles et paisibles.

Sept-Iles.

En arrivant aux Sept-Iles j'y trouvai tous les Sauvages, y compris ceux qui fréquent la rivière Moisie. Tous étaient tranquilles et soumis.

Leur santé a été bonne toute l'année, mais il y a eu un cas de pleurésie. Ils se sont bien conduits, à l'exception de trois Sauvages de Moisie qui se sont encore procuré de la boisson de certains trafiquants ambulants. Cette boisson avait été cachée dans les bois que les Sauvages traversent, le printemps, en revenant de la chasse.

La chasse aux animaux à fourrure a été beaucoup plus fructueuse que l'année dernière ; celle de la martre zibeline a même été abondante, mais cette fourrure ne se vend pas cher. A leur retour les chasseurs en prirent beaucoup. Ils ont remboursé leurs avances et obtenu un nouveau crédit.

Je remarque pour la première fois et avec plaisir que presque tous les Sauvages étaient bien vêtus et propres ; j'en profitai pour conseiller de toujours conserver des habitudes de propreté et tenir leurs cabanes nettes pour des raisons de santé. Lors de ma visite la morue commença à abonder ; les Sauvages firent la pêche et en prirent beaucoup.

Deux familles sauvages païennes, du nom de Neskapi, vinrent pour la première fois de l'intérieur au bord de la mer et se firent chrétiennes. Elles reviendront l'été prochain.

J'ai distribué aux vieillards, aux malades, aux veuves et aux indigents les couvertures de laine reçues l'automne dernier. Tous ont exprimé leur gratitude envers le gouvernement.

J'attirerai votre attention sur le fait qu'en dépit d'une pareille abondance de gibier il y a toujours des pauvres parmi les Sauvages, et la même chose se voit dans chaque district de mon agence.

Godbout.

Les Sauvages de cet endroit se sont toujours bien conduits, et ont toujours été paisibles et sobres. Ils ont joui d'une bonne santé toute l'année ; il n'y a pas eu de maladie parmi eux. Leurs maisonnettes sont très propres et l'ont toujours été.

La chasse au phoque n'a pas été très heureuse, à cause du vent et de la glace ; mais celle des animaux à fourrure a été plus fructueuse que l'année dernière.

J'ai distribué aux vieillards et aux veuves les couvertures de laine reçues l'automne dernier. Tous ont exprimé leur gratitude envers le gouvernement.

Réserve d'Escoumains.

Il y a lieu d'être satisfait de cette bande. Les Sauvages qui la composent sont laborieux, tranquilles et sobres. Ils ont joui d'une bonne santé toute l'année. Leurs maisons sont très propres.

La chasse au phoque n'a pas été heureuse, à cause de la glace et du vent. Au printemps, la chasse aux animaux à fourrure a procuré aux Sauvages de quoi vivre durant l'été. La récolte de l'été dernier leur a aidé à passer l'hiver.

Le grain que le département a envoyé le printemps dernier a servi à la nourriture des Sauvages. Les champs de foin et de grain ne promettent pas beaucoup ; tout est court et vert,vu que le printemps a été tardif sur notre côte ; mais les pommes de terre ont bonne mine. Tous les Sauvages sont reconnaissants de ce qu'ils ont reçu du département.

Une famille qui a quitté la réserve de Betsiamits pour celle d'Escoumains s'est construit une bonne maison. Ayant fait bonne chasse pendant l'hiver, elle a pu en payer le coût entier, et maintenant elle y vit contente.

Attendu que quelques-uns des Sauvages se trouvaient à Tadoussac, je me rendis là pour les voir et m'informer de leur occupation et de leur conduite. J'en revins satisfait.

Réserve de Betsiamits.

En général, ces Sauvages ont joui d'une bonne santé pendant l'année ; ils n'ont pas eu de maladies contagieuses. Conformément aux instructions du département, j'ai conseillé aux Sauvages de tenir les maisons et leurs alentours très nets afin d'éviter les épidémies. Il y en a parmi eux qui laissent beaucoup à désirer sous ce rapport.

La chasse aux animaux à fourrure a été très heureuse—plus que celle de l'année dernière. Malheureusement, plusieurs des Sauvages ont encore dépensé de l'argent en boisson, bien qu'ils aient peu sorti cet été Cette boisson a été apportée à notre côte et cachée dans les bois, dans le voisinage de la réserve. Etant allé à Rimouski pour m'informer de cela je constatai que tel était le cas Je ne me décourage pas; j'espère qu'il sera mis fin à cette mauvaise coutume, au moins dans une grande mesure, car les Sauvages sont très soumis et tranquilles.

Les Sauvages se sont bien trouvés des médicaments que j'ai reçus en 1887. Nous serions contents d'en avoir encore si le département était assez bon d'en accorder.

L'été dernier la récolte de pommes de terre a été bonne, pour ce qui en avait été planté. La récolte de cette année a bonne apparence. On a bien soin des potagers.

Une maison neuve a été bâtie sur la réserve,et il y en a encore une autre en voie de construction. Quelques Sauvages ont fait des réparations à leurs demeures.

Une famille a quitté cette réserve pour celle D'Escoumains; c'est celle dont j'ai déjà parlé. Huit autres familles ont aussi quitté la réserve l'été dernier, et demeurent dans le comté de Chicoutimi, dans le voisinage de la ville de ce nom, afin de jouir d'une plus grande liberté.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

L. F. BOUCHER,
Agent des Sauvages.

SURINTENDANCE DU NORD-EST,
CHATHAM-HEAD, N.-B., 10 octobre 1888.

A l'honorable
Surintendant général des affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de présenter un état en forme de tableau et mon rapport concernant les bandes de Sauvages de ma surintendance, pour l'exercice expiré le 30 juin dernier.

Réserve de Red Bank, comté de Northumberland.

Cette bande, fixée qu'elle est au confluent de la rivière du Nord-Ouest et de la Petite rivière du Sud-Ouest, a beaucoup d'avantages sur les autres, vu que ces rivières sont très poissonneuses.

Il y a non loin d'eux une scierie et une exploitation forestière. L'estacade flottante où l'on met en radeau le bois des rivières ci-dessus est près de la réserve.

Il y a ici une église et un presbytère.

Ces Sauvages ont tout pour être à l'aise, et ils le sont passablement.

Eel Ground.

Cette réserve a toute une population, et les Sauvages sont généralement à l'aise. Dans tous les cas, ceux qui veulent s'en donner la peine le sont.

Plusieurs Sauvages ont de jolies demeures, et la plupart d'entre eux désirent cultiver davantage, mais cela ne leur est pas facile. En hiver les hommes pêchent de la boitte, ce qui les paie assez pour peu que le poisson abonde; les femmes confectionnent des paniers, des mocassins et des raquettes.

Il y a une église et une école sur la réserve, mais ce n'est pas chose facile que d'amener les enfants à fréquenter régulièrement les classes.

La bande n'en perd pas.

Burnt Church.

La bande de l'Eglise-Brûlée est assez à l'aise. Le sol est de bonne qualité, et les Sauvages ont beau jeu à prendre pour ainsi dire à leurs portes toute espèce de poissons qu'ils trouvent à vendre sur-le-champ. Cette réserve est située à quelques milles de l'embouchure de la rivière Miramichi.

Les Sauvages prennent de grandes quantités d'éperlan en hiver, et ceux qui le veulent se font de bons gages à cette besogne.

Il y a sur cette réserve une école tenue par une femme de race blanche. Il y a aussi une église. Les Sauvages de toutes les réserves de la Miramichi s'assemblent généralement ici pour célébrer la fête de Sainte-Anne.

Bathurst Papineau, comté de Gloucester.

Les Sauvages de cette réserve cultivent plus ou moins la terre et sont employés comme guides ou canotiers par les sportsmen, qui les paient grassement. Beaucoup d'entre eux font un piètre usage de ce qu'ils gagnent. Il y a peu de changement sur cette réserve.

Rivière à l'Anguille, comté de Ristigouche.

C'est la bande la moins nombreuse qu'il y ait dans mon agence. Je n'ai à faire rapport d'aucun changement important. Les Sauvages ont ici une bonne chance de gagner leur vie au moyen de la culture ou de la pêche, et ils sont aussi à l'aise que le Micmac peut l'être en moyenne.

Grande Anse, comté de Kent.

Grande réserve, et bien peuplée. Les Sauvages font pas mal de culture et de pêche. La pêche de l'éperlan a été d'un grand secours aux Sauvages de ce comté.

Il y a sur cette réserve une très jolie église, bien finie en dedans et en dehors. La bande est assez à l'aise.

Ile des Sauvages, comté de Kent.

Bien qu'ils aient un chef à eux, ces Sauvages sont une branche de la bande de la Grande-Anse. Ils cultivent quelque peu, mais comptent principalement sur la pêche pour vivre. Il y a une église ici aussi.

Cette bande se tire très bien d'affaire.

Bouctouche, comté de Kent.

Les Sauvages de Bouctouche ont un bon avantage pour cultiver, mais à une ou deux exceptions près, ils ne s'en préoccupent guère. Ils se fient beaucoup sur la pêche, et, en somme, réussissent assez bien.

Shédiac, comté de Westmoreland.

Les Sauvages d'ici rétrogradent; leur réserve est trop près des blancs et du chemin de fer; ils ont contracté des mauvaises habitudes par suite de la proximité des cabarets. Ils font la pêche, et s'ils le voulaient ils pourraient vivre très à l'aise.

Je crois que cette bande est la moins prospère qu'il y ait dans la surintendance.

Fort Folly, comté de Westmoreland.

Le sol de cette réserve n'est pas propre à la culture; il est rocheux et léger. Mais il y a ici assez d'industrie pour assurer le bien-être des Sauvages, qui ont de grandes carrières de pierre dans leur voisinage, et sont tout près de bons fonds de pêche.

Il y a une église sur cette réserve, mais le prêtre n'y vient que de temps à autre. Les Sauvages sont généralement tranquilles et tempérants.

A prendre toutes les réserves ensemble, je ne crois pas qu'il y ait eu grand changement l'année dernière, si ce n'est une légère diminution de la population—ce qui arrivera assurément tous les ans, je pense. Sur une ou deux réserves il y a certainement progrès, mais je ne vois rien de changé sur les autres. Je dois revenir sur le fait que les Sauvages souffrent de l'usage des liqueurs fortes, et il devient presque impossible d'établir la culpabilité de ceux qui leur en vendent. Beaucoup de Sauvages essaient bien de supprimer l'usage de la boisson, mais les personnes qui en font le trafic dépensent beaucoup d'argent pour empêcher qu'il ne soit fourni des preuves suffisantes pour les convaincre.

En somme, les Sauvages n'en perdent pas.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

CHAS. SARGEANT,
Agent des Sauvages.

DISTRICT DU SUD-OUEST—1RE DIVISION,
FRÉDÉRICTON, N.-B., 29 août 1888.

A l'honorable
Surintendant général des affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de présenter mon rapport—accompagné de l'état ordinaire en forme de tableau—pour l'exercice expiré le 30 juin dernier.

Réserve de King's-Clear.

Cette réserve est très favorablement située, à 11 milles de Frédéricton, sur le grand chemin conduisant de cette dernière ville à Woodstock. Elle touche à la rivière Saint-Jean et est ainsi d'un facile accès et par terre et par eau. La réserve a 460 acres, et il s'y trouve amplement de terrains boisés pour le combustible de l'hiver et de terrains propres à la culture. Les principales, ou plutôt les seules occupations auxquelles se livre la bande, et dont elle vit uniquement, sont la fabrication d'articles propres à l'industrie sauvage et l'agriculture. Les Sauvages trouvent généralement à placer les produits de leur industrie sur le marché de Frédéricton et des environs. S'il arrive que ce marché soit languissant ou encombré, ils cherchent un débouché ailleurs; l'année dernière ils ont vendu bon prix une grande partie de leurs mocassins et de leurs raquettes à Haulton, dans l'Etat du Maine. J'ai le plaisir de dire que ces Sauvages s'occupent plus d'agriculture qu'autrefois; l'année dernière ils ont cultivé environ 150 acres, y compris la terre à foin. Ils ont récolté 750 boisseaux de pommes de terre, 600 boisseaux d'avoine, 250 boisseaux de sarrasin, 25 boisseaux de maïs, 15 boisseaux de fèves, etc., et environ 45 tonnes de foin qui a été soigneusement serré dans des granges, etc., que les Sauvages avaient préalablement construites sans l'aide d'aucun de leurs voisins de race blanche. Vu les progrès de l'année dernière, et vu aussi la nature du sol qui est propre à une culture hâtive, je fournis aux Sauvages, les 9 et 10 mai dernier, les semences, le guano et le labourage ordinaires; ils réussirent à semer au bon temps, et, à en juger par son apparence actuelle, leur récolte est beaucoup plus avancée qu'aucune qu'ils aient eue sur la réserve depuis nombre d'années.

Les mesures sanitaires dont l'application est exigée parmi les Sauvages de cette agence ont été strictement observées par cette bande. Les maisons sont rangées, propres et assez confortables. Considérablement de maladie provenant de causes naturelles a régné parmi cette bande l'hiver et le printemps derniers, et a eu pour résultat la mort de plusieurs adultes et enfants. En grande partie la maladie régnante parmi les Sauvages de cette agence est due à leur prédisposition à la consomption, maladie qui, dans la plupart des cas, ne tarde pas à devenir fatale. Cette maladie se transmet aussi aux enfants, dont beaucoup succombent en peu d'années à ses effets.

Depuis le commencement du trimestre de septembre l'école de cette réserve est dirigée par mademoiselle Jennie McNulty. Voici le nombre des enfants qui ont fréquenté les classes, savoir: Pour le trimestre de septembre, 23; pour celui de décembre, 25; pour celui de mars, 21; et pour celui de juin, 19. Moyenne quotidienne pour l'année, 18. Les Sauvages sont bien satisfaits de la maîtresse d'école, preuve que les intérêts de leurs enfants n'ont pas été négligés.

Réserve de Sainte-Marie.

Cette bande comprend environ dix-huit familles. Elle ne paraît pas avoir fait grand progrès depuis mon dernier rapport, ce qui tient évidemment au fait que sa réserve est peu considérable et n'offre, sous le rapport agricole, d'autres avantages que celui de la culture d'un petit nombre de potagers attenant à des demeures. Il en résulte que pour subvenir à leurs propres besoins et à ceux de leurs familles, l'industrie de ces Sauvages se borne entièrement à fabriquer des articles de leur commerce ordinaire et à travailler au chargement de bateaux à bois à l'embouchure de la rivière Nashwack. L'hiver dernier cette bande a eu beaucoup de misère à se procurer du combustible, faute de terrain boisé; mais cette année rien ne lui manque sous ce rapport, grâce à M. Hanneberry, qui, prenant les Sauvages en pitié, a fait placer, pendant la crue de mai dernier, l'une des estacades de la compagnie directement vis-à-vis de la réserve, ce qui a permis aux Sauvages de retirer de la rivière au moins 100 cordes du plus beau bois flotté.

En mai dernier les Sauvages de cette bande qui voulurent faire des plantations dans leurs jardins reçurent de la semence et l'aide nécessaire en fait de labourage. Ces jardins potagers ont été proprement ensemencés et bien entretenus pendant l'été,

et, à en juger par leur apparence actuelle, ile donneront assez de pommes de terre et de légumes pour jusqu'à l'approche de l'hiver.

En conformité des instructions contenues dans votre circulaire du 19 avril dernier, concernant les mesures sanitaires, les Sauvages de cette bande ont, à l'approche du temps chaud, le printemps dernier, enlevé de leurs cours et autres lieux, tout rebut d'une nature pernicieuse ; et bien que la bande ait été considérablement éprouvée par la maladie elle a été du moins exempte de toute epidémie.

L'école de la réserve a été régulièrement enseignée par mademoiselle M. H. Martin. Les enfants qui l'ont fréquentée sont inscrits comme il suit :—Pour le trimestre de septembre, 29 ; décembre, 21 ; mars, 20, et juin, 28. La moyenne quotidienne pour l'année est de 14. Les enfants qui fréquentent régulièrement l'école font assez de progrès dans leurs études respectives ; naturellement, on n'en saurait attendre autant de ceux qui sont assujétis aux habitudes nomades de leurs parents.

Réserve de Woodstock.

Cette réserve n'est qu'à trois milles de la ville de Woodstock. Elle est bien boisée et possède de rares avantages au point de vue de l'agriculture. Sans doute à cause de dissensions qui existent parmi eux, les Sauvages de cette bande, à l'exception d'un petit nombre de familles qui ont le haut du pavé, aiment mieux camper dans différents endroits du comté que de rester sur la réserve. Il est de leur nature que cette vie nomade ait des charmes pour eux en été, mais quand vient la mauvaise saison ils endurent beaucoup de misère. Ceux qui résident en permanence sur la réserve s'efforcent de faire quelque culture à l'aide des graines de semence qu'ils reçoivent tous les ans. L'année dernière ils ont cultivé à peu près sept acres de terre dont le plus grande partie était couverte de gazon, et qui leur a donné une bonne récolte ; mais faute de fumier ce terrain est redevenu un communal, et la culture, pour la présente année, s'est bornée à quelque chose comme un acre de pommes de terre. Par conséquent la bande ne vit que de ce qu'elle fabrique et vend.

J'ai le plaisir de pouvoir dire que cette bande a joui d'une bonne santé pendant l'année.

Bande d'Apohaqui.

Cette bande est dans la même situation que l'année dernière. M. H. M. Campbell permet encore, sans se plaindre, qu'elle occupe ses terrains de la station d'Apohaqui, comté de King, N.-B. La bande compte 52 âmes. Elle paraît contente de son sort. Elle demeure dans des cabanes construites sur la lisière du bois, dans le voisinage de la station du chemin de fer Intercolonial. Elle vit de ce qu'elle fabrique et trouve facilement à vendre à Saint-Jean.

Les autres Sauvages de cette agence sont pour la plupart établis le long des bords de la rivière, dans les comtés de Sunbury et de Queen. Ceux-là vivent presque tous dans des campements qui offrent peu de confort en temps d'orage. L'automne dernier la fièvre typhoïde se déclara parmi plusieurs familles des environs de Gagetown qui reçurent considérablement de secours médical et autre assistance ; mais heureusement, bien qu'ayant eu beaucoup de souffrance à endurer pendant un certain temps, tous les malades se sont rétablis. Ces Sauvages vivent principalement du produit d'articles fabriqués par eux-mêmes et vendus à des cultivateurs du voisinage qui, en général, se montrent toujours bons et charitables pour le pauvre Sauvage.

A Saint-Jean, N.-B., il y a deux familles de Sauvages qui gagnent en grande partie leur vie à travailler aux moulins. Il y a aussi à Saint-George, Saint-André et Saint-Stephen, dans le comté de Charlotte, plusieurs familles qui se livrent aux mêmes occupations que la plupart des Sauvages de cette agence.

On n'a eu qu'à se louer des habitudes et de la conduite générales des Sauvages cette année. Il arrivera parfois qu'un petit nombre d'entre eux feront usage de boisson forte, mais ce défaut n'est pas si commun qu'autrefois. Il s'est fait beaucoup de progrès sous ce rapport en ces derniers temps. Un autre trait caractéristique de leur conduite et qui a bien son prix auprès des gens, c'est que bien qu'ils aient souvent

avec leurs voisins de race blanche des relations qui impliquent de la confiance de plus d'une manière, on a rarement ou jamais lieu de se plaindre d'eux, malgré leur pauvreté. Le fait est que les Sauvages de cette agence commandent le respect des blancs, qui sont souvent de bons amis pour eux.

Depuis mon dernier rapport et pendant l'exercice expiré le 30 juin dernier il y a eu 21 naissances et 14 décès dans cette agence. L'augmentation due aux naissances, ajoutée à un certain nombre de Sauvages (12) qui étaient auparavant de la Nouvelle-Écosse et qui sont maintenant établis à la jonction de Debec, dans le comté de Carleton, N.-B., porte le chiffre de la population à 472, et donne 19 âmes de plus qu'en 1887.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

JAMES FARRELL,
Agent des Sauvages.

DIVISION DU NORD,
FRÉDÉRICTON, N.-B., 4 septembre 1888.

A l'honorable
Surintendant général des affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de présenter mon rapport annuel—accompagné de l'état ordinaire en forme de tableau—sur les comtés de Madawaska et de Victoria, pour l'exercice expiré le 30 juin dernier.

A cause du surcroît d'ouvrage dû au décès de l'agent Moses Craig, j'ai visité six fois la réserve en ma qualité officielle depuis ma nomination qui date d'octobre dernier, et j'ai le plaisir de dire que tout ce qui se rapporte à cette agence est maintenant en bon état de fonctionnement.

Bande de la Tobique.

Cette bande comprend 32 familles, ainsi qu'un petit nombre de veuves et d'orphelins. Population totale, 170 âmes. En général, ces Sauvages sont des gens économes et laborieux. Leurs maisons sont toutes en charpente, et il en est plusieurs qui sont proprement peinturées. Leur occupation, cette année, a été la culture du sol, la coupe du bois dans les exploitations forestières, la mise en radeau et le flottage du bois, la chasse et la fonction de guides pour les sportsmen sur les rivières Saint-Jean et Tobique. Ces différents ouvrages leur procurent amplement d'emploi assez rémunératif. A peu d'exceptions près, les Sauvages évitent l'intempérance. L'hiver dernier ceux qui sont restés à la maison et se sont livrés à la fabrication des mocassins et des raquettes ont fait de bonnes affaires ; ces articles se vendent facilement à des prix avantageux, dans les environs. Ce printemps, lorsque les opérations forestières et le flottage du bois furent finis, les Sauvages reçurent leur portion annuelle de semence. Il y a des Sauvages qui cultivent plus que d'autres, mais en général tous tâchent d'avoir assez de pommes de terre et de plantes potagères pour leur propre consommation. L'année dernière ils ont récolté 15 boisseaux de maïs, 45 boisseaux de blé, 700 boisseaux d'avoine, 600 boisseaux de sarrasin, 850 boisseaux de pommes de terre, et 65 tonnes de foin—ce qui, joint au produit de leurs autres industries, contribue largement à leur soutien.

Dans le cours de l'hiver et du printemps derniers il a régné parmi cette bande beaucoup de maladie d'une nature consomptive ou scrofuleuse, et bien que l'on ait eu recours au médecin dans chaque cas plusieurs personnes ont succombé. Une autre triste affaire pour l'agence a été la mort de Numee Solas, jeune homme laborieux et de bonnes mœurs qui s'est noyé en travaillant au flottage du bois sur la rivière Saint-Jean,

Miss M. Harte s'étant démise de ses fonctions d'institutrice en septembre dernier, l'école fut fermée pour le reste de l'année, et les Sauvages ayant décidé, en octobre dernier, de ne pas engager de maîtresse avant l'approche de l'été, il n'en fut employé une qu'en juillet dernier, alors qu'on retint les services de Miss Hawkes pour un an. Cette dernière paraît donner toute satisfaction depuis la réouverture de l'école.

Cette bande ne manque de rien non plus sous le rapport des choses spirituelles. Elle a, sur la réserve, une église très propre et commode à laquelle elle est profondément attachée. Le printemps dernier les Sauvages ont consacré un partie de leur revenu annuel à la réparation de cette église et de la sacristie. L'intérieur de cette dernière a été latté et enduit, et pourvu de portes neuves, etc. Leur pasteur—le révérend J. J. O'Leary—est très aimé de son troupeau; ses conseils dans les affaires temporelles comme dans les choses spirituelles jouent un grand rôle dans le visible avancement de ces Sauvages.

Bande d'Edmunston.

Cette bande ne comprend que six familles donnant en tout 40 âmes. La réserve est située à environ un demi-mille en aval du village d'Edmunston, et bornée en front par la rivière Saint-Jean. En outre de leur terrain élevé ces Sauvages ont environ soixante acres de terrain bas qui, pour la richesse du sol, ne peut être surpassé dans le pays. Ce terrain, je regrette d'avoir à le dire, n'est pas exploité par les Sauvages dans leur propre intérêt, leur habitude étant, depuis des années, de l'affermer en part. L'année dernière, leur récolte, qui consistait principalement en foin, a atteint une bonne moyenne. Cette année j'ai dépensé $30 parmi eux pour l'achat de sarrasin et de pommes de terre qui furent en grande partie semé ou plantées sur le terrain bas en question. Le tout avait très bonne mine lorsque je visitai la réserve, le 1er août dernier. Si ces Sauvages voulaient seulement élever du bétail et travailler davantage à la culture il n'y a pas de doute que c'est ce qui leur serait le plus profitable à la longue.

Il y a eu deux naissances pendant l'année; d'un autre côté deux adultes et un enfant sont morts.

Depuis quelque temps la santé des Sauvages a été bonne, et il n'y a pas eu de décès depuis l'été dernier.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

JAMES FARRELL,
Agent provisoire des Sauvages.

ANNAPOLIS ROYAL, N.-E., 11 août 1888.

A l'honorable
Surintendant général des affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de présenter mon rapport pour l'exercice expiré le 30 juin dernier.

J'ai le plaisir de pouvoir dire qu'en général la santé des Sauvages de ce district a été excellente, ce qui est dû, dans une grande mesure, à une amélioration et à la propreté des demeures et de leurs alentours.

L'établissement sauvage le plus considérable du district est à General's-Bridge, éloigné d'environ trois milles d'Annapolis Royal; là Benjamin Picton est propriétaire d'environ trois quarts d'acre de terre, et Abraham Paul en a à peu près autant. Ces deux hommes se sont construit chacun une bonne maison. Les autres Sauvages sont dispersés par le district et restent à de grandes distances les uns des autres, en sorte qu'il est impossible d'établir des écoles. Les écoles publiques leur sont toutefois ouvertes, mais il y en a très peu qui en profitent.

Ainsi qu'il en a déjà été fait rapport aucuns des Sauvages ne demeurent sur les réserves, mais leurs voisins de race blanche leur donnent l'usage de ce dont ils ont besoin de terre pour y planter des légumes. A cause du temps défavorable de l'année dernière, la récolte des pommes de terre n'a pas été aussi abondante qu'on aurait pu le désirer, mais les apparences sont plus encourageantes cette année. En somme les jeunes gens sont plus laborieux que ceux des dernières générations, et je suis en mesure de dire qu'il y a progrès sensible sous le rapport de la moralité.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

GEO. WELLS, aîné,
Agent pour le district n° 1 A.

RIVIÈRE HÉBERT, N.-E., 27 septembre 1888.

A l'honorable
Surintendant général des affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de présenter mon rapport et l'état annuels concernant les affaires des Sauvages, pour l'exercice expiré le 30 juin dernier.

Ainsi que vous le savez, il a été effectué un changement dans ce district depuis mon dernier rapport, le département ayant acheté un lot de terre pour servir de réserve aux Sauvages, et nommé un agent pour le comté de Yarmouth; par conséquent mon rapport et l'état en forme de tableau qui l'accompagne se bornent au comté de Digby et à la réserve de la rivière Hébert, qui est en partie dans le comté d'Annapolis.

Vous remarquerez que la population n'a que peu diminué depuis le changement; cela tient à ce que les Sauvages ont fait de cette réserve leur quartier général—principalement les malades, les infirmes et les vieillards. Le dernier hiver a été une rude saison de froid et d'humidité très défavorable pour les personnes affectées de maladie de poumons qui ont été fatales à plusieurs. Il y a eu, dans le cours de l'automne et de l'hiver derniers, 14 décès contre 3 naissances seulement—ce qui fait une diminution de 11 pour l'année; mais j'ai le plaisir de dire qu'il n'est mort personne sur la réserve depuis le printemps à bonne heure.

L'existence du Sauvage n'est rien moins qu'uniforme; parfois il aura en abondance toutes les choses nécessaires à la vie et jouira d'une bonne santé, tandis qu'en d'autres temps il souffrira de la pauvreté, de la maladie et de la misère causées le plus souvent par son insouciance de l'avenir.

L'été dernier la récolte a souffert de la sécheresse, et la maladie de la pomme de terre a fait certains ravages; mais, ce qui est pis, le froid sans précédent de l'hiver dernier pénétra dans les serres à légumes et détruisit tout l'approvisionnement de pommes de terre.

La récolte des Sauvages promet bien cet été vu qu'ils ont en culture une plus grande étendue de terre que d'habitude; si le temps pluvieux n'amène pas la maladie des pommes de terre, ils vont en avoir une abondante récolte.

Les enfants qui vont à l'école de la réserve font assez de progrès, mais c'est toujours la même apathie et le même manque d'intérêt que dans les autres écoles de Sauvages.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

FREEMAN McDORMAND,
Agent pour le district n° 1 B.

YARMOUTH, N.-E., 1er août 1888.

A l'honorable
Surintendant général des affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de présenter mon premier rapport—accompagné d'un état en forme de tableau—concernant les Sauvages du comté de Yarmouth.

Les Sauvages de ce comté n'ont pas de profession régulière, soit mécanique, soit agricole ; ils fabriquent de temps à autre des paniers pour subvenir à leurs besoins les plus pressants.

Jusqu'à présent ils ont occupé sans titre des propriétés particulières, mais le département leur ayant acheté un morceau de terre ils sont sur le point d'aller s'y établir, et leur intention est de cultiver leurs propres légumes, ce qui leur sera d'une grande utilité.

J'ai le plaisir de pouvoir dire que ces Sauvages sont tempérants et laborieux.

Il y a eu parmi eux plus de maladie que de coutume cette année ; quatre personnes sont mortes de pulmonie, ce qui semble être le sort inévitable des Sauvages dans les provinces d'en Bas.

Il n'y a pas d'école sur la réserve, ni dans le voisinage, en sorte que les enfants n'ont aucun avantage sous le rapport de l'instruction.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

GEO. R. SMITH,
Agent pour le district n° 1 C.

AGENCE N° 2, KENTVILLE, N.E., 22 août 1888.

A l'honorable
Surintendant général des affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de présenter l'état en forme de tableau pour le dernier exercice, en tant que je m'y connais dans cette agence où il n'y a pas de réserve, si ce n'est 13 acres de terre à Cambridge. Règle générale, les Sauvages sont tranquilles et laborieux ; avec ce qu'ils ont d'aide de la part du gouvernement, ils réussissent à gagner leur vie. Il paraît y avoir très peu de maladie parmi eux cet été.

Autant que j'ai pu les compter, les personnes qui composent cette bande sont au nombre de 80. Le produit de leur travail est à peu près le même que les années précédentes.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

C. E. BECKWITH,
Agent pour le district n° 2.

CALEDONIA, 12 septembre 1888.

A l'honorable
Surintendant général des affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de présenter mon rapport annuel, accompagné de l'état ordinaire en forme de tableau, pour le comté de Queen.

Il y a quatre familles de Sauvages à Caledonia-Corner. Elles gagnent leur vie principalement à faire des paniers. Elles ont planté des pommes de terre le printemps dernier et ne paraissent pas être dans le besoin.

Il y en a deux familles à Greenfield et trois à Mill-Village. Aux deux endroits ces Sauvages gagnent leur vie à vendre des paniers, des tinettes et des canots, et à faire la pêche.

La majorité des Sauvages demeurent à Milton, village situé à moins d'un mille de Liverpool. Les Sauvages de Milton ont eu une belle récolte de pommes de terre,

ce qui est à peu près la seule chose qu'ils cultivent. Une couple d'entre eux ont de jolis petits parterres remplis de fleurs, de pois et de fèves, en outre d'autres plantes que l'on trouve dans les jardins potagers.

La dernière saison ayant été extraordinairement pluvieuse la chasse aux animaux à fourrure n'a pas été très heureuse.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

THOMAS J. BUTLER,
Agent pour le district n° 3.

CALEDONIA, N.-E., 12 septembre 1888.

A l'honorable
Surintendant général des affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de présenter mon rapport annuel—accompagné de l'état ordinaire en forme de tableau—concernant les affaires des Sauvages du comté de Lunenburg.

A New-Germany, où demeure la majorité des Sauvages de ce comté, la culture est en honneur. De la semence fournie par le département les Sauvages ont eu assez de pommes de terre pour leur durer tout l'hiver et le printemps. A cause du temps pluvieux la récolte de foin n'est guère considérable cette année. Les Sauvages sont tous à l'aise et vivent dans de bonnes maisons. Leurs enfants font des progrès à l'école, et les gens paraissent très satisfaits de la maîtresse, qui se donne de la peine et est pleine de sollicitude pour les enfants qu'on lui confie.

Quelques familles de Sauvages demeurent à Bridgewater. Elles plantent une petite quantité de pommes de terre tous les printemps. Les femmes fabriquent des paniers et les hommes travaillent à tout ce qu'ils peuvent trouver à faire autour des magasins et des quais. Une couple de familles restent à la rivière à l'Or. Ces Sauvages sont laborieux et travaillent généralement autour des scieries. Dans ce comté, comme dans celui de Queen, les règlements sanitaires ont été observés.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

THOMAS J. BUTLER,
Agent pour le district n° 4.

ENFIELD, N.-E., 22 septembre 1888.

A l'honorable
Surintendant général des affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de présenter le rapport suivant sur les Sauvages du district n° 5.

Les Sauvages du comté d'Halifax se sont livrés, cette année, aux mêmes occupations que les années précédentes. La majorité d'entre eux consacrent la plus grande partie de leur temps à l'agriculture, tandis que d'autres vivent des objets qu'ils fabriquent. Les paniers qu'ils font étant très jolis se vendent facilement à Halifax et rapportent une somme considérable. Une maison d'école a été construite pour les Sauvages de Cole-Harbour, mais il a été impossible de trouver un instituteur pour la dernière année scolaire, tant ils étaient rares. Plusieurs autres écoles (de blancs) de ce comté sont fermées pour la même raison. Vu la difficulté qu'il y a à cultiver la

réserve de Cole-Harbour, des familles de Sauvages sont parties pour d'autres endroits du comté, et plusieurs se sont définitivement fixées à Elmsdale. Cinq familles sont campées depuis trois ans à cet endroit et désireraient y rester si le gouvernement leur achetait un lot de terre convenable.

D'après ce que je connais des Sauvages de ce district je dois dire que ce sont des gens laborieux, sobres et paisibles.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

A. P. DESMOND,
Agent pour le district n° 5.

SHUBENACADIE, N.-E., 24 septembre 1888.

A l'honorable
Surintendant général des affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—Veuillez trouver ci-inclus l'état en forme de tableau pour l'exercice expiré le 30 juin dernier.

J'ai très peu de chose à dire ; les Sauvages de ce district se tirent d'affaire aussi bien que d'habitude.

La saison a été tardive pour la culture et les récoltes ont souffert jusqu'à un certain point, mais en somme il n'y a pas trop à se plaindre.

Le grain n'est pas encore tout récolté. Les pommes de terre ont très bonne mine, mais je crains qu'elles ne pourrissent, à cause des pluies d'août et de septembre.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

JAMES GASS,
Agent pour le district n° 6 a.

TRURO, N.-E., 22 septembre 1888.

A l'honorable
Surintendant général des affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de présenter mon rapport et l'état en forme de tableau pour l'exercice expiré le 30 juin dernier.

Dans mon rapport de l'année dernière j'exprimais l'espérance de pouvoir avant longtemps annoncer des progrès chez les Sauvages de mon agence.

J'ai le plaisir de dire que cette espérance s'est réalisée ; plusieurs maisons neuves en charpente, une meilleure et plus confortable espèce d'habitations durables, des terrains rompus et labourés, des clôtures entourant les lots, voilà qui témoigne que l'on a bien fait d'acheter des terres dans ce comté pour les Sauvages.

Nulle année n'a encore été marquée d'autant de progrès que l'année 1888.

Un petit nombre de Sauvages se tiennent encore loin de la réserve, mais j'espère de les y voir tous l'année prochaine.

Plusieurs personnes sont mortes de pulmonie.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

D. H. MUIR, M.D.,
Agent pour le district n° 6 B.

PARRSBORO', N.-E., 11 octobre 1888.

A l'honorable
Surintendant général des affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—Jai l'honneur de présenter mon rapport—accompagné de l'état ordinaire en forme de tableau—pour l'exercice expiré le 30 juin dernier.

Les Sauvages demeurant sur la réserve vivent presque uniquement de la culture du sol aujourd'hui. Comme bande ils sont sobres et honnêtes, et comme individus ce sont des Sauvages exceptionnellement laborieux. Ceux qui résident dans d'autres parties de la contrée restent à peu près dans le même état qu'auparavant.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,
A. T. CLARKE,
Agent pour le district n° 7.

PROVINCE DE LA NOUVELLE-ECOSSE, AGENCE N° 9,
HEATHENTON, COMTÉ D'ANTIGONISH, 25 août 1888.

A l'honorable
Surintendant général des affaires des Sauvages,
Ottawa,

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de présenter mon rapport en double—accompagné de l'état ordinaire en forme de tableau—pour l'exercice expiré le 30 juin dernier.

J'ai d'abord à consigner 3 naissances et 5 décès, ce qui revient à dire que la population sauvage de mon agence a diminué de 2. La maladie prédominante est la consomption, à cause, présumé-je, de l'humidité des wigwams, et parce que leurs habitants sont fréquemment exposés au froid.

Je dois dire que l'agriculture a fait, cette année, plus de progrès qu'en aucune autre depuis que je remplis la charge d'agent. Les semailles ont presque doublé celles des années précédentes. La récolte de pommes de terre promet bien, et le foin ainsi que le grain dépassent de beaucoup la moyenne, tandis que, l'année dernière, ces récoltes ont complètement manqué à cause des sécheresses de juillet et août. Un autre progrès digne de remarque, c'est le fait que les Sauvages se donnent plus de peine, cette année, pour clôturer la réserve.

L'année dernière les Sauvages ont trouvé la pêche profitable, mais cette année e poisson a fait défaut.

Je puis dire des Sauvages de mon agence qu'ils se conduisent bien, qu'ils sont sobres et de bonnes mœurs. La plupart d'entre eux sont laborieux. Leur principal défaut est l'imprévoyance ; les plus laborieux d'entre eux même ne paraissent nullement se préoccuper de l'avenir.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,
WILLIAM C. CHISHOLM,
Agent pour le district n° 9.

AGENCE DE LA RÉSERVE DES SAUVAGES, GLENDALE,
COMTÉ D'INVERNESS, N.-E., 28 septembre 1888.

A l'honorable
Surintendant général des affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai peu de chose à ajouter aux renseignements contenus dans l'état ci-joint.

Les Sauvages de mon agence continuent d'être honnêtes, sobres, paisibles, et, à peu d'exception près, très laborieux. Ils font de bons et visibles progrès en agriculture ; en général ils ont beaucoup perdu de leurs habitudes nomades et travaillent davantage sur la réserve.

Cette année deux maisons d'habitation neuves, en charpente, ont été construites, et le propriétaire de l'une de ces maisons a construit une grange en charpente l'année dernière ; un autre Sauvage s'est construit une laiterie, aussi en charpente.

Les Sauvages sont très reconnaissants des charrettes et des charrues que le département leur a fournies l'année dernière, et de l'aide qu'il leur a prêté en satisfaisant leurs besoins sous d'autres rapports.

L'école actuellement enseignée par Miss M. B. McEachen laisse quelque peu à désirer, parce que les enfants ne la fréquentent pas comme ils le devraient. Cela est dû, dans une grande mesure, à l'indifférence des parents et à leur manque d'appréciation des avantages de l'instruction, ainsi qu'à leur habitude d'errer de côté et d'autre pendant l'été.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

D. McISAAC,
Agent pour le district n° 11.

EGMONT BAY, I. P.-E., 23 août 1888.

A l'honorable
Surintendant général des affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de présenter mon rapport—accompagné de l'état ordinaire en forme de tableau—pour l'exercice expiré le 30 juin 1888.

J'ai le plaisir de pouvoir faire rapport d'un progrès sensible dans la condition des Sauvages de cette agence. Ils donnent considérablement plus d'attention à la culture du sol ; cette année, pas moins de 13 acres de terre ont été défrichées, rompues et ensemencées au printemps.

La récolte de l'année dernière, surtout celle des pommes de terre, a été remarquablement bonne ; mais je regrette d'avoir à dire que celle de cette année restera au-dessous de la moyenne, à cause de la sécheresse de l'été.

Beaucoup de Sauvages récoltent assez de pommes de terre pour leur propre consommation. L'un de ceux qui ont le plus de succès dans l'Ile du Prince-Edouard —Benjamin Nicholas—demeure sur la réserve Morell, il travaille constamment sur sa terre, vit uniquement des produits de cette dernière, et est tout à fait indépendant. Il y a quelques années il a acheté une charrette et un harnais ; l'été dernier il s'est procuré, pour $65, une légère voiture à quatre roues, etc. ; l'hiver dernier il s'est acheté un traîneau de promenade. Il garde un cheval, une vache, quelques têtes de bétail, des cochons et des moutons.

Le Sauvage le plus laborieux et le plus à l'aise de la réserve de l'île Lennox se nomme John Copage. L'automne dernier il a vendu $110 le jeune cheval qu'il avait eu pour $60 l'été avant mon dernier rapport, et il en a acheté un autre pour la somme de $30—faisant par là une affaire avantageuse. L'hiver dernier il s'est acheté un traîneau de promenade, une " robe de carriole " en peau de chèvre et un harnais. Cet automne il a un poulain de trois mois pour lequel il a refusé $30. L'agriculture est son seul soutien.

Il y a eu considérablement de maladie parmi les Sauvages dans le cours de l'hiver et du printemps, mais j'ai le plaisir de pouvoir dire aujourd'hui que leur condition sanitaire s'est beaucoup améliorée.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

JOHN O. ARSENAULT,
Agent des Sauvages.

PORTAGE-LA PRAIRIE, MAN., 9 août 1888.

A l'honorable
Surintendant général des affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—Conformément à vos instructions, qui me furent remises le 2 du mois courant, je retirai de la banque de Montréal les deniers affectés au paiement des annuités, et, en compagnie de mon adjoint, M. Hunt, de mon interprète, M. Cummings, et de MM. Morris, Elwood et Stone, je me rendis, le lendemain, à Dominion City, dans le voisinage de la réserve de la rivière aux Roseaux, où il nous fallut attendre l'arrivée de nos provisions jusque dans l'après-midi du jour suivant. Aussitôt le train arrivé nous nous rendîmes à la réserve, où nous trouvâmes la plupart des Sauvages réunis. Je constatai en arrivant que les entrepreneurs n'avaient pas encore délivré les approvisionnements. J'informai les Sauvages que s'ils voulaient recevoir leur argent avant l'arrivée des provisions je commencerais à les payer, ce à quoi ils consentirent, et je commençai à les payer aussitôt. J'en payai un certain nombre ce soir-là, et le lendemain je les avais presque tous payés quand arrivèrent les approvisionnements.

Ces approvisionnements arrivèrent le 6 et furent distribués ; ils étaient tout à fait satisfaisants. Je veux parler de la farine, du lard, du thé, du tabac et des munitions.

Je laissai les constables Elwood et Morris à Dominion City pour empêcher qu'il ne fût vendu des liqueurs enivrantes aux Sauvages, et le lendemain matin je me rendis à la réserve de la Longue Plaine et finis de payer là le soir du même jour. Les vivres et les vêtements arrivèrent dans l'après-midi et furent distribués. Tout était très satisfaisant.

Le 11, j'arrivai aux jardins de Plume Jaune vers midi, après avoir eu assez de difficulté à passer la rivière à gué, vu qu'il n'y avait pas de bac et que l'eau était passablement haute. En arrivant aux jardins nous y trouvâmes tous les Sauvages campés, à l'exception d'un petit nombre de familles de la bande. Les approvisionnements et les vivres n'étant pas encore arrivés, je ne fis rien ce soir-là.

Le lendemain, 12, les provisions n'étaient pas encore arrivées, mais après quelques pourparlers les Sauvages se décidèrent à recevoir leur argent et je commençai à les payer. Je payai tous ceux qui étaient présents, et le lendemain matin deux familles qui étaient allées à la chasse du côté du lac aux Roches arrivèrent et furent aussi payées. Vers trois heures les approvisionnements arrivèrent et furent distribués, après quoi je quittai la réserve. Le chef accepta ses appointements de chef ainsi que les vêtements qui lui étaient envoyés à ce titre, mais il laissa sa médaille entre mes mains, et nous ne pûmes lui persuader de la garder.

Les Sauvages ne voulant pas se charger du soin des bestiaux qui leur étaient envoyés, je permis au chef de le faire, sur la promesse qu'il me fit d'en avoir bien soin.

Sur la réception d'un télégramme de la part de MM. Elwood et Morris, je retournai à Dominion City, où plainte fut portée devant moi contre George Brad, hôtelier de Dominion City, et James Reed, hôtelier d'Emerson, pour avoir vendu de la boisson aux Sauvages. Brad fut condamné à $100 et les frais, et Reed à $75 et les frais.

J'ajouterai que les différentes personnes envoyées avec moi ont rempli leurs devoirs respectifs de manière à me satisfaire entièrement.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

F. OGLETREE,
Agent des Sauvages.

SURINTENDANCE DU MANITOBA, TRAITÉ N° 1,
PORTAGE-LA-PRAIRIE, 21 août 1888.

A l'honorable
Surintendant général des affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de présenter le rapport suivant—accompagné de l'état ordinaire en forme de tableau—concernant les Sauvages de mon agence, pour l'exercice expiré le 30 juin dernier.

Je regrette d'avoir à dire qu'en somme les Sauvages de mon agence ne font guère de progrès en fait d'habitudes de travail, bien que plusieurs d'entre eux soient de bons travailleurs lorsqu'il leur en tient. Il n'y a pas d'impulsion en eux, et s'il leur arrive une fois d'avoir une bonne récolte, ils semblent s'imaginer que cela suffit pour leur durer toujours.

Ils ont une certaine danse à laquelle ils persistent à revenir tous les ans. Ils la commencent parfois avant que les paiements soient faits et la continuent pendant six ou sept semaines, ou jusqu'à ce qu'ils aient épuisé tous les vivres qu'il leur soit possible de se procurer; et ils semblent même s'en être épris davantage en ces dernières années, car beaucoup qui, il y a quelques années n'y prenaient point part, sont ceux qui s'y livrent aujourd'hui avec le plus d'acharnement; mais comme c'est une façon de culte chez eux je suppose qu'il faut en prendre son parti. La grande objection que j'ai à cette danse, c'est qu'elle a toujours lieu dans le temps le plus pressé de l'année, alors que les Sauvages devraient être à la charrue ou à la houe.

Bandes de la rivière aux Roseaux.

Nous avons ensemencé de blé cinquante acres de cette réserve, et les Sauvages ont fait eux-mêmes la plus grande partie du hersage. La récolte a été très belle, et a donné en moyenne un peu plus de 30 boisseaux de l'acre. Dix acres ont donné en moyenne 25⅔ boisseaux de l'acre, et 40 acres en ont donné 31$\frac{7}{20}$ boisseaux. J'ai dû vendre ce grain et acheter de la farine pour les Sauvages, attendu qu'il n'y a pas de moulin dans les environs. Il n'y a que ceux qui aident à faire les travaux de la terre qui ont part à ses produits; on donne aussi quelque chose aux vieillards et aux indigents. Pour encourager les meilleurs travailleurs il me faut quelquefois leur donner les effets qu'ils demandent au magasin afin de les engager à rester sur la réserve, car bien souvent, quand vient le temps de la moisson, les cultivateurs leur offrent des gages très élevés, et à moins que je ne fasse quelque chose pour les engager à rester et à prendre soin de la récolte il ne resterait personne d'entre eux sur la réserve.

Cette année les Sauvages ont ensemencé de blé 80 acres de leur réserve, et d'orge 10 acres. La récolte a bonne apparence, et s'il ne lui arrive rien de fâcheux avant sa maturité elle rendra autant que la dernière. Nous avons planté une acre de pommes de terre pour servir à l'ensemencement l'année prochaine. J'ai fait rompre, cette année, vingt acres de terre neuve, ce qui fera en tout 113 acres pour l'année prochaine. Il n'y a personne parmi les Sauvages de ces bandes qui sache labourer, et surtout rompre de la terre neuve, et très peu d'entre eux restent sur la réserve. S'ils voulaient se mettre à l'ouvrage ils pourraient se rendre indépendants en peu d'années, car je crois qu'ils ont la meilleure réserve du Nord-Ouest pour le grain et le bétail.

Bande de la Longue Plaine.

Bien que le sol de cette réserve soit léger et sablonneux la récolte a été très bonne; le temps pluvieux qu'il a fait était justement ce qu'il lui fallait. Le blé a rendu un peu plus de 34 boisseaux de l'acre. Dans la vallée de l'Assiniboine, vingt acres de terre qui n'avaient été labourées qu'une fois ont donné 40 boisseaux de l'acre, et si la pluie n'avait pas couché ce blé il aurait rendu considérablement plus. Cette année ces mêmes vingt acres portent une très grosse moisson, dont une partie est couchée. Nous n'avons pas aussi grand de terre en rapport cette année que l'année dernière, car nous n'avons pas ensemencé les dix premières acres qui ont été rompues, attendu qu'elles ont donné quatre récoltes de suite et qu'elles ont besoin de se reposer.

Je n'ai pu persuader aux Sauvages, l'année dernière, d'augmenter la ferme en rompant de la terre neuve, bien que j'aie offert de les payer pour chaque acre qu'ils rompraient. Ils quittèrent tous la réserve et s'en furent en visite chez les Sioux du lac des Chênes, où ils restèrent presque jusqu'au temps de la moisson, en sorte qu'il n'a pas été fait de terre neuve.

L'un des Sauvages de cette bande possède en propre environ 10 acres de blé; il a aussi à lui une paire de bœufs, et je lui ai acheté, il n'y a pas longtemps, une voiture de roulage neuve qu'il espère de payer avec son blé. Un autre Sauvage de cette bande a trois acres de blé qui ont très bonne mine; ce morceau de terre lui a donné 107 boisseaux de blé l'année dernière, et cette année sa récolte a tout aussi bonne apparence. Il a aussi une paire de ponies avec laquelle il laboure. Le chef a aussi ensemencé de blé deux acres. J'espère que lorsque le reste des bandes verra comme ces hommes s'arrangent bien, il y en aura davantage qui suivront leur exemple.

J'ai acheté une faucheuse neuve pour cette bande; mon intention est de la payer à même le blé. Les Sauvages ont déjà une grande quantité de foin de coupé et ameulonné en très bon état; les autres années il était toujours trop tard lorsqu'ils coupaient leur foin et le printemps les bestiaux étaient très maigres.

Bande du lac aux Cygnes ou de Plume-Jaune.

Cette bande est encore aux jardins de la Traverse d'Hamilton de la rivière Assiniboine; aucun de ces Sauvages ne songe à aller à la réserve du lac aux Cygnes. La récolte a été très bonne à ce dernier endroit. Je n'ai pas pu faire battre le grain l'automne dernier, vu qu'on ne pouvait pas avoir de local pour le mettre. J'ai fait battre ce blé au printemps; il y en avait 125 boisseaux, ce qui faisait une moyenne de 27½ boisseaux par acre, et le grain en était très beau. Je n'ai pas fait ensemencer le champ de la réserve cettte année, vu qu'il avait besoin de repos; mais j'ai fait marché avec quelqu'un qui le labourera et préparera pour l'année prochaine.

La seule culture que fassent les Sauvages de cette bande est aux jardins de la Traverse d'Hamilton. Ils ont semé 16 boisseaux de blé; le chef en a récolté 100 boisseaux, et trois autres en ont eu 50 entre eux.

Lorsque j'arrivai aux jardins pour payer ces Sauvages, je leur proposai qu'ils élussent des conseillers avant que je procédasse aux paiements, mais ils s'y refusèrent à moins que je ne consentisse à payer aux conseillers sortants les $10 par année qu'ils n'avaient pas touchées depuis qu'ils avaient été déposés.

Cette bande a cette année dix ou douze acres de terre en culture, dont six en blé qui avait une très belle apparence lorsque je fis les paiements d'annuité. Elle avait aussi des pommes de terre et du maïs qui avait bien bonne mine. Elle ne parle jamais de la réserve du lac aux Cygnes. Je donnai au chef et à l'autre Sauvage qui gardent le bétail un ordre pour avoir de la farine pour le reste du blé récolté sur la réserve en 1886 et qui se trouve au moulin de Norquay, afin qu'ils aient de quoi se nourrir pendant la fenaison. Je leur ai aussi donné un peu de thé et de lard pour les encourager.

Je dirai que pendant le temps des paiements, cette année, je n'ai pas vu un seul Sauvage sous l'influence de la boisson; je ne crois pas qu'il ait été vendu de liqueurs sur aucune des réserves, et je pense qu'il s'en faut de beaucoup que les Sauvages boivent autant que par le passé. Je ne sache pas que les Sauvages se réforment sous ce rapport, mais je crois que les gens se gardent davantage de leur donner de la boisson, et une chose dont je suis certain c'est que je remarque beaucoup moins d'ivrognerie qu'autrefois.

Il n'y a pas eu d'épidémie que je sache, cette année, parmi les Sauvages, bien que 33 personnes soient mortes dans mon agence, principalement de maladies contractées par la misérable manière dont les Sauvages vivent, et par suite du peu de soin qu'ils mettent à élever leurs enfants.

Ecoles.

Il n'y a qu'une seule école dans mon agence, et c'est sur la réserve de la rivière aux Roseaux. Cette école a maintenant pour institutrice une dame canadienne française, du nom de Gauthier. Elle enseigne en anglais. Le précédent maître

d'école, M. Nolin, ne savait pas parler l'anglais lui-même ; par conséquent il ne pouvait pas l'enseigner. Madame Gauthier commença à enseigner le 9 décembre 1887, et il est surprenant de voir comme un certain nombre des enfants peuvent maintenant parler et lire l'anglais. La plus grande difficulté qu'ils semblent avoir à vaincre est la prononciation.

J'ai essayé d'amener les bandes de la Longue-Plaine et du lac aux Cygnes à songer à l'établissement d'une école. M. l'inspecteur McColl et moi eûmes une entrevue avec la bande de la Longue-Plaine en mars dernier, et nous lui fîmes des propositions à l'effet d'ouvrir une école si elle le voulait, mais après avoir tenu conseil elle décida de n'en pas avoir. Les anciens de la bande semblent être ceux qui s'y opposent.

Une jeune personne qui enseignait l'école parmi les Sioux, à Portage-la-Prairie, manifesta le désir d'aller à la Longue-Plaine, croyant qu'elle pourrait amener les Sauvages à consentir à l'établissement d'une école. Je l'y conduisis et elle resta deux ou trois jours parmi eux, allant de tente en tente, parlant avec les femmes et leur offrant de leur montrer à faire le pain, à coudre, et à faire beaucoup d'autres choses. Elle fit des cadeaux à leurs enfants. Ayant emmené avec elle une petite fille de l'école du Portage, qu'elle avait proprement vêtue, elle la promena d'une tente à l'autre, montra des échantillons de son écriture, et la fit lire, pensant que par ce moyen elle réveillerait chez les mères un désir de faire instruire leurs enfants, mais ce fut peine perdue.

La réponse faite par l'un des conseillers lorsqu'on leur demanda pourquoi ils ne voulaient pas qu'on ouvrit une école sur la réserve fut qu'actuellement ils étaient à essayer de se rompre aux habitudes des blancs, et qu'ils ne voulaient pas entreprendre trop de choses à la fois ; qu'ils étaient à essayer la manière de vivre des blancs, et que s'ils réussissaient à gagner leur vie comme eux ils pourraient reconnaître les avantages d'une école et consentir à en avoir une. Après ces observations, nous ne leur dîmes plus rien au sujet des écoles.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

FRANCIS OGLETREE,

Agent des Sauvages.

BUREAU DES AFFAIRES DES SAUVAGES,

CLANDEBOYE, MAN., 4 novembre 1887.

A l'honorable

Surintendant général des affaires des Sauvages,

Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de présenter le rapport suivant au sujet des récoltes et de diverses autres affaires des Sauvages de mon agence.

Les Sauvages de mon agence ont passé un assez bon été, ayant eu du poisson et du gibier en abondance, et ceux qui ont travaillé à la journée ont facilement trouvé de l'emploi au lac Winnipeg, au Portage-du-Rat et à Selkirk. J'ai remarqué avec plaisir que beaucoup de familles sont restées chez elles pour surveiller leurs fermes, et je n'ai jamais vu de maïs et de pommes de terre mieux cultivées que par elles. A Saint-Pierre la récolte a bien tourné ; le blé est excellent, et son rendement dépasse mes espérances. Quant à la récolte de pommes de terre, bien que les tubercules soient bons, elle est restée au-dessous de la moyenne, son rendement n'ayant pas donné plus de 150 boisseaux de l'acre. Le maïs—c'est-à-dire le maïs indigène—a bien réussi, mais celui que le département a envoyé ne convenait pas au climat et n'a pas mûri.

La récolte de foin n'a pas été bien abondante ici ; néanmoins, après en avoir pris ce qu'il leur faut pour leurs bestiaux, les Sauvages en auront au moins 1,200 tonnes à vendre.

Les écoles de Saint-Pierre Sud et de Saint-Pierre Est sont aujourd'hui sur un pied très satisfaisant, mais pour une cause ou pour une autre, celle de Saint-Pierre

Nord, qui avait coutume d'être la plus considérable, a décliné peu à peu, et au lieu d'être la première de la réserve elle n'est maintenant que la troisième. L'école de la Coulée de Netley ne prospère pas non plus; les parents se sont vite lassés de conduire leurs enfants si loin. Ce sont eux qui y perdent cependant, car il y a là un maître d'école de première classe. L'école de la Coulée de Muckle est bien fréquentée des enfants, mais sous plus d'un rapport la maison d'école ne convient pas.

A la réserve de la rivière de la Tête-Ouverte les Sauvages ont eu une bonne récolte de pommes de terre et de maïs. Lorsque j'y allai, le mois dernier, je trouvai presque tous les Sauvages partis pour la chasse; pour montrer comme le gibier abonde, pendant que j'étais là le conseiller Way-ash-is-sing rentra d'une chasse à l'orignal et demanda des hommes pour aller avec lui chercher la viande du gibier abattu; ce n'était qu'à une journée de marche, et cependant il ne put trouver un seul homme pour l'accompagner.

Leur bétail hiverné, ces Sauvages auront environ 30 tonnes de foin à vendre. Je n'ai pas pu examiner l'école, vu qu'elle était fermée.

Les Sauvages n'avaient pas encore fait les pupitres et les bancs pour la maison d'école neuve, bien que le bâtiment fût achevé, mais les conseillers John et Robert Ravin promirent de les faire faire sans retard.

Lorsque j'arrivai au fort Alexandre les gens partaient pour leur pêche d'automne; c'était toute une scène que de voir les embarcations, toutes voiles dehors, fuir l'une après l'autre devant le vent vers le lac, avec leur charge d'hommes, de femmes et d'enfants, ayant tous l'air heureux et à l'aise. La plupart d'entre eux reviendront avant que la glace prenne, mais un petit nombre de familles passeront l'hiver à faire la pêche et la chasse à quelque endroit de prédilection.

J'inspectai la réserve d'un bout à l'autre, et je constatai que les Sauvages avaient pris beaucoup plus de précaution que d'habitude pour leurs serres à légumes. Ils ont eu des pommes de terre de gelées l'année dernière, et cela a été une leçon pour eux. Je n'ai jamais vu de plus belles pommes de terre, et elles sont venues en telle abondance qu'il a fallu faire plusieurs serres neuves pour les mettre. Celui qui en a eu le plus est un Sauvage du nom de Joseph Kent, qui de la semence de 16 boisseaux en a récolté 473—soit près de 30 boisseaux pour chaque boisseau de semence. J'ai rapporté un sac de pommes de terre d'échantillon, nombre desquelles pesaient plus de trois livres, mais elles ont gelé en route.

Les Sauvages de cette bande ont environ 1,500 boisseaux de pommes de terre à vendre, mais le marché leur fait défaut. Ils ont aussi du maïs à vendre.

J'ai inspecté l'école catholique romaine et trouvé les progrès des enfants satisfaisants; mais comme les gens étaient ou partis ou sur le point de partir pour la pêche il n'y avait à l'école que 11 enfants de Sauvages compris dans le traité et 5 de Sauvages non compris dans ce traité. L'école publique était fermée.

Très peu d'enfants fréquentent cette école, d'abord parce que l'instituteur n'est pas populaire, et ensuite parce que deux des Sauvages du voisinage se croient compétents à enseigner et s'imaginent que si l'instituteur actuel était renvoyé ils obtiendraient la position; pour cette raison ils travaillent contre M. Kincaid et n'envoient pas leurs enfants à l'école.

J'ai visité la scierie appartenant à MM. Wood et Cie et n'y ai trouvé que deux Sauvages à l'ouvrage; le contremaître se plaint que bien que l'établissement ait besoin d'hommes les Sauvages ne veulent pas travailler, de là la nécessité d'engager d'autres personnes. De leur côté les Sauvages disent que lorsqu'ils travaillent on ne les paie pas. Jusqu'ici on a eu le soin de déposer la sciure de bois hors de la portée des hautes eaux. Les Sauvages aimeraient à vendre des billots au moulin cet hiver, ou du bois de n'importe qu'elle espèce, mais les propriétaires de ce moulin n'ont pas l'air d'avoir envie d'en acheter.

Je dirai ici qu'il y a eu pas mal de maladies parmi les Sauvages de cette agence —entre autres, des scrofules, la consomption, etc., et à mesure que la population se civilise elle abandonne sa propre médecine pour recourir à la nôtre.

Dans les cérémonies païennes de la Me-ta-win, la principale chose était d'enseigner la médecine aux jeunes générations; cette coutume est presque disparue aujour-

d'hui, et avec elle s'en est allée la science de la médecine, ce qui est une grande perte pour les Sauvages. Comme il leur faut des soins médicaux—vu qu'il y a tant de maladies héréditaires parmi eux, et comme il y en a peu qui aient le moyen de payer un médecin, je crains bien que les frais ne doivent-être supportés par le département. Le coffre de médicaments fourni par l'Etat a été d'une grande utilité.

Les approvisionnements distribués lors des paiements annuels étaient de bonne qualité, surtout le lard.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,
A. M. MUCKLE,
Agent des Sauvages.

AGENCE DE CLANDEBOYE,
MANITOBA, 31 août 1888.

A l'honorable
Surintendant général des affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de présenter le rapport et l'état suivants, en triplicata, concernant les Sauvages de mon agence, pour l'exercice expiré le 30 juin dernier.

Saint-Pierre.

Cette bande avance toujours d'un pas ferme dans la voie de la civilisation et de la prospérité. Bien qu'ils ne consacrent pas beaucoup de temps à l'agriculture, ces Sauvages ne laissent pas de reculer les bornes de leurs champs ; le nombre de leurs bêtes à cornes augmente d'année en année, et tous les étrangers sont agréablement surpris de la mine des gens comme de l'aspect de leurs demeures.

Ils possèdent aujourd'hui 711 bêtes à cornes, 44 chevaux, un certain nombre de cochons et de volailles, etc. ; ils ont aussi plus de 20 faucheuses et râteaux à cheval ; un possède une moissonneuse, plusieurs ont des bogheis, un certain nombre des wagons et des traîneaux. Tout cela est la propriété personnelle des Sauvages, à l'exception de quelques animaux qu'ils ont reçus du département.

Je dois dire que leur réserve se prête magnifiquement à l'élevage des bestiaux. Lorsque le printemps est sec et que par suite le foin de prairie est peu abondant, ils ont le delta de la rivière Rouge qui, étant submergé au printemps comme les bords du Nil, produit chaque année d'immenses récoltes. Le seul inconvénient, c'est que quand le lac Winnipeg déborde il détruit tout le foin ; cela est arrivé une fois en dix-neuf ans. L'hiver dernier les membres de cette tribu ont vendu plus de 1,000 tonnes de foin, tout en en gardant suffisamment pour leurs animaux, et dans le marais la récolte de cette année est excellente. Ils ont eu aussi la permission de ramasser et vendre du bois mort, et ils peuvent aujourd'hui montrer un certain nombre de bestiaux, de traîneaux, harnais, etc., qu'ils ont achetés avec le produit de ces ventes.

Il y a maintenant, sur la réserve, six écoles qui sont fréquentées par environ 160 enfants et qui font beaucoup de bien. Le nombre des élèves devrait être le double de ce qu'il est, mais plusieurs parents se soucient fort peu que leurs enfants apprennent quelque chose, et les familles payennes, errant sans cesse, n'envoient pas les leurs à l'école. Malgré tout cela, l'amélioration parmi les enfants est très remarquable.

Les apparences promettent une récolte abondante, bien qu'il y ait eu des gelées et que le maïs et le blé qui ont été semés tard aient un peu souffert.

Tête-Ouverte.

Les membres de cette bande ne sont pas des cultivateurs très énergiques ; mais comme leur réserve se trouve dans une localité favorable à l'élevage du bétail, à la chasse et à la pêche, ils vivent bien.

Ils paraissent se plaire à l'élevage du bétail, et ils ont aujourd'hui une centaine de beaux animaux, dont douze appartiennent à des particuliers. Le reste est le pro-

duit de treize bêtes qui leur ont été données par le ministère. La réserve est susceptible de produire 2,000 tonnes de foin par année.

M. Black, l'instituteur, porte un vif intérêt à son école, et ses élèves réussissent admirablement, si l'on tient compte des habitudes nomades de leurs parents.

Madame Black s'intéresse aussi à l'avancement des enfants ; elle enseigne aux petites filles la couture et le tricotage, qui leur seront très utiles plus tard. Cette école est la seule de mon agence qui soit fréquentée par des enfants payens et que les Sauvages aient à cœur de bien entretenir.

Les épiscopaliens de la bande, avec un peu d'aide de la mission, ont construit une belle chapelle, et ils sont fiers de leur œuvre.

L'orignal est encore très abondant aux alentours ; il n'est pas rare qu'un chasseur tue deux ou trois de ces bêtes dans une chasse, et les Sauvages eux-mêmes sont surpris de les voir aussi nombreuses.

Fort Alexandre.

Le poisson blanc, le seul que les membres de cette bande peuvent vendre, ayant émigré dans d'autres parties du lac trop éloignées, ils s'occupent plus de leurs jardins et de leurs terres.

Je n'ai jamais vu de plus belles récoltes de pommes de terre, de maïs, de blé et d'orge que celles de Joseph Brière, Nah-sah-kee-oh-nah-quat, Too-too-sun, Samuel Henderson, Pierre Guimond, le fils du chef, et d'un grand nombre d'autres ; on ne voyait pas de mauvaises herbes dans leurs jardins, ce qui prouve beaucoup en faveur de leurs habitudes laborieuses.

Les chasseurs et les trappeurs ont bien réussi l'hiver dernier. Quelques-uns ont rapporté de leur expédition pour plus de $200 de fourrures.

L'école catholique, dirigée par M. Leo Schanus, fait des progrès et est bien fréquentée. Les enfants y apprennent la lecture, l'écriture, la récitation, le chant en anglais et en français, la géographie, l'histoire, la grammaire et l'arithmétique. Sous tous les rapports, cette école est une institution florissante.

L'école du gouvernement ou protestante réussit moins bien, non par la faute de l'instituteur, je crois, mais parce qu'elle est moins fréquentée, ce qui s'explique par le fait que les parents, étant disséminés sur la réserve, trouvent que l'école est trop loin pour y envoyer leurs enfants.

La mission anglaise a parlé de recommencer une école en cet endroit, mais jusqu'ici elle n'en a rien fait.

La condition hygiénique de la population est bonne ; les ordures et les rebuts ont été rassemblés et brûlés. Il n'y a pas eu de maladies contagieuses, à l'exception d'une maladie de peau qui a presque entièrement disparue grâce au Dr Orton, qui acquiert parmi les Sauvages la réputation d'être un médecin merveilleux.

Le chef et les sous-chefs m'ont prié de remercier le gouvernement pour la bonté qu'il a eue de leur fournir un médecin et des remèdes, et ils disent qu'ils savent maintenant que le gouvernement désire qu'ils vivent.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

A. M. MUCKLE,
Agent des Sauvages.

MANITO-WA-PAW—TRAITÉ N° 2,
NARROWS, LAC MANITOBA, 20 août 1888.

A l'honorable
Surintendant général des affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—Conformément aux instructions que j'ai reçues, j'ai l'honneur de vous transmettre mon rapport annuel, accompagné d'un tableau statistique, couvrant les opérations de l'exercice clos le 30 juin dernier.

TRAITÉ N° 1.

Bande de la Baie de Sable.

Les derniers membres de cette bande résident encore en dehors de la réserve, errant entre les réserves de Portage-la-Prairie, la Petite-Saskatchewan et Longue-Plaine. Kahweetahpenais est revenu le printemps dernier et a semé des pommes de terre, promettant de rester sur la réserve, de fournir du foin pour le bétail du gouvernement et de construire de bonnes étables. Les instruments aratoires et les ameublements d'écoles ont été transportés à cette agence.

TRAITÉ N° 2.

Bande du Lac Manitoba.

Cette bande est toujours divisée : le chef avec un brave (son fils) et quelques partisans, forment la minorité, tandis que les deux conseillers et l'autre brave ont pour eux la majorité de la bande. Le chef s'imagine que parce qu'il est chef tout doit plier devant sa volonté, quelles que soient les conséquences qui en résultent pour sa bande ; de fait, il s'est rendu si désagréable que la majorité a demandé sa démission. Les Sauvages disent qu'il est un obstacle aux progrès de la réserve, car pas un des enfants de ses partisans ne va à l'école, qui existe depuis un an et qui est bien dirigée par M. William Coutu, dont le zèle et les efforts donnent un excellent exemple aux Sauvages. Les récoltes promettaient un assez bon rendement l'automne dernier, et pendant les paiements du mois de juillet elles avaient une belle apparence. Le bétail est en bonne condition, et les instruments aratoires et les outils sont conservés avec le plus grand soin.

Bande du Lac du Flux et Reflux.

Les membres de cette bande qui demeurent sur la réserve font assez de progrès, principalement en agriculture et dans l'élevage du bétail. Ils ont plus à cœur qu'auparavant de vivre de la vie des blancs. Je dois dire que leur petit village leur fait honneur ; les habitations sont propres et blanchies à la chaux, tandis qu'autrefois elles n'étaient que bousillées. Les Sauvages améliorent aussi les chemins de la réserve, et au cours du printemps ils ont construit plusieurs ponts. Leurs petits jardins et leurs champs sont très bien entretenus, et au mois de juillet les récoltes promettaient un bon rendement. L'école est ouverte régulièrement ; elle est très bien dirigée, et les enfants y font des progrès satisfaisants. Cinq familles demeurent encore en dehors de la réserve, ce qui cause beaucoup d'ennui au reste de la bande, qui aimerait naturellement que tous les membres de la tribu fussent sur la réserve. La bande a fait une abondante récolte de foin, et ses animaux, ainsi que ceux du gouvernement, sont toujours dans une excellente condition. Les instruments aratoires et les outils sont conservés avec soin et ils sont d'une grande utilité pour les Sauvages.

Bande de Fairford.

Cette bande est partagée en trois catégories : chasseurs, pêcheurs et cultivateurs. Les chasseurs et les pêcheurs font très peu de culture et se contentent de semer un peu de pommes de terre ; ils vivent principalement du produit de la chasse et de la pêche ; les animaux à fourrures ont été plus abondants que d'habitude l'année dernière, en sorte que les chasseurs étaient comparativement indépendants. Quant aux pêcheurs, tant qu'ils peuvent prendre du poisson ils ne font rien autre chose. Ceux des Sauvages qui font de l'agriculture réussissent certainement bien ; leurs champs et leurs jardins sont propres et soigneusement entretenus, et je suis certain qu'ils vont donner un bon rapport ; le rendement de l'automne dernier a été assez bon. Le bétail augmente rapidement, et les Sauvages en prennent grand soin. L'école d'en haut et celle d'en bas sont ouvertes régulièrement, assez bien fréquentées, et les enfants y font des progrès considérables.

Bande de la Petite-Saskatchewan.

Quelques-uns des membres de cette bande sont toujours absents de leur réserve; ils vont à une cinquantaine de milles plus loin, où ils vivent bien par la vente du

poisson blanc, qu'ils trafiquent pour de la farine, du thé, du sucre, du tabac et des habillements; ils cultivent aussi une petite quantité de pommes de terre, et avec peu de travail relativement ils sont tout à fait indépendants. Ceux qui demeurent sur la réserve ne vivent pas dans une pareille abondance, mais leurs moyens de subsistance sont assurément plus sûrs. Comme il y a tant d'absents, l'école n'est pas bien suivie; cependant, les enfants qui la fréquentent font assez de progrès. Quelques-uns des membres de la bande construisent des maisons plus grandes et avec de meilleurs matériaux qu'autrefois. Les étables sont très confortables; les jardins, propres et entourés de bonnes clôtures, promettent un rapport satisfaisant. Le bétail est en bonne condition.

Bande du Lac-Saint-Martin.

Ces Sauvages ont plusieurs moyens de subsistance, principalement la chasse et la pêche, mais ils consacrent aussi une partie de leur temps à l'agriculture, et je suis heureux de dire que leur condition présente est très bonne. Leurs habitations sont assez propres; dans un grand nombre on voit des poêles de cuisine, des lits, des tables, des chaises ou des bancs. Je crois que la récolte de pommes de terre sera bonne. L'école est assez bien fréquentée, et les enfants font assez de progrès. Le bétail est dans une condition excellente.

Bande de la Rivière aux Grues.

Les membres de cette bande sont très disposés au travail; on en a la preuve en visitant leur réserve. Leurs jardins sont les mieux entretenus de tout le district. Le bétail est en bonne condition et bien soigné. L'école est bien fréquentée, mais les progrès ne sont pas aussi satisfaisants qu'on l'aurait désiré. Le poisson qu'ils ont pris pendant l'hiver s'est vendu facilement. Comme ils sont tous bons chasseurs, ils ont passé une bonne année, et j'ai raison de croire qu'ils seront loin d'avoir de la misère l'hiver prochain. Leurs instruments aratoires et outils sont bien entretenus.

Bande de la Rivière à la Poule-d'Eau.

Cette bande a eu beaucoup de misère au commencement de l'hiver. Les récoltes avaient presque totalement manqué, et la saison rigoureuse survenant sitôt (le 20 octobre), les Sauvages n'y étaient pas préparés et n'avaient pas fait leur provision de poisson; ils essayèrent de pêcher, mais leurs filets furent pris dans la glace et les laissèrent sans moyens de se procurer du poisson. Heureusement l'orignal est abondant et facile à tuer; comme ils sont bons chasseurs pour la plupart, ils se rejetèrent sur cette ressource, et vers le printemps ils firent une bonne récolte de fourrures. En ce moment, les jardins promettent un bon rapport. L'école est extrêmement bien conduite, et les enfants font des progrès en anglais et en français.

TRAITÉ N° 4.

Bande de l'Anse aux Pins.

Cette bande est très reconnaissante envers le ministère, qui a fait arpenter sa réserve et lui a donné des secours de temps à autre. Maintenant qu'ils ont une réserve à eux, les Sauvages se proposent de construire une maison d'école. A l'exception d'une famille qui est toujours absente, tous ceux qui sont en âge de fréquenter l'école y vont régulièrement. Actuellement, l'école est dirigée par le R. P. Dupont, et les élèves font des progrès satisfaisants. La plupart des membres de cette bande sont bons chasseurs et prennent quantité de poisson. En somme, ils vivent assez bien.

OBSERVATIONS GÉNÉRALES.

La condition des Sauvages de ce district est certainement très bonne. S'ils pouvaient seulement prendre des habitudes d'économies, ils deviendraient bientôt indépendants; mais il paraît être dans leur nature de ne jamais songer à l'avenir; s'ils en ont assez pour aujourd'hui, ils ne se soucient guère de savoir s'ils auront quelque chose pour demain; s'ils ont quelques piastres, ils n'auront de repos que quand ils les auront toutes dépensées.

En général, la santé de nos tribus est très bonne, mais je constate que la constitution des jeunes est très inférieure à celle des vieux, et qu'ils succombent facilement à la maladie.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,
H. MARTINEAU,
Agent des Sauvages.

AGENCE DE COUTCHEECHING—TRAITÉ N° 3,
LAC LA PLUIE, MAN., 9 août 1887.

A l'honorable
Surintendant général des affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—Conformément aux instructions reçues, j'ai l'honneur de vous soumettre le rapport suivant, qui couvre mes opérations depuis le mois de juin dernier, époque où je fis le paiement des annuités.

Je partis de Portage-du-Rat avec mon adjoint le 5 juillet, et j'arrivai à Hungry-Hall à 8 p. m. Dans la soirée, je réunis le conseil et distribuai les provisions. J'avais engagé deux constables à Portage-du-Pat. Je commençai les paiements et je nommai de nouveau les deux chefs. Deux des conseillers de la bande n° 2 furent déposés, l'un parce qu'il était vieux et aveugle, l'autre parce qu'il était infirme et alité. Je fis l'inspection des jardins, qui ont belle apparence et sont plus grands que l'année dernière. Je campai sur la réserve, où je quittai les constables. Nous n'avons pas entendu dire qu'il y eût de la boisson sur le côté américain.

Long-Sault.

J'arrivai à cette réserve dans la soirée, et je réunis le conseil. Les conseillers furent réélus. Je payai la bande, visitai les jardins, distribuai les provisions, et campai sur la réserve n° 2. Je tins un conseil, et je choisis un chef et un conseiller et nommai de nouveau deux conseillers. Je payai la bande, et je prélevai $9 sur les deux bandes pour des biscuits que les enfants avaient volés pendant que M. Ellington était instituteur. Je visitai ensuite les jardins, qui avaient belle apparence. L'orge qui a été semée sur la terre neuve de cette réserve est très arriérée; je crains qu'elle ne mûrisse pas. Environ 16 acres de terre neuve ont été labourés sur ces réserves. Je partis de la réserve dans mon canot, et j'arrivai à 7 p. m. à Manitou, où je distribuai les provisions, tins un conseil et campai pour la nuit. Le lendemain, je tins un autre conseil et nommai de nouveau les conseillers de la bande n° 1, et le chef de la bande n° 2 fut réélu; un des conseillers fut déposé parce que son jardin se trouve à Long-Sault, et un autre fut élu à sa place. Je payai les deux bandes, distribuai les provisions et visitai les jardins. Elles ont un grand champ de blé, et toutes leurs récoltes ont belle apparence. Les chefs disent qu'ils sont heureux d'apprendre que le ministère est content de leurs travaux, et qu'ils vont tâcher d'agrandir leurs champs.

Petites-Fourches.

J'arrivai à cette rêserve à 11 a. m. Je distribuai les provisions et je campai sur la réserve, car c'était un dimanche. Le lendemain matin, je convoquai le conseil, nommai de nouveau les conseillers, et recueillis l'argent payé pour l'entretien du bétail; je distribuai les provisions, payai les annuités, et visitai les champs et jardins. Cette bande a des récoltes de blé, d'orge, d'avoine, de blé-d'inde et de pommes de terre qui ont une bonne apparence.

Coutcheeching et Stangeeconning.

Je tins un conseil et renommai les conseillers. Je distribuai les provisions, payai la bande, livrai les deux bœufs qui avaient été envoyés pour la bande de Coutcheeching, et réglai à la satisfaction des deux parties le différend qui s'était élevé entre les Métis et les Sauvages au sujet de leurs réserves. Je les avertis que comme le ministère leur avait donné une paire de bœufs de plus que le nombre auquel ils avaient

droit, il s'attendait à ce qu'ils défricheraient plus de terrain. Les bœufs furent confiés aux soins de l'un des conseillers. Je visitai les jardins qui se trouvent près du village. Les Sauvages ont sur la grande réserve des jardins que je me propose de visiter lorsque je reviendrai du lac la Croix. Ils ont plus de terres en culture que l'année dernière.

Naicatchewenan.

Je partis de l'agence à 8 a.m. pour visiter cette réserve, où j'arrivai à 4.30 p.m. Je réunis le conseil et renommai le chef et deux conseillers; un conseiller fut déposé et remplacé par un autre, parce que la bande trouvait qu'il ne remplissait pas ses devoirs. Je distribuai les provisions, payai la bande et lui annonçai que le ministère se proposait de lui envoyer le bétail qu'elle avait droit de recevoir. Le chef dit qu'il craignait que sa bande mourût de faim, parce que toutes les terres à foin étaient submergées. Le 19, j'ai informé l'inspecteur que les Sauvages ne désiraient pas que le bétail leur fut envoyé cette année. Le lendemain matin, je visitai les jardins qui avaient une chétive apparence à la suite de pluies fréquentes, et je quittai la réserve à 9 a.m. A mon retour je visitai, sur la Stangeecoming, les jardins des Métis, qui ont belle apparence.

Nikickesminecan.

Je partis de l'agence à 9 a.m., et j'arrivai à la réserve à 6 p.m. Je distribuai les provisions et convoquai le conseil; je nommai de nouveau tous les conseillers, et je payai la bande. Celle-ci a promis de construire les murs d'une maison d'école, et elle demande que le ministère nomme un instituteur, car elle ne veut pas d'une école de mission. Les jardins offrent une chétive apparence, par suite des fortes pluies. Un de ces jardins fait cependant exception, parce qu'il se trouve sur un terrain élevé. Je quittai la réserve à 12 a.m., et je campai à 7.30 p.m., aux Rochers du Corbeau. Je partis à 6 a.m., et j'arrivai à 3 p.m. à la rivière la Seine, où je distribuai les provisions, réunis le conseil, et renommai le chef et les conseillers. Un certain nombre de membres de cette bande étaient absents l'année dernière, mais présents cette année. Je suis allé aux Chutes de l'Esturgeon, où les Sauvages ont plusieurs jardins qui ont bonne apparence, de même que ceux qui se trouvent à l'embouchure de la rivière où les Sauvages ont construit trois autres maisons. Je campai sur la réserve, et je partis le lendemain matin à 10 a.m., pour aller camper aux Chutes de la Chaudière. L'eau est très haute dans la rivière Naimaican.

Lac la Croix.

Je distribuai des provisions à cette bande, je réunis le conseil, et je notifiai les Sauvages qu'ils auraient à élire un chef et des conseillers l'année prochaine. Je leur dis aussi que leur bétail était à Fort-Frances; ils me dirent qu'il était impossible de le faire venir en été. Je payai la bande et visitai les jardins. Les Sauvages ont construit une bonne étable en pièces de bois. Les jardins ont été agrandis. Un trafiquant de whisky de Towers se trouvait sur le côté américain, mais il n'a pas traversé de ce côté-ci pendant que nous étions sur la réserve. J'ai appris depuis que quelques Sauvages sont allés de l'autre bord après que nous fûmes partis.

Observations générales.

Je regrette de dire qu'après notre départ de Hungry-Hall nous apprîmes que des trafiquants de whisky étaient venus de Portage-du-Rat, et qu'ils avaient vendu de la boisson aux Sauvages, qui, ayant travaillé sur le chemin jusqu'à Long-Sault, avaient de l'argent. A l'époque des paiements on a pris la mesure du chef et des conseillers pour les habiller. Les maîtres d'école de Coutcheeching et de Long-Sault ont donné leur démission, et leurs remplaçants ne sont pas encore nommés à l'heure qu'il est. Pendant les paiements, les Sauvages se sont bien conduits et ont témoigné de beaucoup de respect.

Je regrette d'avoir à dire que par suite de l'eau haute la récolte de riz fera totalement défaut; si l'eau ne baisse pas le foin manquera aussi, et je crains fort que le bétail manque de fourrage, car tous les marais à foin sont submergés.

Les approvisionnements distribués étaient conformes aux échantillons ; mais certains articles, tels que pioches, limes, faulx et harnais, ne sont pas encore arrivés à l'heure qu'il est.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,
R. J. N. PITHER,
Agent des Sauvages.

AGENCE DE COUTCHEECHING, TRAITÉ N° 3,
LAC LA PLUIE, 12 juillet 1888.

A l'honorable
Surintendant général des affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport annuel, accompagné d'un tableau statistique, couvrant les opérations de l'exercice clos le 30 juin.

Depuis mon dernier rapport, il y a eu plusieurs décès, principalement parmi les adultes. Le Dr Hanson est venu au mois d'avril, et a visité ces Sauvages sur la rivière. Le chef des Petites-Fourches est paralytique depuis l'été dernier. Au mois de janvier j'ai visité les réserves de la rivière, la plupart des Sauvages étaient à la chasse, les familles étaient sur les réserves, les enfants au Long-Sault, à Manitou et aux Petites-Fourches. Les écoles s'améliorent, mais l'instituteur de Hungry-Hall a eu des difficultés avec les Sauvages. Les instituteurs se plaignent de l'assistance irrégulière, et j'en ai parlé aux parents.

Les différentes bandes avaient assez de foin pour leurs bestiaux, dont ils prennent bien soin.

La bande de la rivière la Seine a perdu une vache qui s'était embourbée. Le bétail destiné à la bande du lac la Croix a été livré sain et sauf au mois de janvier.

Comme les lapins étaient nombreux, la récolte de pommes de terre excellente et la pêche abondante, les Sauvages ont pu se supporter eux-mêmes, à l'exception de quelques vieillards et infirmes qui ont dû être secourus pendant l'hiver. Les Sauvages de la rivière ont fait bon usage du moulin pour moudre le blé et le maïs récoltés l'automne dernier.

Les Sauvages de Manitou et des Petites-Fourches ont perdu une certaine quantité de leur grain, les bestiaux ayant attaqué les meules pendant que les hommes étaient à la chasse. Ils ont promis de faire du bois pour construire des granges. Les instituteurs de Manitou, Petites-Fourches et Hungry-Hall ont donné leur démission, et les Sauvages ont hâte qu'ils soient remplacés. J'ai visité les bandes de la rivière le 2 juin ; elles faisaient leurs semailles, et les pluies les avaient mises en retard. L'eau du lac et de la rivière monte, et elle a déjà inondé quelques jardins et les marais à foin. Les enfants de l'école de Coutcheeching font des progrès, mais je regrette de dire que l'assistance est irrégulière ; quoique je visite souvent cette école et que je m'efforce de faire comprendre aux parents les avantages qui pourraient en découler, ils n'ont aucun contrôle sur leurs enfants.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,
R. J. N. PITHER,
Agent des Sauvages.

AGENCE D'ASSABASKASING,
LAC DES BOIS, 21 septembre 1887.

A l'honorable
Surintendant général des affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre le rapport suivant sur les affaires des Sauvages de cette agence depuis le 1er juillet dernier.

Le paiement des annuités s'est effectué sans aucune difficulté. Les Sauvages ont paru satisfaits de la manière dont ils sont traités par le ministère.

L'entrepreneur des approvisionnements a livré cette année la ficelle, les munitions et les provisions à temps aux différents endroits où les paiements étaient faits ; les instruments aratoires et la quincaille ont été distribués après. Tous les approvisionnements livrés étaient conformes aux échantillons produits.

Les trafiquants de boissons enivrantes ne sont pas venus aux paiements, probablement, je suppose, parce que nous étions en mesure de les bien recevoir avec nos constables et nos canotiers.

Le Dr Hanson m'a accompagné dans tous les endroits où j'ai payé les annuités, donnant ses soins à ceux qui en avaient besoin, et il a fait beaucoup de bien.

La vaccination n'a pas très bien réussi l'année dernière sur certains Sauvages, la plaie ne guérissant pas ; pour cette raison la plupart des Sauvages qui n'avaient pas été vaccinés déjà ne voulaient point subir l'opération cette année.

Les jardins des bandes d'Islington et de Portage-du-Rat ont été visités lors des paiements ; à cette époque, les récoltes avaient belle apparence.

Les paiements terminés, j'ai visité les jardins des bandes du Lac des Bois et du Lac de la Batture ; le mauvais temps m'a empêché de visiter ceux qui appartiennent aux bandes de la Baie du Bison. Les pommes de terre promettaient un bon rendement. Le blé-d'inde fourni par le ministère n'a pas bien poussé, et d'après les apparences il ne mûrira pas avant les gelées ; autant que j'en puis juger, ce grain ne convient pas au district. Dans la plupart des cas les légumes ont été détruits par les mouches et les sauterelles.

La récolte du riz sauvage a manqué dans les rizières du Lac des Bois et du Lac de la Batture. Sur le Lac des Bois l'insuccès est attribuable à la grande hauteur de l'eau au commencement de l'été ; il y avait d'abord apparence d'une récolte abondante, mais l'eau a monté plus vite que le riz et l'a noyé. Nous avons eu très peu de pluie durant l'été ; la crue a été causée par le barrage du chenal de la rivière Winnipeg au pied du Lac des Bois. Je crains fort que les Sauvages souffrent beaucoup de l'absence du riz, qui est leur principale subsistance en hiver. Dans les endroits qui produisent le riz, il est détruit par les vers que l'on trouve généralement dans les rizières ; cette année ils fourmillaient.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

J. McPHERSON,

Agent des Sauvages.

AGENCE D'ASSABASKASING,

LAC DES BOIS, 25 août 1888.

A l'honorable

Surintendant général des affaires des Sauvages,

Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre le rapport annuel suivant, accompagné d'un tableau statistique, sur les opérations de cette agence pendant l'exercice clos le 30 juin 1888.

La santé des Sauvages n'a pas été aussi bonne qu'on l'aurait désiré ; le changement qui s'est opéré depuis dix ans dans leur mode d'existence à développé chez eux des tendances à la consomption, puis les fièvres et les rhumes ont régné toute l'année.

La récolte des pommes de terre et celle du blé-d'inde l'automne dernier n'ont pas été aussi bonnes qu'à l'ordinaire ; c'est le résultat de la sécheresse que nous avons eue pendant l'été et des ravages exercés par les punaises à patates et autres insectes. Cependant, les Sauvages en ont gardé dans les caveaux assez pour les semailles de cette année ; mais dans la plupart des localités où les caveaux ont été ouverts au printemps on a trouvé les pommes de terre plus ou moins gâtées par la rouille ou la gelée. Aussi la graine était-elle rare dans bien des endroits ; mais ceux qui en avaient en ont donné autant que possible à ceux qui en manquaient.

La récolte de foin l'automne dernier a manqué dans la plupart des localités; au Lac des Bois la cause était l'eau qui a couvert les terrains bas, et la sécheresse sur les terres hautes. Le foin ayant manqué, les Sauvages ont eu beaucoup de misère à sauver leur bétail, et quelques animaux sont morts au printemps.

Les Sauvages n'ont pas souffert de la faim. Ceux qui ont passé l'hiver dans des localités où le gibier abondait ont vécu de venaison, et se sont tirés d'affaire mieux que je ne le croyais au commencement de la saison, et ceux qui étaient disposés à travailler ont trouvé de l'ouvrage dans les chantiers et ont coupé du bois pour les steamers.

Je suis heureux de dire que les Sauvages de cette agence, du moins depuis que j'en ai la direction, se sont toujours montrés paisibles et satisfaits. Leur grand défaut est de boire, mais en cela ils ne sont pas aussi à blâmer que les marchands qui leur vendent de la boisson.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

E. McPHERSON,
Agent des Sauvages.

AGENCE DE LA SAVANE—TRAITÉ NO 3,
FORT WILLIAM, 10 septembre 1887.

A l'honorable
Surintendant général des affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—Conformément aux instructions reçues, j'ai l'honneur de soumettre le rapport spécial suivant qui couvre mes opérations depuis le 30 juin dernier.

Le 4 juillet je me rendis à la Savane, où je rencontrai M. Paradis, mon adjoint, qui me remit une lettre d'instructions de M. l'inspecteur McColl. Le lendemain après-midi, je quittai la Savane pour aller payer la bande du Lac des Mille Lacs, que je trouvai assemblée sur sa réserve à la Pointe aux Trembles. Dans la matinée nous fîmes l'inspection de la réserve et des habitations, et nous constatâmes que les instructions données au sujet des mesures d'hygiène avaient été suivies. Les bestiaux sont en condition, et les récoltes de blé, d'orge, d'avoine et de blé-d'inde ont belle apparence. A 11 a.m., une partie des provisions arriva. Après leur distribution, je commençai à payer les annuités, et je perçus $70.88 pour du foin qui avait été fourni aux Sauvages l'hiver dernier. Je distribuai le reste des provisions après être allé payer la bande du Lac de l'Esturgeon. La chasse aux animaux à fourrures a produit $2,500; avec du poisson, des pommes de terre, du lapin et autre gibier, les Sauvages vivent bien. Les Sauvages de cette bande paraissent plus disposés à cultiver la terre après les instructions que je leur ai données l'automne et ce printemps. Ils ont construit une grange et sont en frais de construire de nouvelles maisons.

Bande du Lac de l'Esturgeon.

J'arrivai sur cette réserve dimanche, le 10 juillet. Les Sauvages ayant hâte de recevoir leurs provisions, je les leur distribuai de suite; le lendemain je payai les annuités et je portageai la ficelle et les munitions. Cette bande est peu nombreuse, et ses membres ne prennent aucun intérêt à cultiver leurs jardins. Le district est riche en gibier, et la chasse leur a rapporté $1,000 l'année dernière. Il y a abondance de bleuets qu'ils font sécher pour les manger l'hiver. Ils sont à l'aise et heureux, et il n'y a pas de maladies parmi eux.

Wabigoon et Lac de l'Aigle.

Dimanche, le 17 juillet, j'arrivai à Wabigoon-Tank, où je rencontrai le chef et les conseillers. Le lendemain matin, je me rendis à la réserve; je réunis le conseil et je parlai de l'école, du jeu, de la sorcellerie, et je fis des recherches au sujet du biscuit fourni à l'école. Après dîner, je distribuai les provisions et payai les annuités. La maison d'école est une construction en blocs de bois, de 16 pieds sur 20, bien lambrissée en dedans, avec un bon plancher. A très peu de frais, j'ai fait construire

avec le bois qui restait de l'école une rallonge de 12 pieds pour servir de salle à l'instituteur. L'ancien maître d'école, M. Gosling, est parti le 15 avril dernier; mais depuis le paiement, il a été remplacé. Les Sauvages désirent être payés sur la réserve, au lieu de l'être à Wabigon. Leur bétail est en bonne condition, mais ils craignent de n'avoir pas assez de foin, car le débordement du lac a submergé leurs terres à foin. Ces bandes ont vendu pour $3,500 de fourrures l'hiver dernier.

Lac Seul.

Jeudi, le 21, j'arrivai à Tête-du-Français, une partie du lac Seul. Je tins un conseil, et je fis l'inspection du bétail qui était en bonne condition. Les jardins sont bien cultivés, et les Sauvages paraissent fiers de leurs récoltes. Je n'ai pu visiter tous les jardins qu'après mon retour, alors que je fis aussi l'inspection de l'école. Cinq enfants étaient présents. 1re classe—Lecture dans le 3e livre, p. 34, bonne; orthographe, très bonne; arithmétique, consistant en soustraction simple, multiplication et division, passable; chant en anglais et en sauvage, bon. 2e classe—Lecture dans le 1er livre, p. 27, bonne; orthographe, un très bien, l'autre passable. J'ai pris des arrangements avec le conseiller Mark pour la construction d'une maison destinée à l'instituteur.

De là je me rendis au lac Seul; le chef et les conseilers nous attendaient à la nouvelle maison d'école. Cette construction fait honneur aux Sauvages; elle est terminée et prête à être occupée. J'ai pris des arrangements avec les Sauvages pour qu'ils construisent, cet automne, une maison pour l'instituteur tout près de l'école. Après l'inspection, nous nous rendîmes à l'endroit où les Sauvages s'étaient réunis pour recevoir leurs annuités, et je distribuai les provisions qui étaient conformes aux échantillons. Le 23, je payai les annuités, pris un inventaire, et à 7 heures tout était fini. Dimanche il a plu toute la matinée. Dans l'après-midi nous sommes allés au service divin, présidé par le révd. James Irvine, dans le camp. Lundi, je réunis le conseil et je parlai aux Sauvages de la distribution du bétail, des terres et de plusieurs autres qustions concervant la réserve. Je n'ai pu faire l'inspection de l'école, car à l'époque des paiements elle est à peu près vide, et lorsque je revins, M. Irvine était absent.

Wabuskang.

J'arrivai à cette réserve le 29. Il m'a fait peine de trouver le chef encore souffrant; il m'exprima le désir de voir un médecin, et je fis venir le Dr Hanson, de Portage-du-Fort. Je réunis le conseil et je distribuai les provisions, qui étaient conformes aux échantillons. L'hiver dernier, j'avais fourni à cette bande des matériaux pour construire une maison d'école; mais le chef étant malade, les travaux n'ont pas avancé aussi vite. Le chef me pria vivement d'expliquer à la bande les avantages d'avoir une école, ce que je fis. Après que je leur eus donné quelques provisions, ils promirent de la terminer cet automne. Le lendemain matin je payai les annuités, je fis un inventaire, et je pris la mesure du chef et des conseillers pour leurs habillements. Après dîner je visitai les jardins, que je trouvai bien cultivés. Il y aura aussi une excellente récolte de riz sauvage. Cette bande est dernièrement arrivée de Mattawan; elle a construit huit habitations et commencé une maison d'école. Elle a récolté 402 boisseaux de pommes de terre, et ce printemps elle en a semé 144 boisseaux; l'automne dernier, elle avait pris 3,600 poissons pour l'hiver. Tous se sont montrés satisfaits des provisions qui leur ont été données.

Grassy Narrows.

J'arrivai ici le 31. Je distribuai les provisions et fis un inventaire des articles qu'il y avait dans l'école; cette école est fermée depuis le mois de mars. Il y a ici un vieux Sauvage qui est très malade. J'ai prié le Dr Hanson d'aller le voir en se rendant à Wabuskang. Le lendemain, je payai les annuités. Les Sauvages ont fait une grande amélioration en démolissant les vieilles maisons et en les remplaçant par

des neuves. Ils ont récolté 202 boisseaux de pommes de terre, pris 1,800 poissons pour leur propre usage, et vendu pour $1,200 de fourrures.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

JOHN McINTYRE,

Agent des Sauvages.

AGENCE DE LA SAVANE—TRAITÉ N° 3,

FORT-WILLIAM, 27 avril 1888.

A l'honorable

Surintendant général des affaires des Sauvages,

Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport annuel, accompagné d'un tableau statistique couvrant les opérations de l'exercice clos le 30 juin dernier.

Lac des Mille-Lacs.

Parti de Fort-William le 5 juillet, j'arrivai à la Savane le même soir. J'y trouvai M. Marston, mon adjoint, qui m'attendait.

Le 7, je payai les annuités aux Sauvages. Je leur distribuai les provisions, qui étaient toutes conformes aux échantillons, et je fis l'inspection de la réserve. Ils ont eu une bonne récolte l'année dernière, mais cette année ils ont fait très peu de chose, vu le retard de la saison. La glace s'est formée trop vite pour leur permettre de faire leur approvisionnement de poisson, mais comme le lapin et le gibier abondaient ils n'ont pas souffert. Le paiement s'est opéré tranquillement, et les Sauvages ont été contents des provisions qu'ils ont reçues.

Lac de l'Esturgeon.

Le 11, je payai leurs annuités aux Sauvages de cette bande, et je leur fis distribuer des provisions. Ils n'ont rien semé et rien récolté l'année dernière ; ils vivent exclusivement de chasse.

Wabigoon et Lac de l'Aigle.

J'ai visité cette bande le 16 mars dernier, et j'ai fait l'inspection de l'école. Il n'y avait que quatre enfants présents, et je suis fâché de dire qu'ils ont fait peu de progrès depuis le départ de M. Gosling. Les Sauvages étaient grandement excités, parce qu'ils se voyaient dans la nécessité de tuer leur taureau, qui était devenu dangereux. Ils en ont vendu la viande et envoyé l'argent au ministère pour acheter un bœuf.

Le 18 juillet je payai les annuités, et j'inspectai et distribuai les provisions. Le lendemain, je tins conseil, et les Sauvages du Lac de l'Aigle manifestèrent le désir d'être payés sur leur réserve l'année prochaine. A leur demande, je leur expliquai le traité. Je n'ai pu inspecter l'école, car l'instituteur était parti à la fin du trimestre.

Ils continuent à cultiver sur les îles, et leurs jardins ont belle apparence. Il y a eu un peu de maladie l'hiver dernier, mais je suis heureux de dire qu'ils sont maintenant tous bien.

Ils n'ont pas fait de pêche l'automne dernier, mais le gibier était abondant et ils ont fait une excellente provision de fourrures. Au commencement de juin je suis allé voir les Sauvages de la réserve du Lac de l'Aigle, pour m'entendre avec eux sur la disposition de leur foin. Ils étaient alors à préparer leur terrain et à semer des pommes de terre. La maladie leur a enlevé une vache, mais les autres bêtes à cornes étaient en bonne santé.

Lac Seul.

Le 20 mars dernier, j'avais inspecté les écoles et le bétail de la réserve. Le 22 juillet, je revins ici. Le lendemain matin, je réunis le conseil, puis j'examinai et distribuai les provisions, qui étaient conformes aux échantillons ; ensuite je commen-

çai les paiements, que je dus interrompre à 6 p.m. à cause de la pluie. Je les terminai le lendemain. L'instituteur ne put réunir les enfants, vu que c'était jour de paie ; en sorte que je n'ai pu inspecter l'école qu'en revenant de Grassy-Narrows. Trente et un enfants étaient présents, tous propres et bien vêtus ; le plus jeune étant âgé de 5 ans et le plus vieux de 18. Ils commencèrent les exercices par le chant *Praise God from where all blessings flow.* Ils ont fait depuis l'année dernière de grands progrès dans la lecture, l'orthographe et l'arithmétique ; leur écriture et leurs chiffres sont excellents. Le maître se donne beaucoup de peine, et les élèves paraissent animés du désir d'apprendre. La première classe se sert du 5e livre.

A la fin de l'examen, je donnai à chacun des plus avancés et à ceux qui allaient régulièrement à l'école un petit présent pour les encourager ; ils s'en montrèrent enchantés. Le tout se termina par le chant de *God save the Queen.* Le chef Cromarty, deux conseillers et un certain nombre de membres de la bande étaient présents. J'ai été très satisfait de la manière dont les enfants se sont acquittés de leur tâche. La maison d'école est grande et bien construite ; les Sauvages méritent des félicitations pour la manière dont ils l'ont terminée. Je suis parvenu à leur faire construire une maison pour l'instituteur, pas bien loin de l'école. Les Sauvages de Tête-de-Français ont aussi construit une maison pour leur maître-d'école ; je n'ai pu visiter l'école, car M. Spence était parti à la fin du trimestre, et tous les enfants étaient allés au Lac Seul avec leurs parents pour les paiements.

Wabuskang.

J'arrivai sur cette réserve à 5 p.m. le 26, et je distribuai les provisions et les habillements. A 7 p. m., les Sauvages s'assemblèrent dans la maison de Charles Pierrot pour élire un chef. Les conseillers prirent la parole et parlèrent de la maladie et de la mort de l'ancien chef. Ils dirent aussi qu'en leur présence et devant une majorité de la bande le défunt avait exprimé le désir que son second fils, Charles, lui succédât. L'élection eut lieu ensuite, et Charles Pierrot fut déclaré chef.

Après avoir été investi de la médaille du traité, le nouveau chef parla en termes très émus, comme suit : " Je désire marcher sur les traces de mon père, qui était un homme sage et qui nous a gouvernés avec bonté. Je m'efforcerai toujours, avec l'aide de mes conseillers, de qui je prendrai avis, d'en faire autant. Je remercie mes amis ici réunis de leur bienveillance, et j'espère porter toujours ma médaille avec honneur."

Le lendemain, je payai les annuités et visitai les jardins qui se trouvent sur des îles, à une certaine distance de la réserve. Les récoltes ont belle apparence, spécialement les pommes de terre.

Les Sauvages ont nettoyé les alentours de leurs maisons.

Grassy-Narrows.

J'arrivai sur cette réserve dimanche après-midi, le 29 juillet. Le lundi, je visitai l'école. Il y avait 33 enfants, mais quelques-uns n'étaient pas en âge d'aller à l'école ; l'instituteur me dit qu'ils étaient venus pour les biscuits. Ils se sont tirés d'affaire assez bien, si l'on considère que l'école est restée fermée l'hiver dernier. La maison d'école a grandement besoin de réparations. Après l'inspecteur, je distribuai les provisions et les vêtements, et je payai les annuités.

Ces Sauvages ont perdu deux bêtes à cornes l'hiver dernier, par leur négligence. Ils m'ont promis de construire une nouvelle étable et de mieux prendre soin de leurs bestiaux.

Je les ai reprimandés sévèrement parce qu'ils n'avaient pas obéi au conseiller que j'ai nommé officier d'hygiène l'année dernière. Ces Sauvages sont très insouciants, et ils n'ont fait aucun progrès depuis ma dernière visite.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

JOHN McINTYRE,
Agent des Sauvages.

AGENCE DES SAUVAGES,
BUTTES DE TONDRE, 27 août 1888.

A l'honorable
Surintendant général des affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport couvrant l exercice clos le 30 juin 1888 ; il est accompagné d'un tableau statistique et d'un inventaire des propriétés du gouvernement dont j'ai la garde.

Je suis très heureux de pouvoir dire que les Sauvages de ce district font des progrès constants, non seulement en agriculture, mais aussi dans leurs habitudes de travail. Ils parviennent à maîtriser le désir qui les porte à la vie errante, et ils sont maintenant confortablement établis sur leurs réserves. L'été dernier, les récoltes ont considérablement souffert d'une sécheresse prolongée ; mais nous avons pu sauver assez de blé et d'orge pour les semailles de cette année, et deux cents boisseaux de blé avarié par la gelée ont été coupés menus au moulin pour nourrir les bœufs de trait, qui s'en sont bien trouvés. Il est très difficile ici de faire battre le grain. Je n'ai pu avoir l'usage du moulin qu'au mois de janvier, alors que le thermomètre indiquait trente degrés au-dessous de zéro ; à cette époque le froid rend impossible de faire l'ouvrage comme il devrait être fait. La récolte de pommes de terre a été excellente sur toutes les réserves, et, après en avoir mis un millier de boisseaux de côté pour les semences, presque chaque chef de famille en a eu un bon approvisionnement dans sa cave pour l'hiver. La plus grande partie des terres sont bien cultivées ; le labour se fait l'automne et le hersage au printemps.

Les paiements d'annuités ont été faits plus à bonne heure que l'année dernière, afin de permettre aux Sauvages de commencer la fenaison immédiatement après. Les paiements se sont effectués aussi paisiblement que d'habitude, et les Sauvages sont reconnaissants de la manière dont ils sont traités par le gouvernement.

Les vivres, munitions et instruments aratoires fournis cette année pour les Sauvages paraissent être de la meilleure qualité et conformes aux échantillons présentés.

L'agence et les réserves ont été complètement inspectées par le major McGibbon au mois d'août dernier.

La santé générale des Sauvages a été assez bonne ; nous n'avons eu cette année ni fièvres ni maladies contagieuses d'aucune sorte. Toutes les précautions sont prises pour prévenir la maladie : de bonne heure au printemps les Sauvages sortent de leurs maisons, s'en vont sous la tente et changent de campement toutes les trois ou quatre semaines ; pendant ce temps-là les rebuts sont réunis et brûlés, les maisons sont blanchies à la chaux en dedans et en dehors, une solution d'acide carbolique est répandue sur les murs, puis on fait brûler du soufre et les maisons restent vides tout l'été, et elles sont bien saines quand les Sauvages y reviennent à l'automne. Il est difficile d'amener les Sauvages à pratiquer eux-mêmes la propreté, mais les écoles établies sur les réserves font beaucoup de bien sous ce rapport.

La conduite des Sauvages a été bonne ; pas un seul cas d'inconduite n'est venu à ma connaissance, quoique nous soyons entourés de colons.

Plusieurs des Sauvages auxquels on a confié des vaches, d'après le système de prêt, en prennent le plus plus grand soin. En parcourant les réserves, j'ai remarqué que plusieurs ont construit des laiteries, et avec les jattes à lait, les seaux et les barattes qui leur sont donnés par le gouvernement, ils peuvent se faire du beurre.

L'automne dernier, plusieurs Sauvages sont allés à l'exposition agricole de Régina et y ont exposé du blé, de l'orge, de l'avoine, des pois, des pommes de terre, des nattes, des paniers, des mocassins et des ouvrages en perles de verre ; ils en ont remporté onze prix, à leur grande joie et fierté. Les récoltes ont en ce moment une très belle apparence, quoique le printemps ait été tardif ; si la moisson des grains est bonne cette année les Sauvages seront encouragés à faire de plus grands efforts, et le gouvernement n'aura plus à leur fournir de la farine pendant quelque temps.

Je suis heureux de pouvoir dire que nos écoles du jour sont un succès, spécialement celles des réserves de George Gordon et de Muscowequan ; le premier prix pour la meilleure école des Territoires a été décerné au révérend Owen Owens, de l'école de

George Gordon, et le second à M. F. W. Dennehy, de l'école de Muscowequan ; ces écoles sont très bien fréquentées, et avec la nourriture et les vêtements fournis par le gouvernement, elles devront prospérer. L'école établie sur la réserve d'Etoile-du-jour, dirigée par M. James Slater, n'a pas tout le succès qu'elle devrait avoir, et l'assistance y est très faible. Pendant longtemps plusieurs des Sauvages de cette bande ne voulaient pas avoir d'école, mais la majorité était favorablement disposée. Un vieillard m'a dit confidentiellement : " Si mes enfants vont à l'école pour apprendre les voies des blancs, quand ils mourront ils iront au ciel dont vous parlez, tandis que moi, un Sauvage, j'irai aux champs heureux de la chasse ; j'aime mes enfants, et je voudrais les revoir quand je serai mort." Nous mettrons du temps à leur faire comprendre la chose ; mais je suis heureux de dire que, lentement, l'un après l'autre, ils voient leur erreur, et aujourd'hui deux des plus obstinés pensent différemment.

Une bonne maison d'école a été construite sur la maison de Pauvre-Homme, et un M. C. J. Pritchard en est le maître ; cette école fonctionne aussi bien que je pourrais le désirer.

Trois des écoles sont sous le contrôle de l'église épiscopalienne, et une sous celui de l'église catholique romaine.

Le changement opéré dans la nourriture par le gouvernement, qui donne maintenant du bœuf frais au lieu du lard fumé, a fait beaucoup de bien à la santé des Sauvages.

On a jugé désirable, ce printemps, de faire une modification dans l'administration des réserves : M. Gooderham a été mis en charge des bandes de Pauvre-Homme et d'Etoile-du-Jour, M. Fleetham a été transféré à la réserve de George Gordon et mis en charge de cette bande, M. L. Couture a été nommé instructeur agricole de la bande de Muscowequan, et je suis heureux de dire que ces changements ont donné satisfaction.

Tous les employés placés sous ma direction font beaucoup pour les Sauvages ; ce sont de rudes travailleurs, des hommes laborieux, et ils s'intéressent à leurs travaux.

Il est sorti de mon bureau, pendant le dernier exercice, 591 lettres couvrant 1,086 feuilles de papier-ministre, plusieurs circulaires, et 249 pièces justificatives.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

H. KEITH,

Agent des Sauvages.

AGENCE DES SAUVAGES—TRAITÉ N° 4.

AGENCE DE MUSCOWPETUNG, 5 décembre 1886.

A l'honorable

Surintendant général des affaires des Sauvages,

Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter le rapport suivant sur les affaires des Sauvages de cette agence pendant l'exercice clos le 30 juin 1888.

La condition des Sauvages de ce district est très satisfaisante ; ils avancent constamment dans la voie de la civilisation.

Les relevés de la dernière récolte ont été pleinement appréciés par ceux qui ont cultivé, et en ont engagés d'autres à se livrer à l'agriculture.

Cette année les récoltes ont bonne apparence et promettent un rapport abondant ; les travaux ont été faits entièrement par les Sauvages, sous la direction d'instructeurs agricoles, et ils peuvent favorablement soutenir la comparaison avec ceux des colons du district. Le clôturage ne pourrait pas être mieux fait.

L'influence des chefs et des sous-chefs sur les Sauvages qui travaillent diminuent rapidement. Naturellement, j'encourage cet état de choses, car il conduit à plus d'indépendance et d'émulation parmi les cultivateurs, qui, partant, prennent plus d'intérêt à leurs terres et à leurs bestiaux.

Les troupeaux de bêtes à cornes, sur les différentes réserves, sont l'objet des plus grands soins et augmentent rapidement, en sorte que bon nombre de Sauvages se servent cette année de bœufs, wagons et traîneaux à eux ; les bœufs provenant des

animaux qui leur ont été prêtés, et ils ont acheté les voitures avec l'argent qu'ils avaient gagné.

Le gibier de toutes sortes a été très rare sur les réserves et dans les alentours; aussi la chasse n'a apporté à nos provisions de bouche qu'une part limitée.

La pêche a été très bonne sur le lac de Pasquah, ce qui a sensiblement réduit la ration de viande sur ce point.

La santé des Sauvages en général a été très bonne; le médecin constate une amélioration notable en somme.

On a dû fermer l'école du jour établie sur la réserve de Pasquah, car l'assistance était si faible et si irrégulière qu'en donnant sa démission l'instituteur a déclaré qu'il était découragé. Trente-trois enfants appartenant à cette réserve vont à des écoles-pensions, 18 à l'école industrielle de Fort Qu'Appelle et 15 à l'école-pension de Muscowpetung, en sorte que le nombre des enfants en âge d'aller à l'école qui restent sur la réserve est très petit, et les habitations sont si disséminées qu'il est impossible de placer l'école à une distance raisonnable de toutes les familles. L'année dernière, il a fallu tenir l'école dans la vallée en hiver et sur la grève au printemps, et malgré cela l'école n'a pas été fréquentée régulièrement. L'école du jour établie sur la réserve de Piapot ne réussit pas mieux; malgré tous les appels qu'on puisse faire aux parents et aux enfants, elle est si irrégulièrement fréquentée qu'elle ne peut produire aucun bon résultat. L'institutrice, mademoiselle Rose, a rendu de bons services aux Sauvagesses en leur apprenant à boulanger, à tricoter et à coudre, en sorte que son temps a été bien employé.

L'école-pension établie sur les bords de cette réserve, au mois de décembre dernier, par le rév. W. S. Moore, sous les auspices de la mission persbytérienne, a très bien réussi. La liste du dernier trimestre contient les noms de 21 enfants; le manque d'espace et de fonds fait que le nombre n'en est pas plus considérable. Le ministère a accordé la subvention régulière de $30 par élève par année, ce qui a été d'un grand secours.

L'école du jour établie sur la réserve des Sioux, bande de Bison-Debout, a bien réussi: elle a été fréquentée autant qu'on pouvait l'espérer. Ces Sauvages se soutiennent seuls la plus grande partie de l'année; ils quittent la réserve pour aller travailler en différents endroits, et pour la plupart ils emmènent leurs familles avec eux. Ils ont été très à l'aise l'hiver dernier, et il n'y a presque pas eu de maladies parmi eux.

Ci-joint un tableau statistique et un inventaire des effets confiés à ma garde.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

J. B. LASH,
Agent des Sauvages.

TRAITÉ N° 4—BIRTLE, MAN., 20 juillet 1888.

A l'honorable
Surintendant général des affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre le rapport suivant sur la condition des Sauvages dont j'ai charge, pendant l'exercice clos le 30 juin dernier. Ce rapport est accompagné d'un tableau statistique et d'un inventaire des effets appartenant à l'Etat.

Quoique pas aussi fructueuse que la précédente, l'année dernière a été très bonne pour les chasseurs. Ceux qui cultivent ont vu leurs travaux de la saison précédente récompensés, à l'exception de quelques ouvrages de la réserve Sioux de la Rivière du Chêne, qui ont perdu une partie de leur récolte détruite par la grêle. Je suis heureux de dire que jusqu'ici les apparences promettent pour cette année une autre bonne moisson.

M. McGibbon, l'inspecteur des agences et réserves des Sauvages a dernièrement inspecté ce district, et nous avons visité ensemble toutes les bandes. Nul doute que vous avez en ce moment son rapport, qui vous aura mis au courant des affaires de

cette agence. Nos Sauvages ne sont pas aussi avancés dans la civilisation que je le désirerais, mais je puis dire qu'ils font des progrès constants et que plusieurs montrent plus de dispositions à devenir indépendants; le bon exemple qu'ils donnent en amènera d'autres à se convaincre que le travail honnête est beaucoup plus avantageux et honorable que la mendicité.

L'hiver dernier ayant été beaucoup plus long que les précédents, plusieurs Sauvages se sont trouvés à court de foin pour leurs animaux; aussi quand le printemps est arrivé, ces derniers n'étaient pas dans une aussi bonne condition qu'on l'aurait désiré, mais les gras pâturages n'ont pas tardé à les rétablir.

La santé générale de toutes les bandes a été assez bonne, et à l'heure qu'il est il y a peu de malades.

Nous avons les mêmes écoles de jour dont je parlais dans mon dernier rapport, mais dans la plupart l'assistance n'a pas été aussi régulière que je l'aurais désiré.

Un certain nombre d'enfants de l'agence fréquentent les écoles industrielles, et d'après des renseignements que j'ai reçus, ils réussissent mieux que ceux qui vont aux écoles du jour sur les réserves.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

J. A. MARKLE,
Agent des Sauvages.

BUREAU DE L'AGENT DES SAUVAGES,
BUTTES-DE LA LIME, 13 août 1888.

A l'honorable
Surintendant général des affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre mon rapport annuel, accompagné d'un tableau statistique et d'un inventaire des propriétés du gouvernement jusqu'au 30 juin 1888.

Le temps de mon service ici date du 1er janvier dernier, alors que je succédai à M. Wright. En conséquence je n'ai aucune connaissance personnelle de ce qui s'est passé pendant les premiers six mois de l'exercice qui vient de finir, et mon rapport sur cette période consiste en renseignements obtenus sur information ou puisés aux rapports officiels ou autres documents déposés au bureau.

Le 12 juillet eurent lieu les paiements d'annuités, et ils se firent paisiblement; après quoi les Sauvages qui étaient tous campés en dehors de la réserve, comme ils en ont l'habitude dans ces occasions, s'en retournèrent chez eux et commencèrent la fenaison. Comme la saison avait été très sèche, c'est seulement après beaucoup de difficulté et avoir travaillé sur une grande étendue de terrain qu'ils finirent par récolter assez de foin pour l'hiver. La même cause qui a produit la rareté du foin a fait manquer la récolte du grain.

Au commencement d'août, l'agence a reçu la visite officielle de M. l'inspecteur McGibbon, qui après avoir fait une inspection complète présida au transfert de l'agence des mains de M. Williams à celles de M. Wright.

Dans le cours de l'automne, les Sauvages se sont occupés à préparer la plus grande partie des terres qui avaient été défoncées au mois de juin, à renchausser leurs pommes de terre, à bousiller leurs étables,et à nettoyer et blanchir leurs maisons pour les habiter pendant l'hiver.

Dans les mois de décembre, janvier et février, ils complétèrent le contrat qu'ils avaient passé pour livrer 100 cordes de bois à l'école industrielle de Qu'Appelle et 50 cordes de bois à cette agence. Avec le produit de ce contrat ils ont pu acheter les choses dont ils avaient besoin pour l'hiver. En outre, grâce au zèle infatigable de M. R. Newbery Toms (l'instituteur de l'agence), ils ont reçu des secours importants sous la forme de vêtements, courte-pointes et autres articles que lui avait envoyés la Société des Dames des Missions étrangères de l'Eglise presbytérienne.

Ils ont aussi coupé, pendant le mois de mars, 22,000 rails pour enclore le terrain défoncé l'année dernière mais un feu de prairie les a détruits au mois d'avril.

Dans le cours de l'année il y a eu vingt-trois décès et neuf naissances, et quoique la proportion des décès soit considérable, elle provient toujours de la même cause, la consomption. Le docteur Seymour a fait six visites professionnelles à ces réserves ; la dernière fois c'était pour vacciner les Sauvages qui n'avaient pas encore subi cette opération, et je dois dire qu'elle a été satisfaisante dans chaque cas. Il a aussi fait deux visites, le 13 juillet 1887 et le 28 mars 1888, en sa qualité officielle de coroner. Dans le premier cas le jury a rendu un verdict de meurtre et de suicide, constatant qu'un Sauvage et sa femme étaient morts à la suite de deux coups de revolver tirés par le mari ; dans le second il a constaté qu'une Sauvagesse, pour une cause inconnue, s'était suicidée en se pendant à un arbre.

Pendant les mois d'avril, mai et juin, les Sauvages ont semé une grande quantité de grains et de racines ; et comme la saison a été très favorable jusqu'ici, il y a tout lieu d'espérer une récolte abondante.

Ils eurent, au mois de juin, une *Danse du Soleil* qui dura quatre jours, et à laquelle prirent part un grand nombre de Sauvages d'autres réserves. Je suis bien aise de dire que cette fête a été conduite avec beaucoup plus de modération que celles dont j'ai été témoin il y a seize ans à Prince-Albert.

Pendant le mois de juin, j'ai réussi à faire venir des lacs Qu'Appelle quelques alevins que j'ai déposés dans le lac vis-à-vis le bureau de l'agence. Reste à voir quel sera le résultat de cette transplantation.

Les différentes provisions reçues pendant l'année étaient de bonne qualité et ont été livrées d'une manière satisfaisante par les entrepreneurs. Aussi les Sauvages n'ont formulé aucune plainte à cet égard, mais ils voulaient avoir plus de rations ; quoi qu'ils reçoivent, ils voudraient toujours avoir davantage.

En terminant, j'ai le plaisir de dire que depuis que je suis en charge ici ma tâche a été considérablement allégée par le zèle et l'habileté avec lesquels M. Stewart, mon commis et distributeur, et M. l'instructeur McConnell ont fait non seulement leur part de travail, mais tout en leur pouvoir pour me seconder.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

W. L. REYNOLDS,
Agent des Sauvages.

TRAITÉ N° 4, RÉSERVES DES ASSINIBOINES,
AGENCE D'INDIAN-HEAD, 8 août 1888.

A l'honorable
Surintendant général des affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport annuel concernant l'exercice clos le 30 juin 1888 ; il est accompagné d'un tableau statistique et d'un inventaire des propriétés du gouvernement placées sous mes soins.

Je suis très heureux de constater que les Sauvages Assiniboines de cette réserve font des progrès en agriculture.

Ils ont réussi à remporter des prix aux expositions agricoles d'Indian-Head et de Régina, au mois d'octobre dernier. Ce succès est de nature à leur donner un grand encouragement. Ils prennent plus d'intérêt à leurs travaux et deviennent plus habiles dans le maniement des instruments aratoires et des outils. Sans de certaines connaissances sous ce rapport, les Sauvages ne peuvent réussir aussi bien que les cultivateurs. C'est seulement par une bonne culture que l'on peut espérer faire de bonnes récoltes.

L'étendue des terres en culture a été considérablement augmentée depuis mon dernier rapport ; chaque Sauvage a agrandi son champ, et quelques-uns qui ne portaient aucun intérêt à l'agriculture il y a deux ans travaillent maintenant très fort à faire un établissement pour leurs familles. Ces Sauvages deviennent attachés à la réserves, qu'ils considèrent leur, et ils ne sont plus aussi nomades qu'autrefois.

Non seulement ils font des progrès dans les opérations agricoles, mais ils prennent aussi des habitudes plus laborieuses. Au mois de septembre dernier, ils ont récolté en bonne condition les quantités suivantes de grain, de racines et de légumes.

Blé	675	boisseaux.
Avoine	219	do
Pois	8	do
Orge	157	do
Pommes de terre	4,000	do
Navets	1,500	do
Carottes	124	do
Oignons	10	do

C'est un véritable plaisir pour moi de constater que quatorze familles ont réussi, l'été dernier, à récolter assez de farine pour subsister pendant cinq mois. Ces 14 familles représentent 74 âmes. Elles ont aussi déposé dans notre entrepôt 200 boisseaux de leur meilleur blé pour être semé au printemps.

Chaque chef de famille avait un peu de pommes de terre, de navets et d'autres légumes pour l'aider à passer l'hiver ; chacun avait aussi déposé dans le caveau de l'agence des pommes de terre pour être semées au printemps. Les Sauvages font tout leur possible pour suivre les instructions que je leur ai données au sujet des semences. J'ai eu de la misère à les amener là, mais enfin ils en voient maintenant l'avantage, et ils sont très disposés à les suivre.

Voici un relevé des semailles qui ont été faites ce printemps sur la réserve :

Blé	124	acres.
Avoine	20	do
Blé-d'inde	4	do
Pois	12	do
Orge	12	do
Pommes de terre	37	do
Navets	30	do
Carottes	4	do
Oignons	2	do
Graines de jardin environ	8	do

La terre qui a reçu ces semences a été bien préparée par les Sauvages.

Jusqu'ici les apparences de la récolte sont favorables.

Au mois d'octobre dernier, les Sauvages avaient labouré toutes les terres qu'ils destinaient au blé, afin de pouvoir les ensemencer dès le commencement du printemps. Le printemps étant venu plus tard qu'à l'ordinaire, je leur conseillai de travailler plus longtemps par jour afin de compenser le retard ; ils suivirent mon avis avec empressement, et aujourd'hui ils sont fiers de leurs récoltes.

Les bêtes à cornes, les moutons et les chevaux ont été bien soignés l'hiver dernier, et ils sont aujourd'hui en bonne condition. L'accroissement des moutons et des bêtes à cornes, ce printemps, a été très satisfaisant.

Les provisions pour l'exercice courant ont été livrées en bon état ; tous les articles sont conformes aux échantillons fournis, et la qualité des vêtements ne laissait rien à désirer.

Les paiements d'annuités se sont effectués, comme d'habitude, sans encombre.

Les Sauvages semblent satisfaits de la manière dont ils sont traités par le gouvernement. Les provisions, etc., du traité paraissent être de la meilleure qualité.

La santé des Sauvages a été assez bonne l'année dernière, et leur conduite très bonne; les colons blancs ne se plaignent pas d'eux.

L'école du jour est sous la direction de M. John McLean, et fait assez de progrès. Le nombre des élèves est encore petit, et il n'augmentera probablement pas tant que les Sauvages n'auront pas pris des habitudes plus sédentaires.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

W. S. GRANT,
Agant des Sauvages.

TRAITÉ N° 4, LAC-CROCHE, 7 août 1888.

A l'honorable,
Surintendant général des affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport couvrant l'exercice clos le 30 juin 1888, et accompagné d'un tableau statistique ainsi que d'un inventaire des propriétés du gouvernement confiées à ma garde.

Le progrès fait par les Sauvages depuis mon dernier rapport est notable. Ils ont pris un excellent soin du bétail et des effets du gouvernement qui leur sont prêtés, ainsi que de ceux qu'ils ont reçus en vertu des termes du traité.

Le système actuel de leur prêter des animaux aura sans doute un bon résultat pour eux, car ils ont hâte d'avoir du bétail à eux, et ils sont assez intelligents pour comprendre qu'ils ne peuvent en arriver là sans prendre un grand soin de celui qui leur est confié.

Les clôtures, d'un bout à l'autre de l'agence, sont très bien faites avec des pieux sains, et suffisamment hautes pour empêcher les animaux de les franchir. Plusieurs des maisons peuvent être favorablement comparées avec les meilleures de celles qui sont occupées par les colons du district; le terrain autour est proprement entretenu, et les mesures hygiéniques sont bien observées. Les Sauvages sont tout a fait pénétrés de la nécessité de la propreté comme première condition de santé.

Il n'y a pas eu cette année autant de maladie qu'autrefois. Il y a eu 26 naissances et 22 décès, ces derniers principalement restreints aux plus jeunes membres des familles. Tous les soins possibles ont été donnés aux malades, et dans les cas nécessaires le Dr Hutchison les a traités. L'agence est pourvue de drogues qui sont distribuées ou par moi ou par mon commis dans les cas simples qui ne paraissent pas demander les services d'un médecin.

Comme la plupart des enfants fréquentent l'école industrielle de Fort Qu'Appelle, l'école du jour de la réserve 73 a été fermée.

Il y a présentement 27 enfants de notre agence sous les soins du R. P. Hugonard à l'école industrielle, et 34 avec le révérend Hugh McKay au Lac-Rond. En ce dernier endroit la nouvelle maison destinée à recevoir des pensionnaires a été ouverte le 13 décembre; j'assistais à l'ouverture avec le sous-commissaire des Sauvages et l'inspecteur des écoles sauvages.

L'étendue de terres en culture ce printemps est de 539 acres, dont 363 sont en blé, et j'en attends un bon rapport. La récolte de blé l'automne dernier a donné un peu plus de 2,000 boisseaux, qui ont produit 11,965 lbs. de farine, sans compter la quantité accessoire de bran de son, et la graine mise en réserve pour cette année; le ministère n'a été appelé à fournir que 65½ boisseaux de blé pour les Sauvages qui commençaient à cultiver. La récolte de racines promet beaucoup; c'est la première fois, depuis que les Sauvages sont arrivés sur ces réserves, que les perspectives sont aussi belles, et je suis heureux de dire que plusieurs qui s'étaient tenus à l'écart ont commencé à cultiver avec l'espoir d'avoir des saisons humides et de bonnes récoltes d'ici à cinq ans. Le besoin d'une machine à battre se faisait sentir depuis longtemps; nous l'avons eue l'automne dernier. Dorénavant, le battage se fera avant l'arrivée

des froids. Les recettes personnelles des Sauvages (non compris les fourrures et le poisson) se sont chiffrées par $1,414, soit le double de celles de l'année précédente ; elles ont été consacrées à acheter des provisions, des vêtements et à faire des paiements sur les faucheuses, lieuses automatiques et voitures de roulage déjà achetées.

Dans cette somme sont inclus les prix en argent obtenus par les Sauvages aux expositions agricoles de Régina, d'Indian-Head et de Broadview. A cette dernière le chef O'Soup a remporté les premiers prix pour une vache laitière et la meilleure paire de jeune taureaux de 3 ans, et un prix spécial pour le taureau le plus gras, contre tous les compétiteurs.

Les animaux à fourrures ayant diminué dans la région où les Sauvages font la chasse, la capture de l'hiver dernier a été beaucoup plus faible qu'autrefois. D'après toutes les informations que j'ai pu recueillir, je ne pense pas qu'elle leur ait rapporté plus de $1,100. Le poisson qu'ils prennent est presque tout entier affecté à leur consommation ; ils n'en ont vendu que pour $150.

Je disais dans mon dernier rapport que Cha-ca-chas et son parti avaient quitté leur réserve pour aller au sud de la frontière ; ils sont encore absents, et je ne pense pas qu'ils reviennent avant l'été prochain.

Plusieurs Sauvages qui étaient partis pour les montagnes de la Tortue immédiatement après les paiements de l'année dernière ne sont pas encore revenus.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

A. McDONALD,
Agent des Sauvages.

BUREAU DE L'AGENCE DES SAUVAGES,
MONTAGNE DE L'ORIGNAL,—TRAITÉ N° 4, 2 août 1888.

A l'honorable
Surintendant général des affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport couvrant l'exercice clos le 30 juin 1888, et accompagné d'un tableau statistique et d'un inventaire des propriétés du gouvernement confiées à ma garde.

Constructions.

Dans le cours de l'été dernier, on a terminé le magasin de 18 sur 40 pieds, et construit une résidence de 16 sur 20 pieds pour l'interprète, une maison de 18 sur 24 pieds pour les instruments aratoires, avec salle du conseil et boutiquede charpentier en haut, et une étable de 50 pieds sur 58 pour la ferme ; cet été on a réparé et amélioré la maison d'école et ajouté une rallonge à l'étable de la ferme. Toutes ces constructions sont en blocs de bois ; ces blocs ont été équarris par les Sauvages, qui ont aussi aidé aux travaux de bâtisse. Les Sauvages ont aussi préparé, pendant l'hiver, les pièces de bois pour l'étable de l'agence, qui doit avoir 20 pieds sur 20 et qui sera construite quand les travaux de la ferme seront moins pressants. Les bandes de

Croupion-de-Faisan et de Couverture-Rayée

étant établies sur des réserves qui se touchent et se trouvant dans les mêmes conditions sous presque tous les rapports, je vais parler d'elles en même temps.

Chaque famille de ces bandes a fait l'automne dernier une récolte de blé, de pommes de terre et de navets ; quelques-unes avaient des pois, de l'orge, des carottes, betteraves, etc.

Une comparaison de leurs récoltes de 1886 et 1887 est intéressante :

	1886.	1887.
	Boisseaux.	Boisseaux.
Blé	911	2,611
Orge	103	35
Pois	Rien	44
Pommes de terre	229	980
Navets	103	970
Carottes	Rien	110
Betteraves	Rien	97

Quoique le prix du blé fût très bas et que les Sauvages fussent obligés de porter à Moosomin, distance de 85 milles, le grain qu'ils avaient à vendre, ils ont fait assez d'argent pour acheter une lieuse automatique, de la ficelle, 200 poches à grain, et une quantité suffisante de blé de semence (le leur étant mêlé d'un peu d'orge) ; ils ont aussi payé le battage.

Le reste du blé a été converti en farine ; ils ont payé la mouture et les poches avec du blé, et dans presque toutes les maisons on pouvait voir cet hiver des piles de sacs de farine.

La possession d'un approvisionnement aussi abondant rendait les Sauvages bien fiers, et le département n'a pas eu à distribuer de la farine comme autrefois, excepté cependant aux vieillards et aux pauvres.

Un certain nombre de Sauvages ont exposé des produits aux expositions agricoles de Cannington et de Carlyle, et ils ont été très encouragés par les prix qu'ils ont obtenus.

Quelques nouvelles terres ont été défoncées ce printemps, mais les Sauvages se sont principalement appliqués à ameublir par des labourages d'été une grande partie de la terre déjà défoncée.

Pendant l'hiver, ils ont préparé des pieux pour faire des clôtures, et ce printemps ils ont enclos à peu près 200 acres, ce qui fait environ 2,100 acres de clôtures sur ces deux réserves.

L'amélioration dans l'apparence et le confort des habitations est très marquée. Les Sauvages ont été employés par les entrepreneurs de transports avec l'entente que l'argent qu'ils gagneraient de cette façon serait affecté à une fin spécifiée, et comme résultat la plupart des maisons ont maintenant des planchers en bois, et quelques-unes même des couvertures en bardeaux. Elles sont blanchies à la chaux, et le terrain qui les entoure est proprement ratissé.

On remarque aussi une amélioration correspondante dans l'apparence des Sauvages eux-mêmes ; leurs visages sont lavés au lieu d'être peinturés, et leurs vêtements sont meilleurs, plus propres et plus civilisés : l'habit remplace graduellement la couverture.

Ils font maintenant de la chaux, et cette nouvelle industrie ne contribuera pas peu à améliorer davantage leurs maisons, le bousillage n'étant pas très propre ; elle constituera aussi une source de revenus, car ils pourront vendre de la chaux aux colons blancs.

La santé des membres de ces bandes a été bonne ; il y a eu beaucoup moins de maladie que l'année précédente. Des dix décès, six sont survenus sur la réserve de leurs parents, sur le Missouri, où les défunts étaient allés passer l'hiver en visite.

Les troupeaux de bétail ont été bien hivernés, et ils augmentent rapidement. Les Sauvages ont maintenant des cochons et des moutons, et ils en prennent grand soin ; quelques-uns même élèvent des volailles.

Les parents des enfants qui sont actuellement à l'école industrielle de Fort Qu'Appelle en reçoivent régulièrement des lettres fort bien écrites ; il sont aussi allés les voir, et de retour ils m'ont dit qu'ils étaient enchantés d'eux.

En somme, lorsque je songe que dans votre rapport de 1886 ces bandes étaient mentionnées comme étant " probablement les moins avancées de tous les Sauvages

du Nord-Ouest dans la civilisation ", je crois que leur condition actuelle fait espérer que le résultat de votre politique à leur égard sera atteint avant longtemps.

Bande de l'Ours-Blanc.

Dans mon rapport du 1er juillet 1887, je vous informais du départ de ces Sauvages pour les Montagnes-de-la-Tortue, aux Etats-Unis. Quelques-uns sont revenus à l'automne, et le reste dans le cours du printemps et de l'été de cette année, ainsi que quelques membres de la même bande qui étaient là-bas depuis quelques années. Ils regrettent la folie qu'ils ont commise en partant, et ils expriment la détermination de s'établir sur la réserve et de se livrer à l'agriculture. Ours-Blanc a donné pour raison de son départ qu'il voulait induire ceux de sa bande qui étaient absents depuis quelques années à revenir sur leur réserve.

Comme on n'avait pas préparé de terres l'année dernière, les travaux agricoles cet été se sont bornés à labourer et enclore les champs dans lesquels on avait semé des pommes de terre, des navets, du blé-d'inde, etc., qui ont en ce moment une bonne apparence, et à ameublir les vieilles terres pour le printemps prochain. Quelques bêtes à cornes ont été prêtées à cette bande, et elle travaille dur en ce moment à faire du foin dont elle aura, je crois, un surplus considérable à vendre ; mais vu la grande distance qui nous sépare d'un marché, ce foin ne rapportera qu'un faible prix.

L'absence d'un marché où nos Sauvages pourraient vendre profitablement du bois, du foin, des pommes de terre, etc, fait qu'il est plus difficile pour eux d'en arriver à vivre par eux-mêmes.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

J. J. CAMPBELL,
Agent des Sauvages.

AGENCE DU PAS, TRAITÉ N° 5,
CUMBERLAND, 12 septembre 1887.

A l'honorable
Surintendant général des affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—Conformément à vos instructions du 14 mai dernier, j'ai l'honneur de vous soumettre au sujet de l'administration des Sauvages dans l'agence du Pas, un rapport spécial qui embrasse tous les événements survenus depuis mon rapport annuel du 12 juillet dernier jusqu'à mon arrivée à Winnipeg le 1er septembre.

Après avoir terminé tout ce que j'avais à faire à Winnipeg, je quittai cette ville le 12 juillet, accompagné de mon assistant, M. James Carstairs, pour venir effectuer les paiements d'annuités dans cette agence.

Le bateau que le département a mis à ma disposition cette année est fort et utile, mais il est plus fait pour la rivière que pour le lac.

Le voyage sur le lac a été passablement fatigant ; mauvais temps, et vents contraires parfois ; mais le 25 juillet au soir nous rencontrâmes le steamer *Princess* aux Iles-de-Sable, et grâce à lui nous pûmes débarquer aux Grands-Rapides le lendemain matin.

Le même jour, 26 juillet, les provisions furent examinées et distribuées, et les paiements effectués. Cependant quelques-unes des provisions n'étaient pas encore rendues ni aux Grands-Rapides ni à l'autre réserve de l'agence.

Le lendemain j'inspectai l'école, les jardins et les bestiaux.

Il se fait peu d'agriculture sur cette réserve, car les Sauvages pour la plupart vivent ordinairement pendant l'été hors de la réserve, sur le côté nord de la réserve, afin d'obtenir de l'ouvrage au quai ou pour assister à l'arrivée et au départ des bateaux.

Je tiens à dire de suite qu'il y a danger que l'importation des boissons enivrantes amène la démoralisation parmi les Sauvages. Nul doute que ces boissons sont appor-

tées aux Grands-Rapides par le steamer. J'ai fait des investigations au sujet des Sauvages, et je n'ai pu, heureusement, découvrir des cas d'ivrognerie ; mais le danger existe, et il pourrait être sérieux pour la bande.

Sur cette réserve les Sauvages ont semé à peu près vingt-huit boisseaux de pommes de terre, environ un boisseau d'orge, et quelques menues graines, dans trois acres de terre. Quelques-unes ont une chétive apparence, d'autres promettent un rendement passable.

Les bestiaux du gouvernement, au nombre de cinq, sont en bonne condition ; il y a d'excellents pâturages aux environs.

L'école des Grands-Rapides est restée fermée pendant le trimestre de mars et partie du trimestre de juin, par suite de la mort de l'ancien instituteur, M. A. Podmore. Les enfants font maintenant des progrès constants sous la direction de M. W. E. Jefferson. Il y a trois classes. Dans la première, deux élèves qui lisent ont lu assez bien dans le premier livre, pages 13, 18, 19 et 20, mais épellent lentement ; leur écriture est bonne. La seconde classe compte cinq élèves qui lisent lentement dans le premier livre, page 7. La classe A. B. C. a trois élèves, mais un seul connaît un peu l'alphabet. C'étaient tout les élèves présents, mais leur maître pouvait difficilement les réunir à l'époque des paiements.

Le matériel de l'école a été examiné et trouvé en assez bonne condition, mais la maison a besoin de réparations.

Le 28 juillet, le bateau-passeur fut transporté à travers le portage et remis à l'eau à l'extrémité ouest, d'où nous partîmes dans l'après-midi du même jour.

Dans la soirée du 30 juillet nous arrivâmes à Chemewawin, mais nous n'y trouvâmes pas de provisions pour les Sauvages. Cependant, le lendemain (dimanche) la plus grande partie en arriva du lac-à-l'Orignal. Je donnai une petite quantité de vivres aux conseillers pour la bande ; le lundi les provisions furent examinées et distribuées, et les paiements effectués. Ensuite j'adressai la parole à la bande, et j'eus une entretien avec les conseillers.

Une entorse que je m'étais donnée au pied en montant les rapides m'empêcha de visiter tous les produits, mais j'y envoyai un des bateliers. Les pommes de terre et l'orge avaient bonne apparence ; mais la gelée leur ayant fait perdre une grande quantité de pommes de terre l'hiver dernier, les Sauvages n'en n'ont semé que 29 boisseaux ce printemps, et en conséquence ils ont laissé 1½ acre sans culture. Ils ont aussi semé environ trois boisseaux d'orge et quelques menues graines. En tout ils ont à peu près trois acres en culture cette année.

Le 1er août nous partions de Chemawawin, et le lendemain après-midi nous arrivâmes au fort du lac de l'Orignal. J'examinai ce qu'il y avait de provisions, mais la plus grande partie de la quincaillerie était restée en arrière. Le même jour je fis les paiements et réglai plusieurs autres affaires. Comme je marchais encore avec difficulté, j'envoyai un des bateliers inspecter les jardins et le bétail. Les pommes de terre ont une belle apparence, et les bestiaux sont dans une bonne condition. Le printemps dernier, la bande a semé une quarantaine de boisseaux de pomme de terre et cinq boisseaux d'orge.

Le même soir, 3 août, nous partions de la réserve de lac à l'Orignal ; mais par suite du mauvais temps nous ne pûmes arriver au fort que dans la matinée du 5. En traversant le lac nous essuyâmes une bourrasque qui faillit faire chavirer le bateau.

Enfin, le 6 août, nous quittions le lac, et nous arrivâmes au Pas dans la matinée du 9. Le même jour, ce qu'il y avait de provisions fut examiné et distribué.

Toute la journée du 10 août fut employée à faire les paiements, qui étaient terminés à 7 p. m.

Le lendemain les jardins furent visités, et je mis la dernière main aux affaires se rattachant aux paiements.

Les bestiaux du gouvernement sur cette réserve sont bien soignés et aident beaucoup aux progrès de la bande.

Les deux moulins envoyés aux Sauvages du Pas leur ont donné une grande satisfaction, et ne contribueront pas peu à développer les opérations agricoles.

D'après ce que j'ai pu voir, les terres en culture couvrent plus de vingt-cinq acres. Le printemps dernier les Sauvages ont semé 200 boisseaux de pommes de terre, plus de 40 boisseaux d'orge, environ 9 boisseaux de blé, et quelques menues graines. En somme, les récoltes sont excellentes. L'orge que j'ai semée pour la bande en commun permet un bon rendement.

Depuis les paiements de l'année dernière, la bande a défoncé à peu près 2½ acres de terre neuve, et elle m'a récemment informé qu'elle a l'intention bien arrêtée d'en défoncer davantage. Ce n'est donc pas une exagération de dire que la bande du Pas entend progresser.

Le changement opéré dans les approvisionnements cette année, c'est-à-dire le remplacement de la moitié du lard fumé et de toutes les munitions et de tout le tabac par une quantité additionnelle de ficelle à poisson a causé une satisfaction générale parmi la bande, et elle en demande encore. J'ajoute que les Sauvages de Chewawin désirent qu'on en fasse autant pour eux l'année prochaine, c'est-à-dire qu'ils sont prêts à donner la moitié du lard fumé, toutes les munitions et tout le tabac qui leur sont attribués pour recevoir une quantité supplémentaire de ficelle de pêche.

Avant de partir du Pas, j'ai inspecté l'école qui, je suis heureux de le constater, est admirablement dirigée par M. Thomas Hart, un Anglais bien instruit et qui a son œuvre à cœur. Les enfants font des progrès rapides, et ce sont eux qui se conduisent le mieux dans tout le district. J'ai fait l'examen des huit classes, comme suit : 1re classe, cinq élèves, lisant bien et connaissant un peu d'anglais; pour l'arithmétique, ils en sont à l'addition, à la soustraction et à la multiplication;—2e classe, cinq élèves, lisant assez bien dans le second livre; traduction, assez bonne;—3e classe, quatre élèves, passable;—4e classe, treize élèves, passable; classe de l'A B C, quinze élèves, dont un à répété l'alphabet très bien. Les cahiers d'écriture sont bien en général. Mon assistant a examiné le matériel de l'école, qu'il a trouvé en bonne condition, et il en a pris l'inventaire.

Après avoir réglé les affaires au magasin, nous partîmes du Pas dans l'après-midi du 11 avril, et après un voyage pénible nous arrivâmes à la montagne samedi soir, le 13.

Le lundi matin, 15 août, les provisions furent examinées et distribuées. Comme les Sauvages Terre-Rouge n'étaient pas encore arrivés, je fis la visite des jardins. Quelques-unes des récoltes sont excellentes, mais dans un des grands champs les pommes de terre ont un peu souffert des grosses pluies. Les Sauvages ont mangé presque toute l'orge que je leur avais envoyée le printemps dernier, afin de semer d'autres grains.

Jusqu'ici la montagne du Pas n'offrait pas aux Sauvages un établissement favorable, mais la culture du sol les met graduellement dans une meilleure condition qu'auparavant. Le printemps dernier, ils ont semé une centaine de boisseaux de pommes de terre et trois boisseaux d'orge dans environ treize acres.

Après l'inspection des produits, je fis les paiements, j'adressai la parole aux Sauvages, et réglai d'autres affaires.

Le soir du même jour, 16 août, nous quittâmes la réserve pour aller camper au Portage. De bonne heure, le lendemain matin, nous nous mîmes en route pour le Pas, où nous arrivâmes le 17.

Arrivés à l'embouchure de la rivière aux Carottes, je descendis à terre, et, laissant les canots continuer leur route, je me rendis à pied au Remous pour inspecter l'école établie à cet endroit.

L'école du Remous ne fait pas autant de progrès que celle du Pas; mais M. W. G. Gow est un homme bien instruit dont les Sauvages font les plus grands éloges. L'école est divisée en cinq classes. Dans la 1ère, deux élèves ont lu couramment dans le 4e livre, page 15, et bien épelé dans l'orthographe, page 4. J'ai été frappé des connaissances dont les élèves de cette classe ont fait preuve en géographie; leurs exercices arithmétiques ont été satisfaisants. Dans la 2e classe, un élève a donné de bons échantillons de son savoir-faire en lecture, orthographe et arithmétique. Dans la 3e classe deux élèves lisent couramment; orthographe, passable; arithmétique, page 21 et 28.—Dans la 4e classe, deux élèves qui lisent lentement.—Dans la classe A B C, cinq élèves qui connaissent assez bien l'alphabet.

Après l'inspection de l'école, je me rendis au Pas par le bois pour visiter les jardins.

Le lendemain matin 18 août, je partis du Pas en canot pour me rendre à Cumberland, en passant par le Remous, le Lac-aux-Brochets, le Grand-Lac et l'Ile-aux-Patates, afin d'y visiter les jardins. En même temps, j'arrêtai au bureau pour l'inspecter et le fermer avant de partir pour l'Angleterre. Le même soir je rejoignis le bateau à la Coupe.

Dans l'après-midi du 20 août, j'arrivai à Cumberland-House. Le même soir j'examinai et distribuai ce qu'il y avait de provisions.

Lundi, le 22, je fis les paiements, j'inspectai les jardins et l'école, et j'adressai la parole à la bande réunie.

Sur la réserve de Cumberland, les apparences sont belles pour les pommes de terre, mais l'orge ne promet pas beaucoup. Les Sauvages ont semé vingt boisseaux de pommes de terre et trois boisseaux d'orge dans environ 2½ acres.

L'école de cette réserve est conduite par M. Frank Miller, qui n'a pas fait faire de grands progrès aux enfants, mais qui enseigne mieux qu'auparavant.

L'école est divisée en deux classes. Dans la 1re, il y avait trois élèves qui ont lu couramment dans le 1er livre, page 22 ; dans la 2e, trois élèves aussi qui ont lu couramment dans le même livre, page 17. L'instituteur a obtenu une traduction du 1er livre en cri, et cette traduction m'a paru aider beaucoup les élèves à comprendre leurs leçons mieux qu'autrefois. Il n'y avait qu'un enfant dans l'A B C, et il ne m'a pas paru savoir sa leçon.

Tard dans la soirée du 22 août nous partîmes de Cumberland, et le lendemain matin de bonne heure nous fîmes halte au Portage de la Rivière au-Bouleau. Ici, j'eus une entrevue avec Peter Bell au sujet des bestiaux du gouvernement qu'il y a sur la réserve. Il paraît que les Métis de la Rivière-au-Bouleau ne veulent pas prendre soin de ce bétail sans être payés pour cela J'ai fait des arrangements avec le chef Pas pour qu'il s'en charge en attendant vos instructions à ce sujet.

Le lendemain soir, 23 août, nous arrivâmes au Pas.

En arrivant, je fus informé par le chef que Thomas Umphreville, un vieillard sauvage, avait erré dans les bois, et que malgré toutes les recherches on n'avait pas encore pu le retrouver. Je dis au chef de réunir autant de Sauvages qu'il le pourrait le lendemain matin, et que je leurs distribuerais des provisions pour tout le temps que dureraient les recherches. Le lendemain donc ils reprirent la route du bois et ils finirent par trouver l'homme perdu, qui dormait, et ils le ramenèrent avec eux. Les affaires que nous avions à traiter avec la Compagnie de la Baie-d'Hudson, les bateliers et les Sauvages nous retinrent au Pas longtemps. Finalement nous partîmes dans l'après-midi du 24, et nous arrivâmes aux Grands-Rapides le 26 août.

Aux Grands-Rapides je réglai avec les bateliers et je pris des arrangements pour faire transporter le bateau du Pas à la Coupe, vis-à-vis mon bureau, que je crois être l'endroit le plus favorable pour son hivernement.

Apprenant que quelques-unes des provisions du traité étaient à bord du *Princess*, je gardai les bateliers pour les apporter avec eux.

Lundi, le 29 août, j'examinai les provisions, et je les expédiai par voie du Portage pour être transportées par le bateau de l'agence. Cependant, j'ai fait laisser les herses en arrière, en attendant qu'un bateau monte les rapides.

Le même soir nous embarquâmes à bord du *Princess* et nous partîmes des Grands-Rapides vers minuit. Dans les circonstances c'était le moyen le plus expéditif et le moins coûteux à prendre pour terminer les bordereaux et autres documents. Nous débarquâmes à Selkirk dans l'après-midi du 31 août et nous arrivâmes à Winnipeg le 1er septembre.

Depuis, les bordereaux ont été complétés et j'espère terminer pour le 17 d'autres affaires en rapport avec les paiements et l'agence. Après cela, j'espère partir pour l'Angleterre, car le ministère a bien voulu m'accorder un congé en raison de mon état de santé.

En terminant ce rapport, je dois dire que mon assistant m'a rendu de grands services dans les paiements d'une autre année. Il a fort bien préparé les bordereaux et il a fait de son mieux dans tout ce que je lui ai dit de faire.

En ce qui regarde les différentes bandes de l'agence du Pas, elles devront être assez à l'aise l'hiver prochain, pourvu qu'elles fassent une bonne pêche d'automne, car les récoltes promettaient d'être excellentes. Seulement la quantité de grain semé était très faible pour le grand nombre de Sauvages qu'il y a dans l'agence, et il n'y avait pas assez de pommes de terres de semence à vendre dans les districts.

En attendant de nouvelles instructions de vous, j'ai laissé, aux différents poste de la Compagnie de la Baie-d'Hudson, les provisions destinées aux Sauvages dénués de ressources.

Le tout respectueusement soumis.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviter,

J. READER,

Agent des Sauvages.

AGENCE DU PAS, TRAITÉ N° 5,
CUMBERLAND, T.N.O., 3 juillet 1888.

A l'honorable
Surintendant général des affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport annuel couvrant l'exercice clos le 30 juin dernier, accompagné d'un tableau statistique ainsi que d'un inventaire des propriétés du gouvernement dans cette agence.

Après mon arrivée à Winnipeg le 9 juillet de l'année dernière, je passai la plus plus grande partie de mon temps dans le bureau de l'inspecteur, mettant ordre à la correspondance et préparant mon rapport annuel de 1886–87, ainsi que le tableau statistique couvrant la même période.

Le 15 juillet, accompagné de mon assistant, M. J. Carstairs, je partis de Winnipeg pour aller payer les annuités aux bandes de cette agence ; mais ayant été obligé, le mois précédent de payer les arrérages aux Métis, je n'ai pu arriver sur les réserves à l'époque fixée par le ministère. J'ai été aussi beaucoup retardé sur le lac par des vents contraires. Cependant, les paiements furent commencés le 26 juillet et terminés le 22 août.

A la réserve des Grands-Rapides, les Sauvages ont semé l'année dernière vingt-huit boisseaux de pommes de terre et près d'un boisseau d'orge dans environ trois acres, et ils ont récolté à l'automne cent vingt-huit boisseaux de pommes de terre et un boisseau d'orge. Ils ont aussi fait à peu près huit tonnes de foin pour les cinq bêtes à cornes. Les animaux étaient en bonne condition, car il y avait d'excellents pâturages dans les environs. Les Sauvages ont aussi pris plus de 5.000 poissons l'automne dernier et au commencement de l'hiver, et dans le cours de l'hiver plus de 150 peaux de pelleteries diverses.

L'école de la réserve a été rouverte par M. W. E. Jefferson, sous la direction duquel les enfants ont fait des progrès constants, mais un peu précoces. M. Jefferson a depuis donné sa démission, et l'école est maintenant tenue par M. W. G. Gow.

La bande de Grands-Rapides est aujourd'hui considérablement réduite en nombre, trente-neuf membres s'étant retirés. Ceux qui restent ne s'occupent pas beaucoup d'agriculture, ayant du poisson en abondance et obtenant quelque fois de l'ouvrage au quai.

Chemawawin, ou la "Place à la seine," est la réserve suivante en montant la rivière, et elle se trouve à une soixantaine de milles des Grands-Rapides. Ici les Sauvages ont semé vingt-neuf boisseaux de pommes de terre et trois boisseaux d'orge dans trois acres. Nous n'avons encore reçu aucune statistique des récoltes.

Les Sauvages Chemawawin se nourrissent principalement d'esturgeon, de brochet et de gibier. Il y a beaucoup de maladie parmi eux, mais elle est probablement déterminée plus par leurs habitudes d'imprévoyance et de malpropreté que par toute autre cause.

La bande est restée intacte, aucun de ses membres ne s'est retiré du traité. L'école est encore fermée, mais les Sauvages désirent avoir un instituteur.

Quittant Chemawawin, nous nous éloignâmes de la Grande-Saskatchewan sur la droite, suivîmes la rivière et le creek de l'Orignal sur une trentaine de milles jusqu'au lac de ce nom, puis nous traversâmes le lac à une quinzaine de milles de la réserve.

A cause de l'entorse que je m'étais faite en montant les rapides, je n'ai pu inspecter les jardins de Chemawawin et du Lac à l'Orignal, mais je les ai fait visiter par un des bateliers

Les Sauvages ont semé quarante boisseaux de pommes de terre et cinq boisseaux d'orge. On ne nous a pas encore fourni le relevé des récoltes.

Treize membres de cette bande se sont retirés du traité.

En traversant ce lac après le paiement, une violente bourrasque a failli faire chavirer notre bateau.

Ici j'ai eu le plaisir de faire la rencontre de M. l'inspecteur McColl, qui était en tournée d'inspection, et j'eus l'avantage d'une entrevue avec lui avant de remonter la rivière. Les visites de M. McColl à l'agence du Pas sont toujours attendues avec plaisir par les Sauvages et par l'agent.

La réserve suivante se trouve à 70 milles plus loin dans le haut de la rivière, au Pas, qui est appelé par les Sauvages " Oopaskwayow ", ou " passage entre les bois ". Cette réserve et la bande qui l'habite sont les plus considérables du district ; ici les Sauvages sont plus portés à l'agriculture et plus désireux d'améliorer leur condition ailleurs. L'année dernière, ils ont semé environ 200 boisseaux de pommes de terre, 40 d'orge et 9 de blé, dans à peu près 20 acres de terre. A l'automne, ils ont récolté 204 boisseaux de pommes de terre, 29 de blé, 52 d'orge, et 3 de navets et de carottes. Ils ont aussi, en commun, deux jardins de pommes de terre et d'orge. Ils espèrent cette année récolter assez de grain pour les semences du printemps prochain. C'est un véritable plaisir pour moi de constater que ces Sauvages sont disposés à cultiver la terre.

Ils ont renoncé à l'approvisionnement de tabac qui leur est attribué pour recevoir une plus grande quantité de ficelle à pêche, connaissant par expérience l'utilité de ce dernier article.

Quelques-uns des Sauvages du Pas établis au Lac-de-Roches (à environ vingt-cinq milles du Pas proprement dit) avaient la rougeole, mais je crois que tous en sont revenus.

Quelques-unes des maisons de cette agence présentent une plus belle apparence qu'autrefois, les Sauvages ayant tiré partie de l'abondance de pierre pour faire de la chaux. Ils essaient aussi d'acheter des poëles pour avoir plus de chaleur et de confort, quoique, dans leurs maisons, l'usage de cet ustensile paraisse avoir pour résultat de rendre l'atmosphère impure plus intense, vu le grand nombre de personnes qui habitent la même pièce. D'un autre côté, l'âtre ouvert donne plus d'aération.

Il y a deux écoles sur cette réserve : une au Pas proprement dit, et l'autre à cinq milles en haut de la rivière, au Grand Remous. La première est dirigée par M. Thos. Hart, un gradué de Cambridge. Cet instituteur, profondément pénétré de l'importance de sa mission, porte un vif intérêt à ses élèves ; il possède un tact remarquable pour les élever et une patience sans bornes pour former l'intelligence mobile des enfants Sauvages. Sous tous les rapports, cette école est certainement la meilleure de tout le district.

Celle du Remous n'a pas fait autant de progrès, quoique l'instituteur soit bien vu des Sauvages et n'épargne rien pour réussir. Cette école est maintenant fermée, et M. Gow a été transféré à celle de Grands-Rapides. Les deux écoles se ressentent d'ailleurs du fait qu'un aussi grand nombre de Sauvages se sont retirés du traité.

Les Sauvages du Pas gagnent leur vie en travaillant pour la Compagnie de la Baie-d'Hudson, en faisant la chasse et la pêche, et en cultivant la terre. La chasse est passablement en baisse, mais l'agriculture prend des développements. Cela ne fait pas l'affaire des marchands, mais la nouvelle génération en ressentira les bons résultats.

Deux fragments de la bande du Pas sont établis à quelques quatre-vingt et cent milles dans le haut de la rivière aux Carottes, sur des réserves situées au pied des montagnes du Pas, où le sol est de première qualité.

Sur la réserve du Lac à la Batture, les habitations sont misérables et les jardins négligés ; mais le bétail est généralement en excellente condition, car partout les pâturages sont superbes.

Sur l'autre réserve, à Terre-Rouge, les Sauvages se remuent un peu plus ; leurs maisons et leurs jardins sont meilleurs et leurs bestiaux plus nombreux. Il ne faut donc pas s'étonner s'ils se tirent mieux d'affaire pendant l'hiver, et s'ils sont en mesure de se procurer presque tout le grain de semence dont ils ont besoin au printemps. L'été, cependant, quand l'eau est basse, ils trouvent difficilement à manger, car l'esturgeon ne peut remonter jusque-là dans la rivière aux Carottes. Si les Sauvages de la Montagne du Pas cultivaient le sol si riche de leurs réserves, ils ne souffriraient jamais de la faim. On fait des efforts pour les induire à cultiver, mais il n'est pas aisé de les faire renoncer à des habitudes qu'ils tiennent de leurs ancêtres.

Sur les deux réserves ils ont semé 140 boisseaux de pommes de terre et 3 d'orge dans environ treize acres. Ils ont récolté 660 boisseaux de pommes de terre, mais je ne connais pas encore leur rendement d'orge.

A la montagne du Pas il s'est tué un grand nombre d'orignaux d'un bout de l'année à l'autre. Au commencement de l'hiver quelques-uns des Sauvages qui sont habitués à voyager au loin se nourrissent aussi de castor. En d'autres temps, le poisson et le lapin constituent leur principal aliment.

Comme, en été, il n'y a pas moyen d'arriver directement de la montagne du Pas à Cumberland, quoique la distance ne soit probablement pas plus de 40 milles en ligne droite, il nous faut retourner au Pas et de là remonter la Saskatchewan sur un parcours de près de 70 milles, puis traverser une baie du lac Cumberland.

Sur la réserve de Cumberland, le sol, étant rempli de bois et de pierre, n'est pas facile à cultiver ; aussi les jardins ne valent pas grand'chose. Cependant, il y a eu un assez bon rendement de pommes de terre, mais l'orge était chétive. Les Sauvages ont semé vingt boisseaux de pommes de terre et trois d'orge dans 2½ acres. Ces semences ont produit trente boisseaux de pommes de terre et un d'orge. Les Sauvages qui vivent sur la réserve ont pris 1,770 poissons et tué 120 animaux à fourrures.

La bande a été cruellement affligée par la rougeole l'automne dernier et une partie de l'hiver. Jeunes et vieux ont été emportés par l'épidémie. Bon nombre ont hiverné loin de la réserve ; ce sont eux qui ont le plus souffert, car ils ne pouvaient pas facilement se procurer les secours d'un médecin. On me dit que M. Geo. McCrum, le distributeur de remèdes sur cette réserve, a rendu de grands services par ses efforts énergiques. J'étais, à cette époque, absent en congé pour cause de maladie ; mais M. Gow, qui me remplaçait, a pris aussi vite que possible des mesures pour soulager les malades.

La bande a été considérablement réduite par l'exode des Métis ; mais les Sauvages qui avaient l'habitude de vivre à l'île au Sapin, en dehors du traité n° 5, vont probablement rester sur la réserve.

L'école de Cumberland n'a pas fait des progrès satisfaisants dans ces derniers temps, et elle n'a pas été beaucoup fréquentée non plus. L'instituteur, M. F. Merce, a donné sa démission.

Entre le Pas et Cumberland se trouve la réserve de la Rivière-au-Bouleau qui s'étend depuis ce dernier cours d'eau jusqu'à la Grande-Saskatchewan, sur une étendue de terre d'une fertilité remarquable. Cependant toute la bande qui vient du Pas a quitté le traité et pris des *scrips* de Métis. En conséquence les bestiaux du gouvernement qui se trouvent à la Rivière-au-Bouleau seront probablement expédiés cette année aux Sauvages du Pas.

Après avoir terminé les paiements à Cumberland, je retournai aux Grands-Rapides, où je reçu le reste des provisions et l'envoyai au Pas par le bateau de l'agence.

Les provisions destinées aux Sauvages dénués de ressources ont été distribuées suivant les instructions de M. Gow, qui m'a remplacé l'hiver dernier. L'approvisionnement ordinaire s'est trouvé insuffisant, par suite de la maladie qui a sévi ; mais on en a distribué davantage, suivant les circonstances.

Vu l'état de ma santé, le ministère a bien voulu me permettre de passer l'hiver en Angleterre, et je suis heureux de dire que ce repos a rétabli mes forces affaiblies.

A mon retour, ce printemps, j'ai retrouvé les Sauvages parfaitement paisibles, et ils ont manifesté un grand intérêt quand ils ont appris que j'avais vu Sa Majesté la Reine. De fait rien ne leur fait plus plaisir que d'entendre parler de leur *Mère* et de recevoir les bienfaits que leur vaut leur allégeance à la couronne britannique.

Je voudrais beaucoup être en mesure de constater une amélioration plus générale dans toute l'agence. Que quelques-unes des bandes s'adonnent à la culture du sol plus qu'autrefois, c'est une chose hors de doute; que toutes soient paisibles et loyales, c'est également évident; mais, règle générale, les Sauvages de cette agence ne sont pas propres. On leur a donné et répété, à cet égard, maintes instructions; mais le chef et les conseillers ne pêchent pas d'exemple, comme ils le devraient. Pendant près de quatorze ans j'ai voyagé parmi eux; j'ai visité, en hiver et en été, leurs maisons et leurs tentes, dans lesquelles j'ai dû coucher quelques fois, et je ne saurais me rappeler avec plaisir les scènes que j'y ai vues et l'expérience que j'y ai acquise. Je leur ai prêché l'évangile de la grâce de Dieu et la morale, et grâce à Dieu je pense avoir obtenu de bons résultats, mais je regrette de me voir forcé de dire qu'ils sont naturellement enclins à la malpropreté, et sur leur personne et dans leurs maisons. Une tendance naturelle à la paresse et à la malpropreté—résultat de leur ancienne vie nomade—nuit beaucoup à leur bien-être dans une condition à moitié civilisée. Il n'est pas rare de rencontrer deux ou trois familles vivant ensemble dans un même compartiment, respirant une atmosphère qui n'est pas faite pour la constitution humaine. C'est un fait remarquable, cependant, que malgré cette existence en commun, il règne parmi eux autant de moralité que chez les blancs dans les circonstances ordinaires. S'ils avaient assez d'énergie pour se réformer, avec l'argent et les secours qu'ils reçoivent de l'Etat, avec les avantages qu'ils ont de pouvoir se procurer du poisson en été et en automne, et des fourrures en hiver, sans compter les récoltes qu'ils peuvent retirer de la réserve, je crois qu'ils deviendraient bientôt bien portants et prospères. Ils reçoivent aussi quelques secours de la *Church Missionary Society* et de la Compagnie de la Baie-d'Hudson. Bref, les Sauvages de cette agence ont les moyens, s'ils savaient les utiliser en mettant l'épaule à la roue, d'en arriver à vivre par eux-mêmes. Les causes d'encouragement que je rencontre quelques fois m'engagent à continuer dans l'œuvre commencée, persuadé qu'avec la grâce de Dieu un succès complet couronnera les efforts qui sont tentés pour civiliser le Sauvage.

Le tout respectueusement soumis.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,
JOSEPH READE,
Agent des Sauvages.

P.S.—Depuis que mon rapport annuel est écrit, l'école sauvage de la réserve de Chemawawin a été rouverte par M. R. Miles.—J. R.

AGENCE DE LA RIVIÈRE BEREN—TRAITÉ N° 5,
LAC WINNIPEG, 10 septembre 1887.

A l'honorable
Surintendant général des affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de faire rapport que le 5 juillet dernier je suis parti de Winnipeg pour aller payer les annuités aux Sauvages de cette agence.

Le steamer *Ogima* a été utilisé pour le transport aux différentes réserves jusqu'à la réserve Beren. De là un bateau d'York nous a transporté au Lac la Croix et ramenés à la réserve des Grands-Rapides; de ce dernier endroit le voyage s'est opéré dans deux canots jusqu'à l'agence des Sauvages.

Le 8 juillet les paiements furent faits à la réserve de la Rivière Noire, et le 9 à celle de la Rivière Creuse. De là nous nous rendîmes au Détroit du Huard, où nous fîmes les paiements le 11, et le 13 à la Veine-de-Sang. Le 15, nous commençâmes les paiements à la Rivière Fisher. Les Sauvages de la réserve de Jack-Head furent payés le 20, et le 22 nous commençâmes les paiements à la Rivière Beren. De ce dernier endroit, l'*Ogima* retourna à Selkirk. Je suis bien aise de dire que le capitaine Clark et l'équipage du steamer ont eu pour nous toutes les bontés et les attentions possibles pendant le voyage; ils nous ont aussi donné un coup de main dans les paiements.

Par le bateau d'York nous sommes allés de la Rivière Beren aux réserves situées au nord de l'agence, sans perdre de temps lorsque la température le permettait.

Les paiements furent faits à la Rivière du Tremble le 29 juillet, et le 2 août à la réserve de Norway-House. Arrivés au Lac la Croix, nous fîmes les paiements le 6, et le 18 nous arrivâmes à la Rivière Beren. Nous employâmes la journée du lendemain à faire nos préparatifs de voyage pour aller aux Grands-Rapides. Le 20 nous remontâmes la rivière Beren; mais comme la route était difficile, nous n'arrivâmes à la réserve que dans la soirée du 26, et samedi, le 27, les Sauvages furent payés.

Le 1er septembre nous arrivâmes à l'agence, où nous procédâmes à faire les paiements.

Au cours du voyage, j'ai inspecté les écoles, les jardins et les maisons de chaque réserve, réglé les différends qui existaient parmi les Sauvages, inspecté leur bestiaux, tenu des assemblées, et distribué de la ficelle, des munitions, instruments aratoires, outils, provisions, etc., aux différentes bandes.

Les champs de pommes de terre qui avaient été bien entretenus avaient une belle apparence, et on peut attendre de bons rendements à l'automne.

Je vois que les Sauvages s'efforcent d'entretenir la propreté autour de leurs maisons, et les mesures hygiéniques sont prises dans la plupart des réserves, et on a soin de ne pas jeter des immondices dans les rivières et les lacs.

Cette année il a fallu abandonner le système autrefois suivi aux paiements; il en est résulté de la confusion et des retards, car la plupart des Sauvages des réserves sont lents à venir chercher leurs annuités; mais je suis heureux de dire que, grâce à l'expérience de mon assistant, M. W. E. Eddy, les paiements ont été vite faits.

Les provisions, instruments aratoires et outils livrés à la réserve étaient bons et conformes aux échantillons fournis, meilleurs même dans quelques cas.

Les Sauvages de la rivière Fisher, de la rivière Beren et de la rivière du Tremble, ont été enchantés de recevoir les bœufs et les vaches. Les harnais de bœufs leur ont aussi plu beaucoup.

Quelques hoyaux à essarter, harnais de bœuf et râteaux de jardins n'étaient pas encore arrivés, et je n'ai pu les distribuer moi-même à l'époque des paiements, mais j'ai appris depuis qu'ils ont été débarqués à la réserve Beren et à Tête-de-Chien. Je les ai vus et trouvés conformes aux échantillons.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

A. McKAY.
Agent des Sauvages.

AGENCE DE LA RIVIÈRE BEREN, TRAITÉ N° 5
LAC WINNIPEG, MAN., 29 août 1888.

A l'honorable
Surintendant général des affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport annuel et un tableau statistique concernant l'exercice clos le 30 juin 1888.

Réserve de la Rivière Noire.

La bande compte 70 âmes; diminution de 1, causée par un retrait du traité. Elle possède douze maisons, douze tentes et sept étables. Elle a 5¼ acres de terre en culture. Elle vit principalement du produit de la chasse et de son travail dans les chantiers de bois. Elle a reçu tous les bestiaux, outils et instruments aratoires auxquels le traité lui donne droit. Quelques-uns de ses jardins sont bien cultivés.

Les Sauvages ont construit une bonne maison d'école en blocs de bois ; elle est bien fréquentée, avec des résultats favorables, spécialement par les adultes le soir.

Il y a dix-neuf enfants en âge d'aller à l'école. Il y a eu deux naissances et pas de décès pendant l'année.

La pomme de terre ayant en partie manquée, ils n'en ont récolté que 100 boisseaux, et 53 tonnes de foin.

Réserve de la Rivière Creuse.

Cette bande se compose de 102 personnes ; augmentation de 7 depuis l'année dernière. Elle possède dix-huit maisons en blocs de bois, dix-huit tentes et huit étables. Elle a 3½ acres de terre en culture. La pomme de terre ayant en partie manqué, les Sauvages n'en ont récolté que 115 boisseaux, et 15 tonnes de foin.

Ils gagnent leur subsistance en travaillant pour les fabricants de bois et en faisant la chasse l'hiver.

Leur bétail a très bonne mine et paraît être mieux soigné qu'auparavant.

A l'exception d'une charrue, de cinq herses et de quinze faux, la bande a reçu tout ce à quoi le traité lui donnait droit.

Elle a une très gentille maison d'école. Il y a trente enfants en état de la fréquenter, et quoiqu'ils soient inévitablement irréguliers, ils ont fait beaucoup de progrès durant l'année.

Réserve du Détroit du Huard.

La bande compte vingt-neuf âmes ; ni augmentation ni diminution l'année dernière.

Elle possède neuf maisons en blocs de bois, sept tentes et quatre étables. Elle a 4½ acres de terre en culture.

Elle a fait quelques progrès depuis qu'elle est établie sur la réserve ; dans quelques maisons on voit des poêles de cuisine et de chauffage, des couchettes importées et d'autres meubles utiles. Elle gagne sa subsistance en travaillant dans les chantiers de bois et en faisant la chasse. Les hommes sont capables de construire des maisons en blocs de bois, des bateaux, etc.

Elle a reçu tout ce à quoi le traité lui donnait droit, sauf une herse.

Il y a quelques années une maison d'école en blocs de bois a été construite et mal finie. Le dernier instituteur l'a laissée en ruines.

Il n'y a que huit enfants en âge d'aller à l'école.

La réserve est fort bien située ; je suis certain qu'avant longtemps la bande sera confortablement établie.

Il n'y a eu qu'un décès l'automne dernier : celui d'un enfant emporté par la consomption.

Réserve de la Rivière Veine-de-Sang.

La bande compte quatre-vingt-dix-huit âmes. Elle n'a que trois maisons, une étable et dix-sept wigwams. A l'exception du chef, qui est très vieux, tous gagnent leur vie à la chasse. Ils se soucient peu ou point de s'établir sur la réserve ; mais dès que la chasse aux animaux à fourrures fera défaut, ils seront bien forcés de renoncer à leurs habitudes nomades. Il n'y a eu qu'un seul décès l'année dernière : celui d'un bossu invalide.

Réserve de la Rivière Fisher.

Cette bande est composée de cent trente personnes. L'année dernière elle a été augmentée de onze Sauvages qui sont venus de la réserve de Norway-House.

Il y a douze ans la bande émigra de Norway-House à la rivière Fisher, qui n'était alors qu'un épais buisson. Elle se mit à l'œuvre avec courage, défricha et défonça des terres, fit des jardins et construisit des maisons. Il y a neuf ans, elle reçut du gouvernement quatre vaches, deux bœufs et un taureau. Elle ne réussit pas d'abord avec ces animaux, mais plus tard elle reçut deux autres vaches et deux bœufs.

Elle a maintenant un cheval, quarante-deux vaches, vingt-deux bœufs, deux taureaux et cinquante-trois jeunes animaux, sans compter un certain nombre de cochons et de volailles. Elle a quarante acres de terre en culture ; l'année dernière elle a récolté deux mille cinq cent quinze boisseaux de pommes de terre, et deux cent dix tonnes de blé. Elle possède cinquante-cinq maisons, quarante-huit tentes et trente-sept étables. Les clôtures qui entourent ses jardins sont aussi bonnes que celles que l'on voit dans les provinces. Il faut dire que ses succès sont dus en grande partie aux trois scieries qui se trouvent tout près de la réserve et où les Sauvages sont employés à divers travaux auxquels ils sont très aptes, me dit-on ; ils pourraient, au besoin, conduire les moulins sans l'aide des blancs. Ces compagnies de bois ont rendu de grands services aux Sauvages ; elles leur paient de bons gages, leur vendent du bois et des marchandises à bon marché, et souvent leur aident dans les jardins. La plupart des hommes entendent la charpenterie, ils peuvent construire des maisons et des bateaux, fabriquer des meubles, etc.

Dans leurs maisons fort bien construites, on peut voir toutes les choses nécessaires que l'on trouve dans la demeure de l'homme blanc, telles que poëles de cuisine et de chauffage, meubles importés, etc. Ils s'habillent proprement, et en général ils ont amplement de quoi manger.

Il y a quatre-vingt-treize enfants en âge d'aller à l'école, et il n'y a qu'une seule école qui est sous le contrôle de la société des missions méthodistes. Celle-ci n'a pas réussi, depuis quinze mois, à se procurer un instituteur compétent.

Il y a eu douze décès : 2 adultes consomptifs et 10 enfants.

Réserve de la Rivière Jack-Head.

Cette bande compte soixante et douze âmes, et possède quinze maisons, dix-sept tentes et dix étables ; elle a dix-sept acres de terres en culture, et l'année dernière elle a récolté quinze cents boisseaux de pommes de terre et vingt-cinq tonnes de foin.

A part un peu de jardinage, a principale occupation est la pêche et la chasse.

Elle possède deux vaches, deux bœufs, un taureau et sept jeunes animaux. L'année dernière elle a construit une maison d'école sur un emplacement mis à part pour cette fin, car l'ancienne menaçait ruines. Il y a seize enfants en âge d'aller à l'école. Pendant dix-huit mois M. C. Bouchette a fait la classe avec succès ; mais à la fin du dernier trimestre de juin, il a été transféré, sur sa propre demande, à la direction de l'école de Norway-House, qui est plus importante que celle de la rivière Jack-Head. La bande est aujourd'hui sans instituteur.

Il n'y a eu qu'un seul décès, celui d'un enfant consomptif.

Réserve de la Rivière Beren.

La bande compte deux cents treize âmes, soit une augmentation de six produite par des naissances et par le mariage d'un membre de la bande avec une femme du fort Alexandre.

La bande possède trente et une maisons, vingt-neuf tentes et treize étables. Elles a six acres de terre en culture.

Les récoltes ayant en partie manqué, elle n'a récolté que quatre cent vingt boisseaux de pommes de terre et cinquante tonnes de foin.

Elle possède neuf vaches, quatre bœufs et quatre jeunes animaux.

La pêche et la chasse aux animaux à fourrures ont été la principale occupation des Sauvages l'année dernière. Ils ont construit un certain nombre de maisons, et entretiennent proprement leurs demeures. Bien qu'il y ait eu beaucoup de maladie, il n'y eu que quatre décès : deux (un homme et une femme) de vieillesse ; et une femme et une fille, de consomption.

La bande a construit, dans le cours de l'année dernière, une excellente maison d'école qui a été munie de bons sièges, pupitres et tables. Il y a soixante et dix huit enfants en âge d'aller à l'école ; mais depuis le départ du révérend E. Longford de la mission, la Société Méthodiste, qui a le contrôle de l'école, n'a pu trouver un instituteur ou une institutrice pour remplacer mademoiselle Parkinson, qui l'a quittée depuis quinze mois. Le missionnaire résidant, le rév. J. W. Butler, fait la classe quand ses fonctions ministérielles le lui permettent, mais comme il n'a pas d'assistant et qu'il est zélé dans ces traveaux de missionnaire, il lui est impossible de se consacrer en même temps à l'enseignement de jour.

Réserve de la Rivière du Tremble.

Cette bande comprend cent quarante-neuf personnes ; une augmentation de neuf depuis l'année dernière.

Elle possède vingt maisons, vingt quatre tentes et six étables, et a cinq acres de terres en culture ; l'année dernière sa récolte de pommes de terres a été très médiocre et n'a rapporté que trois cent cinquante boisseaux. Elle a récolté vingt tonnes de foin. Elle possède une vache, un bœuf, un taureau et trois jeunes animaux. La bande vit de chasse et de pêche ; la pêche lui a rapporté six cents piastres, la chasse quinze cents piastres de fourrures, et elle a fait 23,625 livres de venaison.

Elle a terminé une maison d'école dans le cours de l'année, mais cette maison est pauvrement meublée. Il y a quarante-neuf enfants en âge d'aller à l'école ; mais l'instituteur qui avait charge de l'école était depuis trois ans incompétent, et les élèves n'ont fait aucun progrès ou très peu ; heureusement il a été remplacé par un autre plus compétent, et je n'ai aucun doute que les enfants vont avancer rapidement.

Réserve de Norway-House.

Cette bande se compose de cinq cent cinquante-huit âmes : diminution de vingt-six causée par de nouvelles migrations à la rivière Fisher, et le retrait de quelques Métis pour prendre des scrips.

La bande possède quatre-vingt-douze maisons, cent deux tentes, et trente-trois étables. Elle a trente et une vaches, six bœufs, quatre taureaux, et quarante et un jeunes animaux provenant des quatre vaches qui lui ont été données par le ministère ; mais à part ce qu'elle a reçu, elle possède une certain nombre de bêtes à cornes et un cheval.

Les Sauvages vivent de chasse, de pêche, de leur travail sur les bateaux à vapeur, etc. Ils ont fait 105,875 livres de venaison l'année dernière ; ils ont aussi pris pour onze cents cinquante piastres de poisson, dix mille piastres de fourrures, récolté deux mille sept cent trente boisseaux de pommes de terre, et deux cents tonnes de foin.

Quelques-uns de leurs jardins sont excellents ; plusieurs de leurs maisons sont parfaitement finies, divisées par chambres et bien meublées ; on y voit même des instruments de musique, tels que orgues, mélodéons, violons, accordéons et concertinas dont un grand nombre jouent très bien ; ils chantent aussi d'une façon remarquable. La principale occupation des hommes est de voyager, travailler aux transports, construire des maisons, des chaloupee, etc. Plusieurs font d'excellents pilotes sur les lacs et les rivières de cette partie du pays, ainsi que sur la baie d'Hudson. Un certain nombre d'entre eux sont employés comme traitants de pelleteries et interprètes par la Compagnie de la Baie-d'Hudson et les missionnaires.

Ils ont 41½ acres de terres en culture.

Ils ont construit deux bonnes maisons d'école. Une est sous le contrôle de la Société des Missions Méthodistes, qui a choisi un membre de la bande—Edward Paupanckis—pour la diriger, et il s'en acquitte remarquablement bien.

M. C. J. Bouchette a la direction de l'autre école depuis le mois de juillet dernier, et nul doute qu'il va réussir comme toujours, car c'est un instituteur capable et expérimenté.

Il y a 165 enfants en âge d'aller à l'école, dont un grand nombre sont très avancés dans leurs classes. A l'époque du paiement des annuités plusieurs ont reçu des prix précieux de messieurs qui assistaient à l'examen, pour lecture, orthographe, écriture, arithmétique et géographie.

Il y a eu beaucoup de malades parmi la bande l'automne dernier, pour la plupart des maladies de poumons et scrofuleuses qui ont emporté dix adultes et quinze enfants.

Treize Métis ont été relevés du traité, huit ont été transférés à la réserve de la rivière Fisher. Trois se sont réunis à la bande, et il y a eu vingt-trois naissances dans le cours de l'année dernière.

Réserve du Lac la Croix.

La bande se compose de 235 personnes: une diminution de 8, causée par des décès et des retraites du traité.

Elle possède vingt maisons, cinquante tentes et deux étables. Elle a aussi cinq vaches, un bœuf, un taureau et six jeunes animaux.

Elle vit de chasse, de pêche, etc. Valeur du poisson capturé, $850; fourrures $5,000. Elle a fait 50,750 livres de venaison, et 30 tonnes de foin, mais la récolte de pommes de terre ayant en partie manqué, ne lui a rapporté que 150 boisseaux.

Un certain nombre de Sauvages construisent en ce moment des maisons. Ils ont construit une maison d'école dans laquelle la classe est faite regulièrement par un instituteur indigène qui réussit très bien maintenant. Il y a 74 enfants en âge d'aller à l'école. Ils apprennent l'écriture, la lecture, l'orthographe et la traduction; on leur enseigne aussi la géographie et l'arithmétique.

Agence des Grands-Rapides (R. B.)

Cette bande se compose de 280 Sauvages qui vivent de chasse et de trafic. Ils habitent ensemble des wigwams et se dispersent dans leurs terrains de chasse immédiatement après avoir reçu les annuités. Bon nombre d'entre eux ont de très jolies pièces de pommes de terre à Pek-ange-Kun et aux Grands-Rapides.

Ils possèdent une maison, 39 wigwams, une étable, une vache, deux bœufs, un taureau et un jeune animal. La valeur du poisson qu'ils ont pris a été de $350, et celle des fourrures $6,500. L'année dernière ils ont fait 65,500 livres de venaison, et récolté 630 boisseaux de pommes de terre et 25 tonnes de foin.

Observations générales.

Au cours de l'hiver dernier, j'ai fait ma tournée ordinaire d'inspection dans toutes les écoles et les réserves placées sous mon contrôle. J'ai constaté que tous les Sauvages étaient assez bien; aucun ne souffrait de la faim, car le gibier, tel que l'élan, le cerf, le renne, le lynx et le lapin, abondait près de quelques-unes des réserves. Au nord de cette localité la pêche d'automne a donné un bon rendement, mais au sud de la rivière Beren les Sauvages ont pris très peu de poisson blanc en comparaison avec leurs captures des années passées; de fait on ne trouve presque plus de poisson blanc aujourd'hui, car le lac au sud de la Pointe du Lapin en est entièrement dépourvu.

Comme la neige était extraordinairement épaisse l'hiver dernier, les Sauvages ont tué un grand nombre de chevreuils. Les animaux à fourrures étaient très rares cette année, spécialement dans les environs des réserves de la rivière Beren, de la rivière du Tremble, de Norway-House et du lac la Croix, mais les Sauvages se sont fait payer cher par les traitants les peaux qu'ils ont pu avoir.

Les Sauvages prennent un plus grand soin de leurs bestiaux et entretiennent leurs habitations dans une meilleure condition qu'autrefois. Ils ont aussi pris grand soin des instruments agricoles et autres qui leur ont été fournis, mais comme la terre qu'ils cultivaient était remplie de bois et de roche, les instruments agricoles se sont brisés et sont devenus en peu de temps hors de service.

En terminant, je dois dire que les Sauvages de cette agence sont en général très paisibles et modérés dans l'usage des boissons. Ils sont très reconnaissants au ministère pour les provisions qu'il a données aux membres âgés et malades des différentes bandes, ainsi que pour les remèdes qui leur ont été ditribués.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

A. MACKAY,

Agent des Sauvages.

AGENCE DU LAC-AU-CANARD,

SASKATCHEWAN, 10 septembre 1888.

A l'honorable

Surintendant général des affaires des Sauvages,

Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon premier rapport annuel couvrant une partie de l'exercice 1887-88, depuis le 8 décembre dernier, époque où je pris charge de cette agence.

Je vous envoie en même temps un tableau statistique faisant connaître le recensement et la condition générale des Sauvages, ainsi qu'un inventaire de tous les effets du gouvernement placés sous mes soins.

Suivant les instructions de l'honorable commissaire des Sauvages, je partis de Régina le 10 octobre dernier et j'arrivai ici le 16; l'agent intérimaire Rae était parti avec les commissaires de scrip. Le 29, M. l'inspecteur Wadsworth arriva de Battleford et resta à l'agence jusqu'au 8 décembre, jour où j'entrai en fonctions.

Immédiatement après son arrivée, l'inspecteur prit un inventaire de toutes les munitions du gouvernement et fit une inspection générale de l'agence; je l'accompagnai dans sa tournée.

A mon retour, je commençai à me familiariser avec la routine de l'agence; je reçus une aide précieuse de l'inspecteur, qui me donna de bons conseils.

Les Sauvages de cette agence sont partagés en sept bandes, savoir: celles de Une-Flèche, d'Okeemasis, de Barbu, de Chekastay-pasin, John Smith, de James Smith et de Cumberland. Ces bandes se composent de six cents quarante-deux âmes en tout, et je dois dire que, en général, elles sont laborieuses et paraissent désireuses d'adopter les habitudes de l'homme blanc; c'est surtout le cas pour les bandes de John Smith et de Cumberland, dont les maisons sont solidement construites et les champs bien tracés.

Vu les difficultés que nous avons eues à nous procurer une machine, je n'ai pas pu faire battre le grain sur la réserve de John Smith avant le mois de mars.

Voici la quantité obtenue de ce battage: blé, 917 boisseaux; avoine, 209 boisseaux; orge, 365 boisseaux.

Sur les réserves de Okeemasis et de Barbu, où j'ai pu faire faire le battage l'automne dernier, le rendement a été comme suit: 1,136 boisseaux de blé, 42 d'avoine et 640 d'orge: soit, pour l'agence, un total de 2,053 boisseaux de blé, 251 boisseaux d'avoine et 1,005 boisseaux d'orge.

Une partie du blé battu sur les réserves de Barbu et d'Okeemasis était superbe et a fait d'excellente farine.

Je dois dire ici que Okeemasis a obtenu le premier prix de blé contre des compétiteurs blancs, à l'exposition de Prince-Albert l'automne dernier. Les Sauvages ont mis de côté assez de blé, d'orge et de pommes de terre pour les semences, et je suis heureux de dire que je n'ai pas eu à demander des secours au ministère sous ce rapport.

Durant l'hiver, les Sauvages ont consacré la plus grande partie de leur temps à faire du bois de chauffage pour eux-mêmes, à préparer des peaux et du bois de construction et à soigner leurs bestiaux.

Ces derniers ont passé un bon hivernement, quoique la saison fût exceptionnellement rigoureuse, et ils sont sortis au printemps en bonne condition.

A l'exception de quelques familles, les bandes d'Okeemasis et de Barbu ont subsisté pendant quatre mois de l'hiver avec les produits qu'elles avaient récoltés l'année dernière. Cela les a encouragées à faire de plus grands efforts ce printemps; elles ont semé plus que l'année dernière, et d'après les indications présentes leur récolte de blé rapportera assez de farine pour leurs besoins, et je n'aurai pas à leur en donner à même les magasins du gouvernement.

L'agence se trouvant sur la réserve de Barbu, j'ai constamment accès auprès de ces Sauvages, et je puis veiller constamment sur leurs besoins et voir à ce que leurs opérations agricoles soient bien faites.

Je visite les autres bandes aussi souvent que les circonstances le permettent—quelques-unes deux ou trois fois par mois.

Une fois par mois je visite la bande de James Smith, qui se trouve à cent milles d'ici, et chaque fois j'y reste deux ou trois jours.

Chekastay-pasin.—A l'exception de Grosse-Tête et de 18 autres Sauvages, cette bande a quitté sa réserve en 1885, et depuis elle est restée dans les environs de la Rivière aux Carottes, vivant de chasse. On ne peut l'induire à revenir sur sa réserve.

L'hiver dernier, Grosse-Tête et son parti ont demandé la permission de se joindre à la bande de Cumberland; j'en ai conféré avec le commissaire des Sauvages, qui m'a donné instruction de permettre le transfert. Aujourd'hui ils cultivent le sol, et je crois qu'ils feront mieux à l'avenir.

L'étendue totale de terres mises en culture sur toutes les réserves de cette agence se chiffre par 481 acres; sur cette quantité, 248 acres sont semés en blé, et le reste en orge, avoine et racines qui promettent beaucoup.

La maison d'école, sur la réserve de John Smith, a été complètement réparée l'hiver dernier, et mademoiselle Dunlop a été nommée institutrice. Cependant elle n'y est restée qu'un trimestre, la maladie l'ayant forcée de se démettre. L'école est maintenant fermée, mais elle sera rouverte dès que nous aurons pu nous procurer un autre instituteur.

Les Sauvages de cette bande sont pénétrés de l'importance de l'éducation, et ils désirent que leurs enfants soient élevés et instruits comme les blancs.

Le 1er avril dernier, M. Justus Wilson a été nommé fermier de cette bande, et il donne satisfaction.

Le fermier Marion sera sous peu transféré des réserves de Barbu et d'Okeemasis à celle de Une Flèche, où un fermier est continuellement demandé.

Vingt acres de terre neuve ont été défoncés sur la réserve de Barbu cet été, quinze sur celle d'Okeemasis, vingt sept sur celle de John Smith, et douze sur celle de Une-Flèche.

La bande de Une-Flèche a fait cette année plus de semences que les années dernières, et j'ai le plaisir de dire que les Sauvages travaillent bien et qu'ils restent sur leur réserve.

Pendant l'hiver, les Sauvages de la bande de Cumberland ont fait une quantité considérable de fourrures, et ils se sont presque suffi à eux-mêmes avec la chasse; ils n'ont reçu que très peu de secours du gouvernement.

La santé des Sauvages des différentes réserves est assez bonne.

Je crois que le bœuf frais qui leur est alloué est très favorable à leur santé, spécialement pendant les chaleurs.

Il y a eu treize décès et quatorze naissances dans cette agence pendant l'année. La scrofule emporte les enfants quand ils sont très jeunes; on dirait qu'elle est dans leur système en naissant, et les remèdes paraissent avoir très peu d'effet. Nous avons toujours un approvisionnement de drogues à l'agence, et les Sauvages en sont bien reconnaissants.

Je fais tous les efforts possibles pour induire les Sauvages à tenir leurs demeures proprement et à enlever les immondices qui peuvent s'accumuler autour de leurs habitations. Je suis heureux d'ajouter que je réussis.

Pour plus amples détails sur les progrès des Sauvages, j'ai l'honneur d'appeler votre attention sur le tableau statistique ci-inclus.

Il n'est peut-être pas hors de propos pour moi de reconnaître ici le concours précieux de l'agent, M. McNeil, dont l'expérience dans l'administration des Sauvages m'a beaucoup aidé à diriger les travaux de l'agence. Pendant une absence de deux mois que j'ai faite l'été dernier, il m'a remplacé d'une manière satisfaisante pour moi-même, et pour le ministère je crois.

En terminant, je suis heureux de pouvoir constater que tous les Sauvages placés sous mon contrôle sont paisibles, contents et prospères, qu'ils manifestent le désir d'améliorer leur condition par l'agriculture, et qu'ils écoutent les bons conseils des fonctionnaires du ministère avec lesquels ils viennent en contact.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

R. S. McKINZIE,
Agent des Sauvages.

BUREAU DE L'AGENT DES SAUVAGES,
BATTLEFORD, 7 août 1888.

A l'honorable
Surintendant général des affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre mon rapport annuel, accompagné d'un tableau statistique et d'un inventaire des propriétés du gouvernement placées sous mes soins,—le tout couvrant l'exercice 1887-88.

En arrivant ici au mois de septembre dernier pour prendre charge de l'agence, mon premier soin fut de visiter les différentes réserves et de me mettre au fait de la situation.

C'est un plaisir pour moi de constater que sur les sept réserves qui relèvent de mon agence les récoltes étaient assez belles, sauf sur celle des Assiniboines et de la bande de Faisan-Rouge. Le grain a manqué sur ces deux réserves, mais les Sauvages avaient des pommes de terre et d'autres légumes en abondance. Les réserves de Enfant-du-Tonnerre et de Moosomin avaient assez de farine pour six mois, sans être obligées de recourir aux magasins du gouvernement. Les bandes de Faiseur-d'Enclos, Petit-Pin et Herbe-Tendre avaient assez de farine pour cinq mois, et elles ont en ce moment des pommes de terre dans leurs caves.

Cette année, elles ont semé beaucoup de grain, surtout du blé, et à l'heure qu'il est, je suis bien aise de le dire, les apparences promettent une récolte abondante.

Sur toutes les réserves le bétail est dans une condition excellente et il a été bien soigné. Les veaux ne sont pas aussi nombreux qu'on pourrait le désirer, mais la cause est facile à expliquer : plusieurs des vaches sont vieilles. On va combler la lacune en tuant tous les vieux animaux pour en faire du bœuf et en les remplaçant par des jeunes. D'un autre côté, les Sauvages ont appris à connaître la valeur du lait, et s'ils en ont profité, les veaux y ont nécessairement perdu ; aussi il n'y a plus de veaux et génisses superbes comme on en voyait autrefois.

Les moutons qui ont été fournis à cette agence ont bien profité. Bon nombre d'agneaux ont été tués par les chiens, mais seulement sur les réserves qui en ont reçus dernièrement. Sur la réserve de Moosomin les chiens tourmentent très peu les moutons, parce que les Sauvages sachant ce que leur rapportent les agneaux, ne laissent pas à l'instructeur de veiller sur les chiens. Il existe parmi la bande un ordre qui enjoint à tous ceux qui voient un chien s'attaquer aux moutons de le tuer ; mais il n'en est pas ainsi sur les autres réserves, et elles ont fait des pertes sérieuses.

Les écoles de cette agence sont beaucoup plus prospères qu'elles ne l'ont été depuis qu'elles existent. L'automne dernier, leurs registres contenaient les noms de trois ou quatre élèves tout au plus ; à la fin du dernier trimestre quelques-unes comptaient jusqu'à vingt et un enfants, et la plus petite dix. C'est un excellent

résultat. Les parents perdent peu à peu leurs préjugés, et les enfants commencent à aimer l'école. Une des raisons, c'est que les écoles ont été toutes fournies de pupitres et de bancs, ainsi que d'une armoire et d'une table—meubles qui ont été faits à l'école industrielle.

Les décès ont été moins nombreux cette année qu'à toute autre période depuis que les Sauvages sont établis sur leurs réserves; il n'y a pas eu d'épidémies parmi eux, et seulement quelques décès occasionnés par de vieilles maladies chroniques. Cette agence est sous les soins du Dr P. Aylen, de la police du N.-O., qui traite ses malades avec beaucoup d'attention et qui ne refuse jamais de se rendre sur les réserves les plus éloignées quand il y est appelé.

Je ne puis terminer ce rapport sans exprimer ma satisfaction pour la manière dont les instructeurs agricoles, tous et chacun, ont suivi mes instructions et aidé à mettre les Sauvages dans une condition prospère; je n'ai jamais eu occasion de leur faire des reproches de négligence.

Le commis et le garde-magasin ont aussi beaucoup contribué à la prospérité de l'agence.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

P. J. WILLIAMS,
Agent des Sauvages.

LAC AUX OIGNONS, 30 juin 1888.

A l'honorable
Surintendant général des affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous informer que la santé et la condition générales des Sauvages du district de Fort Pitt pendant le dernier exercice, ont été satisfaisantes. Il n'y a pas eu de maladies graves, et comparativement peu de décès sont survenus. La statistique vitale accuse un léger excédant de naissances sur les décès. L'amélioration de santé des Sauvages peut être attribuée en grande partie à ce qu'ils deviennent plus propres.

La bande 119 comprend les différentes bandes de Cris du district qui avant l'insurrection, occupaient chacune une réserve, mais se sont depuis fusionnées en une seule, laquelle n'occupe qu'une seule réserve ; elles ont renoncé à l'habitude de vivre en commun, et chaque famille a son terrain. Ces Sauvages ont manifesté le désir d'avancer dans l'agriculture, et prennent un grand intérêt à la culture de leurs terres. Leurs dernières récoltes ont été fructueuses, et ce succès a eu pour effet de les encourager à persévérer et d'en porter d'autres, qui étaient restés en arrière, à suivre leur exemple.

La bande a été considérablement accrue, dans le cours de l'hiver et du printemps derniers, par l'arrivée de chasseurs cris qui, jusque-là avaient passé leur vie à chasse. Le gibier et les animaux à fourrures diminuant, et le poisson devenant rare, ils ont demandé des secours au ministère. A peu d'exceptions près, ils sont restés sur la réserve, et ils paraissent désireux de se livrer à l'agriculture comme moyen de subsistance plutôt que de retourner à leur ancien mode de vie.

Les Sauvages de cette bande ont bien réussi à élever leurs animaux. Ils ont un nombre d'étables suffisant, et du bon foin et de l'eau en abondance. Le bétail est en bonne condition. La température a été extrêmement favorable, et l'apparence des récoltes est encourageante.

Les Chippewayans de la Rivière au Castor qui, jusqu'à l'automne dernier, ont vécu exclusivement de chasse, manifestent maintenant un vif désir de se livrer à l'agriculture. La même cause qui a porté les Cris à abandonner la chasse paraît avoir

également influencé les Chippewayans. Ils ont semé un peu de grain ce printemps. La santé de ces Sauvages est bonne.

J'annexe à ce rapport mon tableau statistique annuel et un inventaire des propriétés du gouvernement dans le district de Fort Pitt.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

GEORGE G. MANN,
Agent des Sauvages.

AGENCE DES SAUVAGES, TRAITÉ N° 6,
LAC À LA SELLE, ALBERTA, 12 juillet 1888.

A l'honorable
Surintendant général des affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport annuel, accompagné d'un tableau statistique, couvrant l'exercice clos le 30 juin dernier.

Au commencement de l'été de 1887, les récoltes avaient une belle apparence et promettaient un rendement considérable.

Malheureusement, les mauvais temps prolongés que nous avons eus, en juillet et en août, ont empêché le grain de mûrir, et il en est résulté que sur toutes les réserves, à l'exception de celle des bandes du Lac à la Selle, la récolte a complètement manqué.

Cependant, ce résultat ne semble pas avoir découragé les Sauvages, car comme vous le verrez en consultant le tableau statistique, ils ont ajouté vingt-six acres de terres nouvellement défoncées à celles qu'ils avaient l'année précédente.

Cette année ils ont semé moins qu'à l'ordinaire, car ils ont jugé à propos de laisser une grande partie des terres de côté pour les labonrs de l'été.

L'hiver de 1887-88 a été très rude pour les Sauvages. L'absence complète de gibier de toutes espèces, le résultat négatif des récoltes et de la pêche les ont privés de tous moyens de subsistance, et ils ont dû recourir aux secours du gouvernement pour vivre.

Comme je l'ai déjà dit, la pêche d'automne, sauf sur le lac du Poisson-Blanc, a été bien au-dessous de la moyenne; et encore le rendement de ce lac a été à peine suffisant pour nourrir les Sauvages pendant les quelques jours que la pêche a duré.

Il est difficile d'expliquer cet insuccès, car le poisson blanc était aussi abondant qu'autrefois; mais pour une cause restée inconnue, il paraît avoir évité les battures où sont établies ses frayères.

Deux écoles du jour ont été en opération cette année sur la réserve du lac du Poisson-Blanc, et au mois de janvier une autre a été ouverte sur la réserve du Lac à la Selle, sous la direction de M. R. B. Steinhauer, pour les bandes du lac à la Selle et des Buttes Roulantes.

Ces dernières bandes, dont j'annonçais dans mon dernier rapport le transfert du lac aux Œufs au sud de la Saskatchewan, ont progressé et sont maintenant à l'aise, ayant de bonnes maisons, de beaux champs et quelques bêtes à cornes qui promettent d'augmenter rapidement.

Au mois de mai dernier, M. Ingram, ancien fermier de la réserve du lac à la Selle, a été transféré au lac du Poisson-Blanc comme fermier de la bande de James Seenum, où sa présence a déjà fait du bien.

Il a été remplacé sur la réserve du lac à la Selle par M. P. L. Grasse, nouvellement nommé.

J'ai diminué le personnel de l'agence cette année en me dispensant des services d'un commis que je ne trouvais pas nécessaires.

Dans l'automne de 1887 il a été construit, pour l'agence, une maison confortable, dont une partie sert actuellement de bureau.

On a aussi construit, à peu de frais, une bonne maison pour l'interprète.

Toute l'année la santé des Sauvages a été bonne.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

JNO. A. MITCHELL,
Agent des Sauvages.

AGENCE DES BUTTES DE LA PAIX, 8 août 1888.

A l'honorable
Surintendant général des affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport annuel pour l'exercice clos le 30 juin 1888.

Les récoltes de l'année dernière ont dépasssé mon attente, sous le double rapport de la qualité et de la quantité.

Le grain étaient aussi beau, sinon meilleur, que dans les établissements les plus rapprochés.

Les labours d'automne ont été faits avant le paiement des annuités, et le battage a commencé immédiatement après.

Après le battage, la majorité des bandes des chefs Sampson et Tête-Pointue sont parties pour leur chasse d'automne, la bande de Louis Bull est allée faire la pêche aux Lac aux Tourtes, et la bande de Peau-d'Ermine, à une ou deux exceptions, est restée sur la réserve.

Les rations ont été réduites après le battage, et pour combler la diminution les Sauvages ont ou vendu leurs produits pour des provisions ou les ont affectés à leur propre consommation.

Lorsque la neige eut mis fin à la chasse, les rations furent augmentées.

Après que la neige fût devenue trop épaisse pour continuer la chasse, les Sauvages de Sampson commencèrent la pêche au Lac aux Tourtes; ils eurent assez de succès, mais il était trop tard pour en retirer plus d'avantages.

J'espère établir, l'hiver prochain, une pêcherie au Lac aux Tourtes, et peut-être une autre au Lac à la Bataille.

L'hiver a été extradinairement dur, le temps froid et orageux, et la neige très épaisse à la fin de janvier.

Cela a mis fin à la pêche et ramené tous les Sauvages, même ceux qui prétendaient vivre de chasse.

En conséquence il a fallu augmenter les rations, nourrir un plus grand nombre de Sauvages pendant plus longtemps, car la neige ne leur a pas permis de partir avant la fin d'avril.

Le bétail a passé un bon hivernement; mais l'hiver ayant duré longtemps il est resté très peu de foin pour les travaux du printemps.

Les Sauvages ont pris grand soin des cochons qui leur avaient été envoyés. L'augmentation des bestiaux est satisfaisante.

Les écoles ont été bien fréquentées sur toutes les réserves.

Les Sauvages sont en général en bonne santé et satisfaits. Il y a cependant encore de la maladie parmi les Assiniboines, quoiqu'ils soient beaucoup mieux que l'année dernière.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

SAML. B. LUCAS.
Agent des Sauvages.

AGENCE DES SAUVAGES,
EDMONTON, 30 juin 1888.

A l'honorable,
Surintendant général des affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—Quoique les récoltes aient été médiocres l'année dernière, les Sauvages ont cette année cultivé la même étendue de terrain, et d'après les apparences nous aurons un bon rendement qui, je l'espère, les encouragera à faire des semences plus considérables l'année prochaine.

La chasse et la pêche ayant, comme les récoltes, manqué à peu près complètement, les Sauvages ont dû compter sur les secours du ministère pour vivre, et il a fallu faire de nouvelles réquisitions.

L'agence a été transférée d'Edmonton à la réserve des Assiniboines de la Plaine, où de nouvelles bâtisses furent construites pour cette fin. Les constructions de la ferme de la Rivière qui Barre ont aussi été transportées à la réserve d'Alexandre, distance de six milles.

Le ministère a eu raison de placer ses employés parmi les Sauvages. Cela ne peut avoir qu'un bon effet sur ces derniers: prompt à imiter les autres, ils ne manqueront pas d'améliorer leurs maisons et leurs terres de manière à les faire ressembler autant que possible à celles de la ferme. Nous en avons déjà eu un exemple cet été: les maisons qu'ils ont construites sont une amélioration considérable sur les autres; ils semblent très désireux de remplacer les anciens toits en vase par des bardeaux, et j'espère les amener cet hiver à couper assez de bardeaux pour que les toits de boue ne soient bientôt plus qu'une chose du passé.

Les Sauvages de cette agence étant presque tous chrétiens, les services de l'Eglise catholique sont très régulièrement suivis tous les dimanches.

Les écoles ont été assez bien fréquentées, et les enfants ont fait des progrès considérables. Sans doute les différentes choses dont les Sauvages s'occupent, la chasse, la pêche, la fenaison, le cueillage des baies (où les parents amènent invariablement leurs enfants avec eux), font que l'école n'est pas suivie aussi régulièrement qu'elle devrait l'être, et cela retarde énormément les progrès des enfants; cependant, plusieurs peuvent lire, écrire et faire des sommes simples; ils comprennent aussi l'anglais, mais rarement on peut les amener à parler cette langue en dehors de l'école. Tous les jours les bassins de toilette et le savon fournis par le département sont utilisés, et on remarque une amélioration notable dans la propreté des plus jeunes. Un nombre considérable d'enfants et quelques femmes de la réserve d'Enoch savent tricoter des bas et autres articles nécessaires, et coudre des hardes: c'est le résultat des leçons de Mme Anderson, femme de l'instituteur de la Mission presbytérienne, qui est infatigable dans les soins et l'attention qu'elle porte aux enfants de cette école. Le même instituteur a aussi enseigné à quelques Sauvages les métiers de charpentier et de forgeron.

Une épidémie de coqueluche qui a sévi sur toutes les réserves l'été dernier a nécessité la visite périodique d'un médecin. Depuis le printemps la santé des Sauvages a été très bonne. La moyenne des décès pendant l'année a été de 5 pour 100, dont les deux tiers sont composés d'enfants qui sont morts de la coqueluche ou de ses suites.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

WM. CARNEGY DE BALINGHARD.

AGENCE DE CARLETON,
PLAINE DU-SERPENT, 15 août 1888.

A l'honorable
Surintendant général des affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport annuel et un tableau statistique couvrant l'exercice clos le 30 juin 1888.

La santé des Sauvages de cette agence est passable. L'augmentation des naissances est égale à la moyenne des décès ; ces derniers arrivent généralement en hiver, et il y en a très peu en été.

Ce printemps les Sauvages ont bien travaillé et ont fait les semences dans le bon temps ; mais le printemps ayant été froid et sec, la végétation s'est trouvée retardée jusqu'à ce que nous ayons eu de la pluie, à la fin de juin. A l'heure qu'il est, le blé est encore vert.

Les bandes de Mistawasis, Atakakop et Petequakey tirent leur subsistance principalement de la culture du sol. Leurs récoltes ont été très médiocres l'automne dernier.

La bande de Kenematayeo, établie au Lac de Pierre et qui est presque en mesure de se soutenir elle-même par la chasse en hiver, a souffert des privations par suite de la rareté des animaux à fourrures. Cet été, ces Sauvages sont venus me demander des provisions. Dans cette localité on trouve des orignaux et des chevreuils suffoqués par les moustiques. Il en a probablement été de même au Lac Vert, où résident le chef et la bande du Lac des Prairies.

Je n'ai pas eu de nouvelles de ces derniers Sauvages depuis le mois de mai.

Le bétail de cette réserve est en bonne condition et a été bien hiverné, spécialement celui de la réserve du Lac de Sable. En somme, ces Sauvages sont laborieux et civilisés, grâce aux efforts infatigables du révérend John Hines, qui a résidé parmi eux pendant plus de dix ans et qui, je regrette de le dire, a été transféré à un autre district.

Les Sauvages du Lac à l'Esturgeon se sont beaucoup plaints de la rareté des fourrures et de l'impossibilité où ils se trouvent en conséquence de pouvoir se soutenir seuls. C'est pourquoi je leur ai donné plus de provisions que les hivers précédents.

Cette bande de Sauvages ne se trouve qu'à vingt milles de Prince-Albert, où elle vend les pelleteries qu'elle peut faire. Les écoles de cette agence fait assez de progrès ; les enfants y assistent régulièrement en été, mais pas autant en hiver.

N'étant chargé de cette agence que depuis un peu plus de six mois, je ne suis pas en mesure de faire un rapport plus complet sur sa condition.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

J. FINLAYSON,
Agent des Sauvages.

BUREAU DE L'AGENCE DES SAUVAGES.
AGENCE DES SARCIS, 30 juin 1888.

A l'honorable
Surintendant général des affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter ci-joint un tableau statistique et un inventaire des propriétés du gouvernement couvrant l'exercice qui expire aujourd'hui.

Conformément aux instructions reçues, j'ai pris charge de cette agence le 30 septembre 1887.

Les Sarcis m'ont fait une belle réception. Ils ont en même temps exprimé le regret d'avoir perdu leur ancien agent, et ils ont paru contents de ce que ce n'était pas un étranger qui venait au milieu d'eux.

Je regrette que le camp des Sarcis ait été jeté dans le trouble par le whisky, quelque temps après mon arrivée ; mais, avec l'aide du chef Tête-de-Bœuf, j'ai réussi à trouver le coupable. C'était un Sauvage de la tribu des Gens-du-Sang, que j'ai livré à la police. Subséquemment, il a subi son procès et été condamné à deux mois de prison aux travaux forcés.

J'ai terminé les paiements du traité sur la réserve des Assiniboines. Quelques-uns des Sauvages n'étaient pas encore revenus de leur chasse d'été lorsque les premiers paiements furent effectués.

Les Sarcis et les Assiniboines ont été enchantés des visites que leur ont faites, en différents temps cette année, le sous-surintendant général, le commissaire et le sous-commissaire des Sauvages. Les présents qu'ils ont reçus, dans ces occasions, ont été grandement appréciés. La réserve a été aussi visitée par le révérend E. F. Wilson, de l'asile Shingwauk, Sault-Sainte-Marie, qui voulait se renseigner sur la langue, les coutumes, etc., des Sarcis.

C'est un véritable plaisir pour moi de dire que, depuis mon arrivée parmi ces Sauvages, je ne les ai pas entendu formuler une seule plainte.

Tous les Sauvages placés sous mon administration ont bien travaillé à l'époque de la moisson.

Quelques-uns des bâtiments de la réserve des Sarcis, comme la maison des rations, l'abattoir et l'étable, ont été améliorés, et on a installé un bureau dans la maison de l'agence. Grâce aux réparations faites au deux premiers de ces bâtiments, l'abattage des animaux et la distribution des rations se font maintenant d'une manière satisfaisante. Quelques-unes des plus vieilles maisons en blocs de bois ont été démolies, les blocs étant devenus pourris et peut solides.

Au mois de novembre dernier, l'inspecteur McGibbon a fait une inspection complète de l'agence, et je crois qu'il en a été satisfait.

Pour ce qui est des écoles de cette agence, je dois mentionner au premier rang l'orphelinat McDougall, placé sous la direction intelligente de M. et Mme Youmans. On y porte le plus grand soin à la santé des enfants, et très peu de cas de maladie sont venus à ma connaissance ; ils ont été traités par le Dr Lindsay. Sur la réserve des Assiniboines, les écoles réussissent autant que l'on peut l'espérer, si l'on songe que pendant la plus grande partie de l'année la majorité des enfants sont obligés d'accompagner leur parents à la chasse. Mademoiselle Youmans, qui a charge de l'école, est parvenue à apprendre le tricotage à quelques-unes de ses petites filles. Je ne puis faire un rapport aussi favorable de l'école des Sarcis, quoiqu'elle ait dénoté une légère amélioration peu de temps avant le départ du révérend M. Inskter. Un changement a eu lieu parmi les instituteurs : M. Inskter a été transféré à Prince-Albert et remplacé par le révérend H. W. Gibbon Stocken. Le premier, j'en suis sûr, aura beaucoup de succès parmi les Cris, et le second, je l'espère, avec l'expérience qu'il a des Pieds-Noirs, n'aura pas beaucoup de difficulté parmi les Sarcis. Toutes les écoles de l'agence ont été inspectées par M. McRae au mois de juin de cette année.

Il y a eu beaucoup de maladie dans toute l'agence pendant la première partie du présent exercice ; mais grâce aux nombreux médicaments que le ministère a eu la bonté de nous fournir et aux services du Dr Lindsay, je suis heureux de constater une amélioration notable.

Les Assiniboines ont enclos un magnifique pâturage dans lequel ils comptent garder à l'avenir leurs bœufs de travail, afin de les empêcher d'errer en dehors de la réserve.

Les Sarcis ont déménagé toutes leurs vieilles maisons. Deux des bandes sont allées à cinq milles plus à l'ouest, et les autres à un mille plus au nord. Leurs nou-

velles habitations constituent une grande amélioration sur les anciennes, elles ne sont pas aussi rapprochées les unes des autres qu'autrefois. J'espère défoncer des champs séparés pour eux et, si possible, d'en finir avec les grands champs. Les Assiniboines construisent aussi quelques maisons très jolies.

Les Sarcis et les Assiniboines ont excessivement bien travaillé aux semailles ce printemps, et ils se sont montrés très reconnaissants de l'excellente graine qui leur a été fournie par le ministère. Les apparences d'une bonne récolte sont, en ce moment, très encourageantes.

Au printemps, le Dr Lindsay a vacciné ceux des Sauvages qui ne l'avaient pas été récemment.

J'ai beaucoup de satisfaction à dire que les Sarcis n'ont pas eu de danse du soleil cet été, et j'espère qu'ils en ont fini avec cette coutume.

Les Sarcis ont réuni leur bétail les 28 et 29 mai, et j'ai constaté une bonne augmentation de veaux.

En terminant, il me reste à ajouter que j'ai été très habilement secondé par les différents employés des réserves, et que j'ai trouvé les Sauvages paisibles, obéissants et bien disposés.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,
F. C. CORNISH,
Agent des Sauvages.

BREAU DE L'AGENT DES SAUVAGES
AGENCE DES GENS-DE-SANG, 6 août 1888.

A l'honorable,
Surintendant général des affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport annuel pour l'exercice clos le 30 juin 1888.

Au mois de juillet, les Sauvages ont sarclé leurs pommes de terre, navets et légumes.

Une grande partie des champs ont reçu un labour d'été, afin de détruire les mauvaises herbes qui étaient devenues très abondantes.

Un certain nombre de Sauvages sont allés dans leurs chantiers et ont réussi à couper et descendre une certaine quantité de bons billots de pin qu'ils ont employés à construire de nouvelles maisons, car plusieurs bâtissent, sans l'aide de personne, d'une manière qui leur fait bonneur; la plupart de ces maisons sont beaucoup plus hautes de murs que les anciennes, elles donnent plus d'aération et sont plus saines.

Les Sauvages se sont procuré de la chaux pour les blanchir à l'intérieur et à l'extérieur. Je suis bien aise de dire que plusieurs comprennent l'à-propos de blanchir leurs maisons à la chaux de temps à autre.

Ils ont utilisé avec empressement l'avoine de semence qui leur avait été distribuée ; on les a vus travailler depuis le lever du soleil jusqu'à la nuit. Heureusement la récolte a été bonne, et après en avoir distrait les frais de battage et les semences pour le printemps prochain, on leur a permis de vendre le surplus avec lequel plusieurs familles ont pu s'acheter d'utiles articles de vêtement.

J'ai été heureux de voir l'intérêt qu'ils portent au battage de leur grain ; lors d'une de mes visites, Corbeau-Rouge et un ou deux sous-chefs travaillaient à mettre la paille en meule, et nombre de jeunes gens suivaient leur exemple.

Voici le relevé des récoltes faites sur cette réserve :

	Boisseaux.
Blé	40
Avoine	1,626
Pommes de terre	1,600

Et 100 tonnes d'excellent foin. L'hiver étant très rigoureux, les Sauvages n'ont fait rien autre chose que de charroyer du bois de chauffage pour leurs maisons ; mais aussitôt le printemps arrivé, ils se sont mis à l'ouvrage avec plus d'empressement.

Ils ont d'abord réparé leurs clôtures, remplaçant les poteaux pourris par des pieux solides ; et dès que la terre fut prête pour les travaux, je divisai les bœufs entre les réserves du haut et du bas de l'agence, et aux deux endroits je chargeai un blanc de diriger les travaux. Jusque là les Gens-du-Sang avaient manifesté une répugnance prononcée à travailler avec des bœufs, dont ils disaient avoir peur ; mais je me suis rendu parmi eux, je leur ai fait essayer le maniement des bœufs, et ils ont fait tous leurs labours eux-mêmes. Avant la fin des travaux, plusieurs Sauvages vinrent me trouver et me dirent qu'ils feraient leurs labours seuls si je voulais leur laisser une paire de bœufs ; je la leur donnai.

Quoique la saison fût en retard, nous réussîmes à semer 5 acres de pois, 7 acres de blé, 114 acres d'avoine, 33 acres de pommes de terre et 25 acres de légumes ; ces semailles furent bien faites. Je dois des félicitations particulières aux chefs Corbeau-Rouge, Loup-qui-courre, Côte-d'Aigle, Oreille-de-Loup, Chien-Endormi, Soulier-d'Aigle, Cheveux-sur-sa-face, Chemise-de-Veau, Qui-a-un-Couteau, Soulier-de-Belette, Pied-Noir, Vieille-Femme et Petite-Lumière, qui tous ont travaillé remarquablement bien ; les autres ont fait mieux que les années précédentes.

A l'heure qu'il est, je crois que les récoltes de la réserve sont les plus belles de tout le district. En plusieurs endroits, le grain est court et arrêté dans sa croissance. Le besoin de la pluie se faisait sentir, mais durant les deux derniers jours nous avons eu une ondée bienfaisante. Les récoltes ont été l'objet de plus de soins qu'autrefois, et en somme je crois que nos Sauvages ont fait des progrès marqués en agriculture.

Je regrette de ne pouvoir en dire autant des écoles. L'école de l'église anglicane a été ouverte jusqu'au mois de mars dernier et elle était très fréquentée, mais la maison était beaucoup trop petite pour le grand nombre des élèves. Elle va être agrandie d'ici à peu de temps et une autre va être construite à quelques trois milles dans le bas de la rivière.

L'école méthodiste n'a pas été ouverte de l'année. Une bonne résidence a été construite et on me dit qu'une maison d'école le sera bientôt.

C'est un plaisir pour moi de dire qu'en tout temps, lorsque j'ai eu recours à lui, le surintendant Neale, commandant de la police du Nord-Ouest à Fort McLeod, m'a donné son concours le plus empressé ; nous avons travaillé ensemble avec un accord parfait.

Comme toujours depuis quelque temps, le paiement des annuités s'est effectué dans le plus grand ordre ; il n'y a pas eu la plus légère dispute.

Mon personnel m'a donné toute l'aide possible, et le ministère a dans la personne de M. W. S. Swinford, commis de l'agence, un employé très précieux.

A une ou deux exceptions de détail, les provisions livrées par les entrepreneurs étaient conformes aux échantillons ; le bœuf était excellent sous tous les rapports.

La santé des Sauvages a été cette année meilleure que l'année dernière. Il y a eu 83 naissances et 109 décès.

En somme, les Sauvages ont fait mieux, et leur conduite a été bonne.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

WM. POCKLINGTON,

Agent des sauvages.

AGENCE DES PIEDS-NOIRS, 22 septembre 1888.

A l'honorable

Surintendant général des affaires des Sauvages,

Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport annuel, accompagné d'un tableau statistique et d'un inventaire des propriétés du gouvernement placées sous mes soins dans l'agence des Pieds-Noirs, Traité n° 7, le tout couvrant l'exercice clos le 30 juin 1888.

Depuis mon dernier rapport, il s'est produit une amélioration considérable parmi les Sauvages de cette agence. Ils ont travaillé extrêmement bien aux semailles

qu'ils ont faites d'eux-mêmes, avec les bœufs du gouvernement et leurs ponies ; à ma connaissance, ils ne se sont jamais autant intéressés à leurs travaux. Il faut espérer qu'ils seront récompensés par de bonnes récoltes.

Leurs terres sont encore trop rapprochées les unes des autres ; mais cette année, sur les deux réserves, ils ont commencé à construire de nouvelles maisons et clôtures sur l'autre côté de la rivière, et le bateau passeur, à la réserve d'en bas, leur sera d'un grand secours.

Il y a trois écoles sur cette réserve. Les instituteurs font tout en leur pouvoir pour faire progresser les enfants, mais ceux-ci ne vont pas régulièrement à l'école, et leurs parents n'ont pas beaucoup de contrôle sur eux. Il est à peu près impossible de décider aucun d'eux à aller à l'école industrielle de la Rivière Haute ; mais M. L'Heureux, l'interprète, donne chez lui un cours de leçons à six jeunes garçons pour les préparer à l'école industrielle.

Les missionnaires ont été très actifs parmi les Sauvages ici, mais je crains fort qu'il soit extrêmement difficile de faire impression sur eux.

La danse du soleil n'a pas été un succès, car Pied de-Corbeau m'a aidé a supprimer autant que possible la scène des tortures par laquelle passent les candidats au titre de " braves."

Un détachement de la police à cheval a été posté sur la réserve pour tâcher de découvrir les chevaux volés et empêcher les Sauvages de tuer le bétail. Si l'on tient compte du grand nombre de Sauvages qu'il y a dans cette agence et des nombreux visiteurs qui viennent des autres réserves, on peut dire que le nombre des crimes a été petit, et comme on a fait un exemple des plus coupables, il diminuera graduellement davantage.

Le Dr Lindsay vient visiter les Sauvages deux fois par mois. Il en a vacciné un certain nombre ; mais les docteurs indigènes s'opposant à la vaccination, il est difficile d'amener les Sauvages à subir l'opération.

Les améliorations faites à la maison et aux bâtiments construits par le ministère ont rendu les employés satisfaits de leur position ; ils travaillent avec zèle et m'ont aidé de toutes manières.

Dans le cours de l'année, quatre cents arbres indigènes ont été transplantés sur la réserve, et on a semé quelques érables avec un succès partiel.

La houillère qui se trouve sur la réserve a été ouverte, mais pas assez profondément pour atteindre un charbon de première qualité.

Les paiements du traité se sont effectués d'une manière satisfaisante, et tous les arrérages dus aux Sauvages depuis le premier traité ont été soldés,

Dans le cours de l'année, l'agence a été visitée par M. L. Vankoughnet, député du surintendant général des affaires des Sauvages, par le commissaire et le sous-commissaire des Sauvages et par l'inspecteur des agences.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,
MAGNUS BEGG,
Agent des Sauvages.

AGENCE DES PIÉGANES,
DISTRICT D'ALBERTA, 3 juillet 1888.

A l'honorable
Surintendant général des affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport annuel couvrant l'exercice clos le 30 juin 1888.

Je ne puis parler que par ouï-dire de ce qui s'est passé dans la première partie de l'exercice, car j'ai été absent en Angleterre pendant tout le mois d'août et je ne suis revenu ici qu'à la fin de septembre.

M. Eden, du bureau principal, m'avait remplacé durant mon absence ; et j'ai constaté, à mon retour, que tout avait bien marché, que les Sauvages n'avaient pas donné de misère, et qu'ils avaient eu d'assez bonnes récoltes d'avoine et de pommes de terre. J'ai vu cependant que, malgré tous les efforts tentés pour les arrêter, les

mauvaises herbes avaient envahi les champs, et quoique leurs graines fussent tombées et qu'il fût alors trop tard pour les détruire, j'employai les Sauvages à arracher ces mauvaises herbres et à les brûler, promettant des récompenses en vêtements à ceux qui en détruiraient le plus.

La mauvaise herbe qui nous fait le plus de tort est le soleil; si on le laisse envahir les champs, il devient à peu près impossible aux Sauvages d'en débarrasser le terrain.

Je dois dire que les Sauvages se sont bien comportés l'année dernière, et n'ont donné aucun ennui ; ils restent sur leur réserve et ne vont que rarement dans les villes du voisinage, et lorsqu'ils y vont ils en reviennent le même jour. Aucun Piégâne n'a été accusé de vols de chevaux, et ces Sauvages ne figurent pas sur les registres de la police.

Ce printemps, ils ont fait preuve d'une véritable ardeur à commencer les opérations agricoles. Plusieurs de ceux qui jusque-là avaient eu des champs en société avec d'autres, se sont séparés de leurs associés et ont pris en différents endroits, le long de la rivière, des terres qu'ils ont entourées de clôtures pour leur propre compte. C'est ainsi qu'ils ont fait et enclos six nouvelles terres sans l'aide de personne ; l'agence leur a seulement fourni des clous et du fil métallique.

Ces terres ont été en partie défoncées, au printemps, par leurs propriétaires, toujours sans l'aide des blancs, et tout le labourage a été fait cette année par les Sauvages eux-mêmes, quelques-uns avec leurs ponies, d'autres (qui n'avaient pas des ponies assez forts pour ces travaux) avec des bœufs que je leur ai prêtés. Ils n'ont plus peur des bœufs maintenant, et mon seul embarras est de découvrir parmi ceux qui en demandent s'il y en a qui ont des ponies qui pourraient suffire à ces travaux.

Je n'avais pas d'avoine de semence à distribuer ce printemps, et plusieurs des Sauvages qui ont pris de nouveaux champs ont dû en acheter des colons blancs voisins.

L'hiver dernier, les Sauvages ont mis leur bétail en trois troupeaux, et je suis heureux de dire que cette méthode a réussi. L'ancien système de le laisser errer, comme font les blancs pour le leur, n'a pas eu de succès, et le nombre des troupeaux ne justifiant pas le gouvernement de payer des gardiens pour veilleur aux intérêts des Sauvages lors des rassemblements.

A ce propos, je dois remercier M. Frields, gérant de la Compagnie de ranche Walrond, pour avoir veillé sur les animaux des Sauvages au rasssmblement du printemps, et pour m'avoir ramené une vache et deux jeunes taureaux qui étaient égarés.

Il y a eu beaucoup de maladie parmi les Piégânes pendant l'hiver et le printemps, résultat principal d'une température très variable; mais quand le beau temps est revenu et que les Sauvages ont pu sortir de leurs maisons pour aller sous la tente, leur état sanitaire s'est beaucoup amélioré.

Un résultat malheureux de la dernière maladie, c'est que les Sauvages, qui avaient renoncé à cette coutume depuis depuis deux ou trois ans, font cet été une danse du soleil. Il arrive assez souvent que quand un Sauvage est gravement malade ses parents permettent s'il en revient, une danse du soleil. C'est ce qui a eu lieu l'hiver dernier, et la fête qui se prépare en est le résultat.

Plusieurs nouvelles constructions ont été érigées cette année ; les travaux ont été exécutés par le charpentier du département. Ce sont toutes des constructions en blocs de bois avec couvertures en bardeaux, et en voici l'énumération : maison des rations, logement avec cuisine et salle à dîner en rallonge, magasin de la ferme, pharmacie et bureau, et hangar aux voitures ; on a aussi posé un toit en bardeaux à la nouvelle maison de la ferme, qui a été converti en résidence confortable pour M. Middleton, le commis, et sa famille.

La Mission catholique a tenu une école toute l'année, et je suis heureux de dire que les progrès des enfants ont été très encourageants. Les bâtisses de la Mission conviennent parfaitement à l'œuvre ; à part l'école et la cuisine, il y a assez d'espace pour loger le missionnaire, R. V. Legol, l'instituteur et un frère lai. On y donne un léger repas aux enfants vers le milieu du jour ; en hiver c'est une nécessité, et en tout autre temps cela encourage les enfants à venir à l'école régulièrement.

L'Eglise anglicane avait aussi une école sur la réserve; mais pour une raison ou une autre, elle n'a pas eu grand succès.

En terminant, je dois dire que les Piégânes ont fait des progrès depuis un an, pas très considérables peut-être, mais enfin des progrès dans la bonne voie, et avec les bonnes récoltes qui s'annoncent pour cet été, ils seront plus accentués d'ici à mon prochain rapport annuel.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

A. R. SPRINGETT,
Agent intérimaire.

ECOLE D'INDUSTRIE.
QU'APPELLE, 10 octobre 1888.

A l'honorable
Surintendant général des affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—Conformément aux instructions reçues, j'ai l'honneur de vous présenter mon rapport pour l'exercice 1887-88.

Depuis mon dernier rapport, le nombre des élèves s'est accru de quatre-vingt-quatorze à cent trois : soixante-trois garçons et quatorze filles. N'ayant pas assez d'espace, nous n'avons pu en recevoir davantage; cependant nous n'avons pas refusé les bons sujets qui demandaient admission.

Le Sauvages ne tiennent pas fort à ce que leurs enfants soient instruits, et il y a encore sur les réserves environnantes plusieurs enfants qui ne reçoivent aucune instruction. Il répugne aux parents de se séparer de leurs enfants, même pour les laisser venir à cette école, où ils sont bien nourris et bien habillés; cependant, tous les ans nous réussissons à avoir des élèves nouveaux, et les préjugés des Sauvages contre l'éducation semblent diminuer; ils viennent ici visiter leurs enfants, et les voyant heureux, bien entretenus et capables de lire et d'écrire, ils parlent favorablement de l'école aux autres Sauvages.

Cette année, pour la première fois, nous avons recruté des élèves parmi les bandes de Piapot de Petit-Ours-Noir.

La santé générale des élèves a été bonne, quoique je regrette de dire que nous ayons eu à enregistrer la mort de trois, deux garçons et une fille. Nous n'avons pas le choix des enfants, et quoique nous refusions l'admission à quelques-uns en raison de leur état de santé, il nous faut en admettre d'autres qui ont une faible constitution; mais grâce aux soins des Révérendes Sœurs et à l'attention du Dr Seymour, nous avons eu très peu de maladie parmi un aussi grand nombre d'enfants. Actuellement le médecin fait deux visites par semaine, mais ces visites devront être désormais plus fréquentes, à cause du nombre toujours croissant des élèves.

Les progrès des enfants à l'école ont été très satisfaisants; mais nous n'avons qu'un seul instituteur pour soixante garçons, et le besoin d'un second est si puissant qu'on ne saurait retarder de nous le donner sans nuire au progrès des élèves et sans compromettre le succès de l'institution.

La visite de M. l'inspecteur Betournay a grandement stimulé l'émulation des élèves.

Les enfants Sauvages apprennent à lire et à écrire aussi vite que les blancs, mais nous avons beaucoup de misère à leur faire apprendre l'anglais. Pour atteindre ce but, on m'a permis de recevoir quelques élèves blancs; mais les conditions de leur admission, quoique raisonnables, sont au-dessus des moyens des cultivateurs, et en ce moment nous n'avons qu'un seul blanc dans l'institution. Il serait bon de faciliter de toutes manières l'entrée de quelques élèves blancs, qui aideraient énormément à apprendre aux élèves Sauvages à parler l'anglais.

Deux garçons ont eu la permission de quitter l'école cette année ; tous deux travaillent chez leurs parents et donnent le bon exemple aux autres enfants de la réserve.

Les garçons qui apprennent des métiers font des progrès satisfaisants. Une boutique de charpentier est en cours de construction, la forge va être agrandie, et de la sorte un plus grand nombre de garçons pourront apprendre des métiers.

Tous les meubles destinés à l'école des filles sont fabriqués ici.

En dehors des besoins de la maison, quantité d'ouvrages de forge pour les réserves sont faits ici. Tous les réparages à la ferblanterie et à la plomberie sont exécutés dans l'atelier.

On enseigne l'agriculture à tous les garçons, car elle sera leur principal moyen d'existence quand ils quitteront l'école.

Le fermier avec les élèves ont coupé tout le foin et récolté assez de grain et de légumes pour notre usage. La récolte de grain a été assez bonne cette année, mais celle des légumes a donné un rendement inférieur à celui de l'année dernière ; toutefois, nous en avons suffisamment pour nos besoins.

Notre bétail est en très bonne condition. Un de nos chevaux a dû être remplacé par un autre.

Un fourneau et un magasin à farine sont en cours de construction ; l'ancien fournil était trop petit et trop rapproché de la nouvelle école des filles.

On doit aussi construire une clôture en planches autour de la cour de récréation des filles.

La nouvelle école des filles est à peu près terminée et sera très confortable, mais comme il faudra faire de suite des modifications à l'ancienne pour les nouveaux arrangements, on ne pourra pas utiliser la nouvelle maison avant que ces changements soient effectués. Le réfectoire est trop petit et a besoin d'être agrandi.

Quant à la partie industrielle de leur éducation, nos filles apprennent toutes espèces d'ouvrages domestiques ; elles confectionnent leurs robes ainsi que des hardes pour les garçons ; elles tricotent des chaussons et des foulards, et font tout le racommodage, le lavage et l'ouvrage général de la maison, sous la direction des révérendes sœurs. Des jeunes filles blanches du même âge ne pourraient faire mieux.

L'enseignement et la surveillance des filles, le soin des malades, la couture et les ouvrages domestiques exigeraient deux sœurs de plus ; une seule ne suffit pas pour enseigner à quarante filles et les surveiller constamment ; faire la cuisine et le service du réfectoire pour 150 personnes, c'est plus qu'une sœur peut faire, même avec l'aide des jeunes filles.

Cette institution atteint le but pour lequel elle a été établie par l'Etat, et justifie pleinement la dépense qu'elle occasionne. Cette dépense, d'ailleurs, diminue tous les ans *per capita* en proportion du nombre croissant des élèves.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur.

J. HUGONNARD,

Principal.

ECOLE D'INDUSTRIE DE BATTLEFORD,

14 septembre 1888.

A l'honorable

Surintendant général des affaires des Sauvages,

Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport annuel, accompagné d'un tableau statistique, sur les opérations de l'école d'industrie de Battleford pendant l'exercice clos le 30 juin 1888.

Je suis heureux de dire que notre institution a eu, pendant le dernier exercice, autant d'élèves qu'il en pouvait contenir : trente-deux garçons et treize filles qui promettent beaucoup. Tous ont fait des progrès dans leurs classes respectives, sous la direction de M. Ashby, qui a été nommé assistant-principal l'année dernière et a adopté le système des écoles normales, lequel plaît beaucoup aux élèves.

Les jeunes garçons qui apprennent la mécanique ont aussi donné satisfaction à leurs instructeurs sous le double rapport de la conduite et de leur avancement dans les métiers qu'ils ont choisis.

Nous avons consacré plus de temps et d'attention à l'instruction pratique afin de mettre les jeunes gens en mesure de gagner leur vie quand ils sortiront de l'école.

Le charpentier, M. Gatley, s'est donné les plus grandes peines pour instruire les garçons qui lui sont confiés. L'automne dernier, ils ont construit une maison pour l'instructeur sur la réserve de Faisan-Rouge, et pendant l'hiver ils ont confectionné des pupitres pour chacune des six écoles de jour que renferment les réserves de l'agence; à part cela, ils ont fait plusieurs autres ouvrages importants pour le ministère et pour l'institution.

Dans la forge, toutes les réparations d'outils, d'instruments aratoires, de machines, etc., pour les sept réserves Sauvages ainsi que pour l'agence, ont été faites par notre forgeron, M. McKinnon, et les garçons qu'il dirige. Un certain nombre de traîneaux neufs ont été ferrés l'hiver dernier, et de nouveaux ouvrages exécutés. Les garçons s'intéressent beaucoup à leurs travaux.

Les élèves placés sous la direction du fermier, M. Simpson, ont bien travaillé. Les terres en culture ont été travaillées comme elles devaient l'être, les clôtures réparées et les animaux parfaitement soignés. Le grand jardin a produit toutes espèces de légumes en abondance. Les pièces de pommes de terre et de navets sont superbes; le blé et l'avoine promettent beaucoup et comme qualité et comme rendement. Mon but n'est pas de cultiver une grande étendue de terre, mais de cultiver sur une petite échelle et bien. De cette façon, je crois, les élèves apprendront mieux l'agriculture pratique et deviendront de bons cultivateurs.

Plusieurs de nos élèves excellent dans le maniement des outils, et je ne doute pas qu'ils finiront par être d'habiles ouvriers dans leurs métiers respectifs.

Les plus jeunes garçons qui n'apprennent pas encore de métiers, font les mêmes ouvrages de corvée, et on les occupe de la sorte quand ils ne sont pas en classe.

La condition hygiénique de l'établissement a été satisfaisante, les enfants en général ont joui d'une bonne santé, et les services de médecin ont été rarement requis. Il y a eu un décès, celui d'une jolie petite fille qui est morte de consomption après longue maladie.

Le contentement et le bonheur règnent parmi les élèves, qui considèrent l'établissement comme leur chez eux et les maîtres comme leurs amis, et la tâche de conduire quarante ou cinquante enfants sauvages devient tous les jours plus facile.

J'ai le plaisir de dire que nos jeunes filles ont fait des progrès sensibles dans la couture, le tricotage, le reprisage, le lavage, les travaux domestiques, et dans leurs classes, sous la direction de la directrice, de l'institutrice et de la couturière.

Les plus âgées manient avec succès les machines à tricoter et à coudre. Tous les bas et chaussons portés par les enfants sont fabriqués à l'institution, ainsi que tout le linge des filles et la plus grande partie du linge des garçons.

Les différentes réserves des districts de Battleford, de Prince-Albert et de Fort-Pitt sont représentées à l'école, et il est très agréable de savoir que les Sauvages commencent à comprendre les avantages de cette institution. Les parents des enfants sont admis à les voir aussi souvent qu'ils peuvent obtenir des permis de leurs agents.

Au mois de juin dernier nous avons reçu, pour la première fois, la visite des parents de quelques uns des enfants des réserves de la Saskatchewan du Sud et de Fort-à-la-Corne, qui sont dans l'institution depuis son établissement en 1883. Ils se sont déclarés enchantés du traitement et des soins que reçoivent leurs enfants, et depuis leur retour chez eux ils m'ont écrit pour me demander l'admission de dix autres enfants. Je n'aurai pas la moindre difficulté à obtenir un nombre d'enfants suffisant pour remplir la nouvelle aile qu'il est question d'ajouter à l'établissement.

C'est donc pour moi un vif plaisir d'exprimer l'opinion que l'institution est maintenant assise sur une base qui en rend le succès indubitable, et quelle démontrera par ses résultats la sagesse de l'idée qu'on a eue d'apprendre aux enfants de ces peuplades sauvages, avec les enseignements du christianisme, des métiers et des ouvrages qui

feront des garçons des hommes respectables et laborieux, et prépareront les filles à devenir pour eux de bonnes compagnes au lieu d'être les souffre-douleur qu'elles auraient été si on les avaient laissées à leur état primitif.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

T. CLARKE,
Principal.

ECOLE D'INDUSTRIE DE SAINT-JOSEPH,
DUNBOW, 17 septembre 1888.

A l'honorable
Surintendant général des affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—Conformément aux instructions contenues dans votre lettre du 24 mai, j'ai l'honneur de vous présenter mon rapport annuel sur les opérations de cette école pendant l'exercice 1887-88.

Depuis mon dernier rapport, un nouvel assistant a été engagé pour remplacer l'ancien, qui avait donné sa démission ; le reste du personnel est resté le même.

Le nombre de nos élèves n'a pas augmenté, mais plusieurs changements ont eu lieu parmi eux. Les trois pensionnaires blancs que nous avions ont quitté l'école, et ont été remplacés immédiatement par trois enfants sauvages—un Pied-Noir et deux Cris. Ces derniers ont été reçus par le département des Sauvages, car les Pieds-Noirs n'apprécient pas suffisamment les avantages de faire instruire leurs enfants. Nous avons aussi reçu quatre autres Pieds-Noirs dernièrement, ce qui porte le nombre de nos élèves à trente-deux. Je suis redevable à M. l'agent Springett et à Hache-du-Nord, le principal chef des Piégânes, pour trois de ces enfants. Je dois dire que s'ils n'ont pu en obtenir davantage, ce n'est pas faute d'efforts de leur part. Sur la réserve des Gens-du-Sang nous avons eu un garçon, grâce à l'influence des RR. PP. Lacombe et Legal, qui m'avaient accompagné dans mon voyage et qui m'ont été d'un grand secours.

Les Piégânes semblent perdre de leurs préjugés contre l'école, et je suis d'opinion qu'un peu d'encouragement, quelques faveurs données à ceux qui envoient leurs enfants à l'école, contribueraient grandement à changer leurs idées.

La santé des élèves, généralement parlant, a été aussi bonne qu'à l'ordinaire. Cette conditon satisfaisante est principalement due aux grands soins dont ils sont l'objet de la part des révérendes sœurs. Néanmoins, nous avons eu à enregistrer notre premier décès, celui d'un Cri qui est mort de consomption. Un autre garçon est en ce moment retenu au lit, et le Dr Lindsay, qui le soigne, craint que ce ne soit la sciatique. Nos garçons sont au nombre de 22, et nos filles 10. La moitié des premiers sont au-dessous de 10 ans, par conséquant plus aptes à suivre l'école qu'à apprendre un métier. Lorsque les derniers arrivés connaîtront suffisamment les rudiments de l'anglais, ils seront confiés aux instructeurs de métiers. Deux de nos garçons seulement sont au-dessus de quatorze ans. L'un a suivi l'école pendant quelques mois quand elle a été ouverte pour la première fois. Il a été retiré par un parent en 1885, et est revenu au mois de février dernier ; depuis lors il a donné toute satisfaction. L'autre, un Gens-du Sang, a été accepté dans l'espoir que sa présence ici induirait ceux de sa race à nous envoyer quelques enfants plus jeunes.

Un bon esprit a régné parmi les élèves l'année dernière ; aucune tentative d'évasion n'a été faite, et ils n'ont manifesté aucun signe de mécontentement ; ils se sentent parfaitement chez eux. Je ne mentionnerai qu'une seule exception : notre plus vieil élève, un Piégâne, ne nous a pas donné la même satisfaction que par le passé ; il a souvent parlé de partir quand son père viendrait le soir, et tout dernièrement il a essayé d'inciter quelques nouveaux à déserter avec lui. Il est possible que je sois obligé de le renvoyer avec son père, afin de retenir les autres de sa tribu sur lesquels il possède une certaine influence.

Les trois garçons qui travaillent dans la boutique de charpentier ont été employés à faire des réparations au toit du caveau aux racines qui tombait, à construire un poulailler et une cabane à l'huile, à construire des contrevents pour l'école, et à réparer les bâtiments et les meubles. Sous la direction de M. Picard ils ont fait des progrès satisfaisants, quoique le manque de bois de construction ait empêché de les occuper constamment à des travaux réellement profitables pour eux.

Six garçons ont été employés aux champs, et pour la première fois les labours du printemps ont été faits exclusivement par eux; ils ont même manié deux charrues à la fois. Trente-cinq acres et demi ont été labourés, vingt-trois semés en grain et onze et demi en racines. Le grain donnera un assez bon rendement, mais pas autant que si la graine avait été de bonne qualité. La récolte des racines est bonne, et nous aurons tous les légumes dont nous avons besoin pour la maison. Nous avons fait une expérience avec le maïs indigène qui nous a été envoyé par le ministère. Elle a parfaitement réussi; ce maïs était bon pour l'usage de la table, et nous en avons réservé une quantité suffisante pour les semences du printemps prochain. La ferme, sous les soins de M. Auvè, a certainement donné des résultats satisfaisants. Ce succès fait beaucoup d'honneur aux élèves, qui ont travaillé fort à la récolte des racines sur la partie de la réserve semée en grain l'année dernière.

Placées sous la direction des révérendes sœurs, les filles n'ont pas perdu leur temps. Leur progrès en classe est excellent et leur conduite satisfaisante. De nos dix filles deux sont au-dessus de douze ans et deux au-dessous de sept. On ne doit attendre que peu de ces enfants, car elles ont besoin d'avoir constamment quelqu'un avec elles. La couture, le raccommodage, le lavage et la cuisine sont faits par les sœurs, avec l'aide des filles.

Pendant les deux dernières années les petites filles ont fait leurs bas et ceux des garçons. Durant les six derniers mois elles ont appris à faire des mitaines, et le nombre qu'il y en a en magasin me permet d'espérer qu'elles en feront assez pour elles-mêmes et la plus grande partie des garçons pour l'hiver prochain.

Il me fait plaisir de noter parmi les noms des trente visiteurs que nous avons reçus, celui de M. Van-koughnet, car les visites des officiers du ministère sont une espèce d'encouragement dont notre personnel et nos élèves ont grand besoin.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

E CLAUDE, O.M.I.,

Principal.

AGENCE DE COWICHAN,

QUAMICHAN, C.-B., 13 août 1888.

A l'honorable

Surintendant général des affaires des Sauvages,

Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre un tableau statistique couvrant l'exercice clos le 30 juin 1888, ainsi qu'un inventaire des propriétés du gouvernement placées sous mes soins.

A mesure que les Sauvages (à une certaine distance des villes) se mêlent davantage à la population blanche, leur condition sanitaire s'améliore graduellement, et dans la plupart des villages on rencontre des maisons très propres, dont quelques-unes sont même tapissées en papier et ont des fleurs dans leurs fenêtres. Aujourd'hui nous n'avons pas un seul village qui, au point de vue hygiénique, ne soutiendrait pas avantageusement la comparaison avec la plupart des centres où se font la fabrication des conserves.

Cependant, il y a encore beaucoup de grandes maisons ouvertes, et c'est à elles que nous devons une proportion considérable des décès qui ont eu lieu l'hiver dernier.

Au commencement d'octobre, les premiers Sauvages revinrent des houblonnières du Territoire de Washington, et c'est à cette époque que se produisirent les premiers cas de rougeole. Cette maladie avait été apportée par eux, car plusieurs sont morts en route.

Bientôt l'épidémie se propagea jusqu'à ce que, dans les plus mauvais temps de décembre, presque chaque village eut des cas de rougeole plus ou moins virulents; j'eus même plus de cent malades à visiter par jour.

On a eu les secours du médecin autant que possible; mais ces secours étaient rendus inutiles par le genre de vie des Sauvages exposés au froid dans de grandes maisons.

Plusieurs de ceux qui avaient résisté à la rougeole ont ensuite succombé à des maladies pulmonaires. Il n'y a pas de doute qu'ils ont contracté ces maladies en étant exposés au froid, car il n'y a presque pas eu de mortalité dans les familles qui habitaient des maisons chaudes. Les Sauvages eux-mêmes ont reconnu ce fait, et j'espère qu'il va les induire à construire de meilleures habitations.

Dans plusieurs cas, des familles entières étaient malades en même temps, et n'avaient ni provisions ni combustible à portée.

A l'heure qu'il est la santé générale des Sauvages est exceptionnellement bonne.

Durant les mois de l'hiver et du printemps il y a eu beaucoup de misère chez plusieurs bandes, par suite de la très petite quantité de saumon mise en réserve et des tempêtes qui avaient frustré la pêche en eau salée. Les Sauvages qui vivent loin des établissements sont mieux partagés sous ce rapport que ceux dont les réserves sont entourées par les colons blancs, car ils peuvent toujours se procurer de la venaison, qui abonde encore, et puis il n'y a personne pour veiller à l'exécution des lois concernant le gibier; tandis que dans les établissements ces lois et celles qui concernent le saumon sont strictement mises à effet, et les Sauvages qui vivaient autrefois de pêche et de chasse ne peuvent tuer un chevreuil pendant huit mois sur douze. Il est vrai que près des établissements ils peuvent presque toujours obtenir de l'ouvrage, mais ce sont seulement les jeunes qui sont aptes à travailler, et rarement ils font des économies; aussi, quand vient la maladie, ils se trouvent encore plus dépourvus que ceux qui ont fait un approvisionnement de poisson séché et de venaison.

Dans le cours de l'année, j'ai vacciné avec succès plus de trois cents Sauvages; mais j'ai encore beaucoup de misère à décider les hommes à subir l'opération. On n'en sera pas surpris lorsque j'aurai dit que le vaccin, au lieu de suivre son cours ordinaire, produit sur eux des ulcères très larges et très profonds qui les empêchent de travailler pendant des semaines.

Il y a eu beaucoup moins d'intempérance cette année que par le passé. Ce n'est pas que les Sauvages aient un désir moins ardent pour *l'eau de feu*, mais ils en obtiennent bien plus difficilement, et plusieurs n'ont pas les moyens d'en acheter.

Pendant que nous étions à Comox, au mois de mars dernier, nous avons fait la rencontre d'un colporteur de boissons bien connu; un de mes hommes d'équipage le mit en état d'arrestation, et comme il existait plusieurs préventions contre lui, la loi lui fut appliquée dans toute sa rigueur.

Cependant, il y a d'autres individus qui, tout en ne vendant pas de la boisson, en passent à des Sauvages sur lesquels ils comptent pour ne pas les dénoncer. Il est très difficile d'empêcher cela, car ceux qui peuvent obtenir de la boisson l'absorbent de suite et deviennent belliqueux; mais ceux qui en obtiennent le plus souvent sont plus prudents, et rarement ils se laissent prendre en défaut.

Plusieurs Sauvages travaillent encore aux houillères de Nanaïmo, où ils remplacent les Chinois; pendant quelque temps la crainte des explosions les en a tenus éloignés, mais aujourd'hui la perspective de gages élevés les y attire.

Il se fait des améliorations sur la réserve de la rivière Nanaïmo. Le chef Louis Good a entouré d'une clôture en fil métallique barbelé son terrain, qui a un demi-mille d'étendue. On est actuellement à pratiquer un fossé qui va assécher la partie supérieure de cette réserve et être utile pour les Sauvages et les blancs.

Les récoltes ont été très faibles l'année dernière, plusieurs champs de racines ont manqué entièrement; à Cowichan, cependant, quelques Sauvages ont assez bien réussi: un a vendu ce printemps deux tonnes de grain, un autre dix tonnes de foin en ballots, tandis que d'autres ont vendu en plus petites quantités, et tous à de très bons prix. Toutefois un désir constant de changer prévient tout avancement parmi eux; quoiqu'ils obtiennent de bons gages aux mines, aux scieries ou sur les terres, rien

ne les empêche par intervalles de laisser le travail de côté et de s'en aller au loin dans leurs canots pendant un mois ou deux. Quelquefois une famille passera une couple de mois du printemps à défricher la terre et à semer, mais au lieu de rester pour surveiller les récoltes, elle laissera celles-ci se gâter et s'en ira aux établissements de conserves ou aux houblonnières. On pourrait croire que c'est parce qu'ils font plus d'argent dans ces derniers, mais ce n'est pas le cas, car s'ils restaient chez eux à surveiller leurs terres et à faire quelques travaux de temps à autre près de chez eux, ils seraient bien mieux. Il est vrai que quand le temps de la pêche du saumon arrive ils font beaucoup d'argent, mais dans les intervalles ils ne gagnent rien, et quand ils vont à la récolte du houblon ils prennent de trois semaines à un mois pour voyager.

Le pire résultat de cette existence errante c'est qu'elle éloigne les enfants de l'école et qu'ils prennent les habitudes de leurs parents; on ne pourrait obvier à cet état de chose qu'en établissant des écoles-pensions industrielles, et je suis heureux de constater que grand nombre de Sauvages voudraient voir ici un établissement de ce genre. Plusieurs emplacements ont été choisis, et il reste au ministère à décider quelle localité conviendraient le mieux pour contribuer à détacher les Sauvages des habitudes et des superstitions dont ils héritent et à en faire des hommes utiles à leur famille et au pays.

L'école de Cowichan, qui est sous la direction de sœur Marie Célestine et d'une assistante, a été assez bien fréquentée pendant les deux derniers trimestres, et les élèves ont fait des progrès marqués en lecture et écriture. Les parents ont très peu de contrôle sur leurs enfants pour ce qui est de les envoyer à l'école; aussi plusieurs restent à la maison sous le plus léger prétexte, et d'autres sont obligés d'aller aux excursions de pêche et de chasse avec leurs parents. Il s'ensuit que ces écoles de jour sont fréquentées irrégulièrement et qu'elles donnent très peu de résultats.

L'école de Nanaïmo n'a pas été suivie aussi bien qu'auparavant. Mlle Lawrence ne se ralentit pas dans les efforts qu'elle faits pour l'avancement de la tribu, et pendant l'épidémie de rougeole elle a été une garde-malade pleine de zèle; mais le voisinage d'une grande ville lui vaut des difficultés qui n'existent pas autant loin des centres de population.

Sur la réserve Cowichan, le conseil des Sauvages a consacré une bonne partie de son temps au bien-être des bandes, mais il a rencontré beaucoup d'opposition de la part de quelques-uns des membres. Il a pris des mesures pour empêcher les cochons d'errer à l'aventure et pour diminuer le nombre des chiens inutiles dans tous les villages : voilà deux exemples du bien qu'il a fait.

Le recensement contenu au tableau statistique est aussi exact que je puisse le donner en ce moment; mais j'espère, dans le cours de l'hiver, établir un système d'enregistrement des naissances et décès pour chaque bande. Actuellement les décès des adultes seuls sont enregistrés.

On est surpris de l'âge que quelques Sauvages atteignent. Pierre, le vieux chef des Penelakuts établis à Tsussic, doit avoir plus de cent ans, et dans le village de Quamichan il y a une famille qui compte six générations vivantes. Mais la rigueur des lois provinciales concernant le gibier et la pêche fait que la question de la nourriture, pour les vieilles gens, est très sérieuse. Dans les mauvais temps ils ne peuvent aller à la pêche, et c'est un fardeau pour un jeune homme d'avoir des parents âgés.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

W. H. LOMAS,

Agent des Sauvages.

AGENCE DE LA CÔTE OCCIDENTALE,

UCLUECLET, C.-B., 28 août 1888.

A l'honorable

Surintendant général des affaires des Sauvages,

Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre mon rapport annuel, accompagné d'un tableau statistique et d'un inventaire des propriétés du gouvernement.

Partie en raison d'un autre printemps tardif et humide, la capture des phoques sur la côte a été bien au-dessous de la moyenne. Six goëlettes sont allées à la mer de Behring avec des harponneurs sauvages, mais à cause de la nouvelle saisie de goëlettes opérée l'année dernière, les équipages sauvages n'étaient pas faciles à former cet été. Quoique les Sauvages soient tous revenus sains et saufs et aient vendu avantageusement les peaux de phoques qu'ils avaient capturés, plusieurs ont perdu leurs canots et leurs engins de pêche et ont eu beaucoup de misère à faire le voyage de retour, qui a été plus ou moins dispendieux. Toutefois, au 30 juin la capture se chiffrait par à peu près 16,000 phoques, dont ils ont obtenu $2 par peau.

Je regrette d'avoir à dire que la mortalité a été considérable l'année dernière, par suite de la rougeole qui a sévi dans les houblonnières. Les enfants qui sont tombés malades les premiers ont recouvré pour la plupart ; ensuite l'épidémie s'est répandue parmi les nombreux Sauvages réunis en cet endroit, les enfants commencèrent à mourir, le mauvais temps se mit de la partie, et un plus grand nombre moururent en revenant et après être rentrés. La rougeole est maintenant passée, mais la coqueluche sévit encore parmi les enfants à Kyukaht et Chaicclesaht, et est fatale, dans la plupart des cas, aux enfants très jeunes.

Au mois de mai, je suis allé visiter les Nitinats, et j'ai constaté que les remontrances que j'ai faites aux chefs l'année dernière, au sujet du trafic des boissons, avaient eu leur effet ; mais la courte distance qui sépare cette tribu de Victoria, la facilité qu'elle a de se procurer des boissons et le prix élevé qu'elle en obtient ($4 ou $5 la bouteille) quand elle en apporte dans les villages, tout cela fait qu'il est extrêmement difficile de mettre fin à ce trafic. Le gouvernement provincial a donné des commissions et des menottes à quelques-uns pour faire la police ; nous nous en sommes bien trouvés pendant quelque temps, mais comme les chefs et les policiers boivent tous, ou qu'ils sont indirectement intéressés dans le trafic, je ne puis pas compter beaucoup sur eux.

A Claoquaht, la plupart des jeunes gens, qui avaient fait peu de chose à la chasse aux phoques ce printemps, étaient allés chercher de l'ouvrage au loin. J'ai jugé à propos de continuer jusqu'à cet été les secours que le ministère a accordés aux veuves et aux orphelins Kelsemaht ; mais à partir de ce moment je crois que $25 par mois suffiraient, bien qu'il sera peut-être nécessaire de donner un peu plus en hiver. Ils ont été très reconnaissants des secours reçus. Le malheur, c'est qu'il reste si peu d'hommes dans la tribu pour la fournir de poisson ; cependant, quelques-uns se sont mariés dans d'autres tribus, et la plupart finiront par en faire autant.

Les Ah-housahts se sont fort occupés à la fabrication de l'huile, le chien de mer étant abondant en cet endroit.

A Nootka, le chef et sa police étaient en délicatesse avec la tribu, ayant grandement excédé l'autorité que je leur avais conférée ; pour rétablir la paix, j'ai enlevé les menottes. Les Matchitlahts ont perdu leur chef l'hiver dernier ; il s'est noyé en traversant le détroit de Nootka dans un petit canot pendant une tempête. Les Kyukahts ont bâti tout un village de petites habitations sur l'île de la Mission, vis-à-vis Actis. Le Père Nicolaye, qui est en ce moment en Europe, a tracé des lots de ville sur un terrain voisin de la mission et où il va permettre de bâtir à des jeunes gens qui tiennent à donner à leurs enfants tous les avantages de l'église et de l'école.

J'ai visité les Chaicclesahts à Akhous, et je leur ai distribué l'argent—$65.70 du ministère de la marine et $150 du gouvernement d'Hawaii—qui leur avait été envoyé par mon intermédiaire à titre de récompense pour les secours qu'ils avaient portés à la barque *J. R. Foster*. Ceux de la tribu qui avaient nourri et logé les marins naufragés ou qui avaient fait quelque chose pour les secourir furent bien récompensés, et le reste de l'argent fut donné à Tootahpoolh, le chef de la bande à Nasparte-Inlet, qui avait sauvé l'équipage et l'avait conduit à Chaicclesaht.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

HARRY GUILLOD,

Agent des Sauvages.

AGENCE DE KWAWKEWLTH,
FORT RUPERT, 3 septembre 1888.

A l'honorable
Surintendant général des affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre mon rapport annuel, accompagné d'un tableau statistique et d'un inventaire des propriétés du gouvernement placées sous mes soins,—le tout couvrant l'exercice clos le 30 juin dernier.

Quoique la santé des Sauvages ait été assez bonne, les relevés du recensement accusent une diminution dans les tribus de cette agence. Ce n'est pas surprenant, si l'on considère la rareté des jeunes femmes et la vie que plusieurs d'entre elles ont menée. Très peu de Sauvages sont partis de chez eux cet été pour aller à Victoria ou ailleurs.

Je regrette que l'intempérance ait augmenté parmi quelques tribus ; c'est dû, en grande partie, à la facilité avec laquelle elles peuvent se procurer des boissons qu'elles apportent principalement de Victoria. Cependant, elles se sont bien conduites, et je n'ai pas entendu parler de troubles parmi elles.

L'année n'a pas été très bonne aux pêcheries de saumon pour ces Sauvages, à l'exception toutefois des Na-kwak-tas, qui sont allés dans l'anse de Rivers, où ils ont travaillé nuit et jour, réalisant quelques-uns jusqu'à cent piastres par mois. La scierie établie par le révérend M. Hall fonctionne parfaitement, et comme on y a ajouté une machine à planer, elle peut maintenant fournir tout ce qui entre dans la construction des maisons. Tous les matériaux nécessaires à la nouvelle maison de l'agence en cours de construction à la baie de l'Alert ont été préparés dans cette scierie, et M. Hall mérite des félicitations pour l'énergie avec laquelle il a mené cette entreprise à bonne fin, malgré plusieurs circonstances décourageantes. La scierie et l'établissement de conserves ont donné beaucoup d'ouvrage aux Sauvages des environs, la première par la flottaison des blocs de sciage et la seconde par la pêche, deux genres d'occupations dans lesquels le Sauvage excelle.

L'école, je regrette de le dire, n'est pas aussi bien fréquentée qu'on pourrait le désirer ; les enfants n'ont pas objection à apprendre, mais les parents voient dans l'éducation la ruine de toutes leurs coutumes les plus chéries.

En ce qui regarde le *potlach*, il y a des signes que cette coutume va bientôt subir un changement marqué, ou disparaître graduellement. Ce qui le fait croire, c'est que dans ces dernières années les couvertures ont subi une telle dépréciation que les Sauvages n'en achètent plus ou presque plus, parce que l'achat entraîne une perte. Ils ne peuvent acheter des couvertures neuves pour moins de deux piastres et demie la paire, et comme parmi eux elles ne valent que $1.50, elles deviennent rares et sont graduellement remplacées par de l'argent. Pendant que je visitais la tribu Mar-ma-lil-li-kulla dernièrement, j'ai vu donner, à la place de couvertures, de petits morceaux de bois qui étaient rachetés aussitôt que possible. Lors d'un *potlach* dont j'ai été témoin, j'ai vu donner beaucoup d'argent, peut-être trois ou quatre cents piastres.

Malheureusement, ces Sauvages, à l'exception de la tribu We wai-ai-kai qui réside à Cape-Mudge, ne peuvent se livrer à l'agriculture (qui a sans doute une influence civilisatrice), car les réserves qu'ils occupent sont pour la plupart stériles et rocheuses à l'extrême, impropres par conséquent à la culture. Il faut donc trouver autre chose pour les faire travailler. Très peu font la chasse et la trappe, à cause du bas prix des fourrures.

La baie de l'Alert est le seul endroit où des industries quelconques soient exploitées, et le seul où il y ait un missionnaire résidant. Il s'en suit que les autres tribus, qui sont plus ou moins éloignées, seront lentes à subir l'influence civilisatrice que produit le contact avec la population blanche respectable.

J'ai visité presque toutes les tribus, et j'ai trouvé la plupart des Sauvages chez eux, à l'exception des Wa-lit-sum, dont la réserve se trouve à la Rivière au Saumon. Ces Sauvages ont quitté leurs maisons à cause des nombreux décès qui ont eu lieu parmi eux. Ce sont des buveurs invétérés, et plusieurs d'entre eux ont été emprisonnés pour le meurtre de quelques blancs il y a quelque temps. J'en ai vu un bon

nombre qui pêchaient au Cap-Mudge, et je leur ai conseillé de s'en retourner chez eux, ce qu'ils ont promis de faire.

Quoique je ne puisse constater beaucoup de progrès parmi ces Sauvages, il existe, j'en suis sûr, chez les plus jeunes, un désir d'améliorer leur condition ; s'ils étaient bien encouragés, ils abandonneraient bientôt leur présente manière de vivre. Une grande lacune pour le moment, c'est la rareté des femmes pour les jeunes gens et l'impossibilité pour ces derniers de les garder quand ils en ont. Comme il n'existe pas de lois de mariage parmi eux, un jeune homme n'est pas sûr du jour au lendemain que sa femme restera avec lui, car elle devra le quitter si ses parents le desirent, le pouvoir des parents leur permet de faire ce qu'ils veulent des jeunes gens. Il faudrait une loi sévère pour mettre fin à un pareil état de choses.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

R. H. PIDCOCK,

Agent des Sauvages.

— —

AGENCE DE LA FRASER.

NEW-WESTMINSTER, C. B, 27 août 1888.

A l'honorable,

Surintendant général des affaires des Sauvages,

Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport annuel, accompagné d'un tableau statistique et d'un inventaire des propriétés du gouvernement placées sous mes soins,—le tout couvrant l'exercice clos le 30 juin 1888.

Les Sauvages d'Assylitts forment une petite bande de vingt-six membres. Ils cultivent assez bien leur réserve, et envoient des produits considérables au marché. Ils sont heureux et contents.

La bande Coquoplet est très active. Elle cultive sa petite réserve avec beaucoup d'avantage. Son chef est le Sauvage le plus laborieux du district de Chilliwhack ; il fait des récoltes plus belles et plus considérables que tout autre Sauvage de cette agence. Il est toujours sur sa réserve, à faire quelques améliorations ; il ne va jamais à la pêche ou chercher de l'ouvrage au dehors.

A Cheam, les Sauvages cultivent une grande étendue de terre. Ils sont remarquables par leur moralité et leur activité. Plusieurs des jeunes gens trouvent un emploi constant à la scierie de Popcum, et reçoivent d'assez bons gages. La bande a perdu par la mort, cet été, son chef, Alexis. C'était un homme bon et sage, et il avait une grande influence sur tous les Sauvages de la Fraser inférieure.

La bande de Popcum est laborieuse, aussi ; ce qu'elle cultive de terre elle le cultive bien, et elle fait de bonnes récoltes.

Les Cheheles, sur la rivière Harrison, ont une bonne réserve, mais elle est sujette aux inondations. La moitié de la bande est réellement travaillante, elle reste sur la réserve et va rarement aux camps de pêche. L'autre moitié, qui va à la pêche du Saumon ou travailler ailleurs, n'est pas aussi prospère.

La bande de Coquitlam améliore très peu sa réserve, elle s'occupe principalement de pêche. Elle diminue rapidement en nombre ; quatorze de ses membres sont morts de la rougeole et d'autres maladies, l'hiver dernier.

Les Sauvages de Capatand-Creek ne cultivent que quelques pièces de pommes de terre et de foin ; ils gagnent leur vie à la pêche et en travaillant aux scieries de Burrard-Inlet ; ils vivent bien et sont propres et portent de bons vêtements.

La bande de Clahoose, à Javer's-Inlet, est une race intrépide ; elle gagne sa vie principalement par la pêche et par la fabrication de l'huile de chien de mer ; elle cultive plusieurs pièces de pommes de terre, et a toujours un abondant approvisionnement de pommes de terre et de poisson. Elle augmente en nombre tous les ans.

Les Sliammans, dont la réserve se trouve aussi à Javer's-Inlet, sont pareillement une race intrépide, et gagnent leur vie par la pêche, la chasse et la fabrication de l'huile de poisson. Quoique plusieurs de leurs enfants soient morts, l'hiver et le printemps derniers, de la rougeole et de la coqueluche, ils ont augmenté en nombre.

Ils ont dernièrement acheté vingt moutons reproducteurs qu'ils ont placés sur une île ; s'ils réussissent à les sauver des animaux sauvages, ces moutons deviendront pour eux d'une grande valeur.

Les Sauvages Sechelt, qui ont leur réserve sur la côte entre Burrard-Inlet et Sliammans, forment une bande de rudes travailleurs. Les jeunes gens sont principalement employés à la fabrication des billots pour les scieries de Burrard-Inlet, où ils sont très appréciés et reçoivent de bons gages. Les vieux, et les femmes s'occupent à fabriquer de l'huile de poisson, à cultiver des pièces de pommes de terre, à sécher et saler du poisson. Cette bande a perdu plusieurs enfants, le printemps dernier, par la rougeole et d'autres maladies. Si la rougeole n'avait pas fait autant de ravages parmi le trois dernières bandes dont je viens de parler, j'aurais à noter une augmentation considérable dans leur nombre. Les Sauvages établis sur cette côte ont très peu de relations avec les blancs, et souvent ils expriment l'espoir de n'avoir jamais le malheur de venir en contact trop fréquent avec eux. Ils sont sous les soins religieux du R P. Cherouse, qui les visite quatre fois par année et passe chaque fois deux semaines avec eux. L'évêque Durian les visite deux fois par année.

Les Sauvages de la Mission, à Burrard-Inlet, forment une excellente bande. Leurs jolies maisons blanches et leur belle église leur fait honneur ; leurs rues, éclairées par des lampes, sont tracées régulièrement ; ils ont des règlements d'hygiène qu'ils observent strictement ; les hommes, les femmes et les enfants s'habillent aussi proprement et aussi bien que les blancs. Quoique tout près de la ville de Victoria, on ne trouve jamais les femmes, jeunes ou vieilles, et les enfants, flânant dans les rues le jour ou la nuit. Il y a dans le village nombre d'hommes vigoureux qui travaillent presque continuellement aux scieries et gagnent tout d'abord autant que les meilleurs ouvriers blancs. On a une preuve de leur accroissement régulier, malgré le grand nombre d'enfants qu'ils ont perdus l'hiver dernier. Ces Sauvages sont sous les soins spirituels de Sa Grandeur l'évêque Durian, qui leur consacre une grande partie de son temps.

Les quelques Sauvages établis sur la réserve de Seymour-Creek ne sont ni laborieux ni progressifs ; leur chef est le fameux Tamanawas, connu sous le nom de *Homme aux potlaches* à Burrard-Inlet et Howe-Sound, et ils suivent scrupuleusement son mauvais exemple.

Ceux de False-Creek sont travaillants ; ce printemps ils ont ensemencé plusieurs pièces de terre et ils en ont enclos la plus grande partie ; ils ont aussi construit plusieurs jolies maisons en charpente. Presque tous les hommes travaillent à la scierie de False-Creek.

Les Sauvages de Musqueim réussissent remarquablement bien. Ils ont construit une digue à l'aide de laquelle ils vont pouvoir cultiver une grande étendue de terres très riches dont ils ne pouvaient pas tirer parti à cause des inondations que chaque grande marée occasionnait ; ils ont aussi fait une quinzaine d'acres de terre neuve ce printemps.

La bande de Tawassen a aussi construit une digue qui va lui permettre de cultiver une certaine étendue de terre qu'elle ne pouvait pas utiliser auparavant. Elle a une très bonne récolte cette année.

Les Sauvages de Semihamoo sont heureux et contents depuis que M. O'Reilly, le commissaire des réserves, a tracé les limites de leur réserve l'année dernière. Ils ont fait des améliorations considérables ce printemps, et ils ont l'intention de construire plusieurs maisons l'hiver prochain. Je regrette de dire que la bande de Keitsey, dont la réserve se trouve à une dizaine de milles, en remontant la Fraser, est, à quelques exceptions près, misérable et dissipée. Dans le cours des deux dernières années, je lui ai consacré plus de temps et d'attention, je l'ai visitée plus souvent que les autres bandes de cette agence, mais je n'ai pu saisir aucune amélioration dans sa condition. Ces Sauvages ont des parents métis qui demeurent près de Keitsey ; trois de ces métis ont passé plusieurs années sur la réserve jusqu'au mois d'avril 1887, alors que je les chassai, avec défense d'y revenir. Ils ne sont pas revenus, mais ils se trouvent encore tout près de la réserve. Je crois qu'ils fournissent de la

boisson aux Sauvages qui, certainement, ne me donneront pas les preuves nécessaires pour les traduire en justice.

Les Sauvages de Langley ont avantageusement utilisé la charrue, la faucheuse et le tombereau que le ministère leur a donnés et pour lesquels ils lui sont très reconnaissants. Ils ont une bonne récolte cette année, surtout en foin. Ils ont fait à peu près quatorze acres de terre neuve ce printemps.

Les Sauvages de Whonock gagnent leur vie avec la pêche et en travaillant pour les cultivateurs des environs.

La bande de Matsqui cultive beaucoup et fait de bonnes récoltes, principalement en pommes de terre et en foin.

La bande de Skawkale est la plus laborieuse de toutes. J'estime que sa réserve est la meilleure du district sous le rapport de la culture et des récoltes.

La réserve de Yack-y-you, voisine de la précédente, ne lui en cède pas beaucoup en qualité ; mais les Sauvages de cette bande ne travaillent pas aussi bien que les Skawkales ; toutefois, ils vont très bien.

Les Sauvages de Too-ylee ont une bonne réserve, et ils seraient très prospères s'ils n'avaient pas contre eux un désavantage sérieux : la rivière Chilliwhack sépare leur réserve du marché, son courant est très fort, et en certains endroits l'eau est trop basse pour qu'ils puissent transporter leurs produits, même en canots. Ces Sauvages sont très laborieux et se conduisent bien.

La bande de Squah cultive une grande étendue de terre, et elle a bâti des maisons confortables. Ces maisons et la plus grande partie de la réserve sont en danger imminent d'être emportées par les débordements de la Fraser ; actuellement tout porte à croire que une ou deux autres inondations détruiront maisons et réserve. Dès que l'eau aura suffisamment baissé, j'emploierai un inspecteur compétent pour découvrir l'endroit par où l'eau passe dans la réserve et faire l'estimation d'un ouvrage qui aurait pour effet de l'arrêter. S'il n'était pas trop dispendieux, je crois que les Sauvages se cotiseraient pour en faire tous les frais.

Les trois bandes de Sumas ont beaucoup souffert, au mois de juin dernier, des inondations de la Fraser, qui ont détruit presque toutes leurs récoltes. Les Sauvages de ces bandes sont tous aux pêcheries, où ils cherchent à gagner assez d'argent pour faire leurs provisions d'hiver.

La bande de Yale a ensemencé plusieurs pièces de terre neuve ce printemps ; ses récoltes sont très bonnes, spécialement sur l'île de l'Oiseau-de-mer.

Les Sauvages de Hope et du Lac Texas ont fait des semences considérables, mais leurs récoltes sont très pauvres, excepté sur l'île de l'Oiseau-de-mer, où elles sont très bonnes. Ces deux bandes sont, sans exception, douces, laborieuses et morales ; elles sont tenues en haute estime par leurs voisins blancs.

Les Sauvages d'Ohamille et de Skowall sont heureux et contents ; ils ont des récoltes splendides cette année. Quoique vivant près les uns des autres, ils ont rarement des disputes entre eux ou avec les blancs.

Les Sauvages de Douglas, sur la rivière Harrison, sont venus en grand nombre aux camps de pêche de la rivière Fraser cette année. Après y être restés plusieurs semaines, ils sont revenus très désappointés, car ils ont fait peu d'argent, parce que le saumon était rare. Dans le district de Douglas la terre est très chétive, les récoltes sont à peu près nulles, et jusqu'à présent les Sauvages n'ont pu sécher et saler assez de poisson pour l'hiver. A cette exception près, les Sauvages de l'agence sont heureux et contents, et comparativement exempts de maladie ; ils respectent la loi et sont en bons termes avec les colons blancs.

Les missionnaires des différentes dénominations sont infatigables dans leurs efforts pour l'avancement spirituel et temporel des Sauvages.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

P. McTIERNAN,
Agent des Sauvages.

KAMLOOPS, C.B., 28 août 1888.

A l'honorable
Surintendant général des affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter le rapport suivant, accompagné d'un tableau statistique sur les opérations de l'exercice clos le 30 juin 1888.

Tribu N-hla-Kapm-uh

Ces Sauvages diminuent en nombre ; la fièvre des montaques, une sorte de typhoïde, en a emporté plusieurs le printemps dernier ; d'autres sont morts de consomption.

Malgré ce décroissement, les N-hla-Kapm-uh ont ajouté l'année dernière près de $700 à la valeur de leurs améliorations. La valeur de leurs effets mobiliers à diminué par suite de la baisse survenue dans le prix de leurs chevaux. Ils ont ajouté cependant trois acres à leurs terres en culture, et leur bétail a aussi augmenté ; leurs produits agricoles sont comparativement peu considérables, vu la rareté de l'eau par les frais d'irrigation.

Trois été secs consécutifs ont sérieusement diminué l'approvisionnement d'eau dans les agences. En détruisant le castor qui avait coutume d'établir sa demeure aux confluent des rivières, les trappeurs ont contribué à cet abaissement de l'eau ; les barrages construits par cet animal ingénieux ont pourri ; les eaux formées par les neiges de l'hiver, au lieu de rester dans les lacs, descendent maintenant en torrents dans les vallées et de là dans la mer, laissant la terre à sec dans le temps où le besoin d'eau se fait le plus sentir.

Les N-hla-kapm-uh resident partie dans l'agence de Kamloops et partie dans l'agence d'Okanagan. Ceux de l'agence de Kamloops sont tous réunis dans la région du chemin de fer Canadien du Pacifique, excepté les deux petites bandes de Nes-i-keep et de Skaap. Les bandes établies dans la vallée de la Thompson se trouvent entre l'embouchure de la Bonaparte et Lytton ; on peut les grouper comme bandes de Oregon-Jack, Spence-Bridge et Niccomin ; elles aussi manquent d'eau pour les fins d'irrigation.

Un petit verger a été planté sur la réserve de Spuzzum par un entreprenant Sauvage de cette bande ; les arbres sont bien développés. A Ye-ot, un Sauvage a sur son terrain un pommier et un prunier qui tous deux portent de bons fruits. La culture des arbres fruitiers, si elle se développait parmi ces Sauvages, leur donnerait des résultats très avantageux. Les réserves situées dans les gorges de la Fraser, quoique trop raboteuses pour l'agriculture, sont éminemment favorables à la culture des fruits.

L'année dernière, le saumon n'a pas été très abondant dans la rivière Fraser ; aussi les Sauvages ont moins fait avec la pêche que l'année précédente.

Il en a été de même pour les fourrures, dont le prix a baissé.

Les recettes réalisées par cette tribu, d'autres industries que celles dont il vient d'être question, accusent une augmentation de près de $1,000 sur 1886-87.

Les pères anglicans de la Mission de Saint-Paul, Jackass-Mountain, ont transporté leurs pénates à Lytton ; ils sont maintenant établis au quartier général de la tribu N-hla-Kapm-uh, et nul doute qu'ils parviendront par leur influence salutaire à élever ces Sauvages à la condition des sociétés civilisées.

Tribu Sushwap (proprement Se-whamp-uh).

Ces Sauvages ne diminuent pas en nombre. Ils semblent avoir atteint une stabilité de caractère suffisante pour ne pas se livrer aux excès qui paraissent avoir amené la décadence de la branche plus inconstante de cette race, les N-hla-kapm-uh. Ils doivent ce bienfait en grande partie aux missionnaires catholiques qui voyagent parmi eux et dont l'enseignement, la discipline et l'influence ont eu jusqu'ici un si bon effet sur eux.

Dans le cours de l'année dernière, les Sushwaps ont ajouté pour une valeur de $1,000 à l'amélioration de leurs terres. La valeur de leurs propriétés mobilières a diminué à la suite des pertes de bétail que leur ont values les froids de l'hiver de 1886 et de la dépréciation subie par leurs ponies indigènes. Ils élèvent maintenant une meilleure classe de chevaux, et dans un an ou deux d'ici ils auront des bêtes de prix à vendre.

Ils ont ajouté soixante et douze acres à leurs terres en culture, et augmenté le nombre de leurs instruments aratoires; ils ont aujourd'hui dix voitures et deux faucheuses.

A cause de la sécheresse de l'été dernier, les Kamloops et les Sushwaps ont été obligés de couper presque toutes leurs récoltes de grain pour du foin.

Le saumon a fait défaut l'été dernier, et par suite ils ont fait un approvisionnement de poisson bien plus faible qu'à l'ordinaire.

La baisse survenue dans le prix des fourrures a diminué d'autant la valeur qu'ils en ont obtenue de cette source. Ils n'ont pas travaillé sur le chemin de fer Canadien du Pacifique l'année dernière.

Depuis mon dernier rapport, il y a eu plusieurs cas de maladie parmi les Sushwaps. Le ministère les a fait traiter par des médecins habiles qui ont eu les plus heureux résultats, à la grande déconfiture de l'homme-de-la-médecine, dont l'influence et les occupations ont cessé d'être très importantes dans le voisinage de Kamloops. Cependant, c'est encore un certain personnage dans les localités où il n'y a ni médecins ni médicaments, et ceux qui n'ont pas éprouvé les bons résultats de ces derniers croient encore à l'efficacité de sa méthode particulière.

Agence d'Okanagan.

Excepté à Penticton, les Sauvages de cette agence décroissent en nombre. Dans le cours de l'année dernière, ils ont ajouté $1,400 à la valeur de leurs améliorations en terres; leurs propriétés mobilières ont augmenté en quantité, mais la valeur en a diminué par suite de la baisse survenue dans le prix de leurs chevaux indigènes; ils ont augmenté le nombre de leurs constructions et ajouté quinze acres à leurs terres en culture. Ils se pourvoient d'instruments aratoires de modèle amélioré, tel que faucheuses et râteaux. Lors de mon voyage dans la vallée d'Okanagan le printemps dernier, j'ai vu deux Sauvages se servir de charrues dites *Sulky*.

Dans la vallée de Similkameen le terrain est sablonneux, et les pièces de terres cultivées depuis longtemps sont devenues épuisées.

La prompte intervention du département des Sauvages, l'été dernier, en me donnant instruction de traiter les chevaux galeux qui circulaient dans la vallée de la Nicola, a empêché la contagion de se répandre et calmé l'irritation qui commençait à s'élever parmi les colons, parce que leurs animaux se trouvaient exposés à prendre la maladie en se mêlant parmi les chevaux malades dans les communes.

A N-kam-ap-lix, les récoltes des Sauvages ont été au-dessus de la moyenne. Joseph, fils du chef, a récolté vingt-six tonnes de blé. Les Sauvages de Spallamcheen ont eu d'assez belles récoltes de grain. Dans les autres parties de l'agence, ces récoltes ont souffert de la sécheresse. Il y a eu une bonne récolte de foin à Na-a-ik.

Pendant l'année dernière j'ai vacciné cinq cents Sauvages, et j'ai parcouru en diligence, chemin de fer, à cheval et à pied, une distance de 3,937 milles, pour visiter ces différentes réserves.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

J. W. MACKAY,

Agent des Sauvages.

AGENCE DE KOOTENAY, C. B., 2 juillet 1883.

l'honorable
Surintendant général des affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—En vous envoyant mon second rapport annuel, je dois vous apprendre qu'il s'est opéré un notable changement, pour le mieux, dans l'attitude générale des Sauvages de Kootenay vis-à-vis des blancs, et plus particulièrement à l'égard du gouvernement. Il y a douze mois, ils étaient extrêmement jaloux des terres qu'ils possèdent dans ce district, ils regardaient les blancs comme des usurpateurs, et quoique honnêtes et se conduisant bien à quelques exceptions, ils ne reconnaissaient pas au gouvernement le droit d'intervenir dans ce qu'ils appelaient leur pays, et ils refusaient presque dédaigneusement d'accepter les réserves qui avaient été mises de côté pour eux par M. le commissaire O'Reilley. Je suis heureux de dire qu'ils n'entretiennent plus ces sentiments et qu'ils reconnaissent maintenant l'autorité du gouvernement ; ils sentent que le gouvernement veut les traiter avec justice, comme ayant des droits égaux avec les blancs, et ils ont formellement accepté leurs réserves.

Vers la fin de juillet 1887, un détachement de la police à cheval commandé par le major Steele est arrivé ici dans le but de maintenir l'autorité du gouvernement et pour forcer le chef Isidore à livrer un prisonnier sauvage qu'il avait enlevé de la prison en bravant l'agent du gouvernement provincial. Isidore avait déjà promis au surintendant des Sauvages qu'il remettrait le prisonnier en question lorsqu'il en serait requis. C'est ce qu'il a fait aussitôt après l'arrivée de la police, dont la présence, nul doute, a eu pour effet de lui faire tenir sa promesse, car il était très provocateur à l'époque où il l'avait faite, et il regardait le gouvernement comme le pire ennemi des Sauvages.

Au mois de septembre, le surintendant des Sauvages arriva à Kootenay, accompagné de M. le commissaire O'Reilly et du commissaire en chef des terres et travaux de la province. Ces messieurs mesurèrent six cent quarante acres destinés à constituer une ferme séparée pour le chef Isidore et ses parents immédiats, car il ne voulait pas aller sur la réserve avec le corps principal des Sauvages. Isidore refusa aussi d'abandonner une autre pièce de terre qu'il avait cultivée pendant quelques années, et qui se trouvait sur une propriété foncière du colonel Baker. Il ne se désista de ce terrain que quand le major Steele lui eut dit que s'il ne le rendait pas il en serait chassé de force. Il a reçu une indemnité libérale pour les améliorations qu'il avait faites.

A Pâques, j'ai cru devoir informer les Sauvages qu'ils auraient à payer des droits de douane, tout comme les blancs. Cet avis souleva une explosion de mécontentement, et les sentiments hostiles qu'ils avaient naguère contre le gouvernement parurent renaître. Ce ne fut que quelques semaines après que je réussis à obtenir du chef Isidore la promesse partielle que les Sauvages feraient la traite sur le côté canadien de la frontière et iraient au nord pour avoir leur farine d'hiver.

Ce printemps, le surintendant a envoyé deux charrues avec des harnais, ainsi qu'une petite quantité de graines de jardin. Ce secours du gouvernement a fait beaucoup de plaisir aux Sauvages, et quand un peu plus tard j'ai pu faire des fossés d'irrigation pour les réserves, ils ont commencé à sentir que le gouvernement leur porte intérêt et il en est résulté un sentiment amical.

Depuis longtemps ils ont compris que tant qu'ils feront bien ils n'ont rien à craindre du gouvernement. A ce propos, je dois dire que lorsque la police est arrivée les Sauvages ne l'ont pas regardée d'un bon œil ; aujourd'hui ils paraissent affligés d'apprendre qu'elle est sur le point de s'en aller.

La conduite générale de tous les Sauvages de la Kootenay supérieure a été bonne. Il n'a pas été porté une seule accusation contre aucun d'eux pendant toute l'année, et on ne m'a fait connaître aucun cas de malhonnêteté ou de mauvaise conduite. D'après des entretiens que j'ai eus avec le major Steele, je crois qu'ils sont, au point de vue de la moralité, très supérieurs aux Sauvages du Nord-Ouest.

Deux fois, l'année dernière, il y a eu des troubles sur le côté américain, au sud de la frontière internationale ; et une fois j'ai dû demander aide au major Steele pour chasser de la réserve avoisinant immédiatement la frontière, des Sauvages américains d'une mauvaise réputation.

Les récoltes de l'année dernière ont en partie manqué, par suite de la sécheresse de l'été et parce que les Sauvages n'ont pu arroser la terre. Cette année les circonstances ont été plus favorables, et le grain et les légumes ont une belle apparence.

Les nombreuses bandes de chevaux non domptés appartenant au chef Isidore et à quelques-uns des principaux Sauvages augmentent toujours, quoique, je le constate avec plaisir, ils en aient vendu aux Assiniboines et à des blancs du district.

Les Flatbow, ou Sauvages de la Kootenay inférieure, ne cultivent pas la terre ; de fait, leur réserve est sujette aux inondations. L'arrivée d'un grand nombre de mineurs de quartz au lac Kootenay leur a permis de gagner de l'argent avec leurs canots. Ce sont d'habiles canotiers, et ils sont pour le moins aussi honnêtes et aussi fidèles que les Sauvages de la Kootenay supérieure.

Le castor et les animaux à fourrures qui ont le plus de valeur se font rares dans le district de Kootenay, et les Sauvages ont moins trappé l'année dernière qu'ils ne l'avaient fait jusque-là. Les ours semblent être encore assez nombreux pour suffire aux besoins de l'automne et de l'hiver.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

MICHAEL PHILLIPPS,
Agent des Sauvages par intérim.

AGENCE DU LAC WILLIAMS, C.-B.
LESSER-DOG-CREEK, 15 septembre 1888.

A l'honorable
Surintendant général des affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport annuel, accompagné d'un tableau statistique et d'un inventaire des propriétés du gouvernement placés sous mes soins, le tout couvrant l'exercice clos le 30 juin 1888.

Le 12 avril, je partis pour aller visiter les différentes réserves, en commençant par les

BANDES DE CHILCOTIN.

Bandes de Toosey.—Cette bande a beaucoup souffert, pendant l'hiver, de la rougeole, qui leur a enlevé trois adultes et sept enfants. Presque chaque membre de la bande a été atteint de la maladie; par suite, les hommes n'ont pu trapper, et la bande s'est trouvée au printemps, sans moyens pécuniaires pour se procurer du grain de semence. Avec la permission du surintendant Powell, j'ai fourni le grain nécessaire, et le chef m'en a exprimé sa gratitude.

Bande de Pierre.—Cette réserve fut tracée, l'été dernier, par le commissaire des réserves des Sauvages. J'ai été surpris de voir la grande étendue de clôtures et de terre neuve que la tribu avait faites. Jamais auparavant elle ne s'était intéressée à l'agriculture, elle passait tout son temps à trapper, et on ne s'attendait pas qu'en une seule saison elle changerait son mode de vie. Sur le conseil de MM. Shuby et Menton, qui ont une grande ferme à côté de la réserve, aucun de la bande ne s'en est éloigné pendant que la rougeole sévissait dans les autres réserves, en sorte que pas un seul cas de cette maladie ne s'est déclaré parmi eux. Ces messieurs se sont aussi donné beaucoup de peine pour enseigner aux Sauvages comment cultiver la terre et construire des clôtures ; ils ont même coupé une partie de leurs récoltes avec leurs lieuses automatiques, car le grain était plus que mûr et ils en auraient perdu beaucoup s'ils

l'avaient coupé avec des faucilles. Cette tribu, qui était la plus sauvage des bandes de Chilcotin, sera bientôt un exemple pour les autres.

Bande d'Anahun.—Ces Sauvages ont aussi très sérieusement souffert de la rougeole, qui en a enlevé seize de leur membre. On leur a également fourni du blé et de l'avoine pour semer. Le fossé construit sur cette réserve faisant défaut par suite de la nature alcaline du sol, M. Shuby et moi nous en traçâmes un autre qui sera solide et durable. Ces Sauvages Chilcotins, sont de beaucoup supérieurs à la plupart des tribus de l'agence comme travailleurs, et ils paraissent animés du désir de se faire plus qu'une existence au jour le jour. A preuve, un membre de la tribu de Toosey, nommé Frank, est propriétaire de deux voitures de roulage et de deux attelages avec lesquels il fait de l'argent en transportant des marchandises pour les colons. Le même Sauvage vient d'acheter une batteuse à quatre chevaux, qu'il a payée en partie et qu'il compte exploiter. Comme il n'y a pas d'autre batteuse sur la côte de la rivière Fraser, nul doute qu'il va réussir.

La maladie m'ayant empêché, l'automne et l'hiver dernier, d'inspecter la partie méridionale de l'agence, ma seconde visite a été pour les

TRIBUS DE LILLOET.

Tribus de Lilloet.—Ces Sauvages maintiennent toujours leur réputation d'indigènes laborieux. Quelques-uns des jeunes gens travaillent aussi pour les blancs.

Colchopa.—Jusqu'ici cette réserve n'a pu produire de récoltes, faute d'irrigation. Le chef est en possession d'un document portant la date de 1871 et de l'écriture de M. Saunders, qui était alors magistrat stipendiaire à Lilloet, établissant qu'une réserve et le droit d'utiliser un cours d'eau voisin étaient accordés à ces Sauvages par le dit M. Saunders. J'ai trouvé le même document dans le bureau du gouvernement à Lilloet. La question était de savoir si, à cette époque, les magistrats stipendiaires étaient autorisés à faire de pareilles concessions. Je la déférai à Son Honneur le juge Harrison, siégeant à la cour de comté le 30 juillet dernier, et elle fut décidée en faveur des Sauvages de la réserve, à leur grande joie tout naturellement, mais aussi au grand chagrin du cultivateur chinois qui avait joui pendant si longtemps d'un privilège auquel il n'avait pas droit. Ces Sauvages, qui ont été jusqu'ici les plus pauvres de l'agence, pourront à l'avenir faire des récoltes.

Pavillon.—Les jeunes gens de cette bande sont beaucoup employés par les blancs du voisinage comme garçons de ferme. Ils cultivent aussi une grande quantité de grains et de légumes. En somme, leur condition est bonne.

Clinton.—Je regrette de dire que la mort a enlevé à cette bande le meilleur Sauvage de la réserve. Il n'était pas chef de nom, mais par son exemple et ses conseils il a maintenu la tribu dans l'ordre. Respecté et estimé par les blancs et par les Sauvages, et tout jeune encore, le pauvre Billy est mort de consomption, après avoir langui pendant plusieurs mois.

High-Bar.—Ces Sauvages continuent à prospérer. Ils sont rangés et laborieux.

Creek du Canal.—Cette bande a souffert de la rougeole pendant l'hiver ; mais cette maladie n'a enlevé qu'un adulte et trois petits enfants.

Creek du Chien.—Cette bande ne compte que onze individus. Elle possède des terres arables en quantité.

Lac Alcalin.—La rougeole a visité cette réserve dans le cours de l'hiver, mais elle n'a enlevé que deux petits enfants.

Lac Williams.—Le second chef de cette bande est mort le mois dernier. La bande avait en réalité plus de respect pour lui que pour William, le chef réel, et sa perte sera vivement sentie. Il a été fait peu de semences l'année dernière. Cette année, grâce au repos donné à la terre et grâce à des pluies suffisantes, la récolte est abondante.

Soda-Creek.—La terre à foin de Dog-Creek a été donnée à cette bande il y a quelques années, mais on ne lui a pas encore assigné de réserve autour du village. La tribu attend avec hâte la décision du gouvernement dans cette affaire. Les terres arables qui entourent le village sont trop petites pour les besoins d'un aussi grand nombre. Cette bande est une des plus actives de l'agence, et elle prospérerait si on ajoutait à sa réserve une certaine étendue de terrain susceptible d'être cultivé.

Alexandria.—Depuis mon dernier rapport, il est mort sept adultes, dont cinq de la rougeole, et six enfants. Cependant il y a eu six naissances dans le même espace de temps, en sorte qu'il reste une diminution de sept. Quoique la plupart de ses membres soient laborieux et de bons chasseurs, je regrette de dire que la tribu ne reste pas beaucoup améliorée sous le rapport de la tempérance. Plusieurs Métis sont mêlés à elle, et comme la loi permet de vendre des boissons enivrantes à ces derniers, même quand ils résident sur des réserves, il est impossible de les empêcher d'en fournir aux Sauvages parmi lesquels ils vivent.

Quesnelle.—Cette bande a perdu par la rougeole, l'hiver dernier, trois adultes et six enfants, et comme presque toute le tribu a passé par cette maladie, les semences ont été bien faibles cette année.

Kanim-Lake.—Je n'ai pas encore visité cette réserve depuis mon dernier rapport. Toutefois, j'ai vu des membres de la bande qui m'ont dit que tout va bien et qu'ils ont une bonne récolte cette année.

La récolte des baies a été abondante cet été dans toutes les parties de l'agence, mais le saumon n'a pas beaucoup donné; on n'en a guère pris qu'un peu plus que pour la consommation pendant la saison de pêche. Les récoltes sont abondantes sur toutes les réserves cette année. A l'exception des réserves visitées par la rougeole, la santé générale des Sauvages de l'agence a été bonne.

La conduite des différentes bandes a été très bonne en général.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

WM. LAING MEASON,
Agent des Sauvages.

AGENCE DE RAMA,
UPTERGROVE, ONT., octobre 1888.

A l'honorable
Surintendant général des affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre un tableau statistique et le rapport suivant sur la condition des Chippewas de Rama pendant l'exercice clos le 30 juin 1888.

Cette tribu se compose de 237 membres, un de plus que l'année dernière.

La santé des Sauvages en généaal a été très bonne. Deux ou trois des membres les plus respectés de la bande souffrent de la consomption; c'est en ce moment une maladie commune parmi les Chippewas. Plusieurs de leurs maisons et dépendances sont propres et confortables. Je suis heureux de pouvoir constater une amélioration graduelle sur la réserve; plusieurs nouvelles habitations ont été construites. Le chef s'est construit une nouvelle grange, et plusieurs acres de terre ont été défoncés et clôturés.

Je regrette d'avoir à dire que quelques-uns des Sauvages ne se sont pas conduits aussi bien qu'auparavant au sujet des boissons enivrantes, et comme ils refusent invariablement de donner des renseignements sur les gens qui leur en fournissent, il est presque impossible d'atteindre les coupables.

C'est avec plaisir que je parle de l'école. Elle est dirigée par mademoiselle Lizzie Staples, qui est une bonne institutrice et ne peut être trop louée pour la manière dont elle enseigne et le zèle qu'elle met au progrès des élèves qui suivent sa classe

régulièrement. Il y a trente-quatre enfants inscrits sur la liste, et la moyenne de l'assistance a été d'un peu plus de seize pendant l'année. Les enfants apprennent la lecture, l'écriture, l'arithmétique, la grammaire, la géographie, l'histoire du Canada, le dessin, l'orthographe, la dictée, le tricotage et la couture. Les filles ont tricoté quinze paires de bas, quinze paires de mitaines, quinze paires de manchettes, et confectionné dix-neuf tabliers. Les élèves ont fait un grand progrès sous le rapport de l'ordre, de la propreté et de l'obéissance, et dans leurs études, le chant et la lecture; ils font la prière avant et après la classe.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

D. J. McPHEE,
Agent des Sauvages.

BUREAU DES SAUVAGES, VICTORIA, C.-B., 22 octobre 1888.

A l'honorable
Surintendant général des affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter le rapport suivant sur les affaires des Sauvages de cette province pendant l'exercice clos le 30 juin 1888.

Durant cette période, la condition générale et hygiénique des Sauvages n'a pas été aussi satisfaisante que les années passées, par suite de circonstances entièrement au-dessus de leur contrôle.

Au mois d'octobre les différents membres des bandes qui étaient allées dans le territoire des Etats-Unis pour y cueillir du houblon, revinrent dans leurs villages après avoir contracté la rougeole, qui se répandit rapidement et dura une grande partie de l'hiver; aussi les Sauvages de la côte occidentale, de Cowichan et de la rivière Nass, souffrirent beaucoup de l'épidémie, qui emporta un grand nombre d'enfants et quelques adultes. D'un autre côté, la consomption et la fièvre typhoïde firent des ravages dans les districts d'Okanagan et de Kamloops. Par contre, M. l'agent McTiernan rapporte que sur la Fraser inférieure la santé des Sauvages a été excellente, à l'exception des bandes de Sliammon et de Sechelt, parmi lesquelles la rougeole et la coqueluche ont sévi et enlevé plusieurs enfants.

La saisie, opérée par des croiseurs américains dans la mer de Behring, de plusieurs goëlettes employées à la chasse aux phoques sur la côte occidentale de Vancouver, a porté un coup sérieux à cette industrie, et le printemps dernier la capture de ces animaux a été très restreinte, par suite des tempêtes et du mauvais temps. Néanmoins, M. l'agent Guillod rapporte que le produit total des expéditions s'est chiffré par 16,000 peaux, pour lesquelles les indigènes ont reçu $2 la pièce. Dans le district de Cowichan, le relevé des opérations agricoles a été assez satisfaisant, quoique n'égalant pas pour certains articles celui de la saison précédente. Dans le bas de la rivière Fraser, la statistique de l'agent accuse une abondante récolte de grain et de racines, et une augmentation considérable de bétail. Ce résultat est d'autant plus remarquable que les Sauvages de cette région ont plusieurs autres moyens de gagner leur vie et ne sont pas astreints aux seules opérations agricoles, comme leurs frères de l'intérieur.

Dans les districts de Kamloops et d'Okanagan, les récoltes ont été inférieures à celles de l'année précédente, par suite de la sécheresse et du manque d'eau pour les fins d'irrigation. Cependant, les Sauvages de Spallumcheen et de N-kamaplix, ont eu des récoltes au-dessus de la moyenne générale; le fils du chef de cette dernière réserve a récolté vingt-six tonnes de blé. La capture de saumon a été très médiocre, mais en somme les Sauvages de ces agences ont eu une bonne saison.

L'été dernier, la gale s'est déclarée parmi les chevaux de la vallée de la Nicola, et il y eut un moment où elle a failli les exterminer tous; mais grâce à un libéral octroi du département et aux efforts infatigables de M. l'agent MacKay, la maladie

a été arrêtée, et peu d'animaux, comparativement, y ont succombé. Ce sera une bonne leçon pour les Sauvages, et il faut espérer qu'à l'avenir ils achèteront et élèveront des bêtes à cornes plutôt que ces ponies qui n'ont presque pas de valeur.

Une assez vive excitation a régné dans le district de Kootenay au cours de la dernière saison par suite du mécontentement du chef Isidore et de sa bande au sujet de l'étendue de leurs réserves ; ils prétendaient que presque toute la région leur appartenait.

Pour cette raison, le gouvernement s'empressa d'envoyer sur les lieux un détachement de la police à cheval du Nord-Ouest, sous le commandement du major Steele ; l'arrivée de ce beau corps d'hommes contribua beaucoup à rétablir la paix parmi les Kootenays, en leur montrant que le gouvernement était prêt en tout temps à réprimer toute tentative de soulèvement. L'expédition eut l'effet désiré, et lorsque le major Steele et ses hommes partirent l'été dernier ils étaient dans les meilleurs termes avec les Sauvages, qui les virent avec regret s'éloigner.

L'automne dernier, M. le commissaire des réserves O'Reilly, l'honorable F. G Vernon, commissaire en chef des terres et travaux, et M. le surintendant Powell, se rendirent à Kootenay pour tâcher d'arranger les choses avec Isidore et ses partisans. Une addition considérable fut faite à la réserve du chef ; subséquemment un fossé de cinq milles de long fut construit, à partir de la réserve Sainte-Marie, pour arroser la terre d'Isidore, et une rigole fut pratiquée pour épuiser l'eau de surface sur la réserve Sainte-Marie. Ces travaux et quelques secours donnés sous forme d'instruments aratoires ont convaincu le chef et la bande que le gouvernement a leur bien-être à cœur, et ils sont maintenant parfaitement tranquilles et satisfaits.

Sauf les exceptions plus haut mentionnées, les Sauvages de cette province ont, cette année, été heureux et contents, quoiqu'il existe encore de légers mécontentements parmi les bandes de la Skeena et de la Nass, ainsi que parmi celles qui sont établies dans les alentours de Port-Simpson ; ces Sauvages croient que tout le pays est à eux, et ils ont des idées confuses de ce qu'ils appellent le titre du Sauvage.

Agence de la côte Nord-Ouest.

M. l'agent Todd dit que son court séjour parmi les Sauvages ne lui a pas permis de visiter plus que la dixième partie de son district, et que les données statistiques qu'il pourrait donner à présent se trouveraient très probablement erronées dans quelques mois.

Pendant son séjour à Metlakahtla, M. Todd, suivant les instructions qu'il avait reçues du ministère, a fait réparer et monter une maison qui doit servir d'école d'industrie ; il reste peu de chose à faire pour qu'elle puisse être habitée de suite.

Les Sauvages de Metlakahtla, suivant l'exemple de ceux de Kincolith, ont demandé à être mis sur le même pied pour constituer un conseil légal suivant les dispositions de l'Acte concernant l'avancement des Sauvages. C'est un pas dans la bonne voie, et si leur demande est accordée, elle aura pour eux un bon effet et sera un précédent pour les autres bandes de la localité.

Agence du lac Williams.

Dans cette agence, M. Meason dit que la bande de Toosey (Chilcotin) a beaucoup souffert de la rougeole, qui, cependant, n'a fait que dix victimes. Aucun des membres de la bande voisine, les Assiniboines, n'a quitté les réserves pendant l'épidémie, en sorte qu'ils en ont été exempts.

Les opérations agricoles des Sauvages du district du lac Williams ne soutiennent pas bien la comparaison avec celles de l'année précédente, aussi que le tableau suivant en fait foi :—

Valeur de biens meubles	$130,869
Acres en culture	891
Terre nouvellement défoncée	30
Charrues	52
Herses	42
Chariots et charrettes	1
Vans	5
Autres instruments	134
Chevaux	2,959
Vaches	180
Cochons	465
Jeunes animaux	98
Blé, boisseaux	6,445
Avoine, boisseaux	300
Pois, boisseaux	965
Pommes de terre, boisseaux	3,460
Foin, tonne	445

Agence de Kwahkewlth.

Les Sauvages de cette agence ont été considérés comme les pires et les plus difficiles à gouverner de tous ceux qui habitent la Colombie-Britannique.

M. l'agent Pidcock dit que les relevés du recensement de ce district donnent une diminution, quoique la santé des Sauvages ait été assez bonne. Il attribue ce décroissement à la rareté des jeunes femmes parmi eux, et à la vie dissolue qu'elles ont menées autrefois.

La seule partie de l'agence où il soit possible d'avoir de l'ouvrage est à la baie de l'Alerte, où il y a un établissement de conserves et une scierie; ceux des Sauvages qui sont disposés à travailler peuvent y trouver de l'ouvrage de temps en temps.

La scierie exploitée par le révérend M. Hall a reçu un octroi du gouvernement, et c'est elle qui a fourni la plus grande partie de bois dont on se sert en ce moment pour construire la maison de l'agence.

Le révd. M. Hall, secondé par madame. Hall, font une école en cet endroit, mais par suite des obstacles qu'y mettent les parents, l'assistance est irrégulière et pas aussi satisfaisante qu'on pourrait le désirer.

Les Sauvages de cette agence se livrent exclusivement à la pêche, et la statistique fournie par M. Pidcock n'indique pas la moindre opération agricole, pas même la culture des pommes de terre. La somme suivante de biens meubles, etc., donne une idée de la pauvreté d'une tribu qui compte près de 2,000 âmes.

Biens meubles	$48,003
Fourrures	$ 4,250
Huile	$ 500
Chevaux	2

Agence de la Fraser.

M. McTiernan fait un bon rapport des Sauvages de cette agence. Plusieurs des bandes y sont mentionnées comme très laborieuses et très morales, particulièrement les Sauvages de la mission de Burrard-Inlet, qui y ont des maisons confortables, une bonne église, et dont les rues sont éclairées au moyen de lampes. Quoique cette bande ait perdu plusieurs enfants par la rougeole durant l'hiver, elle augmente rapidement en nombre, dit M. McTiernan.

Les Sauvages de Musqueim et de Tsawasson ont terminé de bonnes digues, à l'aide desquelles ils peuvent utiliser une grande quantité de terre neuve.

Au cours de l'été dernier, le chef Cassamere, de Langley, a demandé une charrue, une faucheuse et une voiture de ferme pour l'usage de sa bande. La demande a été

accordée par le département, et les instruments en question ont été bien utilisés. Les Sauvages ont eu de bonnes récoltes, spécialement de foin, et ils ont défoncé quatorze acres de terre neuve. La quantité de racines et de grains qu'ils ont récoltée est tout à fait exceptionnelle, comme on le voit par les données suivantes :—

Blé-d'inde, boisseaux	4,279
Blé do	3,235
Avoine do	6,745
Pois do	6,463
Orge do	1,050
Pommes de terre, boisseaux	23,555
Foin, tonnes	1,064

En fait d'instruments aratoires, ils possèdent :—

Charrues	98
Herses	63
Chariots et charrettes	50
Van	1

En fait d'animaux, ils possèdent :—

Chevaux	745
Vaches	413
Moutons	270
Cochons	1,778
Bœufs	152
Jeunes animaux	540

Leurs biens meubles sont évalués à $138,850.

Ils cultivent 2,467 acres, et ils en ont 296 autres pendant la saison.

Agence de Cowichan.

La condition hygiénique des Sauvages du district de M. Lomas s'améliore graduellement, dit ce monsieur, et dans la plupart des villages on voit de jolies maisons, bien tapissées en papier et ayant des fleurs aux fenêtres. C'est un bon commencement, et il fait voir que des conseils judicieux peuvent amener les Sauvages à abandonner leurs rancheries pour adopter les habitudes des familles qui vivent dans leurs cottages. M. Lomas est d'avis que ces grandes maisons ouvertes ont été la cause d'une bonne partie des décès qui ont eu lieu l'hiver dernier.

L'épidémie de rougeole a été très sévère pour les tribus de Cowichan, et l'agent dit que dans le mois de décembre il a visité plus de cent cas dans une seule journée.

Il y a eu beaucoup de misère chez plusieurs bandes, l'hiver dernier, par suite de la rareté du poisson et des tempêtes qui ont empêché les pêcheurs de sortir. En conséquence, il a fallu donner des secours aux vieux, aux malades et aux pauvres qui n'avaient pas d'amis pour voir à leurs besoins.

Les opérations agricoles de ces Sauvages n'ont pas eu autant de succès que les années dernières; leurs habitudes nomades les ont entraînés aux houblonnières du territoire des Etats-Unis et aux établissements de conserves de saumon de la rivière Fraser; cependant, ils ont récolté une quantité considérable de produits de la ferme qui serviront à nourrir leurs bestiaux pendant l'hiver. Les données suivantes fournies par M. Lomas donneront une idée de leur situation présente:

Valeur des biens meubles	$407,941
Acres en culture	1,781
Terre nouvellement défoncée	10
Charrues	88
Herses	45
Chariots et charrettes	102
Vans	3
Batteuse	1
Blé, boisseau	500
Avoine do	2,000
Pois do	200
Pommes de terre	3,000
Foin, tonnes	380
Chevaux	386
Vaches	288
Mouton	115
Cochon	232
Bœufs	108
Jeunes animaux	534

Agence de la côte occidentale.

Les Sauvages de la côte occidentale sont exclusivement une race de pêcheurs, et achètent toutes leurs provisions avec la vente des produits de la mer; aussi, ne cultivent-ils qu'une très petite partie de leurs réserves, et cette culture se borne aux pommes de terre, qu'ils mangent en hiver avec leur saumon et leur flétan séché.

Ils sont très experts à la chasse aux phoques, et ils sont recherchés comme équipages et harponneurs par les propriétaires des goélettes qui chassent le phoque entre cette province et la mer de Behring.

La saisie de plusieurs de ces navires, l'année dernière, a été un malheur pour ces Sauvages, car outre la perte de la plus grande partie des peaux qu'ils avaient prises, ils ont aussi perdu leurs canots et leurs instruments de pêche, et ils sont revenus comme ils ont pu.

La rougeole contractée sur le détroit de Puget a emporté un grand nombre d'enfants ; les bandes de cette agence ont plus souffert, en proportion de leur nombre, que celles de Cowichan et de la côte nord-ouest.

M. Guillod dit que les secours envoyés aux veuves et orphelins de Kelsemaht, dont les parents ont péri dans le naufrage de la goëlette *Active*, ont été reçus avec une vive reconnaissance ; mais il va se trouver obligé de continuer ces secours l'hiver prochain, parce qu'il reste très peu d'hommes dans la tribu pour procurer à celle-ci les vivres nécessaires.

La somme de $65.70 accordée par le ministère de la marine pour indemniser les Sauvages qui avaient fourni des vivres et des vêtements à l'équipage naufragé de la barque hawaïenne *T. R. Foster*, et celle de $150 donnée à titre de gratification par le gouvernement hawaïen, ont été distribuées par M. l'agent Guillod, et ont donné une grande satisfaction.

L'agent a transmis la statistique suivante :—

Acres en culture	11
Chevaux	19
Cochons	40
Fourrures, évaluées à	$34,500
Huile	$6,720
Pommes de terre récoltées	2,150

Agences de Kamloops et d'Okanagon.

Dans son rapport sur ces agences, M. l'agent Mackay dit que les Sauvages de la tribu de Nhlakapmuh décroissent en nombre par les effets de la fièvre typhoïde et

de la consomption, mais que les bandes de Sushwap, ayant atteint une statilité de caractère suffisante pour résister aux tentations de leur état transitoire, maintenaient leur nombre, et que les missionnaires catholiques ont fait par leur enseignement beaucoup de bien à ces peuplades.

Le saumon a très peu donné dans la rivière Fraser l'automne dernier, et l'approvisionnement d'hiver des Sauvages s'en est ressenti.

Dans quelques parties de ces agences, les récoltes de grains ont été bonnes, même au-dessus de la moyenne; mais dans d'autres, la sécheresse et l'absence d'eau pour les fins d'irrigation ont fait manquer totalement les opérations agricoles. M. Mackay attribue cette dernière circonstance en grande partie à la destruction du castor qui, en endiguant les cours d'eau, avait coutume de laisser dans les lacs et les marais de grandes quantités d'eau que les Sauvages utilisaient, dans les temps de sécheresse, pour arroser leurs semences. Cette absence d'eau a été cause que les Sauvages de Kamloops et du lac Shuswap ont été obligés de couper la plus grande partie de leurs récoltes de grain pour du foin.

Voici la statistique de ces agences :—

Kamloops.

Biens meubles	$16,902
Acres en culture	507½
Terre nouvellement défoncée	124¾
Charrues	75
Herses	53
Chariots et charrettes	17
Faucheuses	2
Instruments aratoires	1.405
Chevaux	2,894
Vaches	116
Bœufs	86
Jeunes animaux	559
Cochons	141
Blé, boisseaux	523
Avoine, boisseaux	1,561
Pois, boisseaux	528
Pommes de terre, boisseaux	10,078
Blé-d'inde, boisseaux	129

Okanagan.

Biens meubles	$161,464
Charrues	75
Herses	85
Chariots et charrettes	9
Faucheuses	4
Instruments aratoires	404
Chevaux	4,426
Vaches	240
Bœufs	426
Jeunes animaux	779
Cochons	213
Blé, boisseaux	3,840
Avoine, boisseaux	4,080
Pois, boisseaux	724
Pommes de terre, boisseaux	7,650
Blé-d'inde, boisseaux	302
Foin, tonnes	248

Agence de la Kootenay.

L'agent de ce district fait un excellent rapport de la conduite des Sauvages placés sous son administration ; pas une seule accusation de malhonnêteté ou d'inconduite n'a été portée contre eux l'année dernière.

Leurs récoltes, quoique pas considérables, ont été favorables ; la petite pièce de terre qu'ils ont cultivée, 57 acres, leur a rapporté un bon rendement de grain et de pommes de terre. Ils ont aussi défoncé une trentaine d'acres de terre neuve.

M. Phillipps dit que les Sauvages de la Kootenay inférieure ne cultivent pas la terre, mais qu'ils font beaucoup d'argent avec leurs canots et leurs bateaux en travaillant pour les mineurs. Cela va les aider un peu pour acheter leurs provisions d'hiver.

La statistique suivante a été transmise :—

Biens meubles	$95,000
Acres en culture	57
Terre nouvellement défoncée	30
Charrues	24
Herses	4
Chariots	2
Chevaux	3,112
Vaches	311
Bœufs	58
Jeunes animaux	273
Blé, boisseaux	315
Avoine	90
Pois	100
Pommes de terre	1,200
Foin, tonnes	14

Arpentages.

Dans le cours de l'année dernière, trois détachements d'arpenteurs ont arpenté les réserves de la côte assignées par le commissaire des réserves, l'honorable P. O'Reilly.

Le premier, dirigé par le capitaine Jemmett, a travaillé sur les îles de la Reine-Charlotte, dans le voisinage de la rivière Skeena, et autour de la côte près de Bella-bella et Bella-coola.

Le second, dirigé par M. Skinner, a arpenté un certain nombre de réserves sur le détroit de la Reine-Charlotte et les anses de la terre ferme.

M. Tuck, qui dirigeait le troisième détachement, a terminé l'arpentage des réserves assignées aux Metlakahtla et aux Tsimpsheean, dans les environs de Port-Simpson.

Ecoles.

Les écoles suivantes ont été en opération l'année dernière

Sakalsap rivière Nass, wesleyenne.
Kincolith do anglicane.
Port-Simpson, wesleyenne.
Massett, anglicane.
Port-Essington, wesleyenne.
Bella-bella, do
Baie de l'Alerte, anglicane.
Nanaïmo, wesleyenne.
Clayoquot, catholique romaine.
Comeakin (Cowichan), catholique romaine.
Hesquiaht do
Kyuquaht do
Namukamis (Dodger-Cove) do
Ste-Marie do

Médicaments.

Dans toute la province, les agents et missionnaires qui ont demandé des médicaments en ont reçu un approvisionnement libéral ; du vaccin a aussi été fourni à tous ceux qui ont voulu s'en servir.

Poisson, fourrures, huile.

Sous ce titre on observera une augmentation considérable sur l'année dernière, particulièrement en fait de saumon en conserves et mariné, qui est presque entièrement le produit du travail des Sauvages :

Fourrures, animaux marins		$ 202,779 00
do autres		226,698 00
Saumon, en conserves, 8,284,601 lbs		217,246 00
do mariné, 3,238 bbls		29,991 00
Huile de poisson, 13,205 galls		4,737 00
Autres produits des pêches :		
Ichthyocolle	$4,569 00	
Flétan, frais	162 00	
Saumon do	3 00	
Autres poissons, en conserves	2 00	
Huîtres, en écailles	10 00	
		4,751 00
Total		$1,386,202 00

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

H. MOFFATT.
Surintendant des Sauvages par intérim.

AGENCE DE LA RIVIÈRE-AU-SAUMON,
ILE ROUGE, COMTÉ DE RICHMOND, N.-E., 23 octobre 1888.

A l'honorable
Surintendant général des affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—En vous présentant mon rapport pour l'exercice clos le 30 juin 1888, j'ai l'honneur de vous dire que j'ai très peu de renseignements à communiquer à votre ministère, en dehors de ceux contenus dans le tableau statistique que je vous ai transmis le 13 du mois courant.

La sécheresse de l'été de 1887 a fait manquer les récoltes sur la réserve ; heureusement les prompts secours envoyés par le département l'automne et le printemps derniers ont permis aux Sauvages de se tirer d'affaire.

L'école réussit bien, mais les parents négligent encore beaucoup d'y envoyer régulièrement leurs enfants.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

JOHN McDOUGALL,
Agent des Sauvages, district n° 10.

PIERREVILLE, QUÉ., 2 novembre 1888.

A l'honorable
Surintendant général des affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—En réponse au télégramme reçu de votre ministère et me demandant d'envoyer mon rapport annuel sur les affaires des Abénakis de Pierreville, je dois vous dire que si je ne me suis pas encore exécuté, c'est parce que je n'ai rien cette année d'assez important pour faire le sujet d'un rapport officiel.

Je puis dire, cependant, que nos Sauvages ont passablement bien fait cette année. C'est dû aux prix élevés qu'ils ont obtenus aux Etats-Unis pour leurs paniers. Sans la facilité avec laquelle ceux qui ont l'habitude de boire peuvent se procurer de la boisson dans le village français voisin, je dirais que tout va bien.

Acceptez, mon cher monsieur, l'assurance de la parfaite considération avec laquelle

J'ai l'honneur d'être,
Votre obéissant serviteur,
H. VASSAL.

INSTITUT MOHAWK,
BRANTFORD, ONT., 30 octobre 1888.

A l'honorable
Surintendant général des affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter un rapport sur la condition de l'institut Mohawk.

Elèves.

21 garçons et 21 filles sont entrés à l'institut dans le cours de l'année; 21 garçons et 20 filles en sont sortis. Au 31 décembre 1887, quatre-vingt-dix enfants étaient inscrits sur la liste des élèves de l'institution.

Les enfants qui sont sortis cette année se répartissent comme suit par ordre d'âge:—

Au-dessous de 1 an	7
De 1 à 2 ans	14
do 2 à 3 do	7
do 3 à 4 do	6
do 4 à 5 do	2
do 5 à 6 do	4
do 6 à 7 do	1

La moyenne du séjour des garçons a été de $2\frac{3}{4}$ ans, et celle des filles de $2\frac{1}{4}$ ans.

Le nombre des enfants qui sont entrés et sortis cette année est plus grand que la moyenne des cinq dernières années, parce que les compagnies de chemin de fer ayant cessé d'accorder aux Sauvages le privilège de voyager à moitié prix sur leurs lignes, plusieurs des parents n'étaient pas en moyens ou en disposition de payer plein prix pour envoyer leurs enfants à l'école.

D'après le tableau ci-dessus, on verra que la plupart des enfants qui entrent dans l'institution en partent avant d'avoir terminé leur seconde année, et avant d'avoir retiré un profit durable des avantages qu'elle offre.

Il est fort à désirer que le gouvernement prenne les mesures pour que les institutions de ce genre ne perdent pas autant de travail et de ressources. Un règlement qui obligerait les enfants admis à l'institut à s'engager d'y rester pendant un espace de temps déierminé aurait cet effet. Sans cela les écoles industrielles ne pourront atteindre leur but, car peu d'élèves y restent assez longtemps pour bien apprendre

les travaux manuels qui y sont enseignés. Avec le système actuel, l'élève désire apprendre un métier; mais les vacances venues, il s'en va chez lui et ne revient pas.

Actuellement il n'y a rien qui oblige les jeunes Sauvages à remplir les engagements qu'ils ont faits, ou que leurs amis ont contractés pour eux, avec les directeurs de l'école industrielle ou avec les artisans qui veulent bien les accepter comme apprentis. Je pourrais en placer un bon nombre comme apprentis dans la ville de Brantford, et je leur trouverais de bonnes pensions, s'il y avait moyen de les faire tenir à leur engagement.

Conduite et progrès.

La conduite et les progrès des élèves en général ont été satisfaisants. Au lieu de leur donner des prix à la fin de l'année, on a obtenu d'excellents résultats en accordant des insignes de bonne conduite aux élèves méritants à la fin de chaque mois. Ceux qui se conduisent bien obtiennent plus de privilèges et des récompenses de bonne conduite toute l'année durant.

Instruction.

Les élèves ont fait des progrès dans leurs travaux d'école. Le dessin géométrique et la musique sont enseignés dans toutes les classes supérieures, et afin d'habituer les élèves à l'usage de l'anglais mieux qu'ils ne pourraient le faire en classe, on leur fait souvent donner des lectures et des récitations devant tout l'institut : les garçons et les filles remplissent le programme à tour de rôle.

Francis Davis a passé son examen pour être admis à l'Institut collégial à Noël.

Cinq élèves ont accepté des bourses et se préparent à obtenir des certificats de 3e classe à l'Institut collégial, Brantford. Deux filles ont fait une session à l'école normale provinciale, et ont obtenu des certificats d'enseignement de 2e classe.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

R. ASHTON,
Surintendant.

A l'honorable
Surintendant général des affaires des Sauvages,
Ottawa.

BUREAU DU COMMISSAIRE DES SAUVAGES,
RÉGINA, T. N.-O., 31 octobre 1888.

MONSIEUR,—Quoique ma responsabilité pour l'administration des Sauvages de Manitoba et des Territoires du Nord-Ouest ne date que du jour de ma nomination au poste de commissaire, la connaissance intime que j'ai acquise des événements de l'année pendant que j'étais sous-commissaire me permet de vous faire un rapport annuel couvrant tout l'exercice 1887-88.

Pour des raisons générales, je suis très heureux que ce rapport soit tout de paix et de progrès; mais je suis particulièrement heureux de constater les nombreuses preuves évidentes de l'avancement matériel où en étaient les Sauvages des Territoires lorsque vous avez, monsieur, cessé de remplir les fonctions de commissaire. S'il m'est donné de remplir ces fonctions aussi longtemps que vous, j'aurai raison d'être fier et de me féliciter si dans cet espace de temps les Sauvages font des progrès proportionnés à ceux qu'ils ont fait sous votre administration; et j'espère réussir à bâtir sur une base aussi bien établie.

Contrairement à l'attente créée par l'habitude, aucune rumeur de soulèvement n'a été mise en circulation au printemps. Plus tard, cependant, dans le cours de l'été on a bien essayé de produire quelque chose comme une "panique sauvage" dans les environs de Battleford; mais en allant aux sources d'information, on s'est con-

vaincu qu'il n'existait aucune cause de malaise, et les bruits en question se sont éteints d'eux-mêmes très vite. Le fait est qu'il arrive si peu de difficultés sérieuses dans les relations entre les Sauvages des Territoires et le gouvernement que ceux qui cherchent à embarrasser ce dernier sont obligés de grossir des affaires qui n'ont réellement aucune importance ; et on doit se féliciter de ce que de pareilles tentatives aient manqué d'ébranler la confiance des Sauvages dans leurs gardiens.

Il est digne de remarque que les Sauvages en général aient montré l'année dernière, moins d'inclination pour la vie vagabonde, qu'ils aient au contraire manifesté une plus grande tendance à considérer leurs réserves comme leur foyer et à y rester tranquillement. De fait le seule disposition appréciable que l'on a pu constater pour la vie nomade a été manifestée par ceux des Sauvages de Sackatchewan qui se laissent éblouir par les histoires fabuleuses qu'on leur fait de l'existence incomparable dont jouissent leurs parents qui se sont réfugiés aux Etats-Unis après l'insurrection et ne sont pas encore décidés à revenir sur leurs réserves et à travailler. En général, cependant, même les Sauvages qui nous ont donné le plus de misère se sont dernièrement montrés disposés à fermer l'oreille à la voix de leurs frères renégats et en sont apparemment arrivés à la conclusion que le meilleur sentier à suivre, pour en arriver à bien vivre, est celui de la paix et du travail. On peut en grande partie attribuer cette sage détermination au fait qu'ils ont vu les magnifiques résultats obtenus par ceux qui ont travaillé et dont les labours ont été récompensés par une récolte exceptionnellement bonne.

Tandis que j'en suis à parler des Sauvages rebelles, je dois vous informer que, suivant vos instructions, le paiement des annuités, qui avait été interrompu, a été repris cette année dans la proportion de 10 à 15 pour 100 des Sauvages, avec promesse que le nombre sera augmenté l'année prochaine s'ils savent s'en rendre dignes. J'ai fait choisir avec le plus grand soin, par des personnes qui avaient été en mesure d'observer constamment leur conduite, ceux qui méritaient le plus de participer à ce retour de faveur de la part du gouvernement. Quoique les Sauvages puissent être disposés à interpréter la clémence comme de l'indifférence ou de la crainte, d'un autre côté continuer la punition trop longtemps ne peut manquer de leur faire croire que nous avons de la rancune ; et si, pour les réintégrer dans les privilèges dont ils jouissaient auparavant on les force de nous donner une preuve de leur contrition sincère en se mettant hardiment au travail, nous pouvons attendre les meilleurs résultats : car non seulement ceux qui auront é é recompensés seront portés à persévérer, mais les autres seront encouragés à suivre leur bon exemple.

A l'époque où le rapport de l'année dernière était préparé, on ne connaissait pas encore exactement le relevé des récoltes. Depuis le grain n'a été battu qu'en partie, mais je suis heureux de dire que le résultat a été, en somme, très encourageant. Je n'ai guère besoin de vous rappeler les difficultés que les blancs, aussi bien que les Sauvages, ont eus à vaincre pour mettre les terres en culture : l'expérience nécessaire leur faisant défaut. Aujourd'hui le succès des Territoires comme pays fertile est clairement établi par l'abondante récolte qu'ils ont produite presque dans toute leur étendue ; les espérances que nous avions il y a un an étaient bien fondées.

On ne saurait exagérer les effets probables de ce succès sur les Sauvages. Déjà quelques-uns de ceux qui s'en tenaient éloignés se sont mis à cultiver la terre, et plusieurs qui préféraient ne s'occuper que de pêche et de chasse ont manifesté le désir de suivre leur exemple ; c'est ainsi que plusieurs Cris chasseurs des environs du Lac aux Oignons sont venus demander qu'on leur donne les moyens de cultiver le sol. Le contraste produit par une année d'abondance entre les bandes qui cultivent et celles qui font la chasse est d'autant plus frappant que la chasse commence à manquer presque partout, et c'est probablement ce qui a fait revenir les Sauvages. De toutes les

parties des Territoires vient la nouvelle que les animaux à fourrures font défaut ; et, chose assez curieuse, on a constaté en même temps que dans des lacs et rivières qui avaient coutume d'abonder en poisson, la capture a été comparativement petite.

Que cette disparition du gibier et du poisson soit permanente et définitive, ou qu'elle ne soit qu'un de ces inexplicables caprices de la nature qui créent parfois de l'étonnement, c'est ce qui reste à voir ; mais que le poisson et le gibier sur lesquels les Sauvages comptent plus ou moins pour vivre redeviennent ou non abondants, il est certain qu'ils ne peuvent assez durer, à mesure que les établissements augmentent, pour constituer un moyen de subsistance appréciable.

L'extinction du bison a forcé la majorité des Sauvages à s'occuper d'agriculture afin de ne pas mourir de faim, et la disparition du petit gibier pousse les autres à accepter la même alternative. Naturellement c'est la vieille génération qui est la plus difficile à entraîner aux travaux manuels. La jeune génération, qui n'a jamais connu les excitations d'une chasse au bison ni celles que ses pères éprouvaient dans le sentier de la guerre, se fait plus vite et plus volontiers à la vie du cultivateur, en sorte que, à mesure que les plus vieux disparaissent, selon l'ordre de la nature, l'œuvre de la civilisation devient plus facile. Ce que je viens de dire expliquera ce qui, à première vue, pourrait frapper l'observateur comme quelque chose de curieux ou d'anormal : c'est-à-dire que les succès constants des opérations agricoles n'ont pas été immédiatement suivis par une diminution considérable des dépenses que fait l'Etat pour fournir des provisions aux Sauvages. Cependant, il ne faut pas perdre de vue non seulement qu'il a fallu nourrir un plus grand nombre de gens par suite de la grande rareté du gibier, mais encore qu'une sage politique a fait voir qu'on ne devait pas discontinuer soudainement et complètement les secours, afin que les Sauvages n'aient pas à se demander si, après tout, ils n'étaient pas aussi bien avant que leurs efforts fussent couronnés de succès. Cette idée, si elle leur venait, aurait un effet désastreux, car elle les ferait retomber dans leur paresse, tandis qu'avec un peu de patience et de générosité nous mettrons avant longtemps un bon nombre de Sauvages laborieux dans une position qui leur permettra d'acquiescer d'eux-mêmes à l'entière cessation de l'aide qu'ils reçoivent aujourd'hui.

Un des signes les plus encourageants que l'on ait observés dans plusieurs cas cette année est l'orgueil qu'ils paraissent ressentir d'avoir pu contribuer à leur soutien et de posséder quelques effets. Je veux parler des articles qu'il ont pu acheter avec leurs recettes, tandis que le gouvernement continue à leur donner des provisions de bouche, et qui leur permettront avant longtemps de se suffire à eux-mêmes.

D'un autre côté, j'ai beaucoup de plaisir à constater que plus d'une bande ont subsisté pendant plusieurs mois, l'hiver dernier, sans les rations du gouvernement ; d'autres ont fait elles-mêmes leurs provisions de farine. A part la farine et les racines qu'ils ont récoltées pour contribuer à leur propre support, ces Sauvages ont mis de côté, pour eux-mêmes et leurs amis, assez de semences pour le printemps prochain ; en sorte que les seuls secours de ce genre qui ont été donnés cette année l'ont été dans l'extrême nord, où les récoltes n'ont pas été aussi bonnes que dans d'autres parties des territoires. A quelques autres qui commençaient à cultiver pour la première fois on a fourni du grain de semence, suivant les obligations précises du traité ; mais en définitive la quantité de grain fournie a été bien moindre que celle qu'il était auparavant nécessaire de donner.

On verra par les tableaux annexés à ce rapport qu'une étendue considérable a été ajoutée aux terres mises en état de culture, et si les semences n'ont pas été faites dans une proportion correspondante, c'est parce que, comme le fait remarquer le rapport de l'année dernière, on a reconnu qu'il était plus avantageux de cultiver avec soin un espace plus restreint et d'ameublir la terre. On a remarqué parmi les Sauvages du traité n° 7, plus que chez tous les autres peut-être, un plus grand intérêt pour l'agriculture ; et, bien que cet intérêt ne soit pas encore très grand, je dois dire que l'amélioration qui avait été constatée sous ce rapport chez ces tribus, l'année dernière, s'est accentuée davantage.

Je tiens à signaler les progrès faits par cette tribu parce qu'elle a été la dernière menée à la civilisation et parce que ses dispositions particulièrement belliqueuses la rendent plus difficile à influencer.

Une preuve que ces Sauvages ont manifesté plus d'intérêt pour l'agriculture, c'est qu'ils sont parvenus à vaincre l'aversion qu'ils avaient de travailler avec des bœufs dont ils prétendaient avoir peur. Dans plusieurs cas où les animaux fournis par l'Etat n'étaient pas suffisants, ils se sont servi de leurs ponies; tous les labours ont été faits par eux-mêmes, sous la direction d'employés du ministère.

Une autre preuve de l'avancement des Sauvages du même traité a été observée parmi les membres de la tribu des Pieds-Noirs, dont plusieurs ont traversé la rivière et clôturé de nouveaux champs pour eux-mêmes.

Ceci m'amène à mentionner un autre signe de progrès qui, quoique très visible dans ce traité, ne se borne pas là, je suis heureux de le dire. Je veux parler des améliorations qu'ils ont fait à leurs habitations. Les Pieds-Noirs des deux réserves ont commencé à construire de nouvelles maisons; les Gens-du-Sang ont construit des habitations plus élevées et plus saines; et en d'autres endroits, notamment à la Montagne-de-l'Orignal, les planchers en planche ont remplacé les planchers de terre, et les toits en bousillage ont été détrônés par les bardeaux.

Je ne veux pas dire que ces améliorations soient très générales, mais elles sont assez nombreuses pour attirer l'attention et inspirer confiance dans l'avenir. Sur la plupart des réserves il y a encore place pour des améliorations sous ce rapport comme sous bien d'autres; mais tout indique que ce que l'on peut dire aujourd'hui des maisons des Sauvages sur quelques-unes des réserves les plus anciennes, comme dans les agences des Lacs Croches et de Battleford—savoir, qu'elles peuvent soutenir avantageusement la comparaison avec les meilleures habitations des colons—on le dira aussi, avant longtemps, de beaucoup d'autres.

Avant de quitter ce sujet, je noterai une circonstance qui, à première vue, peut paraître insignifiante à ceux pour qui les progrès des Sauvages sont indifférents : c'est que dans deux ou trois cas dernièrement, on a observé que des Sauvages avaient séparé leur chambre à coucher du reste de leur habitation. Je fais connaître cette innovation avec plaisir, car elle peut produire un bon effet sur la moralité.

Comme je l'ai dit, les premiers signes seuls sont visibles; mais que l'idée prenne racine, et elle fera graduellement son chemin. Autre observation: quand un Sauvage construit une maison, cette maison est une amélioration marquée sur l'ancienne.

Revenons pour un moment à l'agriculture, dont je me suis éloigné. Les expositions agricoles sont devenues une institution parmi les Sauvages des réserves à portée des villes où elles ont lieu, et l'intérêt qu'elles provoquent ne se ralentit certainement pas. Les produits exposés ont fait honneur aux Sauvages, non seulement les produits du sol, mais encore les articles fabriqués. Les échantillons de pain et de beurre, quoique peut-être pas susceptibles d'exciter le goût délicat des blancs, n'en sont pas moins bons.

On donne moins d'encouragement à la production des ouvrages indigènes, tels que mocassins, ouvrages en perles de verre, etc., et en conséquence les Sauvages s'occupent plus à fabriquer des bottes, des paniers et autres articles utiles aux gens civilisés.

Un des produits les plus intéressants qui figuraient à l'exposition de Régina cette année, consistait en ouvrages de laine confectionnés par les enfants d'une école-pension récemment établie dans les environs de la réserve de Muscowpetung.

Dans plusieurs expositions, on a l'habitude de restreindre les Sauvages à concourir entre eux seulement; mais quand ils ont concouru avec des colons blancs, ils ont remporté leur bonne part de prix, et quelques fois même les premiers.

Il est évident que les Sauvages prennent un plus grand soin de leur bétail ; c'est indubitablement le résultat du système adopté l'année dernière de leur permettre de devenir individuellement propriétaires d'animaux.

La conséquence naturelle, c'est qu'ils ont obtenu un plus grand nombre de veaux, et il augmentera encore, car le plan adopté de tuer les vieux animaux pour en faire de la viande et de les remplacer par des jeunes achetés avec le produit de la vente du bœuf, font disparaître les vaches stériles. Les moutons, partout où l'on en a placé, ont réussi mieux qu'on ne s'y attendait. On craignait que s'ils échappaient aux loups, ils auraient dans les chiens sauvages des ennemies dangereux ; mais il se trouve que les Sauvages, quand ils ont appris à connaître la valeur des moutons, détruisent eux-mêmes les chiens qui les tourmentent. Les cochons commencent aussi à se répandre graduellement, et il y a ceci en leur faveur, qu'ils peuvent, en petit nombre, être nourris avec des déchets qui seraient perdus autrement et qui deviendront plus abondants à mesure que les opérations agricoles se développeront.

Pour ce qui est de l'entretien des Sauvages, j'ai déjà dit qu'ils y ont contribué en travaillant à la terre ; mais il ne faut pas supposer que quand il se présente d'autres moyens de leur faire gagner de l'argent pour s'entretenir eux-mêmes ils sont négligés. Au contraire, partout où certaines industries comme la fabrication de la chaux ou le cueillage du houblon sauvage, peuvent être utilisées avantageusement, les Sauvages sont encouragés à les pratiquer. Partout où ils peuvent en obtenir ils font des contrats pour le foin et le bois de chauffage, ils les exécutent fidèlement, et avec une partie du produit de ces différentes industries, ils achètent des machines et des instruments aratoires. Sur quelques réserves on peut voir des Sauvages faire les récoltes de leurs voisins, à tant de l'acre, avec des instruments achetés par eux. Ils mettent un si grand soin à exécuter leurs contrats afin d'en arriver à se supporter, que quelques blancs se plaignent de la concurrence qu'ils leur font.

L'avancement général dans les voies de la civilisation a rendu possible l'inauguration d'une politique nouvelle qui est en cours d'exécution : je veux parler de la substitution, dans une certaine mesure, des Sauvages aux blancs pour certains travaux des agences et des réserves. Cette politique sera susceptible d'un développement graduel. Les Sauvages, aussi, ont été encouragés, quand cela pouvait se faire sans préjudice pour les travaux de leurs propres réserves, à s'engager aux cultivateurs, et une grande partie des moissons—sur la ferme Bell, par exemple—ont été faites de cette façon ; on a vu jusqu'à soixante Sauvages travailler à la fois.

La seule innovation que l'on ait remarquée en rapport avec l'entretien des Sauvages a été l'introduction du jeune bétail destiné à former le noyau de troupeaux devant fournir de la viande. Il se passera encore du temps, naturellement, avant que cette politique produise ses résultats ; mais il semble raisonnable de supposer que, dans les endroits où les conditions sont favorables, il sera plus profitable d'élever des animaux pour les Sauvages que d'acheter de la viande au dehors ; pourquoi cela serait-il moins profitable que de cultiver du blé au lieu d'acheter de la farine ?

Je dois maintenant aborder la très importante question de la santé des Sauvages. La prospérité croissante qui leur a permis de se donner plus de confort sous le rapport de la nourriture et des vêtements, et les améliorations faites à leurs habitations, ont eu pour résultat naturel d'établir parmi eux un état de santé décidément plus favorable. D'autres influences ont aussi contribué à cette situation, et parmi elles il faut mentionner la substitution du bœuf et du lard frais au lard fumé, substitution que le changement des conditions du pays a rendu possible. Il ne faut pas oublier non plus que les services de la médecine sont devenus plus faciles. Un autre facteur qui mérite de ne pas passer inaperçu, c'est l'usage plus répandu du savon, de l'eau

et des essuie-mains dont le département a donné l'exemple en l'introduisant dans les écoles sauvages.

Quand on songe à l'effet naturel que doit avoir sur la santé d'une race un changement soudain de son genre de vie et de la nature de ses aliments, et aux effets désastreux sous certain rapport du contact avec les sociétés civilisées, on a raison de se féliciter que sur quelques réserves la proportion des naissances ait excédé l'année dernière celle des décès.

Grâce au soin avec lequel les mesures hygiéniques sont exécutées, il n'y a pas eu de fièvres épidémiques dans aucune partie des Territoires ; de fait la plus grande partie de la mortalité a été causée par la consomption héréditaire et par des maladies d'enfants. Cette diminution dans la proportion des décès est plus significative en raison des nouvelles facilités qui permettent de constater et d'enregistrer les décès à mesure qu'ils se produisent.

L'absence de maladies que l'on peut faire remonter directement au défaut de précautions hygiéniques est due à ce que les agents et les instructeurs se font un devoir de veiller à ce que les immondices soient balayés autour des maisons des Sauvages, puis enlevés ou brûlés, et à ce que la brosse à blanchir soit appliquée libéralement. Je dois dire ici que nous avons profité de l'occasion offerte par le récent paiement d'annuités pour faire le recensement des Sauvages qui avaient été vaccinés et opérer ceux qui avaient besoin de l'être.

Les seuls Sauvages dans la santé générale desquels il n'y a pas eu d'amélioration marqué sont les Assiniboines du district des Buttes-de-la-Paix ; ils sont cependant dans une meilleure condition qu'on les disait l'année dernière.

Les bons résultats de la subdivision des grandes agences deviennent chaque année plus apparents ; nulle part ils sont plus évidents que sur les réserves qui, il y a deux ans, ont été séparées de l'agence de Birtle et placées dans celle maintenant connue sous le nom de Montagne-de-l'Orignal. En 1886, on a dû dire de ces Sauvages qu'ils étaient les moins avancés en civilisation de tous ceux des Territoires. Aujourd'hui, sous l'énergique administration d'un agent qui peut leur consacrer tout son temps, une heureuse transformation s'est opérée parmi eux. Les maisons sont à recevoir des planchers en planches et des toits en bardeaux, le blanchissage à la chaux est appliqué, la propreté règne au dedans et au dehors, la santé s'améliore, le bétail augmente, les cochons et les volailles font partie de la basse-cour ; les Sauvages ont remplacé la couverture traditionnelle par des vêtements civilisés, ils ont fait disparaître la peinture de leur visage par l'application du savon et de l'eau, et ils ont acquis des machines et instruments aratoires. Dans toute l'agence, une seule bande n'offre pas ces preuves d'avancement et de progrès : c'est celle de l'Ours-Blanc. Ces Sauvages, pour les raisons indiquées dans le rapport de l'année dernière, ont traversé la frontière ; et bien qu'ils soient maintenant de retour, il va leur falloir du temps pour reprendre le terrain perdu. La division de l'agence de Prince-Albert en celles du Lac-au-Canard et de Carleton a eu pareillement de bons résultats, qui, je l'espère, deviendront plus apparents avant longtemps.

Au rebours de toutes ces améliorations, je dois considérer ici le mouvement rétrograde qui s'opère parmi les Sauvages du district de Pelly, et qui, comme vous le savez a porté les autorités à se demander s'il ne serait pas à propos de les placer—pendant quelque temps du moins—sous le contrôle direct d'un agent. On est à faire les recherches nécessaires pour nous permettre d'en arriver à une décision sur ce point, et le résultat nous en sera bientôt communiqué. La division des agences conduit naturellement à la question de la subdivision des réserves en fermes séparées. Cette dernière mesure est préconisée par ceux qui pensent qu'elle aura pour résultat de mettre fin au système des organisations en tribus, organisations qui existeront toujours tant qu'on laissera les Sauvages cultiver de grandes fermes en commun. Je suis si intimement convaincu que la meilleure chance de mettre les Sauvages en état de se suffire à eux-mêmes est de leur inculquer un esprit d'individualisme et de confiance dans leurs forces, que je verrais avec plaisir—sauf dans des circonstances exceptionnelles et sans violer les obligations du traité—les positions de chef et de sous-chef abolies à mesure qu'elles deviendraient vacantes.

Ainsi que je l'ai déjà dit ailleurs, quelques individus parmi les Pieds-Noirs ont préparé à part des terres pour eux-mêmes. Dans l'agences des Sarcis, même traité, deux bandes en ont fait autant. Quelques-uns de ces Sauvages sont allés s'établir à cinq milles à l'ouest, d'autres à un mille au nord ; et là ils construisent non seulement des maisons bien améliorées, mais ils les construisent sur des terres séparées, plus à distance les unes des autres.

Cette tendance est plus ou moins générale, mais nulle part elle n'a été plus accentuée l'année dernière que dans l'agence du Lac-aux-Oignons. Sur une réserve, les anciens Sauvages rebelles ne se sont pas seulement mis au travail, mais ils ont pris des lots séparés. Ce n'est là qu'un exemple de nombreuses améliorations effectuées, à bien peu de frais pour l'Etat, par le fonctionnaire énergique, laborieux et parfaitement compétent qui administre cette agence.

Relativement aux contrats pour la fourniture des provisions, je dois dire qu'ils ont été fidèlement exécutés en somme, et les entrepreneurs peuvent dire que les agents ont bien surveillé les intérêts du gouvernement.

Les opérations n'ont pas été considérables, parce qu'il n'y avait grand'chose à faire ; mais on a constaté que le système d'acheter des matériaux et d'engager des ouvriers, ou bien de donner les travaux à l'entreprise, a eu pour résultat une grande amélioration dans les constructions qui ont été faites ; le rapport de l'année dernière avait signalé les objections qui existaient contre le système des contrats. Les principales bâtisses construites ont été celles du gouvernement dans les agences des Piégânes, des Gens-du-Sang et de Carleton ; il en a été construit d'autres de moindre importance dans les endroits où il en fallait.

Quant à l'importante question de l'éducation, je dois dire qu'elle a fait assez de progrès, et que les progrès seront probablement plus accentués l'année prochaine. N'ayant pas encore reçu tous les relevés des écoles lointaines, il est possible que quelques-uns des chiffres suivants, quoique très approximatifs, ne soient pas tout à fait exacts.

Le rapport de l'année dernière établissait que 1,416 enfants des Territoires du Nord-Ouest fréquentaient l'école. Cette année le nombre s'en est élevé à 2,089, soit une augmentation de 673.

Pendant la même période, l'asistance quotidienne aux écoles élémentaires a augmenté de 591 à 673, et d'un autre côté le nombre des élèves pensionnaires dans les écoles industrielles et les pensionnats est beaucoup plus considérable. Sept nouvelles écoles élémentaires ont été ouvertes ou sont sur le point de l'être ; d'autre part, trois ont été fermées définitivement et une temporairement, cette dernière par suite de la maladie d'un instituteur qui n'est pas encore remplacé. Deux des écoles élémentaires ont été fermées parce que la plus grande partie de leurs élèves sont passés aux écoles industrielles. Des élèves qui fréquentaient l'école élémentaire, aujourd'hui fermée, de la réserve de Petit-Enfant, n° 73, aux Lacs-Croches, 27 sont entrés à l'école industrielle de Fort-qu'Appelle, et 34 au pensionnat semi-industriel du Lac-Rond. De ceux qui fréquentaient l'école, maintenant close, de la réserve Pasquah, dans l'agence de Mus-cow-petung, 18 sont entrés à l'école industrielle de qu'Appelle et 15 à l'école semi-industrielle établie dans le voisinage de la réserve de Muscowpetung, sous les auspices de l'Eglise presbytérienne. On voit par là que la clôture de ces deux écoles élémentaires a été tout à l'avantage des élèves.

Grâce à la nomination de deux inspecteurs des écoles sauvages, les travaux, qui s'y font ont pu être mieux surveillés. On est à introduire une méthode d'enseignement plus éclairée et plus systématique dont nous pouvons attendre de bons résultats dans un avenir prochain.

Trois des écoles industrielles sont entièrement supportées par l'Etat.

A la fin de l'année dernière, l'école industrielle de Saint-Joseph comptait 28 élèves—18 garçons et 10 filles ; cette année elle en a 32, 22 garçons et 10 filles—4 garçons de plus. En réalité cependant, l'augmentation des garçons est de 7, parce que les trois petits blancs qui avaient été admis à l'école pour aider les petits Sauvages à apprendre l'anglais, et dont l'éducation était payée par leurs parents, ont été retirés et remplacés par des Sauvages.

Je regrette de dire que les Pieds-Noirs, pour qui cette institution a été fondée, montrent encore peu d'empressement à profiter de ses avantages. Toutefois, ils ont récemment envoyé cinq nouveaux élèves, et il faut espérer que les courageux efforts que fait le révérend principal pour en obtenir davantage finiront par être couronnés du succès qu'ils méritent. Le progrès des classes paraît satisfaisant, et les filles avancent dans la connaissance des travaux domestiques: durant les deux dernières années, elles ont tricoté les bas nécessaires pour elles et les garçons, et commencent maintenant à fournir les mitaines.

De leur côté les garçons font des progrès dans l'industrie. Le printemps dernier, pour la première fois, ils ont fait eux-mêmes les semailles de la ferme, ils ont construit les bâtiments, et ont fait tout le travail mécanique de l'établissement. Les enfants sont tous heureux et contents, et leur santé est bonne. Un seul décès a eu lieu cette année, celui d'un garçon cri emporté par la consomption. Cette école est sous la direction de l'Eglise catholique.

L'école industrielle de Battleford est conduite sous les auspices de l'Eglise anglicane. Le nombre des garçons est de 32, le même que l'année dernière; celui des filles, 13, soit une augmentation de 3. Cependant le nombre des élèves pourrait être augmenté sans difficulté, et il le sera quand il y aura plus de place, ce qu'on va faire immédiatement. La méthode d'enseignement récemment adoptée, celle des écoles normales, a bien réussi. Les filles ont fait assez de progrès dans la couture, le tricotage et les autres ouvrages domestiques qu'elles exécutent sous la direction de la matrone et de ses assistantes. Les garçons sont plus avancés dans la connaissance des travaux mécaniques, auxquels il est consacré plus de temps qu'autrefois. Entre autres ouvrages de menuiserie, ils ont confectionné de nouveaux pupitres pour les six écoles élémentaires des réserves voisines, et ils ont fait les ouvrages de forge nécessaires pour réparer les instruments aratoires des Sauvages. De plus, ils ont terminé en véritables hommes du métier quelques bâtiments et exécuté les mêmes travaux se rattachant à l'école. Ici, encore, les enfants paraissent contents et attachés à leurs maîtres. Leur santé est généralement bonne, et il n'y a eu qu'un seul décès occasionné par la consomption.

L'école industrielle de Fort-Qu'Appelle, sous le contrôle de l'Eglise catholique soutient pleinement la réputation qu'elle s'est faite à si bon droit.

Depuis la clôture de l'exercice, le nombre des garçons qui la fréquentent ont augmenté de 56 à 63, et celui des filles de 39 à 40. Ils est bon de remarquer que cet accroissement a eu lieu nonobstant l'ouverture d'un nouveau pensionnat près la réserve de Muscopetung et l'agrandissement de celui du Lac-Long. Dans chaque branche de l'enseignement les progrès ont été marqués et satisfaisants. Les filles avancent rapidement dans la connaissance des ouvrages domestiques, grâce aux leçons et aux exemples des religieuses si dévouées.

Les garçons profitent avantageusement des nouvelles facilités qui ont été établies pour leur apprendre des métiers, et deviennent aussi rapidement qu'on pourrait le désirer de bons charpentiers, forgerons et cultivateurs. Ils ont fait des matelas à ressorts, dont la confection, aux yeux de bien des gens, n'est pas chose très facile; ils ont fait quelques ornements en bois et en fer pour les balustrades; ils ont aussi travaillé aux dépendances. La discipline est bien observée, sans que la confiance entre les élèves et leurs maîtres en souffre. Il s'opère un travail qui ne peut manquer d'avoir un effet salutaire sur la génération naissante, et il fait le plus grand honneur à tous les intéressés. La santé générale a été très satisfaisante, quoi qu'il y ait eu trois décès: 2 garçons et 1 fille sont morts. La rallonge qui a été faite à l'établissement achève, et d'utiles dépendances sont en cours de construction. Quand l'agrandissement sera terminé l'institution pourra recevoir 200 enfants.

Les pensionnats qui reçoivent des subventions de l'Etat sont les mêmes qu'auparavant, et ils réussissent bien. L'orphelinat McDougall et celui de Saint-Albert ont reçu une augmentation de subvention justifiée par leurs œuvres. La moyenne de

l'assistance quotidienne à ces écoles a donné l'augmentation suivante sur l'année dernière :—

Orphelinat McDougall	1
Ile-à-la-Crosse	4
Ecole modèle d'Iréné, Fort Vermillon, Rivière de la Paix	2
Ecole de Saint-Paul, Fort Chippewayan, Lac Athabaska	3

Le pensionnat du Lac Rond a fait un si bon usage de la nouvelle subvention reçue, qu'une autre institution du même genre, également en rapport avec l'Eglise presbytérienne, a été établie avec les meilleurs résultats sur la réserve de Muscowpetung.

Le bien réalisé par ces deux pensionnats subventionnés confirme la conviction exprimée dans le rapport de l'année dernière que ces sortes d'établissements devraient remplacer les écoles élémentaires. On est actuellement à convertir en pensionnat semi-industriel une école élémentaire des Buttes-de-la-Lime et deux des Buttes-du-Tondre.

La construction de la nouvelle école industrielle de Régina a subi de nouveaux retards ; mais l'emplacement ayant été choisi et les plans étant approuvés, on espère que rien n'empêchera de commencer les travaux de bonne heure le printemps prochain.

J'allais oublier de mentionner qu'une autre école industrielle subventionnée a été fondée à Elkhorn, Manitoba. Elle a été ouverte par le surintendant de l'asile Shingwauk, Sault-Sainte Marie, et les succès que ce monsieur a obtenus là font espérer de bons résultats ici.

Il est question d'établir une école industrielle, sous les auspices de l'Eglise méthodiste, aux Buttes-de-la-Paix ; cependant la saison est trop avancée pour permettre de faire autre chose que de se préparer à commencer les opérations actives le printemps prochain. Une autre école industrielle, qui recevra une subvention de l'Etat, doit être fondée au Manitoba sous les auspices de l'Eglise anglicane ; un emplacement très favorable a été acheté dans ce but à Saint-Paul, près Winnipeg, et les plans sont en cours de préparation. Il est possible que les travaux de construction commencent cette année.

Ces établissements soulèvent une question très grave dont nous ne pouvons nous occuper trop tôt ni avec trop de sollicitude : celle de l'avenir des élèves. Il s'agit de savoir si nous devons encourager ceux qui ont appris des industries à se répandre parmi les blancs dans leur propre intérêt, ou dans l'intérêt de leurs frères de retourner sur les réserves, où ils pourraient exercer une grande influence. On peut se demander si, retournés dans les réserves ils rendraient réellement service à leurs parents, ou bien, ce qui est plus probable, ils ne dégénéreraient pas eux-mêmes.

Avant de terminer, je désire attirer votre attention sur deux choses d'une nature générale. Une réclamation présentée par les Sauvages pour bestiaux tués par les locomotives du chemin de fer Canadien du Pacifique en passant sur la réserve des Sarcis, et quelques autres réclamations de moindre importance pour dommages subis dans le voisinage de la réserve des Pieds-Noirs, ont été réglées à la satisfaction des Sauvages. La compagnie du chemin de fer a sagement décidé de n'en pas appeler sur des points strictement techniques, et en ce faisant elle a rétabli les bonnes dispositions des Sauvages et détourné la possibilité d'un danger grave.

Les danses du soleil deviennent de plus en plus hors de mode et moins susceptibles d'objection. Il faut espérer qu'elles finiront par disparaître complètement, et Pied-de-Corbeau, un grand chef, a fait cette année tout son possible pour les décourager.

Les Sauvages ont commis très peu d'actes criminels, et ceux dont ils se sont rendus coupables étaient comparativement peu graves. Il a été commis quelques vols de chevaux sur la frontière ou près de là, mais pas autant qu'auparavant, et on n'a absolument rien à reprocher à la tribu des Piégânes. La police à cheval du Nord-

Ouest mérite des félicitations pour la manière dont, dans des circonstances qui facilitaient les vols de chevaux et la contrebande du whisky, elle a presque entièrement supprimé ces opérations criminelles sur la frontière. De leur côté, les troupes américaines ont évidemment contribué par leur vigilance à ces heureux résultats.

Notre principal arpenteur, M. J. C. Nelson, A. T. F., a été très occupé, dans le cours de la dernière saison, à définir les bornes oblitérées de certaines réserves dans le district des Buttes-de-Tondre, à fixer des coupes de bois dans les environs de Fort-Macleod, et à faire d'autres travaux nécessaires. Il s'est servi de piquets en fer pour marquer les limites des réserves, et les Sauvages paraissent en être très contents. Les terres de mission réclamées par l'Eglise méthodiste ont été définies, et on en est venu à un arrangement amiable.

M. A. W. Ponton, A. T. F., aide-arpenteur, a fait des travaux importants dans le Manitoba; mais ils seront sans doute mentionnés par M. l'inspecteur McColl, qui, comme d'habitude, fera un rapport sur les réserves de cette province, à l'exception de celles qui se trouvent dans l'agence de Birtle.

En terminant, je prendrai la liberté de vous recommander les rapports faits par nos inspecteurs et nos agents et qui vous fourniront des détails auxquels je ne pouvais pas toucher.

M. A. E. Forget, récemment nommé sous-commissaire, se familiarise rapidement avec les devoirs de sa charge, et avant longtemps il sera en mesure de me donner un concours précieux.

Les employés au bureau principal ont travaillé consciencieusement et bien; le fait est que sans cela l'énorme quantité d'ouvrage nécessité par les nombreuses agences et écoles établies dans les territoires n'aurait pu être exécutée.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

HAYTER REED,
Commissaire.

BATTLEFORD, 12 octobre 1888.

A l'honorable
Surintendant général des affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre le rapport suivant sur mon inspection annuelle des agences, fermes et réserves des Sauvages dans les Territoires du Nord-Ouest.

AGENCE DU LAC-AUX-CANARDS.

Je commençai ma tournée par l'agence du Lac-aux-Canards; M. W. C. McKenzie, agent; M. A. J. McNeil, commis; M. Louis Marion, fermier des bandes nos 95, 96 et 97; et M. Justus Wilson, fermier des bandes nos 98, 99, 100, et des bandes de Fort-à-la-Corne.

Mon inspection de cette agence et l'apurement des livres couvrent la période comprise entre le 1er novembre 1887, date de ma dernière inspection, et la clôture du dernier exercice, 30 juin 1888.

Je commençai par faire l'inventaire des effets qui se trouvaient dans le magasin de l'agent et sous sa charge immédiate. Ensuite, j'examinai les livres, vérifiant en détail les relevés des effets reçus et distribués, les bilans de tous les principaux comptes, les relevés du bétail en notant les changements survenus dans les différents troupeaux pendant l'année, et les relevés des travaux agricoles exécutés sur les différentes réserves. J'ai transmis ces relevés au commissaire des Sauvages comme annexe de mon rapport de voyage dressé aussitôt l'inspection terminée.

Au commencement du printemps, l'agent a rassemblé tous les troupeaux des Sauvages et les a marqués après s'être procuré les instruments nécessaires.

Depuis, les Sauvages en prennent plus de soin et ils prennent des mesures pour améliorer les étables, afin de les mieux hiverner.

Ils se sont ainsi mis à traire les vaches, et quelques-uns font du beurre.

J'ai visité les différentes réserves et examiné minutieusement les travaux qu'on y a fait, aussi que la condition générale et individuelle des Sauvages.

Bande Une-Flèche, n° 95.

Cette bande dénote un progrès marqué, non seulement dans la plus grande étendue de terre qu'elle cultive, mais encore dans sa manière de cultiver; et puis, ses champs sont mieux enclos que jamais. Cette année elle a quarante-trois acres en culture, dont 19 en blé dont elle n'avait pas l'année dernière; elle a aussi seize acres de terre nouvellement défoncés, et autant d'acres de terre ameublie. Les récoltes ont une très belle apparence. On était à faire de nouvelles constructions pour un fermier résidant; l'emplacement est parfaitement choisi. Les travaux de construction étaient poussés avec énergie sous la direction personnelle de l'agent.

Bande d'Okemasis, n° 96.

Cette bande a cent acres de terre en culture, dont dix acres de blé de plus que l'année dernière; elle a défoncé quinze acres de terre neuve, et ameubli dix-huit acres. Les pommes de terre ont très belle apparence, mais les jardins se réduisent à peu de chose.

Bande de Barbu, n° 97.

Cette bande a cent cinquante-six acres de terre en culture; c'est moins que l'année dernière, mais il y a plus de blé. Il y a eu la moitié moins d'orge de semée que l'année précédente, parce qu'il n'y a pas de marché pour ce grain et que les moulins ne le convertissent pas en farine.

Bande de John Smith, n° 99.

M. Justus Wilson a été nommé fermier de cette bande le printemps dernier, avec surveillance des Sauvages du Fort-à-la-Corne.

M. Wilson a créé un nouvel état de choses parmi eux; ils sont maintenant plus intéressés à leurs travaux, et j'espère que l'énergie déployée par les instructeurs agricoles produira de bons résultats l'année prochaine.

Leurs récoltes avaient aussi bonne apparence que celles de leurs voisins blancs sur la rive sud; elles étaient bien encloses, et les racines étaient bien cultivées.

Sauvages de Fort-à-la-Corne.

Il y a un progrès appréciable dans les opérations agricoles de ces bandes. Leurs récoltes paraissaient excessivement bien; les semences avaient été bien faites, et les clôtures ne laissaient rien à désirer. Ces Sauvages ont pour la plupart des maisons bien confortables, et leur condition générale est satisfaisante. Leur administration spirituelle est dévolue au révérend John Bolger, qui demeure sur la réserve et qui, quoique "Sauvage du traité," a été régulièrement ordonné ministre de l'église anglicane.

La santé générale des Sauvages habitant les différentes agences a été très bonne pendant le dernier exercice; chaque fermier, de même que l'agence, tient un registre des naissances et des décès.

Bureau des Sauvages.

J'ai trouvé les livres très bien tenus et l'ouvrage du bureau extrêmement bien fait. Je dis cela à l'honneur du commis, M. McNeil, qui, à part ses devoirs officiels,

a remplacé l'agent pendant l'absence de celui-ci ; je n'ai trouvé rien de négligé ni d'arriéré.

Marchandises à l'entreprise.

Au moment de mon départ de cette agence, les marchandises couvertes par le contrat de 1888-89 n'étaient pas encore arrivées.

La condition des Sauvages de l'agence est bonne, et leur conduite s'est beaucoup améliorée. Je crois que c'est dû à la manière courtoise dont ils sont traités par l'agent et ses employés. Quoique l'agent soit en fonctions depuis moins d'un an, les Sauvages se sont déjà convaincus qu'il est un ami, et si leurs demandes ne sont pas toutes accordées, elles sont toujours reçues avec bienveillance.

AGENCE DE CARLETON.

M. Joseph Finlayson, agent, et M. George Chaffie, instructeur agricole.

Cette agence est un démembrement de celle du Lac-aux-Canards et renferme six bandes de Sauvages : Mistowasis, n° 103, Ahtahkahkoop, n° 104, Pettiquacky, n° 102, Kopahawakenum, n° 105, Kenemotay, n° 106, et Wm. Twatt, n° 101.

L'agence n'ayant été que tout récemment établie, l'instructeur avait encore la garde des munitions et les a distribuées lui-même.

Je me préparai à l'inspection en me procurant, pendant que j'étais à l'agence du Lac-aux-Canards, une liste des effets fournis par cette agence, et avec cette liste je commençai par vérifier les recettes telles qu'entrées dans les livres ; je n'y trouvai pas de différences importantes. Ensuite je fis un inventaire des effets en magasins, et je préparai un relevé des effets reçus et distribués depuis ma dernière inspection au mois d'octobre 1887, ainsi que le bilan de tous les principaux comptes. Je les ai transmis au commissaire des Sauvages avec mon rapport de voyage sur cette agence.

Du contrat de 1888-89 on n'avait encore reçu que la farine. Je constatai que le poids était exact et la farine conforme à l'échantillon, ainsi que les sacs.

Bétail.

Je préparai un inventaire du bétail des différentes réserves. Soixante et sept vaches ont donné cinquante-six veaux, et il y en avait quelques-unes qui devaient vêler un peu plus tard. C'est, je crois, un très beau résultat. L'augmentation des moutons n'a pas été aussi satisfaisante. Les Sauvages s'intéresseront probablement plus à ces animaux lorsqu'ils commenceront à en manger ; mais jusqu'ici ils n'ont pas encore touché aux troupeaux pour en faire de la viande.

J'ai minutieusement examiné les travaux agricoles des Sauvages, leurs maisons et leurs habitudes domestiques. J'ai constaté une amélioration sensible sur 1887.

Bande de Pettiquaky, n° 102.

Elle a soixante acres en culture, c'est-à-dire vingt-sept et demi de plus qu'en 1887, dont vingt-six acres en blé. Il y a une légère diminution dans la culture des pommes de terre, mais elle est partiellement comblée par une augmentation de deux acres de navets.

L'apparence de cette réserve s'est notablement améliorée en un an ; les maisons ont été réparées, les champs agrandis et clôturés à neuf.

L'Eglise catholique, à laquelle presque tous les Sauvages de cette bande appartiennent, possède ici un bel établissement composé d'une église, d'un presbytère, d'une maison d'école, d'écuries et dépendances, de cottages pour les ouvriers, etc., situés sur le bord du lac Muskeg.

Le Père Paquette est le fondateur et curé de cet établissement. L'intérêt actif qu'il porte aux Sauvages contribue beaucoup à leur bien-être temporel.

Bande de Mistowasis, n° 103.

Cette bande a 224 acres en culture, soit 34 de plus que l'année dernière, principalement en orge et en navets; faible diminution en pommes de terre. Les clôtures étaient en bon état, mais la récolte un peu en retard. L'absence d'un marché et d'un moulin à farine à une distance raisonnable a empêché ces Sauvages de cultiver le grain. S'ils avaient l'un ou l'autre, ils pourraient en venir bientôt à se supporter eux-mêmes. En attendant, leur condition est assez satisfaisante et leurs habitations sont confortables.

Le missionnaire presbytérien, révérend John McKay, continue à travailler avec zèle parmi eux, et le nouveau temple construit depuis ma dernière visite, est une preuve que l'église-mère s'intéresse activement au bien-être spirituel de la bande.

Bande d'Ahtahkahkoop, n° 104.

Cette bande a 217 acres semés en blé, avoine et navets, soit 20 acres de plus qu'en 1887; faible diminution dans la quantité des pommes de terre. Ces Sauvages font preuve de beaucoup d'activité dans leurs travaux cette année. Les champs sont bien enclos, les pommes de terre cultivées avec soin, et les récoltes en général ont très bonne apparence. Les Sauvages ont défoncé de nouvelles terres et font des labours d'été; plusieurs maisons et étables sont en cours de construction.

La mission Hinds, établie sur cette réserve, était bien connue avant l'arrivée des instructeurs agricoles dans le pays, et le départ de son fondateur, le révérend M. Hinds, missionnaire C. M. S., après douze années de service, nous fournit l'occasion de dire quelques mots à son sujet. Son zèle de missionnaire était grand, et avec sa coopération la tâche des instructeurs agricoles est devenue beaucoup plus facile. Son œuvre et celle de son excellente compagne resteront après lui, et son successeur, quel qu'il soit, ne trouvera rien à défaire, mais pourra continuer à bâtir sur la solide fondation posée par M. Hinds.

Bandes de Wm. Twatt (n° 101) et de Kenemotayoo (n° 106).

Ces bandes vivent principalement de chasse et de pêche. Elles ont reçu trente sacs de farine seulement, et moins de mille livres de lard fumé et de bœuf depuis ma dernière inspection; et on me dit qu'elles ont très bien passé l'hiver. Toutes ont reçu de l'orge et des pommes de terre pour semer.

L'instructeur a pour son propre usage quelque acres d'avoine, d'orge et de pommes de terre, et un excellent jardin potager.

Bâtisses de l'agence.

L'emplacement choisi pour ces nouvelles bâtisses est très bien situés sur la réserve de Mistowasis. L'agent surveillant lui-même la construction et poussant les travaux avec énergie. La maison, le magasin et le bureaux achevaient. Ils sont construits en pièces de bois équarries et le toit en bardeaux; la maison et le bureau sont l'ouvrage des Sauvages, et le magasin est construit à l'entreprise. L'ouvrage des Sauvages est le meilleur des deux et fait grand honneur à l'instructeur, M. Chaffie, qui leur à appris ce qu'ils savent.

Une réunion des plus agréables a eu lieu le jour anniversaire de la confédération. L'agent et l'instructeur avaient invité les colons et les Sauvages à un pique-nique. La fête fut charmante; on s'y livra aux mêmes amusements qui ont cours dans l'est: jeux athlétiques, danses, chants, discours, etc. M. Chaffie avait fourni un jeune bœuf, l'agent et quelques colons en fournirent un autre; ces animaux furent tués, préparés et mangés sur le terrain avec d'autres victuailles. Bref cette fête fut beaucoup goûtée des Sauvages, qui déclarèrent qu'elle valait mieux qu'une "danse du soleil". Elle a eu un bon effet sur eux, elle leur a prouvé qu'ils pouvaient s'amuser sans le "tam-tam."

AGENCE DE BATTLEFORD.

M. J. P. Williams, agent ; M. John Carney, garde-magasins, et M. Wm. Laurie, commis.

Je commençai l'inspection de cette agence en faisant un inventaire complet des effets en magasin ; ensuite je vérifiai les livres et préparai le relevé des recettes et distributions, avec les feuilles de balance de tous les principaux comptes. Je comparai les distributions avec les pièces justificatives et les recettes aux différentes fermes. Je fis la vérification des livres de ces dernières, qui sont au nombre de six, et je pris l'inventaire des effets qui se trouvaient dans leurs magasins. J'envoyai tous ces relevés au commissaire avec mon rapport daté le 15 septembre qui les explique pleinement.

Les livres de compte de l'agence sont proprement écrits et balancés chaque mois suivant toutes les règles de la comptabilité.

La statistique vitale établit un excédant de quatorze décès sur les naissances. Il n'y a pas eu d'épidémie, et la santé des Sauvages est bonne en général.

Marchandises à l'entreprise.

Elles avaient commencé à arriver ; à quelques exceptions près, elles étaient conformes aux échantillons, et, suivant le contrat, ces exceptions furent mises aux risques et périls de l'entrepreneur.

Bétail.

Cette agence est bien fournie en animaux ; il y a cinq cents quatre-vingt-six têtes de bétail, appartenant pour la plupart aux Sauvages personnellement et sujets seulement à la surveillance officielle. Les Sauvages en prennent un soin croissant, et ils apprécient beaucoup plus un animal qu'ils ont élevé que ceux qu'ils reçoivent en présent. Presque tous traient leurs vaches plus ou moins régulièrement, et sur les plus vieilles réserves on fabrique du beurre.

Récoltes.

Comme j'aurai occasion de faire des observations sur les travaux de chaque réserve, je me contenterai de dire ici qu'en 1888 il y avait onze cent vingt acres de terres en culture contre neuf cent six en 1887. Quoique l'augmentation totale ne soit pas très grande, celle du blé semé est de plus de deux cents acres. Comme le grain est de bonne qualité, cette quantité serait suffisante si nous avions des moulins pour fournir leur farine aux Sauvages ; malheureusement, en l'absence de moulins, ils n'auront pas de la récolte tous les bénéfices qu'elle pourrait leur donner.

Ferme 13b—M. Sufferin, fermier—Bande de l'Enfant-du-Tonnerre, nº 115.

Cette bande a cent soixante-cinq acres de terres en culture cette année ; l'augmentation en blé seulement a été de vingt acres en 1887, à quatre-vingts acres en 1888. Les récoltes sont bonnes, et suivant moi elles excellent toutes les autres du district de Battleford ; il y a tout lieu de croire qu'elles seront moissonnées en bon ordre. Plusieurs nouvelles maisons ont été construites ; elles sont propres et confortables, avec planchers, fenêtres, et toits couverts en chaume. Le fermier demeure dans une maison neuve en pièces de bois, construite à l'entreprise ; il l'a lattée et plâtrée lui-même. Il a aussi construit deux autres bâtisses, l'une devant servir de bureau, et l'autre de magasin. A l'époque de ma visite, les Sauvages étaient sur le côté nord de la Saskatchewan, faisant les foins ; si j'en juge par la belle apparence de leurs habitations, leur condition est satisfaisante, pourvu que le fermier s'acquitte de ses devoirs à leur égard.

Ferme 13a—M. Applegarth, fermier.—Bande de Moosomin, nº 112.

Cette bande a cent trente-sept acres de terres en culture, soit dix acres de moins qu'en 1887 ; mais l'augmentation de 14 acres de blé en 1887 à cinquante-huit acres

en 1888 est très importante. Les récoltes avaient une apparence superbe, et presque tous les Sauvages étaient de l'autre côté de la rivière à faire les foins. Le fermier a près de sa maison un grand jardin potager qui lui fait honneur. Si l'on songe au petit nombre de Sauvages en état de travailler qui habitent cette réserve, leurs récoltes considérables et leurs champs bien clôturés font l'éloge de l'instructeur et le leur. Ils ont un troupeau de moutons qui leur sera une source de profits pour une autre année s'ils ont la bonne fortune de l'hiverner avec soin.

Ferme 12*b et c.—M. Gopsill, fermier.—Bandes de Faiseur d'Enclos et de Petit-Pin, nos* 114 *et* 116.

Tout va bien sur ces réserves, et quant aux Sauvages de Petit-Pin, il ne faut pas oublier que ce sont les derniers arrivés de la plaine. Les deux bandes ont chacune cent soixante et sept et cent-trente acres de terres en culture, soit une augmentation sur 1887 de soixante et dix-sept acres, principalement de blé. A part les terres en culture elles ont défoncé soixante et dix acres de terre neuve et ameubli trente-six acres. Les récoltes promettaient un rapport considérable; un peu de lin, semé comme essai, avait une apparence remarquable. Les Sauvages ont d'assez bonnes maisons, et ils construisaient plusieurs nouvelles étables. A l'époque de ma visite, ils étaient à faire les foins. Les catholiques possèdent, sur la réserve de Faiseur-d'Enclos, une misson établie depuis longtemps; dernièrement ils ont construit une nouvelle église, un presbytère, etc. L'école est tout près de là.

Forme 11*a—M. Orr, fermier.—Bandes de Sauvages Assiniboines, nos* 109, 110, 111.

Ces bandes ont été très malheureuses dans le choix d'une réserve, car elle ne contient que très peu de bois. Ces Sauvages cultivent avec beaucoup de soin l'orge et les racines. Ils sont plus difficiles que les Cris à détacher de leurs vieilles habitudes, et il n'est pas rare de rencontrer un jeune Sauvage, affublé du costume traditionnel et la figure chargée de peinture, conduisant à la ville des bœufs attelés à une charrette de foin. Plusieurs cependant abandonnent peu à peu les usages de leurs pères pour adopter, presque sans s'en apercevoir, ceux des blancs. Les bandes étaient activement occupées à la fenaison lors de ma visite; après avoir fait leur aprovisionnement de foin, elles comptaient en vendre un peu à l'école industrielle. Elles ont 117 acres en culture, dont 20 de pommes de terre. L'année dernière, elles avaient récolté de 14 acres 3,150 boisseaux de pommes de terre. Cette année elles ont ameubli 25 acres.

Ferme 12*a—M. Fitzpatrick, fermier—Bande de Herbe-Tendre, n°* 113.

Cette bande a 241 acres en culture, c'est-à-dire 63 de plus que l'année dernière, principalement en blé et en avoine; 15 acres de terre neuve ont été défoncés et 20 acres ameublis. La moitié de la récolte était excellente et promettait un rendement considérable; l'autre, se trouvant sur un sol léger, n'avait pas belle apparence. Les Sauvages faisaient la fenaison, mais le foin était rare, et le fermier m'a exprimé la crainte qu'il n'y en eût pas assez pour l'hivernage du bétail; toutefois la paille, qu'ils ont en grande quantité, pourra y suppléer.

Ferme 11*b—M. Price, fermier—Bande du Faisan-Rouge, n°* 108.

Cette bande s'est livrée à l'agriculture avant toutes les autres de l'agence; aussi elle est plus avancée en civilisation. Tous ses membres s'habillent à la manière des blancs, et leurs maisons laissent voir plusieurs indices d'aisance qu'on ne trouve pas sur les autres réserves. Le cottage du fermier, avec ses clôtures proprettes, sa terrasse et ses allées bien entretenues, est un modèle pour eux. Madame Prince est la directrice de l'école, et on peut dire que la discipline de la réserve est entre bonnes mains et que l'instruction se répand.

La bande a cette année 164 acres en culture, 33 acres de plus qu'en 1887, principalement semés en orge. A l'époque de ma visite, il était difficile de juger si la récolte serait bonne. Les Sauvages ont ameubli 15 acres et défoncé 20 acres de terre neuve.

La Société des missionnaires anglicans vient de terminer une très belle église en bois. Le service d'ouverture a eu lieu pendant que j'étais là et j'ai eu la bonne fortune d'y assister. Les Sauvages, hommes, femmes et enfants, étaient présents en grande toilette et présentaient une apparence très civilisée. Ils prirent part au service, qui fut conduit en cri et en anglais.

Si j'en juge par la satisfaction des Sauvages, les travaux qu'ils ont faits et leur condition générale, je crois que les fermiers de cette agence sont pleinement à la hauteur de leur position : tous paraissent prendre un vif intérêt à leur tâche et avoir à cœur le bien-être des bandes placées sous leur contrôle immédiat; ils sont, d'ailleurs, énergiquement secondés par leur habile agent, M. Williams, dont la grande expérience dans l'enseignement de l'agriculture et des industries civilisées aux Sauvages porte ici ses fruits. Le garde-magasin, M. Carney, et le commis, M. Wm. Laurie, sont actifs et remplissent fidèlement leurs fonctions.

AGENCE DU LAC-AUX-OIGNONS.

M. G. G. Mann, agent; M. Pierre Boudreau, interprète.

Cette agence est formée de l'ancienne agence de Fort Pitt et renferme les mêmes Sauvages, avec une distribution un peu différente quant aux bandes. Autrefois il y avait six bandes, et chaque bande, avec son chef et ses sous-chefs, demeurait sur sa réserve ; mais les influences néfastes de la rébellion les a tellement désunies qu'on a pensé qu'il valait mieux établir sur la réserve de Sekaskoot, où se trouve l'agence, et sur la réserve voisine de Machao, celles qui voulaient cultiver; en conséquence les Sauvages de toutes les anciennes bandes sont maintenant établis là et cultivent en une bande, n° 119. Les Chippewayens du Lac-Froid constituent la seule bande qui garde son unité; ses membres continuent à vivre sur leur réserve et subsistent principalement par la chasse, la pêche et l'élevage des animaux. Tous les ans on leur distribue un peu d'orge et de pommes de terre pour les semences, et quelques fois aussi de la farine pendant la saison réservée, et ils paraissent être tout à fait à l'aise.

A l'agence, les Sauvages de la bande n° 119 sont dans une condition prospère. Ils ont construit leurs maisons loin les unes des autres, en sorte qu'il ne sera pas difficile de diviser la réserve de façon à ce qu'ils puissent tenir leur immeuble à titre privatif. Actuellement il y a quarante-cinq tenures séparées, chacune contenant des champs cultivés et des habitations, dix-huit ont en outre des étables et des cours à bestiaux, et chacune constitue un homestead. Les maisons sont très bien construites, avec fenêtres et couvertures en chaume, planchers, plafonds, et sont plus confortables que l'habitation ordinaire du Sauvage. En général les Sauvages ressemblent à des êtres civilisés, et ils travaillent comme eux ; ils sont bien habillés, paraissent se bien nourrir, et ils sont aussi contents et heureux que les autres habitants du pays. Ils savent conduire les bœufs, labourer, faucher, couper et faire du bois, construire une maison, la couvrir en chaume, faire des planchers, des portes et des châssis aussi bien que les blancs ; ils n'ont pas appris tout cela en se croisant les bras et en regardant l'instructeur faire ces travaux pour eux ; mais celui-ci les a forcés à essayer eux-mêmes, ils se sont mis à l'œuvre, et de cette manière ile ont appris à devenir des hommes indépendants, utiles.

La quantité de terre en culture est portée à quatre cent quatre-vingts acres, presque tous semés en orge ; le reste, trente-neuf acres, en pommes de terre et en navets. Le rendement des vieilles terres est bon, mais les terres nouvellement défoncées ne rapporteront pas beaucoup ; la récolte de pommes de terre est très bonne, mais celle des navets est loin de l'être.

L'agent a semé vingt acres d'avoine pour les chevaux de l'agence, et il a un grand jardin potager ; le rendement des pommes de terre, des betteraves, du blé-d'inde, des choux, choux-fleurs, carottes, etc., est excellent et de qualité supérieure.

Statistique vitale.

La santé des Sauvages a été très bonne pendant l'année ; il n'y a pas eu occasion d'appeler le médecin, les médicaments contenus dans la pharmacie de l'agence ayant suffi pour guérir les maladies courantes.

Bétail.

Les derniers relevés accusaient un total de cent douze têtes de bétail sur les réserves ; depuis, on a reçu cinquante génisses et trois taureaux. Les Sauvages s'intéressent beaucoup à leurs animaux ; ils traient les vaches, prennent grand soin de leurs veaux, et plusieurs font du beurre.

Bâtisses de l'agence.

Avec l'aide des Sauvages, l'agent a reconstruit ses deux grandes étables et les a recouvertes en bardeaux ; il se propose d'en faire autant des magasins. Quand ces travaux seront terminés, l'agence aura d'aussi bonnes constructions que partout ailleurs dans le pays ; elles se composeront de deux grands magasins, d'une écurie pour les chevaux, d'une écurie pour les bêtes à cornes, d'ateliers pour les charpentiers et du forgeron, d'une maison pour l'interprète, d'un bureau et d'une maison pour l'agent. Ces constructions sont entièrement l'ouvrage de l'agent et des Sauvages ; le bois à été coupé avec de grandes scies et préparé à la main.

L'Eglise catholique et l'Eglise anglicane ont construit chacune un très joli temple près de l'agence et de confortables résidences pour leurs ministres ; elles ont aussi construit des maisons pour leurs instituteurs. Ils y a deux écoles sur la réserve, une sous les auspices de chaque église ; la Compagnie de la Baie-d'Hudson y a établi un comptoir ; un détachement de la police à cheval est stationné ici—en sorte que ce qui était il n'y a pas encore longtemps une prairie parsemée çà et là de quelques bouquets d'arbres, devient un village florissant entouré d'une population de cultivateurs prospères.

Ecole industrielle de Battleford.

J'ai commencé l'inspection de cette école en faisant un inventaire complet des effets en magasin et en usage dans l'institution et dans les ateliers qui en dépendent ; j'ai ensuite examiné les différents effets et mis de côté ceux qui ne pouvaient plus servir. J'ai déjà fait rapport de toutes ces matières au commissaire, à qui j'ai transmis les inventaires, feuilles de balance, et une analyse de ma vérification des livres.

Marchandises à l'entreprise.

La distribution de juillet de deux cents sacs de farine avait été reçue ; elle était conforme, en qualité et en quantité à l'échantillon. Cent tonnes de houille avaient été reçues de l'entrepreneur d'Edmonton, M. Lamoureux, et elle était de bonne qualité ; les épiceries avaient été livrées et étaient, à une ou deux exceptions près, conformes aux échantillons ; la plupart des articles de nouveautés et de vêtements étaient livrés et conformes aux échantillons, de même que les chaussures ; des ustensiles de maison, les seaux, couteaux, fourchettes et porte-ordures seuls avaient été livrés, et sauf ces derniers étaient tous conformes aux échantillons.

L'institution progresse favorablement. Les officiers et employés s'intéressent non seulement à leur tâche, mais encore à l'œuvre elle-même. Les enfants ont l'air bien portants et satisfaits, et s'améliorent dans leurs manières et leur apparence ; la

discipline et la ponctualité sont bien observées, de même que les règles de l'établissement. Le charpentier et ses apprentis sont à construire une boulangerie et un atelier de menuiserie dont le besoin se faisait vivement sentir, et le forgeron aura maintenant pour lui toute la bâtisse qui servait auparavant aux deux artisans.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

T. P. WADSWORTH,
Inspecteur des agences des Sauvages.

BATTLEFORD, T. N.-O., 23 octobre 1888.

A l'honorable
Surintendant général des affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter le rapport suivant sur l'inspection que j'ai faite des écoles sauvages protestantes du Nord-Ouest, couvrant la période comprise entre le mois d'octobre dernier et aujourd'hui. En ce faisant je dois exprimer le regret de ne pouvoir vous fournir les renseignements statistiques que j'ai recueillis dans cet espace de temps, attendu que les livres qui les contiennent se trouvent au bureau principal.

ÉCOLE DU LAC-ROND.

Ma première visite officielle a été pour le pensionnat du Lac-Rond, où j'accompagnai M. Hayter Reid, aujourd'hui commissaire des Sauvages. Mon but, en faisant cette visite, était d'assister à l'inauguration des nouvelles bâtisses que le révérend M. McKay, surintendant de l'école, a réussi, avec une patience inaltérable et un zèle infatigable, à construire assez grandes pour contenir quarante enfants. Les cérémonies d'ouverture, qui furent très intéressantes, avaient attiré un grand nombre de voisins, blancs et Sauvages, qui tous manifestèrent au grand intérêt pour le succès de l'établissement et celui des élèves.

Vers la fin de l'hiver, par ordre de l'honorable commissaire des Sauvages, l'école fut visitée de nouveau, et cette fois inspectée par moi. Elle avait autant d'élèves qu'elle peut en contenir, et la rapidité avec laquelle les vacances ont été remplies prouve qu'elle est justement appréciée par les Sauvages. L'œuvre de l'institution était difficile, m'a dit le surintendant, parce que ses ressources étaient très limitées ; mais nul doute que la nouvelle subvention que vous avez bien voulu accorder quand ces faits furent portés à votre connaissance va lui imprimer un nouvel élan et la mettre en mesure de réaliser le bien qu'elle est appelée à faire.

A part l'instruction dans les branches élémentaires de l'enseignement, les garçons apprennent des métiers et les filles les ouvrages domestiques. Ces dernières, avec très peu d'aide et sous la direction de leur excellente matrone, madame Jones, font tout l'ouvrage intérieur de l'établissement.

ÉCOLE (ÉPISCOPALIENNE) DE LA RÉSERVE DES PIÉGANES.

Ma visite suivante a été celle de l'école de cette réserve. Les Piégânes sont sous le ministère spirituel des Eglises épiscopalienne et catholique, et chacune de ces deux dénominations a une école subventionnée par l'Etat.

Le révérend A. T. Bourne est chargé de celle qui relève de l'Eglise épiscopalienne. Il se trouve dans des conditions bien désavantageuses. La maison d'école est misérable, mal meublée, et les établissements sauvages sont très disséminés ; grand nombre d'enfants se trouvent trop loin de l'école pour y venir. L'examen a démontré que les enfants ont beaucoup d'intelligence, bien qu'ils n'aient pas fait grand progrès dans leurs études. Quelques-uns des Sauvages avec lesquels j'ai causé, notamment le chef Hache-du-Nord, se sont déclarés très favorables à l'éducation de

leurs enfants et ont exprimé le regret de se voir si loin de l'école. Bien qu'ils aient refusé d'envoyer leurs enfants de la réserve à l'école industrielle de Dunbow, ils sont loin d'être opposés à les mettre dans un pensionnat, s'il y en avait un sur la réserve. C'est ce qui m'a porté à faire la recommandation que j'ai eu l'honneur de vous soumettre, celle d'établir un pensionnat.

Le chef Hache-du-Nord assistait à l'examen avec quelques-uns de ses hommes, et il a fait aux enfants un discours très senti.

ÉCOLES DE LA RÉSERVE DES GENS-DU-SANG.

Section de Corbeau-Rouge (épiscopale).

Je me rendis ensuite à la réserve des Gens-du-Sang, dont je visitai l'école, que je trouvai encombrée ; il y avait tant d'enfants que l'instituteur ne pouvait pas enseigner à tous. Les enfants sauvages de cette réserve et de celle des Piégânes n'ont pas la timidité qui retarde tant le progrès des enfants indigènes. Ils sont alertes et susceptibles d'apprendre ; je n'ai aucun doute qu'ils apprendront si on leur donne plus d'écoles.

M. Fosbrooke, le directeur de l'école mentionnée en dernier lieu, a donné sa démission peu de temps après ma visite, et je ne sache pas qu'il ait été remplacé. Il y a tout lieu d'espérer que les mesures libérales prises par le ministère pour répandre l'instruction parmi un plus grand nombre d'enfants de cette réserve auront de bons résultats. Corbeau-Rouge a visité l'école pendant mon inspection, et il a paru très intéressé.

A part cette école, il y en a ou il y en aura bientôt, deux autres sur la réserve. Le révérend M. McLean, de la Mission méthodiste, a l'intention d'en établir une au camp d'en bas, et il a déjà construit une maison pour l'instituteur. Le révérend G. Trivet a obtenu une subvention de la Société des missionnaires de l'Eglise (épiscopolienne), et il a l'intention de donner des leçons à un certain nombre de petites filles.

De retour de la réserve des Gens-du-sang à Régina, je reçus instruction d'aller inspecter les

ÉCOLES DES BUTTES-DU-TONDRE.

Réserve d'Etoile-du-Jour (épiscopolienne).

L'école de cette réserve est dirigée par M. Slater, un naturel de la Rivière-Rouge. Les classes sont en bas et le haut est occupé par l'instituteur. La maison est très confortable, et tout y dénote la propreté la plus scrupuleuse et l'ordre le plus parfait. Madame Slater a confectionné, gratuitement, des vêtements pour plusieurs garçons et filles. Tout indique que l'instituteur et sa femme ont à cœur le succès de l'école. La bande elle-même ne s'intéresse guère à l'éducation, et il en résulte que l'école n'est pas très fréquentée ; mais il y a toute raison d'espérer que la familiarité de l'instituteur avec la langue sauvage et ses efforts incessants amèneront bientôt les parents à mieux comprendre l'intérêt de leur enfants.

Réserve de George Gordon (épiscopalienne).

L'importance des écoles élémentaires bien conduites comme facteurs de la civilisation des Sauvages est une fois de plus démontrée par celle de la réserve de George Gordon. Le révérend Owen Owens s'y est dévoué entièrement, et, comme tous les autres instituteurs du district, il a été fortement encouragé par M. Keith, l'agent des Sauvages. Les élèves sont bien avancés, et remarquables par leur propreté. La maison d'école est bien tenue et grande. Malheureusement, quoiqu'elle soit assez bien fréquentée, il y a un grand nombre d'enfants qui demeurent trop loin pour profiter de ses avantages. Il en résulte que ceux-là grandissent dans une ignorance qu'il faut faire disparaître si l'on veut que les Sauvages avancent dans la voie de la civilisation. J'apprends que le ministère a l'intention de fonder en un seul établisse-

ment une école élémentaire et un pensionnat pour remplacer l'école actuelle, afin que les enfants éloignés puissent recevoir l'instruction. Je suis certain que cette sage mesure aura des résultats excellents, car la bande désire faire instruire ses enfants si on lui en donne les facilités nécessaires.

Réserve de Pauvre-Homme (épiscopalienne).

Lorsque je visitai cette école, M. Pritchard venait d'en prendre la direction. Il faisait une petite classe dans la maison du chef, qu'il avait louée temporairement à cette fin. Quelques mois plus tard, j'ai vu la nouvelle maison d'école en me rendant à la Saskatchewan. C'est une jolie construction qui contient aussi un logement pour l'instituteur. La localité est centrale, et on me dit que les Sauvages commencent à comprendre les avantages que leurs enfants peuvent retirer de l'instruction. Si c'est le cas, on peut s'attendre que l'école sera bien suivie.

On me dit aussi que le dîner que vous avez autorisé de donner dans les écoles du district est pour beaucoup dans l'assiduité, et, par suite, le progrès des élèves.

AGENCE DES PIEDS-NOIRS.

Ecole sur la section de la réserve de Vieux-Soleil (épiscopalienne).

Mlle Tims est la directrice de cette école, et elle paraît avoir la confiance et le bon vouloir des enfants. La maison d'école est très vieille et a besoin d'être remplacée, comme on vous en a fait rapport. Il est difficile que l'enseignement produise des résultats appréciables, car le personnel des classes change constamment. La réserve est très grande, et les enfants vont à l'école un jour ou deux, une semaine ou deux, puis font de longues absences; pour cette raison ils ne profitent pas de ses avantages. Il s'agirait de trouver une méthode au moyen de laquelle on pourrait instruire d'abord un certain nombre d'enfants et finalement tous les enfants de cette réserve, sans quoi nous ne pouvons espérer y implanter le flambeau du christianisme et de l'éducation. J'ai déjà eu l'occasion de vous faire connaître mon opinion à ce sujet.

Ecole sur la section de la réserve de Grosse-Plume (épiscopalienne).

Cette école est dirigée par M. Stanley Stocken. A l'époque de ma visite, elle se trouvait fermée parce que tous les enfants étaient absents du camp avec leurs parents. La maison d'école est neuve, très petite, mais de belle apparence. Les élèves ont été assez nombreux, et l'instituteur est aussi satisfait de leurs progrès qu'il peut l'être, vu leur irrégularité. Ce défaut d'assiduité est le même qu'à l'école de la section de Vieux-Soleil.

AGENCE DES SARCIS.

Orphelinat McDougall (méthodiste).

Cette institution, située sur la réserve des Assiniboines à Morley, a eu beaucoup de succès. En dépit de plusieurs circonstances difficiles et défavorables, elle s'est affermie. Elle est aujourd'hui sous la conduite de M. Yeomans, qui dirigeait autrefois l'école élémentaire au Lac-du-Poison-Blanc. La matrone, madame Yeomans, partage avec son mari les soins de l'école, et ils font à eux deux tous les travaux en rapport avec l'établissement, ce qui est une grande économie. Les enfants des deux sexes sont admis. Les ouvrages domestiques sont exécutés par les petites filles, sous la direction de madame Yeomans et avec son aide. L'anglais est devenu la langue des élèves,

qui, pour la plupart, n'en connaissaient rien lorsqu'ils sont entrés à l'école ; ils en ont acquis la connaissance plus en faisant les travaux de routine qu'en classe.

La bâtisse de l'orphelinat est beaucoup trop petite. Elle se compose d'un appartement en bas, et en haut de deux chambres qui servent séparément de dortoirs aux garçons et aux filles. L'administration a été très embarrassée par le manque de fonds, qui a aussi empêché de construire des bâtiments convenables. Il est à regretter que les amis de cette institution ne puissent pas trouver des fonds pour l'agrandir, développer sa sphère d'action, et en faire un des plus utiles établissements d'éducation pour les Sauvages.

Ecoles élémentaires de la réserve des Assiniboines (méthodistes).

A part l'orphelinat McDougall, il y a deux écoles élémentaires sur cette réserve. L'une, qui se trouve à la misson, est dirigée par mademoiselle Yeomans. La bâtisse occupée par l'école est bien adaptée à cette fin, et les élèves sont parfaitement dirigés. L'assistance est régulière, et l'école fait beaucoup de bien.

L'autre se trouve dans la colonie de Pattes-d'Ours, sur le côté sud de la rivière aux Arcs. Elle a d'abord été tenue dans la maison du chef ; mais une grande bâtisse, située dans une localité centrale, est en cours de construction, si même elle n'est pas terminée. M. Steinhauer, l'instituteur, est un Sauvage qui a reçu son éducation dans un collège méthodiste d'Ontario ; c'est un homme consciencieux et qui se donne beaucoup de peine. La libéralité avec laquelle le ministère a aidé à terminer la nouvelle maison d'école, va être un grand encouragement pour l'instituteur et pour les Sauvages, qui ont travaillé fort à faire les pièces de bois et à construire les murs.

Ecole élémentaire de la réserve des Sarcis (épiscopalienne).

Depuis que madame de Balinhard a quitté la direction de cette école, il n'y a pas eu beaucoup de progrès, jusqu'à ce que le révérend Gibbon Stocken, un instituteur qui avait eu des succès sur la réserve des Pieds-Noirs, en ait pris charge. Les Sauvages se prétendent disposés à envoyer leurs enfants à l'école, mais jusqu'ici ils n'ont rien fait pour le prouver. On a vu grand nombre d'enfants fainéanter autour de la maison aux rations, à quelques pas de l'école, tandis qu'il n'y en avait que deux ou trois en classe. Evidemment, ils tiennent plus à la nourriture du corps qu'à celle de l'esprit. La maison d'école a une belle apparence, et elle était propre et en ordre.

AGENCE DE MUSCOWPETUNG.

Ecole de la réserve de Piapot (presbytérienne).

Cette école est sous la direction de mademoiselle Rose. La maison est excellente et bien entretenue. Elle est ainsi divisée qu'elle peut servir à la fois de pensionnat et d'école élémentaire ; malheureusement, il a été impossible jusqu'ici de trouver plus qu'un pensionnaire. Un grand nombre d'enfants restent sur la réserve, sans instruction, et grandissant pour la plupart dans la foi payenne de leurs pères. C'est très malheureux.

Ecole de la réserve de Muscowpetung (presbytérienne).

Cette école est située près du bord de la réserve de Muscowpetung, et attire des élèves de cette réserve ainsi que de celle de Pasquah, qui se trouve un peu plus dans le bas de la rivière Qu'Appelle. Les élèves sont logés et nourris. On leur fait apprendre des métiers en même temps qu'on leur donne l'instruction élémentaire. Garçons et filles sont admis.

La maison convient bien à une petite école. Le révérend M. Moore, surintendant, espère recevoir assez d'aide pour lui permettre d'ajouter d'autres bâtisses à son établissement, et il ne pense pas avoir de la misère à les remplir.

Le programme de cette école est le même que celui qui a si bien réussi à l'école du Lac-Rond; et si l'institution, qui en est à ses débuts, obtient le même résultat que celle du révérend M. McKay, elle ne pourra manquer d'avoir une grande influence sur l'avenir des réserves de Muscowpetung et de Pasquah.

DISTRICT DE BIRTLE.

Ecole des Sioux de Queue-d'Oiseau (presbytérienne).

Cette école a été dirigée pendant quelque temps par M. Burgess. La maison a besoin de quelques réparations, ainsi qu'on vous l'a déjà dit. Ma visite a vivement intéressé les enfants et leurs parents. Ces derniers ont assisté à l'examen en grand nombre. Il paraît que cette école sera plus ou moins absorbée par un pensionnat que l'Eglise presbytérienne a l'intention d'établir à Birtle, à une douzaine de milles de là. Les zélateurs des provinces de l'est ont beaucoup aidé l'instituteur en lui envoyant des hardes pour les enfants. Pendant que j'étais à Birtle, il en est arrivé une grande quantité aux soins d'une dame qui s'intéresse particulièrement aux missions et aux écoles de Sauvages.

Ecole de la réserve de La-Clef (épiscopalienne).

Cette école est dirigée par le révérend Shafto Agassiz, le missionnaire de la réserve. Le révérend monsieur a eu beaucoup de succès dans son œuvre. Les parents et les enfants se sont vraiment intéressés à l'examen. Quand ils eurent appris le but de ma visite, les élèves, sans y être invités et d'eux-mêmes, se mirent à l'œuvre pour nettoyer la classe. Ils sont assez avancés dans leurs études, et une preuve du zèle que l'instituteur met à remplir ses devoirs, c'est qu'il a réussi à rendre les enfants assidus.

Une partie considérable de cette bande réside en dehors de la réserve, à la Rivière-de-la-Batture, et les enfants sont élevés dans l'ignorance, comme leurs pères.

Ecole de la réserve de Coté (presbytérienne).

Cette réserve, qui se trouve à vingt milles au sud de Fort-Pelly, a une école dirigée par M. John Black, un Sauvage de la bande de Mistowasis que l'Eglise presbytérienne a fait instruire au collège Manitoba. La maison d'école aurait besoin de réparations. La population est si disséminée sur cette réserve que grand nombre d'enfants ne peuvent se rendre à l'école. On me dit que les autorités de l'Eglise presbytérienne, avec l'énergie dont elles ont fait preuve dernièrement en se consacrant à l'œuvre de l'instruction des Sauvages dans le Nord-Ouest, ont pris des mesures pour fonder un pensionnat sur cette réserve.

Ecole de la réserve de Keesickoowewin (presbytérienne).

Cette réserve se trouve sur la Petite-Saskatchewan, immédiatement en amont de Riding-Mountain-House. La maison n'est pas faite pour servir à la fois d'école et loger l'instituteur, quoiqu'elle eut cette double destination. L'instituteur, M. D. McVicar, B.A., est un Sauvage gradué au collège Manitoba, où l'Eglise presbytérienne l'a fait instruire.

La plupart des enfants vont à l'école, mais pas avec autant d'assiduité qu'on pourrait le désirer. Comme les autres écoles soutenues par l'Eglise presbytérienne, celle-ci reçoit une bonne quantité de hardes pour ses élèves.

AGENCE DE CARLETON.

Réserve de Attakakoop (épiscopalienne).

L'école de cette réserve est dans la même condition prospère que par le passé, et est maintenue sur un meilleur pied qu'aucune autre école élémentaire que j'ai visitée.

Elle a été fondée et dirigée avec méthode par le révérend M. Hines, le ministre de la bande. Elle est maintenant conduite par M. Neely, qui fait preuve de sa compétence en la maintenant au degré d'excellence que lui avait fait atteindre M. Hines. Tous les enfants de la réserve qui sont en âge d'aller à l'école la fréquentent. Ils font beaucoup de progrès et savent observer l'ordre et la discipline. Cette école est un nouvel exemple frappant de l'utilité des institutions élémentaires quand elles sont bien dirigées. M. Neely a formé, parmi ses élèves, un chœur qui contribue beaucoup à rehausser les services de l'église.

Réserve du lac aux Roches (Episcopalienne).

Il a été établi une école sur cette réserve il y a environ dix-huit mois, et une maison convenable a été construite pour l'école et le logement de l'instituteur. M. Ahenakew, sauvage de la bande d'Attackakoop, qui a reçu son éducation dans l'école anglicane de M. Hines et subséquemment au collège Emmanuel (à Prince-Albert), a été nommé instituteur. Malheureusement une épidémie qui a sévi parmi plusieurs tribus du nord du territoire affecté par le traité 6, s'est répandue vers le sud jusqu'au lac Stony, et a causé tant de ravages parmi les enfants que le nombre de ceux qui ont fréquenté l'école en a été grandement réduit. Cela a découragé l'instituteur, tandis que d'un autre côté les fréquentes absences des enfants, entraînés à la chasse par leurs parents, ont beaucoup nui aux progrès de l'école.

Réserve de Mistowasis (Presbytérienne).

Cette école est conduite par Miss McKay, fille du ministre presbytérien qui dessert les Sauvages de cette réserve. Cette école est bien fréquentée. Le tricotage et la couture y sont enseignés, et à juger par l'ouvrage des élèves, ceux-ci apprennent facilement.

AGENCE DU LAC AU CANARD.

Réserve de John Smith (Episcopalienne).

L'école de cette réserve se tient dans un bâtiment commodément situé, et qui étant bien éclairé et aéré convient parfaitement à cette fin. Miss Wilson, la nouvelle institutrice, promet de bien réussir avec les enfants, dont quelques-uns sont déjà quelque peu avancés.

La fréquentation de l'école est bonne, et les ordres récemment donnés par l'agent vont probablement la rendre aussi satisfaisante que possible.

Les Sauvages de cette réserve sont intelligents et fort avancés en civilisation. J'ai eu des entretiens avec eux aux sujet de la formation d'un bureau local pour aider l'institutrice, encourager la fréquentation de l'école, et s'occuper d'autres affaires éducationnelles. Ils paraissent beaucoup s'intéresser à l'école, et m'ont laissé sous l'impression qu'un bureau composé du missionnaire visiteur, de l'agent, et de quelques membres de la bande, serait fort utile si le choix de ses membres était fait avec soin.

J'ai passé quelques temps dans les agences de Carlton et du lac au Canard, où j'avais à m'occuper d'une mission étrangère aux écoles, qui m'avait été confiée par le commissaire des Sauvages, après quoi je me suis rendu à Battleford.

Ecole d'industrie de Battleford (Espiscopalienne).

Cette institution mérite plus qu'une mention ordinaire. Elle a été établie en décembre 1883, mais l'organisation en était à peine faite convenablement quand éclata la rébellion de 1885, qui en ferma les portes. Pendant un an l'école languit; le bâtiment était occupé par la milice, et le principal était forcé de changer d'un lieu à l'autre et faire de son mieux avec un petit nombre des élèves qui avaient suivi l'école avant la rébellion, et qu'il continuait à instruire pour former le noyau de l'école actuelle.

Après le départ des troupes le bâtiment a été entièrement réparé, et au mois d'octobre 1886 l'école était rouverte. Elle ne comptait que douze garçons et deux filles pour élèves, et aucun n'avait encore reçu d'instruction manuelle.

Après deux ans, l'école contient aujourd'hui trente garçons et quatorze filles ; c'est presque autant qu'elle peut loger. En attendant qu'on ait fait les agrandissements projetés, on est obligé de refuser des élèves.

On peut juger de l'école au point de vue de l'avancement des élèves par le tableau suivant, qui résulte d'un examen tout récent :

11 élèves du degré n° 4 ;
10 do do 3;
12 do do 2;
11 do do 1;

Les filles font une grande partie de l'ouvrage domestique et aident beaucoup à la couturière dans la couture qu'il y a à faire. Elles raccommodent leurs propres hardes et celles des garçons; lavent la vaisselle et entretiennent leur propre logis dans l'état de propreté voulu.

Huit garçons s'occupent maintenant d'agriculture sous la direction d'un instructeur; huit font de la charpenterie sous un charpentier, et six apprennent le métier de forgeron. Cela fait en tout 23 garçons (73 pour 100 du nombre total) qui apprennent des métiers. L'année dernière il y en avait 19 (soit 60 pour 100 du nombre total).

Les différents ateliers ont fait beaucoup d'ouvrage dans le cours de l'exercice 1887-88. Par exemple, le charpentier et ses apprentis ont construit et fini complètement une boulangerie et un atelier de charpentier. A part cela, les ateliers ont fait pour $1,251.05 d'ouvrage pour l'agent des Sauvages et pour les réserves. Comprise dans ce montant se trouve la construction d'une maison pour l'instruction à la réserve du Faisan-Rouge, construction que M. Gatley (le charpentier) et ses apprentis ont exécuté avec beaucoup d'expédition à la satisfaction de tous les intéressés.

Les apprentis passent une demi-journée à l'atelier et une demi-journée en classe. A part cela, ils ont naturellement à prendre part aux travaux d'entretien dans l'établissement.

Le sol du terrain cultivé appartenant à l'école étant pauvre, la ferme n'a encore rendu que peu de chose, à l'exception de la partie potagère. Quoi qu'il en soit, le principal espère avoir plus de succès à l'avenir, et il met en culture une partie de la propriété qu'il considère être plus fertile.

Les bâtiments sont en bon état, et l'expérience a démontré que les changements faits à l'école ou bâtiment principal ont été des améliorations. Il y a besoin de logis pour les filles, et lorsqu'ils seront construits, il sera possible d'admettre plus de garçons qu'aujourd'hui.

Le service divin se tient matin et soir le dimanche, et la semaine il y a prières matin et soir dans la grande classe.

Les enfants sont très heureux, est sont toujours très propres. Ils sont prompts à prendre le point de vue des blancs dans les manières, les habillements et la façon de penser. Les dortoirs sont très bien tenus. Je ne saurais imaginer un plus grand contraste que celui qui existe entre le Sauvage primitif et la réserve, qui dort dans ses hardes, enveloppé d'une couverture sale et en loques, et les enfants de cette école, qui tous les soirs dans une chemise de nuit nette dorment dans un lit confortable, proprement fait et dans des draps changés toutes les semaines. La diète des élèves est des plus généreuses.

Une des particularités de l'école, ce sont les jeux. Ce sont tout à fait ceux des blancs. Les garçons manient les gants de boxe avec beaucoup d'habileté et excellente humeur. Ils jouent de bonnes parties de *cricket* et de *foot-ball*, avec beaucoup d'entrain et une vigueur tout à fait anglo-saxonne. Les filles habillent des poupées, font de la couture de fantaisie, et ont les mêmes jeux que les enfants blancs. Tout ce qui est dictinctif du Sauvage est exclus des récréations.

Tandis qu'il a été trouvé nécessaire de recommander certaines modifications dans l'administration et l'économie intérieure de cette institution, je suis d'avis que le

révérend M. Clarke (le principal) doit certainement être félicité sur les résultats des deux derniers exercices.

REMARQUES GÉNÉRALES.

Il ne me reste qu'à consigner quelques observations générales que me suggère ce que j'ai constaté dans le cours de ma tournée d'inspection.

Tandis que les élèves manifestent beaucoup d'intérêt dans les examens qui se font dans les écoles, cet intérêt ne saurait être aussi vif, et l'émulation qui en résulte ne saurait être aussi active, que si quelque faible récompense était donnée aux élèves qui sont à la tête de leurs classes. Il en résulterait incontestablement une émulation beaucoup plus efficace.

Les instituteurs ne paraissent pas tous comprendre l'absolue importance de l'instruction anglaise et civique. Sans la connaissance de la langue anglaise, les enfants que nous instruisons aujourd'hui, seront incapables plus tard de se mêler avec leurs voisins, les blancs, et ne pourront s'assimiler à eux.

Les différentes églises ont cette année porté un intérêt croissant à l'éducation et à l'œuvre des missions chez les Sauvages.

En vous soumettant très respectueusement le présent rapport,

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

I. ANSDELL MACRAE,

Inspecteur des écoles d'industrie protestantes.

RÉGINA, ASSA., 3 novembre 1888.

A l'honorable

Surintendant général des affaires des Sauvages,

Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport sur les arpentages que j'ai faits dans le cours de l'été dernier.

Mes travaux ont eu pour champ les districts qui ressortissent à M l'inspecteur McColl, c'est à-dire les districts affectés par les traités numéros deux, trois et cinq.

En partant de Régina, le 29 juin, je me suis dirigé sur Winnipeg, où j'ai eu une entrevue avec M. McColl, auquel je suis grandement redevable pour l'aide que m'ont valu sa connaissance intime de la contrée et sa bienveillance, dans l'ordonnance de mes travaux pour la saison.

J'ai constaté qu'en visitant tout d'abord le district de la rivière La Pluie, j'y pourrais faire mes arpentages et revenir à Winnipeg à temps pour rencontrer les agents, M. Martineau et M. McKay, qui viendraient alors pour le paiement des annuités, et dans les districts desquels le reste de mes travaux se trouveraient à faire, et je pourrais accompagner l'un ou l'autre de ces messieurs à son retour.

Parti de Winnipeg le 3 juin je me suis dirigé sur le Portage-du-Rat, et après m'être procuré les provisions nécessaires en cet endroit, j'ai pris passage sur le steamer *Highland Maid*, pour Fort-Francis. J'étais accompagné d'un cuisinier engagé au Portage-du-Rat.

J'engageai Patrice Cyr comme interprète. Cyr avait un grand canot qui nous servirait pour nous rendre à la rivière la Seine. J'engageai aussi son neveu Joseph Jourdin. Comme ces deux hommes et mon cuisinier suffisaient pour le canot je n'en engageai pas d'autres. Les Sauvages avaient demandé à leur agent de leur faire avoir l'ouvrage.

Nous partîmes de l'agence le 11 juin, et après avoir traversé le lac La Pluie, nous atteignions l'embouchure de la rivière la Seine dans l'après-midi. Un certain nombre de familles sauvages étaient campées ici et faisaient la pêche à l'esturgeon, qui abondait à cette date.

J'avais à arpenter à cet endroit une petite réserve pour une partie de la bande, mais les hommes s'engagèrent à remonter la rivière avec moi jusqu'à l'endroit où leur chef avec d'autres de la bande étaient campés. La pluie nous empêcha de partir le même jour. Arrivés au camp du chef de bonne heure le 13 juin, il nous suffit d'une demi-heure pour ce que nous avions à régler. Les travaux ayant commencé le 14 étaient terminés le 19.

Cette réserve ne contient qu'une petite étendue de bonne terre, mais vu la hauteur exceptionnelle des eaux par tout le district de la rivière La Pluie le printemps dernier, une grande partie de ce qui nous a paru marécageux peut avoir meilleure apparence dans les années ordinaires. Du côté sud le lac est bordé de rochers, et entre ceux-ci et la limite nord, la terre s'étend basse et marécageuse épaissement boisée de tremble, de frêne, de bouleau, d'épinette et de cèdre; la ligne traverse du brûlé et des roches et borde les terrains bas que je viens de mentionner. Il reste encore debout dans le brûlé quelques pins épars, et un beau bouquet de gros pins, blancs et rouges, occupe le coin de la réserve et n'a pas été touché par le feu. Le foin est assez rare sur la réserve, mais il peut probablement en être coupé suffisamment le long de la rivière vers l'est.

Nous partons de la réserve le 20 juin, et à midi nous arrivons à l'embouchure de la rivière. Nous commençons nos travaux le même jour. La chaleur intense et les averses qui nous arrivent tous les jours rendent les travaux très pénibles. Ceux-ci sont terminés le 27 juin.

La réserve contient une assez grande étendue de bonne terre. Le long de la rivière s'en trouve une longueur d'environ deux milles sur une largeur moyenne d'un quart de mille. Au nord de cette lisière le terrain est rocailleux et accidenté. Des maisons proprettes ont été construites ci et là le long de la rivière et forment un village. Trois jardins sont bien clôturés. En cet endroit se trouvait ci-devant un bosquet de pin de Norvège d'un diamètre d'une moyenne de 12 pouces. Il en a été coupé beaucoup pour la construction des maisons, mais il en reste encore assez debout pour les besoins immédiats. Il y a du beau pin épars sur toute la réserve, et le tremble, l'épinette et le bouleau y sont en général de belle taille.

Ci et là au milieu des roches se trouvent des pièces de bonne terre, propres à des potagers. Le sol est partout de l'argile riche.

Après avoir payé les Sauvages, je partis dans l'après-midi du 27 juin pour l'agence de Coutcheching, où je suis arrivé le lendemain vers neuf heures, à temps pour prendre le steamer *Fleet-Wing* pour Portage-du-Rat. J'arrivai à Portage-du-Rat le 30 juin et à Winnipeg le 2 juillet.

A la rivière la Seine les Sauvages m'ont paru accoutumés à la hache, et s'en servir avec plaisir. J'ai aussi été frappé de leur intelligence en matière de forme et de dimensions; et si je leur donnais un crayon et du papier, ils faisaient avec facilité un dessin très exact de la contrée avoisinante, indiquant clairement leurs désirs relativement aux limites de leur réserve.

A Winnipeg je trouvai tous les agents arrivés et attendant l'argent des annuités. Je décidai de retourner avec l'agent Martineau au lac Manitoba, et ayant une couple de jours à moi, j'accompagnai M. l'agent Ogletree à la réserve de la rivière du Roseau, dans le but d'en déterminer la limite sud, que je n'avais pu trouver lors de mes travaux l'année dernière.

Revenu à Winnipeg, j'en repartis le 7 juillet avec M. Martineau pour Westbourn.

Je m'étais arrangé avec M. McColl pour prendre son grand canot, qui était en ce dernier endroit. Je trouvai que le canot pouvait encore faire un voyage à peu près, c'était sa troisième saison.

Après avoir acheté des provisions à Westbourn, nous partîmes le 10 juillet et arrivâmes à la réserve de la Baie de Sable le même jour. L'équipage se composait de mon cuisinier, d'un aide, et d'un Sauvage du yacht de M. Martineau qu'il m'avait prêté jusqu'à ce que je pusse en trouver un autre. Une tempête s'étant élevée la nuit suivante, je pus rendre la politesse à M. Martineau en lui aidant à mettre son embarcation en sûreté. La tempête nous retarda une journée, mais le lendemain nous arrivâmes à la réserve du lac Manitoba.

Quand les paiements furent finis j'engageai quatre Sauvages comme bûcherons, et mes travaux commencèrent.

Je commençai par arpenter la partie à ajouter à la réserve au ruisseau du Chien, après quoi je coupai la partie est qu'il y avait à séparer.

La nouvelle partie de la réserve ressemble beaucoup à celle qu'on en retranche. Elle est basse et unie et bordée de marécages. Les Sauvages disent que pendant les grandes eaux, cette partie n'est jamais submergée, et qu'elle est plus haute que la partie échangée, mais à cette saison je ne puis à l'œil voir de différence ; quoiqu'il en soit ils gagnent au change sous le rapport du sol, parce que j'ai remarqué qu'une grande partie de la portion cédée repose sur du calcaire, tandis que je n'en ai pas observé dans la nouvelle acquisition.

Sous le rapport du bois, ils y perdent en toute probabilité. Il se trouve beaucoup de beau grand tremble sur le terrain qu'on a abandonné, tandis que le nouveau contient moins de bois d'aucune valeur pour la construction. Il est plus facile cependant de débarrasser la terre des petits arbres lorsqu'on veut l'exploiter.

Vu la grande étendue du marais du ruisseau du Chien, il a fallu réserver pour donner un équivalent, une étendue beaucoup plus grande (4,804 acres) que celle qu'on avait détachée (3,240 acres).

L'arpentage de cette réserve a été terminé le 23 juillet.

Du ruisseau du Chien je me rendis au Manitoba-House, où je me suis arrêté pour engager des gens pour me conduire à la rivière aux Grues et de là à la rivière de Beren. J'engageai John R. McKay, excellent canotier et interprète, et comme un des aides que j'avais l'année dernière se présenta, je pus partir avec un bon équipage, composé entièrement de gens expérimentés dans les travaux d'arpentages.

Je mentionne en passant qu'au ruisseau du Chien, je rencontrai M. D. L. S. Freeman, chargé de subdiviser les townships avoisinant la réserve. Je fournis à M. Freeman un dessin indiquant les nouvelles limites pour lui aider dans ses travaux. M. Freeman m'apprit que deux autres partis d'arpentage, qui étaient venus pour arpenter dans le voisinage, avaient rebroussé chemin, ne pouvant pas affronter les moustiques et les marais à cette saison.

Ayant quitté le Manitoba-House le 26 juillet nous arrivâmes à l'agence des Narrows, vers midi.

Après avoir passé ici une couple d'heures à embarquer des provisions fournies par M. Sifton, nous arrivâmes à Cherry Island le même soir. Le 27 nous arrivions à la Grande Pointe de Sable (*Big Sandy*), et le 28 au matin nous entrions dans la Baie aux Grues avec M. Martineau, qui était arrivé pendant la nuit pour faire les paiements en cet endroit.

Avec l'aide de M. Martineau les limites furent tout de suite arrêtées à la satisfaction de la bande. Pendant que se faisaient les paiements, on aiguisait les haches pour les travaux et j'engageais deux hommes pour compléter mon monde.

Commencé le 30 juillet, l'arpentage était terminé le 7 août.

Une grande partie du terrain compris dans les limites de la réserve telles que déterminées, se compose de marais découverts, mais toute la terre boisée est de bonne qualité. En général la contrée est plane, et elle n'offre peut-être pas un point dont l'élévation soit à plus de vingt pieds au-dessus du niveau du lac. En conformité des instructions reçues du département j'ai fait une compensation libérale pour l'étendue des lacs et des marais. Le bois est en général de toute grandeur, et partout l'on trouve du beau bois de tremble et d'épinette. Cette réserve est très propre à l'élevage, et les animaux que j'ai remarqués étaient en bon état. Le chef et plusieurs autres étaient à faire une provision de foin quand nous avons quitté la réserve. Le foin y est en abondance.

Jusqu'à présent cette bande se contente de petits potagers. Ces petits jardins ont bonne apparence et sont bien clôturés. J'estime à environ 2¼ acres l'étendue en culture.

Le 8 août, nous profitâmes de la tempête qu'il faisait pour faire la visite de notre canot et fabriquer de nouveaux avirons, pour nous préparer pour le long voyage de la rivière de Beren sur le lac Winnipeg.

Le même soir eut lieu la première gelée de la saison. Le lendemain nous partions pour la rivière de Beren, et après avoir passé le portage Pa ô-nau, nous atteignions à la nuit la Grande Pointe du Renard, à la tête de la rivière Fairford. Le 10 nous arrivions aux Narrows du lac Saint-Martin, et le 12 à l'embouchure de la Petite-Saskatchewan. Comme une période de tempête avait commencé sur le lac Winnipeg nous dûmes abandonner toute idée de traverser le lac en canot, et nous fîmes des arrangements avec le steamer *Ogema*, appartenant à la compagnie de pêche pour nous transporter à l'île aux Marécages, où il se dirigeait, et où nous arrivâmes le lendemain. Aussitôt que le temps le permit nous nous fîmes conduire par un bateau jusqu'à la rivière de Beren, où nous arrivâmes le 14 août.

A l'île aux Marécages (*Swampy Island*) j'appris que le voyage de l'embouchure de la rivière de Beren à Little Grand-Rapids était une entreprise très difficile, et que les Sauvages étaient les canotiers les plus capables de la pousser à bonne fin. Le passage du cuisinier fut payé jusqu'à Winnipeg, et la pêche offrant de l'emploi à un autre de mes hommes celui-ci resta sur le steamer.

A mon arrivée à la rivière de Beren, je trouvai M. l'agent Mackay chez lui. Il était à se préparer à remonter la rivière pour faire ses paiements d'annuités à Little-Grand-Rapids.

Le canot que je m'étais procuré de M. McColl, et qui avait fait bon service, fut considéré par M. Mackay et par le chef Joseph Beren comme trop grand et trop lourd pour cette rivière, et M. Mackay me conseilla d'en prendre un beaucoup plus petit. Les canots étaient très rares en ce moment et l'agent lui-même attendait le retour d'hommes qui étaient allés en chercher. Je m'en procurai un très vieux de la Compagnie de la Baie-d'Hudson, et mis une Sauvagesse à le réparer autant que possible.

Nous commençâmes le 18 à remonter la rivière et arrivâmes à notre destination le 22. Plus tard dans la soirée M. Mackay arriva avec son monde et fut reçu par une fusillade assourdissante.

La Beren est une belle rivière encaissée dans des roches de la formation laurentienne, et consiste en longs biefs d'eau dormante séparés par des chutes de cinq à vingt pieds de hauteur échelonnées sur toute sa longueur. On surmonte ces obstacles par des portages variant de vingt à six cents verges de longueur. La rivière présente en tout entre cinquante et soixante endroits qui retardent ainsi le voyageur.

Pendant que se faisaient les paiements je discutai à fond avec les Sauvages la question des limites de leurs réserves, et il fut entendu que les familles de Pek-ange-kum s'en retourneraient avec moi dans leurs foyers aussitôt que seraient terminés les paiements, vu que c'était le seul moyen de rencontrer ces chasseurs tous ensemble.

La distribution des annuités dura jusque dans l'après-midi du 25 août, et M. Mackay repartit au son d'une fusillade des plus enthousiastes.

Fidèles à leurs promesses mes amis de Pek-ange-kum se préparèrent aussitôt à partir, et après un repas hâtif, neuf canots quittaient à la fois. Je me joignis à la procession, et commençai une longue course d'environ cent vingt milles jusqu'à Pek-ange kum, pendant laquelle c'était d'abord à qui du canot de l'homme blanc ou de ceux des Sauvages serait à la tête. Le 28 nous arrivions aux Rapides-de-l'Œil (*Eye Rapids*), à l'extrémité est du lac de la Petite-Barre de Sable (*Little Sandy Bar*), où se trouvent les foyers du vieux Sakiskee, et où nous campâmes en attendant l'arrivée des autres canots, vu que la tentation de suivre leur instinct avait été trop forte pour les indigènes dont les canots s'étaient l'un après l'autre laissés distancer. Le lendemain midi, tous les canots étant encore une fois réunis, nous repartîmes pour Pek-ange-kum, où nous arrivâmes le lendemain.

J'ai pris autant d'observations que possible le long de la route, et j'ai noté la forme des différents lacs avec autant d'exactitude que le permettait la variété de leurs contours. J'ai contrôlé ces notes à mon retour, et dans le cours de l'hiver je préparerai un plan où seront approximativement indiquées la position et l'étendue de ces eaux. Si j'en juge par le volume de l'eau à la décharge du lac Pek-ange-kum, et par le rapide courant qui se produit dans les défilés où est située la réserve, ces lacs doivent avoir leur source à plusieurs milles dans l'intérieur. J'ai fait tout en mon possible pour

obtenir des Sauvages des renseignements plus complets, mais à défaut d'un interprète plus intelligent, et par suite de ce que ces indigènes ignorent complètement nos mesures de distance, je n'ai pu apprendre rien de précis.

Je suis néanmoins convaincu que toutes les cartes officielles de cette région inexplorée sont très erronées. Les efforts que font les explorateurs de la commission géologique pour pousser la connaissance de nos rivières inconnues vont probablement avoir pour effet de modifier beaucoup la topographie de la contrée.

Il est très probable que ce lac, appelé Pek-auge-kum (Défilé-d'Eau-Sale), est le même que celui que l'on trouve sur les cartes sous le nom de lac Albany ; autrement le lac Albany doit être à plusieurs milles de l'endroit où il est indiqué. En cela encore il m'a été impossible de me renseigner, le mot *Albany* ne se trouvant pas dans le vocabulaire de la tribu.

Je commençai l'arpentage le 31 août et le terminai le 4 septembre.

Cette réserve, qui a 3·5 milles carrés d'étendue, contient beaucoup de bonne terre. La meilleure se trouve le long des bords du lac et s'étend sur une profondeur moyenne d'un quart de mille. Au delà la contrée est rocheuse ou marécageuse et boisée d'épinette. La partie marécageuse étant d'un niveau sensiblement au-dessus de celui du lac, et son sol étant formé de bonne terre sablonneuse, ne saurait être considérée comme sans valeur. Je n'ai pas remarqué d'épinette ayant aucune valeur marchande près de ce lac, ou en aucun endroit le long de la route, et par tout le district le bois, tremble, bouleau, épinette ou sapin, est de petite ou de moyenne venue.

Aucuns travaux n'ont été faits sur le terrain choisi pour la réserve, et les jardins des Sauvages sont à quelque distance sur les îles du lac, sur lesquelles les Sauvages ont tiré parti de petites clairières déboisées par des incendies. Ils croient que leur récolte de pommes de terre sera suffisante pour l'hiver et qu'elle donnerait environ deux cents boisseaux.

Le poisson abonde dans le lac, dans lequel on prend aussi de l'esturgeon. On peut se faire une idée des cerfs qu'ils tuent, quand la Compagnie de la Baie-d'Hudson seule a acheté d'eux 400 peaux l'hiver dernier, et les traiteurs peut-être encore autant. Le caribou paraît être en plus grand nombre. L'orignal cependant n'est pas rare.

Le poisson blanc qu'on prend ici paraît aussi beau que celui du lac Winnipeg, et n'en diffère qu'en ce qu'il est noir sur la ligne dorsale.

J'ai remarqué de la perchaude à Little-Grand-Rapids. Etant partis de Pek-auge-kum le 4 septembre, nous avons eu beaucoup de mauvais temps en revenant à Little-Grand-Rapids, où nous ne sommes arrivés que le 12. Nous gardâmes deux hommes pour nous guider une partie de la route, et ils nous quittèrent au lac de la Petite-Barre-de-Sable (Stew-bong-ga-Sugadecunt), qui est le plus considérable de la chaîne. La route serait des plus difficiles à suivre sur ces lacs, même avec l'aide d'un plan fidèle, à cause des nombreuses îles et baies profondes.

A Little-Grand-Rapids je me procurai les provisions nécessaires et me préparai à faire l'arpentage de la réserve destinée au reste de la bande près du poste. Mais le mauvais temps m'empêcha de commencer avant le 17 septembre. Le 22 nous avions fini, et après avoir passé le dimanche au poste nous reprîmes la rivière.

Telles que déterminées, les limites de cette réserve ont en tous points satisfait la bande, dont les vœux ont été suivis autant qu'il était possible. Le choix de l'endroit avait été bien étudié, et je ne crois pas qu'il eût été possible d'en faire un meilleur. La contrée est en général comme celle de Pek-auge-kum, mais peut-être un peu plus accidentée et plus élevée aux endroits rocheux. Le meilleur du terrain longe la rive ; dans l'intérieur la terre est rocheuse, ou marécageuse et boisée d'épinette.

Il y a peu de terre à foin, mais assez pour les besoins actuels de la bande. J'ai remarqué un certain nombre de meules de foin. Le chef Dick Green est le seul Sauvage qui ait une maison sur la réserve. Pendant que j'étais là celle qu'il avait eu jusque là a été remplacée par une meilleure construction ; son étable est un bâtiment remarquablement bon, vu qu'il est chargé de la garde des animaux de la bande pendant l'hiver. Le champ de pommes de terre (un quart d'acre) était planté par

rangs, et paraissait avoir été bien soigné. Toute l'étendue en pommes de terre sur la réserve était d'à peu près trois quarts d'acre. D'autres membres de la bande ont de petits potagers en d'autres endroits sur le lac.

La première gelée remarquée dans le district est survenue le 4 septembre.

Après trois jours de navigation sous la pluie nous sommes arrivés à l'embouchure de la rivière de Beren le 2 septembre. Le courant rend la descente de la rivière beaucoup plus courte que la montée, et nous avons pu ci et là éviter les portages en sautant les rapides.

Le canot que nous avions acheté aux Little-Grands-Rapids avant de monter à Pek-ange-kum était revenu du voyage aussi bon que lorsque nous l'avions acheté, et fut laissé au soin de M. Mowat, de la Compagnie de la Baie-d'Hudson, avec instruction de l'envoyer à Selkirk par le premier steamer.

A l'agence, je trouvai M. Mackay et m'arrangeai pour voyager avec lui jusqu'à la Tête-de-Chien, où il pensait que nous pourrions prendre un des steamers de pêche allant à Selkirk.

Le mauvais temps continuant il était impossible de voyager en canot. Conséquemment le grand canot reçu de M. McColl fut quitté avec M. Mackay, à qui il pourra être utile.

Après un voyage assez rude dans un bateau d'York obtenu de la Compagnie de la Baie-d'Hudson, nous arrivâmes à la Tête-de-Chien le 29, et un vapeur étant passé le 30 nous arrivâmes à Selkirk le 1er octobre et à Winnipeg le même jour.

A Winnipeg je trouvai M. McColl à son bureau, mais comme il ne restait plus rien à faire dans son district je repartis pour Régina.

J'ai préparé pour accompagner le présent rapport des dessins où se trouvent indiquées les limites des différentes réserves telles que je les ai déterminées dans le cours de mes travaux de l'été.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

A. W. PONTON,

Arpenteur de réserves des Sauvages.

SURINTENDANCE DE BRANTFORD,

BRANTFORD, 5 novembre 1888.

A l'honorable

Surintendant général des affaires des Sauvages,

Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous adresser mon rapport annuel pour l'année terminée le 30 juin dernier.

Le recensement pris l'automne dernier a donné les résultats suivants :

Les Six Nations :—

Naissances	115	
Arrivées	9	
		124
Décès	75	
Départs	7	
		82
Augmentation		42
Population l'année dernière		3,320
Population actuelle		3,362

Aussi les naissances ont dépassé de 40 le nombre des décès, et les arrivées et les départs sont pour la plupart le résultat de mariages.

Les rapports du médecin sur la santé des Sauvages en général continuent à être favorables, mais dernièrement, ses malades ont eu besoin de plus d'aide que ci-devant par suite de la pauvreté relatives des récoltes.

Depuis la date de mon dernier rapport annuel vous avez bien voulu alléger mes fonctions en mettant les Mississaugas du Crédit sous les soins du Dr Jones, qui est membre de cette bande. Pendant le nombre d'années que ces Sauvages ont été sous ma direction, leurs progrès sous tous les rapports ont été continus, et cette bande a fourni aux autres un bon exemple.

Le bureau des écoles des Six-Nations continue à s'occuper de l'éducatian, et les huit écoles qu'il dirige sont dans un état qui lui fait honneur. Le bureau a dépensé en tout cette année $3,563.

Une des huit écoles qui était ci-devant dans un bâtiment destiné à servir d'église de mission, se tient maintenant dans une maison d'école très convenable qui vient d'être construite. Il a été décidé d'établir une neuvième école, et elle sera bientôt construite dans une nouvelle section.

Il y a encore trois autres écoles qui sont conduites et soutenues autrement.

Le Dr Kelly, l'inspecteur des écoles du comté, visite les écoles et en fait de bons rapports.

L'Institut d'industrie de Mohawk se tient à la hauteur de sa réputation, et les demandes d'admission dépassent de beaucoup la capacité de l'établissement.

S'il était possible d'établir une annexe pour les petits orphelins, ce serait le moyen d'en sauver un grand nombre qui se perdent.

Depuis plus de soixante ans la Compagnie de la Nouvelle-Angleterre supporte et favorise les écoles de jour, et des centaines d'hommes et de femmes sont redevables à cette compagnie des avantages inestimables qu'ils y ont obtenus.

Mon dernier rapport sur les récoltes était peu favorable, mais malheureusement celles de l'année dernière ont été pires encore; le maïs et les pommes ayant particulièrement mal réussi. Il s'en est suivi qu'on a fait une demande de grains, etc., de semence, et qu'avec votre autorisation il a été distribué à une grande moitié des familles.

Ci et là sur la réserve se voient des signes d'amélioration, et les choses paraissent avoir meilleure apparence pour l'avenir.

La foire d'automne de la Société d'agriculture des Six Nations, a eu lieu comme à l'ordinaire dans son bâtiment et son terrain. Les expositions étaient moins variées et en moins grandes quantités que d'habitude, mais tout à fait de nature à faire honneur aux exposants. Le temps était beau, et il y a eu assez de monde. La société a réalisé un bénéfice considérable.

Plusieurs semaines après, un concours de labourage a eu lieu près de la Grande-Rivière, sur une ferme magnifiquement située. La journée était belle, et vingt-huit hommes et jeunes gens concouraient pour les prix, dont le principal, la charrue donnée par le gouverneur général, a été gagné par William Jamieson, à qui j'ai présenté l'instrument comme il convenait.

Les chemins sont bons et il y a plusieurs ponts en construction.

Les récentes poursuites des vendeurs de boissons suivies de condamnation à de longs emprisonnements ont réussi à faire disparaître les spiritueux de la réserve, et il en résulte beaucoup de bien.

Au commencement de juin j'ai reçu de vous instruction de me rendre à Buffalo avec un parti de Cayugas, pour comparaître devant un commissaire de l'Etat de New-York nommé pour s'enquérir de la légitimité des prétentions de ces Cayugas à partager dans l'annuité de $2,300 payée par cet Etat.

Leurs droits ont été admis par de hautes autorités de l'Etat et on s'attend à un règlement favorable de la question.

L'adresse à la reine à l'occasion de son jubilé, grossoyée et ornementée par deux membres des Six Nations, a été envoyée et a provoqué une gracieuse réponse de Sa Majesté.

La fête de la reine a été célébrée avec la pompe ordinaire, le programme de la journée comprenant un banquet, une assemblée publique et des discours.

En terminant ce rapport je suis bien aise de dire que malgré les rigueurs de la dernière saison, les Six-Nations sont dans un état dont on peut bien augurer pour l'avenir.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

J. T. GILKISON,

Surintendant des Sauvages.

VICTORIA, C.-B., 31 octobre 1888.

L'honorable surintendant général des affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de faire rapport que depuis mon dernier rapport annuel de novembre 1887, j'ai travaillé au bureau des Sauvages jusqu'au 9 mai à terminer mes travaux de la dernière saison, faire différents plans, etc. Le 10 mai, en conformité d'instructions reçues, je me suis rendu à Bella-Bella, vis-à-vis la Côte ouest de la ferme, où j'ai commencé mes travaux de l'année. De là je me suis rendu à l'île Goose, et après y avoir terminé l'arpentage des réserves, je suis revenu à Bella-Bella. Après avoir terminé la réserve de cet endroit et celle de Gunboat Passage, j'ai poussé jusqu'aux réserves Kokyet situées aux chenaux de Seaforth et d'Ellerslie. J'ai ensuite fait l'arpentage des différentes réserves des Bellas Bellas à l'Inlet Roscoe. Remontant ensuite le chenal Dean, j'ai arpenté les deux réserves des Sauvages Kemsquit à la tête de ce chenal. J'ai alors gagné le chenal de Burke et arpenté les différentes réserves des Bellas-Coolas dans cette direction, puis descendant le chenal de Burke j'ai arpenté sur ma route deux réserves de Bellas-Bellas avant d'arriver à Bella-Bella le 22 octobre. Ainsi se trouve terminé l'arpentage des réserves des tribus suivantes : les Bellas-Bella, les Kokyet, les Kemsquits, et les Bellas-Coolas.

Parti de Bella-Bella en steamer le 25 octobre je suis arrivé ici le 28 octobre, et j'ai congédié mes hommes. J'ai subi beaucoup de retards cette année en voyages et à cause des pluies. Les Sauvages des différentes réserves que j'ai arpentées m'ont paru contents et satisfaits des terrains qui leur étaient assignés.

J'ai aussi l'honneur de vous adresser un état tabulaire de mes arpentages de la saison, dans lequel est indiqué la longueur en milles des lignes que j'ai tirées, etc.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

WILLIAM S. JEMMETT,

Arpenteur fédéral.

LISTE des réserves des Sauvages arpentées par le capitaine Jemmett dans le cours de la saison de 1888.

Vols.	Date.	Réserves, etc.	Milles.		Milles.		Acres.
			Milles.	Chaînes	Milles.	Chaînes	
	1888.						
	Mai	" Bella Bella," Work in el Lak ou rés. n° 11	1	6812			
	do	do Yeller-llee ou rés. n° 12	2	4038			
	Juin	do Bella Bella ou rés. n° 1	7	3746			
	do	do Res. Grave	7	5412			
	do	do Kunsoot ou rés. n° 9	1	7364			
	do	do Injustus ou rés. n° 10	1	5697			
					15	1069	
	do	" Kokyet," Kequi ou rés. n° 6	1	6013			
	do	do Tan-kee-uh ou rés. n° 5	1	1267			
	Juillet	do Kokyet ou rés. n° 1	3	3284			
	do	do Grief Island ou rés. n° 2	1	4624			
	do	do Ky-ar-te ou rés. n° 3	1	1549			
	do	do Neekas ou rés. n° 4	1	5127			
					8	5864	
	do	" Bella Bella," Quarcha ou rés. n° 3	1	7552			
	do	do Noota ou rés. n° 4	1	6239			
	do	do Klatse ou rés. n° 5	2	6629			
	do	do Hooness ou rés. n° 2	2	7714			
	do	do Elcho ou rés. n° 6	1	6258			
					7	2392	
1	Août	" Kemsqu t " Kemsquit ou rés. n° 1	3	3799			
	do	do Chatseah ou rés. n° 2	6	5289			
					10	1079	
	do	" Bella Coola," Noos-seek ou rés. n° 2	6	6000			
	Septembre	do Bella Coola ou rés. n° 1	13	3075			
	Octobre	do Tal-e-o-way ou rés. n° 3.	5	5546			
	do	do Kuatua ou rés. n° 4	1	7355			
					21	5976	
	do	" Bella Bella," Kis-a-weet ou rés. n° 7	1	4967			
	do	do How-e-eet ou rés. n° 8	3	2742			
					3	7709	
		Total			67	0089	

WILLIAM S. JEMMETT,
Arpenteur fédéral.

ECOLE D'INDUSTRIE DE QU'APPELLE, 11 octobre 1888.

A l'honorable,
Surintendant général des affaires des Sauvages.
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de soumettre le rapport suivant sur les visites que j'ai faites des écoles catholiques romaines pour les Sauvages dans le Manitoba et les Territoires du Nord-Ouest jusqu'au 30 juin 1888.

A cette date j'avais visité les écoles de la réserve de la rivière du Roseau ; de Clandeboye, de Pequis et de la réserve Saint-Pierre ; du fort Alexander (lac Winnipeg) ; de la réserve des Grassy-Narrows ; et celle de la réserve de Coutcheeching sur le lac La Pluie.

Maisons d'école.

Quelques-unes des maisons d'école que j'ai visitées étaient dans un très mauvais état, surtout celles de la rivière du Roseau et de la réserve des Grassy-Narrows.

Lors de ma visite à cette dernière, j'ai fait des efforts pour que les Sauvages réparent le bâtiment, mais ils se montraient peu disposés à travailler à moins d'être nourris, et j'ai peur que les instructions que j'ai laissées n'ont pas fait grand bien.

Les difficultés inhérentes à la construction de toute espèce de bâtiments en cet endroit sont peut-être la raison de la mauvaise apparence de cette école. A moins que les Sauvages n'aient l'outillage nécessaire pour fabriquer le bois de menuiserie, le seul moyen de se le procurer est de le transporter en canots d'écorce à travers les rapides avec six ou sept portages pendant les grandes eaux et plus lorsqu'elles sont bassers.

Instituteurs.

Presque tous les instituteurs que j'ai rencontrés se sont montrés des personnes de bon sens qui comprennent ce qu'on attend d'elles; qui ne se contentent pas de remplir la tête des élèves de notions non comprises, mais qui tâchent de tout rendre clair. Je leur ai donné instruction de ne pas quitter un sujet avant qu'il soit bien compris.

Quelques-uns des instituteurs font même plus qu'on attend d'eux, en enseignant aux élèves après les heures de classe à faire du jardinage ou autres travaux, ce qui constitue un enseignement très pratique dont les Sauvages ont grandement besoin.

Les instituteurs de la réserve de la Rivière-du-Roseau, de Coutcheeching, de Pequis et de Fort-Alexander, m'ont particulièrement plu.

J'ajouterai que tous les instituteurs sont des hommes de bonnes mœurs, la plupart mariés.

La seule institutrice est Mme Gauthier, qui tient l'école de la Rivière-du-Roseau; elle a son mari et une grande fille qui vivent avec elle et lui aident dans ses fonctions.

Dans toutes les écoles j'ai trouvé que la distribution de biscuits aux instituteurs pour les élèves a eu les résultats qu'on en attendait, et je suis heureux de dire que la fréquentation des écoles est en général très bonne, excepté pendant certaines saisons quand les parents partent pour la pêche ou la chasse. Comme ils ne peuvent laisser les enfants derrière eux ils les emmènent, et pendant un certain temps l'école est dépeuplée.

L'anglais est enseigné dans toutes les écoles. Dans quelques-unes le français est aussi enseigné.

Les Sauvages ayant plus de rapports commerciaux et autres avec des gens qui ne parlent que l'anglais qu'avec ceux avec lesquels il leur faille parler français, préfèrent souvent que leurs enfants apprennent l'anglais.

De toutes les écoles que j'ai visitées et que j'ai mentionnées au commencement du présent rapport, c'est celle de Fort-Alexander que j'ai trouvée la mieux conduite. Elle est un peu trop petite pour le nombre des élèves qui la fréquentent.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

ALBERT BÉTOURNAY,

Inspecteur des écoles catholiques-romaines pour les Sauvages.

BUREAU DES SAUVAGES, BRANTFORD, 7 novembre 1888.

A l'honorable
Surintendant général des affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—Comme complément de mon rapport annuel du 5 courant, je vous transmets aujourd'hui l'état financier du bureau des écoles des Six Nations, préparé par le secrétaire et trésorier, le révérend R. Ashton, dans lequel se trouvent indiqués les recettes et les dépenses de l'exercice terminé le 30 juin dernier. L'état accuse un solde en banque de $1,493.57, dont la plus forte partie a été dépensée depuis en réparations et dans la construction d'une autre école.

Ci-inclus un tableau du nombre des élèves, etc., pour les huit écoles du bureau.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,
J. T. GILKISON,
Surintendant des Sauvages.

Au bureau des écoles de la réserve des Six Nations.

MESSIEURS,—J'ai l'honneur de vous adresser mon rapport pour l'exercice expiré le 30 juin 1888.

ÉTAT FINANCIER.

Recettes.

1887-88—Solde de l'exercice précédent.....		$2,102 85
Subventions annuelles :—		
Compagnie de la Nouvelle-Angleterre.....	$1,000 00	
Les Six Nations.....	1,500 00	
Département des Sauvages.....	400 00	
		2,900 00
Intérêt sur dépôt à la banque.....		53 77
		$5,056 62

Dépense.

1887-88—Appointements.....	$2,195 00	
Bâtiments et terrains.....	941 03	
Mobilier	118 56	
Combustible.....	110 00	
Livres et appareils.....	76 59	
Impressions et papeterie.....	22 47	
Contributions pour les enfants qui fréquentent les écoles de blancs.	17 75	
Prix.....	50 25	
Assurance.....	17 10	
Frais de voyages.....	9 30	
		$3,563 05
Solde à la banque de Montréal.....		1,493 57
		$5,056 62

R. ASHTON,
Secrétaire.

RAPPORT pour l'exercice expiré le 30 juin 1888. Relevé comparatif.

N° de l'école.	Nom de l'institution.	Elèves enregistrés pendant l'exercice.	Moyenne de la fréq. pendant l'ex. terminé 30 juin 88.	Rap. centécim. de la moy. au nombre des élèves enreg.	En classe lors de l'examen.	Classes.	Elèves présentés à l'ex. dans chaque classe.	Résult. des exam. 30 jn. 1888. Ont passé en conserv. 50 p c. des points: Lecture.	Dictée.	Numération.	Arithmétique.	Grammaire.	Pour cent des examens passés, 1888.	Pour cent des examens passés, 1884.
2	Mlle Maracle, instit.	54	23·7	43·9	33	V	2	2	1	2	1	2	63·1	88
						IV	7	4	.....	6	7	7		
						III	.....	.....	.....	...	.....	...		
						II	3	.....	2	2	.....	...		
						I	.....	.....	.....	.....	.....	...		
3	Mlle S. J. Davis, institutrice.....	46	19·4	42·2	26	V	6	2	2	4	4	6	47·3	86·7
						IV	3	2	2	2	1	1		
						III	6	1	4	1	3	...		
						II	6	1	3	1	4	...		
						I	.....	.....	.....	.....	.....	...		
5	M. Tobico, instituteur	49	14·7	30·0	21	IV	1	1	.....	1	.....	1	47·0	81·6
						III	1	1	.....	.....	.....	...		
						II	2	.....	.....	2	2	...		
						I	.....	.....	.....	.....	.....	...		
6	Mlle Latham, institutrice 6 ms.	21	8·1	38·6	12	IV	.....	.....	.....	.....	.....	...	45·0	
						III	2	1	.....	1	2	...		
						II	3	1	2	.....	2	...		
						I	.....	.....	.....	.....	.....	...		
7	M. Wetherell, instituteur.	52	23·2	44·6	25	IV	4	4	3	.....	3	1	40·0	70
						III	3	1	2	.....	.....	...		
						II	5	2	5	.....	.....	...		
						I	.....	.....	.....	.....	.....	...		
8	Mlle M. Davis, institu.	22	10·8	49·1	14	IV	1	.....	1	1	1	1	72·4	77·7
						III	2	1	1	.....	2	...		
						II	4	4	4	3	2	...		
						I	.....	.....	.....	.....	.....	...		
9	M. Scott, instituteur.	55	22 2	40	25	V	2	2	2	2	1	1	44·1	81·4
						IV	1	.....	.....	.....	1	...		
						III	1	.....	.....	.....	1	...		
						II	6	3	2	.....	4	...		
						I	.....	.....	.....	.....	.....	...		
10	M. Jno. Lickers, instituteur.....	60	3	38·6	29	V	2	2	1	2	1	2	54·2	85 8
						IV	1	.....	.....	1	1	...		
						III	6	4	2	3	5	...		
						II	5	3	4	.....	1	...		
						I	.....	.....	.....	.....	.....	...		
		359	145·3	40·9	189	.....	85	42	43	34	49	22	.....	.....
						V	12	8	6	10	7	10	51·7	82
						IV	18	11	6	11	14	12		
						III	21	9	9	5	13	.....		
						II	34	14	22	8	15	.....		
						I	.....	.....	.....	.....	.....	.....		

R. ASHTON,
Secrétaire honoraire.

SURINTENDANCE DU MANITOBA, BUREAU DE L'INSPECTEUR,

WINNIPEG, 14 novembre 1888.

A l'honorable
Surintendant général des affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—En vous adressant mon onzième rapport annuel sur l'inspection des agences et des réserves des Sauvages, j'ai l'honneur de vous féliciter sur la façon satisfaisante dont vont les affaires dans cette surintendance. Dans le cours de l'année les différents agents des Sauvages se sont acquittés avec la plus grande fidélité de leurs différentes fonctions. Les feuilles faisant foi du paiement des annuités, les états tabulaires et autres, les situations des écoles et celles relatives aux provisions, les rapports annuels et spéciaux, la correspondance générale et les autres communications officielles, tout a généralement été conforme aux instructions données.

Les relations amicales qui existent entre eux et les Sauvages de leurs agences respectives sont une preuve concluante de la justice et de la générosité du traitement que ces enfants de la nature reçoivent du gouvernement par l'entremise de ses agents.

Dans plusieurs des réserves visitées, les progrès qui se font remarquer dans l'agriculture et dans la construction des maisons sont des indices les plus encourageants du développement graduel de la civilisation chez ces Sauvages, qui sont encore attachés aux coutumes et traditions barbares de leurs ancêtres. Bien que la principale denrée cultivée sur les réserves soit les pommes de terre, les plus entreprenants des Sauvages récoltent cependant annuellement de grandes quantités de blé, d'orge, de maïs et de légumes.

De confortables maisons en rondins offrant les commodités des maisons modernes remplacent rapidement les wigwams infectes et les misérables cabanes de bois qui étaient guères mieux appropriés aux besoins de la vie que ne le seraient des huttes de castors ou des tanières d'autres bêtes sauvages.

On verra par l'état tabulaire ci-inclus que les Sauvages de cette surintendance ont aujourd'hui 1,393 maisons, 695 étables, 1,538 acres en culture, 276 charrues, 169 herses, 108 charrettes et tombereaux, 11 moulins à battre, 197 chevaux, 284 vaches, 102 cochons, 232 bœufs et 978 jeunes animaux ; qu'ils ont récolté cette année 856 boisseaux de maïs, 7,540 de blé, 1,424 d'avoine, 2,270 d'orge, 38,407 de pommes de terre, 8,399 tonneaux de foin, et pris pour $61,760 de poisson, et vendu $80,082 de fourrures. Bien qu'il y ait plusieurs excellents instituteurs au service du département, la majorité ne possède malheureusement pas assez d'énergie, de détermination et d'enthousiasme pour leur profession pour pouvoir réussir comme instituteur. Il est cependant très difficile, si non impossible, de se procurer de bons maîtres d'écoles aux prix offerts, et en conséquence il arrive souvent qu'il faille se contenter d'instituteurs peu compétents pour ne pas avoir à fermer les écoles. Je suis convaincu que l'établissement projeté d'écoles d'industrie dans cette surintendance sera une source de progrès pour la génération naissante, attendu que ces écoles formeraient d'excellents instituteurs Sauvages, qui connaissant parfaitement leur langue maternelle pourront enseigner avec plus de succès à leurs nationaux les connaissances théoriques et pratiques à acquérir.

Il y a dans ma surintendance 2,527 enfants d'âge d'aller à l'école ; sur ce nombre 1,143 fréquentent les quarante-six écoles établies et donnent une moyenne de présence quotidienne de 566. Trente de ces écoles sont patronnées par la société des missions épiscopaliennes, dix par les missions catholiques romaines et six par celles de l'église méthodiste. Bien que nominalement sous le patronage de ces dénominations religieuses, il y en a environ un tiers qui restent réellement en dehors de tout enseignement sectaire, vu que tous les Sauvages des endroits où elles sont établis sont payens et conséquemment hostiles à l'enseignement religieux.

Grâce à la vigilance des agents et des constables qui les accompagnaient lors du paiement des annuités l'été dernier, la vente des spiritueux parmi les Sauvages a été presque absolument supprimée, excepté sur la rivière La-Pluie, où le voisinage de la

frontière internationale permettait à des vauriens de faire ce commerce avec impunité à l'abri des atteintes des autorités canadiennes.

La qualité des provisions, de la ficelle, des munitions, des outils et des autres articles fournis à l'entreprise, a été supérieure cette année, et tout à fait égale aux types en dépôt à ce bureau et aux agences. Les Sauvages se sont déclarés parfaitement satisfaits de tout ce que le département leur a fourni, et m'ont fréquemment prié de transmettre leurs remercîments au gouvernement pour la bonté qu'il met à subvenir à leurs besoins.

Par suite de la construction d'un grand barrage à l'une des décharges du lac des Bois, ainsi que de la grande humidité de la saison dans le district, plusieurs des jardins des Sauvages et presque tous leurs champs de riz et leurs prairies à foin ont été inondés et détruits. En conséquence on craint que presque toutes les bandes des agences de Coutcheeching et d'Assabaskashing vont se trouver courts de provisions pour eux-mêmes et leurs animaux.

En conséquence de l'énorme quantité de poisson blanc qui s'exporte annuellement des lacs Winnipeg et Manitoba, ainsi que la destruction inconsidérée du poisson de plusieurs autres espèces qui se prend en grand nombre dans les filets et qu'on jette en tas immenses sur les bords des lacs dans le voisinage des pêcheries pour y pourrir et empester l'atmosphère sur des étendues de plusieurs milles, ces magnifiques pêcheries sont tellement en train de s'épuiser que le lac Manitoba et la partie sud du lac Winnipeg où l'on paraissait pouvoir autrefois pêcher le poisson blanc en quantités illimitées, sont déjà abandonnées par les pêcheurs. Des pêcheurs expérimentés me disent qu'au train où vont les choses, il ne faudra plus, vu le peu de profondeur du lac Winnipeg, qu'une couple d'années pour dépeupler ce lac de presque tout le poisson blanc qui s'y trouve. Pendant la chaleur de l'été le poisson y recherche les endroits comparativement peu nombreux où l'eau est un peu profonde, et il ne peut échapper aux nombreux filets tendus de toute part contre lui.

A l'embouchure de la rivière aux Tourtes, sur le lac Winnipeg, une couple de rets à chambres étaient tendus à travers le chenal l'été dernier, pour y prendre l'esturgeon, qui vient en grand nombre dans cette localité favorite. On m'apprend que dans la partie méridionale du lac des Bois, près de l'embouchure de la rivière La Pluie, de l'autre côté de la frontière, on emploie aussi des rets à chambres pour prendre le poisson blanc et l'esturgeon. On voit par là que les Sauvages n'ont pas tort de craindre la destruction de leurs précieuses pêcheries, sur lesquelles ils dépendent surtout pour leur subsistance, et à moins qu'on ne détourne le malheur qui les menace, les Sauvages de cette surintendance, qui aujourd'hui subviennent à leurs propres besoins, deviendront aussi pauvres et autant à la merci du gouvernement pour leur existence que le sont leurs frères des territoires du Nord-Ouest depuis la disparition du bison.

La nomination de médecins surintendants et d'autres chargés de traiter les malades de cette surintendance a été le moyen de soulager beaucoup de souffrances parmi les Sauvages, et a été conséquemment fort appréciée par eux. Depuis l'arrivée des blancs dans ce pays plusieurs maladies inconnues jusque là chez les Sauvages ont apparu parmi eux et déjoué toute l'habileté de leurs hommes de médecine, et en désespoir de cause ces derniers durent abandonner leurs remèdes ordinaires et recourir aux incantations pour combattre le mal, mais ces cérémonies de conjuration ne sont plus aussi en vogue maintenant, et les malades ont profité des traitements plus efficaces de nos médecins.

Si les règlements sanitaires du département à l'égard de la propreté à observer autour des résidences étaient observés universellement, il y aurait beaucoup moins de consomption, de scrofule, de fièvre scarlatine et de rougeole, et beaucoup moins de victimes de ces maladies malignes. Les souffrances des malades étendus sur des paillassons ou des joncs, et couverts de guenilles malpropres dans des misérables wigwams enfumés, sont pénibles à voir et tout à fait impossibles à décrire, mais dans plusieurs des réserves que j'ai visitées j'ai été heureux de remarquer une grande amélioration dans l'apparence des maisons et des dépendances sous ce rapport, et dans plusieurs

des maisons dans lesquelles je suis entré tout était scrupuleusement propre, les planchers étaient nets et le pas de la porte était balayé.

Le goût recherché que montrent souvent des sauvagesses dans les ouvrages de fantaisie et le métier de couturière est vraiment extraordinaire, et, s'il était cultivé à propos, leur permettrait d'exceller dans ces talents et autres arts d'agrément.

Avec mon état en forme de tableau j'en inclus un autre indiquant les approvisionnements auxquels les différentes bandes de Sauvages de cette surintendance avaient droit suivant leurs traités respectifs, les approvisionnements à elle distribués jusqu'à ce jour, avec ce qui leur en revient encore, et les approvisionnements reçus en plus.

Le tout respectueusement soumis.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,
E. McCOLL,
Inspecteur surintendant des agences des Sauvages.

RÉGINA, T. N. O., 6 novembre 1888.

A l'honorable
Surintendant général des affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de présenter le rapport suivant de mes opérations depuis le 5 juin dernier jusqu'à ce jour.

Agence de Birtle.

Je commençai par l'agence de Birtle confiée à M. J. A. Markle. La vérification ordinaire des comptes du bureau eut lieu ainsi que l'inventaire et l'examen des effets en magasin. Je trouvai ces effets dans un état satisfaisant, et les livres étaient soigneusement et exactement tenus. Onze réserves se rattachent à cette agence; j'ai soigneusement examiné chacune d'elles. En voici la liste :—

Queue-d'Oiseau, Sioux	N° 57
Rivière du Chêne "	" 58
Lac des Chênes "	" 59
Montagne de la Tortue, Sioux	" 60
Montagne du Dauphin, Traité	" 61
Way-way-see-cappo "	" 62
Coulée de l'Argent (du Joueur), Traité	" 63
Côté "	" 64
La-Clef "	" 65
Keesekouse "	" 66
Rivière-qui-Roule "	" 67

Le nombre d'âmes total pour les onze réserves est de 1,649. Naissances pendant l'année, 62; décès, 63.

La première réserve que je visitai fut " La-Clef "—n° 65. J'y trouvai à peu près le même état de choses que l'année dernière. La récolte était un peu en retard à cause d'un printemps froid. Quelques-unes des bêtes-à-cornes étaient maigres, parce que l'herbe était en retard. La plus grande partie de cette bande vit de la chasse, qui a été assez fructueuse l'année dernière. On n'essaie pas de cultiver le blé ici, du moins dans une mesure qui vaille la peine d'en parler. La bande avait en—

	Acres.
Pommes de terre	6
Orge	7
Avoine	2
Blé	4
Jardins potagers	1

Les champs étaient soignés et nets. Les maisons sont de bonne construction et tenues en bon état; la plupart étaient fermées, car une fois la moisson faite bon

nombre de Sauvages ferment leurs maisons et gagnent les territoires de chasse avec leurs familles. Ceux qui n'étaient pas partis étaient occupés à réparer des maisons ou des étables. L'un des Sauvages de cette bande avait entrepris la construction de la nouvelle église anglaise. Ces Sauvages me parurent très à l'aise et contents. L'école, qui est sous la direction du révérend M. Agassiz, fait de bons progrès. Les chemins des réserves sont beaucoup améliorés, et des ponts ont été jetés sur des coulées et des endroits marécageux.

La réserve que je visitai ensuite fut celle de Keesekouse—n° 66. J'y trouvai à peu près le même état de choses que sur le n° 65, la bande ayant en—

	Acres.
Pommes de terre	9
Orge	7
Avoine	1
Blé	1
Jardins potagers	1½

Les jardins potagers et les petits champs paraissaient bien soignés. Je trouvai ici un Sauvage qui confectionnait des colliers de bœuf, en bois, et qui les faisait bien. L'école est enseignée par M. Thomas; elle n'est pas fréquentée autant que d'habitude, vu que tant de Sauvages sont absents, et que quelques-uns d'entre eux se sont retirés du traité Ici aussi les chemins et les ponts ont été améliorés. Les maisons sont de bonnes constructions et tenues proprement. Le bétail se remettait rapidement, attendu que les chaudes averses des quelques derniers jours avaient eu un merveilleux effet sur l'herbe.

La réserve que je visitai ensuite fut celle de Côté—n° 64. Ici les chemins et les ponts ont été beaucoup améliorés. La bande avait en—

	Acres.
Orge	9¼
Pommes de terre	14
Avoine	1
Jardins potagers	2

Le bétail avait bonne mine.

L'école était fermée pour quelques jours, parce que l'instituteur, M. McVicar, avait été transféré à la Montagne du Dauphin, et que son successeur, alors en route de Winnipeg, n'était pas encore arrivé. On se propose d'établir sur cette réserve un pensionnat qui serait sous la direction du révérend M. Laird, de la mission presbytérienne. Ce sera un progrès, attendu que la dispersion des demeures des Sauvages fait que les enfants ne peuvent pas venir régulièrement à l'école s'il leur faut retourner chaque fois chez leurs parents. Le chef n'avait pas encore commencé à cuire sa chaux, mais il comptait de le faire cette année.

En somme, bien que ces trois bandes n'aient pas augmenté le champ de la culture, ce qu'elles font elles le font bien. Le fait est que des Sauvages ne sauraient être à la fois chasseurs et cultivateurs, et peut-être font-ils tout autant de culture qu'ils peuvent en soigner en n'abandonnant pas la chasse, qui, des deux, est indubitablement la plus profitable. L'élevage du bétail est une industrie qui, avec de bons soins, pourrait devenir profitable sur ces réserves.

La réserve que je visitai ensuite fut celle de la Coulée de l'Argent (autrefois du Joueur)—n° 63. La récolte y avait bonne mine et la bande avait en—

	Acres.
Blé	102
Pommes de terre	8
Orge	12
Avoine	6
Jardins	½

Le bétail était en excellent état. Il y a des Sauvages qui ont des cochons, des moutons et des volailles. Les maisons et les étables sont de bonne construction, et tenues dans l'état le plus parfait. J'ai vu des écuries qui avaient été blanchies à la

chaux. L'un des Sauvages possède un très bel étalon, et beaucoup d'entre eux ont des ponies. Quelques-unes des maisons sont bien meublées. La réserve entière présentait une apparence qui respirait l'aise.

La réserve que je visitai ensuite fut celle de Queue-d'Oiseau—n° 57. La bande y avait en—

	Acres.
Blé	107
Avoine	27
Orge	1
Pommes de terre	8
Jardins potagers	6

La récolte avait remarquablement bonne mine. Des jeunes gens de 16 à 18 ans étaient à rompre de la terre neuve et faisaient très bien cet ouvrage. Les Sauvages ont une très jolie église qu'ils ont bâtie eux-mêmes, ainsi qu'un orgue du prix de $85. Pour notre édification un jeune Sioux joua et chanta des airs connus. Nombre de Sauvages vinrent me voir dans l'église et me parurent gais et heureux. Les seules choses qu'ils me demandèrent furent quelques pierres à faulx et du thé pour le temps de la fenaison. De jolies maisons neuves étaient en voie de construction. Les femmes confectionnent différents articles tels que des mitaines, des mocassins, des tricots, des paniers, etc., qu'elles vont vendre à Birtle, et quelques-uns des hommes gagnent de l'argent à travailler pour des colons de race blanche.

La réserve que je visitai ensuite fut celle de la Montagne du Dauphin—n° 61. Les Sauvages de cette réserve ont eu une bonne année de chasse. La moitié de la bande se livre à la chasse et l'autre moitié à l'agriculture. La pêche a également été abondante. Le bétail était dans le meilleur état. Il y a une église et une école sur la réserve, et le missionnaire—le révérend M. Flett—me dit que lorsque les Sauvages étaient dans leurs foyers ils manquaient rarement d'assister aux offices du dimanche. Ils me parurent tous très contents. Personne n'avait de plainte à faire. Les maisons, fraîchement blanchies au lait de chaux, offraient un bel aspect le long des bords de la vallée. La bande avait en—

	Acres.
Blé	7
Avoine	25
Orge	5
Pommes de terre	5
Jardins potagers	1

Je me rendis ensuite à la réserve de la Rivière qui Roule—n° 67, South Quill. La plupart des Sauvages étaient allés à Minnedosa cueillir des racines, qu'ils vendent de 20 à 25 centins la livre. Il en est cependant qui ne quittent pas la réserve, et ceux-là réussissent bien. Je vis un Sauvage avancé en âge qui était très bien établi. Il avait 12 ponies et 15 bêtes à cornes qui lui appartenaient en propre, et les vivres ne lui faisaient pas défaut non plus; entre autre choses, je remarquai chez lui une boîte de thé de 60 lbs qu'il avait eue de la Compagnie de la Baie-d'Hudson. Le bonhomme me parut très à l'aise et heureux. La bande de cette réserve a en—

	Acres.
Blé	19
Avoine	3
Pommes de terre	5
Jardins potagers	1

La réserve que je visitai ensuite fut celle de la Rivière du Chêne—n° 58. C'est une très belle réserve, et l'un des meilleurs endroits du Manitoba pour la production du blé. Les Sauvages étaient affairés; les uns rompaient de la terre neuve; d'autres chaussaient des pommes de terre; d'autres houaient et sarclaient. Les maisons, ici, sont d'une assez chétive construction, surtout les plus anciennes; mais les nouvelles sont d'une meilleure espèce. Il y avait des champs de blé comme je n'en avais pas vu

de plus beaux chez les colons de race blanche. Les champs avaient été bien labourés et ensemencés, et il n'y avait pas de mauvaises herbes parmi le grain. De fait, la récolte ne le cédait en rien à celle de quelque blanc que ce fût. Le bétail était en bon état, et le nombre de têtes correspondait avec celui porté aux livres. Les maisons sont propres et la plupart ont un poêle de cuisine ou un poêle carré. Les potagers sont plantés de maïs, d'oignons, de courges, de betteraves, de carottes, de navets et de pommes de terre. La bande avait en—

	Acres.
Blé	180
Avoine	17
Pommes de terre	15½
Jardins potagers	8

Soixante-huit acres de terre neuve avaient été rompus. Il n'y avait pas d'école sur cette réserve, mais il y a une mission dirigée par le rév. M. Burman. On croit que beaucoup d'enfants fréquenteront l'école sauvage que le rév. M. Wilson est sur le point d'établir à Elkhorn. Ces Sauvages sont très laborieux et méritent par conséquent tout encouragement.

La réserve que je visitai ensuite fut celle de la Montagne à la Tortue—n° 60. C'est une petite réserve d'un mille carré, située à sept ou huit milles de la ville de Deloraine. Cette bande ne fait évidemment pas beaucoup de progrès. Vu qu'il reste si loin, l'agent ne peut pas aller la voir plus de deux ou trois fois par année, et quelques-uns des Sauvages négligent leurs champs pour aller travailler ou flâner aux alentours de Deloraine. Dans mon rapport au commissaire j'ai suggéré des choses qui, si elles sont mises à exécution, seront dans l'intérêt de cette bande. La récolte se composait comme il suit : —

	Acres.
Blé	18
Avoine	3
Pommes de terre	4½
Plantes potagères	2

Il n'y a pas d'école sur la réserve.

La réserve que je visitai ensuite fut celle du Lac des Chênes—n° 59. La récolte s'y composait comme suit, savoir :—

	Acres.
Blé	32
Avoine	1½
Pommes de terre	4
Plantes potagères	2½

Il y avait huit acres de terre neuve de rompues. La plupart des champs de blé avaient bonne mine, bien que quelques-uns fussent de chétive apparence parce que le grain avait été semé trop dru, et que la terre avait été mal préparée. Le bétail était en bon état. Il n'y a ni église ni école sur cette réserve. Les plus anciennes maisons sont de chétive construction, mais les Sauvages étaient à en construire des neuves d'un modèle plus nouveau. Les navets et les oignons ont manqué, à cause, croient-ils, de la mauvaise semence qu'ils ont achetée eux-mêmes dans la localité, et qui était probablement vieille de deux ou trois ans.

La dernière réserve de cette agence que je visitai fut celle de la Pointe au Lézard—n° 72. Je remarquai que cette bande avait fait des progrès très perceptibles depuis l'année précédente. Les champs étaient plus nets, les clôtures meilleures, et les maisons généralement plus rangées. Il y avait assez peu de mauvaises herbes dans les potagers ; le blé avait bonne mine, et les pommes de terre étaient très belles. Un certain nombre de Sauvages ont mis plus de terre en culture cette année. Plusieurs d'entre eux se livrent encore à la chasse, mais ceux qui restent sur la réserve et qui cultivent leurs terres font des progrès très satisfaisants. Un individu qui n'avait que 6 acres en culture l'année dernière en a 15 cette année, et il est à en rompre 10 autres,

en sorte qu'il en aura 25 en tout. Un grand nombre de Sauvages qui n'avaient encore jamais cultivé ont commencé à le faire cette année, et ils réussissent bien.

Cette réserve est très belle ; son sol est excellent, et il y a de l'herbe, du bois et de l'eau en abondance. La chasse y est bonne aussi, et il s'y trouve un lac plein de poisson. Quelques-uns des Sauvages travaillent pour des colons ; d'autres confectionnent des ouvrages en rassade et des paniers qu'ils vont vendre à Birtle. Ils font eux-mêmes leurs colliers de bœufs, leurs traîneaux doubles (*bob-sleighs*), leurs ridelles de chariot et autres objets. Ils s'achetaient une faucheuse et un râteau à cheval dont le prix devait être payé pour moitié cette année,et moitié l'année prochaine. Le bétail avait bonne mine.

Il n'y a pas d'école sur la réserve, mais le révérend M. Flett va voir les Sauges de temps à autre. Un externat serait de peu d'utilité, vu que la réserve a 30 milles carrés et que les Sauvages sont pas mal dispersés sur toute sa surface, en sorte qu'une école ne pourrait être fréquentée que par un petit nombre d'enfants.

Je ne pus constater aucun cas de maladie sur la réserve. Je trouvai l'agent, M. Markle, très soigneux et attentif ; il fait tout son possible pour l'avancement des Sauvages qui sont sous sa direction.

J'ai fourni au commissaire de Régina un rapport complet avec les états suivants, savoir :—

Inventaire des effets en magasin, avec indication des rentrées et des distributions pour l'année. Feuilles de balance pour la farine, le lard, le thé, le sucre, le tabac et le biscuit. Liste du bétail. Etat de la récolte, recensement, feuille de ration, liste d'échantillons types, etc.

Agence de la Montagne de l'Orignal.

Je partis alors pour l'agence de la Montagne de l'Orignal (M. J. J. Campbell, agent), où je me rendis le 21 juillet.

J'ai le plaisir de pouvoir dire que cette agence a fait des progrès marqués depuis ma visite de l'an dernier. Environ 1,500 acres de terre ont été clôturées pendant l'année ; et ce sont les Sauvages qui ont coupé et charroyé les perches et fait eux-mêmes les clôtures. La route conduisant de la grande route à l'agence a été beaucoup améliorée. Le nouveau magasin a été achevé, et l'on a construit une maison neuve pour l'interprète, ainsi qu'un hangar à outils dont le haut sert de boutique de menuisier et de lieu de réunion pour les Sauvages lorsqu'ils viennent à l'agence. On est à réparer la maison d'école, dont on élève le toit. Un four à chaux est prêt à recevoir le feu, en sorte que les Sauvages auront de la chaux en abondance pour leur propre usage et pourront aussi en vendre aux colons. Les récoltes des différentes réserves se répartissent comme il suit, savoir :—

Bande 68—de Croupion-de-Faisan :—

	Acres.
Blé	75
Avoine	14
Orge	12
Pommes de terre	9
Navets	3
Plantes potagères et pois	4
Total	117

Bande 69—de Couverte-Barrée :—

	Acres.
Blé	51
Pommes de terre	5
Navets	2
Plantes potagères	1½
Lin	2
Total	61½

Bande 70—d'Ours-Blanc—

	Acres.
Orge	2
Navets	1
Pommes de terre	6½
Plantes potagères	1¾
	11¼

Le nombre total d'acres de terre en culture est de 18¾. Une étendue assez considérable a été jachérée, et de la terre neuve a été rompue. Les champs avaient très bonne mine, surtout les champs de blé et de pommes de terre. Le labourage a été bien fait ; les champs sont carrés et proprement finis, et les clôtures sont bonnes. Le tout fait honneur à l'instructeur, M. Lawford. Une après-midi j'ai trouvé à l'œuvre trois faucheuses attelées de 3 paires de bœufs, et quatre charrues attelées de quatre paires de bœufs, le tout conduit par des Sauvages qui avaient eux-mêmes élevé et dompté ces bœufs.

Le bétail était en excellent état.

Sur la réserve de Croupion-de-Faisan—n° 68—le nombre des têtes de bétail se répartit comme il suit, savoir :—

Bœufs	13
Taureau	1
Vaches	14
Bouvillons	13
Taures	13
Veaux mâles	5
Cochons	5

Sur la réserve de Couverte-Barrée—n° 69—le nombre des têtes de bétail se répartit comme il suit, savoir :—

Bœufs	14
Taureau	1
Vaches	13
Bouvillons	5
Taures	6
Veaux mâles	7
Génisses	7
Cochons	3
Moutons	5

Sur la réserve d'Ours-Blanc—n° 70—le nombre des têtes de bétail se répartit omme il suit, savoir :—

Bœufs	6
Vaches	3
Taure	1

On se rappellera que la bande d'Ours-Blanc s'en est allée aux Etats-Unis l'année dernière, mais la plupart de ces Sauvages sont revenus au printemps. C'est ce qui explique pourquoi cette bande a si peu de terrain en culture et si peu de bétail. Dans une entrevue que j'eus avec le chef ce dernier confessa qu'ils avaient fait une grande faute en quittant la réserve l'année précédente ; mais maintenant qu'ils avaient reconnu leur folie ils étaient décidés à regagner le temps perdu, et, dit-il, " lorsque vous reviendrez l'année prochaine nous pourrons montrer autant que les autres bandes (nos 68 et 69).

Les maisons des réserves n° 68 (de Croupion-de-Faisan) et n° 69 (de Couverte-Barrée) sont très améliorées. Elles ont des planchers en bois et sont blanchies à la chaux en dedans et en dehors ; en somme, je n'en ai pas vu de plus nettes et de mieux rangées nulle part. Les Sauvages eux-mêmes sont habillés très proprement. Quelques-unes des maisons avaient des moustiquaires à leurs fenêtres, des buffets à

l'intérieur et des images sur les murs. Certains Sauvages avaient même des balais de millet qu'ils s'étaient achetés pour balayer leurs maisons.

Je remarquai que Couverte-Barrée avait construit une très jolie balustrade autour de la tombe de son père, l'ex-chef de la bande, ainsi qu'une petite loge sur la fosse même. Cela se trouve sur le sommet de l'une des plus hautes montagnes. Quel changement sous ce rapport ! Il y a très peu d'années c'était la coutume, comme ce l'est encore à des endroits moins civilisés, de se débarrasser des morts en suspendant les cadavres aux branches des arbres.

Les paiements se firent pendant mon inspection, et tout se passa très agréablement.

Le bœuf envoyé ici était de bonne qualité.

Il était arrivé une certaine quantité de nouveaux approvisionnements, que j'examinai avec soin. Un rapport détaillé sur ces approvisionnements, ainsi que sur différentes réserves de cette agence, avec inventaire, feuilles de balance, et les autres états ordinaires, résultant de mon inspection, ont été envoyés au commissaire de Régina. Je trouvai les livres bien tenus et l'ouvrage de bureau bien fait. La santé des Sauvages était très bonne. Il y avait eu, pendant l'année, 11 naissances et 18 décès. L'agent, M. Campbell, est infatigable, et les résultats de son intelligente administration se manifestent de mille manières dans le progrès général de l'agence aussi bien que parmi les Sauvages eux-mêmes.

Je me dirigeai ensuite vers l'agence des Lacs Croches (colonel McDonald, agent), où j'arrivai le 1er août. Le 4 je reçus ordre de me rendre à Régina, ce que je fis—laissant mes chevaux à l'agence du Lac aux Oignons, Fort Pitt, en mission spéciale, dont j'ai fait rapport au commissaire à mon retour. Je dirai ici toutefois que j'ai examiné une bonne partie de l'agence du Lac aux Oignons, et y ai tout trouvé dans un état très satisfaisant. Les bâtiments de l'agence sont de premier ordre, et les écuries sont les meilleures que j'aie vues à quelque agence que ce soit. Les maisons des Sauvages sont d'une construction supérieure. La récolte était bonne et le bétail en excellent état, et les Sauvages travaillaient tous bien.

Il y a deux églises sur la réserve, l'une catholique et l'autre protestante ; cette dernière est en voie de construction. Il y a aussi des écoles catholique et protestante. Le contraste qu'offre aujourd'hui cette agence avec ce qu'elle était en 1885, alors que tout était en état d'insurrection, et que l'agent actuel, M. Mann, et sa famille étaient prisonniers dans le camp de Gros-Ours, est digne d'une briève mention ; le progrès a été merveilleux.

En m'en revenant j'arrêtai à l'école d'industrie de Battleford. Les bâtiments étaient dans le meilleur état. Quelques-uns des garçons les plus âgés étaient à faucher de l'orge, dont il y avait une belle récolte. Le potager et le jardin avaient bonne mine. Le principal—le révérend M. Clarke—me fit voir l'établissement, et tout me parut y être à sa place. Madame Clarke et lui, ainsi que M. Ashley et sa femme, paraissent porter le plus grand intérêt à leur œuvre. En m'en retournant à Swift-Current je campai pour la nuit sur la réserve des Assiniboines, et j'étais présent lorsque M. l'instructeur Orr distribua les vivres ; je remarquai qu'il s'en acquittait en homme d'affaires.

Agence des Lacs Croches.

Je retournai et repris ma besogne aux Lacs Croches le 31 août. Je trouvai dans l'état le plus prospère tout ce qui se rattachait à l'agence. On avait amélioré le magasin en y posant un plancher de haut, ce qui donne plus de place pour loger de menus effets ; et les bâtiments, fraîchement peinturés, présentaient le plus bel aspect. L'agent avait un magnifique potager, et sa récolte de légumes était l'une des meilleures que j'eusse vues. On était sur le point de construire une maison neuve pour le commis.

La première réserve que je visitai fut celle de Coweses—n° 73—qui a pour instructeur d'agriculture M. J. Nicol. La maison et les écuries ont été améliorées pendant l'année ; on a aussi fait une nouvelle serre à légumes, et un corali pour le bétail. Un certain nombre de nouveaux champs ont été ouverts sur le plateau, et l'on a abandonné ceux de la vallée. L'expérience tend à démontrer qu'en règle générale on est plus sûr d'avoir une récolte sur un terrain haut que sur un terrain bas. Le blé de

Russie est très bien venu. La récolte de cette réserve se décompose comme suit, savoir :—

	Acres.
Blé	67
Orge	13
Pommes de terre	11
Navets	8
Plantes potagères, maïs compris	6
Pois	2
Total	107

Le 24 juillet la grêle détruisit quelques champs de blé, mais d'ailleurs tout avait très bonne mine, et il y avait lieu d'espérer une bonne récolte de grain et de racines. J'ai appris depuis avec plaisir que cette espérance s'est réalisée.

Les enfants de cette bande vont à l'école du révérend M. McKay. Une maison neuve a été construite pour le chef à qui il a été aussi fait présent d'un poêle à cuisine neuf en récompense de sa bonne conduite et de sa bienfaisante influence sur la bande.

Les Sauvages travaillent bien, et une chose qui est propre à encourager c'est que les jeunes gens prennent goût aux travaux de la ferme. Le bétail avait l'air d'être en parfait état, et son croît est très satisfaisant. Le nombre total des têtes de bétail de cette réserve se décompose comme il suit :—

Bœufs	20
Vaches	20
Taures	8
Bouvillons	15
Génisses	5
Veaux mâles	6
Taureau	1
Total	75

Têtes de bétail appartenant en propre à des Sauvages, 18.

Quelques-uns des bœufs de trait étant devenus vieux, je recommandai de les abattre et de les remplacer par des jeunes.

En somme j'ai remarqué de véritables progrès sur cette réserve. Les champs étaient bien labourés, le grain semé comme il faut, les moissons surveillées de près, et les clôtures bonnes.

La réserve que je visitai ensuite fut celle d'Ochapowace—n° 71—qui a pour instructeur d'agriculture M. E. McNeil. J'y trouvai tout le monde à l'œuvre, les uns coupant le grain ou le mettant en quintaux, d'autres le charroyant sur le lieu où il devait être ameulonné.

Il est des Sauvages qui ont des lieuses mécaniques à eux. Après avoir moissonné leur propre grain, ils travaillent pour d'autres membres de la localité qui leur paient 50 centins par acre de ce qu'ils coupent.

La récolte, qui est bonne, se répartit ainsi :—

	Acres.
Blé	84
Orge	16
Pommes de terre	14
Navets	9½
Plantes potagères	7½
Pois	2
Total	133

Le nombre des têtes de bétail se décompose comme il suit :—

Bœufs	18
Vaches	19
Taures	5
Génisses	3
Veaux mâles	10
Bouvillons	19
Cochons	4
Total	78

Nombre de têtes de bétail appartenant en propre à des Sauvages, 49.

Quelques-uns des bœufs de cette réserve étant aussi devenus vieux je recommandai qu'ils fussent envoyés à l'abattoir et remplacés par de plus jeunes, vu qu'ils n'y a aucun profit à garder des bœufs trop vieux pour travailler.

Je trouvai les maisons et les wigwams des Sauvages en très bon état. Je visitai le pensionnat du révérend M. Mckay au lac Rond, qui confine avec la réserve. Le nouveau bâtiment, qui était en voie de construction lors de ma précédente visite a été achevé. Madame Jones, la gouvernante, m'en fit voir les différentes chambres, et rien ne pouvait surpasser la propreté et l'ordre de toute la maison depuis la cave jusqu'à l'attique. Je remarquai dans l'une des chambres que les enfants avaient à coucher par terre, vu qu'on manquait de couchettes. Aussitôt que j'eus fait connaître ce besoin à des amis de Montréal, par l'intermédiaire de M. Walter Paul, j'appris de ce monsieur qu'on devait envoyer immédiatement à M. McKay en cadeau, une douzaine de couchettes de fer.

Les preuves du bien que fait l'école de M. McKay abondent. Sa bonne influence se manifeste non seulement parmi les enfants mais aussi parmi les grandes personnes. M. McKay poursuit son œuvre tranquillement et sans ostentation, et il paraît jouir de la confiance et de l'estime des Sauvages. Madame Jones est pleine d'enthousiasme. Quelques-unes des jeunes filles chantent fort bien, et l'une d'elles touche très bien l'orgue.

Je me rendis ensuite à la réserve—n° 73—de Coweses, qui a pour instructeur d'agriculture M. J. A. Sutherland. Depuis ma dernière visite un magasin neuf a été construit, et une étable neuve, ainsi qu'une serre à légumes et un corali sont en voie de construction.

M. Sutherland passe beaucoup de temps à réparer de vieux instruments aratoires, et c'est pour cela un homme très précieux, vu qu'il peut faire beaucoup de réparations qui coûteraient cher s'il fallait les confier à quelqu'un du dehors. Bien qu'une grande partie du temps de M. Sutherland soit ainsi prise la réserve n'en souffre nullement, ainsi qu'on peut le voir par les champs bien cultivés et de magnifiques récoltes. Une certaine étendue de terre a été rompue, tandis qu'on en a laissé reposer d'autre, et le labourage est fait d'une manière dont ne rougiraient pas les plus habiles d'entre les blancs. La récolte de cette réserve se répartit ainsi :—

	Acres.
Blé	147
Avoine	23
Orge	15
Pommes de terre	8½
Plantes potagères	5½
Pois	2¼
Total	201½

Les Sauvages étaient à moissonner le grain, et il y avait déjà de très belles meules de faites. Les moissonneuses que les Sauvages ont achetées eux-mêmes ont été d'une grande utilité, en ce que le grain a pu être coupé et ramassé sans aucune perte.

Bon nombre de Sauvages ont fait des améliorations à leurs maisons et à leurs étables. Le chef a fait diviser sa maison en chambres, et l'on m'a dit que d'autres se

proposaient d'en faire autant dès qu'ils pourraient se procurer le bois nécessaire. Le bétail avait bonne mine; en voici le nombre de têtes :—

Bœufs	27
Vaches	15
Taures	11
Bouvillons	9
Génisses	3
Veaux mâles	8
Taureau	1
Cochons	13
Total	87

Nombre de têtes de bétail appartenant en propre aux Sauvages, 163.

Je désignai ici quelques vieilles bêtes à cornes pour qu'on les tuât et remplaçât par des jeunes.

Les signes de progrès ne manquent pas sur la réserve. Un plus grand nombre de Sauvages se livrent à l'agriculture afin de gagner leur vie et de moins compter sur le département à l'avenir.

Je me rendis ensuite à la réserve —n° 74—de la bande de Sakimay, où M. A. J. Coburn est instructeur d'agriculture. On est sur le point de construire une maison neuve pour ce monsieur; en attendant, il demeurera dans une maison sauvage.

Cette réserve est dans un excellent état, la récolte a très bonne mine, et les Sauvages, qui travaillent fort, ont l'air très content.

Les Sauvages ont construit un four pour cuire de la chaux qu'ils se proposent de vendre aux colons de Grenfel et d'autres lieux, à part de ce qu'ils en garderont pour leur propre usage et celui de l'agence. Comme la pierre à chaux abonde, ils pourraient tirer bon parti de cette industrie si seulement ils pouvaient lui trouver un débouché. Les femmes apprennent à tricoter et à coudre. Plusieurs d'entre elles savent faire le beurre et le pain, et quelques-unes n'ont pas leurs pareilles pour blanchir le linge et laver les planchers. Les hommes se sont fabriqué de très bonnes ridelles à foin, pour mettre sur des voitures de roulage, ainsi que des traîneaux doubles dont ils ont posé eux-mêmes les ferrures. Ils ont aussi fait des timons de voitures, etc., et ils sont très adroits à se servir de toute espèce d'outils.

Les Sauvages avaient ameulonné 350 tonnes de foin dont ils se proposent de vendre 70 tonnes l'hiver prochain; ils auront besoin du reste pour le bétail. Ils ont fait beaucoup de clôtures, rompu de la terre neuve, et jachéré une bonne étendue de terrain. La récolte se répartit ainsi :—

	Acres.
Blé	65
Orge	12
Pommes de terre	8
Navets	4
Plantes potagères	2
Pois	9
Total	100

Le nombre de têtes de bétail se décompose comme suit, savoir :—

Bœufs	22
Vaches	12
Taures	5
Bouvillons	8
Génisses	4
Veaux mâles	3
Taureau	1
Cochons	5
Total	60

Nombre des têtes de bétail appartenant en propre à des Sauvages, 50.

Deux des bœufs sont trop vieux pour travailler, ce que j'ai consigné dans mon rapport au commissaire.

L'agent—le colonel McDonald—qui ne perd jamais de vue les intérêts de ses Sauvages, projette de faire mettre en fromage le lait des vaches de cette bande (de Sakimay) et de la bande n° 73 (de Cowesess), en l'envoyant à la fabrique de Grenfell, qui n'est pas très éloignée de l'extrémitée supérieure de la réserve de Sakimay. Bien dirigée cette entreprise pourrait devenir profitable.

J'ai examiné les différents livres de ferme et fait l'inventaire des effets entre les mains des fermiers, et j'ai tout trouvé exact. M. Pierce, le commis de l'agence, avait ouvert pour les fermiers de nouveaux grands-livres qui seront plus commodes pour eux, en même temps que beaucoup plus faciles à vérifier lors d'une inspection.

Les livres de l'agence sont proprement et exactement tenus, et M. Pierce, le commis, se donne beaucoup de peine pour tout mettre en règle ; les effets en magasin correspondent presque toujours avec la balance du grand-livre.

C'est pour moi un grand plaisir de dire que le colonel McDonald a droit d'être fier de son agence ; les Sauvages sont contents et de bonne humeur, et l'ouvrage se fait comme il faut partout.

Je ferai observer que des offices religieux sont célébrés à tour de rôle, tous les dimanches après-midi, dans la maison de l'agent, par des clergymen des églises épiscopale et presbytérienne. Les différents employés de l'agence et beaucoup de Sauvages assistent à ces offices.

Je constate qu'actuellement les Sauvages de cette agence ont en propre les instruments aratoires suivants qu'ils ont achetés eux-mêmes, savoir: 15 faucheuses, 12 râteaux à cheval, 5 lieuses mécaniques, et nombre de voitures de roulage.

On m'a montré une charrette faite par un Sauvage, roues, brancard et caisse, tout était en bois sans le plus petit morceau de fer. C'était réellement bien travaillé.

Les nouveaux approvisionnements ont reçu ma plus scrupuleuse attention, et j'ai envoyé au commissaire un rapport détaillé à leur sujet; les vivres et les épiceries étaient tous de qualité supérieure.

La farine, le lard, le thé et le tabac ont donné la plus grande satisfaction. Le bœuf était de bonne qualité.

En général les instruments aratoires ne s'éloignaient pas du type voulu. Chaque fois que j'ai rencontré des différences je les ai signalées dans mon rapport.

Les inventaires d'agence et de ferme, feuilles de balance et autres états ordinaires, ont été envoyés au commissaire de Régina.

Agence d'Assiniboine.

L'agence que je visitai ensuite fut celle de l'Assiniboine (M. W. L. Grant, agent, et M. Halford, commis et interprète), où j'arrivai le 17 septembre.

Un nouveau bureau a été construit depuis ma dernière inspection. L'étable et les bâtiments extérieurs avaient été récemment blanchis à la chaux, ce qui les faisait paraître propre et nets. L'agent se propose de transformer l'ancien bureau en une salle où l'on enseignera aux Sauvagesses à carder et tisser la laine dont les moutons de l'agence fournissent maintenant une certaine quantité.

Le magasin était en bon état, et les effets tous placés comme il faut, et l'inventaire démontra que ce qu'il y avait en magasin correspondait avec la balance portée au grand-livre. Les livres étaient proprement et exactement tenus.

En arrivant dans l'agence la première chose qui frappa mes yeux fut une demi-douzaine de chariots chargés de grain que les Sauvages traînaient vers un endroit où l'agent et son commis étaient occupés à faire les meules, qui étaient placées au milieu d'un champ fraîchement labouré afin qu'elles courussent peu de danger—si tant est qu'il y en eût—d'être atteintes par les feux de prairie. Comme surcroît de précaution, l'agent faisait tracer un " garde-feu " à la charrue tout autour et à quelque distance du champ.

La récolte, qui est bonne, se répartit ainsi :—

	Acres.
Blé	124
Avoine	20
Pois	12
Orge	12
Pommes de terre	37
Navets	30
Carottes	4
Oignons	2
Plantes potagères	8
Total	249

Le nombre total d'acres de terre rompues est de 275, et 268 acres de terre ont été entourées de clôtures. 230 tonnes de foin ont été ameulonnées pour la consommation d'hiver.

Le nombre des têtes de bétail, qui étaient dans le meilleur état, se décompose comme il suit, savoir :—

Taureaux	2
Bœufs	19
Vaches	17
Taures	10
Bouvillons	12
Génisses	4
Veaux mâles	11
Cochons	11
Moutons	39
Total	125

Les Sauvages ont 40 ponies qui leur appartiennent en propre. Le croît des bêtes bovines est très satisfaisant, et il s'en faut d'un mouton seulement que le nombre de ces bêtes ait doublé en deux ans. Il en serait exactement ainsi si un agneau n'avait pas été tué par un chien.

L'école n'était pas en opération, vu que l'instituteur avait obtenu un congé de deux semaines.

La plus grande partie des nouveaux approvisionnements, de la fourniture 1888-89, était arrivée ; j'examinai le tout soigneusement et en fit rapport au commissaire.

La farine était en tout semblable à l'échantillon et faisait d'excellent pain ; le bacon était frais et sain, et les épiceries, ainsi que le tabac, étaient de première qualité.

Quelques-uns des Sauvages gagnent de l'argent à travailler pour les colons de race blanche ; d'autres charroient du bois au moulin à farine de Wolseley, où ils trouvent facilement à le vendre.

Les Sauvagesses continuent à se tricoter des chaussettes, des mitaines, des gants et des cache-nez, et il en est parmi elles qui apprennent vite à faire le beurre.

Les Sauvages ont remporté un certain nombre de prix à la récente exposition d'Indian-Head. Ces prix étaient pour le grain, les racines, et les arts industriels. J'ai trouvé l'agence généralement bien réglée, tant sous le rapport de l'ouvrage de bureau que sous celui des travaux agricoles. M. Grant ne perd aucune occasion d'aider les Sauvages de son agence. Les états suivants ont été envoyés au bureau central de Régina, avec un rapport détaillé complet, savoir :—

Inventaire de l'agence.
Feuilles de balance pour la farine, le bœuf, le lard, le thé, le sucre et le tabac.
Liste du bétail.
Etat de la récolte.
Echantillons types.
Recensement.
Distribution moyenne de vivres pour l'année.
Rapport d'inspection des nouveaux approvisionnements, etc.

Agences des Buttes de la Lime.

De là je partis pour l'agence des Buttes de la Lime (M. H. L. Reynolds, agent), où j'arrivai le 21 septembre.

Depuis ma visite de l'année dernière un hangar neuf a été construit pour les instruments aratoires; en outre, une nouvelle serre à légumes ainsi qu'une maison en pierre pour le commis sont en voie de construction. La maison de l'agent a été fraîchement peinturée. Un puits a aussi été creusé, mais il n'y est pas encore venu d'eau.

L'agent a un très beau potager où se voit une bonne récolte de diverses espèces de légumes. Ces potagers servent non seulement à cultiver des légumes pour la maison, mais ils sont aussi très utiles en ce qu'ils servent de modèles aux Sauvages qui viennent à l'agence. Les Sauvages sont de grands imitateurs, et lorsqu'ils voient quelque chose de bien fait ils essaient de le copier. L'inventaire des effets en magasin accusa des soins minutieux.

La récolte se répartit ainsi :—

	Acres.
Blé	117
Avoine	15½
Pois	3
Orge	21
Pommes de terre	22
Navets	3
Carottes	2½
Oignons	1⅛
Plantes potagères	½
Total	185⅝

Le blé et l'orge avaient été coupés et mis en quintaux, et le spectacle d'environ 100 acres de beau grain, tout en quintaux, était quelque chose de très joli et agréable à voir. Le changement qu'a fait l'ex-agent, M. Williams, en abandonnant les petits champs pour n'en avoir qu'un ou deux grands a été couronné de succès, du moins pour cette année. Ces petits champs se couvraient de mauvaises herbes et les Sauvages pourront maintenant en jachérer la plupart.

Les résultats de la moisson ne seront connus que lorsque le grain sera battu, mais l'examen que j'ai fait des champs me porte à croire que le rendement sera bon. La gelée a fait des dommages dans certains endroits bas. Les pommes de terre ne donneront qu'environ la moitié de la récolte ordinaire, parce qu'une gelée survenue de bonne heure en a arrêté la croissance. La récolte de navets et de carottes ne sera pas aussi abondante qu'elle le devrait parce qu'il a été difficile de persuader aux Sauvages qu'il fallait les éclaircir, attendu qu'ils pensent que c'est un terrible gaspillage que d'arracher de jeunes plants. Il en résulte qu'il vient trois racines où ils ne devrait y en avoir qu'une.

Il a été fait beaucoup de clôture pendant l'année; les nouveaux champs de blé seuls ont exigé un grand nombre de perches. Une grande quantité de foin (400 tonnes) est ameulonnée sur différents points pour la consommation des bestiaux durant l'hiver. Les meules sont bien faites, entourées de solides clôtures et protégées par des "garde-feu." Il faut parcourir de longues distances pour faire assez de foin, et en certains endroits les chemins sont très mauvais.

Le bétail avait bonne mine. Je n'ai vu qu'une paire de bœufs, entre les mains de Couverture-Etoilée, qui avaient l'air maigre et comme si l'on n'en eût pas eu bien soin.

Voici quel est, respectivement, le nombre des têtes de bétail des différentes bandes, savoir :—

N° 84, Petit-Ours-Noir :—

Bœufs de trait	11
Vaches	24
Bouvillons	12
Taures	8
Génisses	6
Veaux mâles	8
Total	69

Chevaux appartenant en propre aux Sauvages	30
N° 83, Couverture-Etoilée :—	
Bœufs de trait	6
Vaches	9
Bouvillons	9
Taures	1
Génisses	2
Veaux mâles	1
Total	28
Chevaux appartenant en propre aux Sauvages	7
N° 82, Okanese :—	
Bœufs de trait	14
Taureau	1
Vaches	15
Bouvillons	15
Taures	9
Veaux mâles	8
Génisses	5
Total	67
Chevaux appartenant en propre aux Sauvages	6
N° 81, Peepeekeesis :—	
Bœufs de trait	12
Taureau	1
Vaches	17
Bouvillons	10
Taures	4
Veaux mâles	7
Génisses	8
Total	59
Chevaux appartenant en propre aux Sauvages	5
Nombre total de bêtes à cornes dans l'agence	223
do chevaux do	48
do moutons do	14

J'ai remarqué que les Sauvages ne faisaient guère d'efforts pour améliorer leurs maisons. Quinze acres de terre neuve avaient été rompues sur la réserve de Couverture-Etoilée. L'essai de culture du blé d'automne n'a pas été couronné de succès.

Un pensionnat était en voie de construction; on espère qu'il pourra recevoir 40 élèves. Le bâtiment est en pierre; il sera très solide, aussi bien que convenable et commode pour les fins d'un pensionnat. L'ancien bâtiment servira de cuisine d'été et de lieu de rendez-vous pour les Sauvages lorsqu'ils viendront voir leurs enfants; on y emmagasinera aussi des approvisionnements.

Les Sauvages ont joui d'une très bonne santé; il n'y a pas eu lieu d'appeler le médecin depuis le mois de mai dernier.

Un Sauvage s'est, avec l'aide personnelle de l'agent, acheté cette année une faucheuse-lieuse mécanique, et il en a gagné presque le tiers du prix en moissonnant du grain pour d'autres.

L'agent a réussi à faire faire une bonne somme d'ouvrage; le fait est que des Sauvages se plaignent d'avoir à travailler trop fort.

Les Sauvages font eux-mêmes leurs ridelles à foin, brancards, etc. Quant aux Sauvagesses elles tricotent et cousent; quelques-unes d'entre elles font du beurre, mais en général elle donnent la plus grande partie du lait aux enfants, qui en sont très friands. L'année dernière les Sauvages ont vendu, à l'école d'industrie de Qu'Appelle,

100 cordes de bois pour lesquelles ils ont reçu $275 ; ils en ont aussi vendu 50 cordes à l'agence pour $75.

Cette année la plus grande partie des deniers de traité a été consacrée à l'achat de couvertures, de vêtements, de thé et de tabac ; il en a été très peu affecté à la rassade et à la peinture.

Du 1er août 1887 au 1er septembre 1888 il y a eu 10 naissances et 19 décès dans l'agence.

Le commis, M. Stewart, qui remplit aussi les fonctions d'instructeur d'agriculture et de distributeur d'approvisionnements, et M. McConnell, qui travaille sur la ferme, sont tous deux de très bons employés. De son côté, l'agent, M. Reynolds, a merveilleusement réussi pour le peu de temps depuis lequel il est entré en fonctions ; il connaît à fond les besoins de l'agence, et il exécute avec la plus grande énergie ce qu'il y a à faire.

Les états, feuilles de balance et inventaires ordinaires ont été envoyés au bureau principal.

Agence des Buttes de Tondre.

Guidé par un Sauvage, je me dirigeai alors, à travers plaine, du côté de l'agence des Buttes de Tondre (M. H. Keith, agent), où j'arrivai le 29 septembre.

Depuis ma dernière inspection on a amélioré la maison de l'interprète en élevant les murs, et couvrant le toit en bardeaux ; cette maison a aussi été lattée et crépie, et l'on a construit un poulailler neuf.

On a aussi construit une petite maison pour servir de lieu de réunion aux Sauvages lorsqu'ils viennent à l'agence. Les bâtiments fraîchement peinturés de l'agence offrent maintenant un très joli aspect. Le magasin était en parfait état ; chaque chose se trouvait à sa place, et tout était rangé et propre. L'inventaire fait voir que les effets en magasin correspondent presque dans chaque cas avec les balances du grand-livre. Les livres sont exactement et proprement tenus, et tout l'ouvrage de bureau se fait d'une manière propre aux affaires.

La première réserve que j'inspectai—en compagnie de l'agent—fut celle d'Etoile-du-Jour ; le chef hissa son pavillon pour nous faire honneur. Je remarquai que cette réserve avait fait considérablement de progrès depuis ma précédente visite. Une maison d'école neuve a été construite, ainsi qu'un corali. La maison du chef a été planchéiée et plafonnée avec du bois que lui a donné le sous-surintendant général lors de sa visite de l'automne dernier. Le vieux chef exprima sa gratitude envers M. Vankoughnet, à la bonté duquel il doit d'avoir une si confortable maison. Cette maison avait été blanchie à la chaux en dedans et en dehors, et le plancher venait d'être lavé à la brosse, en sorte que tout avait l'air rangé et gai. Le chef est à construire une étable neuve, et plusieurs Sauvages en font autant, ou, du moins, réparent et agrandissent leurs vieilles étables. Il a été construit, cette année, des maisons neuves qui sont beaucoup mieux que les anciennes.

J'ai remarqué que les Sauvages de cette bande étaient propres et nets dans leurs vêtements. Le grain était ameulonné sur le champ réservé à cette fin, défendu par une bonne clôture et protégé tout autour par un "garde-feu" tracé au dehors.

Selon toute apparence la récolte du blé sera bonne, mais on n'en connaîtra le rendement que lorsque le grain sera battu. La récolte de pommes de terre est médiocre. Celle des navets ne sera pas bonne parce qu'ils n'ont pas été éclaircis—chose qu'il est difficile de faire faire aux Sauvages. A moins que le fermier ne fasse lui-même cet ouvrage pour lequel le temps lui manque, personne ne s'en occupe et il en résulte une mauvaise récolte.

Une grande quantité de foin a été ameulonnée pour la consommation d'hiver ; il y en a une petite meule presque à chaque étable de la réserve.

La récolte de la réserve d'Etoile-du-Jour se répartit ainsi :—

	Acres.
Blé	32
Orge	3
Pois	2
Pommes de terre	6
Navets	2
Plantes potagères	2
Total	47

Les champs paraissent avoir été bien labourés et protégés contre l'envahissement des mauvaises herbes. Le bétail était en excellent état, et le croît des vaches est très satisfaisant cette année, ce qui prouve que l'industrie de l'élevage est profitable si l'on sait s'y prendre. Le troupeau se compose des têtes de bétail suivantes, savoir :—

Bœufs	11
Vaches	19
Taures	16
Bouvillons	18
Taureau	1
Génisses	10
Veaux mâles	9
Total	84

C'est donc un veau pour chaque vache.

Je me rendis ensuite à la réserve de Pauvre-Homme—n° 88. L'instructeur d'agriculture, M. Gooderham, réside ici, son prédécesseur, M. Fleetham, ayant été transféré à la réserve de Gordon. Une maison d'école neuve a été construite ici depuis ma dernière visite. On est à faire au magasin une addition qui donnera de la place pour une boutique de menuisier, et aussi pour serrer du grain. Il a été fait un corali pour le bétail et construit un certain nombre de maisons et d'étables neuves—y compris une de chaque pour le chef. Une grande quantité de foin a été récoltée et bien distribuée par la réserve, pour la consommation des animaux pendant l'hiver. Les clôtures sont particulièrement bonnes. Les maisons seront toutes blanchies à la chaux avant l'hiver. On a rompu de la terre neuve, et l'on en a jachéré d'autre. Lors de ma visite les Sauvages étaient à faire le labourage d'automne, et le faisaient bien ; charrues, bœufs, harnais, tout était en bon état, propre et net.

La récolte de cette réserve se répartit ainsi :—

	Acres.
Blé	43
Avoine	4½
Orge	9
Pois	2
Pommes de terre	7
Navets	3
Plantes potagères	2
Total	70½

Le grain donnera un assez bon rendement, ainsi que la récolte de racines, mais la récolte de pommes de terre ne donnera probablement que la moitié de la quantité qu'elle devrait donner. Le bétail de cette réserve n'est pas aussi beau que celui d'Etoile-du-Jour, mais il était tout de même en bon état. Le nombre de têtes se décompose comme suit, savoir :—

Bœufs	11
Vaches	17
Taures	8
Bouvillons	12
Génisses	9
Veaux mâles	8
Total	65

Le croît des bêtes bovines ici est également très satisfaisant, puisque pour chaque vache il y a un veau. Tout est dans l'etat le plus parfait sur cette réserve, et les Sauvages travaillent de bon cœur. L'instructeur, M. Gooderham, s'est marié depuis ma dernière inspection, et son épouse se donne beaucoup de peine pour enseigner les soins ordinaires du ménage aux Sauvagesses.

La réserve que je visitai ensuite fut celle de Gordon, qui a M. Fleetham pour instructeur d'agriculture. Cette réserve s'exploite maintenant elle-même ; elle était auparavant dirigée par le même instructeur que celle de Muscowequan. Une maison neuve a été construite pour M. Fleetham ; elle est en pièces de bois carrées, lattée, crépie et plafonnée. Il y a des pièces de bois de rendues sur les lieux pour construire une écurie neuve. On est à agrandir la maison d'école de façon à pouvoir loger 15 élèves comme pensionnaires. La moyenne des externes qui fréquentent l'école est de 16. Le grain était ameulonné aux deux bouts de la réserve ; les meules sont protégées par de solides clôtures et des garde-feu tracés à la charrue tout autour du champ sur lequel elles se trouvent. L'un des Sauvages a ameulonné sa récolte chez lui et l'a aussi mise à l'abri des bestiaux.

La récolte de pommes de terre et de navets va être mauvaise, mais les autres légumes avaient bonne mine. 70 acres de terre neuve et de terrain jachéré seront prêtes à recevoir la semence le printemps prochain. La plus grande partie du labourage d'automne était faite ; il y avait un champ de 30 acres qui était beau à voir.

On doit sortir du bois des montagnes, cet hiver, pour construire des étables neuves et meilleures.

De très bonnes maisons ont été construites cette année. Les clôtures sont bonnes, et il n'y a pas de mauvaises herbes dans les champs.

La récolte de cette réserve se répartit ainsi :—

	Acres.
Blé	55
Avoine	5
Orge	7
Pois	5
Pommes de terre	12
Navets	6
Plantes potagères	2
Total	92

Le nombre des têtes de bétail se décompose comme il suit :—

Bœufs	20
Vaches	18
Bouvillons	14
Taures	13
Génisses	7
Veaux mâles	9
Total	81

Têtes de bétail appartenant en propre à des Sauvages 35

Le croît des bêtes bovines est très satisfaisant, et le bétail était en excellent état.

La réserve semble faire des progrès, et maintenant que M. Fleetham peut lui consacrer toute son attention il y a tout lieu d'espérer que la fin d'une autre année verra des améliorations considérables.

La réserve que je visitai ensuite fut celle de Muscowequan—n° 85—qui a M. Couture pour instructeur.

Beaucoup d'améliorations ont été faites sur cette réserve depuis ma dernière inspection. On a presque achevé une maison neuve pour l'instructeur, levé un hangar à instruments d'agriculture, agrandi le magasin en y ajoutant un appentis, et construit une maisonnette où l'on dépose les outils avec les plus petits instruments aratoires, et où se font aussi les distributions. Les bâtiments avaient tous été récemment blanchis au lait de chaux et avaient l'air très propres. Un corali a aussi été fait, et l'on est à agrandir la maison d'école afin de loger des pensionnaires. Soixante-dix acres de terre neuve ont été rompues et jachérées. Le labourage d'automne était presque tout fait.

La récolte de la réserve se répartit ainsi :—

	Acres.
Blé	35
Avoine	6
Orge	5
Pois	6½
Pommes de terre	14
Navets	4
Plantes potagères	1
Total	71½

La récolte de racines va être médiocre, mais on espère que les Sauvages auront assez de pommes de terre pour leur propre consommation et pour la semence du printemps prochain.

Il y a une certaine quantité de foin d'ameulonnée près des bâtiments de la ferme, et de grosses meules sont placées à différents points de la réserve pour la consommation du bétail pendant l'hiver.

Il a été construit six maisons neuves, toutes bien meilleures que les anciennes.

L'école est dans une condition des plus florisantes ; il y avait 24 élèves le 5 octobre. L'instituteur, M. Dennehy, s'acquitte bien de sa tâche.

Le bétail est en bon état, et le nombre de têtes se décompose ainsi :

Bœufs	19
Vaches	14
Taures	8
Bouvillons	6
Taureau	1
Génisses	5
Veaux mâles	6
Total	59
Têtes de bétail appartenant en propre à des Sauvages	8

Le croît des vaches est très satisfaisant ici aussi.

Chez Plume-Jaune, n° 89, le nombre des têtes de bétail se décompose ainsi :

Bœufs	7
Vaches	8
Taureaux	2
Génisses	4
Veaux mâles	2
Total	23
Têtes de bétail appartenant en propre aux Sauvages	13

M. Couture s'est énergiquement mis à l'œuvre et il y a tout lieu d'espérer que sous sa direction les Sauvages feront de rapides progrès.

J'ai examiné les livres des différentes fermes, et fait l'inventaire de tous les approvisionnements entre les mains des instructeurs.

J'ai porté une attention particulière aux nouveaux approvisionnements délivrés à l'agence pour 1888-89, et j'ai constaté qu'en somme les fournisseurs avaient fidèlement exécuté leurs contrats. La farine était de très bonne qualité ainsi que le bacon, et les épiceries ne laissaient rien à désirer. Chaque fois que la qualité d'un article laissait à désirer, j'en ai fait rapport au commissaire.

J'ai le plaisir de dire que l'agence prospère sous l'habile direction de M. Keith.

Les inventaires d'agences et de fermes, feuilles de balance et états ordinaires de différentes choses résultant de mon inspection ont été envoyés au bureau central de Régina.

C'est la première année, je crois, que cette agence ne demandera pas de supplé-

ment de farine, ce qui prouve que la peine qu'on s'est donnée pour cultiver le blé n'a pas été perdue.

La récolte de Plume-Jaune se compose de 2 acres d'orge et de 8 acres de pommes de terre.

Le nombre total d'acres de terre en rapport dans toute l'agence est de 291, et celui des têtes de bétail, 368.

Les Sauvages jouissent d'une bonne santé. Quelques-uns se plaignaient du mal d'yeux. Leur bonne santé est due, dans une grande mesure, au fait que l'agent a bien soin de veiller à ce qu'ils nettoient leurs maisons, lorsqu'ils les quittent pour se retirer sous la tente. Il va même jusqu'à leur en faire lever les planches, si elles sont de construction moderne, et nettoyer tous les coins et recoins où il aurait pu s'amasser des ordures.

Ecole d'industrie de Qu'Appelle.

Je partis de là pour l'école d'industrie de Fort-Qu'Appelle—(le révérend père Hugonnard, principal),—où j'arrivai le 13 octobre.

Cette institution a fait beaucoup de progrès depuis ma visite du mois de juillet 1887. L'inspecteur des écoles catholiques romaines, M. Betournay, venait justement de finir sa besogne ici, en sorte que son rapport contiendra toutes les informations à ce sujet. Je me contenterai de dire que les élèves ont fait de bons progrès. Ils étaient gais, excessivement polis et bien élevés, et il n'existait parmi eux aucun cas de maladie, ce qui fait l'éloge de l'administration, comme aussi des soins constants du Dr Seymour, l'officier de santé. Il y a à l'institution 41 filles et 62 garçons. L'inspecteur des travaux publics était aussi venu surveiller la construction des bâtiments. Je me bornai donc à examiner les livres pour la période écoulée depuis ma dernière inspection de 1886 ; faire un inventaire des effets en magasin et en usage, ainsi que du mobilier de la maison et des ustensiles de cuisine; examiner les nouveaux approvisionnements, et inspecter la ferme, etc.

La nouvelle école de filles tient au principal corps de bâtiment, et est presque achevée. A part les salles de classe et le logement des révérendes Sœurs, il y aura place pour 75 élèves. Il y a aussi une chapelle commode dans le haut de l'édifice. Le bas servira de cuisine et de magasin pour les divisions des filles et des garçons. Un fourneau de 8 pieds (de Burns, Montréal) a été placé dans la cuisine.

La nouvelle aile pour les garçons a été achevée depuis ma dernière inspection, et tout l'extérieur de l'édifice a été lambrissé en brique blanche, ce qui contribue beaucoup au confort de ceux qui l'habitent, et donne en même temps un aspect solide et propre aux bâtiments. Une forge avait été établie, et l'on était sur le point d'achever une boutique de menuisier. Il a aussi été construit un bâtiment dont l'un des bouts sert de boulangerie, et l'autre de magasin à farine et autres marchandises lourdes. Une très belle serre à légumes a été faite, et je l'ai trouvée pleine de racines de toute espèce destinées à la consommation de l'établissement. Il a aussi été ajouté un charbonnier et des cabinets d'aisance extra. On a fait environ cinq milles de clôture de fil métallique autour du pâturage de la ferme.

La récolte de cette année se répartissait ainsi :—

	Acres.
Blé	3
Avoine	29
Pois	4
Millet	5
Pommes de terre	10
Navets	3
Plantes potagères	6
Total	60

Et cette récolte a donné, à peu de chose près, le rendement suivant, savoir :—

Blé	50	boisseaux.
Avoine	711	do
Pois	50	do

Millet	5	tonnes de paille.
Pommes de terre	580	boisseaux.
Navets	400	do
Carottes	60	do
Panais	20	do

ainsi que quantité de betteraves, de choux, etc.

Les champs de la ferme étaient rangés et propres et paraissaient bien soignés. Il y a d'ameulonnées dans la plaine 66½ tonnes de foin que l'on ira chercher au commencement de l'hiver.

Voici la liste du bétail :—

Bœufs de trait	2
Vaches à lait	11
Taures	3
Bouvillons	2
Génisses	4
Total	22
Cochons	5
Volailles	70
Chevaux	3
Cheval indigène	1
Poulin do	1

Les deux bœufs de labour sont devenus trop vieux, ainsi que deux des chevaux ; il faudra en disposer bientôt et les remplacer par des animaux plus utiles.

Les effets en magasin sont tenus en bon état. J'ai très soigneusement examiné les nouveaux approvisionnements, et dans mon rapport au commissaire j'ai signalé toutes les différences qu'il pouvait y avoir quant à leur qualité et leur valeur. Ces différences se rencontraient surtout dans les marchandises sèches. Les vivres et les épiceries étaient entièrement de qualité supérieure. La farine fournie par la Fort Qu'Appelle Milling Co est très bonne et fait de très beau pain. Le bœuf est de la meilleure qualité. Le commis, M. Farrell, tient ses livres en ordre et fait très bien l'ouvrage du bureau, mais je lui ai suggéré d'ouvrir un autre grand-livre, sur le système actuel dont nous nous trouvons si bien dans les agences, attendu que le grand-livre actuel de l'établissement était tenu d'après un système suranné que tout le monde abandonne aujourd'hui. Ce nouveau grand-livre ayant été envoyé par le commissaire, j'enseignai au commis une manière de le tenir qui sera beaucoup plus commode pour lui, en même temps que plus simple et plus exacte, et épargnera beaucoup de temps lors d'une inspection. Je retranchai de la liste des existences tous les articles usés et inutiles, en sorte que le nouveau grand-livre s'ouvrira avec les balances exactes d'effets tant en usage qu'en magasin le 1er octobre.

Un certain nombre de garçons sont très avancés dans les métiers de forgeron et de menuisier, et les filles font beaucoup de progrès dans la couture, le ravaudage, la cuisine et les soins du ménage en général. J'en ai remarqué qui cousaient à la machine.

Les jardins et les potagers sont tellement connus pour leur excellence que tout ce qui me reste à en dire ici est qu'ils font honneur à l'institution. Le révérend Père était à y faire de nouvelles améliorations en nivelant des endroits raboteux et faisant charroyer de la terre fraîche à d'autres endroits où le sol était léger. C'est une bonne école pour les garçons que de travailler dans les potagers et sur la ferme. M. Redmond, le fermier, sait tellement bien s'y prendre avec les enfants qu'il leur fait faire tout ce qu'il veut. L'école accomplit une bonne œuvre, et le révérend Père Hugonnard ainsi que les religieuses méritent les plus grands éloges.

Pendant ma visite, je reçus la triste nouvelle de la mort d'un fils bien aimé ; je n'oublirai jamais la bienveillante sympathie qui m'a été témoignée, non-seulement par le révérend Père et les religieuses, mais aussi par les élèves.

L'inventaire et les autres états ont été envoyés au bureau central.

Agence de Muscowpetung.

Je visitai ensuite l'agence de Muscowpetung (M. J. B. Lash, agent)—inspectant d'abord, en route, les réserves de Bison-Debout, n° 78, et de Pasquah, n° 79—où j'arrivai le 25 octobre.

La couverture des bâtiments de l'agence a été peinturée, ce qui en relève l'apparence. Un hangar à charbon a été construit pendant l'année, ainsi qu'une couverture pour le puits. Les poteaux de la clôture entourant les bâtiments ont été plantés, mais le fil métallique n'est pas encore posé.

J'ai parcouru une grande partie de la réserve de Bison-Debout. La récolte y a été très bonne cette année, surtout celle des pommes de terre et des navets. Il n'avait pas été fait beaucoup de labourage d'automne, vu que les Sauvages étaient allés travailler chez des blancs, mais M. Hockley espérait de le faire faire bientôt, si le temps restait favorable.

Les maisons de cette réserve sont de chétive construction, à toit bas et plat; mais il en a été construit un petit nombre de neuves d'un meilleur genre Quelques-uns des membres de la bande ne sont pas aussi rangés et propres que je le désirerais, à l'égard de leurs demeures, et je profitai de l'occasion pour signaler le danger qu'il y a, au point de vue de la santé, de laisser accumuler les ordures autour des habitations. Ils promirent d'être plus particuliers sous ce rapport. Une famille surtout vivait dans une maison extrêmement sale en dehors comme en dedans. M. Hockley me dit que c'était la plus dure famille à laquelle il eut affaire pour faire observer la propreté. Le chef de cette famille avait été travailler sur le chemin de fer, et venait d'arriver; il promit d'approprier sa demeure sans retard.

Je dirai ici que s'il y a une chose à laquelle je tienne par-dessus tout, c'est d'inculquer à tous ceux que cela regarde, la nécessité d'être propres pour leurs personnes comme dans leurs maisons. C'est le premier pas à faire, car on fera très peu faire de progrès au Sauvage tant qu'il se plaira a vivre dans l'ordure. Je suis heureux de dire, toutefois, que cette bande a fait exception dans ma tournée de cette année, car partout ailleurs, j'ai remarqué une sensible amélioration sous ce rapport. L'école est bien fréquentée.

La récolte se répartit ainsi :—

	Acres.
Blé	31
Orge	1
Pommes de terre	14½
Navets	3
Plantes potagères	2
Total	51½

Le grain était ameulonné et la récolte de légumes dans les serres. Un Sauvage avait à lui seul 500 boisseaux de pommes de terre et 100 boisseaux de navets. Du maïs avait été semé, mais il a manqué. Cent tonnes de foin ont été ameulonnées pour la consommation d'hiver. Avec un bon approvisionnement de pommes de terre et de navets, des quantités de poisson qu'ils prennent pour ainsi dire à leur porte, et le canard sauvage, cette bande ne sera pas en peine de passer l'hiver.

Le bétail avait bonne mine ; le nombre des têtes s'en décompose ainsi :—

Bœufs	16
Vaches	10
Bouvillons	9
Génisses	7
Veaux mâles	6
Taureau	1
Total	49

Nombre de chevaux appartenant en propre à des Sauvages, 45.

Un corali a été fait pendant l'année, et on a augmenté la capacité des étables.

Ma visite suivante fut pour la réserve de Pasquah—n° 79—laquelle a pour instructeur d'agriculture, M. Hockley, qui est aussi chargé de la réserve des Sioux (de Bison-Debout)—n° 78. La récolte ici a été très satisfaisante. Le grain était tout ameulonné en attendant qu'on pût le battre. Ce grain est de très bonne qualité; la blé a remporté le premier prix, à la récente exposition de Régina, dans la classe des Sauvages, et le deuxième dans celle des blancs. Si l'on songe que les meilleurs échantillons de blé du Dominion viennent du district de Régina, cela fait l'éloge de nos Sauvages qu'ils aient concouru avec tant de succès cette année. Les champs étaient nets et exempts de mauvaises herbes; les clôtures étaient bonnes, et tout en général était dans le meilleur état.

M. Hockley était occupé à creuser un puits et il était probable qu'il réussit à avoir de l'eau—ce qui serait d'une grande commodité. Aussitôt que ce but sera atteint on construira une maison neuve pour M. Hockley, et sa demeure actuelle sera transformée en magasin de grain.

La récolte se répartissait ainsi :—

	Acres
Blé	78
Orge	2½
Pommes de terre	7½
Navets	3½
Plantes potagères	1
Total	92½

La récolte de pommes de terre et de navets est très bonne et suffira amplement à la consommation des Sauvages.

Le bétail était en excellent état; en voici le nombre de têtes :—

Bœufs	36
Vaches	26
Taures	6
Bouvillons	17
Génisses	22
Veaux mâles	25
Taureau	1
Total	133

Nombre de têtes de bétail appartenant en propre à des Sauvages, 60.

L'école a été fermée, et plusieurs des enfants vont à l'école d'industrie de Qu'Appelle.

Cette réserve a fait des progrès perceptibles depuis ma dernière inspection. Les Sauvages paraissent être tout à fait contents et sont très satisfaits des résultats de la récolte de cette année. Il y a 300 tonnes de foin d'ameulonnées pour la consommation des bestiaux pendant l'hiver; les meules sont bien faites et entourées de solides clôtures.

Les Sauvages de cette réserve ont remporté, à la récente exposition de Régina, 26 prix—pour le blé, les pommes de terre, les carottes, les oignons, le houblon, les navets, le maïs, le meilleur assortiment d'autres légumes, le pain, le beurre, les confitures, les nattes, les chaussettes, les coiffes de femmes, les mitaines, les mocassins, etc. Toutes les choses fabriquées avaient été faites par des Sauvagesses, sous la direction de madame Hockley

Je crois que c'est là une bonne preuve de l'avancement des Sauvages dans la civilisation et les industries utiles, et c'est aussi la meilleure réponse à faire aux nombreux faiseurs de jérémiades qui pensent qu'on ne peut rien tirer d'un Sauvage. M. et madame Hockley méritent des éloges pour le soin qu'ils prennent et la peine qu'ils se donnent dans l'intérêt de ceux qui leur sont confiés.

Le toit de la serre à légumes s'était écroulé pendant un orage, mais on l'a réparé et il est maintenant plus solide et meilleur qu'auparavant. Un certain nombre de Sauvages ont amélioré leurs habitations, et agrandi leurs étables de façon à pouvoir

loger le troupeau qui augmente rapidement. Une bonne étendue de terre a été jachérée—seul moyen sûr d'extirper les mauvaises herbes, et le labourage d'automne est en grande partie achevé.

J'ai examiné les livres et fait l'inventaire des effets entre les mains de l'instructeur, et j'ai trouvé le tout exact. J'ai demandé aux agents de fournir de nouveaux grands-livres aux fermiers, afin d'être en harmonie avec le système actuel de tenue des livres.

Je me rendis de là à la réserve de Muscowpetung —n° 80— qui a pour fermier M. McIntosh.

Ici on a amélioré les bâtiments en agrandissant l'écurie, construisant un hangar à outils, une boutique de menuisier et une salle où les Sauvages puissent se réfugier, dans les temps froids, lorsqu'ils viennent chercher des vivres. Il a aussi été fait une très belle serre à légumes qui n'a coûté que le prix du bois, attendu que l'instructeur a fait l'ouvrage lui-même.

La récolte a été très satisfaisante. Le grain était ameulonné. Les pommes de terre et les plantes potagères étaient très belles.

Les bâtiments et leurs alentours sont en bon état, et le tout est un modèle d'ordre et de propreté. Les outils et les instruments aratoires sont à l'abri du mauvais temps.

La récolte se répartissait ainsi :—

	Acres.
Blé	52
Pommes de terre	13
Plantes potagères	3
Total	68

Le labourage d'automne était presque fini. Les clôtures sont bonnes. Plus que jamais cette année on a la preuve qu'il vaut mieux cultiver sur le plateau que dans la vallée.

Le bétail était en excellent état ; il ne saurait en être autrement avec le bon pâturage et l'eau claire courante que les animaux ont toujours à leur portée.

Le nombre des têtes de bétail se répartit ainsi :—

Bœufs	25
Vaches	20
Taures	13
Bouvillons	16
Génisses	12
Veaux mâles	8
Taureau	1
Total	95

Nombre de chevaux appartenant en propre aux Sauvages, 32.

250 tonnes de foin sont ameulonnées pour la consommation de l'hiver.

J'ai examiné les livres de la ferme et fait l'inventaire des effets en magasin, biffant ce qui était usé et inutile. J'ai trouvé les livres exacts et proprement tenus ; et les instruments et outils étaient à leur place.

Je me rendis ensuite à la réserve de Piapot—n° 75—qui a M. McKinnon pour instructeur d'agriculture. Ici aussi la récolte était fort satisfaisante, et partout se révélait la direction expérimentée et pratique de M. McKinnon. Le grain était tout ameulonné. Le magasin et les autres bâtiments étaient dans le meilleur état, et propres et rangés. Les outils et les instruments aratoires étaient à leur place.

J'ai examiné les livres et les ai trouvés exacts. J'ai aussi fait l'inventaire des effets en magasin, et biffé des articles qu'un long usage avait mis hors de service.

On se propose de convertir en écurie la maison d'habitation actuelle en pièce de bois, vu qu'elle est infestée de punaises. Il n'est pas venu d'eau dans le puits, bien qu'il ait atteint une profondeur de 240 pieds.

La récolte se répartissait ainsi : —

	Acres.
Blé	55
Pommes de terre	15¼
Navets	13
Carottes	4
Plantes potagères	10
Pois	1
Total	98¼

450 tonnes de foin sont ameulonnés dans la vallée pour servir à la consommation d'hiver, et à l'exécution de contrats à Régina.

Voici le dénombrement du bétail :—

Bœufs	29
Vaches	14
Taures	14
Bouvillons	12
Génisses	4
Veaux mâles	2
Taureau	1
Total	76

Nombre de chevaux appartenant en propre aux Sauvages, 62. Le croît des bêtes bovines des quatre réserves est très satisfaisant.

Je visitai l'école enseignée par mademoiselle Rose. Cette dernière m'informa que jamais son école n'avait eté mieux fréquentée que pendant le dernier mois. Il y y avait un certain nombre de femmes qui cousaient et tricotaient, et d'autres qui aidaient dans la cuisine. En dehors de l'école, mademoiselle Rose se rend très utile parmi les Sauvages, qu'elle va voir dans leurs maisons et leur wigwams, et avec qui elle lit et chante des hymnes dans leur propre langue. J'eus ici une entrevue avec le chef Piapot; il me fit une longue harangue, mais il était de fort bonne humeur. Il ne se plaignit de rien.

La plus grande partie du labourage d'automne était faite sur cette réserve. La bande possède maintenant en propre, dix grosses voitures de roulage, outre des faucheuses et des râteaux à cheval, le tout acheté par elle-même. La bande de Muscowpetung a sept voitures de roulage, et celle de Pasquah, une, ce qui fait un total de dix-huit voitures qui sont propriété privée dans l'agence. J'ai examiné les étables ou remises que l'on est à construire pour le nouveau troupeau qui doit être confié sous peu à l'agent. Elles sont situées sur un point très convenable, près du foin et de l'eau. J'ai vu tuer des animaux gras à l'agence; le bœuf était bon et bien abattu.

J'ai visité le pensionnat dirigé par le révérend M. Moore, de l'Eglise presbytérienne. Il est situé sur les confins de la réserve de Muscowpetung, qui est le centre de l'agence. Mademoiselle White en est l'institutrice. Le jour de ma visite il y avait 34 élèves à ce pensionnat, et il en vint trois autres ce jour-là, ce qui porta le nombre à 27. On me montra des ouvrages de fantaisie et des tricots faits par de petites filles; pour une école qui en était encore à sa première année, c'était un fort beau commencement. J'apprends que les élèves ont remporté des prix à l'exposition de Régina. L'école fait évidemment du bien ici, et il est à espérer qu'elle recevra le cordial appui des amis presbytériens qui regardent d'un bon œil l'avancement de la race indigène.

Il n'y a guère d'utilité à fonder des missions pour les laisser ensuite dépérir, faute d'appui suffisant. La maison aura bientôt besoin d'être agrandie, vu qu'elle peut à peine suffire aux besoins actuels. Il faudra de l'argent pour garnir la maison de lits et de literie et autres accessoires nécessaires dans un établissement de ce genre.

J'ai minutieusement inspecté les nouveaux approvisionnnements délivrés à l'agence en exécution du contrat pour la fourniture de 1888-89, et j'ai envoyé au commissaire mon rapport à ce sujet.

Les vivres et les épiceries ont donné la plus grande satisfaction cette année. Ils ont été délivrés en bon état, et étaient, presque dans chaque cas, tout à fait au niveau du type voulu. Un petit nombre d'instruments aratoires n'étaient pas, sous le rapport de la qualité, à la hauteur de ce que l'on voulait avoir, et furent par conséquent rejetés. Le lard, la farine, le thé et le tabac étaient de très bonne qualité.

La santé des Sauvages était bonne; le Dr Seymour veille très attentivement à leurs besoins sous ce rapport.

Les Sauvages sont bien approvisionnés de poisson—qu'ils prennent dans les lacs de la Qu'Appelle—sans qu'il en coûte rien au département.

Il en est parmi eux qui vendent du bois sec à des personnes de Fort-Qu'Appelle; d'autres disposent de leur farine à Régina. Ils ont obtenu une fourniture de 100 tonnes de ce foin, pour la police à cheval, sur le pied de $9 la tonne, délivrée à Régina. Ils avaient demandé qu'il leur fût permis d'en fournir 200 tonnes, mais ils n'ont obtenu que la moitié de ce qu'ils demandaient. Vu qu'ils ont préparé le foin, les Sauvages perdront donc $800, à moins qu'ils ne puissent le vendre ailleurs.

Ci-suit le relevé des naissances et des décès pour la période comprise entre le 1er août 1887 et le 1er octobre 1888:—

	Naissances.	Décès.
Bande de Pasquah	12	7
do Muscowpetung	6	3
do Sioux	7	9
do Piapot	16	28
Totaux	41	47

La plupart des personnes décédées chez Piapot sont mortes de vieillesse.

Les gains individuels des Sauvages, pour l'année, se sont élevés aux sommes suivantes, savoir:—

Bande de Pasquah	$ 650
do Muscowpetung	1,200
do Piapot	1,200
do Sioux	500

Les livres de l'agence ont été correctement et proprement tenus. Le commis, M. Halpin, se donne la plus grande peine pour tout mettre à l'ordre. Outre qu'il tient les livres, il a soin du magasin, tient compte des effets qui sortent et qui rentrent, et sert aussi d'interprète. L'agent, M. Lash, continue à surveiller lui-même tout ce qui se fait dans l'agence, et, grâce à ses aptitudes bien connues pour les affaires, il est facile de voir que tout ce qui se rattache aux fermes aussi bien qu'à l'agence, lui est familier, en sorte qu'il se produit rarement ou jamais d'erreurs ni d'omissions. C'est donc pour moi un grand plaisir de dire que cette agence est dans un état des plus prospères, et M. Lash doit être félicité de sa bonne administration. Il est habilement secondé par les instructeurs d'agriculture, qui sont des employés soigneux et compétents.

J'ai envoyé au commissaire les inventaires de l'agence et des fermes, les feuilles de balance pour la farine, le lard, le bœuf, le thé, le sucre et le tabac, la liste du bétail, les états de récolte, le recensement, la liste des échantillons-types, la distribution moyenne de vivres, par jour, pour les quatorze derniers mois, le rapport d'inspection des nouveaux approvisionnements, la liste des fonctionnaires et employés, ainsi que celle des livres dont on se sert dans les bureaux. Tous mes rapports et états ont été présentés en double.

Je revins alors à Régina, où j'arrivai le 3 du mois courant.

Il me reste encore à inspecter le Traité n° 7; si j'achève à temps, j'enverrai un rapport supplémentaire de ses agences.

Avant de clore je dirai qu'en somme j'ai remarqué un progrès sensible chez les Sauvages que j'ai visités cette année.

Je dois vous remercier de m'avoir donné un commis, sans lequel il serait absolument impossible de fournir des rapports et états aussi complets. On remarquera que l'inventaire, tel qu'il est actuellement dressé, fait voir non-seulement les effets en

magasin, mais aussi la balance qu'il y en avait lors de la dernière inspection, les effets reçus depuis et les distributions. Le fait est qu'on y voit figurer toutes les opérations faites depuis la précédente inspection.

Mon commis, M. Carruthers, est un fonctionnaire des plus capables ; il se donne beaucoup de peine et fait son ouvrage très proprement, ainsi que le prouvent abondamment les nombreux états transmis pendant l'exercice.

Mon conducteur, M. E. F. Martin, m'a satisfait au suprême degré. Il a eu bien soin des chevaux ; après leurs longues courses, ils sont en meilleur état qu'ils étaient avant mon départ.

Toutes les facilités possibles m'ont été invariablement fournies par les différents agents dans l'accomplissement de mes fonctions.

J'ai toujours voyagé en barouche (*buckboard*), et j'ai inspecté—

8 agences,
31 réserves,
1 école d'industrie,

et visité 2 pensionnats de mission, ainsi que 15 externats pour les Sauvages.

Je ne crois pas hors de propos de dire ici que la promotion méritée de M. Reed à la charge de commissaire est vue d'un bon œil par les fonctionnaires des différentes agences que j'ai visitées, de même que par les Sauvages.

Il y a lieu d'espérer que la politique judicieuse et humaine du département que vous avez vous-même administré avec tant de succès pendant plusieurs années, sera continuée sous la direction de M. le commissaire Reed. Sa longue expérience dans le service, jointe à l'infatigable énergie dont il est doué, autorise à croire que, sous votre gouverne, les affaires des Sauvages iront aussi bien que jamais.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,
ALEX. McGIBBON,
Inspecteur des agences et des réserves des Sauvages.

PICTOU, N. E, 17 novembre 1888.

A l'honorable
Surintendant général des affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de présenter, avec les observations suivantes, l'état en forme de tableau pour le dernier exercice.

J'ai le plaisir de remarquer que les Sauvages de ce district attachent une juste importance à l'agriculture, et se rendent parfaitement compte des solides avantages qui résultent de cette industrie. La récolte s'est principalement composée de pommes de terre et de blé, et je suis heureux de dire que le rendement a été très bon. Les autres insdustries des Sauvages ont été la pêche, la tonnellerie, la confection des paniers, le rempaillage des chaises, la confection des manches de pics pour les mines, et le chargement et déchargement des navires aux quais. Pendant l'hiver plusieurs d'entre eux font de l'argent à pêcher des anguilles que les commerçants leur achètent à raison de 4 à 7 centins la livre pour les expédier à l'étranger.

Bien que les maladies contagieuses soient inconnues depuis des années parmi les Sauvages, il n'en est pas moins mort 12 personnes pendant le dernier exercice.

L'école de l'Anse aux Sauvages est encore fermée, faute d'instituteur. Le fonds affecté au paiement d'un maître d'école est si mince qu'on ne peut trouver personne qui veuille accepter la charge. Ce n'est pas une section d'école reconnue comme les autres écoles de la province, en sorte qu'elle ne reçoit pas d'aide du gouvernement ni du comté.

Les Sauvages de ce district sont d'une honnêteté et d'une moralité exemplaires, et pris comme corps ils sont sobres aussi. Il y a toujours un petit nombre d'individus qui boivent lorsqu'ils en ont l'occasion.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,
RODERICK McDONALD,
Agent des Sauvages, district n° 8.

RÉGINA, T. N. O., 12 novembre 1888.

A l'honorable
Surintendant général des affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de présenter le rapport suivant sur les arpentages de réserves des Sauvages pour la dernière saison.

Les opérations dans Algoma et le Manitoba furent confiées à M. Ponton, et consistaient dans l'arpentage de deux réserves à la rivière la Seine, deux au lac Manitoba, et deux à la rivière de Beren—ces deux dernières situées à environ 150 milles de l'embouchure de la rivière, et dans une région peu explorée et d'un accès difficile. Le rapport de M. Ponton est illustré de plans et rend pleinement compte de ses travaux.

Les opérations dans les traités 4, 6 et 7 étaient sous ma direction immédiate, et consistaient à faire de légers changements dans les bornes d'un certain nombre de réserves qui avaient été arpentées avant que la direction des arpentages des terres des Sauvages eût été transférée au département des affaires des Sauvages; à arpenter une réserve près de Carleton-House; à renouveler des bornes disparues; à placer des poteaux de fer aux angles de certaines réserves; et à rectifier une erreur dans laquelle étaient les Gens-du-Sang au sujet de l'étendue de leur territoire.

Ce département a eu pour habitude, dans les cas de réserves non fixées par traité, de s'assurer des vues des chefs et des conseillers, et de faire des arrangements positifs autant que possible en accord avec ces vues, avant de procéder à l'arpentage, et grâce à cela il n'y a jamais eu que peu de modifications à faire.

Le pâturage était maigre au commencement de la saison, et les bêtes de transport n'étaient pas en état de faire un rude travail après avoir passé l'hiver dans la vallée de la Qu'Appelle; la nécessité de les nourrir pendant quelque temps à l'avoine, avant de partir, a donc imposé du retard.

Samedi soir, le 26 mai, le parti quitta Régina pour la réserve de Bonnet-Blanc, *viâ* du lac au Bison et par la route de la vallée. Le nombre des bêtes de transport qui avait déjà diminué par la perte d'une mule l'hiver dernier, et d'une autre l'hiver précédent, fut de nouveau réduit par la nécessité de laisser en chemin un cheval boiteux et une mule qui n'étaient pas faits pour aller ensemble. Ils furent laissés au ranche de M. Riddle, où je laissai aussi une charrette vide, vu que je ne voulais pas faire la dépense d'acheter une autre bête.

Le 28 nous tombâmes sur la grande route de Mâchoire-d'Orignal à Saskatoon, peu après avoir quitté la région partiellement colonisée à travers laquelle nous avions voyagé depuis notre départ de Régina. Sur toute cette distance—qui est de 67 milles, à l'odomètre, le sol est fertile et les moissons avaient bonne mine, surtout au nord de Mâchoire-d'Orignal. Dix milles plus loin nous rencontrâmes de l'eau dans une coulée peu profonde, et nous campâmes là pour la nuit. Le lendemain matin une traite de 22 milles, avant déjeuner, nous amena au pont du creek d'Eyebrow Hill, au sud des buttes de sable de l'autre côté de la vallée de la Qu'Appelle. Nous rencontrâmes de l'eau dans une coulée sablonneuse, sur le versant occidental d'une haute colline, à un endroit appelé "Indian Grave." Le pâturage était maigre sur les terrains plats, salins et boueux près de l'embouchure du creek, mais il était abondant dans les creux des hautes plaines ainsi que dans des fondrières de la vallée. Dans l'après-midi nous traversâmes une région sablonneuse, entrecoupée de plusieurs ruisseaux, et nous campâmes sur la rivière Qu'Appelle, près du "Coude" de la Saskatchewan-Sud, à 114 milles de Régina. La traite de 38½ milles du lendemain, sur une plaine parfaitement sèche, nous amena au creek du Castor, petit cours d'eau bordé de plaines et coulant dans une vallée peu profonde. Nous quittâmes ici la route de la Saskatchewan et prîmes le chemin qui conduit aux Bois de l'Orignal, traversant une chaîne de coteaux de sable d'environ 9 milles de large avant d'arriver à la Saskatchewan. Quelques-uns de ces coteaux se composent de sable mouvant. Le pâturage est généralement bon, et il y a de vastes prairies à foin à l'est des coteaux de sable. Le long de la Saskatchewan les terrains plats ou vallons sont remarquablement larges et contiennent d'excellents pâturages et terrains à foin.

Au temps du bison les Métis fréquentaient beaucoup ce lieu pendant l'hiver, et plusieurs personnes ont récemment entrepris l'élevage du bétail dans le voisinage.

Nous arrivâmes le 31 à la réserve de Bonnet-Blanc, et le lendemain, en compagnie du révérend M. Andrews, qui se trouvait être venu voir les Sauvages dans le temps et qui eût la complaisance de me prêter toute l'assistance qu'il put, j'examinai soigneusement les terres et les travaux de cette bande. Et puis, les modifications projetées des bornes de sa réserve furent débattues avec le chef et les conseillers par l'intermédiaire de M. Taylor, qui servit d'interprète.

Cette réserve fut arpentée en 1881 et renfermait alors tous les travaux faits par les Sauvages de la bande de Bonnet-Blanc. Postérieurement à l'arpentage des membres de la bande rompirent de la terre, firent des clôtures et construisirent des maisons en dehors des limites. Quelques-uns d'entre eux firent des travaux sur les sections 31 et 36, dans le voisinage d'un bouquet de tremble, près de l'angle sud-est de la réserve, parce qu'ils trouvaient là de quoi faire de la clôture et des bâtiments, bien qu'il y eut suffisamment de bonne terre en dehors des lignes. Ceux-là voulaient un prolongement dans cette direction ; d'autres demeuraient en dehors de la limite nord de la réserve et désiraient avoir plus de terres de ce côté. Il fut dit aux premiers que l'étendue de terre, à la rivière, contenant environ 80 acres, laissée en dehors de la réserve primitive par l'introduction d'une pointe dans la limite sud, serait ajoutée ; mais qu'à l'exception de légères modifications des limites sud et est pour rendre ces dernières conformes au système d'arpentage des terres fédérales, ainsi que suggéré par l'arpenteur général et approuvé par ce département, il ne serait pas fait d'autres changements de ce côté là de la réserve.

Du côté nord on fit quelque modification jugées réellement nécessaire, en retranchant un morceau de terre chétive que les Sauvages désiraient échanger pour de la terre sur laquelle ils résidaient.

Les bornes de la réserve sont maintenant conformes aux subdivisions légales du système d'arpentage des terres fédérales. Environ 424 acres furent ajoutées du côté nord, et 240 retranchées. L'étendue totale de la réserve est maintenant de $2\frac{3}{10}$ milles, y compris environ 80 acres de marais.

On a établi l'angle sud-est de la réserve en prolongeant du nord et de l'ouest les lignes extérieures de townships, et plaçant un monticule avec poteau à la distance d'une chaîne au nord de leur point d'intersection, vu que je n'ai pu trouver aucune trace d'un angle de township.

Pendant l'arpentage j'ai employé, pendant une couple de jours, trois Sauvages, dont deux, Poor-Dog et son frère Dick, se trouvèrent être très habiles à manier la hache.

Le sol de cette réserve se compose d'une bonne marne sablonneuse légère. Il y a du bois en abondance et une étendue considérable de terre à foin. La rivière est poisonneuse.

L'arpentage fut achevé le 5 juin ; nous partîmes le lendemain pour Régina, où j'arrivai le 10 par chemin de fer à partir de Moose-Jaw. Mon parti arriva quelques jours après ; un accident survenu à une voiture en traversant le creek de Moose-Jaw l'avait retardé un peu.

Lundi, le 18, je me rendis aux Buttes-de-Tondre en passant par l'agence de Muscowpetung. A ce dernier endroit je passai en partie une journée, avec M. l'agent Lash, à renouveler un angle des terres à foin des Sauvages, dans la vallée de la Qu'Appelle. Cet angle est situé dans un marais à foin, et était en partie disparu ; ne pouvant pas le trouver, et craignant des complications avec les colons voisins, l'agent avait demandé que cet angle fût renouvelé.

Je traversai la vallée de la Qu'Appelle près de l'angle nord-est de la réserve de Muscowpetung, et partis, dans une direction nord, pour les Buttes-de-Tondre. Jusqu'à la Montagne de McDonald, près de la route de la mission, le sol est de la meilleure qualité, mais l'eau est rare. A cause de pluies constantes et de mauvais chemins, nous n'arrivâmes à l'agence des Buttes-de-Tondre que le 23.

Le 25, accompagné de M. l'agent Keith, je visitai la réserve d'Etoile-du-Jour, et tins conseil avec le chef et les anciens, relativement à des changements que, depuis quelques années, l'on projetait de faire dans les bornes de sa réserve. Il fut finalement décidé d'ajouter une bande de terre, d'un mille de large, à une portion du côté est de cette réserve, et de retrancher une égale superficie de l'extrémité est. Je m'étais attendu à de plus grands changements, mais le chef et ses conseillers furent satisfaits de cette légère modification.

Nous nous transportâmes à la Plaine-Ronde et fîmes le prolongement du côté est. La bande de terre se compose de plaine unie ou ondulante, parsemée de bouquets de tremble et de bouleau, ainsi que de prairies. La Plaine-Ronde, à l'est de la réserve, est admirablement propre à la culture et a l'élevage du bétail, et la colonie du voisinage offre tous les signes de prospérité.

Nous fîmes un effort, le 25, pour atteindre l'extrémité nord de cette réserve, qui est boisée et en grande partie couverte d'eau. J'eus tant de difficulté à traverser des lacs que je décidai de différer l'arpentage de la limite nord jusqu'à ce que la glace fût prise, attendu que, dans tous les cas, il eut toujours fallu revenir à cette réserve pour planter les poteaux d'angle, en fer, qui n'étaient pas encore arrivés.

Cette réserve fut délimitée en 1876; peu de temps après, les Sauvages, trouvant la terre impropre à la culture, demandèrent des changements. En conséquence, une étendue considérable de bonne terre leur fut donnée, en 1881, en échange de terre de qualité inférieure. On estime que la moitié de la terre primitivement réservée pour ces Sauvages était couverte d'eau, et le reste de bois de mauvaise qualité—principalement de tremble noir, et pas un Sauvage n'en a cultivé un seul acre où ne s'y est établi. Tous demeurait sur cette addition faite en 1881.

Le 2 juillet je me rendis à la réserve de Muscowpetung et rectifiai quelques-unes des lignes de bornage. En plusieurs occasions le chef avait demandé que ces lignes fussent plus clairement déterminées, vu qu'il y avait des colons de race blanche dans le voisinage, et qu'il craignait des empiétements.

Nous partîmes pour Batoche le 6, dans le but de faire des changements dans les bornes de la réserve d'Une-Flèche, et nous arrivâmes là le 13 au matin.

Il se trouva que l'arpentage de cette réserve retranchait une bande de terre d'un demi-mille de large sur deux milles et demi de long, du fond d'une rangée de lots aboutissant à la rivière, sur chacun desquels il y avait des colons. En 1884, me trouvant dans le district de Carleton, je donnai instruction à M. Ponton, arpenteur fédéral, de visiter la réserve et de s'assurer des faits. M. Ponton parcourut la ligne de fond de ces lots et trouva les choses telles que représentées ci-dessus, et, après avoir examiné les terrains vacants attenant à la réserve, il recommanda que certaines terres fussent données aux Sauvages pour leur tenir lieu de la bande de terre d'un demi-mille qui appartenait aux colons. Je procédai à l'arpentage de ces terres en arrivant à Batoche. Je déblayai ensuite la limite est de la réserve de chemin, qui forme la ligne entre les lots aboutissant à la rivière et la réserve, et j'en marquai les angles par des poteaux et des monticules—ce qui compléta les opérations chez Une-Flèche.

Le 17 j'allai arpenter l'addition faite à la réserve de Barbu et se composant des sections 24 et 25, township 43, rang 3, à l'ouest du 3e méridien. Les deux Sauvages —Sheesheequasis et Meatchis—qui m'avaient aidé l'année précédente furent de nouveau employés. Ils m'informèrent que les Sauvages étaient très contents de la décision prise par le département d'agrandir leur réserve en y ajoutant ces deux sections de bonne terre qu'ils avaient demandées, dirent-ils, lorsque la réserve fut délimitée en premier lieu, ainsi qu'il est dit dans mon dernier rapport annuel. Je partis du lac aux Canards le 19 et me dirigeai vers Stony Knoll, près de Carlton, où nous arrivâmes tard, le soir, attendu qu'il était impossible d'aller vite à cause de l'inégalité du sol, dont les feux de prairie avaient rongé la surface. Nous campâmes dans le voisinage d'étangs d'excellente eau, près de l'extrémité ouest de Stony Knoll.

Cette réserve avait été arpentée en 1879, et des poteaux plantés aux angles. Quelques années plus tard, lorsque la subdivision de townships fut étendue à ce district, la réserve paraît avoir été omise, et passa dans les terres subdivisées.

Je commençai l'arpentage le 20, les Sauvages qui m'accompagnaient indiquant où ils croyaient que la ligne traversait le chemin. Après que des traces de la ligne primitive eussent été retrouvées, les bornes furent marquées de nouveau sur les arbres, et fixées comme il faut au moyen de poteaux et de monticules.

La surface de cette réserve est unie ou onduleuse, et va légèrement en pente vers la Saskatchewan. La partie qui avoisine la rivière est arrosée par plusieurs ruisseaux, mais dans la partie sud il n'y a de l'eau que dans un petit nombre d'étangs. Le sol est de qualité supérieure. Il n'y a pas de grandes prairies à foin, mais sur les plateaux le pâturage est bon. La principale particularité typographique est Stony

Knoll, élévation de prairie, boisée sur le versant du nord, et située au milieu de la réserve. Les bords de la rivière sont garnis de tremble, et il se rencontre quelques bouquets d'épinette dans les ravins.

Ayant ainsi fini ce que j'avais à faire dans ce district, je partis pour Fort-McLeod vendredi, le 27, *viâ* Swift-Current. Au cours du voyage nous eûmes considérablement de temps pluvieux et de mauvais chemins. Dans l'après-midi du 29 il y eut un violent orage qui dura plusieurs heures. A partir du " Coude " de la Saskatchewan-Nord nous suivîmes une ancienne route qui mène à la bifurcation de la rivière du Daim-Rouge et croise la route de Swift-Current à Battleford, à la Coulée de l'Aigle. Le long de cette route il y a beaucoup de bonne terre ; il se rencontre des étendues de terre sablonneuse légère, ainsi que de nombreux lacs pleins de joncs, des étangs et des marais à foin. Il n'y a pas de bois, si ce n'est des arbres rabougris dans les collines de sable, à 10 milles environ du " Coude, et de l'aulne buis à la première " traverse " de la Coulée de l'Aigle, à peu près 15 milles plus loin. J'arrivai à Swift-Current le 5, et, laissant M. John McMullen pour expédier l'équipement par le premier convoi de chemin de fer à destination de l'ouest, je vins à Régina, par chemin de fer, le lendemain. Je rejoignis le parti à Dunmore le 10, et le 16 j'arrivais à l'agence des Gens-du-Sang. Nous eûmes de telles pluies qu'à certains jours il fut presque impossible de voyager, et nos effets furent souvent imbibés d'eau dans les voitures.

Corbeau-Rouge, chef des Gens-du-Sang, ayant dans l'idée que le territoire sis entre les rivières du Ventre et Sainte-Marie, depuis leur confluent jusqu'au montagnes, lui appartenait, il devint à propos de le désabuser. Après avoir consulté M. l'agent Pocklington, il fut décidé que nous vérifierions les lignes de bornage de la réserve avec Corbeau-Rouge et les plus influents d'entre les chefs de moindre importance, et leur indiquerions les limites de leur domaine, vu que lors du traité il avait été promis à Corbeau-Rouge que je lui montrerais les bornes de sa réserve quand je la délimiterais, et qu'à cause de son absence aux Etats-Unis où il était allé, lors de l'arpentage, à la recherche de chevaux volés, cela n'avait pas été fait. Nous résolûmes aussi d'emmener " Blackfoot Old Woman," qui aspire à la charge de chef devenue vacante par le décès de Sotenah, et qui est le chef le plus influent parmi les Gens-du-Sang du nord.

Lundi, le 20, nous nous mîmes en route pour le camp des Gens-du-Sang du sud, afin de consulter Corbeau-Rouge. Nous tînmes avec lui et ses chefs subordonnés, un conseil au cours duquel nous expliquâmes le but de notre visite. Corbeau-Rouge représenta que lors du traité il avait demandé le territoire situé entre les rivières du Ventre et Sainte-Marie, depuis Woop-up jusqu'aux montagnes, et qu'il croyait que ce territoire lui avait peut-être été accordé. Il dit que Jerry Potts, qui servait d'interprète, n'avait pas traduit comme il faut ; mais là-dessus je pus le reprendre, vu que j'étais présent au traité et que j'avais entendu Potts lui dire que la limite sud de la réserve courrait de la Coulée de Lee à la Coulée des Poissons. En outre je savais que Potts connaissait parfaitement la topographie du pays et qu'il pouvait décrire les bornes de manière à ce qu'il ne fût guère possible que les Sauvages se méprissent sur le sens de ses paroles. Il était aussi à ma connaissance—et j'en fis la remarque à Corbeau-Rouge, que postérieurement à l'arpentage Potts avait montré la ligne au chef " One Spot," qui avait, lors du traité, manifesté le désir de la voir. Potts lui a montré la limite sud de la réserve à partir du monticule sur la route, près de l'angle sud-est, en tant qu'elle pouvait être décrite d'après l'aspect topographique du pays, mais ce chef n'a pas suivi la ligne arpentée ; il n'est pas problable d'ailleurs que cela l'eut beaucoup éclairé s'il l'avait fait. Je constatai que ces Sauvages n'avaeint aucune idée d'une ligne de bornage artificielle, telle qu'une file de monticules, leur manière de délimiter une étendue de territoire étant de le faire au moyen de bornes naturelles, telles que rivières, lacs et montagnes, et il semblait qu'il leur fût impossible d'en concevoir aucune autre. Corbeau-Rouge dit qu'il examinerait avec nous la ligne de bornage sud, et qu'après avoir vu il saurait ce que c'était et où c'était. M. Pocklington expliqua que l'étendue de terre à eux assignée dépassait ce à quoi leur nombre leur donnait droit aux termes des stipulations du traité primitif fait à la Traverse des Pieds-Noirs, et qu'une partie du territoire revendiqué par Corbeau-Rouge se trouvait dans les Etats-Unis. Il dit aussi que comme il n'avait, lui-même, jamais vu les lignes

et comme Corbeau-Rouge désirait les voir, ce dernier ainsi que Blackfoot Old Woman et lui-même formeraient le parti qui accompagnerait l'arpenteur. Sur quoi le chef Veau-Blanc fit cette observation :—Côte-d'Aigle (nom sauvage de M. Pocklington), tu n'étais pas au traité ; je n'y étais pas non plus, et comme nous désirons tous deux voir les lignes, il convient que nous y allions ensemble." Il fut donc décidé que Veau-Blanc viendrait avec nous.

Le lendemain matin le parti, qui se composait alors de M. Pocklington, de l'interprète Mills, des trois chefs et de mon propre personnel, partit pour la Coulée de Lee, et alla camper à la colonie mormonne. Le jour suivant je plantai un poteau de fer à l'angle sud-est, en présence des chefs A mesure que nous avançames le long de la ligne sud les marques furent renouvelées et leur signification expliquée aux chefs. Presque tous les anciens monticules étaient recouverts de hautes herbes et difficiles à trouver. Bien que l'ayant cherché jusqu'à la nuit nous ne pûmes, le premier jour, trouver le monticule à poteau située à environ trois milles du point de départ. Le lendemain matin, Veau-Blanc, qui est toujours prêt à brouiller les cartes, annonça que si l'on ne réussissait pas à trouver ce monticule ce serait signe qu'il y avait quelque chose de travers, et qu'en ce cas les Sauvages retourneraient probablement chez eux. Ayant dressé un théodolite à la butte précédant celle qui manquait, et chaîné un mille le long d'une ligne de piquets, on trouva le monticule enfoui sous de hautes herbes et le poteau couché à côté. Cet incident parut créer quelque amusement pour les autres Sauvages, aux dépens de Veau-Blanc, et ce dernier n'ouvrit guère la bouche du reste de la journée. De là à la rivière du Ventre il fallut généralement chaîner la distance entre les buttes pour les trouver. Il ne manquait qu'un seul poteau sur toute la ligne, mais des buttes avaient été détruites par les bestiaux. Il nous est quelquefois arrivé de déterrer un vieux poteau en reconstruisant un monticule disparu. Le 25 nous achevâmes le renouvellement des buttes et nous plantâmes un poteau de fer à l'angle sud-ouest sur la rivière du Ventre. Les Sauvages prirent soigneusement note de la position de chaque poteau. On demanda alors à Corbeau-Rouge s'il était satisfait, et il répondit dans l'affirmative. En retournant à notre campement nous rencontrâmes nombre de lacs et de fondrières herbeuses où le canard abondait; il y avait aussi des poules de prairie en quantité.

Nous nous transportâmes ensuite à la rivière du Ventre pour montrer à l'agent et aux chefs la coupe de bois située près de la frontière internationale et réservée pour l'usage des Sauvages de la tribu des Gens-du-Sang. Corbeau-Rouge, qui connaît bien le pays, nous trouva une très bonne route, bien que nous eûmes à traverser plusieurs coulées à bords escarpés au moyen de ponts provisoires. Le 27 nous visitâmes la coupe de bois qui est située sur le côté ouest de la rivière du Ventre, au sud du canyon. Nous trouvâmes l'angle établi en 1883, et je fis remarquer où passeraient les lignes de bornage nord et sud.

Avec l'examen de la coupe de bois prenait fin ce que nous avions à débattre avec les chefs Sauvages. Leur visite se termina par une longue conférence au cours de laquelle plusieurs choses furent discutées. Corbeau-Rouge nomma alors l'endroit " Buttes du Conseil, " et dit que les bornes de sa réserve, telles que maintenant fixées, ne seraient plus jamais mises en doute.

Je dois des remerciements à M. Pocklington pour l'aide précieuse qu'il m'a prêtée en menant cette affaire à bonne fin.

Le 28 M. Pocklington partit pour s'en retourner chez lui, et je procédai à tirer les lignes de la coupe de bois aussi loin qu'il était nécessaire. Je tirai les lignes nord et sud, bien qu'avec difficulté, vu que le pays est très âpre. Une partie de la ligne de fond n'a pas été tirée vu qu'elle passe sur des montagnes et des " brules " où il n'y a pas de bois à faire. J'ai déjà dit qu'il y a là de grandes quantités de bois propre à la construction et aux clôtures.

En passant par la colonie mormonne, Veau-Blanc m'avait fait remarquer que de jeunes trembles avaient été abattus et enlevés de la réserve, apparemment par les colons. Je comptai les souches, et j'envoyai chercher M. Card, le chef de la communauté, qui, en apprenant ce qui avait été fait, s'excusa auprès des Sauvages de ce que l'un de ses gens avait, sans le savoir, commis une violation de propriété, et régla promptement la réclamation,—sur quoi les chefs Sauvages manifestèrent de bonnes dispositions envers leurs voisins blancs de la Coulée de Lee. Il pourra résulter

quelque avantage de l'établissement de ces gens dans le voisinage de la réserve. Ils ont très bien réussi, cette année, dans leurs opérations agricoles, et ils m'ont dit qu'une immigration ultérieure augmenterait beaucoup leur nombre.

Nous partîmes pour Whoop-up le 1er septembre au soir, et le 3, comme nous passions par l'établissement mormon nous vîmes ses colons qui moisonnaient du blé dont ils me montrèrent de beaux échantillons de plusieurs variétés.

J'arrivai à Whoop-up le 6 et allai prendre à l'agence des Gens-du-Sang des poteaux de fer pour marquer les angles du quart de section de M. David Aker, lequel est situé au confluent des rivières du Ventre et Sainte-Marie, et est borné de trois côtés par la réserve des Gens-du-Sang. L'arpentage de la réserve a été fait avant que les arpentages de township et de subdivision fussent étendus à cette section, et comme il fut décidé, lors du traité que le droit d'Aker consisterait en une subdivision légale, l'arpentage des lignes entre sa propriété et la réserve ne pouvait pas être fait à cette époque sans des frais considérables. Vu que le territoire en dehors de la réserve avait été subdivisé dans le voisinage, je prolongeai les lignes de bornage du quart de section 3 nord-ouest, township 8, rang 22, à l'ouest du quatrième méridien, et je plantai des poteaux de fer à l'angle.

Quittant Whoop-up le 11 je me mis en route pour la réserve des Piégânes, arrêtant à McLeod pour faire réparer une voiture de roulage et une barouche (*buckboard*).

Vu que les paiements de traité avaient été faits le 10, et que les Sauvages en avaient pour quelques jours à faire des achats, je crus qu'il valait mieux renouveler immédiatement les lignes de bornage de cette réserve, quitte à les parcourir après avec l'agent et le chef. Je commençai donc, le 14, à déblayer et rendre plus reconnaissable la ligne nord le long de la rivière du Vieux, où l'on disait qu'il avait été coupé du bois sur la réserve, et à reconstruire les monticules autour de la réserve et placer des poteaux de fer aux angles. Le 22—je transportai le campement à Pincher Creek pour achever l'ouvrage—ce qui était fait le 26. A cette dernière date je fus rejoint par M. l'agent Springett, qui m'accompagna, le lendemain, aux Buttes du Porc-Epic, et je lui indiquai les lignes les plus importantes de la coupe de bois des Piégânes.

En 1883 cette coupe de bois fut réservée pour l'usage des Piégânes. Il ne fut pas fait d'arpentage régulier dans le temps, attendu que certaines lignes de township, déjà tirées, furent adoptées comme bornes, et que les poteaux en furent marqués. M. l'agent Begg et le chef "Many Swans" firent avec moi le tour de la coupe. Toutefois un arpentage régulier a été fait cette année.

Le chef Many-Swans m'avait dit qu'un lot de bois avait été enlevé de la coupe depuis que nous l'avions visitée en 1883. Je constatai que tel était le cas. Les apparences indiqueraient qu'un coin de la coupe a été pas mal exploité, mais la coupe contient tellement de bois que la quantité enlevée est relativement insignifiante, bien qu'elle soit grande. Il devrait être pris quelque moyen d'empêcher qu'on empiète sur cette coupe de bois; peut-être le mieux serait-il d'encourager les Sauvages à la garder eux-mêmes.

Laissant à M. Aylen la direction des opérations à la coupe de bois, je retournai à l'agence avec M. Springett, et j'indiquai à ce monsieur ainsi qu'au chef North-Axe les lignes de bornage de la réserve des Piégânes.

Un chef de second ordre, du nom de Sakoye Nama, qui demeure près de l'angle nord-est de la réserve, se rencontra avec nous en route, et nous emmena voir sa laiterie. Je fus surpris du nombre de ses jattes à lait, et de la quantité de bon beurre qu'il avait à vendre, ainsi que de la propreté du lieu.

Dans mon arpentage de la réserve des Piégânes en 1883, j'ai laissé de côté deux sections (7 et 18) du township n° 7, rang 28, du côté ouest, parce que M. Lee et d'autres s'y étaient établis. On dit que Many Chiefs, chef Piégâne, a acquis les droits d'un blanc qui avait pris du terrain en partie dans la moitié nord de la section 18, et partie dans la section 13 du rang 29. Les maisons de Many-Chiefs sont sur la section 13, tandis que presque tout le terrain qu'il cultive se trouve dans la section 18.

On m'informa que des filons de houille avaient été découverts en plusieurs endroits de cette réserve. J'allai en examiner un à environ deux milles plus haut que l'embouchure du creek aux Castors, mais la berge où l'on avait aperçu ce filon s'était écroulée. Mon guide sauvage me dit que le filon avait à peu près l'épaisseur de la main.

Le parti rentra des Buttes du Porc-Epic le 4 octobre, après y avoir fini l'ouvrage, complétant ainsi ce que j'avais à faire dans cette région. Le lendemain nous nous mîmes en route pour Morleyville, *viâ* McLeod, la portion la plus lourde de notre équipement traversant la coulée des Saules près de Cut Bank. Nous arrivâmes à Calgarry le 9, et après avoir fait des provisions nous nous remîmes en route le jour suivant, et arrivâmes le 11 à la réserve des Assiniboines.

On a commencé le 12 le nouveau bornage de la réserve des Assiniboines et les travaux continuent.

En terminant je désire ajouter que la pratique de marquer les coins des réserves au moyen de gros poteaux de fer a un bon effet sur les Sauvages, en ce qu'elle tend à dissiper les doutes qu'ils peuvent avoir sur la durée de leurs titres.

J'enverrai prochainement des croquis que j'ai faits pour accompagner le présent rapport.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,
JOHN C. NELSON,
Chargé des arpentages des réserves des Sauvages.

VICTORIA, C.-B., 30 novembre 1888.

L'honorable
Surintendant général des affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous adresser le rapport suivant pour la saison dernière. En conformité de mes instructions je suis parti de Victoria le 27 avril pour la côte nord de l'Ile Vancouver pour terminer l'arpentage des réserves de Nawhitt, et suis arrivé à l'île Hope le 4 mai. Laissant une partie de mon équipement sur l'île Hope, je suis parti le lendemain pour le cap Scott et j'ai campé dans une petite baie du côté de l'est. Pendant une semaine la pluie et le vent m'ont empêché de sortir de la baie avec mon canot. Ne voyant pas de possibilité de doubler le cap, je m'en suis retourné à l'île Hope où j'ai terminé la levée de cette réserve, après quoi le beau temps revenant j'ai pu aller terminer les réserves de la côte ouest de l'Ile Vancouver pour la tribu des Nawhitts. Revenant ensuite sur la côte, j'ai terminé la réserve de Mateelthpe à Port-Neville, puis me suis rendu à la rivière Salmon pour travailler aux réserves d'Euclataw. Ces dernières étant très éparses j'ai dû perdre beaucoup de temps d'un endroit à l'autre.

Ayant reçu de nouvelles instructions, au commencement du mois d'oût, je me suis rendu à l'île Harwood, et j'ai arpenté cette réserve et celle de la terre ferme pour la tribu des Sliammons; puis je suis allé à l'île Cortez où j'ai arpenté deux réserves situées sur l'anse Squirrel pour les Klahooses. J'ai perdu quelque temps ici faute d'aide: un très grave accident étant arrivé à mon chaîneur, j'avais dû l'envoyer avec un autre de mes hommes à Victoria. Ayant trouvé quelques hommes à Comox, je me suis rendu à la baie de Forbes, et après avoir arpenté cette réserve je me suis avancé jusqu'à la tête du Toba-Inlet. La réserve de ce dernier endroit est la plus importante et la plus grande des réserves des Klahooses, mais bien que par place la terre soit bonne, elle est trop humide pour être cultivée. Je suis parti pour les réserves de l'Homalco dans Bute-Inlet, en octobre, m'arrêtant à la baie Salmon et à l'île Redonda pour arpenter les réserves de ces endroits. Après avoir terminé la réserve à la baie d'Oxford sur le Bute Inlet, je n'ai pas poussé jusqu'à la tête de l'inlet, à cause du mauvais temps. En revenant j'ai arpenté deux réserves pour les Homalcos et une pour les Klahooses, la dernière qui restait à arpenter pour cette tribu. Je me suis ensuite rendu à la baie Smelt sur l'ile Cortez, et après avoir terminé la réserve en cet endroit, je suis descendu par Comox et Nanaïmo à Victoria, où je suis arrivé le 17 novembre. Je joins à mon rapport une liste des réserves arpentées qu'on trouvera satisfaisante, j'espère.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,
E. M. SKINNER.

LISTE des réserves arpentées par E. M. Skinner, 1888.

Date.	Vols.	Tribu.	Chaînes	Milles	Chaînes.
		NAWHITTI.			
Mai	2	Réserve n° 1	2,334·61		
		do n° 3	46·57		
Juin		do n° 2	36·10		
				30	17·28
		MATEELTHPE.			
	1	Réserve n° 4	156·80		
				1	76·80
		EUCLATAW.			
Juillet	4	Réserve n° 1	297·64		
		do n° 2	111 37		
		do n° 3	65·77		
		do n° 4	178·03		
		do n° 5	181·30		
		do n° 6	114·42		
		do n° 10	621·24		
		do n° 8	47·37		
		do n° 7	51·45		
		do n° 9	221·39		
				23	49·98
		SLIAMMON.			
Août	2	Réserve n° 1	760·24		
		do n° 2	627·54		
Novembre		do n° 3	170·58		
		Raccordement	56·61		
				20	14·97
		KLAHOOSE.			
Août	4	Réserve n° 7	370·62		
Septembre		do n° 8	99·81		
		do n° 6	31 62		
		do n° 9	77·69		
Octobre		do n° 1	775·89		
		do n° 2	11·28		
		do n° 3	171·01		
		do n° 4	38·06		
Novembre		do n° 5	125·65		
				21	21·63
		NOMALCO.			
Octobre	2	Réserve n° 4	499·41		
		do n° 6	71·73		
		do n° 5	44·45		
				7	55·59
				104	76·25

COMMISSION DES RÉSERVES DES SAUVAGES,
VICTORIA, C.-B., 10 décembre 1888.

L'honorable
Surintendant général des affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vour transmettre avec des croquis les notes de délimitation de deux lots de terre, contenant l'un 1,920 et l'autre 830 acres, que j'ai établis comme réserves le 19 octobre.

Ces réserves sont pour une partie de la tribu des Okanagans qui réside à l'ouest du lac Okanagan, vis-à-vis de la mission.

Les réserves du district d'Okanagan ont été originairement délimitées par la commission mixte en 1877, et subséquemment par le ci-devant commissaire des réserves, M. Sproat, en 1878; mais pour certaines raisons il n'avait pas été assigné de terre aux Sauvages en question, et ce n'est que récemment que le gouvernement provincial a accordé ces réserves supplémentaires.

Ces Sauvages, qui sont au nombre de trente-quatre, sont industrieux et jouissent d'une bonne réputation. Ils possèdent 82 chevaux et 30 têtes de bétail; ils ont environ 300 acres de terrains enclos, dont 50 en culture.

Le chef de cette partie de la tribu (Charles) et presque tous ses compagnons, m'ont accompagné tandis que j'ai examiné les terrains suivants que je leur ai assignés.

Le n° 9, Tsin-sti-tep-tum, est une réserve de 1,920 acres, dont environ 1,500 sont d'excellents pâturages; sur 350 acres le sol est tourmenté; tandis que 40 acres sont en culture.

Il y a abondance de bois de chauffage et de clôturage.

Le terrain inscrit en préemption par Hugh Armstrong sous le n° 395 dans le district Osoyoos, et plus tard abandonné, qui est indiqué dans le croquis qui accompagne mon rapport, est compris dans cette réserve.

Le n° 10 contient 830 acres qui servent principalement de pacage pour les chevaux et les bêtes à corne. Sur les bords du ruisseau qui traverse cette réserve, 80 ou 90 acres pourraient être cultivés avec avantage. Six bonnes maisons solides ont été construites par les Sauvages sur le bord du lac.

L'établissement de la réserve ci-dessous pour l'usage des Sauvages de l'ouest du lac Okanagan, a été approuvé par l'honorable commissaire en chef des terres et travaux publics, selon sa lettre à mon adresse portant la date du 8 courant.

Les croquis et les notes de délimitation des réserves que j'ai récemment établies à Similkameen et Keremens, vous seront envoyés aussitôt que je les aurai préparés.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,
P. O'REILLY,
Commissaire des réserves des Sauvages.

NOTES DE DÉLIMITATION.

Sauvages de l'Okanagan.

N° 9, Tsin-sti-kep-tum. Réserve de mille neuf cent vingt acres, située sur le bord du lac Okanagan, à l'ouest, presque vis-à-vis de la mission.

A partir du coin nord-est du lot 434 dans le district d'Osoyoos, en allant vers le nord sur une longueur de soixante chaînes; de là vers l'ouest sur une longueur de cent soixante-dix chaînes; de là vers le sud jusqu'au lac Okanagan; de là le long du bord du lac dans la direction générale de l'est jusqu'au coin sud-ouest du dit lot 434, et de là le long des limites ouest et nord du dit lot jusqu'au point de départ.

Il est assigné à l'usage des Sauvages vingt-cinq pouces de l'eau d'un ruisseau qui se jette dans le lac Okanagan près de la limite ouest de la réserve.

N° 10. Réserve de huit cent trente acres située sur le bord du lac Okanagan à l'ouest du dit lac, à environ quatre milles de la réserve n° 9.

A partir d'un pin qui porte l'écriteau "*Indian's Reserves*," en allant vers l'ouest sur une longueur de soixante chaînes; de là vers le nord sur une longueur de cent vingt chaînes; de là vers l'est jusqu'au lac Okanagan; et de là longeant le bord du dit lac dans la direction générale du sud jusqu'au point de départ.

Il est assigné à l'usage des Sauvages vingt-cinq pouces de l'eau d'un ruisseau qui se jette dans le lac Okanagan près de la limite nord de la réserve.

P. O'REILLY, *commissaire des réserves des Sauvages.*

OKANAGAN, C.-B., 19 octobre 1888.

COMMISSION DES RÉSERVES DES SAUVAGES,
VICTORIA, C.-B., 8 décembre 1888.

L'honorable
Surintendant général des affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de faire rapport qu'en conformité de vos instructions, je suis parti de Victoria le 2 août dans le but de délimiter des réserves pour les différentes tribus de Sauvages qui habitent la côte nord-ouest depuis l'île Harwood, dans le détroit de Georgia, jusqu'au canal Portland.

En compagnie de M. Ashdown Green, arpenteur attaché à la commission, j'ai pris à Nanaïmo le steamer *Sir James Douglas*, qui avait été mis à ma disposition pour ce service par l'honorable ministre de la marine et des pêcheries.

La première tribu que nous ayons visitée est celle des Siammons, dont le principal village est sur la côte de la terre ferme à un mille et demi à l'est de l'île Harwood. C'est aussi là que demeurent en hiver les tribus de la Klahoose et de l'Homalco.

Le recensement officiel porte à 317 le nombre des Sliammons.

Ces Sauvages cultivent de petites pièces de terre sur l'île Harwood, ainsi qu'à quelques-unes de leurs pêcheries. Leur principale nourriture est le poisson, qui est abondant. Ils possèdent quatre-vingts têtes à cornes et dix moutons. Après avoir consulté deux des chefs et un certain nombre de Sauvages, j'ai assigné à l'usage de cette tribu les lots de terre qui suivent.

N° 1, Sliammon. Cette réserve contient 1,930 acres fortement boisés. La terre est de qualité inférieure, et à l'exception de quelques champs ci et là, on n'a pas tenté de la cultiver. Environ cinquante acres sont couverts de grands cèdres de belle qualité. Dans une baie, près du coin du nord-ouest de la réserve il se prend tous les ans une grande quantité de frai de hareng, et ce frai est très estimé chez les Sauvages comme article de change. Ce village contient quarante-sept maisons solidement bâties, au milieu desquelles s'élève une église catholique romaine. C'est à cette dénomination qu'appartient cette tribu.

N° 2, Iles Harwood. Contient 2,075 acres, dont la plus grande partie est un sol assez bon; environ 50 acres sont découverts, et les Sauvages s'en servent pour leurs animaux. La partie ouest est fortement boisée de pin et d'épinette.

N° 3, Pauk-e-a-num. Contient 200 acres et est située dans l'île Cortez, sur la baie Smelt. Il demeure ici deux familles, qui ont un petit verger et des jardins; il peut y avoir environ six acres en culture. L'endroit a surtout de la valeur pour les Sauvages comme pêcherie de chien de mer.

N° 4, To-kiva-na. Cette réserve est située à la tête de Theodosia-Arm, et contient 430 acres. Elle est traversée dans toute sa longueur par une bonne rivière à saumon. Cinquante acres pourraient être cultivés avec avantage s'ils étaient déboisés; et le reste est couvert de grandes épinettes et est sujet à être inondé.

N° 5, To-ke-natch. Cette réserve, de 50 acres, est située à la tête de Okeover-Arm et est attenante à la propriété réclamée par la compagnie de scierie de Moodyville; elle n'a pas de valeur si ce n'est comme station de pêche.

N° 6, Kahk-ay-kay. Cette réserve, qui est sur la péninsule de Gifford, contient 36 acres. C'est presque tout du roc. Il y a cependant été construit quelques maisons pour la pêche.

Le 7 août je visitai la tribu de Klahoose, dont le village est situé à la tête du Toba-Inlet, et j'expliquai au chef Joseph et à ses compagnons, qui sont au nombre de 122, l'objet de ma visite, et il se déclara très satisfait. Avec son concours j'ai établi les réserves suivantes:—

N° 1, Klahoose. Cette réserve, située sur la rivière de ce nom à la tête du Toba-Inlet, contient 2,395 acres. Cet endroit est d'une valeur toute particulière pour les Sauvages, comme pêcherie de saumon. On y cueille aussi des attocas en abondance. On peut y couper du foin sur environ 100 acres. D'ailleurs la réserve, qui est sujette à être inondée, n'a pas d'autre valeur.

N° 2. Cimetière contenant 1½ acre, situé sur la rive ouest du Toba-Inlet, à environ un mille au sud-est de la réserve n° 1.

N° 3. Réserve de 200 acres, située à la tête de la baie Salmon, dans le Toba-Inlet. On y prend du saumon et du hareng en quantités considérables. Il y a du bon bois sur cette réserve, mais il n'est pas très grand. Le sol est léger, sablonneux et pauvre.

N° 4, Si-a-kin. Station de pêche en face de Dean-Point, sur le chenal Waddington. La réserve contient 8 acres. C'est une bonne pêcherie de chien de mer, mais l'endroit n'a pas d'autre valeur.

N° 5, Deep-Valley. Sur la rive de l'est du Ramsay-Arm. Cette réserve contient 70 acres, qui sont principalement du terrain bas couvert de cèdre et d'épinette. Une partie de la réserve peut être déboisée et mise en culture. C'est une pêcherie de saumon qui a de la valeur.

N° 6. Que-qua, sur la rive de l'est du chenal de Lewis, contient 6 acres, presque tout du roc; l'endroit sert de lieu de camp pendant la saison de pêche.

N° 7, Tork. Réserve de 65 acres située à Squirrel-Cove, dans l'île Cortez. Il y vit un petit nombre de Sauvages qui, depuis plusieurs années, prétendent à ce domaine. A part le bois qui s'y trouve, le terrain n'a aucune valeur.

N° 8. Cette réserve est aussi située à Squirrel-Cove. Elle contient 43 acres et il s'y trouvait autrefois un village sauvage. L'endroit est presque abandonné aujourd'hui et ne sert qu'à quelques familles durant la saison de pêche.

N° 9, Ah-po-cum. Réserve située à Forbes-Bay, sur le chenal Homfray, contenant 70 acres d'assez bon sol. Le bois n'y est pas épais, et la culture peut être faite avec avantage.

Le ruisseau qui traverse la réserve abonde en saumon.

Après avoir terminé les réserves pour la bande des Sauvages de Klahoose, je me suis rendu sans perdre de temps, au Bute-Inlet, où, le 10 d'août, j'ai rencontré le chef Timothy et la plupart des Sauvages de la tribu de l'Homalco.

Suivant le recensement officiel, cette bande compte 74 membres. Ils étaient bien aises de voir établir leurs réserves, et ont montré beaucoup d'intérêt à indiquer les différents endroits qu'ils voulaient avoir pour leur usage. Avec leur aide j'ai délimité les réserves suivantes:

N° 1, Homalco, sur la rive droite de la rivière Homalco, à la tête du Bute-Inlet. Cette réserve contient 1,100 acres, dont environ 200 acres sont de la bonne terre découverte, où il ne se trouve qu'une épaisse venue de fougère pour faire obstacle à la culture immédiate.

Cette réserve constitue un excellent pâturage pour un petit nombre d'animaux, et les terrains bas qui avoisinent l'embouchure de la rivière donnent abondance de foin. C'est la seule réserve, et je crois le seul endroit du district où l'on peut cultiver avec quelque chance de succès.

N° 2. Réserve de 32 acres située sur la rive droite de la rivière Homalco, en face de la réserve n° 1. C'est là que se trouve l'habitation d'été de la tribu. Les Sauvages cultivent quelques jardins; le sol est assez bon, bien que fortement boisé.

Cette réserve forme partie de l'ancien emplacement de Waddington, dont le titre n'a jamais été parfait, et qui a été abandonné.

N° 3, cimetière contenant un demi-acre, situé à Potato-Point, à la tête du Bute-Inlet.

N° 4, réserve de la baie d'Oxford, sur la rive de l'est du Bute-Inlet, à environ 20 milles de la tête, contient 680 acres. Le saumon abonde dans la rivière sur toute la longueur de la réserve. Le sol est en général pauvre et sujet aux inondations; à l'exception de quelques acres, il n'est pas propre à la culture. La réserve est bien boisée et les Sauvages la prisent grandement pour les quantités de baies qu'ils s'y procurent. Quelques-uns des meilleurs terrains de chasse du pays aboutissent aussi à cet endroit.

N° 5, Mush-Ting, est une station de pêche de 10 acres située sur la rive de l'ouest du Bute-Inlet, à environ un mille au sud de l'île Stuart. Il s'y trouve une petite quantité de terre excellente propre au jardinage.

N° 6, Aup, est un endroit abrité à l'entrée du Bute-Inlet près de l'île Bartlett, où sont bâties dix petites maisons. Il s'y trouve beaucoup de bois de chauffage. Sous les autres rapports, la réserve est sans valeur. Elle contient 25 acres.

Les quelques blancs qui demeurent dans ce district font des éloges des tribus de Sliammon, de la Klahoose et de l'Homalco. Ces Sauvages sont laborieux et trouvent facilement de l'emploi dans les chantiers à bois ainsi que dans les établissements de conserves sur la rivière Fraser. Leurs pêcheries et leurs terrains de chasse leur sont d'une grande valeur. Ce district est néanmoins très aride, et il n'y a pas de possibilité d'y trouver de la terre propre à la culture à part de la petite étendue déjà mentionnée à Homalco.

Les Sauvages se sont déclarés très satisfaits des terrains qui leur ont été assignés et heureux de pouvoir compter que leurs réserves seraient bientôt arpentées.

Toutes les réserves ci-dessus mentionnées sont situées dans l'agence de New-Westminster.

Je joins au présent rapport les notes de délimitation et les croquis des différents terrains énumérés ci-dessus.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

P. O'REILLY,

Commissaire des réserves des Sauvages.

NOTES DE DÉLIMITATION.

Sauvages de l'Homalco.

10 août 1888.

N° 1, Homalco. Réserve de 1,100 acres située sur la rive droite de la rivière Homalco, près de son embouchure.

A partir d'un poteau situé sur la rive droite de la rivière et qui porte l'inscription *Indian Reserve*, en allant vers l'ouest sur une longueur de quatre-vingts chaînes; de là vers le nord jusqu'à la dite rivière, et de là en descendant la rivière jusqu'au point de départ.

N° 2, Réserve de trente-deux acres située sur la rive gauche de l'Homalco, en face de la réserve n° 1.

A partir d'une épinette qui porte l'inscription *Indian Reserve* en allant vers l'est sur une longueur de dix chaînes; de là vers le nord sur une longueur de vingt chaînes; de là vers l'ouest jusqu'à la rivière Homalco, et de là en descendant la rivière jusqu'au point de départ.

N° 3, Cimetière contenant environ un demi-acre situé à Potato-Point, à la tête du Bute-Inlet.

N° 4, Baie d'Oxford. Réserve de 680 acres située à la tête de la baie d'Oxford, dans le Bute-Inlet.

A partir d'un poteau qui porte l'inscription *Indian Reserve*, en allant vers l'est sur une longueur de cinquante chaînes; de là vers le nord, dix chaînes; de là vers

l'est, quarante chaînes; de là vers le nord, dix chaînes; de là vers l'est, vingt chaînes de là vers le nord, trente chaînes; de là vers l'est, vingt chaînes; de là vers le nord, trente chaînes; de là vers l'ouest, trente chaînes; de là vers le nord, vingt chaînes; de là vers l'ouest, trente chaînes; de là vers le sud, vingt chaînes; de là vers l'ouest, trente chaînes; de là vers le sud, vingt chaînes; de là vers l'ouest, trente chaînes; de là vers le sud, vingt chaînes; de là vers l'ouest, trente chaînes; de là vers le sud jusqu'à la côte maritime; et de là en suivant la côte dans la direction générale du sud, jusqu'au point de départ.

N° 5, Mush-Kin. Réserve de dix acres, située sur la rive de l'ouest du Bute-Inlet, à environ un mille au sud de l'île Stuart.

A partir d'un aune qui porte l'inscription *Indian Reserve*, en allant vers l'ouest, dix chaînes; de là vers le sud, dix chaînes; de là vers l'est jusqu'à la côte; et de là suivant la rive dans la direction générale du nord, jusqu'au point de départ.

N° 6, Aup. Réserve de vingt-cinq acres, située sur la rive de l'est du Bute-Inlet, près de l'île Bartlett.

A partir d'un sapin qui porte l'inscription *Indian Reserve*, en allant vers le nord, vingt chaînes; de là vers l'ouest jusqu'à la côte; et de là suivant la côte dans la direction du sud, jusqu'au point de départ.

P. O'REILLY,
Commissaire des réserves des Sauvages.

NOTES DE DÉLIMITATION.

Sauvages de la Klahoose.

12 août 1888.

N° 1, Klahoose. Réserve de deux mille trois cent quatre-vingt-quinze acres, située à la tête du Toba Inlet.

A partir d'un poteau qui porte l'inscription *Indian Reserve*, sur la rive gauche de la Klahoose, près de son embouchure, et allant vers l'est trente chaînes; de là vers le nord vingt chaînes; de là vers l'est vingt chaînes; de là vers le nord cinquante chaînes; de là vers l'est vingt chaînes; de là vers le nord vingt chaînes; de là vers l'est vingt chaînes; de là vers le nord vingt chaînes; de là vers l'est quatre-vingt chaînes; de là vers le nord soixante et dix chaînes; de là vers l'ouest vingt chaînes; de là vers le nord vingt chaînes; de là vers l'ouest vingt chaînes; de là vers le nord vingt chaînes; de là vers l'ouest soixante chaînes; de là vers le sud trente chaînes; de là vers l'ouest quarante chaînes; de là vers le sud dix chaînes; de là vers l'ouest vingt chaînes; de là vers le sud vingt chaînes; de là vers l'ouest trente chaînes; de là vers le sud quarante chaînes; de là vers l'ouest vingt chaînes; de là vers le sud trente chaînes; de là vers l'ouest trente chaînes; de là vers le sud jusqu'à la côte, et de là suivant la rive dans la direction générale de l'est jusqu'au point de départ.

N° 2. Cimetière d'un acre et demi, situé sur la rive de l'ouest du Toba-Inlet, environ un mille au sud-ouest de la réserve n° 1.

A partir d'un baumier, qui porte l'inscription *Indian Reserve*, en allant vers l'ouest trois chaînes; de là vers le sud jusqu'à la côte; et de là suivant la côte dans la direction générale du nord-est jusqu'au point de départ.

N° 3. Réserve de deux cents acres située à la tête de la baie Salmon, dans le Toba-Inlet.

A partir d'un cèdre qui porte l'inscription *Indian Reserve* en allant vers le nord quarante chaînes; de là vers l'ouest quarante chaînes; de là vers le sud jusqu'à la côte, et de là suivant la côte dans la direction générale de l'est jusqu'au point de départ.

N° 4, Si-a-kin. Réserve de 8 acres située sur la rive de l'est du chenal Haddington, près de Dean-Point.

A partir d'un sapin qui porte l'inscription *Indian Reserve*, en allant vers l'est, dix chaînes; de là vers le sud dix chaînes; de là vers l'ouest jusqu'à la côte, et de là suivant la côte dans la direction générale du nord jusqu'au point de départ.

N° 5, Deep-Valley. Réserve de soixante et dix acres, située à Deep-Valley, Ramsay-Arm.

A partir d'un sapin qui porte l'inscription *Indian Reserve*, en allant vers l'est trente chaînes; de là vers le nord trente chaînes; de là vers l'ouest jusqu'à la côte, et de là en suivant la côte dans la direction générale du sud jusqu'au point de départ.

N° 6, Que-qua. Réserve de six acres, située sur la rive de l'est du chenal Lewis et à l'ouest du Nipple-Summit.

A partir d'un cèdre qui porte l'inscription *Indian Reserve* en allant vers l'est dix chaînes; de là vers le sud jusqu'à la côte, et de là suivant la côte dans la direction générale du nord-ouest jusqu'au point de départ.

N° 7, Tork. Réserve de six cent cinquante acres, située sur le bord de l'ouest de Squirrel-Cove, île Cortès, en face de Boulder-Point.

A partir d'un point sur la côte maritime, sur la limite nord du terrain que la Moodyville Saw Mill Company demande à acheter, en allant vers l'ouest cent chaînes; de là vers le nord quatre-vingt-dix chaînes; de là vers l'est jusqu'à la côte, et de là suivant la côte dans la direction générale du sud-ouest jusqu'au point de départ.

N° 8. Réserve de quarante-trois acres, située sur le bord du nord de Squirrel-Cove, île Cortès.

A partir d'un saule qui porte l'inscription *Indian Reserve*, en allant vers le nord vingt chaînes; de là vers l'est jusqu'à la côte, et de là suivant la côte dans une direction variant entre le sud et l'ouest jusqu'au point de départ.

N° 9, Ah-po-cum. Réserve de soixannte et dix acres située à la tête de Forbes-Bay, Homfray-Channel.

A partir d'un cèdre qui porte l'inscription *Indian Reserve*, en allant vers l'est vingt chaînes; de là vers le nord trente chaînes; de là vers l'ouest jusqu'à la côte, et de là suivant la côte dans la direction générale du sud jusqu'au point de départ.

P. O'REILLY,
Commissaire des réserves des Sauvages.

NOTES DE DÉLIMITATION.

Sliammons.

6 août 1888.

N° 1, Sliammon. Réserve de 1,930 acres, située à environ un demi-mille à l'est de l'île Harwood.

A partir du coin du nord-ouest du lot 450, groupe 1, district de la côte, en allant au nord 30 est (soit) quatre-vingt-dix chaînes jusqu'au coin du nord du dit lot; de là vers le nord, quatre-vingts chaînes; de là vers l'ouest 210 chaînes; de là vers le nord trente chaînes; de là vers l'ouest trente chaînes; de là vers le sud jusqu'à la côte, et de là suivant la côte dans la direction générale du sud-est jusqu'au point de départ.

N° 2. L'île Harwood, qui contient environ 2,075 acres, et est située à environ trois milles au nord de l'île Taxada, est aussi assignée à l'usage des Sauvages.

N° 3, Pank-e-a-num. Réserve de 200 acres, située sur la baie Smelt, dans l'île Cortès, à l'ouest.

A partir d'un cèdre qui porte l'inscription *Indian Reserve*, en allant vers l'est quarante chaînes; de là vers le sud quarante chaînes; de là vers l'ouest jusqu'à la côte, et de là suivant la côte dans la direction générale du nord jusqu'au point de départ.

N° 4, To-kiv-no. Réserve de 400 acres située à la tête du Theodosia-Arm, dans le Malaspina-Inlet.

A partir du coin du sud-ouest du lot 525, dans le district de la côte, en allant vers l'est quarante chaînes; de là vers le sud quarante chaînes; de là à l'ouest de la côte jusqu'à un point ci-après désigné par A; revenant au dit coin du sud-ouest du lot 525, puis allant vers l'ouest soixante-dix chaînes; de là vers le sud jusqu'à la côte; et de là en suivant la côte dans la direction générale de l'est jusqu'au point A ci-dessus mentionné.

N° 5, To-ke-natch. Réserve de 50 acres, située à Freke-Anchorage, Okeover-Arm, dans le Malaspina-Inlet.

A partir du poteau d'encoignure du nord-ouest du lot 500 (district de la côte) le plus au nord, en allant vers le nord huit chaînes; de là vers l'ouest jusqu'à la côte à un endroit désigné par A; revenant au dit poteau d'encoignure du lot 500, puis allant vers le sud douze chaînes; de là vers l'ouest trente chaînes; de là au nord jusqu'à la côte, et de là en suivant la côte dans la direction générale de l'est jusqu'au point A ci-dessus mentionné.

N° 6, Rahk-ay-kay. Réserve de trente-six acres, située sur la péninsule Gifford, sur la rive nord du Malaspina-Inlet.

A partir d'un sapin qui porte l'inscription *Indian Reserve*, en allant vers le nord vingt chaînes; de là vers l'ouest vingt chaînes; de là vers le sud jusqu'à la côte, et de là en suivant la côte dans la direction générale de l'est jusqu'au point de départ.

P. O'REILLY, *commissaire des réserves des Sauvages.*

AGENCE DES SAUVAGES DE LA CÔTE DU NORD-OUEST,
METLAKATLA, C.-B., 1er novembre 1888.

L'honorable
Surintendant général des affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous adresser mon rapport d'agent intérimaire des Sauvages pour une période de douze mois à compter du 1er novembre 1887 jusqu'au 1er novembre 1888.

A mon arrivée ici j'ai été très bien reçu par les Sauvages et les blancs, à l'exception des Sauvages de Fort-Simpson et de ceux de la rivière Naas, qui sont sous l'influence de MM. Crosby et Green.

Dans le cours de l'hiver dernier j'ai été présent à plusieurs fêtes à Metlakatla, où se sont rassemblés les Sauvages de plusieurs parties de ce district, et où j'ai eu une excellente occasion d'expliquer le véritable état de choses concernant les Sauvages, leurs terres et les fonctions et la juridiction du gouvernement et du département des Sauvages. Partout où ces choses ont été correctement représentées aux Sauvages, quels qu'aient été auparavant leurs préjugés contre l'acte, ils ont invariablement reconnu que c'est une bonne loi.

Quelques-uns des Sauvages ont mentionné des exemples de l'enseignement qu'on leur a donné concernant l'Acte des Sauvages, comme par exemple l'article 63 de l'Acte de 1884 qu'on lirait indépendamment, et sans égard à l'article où se trouve donnée la signification du terme *personne*, et d'autres articles encore qu'on interpréterait d'une façon également erronée de manière à prouver l'assertion souvent répétée que "l'Acte fait des Sauvages les esclaves de l'agent."

Dans le cours des mois de mai et juin derniers, suivant le désir du surintendant j'ai abandonné mes travaux sur la côte pour accompagner sur la rivière Skeena, jusque dans l'intérieur, une expédition de police.

Les quelques Sauvages qu'on peut rencontrer à cette saison de l'année dans le haut de la rivière, ont paru contents de me voir, bien qu'on me regardât comme le chef d'un corps hostile. Ils m'ont demandé de revenir souvent, et de m'occuper de la question des terres qui devaient être réservées pour eux.

Le commissaire des réserves n'a pas encore visité le haut de la Skeena.

Par suite du temps dépensé dans cette expédition, je n'ai pu faire les travaux nécessaires qui avaient été promis pour les Sauvages d'Hydah dans les îles de la Reine-Charlotte.

J'ai visitai deux fois cette année les Sauvages de Kimsquatt, qui demeurent à la tête du chenal de Dean, à 90 milles de la ligne de la côte, et le département des Sauvages leur a donné en présent les matériaux nécessaires pour la construction de vingt-huit maisons. Les chefs et les notables ont exprimé leur gratitude envers le gouvernement, mais disent qu'ils auraient préféré qu'on ne leur donnât que les matériaux nécessaires pour la réparation des maisons qu'ils occupent aujourd'hui, et que le reste

de l'argent dépensé ainsi pour eux fut appliqué à l'achat d'outils, d'habillements et d'aliments comme ceux en usage chez les blancs.

Ces Sauvages n'ont pas encore eu de bons instituteurs ou prédicateurs. Ils sont cependant beaucoup plus respectueux et obéissants que les autres Sauvages de la côte plus civilisés et plus évangélisés.

L'Acte de l'Avancement des Sauvages a été mis à exécution le printemps dernier à Kincolith, village situé à l'embouchure de la rivière Naas. Ces Sauvages de Kincolith sont au nombre des plus civilisés de la Colombie-Britannique; plusieurs savent lire et écrire l'anglais, et quelques-uns des jeunes gens sont de très bons artisans.

Presque tous les conseils de Sauvages établis par les missionnaires ont été des tribunaux judiciaires, qui sommaient les délinquants de comparaître devant eux, entendaient les témoins et rendaient des sentences suivant leurs propres interprétations des lois de Moïse.

Ce système de conseils de Sauvages a été établi par MM. Duncan et Tomlinson, deux des premiers missionnaires de ces contrées; et ces conseils ont mainte fois commis des actes illégaux.

C'est aussi le système qui a été adopté par les missionnaires de Grenville, de Fort-Simpson et de Port-Essington.

A plusieurs assemblées qui ont eu lieu dans le cours de l'hiver dernier, j'ai annoncé publiquement qu'il ne serait pas permis aux Sauvages de l'étranger de faire la pêche de l'oolachan sur la rivière Naas, et en conséquence il n'est pas revenu de Sauvages de l'Alaska en cet endroit pendant la dernière saison, non plus qu'aucun des Sauvages de Duncan.

Il n'y a pas de raison sérieuse de troubles parmi les Sauvages au sujet de la pêche.

Il n'y a pas eu de troubles cette année, si ce n'est ceux qui ont résulté de vieilles antipathies nées de dissentiments religieux.

Cet été plusieurs bâtiments à Metlakatla ont été réparés et mis en état pour l'établissement d'une école d'industrie. Plusieurs Sauvages de différentes tribus désirent beaucoup envoyer leurs enfants à cette école. Je n'ai pas de doute qu'elle soit d'un grand avantage pour le district. Il n'y aurait pas besoin ici d'enseigner l'agriculture aux garçons, mais on pourrait fort bien faire des tonneliers, des charpentiers, des constructeurs de bateaux et des forgerons.

Dans le cours de l'hiver la fabrication du whisky qui se poursuit dans l'Alaska s'est étendue à une partie du district, mais cette industrie a aussitôt été étouffée par la destruction de huit alambics et de plusieurs barils de mélange.

L'honorable P. O'Reilly, commissaire des réserves des Sauvages, étant arrivé le 22 août, votre agent l'a subséquemment accompagné dans différentes parties du district. Les Sauvages de Metlakatla et l'agent ont prié le commissaire de diviser la réserve de Tsimpsean n° 2, de façon à former une réserve de Metlakatla et une réserve de Fort-Simpson. M. O'Reilly a consenti à faire la chose quand il aurait vu les Sauvages de Fort-Simpson.

Les Sauvages de Fort-Simpson refusèrent et avertirent le commissaire de ne pas tenter de faire cette division, un des orateurs nommé Wilson déclarant qu'il y aurait immédiatement du trouble s'il le faisait. Le commissaire répondit: "Je vais faire la division, et s'il faut qu'il y ait du trouble, autant vaut aujourd'hui que plus tard. Je sais ce qu'il y a à faire avec les gens qui troublent la paix."

Ces Sauvages signifièrent aussi à M. O'Reilly qu'ils ne voulaient plus qu'il leur assignât de réserves, attendu qu'ils niaient au gouvernement le droit de contrôle sur les terres de cette partie du pays, lesquelles appartiennent toutes aux Sauvages, et n'ont été ni achetées ni conquises.

Plusieurs nouvelles réserves ont été délimitées pour la bande de Kincolith sur l'Observatory-Inlet, et à l'est du canal Portland, ainsi qu'à Kinamas. Ces Sauvages ont exprimé leur gratitude et leur entière satisfaction. Il en est de même des Sauvages d'Aiyaush, à cinquante milles plus loin en amont de la rivière Naas.

Tous les autres sur la rivière Naas ont suivi l'exemple de ceux de Fort-Simpson, et nié au commissaire le droit de s'occuper de leurs terres. Quelques-uns ont déclaré "qu'on leur avait assuré et qu'ils croyaient que certains commissaires de l'église seraient bientôt sur les lieux et qu'ils régleraient la question des terres d'une façon satisfaisante, et qu'on les avait avertis de ne pas s'occuper de nous." M. O'Reilly a porté la parole dans tous les établissements qu'il a visités, expliquant la situation, disant aux Sauvages en quoi ils avaient raison et en quoi ils avaient tort; et en général il les avait gagnés à lui lorsqu'il les quittait. Quelques autres stations de pêche ont été réservées sur la rivière Skeena, et la réserve Tsimpsean n° 2 a été divisée.

Le conseil de Kincolith a eu trois assemblées régulières cet été, et à chacune votre agent était présent.

Les travaux de votre agent ont été cette année en grande partie préliminaires et de nature à ouvrir la voie à ceux de l'an prochain qui seront probablement satisfaisants. Comme je l'ai expliqué dans ma lettre à M. Moffat, le surintendant intérimaire des Sauvages, à la date du 27 septembre 1888, je dois éliminer la statistique de mon rapport de cette année.

Il y a dans ce district environ dix-sept écoles, toutes confessionnelles.

Il n'y a que peu de Sauvages pauvres. Je n'ai secouru que cinq personnes parmi les Sauvages pendant le cours de l'année, et trois d'entre elles étaient des naufragés qui avaient tout perdu. Tout ce que j'ai dépensé de la sorte ne dépasse pas $75.

Depuis l'épidémie de rougeole qui a sévi l'hiver dernier parmi les Sauvages, il y a eu très peu de maladies à part celles qu'ils contractent aux établissements de conserves pendant la saison de pêche, et à quelques-uns des ports de mer qu'ils fréquentent. Ils sont en général bien munis de médicaments qui leur sont fournis gratis.

En ce moment tous les Sauvages de ce district sont en paix.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

C. TODD,

Agent intérimaire des Sauvages.

AGENCES AGRICOLES ET

ETAT APPROXIMATIF DU GRAIN ET DES

AGENCE

N° de la réserve.	Noms des instructeurs et des bandes.	Localité.	Grain et				
			Total d'acres labourés.	Ensemencés cette année.	Ensemencés l'année dernière.	Clôturés.	Foin coupé.
			Acres	Acres	Acres	Acres	Ton'x.
57	Enoch	Cr. de la Queue d'Oiseau.	40	163	106¾	120	240
58	Jeune-Chef	Rivière du Chêne.	68	231	249½	600	300
59	.....	Lac du Chêne	8	41	17¼	.....	40
60	Kadorernie	Montagne de la Tortue...	8	27	32	38	30
61	Kee-see-kee-we-win	Montagne du Dauphin...	.....	41	36½	50	100
62	Way-way-see-cappo	Pointe au Lézard.	10	50	29½	50	120
63	Le-Joueur	Silver-Creek	15	128	72½	128	100
64	Côté	Fort-Pelly	.....	18	26¾	100	250
65	La-Clé	do	.....	25	28	40	150
66	Kee-see-kouse.	do	.....	19	36	50	150
67	Plume-du-Sud	Rivière-qui-Roule..	2	27	11	47	30
							MONTAGNE DE
	C. Lawford	Montagne de l'Orignal...	.....	.....	.....	300	50
68	Croupion-de-Faisan	do ...	10	105	85½	600	94
69	Couverture-Barrée	do ...	20	59½	83½	1,520	85
70	Ours-Blanc	do ...	.....	11¼	6	12	60
							LACS
	Edward McNeill	Lacs Croches	5	5	.....	.....	15
71	* Ou-cha-pow-ace	do	220	133	139¾	190	300
	John Nicol	do	5	5	.....	.....	14
72	Ka-ke-wis-ta-haw...	do	150	107	133	275	175
	J. A. Sutherland	do	5	5	.....	.....	9
73	† Cow-e-sess	do	530	201¾	317	740	300
	A. J. Coburn	do	5	5	.....	.....	12
74	Sak-i-may	do	145	100	90¾	300	250
							RÉSERVE DES
	W. S. Grant, agent et instructeur....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
76	L'homme-qui-a-pris-l'habit ou Jack..	Indian-Head	275	249	205	268	230
							MUS-COW-
	R. McKinnon	Vallée de la Qu'Appelle.	8	8	8½	8	55
75	Pi-a-pot	do ...	200	98½	91	300	450
	D McIntosh	do ...	19¾	19¾	4¾	19¾	60
80	Mus-cow-pe-tung	do ...	78	68	55	68	310
	S Hockley	Lacs Qu'Appelle	15	8⅞	10	10	25
79	Pasquah	do	141	92½	105⅞	200	300
78	Sioux de Bison-Debout..	do	127	51½	92¼	250	100

* 2½ acres semés de maïs. † 2½ acres semés de maïs.

RÉSERVES DES SAUVAGES.

RACINES SEMÉS ET RÉCOLTÉS :—

DE BIRTLE.

Racines semés.								Grain et racines récoltés.				
Blé.	Avoine.	Orge.	Pommes de terre.	Navets.	Carottes.	Pois.	Légumes.	Blé.	Avoine.	Orge.	Pommes de terre.	Navets.
Acres	Acres	Acres	Acres	Acres	Acres	Acres	Acres.	Boiss.	Boiss.	Boiss.	Boiss.	Boiss.
127	31½	.....	7	.....	.....	.....	2⅜	2,000	708	.....	1,020	.....
165	22	.....	30	.....	.....	.....	8 3/16	3,250	765	.....	4,569	100
30	2⅜	.....	4¾	.....	.....	.....	2¼	329	47	.....	714	.....
18	3	.....	4½	.....	.....	.....	1¾	180	60	.....	674	20
7	25½	5	3 7/12	.....	.....	.....	¼	50	1,130	100	537	50
44	5⅜	.....	.....	.....	.....	.....	⅛	85	.....	.....	803	50
102	6	12	7 5/8	.....	.....	.....	1 3/16	850	190	240	1,175	25
4	2	6¾	5⅓	.....	.....	.....	½	.....	30	100	799	125
1	9¼	.....	12 7/12	.....	.....	.....	9/16	.....	20	139	1,885	50
1	1	7	8¼	.....	.....	.....	2	.....	15	104	1,223	75
19	3	.....	4⅛	.....	.....	.....	1 3/16	.....	120	.....	619	25
							7/16	330				
L'ORIGNAL.												
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
75	14	.....	9	3	.....	2	2	776	318	.....	390	275
51	.....	.....	5	2	.....	.....	1½	870	.....	.....	463	331
.....	.....	2	6½	1	.....	1	¾	.....	.....	.....	183	160
CROCHES.												
.....	5	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
84	.....	16	14	9½	4	2	1	370	.....	46	960	248
.....	5	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
67	.....	13	11	8	.....	2	6	282	.....	22	458	200
.....	5	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	35	.....	.....	.....
147	23	15	8½	.....	.....	2½	3⅓	2,010	170	90	640	.....
.....	5	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	50	.....	.....	.....
65	.....	12	8	4	.....	9	2	450	.....	36	300	.....
ASSINIBOINES.												
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
124	20	12	37	30	4	12	10	1,346	450	175	4,423	4,768
PE-TUNG.												
.....	6	.....	1½	¼	.....	.....	¼	.....	120	.....	160	54
55	.....	.....	15½	13	4	1	10	992	.....	.....	1,710	1,724
3	15	.....	½	¼	.....	.....	1	45	200	.....	50	10
52	.....	.....	13	.....	.....	.....	3	855	.....	.....	635	.....
.....	8	.....	½	¼	.....	.....	⅛	.....	160	.....	35	100
78	.....	2½	7½	3½	.....	.....	1	829	.....	22	917	146
31	.....	1	14½	3	.....	.....	2	340	.....	20	2,495	190

AGENCES AGRICOLES ET

ETAT APPRXIMATIF DU GRAIN ET DES

BUTTES DE

No de la réserve.	Noms des instructeurs et des bandes.	Location.	Grain et				
			Total d'acres labourés.	Ensemencés cette année.	Ensemencés l'année dernière.	Clôturés.	Foin coupé.
			Acres.	Acres.	Acres.	Acres.	Tonn.
	H. L. Reynolds, agent et instructeur.	Buttes de la Lime.	.....	.....	.....	.....	.....
84	Petit-Ours-Noir	do	.....	53¾	50¾	60	120
83	Couverture-Etoilée.....	do	10	4⅜	15¾	20	120
82	Okaness	do	.....	28⅜	54¼	70	110
81	Pee-pee-kee-sis.	do	.....	99⅛	26¼	100	100
							BUTTES DU
85	Mus-cow-e-quahn, L. Couture.	Buttes du Tondre.....	35	72	52	80	250
86	George Gordon, T. J. Fleetham.....	do	18	94	93	110	320
87	Etoile-du-Jour, J. H. Gooderham.....	do	5	46	52	86	200
88	Kah-wah-kah-toose, do	do	20	65	61	93	160
89	Plume-Jaune, L. Couture	Lacs aux Noix et à Pêche	.....	10	10	10	40
							PRINCE
95	Une-Flèche	5 milles de Batoche.....	17	42	29	100	60
96	Okeemases, Louis Marion.....	Près du lac aux Canards.	219	98¼	90	600	60
97	Barbu, do	Lac aux Canards.....	295	156	167	640	100
98	Chi-kas-tay-pa-sin	Saskatchewan-Sud	.....	.....	.....	.....	.....
99	John Smith, Justus Wilson	do Bras-Sud.	237	131	.....	400	217
100	James Smith	Fort La Corne	50	35	.....	300	50
	Cumberland	do	50	20	.....	200	40
							BATTLE
109	Réserve des Assinib, Oscar F. Orr..	Buttes de l'Aigle.....	165	92	82	1,200	195
108	Faisan-Rouge, Joseph H. Price.....	do	230	154	150	500	250
113	Herbe-Douce, John Fitzpatrick.....	Rivière Bataille.....	320	254	192	1,000	200
114	Poundmaker, George D. Gopsill	do	379	167	136	600	150
116	Petit-Pin, do	do	150	122½	91	700	110
112	Moosomin, George E. Applegarth....	Creek du Brochet.....	215	137	145	536	140
115	Enfant-du-Tonnerre, A. Sufferin	Saskatchewan	190	165	145	400	150
							LAC AUX
119	Lac aux Oignons (See-kas-kootch) Geo. G. Mann.	District de Pitt.....	74	481	407	481	450
124	Chippwayns (Kinoosayos) G. G. Mann	Lac Froid.....	.....	12	8	12	300
119	Lac aux Oignons do	District de Pitt.....	20	21¾	1¾	25	100

RÉSERVES DES SAUVAGES—*Suite.*

RACINES SEMÉS ET RÉCOLTÉS :—

LA LIME.

RACINES SEMÉS.								GRAIN ET RACINES RÉCOLTÉS.				
Blé.	Avoine.	Orge.	Pommes de terre.	Navets.	Carottes.	Pois.	Légumes.	Blé.	Avoine.	Orge.	Pommes de terre.	Navets.
Acres.	Acres.	Acres.	Acres.	Acres.	Acres.	Acres.	Acres.	Boiss.	Boiss.	Boiss.	Boiss.	Boiss.
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
39	.....	4	8	1	½	1	*½	†500	.....	†40	240	215
.....	.....	.....	3	½	½	.....	*½	.....	.....	.....	54	45
.....	15½	7	4½	½	½	.....	*	.....	†200	.....	90	46
78	.....	10	6½	1	1	2	*½	†1,200	.....	†100	116	200
TONDRE.												
35	6	5	14	4	1	6½	1	240	.....	.....	385	200
55	5	7	12	6	2	5	2	615	55	85	665	30
32	.....	3	6	2	2	2	1	200	.....	30	530	250
43	4½	9	7	3	2	2	1	425	.....	70	635	300
.....	.....	.....	8	2	.....	.....	.....	.....	.....	.....	275	55
ALBERT.												
19	.....	18	2	1¼	½	1	½	180	.....	210	125	20
60	3	30	2	1	½	1½	½	500	50	400	160	15
100	10	36	5	2	¼	2½	¼	1,000	120	560	520	8
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
51	40	28	2	¼	.....	.....	10	475	475	420	250	28
8	3	11	5	1½	.....	.....	.....	80	45	120	300	.....
7	2	10	4	1½	.....	.....	.....	75	30	110	250	25
FORD.												
.....	15	45	20	10	.....	2	3	.....	400	1,000	2,910	1,140
7	48	82	13	3	1	1	6¼	170	1,000	1,340	2,010	585
50	50	100	15	10	5	4	20	1,000	1,000	400	1,000	1,000
35	35	65	10	2	.....	.....	20	630	700	245	700	285
46	16	30	12	3	.....	2	14⅕	700	325	130	1,050	340
58	37	24	10	5	2	.....	.....	1,385	1,175	350	963	250
80	25	30	15	5	.....	2	8	1,600	970	800	1,300	1,015
OIGNONS.												
15	.....	424	21	18	.....	.....	3	100	.....	4,240	1,200	500
.....	.....	7	4	1	.....	.....	.....	.....	.....	100	400	100
.....	20	.....	1	½	⅛	.....	⅛	.....	150	.....	150	200

* Y compris les oignons. † Non battu ; estimation approximative.

AGENCES AGRICOLES ET

ETAT APPROXIMATIF DU GRAIN ET DES

LAC A LA

No de la réserve.	Noms des instructeurs et des bandes.	Location.	Grain et				
			Total d'acres labourés.	Ensemencés cette année.	Ensemencés l'année dernière.	Clôturés.	Foin coupé.
			Acres	Acres	Acres	Acres	Tonn.
125	Lac à la Selle, P. L. Grasse	Lac à la Selle	118	63 7/12	86¾	150	308
126	Muskegwatic	Wahsatanow	22	12⅞	12⅝	25	67
127	Plume-Bleue, P. L. Grasse	Buttes-qui-Roulent	30	20 1/16	8⅞	50	79
128	James Seenum, Jas. E. Ingram	Lac du Poisson-Blanc	129	76	128¾	200	450
129	Peaysees	Lac la Biche	.....	.....	.....	.....	.....
130	Antoine	Lac du Cœur	8	4	2	.....	40
131	Kaguanum	Lac du Castor	6	2½	2	.....	15
	Agence et ferme	Lac à la Selle	.....	3	.....	.....	30
			RÉSERVE				
135	Enoch	Plaine-Pierreuse	134	106½	.....	2,000	150
133	Alexis	Lac Sainte-Anne	60	34	.....	2,600	90
134	Alexander, W. J. O'Donnell	Rivière-qui-Barre	20	147¾	145	3,800	190
132	Michel, do	Ht. de la riv. à l'Esturgeon	15	94	92	2,800	118
	Ferme, do	Rivière-qui-Barre	½	15	18¼	200	60
			RIVIÈRE				
137	Peau-d'Hermine, John Ross	Buttes de l'Ours	22	87	65	280	150
138	Sampson, S. B. Lucas	Rivière Bataille	28	164	122	230	300
140	Bœuf-Boueux, John Ross	Buttes de l'Ours	9	59½	52	130	90
141	Che-poostequahn, D. C. Robertson	Creek Wolf	.....	8¼	10	.....	60
			RÉSERVE				
142	*Patte-d'Ours, } W. Graham	Rés. des Assiniboines,	80	19	23	90	25
143	†Jonas, } W. Graham	Rés. des Assiniboines,	95	33	40	150	40
144	‡Chiniquay, } W. Graham	Rés. des Assiniboines, Morleyville.	70	16	22	85	20
145	¶Tête-de-Taureau, F. C. Cornish	Réserve des Sarcis	113½	113½	113½	113½	60
			RÉSERVE DES				
146	G. H. Wheatley	Rés des Pieds-Noirs du S.	185½	158¾	174¼	189½	75
146	§J. M. Scott	do do Nord.	120¼	93	105¼	175¼	70

*Oignons, 1 acre; betteraves, 1 acre. †Oignons, 1 acre; betteraves, 1 acre.
‡Oignons, 1 acre; betteraves, 1 acre. ¶Maïs, 2 acres; orge, 3 acres.
§Rabioles, 3 acres; oignons, 2 acres.

RÉSERVES DES SAUVAGES—*Suite.*

DES RACINES SEMÉS ET RÉCOLTÉS :

LA SELLE.

Racines semés.								Grain et racines récoltés.				
Blé	Avoine.	Orge.	Pommes de terre.	Navets.	Carottes.	Pois.	Légumes.	Blé	Avoine.	Orge.	Pommes de terre.	Navets.
Acres	Acres	Acres	Acres	Acres	Acres	Acres	Acres.	Boiss.	Boiss.	Boiss.	Boiss.	Boiss
2½	9¾	37	6 7/12	2¼	.....	5½	.....	20	108	400	381	.....
.....	.....	10	2	½	⅜	.....	.....	.....	.....	33	99	22
.....	5¾	13¼	1⅜	⅞	.....	1 9/16	.....	.....	60	88	70	.....
8	7⅜	48⅝	11⅛	¾	.....	.....	.....	49	156	385	929	.....
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	4	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	200	.....
.....	.....	.....	2½	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	100	.....
.....	3	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	35	.....	.....	.....

EDMONTON.

10	23	51	6½	3	1	.....	12½	300	600	1,020	300	.....
.....	.....	17	7	2	.....	.....	8	.....	.....	450	420	.....
15	15	110⅛	6	1	.....	.....	⅝	150	150	1,400	600	500
20	15	50	4	1	.....	3	1	200	200	800	400	200
⅛	14¼	.....	½	.....	.....	⅛	.....	5	400	.....	75	.....

DE LA PAIX.

.....	9	65	3½	.....	.....	1¾	7¾	.....	226	750	875	.....
2	33	98	9	10	3	7	2	40	642	1,013	901	902
.....	5	50	1½	.....	.....	.....	3	.....	125	599	373	.....
.....	4	¾	1½	.....	.....	1	1	.....	100	20	143	.....

DES SARCIS.

.....	4	.....	10	2	1	.....	.....	16	.....	.....	666	150
.....	16	.....	12	2	1	.....	.....	50	.....	.....	800	150
.....	3	.....	8	2	1	.....	.....	12	.....	.....	534	150
.....	60	.....	40	.....	.....	2	10	.....	800	.....	1,130	157

DES PIEDS-NOIRS.

.....	79½	.....	49	14	.....	8	8¼	.....	415	.....	2,041	220
.....	40½	.....	27¼	10¾	7¼	2¼	1	.....	‖1,275	.....	3,660	875

*Paille d'avoine, 16 ; oignons, 4 ; betteraves, 40 boiss. récoltés. †Paille d'avoine, 50 ; oignons, 4 ; betteraves, 40 boiss. récoltés. ‡Paille d'avoine, 12 ; oignons, 4 ; betteraves, 40 boiss. récoltés. §Betteraves à vache, 174 ; oignons, 73 boisseaux récoltés.

AGENCES AGRICOLES ET

ETAT APPROXIMATIF DU GRAIN ET

RÉSERVES DES

N° de la ferme.	Noms des instructeurs et des bandes.	Localité.	Grain et				
			Total d'acres labourées.	Ensemencés cette année.	Ensemencés l'année dernière.	Clôturés.	Foin coupé.
			Acres	Acres	Acres	Acres	Ton'x.
148	*Jas. Wilson	Rivière du Ventre	.....	34	32	36	80
.....	Corbeau-Rouge, premier chef	Près du Fort-McLeod	19	154¼	128¼	335	.....

RÉSERVES DES

.....	A. R. Springett, (agent actuel)	Réserve des Piégânes, Fort-McLeod	25	6	4	25	55
147	Hache-du-Nord, premier chef	do	130	107½	65	165	16

*Lin, 1 acre semé, 4 boisseaux récoltés.

RÉSERVES DES SAUVAGES—*Suite.*

DES RACINES SEMÉS ET RÉCOLTÉS :—

GENS-DU-SANG.

RACINES SEMÉS.								GRAIN ET RACINES RÉCOLTÉS.				
Blé.	Avoine.	Orge.	Pommes de terre.	Navets.	Carottes.	Pois.	Légumes.	Blé.	Avoine.	Orge.	Pommes de terre.	Navets.
Acres	Acres	Acres	Acres	Acres	Acres	Acres	Acres.	Boiss.	Boiss.	Boiss.	Boiss.	Boiss.
4	24	1	.....	.....	.....	2	2	231	1,030	22		.....
3	90	.....	33	.....	.....	3	25¼	56	1,356	.....	986	.....

PIÉGANES.

.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	¾	.....	.....	.....	.....	.....
.....	64	.....	24	.....	.....	8½	.....	.....	1,600	.....	1,875	.....

16—14½

AGENCES AGRICOLES ET

ÉTAT APPROXIMATIF DU GRAIN ET

AGENCE DE

N° de la réserve.	Noms des instructeurs et des bandes.	Localité.	Grain et racines récoltés.				Nombre approximatif de Sauvages sur les réserves.	Hommes employés, y compris instructeurs.
			Carottes.	Pois.	Blé-d'inde.	Graines de jardin.		
			Bois	Bois	Bois			
57	Enoch	Creek de la Queue-d'Ois	.....	.....	50	.....	108	.....
58	Jeune-Chef	Rivière du Chêne	.....	.....	150	.....	268	.....
59	.....	Lac du Chêne	.....	.....	30	.....	55	.....
60	Kadorernie	Montagne à la Tortue	.....	.....	20	.....	34	.....
61	Kee-see-kee-we-win	Montagne du Dauphin	10	.....	.....	.....	136	.....
62	Way-way-see-cappo	Lizard-Point	10	.....	.....	.....	154	.....
63	Le-Joueur	Silver-Creek	5	.....	.....	.....	126	.....
64	Côté	Fort-Pelly	20	.....	.....	.....	257	.....
65	La-Clef	do	10	.....	.....	.....	223	.....
66	Kee-see-kouse	do	15	.....	.....	.....	170	.....
67	Plume-du-Sud	Rivière-qui-roule	5	.....	.....	.....	114	.....

MONTAGNE DE

	C. Lawford	Montagne de l'Orignal	.....	.....	.....	.....	.....	1
68	Croupe-de-Faisan	do	.....	.....	.....	32	60	.....
69	Couverture-bariolée	do	.....	.....	.....	24	85	.....
70	Ours-Blanc	do	.....	5	.....	12	94	.....

LACS

	Edward O'Neill	Lacs Croches	.....	.....	.....	.....	.....	1
71	Ou-cha-pow-ace	do	78	12	16	.....	139	.....
	John Nicol	do	.....	.....	.....	.....	.....	1
72	Ka-ke-wis-ta-haw	do	.....	5	.....	5	142	.....
	J. A. Sutherland	do	.....	.....	.....	.....	.....	1
73	Cow-e-sess	do	.....	.....	.....	279	140	.....
	A. J. Coburn	do	.....	.....	.....	.....	.....	1
74	Sa-ki-may	do	.....	12	.....	.....	207	.....

RÉSERVE DES

	W. S. Grant, agent et instructeur	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
76	L'homme-qui-a-pris-l'habit ou Jack	Indian Head	122	40	.....	.....	243	2

RÉSERVES DES SAUVAGES—*Suite.*

DES RACINES SEMÉS ET RÉCOLTÉS: —

BIRTLE.

Chevaux ou bestiaux. Donnés en vertu du traité ou à titre de prêt. Chevaux.	Bœufs.	Propriété particulière des Sauvages. Chevaux.	Bœufs.	Bâtiments.	Observations.
.....	37	10	.....	20 maisons; 24 étables.	
.....	46	16	2	20 do 22 do	
.....	10	4	.....	6 do 3 do	
.....	4	4	.....	5 do 4 do	
.....	6	10	.....	10 do 7 do	
.....	25	8	.....	12 do 10 do	
.....	9	12	3	7 do 7 do	
.....	25	20	.....	30 do 20 do 1 magasin.	
.....	11	8	2	12 do 8 do	
.....	13	12	2	20 do 13 do	
.....	2	6	2	2 do 2 do	

L'ORIGNAL.

2	2	.....	.....	1 étable.....	Chevaux des Sauvages trop petits pour le labour. La terre défoncée sur la réserve d'Ours-Blanc est restée quelques années en friche. Le labourage d'une partie de cette terre est tout ce qui a été fait sur cette réserve. Ce genre de travaux et les labours d'été par d'autres bandes ne sont pas donnés ici.
.....	13	6	.....	1 maison; 3 étables; 2 magasins; 4 porcheries.....	
.....	14	6	.....	7 maisons; 5 étables; 2 magasins; 1 porcherie	
.....	8	5	.....	3 maisons; 2 étables.....	

CROCHES.

4	.....	.....	.....	2 maisons; 1 étable; 1 magasin.	
.....	22	20	2	28 maisons; 15 étables.	
3	.....	.....	.....	2 maisons; 1 étable; 1 magasin.	
.....	19	12	.....	28 maisons; 17 étables.	
1	.....	.....	.....	1 maison; 1 étable; 1 magasin; 1 serre à légumes.	
.....	28	48	2	32 maisons; 32 étables; 32 serres à légumes.....	Blé-d'inde, navets, carottes, pois, etc., sont donnés comme produits de jardin.
1	.....	.....	.....	1 maison; 1 étable; 1 magasin; 1 serre à légumes	
.....	22	35	1	30 maisons; 15 étables.....	Les navets et les légumes sont consommés durant l'été.

ASSINIBOINES.

.....	.....	.....	.....	.....	
4	22	49	.....	79 maisons · 30 étables; 3 magasins; 12 serres à légumes; 4 porcheries; 2 enclos à moutons; 2 poulaillers.	Le grain n'est pas encore battu. L'évaluation du rendement est approximative.

AGENCES AGRICOLES ET

ETAT APPROXIMATIF DU GRAIN ET

MUS-COW-

No de la réserve.	Noms des instructeurs et des bandes.	Localité.	Grains et racines récoltés. Carottes.	Pois.	Graines de jardins.	Nombre approximatif de Sauvages sur les réserves.	Hommes employés, y compris instructeurs.
			Boiss.	Boiss.			
	R. McKinnon	Vallée de la Qu'Appelle	.....	2	.....	.....	.....
75	Pi-a-pot	do	90	8	.....	276	.....
	D. McIntosh	do	.....	.....	.....	.....	.....
80	Mus-cow-pe-tung	do	.....	.....	.....	107	.....
	S. Hockley	Lacs Qu'Appelle	.....	.....	.....	.....	.....
79	Pasquah	do	.....	.....	.....	170	.....
78	Bison-Debout, Sioux	do	.....	.....	.....	127	.....

BUTTES DE

	H. L. Reynolds, agent et instructeur	Buttes de la Lime	.....	.....	.....	.....	.....
84	Petit-Ours-Noir	do	45	.....	.....	85	2
83	Couverture-Etoilée	do	*	.....	.....	60	
82	Okaness	do	4	.....	.....	53	
81	Pee-pee-kee-sis	do	40	.....	.....	81	

BUTTES DU

85	Mus-cow-e-quahn, L. Couture	Buttes du Tondre	25	.....	10	158	1
86	George Gordon, T. J. Fleetham	do	10	10	15	158	1
87	Étoile-du-Jour, J. H. Gooderham	do	25	.....	20	88	.....
88	Kah-wah-kah-toose do	do	30	.....	25	117	2
89	Plume-Jaune, L. Couture	Lacs aux Noix et à la Pêche	.....	.....	.....	311	.....

PRINCE

95	Une-Flèche	5 milles de Batoche	14	1½	.....	85	6
96	Okeemases, Louis Marion	Près du lac au Canard	20	5	.....	34	7
97	Le-Barbu do	Au lac au Canard	27	8	.....	119	16
98	Chi-kas-tay-pa-sin	Saskatchewan-Sud	.....	.....	.....	58	6
99	John Smith, Justus Wilson	do bras-sud	.....	.....	100	130	16
100	James Smith	Fort La Corne	.....	.....	.....	141	15
	Cumberland	do	.....	.....	.....	75	14

RÉSERVES DES SAUVAGES—*Suite.*

DES RACINES SEMÉS ET RÉCOLTÉS:—

PE-TUNG.

Chevaux et bestiaux. Donnés en vertu du traité ou à titre de prêt. Chevaux.	Bœufs.	Propriété particulière des Sauvages. Chevaux.	Bœufs.	Constructions.	Observations.
3	.....	.....	.....	1 maison ; 2 étables ; 1 magasin	Le rendement n'est qu'approximatif ; le grain n'ayant pas été battu. Les légumes ont été mangés en vert.
.....	36	46	.....	30 maisons ; 20 étables.....	
3	.....	.....	.....	1 maison ; 1 étable ; 1 magasin ; 1 serre à légumes.	
.....	25	32	.....	19 maisons ; 17 étables.....	
3	.....	.....	.....	1 maison ; 1 étable ; 1 magasin ; 1 serre à légumes.	
.....	36	55	.....	45 maisons ; 25 étables.....	
.....	16	45	.....	45 maisons ; 10 étables.....	

LA LIME.

.....	.....	.....	.....	.....	Le blé, l'orge et les pois récoltés sur la réserve n° 81 avaient été semés par les membres de la bande 81 en société avec la bande d'Okaness n° 82. *Carottes mangées en vert.
.....	12	30	.....	7 maisons ; 3 étables.....	
.....	7	7	.....	2 étables.....	
.....	16	6	.....	2 maisons ; 1 étable.....	
.....	14	5	.....	3 maisons ; 3 étables.....	

TONDRE.

.....	19	15	1	21 maisons ; 15 étables ; 1 magasin.....	Les récoltes de grain sont approximatives, n'ayant pas encore été battues.
.....	20	16	6	39 maisons ; 19 étables ; 1 magasin.....	
.....	11	12	.....	14 maisons ; 10 étables.....	
.....	11	13	.....	21 maisons ; 13 étables ; 1 magasin	
.....	7	30	.....	6 maisons ; 2 étables.....	Ces Sauvages sont chasseurs ; ils ne cultivent qu'un peu de pom. de terre et de nav.

ALBERT.

.....	4	20	.....	9 maisons ; 3 étables ; 1 magasin ; 1 serre à lég...	Cette réserve est abandonnée. La bande s'est désunie et une partie s'est jointe à celle de James Smith et une autre à la bande de Cumberland, au Fort La Corne.
.....	9	5	.....	10 maisons ; 7 étables ; 2 magasins ; 1 serre à lég.	
.....	16	22	.....	19 maisons ; 14 étables ; 1 serre à légumes.....	
.....	2	.....	.....	8 maisons ; 1 étable.....	
.....	10	6	6	20 maisons ; 22 étables	
.....	9	.....	.....	14 maisons ; 4 étables.....	
.....	7	.....	.....	14 maisons ; 8 étables.....	

AGENCES AGRICOLES ET

ÉTAT APPROXIMATIF DU GRAIN ET

BATTLE

N° de la réserve.	Noms des instructeurs et des bandes.	Localité.	Grains et racines récoltés.			Nombre approximatif de Sauvages sur la réserve.	Hommes employés, y compris instructeurs.
			Carottes.	Pois.	Graines de jardin.		
			Boiss.	Boiss.			
109	Rés. des Assinib., Oscar F. Orr	Buttes de l'Aigle	.....	20	.....	165	1
108	Faisan-Rouge, Joseph H. Price	do	66	20	.....	119	1
113	Herbe-Tendre, John Fitzpatrick	Rivière à la Bataille	40	10	.....	170	1
114	Poundmaker, George D. Gopsil	do	.....	.....	.....	115	} 2
116	Petit-Pin do	do	.....	10	.....	150	
112	Moosomin, George E. Applegarth	Creek du Brochet	.....	.....	.....	106	1
115	Enfant-du-Tonnerre, A. Sufferin	Sackatchewan	.....	20	.....	165	1
							LAC AUX
119	Lac aux Oignons, (See-kaskootch), Geo. G. Mann	District de Pitt	.....	.....	.....	368	1
125	Chippawans (Kinoosayos), Geo. G. Mann	Lac Froid	.....	.....	.....	132	.....
119	Lac aux Oignons, Geo. G. Mann	District de Pitt	10	.....	.....	.....	.....
							LAC À
125	Lac à la Selle, P. L. Grasse	Lac à la Selle	.....	1	.....	96	14
126	Muskegwatic	Wahsatanow	41	.....	.....	39	8
127	Plume-Bleue, P. L. Grasse	Buttes Ondulantes	.....	2½	.....	30	9
128	James Seenum, Jas. E. Ingram	Lac du Poisson-Blanc	.....	.....	.....	300	60
129	Peaysees	Lac la Biche	.....	.....	.....	17	.....
130	Antoine	Lac des Cœurs	.....	.....	.....	84	20
131	Kaguanum	Lac au Castor	.....	.....	.....	142	18
	Agence et ferme	Lac à la Selle	.....	.....	.....	.....	.....
							AGENCE D'
135	Enoch	Plaine des Assiniboines	.....	.....	.....	217	.....
133	Alexis	Lac Ste-Anne	.....	.....	.....	198	.....
134	Alexander, W. J. O'Donnell	Rivière-qui-Barre	.....	.....	30	210	1
132	Michel, do	Haut de la riv. à l'Esturgeon	.....	.....	20	37	.....
17	Ferme, do	Rivière-qui-Barre	.....	.....	.....	.....	2

RÉSERVES DES SAUVAGES—*Suite.*

DES RACINES SEMÉS ET RÉCOLTÉS :—

FORD.

Chevaux ou bestiaux.				Bâtiments.	Observations.
Donné en vertu du traité ou à titre de prêt.		Propriété particulière des Sauvages.			
Chevaux.	Bœufs.	Chevaux.	Bœufs.		
2	30	.....	.....	4 étables.	
2	24	5	2	2 maisons ; 2 étables.	
3	38	6	.....	.....	
.....	28	14	.....	1 maison ; 1 étable.	
3	22	7	.....	1 maison	Rendement d'un ½ acre 2 boisseaux.
4	14	8	1	1 maison ; 2 etables.	
2	20	10	2	6 maisons ; 4 étables.	
OIGNONS.					
.....	47	5	.....	39 maisons ; 15 étables.	
.....	6	28	5	16 maisons ; 16 étables.	
14	1	.....	.....	1 maisons ; 2 étables ; 3 magasins ; 2 serres à lég.	
LA SELLE.					
.....	19	16	4	16 maisons ; 13 étables ; 1 magasin.	La diminution d'acres de terre en culture cette année comparée à celle de l'année dernière est due en partie aux labours d'été qui n'ont pas été faits.
.....	4	8	.....	9 maisons ; 6 étables.....	
.....	9	3	.....	7 maisons ; 5 étables ; 1 magasin	
.....	34	85	16	51 maisons ; 39 êtables ; 1 magasin.	
.....	.....	.....	.....	.....	
.....	4	5	2	12 maisons ; 3 étables ; 1 magasin.	
.....	.....	3	.....	13 maisons ; 4 étables.	
.....	.....	.....	.....	3 maisons ; 2 étables ; *2 magasins ; 1 serre à lég.	*1 entrepôt. 1 maison de rations.
EDMONTON.					
.....	17	35	.....	24 maisons ; 16 étables ; 1 serre à lég. ; 3 porcheries	
.....	6	30	.....	21 maisons ; 16 étables ; 2 serres à légumes.	
1	12	4	.....	45 maisons ; 25 étables ; 4 magasins ; 4 serres à lég ; 2 porcheries	Bonne récolte.
.....	6	6	.....	16 maisons ; 22 étables ; 3 magasins ; 2 serres à lég. ; 6 porcheries.	do
4	.....	.....	.....	1 maison ; 1 étable ; 3 magasins.	do

AGENCES AGRICOLES ET

ETAT APPROXIMATIF DU GRAIN ET

UTTES

No de la réserve.	Noms des instructeurs et des bandes.	Localité.	Grains et racines récoltés.			Nombre approximatif des Sauvages sur les réserves.	Hommes employés, y compris instructeurs.
			Carottes.	Pois.	Graines de jardin.		
			Boiss.	Bois.			
137	Peau-d'Ermine, John Ross.....	Buttes de l'Ours.....	.....	8	100	110	2
138	Sampson, S. B Lucas.....	Rivière à la Bataille	99	33	105	350	.....
140	Bœuf-Boueux, John Ross.....	Buttes de l'Ours...	.....	.....	100	72	.....
141	Che-poosteqaahn, D.C. Robertson.	Creek du Loup.....	.....	8	155	100	1
							RESERVE
142	Patte-d'Ours,		40	.....	.....	207	
143	Jonas Bon-Assiniboine, } W. Graham	Rés. des Assiniboines, Morleyville.	40	.....	.....	232	1
144	Chiniquay,		40	.....	.....	121	
145	Tête-de-Taureau, F. C. Cornish..	Réserve des Sarcis.....	.....	.....	105	333	
							RÉSERVE
146	G. H. Wheatley.....	Rés. des P. Noirs du sud.	.....	10	.....	1,099	3
146	J. M. Scott	do do nord.....	300	20	.....	718	1

RESERVES DES SAUVAGES—*Suite.*

DES RACINES SEMÉS ET RÉCOLTÉS :—

DE LA PAIX.

Chevaux ou bestiaux. Donnés en vertu du traité ou à titre de prêt. Chevaux.	Bœufs.	Propriété particulière des Sauvages. Chevaux.	Bœufs.	Bâtiments.	Observations.
.....	16	40	.....	13 maisons ; 12 étables.	Les navets, les carottes et les betteraves compris dans les légumes.
.....	27	180	.....	30 do 17 do	Les betteraves comprises dans les légumes.
.....	11	20	.....	7 do 9 do	Les navets, les carottes et les betteraves compris dans les légumes.
.....	6	40	.....	12 do 6 do	Les navets, les carottes et les betteraves compris dans les légumes.

DES SARCIS.

.....	4	100	.....	32 maisons ; 5 étables ; 48 magasins et serres à légum.	L'avoine a été coupée verte, et a servi de foin. Récolte passable de pommes de terre et de navets. Betteraves, carottes et oignons compris dans les légumes. "Maisons" comprennent celles de l'agent, du distributeur et de l'interprète. "Etables" comprennent celles de l'agence et de l'agence seulement, les Sauvages n'en ont pas. Des "magasins et serres à légumes," 5 appartiennent aux Sauvages, 2 magasins, 1 serre à légumes, la maison aux rations et l'abattoir appartiennent à l'agence et à la ferme. Les navets ont été semés en jardins, qui comprennent les betteraves, carottes, oignons, etc
.....	4	60	.....	38 maisons ; 6 étables ; 57 magasins et serres à légum.	
.....	2	60	.....	24 maisons ; 5 étables ; 45 magasins et serres à légum.	
.....	.....	120	.....	41 maisons ; 2 étables ; 10 magasins et serres à légum.	

DES PIEDS-NOIRS.

4	10	685	.....	1 étable ; 2 magasins ; 2 serres à légumes ; 1 porcherie ; 1 maison de rations.	Les jardins contiennent de petites quantités de légumes. La moisson indique les résultats jusqu'à la fin d'octobre. Le total d'acres défoncés est de 185½, y compris la terre neuve. La terre neuve faite, y compris les réserves des Pieds-Noirs, Nord et Sud, est de 22½ acres. Les 1,275 boiss. d'avoine comprennent 60 boiss. de Basse-Corne, 15 boiss. de Grosse-Plume, 25 boiss. de Vieux-Soleil (pour les chevaux de la ferme), et 100 bois. non donnés dans les états individuels des boiss. récoltés.
2	8	422	.....	2 maisons ; 1 étable ; 1 magasin ; 1 serre à légumes ; 1 maison de rations ; 1 boucherie.	Le total d'acres défoncés, savoir, 120¼, comprend la terre neuve. La terre neuve faite, y compris les réserves des Pieds-Noirs, Nord et Sud, est de 22½ acres.

AGENCES AGRICOLES ET

ETAT APPROXIMATIF DU GRAIN ET

RÉSERVE DES

No. de la réserve.	Noms des instructeurs et des bandes.	Localité.	Grains et racines moissonnés.			Nombre approximatif de Sauvages sur les réserves.	Hommes employés, y compris instructeurs.
			Carottes.	Pois.	Graines de jardin.		
148	Jas. Wilson	Rivière du Ventre	Boiss.	Boiss. coupés pour nourrit.	.....	.....	8
.....	Corbeau-Rouge, chef principal	Près de Fort McLeod	.....	.....	.....	2,183	.....

RÉSERVE DES

.....	A. R. Springett (agent)	Réserve des Piégânes, Fort McLeod	.....	.....	.....	.....	4
147	Hache-du-Nord, chef principal	Réserve des Piégânes, Fort McLeod	.....	212	.....	932	.....

RÉSERVES DES SAUVAGES—*Suite.*

DES RACINES SEMÉS ET RÉCOLTÉS :—

GENS-DU-SANG.

Chevaux et bestiaux.				Bâtiments.	Observations.
Donnés en vertu du traité ou à titre de prêt.		Propriété particulière des Sauvages.			
Chevaux.	Bœufs.	Chevaux.	Bœufs.		
*9	*15	.....	.....	9 maisons ; 3 étables ; 7 magasins ; 2 serres à légum.	* Les chevaux ne sont jamais entre les mains des Sauvages. Les bœufs sont prêtés aux Sauvages au printemps et à l'automne, mais en tout autre temps sont sous la charge de l'instructeur. Ces neuf animaux sont des chevaux et des mules.
.....	.....	2,100	.....	216 maisons.	

PIÉGANES.

5	10	.....	.....	4 maisons ; 2 étables ; 2 magasins ; 1 serre à lég. ; 1 maison à rations ; 1 abri à voit. ; 1 atelier de men.	6 acres d'alfalfa ont été récoltés et donnés aux bestiaux.
.....	.....	510	.....	84 maisons ; 3 étables ; 15 serres à légumes.	Les produits des jardins mangés en vert. Les bœufs sont entre les mains des Sauvages durant l'été, et des agents l'hiver.

ETAT indiquant les grains semés et récoltés par les Sauvages dans l'agence des Buttes de la Paix, saison de 1888.

RÉSERVE DE SAMPSON, N° 133.

Numéro du billet de paye.	Nom du Sauvage.	Acres ensemencés.								Boisseaux récoltés.								Observations.
		Blé.	Avoine.	Orge.	Pois.	Pommes de terre.	Navets.	Carottes.	Graines de jardin.	Blé.	Avoine.	Orge.	Pois.	Pommes de terre.	Navets.	Carottes.	Graines de jardin.	
5	Kak-it-too-hat	.....	·56	.56	.....	.....	.....	.....	.....	.....	15	8	.....	.....	.....	.....	.....	Les oignons et les betteraves sont compris dans les jardinages.
13	Gerry-Pot	.....	.....	2·15	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	30	.....	.....	.....	.....	.....	
77	Pierre	.....	.....	2 40	.....	·17	·37	.....	·25	.....	.....	30	.....	20	35	.....	05	
8	Queue-d'Orignal	.....	1·00	.....	·20	·30	·30	.....	.....	.....	.....	.....	½	40	40	.....	.....	
56	Measu	.....	·66	·66	.....	.....	.....	.....	·20	.....	12	12	.....	.....	.....	.....	10	
92	George Pot.	.....	·66	1·66	.....	.....	.....	.....	.....	.....	5	10	.....	.....	.....	.....	.....	
115	James	.....	.....	4·40	.....	·20	·40	.....	·19	.....	.....	40	.....	50	20	.....	10	
49	David Piégâne	.....	.....	·70	.....	·05	·70	.....	.....	.....	.....	.....	.....	20	.....	.....	.....	
46	Gros-Baptiste	.....	1 30	4·00	.....	.....	·60	.....	·20	.....	30	50	.....	.....	80	.....	15	
25	Petit-Baptiste	.....	1 80	2·30	1·00	.....	·40	·20	·21	.....	35	25	2	.....	12	.....	10	
24	Vieux-Jacques	.....	.....	6·20	.....	1·50	·40	.....	·19	.....	.....	60	.....	125	60	.....	15	
32	Louis	2	·55	5 00	·45	·10	·40	.....	.....	40	20	60	2	30	50	.....	.....	
22	John Pot.	.....	1 50	2·40	.....	.....	·30	.....	.....	.....	35	20	.....	.....	10	.....	.....	
33	Brouillard-Blanc	.....	.....	1 70	.....	.....	·20	.....	.....	.....	.....	22	.....	.....	30	.....	.....	
4	Shusay.		·70	1 50	·70	·10	·20	.....	.....	.....	30	15	4	20	10	5	.....	
38	Pierre Buffalo	.....	.....	1·90	·30	·10	.....	.....	.....	.....	.....	20	2	22	.....	.....	.....	
59	Garçons de Taysus	.....	.....	3·20	.....	.....	1·50	.....	.....	.....	.....	30	.....	.....	60	.....	.....	
66	Jumeaux	.....	2·30	1·80	.....	·05	·35	·15	·20	.....	30	10	.....	15	80	12	15	
31	Simon	.....	.....	3·60	.....	·40	·40	.....	.....	.....	.....	44	.....	40	50	.....	.....	
1	Sampson.	.....	4·10	10·00	1·00	1·25	·15	·20	.....	.....	90	100	6	217	60	5	.....	
	David Daim-rouge.	.....	.....	.....	.....	·10	·15	·20	.....	.....	.....	.....	.....	15	15	5	.....	
107	Alex Sowesscoopaness.	.....	.....	1·35	.....	·13	·08	·07	.....	.....	.....	15	.....	18	10	3	.....	
18	Sowesscoopaness	.....	2·00	1·25	·70	·80	·15	·15	.....	.....	35	18	4	50	20	8	.....	
3	Buffalo Chips.	.....	2·10	5·10	1 70	.....	·30	·30	.....	.....	40	40	10	.....	30	10	.....	
11	Susie.	.....	.....	3 00	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	30	.....	.....	.....	.....	.....	
112	Tom Daim-rouge	.....	.....	4·90	.....	.....	·45	·45	·10	.....	.....	60	.....	.....	85	15	20	
54	Vieux-Taureau	.....	.....	3·20	.....	·15	·15	15	.....	.....	.....	20	.....	14	6	6	.....	
69	James Shusay	.....	2·40	1·90	·40	.....	·40	·40	.....	.....	50	20	.....	.....	12	2	.....	
44	Petit-Crieur	.....	3·00	2·50	.....	1·35	·20	·10	·28	.....	45	30	.....	100	30	5	5	
68	Chimachess	.....	.....	3·00	.....	·25	·25	.....	.....	.....	.....	15	.....	10	2	.....	.....	
61	Ki-aht-i-pew	.....	1·40	1·70	.....	·20	·25	·23	·18	.....	25	15	.....	40	40	12	.....	
39	Veuve Say Way Kusico	.....	.....	.....	.....	.....	·45	·20	.....	.....	.....	.....	.....	.....	20	6	.....	
34	Joshua	.....	1·17	1·60	·55	1·20	·20	·20	.....	.....	60	20	2½	25	20	5	.....	

90	Joe Sampson	.....	2·80	9·37	.....	·50	·30	.....	.....	.....	45	114	.....	30	15	.....	.....	
93	Mackino	.....	3·00	3·00	.....	.....	.....	.....	.....	.....	40	30	.....	.....	.....	.....	.....	
	Totaux	2	33·00	93·00	7·00	9·00	10·00	3·00	2·00	40	642	1,013	33	901	962	99	105	
	RÉSERVE DE PEAU D'ERMINE, N° 137.																	
1	Peau d'Ermine	.....	3·59	8·47	0·45	0·60	.....	.....	1·71	.....	87	102	8	150	.....	.....	.....	Navets, carottes et betteraves compris dans les légumes.
2	Paul Assiniboine	.....	3·09	15·20	0·49	0·11	.....	.....	3·05	.....	80	180	.....	28	.....	.....	.....	
3	Kennawat's	.....	1·00	7·20	0·33	0·30	.....	.....	0·72	.....	25	86	.....	75	.....	.....	.....	
5	Iwastiu	.....	.....	7·73	.....	1·15	.....	.....	0·37	.....	.....	95	.....	287	.....	.....	.....	
4	Gros-Joe	.....	.....	3·47	.....	0·10	.....	.....	0·10	.....	.....	42	.....	25	.....	.....	.....	
52	Panny Peau-d'Ermine	.....	.....	3·59	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	48	.....	.....	.....	.....	.....	
62	Rôtiss.-sur-des-Charb's	.....	.....	1·00	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	12	.....	.....	.....	.....	.....	
53	Sam Baptiste	.....	.....	2·40	.....	0·10	.....	.....	.....	.....	.....	28	.....	25	.....	.....	.....	
46	Joe	.....	.....	2·52	.....	.....	.....	.....	0·44	.....	.....	30	.....	.....	.....	.....	.....	
20	Serpent-à-Sonnettes	.....	0·34	2.28	0·19	0·14	.....	.....	0·75	.....	9	27	.....	35	.....	.....	.....	
7	Commandant	.....	0·98	5·89	0·29	1·00	.....	.....	0·32	.....	25	70	.....	250	.....	.....	.....	
55	Couteau-Coupé	.....	.....	2·50	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	30	.....	.....	.....	.....	.....	
16	Veau-Fou	.....	.....	2·75	.....	.....	.....	.....	0·29	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	
	Totaux	.....	9·00	65·00	1·75	3·50	.....	.....	7·75	.....	226	750	8	875	.....	.....	100	
	RÉSERVE DE LOUIS TAUREAU, N° 140.																	
16	Louis Taureau	.....	1·00	10·03	.....	0·30	.....	.....	0·75	.....	25	120	.....	75	.....	.....	.....	Navets, carottes et betteraves compris dans les légumes.
18	John Taureau	.....	1·60	11·20	.....	0·21	.....	.....	0·50	.....	40	134	.....	52	.....	.....	.....	
17	Paul Taureau	.....	1·08	8·52	.....	0·27	.....	.....	0·27	.....	28	102	.....	67	.....	.....	.....	
11	Francis	.....	1·32	7·50	.....	0·25	.....	.....	0·75	.....	32	90	.....	62	.....	.....	.....	
4	Moonabays	.....	.....	5·75	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	69	.....	.....	.....	.....	.....	
9	John Ward	.....	.....	4·50	.....	0·12	.....	.....	0·38	.....	.....	54	.....	30	.....	.....	.....	
2	Paul	.....	.....	.....	.....	0·35	.....	.....	0·35	.....	.....	.....	.....	87	.....	.....	.....	
27	Sab-pah-cheese	.....	.....	2·50	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	30	.....	.....	.....	.....	.....	
	Totaux	.....	5·00	50·00	.....	1·50	.....	.....	3·00	.....	125	599	.....	373	.....	.....	100	
	RÉSERVE DE TÊTE-POINTUE, N° 141.																	
20	Potuck	.....	4	¾	1	⅛	.....	.....	⅛	.....	100	20	8	18	.....	.....	20	Navets, carottes et betteraves compris dans les légumes.
50	Thomas	.....	.....	.....	.....	¼	.....	.....	¼	.....	.....	.....	.....	20	.....	.....	50	
6	Thomas	.....	.....	.....	.....	⅛	.....	.....	⅛	.....	.....	.....	.....	18	.....	.....	25	
30	John Rain	.....	.....	.....	.....	¼	.....	.....	⅛	.....	.....	.....	.....	35	.....	.....	15	
27	Mr. John	.....	.....	.....	.....	¼	.....	.....	⅛	.....	.....	.....	.....	25	.....	.....	20	
4	Tête-Jaune	.....	.....	.....	.....	¼	.....	.....	¼	.....	.....	.....	.....	15	.....	.....	25	
37	William	.....	.....	.....	.....	¼	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	12	.....	.....	.....	
	Totaux	.....	4	¾	1	1½	.....	.....	1	.....	100	20	8	143	.....	.....	155	

SAML. B. LUCAS,
Agent des Sauv.

ÉTAT indiquant les grains semés et récoltés par les Sauvages de l'agence de la réserve du Lac aux Oignons, pour la saison de 1888.

RÉSERVE DU LAC AUX OIGNONS, N° 119.

N° du billet de paie.	Nom.	Acres ensemencés	Boisseaux récoltés.					Observations.
		Acres de terre cultivés.	Blé.	Pommes de terre.	Navets.	Légumes.	Orge.	
	Tonnerre et Usta	31	3	1	1½	½	29	
	We-mes-te-go-sea-wa-sis	22½	.....	¾	½	¼	21	
	Ma-ya-wà-sis et fils	21½	4	1	1	½	15	
	Mane-to-we-ne-gik et fils	21⅛	.....	1	½	⅛	20	
	Pohtaye-man	16½	.....	½	.....	.....	16	
	Kesay-no	26¾	.....	¾	1	.....	25	
	Antoine et Mas-ka-goo	30½	4	¾	1½	¼	24	
	Augustin Vivier	15½	.....	¼	¼	.....	15	
	Ratoro	3¼	.....	¼	.....	.....	3	
	Choan	11⅜	.....	¾	½	⅛	10	
	Taleel	8½	.....	¼	½	.....	8	
	Mens-cha-kuche-wais	21⅞	7	¾	1	⅛	13	
	Me-se-has	12¾	.....	¼	½	.....	12	
	Ah-ma-hoos	8¼	.....	¼	1	.....	7	
	Ne-po-we-has	3¼	.....	½	.....	.....	3	
	Quya-kwa-na-hum	2¼	.....	¼	.....	.....	2	
	Sah-wao	11½	.....	½	.....	.....	11	
	William Sckoos	18	.....	½	1½	¼	16	
	Sa-wa-haw	7½	.....	¼	¼	.....	7	
	Was-ka-hat	3¾	.....	¼	½	.....	3	
	Was-ko-wish et Tomah	9¾	.....	¾	1	.....	8	
	Gladien	3¼	.....	¼	.....	.....	3	
	I-ye-pe-ko-kaw	3¼	.....	¼	.....	.....	3	
	Isadore	12	.....	½	½	.....	10	
	Taureau-qui-Appelle	11	.....	½	½	.....	10	
	Jim Cou-Croche	22	.....	¾	1	¼	20	
	Jonas	3¼	.....	¼	.....	.....	3	
	Sam Baptiste	7¼	.....	¼	.....	.....	7	
	John Gadura	1¾	.....	¼	½	.....	1	
	Mo-cho-we-nees	11½	.....	¼	¼	.....	11	
	Saule	2½	.....	¼	½	.....	2	
	Nas-toos	3½	.....	¼	½	.....	3	
	Ke-say-in	24	.....	½	¼	¼	23	

Ka-ne-pe-ta-ta	1½	.....	½	½	.....	1
Ke-say-in	9½	.....	½	½	.....	9
Longfellow	25½	.....	½	½	½	25
Whetstone	5⅝	.....	½	½	⅛	5
Ya-ya-ko-cha-wan	8½	.....	½	½	.....	8
Machoos	5½	.....	½	.....	.....	5
Me-ka-wa-sis	3⅝	.....	½	½	⅛	3
Cheman	4¾	.....	½	½	.....	4
Vieilles Gens	3	.....	2¾	½	.....	.....
Total	481½	15	21	18	3	424

GEO. G. MANN,
Agent des Sauvages.

ETAT indiquant les grains semés et récoltés par les Sauvages dans l'agence des Sarcis, saison de 1888.

RÉSERVE DES SARCIS, N° 145.

Numéro du billet de paye.	Nom du Sauvage.	Acres ensemencés.								Boisseaux récoltés.								Observations.
		Avoine.	Orge.	Pois.	Pommes de terre.	Navets.	Carottes.	Légumes.	Blé-d'inde	Avoine.	Orge.	Pois.	Pommes de terre.	Navets.	Carottes.	Légumes.	Blé-d'inde	
A 1	Tête-de-Taureau	12			1			1		75			40	10		5		Les navets ont été semés dans les jardins, qui comprennent les betteraves carottes, oignons, et autres petites graines
2	Gros-Corbeau				½			¼					22					
3	Chef-Corbeau	4			1½			½		40			50					
8	Tête-de-la-Nou.Prairie				½			¼					18					
9	Le Sarcis				¾			¼					25	10		15		
11	Côte-d'Aigle				¾			¼					21					
12	Petit-Veau				1			½					35					
14	Feu-il-y-a-longtemps				½			½					19					
31	Les-deux-fusils				1								10					
32	Plusieurs-Cygnes				1			¼					38					
33	Un-Tacheté				¾			½					22					
40	Collier-de-Corbeau				1			¼					15					
42	Frappe-Premier				1								23					
B 1	Robe-d'Aigle	7			1			¼		115			36	5		25		
8	Queue-de-Renard				¼			¼					10	10				
10	Loutre				½			¼					17	5				
13	Plusieurs-Chevaux				1								25					
C 2	Petit-Ours	1			2			¼		10			75	6				
3	Loup-Messager				¾			¼					40	4		10		
4	Rude-Crinière	6			2			½	½	120			60	7				
6	Pêcheur-qui-court				½			¼					13	3				
8	Tête-hors-de-l'eau				1			¼					60	7		5		
14	Plusieurs-Coups				¼								11					
15	Peau-de-Chien	8			¾			¼		95			26	8				
18	Tire-Juste				1								57					
D 1	Loutre-peinte	6		2	2			½	½	90			20	10		15		
22	Possédant-un-Cheval				¼			¼					7	9				
34	Femme – tenant – une-femme		3		2				½									
42	Grand-Couteau				½			¼					13	11				
43	Belette-Noire				2			¼					30	2				
E 1	Grande-Plume	6			1			¼		135			27	20		15		

2	Collier-de-Castor				1			¼					35	5					
3	Vieillard-Tacheté				2			½					50	4		5			
F 1	Gros-Loup	10			2			¼	½	120			73	8					
5	Grosse-tête-de-Prairie				2			¼					67	10		10			
6	Allant-aux-Cris				1			¼						3					
9	Tête-de-Belette				1														
11	Courant-dans-le-milieu				1								40						C. Cornish, Agent des Sauvages.
	Totaux	60	3	2	40			10	2	800			1130	157		105			

RÉSERVE DES ASSINIBOINES, Nos 142-3-4.

A 1	Patte-d'Ours	2			1¼	¼		¼					80	19		8			L'avoine a été coupée verte et employée comme foin. La récolte des pommes de terres et navets a été passable Les betteraves, carottes et oignons sont inclus dans les produits des jardins.
2	James Rider, conseiller	1			¾	¼		¼					40	18		7			
4	Moses Bear Paw	1			¼								16						
5	John Bear Paw				¼								17						
9	Thos. Bear Paw				¼			¼					16			7			
10	Mark Bear Paw				¾	¼							33	19					
14	John Dixon				½								33						
17	John Rocky-mountain	1			½			¼					33			7			
18	John Dixon				¼			¼					17			7			
21	Enoch Bear Paw				½			¼					16			7			
25	Stephen Rider				½								17						
26	Jean Baptiste				¼								17						
28	Paul Rider				¾	¼		¼					16	19		7			
29	John Rider				¼								17						
31	Daniel Big-man				¾			¼					40			7			
36	Abraham Dixon				¼	¼							33	19					
38	Wm. Rocky-mountain				1			¼					66			7			
40	Thos. W. Kaquits				½								33						
41	Philip				½								33						
42	James Jonas				½			¼					33			7			
45	Thos Deux Jeunes Gens				½			¼					33			7			
51	Ann Bear Paw				½	¼							33	18					
53	Ben Hunter				¼								17						
52	Therese Wickman	2			½	¼		¼					33	19		7			
86	John				½								34						
97	Ben Kaquits	2			½	¼		¼					34	18		7			
B 50	Jonas Good Stoney H C	1			1	¼		¼					67	19		7			
10	George Ear, conseiller	2			¾	¼		¼					40	19		7			
60	Moses House, do	1			¾	¼		¼					40	18		8			
2	Patrick				½								36						
3	Adam Good Stoney				½								34						
6	Hector Nimrod	1			½	¼							36	19					
7	Amos Poucette	1			¼			¼					17			7			
9	Ben Red Fox	1			¼			¼					18			8			

ETAT indiquant les grains semés et récoltés par les Sauvages dans l'agence des Sarcis, saison de 1888.—*Fin.*

RÉSERVES DES ASSINIBOINES, Nos 142-3-4—*Fin.*

Numéro du billet de paye.	Nom du Sauvage.	Acres ensemencés.								Boisseaux récoltés.								Observations.
		Avoine.	Orge.	Pois.	Pommes de terre.	Navets.	Carottes.	Légumes.	Blé-d'inde.	Avoine.	Orge.	Pois.	Pommes de terre.	Navets.	Carottes.	Légumes.	Blé-d'inde.	
B 12	Wm. Soldier	.....	.....	.....	½	.....	.....	¼	.....	.....	.....	.....	34	.....	.....	7	.....	
14	George Big Stoney	.....	.....	.....	½	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	17	.....	.....	.....	.....	
16	David Poucette	.....	.....	.....	¼	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	17	18	.....	.....	.....	
17	John Abraham	2	.....	.....	½	¼	.....	.....	.....	.....	.....	.....	34	.....	.....	.....	.....	
18	Stephen Jacob	.....	.....	.....	¼	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	17	.....	.....	.....	.....	
20	Jonas Jacob	.....	.....	.....	¼	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	17	.....	.....	.....	.....	
22	George Poucette	1	.....	.....	½	.....	.....	¼	.....	.....	.....	.....	34	.....	.....	7	.....	
23	Luke.	1	.....	.....	½	¼	.....	.....	.....	.....	.....	.....	34	19	.....	.....	.....	
24	Wm. Big Stoney	.....	.....	.....	¼	.....	.....	¼	.....	.....	.....	.....	17	.....	.....	7	.....	
73	John Poucette	.....	.....	.....	¼	.....	.....	¼	.....	.....	.....	.....	17	.....	.....	7	.....	
75	Geo. Deux Jeunes Gens	.....	.....	.....	¼	.....	.....	¼	.....	.....	.....	.....	20	.....	.....	7	.....	
.....	Moses Cree	.....	.....	.....	½	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	36	.....	.....	.....	.....	
C 1	Chiniquay, P.C.	1	.....	.....	1	½	.....	¼	.....	.....	.....	.....	67	20	.....	7	.....	
2	G. Deux Jeunes Gens, C	.....	.....	.....	¾	¼	.....	¼	.....	.....	.....	.....	40	20	.....	7	.....	
3	Geo. Crawler, M.C.	1	.....	.....	¾	¼	.....	¼	.....	.....	.....	.....	40	19	.....	7	.....	
5	George Hunter	.....	.....	.....	½	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	36	.....	.....	.....	.....	
7	Thos. Chiniquay	.....	.....	.....	½	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	36	.....	.....	.....	.....	
9	Simeon Grosse-Femme.	.....	.....	.....	¼	.....	.....	¼	.....	.....	.....	.....	17	.....	.....	7	.....	
10	Joseph Chiniquay	.....	.....	.....	¼	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	18	.....	.....	.....	.....	
11	Paul Baptiste Cayan	.....	.....	.....	¼	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	17	.....	.....	.....	.....	
13	Isaac Chiniquay	.....	.....	.....	¼	¼	.....	¼	.....	.....	.....	.....	17	19	.....	7	.....	
15	J. Deux-Jeunes-Gens	.....	.....	.....	½	¼	.....	¼	.....	.....	.....	.....	33	19	.....	7	.....	
16	Noah Cecil	.....	.....	.....	¼	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	19	.....	.....	.....	.....	
18	George Cecil	.....	.....	.....	¼	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	21	.....	.....	.....	.....	
19	Noah Hunter	.....	.....	.....	½	¼	.....	¼	.....	.....	.....	.....	37	19	.....	7	.....	
21	Hector Crawler	.....	.....	.....	½	¼	.....	¼	.....	.....	.....	.....	20	18	.....	7	.....	
20	Wm. Hunter	.....	.....	.....	¼	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	37	.....	.....	.....	.....	
24	Susannah	.....	.....	.....	¼	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	20	.....	.....	.....	.....	
25	Ann Chiniquay	.....	.....	.....	½	.....	.....	¼	.....	.....	.....	.....	37	19	.....	7	.....	
27	Jane Chiniquay	.....	.....	.....	¼	¼	.....	¼	.....	.....	.....	.....	20	.....	.....	7	.....	
28	Mary Cecil	.....	.....	.....	¼	.....	.....	¼	.....	.....	.....	.....	19	.....	.....	7	.....	

29	Susan Grosse-Femme..	.....	.....	.....	¼	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	21	.....	.....	.....	.....	
41	Daniel	1	.....	.....	¼	¼	.....	¼	.....	.....	.....	.....	36	18	.....	8	.....	
42	Joshua Hunter	.....	.....	.....	¼	¼	.....	¼	.....	.....	.....	.....	20	18	.....	7	.....	F.C. Cornish, Agent des Sauvages.
	Totaux.....	23	.....	.....	30	6	.....	9	.....	.....	.....	.....	2000	450	.....	256	.....	

ETAT indiquant les grains semés et récoltés par les Sauvages dans l'agence du Lac à la Selle, saison de 1888.

RÉSERVE DU LAC À LA SELLE, N° 125.

Numéro du billet de paye.	Nom du Sauvage.	Acres ensemencés.							Boisseaux récoltés.							Foin récolté, ton'x.	Observations.
		Blé.	Avoine.	Orge.	Pois.	Pommes de terre.	Navets.	Carottes.	Blé.	Avoine.	Orge.	Pois.	Pommes de terre.	Navets.	Carottes.		
	Samuel Steinhauer	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	97	
	Pusqua-ae	.....	1	4	.....	$\frac{1}{4}$	.....	.....	.....	13	28	.....	8	.....	.....	25	
	Crane	.....	$1\frac{1}{2}$	$\frac{1}{4}$	$\frac{1}{4}$	$\frac{3}{4}$	$\frac{1}{8}$	.....	.....	10	6	.....	60	.....	.....	15	
	Louis	$1\frac{1}{2}$	$1\frac{1}{4}$	$3\frac{1}{4}$	$1\frac{1}{2}$	$\frac{3}{4}$	$\frac{1}{4}$	.....	12	18	32	1	45	.....	.....	26	
	Mooswah Corbeau-Rouge	.....	$1\frac{1}{2}$	5	1	1	.....	.....	.....	2	32	.....	20	.....	.....	24	
	John Jessie	.....	.....	$\frac{1}{2}$	.....	$\frac{1}{8}$	$\frac{1}{16}$	.....	.....	.....	7	.....	20	.....	.....	4	
	John Mah-koo-kis	.....	.....	4	.....	$\frac{1}{4}$	.....	.....	.....	.....	30	.....	1	.....	.....	5	
	Wa-pa-waise	.....	.....	.....	.....	$\frac{1}{8}$	.....	.....	.....	.....	.....	.....	4	.....	.....	.....	
	Andrew Hunter	.....	.....	4	.....	1	.....	.....	.....	.....	50	.....	60	.....	.....	8	
	Mr. John	.....	.....	5	$\frac{3}{4}$	$\frac{3}{4}$	$\frac{1}{16}$	.....	.....	.....	60	.....	33	.....	.....	15	
	Job Lepotac	.....	$2\frac{1}{2}$	3	$1\frac{1}{2}$	$\frac{3}{4}$	1	.....	.....	45	40	.....	40	.....	.....	17	
	Thomas Hunter	.....	.....	5	.....	$\frac{1}{2}$	$\frac{3}{4}$	.....	.....	.....	65	.....	45	.....	.....	6½	
	Moïse	1	2	3	$\frac{1}{2}$	$\frac{1}{3}$	.....	.....	8	20	50	.....	45	.....	.....	10	
	Totaux	$2\frac{1}{2}$	$9\frac{3}{4}$	37	$5\frac{1}{2}$	$6\frac{7}{12}$	$2\frac{1}{4}$	.....	20	108	400	1	381	.....	.....	308	

RÉSERVE DE WAHSATANOW, N° 126.

	Oreille-d'Ours	.....	.....	$1\frac{1}{2}$	.....	$\frac{3}{8}$	$\frac{1}{8}$	$\frac{1}{4}$	.....	.....	4	.....	45	11	36	$8\frac{1}{2}$	
	Mah-toosk	.....	.....	$\frac{3}{4}$	.....	$\frac{1}{16}$	$\frac{1}{8}$	$\frac{1}{8}$	.....	.....	3	.....	4	6	5	6	
	Oh-see-me-mas	.....	.....	2	.....	$\frac{1}{4}$	.....	.....	.....	.....	4	.....	.....	.....	.....	8	
	Veuve Muskegwatic	.....	.....	$\frac{1}{2}$	.....	$\frac{1}{8}$	.....	.....	.....	.....	2	.....	9	.....	.....	2	
	Grand-Homme	.....	.....	$1\frac{1}{2}$	.....	$\frac{1}{4}$	$\frac{1}{8}$	.....	.....	.....	3	.....	5	3	.....	$9\frac{1}{2}$	
	Wee-pay-mais	.....	.....	$\frac{3}{4}$	.....	$\frac{1}{8}$	$\frac{1}{8}$	.....	.....	.....	1	.....	5	2	.....	7	
	Suckeenais	.....	.....	$2\frac{1}{4}$	.....	$\frac{1}{2}$	.....	.....	.....	.....	6	.....	15	.....	.....	12	
	Wah-pee-key-wisk	.....	.....	1	.....	$\frac{1}{4}$	.....	.....	.....	.....	10	.....	14	.....	.....	7	
	Na-ga-wa-ta-tee	.....	.....	.....	.....	$\frac{5}{16}$	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	7	
	Totaux	.....	.....	10	.....	2	$\frac{1}{2}$	$\frac{3}{8}$	.....	.....	33	.....	99	22	41	67	

RÉSERVE DE LA PLUME BLEUE, No 127.

Wah-pee-in-en	....	1	3	½	¼	....	..	....	18	22	....	24	....	....	18
Alexis	....	½	2	1/16	⅛	..	....	....	6	14	....	3	....	..	10
Plume Bleue	....	¾	2	½	½	1/16	...	....	14	20	2	26	....	....	15
Kah-kee-sine	....	½	3	¼	1/16	....	....	....	10	20	....	....	....	....	18
Kee-sic-koo-wasis	....	1	3¼	¼	½	1/16	....	..	12	12	½	9	....	....	18
Jane Daquette	....	....	....	....	⅛	....	....	....	.	....	....	....	....	....	....
Veuve Tomatee	....	....	....	....	1/16	....	....	....	....	....	....	8	....	....	....
Totaux	....	3¾	12¼	1 9/16	1⅜	⅛	....	....	60	88	2½	70	....	...	79

RÉSERVE DE JAMES SEENUM, No. 128.

						Vgs. car.									
James Seenum	....	1	2	....	¼	130	....	....	*	10	....	30	....	....	27
Samuel Steinhauer	3½	¼	....	....	1	300	....	20	15	....	....	20	....	....	....
Jacob Hairline	....	....	½	....	⅜	....	....	....	....	....	....	30	....	....	6
David Seenum	....	....	¾	....	⅜	....	....	....	....	....	....	15	....	....	7
Charles Stanley	....	....	¾	....	¾	....	....	....	....	5	....	36	....	....	15
Thomas Sinclair	½	....	2⅔	....	¼	....	....	....	....	25	....	6	....	....	35
Charles Jackson	....	....	2¼	....	¼	....	....	....	....	15	....	45	....	....	7
Joseph Makookis	....	....	¾	....	¼	....	....	....	....	2	....	30	....	....	7
William Stamp	....	....	1	....	⅜	....	....	....	....	15	....	22	....	....	10
Arthur Steinhauer	1¼	1⅛	5½	....	⅞	....	....	2	30	30	....	90	....	....	35
Enoch Kumowin	....	....	¾	....	⅛	....	....	....	....	2	....	14	....	....	7
Eli Seenum	....	....	1/16	....	1/16	150	....	....	....	2	....	4	....	....	....
Peter Shirk	....	1	1½	....	¼	....	....	....	30	*	....	18	....	....	40
Peter Aprow	½	1	....	....	½	....	....	*	*	12	....	52	....	....	9
Peter Blood	....	....	1½	....	⅛	....	....	....	....	....	....	5	....	....	7
Keeoometowayo	....	...	....	....	⅛	....	..	....	....	....	....	5	....	....	2
Breast	....	....	½	....	⅛	....	....	....	....	7	....	22	....	....	7
Ahkahinsmese	....	....	¼	....	¼	....	....	....	....	....	....	2	....	....	1
Grosse-Couleuvre	....	....	¾	....	⅛	....	....	....	....	....	....	10	....	....	6
S. Saulteaux	....	⅜	¾	....	⅜	....	....	....	6	12	....	9	....	....	7
Veuve de Wm. Baldhead	....	....	1¼	....	¼	75	....	....	....	10	....	33	....	....	3
Rich. Hardisty	....	....	½	....	⅜	120	....	....	....	5	....	15	....	....	2
Veuve de S. Baldhead	....	....	¾	....	¼	140	....	4	..	10	....	27	....	....	...
Paul Bernard	....	....	½	....	⅛	....	....	....	....	9	....	11	....	....	27
Erastus	....	....	½	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
Mme Jonas Hauly	....	....	¼	....	¼	....	....	....	....	2	....	9	....	....	3
Thomas Makookis	....	....	¾	....	⅛	....	....	....	....	15	....	40	....	....	7
John Half, aîné	....	....	2¼	....	⅛	....	....	....	....	10	....	12	....	....	10
Elijah Seenum	....	....	....	....	1/16	....	....	....	....	....	....	6	....	....	....

* Détruit par les bestiaux.

ETAT indiquant les grains semés et récoltés par les Sauvages dans l'agence du Lac à la Selle, saison de 1888.—*Fin.*

RÉSERVE DE JAMES SEENUM, N° 128—*Fin.*

Numéro du billet de paye.	Nom du Sauvage.	Acres ensemencés.							Boisseaux récoltés.							Foin récolté, tonn'x.	Observations.
		Blé.	Avoine.	Orge.	Pois.	Pommes de terre.	Navets.	Carottes.	Blé.	Avoine.	Orge.	Pois.	Pommes de terre.	Navets.	Carottes.		
							Sq. Yds										
	John Hunter, aîné	...	½	1½	....	¼	280	....	....	....	....	....	19	....	....	10	
	John Hunter, jeune	....	....	1	....	⅛	....	....	....	....	6	....	15	....	....	10	
	John Half, jeune	¼	¾	2¼	...	⅛	800	....	....	10	30	....	12	....	....	15	
	George Makookis	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	7	....	....	....	
	Archibald	....	....	1⅛	....	⅛	....	....	....	....	12	....	17	....	....	9	
	Kwee-ess-kis	....	....	2⅞	....	⅛	300	....	....	....	15	....	12	....	....	10	
	Nathaniel Ley	1⅛	....	2⅝	....	¼	1000	....	5	....	8	....	15	....	....	14	
	John Whetford	....	⅜	1⅛	....	⅛	140	....	....	10	15	....	25	....	....	7	
	Jacob Jackson	....	...	1 1/16	....	¼	....	....	....	....	....	....	22	....	....	13	
	Moise Jackson	....	¾	¾	....	⅜	....	....	10	25	10	....	7	....	....	17	
	Moses Jackson	½	....	½	....	½	156	....	5	....	10	....	12	....	....	12	
	Matthew Hauly	....	....	¼	....	1/16	150	....	....	....	2	....	15	....	....	7	
	Lecombe	....	....	....	....	1/16	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	
	Thomas Jackson	⅜	....	1½	....	⅛	....	....	....	....	....	....	30	....	....	12	
	Enoch Wood	....	....	2¾	....	⅜	....	....	....	....	40	....	72	....	....	8	
	Wolftooth	....	....	1½	....	⅛	....	....	3	30	30	....	10	....	....	7	
	Albert Cardinal	....	....	1⅛	....	⅛	75	....	....	....	....	....	....	....	....	....	
	Baptiste Cardinal	....	....	½	....	⅛	210	....	....	.	....	....	....	....	....	....	
	Sepee-kwes-ke-na-pew	....	....	¼		1/16	....	....	....	....	5	....	12	....	....	....	
	Wee-quay-pau	....	....	....	....	⅛	....	....	....	....	4	....	....	....	....	....	
	Peeaysis	....	....	..	....	¼	....	....	....	....	...	....	9	....	....	....	
	Totaux	8	7⅜	48⅝	....	11⅛	4026	....	49	156	385	....	929	....	....	450	

RÉSERVE DES CHIPEWEYANS DU LAC AU CŒUR, N° 130.

	Commonsfield (Approswaites)	....	....	....	....	4	....	....	....	....	....	....	200	....	....	40	

RÉSERVE DU LAC AU CASTOR, N° 131.

Kahquanum												11			
Tachoching												30			6
Louison Gladien												6			4
Sandy Cardinal												18			2
Peeaysus quoy					2½							7			
Toma Gladien												10			3
Pahsahbahwahkenium												8			
Kahseewaiskium												10			
Totaux					2½							100			15

JOHN A. MITCHELL,
Agent des Sauvages.

ÉTAT indiquant les grains semés et récoltés par les Sauvages dans l'agence de la Traverse des Pieds-Noirs, saison de 1888.

RÉSERVE DES PIEDS-NOIRS DU SUD, N° 146.

Numéro du billet de paye.	Nom du Sauvage.	Acres ensemencés.					Boisseaux récoltés.					Observations.
		Avoine.	Pois.	Pommes de terre.	Navets.	Légumes.	Avoine.	Pois.	Pommes de terre.	Navets.	Légumes.	
J 1	Lapin-Messager	2	2	1½	1	1			60			Paille coupée et ameulonnée pour l'usage des chevaux des Sauvages.
9	Appelant-de-près	½		½	½				20			
20	Loup-Messager	1½		1	½				40			
33	Mauvaise-viande-sèche	½		½	½				20			
14	Taureau-galeux	¾		½	½				20			
A 1	Pied-de-Corbeau	4	1	2	½	1			80			Paille coupée et ameulonnée pour l'usage des chevaux des Sauvages.
31	Pas-Bon	1		¼					10			
66	A-été-dire	1		1	½				40			
44	Venant-d'au-delà-de-la-côte	1		1	½				40			
10	Gros-Vieillard	1		¼					10			
14	Corne-de-fer	1		¼					10			
33	Crinière-de-Bison-Blanc	1		1	¼				40			
34	Plusieurs-coups	1		½					10			
7	Le-Soleil	1		½					10			
29	Soulier-de-Médecine	1		½					20			
47	Bouclier-de-fer	1		¾	¼				30			
49	Gros-corps	1		½					20			
B 1	Trois-Taureaux	6	1	1	1	1			40			Paille coupée et ameulonnée pour l'usage des chevaux des Sauvages.
2	Taureau-en-arrière	3		1					40			
3	Nourriture-de-l'Homme-Blanc	3		½					20			
7	Aigle-Bouclier	2		½					20			
4	La Loutre	2		½					20			
6	Tête-de-Prairie	1		½					20			
13	Aigle-Noir	1		½					20			
55	Fusil-couvrant-une-femme	1		½					10			
28	Plusieurs-chefs	1		¼					10			
C 1	Belette-Veau	3		1½	1	1	50		60	45		Les jardins contenaient une petite quantité de légumes.
4	Corps Rouge	½		½	¼		10		10	15		
11	Chet-Hibou	½		½			10		10			
29	Petite-personne	½		½			10		20			
30	Cheval-Jaune	½		½			10		20			
27	Elan-se-levant	½		½			10		20			
46	Grue-Ours	½		½	¼		10		20			

H 1	Bouclier-de-médecine	2		¾	½	½			40			Paille d'avoine coupée et ameulonnée pour l'usage des chevaux des Sauvages.
4	Pauvre-Aigle	½		¼					15			
6	Gratter-haut	½		¼					15			
3	Petit-Ours	½		¼	¼				15			
8	Loup enfant	½		¼	¼				15			
21	Fièvre-Noire	½		¼					15			
D 1	Lapin-Courant	2	2	2	½	1			60			Paille coupée et ameulonnée pour l'usage des chevaux des Sauvages.
2	Veau-Tacheté	1		½					15			
11	Plusieurs-Ours	¼		¼					8			
25	Chapeau-d'Ours	½		¼					8			
33	Vieille-Femme-à-la-Guerre	¼		1½	¼				40			
42	Robe-d'Ours	¼		¼					8			
43	Veau-Taureau	3		3	½		60		60	40		
4	Loup-de-l'Ouest	¼		¼					8			
F 1	Robe-de-Veau	4	1	1½	½	¼			40			
19	Belette-Ours	¼		¼					6			
21	Loup-Blanc	¼		¼	¼				6			
38	Taureau-qui-descend	¼		¼					6			
Y 1	Mauvais-garçon n° 1	1		1	¼	½			30			Paille coupée et ameulonnée pour l'usage des chevaux des Sauvages.
4	Queue-sans-poil	½		½	¼				15			
8	Plusieurs-robes-à-l'envers	½		½					15			
22	Bon-Jeune-Homme	½		½	¼				15			
13	Seul-Aigle	½		¼	¼				8			
27	Taureau-Enfant			¼					8			
G 1	Côte-d'Aigle	4	1	2	1	1	100	10	150	60	1	Les jardins contenaient une petite quantité de légumes.
2	Mauvais-Vieillard	1		½	¼		25		35	15		
A 12	Jeune-Homme-mourant	1		½			25		35			
G 46	Ours Bouclier	¾		1	¼		20		75	15		
56	Chef-Corbeau	1		1	¼		25		75	15		
5	Debout-fumant-seul	1		½	¼		25		35	15		
11	Corbeau-courant	1		½			25		35			
P 1	Aigle-Blanc	1½		1	¼	½			60			Paille coupée et ameulonnée pour l'usage des chevaux des Sauvages.
9	Corne-de-Taureau	½		½	¼				20			
14	Chef-Assis	½		½	¼				20			
43	Hibou-Courant	¼		½	¼				20			
46	Queue-de-Plume-Janne	½		1	¼				60			
8	Tête-de-fer	¼		½	¼				20			
Q 5	Bison-fuyant	1		1½	¼	½			50			
11	Trois-Aigles	¼		½	¼				20			
14	Pesant-Coureur	¼		½					20			
25	Petit-Bon-Homme	¼		½								
	Total	86½	8	49	13	10¼	415	10	2,042	220	1	

J. A. Wilson,
Agent intérimaire.

ÉTAT indiquant les grains semés et récoltés par les Sauvages dans l'agence de la Traverse des Pieds-Noirs, saison de 1888.—*Suite*

RÉSERVE DES PIEDS-NOIRS DU NORD, N° 146.

Numéro du billet de paye.	Nom du Sauvage.	Acres ensemencés.							Boisseaux récoltés.							Observations.
		Avoine.	Pois.	Pommes de terre.	Navets.	Carottes.	Oignons.	Better. et rabioles.	Avoine.	Pois.	Pommes de terre.	Navets.	Carottes.	Oignons.	Betteraves et rabioles.	
J 1	Ours-Enfant	1		½	½	½	¼				50	35	17	8		
7	Bonne-Cuisse			1	½			½			100	35			30	
25	Ours-Porte			½		½					50		18			
42	Homme-qui-portent-les-nouvelles			1		½					100		17			
44	Hache-du-Nord			1	½		¼				100	35		8		
49	LeFaisan	1		1	½		¼	½			100	35		9	30	
50	Vieilles-Baies	¼		½							50					
51	Approchant-en-Avant			½		½					50		18			
M 1	Chef-Solitaire	1		¼	½	½		¼	35		37½	38	20		15	
3	Veau-Enfant			¼							37½					
26	Vieillard-Rouge	1		¼					35		37½					
29	Beaucoup-Bon			¼							37½					
34	Ours-Enfant			¼							37½					
38	Le-Bois				¼							17				
40	Mangeur-Cru				¼							17				
42	Main-Gauche	1							35							
43	Grosse-Corne				¼							17				
44	Chef-Soleil	2		1	½	½	¼	¼	60		150	38	20	10	15	
48	Hibou-Unique				¼							37				
49	Ours-Creusant			¼							37½					
R 1	Belette-Enfant				¼							14				
2	Elan-Blanc	1		¼		½			35		37½		20			
22	Plusieurs-Coups			¼		½	¼				37½		20	10		
24	Taureau-de-fer				¼							15				
41	Marcheur-en-Raquette				¼							14				
N 11	Soleil-Courant		⅛	¼						3	36					
15	Corps-jaune-à-l'intérieur		⅛							2						
23	Queue-de-Loup			¼				⅛			34				8	
33	Mangeur-Cru	¼		¼					8		34					
47	Martre-Courante	2		1	½	½	⅛		64		147	40	20	4		
48	Chef-Grue	¼							8							
56	Le-Casseur				¼			⅛				20			7	

[PARTIE I]

L 40	Jolie-Fille			½							75				
41	Ours-Chef			½							75				
42	Face-de-Viande			½							75				
43	Collier-de-fer	1							35						
44	Gros-Chemin	1							35						
K 35	Chargeant-le-soir				½							50			
40	Petit-Veau	1		¼					25		32				
O 79	Dos-de-chien-Barré			¼	¼						35	20			
85	Soulier-de-Corbeau			¼	¼						34	20			
1	Grosse-Plume	1		1	½	½	⅛		30		145	40	20	4	
3	Plusieurs-Mains			¼							35				
8	Courant-pas			¼							35				
9	Vieux-Cri	1		½					25		72				
11	Suif-de-Putois	¼		½					7		72				
12	Belette-Corne	¼			¼				7			20			
21	Le-Coupeur			¼							36				
24	Taureau-Pesant			¼							34				
63	Cheval-Gras			¼							35				
66	La-Lumière			¼							35				
68	Aigle-Jaune			½							74				
69	Le-Veau			½							74				
71	Poignardé-le-Dernier	¼		¼					6		35				
L 1	Chapeau-Blanc	5		1	1	½	¼	¼	175		150	75	20	10	15
3	Front-Graisseux			½							75				
6	Médecine-des-grosses-côtes	1							35						
7	Soulier-de-Taureau	1		½					35		75				
11	Queue-de-Loup														
20	Ne-s'assied-pas			½							75				
22	Canon-rougeâtre	1		½					35		75				
23	Loup-Messaer			½							75				
26	Garçon-Noir	1		½					35		75				
32	Garçon-Chef			½							75				
34	Coupe-Nez			½							75				
38	Un-Tacheté				¼							18			
39	Essaie-à-voler-mais-ne-peut-pas	1		½					35		75				
K 1	Basse-Borne	2	½	½	½	½	⅛		50	4	62½	50	30	5	
6	Enfilade-de-Viandes	2	½	1	½	½	⅛	¼	50	4	125	50	30	5	14
8	Plusieurs-Volant		½							3					
9	Tête-de-Loup	1				½			25				20		
10	Oreille-de-Loup		½	½	½					4	62½	50			
12	Bonne-Robe			½							62½				
13	Corbeau-de-fer	1							25						
14	Jeune-Renard-Courant			½				¼			62½				13
15	Collier-de-Corbeau			¼							31				
18	Jambières-de-Chef			¼							31				
28	Lapin-Courant			¼							31				
32	Taureau-Soleil	1						¼	25						13
34	Viande-sèche-hachée				½							50			

ETAT indiquant les grains semés et récoltés par les Sauvages dans l'agence de la Traverse des Pieds Noirs, saison de 1888.—*Suite.*

RÉSERVE DES PIEDS-NOIRS DU NORD, N° 146—*Suite.*

Numéro du billet de paye.	Nom du Sauvage.	Acres ensemencés. Avoine.	Pois.	Pommes de terre.	Navets.	Carottes.	Oignons.	Betteraves et rabioles	Boisseaux récoltés. Avoine.	Pois.	Pommes de terre.	Navets.	Carottes.	Oignons.	Betteraves et rabioles	Observations
E 1	Vieux-Soleil	2		⅛		⅛		⅛	70		30		5		7	
4	Vieux-Cuivre	1		⅛		⅛		⅛	30		30		5		7	
14	Veau-Volant	1							25							
18	Petit-Ours-Enfant				⅛							12				
20	Le-Renard	1							25							
25	L'Aigle				⅛							13				
26	La Caque	1							25							
27	Eleveur-du-Lac	1							25							
	Total	40½	2¼	27¼	10¾	7¼	2	3	1,175	20	3,660	875	300	73	174	J. M. SCOTT, Cultivateur.

AGENCE DES PIÉGANES—RÉSERVE DES PIÉGANES, N° 147.

A 4	Enfant-Chien			¼	*						6¼	*				*1 acre ensemencé ; 75 boisseaux récoltés.
5	Pavillon-de-Corbeau	1							25							
9	Hache-du-Nord	6		½					150		12½					
11	Queue-de-Belette	1							25							
13	Assis-au-Milieu	1		¼					25		6¼					
16	Homme-qui-a-perdu-sa-couverture			¼							6¼					
17	Sommets-de-Corbeau															
19	Loutre-en-haut	2		¼					50		6¼					
21	Un Hibou	1							25							
25	Femme-en-arrière	2		½					50		12½					
40	Tête-de-Prairie	2							50							
54	Quatre-Cornes															
B 1	Plume-du-Matin				¼							18¾				
6	Bison-fort				¼							18¾				
7	Voyageurs			¼	½						6¼	37½				
8	Mal-de-Jambes				½							37½				
13	Bon-Espion			¼	½						6¼	37½				
15	Bonnet-de-Guerre	2			½				50			37½				

28	Corbeau-Rouge			½	½						12½	37½			
29	Corbeau-Rond			¼	½						6¼	37½			
32	Plume-de-Taureau	1		¼	½				25		6¼	37½			
D 1	Loup-Courant			¼	1						6¼	75			
4	Prend-le-fusil-dernier	6		½	1				150		12½	75			
9	Aigle-de-la-Plaine	1		¼	¼				25		6¼	18¾			
10	Aigle-du-Matin				¼							18¾			
14	S'est-renvoyé-sa-balle			¼	¼						6¼	18¾			
15	Marche-en-avant	1		¼	¼				25		6¼	18¾			
16	Plusieurs-Mauvaises-Femmes				½							37½			
18	Ane-Rusé			¼							6¼				
28	Surpris-en-dedans				¼							37½			
31	Prend-les-armes-des-ennemis			¼	1						6¼	75			
E 1	Gros-Cygne	4			½				100			37½			
4	Chef-de-la-Vache-Blanche	4		¼	1				100		6¼	75			
7	Petite-Plume	2			1				50			75			
8	Plusieurs-Chefs	4		¼	1				100		6¼	75			
12	Travaille-et-tombe-en-arrière	5		½	1				125		12½	75			
14	Le Corbeau	1			½				25			37½			
15	Mouche-d'Aigle	1			½				25			37½			
16	Langue-Rôtie	1		¼	½				25		6¼	37½			
18	Belle-Figure	1		¼	½				25		6¼	37½			
19	A-été-de-l'autre-côté	2		¼	1				50		6¼	75			
20	Petite-Feuille	1		¼	1				25		6¼	75			
31	Cornes-Rouges	2			½				50			37½			
35	Homme-qui-s'est-coupé-les-cheveux	2			1				50			75			
E 1	Corbeau-Aigle	2		¼	1				50		6¼	75			
2	Mauvais-Garçon			½	1						12½	75			
13	Petites-Jambes	1			½				25			37½			
18	Perdu	2		¼	½				50		6¼	37½			
21	Yeux-Noirs	2			1				50			75			
28	A-rentré-le-dernier				½							37½			
49	Petite-couleuvre				½							37½			
	Total	64		8½	24				1 600		212	1,875			

ETAT indiquant les grains semés et récoltés par les Sauvages à la réserve des Gens-du-Sang, saison de 1888.

RÉSERVE DES GENS-DU-SANG, Nº 148.

Numéro du billet de paye.	Nom du Sauvage.	Acres ensemencés.									Boisseaux récoltés.				Observations.
		Blé	Avoine.	Pois.	Pommes de terre.	Navets.	Carottes.	Oignons.	Betteraves et rabioles	Légumes.	Blé.	Avoine.	Pois.	Pommes de terre.	
	Vieillard-Mouton-des-Montagnes	.....	3	1/8	1/8	.....	.....	1/4	.....	.....	.....	39	.....	10	
	Taureau-Fleur	.....	.....	.....	1/8	.....	.....	1/8	.....	.....	.....	.....	.....	7	
	Homme-de-derrière	.....	.....	.....	1/8	.....	.....	1/8	.....	.....	.....	.....	.....	6	
	Gros-Veau	.....	.....	.....	1/8	.....	.....	1/8	.....	.....	.....	.....	.....	4	
	Vieillard-Dormant	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1/8	.....	.....	.....	.....	.....	.....	
	Corne-de-Taureau	.....	3	1/8	1/4	.....	.....	1/4	.....	.....	.....	45	.....	8	
	Jack	.....	.....	.....	1/4	.....	.....	1/4	.....	.....	.....	.....	.....	6	
	Le-fusil	.....	.....	.....	1/4	.....	.....	1/8	.....	.....	.....	.....	.....	4	
	Os-de-Panthère	.....	.....	.....	1/4	.....	.....	1/4	.....	.....	.....	.....	.....	5	
	Viens-voir	.....	.....	.....	1/4	.....	.....	1/8	.....	.....	.....	.....	.....	4	
	Hibou-Enfant	.....	.....	.....	1/4	.....	.....	1/8	.....	.....	.....	.....	.....	4	
	Homme-qui-va jamais-dehors	.....	.....	.....	1/4	.....	.....	1/4	.....	.....	.....	.....	.....	5	
	Bison-Blanc-Chef	.....	2	.....	1/8	.....	.....	1/4	.....	.....	.....	34	.....	6	
	Plusieurs-Chevaux-Blancs	.....	.....	.....	1/8	.....	.....	1/4	.....	.....	.....	.....	.....	4	
	Vieille-Lune	.....	2	1/8	1/8	.....	.....	1/8	.....	.....	.....	36	.....	7	
	Fer	.....	.....	1/8	1/8	.....	.....	1/8	.....	.....	.....	.....	.....	5	
	Vieillard-Chef	.....	.....	.....	1/8	.....	.....	1/8	.....	.....	.....	.....	.....	4	
	Taureau-fou	.....	.....	.....	1/8	.....	.....	1/8	.....	.....	.....	.....	.....	2	
	Chien-Barré	.....	5	1/4	1/4	.....	.....	1/4	.....	.....	.....	*80	.....	22	*Estimé—Avoine pas encore battue.
	Ours-en bas-de-la-rivière	.....	.....	.....	1/4	.....	.....	1/4	.....	.....	.....	.....	.....	8	
	Homme-Taureau-Jeune	.....	1½	.....	1/8	.....	.....	1/8	.....	.....	.....	35	.....	9	
	Vieille-Corne-de-Taureau	.....	.....	.....	1/8	.....	.....	1/8	.....	.....	.....	.....	.....	5	
	Corbeau-Rouge	.....	1	1/8	1/8	.....	.....	1/4	.....	.....	.....	30	.....	20	
	Oreille-de-Bison	.....	1	.....	1/4	.....	.....	1/4	.....	.....	.....	25	.....	24	
	Chef-Lune	.....	1	1/8	1/4	.....	.....	1/4	.....	.....	.....	32	.....	13	
	Dormant-sur-le-sommet	.....	.....	.....	1/4	.....	.....	1/4	.....	.....	.....	.....	.....	8	
	Soleil-courant	.....	.....	.....	1/4	.....	.....	1/4	.....	.....	.....	.....	.....	3	
	Sauterelle	.....	.....	.....	1/4	.....	.....	1/4	.....	.....	.....	.....	.....	.....	
	Aigle-Enfant	.....	.....	.....	1/4	.....	.....	1/4	.....	.....	.....	.....	.....	6	
	Plusieurs-Poussières	.....	3½	.....	1/8	.....	.....	1/8	.....	.....	.....	45	.....	7	
	Jeune-Homme-à-l'intérieur	.....	.....	.....	1/8	.....	.....	1/16	.....	.....	.....	.....	.....	6	
	Allant-lentement	.....	.....	.....	1/8	.....	.....	1/16	.....	.....	.....	.....	.....	4	

Loup-Blanc					1/8			1/16					5	
L'Homme-qui-remue-ses-jambes					1/8			1/8					3	
Veuve d'Antilope-Blanche					1/8			1/8					2	
Femme-Grenouille					1/8			1/8					3	
Homme-Bas					1/8			1/8					4	
Trois-Taureaux		1	1/8		1/2			1/4			22		15	
Basse-Corne			1/8		1/4			1/4					6	
Taureau-Moucheté					1/4			1/4					7	
Chapeau-d'Ours		1	1/8		1/2			1/4			18		12	
Côte-d'Aigle			1/8		1/4			1/8					8	
Trois-Corbeaux					1/4			1/8					8	
Une-Tache		3			1/4			1/4			40			
Robe-Blanche					1/4			1/4						
Gros-Vieillard		1½			1/8			1/8			33		5	
Le Joueur					1/8			1/8					4	
Côte-d'Aigle		3			1/4			1/8			45		10	
Tripes-de-Loup			1/8		1/4			1/16					12	
Cornes-de-Belette					1/4			1/16					6	
Loup-Courant		6½									75			
Coureur-Lourd		1	1/4	1/4				1/4			15		7	
Loup-Courant (jardin)			1/4	1/2				1/4					23	
Veau-Blanc	2	7	1/8					1/16			*20	*80		*Estimés.
Trois-Ours				1/4				1/4					3	
Couverture-de-Fusil				1/4				1/4					5	
Belette-Aigle	1	2	1/4	1/4				1/4			36	60	9	
Sarcis-Mort		1/2		1/8				1/8				12	7	
Taches-d'Aigle				1/4				1/8					12	
Bouclier-Lourd		1	1/4	1/4				1/8				18	5	
Loup-Assis				1/4				1/8					5	
Rassades-Rouges				1/4				1/8					4	
La Plume				1/4				1/8					3	
Petites-Jambes				1/4				1/8					5	
Chef-du-Jour		1	1/4	1/2				1/8				24	7	
Mocassin-de-Hibou				1/4				1/8					8	
Loup-Blanc				1/8				1/8					3	
Pêcheur-Courant				1/8				1/8					1	
Chef-Pluvieux				1/8				1/16					6	
Gros-Serpent				1/8									7	
Bon-Jeune-Homme				1/8				1/16					7	
Possède-un-couteau		5		1/2				1/2				100	30	
Mocassin de Belette				3/4				1/2					33	
Corbeau-Rouge		6½										90		
Chef Veau-Blanc				1/8				1/8					8	
Le Talon				1/8				1/8					8	
Soulier-d'Aigle		8		3/4				1/2				95	34	
Grosse-Côte				1/2				1/4					16	
Vache-Blanche-debout-au-milieu				1/2				1/4					13	
Coureur-Bas				1/2				1/4					15	

ETAT indiquant les grains semés et récoltés par les Sauvages à la réserve des Gens-du-Sang, saison de 1888—*Suite.*

RÉSERVE DES GENS-DU-SANG, n° 148—*Suite.*

N° du billet de paie.	Nom du Sauvage.	Acres ensemencés.									Boisseaux récoltés.				Observations.
		Blé.	Avoine.	Pois.	Pommes de terre.	Navets.	Carottes.	Oignons.	Rabioles.	Légumes.	Blé.	Avoine.	Pois.	Pommes de terre.	
	Chef Debout-au-Milieu				½			¼					*	14	*Manqué.
	Belette-Grasse				¼			¼						6	
	Le Piégane				¼			⅛						6	
	Mangeur-de-Chair				¼			⅛						5	
	Frappe-dedans				¼			⅛						6	
	Loup-Etranglé		4		½			¼				25		10	
	Tenant-Conseil				¼			⅛						6	
	Tête-de-Taureau				¼			⅛						5	
	Gros-Fusil		4		½			½				48		15	
	Ne-sort-jamais				¼			¼						8	
	Tête-de-Belette				¼			⅛						9	
	Corne-Basse				½			¼						18	
	Veau-de-Lune				¼			⅛						6	
	Chêne-Blanc				¼			⅛						7	
	Veuve de Chemise-de-pourceau				¼			⅛						8	
	Mike				¼			⅛						6	
	Grosse-Corne				¼			⅛						6	
	Chemise-de-Veau		4		½			¼				65		14	
	Coureur-Joyeux				¼			¼						6	
	Pêcheur				¼			½						7	
	Tête-d'Aigle				¼			¼						7	
	Taureau Veau-Blanc				¼			¼						6	
	Parleur-de-remèdes				¼			¼						5	
	Jambe-Croche				¼			¼						5	
	Vieille-Femme Pied-Noir		4		½			½				70		22	
	Jeune-Pin				¼			¼						8	
	L'Homme-qui-parle				¼			¼						9	
	Personnes-volées				¼			¼						9	
	Un-qui-a-des-cornes				¼			¼						7	
	Grand-Aigle-Blanc				¼			¼						7	
	Queue-de-plumes-rouges				¼			¼						6	
	Chemise-de-loup				¼			¼						6	
	Petit-Luisant				¼			¼						7	

Briquet	.....	.....	.....	½	.....	.....	½	.....	.....	.....	.....	.....	5	
Jeune-Taureau-Galeux	.....	.....	.....	½	.....	.....	½	.....	.....	.....	.....	.....	4	
Paquet-de-viande-sur-son-dos	.....	.....	.....	½	.....	.....	½	.....	.....	.....	.....	.....	5	
Cavalier-Blanc	.....	.....	.....	½	.....	.....	½	.....	.....	.....	.....	.....	6	
Tourne-sa-Tête	.....	.....	.....	½	.....	.....	½	.....	.....	.....	.....	.....	4	
Gras-de-Dos-de-Taureau	.....	3	.....	½	.....	.....	½	.....	.....	.....	20	.....	7	
ouclier-de-Veau	.....	.....	.....	½	.....	.....	½	.....	.....	.....	.....	.....	6	
Bon-Coupeur	.....	.....	.....	½	.....	.....	½	.....	.....	.....	.....	.....	6	
Veau-Trois-Médecines	.....	.....	.....	½	.....	.....	½	.....	.....	.....	.....	.....	8	
Petite-Oreille	.....	.....	.....	½	.....	.....	½	.....	.....	.....	.....	.....	12	
Poule-de-Prairie	.....	.....	.....	½	.....	.....	½	.....	.....	.....	.....	.....	7	
L'Oiseau	.....	.....	.....	½	.....	.....	½	.....	.....	.....	.....	.....	9	
Gros-Vieillard	.....	.....	.....	½	.....	.....	½	.....	.....	.....	.....	.....	6	
Bon-Frappeur	.....	.....	.....	½	.....	.....	½	.....	.....	.....	.....	.....	4	
Pipe-de-Fer	.....	.....	.....	½	.....	.....	½	.....	.....	.....	.....	.....	5	
Total	3	90	3	33	.....	.....	25¼	.....	.....	56	1356	.....	936	JAS. WILSON, Fermier.

ETAT indiquant les grains semés et récoltés par les Sauvages dans l'agence de Birtle, saison de 1888.

SIOUX DE LA QUEUE D'OISEAU, RÉSERVE N° 57.

Numéro du billet de paie.	Nom du Sauvage.	Acres ensemencés.						Boisseaux récoltés.						Observations.
		Blé.	Avoine.	Pommes de terre.	Navets.	Oignons.	Légumes.	Blé.	Avoine.	Pommes de terre.	Navets.	Oignons.	Blé-d'inde.	
1	Mah-piu-a-duta	4	1½	¼	.....	.....	1/16	26	30	37	.....	.....	.....	Ces Sauvages avaient une bonne récolte de blé-d'inde, laquelle est comprise dans les produits des jard. dans "acres ensemencés." Petite récolte.
26	Awi-c'an-han	6	4	1	.....	.....	⅛	146	109	150	.....	.....	.....	
25	Moses Bunn	20	5	½	.....	.....	⅛	400	102	75	.....	.....	.....	
16	Bohpa	7	2	¾	.....	.....	⅛	127	25	100	.....	.....	.....	
28	Mak-i-ca-hota	3	.....	.....	.....	.....	1/16	77	.....	.....	.....	.....	.....	
7	Jasen Ben	7	1	½	.....	.....	¼	1 9	20	75	.....	.....	.....	
20	John Tonnerre	4	1	.....	.....	.....	.....	30	20	.....	.....	.....	.....	
21	Hapen Ben	3	.....	⅛	.....	.....	1/16	70	.....	18	.....	.....	.....	
29	Charlie Hunska	11	2	1	.....	.....	1/16	140	81	150	.....	.....	.....	
3	Peter Hunter	10	3	¾	.....	.....	.....	162	60	100	.....	.....	.....	
8	Mme Benjamin	5	1	1	.....	.....	⅛	40	20	150	.....	.....	.....	
7	Ben	5	1	¼	.....	.....	1/16	114	20	37	.....	.....	.....	
17	Henry Enoch	5	4	¾	.....	.....	1/16	49	40	110	.....	.....	.....	
*5	Jesse Eastman	4	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	Compris dans la quantité battue pour Peter Hunter.
9	Hduhda Wankoa	7	1	⅛	.....	.....	1/16	120	28	18	.....	.....	.....	
11	Tate-koyaga-nazin	2	.....	.....	.....	.....	1/16	30	.....	.....	.....	.....	.....	Il y avait une assez bonne récolte de légumes dans cette réserve.
2	Jack	10	5	.....	.....	.....	1/16	162	153	.....	.....	.....	.....	
14	Sunkoa-how	10	.....	.....	.....	.....	1	138	.....	.....	.....	.....	.....	
19	Isaac Tonnerre	4	.....	.....	.....	.....	1/16	40	.....	.....	.....	.....	.....	
	Totaux	127	31½	7	.....	.....	2⅜	2000	708	1020	.....	.....	50	

RIVIÈRE DU CHÊNE, RESERVE N° 58.

28	Macpeaska	6	.....	1	.....	.....	2	150	.....	150	.....	.....	.....	Ces Sauvages avaient une bonne récolte de blé-d'inde, planté dans leurs jardins.
	Zit-con-e duta	.....	.....	1	.....	.....	½	.....	.....	150	.....	.....	.....	
53	Jim	3	¾	1	.....	.....	¼	50	35	150	.....	.....	.....	
16	Harry Hotanina	7	.....	¼	.....	.....	½	160	.....	37	.....	.....	.....	
54	John	6	.....	½	.....	.....	¼	.....	.....	75	.....	.....	.....	
33	Washta Antoine	5	.....	¾	.....	.....	¼	125	.....	112	.....	.....	.....	
32	Antoine	.....	.....	2	.....	.....	¼	.....	.....	300	.....	.....	.....	
52	Wa-do-sah	.....	.....	1	.....	.....	.....	.....	.....	150	.....	.....	.....	

37	ohn Sioux	3	¾	2			¼	75	35	300				
13	Tom Maz-a-ca-za	5		1			¼	125		150				
72	Okipa	7	4	1			¼		150	150				
46	He-wash-ta	4		1			¼	100		150				
41	Eli	4	1½	1¼			¼	50	50	187				
	Wa-chun-ta	6	1½	1			¼	150	50	150				
	Wa con-shon-ee	6	1½	½			¼	150	50	37				
	Harry Cartbreak	35		¾			⅛	750		111				
	Shonko-a-ma-za	10	3½	1			¼	200	120	150				
	Ta-shi-wa-ca-a-de	5	1½	¼			¼	125	50	37				
49	O-ni-ha	2½						60						
	Hokoah			1						150				
	John Noel	2	¾	½			⅛	50	30	75				
	Me-ne-a-ho	3		½			⅛	75		75				
	Ta-wa-da	1	1½	1½			⅛		50	225				
	Pam-pan-a	5		½			⅛	60		75				
	Wah-i-ska			½						75				
	Mah-kah-yit-cot-koo-ka-monie	2						20						
	Ah-wa-ta-pa	2½		1½			⅛	50		225				
	E-wa-ka-pa			1½			⅛			225				
	Wa-ba-dee	4	¾				⅛	100	35					
	Wa-con-ee-duka	6	1½	1			⅛	150	50	150				
	Dummy	6						150						
	Ma-to-shoa-inda	5	1½	¾			⅛	125	50	112				
	Chaska-wah-sinca	7½		½			⅛	75		37				
	Hepan	3		½			⅛	75		75				
	Ta-wa-ca-he-de-washta	2		¼				50		37				
	To-pa-hai-na-gin	1½		½			⅛			75				
	Ti-wa-ku-hai-win			1¼			⅛			187				
	Ba-bi			1			⅛			150				
	Veuve de Wa-ba-dis-koas,			½			1/16			75				
	Band										100	20	150	
	Totaux	165	22	30¼			8 3/16	3250	765	4569	100	20	150	

LAC DU CHÊNE, RÉSERVE N° 59.

3	Oye-mahsa	3	⅜	¼			¼	30	7	37				Ces Sauvages ont eu une bonne récolte de blé-d'inde.
1	Sunka-waste	¾		⅛			¼	7		50				
2	Ampetu-wamodi	⅜		⅛				5		30				
4	Sunka-isna	3½		¾			¼	45		112				
5	Wa-oke	6		½			¼	60		75				
6	Kasan-win			¼			¼			37				
7	Sina-wicaki	4½		¼			¼	50		37				
7	Sina-wicaki fils	¾						7						
9	Moso-ciwin-yaksa	3¼	¾	¾			⅛	35	15	112				
10	Ka-iyo-waza	1		½			⅛	10		75				

ETAT indiquant les grains semés et récoltés par les Sauvages de l'agence Birtle, saison de 1888—*Suite.*

RÉSERVE DU LAC DU CHENE, Nº 59—*Fin.*

Nº du billet de paie.	Noms des Sauvages.	Acres ensemencés.							Boisseaux récoltés.								Observations.
		Blé.	Avoine.	Orge.	Pommes de terre.	Navets.	Oignons.	Légumes.	Blé.	Avoine.	Orge.	Pommes de terre.	Navets.	Carottes.	Oignons.	Blé-d'inde.	
11	Wiye-yaka	.....	.....	.....	¼	.....	.....	⅛	.....	.....	.....	37	.....	.....	.....	.....	
12	Mah-puya-ota-mini	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	
13	Wiyo-kiya	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	
14	Kicu-mani	⅜	.....	.....	.....	.....	.....	⅓	5	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	Le blé-d'inde fut planté dans les jardins.
14	Kicu-mani, fils	3	.....	.....	½	.....	.....	⅓	30	.....	.....	75	.....	.....	.....	.....	
15	Frank	3½	1¼	.....	¼	.....	.....	⅛	45	25	.....	37	.....	.....	.....	.....	
	Bande	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	30	
	Total	30	2⅜	.....	4¾	.....	.....	2¼	3[illegible]9	47	.....	714	.....	.....	.....	30	
	MONTAGNE DE LA TORTUE, RÉSERVE Nº 60.																
1	H'da-mani	13	1½	.....	2	.....	.....	½	130	30	.....	300	.....	.....	.....	.....	Les Sauvages ont eu une bonne récolte de blé-d'inde.
2	Bogaga	.....	.....	.....	.....	.....	.....	½	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	
3	Ta-cah-pi-waste-ste	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	
4	Oye-duta-or Muswa	5	.....	.....	¼	.....	.....	¼	50	.....	.....	37	.....	.....	.....	.....	
5	Custo Fitowan	.....	.....	.....	1½	.....	.....	¼	.....	.....	.....	225	.....	.....	.....	.....	
6	Mato-nota	.....	.....	.....	¼	.....	.....	⅛	.....	.....	.....	37	.....	.....	.....	.....	
7	Upan-gika	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	
	Mus-a-de-ta-na	.....	1½	.....	.....	.....	.....	.....	.....	30	.....	.....	.....	.....	.....	.....	
	Wak-an-hdi	.....	.....	.....	½	.....	.....	⅛	.....	.....	.....	75	.....	.....	.....	.....	
	Bande	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	20	.....	3	20	
	Total	18	3	.....	4½	.....	.....	1¾	180	60	.....	674	20	.....	3	20	
	MONTAGNE DU DAUPHIN, RÉSERVE Nº 61.																
5	George Bone	2½	13	5	½	.....	.....	⅛	.....	600	100	75	.....	.....	.....	.....	Bonne récolte d'avoine.
20	Joe Boyer	2½	3	.....	½	.....	.....	⅛	50	150	.....	75	.....	.....	.....	.....	

3	Etourneau				1/8			1/8				75					Nombre d'acres de navets, carottes et oignons compris dans les légumes.
13	Chef		2½		1/8			1/8		100		75					
4	John Bone	2	4		1/8			1/8		160		75					
2	Antoine		3		3/4			1/8		120		112					
6	Alex				1/8			1/8				50					
	Bande												50	10	5		
	Total	7	25½	5	3 7/12			7/8	50	1,130	100	537	50	10	5		

RÉSERVE DE LA POINTE AU LÉZARD, N° 62.

43	A-as-ta-keesie	4			1/4			1/16	50			37					Nombre d'acres de navets, carottes et oignons compris dans les légumes.
118	Geo Bird	12			1/2			1/16				75					
119	Sandy	10			1/4			1/16				37					
36	Le-Joueur	5			1/2			1/4				75					
116	Man-its-wig-wam				1			1/16				150					
47	Joe Mecas																
47	Louis Mecas				1/4							37					
42	Singnish				3/4			1/16				112					
125	Nachatoo				1/8							18					
54	Longues-Griffes	5			1/2			1/8				75					
144	Billy																
56	Brandon	3			1/2			1/8	35			75					
80	Messequot	5			1/2			1/8				75					
38	Ta-wa-bit				1/4							37					
	Bande												50	10	5		
	Total	44			5 3/8			15/16	85			803	50	10	5		

RÉSERVE DU CREEK DE L'ARGENT, N° 63.

124	Joe Tanner	35			1			1/4	500			150					Nombre d'acres de navets, carottes et oignons compris dans les légumes.
105	Basil Tanner	7	3						100	50							
104	Tommy Tanner	14	3	3	1½			1-16		140	60	225					
125	Alex Tanner	16		6	1/2			1-16			120	75					
120	John Tanner	10		3	1/2			1-16	200		60	75					
91	Iandrew Tanner	16			3½			1-16	50			525					
147	Joe																
92	Ahpatus				1/2							75					
141	Peau-de-Loutre	4			1/8							50					
	Bande												25	5		3	
	Total	102	6	12	7 5/8			1/2	850	190	240	1,175	25	5		3	

ÉTAT indiquant les grains semés et récoltés par les Sauvages de l'agence de Birtle, saison de 1888,—*Fin.*

RESERVE DE COTÉ, N° 64.

N° du billet de paie.	Nom des Sauvages.	Acres ensemencés.							Boisseaux récoltés.								Observations.
		Blé.	Avoine.	Orge.	Pommes de terre.	Navets.	Oignons.	Légumes.	Blé.	Avoine.	Orge.	Pommes de terre.	Navets.	Carottes.	Oignons.	Blé d'inde	
2	Wa-pa-ka-ka	.....	.....	¼	1½	.....	.....	.....	.....	.....	4	225	.....	.....	.....	.....	Nombre d'acres de navets, carottes et oignons compris dans les légumes.
5	John Sievewright	.....	.....	2	1	.....	.....	.....	.....	.....	20	150	.....	.....	.....	.....	
21	Pelly	.....	.....	.....	½	.....	.....	.....	.....	.....	.....	75	.....	.....	.....	.....	
24	Homey	.....	.....	1	¾	.....	.....	.....	.....	.....	15	50	.....	.....	.....	.....	
115	Wa-pa-ka-ka's Son	.....	.....	.....	½	.....	.....	.....	.....	.....	.....	75	.....	.....	.....	.....	
11	Joe Cote	.....	1	2	1	.....	.....	.....	.....	20	30	150	.....	.....	.....	.....	
34	Wm Fiddler	.....	.....	2	½	.....	.....	.....	.....	.....	30	75	.....	.....	.....	.....	
34	Old Fiddler	.....	.....	2	½	.....	.....	.....	.....	.....	30	75	.....	.....	.....	.....	
9	Jack Friday	.....	.....	.....	½	.....	.....	.....	.....	.....	.....	75	.....	.....	.....	.....	
10	Ben Cote	.....	.....	.....	¼	.....	.....	.....	.....	.....	.....	37	.....	.....	.....	.....	
18	Chetum	.....	.....	.....	¼	.....	.....	.....	.....	.....	.....	37	.....	.....	.....	.....	
12	Alex	.....	.....	.....	½	.....	.....	.....	.....	.....	.....	75	.....	.....	.....	.....	
13	Alex Caldwell	.....	.....	.....	½	.....	.....	.....	.....	.....	.....	75	.....	.....	.....	.....	
3	Singnish	.....	.....	.....	½	.....	.....	.....	.....	.....	.....	75	.....	.....	.....	.....	
22	Manitosh	.....	.....	.....	½	.....	.....	.....	.....	.....	.....	75	.....	.....	.....	.....	
30	Mme Favel	.....	.....	.....	1	.....	.....	.....	.....	.....	.....	150	.....	.....	.....	.....	
4	Chas. Keesic	.....	.....	.....	¾	.....	.....	.....	.....	.....	.....	112	.....	.....	.....	.....	
6	Musso	.....	.....	.....	½	.....	.....	.....	.....	.....	.....	75	.....	.....	.....	.....	
7	John Singnish	.....	.....	.....	¾	.....	.....	.....	.....	.....	.....	112	.....	.....	.....	.....	
112	C. M. Singnish	.....	.....	.....	½	.....	.....	.....	.....	.....	.....	75	.....	.....	.....	.....	
106	Chas. Singnish	.....	.....	.....	¼	.....	.....	.....	.....	.....	.....	37	.....	.....	.....	.....	
	Bande	.....	.....	.....	.....	.....	.....	2	.....	.....	.....	.....	125	20	5	.....	
	Totaux	.....	1	9¼	12 7/12	.....	.....	2	.....	20	139	1885	125	20	5	.....	

RÉSERVE DE LA-CLEF, N° 65.

8	Tommy Brass	2	.....	.....	½	.....	.....	1-16	.....	.....	.....	75	.....	.....	.....	.....	
4	William Brass	2	1	2	1	.....	.....	1-16	.....	15	30	150	.....	.....	.....	.....	
3	George Brass	.....	1	2	¾	.....	.....	1-16	.....	15	30	112	.....	.....	.....	.....	
34	John Redlake	.....	.....	.....	¾	.....	.....	1-16	.....	.....	.....	112	.....	.....	.....	.....	

1	La-Olef			1½	½			1-16			22	75				
12	Ka-ka-ko-nape				½			1-16				75				
28	Shon-quo-keesic				½			1-16				75				
13	Squasis				½			1-16				50				
28	Wm. Brass, jeune			1¼	½			1-16			18	75				
	Bande												50	10	5	
	Totaux	4	2	6¾	5⅛			9-16		30	100	799	50	10	5	

RÉSERVE DE KEE-SEE-KOUSE, N° 66.

3	Kitchemonia	1	1	2	½			1-16		15	30	75				
5	Que-wee-zance			1	¾			1-16			15	112				
1	Kee-see-kouse				½			1-16				75				
11	L. Contoise			1½	½			1-16			22	75				
19	B. McLeod			1	½			1-16			15	75				
23	Nez-Droit				⅛			1-16				50				
2	Ka-ka-ka-way				1			1-16				150				
10	Kishane			1½	1			1-16			22	150				
7	Na-ta-wash				¼			1-16				37				
69	John Stevenson				¼			1-16				37				
27	Thos. Kennedy				¼			1-16				37				
27-64	Wm Way-win-sta-goose				¼			1-16				37				
63	Okaneke				¼			1-16				37				
28-64	David Musso				½			1-16				75				
20	Jeune Grue				⅛			1-16				50				
21	Homme insolent				⅛			1-16				50				
28	Na-cappo				¼			1-16				37				
29	Petit-Loup				¼			1-16				37				
37	Me-me-qua				¼			1-16				37				
	Bande												75	15	3	
	Totaux	1	1	7	8¼			1 3-16		15	104	1223	75	15	3	

RÉSERVE DE LA PLUME-SUD, N° 67.

9	Ka-ka-ko penace	10	3		1½			⅛	200	120		225				
36	O-ta-skin	4			½			1-16	80			75				
37	Kitch-o-penais	5			¾			1-16	50			112				
13	Ma-in-gan				½			1-16				75				
22	Ta-chin-chin				¾			1-16				112				
21	Plume-Sud				⅛			1-16				20				
	Bande												25	5	3	
	Totaux	19	3		4⅛			7-16	330	120		619	25	5	3	

[PARTIE I]

ETAT indiquant les grains semés et récoltés par les Sauvages de l'agence de la Montagne de l'Orignal, saison de 1888.

RÉSERVE DU CROUPION-DE-FAISAN, N° 68.

N° du billet de paie.	Noms des Sauvages.	Acres ensemencés.						Boisseaux récoltés.						Observations.
		Blé.	Avoine.	Pois.	Pommes de terre.	Navets.	Légumes.	Blé.	Avoine.	Pois.	Pommes de terre.	Navets.	Légumes.	
1	Croupion-de-Faisan	8	.....	.....	2½	½	¼	62	.....	*	100	50	4	*Gelé.
2	Tonnerre-Rouge	2½	.....	.....	1¼	¼	⅛	33	.....	.....	50	30	2	
3	Masaudotah	6	.....	.....	¾	½	⅛	24	.....	.....	30	30	2	
5	Eah-cha-pah	5	.....	.....	½	.....	¼	38	.....	.....	80	.....	4	
6	Eteonappi	2	.....	.....	.....	.....	⅛	14	.....	.....	.....	.....	2	
6½	Itch-a-na-kootah	8½	.....	.....	¼	½	¼	131	.....	.....	15	50	4	
10–15	Eahnapah et Wahtacpe	10	.....	.....	¾	⅛	¼	77	.....	.....	30	20	4	
12	Mauvaise-Main	.....	.....	.....	½	½	⅛	.....	.....	.....	25	30	2	
20–110	Etonshan et John	9	.....	.....	¼	⅛	⅛	84	.....	.....	12	10	2	
102	Tahay	8	.....	.....	½	¼	⅛	59	.....	.....	23	25	2	
111	Chevrotine	16	.....	2	¾	¼	¼	254	.....	.....	25	30	4	
	Bande	.....	14	.....	.....	.....	.....	.....	318	.....	.....	.....	.....	
	Totaux	75	14	2	9	3	2	776	318	.....	390	275	32	

RÉSERVE DE LA COUVERTURE BARRÉE, N° 69.

3	Caminie Hay	12½	.....	.....	1	½	¼	207	.....	.....	106	75	4	
6	Satin	12	.....	.....	¾	½	¼	260	.....	.....	67	25	4	
	Washti Oakshid	.....	.....	.....	½	⅛	⅛	.....	.....	.....	20	18	2	
8	Totocup	1½	.....	.....	½	⅛	⅛	15	.....	.....	50	50	2	
52	Enfant-seul	6¼	.....	.....	1	½	¼	149	.....	.....	120	100	4	
113	Couverture-barrée	8½	.....	.....	½	⅛	¼	184	.....	.....	35	25	4	
121	Papamas	10	.....	.....	¼	⅛	¼	55	.....	.....	15	13	4	
	Papa et autres	.....	.....	.....	½	⅛	.....	.....	.....	.....	50	25	.....	
	Totaux	51	.....	.....	5	2	1½	870	.....	.....	463	331	24	

RÉSERVE DU LOUP-BLANC, N° 69.

1	Loup-Blanc				1 1/8	1/8	1/8				30	20	2	
4	Kah-pee-twa-peew				7/8	1/8	1/8				25	20	2	
5	O-ga-ma				1/2	1/8	1/8				10	20	2	
6	Sons-au-dessus				7/8	1/8	1/8				30	20	2	
7	Kah-kah-ke-su-quahn				3/4	1/8	1/8				20	20	2	
205	Kah-gat-quah-tah-ways				3/4	1/8					20	20		
210	Shah-wah-chah-koos				1/2	1/8					15	20		
211	Nah-pay-shis				1/4						8			
214	Mus-tash-ah-nee			1	3/4	1/8	1/8			5	20	20	2	
221	No-to-ko				1/8						5			
	Totaux			1	6 1/2	1	3/4			5	183	160	12	J. J. Campbell, Agent des Sauvages.

ÉTAT indiquant les grains semés et récoltés par les Sauvages de l'agence de la réserve des Assiniboines, pour la saison de 1888.

RÉSERVE DES ASSINIBOINES, N° 76.

N° du billet de paie.	Nom du Sauvage.	Acres ensemencés.									Boisseaux récoltés.							Observations.
		Blé.	Avoine.	Pois.	Orge.	Pommes de terre.	Navets.	Carottes.	Oignons.	Légumes.	Blé.	Avoine.	Pois.	Orge.	Pommes de terre.	Navets.	Carottes.	
1	Chef Jack	12	10	....	.....	2	1½	¼	⅛	¼	130	230	.....	.....	150	140	8	Le grain n'étant pas battu n'est donné qu'approximativement. Oignons et autres légumes mangés pendant l'automne.
5	Porte-la-marmite	9	10	....	....	2	1	¼	⅛	¼	96	220	.....	....	160	120	10	
83	Jambes-Croches	9	....	....	.....	1½	1	¼	⅛	¼	94	....	.....	....	130	130	6	
4	Marcheur-Sec	8	.....	.....	6	1½	1	¼	⅛	⅛	89	....	....	21	120	126	4	
7	Petit-Loup	4	....	.....	.....	½	1	..	....	⅛	44	....	.....	....	60	140	...	
24	Joli-Bouclier	10	....	.....	....	1	½	¼	⅛	⅛	108	....	..	..	110	80	9	
67	Petite-Montagne	4	....	..	....	½	½	....	⅛	⅛	46	....	.....	....	50	82	....	
35	Face-Blanche	5	.....	.....	....	1	1	¼	⅛	⅛	52	....	.....	.....	105	130	9	
103	As-en-o-e-unk	5	....	.....	...	½	½	.....	....	⅛	56	....	...	....	60	86	.....	
18	Wes-e-ean	4	.....	.....	6	1	1	¼	⅛	⅛	43	...	....	19	102	140	8	
97	Wes-e-hen	4	.....	....	....	1	½	¼	⅛	⅛	46	...	....	.....	104	84	7	
36	We-aga-shaw	8	....	.....	....	1½	½	¼	⅛	¼	78	..	...	....	120	80	8	
14	Grosse-Noirceur	5	..	12	....	2	1½	¼	⅛	¼	60	....	175	.....	160	142	6	
30	E-chas-ho-pah	5	....	....	....	1	½	¼	....	⅛	60	....	....	.....	96	86	9	
87	Charlie	5	....	....	..	¾	½	....	⅛	⅛	58	....	...	.....	94	42	....	
22	Petit-Homme	5	.....	...	...	1	½	⅛	⅛	⅛	56	....	....	.....	121	80	4	
94	Crinière-Noire	4	...	.....	....	½	½	⅛	....	⅛	44	.....	...	.....	60	84	3	
32	Peau-de-Lapin	10	....	.....	...	1½	1	¼	⅛	⅛	96	....	....	.....	175	130	9	
109	We-oak-shin	4	..	....	.....	½	1	⅛	⅛	⅛	44	....	..	.....	70	80	2	
106	A-we-sa	4	.....	....	...	½	½	⅛	⅛	⅛	46	....	...	.....	80	84	4	
81	Deux-Ours	..	....	....	....	½	½	⅛	....	⅛	...	....	...	....	49	43	5	
69	Is-to-scopa	....	....	...	.....	½	½	⅛	....	⅛	...	....	....	.....	61	82	4	
19	Tortue	....	....	....	.....	½	½	⅛	...	⅛	....	....	....	.....	72	44	3	
93	Debout dans-l'eau	....	.....	.....	.....	½	½	...	....	⅛	.....	....	....	...	58	84	.....	
11	Pied-Noir	...	.....	.....	.....	½	½	⅛	....	....	.....	.....	..	....	70	40	4	
95	Gee-gus	...	....	..	.....	¼	½	..	....	⅛	.....	..	.....	....	35	46	.....	
33	Marcheur-Blanc	....	.....	....	.....	½	½	...	....	⅛	.....	....	.....	....	72	42	....	
17	Ah-we-win-chin-chilla	....	....	.....	.....	½	½	....	....	⅛	....	....	....	....	80	48	.....	
12	Hi-way-he	....	.....	.....	.....	⅛	½	....	....	⅛	.....	.....	.....	.....	75	43	.....	
2	Ploie-le-bois	..	..	.....	...	¼	½	....	....	⅛	.....	.....	.....	....	40	46	....	
16	Chag-a-nag-a-shaw	....	....	.....	.....	¼	½	....	....	⅛	.....	.....	.....	....	38	47	.....	
23	Longe-la-rivière	...	.....	.....	.....	¼	½	....	.....	⅛	.....	.....	.....	.....	41	44	...	

27	Bel-Ours	...	...	...	...	...	¼	...	...	⅛	...	...	...	...	...	42	...
29	Mulet	...	...	...	...	½	¼	...	...	⅛	...	...	...	...	40	46	...
31	Ho-po-kie		...	...	...	¼	¼	...	...	⅛	...	...	...		36	47	...
111	O-too-mony	...	...	...	...	¼	¼	...	...	⅛	...	...	...	...	42	49	...
85	Eash-abbe	...	...	...	...	¼	¼	...	...	⅛	...	...	...	...	44	50	...
96	Homme-Aigle	...	...	...	...	¼	¼	...	...	⅛	...	...	...	...	37	52	...
73	Wah-cha-goh	...	...	...	...	½	¼	...	...	⅛	...	...	...	...	80	41	...
70	Oiseau-d'hiver	...	...	...	...	...	...	...	...	⅛	...	...	...	...	...		...
26	Ke-appie		...	...	...	...	¼	...	...	¼	...	...	...	...	...	50	...
43	Loge-Rouge	...	...	...	...	¼	¼	...	...	¼	...	...	...	...	40	52	...
76	Vient-le-premier	...	...	...	...	¼	¼	...	...	...	...	...	...	...	42	48	...
79	Bonnet-Blanc	...	...	...	...	½	¼	...	...	⅛	...	...	...	...	81	53	...
80	Garçon-blanc	...	...	...	...	...	¼	...	...	⅛	...	...	...	...	...	46	...
82	A-ka-zapta	...	...	...	...	...	¼	...		⅛	...	...	...	...	...	52	...
91	Veuve de Longue-loge	...	...	...		¼	¼	...	...	⅛	...	...	...	...	39	47	...
102	Couverture-Noire	...	...	...	...	...	¼	...	...	⅛	...	...	...	...	...	53	...
110	An-e-unk	...	...	...	...	¼	¼		...	...	...	...	...	...	44	49	...
44	Premier-1-fois	...	...	...	...	...	¼	...	...	⅛	...	...	...	...	...	54	...
77	A-ka-keen	...	...	...	...	¼	¼	...	...	...	...	...	...	...	40	60	...
84	Wo-hay	...	...	...	...	...	¼	...	...	⅛	...	...	...	...	...	52	...
	40 vieilles personnes	...	...	...	...	6¾	6½	...	...	1½	...	...	...	...	1040	1150	...
	Totaux	124	20	12	12	37	30	4	2	8	1346	450	175	40	4423	4768	122

W. S. GRANT,
Agent des Sauvages.

ETAT indiquant les grains semés et récoltés par les Sauvages de l'agence du Lac Croche, saison de 1888.

RÉSERVE D'OCHOPOWACE, No 71.

No du billet de paie.	Noms des Sauvages.	Acres ensemencés.									Boisseaux récoltés.										Observations.
		Blé.	Avoine.	Orge.	Pois.	Pommes de terre.	Navets.	Carottes.	Légumes.	Blé-d'inde.	Blé.	Avoine.	Orge.	Pois.	Pommes de terre.	Navets.	Carottes.	Oignons.	Légumes.	Blé-d'inde.	
2	Dos Barré	10	.....	2	.....	½	½	¼	...	...	.....	.....	.....	.....	10	....	.....	.....		.....	
69	Bellanger	17	.....	4½	.....	1½	1	½	½	½	25	.....	.....	.....	120	50	10	....		3	
4	Ochapawace	10	.....	.....	.....	2	1	....	.....	½	25	.....	...	.....	80	10	....	....		2	
85	Osow-as-tin	2	.....	.....	.....	½	¼	.....	.....	.....	5	.....	.....	.....	60	12	.....	.....		... ..	
84	John	.....	.....	..	.....	½	¼	....	.....	.....	.....	.. ..	....	.....	70	8	....	.....		.....	
20	Mee-chow-oprece	4	...	2½	.....	1	½	¼	½	.....	30	....	7	.....	80	20	10	.....		.....	
5	Ka-tic-win-a-coose	.....	.....	.....	.....	¼	¼	¼	...	....	....	.....	.....	...	20	10	6	.....		.....	
29	Mee-choo-che-choc	4	.....	2	.....	¼	¼	¼	.....	½	30	.....	8	....	40	10	8	.....		2	
65	Penden	.....	.....	....	.....	¼	¼	.....	....	....	....	....	.....	.....	20	6	.....	.....		.....	
48	Ka-ta-pos-oat	4	....	....	.....	¼	¼	....	.....	...	50	....	...	. ....	20	8	...	.....		.....	
42	Kau-a-was-quo-ham	5	.....	2	.....	½	½	½	.....	....	30	....	15	....	30	9	6	.....		....	
43	Poasis-ka-ue-ta-wait	3	....	....	1	½	½	½	....	½	15	.....	.....	6	40	9	11	.....		4	
58	Mme Haute-Voix	2	.....	.....	1	1	½	¼	...	½	10	....	.....	6	50	6	2	.....		5	
24	Koo-sha-pa-me-coat	.....	.....	.....	....	¼	¼	.....	.....	....	.....	.....	.....	.....	30	6	.....	.....		.....	
36	Miss-iss-ack	.....	.....	.....	.....	¼	¼	....	.....	.....	....	...	....	....	30	6	.....	.....		.....	
35	Cre-pre-cha-pece	....	.....	.....	.....	¼	...	....	....	.....	.....	.....	.....	....	20	.....	....	.....		....	
31	Charlie	1	.....	.....	.....	½	½	.....	...	.....	10	...	.....	....	25	8	.....	.....		....	
62	Vieil Anglais	12	.....	3	.....	1¼	½	½	.....	.....	75	....	16	....	80	20	10	.....		....	
19	Kau-au-ahtago	3	.....	.. ...	....	½	½	¼	....	.....	15	.....	.....	.....	35	10	4	....		.....	
61	Kesie-cow-a-wasis	2	.. ...	....	....	½	½	¼	....	.....	12	.....	....	....	30	10	6	.....		.....	
11	Ka-qua-ha-ka-wasis	3	. ..	....	.....	½	1	¼	....	.	23	...	....	.....	30	30	5	....		.....	
83	Mee-tass-way	2	.....	.....	.....	1	.....	.....	.....	.....	15	....	.....	....	40	....	.....	.....		.....	
	Totaux	84	....	16	2	14	9½	4	1	2½	370	.....	46	12	960	248	78	.....	....	16	

Les légumes ont été consumées.

RÉSERVE DE KA-KE-WIS-TA-HAW, N° 72.

1	Ka-ke-wis-ta-haw	10	.....	....	.....	1	1	.....	¼	.....	30	....	. ..	.....	40	25	.....	...	.....	.....	Légumes de jardins consumées.
30	Man-i-too-was-to-tin	3	....	.....	.....	¼	½	.....	¼	....	35	.....	.....	.....	15	15	....	5	....	....	
15	Aleck	7	....	3	.....	½	1	....	½	.....	90	.....	12	.....	10	30	.....	.....	....	.....	

22	Cah-sa-wa-sa-mat	....	....	1	....	½	½	....	½	....	2	....	5	....	20	10	....	....	....	....	
29	O-me-qua-a-wasis	7	....	4	....	1	1	....	½	....	60	....	....	....	40	10	....	....	....	....	
28	Louison	7	....	1½	....	½	½	....	½	....	65	....	5	....	60	40	....	....	....	....	
2	Wah-sa case	6	....	....	....	½	1	....	½	....	....	....	....	....	35	10	....	....	....	....	
4	Say-say-sew	....	....	....	....	½	....	....	½	....	....	....	....	....	20	....	....	....	....	....	
64	Francis	6	....	1½	....	½	....	....	½	....	....	....	....	....	3	....	....	....	....	....	
42	Isaac	13	....	2	....	1	1	....	½	....	....	....	....	....	25	20	....	....	....	....	
11	Me-qua-cao	....	....	....	....	½	....	....	½	....	....	....	....	....	30	....	....	....	....	....	
73	Jimmie	8	....	....	2	½	1	....	½	....	....	....	....	5	20	20	....	....	....	....	
27	Estomac-de-Chien	....	....	....	....	½	½	....	½	....	....	....	....	....	15	20	....	....	....	....	
6	Wen-a-pan	....	....	....	....	¼	....	....	....	....	....	....	....	....	10	....	....	....	....	....	
24	Roc-Résonnant	....	....	....	....	½	....	....	¼	....	....	....	....	....	5	....	....	....	....	....	
31	Kapea-sue how	....	....	....	....	½	....	....	½	....	....	....	....	....	15	....	....	....	....	....	
13	Saka-mon	....	....	....	....	½	....	....	¼	....	....	....	....	....	15	....	....	....	....	....	
46	Ma-ya-kee-qua	....	....	....	....	½	....	....	....	....	....	....	....	....	8	....	....	....	....	....	
69	Jeke-phom	....	....	....	....	¼	....	....	....	....	....	....	....	....	10	....	....	....	....	....	
70	Pequa-chiese	....	....	....	....	....	....	....	¼	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	
3	Tee-tu-uary	....	....	....	....	½	....	....	....	....	....	....	....	....	15	....	....	....	....	....	
12	Kan-a-now-oo-wayo	....	....	....	....	½	....	....	....	....	....	....	....	....	15	....	....	....	....	....	
	Totaux	67	....	13	2	11	8	....	6	....	282	....	22	5	458	200	....	5	....	....	

RÉSERVE DE COWESESS, N° 73.

4	O'Soup	23	7	5	1½	1	....	⅛	⅛	....	500	40	20	....	200	20	10	4	....	....	Les navets, carrottes et oignons cultivés dans les jardins.
2	Me-pap-en-ess	16	5	....	....	½	....	¼	½	....	220	10	....	....	70	....	....	....	20	....	
31	Gaddie	12	7	6	1	1	....	....	½	....	200	120	10	....	60	20	20	....	....	....	
15	As-a-gain	19	....	3	....	½	....	⅛	⅛	....	300	....	20	....	....	20	10	....	15	....	
17	Be Hemery	16	4	....	....	1	....	¼	¼	....	....	....	....	....	50	....	....	....	30	....	
110	M. Le Valley	8	....	....	....	½	....	¼	⅛	....	20	....	....	....	50	....	....	....	20	....	
76	Haym-con-yas	5	....	1	....	½	....	....	....	....	100	....	....	....	30	....	....	....	10	....	
58	Ambrose Delorme	17	....	....	....	1	....	¼	⅛	....	250	....	....	....	50	....	....	....	20	....	
46	Pierre Peltier	12	....	....	....	½	....	½	½	....	200	....	....	....	60	....	....	....	10	....	
56	Joseph Le Rat	10	....	....	....	1	....	....	½	....	200	....	....	....	50	....	....	....	20	....	
47	Angélique Couture	2	....	....	....	½	....	½	¼	....	20	....	....	....	20	....	....	....	30	....	
5	Homme-Croupion	7	....	....	....	½	....	....	¼	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	
	Totaux	147	23	15	2½	8½	....	2½	3⅛	....	2010	270	90	....	640	60	40	4	175	....	

RÉSERVE DE SAKIMAY, N° 74.

21	Veau-Jaune	5	....	2	1½	½	½	....	½	....	35	....	6	....	25	....	....	....	....	....	Les navets et produits des jardins ne peuvent être estimés exactement parce qu'ils ont été mangés et donnés aux animaux.
17	A Coose	14	....	....	....	½	¼	....	....	....	78	....	....	....	15	....	....	....	....	....	
16	Panno-pa-ke-ic	3	....	....	....	¼	¼	....	....	....	27	....	....	....	5	....	....	....	....	....	
18	Ka-pose-tu-g	3	....	....	....	¼	¼	....	....	....	18	....	....	....	5	....	....	....	....	....	
48	Pierre et Pasty	20	....	9	4	2	1	....	1	....	140	....	22	3	75	....	....	....	....	....	

ETAT indiquant les grains semés et récoltés par les Sauvages du Lac Croche, saison de 1888.—*Suite.*

RÉSERVE DE SAKIMAY, N° 74.—*Fin.*

Numéro du billet de paie.	Nom du Sauvage.	Acres ensemencés.									Boisseaux récoltés.										Observations.
		Blé.	Avoine.	Orge.	Pois.	Pommes de terre	Navets.	Carottes.	Légumes.	Blé-d'inde.	Blé.	Avoine.	Orge.	Pois.	Pommes de terre.	Navets.	Carottes.	Oignons.	Légumes.	Blé-d'inde.	
33	Sang-wais.	8	.....	.....	1½	1	¼	.....	.....	.....	77	....	.....	1	25	.....	.....	.....	.....	.....	
69	Tipio-cooe-nin.	3	.....	....	..	½	¼	.....	....	....	20	....	..	.....	10	....	...	.....	.....	.....	
28	Mowe-kisis-wapis	7	.....	1	2	1	½	.....	½	.....	45	.	8	8	50	....	....	.....	.....	.....	
34	Le-tue-Skine-coo	2	....	.....	.....	¼	¼	.....	.....	.....	10	....	....	....	5	....	.....	.....	.....	.....	
1	Mou o nn	....	.....	.....	....	1	.....	.....	...	.....	.....	.....	....	.....	50	. ..	.....	....	. ..	.....	
58	Kee-sain	....	.....	.....	....	½	.....	.....	.....	....	.....	....	....	.....	30	.....	....	.....	.....	.....	
29	Oka-Oka wangas	.....	.....	.... .	....	¼	½	.....	.....	.....	.....	....	.....	....	5	.....	.....	.....	.....	.....	
	Total	65	.....	12	9	8	4	.....	2	.....	450	.....	36	12	300	.....	.....	.....	..	.....	

FERME DE L'AGENCE, RÉSERVE N° 75.

	Ferme de l'agence	.....	6	.....	.....	1¼	¼	.....	¼	.....	120	.....	2	160	54	.....	.....	55	Pois semés dans les jarins

RÉSERVE DE PIAPOT, N° 75.

1	Piapot	5	....	.....	.....	1	1½	¼	Partagé parmi la bande.	100	.....	.....	.....	100	140	6	.....	Total fauché par la bande.	Rendement approximatif, le grain n'étant pas encore battu.
2	Asqukashane	6	...	...	.....	1	½	¼		110	.....	.....	.....	160	60	7	...		
3	Chef du-Rocher	6	....	....	¼	1	½	¼		110	....	....	2	110	54	5	....		La récolte de racines a été d'une meilleure qualité que les années précédentes, mais pas en aussi grande quantité. Légumes mangés par les Sauvages durant l'hiver.
4	Chascopeyasis	4	..	....	....	1	1½	¼		90	...	.....	.....	100	125	5	...		
59	Renard-Boiteux	6	.....	.....	½	1	1½	¼		115	.....	....	4	140	120	4	...		
8	Rocher-du-Tonnerre.	6	.....	.....	.....	1	½	¼		115	....	.....	.....	150	64	3	....		
54	Gros-Ciel	4	.....	....	.....	1	1½	¼		40	....	....	...	160	115	6	..		
131	Peaysea	5	.....	.....	¼	1	½	....		70	.....	.....	2	110	65	.....	.....		
62	Deux-Cornes	3	.....	....	.....	1	½	....		20	...	...	.....	100	64	....	.....		
76	Musqua	4	....	.....	....	1	½	¼		108	....	.....	.....	100	100	6	....		
95	Kamutahat	3	.....	.....	....	½	½	...		84	....	.....	...	40	66	....	.....		
132	Je-l'entends-qui-appelle	.....	.....	....	..	½	½	¼		30	....	....	.....	45	84	7	.....		
61	Mantee	.....	....	....	...	¼	¼	¼		.....	.....	.....	.....	26	45	5	.....		
16	Muligan	.....	....	.....	....	¼	¼	¼		.....	.....	.....	.....	28	42	6	....		
11	Naket	..	.....	....	....	½	½	¼		.....	...	....	.....	41	80	7	.....		
4×	George Gopher		....	...	....	¼	¼	.....		.....	....	.....	.....	25	35	.....	.....		
28	Parle-comme-Dieu	.....	...	....	....	½	½	¼		..	....	.....	..	45	85	4	.....		
9	Watawas	....	...	.....	....	½	½	¼		....	...	....	.....	40	20	5	....		
130	Sioux-Noir	.....	....	....	...	¼	¼	....		.....	....	....	....	42	25	....	.....		
19	Enfant-de-fer	....	....	....	.....	½	¼	¼		....	.....	.....	.....	50	30	8	....		
55	Chien-Rouge	....	....	....	..	½	¼	....		....	....	.....	.....	40	35	.....	....		R. McKinnon, Instructeur agricole.
31	Petit-Garçon	.....	....	....	.....	¼	½	¼		....	....	....	.....	20	95	6	....		
52	Le Fou	.....	....	....	.....	.....	½	.....		....	....	...	.....	.....	90	.....	...		
119	Carcajou	.	.....	...	.....	½	.....	.....		.....	...	.....	.....	38	85	.....	.....		
	Totaux	55	....	....	1	15½	13	4	10	992	...	.....	8	1710	1721	90	.....	450	

ÉTAT indiquant les grains semés et récoltés par les Sauvages de l'agence de Muscowpetung, saison de 1888.

RÉSERVE DE MUSCOWPETUNG, N° 80.

N° du billet de paie.	Nom des Sauvages.	Acres ensemencés. Blé.	Avoine.	Orge.	Pois.	Pommes de terre.	Navets.	Carottes.	Légumes.	Boisseaux récoltés. Blé.	Avoine.	Orge.	Pois.	Pommes de terre.	Navets.	Carottes.	Légumes.	Foin, ton.	Observations.
	Ferme de l'agence	3	15	.....	.....	½	¼	.....	1	45	200	.....	.....	50	10	.....	Légumes mangés durant l'été. Foin sauvage, 340 tonnes amoncelonnées.	60	
14	Echawas	4¾	.....	.....	.....	¼	.....	.....	.....	78	.....	.....	.....	10	.....	.....			
54	Keeseequaywescunk	5¼	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	80	.....	.....	.....	.....	.....	.....			
6	Manito-wases	5¾	.....	.....	.....	¾	.....	.....	.....	80	.....	.....	.....	50	.....	.....			
12	Wapapaasoo	3½	.....	.....	.....	½	.....	.....	.....	41	.....	.....	.....	10	.....	.....			
55	Joueur-de-Violon	3½	.....	.....	.....	½	.....	.....	.....	41	.....	.....	.....	20	.....	.....			
7	Ours-de-pierre	2¾	.....	.....	.....	¾	.....	.....	.....	60	.....	.....	.....	60	.....	.....			
33	Sheenoopeeness	.....	.....	.....	.....	1½	.....	.....	3 acres.	.....	.....	.....	.....	150	.....	.....			
1	Muscowpetung	.....	.....	.....	.....	¾	.....	.....		.....	.....	.....	.....	25	.....	.....			
25	Peetoocappo	20	.....	.....	.....	½	.....	.....		400	.....	.....	.....	25	.....	.....			
34	Ishkotewabe	.....	.....	.....	.....	¾	.....	.....		.....	.....	.....	.....	30	.....	.....			
	Lootoo	.....	.....	.....	.....	½	.....	.....		.....	.....	.....	.....	20	.....	.....			
2	Muscowcappo	2¾	.....	.....	.....	½	.....	.....	.....	30	.....	.....	.....	50	.....	.....			
5	Meshakeepeeness	3¾	.....	.....	.....	¾	.....	.....	.....	45	.....	.....	.....	20	.....	.....			
49	Jambes-Arquées	.....	.....	.....	.....	¾	.....	.....	Jardins de Sauv.	.....	.....	.....	.....	20	.....	.....			
13	Kechtendem	.....	.....	.....	.....	¾	.....	.....		.....	.....	.....	.....	15	.....	.....			
26	Glace-Volante	.....	.....	.....	.....	¾	.....	.....		.....	.....	.....	.....	20	.....	.....			
43	Anakwad	.....	.....	.....	.....	¾	.....	.....		.....	.....	.....	.....	30	.....	.....			
45	Pasung	.....	.....	.....	.....	¾	.....	.....		.....	.....	.....	.....	30	.....	.....			
23	Apickinew																		
9	Le-Joueur	.....	.....	.....	.....	¾	.....	.....		.....	.....	.....	.....	20	.....	.....			
4	Keesick	.....	.....	.....	.....	¾	.....	.....		.....	.....	.....	.....	30	.....	.....			
	Ferme de l'agence	3	15	.....	.....	½	¼	.....	1	45	200	.....	.....	50	10	.....	.....	60	D. McINTOSH, Instructeur agricole
	Sauvages	52	.....	.....	.....	13	.....	.....	3	855	.....	.....	.....	635	.....	.....	.....	340	
	Totaux	55	15	.....	.....	13½	¼	.....	4	900	200	.....	.....	685	10	.....	.....	400	

ÉTAT indiquant les grains semés et récoltés par les Sauvages de l'agence des Buttes de la Lime, saison de 1888.

RÉSERVE DE PEE-PEE-KEE-SES, N° 81.

N° du billet de paie.	Noms des Sauvages.	Acres ensemencés. Blé.	Avoine.	Orge.	Pois.	Pommes de terre.	Navets.	Carottes.	Oignons.	Rabioles.	Légumes.	Boisseaux récoltés. Blé.	Avoine.	Orge.	Pois.	Pommes de terre.	Navets.	Carottes.	Oignons.	Légumes.	Betteraves	Observations.
		78 acres ensemencés sur cette réserve en société avec les Sauv. de la bande Okanees.		10 acres ensemencées de la même manière et place que le blé	2 acres ensemencées de la même manière et place que le blé.	Petits morceaux de terre équivalant à 4 acres	Petits morceaux de terre équivalant à ½ acre.	Petits morceaux de terre équivalant à ½ acre	Petits morceaux de terre équivalant à ½ acre.	Petits morceaux de terre équivalant à ⅛ acre.		Environ 1,200 boisseaux en société avec les Sauvages de la bande Okanees.		Pas battue mais estimée à environ 100 boisseaux.	Gelés avant maturité.		Mangés avant maturité.		Mangés avant maturité.	Mangés avant maturité.		
7	Nez-Croche	.....	.....								.....		.....			5		.....			.....	
39	Chef-Epervier	.....	.....								.....		.....			3		.....			.....	
3	Nck Atoose	.....	.....								.....		.....			01		.....			.....	
11	Oiseau-Jaune	.....	.....								.....		.....			4		.....			.....	
6	Jus-de-Tabac	.....	.....								.....		.....			4		.....			.....	
5	Oskyasis	.....	.....								.....		.....			20		.....			.....	
40	Paschamin	.....	.....								.....		.....			5		.....			.....	
15	Atoose	.....	.....								.....		.....			10		.....			.....	
	Bande, sur un même champ	.....	.....	.....	.....	2½	½	½	.....	.....	.....	.....	.....	.....	..	55	.....	40	...	..	15	
	Totaux	78	.....	10	2	6½	1	1	½	⅛	.....	1200	.....	100	.....	116	100	40	....	..	15	

ETAT indiquant les grains semés et récoltés par les Sauvages de l'agence des Buttes de la Lime, saison de 1888.—*Suite.*

RÉSERVE DE OKANEES, N° 82.

No du billet de paie.	Nom des Sauvages.	Acres ensemencés. Blé.	Avoine.	Orge.	Pois.	Pommes de terre.	Navets.	Carottes.	Oignons.	Rabioles.	Légumes.	Boisseaux récoltés. Blé.	Avoine.	Orge.	Pois.	Pommes de terre.	Navets.	Carottes.	Oignons.	Légumes.	Betteraves	Observations.
15	Watanee	78 acres ensem. sur la réserve de Peepeekeeses en société avec la bande Peepeekeeses.	.....	.....	2 acres ensemencés de la même manière et place que le blé.	.....	Petits morceaux de terre équivalant à ½ acre.	Petits morceaux de terre équivalant à ½ acre.	Petits morceaux de terre équivalant à ¼ acre.	.....	Petits morceaux de terre équivalant à ⅛ acre.	Pas battu ; estimé à environ 200 boisseaux.	Pas battue ; estimée à environ 200 boisseaux.	Gelée.	Gelés.	.....	.....	1	1	Mangés avant maturité.	.....	
27	Keewaydin			7		.....										.....	4	1	1		.....	
7	Asineeawahsis					.....										.....	3	.....			½	
15	Moostoosekape					.....										.....	13	1			....	
6	Tuck-way-now					.....										.....	9	.....			.....	
2	Moostatik					.....										....	7	1			.....	
16	Manitoo Peasoo					.....	½									5	5	.....			.....	
17	Mooneowbuk					.....										.....	5	.....			.....	
23	Skuahim					.....										....	.....	.....			....	
28	Ka Ka Asinee					.....										.....	..	.....			....	
2	Squatopew					.....										.....	.....	.....			...	
	Bande, sur un champ	.....	15½	.....	.....	4¼	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	85	.....	.....	.....	.....	.....	
	Totaux	78	15½	7	2	4½	½	½	¼	....	⅛	200	200	.....	.....	90	46	4	2	....	½	

RÉSERVE DE LA COUVERTURE-ÉTOILÉE, N° 83.

5	Skitchewahsis	.....	.....	.....	.....	Petits morc'x de terre équivalant à 3 acres.	Petits morc'x de terre équivalant à ½ acre.	Petits morc'x de terre équivalant à ½ acre.	Petits morc'x de terre équivalant à ¼ acre.	.....	Petits morc'x de terre équivalant à ⅛ acre.	.....	.....	.....	.....	13	15	Mangés avant maturité.	Mangés avant maturité.	Mangés avant maturité.	.....	
4	Oboos															6	10				.....	
3	Powaston															5	8				....	
1	Couverture-Étoilée															10	4				.....	
2	Sakitus															5	2				.....	
24	Geeseekow Timotoo															5	2				.....	
7	Pimatat															10	4				.....	
	Totaux	.....	.....	.....	.....	3	½	½	¼	.....	⅛	.....	.....	.....	.....	54	45	.....	.....	.....	.....	

RÉSERVE DU PETIT OURS-NOIR, N° 84.

22	Okemow	.....	.....	.....	.....	Petits morceaux de terre équivalant à 5 acres.	Petits morceaux de terre équivalant à 1 acre.	Petits morceaux de terre équivalant à ½ acre.	Petits morceaux de terre équivalant à ⅛ acre	.....	Petits morceaux de terre équivalant à ⅛ acre.	.....	.....	.....	Gelés avant maturité.	15	.....	.....	Mangés avant maturité.	Mangés avant maturité.	.....	R. S. Reynolds, Agent des Sauv.
7	Bellegarde	.....	.....	.....	.....					.....		.....	.....	.....		30	15	5			1	
21	Peekauch	.....	.....	.....	.....					.....		.....	.....	.....		10	..	.....			.....	
5	Gros-Ciel	.....	.....	.....	.....					..		.....	.....	....		9	.....	.....			.....	
35	Mme Ours-Noir	.....	.....	.....	.....					.....		.....	.....	.....		20	.....	....			.....	
27	Jack	.....	.....	.....	.....					.....		.....	.....	.....		3	....	....			....	
6	Chewin	.....	.....	.....	.....					.....		.....	.....	.....		15	....	....			....	
8	Sekoose	.....	.....	.....	.....					.....		.....	.....	.....		10	....	.....			....	
17	Akopew	.....	.....	.....	.....					.....		.....	.....	.....		10	.....	....			....	
13	Ka Patassum	.....	.....	.....	.....					.....		.....	.....	.....		5	....	....			....	
3	Petuakshawe	.....	.....	.....	.....					.....		.....	.....	.....		5	.....	....			.....	
24	Kachakopechuakais	.....	.....	.....	.....					.....		.....	.....	.....		8	.....	.....			....	
	Bandes, en un champ	39	.....	4	1	3	.....	.....		.....	.....	500	.....	40	....	100	200	40	....	....	....	
	Totaux	39	.....	4	1	8	1	½	⅛	....	⅛	500	.....	40	..	240	215	45	.....	....	1	

Etat indiquant les grains semés et récoltés par les Sauvages de l'agence des Buttes du Tondre, saison de 1888.

RÉSERVE DU PAUVRE-HOMME, N° 88.

N° du billet de paie.	Noms des Sauvages.	Acres ensemencés.										Boisseaux récoltés.									Observations.
		Blé.	Avoine.	Orge.	Pois.	Pommes de terre.	Navets.	Carottes.	Oignons.	Légumes.	Blé-d'inde.	Blé.	Avoine.	Orge.	Pois.	Pommes de terre.	Navets.	Carottes.	Oignons.	Légumes.	
20	Machequeness et fils	7½	....	2	....	½	....	....	....	....	....	60	....	15	....	50	....	....	....	....	Petite récolte de pommes de terre, mais de bonne qualité.
1	Chef et Frère pour la bande	14	4½	....	1	1	3	2	....	1	1½	150	....	....	....	100	300	30	....	25	
16	Worm et fils	4	....	....	½	½	....	....	....	....	....	40	....	....	....	40	....	....	....	....	
21	Robt Fox, Jessie Fox et Jno. Fox	4	....	1	....	¾	....	....	....	....	....	30	....	....	....	75	....	....	....	....	
7	Ke-ah-ke-way-pu	5	....	....	....	½	....	....	....	....	....	60	....	....	....	50	....	....	....	....	
25	Mère de Ke-ah-ke-way-pu	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	
37	Willie Favell	2	....	3	....	1	....	....	....	....	....	25	....	25	....	70	....	....	....	....	
14	Pierre, sa mère et Ca-ke-ka-pu	4	....	....	½	¾	....	....	....	....	....	35	....	....	....	50	....	....	....	....	
8	Kah-sac-is-ca-way-ca-wat	....	....	3	....	¾	....	....	....	....	....	....	....	30	....	100	....	....	....		
5	U-way-stuck	2½	....	....	....	¼	....	....	....	....	....	25	....	....	....	25	....	....	....	....	
24	Kainais	....	....	....	....	¼	....	....	....	....	....	....	....	....	....	25	....	....	....	....	
	Employés de ferme	....	....	....	....	¾	....	....	....	....	....	....	....	....	....	50	....	....	....	....	
	Totaux	43	4½	9	2	7	3	2	....	1	1½	425	....	70	....	635	300	30	....	25	

RÉSERVE DE L'ÉTOILE-DU-JOUR, N° 87.

11	Kemquan	4½	....	....	1	½	....	....	....	....	....	40	....	....	....	....	....	....		....	
5	Moostoos	4	....	....	....	½	....	....		....	....	40	....	....	....	....	....	....	....	....	
1	Chef pour la bande	6	....	3	....	¾	2	2	....	1	1	40	....	30	....	70	250	25	....	20	
10	Lomlaw	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	
6	Moosomay	6½	....	....	....	1	....	....	....	....	....	....	....	....	....	75	....	....	....	....	
7	Moosomay, fils	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	
17	Joe	2	....	....	....	½	....	....	....	....	....	....	....	....	....	70	....	....	....	....	
12	Chapeau-d'Aigle	3	....	....	....	½	....	....	....	....	....	50	....	....	....	60	....	....	....	....	
9	Nah-Pasis	2	....	....	....	½	....	....	....	....	....	....	....	....	....	75	....	....	....	....	
25	Ma-che-chuck	....	....	....	1	¼	....	....	....	....	....	....	....	....	....	25	....	....	....	....	
18	We-che-wat	....	....	....	....	¼	....	....	....	....	....	....	....	....	....	20	....	....	....	....	
4	Corbeau	....	....	....	....	½	....	....	....	....	....	....	....	....	....	50	....	....	....	....	
14	Moote	4	....	....	....	¼	....	....	....	....	....	30	....	....	....	30	....	....	....	....	

	Horn	..	.....	...	.....	½	.....	.....	.....	.....	...	...	.....	.....	.....	25	.....	.....	.....	.....
20	Kew-way-tin	.....	.....	.....	.....	¼	.....	.....	.....	.	.....	.....	.....	.....	.....	30	.....	.....	.....	.....
	Totaux	32	.....	3	2	6	2	2	.....	1	1	200	...	30	....	530	250	25	.....	20

RÉSERVE DE GEORGE GORDON, N° 86.

	Josiah Pratt	7	1½	.....	½	⅝	.....	....	...	....	...	120	15	....	...	60	.....	.....	.....	...
	Thos McNab	4	.....	1½	¾	¼	....	.....	....	.....	...	30		20	....	35	.....	....	.....	...
	Alex. McNab	4	.....	....	...	½	.....	....		...	....	50	..	.....	....	35	....	.....	.....	..
	Alfred McNab	4	1	.....		½	...	....	...	.....	....	35	10	....	.....	30	.....	...	.	.....
	John Cochrane	8	½	.....	¾	¾	.....	....	.....	..	....	120	10	....	10	45	.....	.....	.....	.....
	Francis Seer	6	½	2	.....	1½	.	...	..	.....	....	90	7	25	.....	50	....	.....	....	.....
	Thos. Horseface	5	1½	1½	1	½	....	....	...	....	.....	40	13	20	...	40	.....	.. ..	.....	.....
	Kiss-i-pass	3	.....	.....	...	¼	.....	.....	....	....	....	30	...	.....	....	15	. ...	....	....	.....
	D Anderson	4	.....	.....	.....	⅝		.....	.....		.....	30	....	.....	.....	30	. ..	.....	...	.....
	Conckeck	2	.....	.....	....	⅝	...	....	....	....	.....	10	....	.....	....	25	....	.....	.....	.....
	Nez-de-Butor	.....	....	.....	½	⅝	....	.....	....	.....	.....	.....	... ..	.....	.....	40	.....	.. ..	.....	...
	L'Oiseau-du-Jour	.....	.....	.....	½	⅝	....	....	...	.....	.....	.....	.. ...	.....	....	35	.....	.....	.....	.....
	L'Ours-Blanc	....	....	1	....	⅝	....	.....	....	..	....	..	.....	1½	....	40	.....	.....	.....	....
	Moses Gordon	.....	.....	.....	....	¼	...	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.. .	....	35	.....	....	.....	...
	Ben Gordon	.....	....	.....	...	⅝	...	.....	....	.....	.....	.....	.....	... .	....	15	....	.....	.....	.....
	Ahtouse	.....	.....	.....	...	¼	....	.....	.....	.....	.....	.....	....	.....	....	20	... .	....	.....	... ..
	Henry Bird	2	.....	1	½	1	....	.....	....		....	10	.....	8	..	25	...	.....	.....	.....
	C. H. Pratt	4	....	.....	....	½	.....	.....	.....	.....	.....	25	...	....	.....	15	....	....	.....	.....
	A. McDonald	2	.....	.....	½	⅝	..	.....	.....	....	.....	25	.....	.....	....	25	.....	.....	.....	....
	Veuve Mary	.....	.....	.....	....	⅝	...	....	.....	.....	.....	....	.....	.....	.....	35	....	.....	.....	.....
	Le fils de la veuve Mary	.....	..	.....	...	⅝	..	.....	....	.....	.....	....	.....	.....	....	15	...	.....	.....	....
	Le chef pour la bande	...	.....	.....	.....	.....	6	2	....	2	.....	...	.....	...	.....	.....	30	10	.....	15
	Totaux	55	5	7	5	12	6	2	.....	2	.....	615	55	85	10	665	30	10	....	15

RÉSERVE DE PLUME-JAUNE, N° 89.

	Le chef pour la bande	.....	.....	.....	.....	8	2	.....	...	.....	.....	...	...	.....	.....	275	55	.....	.....	.....

Semés aux lacs de la Pêche et aux Noix ; pauvre récolte, due à ce qu'ils ont souffert de la gelée au commencement de la saison, et aussi avant de mûrir le 6 août.

ETAT indiquant les grains semés et récoltés par les Sauvages des Buttes du Tondre, saison de 1888—*Fin.*

RÉSERVE DE MUS-COW-E-QUAN, N° 85.

Numéro du billet de paie.	Nom des Sauvages.	Acres ensemencés.										Boisseaux récoltés.									Observations.
		Blé.	Avoine.	Orge.	Pois.	Pommes de terre	Navets.	Carottes.	Oignons.	Légumes.	Blé-d'inde.	Blé.	Avoine.	Orge.	Pois.	Pommes de terre.	Navets.	Carottes.	Oignons.	Légumes.	
43	H. Bear	6	....	....	1	1¼	½	1-16	⅓	½	....	50	....	....	....	40	50	10	8	....	Grain endommagé par les gelées en août ; récolte des légumes légère, due en partie aux gelées précoces et à la sécheresse, du printemps. Ils furent bien houés et soignés. Le grain fut sérieusement gelé, surtout dans les bas-fonds. Beaucoup de graines aussi ont germé trop tard, à cause de la sécheresse. Le blé en mains, bien que peu propre à la semence, fera une farine d'assez bonne qualité.
34	Ma-hi-ga-ness	3	....	3	½	1½	¼	1-16	⅛	½	....	15	....	....	....	40	10	2	....	....	
22	Green	3	....	½	½	½	¼	1-16	....	....	....	35	....	....	....	30	15	....	....	....	
36	Qui-wee-sous	4	....	....	½	1½	¼	....	1-16	....	....	20	....	....	....	50	25	5	21	....	
10	Moise	5	....	....	¼	¼	....	1-16	....	....	....	30	....	....	....	10	....	....	....	....	
1	Le Chef	....	....	1	....	½	¼	1-16	1-16	....	....	....	....	....	....	15	5	3	....	....	
63	Flamme-de-Feu	....	....	....	....	½	....	....	....	....	....	....	....	....	....	10	....	....	....	....	
17	Le Chasseur	....	....	....	....	½	....	....	....	....	....	....	....	....	....	10	....	....	....	....	
28	Ingounapi	5	....	....	½	1½	....	1-16	....	....	....	....	....	....	....	30	....	2	....	....	
6	Ske-o-pi-a-is	....	....	....	....	1	½	⅛	⅛	....	....	....	....	....	....	35	50	3	....	....	
61	Pe-too-way-pi-ness	....	....	....	....	1	½	⅛	⅛	....	....	....	....	....	....	20	15	....	....	....	
30	B. Desjarlais	4	....	....	1	1¼	¼	⅛	⅛	....	....	75	....	....	....	25	....	....	....	....	
31	J. Desjarlais	....	....	....	....	½	....	....	⅛	....	....	....	....	....	....	10	....	....	....	....	
5	Windigo Qui-whe pu	2	6	....	1	½	¼	½	....	....	....	....	....	....	....	20	10	....	....	....	
2	Pinenci	3	....	½	1¼	1½	¼	⅛	⅛	....	....	15	....	....	....	20	10	....	....	....	
58	Gabrie	....	....	....	....	¼	¼	....	....	....	....	....	....	....	....	20	10	....	....	....	
27	Mistoos	....	....	....	....	¼	½	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	
	Totaux	35	6	5	6½	14	4	1	1	1	....	240	....	....	....	385	200	25	10	....	

LOUIS COUTURE,
Instructeur agricole.

ETAT des grains semés et récoltés par les Sauvages à la réserve du Lac aux Canards, saison de 1888.

RÉSERVE D'UNE FLÈCHE.

N° du billet de paie.	Noms des Sauvages.	Acres ensemencés.								Boisseaux récoltés.								Observations.
		Blé.	Avoine.	Orge.	Pois.	Pommes de terre.	Navets.	Carottes.	Légumes.	Blé.	Avoine.	Orge.	Pois.	Pommes de terre.	Navets.	Carottes.	Légumes.	
A.	Pascumqui ou Croupion	4	.....	5	½	½	½	¼	¼	45	.....	65	½	35	8	6	.....	Le grain n'est pas encore battu ; quantité approximative. Récoltes légères.
12	Ciel-Résonnant ou John	3	.....	3	.....	¼	¼	.....	.....	35	.....	35	.....	30	3	.....	.....	
17	Napace	9	.....	7	½	1	½	¼	.....	70	.....	75	1	40	7	8	.....	
45	Kakito Tenumotay	3	.....	3	.....	¼	....	.....	.....	30	.....	35	.....	20	2	.....	.....	
	Totaux	19	.....	18	1	2	1¼	½	¼	180	.....	210	1½	125	20	14	....	

RÉSERVE DU BARBU.

	Oryaice	4	....	2	¼	½	¼	.....	.....	40	.. .	30	1¼	35	1	2	....	Légumes ont manqué. Pois, récolte légère et presque tous mangés verts par les Sauvages.
	Yominakag	4	.. ..	2	.....	½	¼	..	.....	40	...	35	.....	35	1	2	.....	
	Jourascas	18	2	6	½	½	¼	.....	....	80	28	90	2	35	2	3	.....	
	Sesiquiasis	18	4	5	½	1	¼	.....	.....	180	48	75	1½	95	½	4	.....	
	Ashe-ko-pawian	2	.....	2	....	.....	¼	¼	¼	20	.....	35	.....	....	1	4	....	
	Okimaisiau	5	.....	3	½	½	¼	.....	....	50	.....	45	.....	80	1	3	....	
	Wapohoo	11	1	3	½	½	¼	.....	.....	110	9	45	1¼	80	½	3	....	
	Secretory	13	1½	3	½	½	¼	.....	....	130	17	45	1¼	75	1	3	.....	
	Suses	20	1½	6	¼	1	.....	....	.....	200	18	95	¾	85	... .	3	.....	
	Tête-Blanche	5	.....	4	.....	.....	.....	....	.....	50	.....	65	.....	.....	.....	.....	.....	
	Totaux	100	10	36	2½	5	2	¼	¼	1000	120	560	8	520	8	27	.....	

RÉSERVE D'O'KUDAR.

2	Okimasis	30	3	15	1	1	½	¼	.....	200	50	200	3	75	7	10	.....	Pois, récolte légère, et mangés par les Sauvages.
A 91	Baptist	15	.....	8	¼	½	¼	¼	.....	150	....	100	1	45	4	10	.....	
A 11	Gregoin	15	.....	7	¼	½	¼	..	... .	150	....	100	1	40	4	.....	.....	
	Totaux	60	3	30	1½	2	1	½	....	500	50	400	5	160	15	20	.....	

ETAT des grains semés et récoltés par les Sauvages de la réserve du Lac aux Canards, saison de 1888—*Fin.*

RÉSERVE DE JOHN SMITH, n° 99.

N° du billet de paie.	Noms des Sauvages.	Acres ensemencés. Blé.	Avoine.	Orge.	Pois.	Pommes de terre.	Navets.	Carottes.	Légumes.	Boisseaux récoltés. Blé.	Avoine.	Orge.	Pois.	Pommes de terre.	Navets.	Carottes.	Légumes.	Observation
	John Smith, chef	2	....	....	....	½	⅛	....	1¼	20	....	....	....	16	18	....	12	Grain, très bon; blé, passable; légumes, bons.
	Benjamin Joyful	9	4	3	....	⅛	....		1½	82	47	35	....	16	....	....	14	
	John Richard Charles	2½	3	2	....	⅛	....	....	1¼	23	37	40	....	17	....	....	12	
	Peter Badger	4	4	....	....	1-16	....	....	1¼	36	49	....	....	10	....	....	12	
	Francois Drevor	8½	3½	3	....	⅛	....		1½	82	43	45	....	15	....	....	14	
	Joseph Badger	5	....	3	....	....	....	....	1½	48		46	....	....	....	....	14	
	P. Bear	4	8	3	....	1	....	....	½	38	92	41	....	100	....	....	5	
	Thomas et Joseph Bear	5	5	4	....	⅛	....	....	¾	44	60	60	....	19	....		7	
	Ed. Bear	4	2½	2	....	⅛	⅛	....	⅛	38	29	32	....	18	10	....	2½	
	Ed. Smith	4	3	2	....	⅛	..	....	⅛	35	37	30	....	17	....	....	2½	
	George Beardy	1	4	3	....	1-16	....	....	⅛	11	45	46	....	22	....	....	2½	
	Charles Crane	2	3	3	....	....	....	..	⅛	18	36	45	....	..		....	2½	
	Totaux	51	40	28	....	2	¼	....	10	475	475	420	....	250	28	....	100	

RÉSERVE DE JAMES SMITH, n° 100.

	James Smith, chef	4	1	5	....	2½	¾	....	....	40	15	55	....	150	....	....	....	Pas d'instructeur sur cette réserve; cependant les quantités sont approximatives.
	Bernard Constant	2	1	4	....	1½	½	....	....	20	15	44	....	90	....	....	....	
	Robert Burns	2	1	2	....	1	¼	....	....	20	15	21	....	60	....	....	....	
	Totaux	8	3	11	....	5	1½	....	....	80	45	120	....	300	....	....	....	

RÉSERVE DE LA BANDE DE CUMBERLAND, N° 100a

	Peter Chapman et sa bande travaillent ensemble	7	2	10	....	4	1½	..	....	75	30	110	....	250	25	....	....	Pas d'instructeur; les grains et légumes ont manqué. R. S. McKENZIE, agent des Sauvages.

AGE E DE MUSCOWPÈTUNG—RÉSERVE DE LA FERME DE L'AGENCE, N° 4a.

	S. Hockley	...	8	...	...	½	¼	...	⅛	...	160	...	...	35	100	...	*	...

*Légumes mangés.

RÉSERVE DE PASQUAH, N° 79.

	Nom des Sauvages.																		Tonn'x de foin.
1	Pasquah	...	...	...	...	⅛	¼		...	...	...	...	...	20	12	...			
2	Ka-ka-keesic	3	...	...	...	¼	⅛	...	...	30	...	...	...	40	5	...			
3	Kitche-ma-ma	2	...	¼	...	⅛	⅛	...	...	10	...	...	...	15	5	...			
5	Charley Asham	4	...	...	...	½	⅛	...	...	60	...	...	...	80	...	...			
6	Wy-wa-sung	...	...	...	...	1-16	...	...	...	...	...	...	...	10	...	...			
7	Wa-pe-canneway	...	...	...	...	1-16	...	...	...	...	...	...	...	15	...	...			
8	George Asham	11	...	...	...	½	¼	...	...	100	...	...	...	80	12	...			
11	Peter Dubois	3	...	...	...	¼	¼	...	...	50	...	...	...	40	10	...			
11	Mme Dubois	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...			
13	Josiah Maloney	2	...	...	...	¼	¼	...	...	30	...	...	...	40	10	...			
14	Spata	2	...	...	...	¼	¼	...	...	20	...	...	...	20	...	...			
21	Masance	3	...	½	...	¼	⅛	...	...	...	...	...	...	20	5	...			
22	Assinna-cappo	2	...	...	...	¼	⅛	...	...	20	...	...	...	40	10	...			
24	Grosse-Marguerite	1	...	...	...	½	⅛	...	...	10	...	...	...	30	...	...			
28	Netow-squitawa	1½	...	...	...	¼	1-16	...	...	15	...	...	...	20	5	...			
29	Ke-u-cha-keesic-cook	½	...	...	...	...	1-16	...	...	20	...	...	...	...	5	...			
30	Mme Lamac	...	...	...	...	1-16	...	...	...	...	...	...	...	10	...	...			
31	Pacha-pace	2	...	...	...	¼	1-16	...	...	15	...	...	...	30	5	...			
37	Francis Maloney	4	...	¼	...	½	⅛	...	...	50	...	...	...	80	10	...			
40	Equa	1	...	...	...	¼	1-16	...	...	12	...	...	...	12	5	...			
41	Margaret Vallie	...	...	...	...	⅛	...	...	...	...	...	...	...	15	...	...			
42	Echa-was-come-qua-poo	3	...	...	...	¼	⅛	...	...	60	...	...	...	40	...	...			
45	Albert Asham	3	...	...	...	⅛	⅛	...	...	30	...	...	...	12	...	...			
47	Antoine Syére	5	...	...	...	½	⅛	...	...	50	...	...	...	40	12	...			
48	John Asham	3	...	...	...	¼	1-16	...	...	40	...	...	...	40	5	...			
49	Joe Furney	1	...	½	...	1-16	...	...	...	5		...	...	10	...	...			
50	Mme Harrefall	1	...	...	...	¼	1-16	...	...	15	...	...	...	20	5	...			
87	Susa-Bannah	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...			
54	Antapu	...	...	...	...	⅛	...	...	...	...	...	...	...	20	...	...			
64	Tom Lamac	2	...	...	...	1-16	1-16	...	...	30	...	...	...	12	5	...			
72	Keerecamequn	...	...	...	...	1-16	...	...	...	...	...	...	...	4	...	...			
75	Gatoess	6	...	¾	...	¼	¼	...	...	60	...	22	...	30	10	...			
77	Wm. Dubois	4	...	...	...	⅛	1-16	...	...	40	...	...	...	12	5	...			
79	Wachen	...	...	...	...	⅛	...	...	...	...	...	...	...	20	...	...			
89	Tom Lanuels	5	...	¼	...	¼	⅛	...	...	30	...	...	...	20	...	...			
92	Nonchanjuass	3	...	...	...	¼	⅛	...	...	30	...	...	...	20	5	...			
	Total	78	...	2½	...	7½	3½	...	...	829	...	22	...	917	146	...	...	300	

Légumes mangés. Fauché par la bande.

ÉTAT indiquant les grains semés et récoltés par les Sauvages de l'agence de Muscowpetung, saison de 1888—*Suite.*

RÉSERVE DE BISON-DEBOUT, N° 78.

N° du billet de paie.	Nom des Sauvages.	Acres ensemencés.								Boisseaux récoltés.									Observations.
		Blé.	Avoine.	Orge.	Pois.	Pommes de terre.	Navets.	Carottes.	Légumes.	Blé.	Avoine.	Orge.	Pois.	Pommes de terre.	Navets.	Carottes.	Légumes.	Foin, ton.	
	Bison-Debout	3	....	....	....	1¼	½	....	....	20	....	....	....	80	20	....	Légumes mangés.	Ameublonnés par la bande.	
	We-an-a-tappa	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	85	....	....			
	Chunta	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	20	....	....			
	Dotapaha	1½	....	....	....	1	½	....	....	20	....	....	....	175	....	....			
	Mape-wasta	2	....	....	....	¾	....	....	....	10	....	....	....	60	....	....			
	Ma-to-keppe	1	....	....	....	¾	....	....	....	10	....	....	....	75	....	....			
	Ene-ta-data	4	....	....	....	¼	....	....	....	40	....	....	....	35	....	....			
	James	1¾	....	....	....	½	....	....	....	20	....	....	....	100	....	....			
	Hoopa-Mussa	....	....	....	....	1-16	....	....	....	....	....	....	....	45	....	....			
	Tow-acha-wasta	....	....	....	....	¼	....	....	....	....	....	....	....	75	....	....			
	Ma-tou-a chunka	1	....	....	....	1-16	....	....	....	20	....	....	....	45	....	....			
	Wa-Goata	3	....	....	....	¼	....	....	....	30	....	....	....	75	....	....			
	My-chunka-wasta	....	....	....	....	½	....	....	....	....	....	....	....	70	....	....			
	Chuntka	....	....	....	....	¼	....	....	....	....	....	....	....	50	....	....			
	Obonno	1	....	....	....	¼	....	....	....	20	....	....	....	50	....	....			
	Humpa-nish-edaka	¾	....	....	....	¾	....	....	....	10	....	....	....	200	....	....			
	Cha-tun-data	1	....	....	....	½	....	....	....	10	....	....	....	80	....	....			
	Susa-patrup	2	....	1	....	3½	1	....	....	40	....	20	....	500	100	....			
	Ta-tun-ka-seeche	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....			
	My.ca new-haw	2	....	....	....	½	....	....	....	30	....	....	....	60	....	....			
	Caha	2	....	....	....	⅛	....	....	....	20	....	....	....	80	....	....			
	Ne-hep-shaw	....	....	....	....	⅛	....	....	....	....	....	....	....	30	....	....			
	Jow-e-acca	....	....	....	....	½	....	....	....	....	....	....	....	45	....	....			
	Ah-hakes-cou	....	....	....	....	½	....	....	....	....	....	....	....	75	....	....			
	Ma-pe-my-chester	....	....	....	....	⅛	....	....	....	....	....	....	....	30	....	....			
	Oba	....	....	....	....	¼	....	....	....	....	....	....	....	30	....	....			
	Lasmis	5	....	....	....	½	....	....	....	40	....	....	....	45	....	....			
	Ahe-de-data	....	....	....	....	½	....	....	....	....	....	....	....	85	....	....			
	Mawelee	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....			
	Chin-do-pa-wasta	....	....	....	....	¼	....	....	....	....	....	....	....	15	....	....			
	Chim-cou-hoo	....	....	....	....	¼	....	....	....	....	....	....	....	50	....	....			

O-cou-ape	.....	.....	.....	.....	½	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	35	.....	.....		
My-oka	....	.....	.....	.....	¾	½	.....	.....	.....	.....	.....	.....	50	25	.....		
Mus-a-hakka	....	.....	....	...	¼	½	....	.....	.....	....	....	.....	45	25	.....		
Total	31	....	1	.....	14½	3	.....	2	340	.....	20	.....	2495	190	.....	.....	100

S. HOCKLY,
Instruct. agricole.

[PARTIE I.]

ÉTAT indiquant les grains semés et récoltés par les Sauvages de l'agence de Battleford, saison de 1888.

RÉSERVE DU FAISAN-ROUGE, N° 108.

N° du billet de paie.	Noms des Sauvages.	Acres ensemencés. Blé.	Avoine.	Orge.	Pois.	Pommes de terre.	Navets.	Carottes.	Légumes.	Lin.	Boisseaux récoltés. Blé.	Avoine.	Orge.	Pois.	Pommes de terre.	Navets.	Carottes.	Oignons.	Lin.	Observations.
2	Peaychew	....	....	....	....	½	....	....	....	....	....	....	....	....	20	....	....	....	....	
3	Opasaquascouchun	....	....	7	....	½	....	....	¼	....	....	....	60	....	80	....	10	3	....	
5	Wattonee	1½	4	6	....	1	½	....	½	....	35	....	120	....	150	80	....	....	....	
8	Coopipiquanacit	1	5	8	½	¾	⅛	....	½	....	25	250	200	10	100	50	8	5	....	
10	Pechawis	....	5	4	....	½	⅓	....	....	....	....	150	....	....	50	50	....	....	....	
11	Kenopactle	....	3	8	....	½	⅛	....	½	....	....	150	160	....	100	50	5	6	....	
56	Ryasapot	....	....	....	....	½	....	....	....	....	....	....	....	....	80	....	....	....	....	
13	Baptiste	1½	5	3	....	1	⅛	....	....	....	35	200	60	....	200	75	15	2	....	
15	Soonias	....	....	....	....	1	⅛	....	½	....	....	....	....	....	150	50	5	3	....	
19	Papapay	....	3	7	....	½	⅛	....	....	....	....	....	150	....	100	25	3	....	....	
32	Mistetimocappo	....	3	4	....	½	⅛	....	....	....	....	....	40	....	75	10	2	1	....	
36	Misasquot	....	....	....	....	½	....	....	½	....	....	....	....	....	30	....	....	....	....	
28	Amanis	....	....	....	....	½	....	....	....	....	....	....	....	....	25	....	....	....	....	
35	Nepayhat	....	4	6	....	½	½	....	½	....	....	....	80	....	100	80	....	....	....	
37	Jean Baptiste	1	6	11	....	1	....	....	1	....	25	150	200	....	300	....	....	3	....	
59	John Thomas	....	....	....	½	¾	½	....	....	....	....	....	....	10	100	25	2	2	....	
38	Mywian	....	4	6	....	½	....	....	....	....	....	100	80	....	50	....	1	1	....	
40	Thomas Cameron	....	....	....	....	½	⅛	....	½	....	....	....	....	....	50	15	2	2	....	
43	Veuve de Okemowkapits	....	....	....	....	½	....	....	....	....	....	....	....	....	25	....	....	....	....	
44	Kapaycekamikamoot	1	3	6	....	½	¼	....	1	....	25	....	120	....	50	50	10	8	....	
46	Nancy	....	....	....	....	¼	....	....	....	....	....	....	....	....	71	....	....	....	....	J. H. PRICE.
62	Jacob	....	....	2	....	½	¼	....	½	....	....	....	20	....	50	25	3	2	....	Instruct. agricole.
63	Adam	1	3	4	....	½	....	....	....	....	25	....	50	....	50	....	....	....	....	
	Totaux	7	48	82	1	13	3	....	6¼	....	170	1000	1340	20	2010	585	66	33	....	

RÉSERVE DU PETIT-PIN, N° 116.

1	Meeuse	....	1	....	....	½	....	....	1	....	....	20	....	....	50	....	....	....	....	
84	Kahmahkotao																			
83	Kahtaykatm	9	4	2	....	1	½	....	1	....	120	60	5	....	100	50	....	....	....	
83	Kahsinuctahkoos																			
83	Kahnaopusekoo																			

88	Muskwa	4	3	6	1	1	½	....	1	.....	80	60	20	5	80	50	....	....	....	
	Sahpoostayekan																			
86	Osamokasew	6	4½	3½	....	2	1	...	3	.....	120	100	50	.....	200	50	....	....	...	
98	Kuskechaywahway																			
130	Mahtwewaytow	2	2	2	....	½	¼	....	2	.....	40	50	20	.....	100	40	.....	.....	....	
	Uskahnekappo																			
46	Nahneeso	2	....	..	....	½	.....	....	1	....	40	.....	.....	.....	50	50		.....	.....	
	Atimyoo	1	1	.....	....	¼	....	...	1	....	20	20	.....	.....	30	.....	....	...	.....	
124	Kahsahkahwatic																			
113	Kahpaychewaysen	....	..	½	....	....	....	.....	1	....	.....	.....	5	.....	.....	....	...	.....	....	
135	Kahkeepahtow	1	½	....	...	¼	.....	....	1	....	20	15	.....	.....	30	.....	.....	....	....	
118	Okitchowin																			
119	Kiskotahgun																			
129	Pemee																			
120	Mesahchain	20	....	....	1	½	.....	.....	...	....	245	.....	.....	5	60	.....	....	....	....	
32	Bowinaise																			
124	Tchuchwahnow																			
	Bande pour vieillards et veuves	.....	.....	16	.....	5½	¾	.....	1	....	.....	.....	30	.....	350	100	.....	....	....	GEO D. GOPSILL, Int. agricole
	Ferme	1	....	...	.....	...	.....	..	1	⅓	15	....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	2	
	Totaux	46	16	30	2	12	3	....	14	⅓	700	325	130	10	1050	340	...	.....	2	

RÉSERVE DE L'HERBE-TENDRE, N° 113.

	Herbe-Tendre	10	4	.....	1	1	1	¼	1	.....	200	80	.....	3	80	100	2	....	.....
	Petit-Laboureur	15	5	.....	...	1	1	1	1	.....	300	100	.....	.....	80	100	10	....	.....
	Nokosit	15	10	10	2	1	1	1	1	....	300	200	40	5	80	100	10	.....	....
	Gros-Tonnerre	10	4	5	....	1	1	¼	1	...	200	80	20	.....	80	100	2	....	....
	Minakoos	....	7	5	.....	1	½	¼	1	....	.....	140	20	.....	80	50	2	.....	....
	Metakahm	....	5	6	....	1	½	¼	1	....	.....	100	24	.....	80	50	2	.....	..
	Taureau-Levant	.....	2	... ..	.....	1	½	¼	1	.....	.....	40	.....	.....	80	50	2	.....	....
	Sahkewao	.....	5	14	.....	1	½	¼	1	....	.....	100	56	.....	80	50	2	....	....
	Acis	....	2	10	1	1	...	¼	1	...	.....	40	40	2	80		2	.....	.....
	Wechaywys	....	.....	25	.....	1	½	¼	1	.....	.....	.....	100	.....	80	50	2	. .	....
	Massenass	....	.....	25	.....	1	½	¼	1	.....	.....	.....	100	.....	40	50	1	....	....
	Beau-Jour	...	4	....	....	1	½	¼	1	....	.....	80	.....	.....	40	50	1	...	...
	Wyhaysehat	....	2	.....	....	1	½	¼	1	.....	.....	40	.....	.....	40	50	1	.....	....
	Ryasekan	....	....	.....	....	½	½	¼	1	.....	.....	.....	.....	.....	20	50	1	.....	....
	Wetekokoman	....	.....	...	.....	½	½	....	1	....	.....	.....	.....	.....	20	50	....	....	...
	Petekowas	....	.....	.....	.....	½	½	....	1	....	....	.....	.....	.....	20	50	....	....	....
	Mistasis	....	.....	.....	.....	½	½	....	1	.....	.....	.....	.....	.....	20	50	....	.....	....
	Fchuckwahnow	....	....	...	.....	....	...	....	1	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	....	.....	....
	Baptiste	...	....	....	.....	....	.....	.....	1	....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	...	....	...
	Cheval-Criant	....	....	.....	...	....	...	.....	1	....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	....	..... JOHN FITZPATRICK, Inst. agricole
	Totaux	50	50	100	4	15	10	5	20	.....	1000	1000	400	10	1000	1000	40	...	...

ETAT indiquant les grains semés et récoltés par les Sauvages de l'agence de Battleford, saison de 1888.

RÉSERVE DES ASSINIBOINES, N° 109.

N° du billet de paie.	Nom des Sauvages.	Acres ensemencés.									Boisseaux récoltés									Observations.
		Blé.	Avoine.	Orge.	Pois.	Pommes de terre.	Navets.	Carottes.	Légumes.	Lin.	Blé.	Avoine.	Orge.	Pois.	Pommes de terre.	Navets.	Carottes.	Oignons.	Lin.	
M 55	Ink Thorne	.....	5	5	.....	1	½	.....	¼	.....	.....	150	120	.....	150	50	.....	.....	.....	Je calcule que les Sauvages ont consumé près de 1,000 boisseaux de pommes de terre et navets avant de les récolter, et j'ai ajouté ce que je considère être une estimation raisonnable de la quantité actuellement dans leurs caves.
M 13	Shunna Sappah	.....	.....	5	.....	1	½	.....	¼	.....	.....	.....	110	.....	150	50	.....	.....	.....	
M 70	Nobooskos	.....	.....	5	.....	1	½	.....	¼	.....	.....	.....	100	.....	130	30	.....	.....	.....	
M 15	Hoski Sheena	.....	.....	5	.....	1	½	.....	¼	.....	.....	.....	105	.....	150	40	.....	.....	.....	
B H 75	Peas Couthry	.....	.....	4	.....	1	½	.....	¼	.....	.....	.....	85	.....	150	50	.....	.....	.....	
M 8	Pahssic Seicher	.....	.....	4	.....	1	½	.....	¼	.....	.....	.....	105	.....	150	50	.....	.....	.....	
B H 10	Watocaw	.....	2	.....	.....	1	½	.....	¼	.....	.....	50	.....	.....	150	50	.....	.....	.....	
L M 1	Homme-Maigre	.....	.....	4	.....	1	½	.....	¼	.....	.....	.....	85	.....	150	50	.....	.....	.....	
M 47	Chowtonka Jace	.....	.....	4	.....	1	½	.....	¼	.....	.....	.....	90	.....	150	30	.....	.....	.....	
M 50	Wah-hoolin	.....	.....	.....	.....	1	½	.....	¼	.....	.....	.....	.....	.....	150	40	.....	.....	.....	
M 53	Whooim	.....	.....	5	.....	1	½	.....	¼	.....	.....	.....	100	.....	154	75	.....	.....	.....	
B H 101	Mattounsha	.....	.....	4	.....	2	1	.....	¼	.....	.....	.....	100	.....	300	150	.....	.....	.....	
M 63	Tat-tonka-kat	.....	.....	.....	.....	1	½	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	100	30	.....	.....	.....	
B H 28	Oz'nchia	.....	.....	.....	.....	½	½	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	50	40	.....	.....	.....	
B H 35	Tocamyhoskie	.....	.....	.....	.....	½	½	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	50	30	.....	.....	.....	
B H 65	Ohuntaheyia	.....	.....	.....	.....	1	½	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	50	50	.....	.....	.....	
M 1	Maringouin	.....	.....	.....	.....	½	½	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	150	60	.....	.....	.....	
M 2	Droite-Gauche	.....	.....	.....	.....	1	½	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	75	60	.....	.....	.....	
L M 22	Topa-acuthay	.....	.....	.....	.....	½	½	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	125	60	.....	.....	.....	
B H 100	Intugus	.....	.....	.....	.....	½	½	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	75	50	.....	.....	.....	
B H 86	Hodockaman	.....	.....	.....	.....	1	½	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	75	30	.....	.....	.....	
M 48	Maconnay	.....	.....	.....	.....	½	¼	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	130	40	.....	.....	.....	O. F. ORR, Inst. agricole.
	Ferme	.....	8	.....	2	.....	.....	.....	.....	.....	.....	200	.....	20	80	25	.....	.....	.....	
	Totaux	.....	15	45	2	20	10	.....	3	.....	.....	400	1,000	20	2,910	1,140	.....	.....	.....	

RÉSERVE DE POUNDMAKER, N° 114.

1	Mme Poundmaker	1	1	1	.....	½	⅛	.....	1	.....	5	5	5	.....	40	10	.....	.....	.....	
4	Couverture-de-boue-jaune et Mischeekahm	6	3	5	.....	¾	⅛	.....	1	.....	100	75	30	.....	50	40	.....	.....	.....	

11	Seepeequaisqunon et.	4	4	5		3/4	1/8		1		100	100	40		50	40				
59	Ewaysekan																			
13	Nayahpiskalpayweem	3	2	5		1/2	1/8		1		30	20	20		50	20				
22	Pyakootch	1	2	3		1/2	1/8		1		20	40	20		40	20				
31	Nic Rickowasis	2	2	8		1/2	1/8		1		40	30	10		30	15				
40	Samaganis	3	2	8		1/2	1/8		1		60	50	15		30	10				
68	Mamekeeineese	3	2	4		1/2	1/8		1		80	20	10		40	15				
73	B. Favel	1	4	5		3/4	1/8		1		2	90	20		5	10				
99	Chatsees	2	4	4		3/4	1/8		1		40	100	20		50	20				
100	Jack	2	4	3		1/2	1/8		1		20	100	10		10	20				
103	Antoine	2	2	8		1/2	1/8		1		40	40	20		40	10				
38	Moochapot	4	2	4		1/2	1/8		1		60	20	15		40	25				
107	Kahsokeo	1	1	2		1/4	1/8		1		15	10	10		10	10				
5	Jacob Daim-Rouge					1/2	1/8		1						50	10				
21	Paymowaystic					3/8			1						40					
52	Favel, T					1/2	1/8		1						50	10				
67	Keokapamot					1/4			1						20					
9	Kahsokowao					1/4									20					
33	Wapaways					1/4			1						20					
63	Papseese					1/4			1						10					
69	Puspuskocheeve					1/4									5					
	Total	35	35	65		10	2		20		630	700	245		700	285				

GEO. D. GOPSILL,
Instructeur agricole.

ETAT indiquant les grains semés et récoltés par les Sauvages de l'agence de Battleford, saison de 1888—*Fin.*

RÉSERVE DE L'ENFANT DU TONNERRE, N° 115.

Numéro du billet de paie.	Nom des Sauvages.	Acres ensemencés.							Boisseaux récoltés.							Observations.
		Blé.	Avoine.	Orge.	Pois.	Pommes de terre.	Navets.	Légumes.	Blé.	Avoine.	Orge.	Pois.	Pommes de terre.	Navets.	Légumes	
57	Sou-qui-circule	3½	1½	1½	.....	½	1/8	1/8	60	50	40	.....	20	25	.....	
44	Otow Wow	2	.....	½	.....	½	1/8	1/8	40	.....	15	.....	30	10	.....	
1	Chippiwyan	3	1	1	.....	½	¼	½	60	40	20	.....	25	40	.....	
10	Pierre-Mouvante	2	.....	1	.....	½	1/8	1/8	40	.....	20	.....	20	35	.....	
82	Pierre-Noire	1	.....	½	.....	¼	1/8	1/8	20	.....	15	.....	30	25	.....	
59	L'Homme-Maigre	2	1	1	.....	½	1/8	¼	40	40	20	.....	30	30	.....	
1	Enfant-du-Tonnerre	4	1½	2	.....	½	¼	½	80	60	40	.....	60	40	.....	
70	Jamie	4	1	1½	.....	½	1/8	¼	80	60	45	.....	40	20	.....	
32	Margret	1	.....	½	.....	½	1/8	1/8	20	.....	15	.....	25	25	.....	
8	Tonnerre-Jaune	2½	1½	1	.....	½	1/8	¼	50	50	30	.....	60	20	.....	
28	Tonnerre-de-Fer	2½	1	1	.....	½	1/8	¼	50	40	20	.....	60	20	.....	
2	Tête-Jaune	3½	1½	1	.....	½	1/8	¼	70	50	25	.....	45	30	.....	
26	Couverture-Forte	3½	1½	1	.....	½	1/8	¼	70	50	30	.....	50	30	.....	
9	Pierre Volante	2	1	1	.....	½	1/8	¼	40	40	20	.....	45	40	.....	
3	Peau-de-Loup	2	½	½	.....	½	1/8	¼	40	40	15	.....	40	30	.....	
1	Nap-a-hose	2	½	½	.....	½	1/8	¼	40	20	15	.....	50	25	.....	
7	L'Homme	2	½	1	.....	½	1/8	¼	40	20	30	.....	20	25	.....	
38	Alexander	2	.....	½	.....	¼	1/8	1/8	40	.....	15	.....	20	20	.....	
43	Pack-a-tow	3	½	1	.....	½	1/8	¼	60	20	25	.....	60	20	.....	
35	L'Ours-Tonnerre	1½	.....	½	.....	½	1/8	1/8	30	.....	15	.....	50	40	.....	
85	Kos-tam-a-quan	3	½	1	.....	½	¼	¼	60	20	40	.....	40	25	.....	
56	Wap-pi-yah	2	½	1	.....	½	1/8	¼	40	20	35	.....	50	20	.....	
34	Plume-Tachetée	1	.....	½	.....	½	1/8	1/8	20	.....	15	.....	20	30	.....	
33	Metoss	2	.....	1	.....	½	1/8	1/8	40	.....	30	.....	50	35	.....	
60	Tête-Blanche	3	1	1	.....	½	¼	½	60	40	25	.....	40	60	.....	
68	Mus-tus-tanum	2	.....	1	.....	½	1/8	1/8	40	.....	25	.....	40	30	.....	
80	Pan-a-ton	2½	1	1	.....	½	¼	1/8	50	40	30	.....	40	50	.....	
61	L'Homme-Nourrison	2½	1	1	.....	½	¼	½	50	50	20	.....	50	60	.....	
5	L'Esprit	4	1	1	.....	½	.....	½	90	50	30	.....	40	60	.....	
72	Josie	3	½	1	.....	¼	1/8	1/8	60	30	30	.....	20	20	.....	

47	Kach-a-kapo	4	½	1	.....	½	.....	½	80	30	25	.....	50	55	.....	A. Sufferin, Instructeur agricole.
	Anglais	2	½	1	.....	½	⅛	⅛	40	20	25	.....	30	20	.....	
	Ferme de l'agence	.....	4	.....	2	¼	.....	.....	.....	120	.....	20	50	.....	.....	
	Totaux	80	25	30	2	15	5	8	1600	970	800	20	1300	1015	.....	

RÉSERVE DE MOOSOMIN, N° 112.

76-51	Abraham et Kwakuakwena	8	4½	4	.....	½	½	2 acres de carottes.	200	135	40	.....	45	30	.....	Geo. E. Applegarth, Inst. agricole.
46	Walmetouin	10	8	2	.....	2	½		250	240	.....	.....	105	30	.....	
84	Etoile-Noire	5	3	5	.....	1	½		125	90	75	.....	36	30	.....	
22	Wapoose	6	3	5	.....	½	.....		150	90	100	.....	40	.....	.....	
9-27	Atowakusic et Kapatoreamat	4	6½	.....	.....	1	1		200	260	.....	.....	140	100	.....	
6	Osurap	4	3	5	.....	1	½		100	90	75	.....	156	.....	.....	
80	Assassay	8	3	3	.....	½	.....		100	120	60	.....	36	.....	.....	
7-81	Kusarotapotark and Josey	12	6	.....	.....	1	½		240	150	.....	.....	105	60	.....	
64	Kookoos	1	.....	.....	.....	1	½		20	.....	.....	.....	105	.....	.....	
56	Loup-Rapide	.....	.....	.....	.....	½	.....		.....	.....	.....	.....	90	.....	.....	
74	Sowanockwakock	.....	.....	.....	.....	½	½		.....	.....	.....	.....	40	.....	.....	
1	Moosomin	.....	.....	.....	.....	½	½		.....	.....	.....	.....	60	.....	.....	
	Totaux	58	37	24	.....	10	5	2	1385	1175	350	.....	963	250	.....	

ÉTAT indiquant les grains récoltés par les Sauvages de l'agence d'Edmonton, saison de 1888.

RÉSERVE DE ALEXIS ET PAUL, N° 133.

Numéro du billet de paie.	Nom des Sauvages.	Blé.	Avoine.	Orge.	Pommes de terre.	Navets.	Légumes.	Pois.	Superficie de terre en culture.	Observations.
		Boiss.	Boiss.	Boiss.	Boiss.	Boiss.	Boiss.	Boiss	Acres	
1	Alexis	.....	.....	45	30	.....	.....	.....	2½	
4	Pierre-Tachetée	.....	.....	55	50	.....	.....	.....	4½	
24	William	.....	.....	50	30	.....	.....	.....	3	
19	Veuve de Michel	.....	.....	.....	30	.....	.....	.....	½	
27	Narcisse	.....	.....	60	30	.....	.....	.....	4	
34	Louison	.....	.....	30	30	.....	.....	.....	2½	
48	François	.....	.....	30	30	.....	.....	.....	2	
	Réserve de Tête-de-fer—									
2	Paul	.....	.....	60	100	.....	.....	.....	4½	
3	M. John	.....	.....	55	30	.....	.....	.....	4	
4	James	.....	.....	30	60	.....	.....	.....	2½	
8	Veuve de Tête-d'Ours	.....	.....	.....	40	.....	.....	.....	1½	
9	Piene	.....	.....	35	35	.....	.....	.....	2½	
	Totaux	.....	.....	450	490	.....	.....	.....	34	

RÉSERVE D'ALEXANDRE, N° 134.

1	Alexandre	50	20	175	25	.....	2	.....	272	Approximatif, le grain n'étant pas encore battu, mais une bonne récolte.
2	John	.....	.....	100	50	.....	.....	.....	150	
3	Pierre Bâton-Brûlé	35	.....	30	20	.....	.....	.....	85	
4	Achkooses	40	.....	50	20	.....	.....	.....	110	
5	John	.....	.....	40	20	.....	.....	.....	60	
6	Checasknick	.....	.....	.....	10	100	.....	.....	110	
8	Isjack	.....	.....	50	10	25	.....	.....	85	
7	Gros-Corbeau	.....	.....	30	10	25	.....	.....	65	
11	Moyease	10	.....	30	10	.....	.....	.....	50	
12	Misenesquaskum	3	.....	40	10	.....	.....	.....	53	
13	John P. S	.....	.....	40	10	100	.....	.....	150	
15	Webbahnattohoo	.....	.....	100	10	100	.....	.....	210	
16	Cannamacheo	.....	.....	20	10	100	.....	.....	130	
19	William	.....	.....	50	10	40	.....	.....	100	
21	Antwine	.....	.....	20	10	10	.....	.....	40	
22	Veuve de Joseph	.....	.....	25	10	.....	.....	.....	35	
23	Louis	.....	.....	15	10	.....	.....	.....	25	
24	Veuve de Jean-Baptiste	.....	.....	5	10	.....	10	.....	25	
38	Paul	.....	.....	50	25	.....	.....	.....	75	
39	Mistaskinequé	.....	.....	10	10	.....	.....	.....	20	
43	Michel	.....	.....	20	10	.....	.....	.....	30	
44	Didymas	.....	.....	15	10	.....	.....	.....	25	
46	Luke	12	.....	100	60	.....	.....	.....	172	
51	Thomoses	.....	.....	10	50	.....	.....	.....	60	
56	Baptiste Loup	.....	.....	40	50	.....	.....	.....	90	
58	Pennah	.....	.....	35	50	.....	.....	.....	85	
64	Harry	.....	20	10	20	.....	.....	.....	50	
68	Julien	.....	20	50	10	.....	.....	.....	80	
67	Philip	.....	20	20	10	.....	.....	.....	50	
	Manatowais	.....	40	100	10	.....	.....	.....	150	
	Pied-de-Castor	.....	20	50	10	.....	.....	.....	80	
	Asskewases	.....	10	20	.....	.....	.....	.....	30	
	Thomas	.....	.....	30	.....	.....	18	.....	48	
	Micheles	.....	.....	20	10	.....	.....	.....	30	
	Totaux	150	150	1,400	600	500	30	.....	2,830	

ETAT indiquant les grains récoltés par les Sauvages de l'agence d'Edmonton, pendant la saison de 1888.—*Fin.*

RÉSERVE DE MICHEL, N° 132.

N° du billet de paie.	Nom des Sauvages.	Blé.	Avoine.	Orge.	Pommes de terre.	Navets.	Légumes.	Pois.	Superficie de terre en culture.	Observations.
		Boiss.	Boiss.	Boiss.	Boiss.	Boiss.	Boiss.	Boiss.	Acres	
1	Michel	40	40	180	50	25	5	.....	310	Approximatif, le grain n'étant pas battu, mais bon.
22	Baptiste Caliboo	20	20	50	25	.....	.....	.....	115	
5	Joseph Gladue	30	40	150	50	.....	5	.....	275	
67	Albert	30	30	150	100	.....	.....	.....	310	
25	Louis	60	50	200	100	.....	5	.....	415	
22	Moody	20	20	50	10	.....	.....	.....	100	
27	Pierre Valade	.....	.....	20	45	173	.....	.....	238	
33	Pahpahamawa	.....	.....	.....	20	2	5	.....	27	
	Totaux	200	200	800	400	200	20	.....	1,820	

RÉSERVE D'ENOCH, N° 135.

3	Enoch	150	80	80	22	Manqués à cause de la saison pluvieuse et des insectes.	Marqués.	.....	332	
16	Antoine Grosse-Tête	.....	.....	80	22			.....	102	
7	Wm. Ward	.....	54	80	23			.....	157	
4	Wm. Ward, jeune	.....	54	80	22			.....	156	
26	Alexander	30	80	80	22			.....	212	
25	Shittan	60	54	40	23			.....	177	
68	Daniel	60	54	60	.....			.....	174	
11	Lazarus	.....	108	60	22			.....	190	
24	Mamina-wa--ta	.....	54	80	22			.....	156	
63	Ya-ya--ke--koot	.....	.....	40	.....			.....	40	
37	Long Tom	.....	.....	40	14			.....	54	
6	Quatre-Ames	.....	.....	60	22			.....	82	
40	Mr. Jim	.....	.....	80	14			.....	94	
10	Vichicimis	.....	.....	.....	14			.....	14	
41	Charloo	.....	62	80	22			.....	164	
21	Maître-de-Langue	.....	.....	.....	14			.....	14	
8	Ka-ke-noos	.....	.....	80	22			.....	102	
101	Susan	.....	.....	.....	.....			.....	.....	
72	Rosalie	.....	.....	.....	.....			.....	.....	
75	Catherine	.....	.....	.....	.....			.....	.....	
87	Elizabeth	.....	.....	.....	.....			.....	.....	
1	Mary	.....	.....	.....	.....			.....	.....	
92	Ka-la-jan	.....	.....	.....	.....			.....	.....	
80	Femme-Basse	.....	.....	.....	.....			.....	.....	
15	Annie Mistosis	.....	.....	.....	.....			.....	.....	
	Totaux	300	600	1,020	300			.....	2,220	

WM. C. DEBALINHARD.
Agent des Sauvages.

ETAT indiquant les grains semés par les Sauvages de la réserve d'Edmonton, pendant la saison de 1888.

RÉSERVE D'ALEXIS ET PAUL, N° 133.

N° du billet de paie.	Nom des Sauvages.	Blé.	Avoine.	Orge.	Pommes de terre.	Navets.	Légumes.	Pois.	Superficie de terre en culture.	Observations.
		Acres.	Acres.	Acres.	Acres.	Acres	Acres	Acres	Acres.	
1	Alexis	.....	.....	2	½	.....	.....	.....	2½	
4	Pierre-Mouchetée	.....	.....	3	½	½	½	.....	4½	
24	William	.....	.....	2	½	.....	½	.....	3	
19	Veuve de Michel	.....	.....	.....	½	.....	.....	.....	½	
27	Narcisse	.....	.....	2	½	½	1	.....	4	
34	Louison	.....	.....	1	½	.....	1	.....	2½	
48	François	.....	.....	1	½	.....	½	.....	2	
	Bande de Tête-de-fer—									
2	Paul	.....	.....	2	1	½	1	.....	4½	
3	Mr. John	.....	.....	2	½	½	1	.....	4	
4	James	.....	.....	1	1	.....	½	.....	2½	
8	Vve de Tête-d'Ours	.....	.....	.....	½	.....	1	.....	1½	
9	Prene	.....	.....	1	½	.....	1	.....	2½	
	Totaux	.....	.....	17	7	2	8	.....	34	

RÉSERVE D'ALEXANDRE, N° 134

1	Alexandre	5	1	4	¼	.....	¼	.....	10½	
2	John	.....	.....	4	⅛	.....	.....	.....	4⅛	
3	Pierre Baton-Brûlé	3	.....	1	⅛	.....	.....	.....	4⅛	
4	Ach-kooses	2	.....	3	⅛	.....	.....	.....	5⅛	
5	John	.....	.....	4	⅛	.....	.....	.....	4⅛	
6	Chicasknick	.....	.....	⅛	.....	⅛	.....	.....	¼	
8	Isjack	.....	.....	3	⅛	⅛	.....	.....	3¼	
7	Gros-Corbeau	.....	.....	2	⅛	⅛	.....	.....	2¼	
11	Miyease	1	.....	2	⅛	.....	.....	.....	3⅛	
12	Misinesquaskun	1	.....	4	.....	⅛	.....	.....	5⅛	
13	John P. S	.....	.....	4	⅛	⅛	.....	.....	4¼	
15	Webbahnatohoo	.....	.....	5	⅛	⅛	.....	.....	5¼	
16	Canna-ma-choo	.....	.....	3	⅛	⅛	.....	.....	3¼	
19	William	.....	.....	5	⅛	⅛	.....	.....	5¼	
21	Antwine	.....	.....	2	⅛	⅛	.....	.....	2¼	
22	Veuve de Joseph	.....	.....	3	⅛	.....	.....	.....	3⅛	
23	Louis	.....	.....	2	⅛	.....	.....	.....	2⅛	
24	Veuve de Jean-Baptiste	.....	.....	⅛	⅛	.....	¼	.....	½	
38	Paul	.....	.....	5	¼	.....	.....	.....	5¼	
39	Mis-ta-ha-skinac	.....	.....	2	¼	.....	.....	.....	2¼	
43	Michel	.....	.....	3	⅛	.....	.....	.....	3⅛	
44	Didymas	.....	.....	2	⅛	.....	.....	.....	2⅛	
46	Luke	3	.....	8	⅛	.....	.....	.....	11⅛	
51	Thomoses	.....	.....	2	¼	.....	.....	.....	2¼	
56	Baptiste Loup	.....	.....	5	½	.....	.....	.....	5½	
58	Pennah	.....	.....	5	½	.....	.....	.....	5½	
64	Harry	.....	2	2	⅛	.....	.....	.....	4⅛	
68	Julien	.....	2	3	⅛	.....	.....	.....	5⅛	
67	Philip	.....	2	3	⅛	.....	.....	.....	5⅛	
	Manatowais	.....	5	8	⅛	.....	.....	.....	13⅛	
	Pied-de-Castor	.....	2	5	⅛	.....	.....	.....	7⅛	
	Asskewaseo	.....	1	1	.....	.....	.....	.....	2	
	Thomas	.....	.....	3	.....	.....	⅛	.....	3⅛	
	Micheles	.....	.....	2	⅛	.....	.....	.....	2⅛	
	Totaux	15	15	110⅛	6	1	⅝	.....	147¾	

ETAT indiquant les grains semés et récoltés par les Sauvages de l'agence d'Edmonton, saison de 1888—*Fin.*

RÉSERVE DE MICHEL, N° 132.

N° du billet de paie.	Nom des Sauvages.	Blé.	Avoine.	Orge.	Pommes de terre.	Navets.	Légumes.	Pois.	Superficie de terre en culture.	Observations.
		Acres.	Acres.	Acres.	Acres	Acres.	Acres	Acres.	Acres.	
1	Michel	5	5	10	½	½	¼	3	24¼	
22	Baptiste Callihoo	2	1	5	¼	.....	.....	.....	8¼	
5	Joseph Sladuc	3	2	10	¼	.....	¼	.....	15½	
67	Albert	3	3	13	½	.....	.....	.....	19½	
25	Louis	5	3	8	½	.....	¼	.....	16¾	
22	Moody	2	1	2	½	.....	.....	.....	5½	
27	Pierre Valade	.....	.....	2	1	¼	.....	.....	3¼	
33	Pah-pa-ha-mawn	.....	.....	.....	½	¼	¼	.....	1	
	Totaux	20	15	50	4	1	1	3	94	

RÉSERVE D'ENOCH, N° 135.

3	Enoch	5	3	4	½	¼	½	.....	13¼	Cette bande a récolté 150 tonnes de foin.
16	Antoine Grosse-Tête	.....	.....	4	½	¼	½	.....	5¾	
7	Wm. Ward	.....	2	4	½	¼	½	.....	7¼	
4	Wm. Ward, jeune	.....	2	4	½	¼	½	.....	7¼	
26	Alexandre	1	3	4	½	¼	½	.....	9¼	
25	Shitton	2	2	2	½	¼	½	.....	7¼	
68	Daniel	2	2	3	.....	.....	½	.....	7½	
11	Lazarus	.....	4	3	½	¼	½	.....	8¼	
24	Marninawata	.....	2	4	½	¼	½	.....	7¼	
63	Ya-ya-ke-koot	.....	.....	2	.....	.....	⅛	.....	2⅛	
37	Long Tom et Pierre	.....	.....	2	¼	¼	½	.....	3	
6	Quatre Ames	.....	.....	3	½	.....	½	.....	4	
40	M. Jim	.....	.....	4	¼	¼	½	.....	5	
10	Ochicoomis	.....	.....	.....	¼	.....	½	.....	¾	
41	Charloo	.....	3	4	½	¼	½	.....	8¼	
21	Maître-de-Langue	.....	.....	.....	¼	.....	⅛	.....	⅜	
8	Ka-ki-noos	.....	.....	4	½	¼	½	.....	5¼	
101	Susane	.....	.....	.....	.....	.....	¾	.....	¾	
72	Rosalie	.....	.....	.....	.....	.....	½	.....	½	
75	Catherine	.....	.....	.....	.....	.....	½	.....	½	
87	Elizabeth	.....	.....	.....	.....	.....	½	.....	½	
1	Marie	.....	.....	.....	.....	.....	1½	.....	1½	
92	Katayan	.....	.....	.....	.....	.....	½	.....	½	
80	Femme-Basse	.....	.....	.....	.....	.....	½	.....	½	
15	Annie Mestosis	.....	.....	.....	.....	.....	¾	.....	¾	
	Totaux	10	23	51	6½	3	13¼	.....	106¾	

WM. C. DE BALINHARD,
Agent des Sauvages.

NOMBRE de Sauvages dans les Territoires du Nord-Ouest et leurs campements en octobre 1888.

N° de la réserve.	Nom de la bande.	Emplacement de la réserve.	Tribu.	Nombre sur la réserve.	Nombre d'absents.	Nombre total de Sauvages dans les bandes.	Nombre total de Sauvages dans les traités.	Campements des absents.
	TRAITÉ N° 4.							
	Agence de Birtle.							
61	Kee-see-koo-wenin	Montagne du Dauphin	Saulteux	136	.....	136	.....	
62	Way-way-see-cappo	C. de la Queue-d'Oiseau	do	154	.....	154	.....	
63	Le-Joueur	Creek d'Argent	do	126	1	127	.....	1 à la Rivière-qui-Roule.
64	Coté	Fort-Pelly	do	257	1	258	.....	
65	La-Clef	do	do	223	7	230	.....	5 aux Grands-Rapides; 2 aux Buttes du Tondre.
66	Kee-see-kouse	do	do	170	20	190	.....	20 maintenant retirés du traité.
67	Plume-Sud	Rivière-qui-Roule	do	114	.....	114	.....	
				1,180	29	1,209	.....	
	Agence de la Mont. de l'Orignal.							
68	Croupion-de-Faisan	Montagne de l'Orignal	Assiniboines	59	10	69	.....	6 à Missouri; 4 à la Montagne de la Tortue.
69	Homme-de-l'Océan	do	do	64	4	68	.....	4 do
70	Ours-Blanc	do	Cris	87	.....	87	.....	
				210	14	224	.....	
	Agence des Lacs Croches.							Plusieurs des Sauvages donnés comme étant au sud de la ligne ont été absents depuis des années, et il est plus que douteux qu'il en revienne beaucoup; ceci s'applique à d'autres absents de l'autre côté de la frontière.
71	Ochapowace	Lacs Croches	Cris	139	235	474	.....	15 aux Buttes de la Lime; 6, Piapots; 83, au sud de la frontière; 16, à la Montagne de la Tortue; 4 partis pour l'ouest; 111 supposés être au sud de la frontière
72	Ka-ke-wis-ta-haw	do	do	142	91	233	.....	45 partis pour le sud; 15, pour les Buttes de la Lime; 16, Piapots; 3, pour la Montagne de la Tortue; 9, Cypress Hills; 3, Croupion-de-Faisan.
73	Cowesess	do	do	140	121	261	.....	5, Plume-Jaune; 63, Montagne de la Tortue; 45, campements inconnus; 5, avec Chac-a-chas; 1, Buttes de la Lime; 2, Qu'Appelle.

73a	Ouchaness	Lac de la Sangsue	do	.....	.....	.....	.....	Maintenant fusionnés avec la bande Sakimay et autres.
74	Sakimay	Lacs Croches	do	207	19	226	.....	19 font la chasse.
				628	466	1,194	.....	
	Réserve des Assiniboines.							
76	L'homme-qui-a-pris-l'habit	Indian Head	Assiniboines	243	5	248	.....	5 à la Rivière au Lait.
	Agence des Buttes de la Lime.							
81	Pee-pee-kee-sis	Buttes de la Lime	Cris	99	12	111	.....	2 aux Buttes du Tondre; 4 à la Montagne de la Tortue; 6 au Lac de la Tortue.
82	O-kanese	do	do	54	3	57	.....	3 à la Montagne de la Tortue.
83	Couverture-Étoilée	do	do	60	.....	60	.....	
84	Petit-Ours-Noir	do	do	90	12	103	.....	1 à Pasquah; 1 à Piapot; 11 à la Montagne de la Tortue.
				303	28	331	.....	
	Agence des Buttes du Tondre.							
85	Mus-cow-equahn	Buttes du Tondre	Cris	158	.....	158	.....	
86	George Gordon	do	do	158	7	165	.....	6 à Swift-Current; 1 à l'asile des aliénés.
87	Étoile-du-Jour	do	do	88	9	97	.....	5 aux Buttes de la Lime; 1 à l'asile; 3 au sud.
88	Kah-wah-kah-toose	do	do	117	12	129	.....	3 allés au sud; 5 à Swift-Current.
89	Plume-Jaune	Lac de la Pêche	do	274	55	329	.....	54 absents faisant la chasse; 2 à Pasquah.
90	do	Lac aux Noix	do					
				795	83	878	.....	
	Agence de Mus-cow-pe-tung.							
75	Pia-pot	Vallée de Qu'Appelle	Cris	283	13	296	.....	4 aux Buttes de Cyprès; 2 aux Buttes du Tondre; 7, campements inconnus.
79	Pas-quah	Lac de do	do	206	2	208	.....	1, Montagne de l'Orignal; 1, Buttes du Tondre.
80	Mus-cow-pee-tungs	Vallée de do	do	125	1	126	.....	1 aux Buttes du Tondre.
				614	16	630	.....	
	Total du traité n° 4	.....	.....	.....	.....	.....	4,714	
	TRAITÉ N° 6.							
	Agence du Lac aux Canards.							
	Sauvages de Cumberland	.....	Cris	75	.....	75	.....	
95	Une-Flèche	(Près) Batoche	do	91	.....	91	.....	
	A reporter	.....	.....	.....	.....	.....	.....	

N° 3.—NOMBRE de Sauvages dans les Territoires du Nord-Ouest et leurs campements en octobre 1888.

N° de la réserve.	Nom de la bande.	Emplacement de la réserve.	Tribu.	Nombre sur la réserve.	Nombre des absents.	Nombre total de Sauvages dans la bande.	Nombre total des Sauvages dans les traités.	Campements des absents.
	Report							
	TRAITÉ N° 6—*Suite.*							
	Ag. du Lac aux Canards—Suite							
96	O-kee-ma-sis	Lac aux Canards	Cris	34	71	105		De l'autre côté des front. et aux But. de Cyprès
97	Le-Barbu	do	do	112	30	142		do do do
98	Che-kas-tay-pay-sin	Saskatchewan-Sud	do	58		58		
99	John Smith	do	do	130		130		
100	James Smith	Fort à la Corne	do	141		141		
				641	101	742		
	Agence de Carlton.							
101	W. Twatt	Lac à l'Esturgeon	Cris	149		149		Quelques campements inconnus; d'autres font la chasse et travaillent pour les colons.
102	Pe-te-qua-key	do Muskeg	do	45	52	97		
103	Mis-tah-was-sis	do au Serpent	do	158	8	166		
104	Ah-tah-kat-koop	do Sablonneux	do	154	34	188		
105	Ko-pah-ha-wa-ke-mum	do du Pré	do	58		58		
106	Kee-nee-mo-ta-yo	do des Assiniboines	do	106		106		
				670	94	764		
	Agence de Battleford.							
108	Faisan-Rouge	Côtes de l'Aigle	Cris	115	12	127		Au sud des frontières et dans la partie sud des territoires; aussi quelques-uns à Daim-Rouge
109	Maringouin	do	Assiniboines	164	63	227		
110	Tête-d'Ours	do						do do
111	Homme-Maigre	do						do do
112	Moosomin	Creek du Brochet	Cris	104	21	125		
113	Herbe-Tendre	Rivière à la Bataille	do	170	116	286		
115	Enfant du-Tonnerre	do do	do	174		174		do do
116	Petit-Pin	Battleford	do	155	142	297		do do

114	Poundmaker	Rivière à la Bataille	do	115	85	200		do do
				997	439	1,436		
	Agence du Lac aux Oignons.							
119	See-kas-kootch	Lac aux Oignons	Cris	197		197		
118	Gros-Ours	Fort Pitt	do		150	150		Sur territoire américain et dans la partie sud des territoires.
120	Wee-mis-ti-koo-see-was-is	Lac Pierreux	do	91		91		
121	O-nee-po-hay-o	do aux Grenouilles	do	68		68		
124	Kin-o-say-o	Lac Froid	Chippewayens	132		132		
122	Pusk-ee-ah-kee-win	do aux Grenouilles	Cris	30		30		
123	Kee-kee-win	do à l'Orignal	do	130		130		
				630	150	780		
	Agence du Lac à la Selle.							
125	Petit-Chasseur	Lac à la Selle	Cris	86		86		
126	Mus-keg-watie	Victoria	do	46		46		
127	Plume-Bleue	do	do	29		29		
128	See-num	Lac au Poisson-Blanc	do	298		298		
129	Pee-ag-sees	Lac la Biche	do	8		8		
130	Antonie	Lac du Cœur	Chippewayens	83		83		
131	Kat-qua-num	Lac au Castor	Cris	135	32	167		Faisant la chasse dans le nord.
				685	32	717		
	Agence d'Edmonton.							
132	Michel	Rivière à l'Esturgeon	Cris	37		37		
133	Alexis	Lac Pierreux	do	198		198		
134	Áxexander	Rivière qui Barre	do	200		200		
135	Enoch la Potac	Plaines des Assiniboines	do	217		217		
133*a*	Tête-de-fer	Lac Blanc	do	59		59		
	Orphelins de Saint-Albert			11		11		
				722		722		
	Agence des Buttes de La Paix.							
137	Peau d'Hermine	Buttes de l'Ours	Cris	136		136		
138	Sampson	do	do	237	56	293		Faisant la chasse, le transport et travaillant avec les blancs. La bande de Bob Tail s'est fusionnée avec la bande n° 138.
140	Bœuf-Boueux	Lac aux Tourtes	do	72		72		
141	Chee-pooste-quahn	Creek du Loup	Assiniboines	123	5	128		Faisant la chasse.
				568	61	629		
	Total dans le traité n° 6						5,790	

N° 3.—NOMBRE des Sauvages dans les Territoires du Nord-Ouest et leurs campements en octobre 1888—*Suite.*

N° de la réserve.	Nom de la bande.	Emplacement de la réserve.	Tribu.	Nombre sur la réserve.	Nombre d'absents.	Nombre total de Sauvages dans les bandes.	Nombre total de Sauvages dans les traités.	Campements des absents.
	TRAITÉ N° 7.							
	Réserve des Sarcis.							
142	Patte-d'Ours	Morleyville	Assiniboines	236	.....	236	.....	Les chasseurs parmi ces Sauvages vont et viennent dans les montagnes quand leur présence n'est pas nécessaire sur la réserve.
142	Chinniquy			134	.....	134	.....	
143	Jacob			227	.....	227	.....	
145	Tête-de-Bœuf	Calgary	Sarcis	339	.....	339	.....	
				936	.....	936	.....	
	Traverse des Pieds-Noirs.							
146	Pied-de-Corbeau	Rivière de l'Arc, nord et sud	Pieds-Noirs	1,105	1	1,106	.....	1 en prison.
146	Vieux-Soleil			711	.....	711	.....	
				1,816	1	1,817	.....	
	Réserve des Piégânes.							
147	Queue-d'Aigle	Rivière du Vieux	Piégânes	934	3	937	.....	3 dont les campements sont inconnus.
	Réserve des Gens-du-Sang.							
148	Corbeau-Rouge	Rivière du Ventre	Gens-du-Sang.	2,162	16	2,178	.....	1 en prison; 15 dont les campements sont inconnus.
	Total dans le traité n° 7	.....	.....	.....	.....	.....	5,868	
	TRAÎNARDS.							
	Homme-le-plus-en-avant	.....	Cris	190	.....	190	.....	Dans les environs du Creek de l'Erable et de Medicine-Hat.
	SAUVAGES SANS TRAITÉS.							
	Ciel-Jaune	Lac à la Tortue	Sauteux	90	.....	90	.....	

Enochs	Cr. de la Queue-d'Oiseau	Sioux	108		108	
Petits Chefs	Rivière du Chêne	do	276		276	
Ha-we-da	Lac du Chêne	do	55		55	
Pa-da-mo-ne	Montagne de la Tortue	do	34		34	
Bison-Debout	Lacs Qu'Appelle	do	184		184	
Bonnet-Blanc	Bois aux Orignaux	do	105		105	
Sioux américains	(Pas de réserve)	do	95		95	
			857		857	

N° 3.—Nombre de Sauvages dans les territoires du Nord-Ouest et leurs campements en octobre 1888—*Fin.*

RÉCAPITULATION.

—	Nombre qui résident sur les réserves.	Nombre établis, mais à cette date absents des réserves.	Nombre total dans différentes agences.	Nombre total dans différents traités.	—	—
Traité n° 4— SAUVAGES DANS LES TRAITÉS.						
Agence de Birtle	1,180	29	1,209			
Montagne de l'Orignal	210	14	224			
Lacs Croches	628	466	1,194			
Réserve des Assiniboines	243	5	248			
Mus-cow pe-tung	614	16	630			
Buttes de la Lime	303	28	331			
Buttes du Tondre	795	83	878			
Traité n° 6—				4,714		
Réserve du Lac aux Canards	641	101	742			
do de Carlton	670	94	764			
do de Battleford	997	439	1,436			
do du Lac aux Oignons	630	150	780			
do do la Selle	685	32	717			
do d'Edmonton	722	.....	722			
do des Buttes de la Paix	568	61	629			
Traité n° 7—				5,790		
Agence des Sarcis	936	.....	936			
do de la Traverse des Pieds-Noirs	1,816	1	1,817			
do des Piégânes	934	3	937			
do des Gens-du-Sang	2,162	16	2,178	5,868		
Total	14,834	1,538	.....	16,372		
Sauvages établis dans les environs du creek de l'Erable				190		
					16,562	
SAUVAGES QUI N'ONT PAS DE TRAITÉ.						
Nombre de Sioux qui sont résidants sur des rés. qui leur ont été données, mais qui n'ont pas signé le traité			762			
Réfugiés, Sioux des Etats-Unis			95			
Nombre total de Sioux dans les Territoires du Nord-Ouest			.....	857		
Nombre de Cris et Saulteux qui n'ont pas de terrain. (Ils ont droit d'entrer en traité, mais ils ne l'ont pas fait)			.....	Environ 90		
Nombre total de Sauvages qui n'ont pas signé dans les traités 4, 6 et 7			.....	.....	947	
Grand total de Sauvages dans les traités 4, 6 et 7			.....	.....	.....	17,509

TABLEAU N° 1.

INDIQUANT le nombre d'acres de terres des Sauvages vendues pendant l'année expirée le 30 juin 1888, le montant total du prix d'achat, et l'étendue des terres des Sauvages abandonnées qui n'étaient pas vendues à cette date, dans les provinces d'Ontario et de Québec.

PROVINCE D'ONTARIO.

Villes ou townships.	Comtés ou districts.	Nombre d'acres vendues.	Prix de vente.	Etendue approximative des terres invendues	Observations.
			$ cts.		
Albemarle	Bruce	1,641	1,430 50	4,955·00	Quelques-unes de ces terres ont été reprises par le département, les conditions de la vente n'ayant pas été remplies, en sorte que dans certains townships il paraît y avoir eu plus de terres vendues pendant le dernier exercice qu'il n'en est resté de disponibles d'après le rapport de l'année dernière.
Amabel	do	1,721	2,231 50	1,193 00	
Eastnor	do	3,155·50	3.665 50	5,690·50	
Lindsay	do	1,971	2,532 00	4,774 00	
St. Edmund	do	840	769 9[illegible]	37,951 00	
Empl. de ville, Bury	do	.....	.....	1,767·25	
Empl. de ville, Hardwich.	do	.....	.....	1,111·00	
do Oliphant	do	24 50	89 00	87·50	
do Southampton	do	12·50	125 00	323·50	
Keppel	Grey	315·15	605 45	4,517·85	
Empl. de ville, Wiarton	do	1·50	290 00	36·30	
do Brooke	do	·50	40 00	2·35	
Bidwell	District d'Algoma	300·00	150 00	7,605·00	
Howland	do	.....	.....	4 366·00	
Sheguiandah	do	.....	.....	11,902·00	
do empl. de ville.	do	1·75	20 00	299·85	
Billings	do	·13	25 00	5,773·87	
Assiginack	do	.....	.....	6,787·00	
Campbell	do	861·00	345 44	10,586·00	
Empl deville, Manitowaning	do	·75	37 50	34·15	
Carnarvon	do	481·00	216 20	10,931·00	
Tehkummah	do	.....	.....	8,707·00	
Sandfield	do	88·00	44 00	6,732·00	
Empl. de ville, Shaftesbury	do	17·46	1,069 50	162·87	
Réserve Mississaga	do	.....	.....	1,199·34	
Thessalon	do	376	376 00	5,398 00	
Aweres	do	.....	.....	13,584·00	
Archibald	do	.....	.....	2,900 00	
Dennis	do	.....	.....	,509·00	
Fisher	do	.....	.....	9,602·00	
Réserve Rivière-du-Jardin	do	474 00	711 00	.....	Terrains miniers — arpentés comme vendus.
Herrick	do	.....	.....	7,347·63	
Havilland	do	.....	.....	3,821 00	
Kars	do	.....	.....	9,479 00	
Empl de ville, Apaquosh	do	.....	.....	316 91	
Laird	do	871·00	539 75	10,788 00	
Macdonald	do	569·00	284 50	3,481·00	
Meredith	do	167·30	83 65	7.695 70	
Pennefather	do	.....	.....	18.131·00	
Tilley	do	.....	.....	12.691·00	
Tupper	do	.....	.....	2,800 00	
Fenwick	do	70·50	35 25	13,.74·00	
Vankoughnet	do	173·50	86 75	10,411·50	
*Shingcouicouse	do	.....	.....	269·00	*Comprend les petites îles.
Allan	do	601·00	351 00	5.213·00	
Burpee	do	54[illegible]·00	156 00	12,[illegible]73 00	
Ile Barrie	do	1,760·00	538 00	4,[illegible]02 00	
Gordon	do	594·00	297 00	3,576 00	
Gore Bay	do	1·00	30 00	3 75	
Mills	do	67·00	67 00	10,467·00	
Ile Cockburn	do	411 00	205 50	29,698·00	
A reporter	.....	18,109 04	17,447 94	338,426 82	

ETAT n° 1.—Indiquant le nombre d'acres de terres des Sauvages vendues pendant l'année expirée le 30 juin 1888—*Fin.*

PROVINCE D'ONTARIO—*Fin.*

Villes ou townships.	Comtés ou districts.	Nombre d'acres vendus.	Prix de vente.	Etendue approximative des terres invendues.	Observations.
			$ cts.		
Report		18,109 04	17,447 94	338,426·82	
Dawson	do	756·00	348 00	31,200·00	
Robinson	do	1,052 00	506 00	57,785·00	
Empl. de ville, Tolsmanville	do			1,594·75	
Neebing	Baie du Tonnerre			3,778·00	
Iles de pêche de Saugeen	Lac Huron			898·00	
Iles du cap Hurd	do			7,702·50	
Sarnia	Lambton			7·97	
Anderdon	Essex	2 64	50 00	145·61	
Seneca	Haldimand			267·90	
Cayuga	do			707·16	
Azoff, village	do			10·00	
Empl. de ville, Caledonia	do			31·23	
Oneida	do			378·50	
Onondaga	Brant				
Brantford	do	* 184·46	1,284 50		* Terres reprises revendues.
Tyendinaga	Hastings				
Ile Thora	Lac Simcoe			132·00	
Bronte	Halton	0 65	189 00	3·75	
Port-Crédit et partie du township de Toronto	Peel			1·00	
Iles dans le fleuve Saint-Laurent	Ontario, province			1,072·90	
Iles dans la rivière Otonabee et ses lacs	Peterborough	641·17	1,352 99	2,451·60	
Iles dans la baie Georgienne	Baie Georgienne	94·36	871 10		* Ces iles n'ont pas toutes été arpentées.
Deseronto	Hastings	1·60	1,665 00	8·17	
		20,841 92	23,714 53	446,602·86	

PROVINCE DE QUÉBEC.

Ouiatchouan	Chicoutimi	277·00	110·80	10,477 20	
Colraine	Mégantic	165 00	247·50	1,203 00	
Caughnawaga	Laprairie	60·60	6,271·75		Droit de voie pour le ch de fer A. et N.O.
		502·60	6,630·05	11,680 20	

RÉCAPITULATION.

Ontario	20,841·92	23,714 53	446,602·86
Québec	502·60	6,630 05	11,680·20
Total	21,344·52	30,344 58	458,283·06

RAPPORT ANNUEL—DIVISION DES VENTES DE TERRES.

L'étendue de terres vendues pendant l'année s'est élevée à 21,344·52 acres, et le montant des ventes à $30,344.58.

L'étendue de terres encore sur le marché est, en chiffres ronds, de 458,283 acres.

Relevés par les agents, examinés et inscrits	293
Nouvelles ventes de terres inscrites	276
Ventes annulées	248
Annulation de ventes révoquées	1
Baux accordés et inscrits	32
Nombre de paiements sur baux, inscrits	887
Nombre de paiements sur les anciennes ventes, inscrits	511
Cessions de terre examinées et inscrites	408
Cessions de terre enregistrées	260
Descriptions de terrains pour lettres patentes, préparées et inscrites	261
Lettres patentes grossoyées	261
Lettres patentes enregistrées	275
Lettres patentes examinées et expédiées	275
Lettres patentes annulées	2
Billets d'établissement examinés et inscrits	21

Les perceptions à compte des anciennes et des nouvelles ventes de bois et aussi à compte des loyers, se sont élevées à $94,783.65.

Le montant total du prix d'achat et de l'intérêt restant impayés sur la vente de terres le 30 juin dernier, se montait à $311,076.81.

Principal	$185,715 69
Intérêt	125,361 12
Total	$311,076 81

L. VANKOUGHNET,
Sous-surintendant général des affaires des Sauvages.

J. D. McLELAN,
Commis chargé de la division des terres et bois.

DÉPARTEMENT DES AFFAIRES DES SAUVAGES,
OTTAWA, 30 juin 1888.

TABLEAU

INDIQUANT les conditions dans lesquelles se trouvaient les différentes écoles de Sauvages 30 juin

Ecoles.	Noms des instituteurs.	Appointements par année.	Réserves où ces écoles sont situées et fonds sur lequel l'instituteur est payé.
ONTARIO.		$ cts.	
Alnwick	Annie Cross	250 00	Alnwick, comté de Northumberland. Fonds des écoles des Sauvages et la Société des missions méthodistes
Back-Settlement	John Henry	200 00	Caradoc, comté de Middlesex. Payé par la bande
Bear-Creek	Scobie Logan	200 00	do do do
Buzwah's-Village	Agatha Gabow	200 00	Baie Manitowaning. Payée sur le fonds des écoles des Sauvages
Cap Croker	E. A. Culbert	250 00	Nawash, comté de Bruce. Payé par la bande
Caradoc	Joseph Fisher	200 00	Caradoc, comté de Middlesex. Payé par la bande
Ile du Chrétien	Alfred McCue	250 00	Ile du Chrétien, dans la baie Georgienne. Fonds des écoles des Sauv. et Société des missions méthodistes.
Fort-William, garçons	Thos. F. Stakum	200 00	Fort-William, lac Supérieur. Fonds des écoles des Sauvages
do filles	Sœur U. Ursule	200 00	do do do
do orphelins	Sœur U. Annonciation.	300 00	do do do
Baie des Français	Isabella McIver	300 00	Saugeen, comté de Bruce. Payée par la bande
Rivière du Jardin, protestante	Lena Brown	300 00	Rivière du Jardin. Bande de la riv. du J. et fonds des écoles des Sauv.
do catholique rom.	Rév. Thos. Ouillet	300 00	Riv du Jardin. Bande de Batchewana et fonds des écoles des Sauvages
Ile Georgina	Robert Mayes	300 00	Ile Georgina, au lac Simcoe. Fonds des écoles des Sauvages, et Société des missions méthodistes
Gibson	D. Carmichael	250 00	Gibson, district de Muskoka. Fonds des écoles des Sauvages et Société des missions méthodistes
Lac Doré	Catherine Stacke	200 00	Lac Doré, comté de Renfrew. Fonds des écoles des Sauvages
Hiawatha	Joseph Spence	250 00	Lac au Riz, comté de Northumberland. Fonds des écoles des Sauvages et Société des missions méthodistes
Kettle-Point	H. J. Johnston	250 00	Sarnia, comté de Lambton. Payé par les Chippewas de Sarnia
Lac Népigon	Joseph Esquimaux	200 00	Lac Népigon. Fonds des écol. des S.
Muncey inférieure	Hannah E. Burdon	200 00	Muncey, comté de Middlesex. Fonds des écoles des Sauvages et Eglise d'Angleterre
Mattawa	Sœur Ste Thécla	100 00	Haut de l'Ottawa. F. des écol. des S.
Miller, Henvey's Inlet	John H. Esquimaux	250 00	Henvey's Inlet, dist. de Parry-Sound. Bande et fonds des écol des Sauv.
Mississagua, New-Credit	Mary Murray	275 00	Mississagua, comté de Brant. Payée par la bande
do	Nellie Donoghue	250 00	Rivière Mississagua, rive nord du lac Huron. Fonds des écol. des S.
Institut. des Mohawks, et école normale des Sauv., Brantford.	Rév. R. Ashton, principal		Compagnie de la Nouvelle-Angleterre.

N° 2.

du Canada (au sujet desquelles on a reçu des rapports) pendant l'exercice terminé au 1888.

Nombre des élèves inscrits.	Fréquentation moyenne par jour.	Nombre des élèves qui épellent et lisent.	Nombre des élèves qui écrivent.	Nombre des élèves qui apprennent l'histoire.	Nombre des élèves qui apprennent l'arithmétique.	Nombre des élèves qui apprennent la grammaire.	Nombre des élèves qui apprennent la géographie.	Nombre des élèves qui apprennent la musique et le chant.	Nombre des élèves qui apprennent le dessin.	Observations.
29	17	26	21	7	25	6	10	13	13	Appointem. payés à même un crédit spécial de la moitié du mont. proven. du fonds des écoles des Sauv. à la Soc. des miss. métho.
27	20	25	19	.....	10	2	.....	.....	.....	
15	9	13	11	3	12	2	5	3	3	
12	5	10	9	.....	9	.....	3	7	7	Catéchisme.
25	13	21	16	2	19	3	9	16	16	Composition.
24	18	14	17	.....	16	5	6	.....	.....	do
28	17	27	24	6	20	8	13	21	21	*Voir* obs. en regard d'Alnwick.
11	9	11	10	.....	10	7	8	.....	.....	Catéchisme.
31	28	24	19	.....	15	7	7	16	16	do
36	36	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	do
29	13	29	25	.....	29	4	16	.....	.....	
40	15	40	32	.....	39	10	20	.....	.....	Arithmétique mentale.
39	23	32	26	.....	39	9	31	.....	.....	Catéchisme.
26	17	26	26	.....	10	5	11	.....	.....	*Voir* obs. en regard d'Alnwick.
11	7	11	7	.....	10	.....	3	4	4	do do
16	10	14	10	.....	8	.....	5	.....	.....	
17	11	14	10	.....	14	.....	7	.....	.....	do do
14	7	12	9	.....	10	2	2	.....	.....	
14	4	7	4	.....	7	.....	6	3	3	Dictée.
24	12	23	14	.....	15	2	9	.....	.....	do
24	20	24	19	.....	24	16	16	.....	.....	do
18	9	15	10	.....	12	.....	13	9	9	
28	15	28	15	.....	28	4	4	28	28	
18	11	11	14	.....	14	4	3	.....	.....	Catéchisme.
89	89	89	87	10	87	73	73	87	87	

TABLEAU

INDIQUANT les conditions dans lesquelles se trouvaient les différentes écoles de Sauvages 30 juin

Ecoles.	Noms des instituteurs.	Appointements par année.	Réserve où se trouve l'école, et fonds sur lequel l'instituteur est payé.
ONTARIO—*Suite.*		$ cts.	
Moraves	E. Littlejohns	350 00	Moraves, comté de Kent. Payé par la bande
do mission	Dora Millar		Moraves, comté de Kent. Payée par la société des Moraves
Institution industrielle de Mount-Elgin, Muncytown	Rév. W. W. Shepherd, principal	3600 00	*Voir* observations
Oneida, n° 1	M. A. Beatty	250 00	Onéida, comté de Middlesex. Fonds des écoles des Sauvages et Société des missions méthodistes
do n° 3	E. Thomas	250 00	do do do
Rivière Pic	Angus McDonald	250 00	Rivière Pic, lac Supérieur, Fonds des écoles des Sauvages
Port-Arthur, C. R.	Sœur U. Vincent		*Voir* observations
Port-Elgin	Elijah Jones	250 00	Nawash, comté de Bruce. Payé par la bande
Rama	L. Staples	250 00	Rama, comté d'Ontario. Fonds des écoles des Sauvages et Société des missions méthodistes
Red-Line	E. Hyndman	250 00	Six Nations, comté de Brant. Fonds des écoles des Sauvages et Société des missions méthodistes
Rocher-Rouge	James Mackay	250 00	Rocher-Rouge ou île Hélène, à peu près 70 milles de Port-Arthur. Fonds des écoles des Sauvages
Ryerson	Edmund Farrer	300 00	Ile Parry, dist. de Parry-Sound. Bande et fonds des écoles des Sauvages
Saugeen	E. Sing	300 00	Saugeen, comté de Bruce. Fonds des écoles des Sauvages et Société des missions méthodistes
Scotch Settlement	John Burr	300 00	Saugeen, comté de Bruce. Payé par les Chippewas de Saugeen
Rivière du Serpent	Mary Cada	250 00	Rivière du Serpent, rive nord du lac Huron. Fonds des écoles des Sauv.
Shawanaga	Bella Johnson	250 00	Shawanaga, district de Parry-Sound. Bande et fonds des écoles des Sauv.
Sheguiandah	Fred. W. Sims	300 00	Sheguiandah. Ojibbewas et Ottawas de l'île Manitouline
Asile Shingwauk	Rév. E. F. Wilson, principal	1800 00	Rivière du Jardin, district d'Algoma. *Voir* observations
Baie Sidney	David Craddock	250 00	Nawash, comté de Bruce. Payé par la bande

N° 2—*Suite.*

du Canada (au sujet desquelles on a reçu des rapports) pendant l'exercice terminé au 1888.

Nombre des élèves inscrits.	Fréquentation moyenne, par jour.	Nombre des élèves qui épellent et lisent.	Nombre des élèves qui écrivent.	Nombre des élèves qui apprennent l'histoire.	Nombre des élèves qui apprennent l'arithmétique.	Nombre des élèves qui apprennent la grammaire.	Nombre des élèves qui apprennent la géographie.	Nombre des élèves qui apprennent la musique et le chant.	Nombre des élèves qui apprennent le dessin.	Observations.
46	22	42	29	.....	22	14	14	46	46	Leçons de choses.
16	9	16	14	5	14	1	11	4	4	
67	60	67	67	8	67	13	22	.....	.....	Une école industrielle et pensionnat, $60 par année prises sur le fonds des écoles des Sauvages. Les garçons apprennent des métiers, l'agriculture, etc., les filles, la couture, etc.
36	24	26	14	.....	23	3	11	9	9	*Voir* obs. en regard d'Alnwick.
22	13	20	18	.....	14	1	3	13	13	do do
15	15	15	7	.....	5	.....	.....	.....	.....	
7	5	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	Est payé $12 par année par élève.
19	10	18	12	1	16	2	10	.....	.....	
31	16	31	22	.....	31	7	15	31	31	*Voir* obs. en regard d'Alnwick.
28	19	28	15	.....	22	5	19	12	12	do do
17	13	17	9	.....	11	2	4	.....	.....	Composition.
29	18	29	8	6	27	4	10	7	7	do
24	10	13	11	.....	19	1	6	12	12	*Voir* obs. en regard d'Alnwick.
28	19	28	19	.....	21	4	16	2	2	
19	10	15	7	1	8	7	2	19	19	Catéchisme.
21	11	18	7	.....	9	.....	1	5	5	Dictée.
29	11	18	11	.....	16	2	14	9	9	
44	39	44	31	4	44	25	31	29	29	Une école industr. et pensionnat, $1,800 par année prises sur le fonds des écoles des Sauv. Les garc. apprenn. des mét., l'agri., etc., les filles, la couture, etc.
14	8	14	9	.....	14	1	10	5	5	

TABLEAU

Indiquant les conditions dans lesquelles se trouvaient les différentes écoles des Sauvages 30 juin

Ecoles.	Noms des instituteurs.	Appointements par année.	Réserve où se trouve l'école et fonds sur lequel l'instituteur est payé.
ONTARIO—*Fin.*		$ cts.	
Six-Nations, n° 2	F. Maracle	2900 00	Six-Nations, comté de Brant. *Voir* observations.
do n° 3	Sarah Davis		
do n° 5	Emily Tobicoe		
do n° 6	Sarah Latham		
do n° 7	E. Weathrell		
do n° 8	Maggie Davis		
do n° 9	Mary J. Scott		
do n° 10	John R. Sickers		
Skene	Josephine Good	200 00	Ile Parry, district de Parry-Sound. Payé par la bande
South-Bay	M. Atchitawene	200 00	South-Bay, île Manitouline. Fonds des écoles des Sauvages.
Stone-Ridge	Amelia Chechock.	250 00	Six-Nations, comté de Brant. Fonds des écoles des Sauvages et Société des missions méthodistes
Sainte-Claire	Rev. J. J. Milliken	250 00	Sarnia, comté de Lambton. Fonds des écoles des Sauvages et Société des missions méthodistes
Sucker-Creek	Mary Jane May	200 00	Sucker-Creek, île Manitouline. Fonds des écoles des Sauvages.
Thomas	John Miller	300 00	Six-Nations, comté de Brant. Payé par la bande
Tyendinaga, n° 1	Ida Robinson	150 00	Tyendinaga, comté de Hastings. Mohawks de la baie de Quinté.
do n° 2	Ida Embury	250 00	do do do
do n° 3	Bertha Davidson	150 00	do do do
do n° 4, Mission	Catherine Maracle		Tyendinaga, comté de Hastings. Cie de la Nouvelle-Angleterre
Ile Walpole, n° 1	Peter Thomas	300 00	Ile Walpole, sur la rivière Ste-Claire. Bande et Eglise d'Angleterre
do n° 2	Wm. Peters	250 00	Ile Walpole, sur la rivière Ste-Claire. Fonds des écoles des Sauvages et Société des missions méthodistes
Asile Wananosh	Rév. E. F. Wilson, principal.	600 00	Rivière du Jardin, district d'Algoma. Fonds des écoles des Sauvages
Baie Ouest	Mellier Sehman.	200 00	Baie Ouest. Ojibbewas et Ottawas de l'île Manitouline
Lac du Poisson-Blanc	L. Julian.	200 00	Lac au Poisson-Blanc, rive nord du lac Huron. Fonds des écoles des S.
Wikwemikong, garçons	L. A. Dugas	300 00	A Wikwemikong, île Manitouline. Fonds des écoles des Sauvages
do filles	Christine Seymann	600 00	do do do
Wikwemikongsing	Sophie Peltier	200 00	do do do
Institution industrielle de Wikwemikong	Rév. D. Duronquet, principal.	1800 00	*Voir* observations.
Total, Ontario		24425 00	

N° 2—*Suite.*

du Canada (au sujet desquelles on a reçu des rapports) pendant l'exercice terminé au 1888.

Nombre des élèves inscrits.	Fréquentation moyenne, par jour.	Nombre des élèves qui épellent et lisent.	Nombre des élèves qui écrivent.	Nombre des élèves qui apprennent l'histoire.	Nombre des élèves qui apprennent l'arithmétique.	Nombre des élèves qui apprennent la grammaire.	Nombre des élèves qui apprennent la géographie.	Nombre des élèves qui apprennent la musique et le chant.	Nombre des élèves qui apprennent le dessin.	Observations.
39	24	39	14	.....	25	10	12	39	39	Les appointements des instituteurs de ces 8 écoles sont payés à même le crédit spécial du fonds des écoles des Sauv., les fonds des Six-Nations et de la Cie. de la Nouvelle-Angleterre, respectivement ; le premier nommé contribue pour $400, les seconds pour $1,500, et la troisième pour $1,000.
34	19	31	16	1	31	16	16	31	31	
29	15	29	16	.....	29	7	7	14	14	
19	9	18	8	.....	6	1	1	.....	.....	
34	23	32	17	.....	19	11	7	34	34	
17	11	17	13	1	16	5	7	13	13	
37	22	31	9	2	23	9	7	.....	.....	
35	23	19	13	7	34	14	14	34	34	
11	9	11	11	.....	11	4	4	11	11	Composition.
17	8	10	9	.....	9	2	1	9	9	
29	12	23	13	.....	22	5	14	18	18	*Voir* observations en regard d'Alnwick.
43	22	43	23	.....	28	4	9	.....	.....	do do
23	11	17	18	.....	16	.....	5	.....	.....	
44	26	39	23	18	44	23	23	14	14	Leçons de choses.
27	12	27	11	3	27	4	10	27	27	Arithmétique mentale.
25	12	25	14	1	25	8	12	16	16	Dictée.
31	15	31	22	3	30	6	17	14	14	do
36	16	36	6	1	35	11	18	30	30	do
30	18	26	24	.....	27	2	7	.....	.....	Écriture sainte.
55	33	55	27	9	38	9	14	.....	.....	*Voir* observ. en reg. d'Alnwick.
21	18	21	10	.....	21	4	11	.....	.....	
27	12	20	11	.....	13	.....	4	.....	.....	
24	18	19	10	.....	11	.....	1	6	6	Cathéchisme.
42	31	29	22	6	23	7	5	12	12	do
61	45	47	43	.....	55	18	23	57	57	
27	17	23	13	.....	15	.....	7	18	18	
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	École industrielle ; tous élèves résidants ; $60 par année pour chaque 30 élèves, payées sur le fonds des Sauvages. Les garçons apprennent l'agric., des métiers, etc.
1974	1348	1723	1180	105	1498	441	735	807	807	

TABLEAU

INDIQUANT les conditions dans lesquelles se trouvaient les différentes écoles des Sauvages 30 juin

Écoles.	Nom des instituteurs.	Appointements par année.	Réserve où se trouve l'école, et fonds sur lequel l'instituteur est payé.
QUÉBEC.		$ cts.	
Caughnawaga	Ovide Roy	350 00	Caughnawaga, sur le fleuve St-Laur. vis-à-vis Lachine. Fonds de E. S.
Chenail	Joséphine Peets	200 00	St-Régis, co. de Huntingdon, sur le fleuve St-Laur. Payée par la bande.
Ile Cornwall, catholique rom	A. O. Callaghan	200 00	do do do ...
do protestante	Louis Benedict	240 00	St-Régis, co. de Huntingdon, sur le fleuve St-Laur. Fonds des E. S. et Société des missionnaires méthod'te.
Lac Saint-Jean	Eugène Roy	150 00	Lac Saint-Jean, co. de Chicoutimi. Fonds des écoles des Sauvages
Lorette	Emilie Bittner	200 00	Lorette, co. de Qué. Fonds des E. S.
Maria	Marguerite Audet	150 00	Maria, co. Bonaventure. do
Village d'Oka	M. Burns	225 00	Lac des Deux-Montagnes, co. des Deux Montagnes Fonds des E. S. et Société des missionnaires méthodistes.
Oka, campagne	Mathias Thanonaietha	175 00	do do do ...
Ristigouche	Kate Murray	200 00	Ristigouche, co. de Bonaventure. Fonds des écoles des Sauvages
Saint-François, protestante	Edwin Benedict	250 00	St-François du Lac, co. de Yamaska. Fonds des écoles des Sauvages
do catholique rom'ne	Sœur St. Laurent	290 00	do do do ...
Saint-Régis	Mary Jane Powell	200 00	St-Régis, co. de Huntingdon, sur le fleuve St-Laur. Payée par la bande.
Ile Saint-Régis	Joséphine Leclair	200 00	do do do ...
Temiscamingue	John King	200 00	Témiscamingue, lac Témiscamingue. Fonds des écoles des Sauvages
do Mission C. R.	Sœur St. Hilaire	100 00	do do do ...
Total, Québec		3380 00	
NOUVELLE-ÉCOSSE.			
Rivière à l'Ours	T. C. Kerr	264 00	Riv. à l'Ours, co. Digby. Fds. des E. S.
Eskasoni	R. McMillan	200 00	Eskasoni, co. Cap-Breton, do
Rivière du Milieu	M. A. McEachen	200 00	Riv. du Milieu, co. Victoria, do
Nouvelle-Allemagne	Maggie J. Barss	300 00	Nouv. Allemagne, co. de Lunenburg. Fonds des écoles des Sauvages
Rivière au Saumon	L. Macdonald	200 00	Riv. au Saumon, co. de Richmond. Fonds des écoles des Sauvages
Whycocomagh	John McEachen	200 00	Whycocomagh, co. d'Inverness. Fonds des écoles des Sauvages
Total, Nouvelle-Écosse		1364 00	
NOUVEAU-BRUNSWICK.			
Église Brûlée	Flora Campbell	200 00	Église Brûlée, co. de Northumberland. Fonds des écoles des Sauvages
Eel Ground	Michael Flinne	250 00	Eel Ground, co. de Northumberland. Fonds des écoles des Sauvages

N° 2—*Suite.*

du Canada (au sujet desquelles on a reçu des rapports) pendant l'exercice terminé au 18?8.

Nombre des élèves inscrits.	Fréquentation moyenne, par jour.	Nombre des élèves qui épellent et lisent.	Nombre des élèves qui écrivent.	Nombre des élèves qui apprennent l'histoire.	Nombre des élèves qui apprennent l'arithmétique.	Nombre des élèves qui apprennent la grammaire.	Nombre des élèves qui apprennent la géographie.	Nombre des élèves qui apprennent la musique et le chant.	Nombre des élèves qui apprennent le dessin.	Observations.
76	44	76	35	.....	21	10	11	.....	.....	Catéchisme.
19	8	19	11	2	19	2	16	7	7	Dictée.
16	9	12	11	.....	2	10	.....	5	5	Composition.
16	9	12	8	.....	8	.....	3	.....	.....	*Voir* observ. en regard d'Alnwick.
41	16	12	10	1	27	5	3	.....	.....	
52	25	33	28	14	20	15	4	.....	.....	Catéchisme.
24	12	24	15	13	24	.....	8	.....	.....	
23	12	17	11	.....	9	1	4	.....	.....	*Voir* observ. en regard d'Alnwick.
21	15	17	10	.....	12	5	7	.....	.....	do do
37	27	37	12	6	16	4	5	.....	.....	
19	10	15	10	6	11	6	6	17	17	Arithmétique mentale.
29	24	27	22	17	22	9	7	.....	.....	Catéchisme.
29	20	23	22	.....	21	16	.....	.....	.....	do
21	9	19	8	.....	8	.....	6	8	8	Composition.
20	12	20	14	.....	12	.....	8	.....	.....	do
12	7	10	7	.....	.....	.....	.....	.....	.....	
455	259	373	234	59	241	83	88	37	37	
24	13	24	14	.....	18	1	3	.....	.....	Arithmétique mentale.
19	6	14	4	.....	4	2	3	.....	.....	Composition.
17	7	15	11	.....	5	4	4	.....	.....	Dictée.
13	9	13	9	4	12	5	10	8	8	do
29	10	21	8	.....	19	4	4	.....	.....	Catéchisme.
29	10	18	10	.....	11	5	7	.....	.....	do
131	55	105	56	4	69	21	31	8	8	
11	7	11	6	.....	11	6	6	.....	.....	Composition et dictée.
15	7	13	8	.....	10	1	8	11	11	Composition.

TABLEAU

Indiquant les conditions dans lesquelles se trouvaient les différentes écoles des Sauvages 30 juin

Ecoles.	Nom des instituteurs.	Appointements par année.	Réserve où se trouve l'école et fonds sur lequel l'instituteur est payé.
NOUVEAU-BRUNSWICK—*Suite.*		$ cts.	
Kingsclear	Jennie M. McNulty	250 00	Kingsclear, comté d'York. Fonds des écoles des Sauvages
Sainte-Marie	W. H. Martin	200 00	Ste-Marie, co. d'York. Fd. des E. S.
Tobique	Mary Jane Hawkes	240 00	Tobique, à l'embouch. de la rivière Tobique. Fonds des E.S. et bande.
Total, Nouveau-Brunswick.		1140 00	
ILE DU PRINCE-EDOUARD.			
Ile Lennox	J. Le Clercq	200 00	Ile Lennox. Fonds consolidé.
COLOMBIE-BRITANNIQUE.			
Baie de l'Alerte	Rév. A. J. Hall	$12 *per capita* jusqu'à $300 par année, excepté dans le cas de l'école de Ste-Marie, laquelle a un crédit spécial de $500 par année, et Port Simpson, $400 par année.	Fonds consolidé. Quelques-uns reçoivent des appointements provenant d'autres sources.
Bella-Bella	E. A. Reinhart		
Clay-o-quot Sound	J. A. Lemmens		
Comeakin	Sœur M. Célestine		
Anse Dodger	Rév. R. F. Verbehe, prin.		
Hesquiaht	Rév. A. J Brabant		
Kincolith	A. E. Price		
Kyuquaht	Rév. Joseph Nicolaye		
Massett	Chas. Harrison		
Rivière Naas	Geo. A. Gibson		
Nanaïmo	S. M. Lawrence		
Port-Essington	D. Jennings		
Port-Simpson	A. N. Miller		
Mission Sainte-Marie	Sœur M. Martin		
Total, Colombie-Britannique.			

N° 2—*Suite.*

du Canada (au sujet desquelles on a reçu des rapports) pendant l'exercice terminé le 1888.

Nombre des élèves inscrits.	Fréquentation moyenne par jour.	Nombre des élèves qui épellent et lisent.	Nombre des élèves qui écrivent.	Nombre des élèves qui apprennent l'histoire	Nombre des élèves qui apprennent l'arithmétique.	Nombre des élèves qui apprennent la grammaire.	Nombre des élèves qui apprennent la géographie.	Nombre des élèves qui apprennent la musique et le chant.	Nombre des élèves qui apprennent le dessin.	Observations.
22	18	17	13	.....	22	22	11	.....	.....	Catéchisme.
25	14	19	13	.....	25	25	11	.....	.....	Dictée.
18	13	14	7	.....	8	4	6	.....	.....	do
91	59	74	47	.....	76	58	42	11	11	
23	12	17	8	.....	8	2	6	.....	.....	Composition.
16	6	9	14	.....	9	1	2	.....	.....	Composition.
32	11	32	18	.....	32	21	20	32	32	Dictée.
37	18	28	18	.....	24	11	12	25	25	Catéchisme.
27	19	19	18	.....	11	.....	.....	.....	.....	do
16	9	16	16	.....	16	16	.....	16	16	
19	19	19	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	do
55	14	43	30	.....	34	1	41	27	27	Composition.
15	14	10	10	.....	10	3	10	15	15	Deux trimestres seulement.
60	45	26	53	.....	26	11	.....	60	60	
21	17	13	20	.....	9	.....	4	12	12	Dictée et composition.
32	9	21	12	.....	14	.....	32	.....	.....	do do
52	18	44	48	.....	52	23	.....	.....	.....	
86	38	69	13	.....	63	4	26	86	86	Arithmétique mentale.
24	22	22	16	.....	17	13	14	18	18	Catéchisme et composition.
512	259	371	286	.....	317	104	161	291	291	

TABLEAU

Indiquant les conditions dans lesquelles se trouvaient les différentes écoles des Sauvages 30 juin

Ecoles.	Noms des instituteurs.	Appointements par année.	Réserve où se trouve l'école, et fonds sur lequel l'instituteur est payé.
MANITOBA ET TERRITOIRES DU NORD-OUEST.		$ cts.	
Alexander	A. A. Ringuette	On paie $300 d'appointements à l'instituteur de chaque école entièrement supportée par le gouvernement, et $12 par année pour chaque élève au-dessus du nombre de 25 et jusqu'à celui de 42; le tout ne devant pas excéder $504 par année. Les instituteurs qui reçoivent de l'aide de la Société des Missions, reçoivent du département, en outre de cette aide, la somme de $12 par tête par année, d'après une moyenne de fréquentation quotidienne ne devant pas excéder 25 élèves, ni $300.	District d'Alexander, Edmonton, traité n° 6
Mission d'Armadale	C. J. Mackay		Districts de Mistowasis, Carlton, traité n° 6
Assiniboine	John McLean		Agence de l'Assiniboine, Assiniboine, traité n° 4
Mission d'Assisippi	J. U. R. Neely		District d'Ata-ka-koop, Carlton, traité n° 6
Ecole industr. de Battleford	Rév. Thomas Clarke, principal		A Battleford, traité n° 6
Mission de la riv. à la Bataille	E. B. Glass		Agence de Sampson, Buttes de la Paix. traité n° 6
Buttes de l'Ours, protestant.	Chas. E. Somerset		Agence de Louis Bull, Buttes de la Paix, traité n° 6
do cathol. rom.	Rév. père Gabillon		Agence de Louis Bull, Buttes de la Paix, traité n° 6
Rivière Beren	J. W. Butter		*Rivière Beren, traité n° 5
Grand-Remous	W. Geo. Gow		* du Pas do n° 5
Queue-d'Oiseau (Sioux)	J. G. Burgess		Agence de la Queue-d'Oiseau, Birtle, traité n° 4
Pied-Noir	H. W. G. Stocken		Pieds-Noirs, traité n° 7
do (Camp Gde-Plume).	S. J Stocken.		do do n° 7.
do Traverse	T. Robb.		do do n° 7.
Rivière Noire	E. W. Lys		Rivière Noire, traité n° 5
Réserve des Gens-du-Sang.	Chas. B. Fosbroke		do des Gens-du-Sang, tr. n° 7
Pensionnat	Rév. W. S. Moore, principal		Agence de Muscowpetung, tr. n° 4
Rivière de la Tête-Ouverte	A. K. Black		Rivière de la Tête-Ouverte, tr. n° 1
Clandeboye	H McKenzie		do Saint-Pierre 1
Coutcheeching	Thos. O'Keefe		Coutcheeching (lac La Pluie), traité n° 3
Rivière aux Grues	Geo. Storr		Rivière aux Grues, traité n° 2.
Lac la Croix	Geo. Garrioch		Lac la Croix, do 5
Corbeau-Debout	Rév. D. H. MacVicar		Près Pelly (extrémité sud de la rés. Côté), agence de Birtle, traité n° 4.
Mission C. R., Cumberland.	F. A. S. Mercer		Cumberland, do 5.
Etoile-du-Jour	James Slater		Etoile-du-Jour, agence des Buttes du Tondre, traité n° 4
Buttes de l'Aigle	Mary Price		Près la réserve du Faisan-Rouge, agence de Battleford, traité n° 6
do	M. MacConnell		Assiniboines, agence de Battleford, traité n° 6
Lac du Flux et Reflux	John Favel.		Lac du Flux et Reflux, traité n° 2
Peau-d'Hermine	Y. G. Desautels		Peau-d'Hermine, agence des Buttes de la Paix, traité n° 6
Fairford (en haut)	Rév. George Bruce		Fairford, do 2
do (en bas)	Wm. Anderson		do do 2
Buttes de la Lime	R. N. Toms		Petit-Ours-Noir, agence des Buttes de la Lime, traité n° 4
Rivière du Pêcheur	A. W. Ross.		Rivière du Pêcheur, traité n° 5
Fort Alexander, protestant.	A. W. Kincaid		Fort Alexander, do 1
do cath. rom.	Leo. Sehanus.		do do 1

*NOTE—Inexactement donné dans le rapport de l'année dernière.

N° 2—*Suite.*

du Canada (au sujet desquelles on a reçu des rapports), pendant l'exercice terminé le 1888.

Nombre des élèves inscrits.	Fréquentation moyenne par jour.	Nombre des élèves qui épellent.	Nombre des élèves qui écrivent.	Nombre des élèves qui apprennent l'arithmétique.	Nombre des élèves qui apprennent la grammaire.	Nombre des élèves qui apprennent la géographie.	Nombre des élèves qui apprennent l'histoire.	Nombre des élèves qui apprennent la musique et le chant.	Nombre des élèves qui apprennent le dessin.	Observations.
33	16	15	11	.....	21	.....	.....	15	15	Tricotage et couture.
29	24	16	6	.....	12	2	7	.....	.....	do do
24	8	11	4	.....	7	.....	.....	.....	.....	Composition.
22	17	3	3	.....	5	1	2	.....	.....	Arithmétique mentale.
44	44	44	11	.....	11	.....	4	.....	.....	Les garçons apprennent des métiers, l'agriculture, etc., les filles, la couture et autres ouvrages.
36	14	21	11	.....	.....	.....	3	.....	.....	Dictée.
27	15	9	4	.....	.....	.....	.....	.....	.....	Composition.
28	11	12	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	do
32	14	32	19	.....	32	5	31	32	32	Arithmétique mentale.
31	13	17	22	.....	16	3	4	.....	.....	do do
23	13	17	13	.....	10	.....	3	5	5	do do
56	12	38	1	.....	.....	.....	.....	.....	.....	Composition.
52	14	52	1	.....	.....	.....	.....	.....	.....	do
81	26	36	17	.....	5	.....	.....	.....	.....	do
24	13	13	11	.....	12	11	11	.....	.....	Dictée.
149	40	149	9	.....	8	6	6	.....	.....	do
16	16	16	16	.....	16	16	16	.....	.....	Arts industriels.
17	6	17	8	.....	4	8	.....	.....	.....	
16	12	14	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	
28	12	26	14	.....	1	10	.....	.....	.....	Catéchisme.
22	14	19	13	5	12	.....	3	14	14	Dictée.
21	16	19	6	.....	6	.....	.....	.....	.....	
23	17	2	3	1	1	1	.....	.....	.....	Composition.
13	10	13	9	.....	6	1	3	.....	.....	Catéchisme.
6	4	6	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	Composition.
22	19	13	4	.....	8	.....	1	.....	.....	Dictée.
25	16	22	6	.....	6	.....	.....	.....	.....	
26	11	15	11	.....	15	7	2	8	8	
35	10	21	6	.....	8	.....	.....	.....	.....	Arithmétique mentale.
35	26	26	21	15	18	13	11	16	16	Leçons de choses.
22	9	19	12	.....	8	1	1	.....	.....	do do
26	9	19	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	
78	32	53	75	.....	28	21	21	.....	.....	Composition.
15	9	14	8	.....	15	4	6	1	1	Dictée.
39	20	33	29	.....	16	7	7	13	13	Catéchisme.

TABLEAU

INDIQUANT les conditions dans lesquelles se trouvaient les différentes écoles des Sauvages 30 juin

Ecoles.	Noms des instituteurs.	Appointements par année.	Réserve où se trouve l'école et fonds sur lequel l'instituteur est payé.
MANITOBA ET TERRITOIRES DU NORD-OUEST—*Suite.*		$ cts.	
Fort Chipewayan	Rév. W. D. Reeve	*Voir* page précédente.	District d'Athabasca, en dehors des limites du traité
Tête du Français	John Spence		Réserve du Lac Seul, traité n° 3
Le Joueur	Frs. Jordens		do de Cowesess, agence des Lacs Croches. Traité 4
Lac du Bon-Poisson	C. A. Lindsay		Rés. de James Seenum, agence du Lac à la Selle. Traité 6
Gordon	Rév. Owen Owens		Réserve de Gordon, agence des Buttes du Tondre, traité 4.
Grands-Rapides	W. E. Jefferson		Réserve des Grands-Rapides, traité 5.
Rivière Creuse	Douglas Allen		do de la Rivière Creuse do 5.
Hungry-Hall	Ben. Clark.		do de Hungry Hall, do 3.
Ile à la Crosse	Sœur Langelier.		do de Petequakey, agence de Prince-Albert, traité 6
Islington	R. J. Ingram.		Réserve Islington, do 3
Creek du Brochet	E. R. Applegarth		do Moosomin, agence de Battleford, traité 6
Tête de Brochet	C. J. Blanchette		Réserve de la Tête de Brochet, traité 5.
John Smith	E. U. Dunlop.		do de John Smith, agence du Lac aux Canards, traité 6
Kee-see-kouse, C. R.	J. R. Thomas		Réserve de Kee-see-kouse, agence de Birtle, traité 4
La-Clé	Rév. Shafto Agassiz		Rés. de La-Clé, agence de Birtle, tr. 4.
Lac Seul	Rév. James Irvine		do du Lac Seul, do 3.
Lac Manitoba	Wm. Couter		do du Lac Manitoba, do 2.
Lac Saint-Martin	Francis Starr.		do du Lac Saint-Martin, do 2.
Petites Fourches	R. E. Coates		do de la Rivière La-Pluie do 3.
Petite-Saskatchewan	Colin Sanderson		do de la Petit-Saskatchewan, do 2.
Long-Sault	John Kirkland		do Long Sault, Riv. la Pluie, do 3.
Rapides du Manitou	Robert Gill.		do Rapides du Manitou, do 3.
Lac de l'Orignal	Robert Mills		do du Lac l'Orignal, do 5.
Mission de Morley	Sophie Youmans		do des Assinib. agence Sarcis do 7.
do	E. R. Steinhaur.		do (côté sud de la riv. de l'Arc) traité 7
Muckle's Creek	K. McKenzie		Réserve Saint-Pierre, traité 1
Lac Muskeg	Rév. J. P. Paquette		do de Petequakey, agence de Carlton, traité 6
Orphelinat et école préparatoire McDougall	Jas A. Youmans, prin.		Rés des Assinib, agence Sarcis, tr. 7.
Creek Netley, C. R.	E Nicolay		Réserve de Saint-Pierre, do 1.
Norway-House	C. J. Bouchette		do de Norway-House, do 5.
Lac aux Oignons, prot.	D. D. McDonald		do du Lac aux Oignons, agence de Fort Pitt, traité 6
do cathol. rom.	Rév. H. Vachon		Réserve du Lac aux Oignons, agence de Fort Pitt, traité 6
Pas	Thos Hartt		Réserve du Pas, traité 5.
Pasquah	Chas. Dennehy		do Pasquah, agence de Muscowpetung, traité 4
Piapot	Isabella Rose		Rés. de Piapot, agence de Muscowpetung, traité 4.
Piégânes, protestante	Rév. H. T. Bourne		Réserve des Piégânes, traité 7
do catholique rom.	A. Hebert		do do do 7
Creek au Pin	Rév. J. A. Dupont		do du Creek au Pin, (agence de Martineau) traité 4

N° 2—*Suite.*

du Canada (au sujet desquelles on a reçu des rapports) pendant l'exercice terminé le 1888.

Nombre des élèves inscrits.	Fréquentation moyenne par jour.	Nombre des élèves qui épellent et lisent.	Nombre des élèves qui écrivent.	Nombre des élèves qui apprennent l'histoire.	Nombre des élèves qui apprennent l'arithmétique.	Nombre des élèves qui apprennent la grammaire.	Nombre des élèves qui apprennent la géographie.	Nombre des élèves qui apprennent la musique et le chant.	Nombre des élèves qui apprennent le dessin.	Observations.
12	11	12	6	3	8	4	6	9	9	Dictée.
12	5	11	6	.....	7	.....	.....	.....	.....	
9	4	7	2	.....	3	1	.....	.....	.....	
24	19	5	1	.....	2	.....	.....	5	5	Ecriture sainte.
34	19	12	11	.....	14	4	8	8	8	
24	11	10	10	.....	3	.....	.....	.....	.....	
19	11	18	14	.....	15	.....	10	.....	.....	Composition.
15	4	7	6	.....	7	.....	2	14	14	
30	25	24	20	9	22	4	5	20	20	Catéchisme.
28	13	22	12	2	14	5	.....	.....	.....	
12	10	4	6	.....	2	.....	7	.....	.....	
19	14	14	11	.....	11	.....	.....	.....	.....	
19	17	4	2	.....	3	4	6	.....	.....	
14	9	6	4	.....	4	.....	4	.....	.....	do
22	14	5	3	.....	4	.....	4	5	5	
18	9	13	9	.....	9	.....	8	14	14	
9	5	3	2	.....	1	.....	.....	.....	.....	
18	6	15	8	.....	8	.....	1	.....	.....	
28	5	28	18	.....	21	.....	20	.....	.....	Arithmétique mentale.
19	8	16	10	.....	20	.....	.....	11	11	
29	8	23	14	.....	12	.....	11	.....	.....	
25	7	13	8	.....	7	.....	.....	.....	.....	
41	26	33	23	.....	5	.....	.....	.....	.....	Composition et dictée.
37	17	19	14	.....	19	.....	.....	.....	.....	
45	20	15	22	.....	8	.....	.....	25	25	Ecriture sainte.
21	16	12	9	.....	9	4	6	.....	.....	
19	16	3	5	.....	.....	.....	.....	.....	.....	
23	23	19	19	.....	13	.....	.....	.....	.....	Reçoit du gouvernement $1,270 par année.
12	3	7	7	.....	5	.....	5	8	8	
9	6	9	9	.....	9	.....	2	.....	.....	
27	16	14	5	.....	2	.....	.....	.....	.....	
40	29	34	5	.....	1	.....	.....	.....	.....	Catéchisme.
56	29	43	29	.....	21	.....	.....	.....	.....	
26	8	14	9	.....	4	.....	1	.....	.....	
42	17	41	14	.....	.....	.....	.....	.....	.....	Composition.
65	23	65	5	.....	2	.....	.....	.....	.....	
59	27	51	21	.....	14	14	14	.....	.....	Catéchisme.
10	8	8	7	.....	7	.....	1	10	10	

TABLEAU

INDIQUANT les conditions dans lesquelles se trouvaient les différentes écoles des Sauvages 30 juin

Ecoles.	Noms des instituteurs.	Appointements par année.	Réserve où se trouve l'école, et fonds sur lequel l'instituteur est payé.
MANITOBA ET LES TERRITOIRES DU NORD-OUEST— *Suite.*		$ cts.	
Pauvre-Homme	C. J. Pritchard	*Voir page précédente.*	Pauvre-Homme, agence des Buttes du Tondre, traité 4
Rivière au Peuplier	Geo. Prewer		Rivière au Peuplier, traité 5
Poundmaker	J. Dandelin		Poundmaker, agence de Battleford, traité 6
Ecole industrielle de Qu'Appelle	Rév. J. Hugonnard, pl.		A Fort-Qu'Appelle, traité 4
Montagne du Dauphin	John A. Lauder		Okanase, agence de Birtle, traité 4
Ecole ind. du Lac Rond	Rév. H. McKay, princ.		Lac Rond, agence des Lacs Croches, traité 4
Rivière Rosseau	J B. Gauthier		Rivière Rosseau, traité 1
Rossville	Edward Panpankiss		Norway-House, do 5
Lac à la Selle	R. B. Steinhauer		Plume-Bleue, agence du Lac à la Selle, traité 6
Sarcis	Julia De Balinhard		Sarcis, traité 7
do (Tête de Taureau)	Robert Inkster		do do 7
Bison-Debout (Sioux)	C. Dahon		Bison-Debout, agence de Muscopetung, traité 4
Lac Pierreux	Louis Ahenakew		Kennematayos, agence du Lac à la Selle, traité 6
Plaines Pierreuses, protest.	M. Anderson		Enoch la Potac (près d'Edmonton), agence d'Edmonton, traité 6
do cat. rom.	Thos. Risdale		Enoch la Potac (près d'Edmonton), agence d'Edmonton, traité 6
Foin-d'Odeur	W. J. Hope		Foin-d'Odeur, agence de Battleford, traité 6
Mission C. R. de St-Albert et école industrielle	Révd. pére Lestance, principal		Orphelins, ag. d'Edmonton, traité 6
Ecole industrielle St-Joseph	Révd. père Claude, principal		A la Rivière Haute (près de Calgary), traité 6
Saint-Pierre, Nord	Rév. J. W. Davis		Saint-Pierre, traité 1
do Sud	Rév. H. Cochrane		do do 1
do Est, protest.	James Settee, jeune		do do 1
do do cath. rom.	C. A. D. Têtu		do do 1
Enfant-du-Tonnerre	John Hope		Enfant-du-Tonnerre, agence de Battleford, traité 6
Buttes du Tondre	F. W. Dennehy		Muscowequahn, agence des Buttes du Tondre, traité 4
Vermillon, école préparat. à Irène, rivière de la Paix.	E. J. Lawrence, principal		District d'Athabasca, en dehors des limites du traité

N° 2—*Suite.*

du Canada (au sujet desquelles on a reçu des rapports) pendant l'année expirée au 1888.

Nombre des élèves inscrits.	Présentation moyenne par jour.	Nombre des élèves qui épellent et lisent.	Nombre des élèvent qui écrivent.	Nombre des élèves qui apprennent l'histoire.	Nombre des élèves qui apprennent l'arithmétique.	Nombre des élèves qui apprennent la grammaire.	Nombre des élèves qui apprennent la géographie.	Nombre des élèves qui apprennent la musique et le chant.	Nombre des élèves qui apprennent le dessin.	Observations.
10	8	12	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	
36	11	24	13	.....	13	.....	.....	36	36	Arithmétique mentale enseignée.
31	13	13	7	.....	7	.....	5	7	7	
99	99	99	99	.....	95	.....	.....	.....	.....	Les garçons apprennent des mét.,
24	14	15	8	.....	3	1	2	10	10	l'agriculture, etc.; les filles, la couture, etc.
24	15	14	2	.....	1	1	.....	.....	.....	Reçoit du gouvernement $1,500 par année.
21	10	11	16	.....	11	.....	2	.....	.....	Composition enseignée.
46	32	28	13	.....	25	.....	10	.....	.....	do do
30	24	14	8	.....	7	.....	1	.....	.....	do do
9	5	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	
14	5	8	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	
36	10	29	8	.....	1	1	.....	.....	.....	Dictée enseignée.
13	6	7	11	.....	6	.....	.....	.....	.....	do
19	13	18	4	.....	.....	.....	.....	.....	.....	Arithmétique mentale enseignée.
25	10	14	5	.....	.....	.....	.....	.....	.....	Catéchisme enseigné.
19	11	9	7	.....	4	.....	.....	.....	.....	
12	12	4	4	.....	3	3	3	4	4	L'école est d'une nature industrielle. Les garçons apprennent des métiers, l'agriculture, etc.; les filles, toutes sortes d'ouvrages à l'aiguille; aussi cardage, filage et tissage. Le gouvernement accorde $30 par année par chaque 50 élèves.
28	28	28	28	.....	28	.....	.....	.....	.....	Les garçons apprennent des métiers, l'agriculture, etc.; les filles, la couture, etc.
31	18	30	25	4	22	6	8	3	3	
49	38	44	26	26	26	26	26	34	34	Composition et dictée enseignées.
38	21	35	19	13	9	9	2	1	1	Evangile enseignée.
19	5	11	11	.....	6	4	4	.....	.....	Catéchisme enseigné.
23	14	10	11	.....	7	.....	.....	.....	.....	
30	20	14	8	.....	7	.....	3	.....	.....	
17	14	16	13	3	15	3	9	4	4	Composition enseignée.

TABLEAU

INDIQUANT les conditions dans lesquelles se trouvaient les différentes écoles de Sauvages 30 juin

Ecoles.	Noms des instituteurs.	Appointements par année.	Réserve.
MANITOBA ET TERRITOIRES DU NORD-OUEST—*Fin.*		$ cts.	
Wabegon	J. Janasson	*Voir* page précédente.	Wabegon, traité 3.....
Rivière de la Poule-d'Eau...	W. Adams.....		Rivière de la Poule-d'Eau, traité 2....
Lac du Poisson-Blanc.....	Mme O. German		James Seenum, agence du Lac de la Selle, traité 6.....
Woodville, Creek du Loup.	John Nelson		Chepoostequahn, agence des Buttes de la Paix, traité 6.....
Total, Manitoba et Territoires du Nord-Ouest.....	.....		.....

No. 2—*Fin.*

du Canada (au sujet desquelles on a reçu des rapports) pendant l'année terminée au 1888.

Nombre des élèves inscrits.	Fréquentation moyenne, par jour.	Nombre des élèves qui épellent et lisent.	Nombre des élèves qui écrivent.	Nombre des élèves qui apprennent l'histoire.	Nombre des élèves qui apprennent l'arithmétique.	Nombre des élèves qui apprennent la grammaire.	Nombre des élèves qui apprennent la géographie.	Nombre des élèves qui apprennent la musique et le chant	Nombre des élèves qui apprennent le dessin.	Observations.
18	6	18	10	.....	.....	.....	.....	.....	.....	D'après le système Kindergarten.
27	22	18	14	.....	18	5	2	.....	.....	Composition.
24	13	8	4	.....	8	.....	3	8	8	Écritures Saintes.
22	8	18	14	.....	11	.....	.....	.....	.....	
2941	1580	2079	1158	81	946	216	343	340	340	

TABLEAU indiquant les conditions dans lesquelles se trouvaient les différentes écoles des Sauvages.—*Fin.*

RÉCAPITULATION.

Provinces.	Élèves.
Ontario	1,974
Québec	455
Nouvelle-Écosse	131
Nouveau-Brunswick	91
Ile du Prince-Édouard	23
Manitoba et Territoires du Nord-Ouest	2,941
Colombie-Britannique	512
Total	6,127

L. VANKOUGHNET,
Sous-surintendant général des Affaires des Sauvages.

DÉPARTEMENT DES AFFAIRES DES SAUVAGES,
OTTAWA, 30 juin 1888.

JOHN MCGIRR,
Commis de la statistique.

TABLEAU N° 3.

RECENSEMENT des Sauvages résidants et nomades ; dénominations auxquelles ils appartiennent, avec nombre approximatif appartenant à chaque dénomination, au Canada, par provinces.

PROVINCE DE L'ONTARIO.

Sauvages.	Recensement.	Protestants	Catholiques romains.	Païens.	Dénomination des écoles.
Algonquins de Carleton	26	*			
do du Lac Doré	98		98		Catholiq. romaine.
do Renfrew	673	*			
Chippewas et Munsees de la Thames	585	585			Protestante.
do Ottawas et Pottawattamies de l'Ile Walpole	824	788	22	14	do
do de Sarnia, Kettle Point et Sauble.	502	489	13		do
do de l'Ile au Serpent	125	125			do
do de Rama	237	222	15		do
do de Saugeen	360	340	20		do
do de Nawash	395	274	121		do
do de Beausoleil	337	215	122		do
Iroquois et Algonquins de Gibson, district de Muskoka	131	131			do
Moraves de la Thames	288	286		2	do
Mississaguas du Lac à la Vase	162	162			do
du du Lac au Riz	85	85			do
do de Scugog	50	50			
do d'Alnwick	232	232			do
do de New-Credit	245	245			do
Mohawks de la Baie de Quinté	1,050	1,050			do
Onéidas de la Thames	778	778			do
Ojibbewas et Ottawas des Iles Manitoulines et Cockburn, à—					
Ile Cockburn	34		34		
Sheshegwaning	159		159		Catholiq. romaine.
Baie Ouest	260		260		do
Creek à la Carpe	110	110			Protestante.
Sheguiandah	143	143			do
Lac à la Carpe	34		34		
Baie du Sud	65		65		Catholiq. romaine.
Wikwemikong	850		850		do
Wikwemikongsing	180		180		do
Obidgewong	21			21	
Ojibbewas du Lac Superieur, à—					
Fort-William	419		419		Catholiq. romaine.
Rocher-Rouge ou Ile Hélène	215		215		do
Pays-Plat	38		38		do
Lac Népigon	485		485		do
Rivière du Pic	255		255		
Lac Long	330		330		
Michipicoton et Grosses-Têtes	325		325		
Ojibbewas du Lac Huron, à—					
Rivière Thessalon	186		186		
Maganettawan	174		174		do
Rivière des Espagnols	536	60	436	40	
Lac du Poisson-Blanc	148		100	48	do
Rivière Mississagua	145		116	29	do
Onewaiegoes	58		58		
Rivière du Serpent	94		72	22	do
Rivière du Français	85	85			
Tabgaiewenene	150		150		
Rivière du Poisson-Blanc	74	74			Protestante.
Ile Parry	81	32	28	21	do
Shawanaga	120	80	38	* 2	do
Henvy's Inlet	197	100	97		do

* Religion inconnue.

TABLEAU n° 3 —Recensement des Sauvages résidants et nomades; des dénominations auxquelles ils appartiennent, etc.—*Suite.*

PROVINCE DE L'ONTARIO—*Fin.*

Sauvages.	Recensement.	Protestants.	Catholiques romains	Païens.	Dénomination des écoles.
Ojibbewas du lac Huron, à—					
Lac Nipissingue	165	.....	165	.....	Catholiq romaine.
Temogamingue	90	.....	.....	90	
Dokis	62	.....	62	.....	
Rivière du Jardin	408	180	228	.....	Prot. et cathol. rom.
Baie Batchewana	361	58	303	.....	Catholiq. romaine.
Six-Nations de la Grande-Rivière	3,362	2,500	.....	862	12 protestantes.
Wyandotts d'Anderdon	98	*	.....	.....	
Total	17,700				

PROVINCE DE QUÉBEC.

Akénakis de Saint-François	330	41	255	34	
do Pécancour	39	*	.....	.....	
Algonquins du—					
Désert	455	4	451	.....	Catholiq. romaine.
Témiscamingue	110	.....	110	.....	do
Pontiac-Sud	1,028	*	.....	.....	
do Nord	1,028	*	.....	.....	
Bigelow, Wells, Blake, McGill, comté d'Ottawa	14	*	.....	.....	
Beauman, Villeneuve, comté d'Ottawa	1	*	.....	.....	
Mulgrave, Derry do	15	*	.....	.....	
Sainte-Angélique do	6	*	.....	.....	
Hartwell do	25	*	.....	.....	
Nation du Nord do	11	*	.....	.....	
Rivière-Rouge, nord do	31	*	.....	.....	
Hull, cité do	3	*	.....	.....	
Hull do	5	*	.....	.....	
Gatineau, village do	1	*	.....	.....	
Wright do	8	*	.....	.....	
Aumond do	1	*	.....	.....	
Territoires non organisés do	320	*	.....	.....	
Argenteuil	24	*	.....	.....	
Shefford	2	*	.....	.....	
Bagot	1	*	.....	.....	
Danville, village	2	*	.....	.....	
Victoriaville	8	*	.....	.....	
Saint-Médard	1	*	.....	.....	
Mégantic	2	*	.....	.....	
L'Islet	21	*	.....	.....	
Beauce	2	*	.....	.....	
Kamouraska	2	*	.....	.....	
Saint-Timothée	2	*	.....	.....	
Coteau-Landing, village	4	*	.....	.....	
Saint-Urbain	4	*	.....	.....	
Point-au-Pic, village	4	*	.....	.....	
Saint-Joachim	1	*	.....	.....	
Québec, cité	5	*	.....	.....	
do comté	33	*	.....	.....	
Champlain	379	*	.....	.....	
Montréal, cité	13	*	.....	.....	
Laval	1	*	.....	.....	
Rimouski	39	*	.....	.....	
Saint-Sylvestre	2	*	.....	.....	
Trois-Rivières	11	*	.....	.....	
Stanstead	10	*	.....	.....	

* Religion inconnue.

TABLEAU n° 3.—Recensement des Sauvages résidants et nomades, dénominations auxquelles ils appartiennent, etc.—*Suite.*

PROVINCE DE QUÉBEC—*Fin.*

Sauvages.	Recensement.	Protestants	Catholiques romains	Païens.	Dénomination des écoles.
Algonquins de—					
Montcalm	9	*			
Joliette	1	*			
Berthier	53	*			
Iberville	7	*			
Maskinongé	18	*			
Saint-Maurice	174	*			
Compton	10	*			
Portneuf	2	*			
Amalécites de Témiscouata	73	*			
do Viger	125		125		
Hurons de Lorette	279	1	278		1 cathol. romaine.
Iroquois de Caughnawaga	1,673		1,673		1 do
do Saint-Régis	1,179	88	1,091		1 prot., 4 C.R.
do et Algonquins du Lac des Deux-Montagnes	375	225	150		1 do 1 do
Micmacs de Gaspé	71	*			
do Maria	111		111		1 cathol. romaine.
do Ristigouche	550		550		1 do
Montagnais de—					
Betsiamits	521		521		
Escoumains	66		66		
Godbout	43		43		
Grande-Romaine	338		338		
Lac Saint-Jean	459	13	446		1 do
Mingan	180		180		
Maskapees, bas du Saint-Laurent	2,860	*			
Sept Iles	312		312		
Total	12,465				

PROVINCE DE LA NOUVELLE-ÉCOSSE.

Micmacs de—					
Annapolis, Digby, Yarmouth et Shelburne	344		344		1 cathol. romaine.
Comté de King	65		65		
Queen	103		103		1 do
Lunenburg	59		59		
Halifax	102		102		1 do
Hants	164		164		
Colchester	100		100		
Cumberland	102		102		
Pictou	174		174		1 do
Antigonish et Guysboro'	175		175		
Richmond	252		252		1 do
Inverness	130		130		1 do
Victoria	121		121		1 do
Cap-Breton	254		254		1 do
Total	2,145				

PROVINCE DU NOUVEAU-BRUNSWICK.

Micmacs de—					
Ristigouche	33		33		
Gloucester	45		45		
Northumberland	432		432		2 cathol. romaines.

TABLEAU n° 3.—Recensement des Sauvages résidants et nomades, dénominations auxquelles ils appartiennent, etc.—*Suite.*

PROVINCE DU NOUVEAU-BRUNSWICK.—*Fin.*

Sauvages.	Recensement.	Protestants	Catholiques romains	Païens.	Dénomination des écoles.
Micmacs de—					
Kent	332	.....	332	.....	
Westmoreland	70	.....	70	.....	
Amalécites de—					
Madawaska	40	.....	40	.....	
Victoria	170	.....	170	.....	1 cathol. romaine.
Carleton	93	.....	93	.....	
Charlotte	38	.....	38	.....	
Saint-Jean	14	.....	14	.....	
York, Sunbury, King et comté de Queen	327	.....	327	.....	2 do
Total	1,594				
PROVINCE DE L'ILE DU PRINCE-ÉDOUARD.					
Micmacs	319	.....	319	.....	1 cathol. romaine.
PROVINCE DU MANITOBA ET DES TERRITOIRES DU NORD-OUEST.					
Chippewas et Cris, traité n° 1	2,401	1,336	394	671	6 prot, 4 C. R.
do do do 2	688	332	170	186	6 do 2 do
do Saulteux do 3	2,793	571	289	1,933	8 do 2 do
do do et Cris, traité n° 4	4,714	955	705	3,054	10 do 4 do
Chippewas, Saulteux et Cris, traité n° 5	2,977	2,172	56	749	16 do
Cris de la Plaine et des Bois, traité n° 6	5,790	2,575	2,486	729	16 do 8 do
Pieds-Noirs, traité n° 7	5,868	593	.....	5,275	7 do 2 do
Sioux résidants	947	140	160	647	
Traînards dans les envir. du cr. de l'Erable	190	.....	.....	.....	
Total	26,568				
District de la rivière de la Paix	2,038	*	.....	.....	
do d'Athabaska	8,000	*	.....	.....	
do de la McKenzie	7,000	*	.....	.....	
Terre de Rupert de l'Est	4,016	*	.....	.....	
Labrador (intérieur du Canada)	1,000	*	.....	.....	
Côte arctique	4,000	*	.....	.....	
PROVINCE DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE.					
AGENCE DE LA CÔTE DE L'OUEST.					
Ahhousaht	287				
Clao qu aht	282				
Chaic-cles-aht	130				
Ehatt-is-aht	138				
Emlh-wilh-laht	185				
Hosh-que-aht	205				
Howchuk-lis-aht	53				
Kel-seem-aht	128				
Ky-wk-aht	514				
Match-itl-aht	77	.....	882	2,278	3 cathol. romaines.
Mooach-aht	278				
Nitten-aht	223				
Nooch-alh-laht	128				
Oi-aht	218				
Opitches-aht	54				
Pacheen-aht	64				
Too-qu-aht	31				
Tsesh-aht	165				
Total	3,160				

TABLEAU N° 3.—Recensement des Sauvages résidants et nomades, dénominations auxquelles ils appartiennent, etc.—*Suite.*

PROVINCE DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE.—*Suite.*

Sauvages.	Recensement.	Protestants.	Catholiques. romains	Païens.	Dénomination des écoles.
AGENCE DE LA RIVIÈRE FRASER.					
Assylitch	26	26	.....	.....	
Burrard Inlet, reserve n° 3	48	20	28	.....	
Capitano Creek	67	9	58	.....	
Cheam	143	.....	143	.....	
Chehales	130	.....	130	.....	
Co-qua-piet	39	.....	39	.....	
Coquet-lane	32	.....	32	.....	
Cla-hoose	145	.....	145	.....	
Douglas	105	.....	105	.....	
Ewa-hoos	74	.....	74	.....	
Em-alcom	86	.....	86	.....	
False-Creek	73	.....	73	.....	
Haisting, scieries de	127	84	43	.....	
Harrison Mouth	43	.....	43	.....	
Hope	156	.....	156	.....	
Katsey	76	.....	76	.....	
Langley	154	.....	154	.....	
Matsqui	58	.....	58	.....	
Mission—Burrarû-Inlet	296	.....	296	.....	1 catholiq. romaine.
Misqueam	130	12	118	.....	
Moonyville, scieries de	62	40	22	.....	
New-Westminster	150	60	90	.....	1 do
Nicoamen	35	.....	35	.....	
Ohamille	95	45	50	.....	
Pemberton Meadows	186	.....	186	.....	
Popkum	24	24	.....	.....	
Semiabmoo	51	.....	51	.....	
Schurye	17	.....	17	.....	
Secheit	321	.....	321	.....	
Skokale	40	40	.....	.....	
Skowall	97	.....	97	.....	
Skukum Chuck	78	.....	78	.....	
Skulteen	118	.....	118	.....	
Seymour Creek	27	.....	8	19	
Squah	73	.....	73	.....	
Squattets	92	52	40	.....	
Squamish—Howe Sound	285	.....	200	85	
Sliammon	329	.....	329	.....	
Slumagh	43	.....	43	.....	
Squehala	21	7	14	.....	
Squeam	44	.....	44	.....	
Sumas, n° 1	31	.....	31	.....	
do n° 2	55	55	.....	.....	
do n° 3	41	14	27	.....	
Syuay	57	.....	57	.....	
Texes, Lac	59	.....	59	.....	
To-ylee	49	40	9	.....	
Tsonassan	81	.....	81	.....	
Wadington, Havre de	79	.....	79	.....	
Whonock	59	.....	59	.....	
Yak-y-you	53	23	30	.....	
Yale	226	35	191	.....	1 église d'Angleterre.
Total	4,986				

TABLEAU N° 3.—Recensement des Sauvages résidants et nomades; dénominations auxquelles ils appartiennent, etc.—*Suite.*

PROVINCE DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE.—*Suite.*

Sauvages.	Recensement.	Protestants	Catholiques romains	Païens.	Dénomination des écoles.
AGENCE DE KAMLOOPS.					
Chataway	10	.....	10	.....	
Chomok	23	23	.....	.....	
Chukchuqualk	126	.....	124	2	
Halaha	9	.....	.....	9	
Halaut	134	.....	131	3	
Haltkum	143	.....	141	2	
Hlukhlukatan	76	74	.....	2	
Kamloops	238	.....	238	.....	
Kamus	58	36	.....	22	
Kapatsitsan	40	40	.....	.....	
Kekalus	23	23	.....	.....	
Kittsawat	17	7	.....	10	
Kuaut	70	69	.....	1	
Mpaktam	13	13	.....	.....	
Nepa	18	13	.....	5	
Nesikeep	36	8	20	8	
Nhumeen	28	28	.....	.....	
Nikaomin	35	32	.....	3	
Nkaih	2	.....	.....	2	
Nkatsam	104	100	.....	4	
Nkumcheen	87	81	.....	6	
Nkya	46	44	.....	2	
Nquakin	55	53	.....	2	
Paska	14	14	.....	.....	
Piminos et Pakeist	47	45	.....	2	
Shahahanih	90	87	.....	3	
Siska	40	21	.....	19	
Skaap	15	15	.....	.....	
Skappa	22	21	.....	1	
Skichistan	81	.....	81	.....	
Skuwha	13	.....	13	.....	
Skuzzy	69	.....	69	.....	
Snahaim	20	20	.....	.....	
Spapium	25	23	.....	2	
Spaptsin	24	24	.....	.....	
Speyam	24	16	.....	8	
Spuzzum	130	128	.....	2	
Stahl	61	61	.....	.....	
Strynne	49	45	.....	4	
Sunk	19	19	.....	.....	
Tlkumcheen	166	156	5	5	
Tluhtaus	139	.....	139	.....	
Tquayaum	130	36	88	6	
Yout	10	8	.....	2	
Total	2,579				
AGENCE DE COWICHAN.					
Che-erno	68	.....	68	.....	
Comea kin	66	.....	66	.....	
Clem-clemalats	148	.....	148	.....	
Comox	44	.....	44	.....	
Ile de la Découverte	15	.....	15	.....	
Esquimalt	30	.....	30	.....	
Ile Gabriola	20	.....	20	.....	
Hel-lalt	30	.....	30	.....	
Hatch Point	8	.....	8	.....	
Kil-pan-hus	15	.....	15	.....	

TABLEAU N° 3.—Recensement des Sauvages du Canada, résidants et nomades; dénominations auxquelles ils appartiennent, etc.—*Suite.*

PROVINCE DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE—*Suite.*

Sauvages.	Recensement.	Protestants.	Catholiques. romains	Païens.	Dénomination des écoles.
AGENCE DE COWICHAN—*Fin.*					
Kee-nip-sim	41		41		1 catholiq. romaine.
Kok-si-lah	26		26		
Kul-leets	71		71		
Ll-mal-ches	26	26			1 protestante.
Lyach-sun	74		74		
Mal-a-hut	16		16		
Mayne-Island	20		20		
Nanaïmo	153	153			
Pan-que-chin	55		55		
Penel-a-kut	197		197		
Punt-ledge	31		31		
Qua-michan	212		212		
Qual-i-cum	21		21		
Sick-a-meen	31		31		
Sno-uo-wus	14		14		
Somenos	85		85		
Songhees	132		132		
Sooke	36		30		
Tsar-out	47		47		
Tsart-ilp	55		55		
Tse-kum	31		31		
Tsussie	40		40		
Total	1,852				
AGENCE DE KWAWKEWLTH.					
Ah-knaw-ah-mish	72			72	
Ah-wah-eet-tla-la	45			45	
Keope-e-no	17			17	
Kose-kemoe	141			141	
Klah-wit-sis	92			92	
Klass-ki-no	13			13	
Kwawt-se-no	38			38	
Kwaw-she-lah	56			56	
Kwaw-waw-i-nuck	35			35	
Kwaw-kewlth	48			48	
Kwe-ah-kah	46			46	
Kwe-ah-kah, Saich-kioie-tachs	34			34	
Kwick-so-te-no	44			44	
Mateelpi	65			65	
Mah-ma-lil-le-kullah	153			153	
Na-knock-to	142			142	
Nim-keesh	162	162			1 protestante.
Noo-we-tee	92			92	
Ta-nock-teuch	114			114	
Tsah-waw-ti-neuch	178			178	
Waw-lis-knahk-newlth	40			40	
Waw-lit-sum, Saich-kioie-tachs	49			49	
We-wai-ai-kum do	94			94	
We-wai-ai-kai do	128			128	
Total	1,898				

TABLEAU N° 3.—Recensement des Sauvages du Canada, résidants et nomades; dénominations auxquelles ils appartiennent, etc.—*Fin.*

PROVINCE DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE—*Fin.*

Sauvages.	Recensement.	Protestants.	Catholiques romains	Païens.	Dénomination des écoles.
AGENCE DE OKANAGAN.					
Chu-chu-way-ha	71	.....	70	1	
Ker-e-meus	67	.....	60	7	
Na-aik	104	16	30	58	
Nkam-ip	39	.....	39	.....	
Nkam-a-plix	179	.....	110	69	
Nzis-kat	22	.....	22	.....	
Pen-tic-ton	127	.....	127	.....	
Quin-sha-a-tin	28	.....	27	7	
Quis-kan-aht	27	.....	21	.....	
Shen-nos-quan-kin	45	.....	30	15	
Spa-ha-min	160	.....	120	40	
Spal-lam-cheen	59	.....	57	2	
Zoht	14	.....	4	10	
Total	942				
AGENCE DU LAC WILLIAM.					
Alexandria	56	.....	56	.....	
Alkali, Lac	165	.....	165	.....	
Anahim, Tribu d'	186	.....	186	.....	
Bridge-River	89	.....	89	.....	
Canoe-Creek	143	.....	143	.....	
Cayoosh-Creek	38	.....	38	.....	
Cheewack	8	8	.....	.....	
Clinton	42	.....	42	.....	
Coichopa	44	44	.....	.....	
Dog-Creek	10	.....	10	.....	
Fountain	213	.....	213	.....	
High-Bar	41	.....	41	.....	
Kaninis, Tribu des	46	.....	46	.....	
Lillooet	98	.....	98	.....	
Pavillion	52	.....	52	.....	
Pashilquia	42	42	.....	.....	
Quesnelle	55	.....	55	.....	
Seton, Lac	214	.....	214	.....	
Soda-Creek	65	.....	65	.....	
Stone	107	.....	107	.....	
Toosey, Tribu des	66	.....	66	.....	
William, Lac	138	.....	138	.....	
Total	1,918				
AGENCE DE KOOTENAY.					
Colombie, Lac	83				
Kinbaskets, (Tribu des Shuswaps)	48				
Kootenay inférieure	150	.....	587	.....	
Sainte-Marie	258				
Plaines au Tabac	48				
Total	587				

TABLEAU N° 3.—Recensement des Sauvages, résidants et nomades; dénominations auxquelles ils appartiennent, etc.—*Fin.*

Sauvages.	Recensement.	Protestants	Catholiques romains.	Païens.	Dénomination des écoles.
Il n'a pas encore été nommé d'agents pour les bandes suivantes :—					
Bellacoola } Hiletsuck }	2,500	.....	.....	.....	
Hydah	2,500	.....	.....	.....	
Siccanee	500	.....	.....	.....	
Tahelie	1,000	.....	.....	.....	
Tsimpsheean	5,000	.....	.....	.....	
Bandes non visitées	8,522	.....	.....	.....	
Total	20,022				

RÉCAPITULATION.

Ontario	17,700
Québec	12,465
Nouvelle-Ecosse	2,145
Nouveau-Brunswick	1,594
Ile du Prince-Edouard	319
Manitoba et Territoires du Nord-Ouest	26,368
District de la rivière à la Paix	2,038
District d'Athabaska	8,000
District de McKenzie	7,000
Terre de Rupert de l'Est	4,016
Labrador, (Intérieur du Canada)	1,000
Côte Arctique	4,000
Colombie-Britannique	37,944
Total	124,589

L. VANKOUGHNET,
Sous-surintendant général des affaires des Sauvages.

DÉPARTEMENT DES AFFAIRES DES SAUVAGES,
OTTAWA, 30 juin 1888.

JOHN MCGIRR,
Commis de la statistique.

PARTIE II.

TABLEAU A (1)

LISTE des employés du département des affaires des Sauvages, pour l'exercice terminé le 30 juin 1888.

BUREAU CENTRAL.

Emploi.	Nom.	Traitement annuel.	Quand nommé dans cette division.	Par qui nommé.	Date de la nomination dans le service civil.	Observations.
		$				
Surintendant général	L'hon. Thos. White	.....	.....	.....	.....	Le défunt remplissait cette charg conjointement avec celle de ministre de l'intérieur.
Sous-surintendant général	L. Vankoughnet	3,200	13 fév. 1861	Gouverneur en conseil.	13 fév. 1861	
Premier commis et comptable	R. Sinclair	2,300	1er juin 1873	do ...	15 avril 1859	
Commissaire des terres et des bois des Sauvages	J. D. McLean	1,500	25 oct. 1876	do ...	25 oct. 1876	
Arpenteur et premier dessinateur	W. A. Austin	1,800	7 juin 1883	do ...	7 juin 1883	
Inspecteur des agences et réserves	A. Dingman	1,650	22 juil. 1882	do ...	22 juill. 1882	
Solliciteur	R Sedgewick	400	27 fév. 1888	do ...	27 fév. 1888	
Traducteur français	J. V. deBoucherville	1,400	1er juil. 1868	do ...	— mai 1865	
Commis de la correspondance	A. N. McNeill	1,550	1er do 1874	do ...	1er juill. 1874	
Sous-comptable	F. W. Smith	1,400	1er sept. 1873	do ...	13 oct. 1870	
Commis	T. F. S. Kirkpatrick	1,400	6 août 1873	do ...	6 août 1873	
Teneur de livres	D. C. Scott	1,300	1er oct. 1880	do ...	8 juil. 1879	
do	R. G. Dalton	1,300	— juil. 1871	do ...	— do 1871	
Commis	M. Benson	1,250	22 avr. 1876	do ...	22 avril 1876	
Commis des archives	S. Stewart	1,250	1er juil. 1879	do ...	1er juil. 1879	
Commis de la statistique	John McGirr	1,200	1er août 1877	do ...	1er août 1877	
Aide de l'arpenteur	Samuel Bray	1,100	14 juin 1884	do ...	14 juin 1884	
Aide du teneur de livres	H. J. Brook	1,000	3 avr. 1882	do ...	1er jan. 1871	
Copiste	J Delisle	900	23 juin 1880	do ...	8 juil. 1879	
Aide du prép. à la vente des terres	Thos. Coffey	800	17 juil. 1878	do ...	17 do 1878	
Sténographe	H. C. Ross	1,150	10 jan. 1883	do ...	10 jan. 1883	
Copiste	H. G. Maingy	800	1er juil. 1879	do ...	1er juil. 1879	
Aide du teneur de livres	H. McKay	800	1er mars 1884	do ...	9 do 1880	
Commis	J. W. Shore	700	24 do 1884	do ...	24 mars 1884	
Régistrateur des patentes	W. A. Orr	1,100	24 nov. 1883	do ...	24 nov. 1883	
Commis	L D. McMeekin	550	31 déc. 1888	do ...	31 déc. 1888	
do	G. M. Matheson	400	21 juin 1888	do ...	21 juin 1888	
Sténographe	J. A. J. McKenna	500	28 nov. 1887	do ...	1er juil. 1887	
Grossoyeur	L. A. Dorval	650	1er juil. 1886	do ...	1er do 1886	
Commis	A. E. Kemp	800	1er fév. 1884	do ...	1er fév. 1884	

Commis des index	F. Yielding	700	3 avril 1882	do ...	3 avril 1882	
Commis	C. Reiffenstein	700	24 nov. 1883	do ...	24 nov. 1883	
do	John Austin	650	1er juil. 1885	do ...	1er juil. 1885	
do	I. H. Wilson	500	29 jan. 1887	do ...	29 jan. 1887	
Commis surnuméraire	Rév. Wm. Scott					$1.50 par jour.
do	M. Maxwell	400				
do	M Craig	400				
Gardien	T. Starmer	500	1er juil. 1883	Gouverneur en conseil.	1er juil. 1883	
Messager	J. Slocombe	420	30 sept. 1883	do ...	30 sept. 1883	
Messager surnuméraire	F. R. Byshe	400				
do	Benjamin Hayter					$1 par jour.

L. VANKOUGHNET,
Sous-surintendant général des affaires des Sauvages.

DÉPARTEMENT DES AFFAIRES DES SAUVAGES,
OTTAWA, 30 juin 1888.
ROBERT SINCLAIR,
Comptable.

TABLEAU A (2)

LISTE des employés du département des affaires des Sauvages, pour l'exercice terminé le 30 juin 1888.

SERVICE EXTÉRIEUR.

ONTARIO

Noms.	Emploi.	Appointements annuels.	Résidence.	Observations.
		$ cts.		
J. T. Gilkison	Surintendant	1 610 00	Brantford	Avec $140 pour frais de voyage et $200 par année pour loyer de maison et de bureau.
A. G. Smith	Commis	900 00	do	
J. C. Phipps	Surintendant	1,200 00	Manitowaning	Avec $100 par année pour frais de voyage et 3 pour 100 sur ventes de coupes de bois et de terres.
McGregor Ironsides	Commis et interprète	720 00	do	
Thos. Walton, M.D	Surintendant	900 00	Parry-Sound	Avec frais de voyage, $60 par année pour loyer de bureau, 5 pour 100 de commission sur perceptions jusqu'à $2,000, et 2½ pour 100 sur perceptions au-dessus de ce montant.
Wm. Van Abbott	Agent	700 00	Sault-Sainte-Marie	Avec $68.50 pour loyer de bureau et combustible.
P. E. Jones	do	600 00	Hagersville	
T. G. Pile	Agent des terres des Sauvages		Deseronto	5 pour 100 de commission sur ventes de terres. Pas d'autre rémunération.
Thos. Gordon	Agent	600 00	Strathroy	Avec 3 pour 100 sur droits de coupes de bois
J. P. Donnelly	do	800 00	Port-Arthur	Avec $130 par année pour loyer, éclairage et combustible.
Mathew Hill	do	500 00	Shannonville	
A. B. Cowan	Agent des terres des Sauvages	250 00	Gananoque	Avec $100 pour frais de voyage.
J. F. Day	do		Bruce-Mines	5 pour 100 sur perceptions jusqu'à $2,000, et 2½ pour 100 sur sommes au-dessus de ce montant. Pas d'autre rémunération.
Wm. Simpson	do		Wiarton	5 pour 100 sur perceptions jusqu'à $2,000, et 2½ pour 100 sur sommes au-dessus de ce montant. Pas d'autre rémunération.
B. W. Ross	do	400 00	Ile Cockburn	Avec 5 pour 100 sur perceptions jusqu'à $2,000, et 2½ pour 100 sur sommes au-dessus de ce montant.
John Beattie	Agent	400 00	Highgate	
E. Bennett	do	60 00	Eganville	
J. W. Jermyn	do	500 00	Cap Croker	Avec habitation gratuite.

James Allen	do	500 00	Sangeen	do
John Wallace		25 00	Sur les îles	Gardiens des îles dans le Saint-Laurent.
A. Root		25 00		
J. L. Thompson		25 00		
John Thackeray	Agent	500 00	Roseneath	
J. R. Stevenson	do	500 00	Georgina	
E. Harris	do	500 00	Gore's Landing	
H. H. Thompson	do	500 00	Penetanguishene	
D. J. McPhee	do	500 00	Uptergrove	
G. B. McDermott	do	150 00	Scugog	
A. McKelvey	do	500 00	Wallaceburg	
A. English	do	500 00	Sarnia	$100 par année pour l'entretien d'un cheval.
E. Watson	Agent des terres des Sauvages		do	5 pour 100 sur perceptions.
N. LeBel	Agent	150 00	Rivière-du-Loup	5 pour 100 de comm. sur ventes de terres jusq. $2,600, et 2½ sur toutes percep. au-dessus de ce montant.
Geor Long	do		Saint-Régis	10 pour 100 de commission sur perceptions, et 2½ pour 100 sur déboursés. Pas d'autre rémunération.
James Martin	do	600 00	Maniwaki	$50 par année pour loyer de bureau.
L. E. Otis	do	400 00	Pointe Bleue	
A. Brosseau	do	600 00	Caughnawaga	Avec $60 par année pour loyer de bureau.
L. F. Boucher	Surintendant	400 00	Betsiamits	Avec $100 pour loyer, éclairage et combustible.
Rev. J. Gagné	Agent	50 00	Maria	
S. Porrier	do	200 00	Ristigouche	
H. Vassal	do	200 00	Pierreville	Avec 10 pour 100 sur perceptions, et 2½ pour 100 sur déboursés.
A. A. Hudon	Procureur	100 00	Robervale	
F. H. O'Brien	do	100 00	Tadoussac	
A. Bastien	Agent	200 00	Lorette	

COLOMBIE-BRITANNIQUE.

I. W. Powell, M.D	Surintendant-visiteur	3,000 00	Victoria	Avec frais de voyages.
P. O'Reilly	Commissaire, réserve des Sauvages	3,500 00	do	
H. Moffatt	Sous-surintendant	1,800 00	do	
W. H. Lomas	Agent	1,200 00	Cowichan	
H. Guillod	do	1,200 00	Côte Ouest	
R. H. Pidcock	do	1,200 00	Kwawkewlth	
P. McTiernan	do	1,200 00	Rivière Fraser	
J. W. Mackay	do	1,200 00	Kamloops	
do	do	600 00	Okanagan (nommé provisoirement)	
M. Phillips	Agent intérimaire	1,200 00	Kootenay	
C. Todd	do	1,800 00	Côte Nord-Ouest	
W. L. Meason	Agent	1,200 00	Lac Williams	
S. Y. Wootton	Magistrat stipendiaire, Metlahkathla	2,600 00	Port-Simpson	

TABLEAU A (2)—LISTE des employés du département des affaires des Sauvages, pour l'exercice expiré le 30 juin 1888—*Suite.*

SERVICE EXTÉRIEUR.

NOUVELLE-ÉCOSSE.

Nom.	Adresse.	Appointements annuels.	Résidence.	Observations.
		$ cts.		
G. Wells	Agent	50 00	Annapolis	District n° 1 "a," pour les comtés d'Annapolis et Shelburne.
F. McDormand	do	50 00	Rivière-à-l'Ours	do 1 "b," pour Digby.
C. E. Beckwith	do	25 00	Canning	do 2, pour le comté de King.
Rév. Thos. Butler	do	37 50	Caledonia	do 3, do de Queen. do 4, do de Lunenburg.
Rév. A. P. Desmond	do	33 33	Bedford	do 5, do d'Halifax.
James Gass	do	16 66	Shubénacadie	do 6 "a," do de Hants.
Dr D. H Muir	do	16 66	Truro	do 6 "b," do de Colchester.
Dr A. T. Clarke	do	33 33	Parrsboro'	do 7, do de Cumberland.
Rév R. McDonald	do	100 00	Pictou	do 8, do de Pictou.
W. C. Chisholm	do	100 00	Antigonish	do 9, do d'Antigon. et Guysboro'
Rév J. McDougall	do	100 00	Ile Rouge	do 10, do de Richmond, C.-B.
Rév. D. McIsaac	do	50 00	Rivière-des-Habitants	do 11, do d'Inverness.
Rév. R. Grant	do	50 00	Grand Narrows	do 12, do de Victoria.
Rév. M McKenzie	do	100 00	Ile Christmas	do 13, do du Cap-Breton.
G. R. Smith	do	25 00	Yarmouth	do 14, do de Yarmouth.
M. A. Macdonald, M.D.	Médecin	100 00	Sydney	do 13, do du Cap-Breton.
J. McMillan, M.D.	do	42 00	Pictou	do 8, pour les Sauv. de Pictou et des environs

NOUVEAU-BRUNSWICK.

Charles Sargeant	Surintendant-visiteur	400 00	Chatham	Surintendance du Nord-Est.
James Farrell	do	300 00	Frédéricton	do Sud-Ouest.
do	Agent intérimaire	200 00	do	Agent pour les comtés de Victoria et Madawaska.
Rev. J. J. O'Leary	Missionnaire	200 00	Tobique	NOTE—M. O'Leary reçoit $100 à même le fonds de dépôt des Sauvages, et une somme semblable à même le crédit pour le Nouveau-Brunswick.
Rev. J. C. McDevitt	do	200 00	Frédéricton	
Rev. S. J. Crumley	do	100 00	Red Bank	

Rév. W. Morrisey	do	100 00	Oak Point	
Rév. E. J. Bannon	do	100 00	Big Cove	
Rév. L. C. D'Amour	do	40 00	Edmundston	
Rév. J. F. Carson	do	100 00	Kingston	Comté de Kent.
Rév. J. L McDonald	do	25 00	Ristigouche	
Rév. W. O'Leary	do	100 00	Kingsclear	
J. Macdonald, D.M	Médecin	100 00		do Northumberland
H. A. Fish, D.M	do	100 00		do do
J. B. Lamothe, D.M	do	20 00		do Kent.
J. F. Brine, D.M	do	100 00		do do
J. Barnaby	Constable	20 00		Eel Ground.

ILE DU PRINCE-EDOUARD.

John O. Arsenault	Agent	300 00	Ile Lennox	Appointements comme agent $ 200 00 Allocation pour frais de voyage 100 00

TERRITOIRES DU NORD-OUEST, MANITOBA ET KÉWATIN.

	BUREAU DU COMMISSAIRE, RÉGINA			
L'hon. Edgar Dewdney	Commissaire des Sauvages	3,200 00	Régina	
Hayter Reed	Sous-commissaire des Sauvages	2,400 00	do	
T. P. Wadsworth	Inspecteur des fermes et des agences dans les Territoires du Nord-Ouest	1,800 00		
Alex. McGibbon	do do	1,800 00	Régina	
W. McGirr	Commis	1,600 00	do	
J. C. Nelson	Arpenteur	2,190 00	do	
A. W. Ponton	Aide-arpenteur	1,400 00	do	
J. A. Macrae	Inspecteur des écoles protestantes	1,200 00	do	
G. A. Betournay	do do catholiques-rom	1,200 00	do	

TABLEAU A (2)—Liste des employés du département des affaires des Sauvages, pour l'exercice expiré le 30 juin 1888.—*Suite*

SERVICE EXTÉRIEUR.

Nom.	Emploi.	Appointements annuels.	Résidence.	Observations.
	BUREAU DU COMMISSAIRE, RÉGINA.	$ cts.		
F. H. Paget	Commis	900 00	Régina	
W. Anderson	do	1,200 00	do	
J. W. Jowett	do	900 00	do	
R. G. R. Eden	do	720 00	do	
J. J. Campbell	do	720 00	do	
A. W. L. Gompertz	do	720 00	do	
J. P. Wright	do	1,000 00	do	
P. Hourie	Interprète	900 00	do	
	BUREAU DU SURINTENDANT, WINNIPEG.			
E. McColl	Inspecteur des agences des Sauvages, surintendance du Manitoba	2,200 00	Winnipeg	
L. J. A. Leveque	Commis	1,300 00	do	
E. Jean	do	700 00	do	
J. Hourigan	Garde-forestier, traité n° 3	700 00	Portage-du-Rat	
G. T. Orton, M.D	Médecin-visiteur	800 00	Winnipeg	Visite les Sauvages de Saint-Pierre, Fort-Alexandre et les réserves de la Tête-Ouverte.
	SURINTENDANCE DU MANITOBA.			
	Traité n° 1.			
F. Ogletree	Agent	800 00	Portage-la-Prairie	
A. M. Muckle	do	900 00	Clandeboye	

[PARTIE II.]

	Traité n° 2.			
H. Martineau	Agent	1,000 00	Manitoba-House	
	Traité n° 3.			
R. J. N. Pither	Agent	1,000 00	Fort-Francis	
G. McPherson	do	1,000 00	do	
J. McIntyre	do	900 00	Savanne	Enseigne aussi l'agriculture.
H. Chastellaine	Interprète	250 00	Fort-Francis	
	Traité n° 5.			
A. McKay	Agent	1,000 00	Grands Rapides	
J. Reader	do	800 00	Le Pas	
	SURINTENDANCE DU NORD-OUEST.			
	Traité n° 4.			
A. McDonald	Agent	1,200 00	Lacs-Croches	
J. B. Lash	do	1,200 00	Rés. de Muscowpetung	
Hilton Keith	do	1,200 00	Buttes-du-Tondre	
H. L. Reynolds	do	1,000 00	Buttes-de-la-Lime	
W. S. Grant	do	1,000 00	Réserve de l'Assiniboine	
J. A. Markle	do	1,200 00	Birtle	
John J. Campbell	do	1,000 00	Montagne-de-l'Orignal	
D. Pierce	Commis	720 00	Lacs-Croches	
C. Pratt	Interprète	360 00	do	
H. R. Halpin	Commis	720 00	Rés. de Muscowpetung	
W. E. Jones	do	900 00	Buttes-du-Tondre	
W. Daniels	Interprète	240 00	Buttes-de-la-Lime	
W. Graham	Commis	600 00	Birtle	
E. McNeill	Instructeur d'agriculture, réserve n° 71	360 00	Lacs-Croches	
J. A. Sutherland	do do 73	480 00	do	
A. J. Coburn	do do 74	360 00	do	
J. Nicol	do do 72	480 00	do	
S. Hockley	do do 79	480 00	Qu'Appelle	
D. McIntosh	do do 80	420 00	do	
T. J. Fleetham	do réserves n°s 86, 87, 88	600 00	Buttes-du-Tondre	
J. H. Gooderham	do réserves n°s 85, 89, 90	600 00	do	
R. McKinnon	do réserve n° 75	720 00	Indian-Head	
C. Lawford	do réserves n°s 68, 69, 70	600 00	Montagne-de-l'Orignal	
Rév. Père Hugonard	Principal, école industrielle	1,200 00	Qu'Appelle	

TABLEAU A (2).—Liste des employés du département des affaires des Sauvages, pour l'exercice expiré le 30 juin 1888 — *Suite.*

SERVICE EXTÉRIEUR.

Nom.	Emploi.	Appointements annuels.	Résidence.	Observations.
	Traité n° 6.	$ cts.		
P. J. Williams	Agent	1,200 00	Battleford	
R. S. McKenzie	do	1,000 00	Lac-aux-Canards	
J. Finlayson	do	1,000 00	Carlton	
W. C. De Balinhard	do	1,200 00	Edmonton	
S. B. Lucas	do	1,200 00	Buttes-de-la-Paix	
Rev. T. Clark	Principal, école industrielle	1,200 00	Battleford	
J. B. Ashby	Aide do	720 00	do	
J. A. Mitchell	Agent	1,200 00	Victoria	
G. G. Mann	do	1,000 00	Lac-aux Oignons	
J. Carney	Garde-magasin et commis	720 00	Battleford	
W. Laurie	Aide-commis	720 00	do	
A. J. McNeill	Commis	720 00	Lac-aux Canards	
J. Tompkins	Interprète	480 00	Battleford	
M. S. Vankoughnet	Commis	720 00	Lac-aux-Oignons	
J. V. Kildahl	do	540 00	Edmonton	
J. Calder	Interprète	600 00	do	
T. Edmundson	Commis	600 00	Victoria	
J. Pritchard	Garde-magasin et interprète	420 00	do	
J. D. Molson	Commis	900 00	Buttes-de-la-Paix	
D. Whitford	Interprète	540 00	do	
L. Marion	Instr. d'agriculture, réserves nos 95, 96, 97, 98, 99, 100, 101.	480 00	Lac-aux-Canards	
G. Chaffee	do réserves nos 102, 103, 104, 105, 106	730 00	Carlton	
J. H. Price	do réserve 108	600 00	Battleford	
O. F. Orr	do réserves 109, 110, 111	720 00	do	
J. Fitzpatrick	do réserve n° 113	600 00	do	
G. D. Gopsil	do reserves nos 114, 116	600 00	do	
A. Sufferin	do réserve n° 115	600 00	do	
G. Applegarth	do do 112	600 00	do	

[PARTIE II.]

J. E. Ingram	do	do 125	600 00	Lac à la Selle
W. J. O'Donnell	do	réserves nos 132, 133, 134, 135	600 00	Edmonton
D. C. Robertson	do	éserves nos 137, 140	480 00	Buttes de la Paix
J. Ross	do	réserves nos 138, 139	600 00	do
		Traité n° 7.		
W. Pocklington	Agent		1,200 00	Réser. des Gens-du-Sang
M. Begg	do		1,200 00	Traverse des Pieds-Noirs.
F. C. Cornish	do		1,200 00	Réserve de Sarcis
Rév. E. Claude	Principal, école industrielle		1,200 00	Rivière Haute
A. R. Springett	Sous-agent		900 00	Réserve des Piégânes
W. S. Richardson	Commis		720 00	Traverse des Pieds-Noirs.
S. Swinford	do		720 00	Réser. des Gens-du-Sang
A P. S Cocks	do		720 00	do des Sarcis
G. H. Wheatly	Instructeur d'agriculture, ferme n° 20*a*		540 00	do de Pied-de-Corb
J M Scott	do	do 20*b*	540 00	do du Vieux-Soleil
W. Middleton	do	do 21	540 00	do des Piégânes
J. Wilson	do	do 22	600 00	do des Gens-du-Sang

L. VANKOUGHNET,
Sous-surintendant général des affaires des Sauvages.

DÉPARTEMENT DES AFFAIRES DES SAUVAGES,
OTTAWA, 30 juin 1888.
ROBERT SINCLAIR,
Comptable.

TABLEAU A (2)—*Suite.*

MISSIONNAIRES recevant des rémunérations du département des affaires des Sauvages pour services rendus aux Sauvages, jusqu'au 30 juin 1888.

ONTARIO ET QUÉBEC.

Noms.	Adresse.	Allocation annuelle.	Dénomination.	Observations.
		$ cts.		
Rév. T. Quinn	Pierreville	235 00	Catholique romain	Abénakis de Saint-François.
Rév. John Tucker	do	140 00	Protestant	do
Rév. M Mainville	Saint-Régis	303 32	Catholique romain	Iroquois de Saint-Régis. $100 de ce montant et $25 en sus pour combust. sont payées par les Iroquois de St-Régis.
Rév. A. G. Smith	Munceytown	400 00	Protestant	Chippewas de la Thames
Rév. John Jacobs	Baby's Point	400 00	do	do l'île Walpole.
Rév. G. Giroux	Lorette	225 96	Catholique romain	Hurons de Lorette.
Rév. G. A. Anderson	Tyendinaga	400 00	Protestant	Payé par les Mohawks de la Baie de Quinté.
Rév. N. V. Burtin	Caughnawaga	225 96	Catholique romain	

TABLEAU A (2)—*Suite.*

MÉDECINS employés par le département des affaires des Sauvages, jusqu'au 30 juin 1888, indiquant les tribus qu'ils visitent.

ONTARIO ET QUÉBEC.

Nom.	Nom de la tribu qu'ils visitent.	Appointements annuels.	Observations.
		$ cts.	
P. H. Spohn	Chippewas de Beausoleil	150 00	Payé par la tribu.
G. H. Corbett	do Rama	150 00	do
Clark Lapp	Mississaguas d'Alnwick	200 00	do
P E. Jones	do de Crédit	250 00	do
A. McLaren	Mohawks de la Baie de Quinté	250 00	En partie payé par le fonds d'administration.
J. Newton	do do	250 00	do do
R. H. Dee	Six-Nations	2,000 00	Payé par la tribu ; a aussi un aide à $600 par année.
V. J. A. Vennor	Micmacs de Ristigouche	100 00	Appoint. payés à même le fonds des Sauv. de la pr. de Québec.
R. M. Stephen	Tribus de l'île Manitouline	1,000 00	Appointements payés à même le fonds d'administration. $150 alloués en sus pour loyer.
Oronhyatekha	Onéidas de la Thames	300 00	Appointements payés à même le fonds d'administration.
F. F. Bell	Wyandotts d'Anderdon	80 00	Payé par la bande.
H. Wigle	Chippewas de Nawash	350 00	do
D Sinclair	do Thames	200 00	do
J. A. Reid	Bandes de la Rivière-du-Jardin et de Batchewana	200 00	do
J. M Shaw	Mississaguas du lac du Riz	150 00	do
J. Comeau	Sauvages de la rivière Désert	150 00	do
C. N. Smellie	Micmacs de Gaspé	80 00	

DÉPARTEMENT DES AFFAIRES DES SAUVAGES,
OTTAWA, 30 juin 1888.

ROBERT SINCLAIR,
Comptable.

L. VANKOUGHNET,
Sous-surint. général des affaires des Sauvages.

FONDS DE DÉPOT DES SAUVAGES.

Tableau B, avec les états auxiliaires.

ETAT des opérations se rattachant à ce fonds pendant l'exercice terminé le 30 juin 1888.

—	$ cts.	$ cts.
Balance au crédit de ce fonds le 30 juin 1887		3,303,867 24
Allocations du gouvernement	39,685 88	
Perceptions à compte des ventes de terre, droits sur bois coupés, droits sur pierre tirée de la carrière, loyers, amendes et honoraires pendant l'exercice	104,226 30	
Intérêt échu pendant l'exercice sur les fonds entre les mains du gouvernement fédéral	160,662 12	
		304,574 30
		3,608,441 54
Dépenses pendant l'exercice		284,206 92
Balance le 30 juin 1888		3,324,234 62
NOTE—		
Balance le 30 juin 1888, comme ci-dessus	3,324,234 62	
Balance le 30 juin 1888, tel que démontré par le rapport de l'auditeur général	3,243,898 10	
Différence	80,336 52	
Et étant composé de, savoir:—		
Montant en litige, *v ir* le rapport de l'auditeur général pour 1887, page 302		77,246 66
Intérêt de $77,246.66, pour un an, à 4 pour 100		3,089 86
		80,336 52

L. VANKOUGHNET,
Sous-surintendant général des affaires des Sauvages.

DÉPARTEMENT DES AFFAIRES DES SAUVAGES,
OTTAWA, 30 juin 1888.

ROBERT SINCLAIR,
Comptable.

TABLEAU B.—*Suite.* N° 1.

DT. BANDE DE SAUVAGES DE BATCHEWANA, en compte avec le département des affaires des Sauvages AV.

—	Capital.	Intérêt.	—	Capital.	Intérêt.
	$ cts.	$ cts.		$ cts.	$ cts.
Les paiements suivants :—			Balance, 30 juin 1887	1,293 33	
Balance, 30 juin 1887		228 33	Ventes de terres et de bois de construction	544 00	
Rév. Thos. Ouillett, instituteur, appointements		200 00	Loyers, etc		222 34
Chef Nubenagooching, appointements		100 00	Intérêt sur capital placé		42 60
J. A. Reid, M.D., appointements		85 80	Balance, 30 juin 1888		447 24
Divers Paiements.					
Médicaments et soins médicaux		74 90			
Renouvellement des licences de pêche		10 00			
Commission sur perceptions, portée au crédit du fonds d'administration	54 45	13 15			
Balance, 30 juin 1888	1,782 88				
	1,837 33	712 18		1,837 33	712 18
Balance, 30 juin 1888		447 24	Balance, 30 juin 1888	1,782 88	

L. VANKOUGHNET,
Sous-surint. général des affaires des Sauvages.

DÉPARTEMENT DES AFFAIRES DES SAUVAGES,
OTTAWA, 30 juin 1888.
ROBERT SINCLAIR,
Comptable.

TABLEAU B.—*Suite.* N° 2.

DT. CHIPPEWAS DE BEAUSOLEIL, en compte avec le département des affaires des Sauvages. AV.

—	Capital.	Intérêt.	—	Capital.	Intérêt.
Les paiements suivants :—	$ cts.	$ cts.		$ cts.	$ cts.
Appointements.			Balance 30 juin 1887	56,491 68	465 02
Noah Assance, chef		50 00	Ventes de terres et de bois de construction	920 20	
Rév. Wm Elias, sécrétaire, 3 mois		6 25	Loyers		73 87
Sol. Mark, messager, 3 mois		2 50	Intérêt sur capital placé		2,758 40
P. H. Spohn, M.D		1[illegible]0 00			
Afd. McCue, 9 mois		22 50			
Lazarus Assance, 9 mois		7 50			
Pensions.					
Thos. Sky		12 00			
Mme John Assance		12 00			
Mme James Assance, 3 mois		3 00			
Nancy Shingwakouse		12 00			
Thos. Assance		12 00			
Divers paiements.					
Transfert au capital à compte de l'emprunt pour l'achat d'une machine à battre		45 00			
Distribution des intérêts		2,266 07			
Secours aux indigents		5 00			
Commission sur perceptions, portée au crédit du fonds d'administration	87 52	4 43			
Balance, 30 juin 1888	57,324 36	687 04			
	57,411 88	3,297 29		57,411 88	3,297 29
			Balance, 30 juin 1888	57,324 36	687 04

DÉPARTEMENT DES AFFAIRES DES SAUVAGES,
OTTAWA, 30 juin 1888.
ROBERT SINCLAIR, *comptable.*

L. VANKOUGHNET,
Sous-surint. général des affaires des Sauvages.

TABLEAU B.—*Suite.* N° 3.

DT. CHIPPEWAS DE NAWASH, en compte avec le département des affaires des Sauvages. AV.

—	Capital.	Intérêt.	—	Capital.	Intérêt.
Les paiements suivants :—	$ cts.	$ cts.		$ cts.	$ cts.
Appointements.					
David Craddock, instituteur		250 00	Balance, 30 juin 1887	341,394 04	3,272 98
E. A. Jones do 9 mois		187 50	Ventes de terres et de bois de construction	10.526 47	
Eliza Jones do 9 do		187 50	Loyers et amendes		77 50
E. A. Culbert do 3 do		62 50	Remboursement des intérêts à compte de l'emprunt pour payer des dettes	65 68	
J. W. Cushing, 3 mois		41 67	Intérêt sur capital placé		15,566 04
W. B. McGregor, chef		150 00			
F. Lamorandière, secrétaire		150 00			
J. Akiwenzie, conseiller		30 00			
J. Wahbezee do		30 00			
Louis Johnson, messager		20 00			
M. Johnson do 9 mois		15 00			
D. Elliott, garde-forestier		40 00			
F. Elliott, gardien		50 00			
John Snake, sacristain		25 00			
J. Akiwenzie, jeune, sacristain		12 48			
H. Wigle, M.D		350 00			
James Toman, chef		75 00			
Wm. Solomon, conseiller		30 00			
Louis Nawash do		30 00			
Mike Solomon, messager, 3 mois		5 00			
Pensions.					
P. J. Kegedonce		50 00			
Thos. Sky		20 00			
Mme B. Onadjiwon		20 00			
Mme A. Ashkewee		20 00			
Mme Munodogwewiss		20 00			
Mme J. Smith		20 00			
Mme Luke Snake		15 00			
Wm. Angus		50 00			
A reporter		1,956 65	A reporter	351,986 19	18,916 52

TABLEAU B.—*Suite.* N° 3.

DT CHIPPEWAS DE NAWASH, en compte avec le département des affaires des Sauvages AV.

—	Capital.	Intérêt.	—	Capital.	Intérêt.
	$ cts.	$ cts.		$ cts.	$ cts.
Report	.....	1,956 65	Report	351,986 19	18,916 52
Les paiements suivants :—					
Pensions—Fin.					
Jos. Dusonagon	.....	20 00			
Mary Ann York	.....	20 00			
John Wahbadick	.....	30 00			
Divers déboursés.					
Réparer des chemins	.....	200 00			
Assurance sur l'église et les maisons d'école	.....	19 50			
Inspection des écoles	.....	40 40			
Renouvellement des permis de pêche	.....	25 00			
Coût des arpentages et inspection	309 03				
Meubles pour une maison d'école	35 00				
Commission sur perceptions, portée à l'avoir du fonds d'administration	1,075 22	4 65			
Distribution des intérêts	.....	13,058 87			
Balance, 30 juin 1888	350,566 94	3,541 45			
	351,986 19	18,916 52		351,986 19	18,916 52
			Balance, 30 juin 1888	350,566 94	3,541 45

L. VANKOUGHNET,
Sous-surintendant général des affaires des Sauvages.

DÉPARTEMENT DES AFFAIRES DES SAUVAGES,
OTTAWA, 30 juin 1888.

ROBERT SINCLAIR, *comptable.*

TABLEAU B—*Suite.* N° 4.

DT. CHIPPEWAS DE RAMA, en compte avec le département des affaires des Sauvages. AV.

—	Capital.	Intérêt.
	$ cts.	$ cts.
Les paiements suivants :—		
Appointements.		
J. B. Naningishkung, chef	.....	75 00
J. B. Naningishkung, conseiller	.....	8 00
Gilbert Williams	.....	8 00
John Kenice	.....	8 00
Jos. Kenice, secrétaire	.....	14 00
G. H. Corbett, M.D	.....	150 00
S. B. Naningishkung	.....	20 00
Pensions.		
Jacob Shilling	.....	12 00
Wm. Bigwind	.....	12 00
Peter Jacobs	.....	12 00
Divers déboursés.		
Perte par incendie, Jas. Ingersoll	.....	25 00
Frais de poursuite pour vente de liqueurs	.....	3 00
Inspection des écoles	.....	14 00
Secours	.....	69 00
Coût de couvertures	.....	22 95
Distribution des intérêts	.....	2,168 46
Commission sur perceptions, porté à l'avoir du fonds d'administration	63 67	3 31
Balance, 30 juin 1888	52,349 48	570 32
	52,413 15	3,295 04

—	Capital.	Intérêt.
	$ cts.	$ cts.
Balance, 30 juin 1887	51,776 40	543 94
Ventes de terres et de bois de construction	636 75	
Loyers perçus	.....	53 18
Intérêt sur capital placé	.....	2,697 92
	52,413 15	3,295 04
Balance, 30 juin 1888	52,349 48	570 32

DÉPARTEMENT DES AFFAIRES DES SAUVAGES,
OTTAWA, 30 juin 1888.
ROBERT SINCLAIR,
Comptable.

L. VANKOUGHNET,
Sous-surintendant général des affaires des Sauvages.

TABLEAU B.—*Suite.* N° 5.

DT. CHIPPEWAS DE SARNIA, en compte avec le département des affaires des Sauvages. AV.

—	Capital.	Intérêt.	—	Capital.	Intérêt.
Les paiements suivants :—	$ cts.	$ cts.		$ cts.	$ cts.
Appointements.					
H. J. Johnston, instituteur		250 00	Balance, 30 juin 1888	185,322 66	1,583 44
Wilson Jacobs, chef		100 00	Ventes de terres et de bois de construction	1,652 88	
Jas. Manasse		30 00	Loyer d'une fosse à gravier	20 00	
Elijah George		30 00	Intérêt sur capital placé		8,800 24
Silas Wahbemong		30 00			
J. Nahmabin		30 00			
Adam Sappah		30 00			
J. Johnston		30 00			
J. Chippewa, sacristain		30 00			
S. Jackson do		15 00			
J. Johnston do		15 00			
A. Shawano do		15 00			
J. Bressette do		15 00			
S. Jackson, messager		30 00			
Wm. Wawanosh, interprète et secrétaire		350 00			
Pensions.					
Mme J. Wawanosh		62 50			
Mme D. B. Wawanosh		100 00			
A. Rodd		24 00			
Mme J. Kashagance		24 00			
Thos. Nayahnoquod, 9 mois		18 00			
Widow Bird		12 00			
Geo. Ashquagonaby		12 00			
Veuve Kahbayah		12 00			
do Cotterill, 3 mois		3 00			
A. Nageeshig		12 00			
Veuve Pike, 3 mois		3 00			
do Nawang		12 00			
do Sappah		12 00			
do Omazenah		12 00			

do Lighthouse		12 00			
do Shagutchewaga		12 00			
do Kahgayah		12 00			
do Petahney, 9 mois		9 00			
do Mahcahdenequa		12 00			
Mme Moses Henry		12 00			
Divers déboursés.					
Secours aux Sauvages indigents		112 00			
Coût des unif. pour les membres d'une fanfare		300 00			
Coût du peinturage de la maison d'école		60 00			
Médecins et médicaments		772 70			
Accessoires de funérailles		142 59			
Coût des matériaux de construction		20 60			
Réparations à la maison du conseil		3 00			
do do d'école		9 25			
Inspection des écoles		61 00			
Couper des chardons		3 50			
Livres, etc., pour les écoles		9 70			
Dépenses de voyages de J. Johnson		4 50			
Nettoyage de la maison du conseil		2 00			
Assurance sur la maison du conseil		8 00			
Coût du creusage d'un égoût		121 00			
Bois pour les écoles		26 25			
Mobilier pour la maison d'école		12 00			
Service d'un constable		4 50			
Services de Charlotte Isaac comme secrétaire		23 03			
Coût de poêles, etc		4 00			
Coût de construction d'un fossé	3,063 22				
Luke James, loyer d'une fosse à gravier	10 00				
Commission sur perceptions, portée à l'avoir du fonds d'administration	167 29				
Distribution des intérêts		5,754 04			
Balance, 30 juin 1888	183,755 03	1,542			
	186,995 54	10,383 68		186,995 54	10,383 68
			Balance, 30 juin 1888	183,755 03	1,542 52

L. VANKOUGHNET,
Sous-surintendant général des affaires des Sauvages.

DÉPARTEMENT DES AFFAIRES DES SAUVAGES,
OTTAWA, 30 juin 1888.

ROBERT SINCLAIR, *comptable.*

TABLEAU B.—*Suite.* N° 6.

DT. CHIPPEWAS DE SAUGEEN, en compte avec le département des affaires des Sauvages. AV.

—	Capital.	Intérêt.
Les paiements suivants :—	$ cts.	$ cts.
Appointements.		
John Burr, instituteur		300 00
Isabella McIver, institutrice		300 00
Henry H. Madwayosh, chef		150 00
John Kadahgegwon do		150 00
Ralph Johnson, conseiller		20 00
John Stephenson do		20 00
Cephas Kahbege do		20 00
Thos. Naugun do		20 00
J. Madwishmind		20 00
Wm. Washpemong, sacristain		40 00
Jessie Root		20 00
Peter Henry, messager		15 00
W. S. Scott, M.D.		260 00
Waldron Elias		100 00
Frs. Troonch, gardien		25 00
Pensions.		
John Waubishkaukuming		12 00
Chas. Mazhukewawedong		12 00
F. Wahbezee		12 00
John Ataugay		12 00
Wm. Nagum		12 00
Jane Wegwoss		25 00
Eliza Madwishmind		12 00
Veuve Shingoonce		12 00
Charlotte Sanigwobs		12 00
Veuve Mukadamowa		12 00
Mary Majigeshig		12 00
Mary Manidowaub		6 00
Thompson S. Manidowaub		12 00
Mme Martin		16 00

—	Capital.	Intérêt.
	$ cts.	$ cts.
Balance, 30 juin 1887	271,409 52	2,565 97
Ventes de terres et de bois de construction	6,377 66	
Loyers		52 50
Remboursement de l'intérêt à compte d'emprunt pour payer les dettes	491 84	
Intérêt sur capital placé		12,651 84

Eliza George		12 00			
Stephen Mukosegah		12 00			
John Kahbeje		12 00			
Mme Bedford		12 00			
Mme Henry Jones		12 00			
Veuve Paskequowedong		12 00			
Divers déboursés.					
Réparation des chemins		133 33			
Inspection des écoles		45 00			
Secours aux indigents		12 00			
Livres d'école		19 15			
Frais en rapport avec le trafic de boisson		134 40			
Impressions		2 05			
Coût d'un fer à marquer		1 50			
Rembour aux Sauvages de la somme payée en plus sur compte de leur dette à John Denney	854 20				
Frais de l'arpentage de l'île Nuage-Blanc, etc.	232 50				
Commission sur perceptions, portée à l'avoir du fonds d'administration	643 26	3 15			
Distribution des intérêts		10,505 95			
Balance, 30 juin 1888	276,549 06	2,702 78			
	278,279 02	15,270 31		278,279 02	15,270 31
			Balance, 30 juin 1888	276,549 06	2,702 78

L. VANKOUGHNET,
Sous-surintendant général des affaires des Sauvages.

DÉPARTEMENT DES AFFAIRES DES SAUVAGES,
OTTAWA, 30 juin 1888.
ROBERT SINCLAIR,
Comptable.

DT. CHIPPEWAS DE L'ILE AUX SERPENTS, en compte avec le département des affaires des Sauvages. AV.

—	Capital.	Intérêt.	—	Capital.	Intérêt.
	$ cts.	$ cts.		$ cts.	cts.
Les paiements suivants :—			Balance, 30 juin 1887	24,406 70	232 29
			Ventes de terres et de bois de construction	348 47	.....
Appointements.			Loyers	.....	68 95
			Intérêt sur capital placé	.....	1,221 80
Chas. Bigcanoe, chef	.....	80 00			
Jas. Ashquabe, conseiller, 3 mois	.....	5 00			
Geo McCue do do	.....	5 00			
Jas. Charles do	.....	17 50			
John Johnson, gardien, 3 mois	.....	6 25			
Zach. Bigcanoe do do	.....	6 25			
Divers déboursés.					
Accessoires de funérailles	.....	15 00			
Dépenses en rapport avec le grand conseil	.....	2 68			
Coût de camions pour moulin à battre	.....	60 20			
Médicaments et soins médicaux	.....	131 25			
Coût de vanneuses	.....	56 00			
Inspection des écoles	.....	13 00			
Mary Snake, à compte d'argent à son crédit	.....	5 00			
Commission sur perceptions, portée à l'avoir du fonds d'administration	34 85	2 10			
Distribution des intérêts	.....	896 17			
Balance, 30 juin 1888	24,720 32	221 64			
	24,755 17	1,523 04		24,755 17	1,523 04
			Balance, 30 juin 1888	24,720 32	221 64

DÉPARTEMENT DES AFFAIRES DES SAUVAGES,
OTTAWA, 30 juin 1888.
ROBERT SINCLAIR,
Comptable.

L. VANKOUGHNET,
Sous-surintendant général des affaires des Sauvages.

TABLEAU B—*Suite.* N° 8.

DT. CHIPPEWAS DE LA THAMES, en compte avec le département des affaires des Sauvages. AV.

—	Capital.	Intérêt.	—	Capital.	Intérêt.
Les paiements suivants :—	$ cts.	$ cts.		$ cts.	$ cts.
Appointements.			Balance, 30 juin 1887	67,383 48	935 14
Jos. Fisher, instituteur		200 00	Ventes de terre et limites de bois	17 90	
John Henry do		216 66	Loyers		3,216 57
Scobie Logan do		200 00	Intérêt sur capital placé		3,472 72
John Henry, chef		12 00			
John French do		12 00			
John Chicken, conseiller		12 00			
Abel Waucaush do		12 00			
Saml. French		12 00			
Moses Wawanash		12 00			
Jos. Fisher, secrétaire		20 00			
Abel Waucaush, interprète		12 00			
Eph. Turner, messager		37 50			
Wm. A. Whiteloon		37 50			
D. Sinclair, M.D		200 00			
Isaac Smith, gardien, 6 mois		6 00			
Pensions.					
Tom, chef, 3 mois		5 00			
Geo. Knotman		20 00			
Jacob Shemogan		20 00			
John Whiteloon, 9 mois		15 00			
Divers déboursés.					
Distribution des intérêts		3,085 97			
Coût de la construction d'un fossé		137 50			
Coût d'un pavillon		20 63			
Coût d'inspect. de la nouv. maison du conseil		12 00			
Assurance sur do do		21 50			
Matériaux pour ponceaux		3 92			
A reporter		4,343 18	A reporter	67,401 38	7,624 43

TABLEAU B - *Suite.* N° 8.

DT. CHIPPEWAS DE LA THAMES, en compte avec le département des affaires des Sauvages. AV.

—	Capital.	Intérêt.	—	Capital.	Intérêt.
	$ cts.	$ cts.		$ cts.	$ cts.
Report		4,343 18	Report	67,401 38	7,624 43
Divers déboursés.					
Candélabre pour la maison du conseil		16 00			
Instruments de musique		215 50			
Accessoires de funérailles		64 00			
Bois de service		7 50			
Meubles pour la maison du conseil		12 50			
Charriage de tuiles		5 00			
Services des commissaires d'école		24 00			
Réparations à l'école de Bear Creek		6 00			
Services d'un constable		5 40			
Peinturer les sièges à la maison du conseil		14 00			
Réparat. de chemin dans le township d'Oxford		18 23			
Livres pour les écoles		31 65			
Secours aux indigents		125 00			
Impression des minutes du Grand Conseil		9 00			
Construire une maison sur la ½ E. lot 11, Caradoe		68 00			
Education des enfants Sauvages		2 50			
Bois pour les écoles		30 40			
Arpentage		8 00			
Pupîtres pour école		90 00			
Construction de la maison du conseil	950 00				
Ouvrage supplémentaire dans la nouv. salle	52 00				
Commission sur perceptions, portée à l'avoir du fonds d'administration	1 79	192 69			
Distribution des intérêts		1,522 98			
Balance, 30 juin 1888	66,397 59	812 90			
	67,401 38	7,624 43		67,401 38	7,624 43
			Balance, 30 juin 1888	66 397 59	812 90

DÉPARTEMENT DES AFFAIRES DES SAUVAGES,
OTTAWA, 30 juin 1888.
ROBERT SINCLAIR, *comptable.*

L. VANKOUGHNET,
Sous-surintendant général des affaires des Sauvages.

TABLEAU B.—*Suite.* N° 9.

DT. CHIPPEWAS DE L'ILE WALPOLE, en compte avec le département des affaires des Sauvages. AV.

—	Capital.	Intérêt.
	$ cts.	$ cts.
Les paiements suivants :—		
Appointements.		
Jas. Saugee, chef		30 00
John Mokewenah, conseiller		20 00
Jos. Osahgee do		20 00
M. Aultman do		20 00
Johnson Pindannon		20 00
Wm. Peters, secrétaire		50 00
John Peters, messager		50 00
Jos. Moodie, maître d'école, 9 mois		150 00
Peter Thomas do 3 do		50 00
Pensions.		
Wauseonoquodt		8 00
Petwegeshig		8 00
Magabwa		8 00
Meshakadoqua		8 00
Nanoqua		8 00
Kah-ga-mo-qua		8 00
Veuve Pengeesmoqua		8 00
do Aizhoe		8 00
do Kewakedoqua		8 00
do Kewahdenoqua		8 00
do Shawanoo		8 00
do Chinquamoqua		8 00
do A. Johnson		8 00
do Quasijiwonoqua		8 00
do Kiyoshk		8 00
do Waingeeshgoqua		8 00
do Kewakodoqua		8 00
Sarah Saginash		8 00
Munedoqua, 9 mois		6 00
A reporter		560 00

—	Capital.	Intérêt.
	$ cts.	$ cts.
Balance, 30 juin 1887	69,351 09	895 99
Loyers		949 45
Intérêt sur capital placé		3,262 28
A reporter	69,351 09	5,107 72

TABLEAU B.—*Suite.* N° 9.

DT. CHIPPEWAS DE L'ILE WALPOLE, en compte avec le département des affaires des Sauvages. AV.

—	Capital.	Intérêt.	—	Capital.	Intérêt.
	$ cts.	$ cts.		$ cts.	$ cts.
Report		560 00	Report	69,351 09	5,107 72
Divers déboursés.					
Coût de construction de la maison du conseil		30 00			
Prêt au rév. W. A. Elias, pour l'aider à finir son éducation		100 00			
Services de fossoyeurs		40 00			
Soins médicaux et médicaments		59 75			
Réparations aux maisons d'école		41 99			
Secours		133 95			
Nettoyage de la maison d'école		1 50			
Accessoires de funérailles		157 00			
Payé pour rechercher le corps de Tooshkinung		10 00			
Coût de l'ameub. de la mais. de veuve Pashuck		15 00			
Coût du bois de serv. pour la mais. de J. Jackson		3 00			
Services des voyers		24 00			
Réparations aux éboueurs		3 00			
Livres d'école, etc		10 65			
Prêt pour aider D. Osaghee dans l'éducation		50 00			
do Peter Willes do		50 00			
Inspection des écoles		7 40			
Commission sur perceptions, portée à l'avoir du fonds d'administration		56 97			
Distribution des intérêts		2,757 11			
Balance, 30 juin 1888	69,351 09	996 40			
	69,351 09	5,107 72		69,351 09	5,107 72
			Balance, 30 juin 1888	69,351 09	996 40

L. VANKOUGHNET,
Sous-surintendant général des affaires des Sauvages.

DÉPARTEMENT DES AFFAIRES DES SAUVAGES,
OTTAWA, 30 juin 1888.
ROBERT SINCLAIR, *comptable.*

TABLEAU B—*Suite.* N° 10.

DT. SAUVAGES DE FORT-WILLIAM, en compte avec le département des affaires des Sauvages AV.

——	Capital.	Intérêt.	——	Capital.	Intérêt.
	$ cts.	$ cts.		$	$ cts.
Les paiements suivants :—			Balance, 30 juin 1887	13,140 67	
Balance, 30 juin 1887		494 09	Loyers		27 00
Réparations à une charrue		5 00	Intérêt sur capital placé		505 84
Achat de charrue		18 00	Balance, 30 juin 1888		811 67
Pommes de terre de semence et graine de trèfle		374 19			
Médicaments et soins médicaux		129 75			
Nourriture de bœufs		86 60			
Coût du matériel du bâtiment		64 90			
Provisions aux Sauvages travaillant au chemin		10 00			
Secours		55 86			
Dépenses de transport d'un malade à l'hôpital		3 00			
Accessoires de funérailles		15 60			
Dépenses se ratt. aux accus. cont. le chef Boucher		35 90			
Primes aux Sauvages p. cultiver de nouv. terres		50 00			
Commission sur perceptions, portée à l'avoir du fonds d'administration		1 62			
Balance, 30 juin 1888	13,140 67				
	13,140 67	1,344 51		13,140 67	1,344 51
Balance, 30 juin 1888		811 67	Balance, 30 juin 1888	13,140 67	

L. VANKOUGHNET,
Sous-surintendant général des affaires des Sauvages.

DÉPARTEMENT DES AFFAIRES DES SAUVAGES,
OTTAWA, 30 juin 1888.

ROBERT SINCLAIR,
Comptable.

TABLEAU B—*Suite.* N° 11.

DT. SAUVAGES DE LA RIVIÈRE NES FRANÇAIS, en compte avec le département des affaires des Sauvages. AV.

—	Capital.	Intérêt.	—	Capital.	Intérêt.
	$ cts.	$ cts.		$ cts.	$ cts.
Balance, 30 juin 1887	.....	17 12	Balance, 30 juin 1887	887 86	
Coût d'une machine à battre	.....	50 00	Ventes de terres et de bois de construction	865 50	
Médicaments et soins médicaux	.....	31 13	Loyers	.....	31 13
Commission sur perceptions, portée à l'avoir du fonds d'administration	86 55	1 87	Intérêt sur capital placé	.....	34 84
Balance, 30 juin 1888	1,666 81		Balance, 30 juin 1888	.....	34 15
	1,753 36	100 12		1,753 36	100 12
Balance, 30 juin 1888	.....	34 15	Balance, 30 juin 1888	1,666 81	

L. VANKOUGHNET,
Sous-surintendant général des affaires des Sauvages.

DÉPARTEMENT DES AFFAIRES DES SAUVAGES,
OTTAWA, 30 juin 1888.

ROBERT SINCLAIR,
Comptable.

TABLEAU B.—*Suite.* N° 12.

DT. SAUVAGES DE LA RIVIÈRE DU JARDIN, en compte avec le département des affaires des Sauvages. AV.

—	Capital.	Intérêt.	—	Capital.	Intérêt.
Les paiements suivants :—	$ cts.	$ cts.		$ cts.	$ cts.
Appointements.					
Rév. C. A. French, instituteur		200 00	Balance, 30 juin 1887	34,499 13	348 02
Chef Augustin		100 00	Vente de terres et de bois de construction	4,691 07	
Chef Pequetchenene		60 00	Loyers et amendes		546 05
J. A Reed, médecin		102 44	Intérêt sur capital placé		1,393 88
Divers déboursés.					
Livres, etc., pour les écoles		19 33			
Coût du trans. des prison. au Sault Ste-Marie		8 20			
Inspection et rapport sur l'emplacement Elliott		48 75			
Médicaments		46 50			
Secours		5 00			
Frais de poursuites pour ventes de boissons		33 96			
Réparations à la maison d'école		6 82			
Assurance		10 00			
Dépenses de voyages du Dr J. A. Reed		27 00			
Combustible pour écoles		33 00			
Commission sur perceptions, portée à l'avoir du fonds d'administration	492 76	32 76			
Distribution des intérêts		950 12			
Balance, 30 juin 1888	38,697 44	604 07			
	39,190 20	2,287 95	Balance 30 juin 1888	39,190 20	2,287 95
				38,697 44	604 07

L. VANKOUGHNET,
Sous-surintendant général des affaires des Sauvages.

DÉPARTEMENT DES AFFAIRES DES SAUVAGES,
OTTAWA, 30 juin 1888.
ROBERT SINCLAIR,
Comptable.

DT. SAUVAGES DE HENVEY'S-INLET, en compte avec le département des affaires des Sauvages AV.

—	Capital.	Intérêt.
	$ cts.	$ cts.
Les paiements suivants :—		
Appointements.		
Chef Wickemanchi	.....	30 24
Chef Jas. Ahsawasahgai	.....	17 00
John Esquimaux, instituteur	.....	100 00
Divers déboursés.		
Réparations à la maison d'école	.....	66 11
Secours	.....	5 00
Bois pour école et allumer le feu	.....	25 00
Soin des bœufs	.....	5 00
Distribution des intérêts	.....	56 03
Balance, 30 juin 1888	7,214 10	32 65
	7,214 10	337 03

—	Capital.	Intérêt.
	$ cts.	$ cts.
Balance, 30 juin 1887	7,214 10	32 19
Remboursement de frais funéraires	.....	15 00
Intérêt sur capital placé	.....	289 84
	7,214 10	337 03
Balance, 30 juin 1888	7,214 10	32 65

L. VANKOUGHNET,
Sous-surintendant général des affaires des Sauvages.

DÉPARTEMENT DES AFFAIRES DES SAUVAGES,
OTTAWA, 30 juin 1888.
ROBERT SINCLAIR,
Comptable.

TABLEAU B.—*Suite.* N° 14

DT. SAUVAGES DU LAC NIPISSINGUE, en compte avec le département des affaires des Sauvages. AV.

—	Capital.	Intérêt.	—	Capital.	Intérêt.
	$ cts.	$ cts.		$ cts.	$ cts.
Les paiements suivants :—			Balance, 30 juin 1887	27,949 69	525 99
Appointements.			Ventes de terres et de bois de construction	4,715 46	.....
Jacob Cochai, chef	.....	50 00	Loyers	.....	272 00
S. Commando do	.....	20 00	Intérêt sur capital placé	.....	1.139 00
Basil Cochai do	.....	20 00			
Divers déboursés.					
Secours	.....	40 00			
Commission sur perceptions, portée à l'avoir du fonds d'administration	472 05	18 12			
Distribution des intérêts	.....	1,164 88			
Balance, 30 juin 1888	32,193 10	623 99			
	32,665 15	1,936 99		32,665 15	1,936 99
			Balance, 30 juin 1888	32,193 10	623 99

L. VANKOUGHNET,
Sous-surintandant général des affaires des Sauvages.

DÉPARTEMENT DES AFFAIRES DES SAUVAGES,
OTTAWA, 30 juin 1888.

ROBERT SINCLAIR,
Comptable.

TABLEAU B—*Suite.* N° 15.

DT. SAUVAGES DE L'ILE MANITOULINE (non cédée), en compte avec le départ. des affaires des Sauvages. AV.

—	Capital.	Intérêt.	—	Capital.	Intérêt.
	$ cts.	$ cts.		$ cts.	$ cts.
Balance, 30 juin 1887	.....	385 47	Balance, 30 juin 1887	2,527 27	
Coût des instruments arratoires	.....	75 93	Vente de terres et de bois de construction	1,180 02	
Do médicaments	.....	191 75	Amendes pour vente de liqueurs	.....	67 50
Secours	.....	120 00	Intérêt sur capital placé	.....	85 68
Bois pour école	.....	16 87	Balance, 30 juin 1888	.....	640 14
Commission sur perceptions, portée à l'avoir du fonds d'administration	118 00	3 30			
Balance, 30 juin 1888	3,589 29				
	3,707 29	793 32		3,707 29	793 32
Balance, 30 juin 1888	.....	640 14	Balance, 30 juin 1888	3,589 29	

L. VANKOUGHNET,
Sous-surintendant général des affaires des Sauvages.

DÉPARTEMENT DES AFFAIRES DES SAUVAGES,
OTTAWA, 30 juin 1888.
ROBERT SINCLAIR,
Comptable.

TABLEAU B—*Suite.* N° 16.

DT. SAUVAGES DE MAGANETIEWAN, en compte avec le département des affaires des Sauvages. AV.

——	Capital.	Intérêt.	——	Capital.	Intérêt.
	$ cts.	$ cts.		$ cts.	$ cts.
Balance, 30 juin 1888	510 32	26 24	Balance, 30 juin 1887	510 32	5 60
			Intérêt sur capital placé		20 64
	510 32	26 24		510 32	26 24
			Balance, 30 juin 1888	510 32	26 24

L. VANKOUGHNET,
Sous-surintendant général des affaires des Sauvages.

DÉPARTEMENT DES AFFAIRES DES SAUVAGES,
OTTAWA, 30 juin 1888

ROBERT SINCLAIR,
Comptable.

DT. MISSISSAUGUAS D'ALNWICK, en compte avec le département des affaires des Sauvages. AV.

—	Capital.	Intérêt.
	$ cts.	$ cts.
Les paiements suivants :—		
Appointements.		
Mitchell Chubb, chef		24 00
Wm. Blaker, conseiller		12 00
E. Comigo, do 9 mois		9 00
F. Beaver, do do		9 00
Moses Black, do do		9 00
Richard Black, secrétaire, do		18 00
Wm. Lukes, do 3 mois		6 00
Josiah Tobico, sacristain, 9 mois		45 00
Mlle M. A. Crowe, organiste		20 00
Thomas Marsden, conseiller, 3 mois		3 00
Geo. Blaker, do do		3 00
Peter Crow, do do		3 00
Jas. Marsden, sacristain, do		15 00
Chas. Lapp, médecin		200 00
Pensions.		
Veuve James		12 00
Divers déboursés.		
Crédit pour appointements des instituteurs		18 75
Frais funéraires		10 00
Secours		12 00
Frais *re* poursuite pour vente de liqueurs		10 00
Inspection des écoles		24 00
Coût de construction d'une maison pour C. Fisher		40 00
do do Louis Hager		96 00
Divers pour la maison d'école		11 35
Assurance		30 00

—	Capital.	Intérêt.
	$ cts.	$ cts.
Balance, 30 juin 1887	71,451 17	875 50
Ventes de terres et de bois de construction	630 55	
Loyers et amendes perçus		810 85
Remboursement d'intérêt à compte des travaux des chemins		17 00
Intérêt sur le capital placé		3,811 44

ommission sur perceptions, portée à l'avoir du fonds d'administration	63 06	52 25			
Distribution des intérêts	.....	3,931 85			
Balance, 30 juin 1888	72,018 66	890 59			
	72,081 72	5,514 79		72,081 72	5,514 79
			Balance, on 30 juin 1888	72,018 66	890 59

L. VANKOUGHNET,
Sous-surintendant général des affaires des Sauvages.

DÉPARTEMENT DES AFFAIRES DES SAUVAGES,
OTTAWA, 30 juin 1888.

ROBERT SINCLAIR,
Comptable.

DT. MISSISSAUGUAS DE CREDIT, en compte avec le département des affaires des Sauvages. AV.

—	Capital.	Intérêt.
Les paiements suivants :—	$ cts.	$ cts.
Appointements.		
Mary Murray, instituteur		275 00
Wm. Elliott, sacristain 9 mois		18 75
Wm. Stirling, gardien		25 00
John Laform		25 00
P. E. Jones, médecin, 9 mois		187 50
Jas. A. Wood, conseiller, 18 mois		97 50
Wm. Stirling do 18 do		75 00
Geo. Henry do 18 do		50 00
John Laform do 18 do		50 00
Jos. King do 18 do		75 00
E. Spencer do 6 do		25 00
Wm. Crane do 6 do		25 00
A. A. Jones, sacristain, 3 mois		12 50
Mary Herchmer, organiste, 3 mois		6 25
Pensions.		
David Sawyer		100 00
Veuve Herchmer		25 00
do Wilson		25 00
Divers déboursés.		
Bois pour les écoles		5 00
Papeterie, etc		16 18
Livre pour la maison du conseil		1 80
Réparations à l'église		35 96
Bois de service pour la maison d'école		9 42
Payé au gardien pour services sur le lot Mike		29 00
Frais funéraires		24 00
Frais de port et papeterie		33 02
Inspection des écoles		12 00

—	Capital.	Intérêt.
	$ cts.	$ cts.
Balance, 30 juin 1887	180,871 65	575 15
Ventes de terres et de bois de construction	60 00	
Remboursement des deuxième et troisième versements à compte de l'emprunt pour distribution	500 00	
Intérêt sur capital placé		8,809 88

Impressions	.....	2 00			
Divers pour l'église et l'école	.....	35 23			
Madriers pour chemins	.....	11 25			
Peinturage, etc	.....	6 00			
Réparations à la maison d'école	.....	11 81			
Dépenses des délégués au grand conseil	.....	86 00			
Coût de bois de service	.....	58 37			
Ferronnerie pour la maison de la mission	.....	33 91			
Persiennes do	.....	5 35			
Secours	.....	16 00			
Réparations à la maisou du conseil	.....	2 50			
Bois pour l'église	.....	13 00			
Bois, etc., pour la maison du conseil	.....	5 20			
Réparations au presbytère	.....	163 61			
Livres pour les écoles	.....	14 10			
Transfert au capital des deuxième et troisième versements de l'emprunt pour distribution	.....	500 00			
Commission sur perceptions, portée à l'avoir du fonds d'administration	6 00				
Distribution des intérêts	.....	5,423 21			
Balance, 30 juin 1888	181,425 65	1,733 61		181,431 65	9,385 03
	181,431 65	9,385 03	Balance, 30 juin 1888	181,425 65	1,733 61

DÉPARTEMENT DES AFFAIRES DES SAUVAGES,
OTTAWA, 30 juin 1888.
ROBERT SINCLAIR,
Comptable.

L. VANKOUGHNET,
Sous-surintendant général des affaires des Sauvages.

TABLEAU B.—*Suite.* N° 19.

DT. MISSISSAUGUAS DU LAC DU RIZ, en compte avec le département des affaires des Sauvages. AV.

—	Capital.	Intérêt.	—	Capital.	Intérêt.
Les paiements suivants :—	$ cts.	$ cts.		$ cts.	$ cts.
Appointements.			Balance, 30 juin 1887	21,390 64	179 38
			Vente de terre et de bois de construction	452 48	.....
John M. Shaw, D.M.	.....	150 00	Loyers et amendes perçus	.....	35 50
M. G. Paudaush, chef	.....	25 00	Intérêt sur capital placé	.....	1,055 16
Jeremiah Crow	.....	4 00			
Wellington Cow	.....	4 00			
R. Soper	.....	4 00			
Robert Paudaush, sacristain et messager	.....	30 00			
Pensions.					
Susan Culbertson	.....	10 00			
Catherine Muskrat	.....	10 00			
Sarah Anderson	.....	10 00			
Ann Spaniard	.....	10 00			
Divers déboursés.					
Frais d'arpentage	169 70	.....			
Commission sur perceptions, portée à l'avoir du fonds d'administration	45 25	1 33			
Distribution des intérêts	.....	784 57			
Balance, 30 juin 1888	21,628 17	227 14			
	21,843 12	1,270 04		21,843 12	1,270 04
			Balance, 30 juin 1888	21,628 17	227 14

L. VANKOUGHNET,
Sous-surintendant général des affaires des Sauvages.

DÉPARTEMENT DES AFFAIRES DES SAUVAGES,
OTTAWA, 30 juin 1888.

ROBERT SINCLAIR,
Comptable.

TABLEAU B.—*Suite.* N° 20.

DT. MISSISSAUGUAS DU LAC À LA VASE, en compte avec le département des affaires des Sauvages. AV.

—	Capital.	Intérêt.	—	Capital.	Intérêt.
Les paiements suivants :—	$ cts.	$ cts.		$ cts.	$ cts.
Appointements.					
Joseph Whetung, chef	.....	8 33	Balance, 30 juin 1887	35,728 77	419 92
Peter McCue, sacristain	.....	20 00	Ventes de terres et bois de construction	700 80	.....
Jos. Irons, 5 mois	.....	10 42	Loyers et amendes perçus	.....	8 06
Pension.			Intérêt sur capital placé	.....	1,767 20
Jos. Muskrat	.....	12 00			
Divers déboursés.					
Octroi pour malades et indigents.	.....	40 00			
Coût de vaccin et vaccination	.....	12 33			
Frais d'arpentage	290 38	.....			
Commission sur perception, portée à l'avoir du fonds d'administration	70 08	48			
Distribution des intérêts	.....	1,676 11			
Balance, 30 juin 1888	36,069 11	415 51			
	36,429 57	2,195 18		36,429 57	2,195 18
			Balance, 30 juin 1888	36,069 11	415 51

DÉPARTEMENT DES AFFAIRES DES SAUVAGES,
OTTAWA, 30 juin 1888.
ROBERT SINCLAIR,
Comptable.

L. VANKOUGHNET,
Sous-surintendant général des affaires des Sauvages.

TABLEAU B--*Suite.* N° 21.

DT. MISSISSAUGUAS DE SCUGOG, en compte avec le département des affaires des Sauvages. AV.

—	Capital.	Intérêt.
Les paiements suivants :—	$ cts.	$ cts.
Appointements.		
John Johnston, chef	.....	50 00
Divers déboursés.		
Accessoires de funérailles	.....	41 25
Abbs et Patterson, à compte de réclamation pour avances	.....	25 54
Assurance	.....	4 20
Frais d'arpentage	84 87	
Commission sur perceptions, portée à l'avoir du fonds d'administration	21 60	35 63
Distribution des intérêts	.....	1,064 40
Balance, 30 juin 1888	10,011 47	180 11
	10,117 94	1,401 13

—	Capital.	Intérêt.
	$ cts	$ cts.
Balance, 30 juin 1887	9,899 18	295 44
Ventes de terres et bois de construction	218 76	
Loyers	.....	593 94
Remboursement d'intérêts sur l'argent dû aux marchands	.....	25 59
Intérêt sur capital placé	.....	486 16
	10,117 94	1,401 13
Balance, 30 juin 1888	10,011 47	180 11

L. VANKOUGHNET,
Sous-surintendant général des affaires des Sauvages.

DÉPARTEMENT DES AFFAIRS DES SAUVAGES,
OTTAWA, 30 juin 1888.

ROBERT SINCLAIR,
Comptable.

TABLEAU B—*Suite.* N° 22.

DT. MOHAWKS DE LA BAIE DE QUINTÉ, en compte avec le département des affaires des Sauvages. AV.

—	Capital.	térêt.	—	Capital.	Intérêt.
Les paiements suivants :—	$ cts.	$ cts.		$ cts.	$ cts.
Appointements.					
Mathew East, maître d'école		112 50	Balance, 30 juin 1887	103,670 26	1,035 63
Maggie E. Pook, do 3 mois		37 50	Ventes de terres	2,017 66	
Ida Embry do		250 00	Loyers porçus au crédit de l'intérêt		4,313 54
Laura Phelps do 9 mois		75 00	Loyers perçus au crédit du capital à compte d'avance pour clôturage	2,150 64	
Joel Johnston, chef		24 00	Remboursement d'argent envoyé pour distribution à compte d'avance du capital pour clôturage	578 71	
A. Culbertson, do 6 mois		12 00	Intérêt sur capital placé		5,639 86
Sampson Green do		24 00	Remboursement par D. Powles à compte de prime d'assurance sur bateau-passeur		7 50
Solomn Loft do et secrétaire		28 00	Remboursement par John C. Marache à compte de prêt		5 66
Isaac Powles do		24 00			
Wm. N Martin		12 75			
Wm. C. Brant, secrétaire		12 00			
James Maracle, sacristain		40 00			
Nelson Maracle do		30 00			
Rév. G. A. Anderson, missionnaire		400 00			
J Newton, D.M		100 00			
A. McLaren, D.M		100 00			
Geo. Gunyon, constable		300 00			
Jonah Brant, gardien		4 25			
Bertha Davidson, maître d'école		37 50			
Ida Robertson do		37 50			
Jacob B. Brant, chef		6 00			
Pensions.					
Peggy Brant		24 00			
Abram Maracle		24 00			
Milo Maracle		24 00			
Adam Brant		24 00			
John D. Green		24 00			
Mme H. Maracle		18 00			
Mme D. Sero		24 00			
H. Barnhart, six mois		12 00			
A reporter		1,841 00	A reporter	108,417 27	11,002 19

TABLEAU B.—*Suite.* N° 22.

DT. MOHAWKS DE LA BAIE DE QUINTÉ, en compte avec le département des affaires des Sauvages. AV.

—	Capital.	Intérêt.	—	Capital.	Intérêt.
	$ cts.	$ cts.		$ cts.	$ cts.
Report		1,841 00	Report	108,417 27	11,002 19
Divers déboursés.					
Uniforme pour constable		20 00			
Octroi à Peter Clause pour l'aider à rebâtir sa maison détruite par le feu		25 00			
Loyers distribués		3,957 58			
Payé pour services judiciaires		31 13			
Frais d'une délégation au township de Gibson		90 00			
Fournitures d'écoles		32 40			
Assurance		101 50			
Frais pour allumer les feux		3 60			
Nettoyer l'église		4 00			
Secours		118 00			
Réparations au presbytère	400 00	33 16			
Combustible pour les écoles		108 00			
Réparations aux maisons d'école et du conseil		50 00			
Poëles pour les écoles		34 25			
Pertes par le feu		135 00			
Accessoires de funérailles		20 00			
Frais d'une délégation à Ottawa		23 00			
Coût de la cons. d'une maison pour Wm. Clause		106 81			
Améliorations des clôtures, etc	8,789 09				
Montant payé pour terrain pour Joseph Sero	23 00				
do do Eliza Smart	23 00				
do do Jacob H. Maracle	69 00				
do do Lydia Smart	23 00				
do do Mary Loft	23 00				
do do Jas. Leween	50 00				
do do Sarah Leween	23 00				
do do Thos. G. Brant	115 00				
do do Abram Maracle	46 00				
do do Sol. Hill	69 00				

Montant payé pour clôtures à Adam Brant	23 00				
do do Margaret Green	23 00				
do do Mme Geo. Smart	92 00				
do do Richard Leween	15 00				
do do Mary John	23 00				
do do Hester Claus	23 00				
Payé à Mlle F. Maracle sa part de l'octroi se rattachant aux clôtures	23 00				
Commission sur perceptions, portée à l'avoir du fonds d'administration	324 32	288 48			
Divers	.....	4 55			
Distribution des intérêts	.....	3,221 08			
Balance, 30 juin 1888	98,217 86	753 65			
	108,417 27	11,002 19		108,417 27	11,002 19
			Balance, 30 juin 1888	98,217 86	753 65

L. VANKOUGHNET,
Sous-surintendant général des affaires des Sauvages.

DÉPARTEMENT DES AFFAIRES DES SAUVAGES,
OTTAWA, 30 juin 1888.

ROBERT SINCLAIR,
Comptable.

TABLEAU B—*Suite.*

N° 23.

DT. MORAVES DE LA THAMES, en compte avec le département des affaires des Sauvages. AV.

—	Capital.	Intérêt.
	$ cts.	$ cts.
Les paiements suivants :—		
Appointements.		
Daniel Edwards, instituteur	.....	262 50
C. M. Stonefish, chef	.....	60 00
John B. Noah, conseiller	.....	20 00
Isaac Hill do	.....	20 00
James Noah, secrétaire	.....	50 00
Sam'l Lacells, fossoyeur	.....	16 00
Jas. Dolson, conseiller	.....	20 00
Ernest Littlejohn, instituteur	.....	71 42
Divers déboursés.		
Livres d'école	.....	18 70
Assurance	.....	13 50
Accessoires de funérailles	.....	54 00
Fournitures d'école	.....	71 34
Secours	.....	55 00
Coût du clôturage des terrains agricoles	.....	182 85
Inspection des écoles	.....	15 00
Quincaille pour la maison du conseil	.....	64 74
Annonce	.....	3 19
Soin d'un aliéné	.....	44 80
Nettoyer une maison d'école	.....	9 68
Coût de la construction de la maison du conseil	1,215 00	
Distribution des intérêts	.....	5,731 65
Balance, 30 juin 1888	157,396 05	1,534 72
	158,611 05	8,319 09

—	Capital.	Intérêt.
	$ cts.	$ cts.
Balance, 30 juin 1887	158,581 35	1,455 61
Remboursement des intérêts à compte de Mason	29 70	
Intérêt sur capital placé	.....	6,863 48
	158,611 05	8,319 09
Balance, 30 juin 1888	157,396 05	1,534 72

DÉPARTEMENT DES AFFAIRES DES SAUVAGES,
OTTAWA, 30 juin 1888.
ROBERT SINCLAIR, *comptable.*

L. VANKOUGHNET,
Sous-surintendant général des affaires des Sauvages.

TABLEAU B—*Suite.* N° 24.

DT. MUNSEES DE LA THAMES, en compte avec le département des affaires des Sauvages. AV.

—	Capital.	Intérêt.	—	Capital.	Intérêt.
	$ cts.	$ cts.		$ cts.	$ cts.
Distribution des intérêts	.....	109 77	Balance, 30 juin 1887	2,670 24	26 97
Balance, 30 juin 1888	2,670 24	25 12	Intérêt sur capital placé	.....	107 92
	2,670 24	134 89		2,670 24	134 89
			Balance, 30 juin 1888	2,670 24	25 12

L. VANKOUGHNET,
Sous-surintendant général des affaires des Sauvages.

DÉPARTEMENT DES AFFAIRES DES SAUVAGES,
OTTAWA, 30 juin 1888.

ROBERT SINCLAIR,
Comptable.

TABLEAU B—*Suite.* N° 25.

OJIBBEWAS ET OTTAWAS DE L'ILE MANITOULINE, en compte avec le département des affaires des Sauvages.

DT. AV.

—	Capital.	Intérêt.	—	Capital.	Intérêt.
Les paiements suivants :—	$ cts.	$ cts.		$ cts.	$ cts.
Appointements.			Balance, 30 juin 1888	100,979 17	998 00
			Ventes de terres et de bois de construction	15,354 77	
F. W. Sims, maître d'école		300 00	Loyers et amendes perçus		1,192 50
P. C. Quinn do		20 33	Intérêt sur capital placé		4,079 08
Lucy Pinoshamog do		117 95			
Divers déboursés.					
Fournitures d'école		10 56			
Coût de médicaments et soins médicaux		202 11			
Coût de sièges pour l'école des Mississaguas		12 00			
Frais de poursuites pour ventes de boisson		24 50			
Frais de voyages du chef Neshkeshek, Ottawa à l'île Manitouline		40 00			
Dépenses pour garder le bois de construction		25 00			
Transfert au fonds d'admin. du 6e paiement du montant prêté en différents temps pour ouvrir les ch., pour compléter les appent., etc.	9,652 21				
Commission sur perceptions, portée à l'avoir du fonds d'administration	1,543 22	71 85			
Distribution des intérêts		4,036 47			
Balance, 30 juin 1888	105,138 51	1,408 41		116,333 94	6,269 58
	116,333 94	6,269 58	Balance, 30 juin 1888	105,138 51	1,408 41

L. VANKOUGHNET,
Sous-surintendant général des affaires des Sauvages.

DÉPARTEMENT DES AFFAIRES DES SAUVAGES,
OTTAWA, 30 juin 1888.

ROBERT SINCLAIR,
Comptable.

TABLEAU B—*Suite.* N° 26.

DT. OJIBBEWAS DU LAC HURON, en compte avec le département des affaires des Sauvages. AV.

—	Capital.	Intérêt.	—	Capital.	Intérêt.
	$ cts.	$ cts		$ cts.	$ cts.
Les paiements suivants :—					
Annuités payées en vertu du traité Robinson	.....	12,343 00	Balance, 30 juin 1887	48,000 00	1,568 64
Frais du paiement des annuités	.....	321 30	Octroi législatif	.....	9,260 78
Balance, 30 juin 1888	48,000 00	643 88	Intérêt sur capital placé	.....	2,462 76
			Montant d'un chèque émis en oct. 1885, et non présentés pour paiement	.....	16 00
	48,000 00	13,308 18		48,000 00	13,308 18
			Balance, 30 juin 1888	48,000 00	643 88

L. VANKOUGHNET,
Sous-surintendant général des affaires des Sauvages.

DÉPARTEMENT DES AFFAIRES DES SAUVAGES,
OTTAWA, 30 juin 1888.
ROBERT SINCLAIR,
Comptable.

TABLEAU B—*Suite.* N° 27.

DT. OJIBBEWAS DU LAC SUPÉRIEUR, en compte avec le département des affaires des Sauvages. AV.

—	Capital.	Intérêt.	—	Capital.	Intérêt.
	$ cts	$ cts.		$ cts	$ cts.
Les paiements suivants :—			Balance, 30 juin 1887	40,000 00	1,961 39
Annuités en vertu du traité Robinson		8,404 00	Octroi législatif		6,327 22
Frais de la distribution des annuités		456 05	Intérêt sur capital placé		2,078 44
Balance, 30 juin 1888	40,000 00	1,507 00			
	40,000 00	10,367 05		40,000 00	10,367 05
			Balance, 30 juin 1888	40,000 00	10,367 05

L. VANKOUGHNET,
Sous-surintendant général des affaires des Sauvages.

DÉPARTEMENT DES AFFAIRES DES SAUVAGES,
OTTAWA, 30 juin 1888.

ROBERT SINCLAIR,
Comptable.

TABLEAU B—*Suite.* N° 28

DT. OJIBBEWAS DE LA RIVIÈRE MISSISSAUGUA, en compte avec le département des affaires des Sauvages. AV.

—	Capital.	Intérêt.	—	Capital.	Intérêt.
	$ cts.	$ cts.		$ cts.	$ cts.
Balance, 30 juin 1887	.....	14 18	Balance, 30 juin 1887	4,396 85	.....
Frais de poursuites pour vente de liqueurs	.....	36 49	Ventes de terre et de bois de construction	249 53	.....
Médicaments et soins médicaux	.....	31 13	Loyers et amendes perçus	.....	62 00
Frais judiciaires, la Reine *vs* J. McGaulay	.....	61 71	Intérêt sur capital placé	.....	175 32
Commission sur perceptions, portée à l'avoir du fonds d'administration	26 00	3 72			
Distribution des intérêts	.....	79 54			
Balance, 30 juin 1888	4,620 38	10 55			
	4,646 38	237 32		4,646 38	237 32
			Balance, 30 juin 1888	4,620 38	10 35

L. VANKOUGHNET,
Sous-surintendant général des affaires des Sauvages.

DÉPARTEMENT DES AFFAIRES DES SAUVAGES,
OTTAWA, 30 juin 1888.

ROBERT SINCLAIR,
Comptable.

TABLEAU B—*Suite.* N° 29.

DT. ONEIDAS DE LA THAMES en compte avec le département des affaires des Sauvages. AV.

—	Capital.	Intérêt.	—	Capital.	Intérêt.
	$ cts.	$ cts.		$ cts.	$ cts.
Les paiements suivants :—					
Coût de construction de cabinets d'aisance		24 00	Balance, 30 juin 1887	611 10	27 44
Coût de grattoirs		20 00	Loyers		420 00
Dépenses pour fossés		49 57	Intérêt sur capital placé		25 56
Coût de construction d'un pont sur concession 3		28 00			
Coût d'uniformes pour corps de musique		100 00			
Loyers payés aux héritiers de feu Elias Sickles		105 00			
Payé réclamation à la société de tempérance sur la maison d'école		25 00			
Payé pension d'hommes et d'attelage employés sur les chemins		10 00			
Frais pour encadrer un diplôme		3 50			
Bois de service pour ponts		8 00			
Bois de service pour maison d'école		57 10			
Divers		2 60			
Payé dépenses de John Ninhams, assister au grand conseil		5 00			
Commission sur perceptions, portée à l'avoir du fonds d'administration		25 20			
Balance, 30 juin 1888	611 10	10 03			
				611 10	473 00
	611 10	473 00	Balance, 30 juin 1888	611 10	10 03

DÉPARTEMENT DES AFFAIRES DES SAUVAGES,
OTTAWA, 30 juin 1888.

ROBERT SINCLAIR,
Comptable

L. VANKOUGHNET,
Sous-surintendant général des affaires des Sauvages.

TABLEAU B—*Suite.* N° 30.

DT. SAUVAGES DE L'ILE PARRY, en compte avec le département des affaires des Sauvages. AV.

—	Capital.	Intérêt.
	$ cts.	$ cts.
Les paiements suivants :—		
Appointements.		
Peter Megiss, chef	.....	37 50
Pahbahmowatong	.....	20 00
E. Fraser, instituteur	.....	112 50
Bella Johnson	.....	200 00
Jas. Pegamagabow, chef	.....	12 50
Wm. King, messager	.....	5 00
Jacob Paigmassagai	.....	5 00
Rév. A Salt, interprète et secrétaire	.....	30 00
Pensions.		
Sol. James	.....	20 00
Divers déboursés.		
Livres d'école, etc	.....	13 91
Réparations à l'école Ryerson	.....	93 25
Oct. à Pahbahmowatong pour supp. de son fils	.....	16 00
Coût d'une paire de bœufs	.....	70 00
Chaux pour l'école Skene	.....	1 25
Commission sur perceptions, portée à l'avoir du fonds d'administration	132 06	4 86
Distribution des intérêts	.....	1,128 96
Balance, 30 juin 1888	44,368 66	378 67
	44,500 72	2,149 40

—	Capital.	Intérêt.
	$ cts.	$ cts
Balance, 30 juin 1887	43,180 07	328 08
Ventes de terres et de bois de construction	1,320 65	
Loyers	.....	81 00
Intérêt sur capital placé	.....	1,740 32
	44,500 72	2,149 40
Balance, 30 juin 1888	44,368 66	378 67

L. VANKOUGHNET,
Sous-surintendant général des affaires des Sauvages.

DÉPARTEMENT DES AFFAIRES DES SAUVAGES,
OTTAWA, 30 juin 1888.
ROBERT SINCLAIR,
Comptable.

DT. POTTAWATTAMIES DE L'ILE WALPOLE, en compte avec le département des affaires des Sauvages. AV.

—	Capital.	Intérêt.
Les paiements suivants :—	$ cts.	$ cts.
Appointements.		
Ashkebee, chef		10 00
John Jackson, conseiller		5 00
Wm. Peters, secrétaire		4 00
Pensions.		
Saugutchewaqua		4 00
Jos. Quakashema, 9 mois		3 00
Peshanna 6 do		2 00
Goonah 6 do		1 00
Divers déboursés.		
Frais funéraires		35 04
Secours		3 00
Réparations à l'école		7 73
Services de voyers		4 00
Réparations à la clôture de l'école		2 50
do à l'horloge de l'école n° 2		0 50
Bois de service pour ponts		1 35
Inspection des écoles		7 45
Construction de latrines pour les écoles		5 88
Commission sur perceptions, portée à l'avoir du fonds d'administration		10 87

—	Capital.	Intérêt.
	$ cts.	$ cts.
Balance, 30 juin 1887	6,207 52	53 11
Loyers perçus		181 25
Intérêt sur capital placé		250 44

Distribution des intérêts		247 57			
Balance, 30 juin 1888	6,207 52	129 91			
	6,207 52	484 80		6,207 52	484 80
			Balance, 30 juin 1887	6,207 52	129 91

L. VANKOUGHNET,
Sous-surintendant général des affaires des Sauvages.

DÉPARTEMENT DES AFFAIRES DES SAUVAGES,
OTTAWA, 30 juin 1888.
ROBERT SINCLAIR,
Comptable.

TABLEAU B—*Suite.* N° 32.

DT. SAUVAGES DE LA RIVIÈRE DU SERPENT, en compte avec le département des affaires des Sauvages. AV.

—	Capital.	Intérêt.	—	Capital.	Intérêt.
	$ cts.	$ cts.		$ cts.	$ cts.
Les paiements suivants :—					
Médicaments	.....	32 63	Balance, 30 juin 1887	2,793 68	34 35
Coût de construction de la maison d'école	210 44	.....	Ventes de terres et de bois de construction	549 21	.....
Commission sur perceptions, portée à l'avoir du fonds d'administration	.....	7 20	Loyers	.....	120 00
Distribution des intérêts	.....	114 42	Intérêt sur capital placé	.....	113 12
Balance, 30 juin 1888	3 132 45	113 22			
	3,342 89	267 47		3,342 89	267 47
			Balance, 30 juin 1888	3,132 45	113 22

L. VANKOUGHNET,
Sous-surintendant général des affaires des Sauvages.

DÉPARTEMENT DES AFFAIRES DES SAUVAGES,
OTTAWA, 30 juin 1888.

ROBERT SINCLAIR,
Comptable.

TABLEAU B.—*Suite.* N° 3.

DT. SIX NATIONS DE LA GRANDE-RIVIÈRE, en compte avec le département des affaires des Sauvages AV.

—	Capital.	Intérêt.	—	Capital.	Interêt.
	$ cts.	cts.		$ cts.	$ cts.
Les paiements suivants :—					
Appointements.					
John Miller, instituteur		300 00	Balance, 30 juin 1887	858,860 51	8,793 70
R. H. Dee, médecin		2,000 00	Ventes de terres et de bois de construction	1,274 15	
R. M. Topp, médecin-adjoint, 4 mois		225 00	Loyers et amendes perçus		1,573 00
A. G. Smith, interprète, 3 mois		100 00	Transfert de l'intérêt à compte de l'emprunt pour payer des dettes	10,000 00	
John Buck, gardien		50 00	Intérêt sur capital placé		47,210 84
Josiah Hill, secrétaire		225 00	Remboursement à compte d'avance faite pour l'achat d'instruments aratoires		5 00
Wm. Wage, garde-forestier		130 00			
Moses Turkey do		130 00			
Alex. Thompson, médecin-adjoint, 7½ mois		375 00			
Wm. Reep, interprète, 9 mois		300 00			
Pensions.					
David Hill		55 00			
Abram Isaac		50 00			
John Gibson		50 00			
Peter Leaf		25 00			
Samson Green		25 00			
Simon Harris		25 00			
Jacob Simons		25 00			
Mary J. Hill		25 00			
Lawrence Thomas		25 00			
Wm. Jack		25 00			
Peter John		25 00			
Sol. Nash		25 00			
Catherine Sky		13 00			
Christeen Buck		25 00			
J. Hill, sen		25 00			
Betsey Dixon		12 00			
Jacob Green		25 00			
Thos. Roundsky		18 75			
A reporter		4,333 75	A reporter	870,134 66	57,582 54

DT. SIX NATIONS DE LA GRANDE RIVIÈRE, en compte avec le département des affaires des Sauvages. AV.

—	Capital.	Intérêt.	—	Capital.	Intérêt.
Report		4,333 75	Report	870,134 66	57,582 54
Les paiements suivants :—					
Pensions—Fin.					
Mme Jas. Claus		25 00			
Veuve Aughawaga		25 00			
Veuve Mary Johnson		25 00			
Wm. Curley		25 00			
David John		50 00			
Nancy Gibson		25 00			
Ellen Powles		25 00			
Elizabeth Funn		25 00			
Elizabeth Nash		25 00			
Isaac Jacob		25 00			
Elizabeth Williams, 9 mois		18 75			
Lewis Bumberry		25 00			
Catharine Cusack, 3 mois		6 25			
Abram J. Hill		6 25			
Ellen Powles		6 25			
Susannah Jamieson, 9 mois		18 75			
Divers déboursés.					
Frais judiciaires		95 95			
Octroi à l'église Anabaptiste		20 00			
Loyer payé à Mme VanEvery		140 00			
do Mme Garlow		150 00			
do Susan Racket		80 00			
do Amelia Johnston		200 00			
do Wm. Anderson		50 00			
do D. Davis		52 00			
Transport d'un patient à l'hôpital		4 00			
Prix pour concours de labour		75 00			
Coût de la construction d'un pont		413 00			

Octroi à Geo. King pour aider à son éducation..	.....	150 00		
Coût d'inspection de clôtures.....	.....	24 00		
Octroi à W. M. Elliott pour aider à son éducat..	.....	200 00		
Loyer payé à Lucy Burning	.....	150 00		
do Lydia Atkins.....	.....	90 00		
do Amos Russell.....	.....	12 50		
do Wm. Russell.....	.....	12 50		
do Mde. D. Jamieson.....	.....	12 50		
Payé à Isaac Hill pour plans, etc., *re* ponts.	.....	84 50		
Réparations aux bâtim. de l'école de Red Line...	.....	35 00		
Loyer payé à James Jamieson	.....	102 00		
do Mme Cath. Hill.....	.....	123 00		
Services de Peter Newhouse comme constable.....	.....	10 50		
do David Garlow do	.....	7 50		
Loyer payé à Cath. Hill.....	.....	42 00		
Soin de S. Johnson.....	.....	12 00		
Coût de construction de clôtures.....	.....	20 00		
Payé pour deux acres de terre pour la carrière...	.....	16 00		
Coût de pompes pour la maison du conseil.....	.....	23 50		
Loyer payé à Wm. Anderson.....	.....	50 00		
do Emily S. Johnson.....	.....	200 00		
Octroi à John Shero pour aider à son éducation.	.....	200 00		
Dépenses se rattachant à la célébration de l'anniversaire de la naissance de Sa Majesté.....	.....	87 65		
Avance à compte des témoins de Cayuga à Buffalo.....	.....	150 00		
Loyer payé à Susannah Lewis	.....	75 00		
do Archibald Russell.....	.....	12 50		
Matériel d'école..	.....	10 68		
Payé pour services aux membres du comité.....	.....	54 00		
Allocation de pension du chef..	.....	800 00		
Réparations, etc., à la sonnette.....	.....	36 67		
Pertes par incendie.	.....	650 00		
Dépenses pour transp. T. Van Every à l'hôpital.	.....	15 60		
Soin et entretien de Mde. Powlis.....	.....	56 00		
Inspection des écoles.....	.....	158 00		
Réparations à la pompe.....	.....	2 63		
Secours.....	.....	718 64		
Soin et traitement de Ellen Clench.....	.....	7 20		
do John Hill, aîné.....	.....	50 00		
Payé pour supprimer les incendies.....	.....	329 77		
Divers pour la maison du conseil.....	.....	0 80		
Faire des fossés.....	.....	101 50		
Assurance.....	.....	149 00		
Soins médicaux pour Geo. Powlis.....	.....	8 00		
Coût du bois pour pont, etc.....	.....	128 33		
Octrois aux écoles.....	.....	1,500 00		
A reporter.....	.....	12,629 92	reporter.....	870,134 66	57,582 54

TABLEAU B—*Suite.* N° 23.

DT. SIX NATIONS DE LA GRANDE RIVIÈRE, en compte avec le département des affaires des Sauvage. AV.

—	Capital.	Intérêt.	—	Capital.	Intérêt.
	$ cts.	$ cts.		$ cts.	$ cts.
Report		12,629 92	Report	870,134 66	57,582 54
Les paiements suivants :—					
Divers déboursés—Fin.					
Combustible pour la maison du conseil		18 75			
Payé pour inspecter les chemins		50 00			
Payé pour bêches et pelles		11 70			
Construire un hangar pour la mais. du conseil		70 00			
Dépenses imprévues		23 37			
Pension et traitement de S. Lewis		100 75			
Célébration de la fête		15 00			
Coût de grattoirs		16 50			
Pupitre pour le bureau des Sauvages		12 00			
Coût de construction du pont n° 8	285 00				
Commission sur perceptions portée à l'avoir du fonds d'administration	131 41	90 54			
Distribution des intérêts		25,828 34			
Transfert au capital du montant avancé comme emprunt pour payer les dettes		10,000 00			
Transfert au compte indéterminé de la déduction des intérêts pour payer les dettes		500 00			
Balance le 30 juin 1888	869,718 25	8,215 67			
	870,134 66	57,582 54		870,134 66	57,582 54
			Balance le 30 juin 1888	869,718 25	8,215 67

DÉPARTEMENT DES AFFAIRES DES SAUVAGES,
OTTAWA, 30 juin 1888.
ROBERT SINCLAIR,
Comptable.

L. VANKOUGHNET,
Sous-surintendant général des affaires des Sauvages.

TABLEAU B—*Suite.* N° 34.

DT. SAUVAGES DE SHAWANAGA, en compte avec le département des affaires des Sauvages. AV.

—	Capital.	Intérêt.	—	Capital.	Intérêt.
Les paiements suivants:—	$ cts.	$ cts.		$ cts.	$ cts.
Appointements.			Balance, 30 juin 1887	8,312 31	25 46
S. James, chef, 3 mois	.....	12 50	Droits sur bois de construction	80 00	.....
Adam Powis do 9 do	.....	15 00	Loyers	.....	32 00
Christina John, institutrice	.....	100 00	Intérêt sur capital placé	.....	333 52
Divers déboursés.					
Soin des bœufs	.....	15 00			
Coût des instruments aratoires	.....	11 65			
Fournitures d'école	.....	4 11			
Commission sur perceptions, portée à l'avoir du fonds d'administration	8 00	3 70			
Distribution des intérêts	.....	146 50			
Balance, 30 juin 1888	8,384 31	82 52			
	8,392 31	390 98		8,392 31	390 98
			Balance, 30 juin 1888	8,384 31	82 52

L. VANKOUGHNET,
Sous-surintendant général des affaires des Sauvages.

DÉPARTEMENT DES AFFAIRES DES SAUVAGES,
OTTAWA, 30 juin 1888.
ROBERT SINCLAIR,
Comptable.

TABLEAU B.—*Suite.* N° 35.

DT. SAUVAGES DE LA RIVIÈRE DES ESPAGNOLS, en compte avec le département des affaires des Sauvages. AV.

—	Capital.	Intérêt.	—	Capital.	Interêt.
	$ cts.	$ cts.		$ cts.	$ cts.
Balance, 30 juin 1887	.....	88 02	Balance, 30 juin 1887	3,050 77	.....
			Perceptions sur bois de construction	525 00	.....
			Loyers	.....	40 00
Les paiements suivants :—			Intérêt sur capital placé	.....	118 52
			Balance, 30 juin 1888	.....	31 88
Coût des médicaments	.....	99 98			
Commission sur perceptions, portée à l'avoir du fonds d'administration	52 50	2 40			
Balance, 30 juin 1888	3,523 27	.....			
	3,575 77	190 40		3,575 77	190 40
Balance, 30 juin 1888	.....	31 88	Balance, 30 juin 1888	3,523 27	

L. VANKOUGHNET,
Sous-surintendant général des affaires des Sauvages.

DÉPARTEMENT DES AFFAIRES DES SAUVAGES,
OTTAWA, 30 juin 1888.

ROBERT SINCLAIR,
Comptable.

TABLEAU B—*Suite.* N° 36.

DT. SAUVAGES DE LA RIVIÈRE THESSALON, en compte avec le département des affaires des Sauvages. AV.

—	Capital.	Intéret.	—	Capital.	Intérêt.
	$ cts.	$ cts		$ cts.	$ cts.
Les paiements suivants :—					
Coût des médicaments	.....	31 13	Balance, 30 juin 1887	12,637 94	98 03
Distribution des intérêts	.....	476 84	Ventes de terres et de bois de construction	895 12	.....
Commission sur perceptions, portée à l'avoir du fonds d'administration	93 02	.....	Intérêt sur capital placé	.....	509 44
Balance, 30 juin 1888	13,440 04	99 50			
	13,533 06	607 47		13,533 06	607 47
			Balance, 30 juin 1888	13,440 04	99 50

L. VANKOUGHNET,
Sous-surintendant général des affaires des Sauvages.

DÉPARTEMENT DES AFFAIRES DES SAUVAGES,
OTTAWA, 30 juin 1888.

ROBERT SINCLAIR,
Comptable.

TABLEAU B—*Suite.* N° 87.

DT. TOOTOOMENAI ET SA BANDE, en compte avec le département des affaires des Sauvages. AV.

——	Capital.	Intérêt.	——	Capital.	Intérêt.
	$ cts.	$ cts.		$ cts.	$ cts.
Les paiements suivants :—			Balance le 30 juin 1887	900 00	10 65
			Intérêt sur capital placé		54 44
Appointements.					
J. A. Reid, médecin		11 76			
Divers déboursés.					
Coût des médicaments		8 68			
Distribution des intérêts		33 98			
Balance, 30 juin 1888	900 00	10 67			
	900 00	65 09		900 00	65 09
			Balance due le 30 juin	900 00	10 67

L. VANKOUGHNET,
Sous-surintendant général des affaires des Sauvages.

DÉPARTEMENT DES AFFAIRES DES SAUVAGES,
OTTAWA, 30 juin 1888.

ROBERT SINCLAIR,
Comptable.

TABLEAU B—*Suite.* N° 38.

DT. SAUVAGES DE LA RIVIÈRE AU POISSON-BLANC, en compte avec le départ. des affaires des Sauvages. AV.

—	Capital.	Intérêt.	—	Capital.	Intérêt.
	$ cts.	$ cts.		$ cts.	$ cts
Les paiements suivants :—			Balance, 30 juin 1887	3,743 70	10 94
			Droits sur bois de construction	191 28	
Coût de médicaments	.....	31 13	Remise du montant avancé pour l'achat de bœufs	40 00	
Livres d'école	.....	0 85	Loyers perçus	.....	84 00
Commission sur perceptions, portée à l'avoir du fonds d'administration	19 13	5 04	Intérêt sur capital placé	.....	150 20
Distribution des intérêts	.....	161 47			
Balance, 30 juin 1888	3,955 85	46 65			
	3,974 98	245 14		3,974 98	245 14
			Balance sur capital placé	3,955 85	46 65

L. VANKOUGHNET,
Sous-surintendant général des affaires des Sauvages.

DÉPARTEMENT DES AFFAIRES DES SAUVAGES,
OTTAWA, 30 juin 1888.

ROBERT SINCLAIR,
Comptable.

[PARTIE II]

TABLEAU B—*Suite.* N° 39.

DT. WYANDOTTES D'ANDERDON, en compte avec le département des affaires des Sauvages. AV.

—	Capital.	Intérêt.	—	Capital.	Intérêt.
	$ cts.	$ cts.		$ cts.	$ cts.
Les paiements suivants :—			Balance, 30 juin 1887	23,049 16	264 34
Appointements.			Ventes de terre et de bois de construction	3,509 56	
			Intérêt sur capital placé		1,246 04
F. F. Bell, médecin		80 00	Remboursement du montant des chèques en circulation en faveur de Mathias Splitlog, étant des parts dans les intérêts dus à l'enfant de Wm. Hunt pour le semestre du 30 septembre 1885 au 31 mars 1886		55 79
Divers paiements.					
Parties du capital payées aux Sauv. émancipés :—					
Thos. Warrow, femme et quatre enfants	3,882 70				
Louis James Warrow, femme et trois enfants	3,106 16				
Wm. Hunt	776 54				
Commission sur perceptions, portée à l'avoir du fonds d'administration	350 96				
Distribution des intérêts		1,137 87			
Balance, 30 juin 1888	18,442 36	348 30			
	26,558 72	1,566 17		26,558 72	1,566 17
			Balance, 30 juin 1888	18,442 36	348 30

L. VANKOUGHNET,
Sous-surintendant général des affaires des Sauvages.

DÉPARTEMENT DES AFFAIRES DES SAUVAGES,
OTTAWA, 30 juin 1888.

ROBERT SINCLAIR,
Comptable.

TABLEAU B—*Suite.* N° 40.

DT. ABÉNAKIS DE SAINT-FRANÇOIS, en compte avec le département des affaires des Sauvages AV.

—	Capital.	Intérêt.	—	Capital.	Intérêt.
Les paiements suivants :—	$ cts.	$ cts.		$ cts.	$ cts.
Réparations aux chemins	.....	74 90	Balance, 30 juin 1887	3,689 74	11 36
Frais d'arpentage	67 75		Droits sur sable	2 67	
Accessoires de funérailles	.....	17 26	Loyers perçus	.....	194 19
Réparations aux ponts	.....	40 41	Intérêt sur capital placé	.....	154 16
Frais judiciaires	.....	44 37	Balance, 30 juin 1888	.....	92 65
Loyer due aux représentants de feu Ignace Gill	.....	17 50			
Commission sur perceptions, portée à l'avoir du fonds d'administration	0 27	11 65			
Distribution des intérêts	.....	246 27			
Balance, 30 juin 1888	3,624 39				
	3,692 41	452 36		3,692 41	452 36
Balance, 30 juin 1888	.....	92 65	Balance, 30 juin 1888	3,624 39	

L. VANKOUGHNET,
Sous-surintendant général des affaires des Sauvages.

DÉPARTEMENT DES AFFAIRES DES SAUVAGES,
OTTAWA, 30 juin 1888.
ROBERT SINCLAIR, *comptable.*

TABLEAU B—*Suite.* N° 41.

DT. ABÉNAKIS DE BÉCANCOUR, en compte avec le département des affaires des Sauvages. AV.

—	Capital.	Intérêt.	—	Capital.	Intérêt.
	$ cts.	$ cts.		$ cts	$ cts.
Services d'un garde-forestier	.....	6 50	Balance, 30 juin 1887	1,064 50	44 70
Commission sur perceptions, portée à l'avoir du fonds d'administration	24 75	.....	Ventes de terre	247 50	
Balance, 30 juin 1888	1,287 25	82 56	Intérêt sur le capital placé	.....	44 36
	1,312 00	89 06		1,312 00	89 06
			Balance, 30 juin 1888	1,287 25	82 56

L. VANKOUGHNET,
Sous-surintendant général des affaires des Sauvages.

DÉPARTEMENT DES AFFAIRES DES SAUVAGES,
OTTAWA, 30 juin 1888.

ROBERT SINCLAIR,
Comptable.

TABLEAU B—*Suite.* N° 42.

DT. AMALÉCITES DE L'ILE VERTE ET VIGER, en compte avec le département des affaires des Sauvages. AV.

—	Capital.	Intérêt.	—	Capital.	Intérêt.
	$ cts.	$ cts.		$ cts.	$ cts.
Balance le 30 juin 1888	5,165 34	886 46	Balance le 30 juin 1887	5,165 34	634 38
			Montant de chèques en circulation du 11 décembre 1884, en faveur de Célestin Denis, étant pour secours		20 00
			Intérêt sur capital placé		232 08
	5,165 34	886 46		5,165 34	886 46
			Balance le 30 juin 1888	5,165 34	886 46

L. VANKOUGHNET,
Sous-surintendant général des affaires des Sauvages.

DÉPARTEMENT DES AFFAIRS DES SAUVAGES,
OTTAWA, 30 juin 1888.

ROBERT SINCLAIR,
Comptable.

TABLEAU B—*Suite.* N° 43.

DT. SAUVAGES DU LAC DORÉ, en compte avec le département des affaires des Sauvages. AV.

—	Capital.	Intérêt.	—	Capital.	Interest.
	$ cts.	$ cts.		$ cts.	$ cts.
Balance le 30 juin 1888	18 43	2 90	Balance le 30 juin 1887	18 43	2 10
			Intérêt sur capital placé		0 80
	18 43	2 90		18 43	2 90
			Balance le 30 juin 1888	18 43	2 90

L. VANKOUGHNET,
Sous-surintendant général des affaires des Sauvages.

DÉPARTEMENT DES AFFAIRES DES SAUVAGES,
OTTAWA, 30 juin 1888.

ROBERT SINCLAIR,
Comptable.

TABLEAU B—*Suite.* N° 44.

DT. HURONS DE LORETTE, en compte avec le département des affaires des Sauvages. AV.

—	Capital.	Intérêt.	—	Capital.	Intérêt.
	$ cts.	$ cts.		$ cts.	$ cts.
Balance, 30 juin 1887		93 21	Balance, 30 juin 1887	119 05	
Commission sur perceptions, portée à l'avoir du fonds d'administration		10 80	Loyers		180 00
Balance, 30 juin 1888	119 05	82 03	Remboursement de chèque en circulation du 9 juillet 1884, en faveur de Francis Kasakate, étant sa pension pour le trimestre de juin 1884		5 00
			Intérêt sur capital placé		1 04
	119 05	186 04		119 05	186 04
			Balance, 30 juin 1888	119 05	82 03

L. VANKOUGHNET,
Sous-surintendant général des affaires des Sauvages.

DÉPARTEMENT DES AFFAIRES DES SAUVAGES,
OTTAWA, 30 juin 1888.
ROBERT SINCLAIR,
Comptable.

TABLEAU B—*Suite.* Nº 45.

DT. IROQUOIS DE CAUGHNAWAGA, en compte avec le département des affaires des Sauvages. AV.

—	Capital.	Intérêt.
	$ cts.	$ cts.
Balance, 30 juin 1887		4,214 41
Les paiements suivants :—		
Appointements.		
Moise Lefort, constable		335 00
Louis Shatekaienton, organiste		50 00
Pierre Tirvirati, garde-barrière		24 00
L. Ornoakete do		24 00
Pensions.		
J. Saionnsakeron		13 00
Divers déboursés.		
Toiser de la pierre		186 24
N. V. Bertin, commutation au lieu d'approv		247 00
Livres pour prix aux enfants d'école		19 00
Services d'un membre de la police fédérale pendant l'absence de P. C. Gibrault		23 40
Services de P. J. Clarke, aide à M. Lefort		207 50
Combustible pour les écoles		32 00
Casquette, etc., pour le constable Lefort		19 00
Services *in re* placement des locataires		4 00
Travaux sur les chemins et clôtures		36 12
Dépenses *in re* emplacement de l'école		2 50
Frais de voyage de J. Gilbrault		3 05
Dépenses pour le transp. de personnes à la prison		1 70
Accessoires de funérailles		24 50
Services d'un crieur		10 50
Réparations à l'école		16 00

—	Capital.	Intérêt.
	$ cts.	$ cts.
Balance, 30 juin 1887	6,761 24	
Droits sur bois de construction	27 42	
Paiement par la Cie du chemin de fer Canadien du Pacifique pour droit de passage sur cette réserve.	6,271 75	
Loyers, amendes et honoraires perçus		265 31
Intérêt sur capital placé		122 68
Balance, 30 juin 1888		5,308 40

Frais judiciaires	.....	91 45			
Célébrer l'anniv. de la naissance de la reine	.....	7 00			
Coût du bois de service pour quai	.....	10 00			
Pertes par incendie	.....	50 00			
Secours	.....	15 00			
Travaux au quai	.....	7 60			
Payé aux personnes sous-mentionnées pour dommages provenant de l'expropriation de leurs terres par la Compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique, savoir :—					
J. Jacobs, lot 15	270 00				
J. Jacobs do 16	75 00				
Louis Grandpierre, lot 11	124 50				
Kate Beauvais, lot 7	201 75				
Léon Grasson do 2	53 75				
Frank Cross the River, lot 3	126 37				
Joe Dallebout, lot 6	107 50				
Peter Drome do 12	42 00				
Louis Bourne do 5	18 75				
Baptiste Jocks do 5	51 25				
Frank Walker do 5	19 50				
Louis Canadien do 18	105 00				
Veuve de W. Canadien, lot 19	69 00				
Tom Lazor, lot 9	101 12				
Besis Laurent, lot 20	71 62				
Jas. Jacob do 8	30 75				
Thos. Jocks do 10	47 25				
John Philips do 18	417 00				
Michael Daillebouch, lot 13	122 25				
Achat d'un bâtiment pour maison d'école	500 00				
Coût d'arpentage	1,000 00				
Commission sur perceptions, portée à l'avoir du fonds d'administration	629 92	15 92			
Divers	.....	7 50			
Balance, 30 juin 1888	8,876 13				
	13,060 41	5,696 39		13,060 41	5,696 39
Balance, 30 juin 1888	.....	5,308 40	Balance, 30 juin 1888	8,876 13	

L. VANKOUGHNET,
Sous-surintendant général des affaires des Sauvages.

DÉPARTEMENT DES AFFAIRES DES SAUVAGES,
OTTAWA, 30 juin 1888.
ROBERT SINCLAIR,
Comptable.

TABLEAU B—*Suite.* N° 46.

DT. IROQUOIS DE SAINT-RÉGIS, en compte avec le département des affaires des Sauvages. AV.

—	Capital.	Intérêt.
	$ cts.	$ cts.
Les paiements suivants :—		
Appointements.		
Rév. M. Mainville, missionnaire		100 00
Mary Jane Powell, institutrice		200 00
Lizzie Foy, 6 mois		100 00
Cassie O'Reilly, 3 mois		50 00
Josephine Leclair do		175 00
Josephine Peets, 5 mois		150 00
Loran Pike, commis		10 00
John Isaac, chef		10 00
Alex Thompson, chef		10 00
Thos. Lazar do		10 00
Geo. Thomas do		10 00
Peter Longpoint do		10 00
Ann O'Collaghan, institutrice, 3 mois		50 00
Nancy Pike, organiste		20 00
Pensions.		
Loran Solomon		10 00
Divers déboursés.		
Allocat. au Rév. M. Mainville pour combustible		25 00
Provisions p. les Sauvag. travaillant sur les ch.		39 21
Coût de transport d'un baril de sable		4 09
Livres pour écoles		7 00
Soins médicaux		20 00
Payé pour sonner la cloche		54 00
Combustible pour écoles		141 66

—	Capital.	Intérêt.
	$ cts.	$ cts.
Balance, 30 juin 1887	29,519 47	384 04
Remises par W. A. Austin, à compte de frais de voyages	9 14	
Loyer perçus		1,018 20
Octroi par le parlement pour défrayer les dépenses de la commission de Dundee	4,000 00	
Intérêt sur capital placé		1,716 16
Remise à compte d'argent pour les réparations de l'église		15 00

Secours		150 00			
Préparation d'états tabulaires		8 18			
Réparations à l'école de Chenail		2 58			
Accessoires de funérailles		12 00			
Réparations à l'école de Saint-Régis		36 00			
Traduction d'un document écrit dans le dialecte sauvage		1 50			
Repas aux Sauvages assistant au conseil		15 65			
Transport à l'hôpital et soin de Nancy Skin		17 00			
Dépenses se rattachant à la commission de Dundee	3,752 84				
Transfert au compte du gouvernement de la balance non dépensée de $4,000 votée pour faire face aux dépenses se rattachant à la commission de Dundee	247 16				
Commission sur perceptions, portée à l'avoir du fonds d'administration		61 09			
Balance le 30 juin 1888	29,528 61	1,623 49			
	33,528 61	3,133 40		33,528 61	3,133 40
			Balance, 30 juin 1888	29,528 61	1,623 49

L. VANKOUGHNET,
Sous-surintendant général des affaires des Sauvages.

DÉPARTEMENT DES AFFAIRES DES SAUVAGES,
OTTAWA, 30 juin 1888.
ROBERT SINCLAIR,
Comptable.

TABLEAU B—*Suite.*

N° 47.

DT. SAUVAGES DU LAC SAINT-JEAN, en compte avec le département des affaires des Sauvages. AV.

—	Capital.	Intérêt.	—	Capital.	Intérêt.
	$ cts.	$ cts.		$ cts.	$ cts
Les paiements suivants :—					
Balance, 30 juin 1887	.....	585 66	Balance, 30 juin 1887	1,004 87	
Construire et installer une maison d'école	.....	413 03	Ventes de terres	13 76	
Commission sur perceptions, portée à l'avoir du fonds d'administration	1 38	1 50	Amendes perçues	.....	25 00
Balance, 30 juin 1888	1,017 25		Intérêt sur capital placé	.....	16 80
			Balance, 30 juin 1888	.....	958 39
	1,018 63	1,000 19		1,018 63	1,000 19
Balance, 30 juin 1888	.....	958 39	Balance, 30 juin 1888	1,017 25	

L. VANKOUGHNET,
Sous-surintendant général des affaires des Sauvages.

DÉPARTEMENT DES AFFAIRES DES SAUVAGES,
OTTAWA, 30 juin 1888.
ROBERT SINCLAIR,
Comptable

TABLEAU B—*Suite.* N° 48.

DT. SAUVAGES DU LAC DES DEUX-MONTAGNES, en compte avec le départ. des affaires des Sauvages. AV.

—	Capital.	Intérêt.	—	Capital.	Intérêt.
Les paiements suivants :—	$ cts.	$ cts.		$ cts.	$ cts.
Loyer de la maison d'école	.....	36 00	Balance, 30 juin 1887	1,191 74	8 91
Secours	.....	21 55	Dû sur bois de construction	10 88	
Commission sur perceptions, portée à l'avoir du fonds d'administration	1 09	0 38	Loyers	.....	6 33
Balance, 30 juin 1888	1,201 53	12 31	Intérêt sur capital placé	.....	55 00
	1,202 62	70 24		1,202 62	70 24
			Balance, 30 juin 1888	1,201 53	12 31

L. VANKOUGHNET,
Sous-surintendant général des affaires des Sauvages.

DÉPARTEMENT DES AFFAIRES DES SAUVAGES,
OTTAWA, 30 juin 1888.

ROBERT SINCLAIR,
Comptable.

TABLEAU B—*Suite.* N° 49.

DT. NIPISSINGUAS DU HAUT DE L'OUTAOUAIS, en compte avec le département des affaires des Sauvages. AV.

—	Capital.	Intérêt.	—	Capital.	Intérêt.
	$ cts.	$ cts.		$ cts.	$ cts.
Balance, 30 juin 1887	.....	67 44	Balance, 30 juin 1887	2,345 96	
D. McLaren, constable, salaire	.....	732 00	Intérêt sur capital placé	.....	91 16
Balance, 30 juin 1888	2,345 96	.....	Balance, 30 juin 1888	.....	708 28
	2,345 96	799 44		2,345 96	799 44
Balance, 30 juin 1888	.....	708 28	Balance, 30 juin 1888	2,345 96	

L. VANKOUGHNET,
Sous-surintendant général des affaires des Sauvages.

DÉPARTEMENT DES AFFAIRES DES SAUVAGES,
OTTAWA, 30 juin 1888.

ROBERT SINCLAIR,
Comptable.

TABLEAU B—*Suite.* N° 50.

DT. SAUVAGES DE LA RIVIÈRE DÉSERT, en compte avec le département des affaires des Sauvages. AV.

—	Capital.	Intérêt.	—	Capital.	Intérêt.
Les paiements suivants :	$ cts.	$ cts.		$ cts.	$ cts.
Appointements.					
Peter Tenasco, chef		33 82	Balance, 30 juin 1887	37,873 77	287 56
John McDougall, interprète		25 00	Droits sur bois de construction	381 33	
Simon Otjick, chef		60 30	Loyers perçus		474 54
James Manass do		30 15	Intérêt sur capital placé		1,589 16
Matheas Techenene, chef		30 15			
J. Comean, médecin		25 00			
Divers déboursés.					
Loyers payés aux représentants légaux de feu le chef Piknawatik		193 00			
Coût du vaccin		5 50			
Coût de la vaccination		69 50			
Réparations aux ponts		14 00			
Coût du clôturage		196 83			
Payé pour examen de coupes de bois		8 00			
Dépenses d'une députation à Ottawa		50 00			
Dépenses pour ramener Suzanne Papin à la réserve		30 00			
Coût de couvertures		73 85			
Secours		226 00			
Payé pour protéger le bois		4 50			
Services d'un constable		6 50			
Accessoires de funérailles		9 00			
Services de médecin et soin d'Antoine Pierré		48 50			
Annonces		3 20			
Arpentage	1,160 00				
Construire un pont	300 00				
Réparations aux chemins	300 00				
Coût d'un monument à la mémoire de feu le chef Piknawatik	205 00				
A Reporter	1,965 00	1,142 80	A reporter	38,255 10	2,351 26

TABLEAU B—*Suite.*

DT. SAUVAGES DE LA RIVIÈRE DÉSERT, en compte avec le département des affaires des Sauvages. AV.

—	Capital	Intérêt.	—	Capital.	Intérêt.
	$ cts.	$ cts.		$ cts	$ cts
Report	1,965 00	1,142 80	Report	38,255 10	2,351 26
Commission sur perceptions, portée à l'avoir du fonds d'administration	38 13	28 47			
Distribution des intérêts	.....	1,057 68			
Balance, 30 juin 1888	36,251 97	122 31			
	38,255 10	2,351 26		38,255 10	2,351 26
			Balance, 30 juin 1888	36,251 97	122 31

L. VANKOUGHNET,
Sous-surintendant général des affaires des Sauvages.

DÉPARTEMENT DES AFFAIRES DES SAUVAGES,
OTTAWA, 30 juin 1888.
ROBERT SINCLAIR,
Comptable.

TABLEAU B – *Suite.* N° 51.

Dr. SAUVAGES SONGHEES (C.-B.), en compte avec le département des affaires des Sauvages. Av.

—	Capital.	Intérêt.	—	Capital.	Intérêt.
	$ cts.	$ cts.		$ cts.	$ cts.
Provisions aux indigents	280 50		Balance, 30 juin 1887	10,894 99	
Transfert à la bande de Sauvages de Hope des droits sur bois coupé par Onderdonk et Cie, en 1884	1,680 00		Loyers perçus	343 00	
Commission sur perceptions, portée au crédit du fonds d'administration	20 28		Intérêt sur capital placé	435 80	
Balance, 30 juin 1888	9,693 01				
	11,673 79			11,673 79	
			Balance, 30 juin 1888	9,693 01	

L. VANKOUGHNET,
Sous-surintendant général des affaires des Sauvages.

DÉPARTEMENT DES AFFAIRES DES SAUVAGES,
OTTAWA, 30 juin 1888.

ROBERT SINCLAIR,
Comptable

TABLEAU B—*Suite.* N° 52.

DT. SAUVAGES COWICHAN (C.-B.), en compte avec le département des affaires des Sauvages. AV.

—	Capital.	Intérêt.	—	Capital.	Intérêt.
	$ cts	$ cts.		$ cts.	$ cts.
Coût d'une vanneuse pour les Sauv. du Canoe-Creek	50 00		Balance, 30 juin 1887	105 82	
Balance, 30 juin 1888	60 02		Intérêt sur capital placé	4 20	
	110 02			110 02	
			Balance, 30 juin 1888	60 02	

L. VANKOUGHNET,
Sous-surintendant général des affaires des Sauvages.

DÉPARTEMENT DES AFFAIRES DES SAUVAGES,
OTTAWA, 30 juin 1888.

ROBERT SINCLAIR,
Comptable.

TABLEAU B—*Suite.* N° 53.

DT. BANDE MUSQUEAN DE LA COL.-BRITANNIQUE, en compte avec le département des affaires des Sauvages. AV.

	$ cts.		$ cts
Balance, 30 juin 1888	52 36	Balance, 30 juin 1887	50 36
		Intérêt sur capital placé	2 00
	52 36		52 36
		Balance, 30 juin 1888	52 36

L. VANKOUGHNET,
Sous-surintendant général des affaires des Sauvages.

DÉPARTEMENT DES AFFAIRES DES SAUVAGES,
OTTAWA, 30 juin 1888.

ROBERT SINCLAIR,
Comptable.

TABLEAU B—*Suite.* N° 54.

DT. BANDE DE SQUAMISH (C.-B), en compte avec le département des affaires des Sauvages. AV.

	$ cts.		$ cts.
Balance, 30 juin 1888	86 46	Balance, 30 juin 1887	83 14
		Intérêt sur capital placé	3 32
	86 46		86 46
		Balance, 30 juin 1888	86 46

L. VANKOUGHNET,
Sous-surintendant général des affaires des Sauvages.

DEPARTEMENT DES AFFAIRES DES SAUVAGES,
OTTAWA, 30 juin 1888.

ROBERT SINCLAIR,
Comptable.

TABLEAU B—*Suite.* N° 55.

DT. BANDE DE LA RIVIÈRE HARRISON, C.-B., en compte avec le département des affaires des Sauvages. AV

	$ cts.		$ cts.
Balance le 30 juin 1888	31 62	Balance le 30 juin 1887	30 38
		Intérêt sur capital placé	1 24
			31 62
	31 62	Balance le 30 juin 1888	31 62

L. VANKOUGHNET,
Sous-surintendant général des affaires des Sauvages.

DÉPARTEMENT DES AFFAIRES DES SAUVAGES,
OTTAWA, 30 juin 1888.

ROBERT SINCLAIR,
Comptable.

TABLEAU B—*Suite.* N° 56.

DT. BANDE DE CHEMAINES, C.-B., en compte avec le département des affaires des Sauvages. AV.

	$ cts.		$ cts.
Balance le 30 juin 1888	11 16	Balance le 30 juin 1887	10 76
		Intérêt sur capital placé	0 40
			11 16
	11 16	Balance le 30 juin 1888	11 16

L. VANKOUGHNET,
Sous-surintendant général des affaires des Sauvages.

DÉPARTEMENT DES AFFAIRES DES SAUVAGES,
OTTAWA, 30 juin 1888.

ROBERT SINCLAIR,
Comptable.

TABLEAU B—*Suite.* N° 57.

DT. BANDE DE CHEMAINES, C.-B., en compte avec le département des affaires des Sauvages. AV.

	$ cts.		$ cts.
Balance, 30 juin 1888	323 89	Balance, 30 juin 1887	311 41
		Intérêt sur capital placé	12 48
			323 89
	323 89	Balance, 30 juin 1888	323 89

L. VANKOUGHNET,
Sous-surintendant général des affaires des Sauvages.

DÉPARTEMENT DES AFFAIRES DES SAUVAGES,
OTTAWA, 30 juin 1888.

ROBERT SINCLAIR,
Comptable.

TABLEAU B—*Suite.* N° 58.

DT. BANDE DE CHILLIHERTZA, C.-B., en compte avec le département des affaires des Sauvges. AV.

	$ cts.		$ cts.
Balance, 30 juin 1888	2 14	Balance, 30 juin 1887	2 06
		Intérêt sur capital placé	0 08
			2 14
	2 14	Balance, 30 juin 1888	2 14

L. VANKOUGHNET,
Sous-surintendant général des affaires des Sauvages.

DÉPARTEMENT DES AFFAIRES DES SAUVAGES
OTTAWA, 30 juin 1888.

ROBERT SINCLAIR,
Comptable.

TABLEAU B—*Suite.* N° 59.

DT. BANDE DE SAINT-PIERRE, MANITOBA, en compte avec le département des affaires des Sauvages AV.

	$ cts.		$ cts.
Balance, 30 juin 1887	1,130 53	Balance, 30 juin 1888	1,175 77
Intérêt	45 24		
	1,175 77		1,175 77
Balance, 30 juin 1888	1,175 77		

L. VANKOUGHNET,
Sous-surintendant général des affaires des Sauvages.

DÉPARTEMENT DES AFFAIRES DES SAUVAGES,
OTTAWA, 30 juin 1888.

ROBERT SINCLAIR,
Comptable.

DT. BANDE DE LA RIVIÈRE TÊTE-OUVERTE, MANITOBA, en compte avec département des affaires des Sauvages. AV.

	$ cts.		$ cts.
Balance, 30 juin 1888	47 71	Balance, 30 juin 1887	45 87
		Intérêt sur capital placé	1 84
	47 71		47 71
		Balance, 30 juin 1888	47 71

L. VANKOUGHNET,
Sous-surintendant général des affaires des Sauvages

DÉPARTEMENT DES AFFAIRES DES SAUVAGES,
OTTAWA, 30 juin 1888

ROBERT SINCLAIR,
Comptable.

TABLEAU B—*Suite.* N° 61.

DT. BANDE DE PORTAGE-LAPRAIRIE, MANITOBA, en compte avec le département des affaires des Sauvages. AV.

—	Capital.	Intérêt.	—	Capital.	Intérêt.
	$ cts.	$ cts.		$ cts.	$ cts.
Balance, 30 juin 1888	457 01	.	Balance, 30 juin 1887	439 45	
			Intérêt sur capital placé	17 56	
	457 01			457 01	
			Balance, 30 juin 1888	457 01	

L. VANKOUGHNET,
Sous-surintendant général des affaires des Sauvages.

DÉPARTEMENT DES AFFAIRES DES SAUVAGES,
OTTAWA, 30 juin 1888.

ROBERT SINCLAIR,
Comptable

TABLEAU B—*Suite.* N° 62.

DT. BANDE DE LA RIVIÈRE ROSSEAU, MANITOBA, en compte avec le département des affaires des Sauvages. AV.

	$ cts.		$ cts.
Coût des poursuites pour ventes de liqueurs, etc	115 39	Balance, 30 juin 1887	135 76
Coût du labourage, etc	57 00	Amendes perçues	87 50
Coût du battage du grain	102 72	Intérêt sur capital placé	5 40
Commission sur perceptions, portée à l'avoir du fonds d'administration	5 25	Balance, 30 juin 1888	81 70
	310 36		310 36
Balance, 30 juin 1888	81 70		

L. VANKOUGHNET,
Sous-surintendant général des affaires des Sauvages.

DÉPARTEMENT DES AFFAIRES DES SAUVAGES,
OTTAWA, 30 juin 1888.

ROBERT SINCLAIR,
Comptable

TABLEAU B—*Suite.* N° 63.

DT. BANDE DU FORT ALEXANDER, MANITOBA, en compte avec le département des affaires des Sauvages. AV.

	$ cts.		$ cts.
Balance, 30 juin 1887	67 97	Balance, 30 juin 1888	70 69
Intérêt	2 72		
	70 69		70 69
Balance, 30 juin 1888	70 69		

L. VANKOUGHNET,
Sous-surintendant général des affaires des Sauvages.

DÉPARTEMENT DES AFFAIRES DES SAUVAGES,
OTTAWA, 30 juin 1888.

ROBERT SINCLAR,
Comptable.

TABLEAU B—*Suite.* N° 64

DT. BANDE D'ASSABASKASING, MANITOBA, en compte avec le départ^e^ment des affaires des Sauvages AV.

	$ cts.		$ cts
Balance, 30 juin 1888	2,214 28	Balance, 30 juin 1887	2,129 12
		Intérêt sur capital placé	85 16
	2,214 28		2,214 28
		Balance, 30 juin 1888	2,214 28

L. VANKOUGHNET,
Sous-surintendant général des affaires des Sauvages.

DÉPARTEMENT DES AFFAIRES DES SAUVAGES,
OTTAWA, 30 juin 1888.
ROBERT SINCLAIR,
Comptable.

TABLEAU B—*Suite.* N° 65

DT. SAUVAGES DU LAC DES BOIS, MANITOBA, en compte avec le département des affaires des Sauvages. AV.

	$ cts.		$ cts.
Balance, 30 juin 1887	596 17	Balance, 30 juin 1888	620 01
Intérêt	23 84		
	620 01		620 01
Balance, 30 juin 1888	620 01		

L. VANKOUGHNET,
Sous-surintendant général des affaires des Sauvages.

DÉPARTEMENT DES AFFAIRES DES SAUVAGES,
OTTAWA, 30 juin 1888.

ROBERT SINCLAIR,
Comptable.

TABLEAU B—*Suite.* N° 66.

DT. SAUVAGES DE LA NOUVELLE-ÉCOSSE, en compte avec le département des affaires des Sauvages. AV.

	$ cts		$ cts.
Balance, 30 juin 1888	427 43	Balance, 30 juin 1887	410 99
		Intérêt sur capital placé	16 44
	427 43		427 43
		Balance, 30 juin 1888	427 43

L. VANKOUGHNET,
Sous-surintendant géneral des affaires des Sauvages.

DÉPARTEMENT DES AFFAIRES DES SAUVAGES,
OTTAWA, 30 juin 1888.

ROBERT SINCLAIR,
Comptable.

TABLEAU B—*Suite.* N° 67.

DT. SAUVAGES DU NOUVEAU-BRUNSWICK, en compte avec le département des affaires des Sauvages. AV.

	$ cts.		$ cts.
Bâtir et réparer une église	570 00	Balance, 30 juin 1887	5,629 82
Assurance	2 50	Loyers	318 50
Arpentages	267 75	Intérêt sur capital placé	225 16
Commission sur perceptions, portée à l'avoir du fonds d'administration	31 85		
Balance, 30 juin 1888	5,301 38		
	6,173 48		6,173 48
		Balance, 30 juin 1888	5,301 38

L. VANKOUGHNET,
Sous-surintendant général des affaires des Sauvages.

DÉPARTEMENT DES AFFAIRES DES SAUVAGES,
OTTAWA, 30 juin 1888.

ROBERT SINCLAIR,
Comptable.

TABLEAU B—*Suite.* N° 68.

DT. SAUVAGES DE TOBIQUE, N.-BRUNSWICK, en compte avec le département des affaires des Sauvages. AV.

—	Capital.	Intérêt.	—	Capital.	Intérêt.
	$ cts.	$ cts.		$ cts.	$ cts.
Les paiements suivants :—			Balance, 30 juin 1887	6,801 45	66 07
			Droits sur bois de construction	557 81	
Rév. J. J. O'Leary, appointements		25 00	Intérêt sur capital placé		274 72
Coût de mesurage de bois de construction		20 00	Balance, 30 juin 1888		25 00
Dix pour 100 de droit sur bois de construction pour distribuer aux membres de la bande	20 29				
Commission sur perceptions, portée à l'avoir du fonds d'administration	55 78				
Distribution des intérêts		320 79			
Balance, 30 juin 1888	7,283 19				
	7,359 26	365 79		7,359 26	365 79
Balance, 30 juin 1888		25 00	Balance, 30 juin 1888	7,283 19	

L. VANKOUGHNET,
Sous-surintendant général des affaires des Sauvages.

DÉPARTEMENT DES AFFAIRES DES SAUVAGES,
OTTAWA, 30 juin 1888.
ROBERT SINCLAIR,
Comptable.

TABLEAU B—*Suite.* N° 69.

DT. SAUVAGES DE L'ILE DU PRINCE-EDOUARD, en compte avec le département des affaires des Sauvages. AV.

	$ cts.		$ cts.
Balance le 30 juin 1888	36 74	Balance le 30 juin 1887	35 34
		Intérêt sur capital placé	1 40
			36 74
	36 74	Balance le 30 juin 1888	36 74

L VANKOUGHNET,
Sous-surintendant général des affaires des Sauvages.

DÉPARTEMENT DES AFFAIRES DES SAUVAGES,
OTTAWA, 30 juin 1888.
ROBERT SINCLAIR,
Comptable.

TABLEAU B—*Suite.*

N° 70.

DT. J. B. CLENCH, en compte avec le département des affaires des Sauvages. AV.

—	Capital.	Intérêt.	—	Capital.	Intérêt.
	$ cts.	$ cts.		$ cts.	$ cts.
Balance le 30 juin 1888	725 06	719 10	Balance le 30 juin 1887	725 06	663 58
			Intérêt sur capital placé	.....	55 52
	725 06	719 10		725 06	719 10
			Balance le 30 juin 1888	725 06	719 10

L. VANKOUGHNET,
Sous-surintendant général des affaires des Sauvages.

DÉPARTEMENT DES AFFAIRES DES SAUVAGES,
OTTAWA, 30 juin 1888.
ROBERT SINCLAIR,
Comptable.

TABLEAU B—*Suite.* N° 71.

DT. NANCY MAIVILLE, en compte avec le département des affaires des Sauvages. AV.

—	Capital.	Intérêt.	—	Capital.	Intérêt.
	cts.	$ cts.		$ cts.	$ cts.
Payé intérêt pour un an	.....	101 00	Balance, 30 juin 1887	2,500 00	25 25
Balance, 30 juin 1888	2,500 00	25 25	Intérêt sur capital placé	.....	101 00
	2,500 00	126 25		2,500 00	126 25
			Balance, 30 juin 1888	2,500 00	25 25

L. VANKOUGHNET,
Sous-surintendant général des affaires des Sauvages.

DÉPARTEMENT DES AFFAIRES DES SAUVAGES,
OTTAWA, 30 juin 1888.
ROBERT SINCLAIR,
Comptable.

TABLEAU B—*Suite.* N° 72.

DT. JAMES MANACE, en compte avec le département des affaires des Sauvages. AV.

—	Capital.	Intérêt.	—	Capital.	Intérêt.
	$ cts.	$ cts.		$ cts.	$ cts.
Payé intérêt pour un an	... .	60 60	Balance, 30 juin 1887	1,500 00	15 15
Balance, 30 juin 1888	1,500 00	15 15	Intérêt sur capital placé	.....	60 60
	1,500 00	75 75		1,500 00	75 75
			Balance, 30 juin 1888	1,500 00	15 15

L. VANKOUGHNET,
Sous-surintendant général des affaires des Sauvages.

DÉPARTEMENT DES AFFAIRES DES SAUVAGES,
OTTAWA, 30 juin 1888.
ROBERT SINCLAIR,
Comptable.

TABLEAU B—*Suite.* N° 78.

DT. WILLIAM WABBUCK, en compte avec le département des affaires des Sauvages. AV.

—	Capital.	Intérêt.	—	Capital.	Intérêt.
	$ cts.	$ cts.		$ cts.	$ cts.
Balance, 30 juin 1888	2,000 00	410 60	Balance, 30 juin 1887	2,000 00	317 88
			Intérêt sur capital placé		92 72
	2,000 00	410 60		2,000 00	410 60
			Balance, 30 juin 1888	2,000 00	410 60

L. VANKOUGHNET,
Sous-surintendant général des affaires des Sauvages.

DÉPARTEMENT DES AFFAIRES DES SAUVAGES,
OTTAWA, 30 juin 1888.

ROBERT SINCLAIR,
Comptable.

TABLEAU B—*Suite.* N° 74.

DT. FONDS DES SAUVAGES DE LA PROVINCE DE QUÉBEC, en compte avec le département des affaires des Sauvages. AV.

—	Capital.	Intérêt.
	$ cts.	$ cts.
Balance, 30 juin 1887		14,019 45
Les paiements suivants :—		
Appointements.		
Rév. Chas. Guay, agent		100 00
V. J. A. Venner, médecin		100 00
J. Gagné, agent		50 00
L. E. Otis, agent		395 00
L. F. Boucher, agent		395 00
H. Vassal, do		197 50
F. H. O'Brien, plaignant		100 00
J. B. Claveau, constable		214 00
A. A. Hudon, plaignant		75 00
D. C. A. Smillie, médecin		80 00
Octrois pour grain de semence.		
Lac Doré		75 59
Micmacs de Gaspé		103 72
Sauvages des Escoumains		50 00
Micmacs de Maria		150 00
do Bonaventure		24 00
do Chicoutimi		160 00
do Ristigouche		250 00
Sauvages de la rivière Désert		250 00
Sauvages du lac des Deux-Montagnes		100 00
Iroquois de Caughnawaga		100 00
Montagnais du h't du Saguenay et du lac St-Jean		200 00
Hurons de Lorette		75 00
Abénakis de Bécancour		150 00
do Saint-François		200 00

—	Capital.	Intérêt.
	$ cts.	$ cts.
Balance, 30 juin 1887	49,766 30	
Octroi législatif		4,700 00
Intérêt sur capital placé		1,603 44

Octrois pour secours.					
Veuve Vincent		75 00			
Sauvages du bas du Saint-Laurent, savoir :—					
Moisie, Mingan et Sept-Iles		500 00			
Betsiamits		500 00			
Godbout		160 00			
Sauvages Hurons du township de Spaulding		136 87			
Bazile Caron		5 80			
Amalécites de la Pointe-Lévis		41 00			
Micmacs de Gaspé		100 00			
Sauvages du lac des Deux Montagnes		100 00			
Iroquois de Caughnawaga		100 00			
Abénakis de Saint-François		150 00			
do Bécancour		200 00			
Sauvages du lac Doré		64 50			
Montagnais du haut du Saguenay et du lac Saint-Jean		200 00			
Sauvages d'Oka		50 00			
do de la Barrière		38 00			
Micmacs de Maria		50 00			
Sauvages du Grand Lac		175 00			
do de la rivière du Rat		38 80			
Amalécites de Rimouski		50 00			
do Cacouna		50 00			
Micmacs de Ristigouche		126 13			
Sauvages Abitibi et Winiwago		312 50			
do de la Loge du Chasseur		60 00			
Divers déboursés.					
Médicaments et soins médicaux		817 02			
Octroi pour la construction d'un hôpital à Témiscamingue		500 00			
Coût du combust. pour le bur. du rév. C. Guay		20 00			
Transport d'approv. et de grains de semence		132 50			
Coût d'arpentage de la réserve de Lorette		200 00			
Approvisionn. pour l'hôpital de la Pointe-Bleue		506 06			
Appoint. d'une garde-malade do		55 00			
Divers approv. pour les Sauvages en détresse		70 72			
Coût du transport d'un Sauvage aliéné de Mingan à Québec		22 50			
Allocation au surintendant Boucher pour loyer de bureau		100 00			
A reporter		23,321 66	A reporter	49,776 30	6,303 44

TABLEAU B—*Suite.* N° 74.

DT. FONDS DES SAUVAGES DE LA PROVINCE DE QUÉBEC, en compte avec le dép. des affaires des Sauvages. AV.

—	Capital.	Intérêt.	—	Capital.	Intérêt.
	$ cts.	$ cts.		$ cts.	$ cts.
Report	.....	23,321 66	Report	49,776 30	6,203 44
Coût de dist. des grains de sem. et des secours	.....	105 00			
Frais de voyages du surintendant L. F. Boucher	.....	502 39			
Services d'Alex. Paradis pour mesurer les terrains appartenant aux Abénakis de Bécancour	.....	15 00			
Dépenses imprévues du surintendant Boucher	.....	67 76			
Appointements des missionnaires catholiques romains du bas du Saint-Laurent	.....	250 00			
Transfert au fonds consolidé du crédit non dépensé de 1886-87, et l'intérêt en provenant pour un an à 4 pour 100, pour le déplac. des Sauv. d'Oka au township de Gibson	.....	5,200 00			
Transfert au compte du fonds de retraite des retenues sur les appointements des agents	.....	12 50			
Balance le 30 juin 1888	49,766 30	.....	Balance le 30 juin 1888	.....	23,170 87
	49,766 30	29,474 31		49,766 30	29,474 31
Balance le 30 juin 1888	.....	23,170 87	Balance le 30 juin 1888	49,766 30	

L. VANKOUGHNET,
Sous-surintendant général des affaires des Sauvages.

DÉPARTEMENT DES AFFAIRES DES SAUVAGES,
OTTAWA, 30 juin 1888.

ROBERT SINCLAIR,
Comptable.

TABLEAU B—*Suite.* N° 75.

DT. FONDS D'ADMINISTRATION DES TERRES DES SAUVAGES, en compte avec le départ. des affaires des Sauvages, AV.

—	Capital.	Intérêt.
	$ cts.	$ cts.
Balance, 30 juin 1887		52,568 84
Les paiements suivants :—		
Appointements.		
J. T. Gilkison, surintendant		1,577 80
A. G. Smith, commis		882 00
Thomas Gordon, agent		588 00
John Beattie do		395 00
Thomas Walton do		882 00
Wm. Van Abbott do		686 00
J. C. Phipps, surintendant		1,176 00
A. M. Ironside, commis		705 60
R. M. Stephen, médecin		980 00
A. B. Cowan, agent		246 88
B. W. Ross do		395 00
J. P. Donnelly do		588 00
M. Hill do		493 75
J Thackeray do		493 75
J. R. Stevenson do		493 75
Ed. Harris do		493 75
H. H. Thompson do		493 75
D. J. McPhee do		493 75
A. McKelvey do		493 75
A. English do		493 75
Jas. Allan do		253 51
J. W. Jermyn do		493 75
Jas. Martin do		588 00
A. Brosseau do		588 00
P. E. Jones do		294 00
G. B. McDermott do		150 00
A reporter		67,988 38

—	Capital.	Intérêt.
	$ cts.	$ cts.
Balance le 30 juin 1887	145,250 11	
Sixième remboursement par diverses tribus à compte d'emprunts faits en différents temps pour aider à faire des arpentages, chemins, ponts, etc	5,715 25	3,936 96
Honoraires		866 60
Octrois législatifs		1,650 00
Intérêt sur capital placé		5,562 08
Commissions chargées à diverses tribus pour perceptions à compte de terres et bois de construction		8,523 10
Balance, 30 juin 1888		65,891 41
A reporter	150,965 36	86,436 15

DT. FONDS D'ADMINISTRATION DES TERRES DES SAUVAGES, en compte avec le départ. des affaires des Sauvages. AV.

—	Capital.	Intérêt.	—	Capital.	Intérêtt.
	$ cts.	$ cts.		$ cts.	$ cts.
Report		67,988 38	Report	150,965 36	86,436 15
Les paiements suivants :—					
Appointements—Fin.					
A. Bastien, agent		222 23			
J. T. Conaway do		240 20			
A. Root, gardien de l'île		25 00			
J. L. Thompson do		25 00			
J. Wallace do		25 00			
E. Bennett, agent		41 94			
James Paul do		18 04			
A. P. LeBel do		112 50			
A. McBride, gardien		50 00			
A. Cyrette, constable		36 00			
Oronhyatekha, méd. des Oneidas de la Thames		299 75			
Angus Cook, chef, réserve Gibson		50 00			
F. R Byshe, emballeur		99 00			
J. Newton D.M., médecin des Mohawks de la baie de Quinté		150 00			
A. McLaren, D.M., médecin des Mohawks de la baie de Quinté		150 00			
W. S. Brewster		141 67			
Dépenses imprévues, etc., des différentes surintendances et agences.					
A. Brosseau—					
Loyer de bureau		60 00			
Frais de voyages, frais de port, etc		36 85			
James Martin—					
Loyer de bureau		50 00			
A. McKelvey—					
Loyer de bureau		45 00			

Frais de voyages		4 50			
J. P. Donnelly—					
Frais de voyages		78 24			
Loyer de bureau, combustible, etc.		130 00			
Frais de port		8 84			
Thomas Walton—					
Loyer de bureau		60 00			
Frais de port		9 78			
Frais de voyages, etc.		104 36			
Commission		367 53			
J. C. Phipps—					
Frais de voyages, etc.		145 22			
Frais de port		49 48			
Commission et honoraires		838 26			
B. W. Ross—					
Loyer de bureau		75 00			
Frais de port		13 87			
Commission		296 74			
Frais de voyages, etc.		206 95			
E. Watson—					
Frais de voyages, etc.		43 78			
Frais de port		5 62			
Loyer, etc.		63 20			
Commission et honoraires		227 98			
J. Beattie—					
Frais de voyages, frais de port, etc.		25 67			
W. Van Abbott—					
Loyer, etc.		74 49			
Frais de voyages, etc.		102 97			
James Allan—					
Frais de port, etc.		8 23			
A. English—					
Garder un cheval		100 00			
Frais de voyages		88 05			
Frais de port		8 50			
J. T. Gilkison—					
Loyer de bureau		240 00			
Frais de voyages		100 00			
Wm. Simpson—					
Loyer de bureau, combustible, etc.		164 60			
Commission		726 69			
Thos. Gordon—					
Frais de port		9 69			
Frais de voyages, etc.		10 74			
J. W. Jermyn—					
Frais de port		1 70			
Frais de voyages, etc.		20 24			
A reporter		74,277 48	A reporter	150,965 36	86,436 15

TABLEAU B—*Suite.* N° 75.

DT. FONDS D'ADMINISTRATION DES TERRES DES SAUVAGES, en compte avec le départ. des affaires des Sauvages. AV.

—	Capital.	Intérêt.	—	Capital.	Intérêt.
	$ cts.	$ cts		$ cts.	$ cts.
Report		74,277 48	Report	150,965 36	86,436 15
Les paiements suivants :—					
Dépenses imprévues, etc.—Fin.					
R. C. Strickland—					
Commission		38 80			
E. Harris—					
Frais de voyages, etc.		28 70			
J. R. Stevenson—					
Frais de voyages		2 00			
T. G. Pile—					
Commission		10 98			
J. Thackeray—					
Frais de voyages, etc		30 05			
John F. Day—					
Commission		18 27			
D. Baker—					
Commission		55 17			
Geo. Lang—					
Commission		106 67			
Frais de voyages, frais de port, etc		23 55			
A. B. Cowan—					
Frais de voyages		100 00			
Arpentages, inspection et évaluation des terres, cartes géographiques, etc.					
Dépenses, etc., inspection des réserves de Dokis et de la rivière des Français		96 10			
Inspection de lots, M. Brooke		25 00			
do terres, réserve des Mississaugas		4 00			
Inspection de lots dans le township d'Amabel		10 00			
Evaluation de lot dans Enniskillen		6 00			

Inspection des îles de la rivière Trent		25 15			
do du lac Rocheux		60 00			
Annonces.					
Manitoulin "Guide"		18 10			
Toronto "World"		51 90			
"Nouvelles Soirées Canadiennes"		19 20			
Essex "Review"		22 21			
Amherstburg "Echo"		2 97			
"Citizen" Printing Co.		42 50			
Québec, "Mercury"		16 45			
"L'Evénement"		44 18			
"Militia Gazette"		50 90			
"Le Canada"		42 50			
"The Emigrant"		57 50			
"Investigator"		27 90			
"Canadian Sportsman"		50 90			
Ottawa "Journal"		42 50			
"Canadian Lumberman"		13 95			
Leamington "Post"		13 12			
"Grip" Printing Co.		46 90			
Exeter "Times"		18 70			
Allison "Herald"		13 32			
Arthur "Enterprise"		13 32			
Aurora "Borealis"		10 92			
New Hamburg "Valkisblatte		17 72			
Norwood "Register"		15 60			
Omemee "Herald"		13 12			
Orangeville "Sun"		22 32			
Orangeville "Post"		18 70			
Orillia "Packet"		18 70			
Oshawa "Vindicator"		18 70			
Toronto "Canadian Manufacturer"		27 90			
Owen Sound "Times"		17 72			
Palmerston "Telegraph"		13 12			
Parkhill "Gazette"		22 32			
Pembroke "Standard"		22 32			
Petrolia "Advertiser"		22 32			
Picton "Gazette"		13 30			
Port Hope "Times"		18 70			
Port Perry "Observer"		13 12			
Port Dover "Maple Leaf"		17 23			
Richmond Hill "Herald"		17 72			
Sarnia "Canadian"		22 32			
Baie du Tonnerre, "Sentinel"		22 32			
West Durham "News"		19 00			
A reporter		75,932 13	A reporter	150,965 36	86,436 15

DT. FONDS D'ADMINISTRATION DES TERRES DES SAUVAGES, en compte avec le dép. des affaires des Sauvages. AV.

—	Capital.	Intérêt.	—	Capital.	Intérêt.
	$ cts.	$ cts.		$ cts.	$ cts.
Report		75,932 13	Report	150,965 36	86,436 15
Les paiements suivants :—					
Annonces—Suite.					
Mount Forest "Representative"		12 92			
Smith's Falls "Independent"		18 70			
Toronto "Railway Life"		10 94			
East Grey "Review"		18 70			
Windsor "Clarion"		18 70			
"Dominion Mechanical and Millers News"		13 20			
Flesherton "Advance"		13 12			
Perth "Expositor"		18 70			
Arnprior "Chronicle"		20 36			
Muskoka "Herald"		22 72			
"Catholic Weekly Review"		29 40			
Berlin "Free Press"		11 85			
Gananoque "Journal"		13 12			
Almonte "Times"		19 04			
Thorold "Post"		13 12			
Brockville "Times"		23 70			
Toronto "Merchant and Manufacturer"		8 80			
Ridgetown "Standard"		13 12			
Pickering "News"		13 12			
Meaford "Mirror"		17 72			
"Canadian Farmer and Friend"		13 12			
Welland "Telegram"		13 12			
Wingham "Advance"		13 12			
Markham "Sun"		15 60			
Woodstock "Times"		13 12			
Millbrook "Messenger"		13 12			
Whitby "Gazette"		18 70			
Brockville "Monitor"		6 96			
"Health Journal"		19 60			

Toronto "Evangelical Churchman"		50 90				
Berlin "News"		23 70				
Manitoulin Island "Expositor"		9 40				
Bruce "Herald"		14 10				
St. Catherines "Visitor"		27 90				
St. Marys "Journal"		18 70				
St. Thomas "Journal"		14 30				
Sterling "News Argus"		13 12				
Stratford "Herald"		19 00				
do "Times"		27 90				
do "Dispatch"		22 32				
Wallaceburg "Herald and Record"		17 94				
Thornbury "Standard"		13 72				
Toronto "Mail"		77 85				
"Irish Canadian"		50 90				
Toronto "National"		50 90				
do "Sentinel"		27 90				
do "Christian Guardian"		50 90				
"Dominion Churchman"		50 90				
Toronto "Telegram"		51 90				
do "Truth"		51 90				
Trenton "Advocate"		13 12				
Walkerton "Glocke"		13 12				
Peterborough "Review"		23 70				
"Canadian Agriculturist"		24 50				
Aylmer "Times"		6 37				
Oxford "Tribune"		17 72				
Dunnville "Gazette"		13 32				
L'Orignal "Advertiser"		14 50				
Simcoe "B. Canadian"		13 12				
Seaforth "Sun"		18 70				
Toronto "Canadian Baptist"		30 54				
do "Canadian Presbyterian"		50 90				
do "Dominion Oddfellow"		51 90				
Clinton "Huron News"		3 40				
"Le Courier"		7 35				
Victoria "Warder"		12 68				
Wiarton "Echo"		5 75				
Kingston "News"		52 90				
Galt "Expositor"		13 12				
Brighton "Ensign"		13 32				
Monetary "Times"		50 90				
Prescott "Messenger"		18 70				
London "Advertiser"		10 14				
Parkdale "News"		31 40				
"Dominion Annual Register"		100 00				
Ayton "Fama"		12 54				
A reporter		77,699 50	A reporter	150,965 36	86,436 15	

DT. FONDS D'ADMINISTRATION DES TERRES DES SAUVAGES, en compte avec le dépt. des affaires des Sauv. AV.

—	Capital.	Intérêt.	—	Capital.	Intérêt.
	$ cts.	$ cts.		$ cts	$ cts.
Report		77,699 50	Report	150,965 36	86,436 15
Les paiements suivants:—					
Annonces—Fin.					
Chatham "Planet"		19 50			
St. Catherines "Journal"		28 40			
Winnipeg "Emigrant"		30 00			
"Presbyterian News" Co		50 90			
Winnipeg "Call"		48 20			
Port Portage "News"		5 40			
Blenheim "News"		18 02			
"Canada Educational Monthly."		13 00			
Quebec "Chronicle."		56 40			
Algoma "Pioneer."		13 12			
Shelburne "Free Press."		18 70			
Grand River "Sachem."		13 32			
New Hamburg "Independent."		17 72			
Newmarket "Era."		8 78			
Napanee "Standard."		18 70			
Mitchell "Advocate."		18 70			
North Hastings "Review."		18 70			
London "Free Press."		35 12			
Listowell "Standard."		17 72			
Streetsville "Review."		15 19			
Kincardine "Review."		18 70			
Amherstburg "Western Herald."		18 02			
Hastings "Star."		22 32			
Hamilton "Spectator."		42 90			
Guelph "Herald."		28 40			
Goderich "Star."		17 92			
Forest "Free Press."		22 32			
Elmira "Advertiser."		17 70			

Eganville "Enterprise."		22 32			
Durham "Chronicle."		17 72			
Dundas "Standard."		18 50			
Cornwall "Standard."		19 00			
Collingwood "Enterprise."		13 70			
Colbourne "Express."		19 00			
Cobourg "Sentinel."		19 00			
"Central Canadian."		19 00			
Campbellford "Herald."		19 00			
Brantford "Telegraph."		19 00			
Brantford "Courier."		23 70			
Brampton "Conservative."		22 72			
Bradford "Witness."		23 70			
Beeton "World."		20 17			
Huron "News Record."		15 60			
Belleville "Intelligencer."		23 70			
Barrie "Northern Advance."		9 99			
Hamilton "Stock Journal."		15 84			
"Canadian Mining Review."		25 60			
Peterborough "Times."		51 90			
Port Elgin "Times."		13 12			
Napanee "Beaver."		18 70			
Dresden "Times."		16 00			
Alexandria "Glengarian."		19 00			
Divers.					
Services judiciaires—					
Eviction de Wm. West		85 94			
Re terrains dans Truro, N.-E.		32 50			
La Reine *vs* Muskoka Lumber & Milling Co.		22 00			
La Reine *vs* Muskoka Slide and Boom Co.		20 50			
Re litige entre les Munsees et les Chipps, de la Thames		145 09			
La Reine *vs* Savage		8 20			
La Reine *vs* McAuley		79 66			
Frais de poursuites pour ventes de liqueurs		313 10			
Réserve de Lorette *vs* Martel		102 10			
Le procureur général d'Ontario *vs* Francis		682 61			
Pour copie de la sentence arbitrale *re* chemin de fer Erié et Huron et McDowall		4 00			
Pour la protection du bois, etc.—					
W. H. Baxter		394 59			
John Connor		133 50			
A reporter		80,863 14	A reporter	150,965 36	86,436 15

DT. FONDS D'ADMINISTRATION DES TERRES DES SAUVAGES, en compte avec le départ. des affaires des Sauvages. AV.

—	Capital.	Intérêt.	—	Capital.	Intérêt.
	$ cts.	$ cts.		$ cts.	$ cts.
Report		80,863 14	Report	150,965 36	86,436 15
Les paiements suivants :—					
Divers—Suite.					
Wm. Haner		232 85			
Jos. Lesage		66 00			
M. Belrose		379 01			
H. May		25 86			
R. Davis		444 97			
Joshua Bennet		2 00			
Pierre Miller		15 41			
J. Weatherhead		236 53			
P. Megiss		53 28			
S. Commanada		113 91			
L. Beaucage		113 91			
J. McCallum		15 00			
L. E. Otis		7 50			
A. Jeffrey		12 00			
Allocation au Dr R.M. Stephen pour loyer de bur.		150 00			
Dépenses se rattachant au transfert du bureau de la Baie Gore		104 13			
Taureau pour les Sauvages du lac Nipigon		72 85			
Coffre de sûreté pour bur., Maniwaki		100 00			
Fret		118 09			
Magasin à Kingsclear, N.-B.		115 00			
Cartes géographiques de la Baie Georgienne		112 00			
Vaccin		12 25			
Réparer un canot		5 00			
Atlas de Northumberland et Durham		6 55			
Secours aux indigents		15 00			
Instrum. arat. pour les Sauvages Whycocomagh		54 00			
Services de sténographe dans l'enquête des Munsees et des Chippewas		65 10			

Scie, etc., pour les Sauvages du Rocher Rouge		11 60			
Chaloupe pour le constable McLarin		27 40			
Charrues pour les Sauv., Summerside, I.P.-E.		28 00			
Bœufs do do		146 00			
Ficelle pour emballer les couvertures		0 83			
Aide à Paul Christmas pour l'achat d'une charr.		5 00			
Une douzaine de barêmes Scribner		1 50			
Vache pour N. Paul, comté de Cumberland, N.-E.		23 00			
Instruments arat. pour les Sauv. de la N.-Ecosse		4 50			
Prix de labour pour les Sauv. des Six-Nations		43 30			
Pupitre pour le bur. des Sauv. à la Pte. Bleue		25 00			
Couvertures pour distribution		1,597 92			
Services d'un encanteur, vente de bois à l'île Manitouline		20 00			
Monter et fournir trois charrues pour les Sauvages de l'île Christmas		21 00			
Commission sur perceptions payée à feu R. Tyre et S. Davidson		119 67			
Inspection de couvertures		15 00			
Médicaments pour les Sauvages du Lac Lang		6 40			
Enregistrement de documents		1 00			
Dépenses, déplacement des Sauvages d'Oka		12 00			
Secours aux indigents		10 55			
Meubles du bureau pour l'agent McKelvey		22 74			
Instrum. arat. pour les Sauv. de la riv. du Pic		10 15			
do do de Pays-Plat		5 60			
Dépenses pour chercher un cheval volé		18 25			
Instruments aratoires pour les Sauvages d'Antigonishe, N.-E.		45 00			
Toile pour emballer des couvertures		33 94			
Charrue pour les Sauvages de Népigon		25 78			
Réparations à la maison de l'agent à Saugeen		34 05			
Charrue pour S. Knockwood, N.-E.		11 75			
Soins médicaux aux Onéidas de la Thames		40 00			
do Sauvages de Maganettawan		33 14			
Transfert au compte du fonds de retraite de la retenue sur les appointements des agents		272 72			
Papeterie		234 22			
Impressions		17 80			
Balance le 30 juin 1887	150,965 36				
	150,965 36	86,436 15		150,965 36	86,436 15
Balance le 30 juin 1888		65,891 41	Balance le 30 juin 1888	150,965 36	

DÉPARTEMENT DES AFFAIRES DES SAUVAGES,
OTTAWA, 30 juin 1888.
ROBERT SINCLAIR, *comptable.*

L. VANKOUGHNET,
Sous-surintendant général des affaires des Sauvages.

TABLEAU B—*Suite.* N° 76.

DT. COMPTE INDÉTERMINÉ, en compte avec le département des affaires des Sauvages. AV.

—	Capital.	Intérêt.	—	Capital	Intérêt.
Les paiements suivants:—	$ cts.	$ cts.		$ cts.	$ cts.
Frais se rattachant aux pours. pour vente de liq.	.....	85 48	Balance le 30 juin 1888	10,172 78	2,185 73
Inst aratoires, etc., pour les Sauv. de Soda Creek	.....	119 56	Ventes de terres et de bois	5,589 86	
Bois de service pour la bande Shanock	.....	67 00	Loyers et amendes	.....	545 50
do do Whanock	.....	20 00	Remboursement de l'intérêt des Six-Nations pour dettes	.....	1,118 76
Montant payé aux marchands à compte de dettes des Six-Nations	.....	1,118 76	Intérêt sur capital placé	.....	494 32
Wagon pour les Sauvages Squah	.....	180 00			
Fournitures de cordonniers pour Thomas Wagimore, un Sauvage	.....	38 55			
Construire l'église et la maison d'école, réserve de Yankee Flat, Colombie-Britannique	783 50				
Transfert aux divers comptes du montant reçu du chemin de fer Canadien du Pacifique pour droit de passage sur les terres de la rive nord du lac Huron, savoir:—					
Ojibbewas de la rivière Mississagua	77 10				
Sauvages de la rivière au Serpent	301 65				
do Thessalon	107 19				
do du Jardin	634 83				
Transfert aux Sauvages de Hope, Colombie-Britannique, du montant payé par Onderdonk et Cie, pour bois coupé en 1886, avec intérêt	1,482 00				
Balance le 30 juin 1888	12,376 37	2,714 96			
	15,762 64	4,344 31		15,762 64	4,344 31
			Balance le 30 juin 1888	12,376 37	2,714 96

L. VANKOUGHNET,
Sous-surintendant général des affaires des Sauvages.

DÉPARTEMENT DES AFFAIRES DES SAUVAGES,
OTTAWA, 30 juin 1888.
ROBERT SINCLAIR,
Comptable.

TABLEAU B—*Suite.* N° 77.

DT. FONDS DES ÉCOLES DES SAUVAGES, en compte avec le département des affaires des Sauvages. AV.

—	Capital.	Intérêt.
	$ cts.	$ cts.
Balance le 30 juin 1887		21,326 64
Les paiements suivants :—		
Appoi tements des missionnaires.		
Rév. M. Maiville		203 32
Rév. J. Jacobs		400 00
Rév. T. Quinn		235 00
R v. J. Tucker		140 00
Rév. A. G. Smith		400 00
Rév. N. V. Burtin		225 96
Allocation aux missionaires du bas du Saint-Laurent, six mois		250 00
Rév. G. Giroux, neuf mois		169 47
Appointements des instituteurs—Ontario.		
T. S. Scanlon		150 00
Elizabeth Miller		600 00
Sophia Peltier		200 00
M. Atchitawens		200 00
A. Gabow		200 00
Elizabeth A. May		50 00
Kate Hourigan		100 00
Grace M. Patton		187 50
Mary Cada		250 00
Martha Esquimaux		50 00
Edmund Farrar		150 00
Christina John		150 00
John Esquimaux		150 00
A reporter		25,787 89

—	Capital.	Intérêt.
	$ cts.	$ cts.
Balance le 30 juin 1887	141,222 83	
Octrois législatifs		15,679 79
Intérêt sur capital placé		5,239 80
Balance le 30 juin 1888		24,736 56
A reporter	141,222 83	45,656 15

TABLEAU B—*Suite.* N° 77.

DT. FONDS DES ÉCOLES DES SAUVAGES, en compte avec le département des affaires des Sauvages AV.

—	Capital.	Intérêt.	—	Capital.	Intérêt.
	$ cts.	$ cts.		$ cts.	$ cts.
Report		25,787 89	Report	141,222 83	45,656 15
Les paiements suivants:—					
Appointements des instituteurs—Ontario—Suite.					
Maria Ricard		125 00			
Sœur M. Dorothée		75 00			
Sœur M. Ursule		200 00			
Thos. F. Stackum		200 00			
James McKay		250 00			
Jos. Esquimaux		200 00			
J. A. W. Blais		62 50			
H. E. Bordan		50 00			
Rév. C. A. French		100 00			
Rév. Thos. Ouillette		100 00			
Kate F. Stack		200 00			
Sœur Saint-Thécla		100 00			
Mary Jane May		150 00			
P. O. Quinn		29 92			
Mère Annonciation		225 00			
Angus McDonald		83 33			
L. A. Dugas		150 25			
Nellie Ostrom		25 00			
Lizzie Julian		50 00			
Nellie Donahue		62 50			
Québec.					
Sœur Saint-Laurent		290 00			
Edwin Benedict		250 00			
Margaret Audet		150 00			

Ovide Roy		350 00
John King		250 00
Kate Murray		200 00
Emile Bittner		200 00
Madame L. E. Otis		75 00
Sœur St. Hilaire		75 00
Sœur M. Vincent		60 00
E. Roy		75 00
Nouveau-Brunswick.		
Michael Flinne		250 00
Flora Campbell		200 00
M. H. Martin		200 00
A. L. Morris		62 50
Mary E. Hartt		75 00
J. A. McNulty		150 00
Appointements des instituteurs—Nouvelle-Ecosse.		
J. McEachen		200 00
R. McMilan		200 00
T. C. Kerr		264 00
Mary A. McEachen		200 00
Alex. Johnston		183 33
Maggie J. Barss		125 00
Octrois annuels en aide aux écoles.		
Ecole industrielle de Wikwemikong		1,800 00
Asile de Shingwauk		1,800 00
do Wawanosh		600 00
Ecoles des Six-Nations		400 00
Ecoles dirigées par les sociétés des Missions Méthodistes		1,926 25
Institution Industrielle de Mount-Elgin		3,600 00
Livres d'école, cartes géographiques, etc.		
Ecole du lac d'Or		9 25
Ecole, Rivière-du-Milieu, N.E		11 98
Ecole de Kingsclear et Sainte-Marie, N.-B		18 64
Ecole de Wikwemikong		89 66
A reporter		42,566 75

A reporter	141,222 83	45,656 15

DT. FONDS DES ÉCOLES DES SAUVAGES, en compte avec le département des affaires des Sauvages. AV.

—	Capital.	Intérêt.	—	Capital.	Intérêt.
	$ cts.	$ cts.		$ cts.	$ cts.
Report		42,566 75	Report	141,222 83	45,656 15
Les paiements suivants :—					
Livres d'école, cartes géographiques, etc.—Fin.					
Ecole de Saint-Régis		17 59			
do de Ristigouche		21 00			
do de Fort-William		74 43			
do de la Rivière du Pic		5 65			
do du Creek à la Carpe		12 45			
do de la Baie de l'Ouest		4 20			
do du Chenail		7 00			
do de Saint-François, C.R		47 21			
do du lac au Poisson-Blanc		10 13			
do de Maria		3 52			
do de Caughnawaga		22 50			
do de Témiscamingue		6 80			
do de New Germany		12 42			
do de la rivière au Saumon		14 71			
do de Whycocomagh		5 24			
do de la rivière à l'Ours		14 07			
do de l'île Cornwall		4 05			
do de l'Etablissement Ecossais		2 50			
do de la Baie du Sud		5 60			
do de Buzwah		1 85			
Inspection des écoles.					
Ecoles de Maria et Ristigouche		52 00			
do de Lorette		6 00			
do de l'île Cornwall		21 00			
do de Saint-Régis et du Chenail		11 25			

do de la Rivière à l'Ours		10 00
do de Sainte-Anne et Ristigouche		10 00
do dans le comté de Middlesex		36 50
do de la Baie des Vaches		5 00
do sur la réserve Onéida		40 10
do dans le district de Parry Sound		65 00
do dans le comté d'Huntingdon		12 00
do catholiques romaines dans Ontario		147 20
do du lac d'Or		20 00
do de la Pointe Bleu		8 50
do de Saint-François		10 00
do dans la Nouvelle-Ecosse		20 00
do d'Eskasoni et de Sainte-Anne		10 00
do dans le district d'Algoma		73 50
Combustible pour les écoles.		
Ecole de la Pointe Bleue		17 60
do de Saint-François		20 00
do de Sainte-Marie		13 80
do du Rocher Rouge		12 00
do du Creek à la Carpe		10 50
do de Wikwemikong		14 00
do de la Baie du Sud		14 00
do de Ristigouche		42 50
do de Saint-Régis		4 85
do du Fort-William		31 50
do de Kingsclear		14 00
do de la Rivière au Serpent		14 00
do de la Baie de l'Ouest		14 00
do de Sheguindah		17 50
do d'Eskasoni		11 00
do de Mississauga		14 00
do de la Pointe Bleue		43 20
Divers dépenses.		
Loyer de la maison d'école de Temiscamingue		24 00
Pupitres pour l'école de la Baie des Vaches, N.-E		87 00
Achèv. de la mais. d'éc , Baie des Vaches, N.-E.		153 60
Sièges pour l'école de la Rivière à l'Ours, N.-E.		45 00
Fret sur matériel d'école		12 46
Ameublem. pour l'école C. R. de Saint-François.		33 00
Balance sur contrat pour la maison d'école de la réserve Gibson		30 40
A reporter		44,111 63

A reporter	141,222 83	45,656 15

TABLEAU B.—*Suite.* N° 77.

DT. FONDS DES ÉCOLES DES SAUVAGES, en compte avec le département des affaires des Sauvages AV.

—	Capital.	Intérêt.	—	Capital.	Intérêt.
	$ cts.	$ cts.		$ cts.	$ cts.
Report		44,111 63	Report	141,222 83	45,656 15
Les paiements suivants :—					
Livres d'école, cartes géographiques, etc.					
Registres d'école		5 00			
Poêle et tuyaux pour l'école de Népigon		11 15			
Nettoyer la maison d'école à Kingsclear		4 50			
Ameublement d'école à Gibson		19 86			
Nettoyer l'école à Sainte-Marie		1 50			
Ameublement d'école à la Rivière à l'Ours		23 90			
Horloge pour l'école à Ristigouche		3 00			
Poêle, etc., pour l'école de Saint-Régis		13 55			
do de Cornwall		17 00			
Réparat. à la maison d'école à la Riv. au Pic		31 25			
Poêles, etc., pour l'école à Eskasoni		13 13			
Montant payé à Sœur St. Vincent pour instruction de sept enfants		21 00			
Octroi pour addition à l'institution de Mount-Elgin		1,000 00			
Poêles, etc., pour l'école à New Germany		13 51			
Horl., cloche, etc., pour l'éc. C. R. à St-François		5 00			
Octroi pour bourse à l'institution Mohawk		142 29			
Réparations à la maison d'école à Sheguindah		34 75			
Vêtements, etc., pour les élèves à Bécancour		50 00			
Latrines pour école au Creek à la Carpe		24 00			
Tuyaux de poêle, etc., pour école à Ristigouche		4 25			
Nettoyer l'école à Ristigouche		4 00			
Assur. sur rallonge à l'institut. de Mount-Elgin		15 00			
Réparations à la maison d'école à Ristigouche		3 75			
Ameublement d'école à Népigon		8 66			
Tuyaux de poêle pour l'école à Saint-Marie		2 45			

Horloge et cloche pour l'école de Whycocomagh	.....	5 25			
do do Sainte-Marie	.....	5 00			
Sièges pour l'école de la réserve Gibson	.....	15 75			
Papeterie	.....	46 02			
Balance, 30 juin 1888	141,222 83	.....			
	141,222 83	45,656 15		141,222 83	45,656 15
Balance, 30 juin 1888	.....	24,736 56	Balance, 30 juin 1888	141,222 83	

L. VANKOUGHNET,
Sous-surintendant général des affaires des Sauvages.

DÉPARTEMENT DES AFFAIRES DES SAUVAGES,
OTTAWA, 30 juin 1888.
ROBERT SINCLAIR,
Comptable.

TABLEAU B—*Suite.* N° 78.

DT. COMPTE DES ARPENTAGES, en compte avec le département des affaires des Sauvages. AV.

—	Capital.	Intérêt.	—	Capital.	Intérêt.
	$ cts.	$ cts.		$ cts.	$ cts.
Balance, 30 juin 1887	41 93		Octroi législatif	2,967 00	
Services d'hommes de loi se rattachant à la réserve des Esommais	5 62		Balance, 30 juin 1888	68 10	
Services d'hommes de loi se rattachant à la réserve de Lorette	867 08				
Arpentage de la réserve Lorette	960 88				
do Shubénacadie, N.-E.	25 50				
Payé pour notes de campagne et arpentage se rattachant à la réserve des Betsiamits	799 29				
Arpentage du lac Long et de la réserve Nipigon	333 12				
Intérêt	1 68				
	3,035 10			3,035 10	
Balance, 30 juin 1888	68 10				

L. VANKOUGHNET,
Sous-surintendant général des affaires des Sauvages.

DÉPARTEMENT DES AFFAIRES DES SAUVAGES,
OTTAWA, 30 juin 1888.
ROBERT SINCLAIR,
Comptable.

TABLEAU B—*Suite.* N° 79.

DT. FONDS DE RETRAITE, en compte avec le département des affaires des Sauvages. AV.

—	Capital.	Intérêt.	—	Capital.	Intérêt.
	$ cts.	$ cts.		$ cts.	$ cts.
Balance, 30 juin 1887	6,949 01		Montant des déductions sur les appointements des agents pour le fonds de retraite	285 22	
Les paiements suivants :—			Balance, 30 juin 1888	7,656 75	
F. Talfourd, allocation de retraite	400 00				
Chas. Skene, une année et neuf mois	315 00				
Intérêt	277 96				
	7,941 97			7,941 97	
Balance, 30 juin 1888	7,656 75				

L. VANKOUGHNET,
Sous-surintendant général des affaires des Sauvages.

DÉPARTEMENT DES AFFAIRES DES SAUVAGES,
OTTAWA, 30 juin 1888.

ROBERT SINCLAIR,
Comptable.

TABLEAU B—*Suite.* N° 80.

DT. SAUVAGES DE LA POINTE GRONDINE, en compte avec le département des affaires des Sauvages. AV.

—	Capital.	Intérêt.	—	Capital.	Intérêt.
	$ cts.	$ cts.		$ cts.	$ cts.
Commission sur perceptions portée à l'avoir du fonds d'administration	122 11	0 96	Balance, 30 juin 1887	4,721 99	140 94
Distribution des intérêts	.....	302 83	Droits sur bois	1,221 14	
Balance, 30 juin 1888	5,821 02	47 67	Loyer de terrain	.....	16 90
			Intérêt sur capital placé	.....	194 52
	5,943 13	351 46		5,943 13	351 46
			Balance, 30 juin 1888	5,821 92	47 67

L. VANKOUGHNET,
Sous-surintendant général des affaires des Sauvages.

DÉPARTEMENT DES AFFAIRES DES SAUVAGES,
OTTAWA, 30 juin 1888.

ROBERT SINCLAIR,
Comptable.

TABLEAU B—*Suite.* N° 81.

DT. SAUVAGES DE LA BAIE DU POISSON-BLANC, en compte avec le département des affaires des Sauvages. AV.

—	Capital.	Intérêt.	—	Capital.	Intérêt.
	$ cts.	$ cts.		$ cts.	$ cts.
Commission sur perceptions, portée à l'avoir du fonds d'administration	.....	1 50	Balance, 30 juin 1887	822 00	32 88
Balance, 30 juin 1888	822 00	90 58	Amendes pour ventes de liqueurs	.....	25 00
			Intérêt sur capital placé	.....	34 20
	822 00	92 08		822 00	92 08
			Balance, 30 juin 1888	822 00	90 58

L. VANKOUGHNET,
Sous-surintendant général des affaires des Sauvages.

DÉPARTEMENT DES AFFAIRES DES SAUVAGES,
OTTAWA, 30 juin 1888.

ROBERT SINCLAIR,
Comptable.

TABLEAU B—*Suite.* N° 82.

DT. SAUVAGES DU LAC AU POISSON-BLANC, en compte avec le département des affaires des Sauvages. AV.

—	Capital.	Intérêt.	—	Capital.	Intérêt.
	$ cts.	$ cts.		$ cts.	$ cts.
Les paiements suivants :—					
			Balance, 30 juin 1887	316 00	79 00
Bestiaux et instruments aratoires		207 02	Droits sur bois de construction	2,534 53	
Secours		10 00	Loyers		316 00
Médicaments et soins médicaux		10 00	Intérêt sur capital placé		15 80
Livres d'école		14 82			
Bois pour l'école		21 25			
Commission sur perceptions, portée à l'avoir du fonds d'administration	257 45	18 96			
Balance, 30 juin 1888	2,593 08	128 75			
	2,850 53	410 80		2,850 53	410 80
			Balance, 30 juin 1888	2,593 08	128 75

L. VANKOUGHNET,
Sous-surintendant général des affaires des Sauvages.

DÉPARTEMENT DES AFFAIRES DES SAUVAGES,
OTTAWA, 30 juin 1888.

ROBERT SINCLAIR,
Comptable.

TABLEAU B—*Suite.* N° 83.

DT. GOUVERNEMENT DE LA COL.-BRITANNIQUE, en compte avec le département des affaires des Sauvages. AV.

—	Capital.	Intérêt.	—	Capital.	Intérêt.
	$ cts.	$ cts.		$ cts.	$ cts.
Balance, 30 juin 1888	.....	25 00	Moitié des amendes pour vente de liqueurs	.....	25 00
		25 00			25 00
			Balance, 30 juin 1888	.....	25 00

L. VANKOUGHNET,
Sous-surintendant général des affaires des Sauvages.

DÉPARTEMENT DES AFFAIRES DES SAUVAGES,
OTTAWA, 30 juin 1888.

ROBERT SINCLAIR,
Comptable.

TABLEAU B—*Suite.* N° 84.

DT. SAUVAGES DE HOPE, COL.-BRITANNIQUE, en compte avec le département des affaires des Sauvages. AV.

—	Capital.	Intérêt.	—	Capital.	Intérêt.
	$ cts.	$ cts.		$ cts.	$ cts.
Balance, 30 juin 1888	3,162 00		Droits sur bois de construction	3,162 00	
	3,162 00			3,162 00	
			Balance, 30 juin 1888	3,162 00	

L. VANKOUGHNET,
Sous-surintendant général des affaires des Sauvages.

DÉPARTEMENT DES AFFAIRES DES SAUVAGES,
OTTAWA, 30 juin 1888.

ROBERT SINCLAIR,
Comptable.

TABLEAU B—*Suite.* N° 85.

DT. BANDE DE PAGONAKESHICK, en compte avec le département des affaires des Sauvages. AV.

—	Capital.	Intérêt.	—	Capital.	Intérêt.
	$ cts.	$ cts.		$ cts.	$ cts.
Commission sur perceptions, portée à l'avoir du fonds d'administration	.....	3 00	Loyers perçus	.....	50 00
Balance, 30 juin 1888	.....	47 00			
		50 00			50 00
			Balance, 30 juin 1888	.....	47 00

L. VANKOUGHNET,
Sous-surintendant général des affaires des Sauvages.

DÉPARTEMENT DES AFFAIRES DES SAUVAGES,
OTTAWA, 30 juin 1888.

ROBERT SINCLAIR,
Comptable.

TABLEAU C. 1.—SAUVAGES DE LA NOUVELLE-ÉCOSSE.

EN VERTU DE QUELLE AUTORITÉ.	A QUI PAYÉ.	SERVICE.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
		Crédit législatif pour 1886-87				5,032 00
		Balance reportée de 1887-88				113 67
						5,145 67
		DÉPENSES.				
		Appointements.				
50 Vic., c. 2	G. Wells	Appoint. comme agent, district 1*a*, 12 mois termin. le 30 juin 1888		50 00		
	F. McDormand	do do 1*b* do do		50 00		
	J. E. Beckwith	do do 2, 6 mois term. le 30 déc. 1887		12 50		
	Rév. T. Butler	do do 3 et 4, 12 m. term. le 30 juin 1888		75 00		
	Rév. A. P. Desmond	do do 5 do do		33 33		
	J. Gass	do do 6*a* do do		16 66		
	D. H. Muir, M.D	do do 6*b* do do		16 66		
	A. T. Clarke, M.D	do do 7 do do		33 33		
	Rév. R. McDonald	do do 8 do do		100 00		
	W. C. Chisholm	do do 9 do do		100 00		
	Rév. J. McDougall	do do 10 do do		100 00		
	Rév. D. McIsaac	do do 11 do do		50 00		
	Rév. R. Grant	do do 12 do do		50 00		
	Rév. M. McKenzie	do do 13, 15 do do		125 00		
					812 48	
		Soins médicaux et médicaments.				
	W. S. Freeman, M.D	District 1*a*	35 75			
	F. P. Smith, M.D	do	5 50			
	C. J. Fox, M.D	do	5 75			
	S. W. Burns, M.D	do 1*a*	8 75			
	A. Robinson, M.D	do	22 25			
	S. M. Miller, M.D	do	24 10			
	J. A. Coleman, M.D	do	19 75			
				121 85		
	H. A. Ellison, M.D	do 1*b*	47 50			
	J. M. Lovitt, M.D	do	26 02			
	R. J. Ellison, M.D	do	142 90			
	G. Barnaby, M.D	do	23 50			

C. J. Fox, M.D	do		33 00			
				272 92		
W. B. Moore, M.D	do	2		18 70		
W. H. Cole, M.D	do	3	36 10			
G. A. Smith, M.D	do		22 25			
				58 35		
C. Gray, M.D	do	4 depuis le 28 février 1882 jusqu'au 28 février 1887		63 00		
W. F. Smith, M.D	do	5	85 85			
F. McMillan, M.D	do		50 00			
				135 85		
R. Adlington, M.D	do	6*a*	31 75			
F. S. Creelman, M.D	do		6 50			
				38 25		
J. R. Smith, M.D	do	6*b*	21 50			
R. Cox, M.D	do		17 00			
D. H. Muir, M.D	do		71 00			
				109 50		
W. D. McKenzie, M.D	do	7	11 00			
A. T. Clarke, M.D	do		22 25			
				33 25		
J. McMillan, M.D	do	8 appointements, 1 an, jusqu'au 30 novembre 1887		42 00		
J. C. McKinnon, M.D	do	9	124 85			
J. C. Cadogan, M.D	do		9 95			
J. M. McKenzie, M.D	do		17 50			
E. Gauvreau, M.D	do	60 pointes de vaccin	2 72			
				155 02		
H. J Fixott, M.D	do	10		22 00		
J. McIntosh, M.D	do	11		53 75		
J. L. Bethune, M.D	do	12	55 00			
A. K McLean, M.D	do		15 00			
J. D. B. Fraser et Cie	do	médicaments	7 13			
				77 13		
M. M. McDonald, M.D	do	13 appointements, 15 mois, jusqu'au 30 juin 1888	125 00			
A. Cameron, M.D	do		12 50			
Copeland et Cie	do	médicaments	13 95			
Hôpital général Victoria.	do	soin et pension de Martha Phillipps	18 90			
do do	do	soin et pension de Joseph Fossey	74 00			
				244 35		
					1,445 92	
	Dépensé par les agents pour l'achat de provisions et de grain de semence, dans les proportions suivantes.					
			Food, &c.	Seed Grain.		
G. Wells	District 1*a*		93 32	52 00		
F. McDormand	do 1*b*		168 64	107 00		
J. E. Beckwith	do 2		40 00	16 70		
Rév. T. Butler	do 3 & 4		164 44	125 00		
Rév. A. P. Desmond	do 5		83 00	65 00		
		A reporter	549 40	365 70	2,258 40	5,145 67

TABLEAU C. 1.—SAUVAGES DE LA NOUVELLE-ÉCOSSE—*Fin.*

EN VERTU DE QUELLE AUTORITÉ.	A QUI PAYÉ.	SERVICE.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
		Report	549 40	365 70	2,258 40	5,145 67
		DÉPENSES—*Fin.*				
		Dépensé par les agents pour l'achat de provisions et de grain de semence, dans les proportions suivantes.—Fin.				
	James Gass	District 6*a*	102 00	69 34		
	D. H. Muir, M D	do 6*b*	54 00	15 00		
	A. T. Clarke, M.D	do 7	84 00	40 45		
	Rév. R. McDonald	do 8	182 36	103 00		
	W. C. Chisholm	do 9	145 00	83 00		
	Rév. J. McDougall	do 10	214 00	120 00		
	Rév. D. McIsaac	do 11	94 36	53 00		
	Rév. R. Grant	do 12	124 00	72 00		
	Rév. M. McKenzie	do 13	202 00	65 00		
			1,751 12	986 49	2,737 61	
	G. R. Smith	Provisions pour les Sauvages de Yarmouth		66 72		
	J. J. McInnis	do pour Ben Christmas, district 13		10 00		
	Newell Jeddore	Octroi pour secours aux indigents		25 00		
	S. S. McKeen	Poêles de cuisine et ustensiles pour Mme J Newell		10 00		
	A. T. Clarke, M.D	Octroi spécial pour labourage		25 00		
	C. McDonald	Poêle de cuisine pour B. Denny		24 75		
	G. A. Irish	Bois de service et bardeaux pour C. Pullet, district 9		8 67		
	Lewis McDonald	Clous fournis à C. Pullet, district 9		1 33		
	F. Frendel	Soin d'un Sauvage malade, baie Mahone		3 50	174 97	
		Divers.				
	E. Harrison	Labourage pour Sauvages, district 7		25 00		
	A. Chisholm	Frais des funérailles de Mme J. Muse		6 51		
	C. Dargie	do Mme M. Picton		6 75		
	H. Palmer	do J. Penall		10 00		
	E. Thomas	do d'un Sauvage, district 5		6 00		

W. Hurley	do do		6 00		
M. McDougall	do Mary Dinny		4 67		
H. V. Bown	do Magdalen Hurley		2 79		
Rév. M. McKenzie	Payé pour travail fait sur le chemin d'Eskasoni		100 00		
do	do réparations au pont d'Eskasoni		22 40		
W. Graham, C.R.	Services professionnels, la Reine *vs.* Grant		7 28		
Corning et Chipman	(En fidéicommis) en paiement de la propriété Willet, comté de Yarmouth, pour une réserve de Sauvages		200 00		
do	Services professionnels *re* transfert de la propriété Willet		10 70		
R. L. Hatfield	Dépenses de l'arpentage de la propriété Willet		17 75		
Rév. M. McKenzie	Frais de transport de M. Christmas de Big Bass à Eskasoni		12 50		
Bureau de la papeterie	Papeterie		9 81		
				448 19	
	Total des dépenses				5,619 17
	Balance dépensée en sus				473 50

L. VANKOUGHNET,
Sous-surintendant général des affaires des Sauvages.

DÉPARTEMENT DES AFFAIRES DES SAUVAGES,
OTTAWA, 30 juin 1888.
ROBERT SINCLAIR,
Comptable.

EN VERTU DE QUELLE AUTORITÉ.	A QUI PAYÉ.	SERVICE.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
		Crédit législatif, 1887-88, en vertu de 50 Vic., c. 2				5,255 00
		Balance reportée de 1886-87				19 92
						5,274 92
		DÉPENSES.				
		Appointements.				
50 Vic., c. 2	C. Sargeant	Appointements comme agent, 12 mois, jusqu'au 30 juin 1888		400 00		
	J. Farrell	do do do		300 00		
	do	do agent intérimaire, comtés de Victoria et Madawaska, 9 mois, jusqu'au 30 juin 1888		150 00		
	Rév. J. J. O'Leary	Appoint. comme missionnaire, 12 mois, jusqu'au 30 juin 1888		100 00		
	Rév. J. C. McDevitt	do do do		200 00		
	Rév. S. J. Crumley	do do do		100 00		
	Rév. W. Morrisey	do do do		100 00		
	Rév. E. J. Bannon	do do do		100 00		
	Rév. L. C. D'Amour	do do do		40 00		
	Rév. J. F Carson	do do do		100 00		
	Rév. J. L. McDonald	do do do		25 00		
	Rév. W. O'Leary	do do do		100 00		
	T. Barnaby	do constable do		20 00		
	Mde C. H. Craig	Gratification égale à 2 mois d'appointements de son défunt mari, Moses Craig		33 33		
					1,768 33	
		Soins médicaux et médicaments.				
	J. Z. Currie, M D	Soins médicaux aux Sauvages de St. Mary's et Kingsclear		29 50		
	J. H. Barker, M.D.	do do do		51 50		
	B. Coburn, M.D.	do do do		84 25		
	J E. Church, M.D	do do de l'agence de M. Sargeant		20 25		
	E. Moore, M.D	do do du comté de Westmoreland		43 00		
	J. D. Ross, M.D	do do do		40 60		
	J. A. Leger, M.D	do do do		115 75		
	R A. Ollsqui, M.D	do do de la Grande-Anse		5 00		
	J. Macdonald, M.D	Appointements comme officier médical, comté de Northumberland, division est, 12 mois, jusqu'au 30 juin 1888		100 00		

H. A. Fish, M.D.	Appointements comme médecin, comté de Northumberland, division ouest, 12 mois, jusqu'au 30 juin 1888		100 00		
J. B. Lamothe, M.D.	Appointements comme médecin, Bouctouche, 12 mois, jusqu'au 30 juin 1888		20 00		
J. F. Brine, M.D	Appointements comme médecin, nord de Bouctouche, 12 mois, jusqu'au 30 juin 1888		100 00		
E. Hanson, M.D.	Soins médicaux aux Sauvages du comté de Victoria		24 30		
A. G. Ferguson, M.D.	do do Ristigouche		56 10		
J. H. Caswell	do do Queen		54 25		
Drs Winslow et Raymond	do do King		22 10		
F. N. Willing, M.D.	do do de la réserve de Tobique		24 50		
G. H Raymond	do do du comté de King		8 00		
Winslow Tilley	Médicam. fournis aux Sauvages de Ste-Marie et Kingsclear		55 60		
J. M. Wiley	do do do do		39 90		
Mme P. Toma	Soins donnés à une Sauvagesse malade		4 00		
Mme Anthony Sacobie	do do		2 00		
Mme Alice Lolar	do do		2 00		
	Dépensé par les agents à l'achat de nourriture et de grain de semence.			1,002 60	
		Nourr., etc.	Grain de se.		
C. Sargeant	Agence dans le Sud-Ouest	842 00	600 00		
J. Farrell	do Nord-Est	436 00	291 85		
do	Comtés de Victoria et Madawaska	150 00	136 00		
		1,428 00	1,027 85	2,455 85	
J. T. Hodgson	Provisions et approvisionnements donnés aux Sauvages indigents dans les comtés de Victoria et Madawaska			12 89	
	Divers.				
J. Neill	Deux écheveaux de ligne à morue		0 90		
J. Farrell	Allocation de loyer, 12 mois, jusqu'au 30 juin 1888		50 00		
J. Neill	Poêle pour le bureau de l'agent Farrell		15 65		
O Sharkey	Frais d'inhumation		5 18		
A. Paul	do		3 00		
J. D. Hanlon	Cercueil		18 00		
J. T. Hodgson	Frais d'inhumation		8 23		
Bur. de la papeterie	Papeterie		6 62		
				107 58	
	Total de la dépense				5,347 25
	Balance dépensée en sus				72 33

DÉPARTEMENT DES AFFAIRES DES SAUVAGES,
OTTAWA, 30 juin 1888.
ROBERT SINCLAIR, *comptable.*

L. VANKOUGHNET,
Sous-surintendant général des affaires des Sauvages.

TABLEAU C. 3.—SAUVAGES DE L'ILE DU PRINCE-ÉDOUARD.

En vertu de quelle autorité.	A qui payé.	Service.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
		Crédit législatif en vertu de 1887-88, 50 Vic., c. 2				2,000 00
		Balance reportée de 1886-87				259 05
						2,259 05
		DÉPENSES.				
50 Vic. c. 2	J. O. Arsenault	Appointements comme agent, 12 mois, jusqu'au 30 juin 1888			200 00	
	do	Allocation pour frais de voyages			100 00	
	J. Leclercq	Appointements comme instituteur, trimestre de mars 1888			50 00	
	J. Arbuckle	Inspection de l'école de l'île Lennox			10 00	
	J. Gaffney	Approvisionnements livrés à l'entreprise			118 18	
	T. H. Pope	do do			32 18	
	W. J. Gaffney	do do			356 45	
	Joseph F. Arsenault	do do			464 44	
	J. O. Arsenault	Octroi pour grain de semence			100 00	
	do	Montant dépensé en sus pour graines, printemps de 1886-87			22 05	
	A. E. Long, M.D	Soins médicaux			210 83	
	F. Cox, M.D	do			5 00	
	P. Conroy, M.D	do			30 00	
	J. G. Toombs, M.D	do			9 93	
	G. Carruthers, M.D.	do			14 60	
	G. F. Gillis, M.D	do			43 80	
	Hôpital de Charlottet'wn	Pension et soins d'un Sauvage malade			75 00	
		DIVERS.				
	Charlottetown, *Examiner*	Annonce de soumissions pour approvisionnements			5 25	
	do *Herald*	do do			2 10	
	Summerside, *Journal*	do do			3 00	
	D. N. Forbes	Matériaux pour cercueils			12 54	
	M. Hennessey	Cercueils			4 00	
	J. Yeo	do			2 47	
	J. F. Arsenault	Frais funéraires			2 00	
	W. Newcombe	Transport du corps d'un Sauvage			1 00	
	J. F. Arsenault	Un rets à hareng et grosse toile, etc			15 48	
	R. D. Sterns	Cadres de châssis			3 75	
	T. Glover	Châssis et portes			24 50	

Bureau de la papeterie....	Papeterie.....	.....	.....	2 63	
	Total de la dépense.....	.....	.....	.....	1,931 18
	Balance non dépensée.....	.....	.....	.....	327 87

L. VANKOUGHNET,
Sous-surintendant général des affaires des Sauvages

DÉPARTEMENT DES AFFAIRES DES SAUVAGES,
OTTAWA, 30 juin 1888.

ROBERT SINCLAIR,
Comptable.

EN VERTU DE QUELLE AUTORITÉ.	A QUI PAYÉ.	SERVICE.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
		Crédit législatif, 1887-88, en vertu de 50 Vic., c. 2				79,625 00
		Balance pour 1886 87				1,890 60
		Autre crédit en vertu de 50 Vic., c. 2				2,717 80
						84,233 40
		DÉPENSES.				
		Sauvages de la Colombie-Britannique en général.				
		Appointements et gages.				
50 Vic., c. 2, et 51 Vic., c. 2	J. H. Powell	Appoint. comme surintendant, 12 mois, jusqu'au 30 juin 1888	3,000 00			
	H. Moffatt	do commis do do	1,800 00			
	S. Y. Wooton	do magistrat stipendiaire à Metlakahtla, du 6 avril au 31 mai 1887	397 21			
	do	do commis, une année, jusqu'au 30 juin 1888	2,599 92			
	A. W. Vowell	do agent intérimaire à Kootenay pour le mois de juin 1887	83 33			
	M. Phillipps	do agent intérimaire à Kootenay, 12 mois, jusqu'au 30 juin 1888	1,200 00			
	C. Todd	do agent intérimaire, Côte Nord-Ouest, du 22 octobre 1887 au 30 juin 1888	1,248 38			
	J. W. Mackay	do agent à Kamloops et Okanagan, 12 mois, jusqu'au 30 juin 1888	1,800 00			
	W. L. Meason	do agent à l'agence du Lac Williams, 12 mois, jusqu'au 30 juin 1888	1,200 00			
	R. H. Pidcock	do agent à l'agence Kwawkewlth, 12 mois, jusqu'au 30 juin 1888	1,200 00			
	W. H. Lomas	do agent à l'agence Cowichan, 12 mois, jusqu'au 30 juin 1888	1,200 00			
	H. Guillod	do agent à l'agence de la Côte Ouest, 12 mois, jusqu'au 30 juin 1888	1,200 00			
	P. McTiernan	do agent à l'agence Fraser, 12 mois, jusqu'au 30 juin 1888	1,200 00			
	L'hon. C. F. Cornwall	Services comme commissaire spécial pour prendre des informations dans les troubles de Metlakahtla	900 00			
	Joe	Gages comme constable, 12 mois, jusqu'au 30 juin 1888	260 00			
	L. P. Lewis	do do do	520 00			

W. Bryce	do messager do	650 90			
F. C. Wolfenden	Services, copier le rapport de Kootenay	6 30			
			20,465 14		
	Provisions et présents.				
Cie de la Baie-d'Hudson	Vêtements et provisions donnés aux Sauvages indigents	76 00			
C. E. Redfern	Approvisionnements pour Sauvages	5 00			
Cie de la Baie-d'Hudson	1 pardessus en caoutchouc présenté à Edensaw	12 50			
L Goodacre	Viande pour un Sauvage malade	4 04			
H. Saunders	Approvisionnements pour des Sauvages	257 04			
			354 58		
	Graines.				
Jay et Cie	Graines fournies aux Sauvages		448 82		
	Ecoles.				
C. Harrison	Appoint. comme instituteur à Massett, pour le trimestre de déc. 1886, trimestres de mars, juin et déc. 1887, et trim. de mars 1888.	534 87			
A. J. Hall	do Baie de l'Alerte, trimestres de mars et septembre 1887	46 14			
Sœur Marie Célestine	do Comeakin, trimestres de juin et décembre 1887, et trimestre de mars 1888	154 23			
A. Martin	do Sainte-Marie, trimestres de juin, septembre et décembre 1887, et trimestre de mars 1888	500 00			
D. Jennings	do Port-Essington, trimest. de mars et décembre 1887	132 48			
A. N. Miller	do Port-Simpson, trimestres de juin, septembre et décembre 1887, et trimestre de mars 1888	300 00			
Mme K. Dodoward	do Port-Simpson, trimestres de juin, septembre et décembre 1887, et trimestre de mars 1888	100 00			
A. E. Barber	do Nanaïmo, trimestre de juin 18 7..	16 74			
S. M. Lawrence	do do trimestre de septembre et décembre 1887, et trimestre de mars 1888	80 13			
J. Nicolaye	do Kyuquot, trimestre de juin 1887	32 22			
G. A. Gibson	do Rivière Naas, trimestres de juin et décembre 1887, et trimestre de mars 1888	163 08			
	A reporter	2,059 89	21,268 54	.....	84,233 40

TABLEAU C. 4.—SAUVAGES DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE.—*Suite.*

EN VERTU DE QUELLE AUTORITÉ.	A QUI PAYÉ.	SERVICE.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
		Report...	2,059 89	.....	21,268 54	84,233 40
		DÉPENSES—*Suite.*				
		Ecoles—Fin.				
	E. R. Nash	Appoint comme instituteur à Kincolith, trimestres de juin et décembre 1887, et trimestre de mars 1888	144 42			
	E. A. Reinhart	do Bella Bella, trimestres de juin et décembre 1887, et trimestre de mars 1888	101 07			
	J. N. Semmens	do Clovoquot, trimest. de mars 1888	55 35			
	C. Strauss et Cie	Serge et autres fournitures pour l'école de Aigansh	24 97	2,385 70		
		NOTE.—Les appointements payés à G. A. Gibson, instituteur à la rivière Naas, pour le trimestre de septembre 1887, se montant à $50.88, ont été imputés par erreur au crédit pour les écoles du Manitoba et les Territoires du Nord-Ouest.				
		Médicaments et soins médicaux.				
	Langley et Cie	Médicaments fournis aux Sauvages	444 05			
	T. Shotbolt	do do	731 45			
	E.B.C. Hannington, M.D.	Soins médicaux aux Sauvages	652 50			
	Dr E. Gauvreau	Pointes de vaccin	225 61			
	Moore et Cie	Médicaments fournis aux Sauvages	343 06			
	Sœur M. Providence	Traitement d'une Sauvagesse, du 6 décembre 1887 au 29 janvier 1888	78 00			
	Hôpital Royal	Pension et soins de A. Williams	63 50			
	G. L. Milne, M.D.	Soins médicaux	79 00	,617 17		

	Frais de voyages				
I. W. Powell					
Vapeur "Boscowitz"	Frais de voyages	1,369 83			
Cie de la Baie-d'Hudson.	Transport de M. Wooton	76 00			
S. Y. Wooton	do	10 00			
Vapeur "Boscowitz"	Frais de voyages	124 12			
W. B. Anderson	Transport des Sauvages	18 00			
C. J. Cornwall	Louage de chaloupe pour M. Wooton	6 00			
	Frais de voyages pour 40 jours, commission de Metlakahtla	200 00			
Ministère de la marine	Affrêtement du vapeur *Sir J. Douglas* pour transport de la commission de Metlakahtla	1,317 80			
W. L. Meason	Frais de voyages	456 00			
P. McTiernan	do	354 00			
J. W. Mackay	do	800 00			
H. Guillod	do	400 00			
W. H. Lomas	do	506 00			
C. Todd	do	400 00			
R. H. Pidcock	do	338 25			
M. Phillipp	do	200 00			
			6,576 09		
	Divers.				
James' Bay Coal and Wood Yard	Houille pour le bureau de Victoria	36 00			
W. T. Drake	do do	9 00			
B. C. Land and Investment Agency	Loyer du bureau de Victoria	585 00			
Aqueduc de Victoria	Eau pour le do	27 00			
Direct. de poste, Victoria	Loyer de tiroir au bureau de poste	6 00			
do	Timbres-poste	75 00			
T. N. Hibben	Papeterie	60 88			
E. B. Marvin	Equipement pour surintendant, voyage à Kootenay	44 35			
Cie de la Baie-d'Hudson.	do ci-devant agent, voyage en canot	7 59			
Drake, Jackson et Helmchen	Services professionnels *re* Metlakahtla	85 75			
T. L. Tuckfield	Abonnement au *Daily Standard*	7 50			
J. O'Neill	do do	5 50			
B. Hall	do *Daily Colonist*	13 00			
H. Simlow	Enlever les cendres, et autres services	18 00			
Compagnie de télégraphe du Canada Pacifique	Télégrammes	48 20			
H. Moffatt	Menus déboursés	52 89			
Culpeps	Nettoyer le bureau du magistrat, Fort-Simpson	25 00			
Rév. A. J. Hall	Crédit pour la construction d'une scierie, Baie de l'Alerte	500 00			
John Matheson	Amélioration sur la réserve des Sauvages, rivière Naas	600 00			
	A reporter	2,206 66	32,847 41	.....	84,233 40

TABLEAU C. 4.—SAUVAGES DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE—*Suite.*

EN VERTU DE QUELLE AUTORITÉ.	A QUI PAYÉ.	SERVICE,		$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
		Report		2,206 66	32,847 41	.....	84,233 40
		DÉPENSES—*Suite.*					
		Divers—Fin.					
	R. H. Hall	Pension et chambre pour Sauvage malade		33 00			
	R. Jamieson	Papier fourni		13 50			
	I. W. Powell	Montant payé à M. R. Weir comme garantie sur sa ferme		100 00			
	S. Y. Wooton	Diverses dépenses de bureau		22 50			
	do	Transport d'effets à Metlakahtla		112 45			
	Cie de la Baie-d'Hudson	Fournitures pour le bureau de M. Wooton		15 25			
	W. B. Anderson	Bois do do		6 00			
	R. T. Williams	Lettrage de livres		4 50			
	D. Clements	Pension et logement du chef Sauvage		6 00			
	T. Storey	Cercueils fournis		49 50			
	Victoria *Standard*	Annonce pour soumis. pour maison d'agence, Baie de l'Alerte		9 00			
	do *Colonist*	de do		11 70			
	Vapeur "Cariboo Fly"	Transport de Sauvages malades, de Victoria au Port-Simpson		17 00			
	A. W. Wilson	Réparation de tuyaux à l'eau		2 32			
	Cie de Transfert, Victoria	Louage de voitures		28 00			
	T. Storey	Cercueil pour un Sauvage		8 00			
	Cie de Messag. Dominion	Frais de messageries		32 48			
	Gouvernement de la Colombie-Britannique	Dép. de la commission de Metlakahtla en 1884	$ 2,077 15				
		do do 1886	1,717 22				
		do do 1887	466 20				
			4,260 57				
		Moitié portée au compte des Sauvages de la Colombie-Britannique	$ 2,130 29				
		Moins la moitié du coût d'affrêtement du vapeur "Sir J. Douglas"	658 90				
				1,471 39			
					4,149 25		

	Agence de Cowichan.				
G. B. Ordano	Approvisionnements pour les indigents	28 00			
W. P. Jaynes	do	166 66			
Croft et Angus	do	134 00			
G. T. Corfield	do	38 10			
G. Ramsay	do	6 40			
S. Brightman	do	4 25			
Quills Kanum	Bois pour Sauvages malades	6 00			
G. Bevelockway	Secours aux Sauvages pendant l'épidémie de la rougeole	30 50			
do	Approvisionnements pour les indigents	6 50			
Johnstone et Cie	Orge pour Sauvages malades	1 75			
Adams et Beaumont	Secours aux indigents	26 00			
E. J. Bitancourt	Approvisionnements pour indigents	5 75			
Dr J. H. Robotham	Soins médicaux	281 00			
Dr E. A. Praeger	do	158 75			
T. Shotbolt	Médicaments	79 03			
E. Pimbury	do	27 43			
L. T. Davis, M.D	Soins médicaux	165 00			
Langley et Cie	Médicaments	24 95			
T. Hibben et Cie	Ardoises et crayons pour l'école de Comeakin	2 95			
do	Papeterie fournie à l'agent	27 82			
"Colonist," Victoria	Impression de pièces justificatives	10 00			
Dirc. de poste, Victoria	Timbres-poste	25 00			
Ching	Bois pour le bureau	10 00			
Bill-quilates-alve	Creuser une fosse, et cercueil	6 00			
E. B. Marvin et Cie	Tente	15 25			
W. H. Lomas	Octroi pour venir en aide à l'exposition agricole	200 00			
do	Avance pour creuser à la réserve de Nanaïmo	150 00			
			1,637 09		
	Agence de Kwawkewlth.				
R. Hunt	Approvisionnements pour les indigents	19 57			
S. A. Spencer	do	10 64			
T. Shotbolt	Médicaments fournis	53 88			
R. Hunt	Loyer d'une chambre et bois	71 60			
A. J. Hall	Planches et clous pour cercueil	5 25			
W. Hunt	Enlever les cercueils	24 00			
S. A. Spencer	Timbres-poste	5 00			
			189 94		
	Agence de la Côte Nord-Ouest.				
C. P. Burton	Gages comme interprète	19 50			
E. Verney	Donations aux Sauvages malades	20 00			
	A reporter	39 50	38,823 69	.....	84,233 40

EN VERTU DE QUELLE AUTORITÉ.	A QUI PAYÉ.	SERVICE.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
		Report	39 50	38,823 69	.....	84,233 40
		DÉPENSES—*Suite.*				
		Agence de la Côte Nord-Ouest—Fin.				
	J. Welsh	Approvisionnements pour les Sauvages ndigents	8 25			
	C. Todd	Donation à deux Sauvages indigents	20 00			
	J. Sehl	Mobilier pour bureau	46 50			
	A. et W. Wilson	Tuyaux de poêle, etc	32 50			
	C. Todd	Timbres-poste	7 00			
	T. Hibben et Cie	Papeterie	32 90			
	R. Cunningham	Nattes pour bureau	14 00			
	M. Auckland	Réparations au bureau	24 00			
	A. Leighton	do do	20 00			
	Langley et Cie	1 caisse de médicaments	3 00			
	W. Girvine	Roues, essieux, et scie	9 50			
	G. E. Munroe	Houille pour le bureau de l'agent	13 00			
	R. Gurd	Fournitures do	15 75			
	C. Todd	Payé pour bois	51 00			
	E. B. Marvin	Sac pour la malle et pavillons	34 56			
	C. Todd	Menus déboursés	21 00			
	do	Avance pour réparer les rues, Metlakahtla	35 66			
				428 12		
		Agence de Kootenay.				
	J. Walsh	Gages, messager spécial	20 00			
	J. Campbell	do comme interprète	51 00			
	M. Phillipps	do de menuisier	28 00			
	J. T. Galbraith et Frères	Provisions pour les indigents	9 00			
	Marvin & Tilton	Instruments aratoires	79 75			
	Mann et Heron	2 harnais doubles	42 00			
	F. H. Powell, M.D	Soins médicaux	12 00			
	E. Bray	Frais de messagerie	5 00			
	T. N. Hibben et Cie	Papeterie	9 62			

M. Phillipps	Papeterie	4 00			
E. Couture	Construction d'une bâtisse pour bureau	151 50			
N. Hanson	Bois de service pour le bureau de l'agent.	74 06			
M. Phillipps	Gages de menuisier	14 45			
do	Dépenses imprévues	10 25			
do	Transport de charrues	20 00			
F. W. Aylmer	Arpentage de terrain pour bureau	20 00			
D. Griffith	Estampilles	5 00			
G. Cowan	22 cordes de bois de chauffage	44 00			
G. T. Galbraith et Frères	Fret sur harnais	33 92			
T. S. McVettie	Arpentage et nivelage pour fossé	40 00			
W. Ronalds	Fossé d'irrigation, réserve Sainte-Marie	200 00			
			873 55		
	Agence a' Okanagan.				
J. Kemtemplken	Pâtre et aides	36 00			
J. Johnstone	Soins donnés aux chevaux des Sauvages	75 00			
Steiva	Aide do do	35 00			
Schait	do do do	35 00			
O. Harvey	Sucre pour les Sauvages indigents	10 00			
Columbia Milling Co	Approvisionnements pour les indigents	47 25			
Cie de la Baie-d'Hudson	Grain pour les Sauvages de Konaut	30 07			
Nicolls et Renouf	1 charrue pour les Sauvages de Pemberton	29 00			
A. E. House	Médicaments	6 50			
Blain et Cie	do	1 75			
do	do pour chevaux	71 88			
W. E. McCartney	do do	11 25			
Moore et Cie	do	22 75			
Daily "Colonist"	Impression de pièces justificatives	10 00			
E. H. Jones	Timbres-poste	5 00			
			426 45		
	Agence de Fraser.				
McDonald Frères	Approvisionnements pour les indigents	18 25			
Henderson Frères	do do	39 50			
J. Cunningham	1 faucheuse pour les Sauvages de Langley	89 50			
Reid et Currie	1 charrue do	27 50			
D. S. Curtis et Cie	Médicaments	111 10			
Succession de feu C. N. True, M.D	do	97 50			
A. M. Herring	do	28 95			
J. C. Henderson, M.D	Soins médicaux	68 00			
C. J. Fagan, M.D	do	86 50			
H. E. Langers, M.D	do	10 00			
Direct. de poste, Victoria.	Timbres-poste	10 00			
	A reporter	586 80	40,551 81	.....	84,233 40

En vertu de quelle autorité.	A qui payé.	Service.	$ cts	$ cts.	$ cts.	$ cts.
		Report	586 80	40,551 81		84,233 40
		Dépenses—*Suite.*				
		Agence de Fraser.				
	Victoria "Colonist"	Impression de pièces justificatives	10 00			
	J. M. Wise	Bois et houille	10 00			
	Z. S. Hall	Papeterie et timbres-poste	14 15			
				620 95		
		Agence de Kamloops.				
	Jay et Cie	Grain pour diverses agences	92 25			
	S. Clarke, M.D	Soins médicaux	40 75			
	S. J. Tunstall, M.D	do	236 00			
	Moore et Cie	Médicaments	97 15			
	W. E. McCartney	do	95 37			
	J. Murray	do	6 25			
	Cie de la Baie-d'Hudson	do	1 75			
	John Jane	do	4 00			
	E. Farrar, M.D	do	94 00			
	G. P. Raven	Creuser un puits au bureau des Sauvages	60 00			
	T. N. Hibben et Cie	Papeterie	37 37			
	E. Venn	Timbres-poste	5 00			
	T. Hornby	Bois	8 50			
	S. L. Kelly	Lampe et abat-jour	11 25			
	Cie de la Baie-d'Hudson	Pétrole	4 25			
	Victoria "Colonist"	Impression de pièces justificatives	10 00			
				803 89		
		Agence de la Côte Ouest.				
	Gutmann et Frank	Approvisionnements pour les veuves et orphelins à Relsmaht	249 37			
	Cie de la Baie-d'Hudson	Vêtements et fleur de farine	8 87			
	E. G. Prior et Cie	Charrue pour les Sauvages de Opebchesaht	25 00			

F. Norris	Harnais do	17 00			
T. Shotbolt	Médicaments	55 85			
Moore et Cie	do	43 75			
			399 84		
	Agence du Lac Williams.				
P. C. Dunlevy	Approvisionnements aux indigents	6 75			
F. W. Foster	do do	41 25			
Drummond et Beaumont	do do	12 00			
T. Meldrum	do do	119 35			
O. T. Hanse	do do	118 00			
F. W. Foster	Instruments aratoires pour les Sauvages du lac Alcalin	149 22			
C. B. Eagle	Acérer des pics do do	25 00			
E. G. Prior	Une vanneuse do do	34 00			
F. W. Foster	Charrue et harnais, Sauvages de Quesnelle	63 55			
Jay et Cie	Graine de semence et approvisionnements	338 85			
A. Provis	Avoine de semence	30 00			
M. S. Wade, M. D	Soins médicaux	66 00			
P. C. Dunlevy	Médicaments	26 75			
N. Hanlon	Fret sur vanneuse au lac Alcalin	11 60			
Victoria "Colonist"	Impression de pièces justificatives	10 00			
N. Hanlon	Fret sur papeterie au creek Lesser-Dog	2 50			
A. LeBourdais	Timbres-poste	10 00			
T. N. Hibben et Cie	Enveloppes	3 00			
			1,067 82		
	Total de la dépense sur le compte général			43,444 31	
	ARPENTAGES.				
	Dépenses sous W. S. Jemmett.				
W. S. Jemmett	Appointements comme arpenteur, 13 mois, jusqu'au 30 juin 1888	1,950 00			
W. J. Mitchell	Gages comme porte-chaîne	220 00			
H. W. Wilkinson	do do	40 00			
G. A. A. Hole	do porte-chaîne en chef	275 00			
Ah Lee	do cuisinier	220 00			
J. Gibson	do bûcheron	229 00			
R. W. Swanmea	do do	65 80			
A. McDonald	do do	229 00			
Jim	do do	8 75			
J. Fregan	do do	95 00			
Tommy	do do	8 75			
T. Weeah	do do	95 00			
G. Myht	do do	18 06			
	A reporter	3,454 36		43,444 31	84,233 40

TABLEAU C. 4.—SAUVAGES DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE—*Suite.*

EN VERTU DE QUELLE AUTORITÉ.	A QUI PAYÉ.	SERVICE.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
		Report	3,454 36		43,444 31	84,233 40
		ARPENTAGES—*Suite.*				
		Dépenses sous W. S. Jemmett—Fin.				
	Yethlewanch	Gages comme canotier	60 00			
	Melakuse	do do	7 00			
	C. Collison	do do	23 00			
	Z. Nicalas	do do	44 70			
	A. Smett	do do	18 06			
	J Douglas	do do	16 00			
	E. Douglas	do do	10 00			
	T. C. Boulton	do do	32 25			
	H. W. Wilkinson	do porte-chaîne en chef	25 80			
	Ah Lang	do cuisinier	65 80			
	J. W. Edgson	do bûcheron	65 80			
	Mathew	do do	22 58			
	Boston	do do	40 00			
	Jacob	do do	15 00			
	Wash	do do	15 00			
	W. S. Jemmett	Pension du parti	746 90			
	R Cunningham	do et bois de corde	77 50			
	E. G. Prior et Cie	Quincaille	15 25			
	Langley et Cie	Médicaments	6 50			
	A. W. Sheldon	Pension de M. Jemmett et du porte-chaîne	39 00			
	R. Cunningham	Transport du parti	112 50			
	Vapeur "Boscowitz"	do	110 00			
	E. Douglas	Louage de canot	6 00			
	Ah Ling	Transport payé	3 00			
	W. S. Jemmett	Réparer une lunette méridienne	44 05			
	E. G. Prior	Menus articles et quincaille	37 52			
	E. B. Marvin	Tentes	63 10			
	Victoria "Colonist"	Pièces justificatives	10 00			
	T. N. Hibben et Cie.	Papeterie	8 15			
	W. S. Jemmett	Diverses menues dépenses	105 98			
				5,300 80		

	Dépenses sous E. M. Skinner.				
E. M. Skinner	Appointements comme arpenteur, 13 mois, au 30 juin 1888	1,950 00			
W. H. Porter	Gages comme bûcheron	280 77			
G. R. Porter	do porte-chaîne en chef	350 96			
J. D. Cameron	do bûcheron	238 77			
D. Allan	do cuisinier	238 77			
J. J. Alexander	do porte-chaîne	236 77			
W. McNeil	do bûcheron	236 77			
H. E. Boulton	do porte-chaîne	44 00			
F. Lusty	do cuisinier	44 00			
J. D. Cameron	do bûcheron	44 00			
J. Bull	do do	44 00			
Jim et Johnny	do canotier	108 50			
Fred	do do	9 00			
G. Comans	do do	45 00			
E. M. Skinner	Pension du parti	1,054 70			
E. G. Prior et Cie.	Quincaille	36 75			
Sauvages	Déplacement du camp	189 00			
Vapeur "Boscowitz"	Transport du parti	249 50			
E. M. Skinner	Frais de transport du parti	244 00			
Jim et Tom	Louage de canot	108 50			
Harrey	do	10 00			
A. Leox	1 canot et avirons	60 00			
Larhket	do voiles	85 00			
Cie de la Baie de l'Alert.	Divers approvisionnements	30 12			
E. B. Marvin	Tentes	105 95			
Bolton et McIntosh	Peinturage et réparation de canot	21 50			
E. M. Skinner	Menus déboursés	23 00			
T. N. Hibben et Cie.	Papeterie pour les arpenteurs	14 57			
do do	do M. Skinner	23 10			
			6,127 00		
	Dépenses sous S. P. Tuck.				
S. P. Tuck	Appointements comme arpenteur, 12 mois, au 30 juin 1888	1,800 00			
Ah Sue	Gages comme cuisinier	220 00			
D. Page	do bûcheron	220 00			
C. E. McKean	do do	223 58			
D. H. Bonney	do do	220 00			
H. W. Wilkinson	do do	220 00			
W R. Wilson	do porte-chaîne en chef	275 00			
J. Taylor	do canotier	120 00			
G. H. Clifton	do do	108 39			
S. P. Tuck	Pension du parti	773 30			
Cie de nav. du Pac. Can.	Transport du parti de Victoria à Fort-Simpson	123 25			
do do	do do la Baie de l'Alerte	77 05			
	A reporter	4,380 57	11,427 80	43,444 31	84,233 40

En vertu de quelle autorité.	A qui payé.	Service.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
		Report	4,380 57	11,427 80	43,444 31	84,233 40
		Arpentages—*Fin.*				
		Dépenses sous S. P. Tuck—Fin				
	J. Taylor	Louage de canot	60 00			
	Vapeur "Boscowitz"	Transport du parti	130 00			
	Hearn et Harrison	Réparations à la lunette méridienne	15 00			
	E. G. Prior et Cie	Outils	16 50			
	S. P. Tuck	Avance pour frais de voyage	200 00			
				4,802 07		
		Dépenses totales pour arpentages			16,229 87	
		Commission des réserves.				
	P. O'Reilly	Appointements comme commissaire, 12 mois, au 30 juin 1888	3,500 00			
	A. H. Green	do arpenteur, 11 mois, au 31 mai 1888	1,650 00			
	T. H. Guthrie	Gages comme bûcheron et porte-chaîne	46 00			
	L. J. Freeman	do do	76 00			
	Frank	do interprète	20 00			
	Jack	do bûcheron	5 00			
	Jim	do interprète	12 00			
	Pierre	do do	5 00			
	Sam	do bûcheron	7 50			
	Mac	do do	10 00			
	W. Menton	do guide	10 00			
	P. C. Dunlevy	do porte-chaîne et interprète	15 00			
	T. A. Pope	do do	36 00			
	Veith et Borland	Argent au messager	2 50			
	E. Humphrey	do	4 00			
	J. Hudson	Gages	10 00			
	T. Prince	do aide-porte-chaîne et cuisinier	36 00			
	P. O'Reilly	Allocation pour pension	240 00			
	A. H. Green	do	330 00			

T. Thunder	Repas et logement	15 00			
P. C. Dunlevy	do	39 00			
Veith et Borland	do	12 50			
J. Hudson	do	18 75			
W. Boyd	do	6 50			
Marshall et Smith	do	6 50			
T. Mundat	do	5 00			
Blight et Stewart	do	3 50			
Cie de la Baie-d'Hudson.	Approvisionnements	38 85			
G. A. Stark	do	17 25			
Brady et Bacon	do	11 75			
R. Lang	do	14 35			
G. A. Stark	Repas pour un aide	2 00			
J. C. Green	Pension et logement	16 00			
Mann et Heron	Approvisionnements	26 12			
C. Green	do	10 50			
Swan et Tomkins	do	7 30			
W. Jenkens	Pension et logement	9 50			
S. J. Cliffe	do	7 00			
P. C. Dunlevy	Transport du parti	10 00			
W. G. Drummond	Louage de wagon et de chevaux	130 00			
E. Humphrey	Passage d'eau d'un boghei	16 00			
W. Pinchbeck	Louage de boghei	6 50			
Cie de ch. de fer C. P.	Transport du parti	198 25			
Cie de Navigation C. P.	do	29 00			
Cie de Messageries C.-B.	Louage de diligence et de chevaux	180 00			
F. P. Armstrong	Transport sur vapeur	39 50			
C. C. Clarke	Louage de chevaux et passage d'eau	73 00			
F. H. Taynton	Louage de chaloupe et équipage	16 00			
Cie de Transfert Victoria	Louage de voiture	9 00			
R. Lacy	Charriage	3 50			
T. C. Penny	Louage de chaloupe	10 00			
T. G Freeman	Billet de passage sur vapeur	3 50			
J. R. Robbins	Charriage de bagage	4 50			
Joe	Louage de cheval	5 00			
Cie de C.F. de l'E. et du N.	Transport depuis Victoria jusqu'au Creek du Daim	23 50			
Swan et Tomkins	Charriage de bagage	0 50			
Str. "R. Dunsmuir"	Transport du parti	24 25			
Mac	do de M. Green	20 00			
A. H. Green	Menues dépenses	5 75			
do	Menus déboursés	69 90			
	Total de la dépense, commission des réserves			7,160 02	
	Total de la dépense, Colombie-Britannique				66,834 20
	Balance non dépensée				17,399 20

TABLEAU C. 4.—SAUVAGES DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE.—*Fin.*

RÉCAPITULATION.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Crédit pour fins générales			53,720 00	
Balance reportée de 1886–87			1,890 60	
Crédit supplémentaire			2,717 80	
			58,328 40	
Dépenses			43,444 31	
Non dépensé				14,884 09
Crédit pour arpentages			16,405 00	
Dépenses			16,229 87	
Non dépensé				175 13
Crédit pour la commission des réserves			9,500 00	
Dépenses			7,160 02	
Non dépensé				2,339 98
Partie non dépensée sur le total du crédit				17,399 20

L. VANKOUGHNET,
Sous-surintendant général des affaires des Sauvages

DÉPARTEMENT DES AFFAIRES DES SAUVAGES,
OTTAWA, 30 juin 1888
ROBERT SINCLAIR,
Comptable.

TABLEAU C. 5—SAUVAGES DU MANITOBA ET DES TERRITOIRES DU N.-O—COMPTE GÉNÉRAL.

Avec 14 états subsidiaires, qui suivent.

CRÉDITS.		Montant.	DÉPENSES.	Etat.	Total.
		$ cts.			$ cts.
Annuités, en vertu de 50 Vic., c. 2		148,865 00	Annuités	A	121,781 00
Instruments aratoires, en vertu de 50 Vic., c. 2		26,511 00	Instruments aratoires, outils, etc	B	29,937 91
Grain de semence do		3,570 00	Grain de semence	C	7,124 79
Bestiaux do		6,251 00	Bestiaux	D	4,550 50
Provisions pour Sauvages indigents, en vertu de 50 Vic., c. 2		354,319 00	Provisions pour Sauvages indigents	E	372,069 98
Vêtements		2,645 00	Vêtements	F	2,356 24
Ecoles du jour, en vertu de 50 Vic., c. 2	$41,740 00		Ecoles du jour	G	33,690 00
do 51 do	2,370 00		Ecoles industrielles	H	56,090 27
		44,110 00	Arpentages	I	3,315 80
Ecoles industrielles, en vertu de 50 Vic., c. 2		68,929 00	Gages de la ferme	J	30,207 53
Arpentages do		6,500 00	Entretien de la ferme	K	22,486 04
Gages de la ferme do		33,122 00	Sioux	L	4,599 66
Entretien de la ferme do		16,443 00	Dépenses générales	M	179,561 83
Sioux do		3,772 00	Bâtiments de l'agence	N	8,613 10
Dépenses générales do	$127,953 00				
do en vertu de 51 Vic., c. 2	4,681 00		Total des dépenses		875,384 65
Balance de 1886-87	33,010 21		Balance non dépensée		26,371 56
		165,644 21			
Bâtiments de l'agence, en vertu de 50 Vic., c. 2		21,075 00			
		901,756 21			901,756 21

L. VANKOUGHNET,
Sous-surintendant général des affaires des Sauvages.

DÉPARTEMENT DES AFFAIRES DES SAUVAGES,
OTTAWA, 30 juin 1888.
ROBERT SINCLAIR,
Comptable.

En vertu de quelle autorité.	A qui payé.	Service.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts
		Annuités en vertu de traités.				
		Crédit législatif en vertu de 50 Vic , c. 2				148,865 00
		Dépenses.				
		Traité n° 1.				
50 Vic., c. 2	Diverses personnes	8 chefs, $25 chacun		200 00		
		27 commandants, $15 chacun		405 00		
		2,366 Sauvages, $5 chacun		11,830 00		
		Arrérages		403 00		
		Commutation d'annuité :—				
		Georgina Stark, payée avec 365, bande de Saint-Pierre		50 00		
		Kapoosohahsohting, n° 18, bande de la Tête-Ouverte		50 00		
		Jemima Smith, arrérages d'annuité, 1882-83-84-85, n° 297, bande de Saint-Pierre		20 00		
					12,958 00	
		Traité n° 2.				
		6 chefs		150 00		
		23 commandants		345 00		
		653 Sauvages		3,265 00		
		Arrérages		70 00		
		Francis Monkman, arrérages d'annuité, de 1882 à 1885, n° 14, bande du lac Manitoba		120 00		
					3,950 00	
		Traité n° 3.				
		29 chefs		725 00		
		84 commandants		1,260 00		
		2,638 Sauvages		13,190 00		
		Arrérages		405 00		
		Joseph Guimond, arrérages d'annuité, 1873, Métis du lac La Pluie		12 00		
					15,592 00	

Traité n° 4.				
20 chefs		500 00		
79 commandants		1,185 00		
3,898 Sauvages		19,490 00		
Arrérages		1,330 00		
Arrérages d'annuités :—				
B. Desjarlais, 7 personnes, 1884-85, bande de Muscowequam		70 00		
F. Laframboise, 4 personnes, 1885, bande du lac Croche		20 00		
P. Rocheblanc, 4 personnes, 1876, n° 64, bande de Muscowequam		20 00		
Jean-Baptiste, 1883-84-85, bande de l'Homme-Chanceux		15 00		
Andr. Stevenson, 1881-82-83-84-86, bande de Muscowpetung		25 00		
Adam Stevenson, 1882 et 1886, n° 51, bande de Keeseekonse		15 00		
Isabella Bud, 1887-9-80-3-4-5, n° 219, bande de Pie-a-pot		30 00		
A. Tomma, 1885, bande des Traînards, Indian-Head		5 00		
Margaret Tomma, 1885, n° 24, bande de Pie-a-pot		5 00		
La Louisa Tomma, 1885, bande des Traînards, Indian-Head		5 00		
Philomen Flett, 1886-87, n° 24, bande de la baie au Canard		10 00		
J. LeMere, 1885-87		37 00		
P. Flammand, remise d'annuité déduite par erreur		17 00		
Philomen, commutation d'annuité, n° 35, bande de Peepeekeesis		50 00		
Elizabeth H. Pratt, do n° 10, bande de Gordon		50 00		
Anne Houle, do bande du Joueur		50 00		
Elise Villeneuve, arrérages, 10 personnes, 1883-84-85, n° 54, bande de Cowecess		150 00		
			23,079 00	
Traité n° 5.				
9 chefs		225 00		
23 commandants		345 00		
2,916 Sauvages		14,580 00		
Arrérages		350 00		
Arrérages payés aux Métis du traité n° 5, district du Pas, pour l'année 1886		2,135 00		
Commutation d'annuité :—				
Mme Mary Ned, n° 17, bande de la rivière Noire		50 00		
Jane Norquay, n° 61, bande de la rivière Fisher		50 00		
Jane Smith, arrérages d'annuités, 1886-87, n° 135, bande de Norway-House		60 00		
			17,795 00	
Traité n° 6.				
15 chefs		375 00		
54 commandants		810 00		
2,754 Sauvages		13,770 00		
Arrérages		400 00		
A reporter		15,355 00	73,374 00	148,865 00

EN VERTU DE QUELLE AUTORITÉ.	A QUI PAYÉ.	SERVICE.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
		Report		15,355 00	73,374 00	148,865 00
		DÉPENSES—*Suite.*				
		Traité n° 6—Fin				
		Arrérages d'annuités :—				
		Magoosis, 10 personnes, 1884-85, n° 10, bande de Bobtail		100 00		
		Madeline Fournier, 4 person., 1885, n° 19, bande de J. Smith		20 00		
		Etienne Quintal, 5 personnes, 1881-82-83-84, et 1 pour 1879-80, n° 16, bande de Peeaysis		110 00		
		Julian Cardinal, 3 personnes, 1880-81-82-83-84, bande de Peeaysis		75 00		
		St Paul Montagnais, n° 43 do do		25 00		
		St Pierre Quintal, 6 personnes, 1878-79-80-81-82-83-84-85, n° 17, bande de Peeaysis		240 00		
		B. Moise, 1881-82-83-84, n° 10, bande de Peeaysis		20 00		
		Katherine Desjarlais, n° 6 do		5 00		
		J. Longmore, 1878 à 1885, n° 76, bande de Attackacoop		130 00		
		Hortense Sayer, 1883-84 85, n° 28, Traînards de Battleford		45 00		
		Peggy Favel, 1885-86-87, n° 26, bande 126		45 00		
		Angèle Smith, 1885, n° 15, Traînards de Battleford		25 00		
		Mary Hamelin, 1884-85, n° 107, bande des Mistowasis		30 00		
		Rosalie Fournier, 1886, n° 53, bande de John Smith		5 00		
		W. Peché, 1885, 5 personnes, n° 28, bande de Enoch		25 00		
		Mme Joseph Malette, 1881 à 1886, n° 142, Traînards d'Edmonton		30 00		
		Rosalie Fournier, commutation d'annuité		50 00		
		Peggy Favel do do		50 00		
					16,385 00	
		Traité n° 7.				
		8 chefs		200 00		
		45 commandants		675 00		
		5,964 Sauvages		29,820 00		
		Arrérages		1,132 00		

Arrérages d'annuités :—				
P. Ducharme, 9 personnes, 1884-85, en dernier payé à Morley		90 00		
Kishkwanes, 11 personnes, 1879 et 1885, bande de Chiniquay		55 00		
Lucy Cook, commutation d'annuité, n° 25, bande de Piégânes du Loup-Courant		50 00		
			32,022 00	
Total des dépenses				121,781 00
Balance non dépensée				27,084 00
NOTE.—Les montants suivants ont été retenus aux Sauvages rebelles :				
Battleford, paiement de 1886	3,960 00			
do do 1887	8,175 00			
Pitt do 1886	405 00			
do do 1887	6,060 00			
Prince-Albert do 1887	3,240 00			
Peace-Hills do 1887	245 00			
Victoria do 1887	850 00			
Edmonton do 1887	20 00			
Total	22,955 00			

L. VANKOUGHNET,
Sous-surintendant général des affaires des Sauvages.

DÉPARTEMENT DES AFFAIRES DES SAUVAGES,
OTTAWA, 30 juin 1888.
ROBERT SINCLAIR,
Comptable.

En vertu de quelle autorité.	A qui payé.	Service.	$ cts.	$ cts.	$ cts	$ cts.
		Instruments aratoires.				
		Crédit législatif en vertu de 50 Vict., c. 2				26,511 00
		Dépense.				
		Traité n° 1.				
50 Vic., c. 2	Cie de la Baie-d'Hudson.	Instruments aratoires et outils fournis à l'entreprise		1,179 92		
	S. et H. Borbridge	Harnais fournis à l'entreprise		44 44		
	F. Ogletree	Payé pour forgeage, réserves de Rosseau et Longue Plaine		25 50		
	C. Taylor	Forgeage		9 20		
	B. R. Gunn	Fret sur machine à égrainer les épis de blé-d'idde		1 50		
	H. M. Johnstone	Réparation de do		3 25		
					1,263 81	
		Traité n° 2.				
	Cie de la Baie-d'Hudson	Instruments aratoires et outils fournis à l'entreprise		364 32		
	J. Boyer	Fret		0 63		
					364 95	
		Traité n° 3.				
	J. A. McMartin et Cie	3 tamis en cuivre pour machines		5 72		
	T. Marks	4 faucilles		1 85		
	Cie de la Baie-d'Hudson	Instruments aratoires et outils fournis à l'entreprise		548 43		
	S. et H. Borbridge	Harnais fournis à l'entreprise		74 50		
	C. Lewis	Fret sur machines à broyer		5 50		
					636 00	
		Traité n° 4.				
	H. A. Axford	6 socs de charrue		10 20		
	Millard et Cie	13 boulons à voiture		0 45		

J. W. Smith	Clous et carvelles		21 25		
J. McCurdy	Ouvrage de forgeron		19 90		
C. J. McCusker	do		21 67		
O. W. Evans	do		3 62		
T. Yeandle	do		3 30		
H. Robertson	do		5 15		
J. Edgar	do		4 90		
W. Lockley	do		3 45		
J. Boden	do		9 75		
R. Hockley	1 faucheuse et un râteau à cheval		90 00		
A. McKinnon	1 assortiment d'outils de forgeron		110 00		
H. LeJeune et Cie	Peinture pour instruments		11 70		
Mulholland Frères	Fer		27 32		
Cie manufact. de Watson	3 parties de moissonneuse		3 60		
Mainwaring et Wright	1 râteau à cheval		34 00		
W. D. Pettigrew et Cie	Tuyaux de poêle livrés à l'entreprise		5 40		
Cie manufact. de Massey	Parties de faucheuses		27 34		
J. McEwan	Houille de forgeron		21 00		
Dom. Coal, Coke and Transportation Co	do		23 90		
W. Johnstone	Une manivelle de vanneuse		0 50		
A. Harris, Fils et Cie	Une roue de machine à battre		13 90		
W. S. Grant	Payé pour réparations de faucheuse		9 50		
Cie de la Baie-d'Hudson	Réparations de faucheuse		3 50		
J. McEwen	Fer et acier		18 79		
J. Nixon	Réparations de harnais		1 40		
E. H. Irish	Colliers en bois pour bœuf et crochets d'attelles		92 00		
Sherlock et Freeman	Huile à machine		5 60		
Cie de la Baie-d'Hudson	Instruments et outils livrés à l'entreprise		4,217 67		
Smith et Fergusson	Approvisionnements do		7 44		
S. et H. Borbridge	Harnais do		663 99		
A. G. Thorburn	Huile à machine et fer do		25 56		
J. W. Smith	Clous et carvelles et autres approvisionnements livrés à l'entreprise		91 50		
Mainwaring et Wright	Clous et carvelles et lames de faux		27 60		
J. A. Kerr	Terrines livrées à l'entreprise		7 68		
Diverses personnes	Fret		86 27		
				5,730 80	
	Traité n° 5.				
Cie de la Baie-d'Hudson	Instruments et outils livrés à l'entreprise		1,645 56		
G. F. Munroe	Harnais et ferronnerie do		244 90		
S. et H. Borbridge	Harnais do		71 90		
J. H. Ashdown	Un javelier		3 50		
				1,965 86	
	A reporter			9,961 42	26,511 00

En vertu de quelle autorité.	A qui payé.	Service.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
		Report			9,961 42	26,511 00
		Dépenses—*Suite.*				
		Traité n° 6.				
	Cie de la Baie-d'Hudson.	Instruments et outils livrés à l'entreprise		12,889 86		
	S. et H. Borbridge	Approvisionnements do 1886-87		598 05		
	do	do do 1887-88		635 98		
	I. G. Baker et Cie	do do 1886-87		210 50		
	do	do do 1887-88		1,156 00		
	Merrick, Anderson et Cie	Poêles de cuisine do		52 00		
	T. C. Power et Frère	Approvisionnements do		19 50		
	J. W. Smith	Quincaill do		6 48		
	Sanderson et Looby	Ouvrage de forgeron		12 25		
	E. Brownel	do		34 50		
	W. Farney	do		2 25		
	Cie de chem. de fer C. P.	do		2 79		
	C. J. McCusker	do		1 75		
	E. Lyons	do		5 35		
	I. McColl	do		15 75		
	E. Looby	do		13 50		
	W. Maloney	do		18 35		
	J. Looby	Licous		8 75		
	J. Abell	Réparations de machine à battre		19 95		
	Cie manufact. Massey	Parties de faucheuse		73 04		
	H. W. McKinney	Huit haches		8 80		
	Van Allen et Augur	Parties de semoirs		53 00		
	J. A. Kerr	Bèches		10 40		
	H. Richardson	Une roue de râteau et divers		24 50		
	J. W. Smith	Clous et carvelles et divers		78 00		
	A. Macdonald	Boulons et divers		42 73		
	J. Shannon	Une machine à battre		575 00		
	Cie manufact. de Watson	Une machine à battre et renouvellement de parties		532 90		
	Mullholland Frères	Divers approvisionnements		71 80		
	G. P. Sanderson	Une couverture de camp		2 00		
	J. Chave	Réparations de machine à battre		10 00		

Mahaffy et Clinkskill	Godet à l'huile pour faucheuse		0 25		
Rose Frères	Un gallon d'huile à machine et autres approvisionnements		3 00		
Farney et Lovell	Accouplement et chevilles		1 25		
Cie de la Baie-d'Hudson	Divers approvisionnements		147 54		
Cie de messag. Dominion	Frais de messageries		1 10		
J. Pritchard	Couverture en grosse toile pour la machine à battre		7 50		
J. A. Mitchell	Couverture en grosse toile pour la faucheuse		2 00		
Diverses personnes	Transport		581 73		
				17,930 10	
	Traité n° 7.				
Cie de la Baie-d'Hudson	Instruments aratoires et outils livrés à l'entreprise		1,685 82		
T. C. Power et Frère	do do fournis à do		4 78		
S. et H. Borbridge	Harnais fournis à l'entreprise		209 48		
J. W. Smith	Instruments aratoires à l'entreprise		9 00		
C. J. McCasker	Forgeage		6 65		
J. Brewster	do		9 75		
Ch. de fer C.P	do		19 83		
J. B. Smith et Frère	Mesure de scieur de long		2 00		
C. O'Meara	Aiguiser des socs de charrue		5 37		
E. R. Rogers	25 lbs. de gâches en fer		2 00		
J. W. Smith	400 lbs. de fer		20 55		
E. Nevison	Harnais		18 75		
W. Latimer	Réparations aux boulons et aux noix		19 75		
W. F. Foster	Deux grandes volées		1 50		
Cie de messag. Dominion	Frais de messageries		1 10		
Jarrett Frères	Réparations et approvisionnements		12 00		
G. Murdoch	Réparations aux harnais		2 75		
Diverses personnes	Transport		15 31		
				2,046 39	
	Total des dépenses				29,937 91
	Balance de l'excédant des dépenses				3,426 91

L. VANKOUGHNET,
Sous-surintendant général des affaires des Sauvages.

DÉPARTEMENT DES AFFAIRES DES SAUVAGES,
OTTAWA, 30 juin 1888.
ROBERT SINCLAIR,
Comptable.

En vertu de quelle autorité.	A qui payé.	Service.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts
		Graine.				
		Crédit législatif en vertu de 50 Vic., c. 2				3,570 00
		Dépenses.				
		Traité n° 1.				
50 Vic., c. 2	Cie de la Baie-d'Hudson	Pommes de terre de semence		326 50		
	do	Transport		1 74		
	A. M. Muckle	Blé-d'inde		7 50		
	R. Evans et Cie	Graines		18 95		
	M. McIvor	Transport		12 50		
	Jonasson Fredrickson et Walkley	Emmagasinage et transport		31 70		
					398 89	
		Traité n° 2.				
	J. McKenney	Pommes de terre, orge et blé			453 00	
		Traité n° 3.				
	R. J. N. Pither	Pommes de terre		5 00		
	Cie de la Baie-d'Hudson	Transport de graines		132 30		
	C. Lewis	do pommes de terre		25 00		
					162 30	
		Traité n° 4.				
	M. Rainville	Pommes de terre		15 40		
	N. Trood	do		3 32		
	E. Kenduck	do		6 82		
	L. O'Soup	do		5 42		
	A. Crosson	do		2 62		

R. D. McNaughton	do	12 69		
A. Olive	do	7 00		
A. G. Thorburn	Orge	21 37		
Skrine et Tryon	Avoine	39 00		
J. Clementson	Pommes de terre	15 75		
Sauv. de la mon. à l'Orig.	do	15 31		
Metaswan	do	2 10		
P. Bélanger	do	12 25		
Aissican	Blé	8 67		
A. Gaddie	do	27 20		
A. Delorme	do	15 00		
G. Wild	Avoine	25 00		
J. B. Sandford	Blé	10 00		
J. G. Turriff	Vingt livres de couperose	3 00		
Sherlock et Freeman	Cinquante do	5 00		
D. H. McMillan	Avoine	38 25		
T. Jackson	Blé	53 10		
T. Williams	do	31 20		
A. M. Muckle	Maïs	139 80		
W. Milne	Blé	33 39		
L. Arnold	Battage de grain de semence	42 16		
J. Taylor	Louage d'attelage pour moulin à battre	18 00		
J. McInnis	do	18 00		
J. Hall	do	18 00		
R. McConnell	Conduire les chevaux à Touchwood pour le moulin à battre	15 62		
E. Harriss	Riz sauvage	34 75		
B. Tanner	Blé	48 00		
T. Hislop	do	25 65		
D. McEachren	do	8 75		
Cie de la Baie d'Hudson	Riz sauvage	122 25		
R. Evans et Cie	Graines de semence	260 52		
J. D. Sibbald et Cie	Pois et navets	164 20		
Keith et Cie	Graine de lin	2 70		
W. Milne	Avoine	14 40		
J. Craig	Blé	35 51		
Diverses personnes	Fret	134 09		
		1,511 26		
	MOINS—Valeur dee graines de semence vendues à Régina	8 25		
			1,503 01	
	Traité n° 5.			
Cie de la Baie-d'Hudson	Pommes de terre pour semence	437 00		
do	Blé et orge	246 91		
do	Fret	13 20		
			697 11	
	A reporter		3,214 31	3,570 00

EN VERTU DE QUELLE AUTORITÉ.	A QUI PAYÉ.	SERVICE.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
		Report			3,214 31	3,570 00
		DÉPENSES—*Fin.*				
		Traité n° 6.				
	R. Evans et Cie	Graines de semence		278 83		
	J. D. Sibbald et Cie	Pois		18 70		
	G. Tait	Orge		100 31		
	Mistawasis	Blé		148 60		
	A. Kainakuss	do		47 41		
	J Black	do		55 40		
	G. McKay	do		8 52		
	G. Drever	do		26 45		
	J. McKay	do		27 94		
	Keith et Cie	Graine de lin		5 49		
	Sauvage	Orge		10 00		
	R. Secord	do		6 00		
	J. Lepotac	do		69 00		
	Mismenunook	do		24 00		
	Moses	do		20 00		
	T. Hunter	do		25 00		
	H. L. Loucks	Pommes de terre		56 25		
	T. et J. F. Smith	do		200 00		
	Cie de la Baie-d'Hudson	do		15 00		
	Sauvages	Trier des pommes de terre et battre du blé		27 00		
	W Lytle	Avoine		16 00		
	J Bannerman	Pois et fret		81 95		
	A Hutchings	Avoine		164 80		
	J. Dreaver	Battre du blé		4 00		
	T McKay	do		182 52		
	H. Kelly	Fournir des chevaux pour moulin à battre		70 00		
	T J. Agnew	16 sacs		4 80		
	H. Sayer	Avoine		36 00		
	T. G. Hutchings	do		98 10		
	J. A. Carson	do		68 75		
	Sauvages	Orge		79 75		

Sampson	Pommes de terre		20 00		
N. Beaudry	Blé		35 00		
R. Secord	Orge		600 00		
G Hutton	Orge et pommes de terre		51 00		
Diverses personnes	Fret		320 56		
				3,003 13	
	Traité n° 7.				
R. Evans et Cie	Graines		149 07		
Keith et Cie	Graine de lin et sacs		3 65		
J. Bannerman	Avoine et pois		123 15		
A. L. Cameron	Pois		19 10		
J. D. Sibbald et Cie	Pommes de terre		541 05		
Cie du ch. de fer C.P	Fret		48 14		
I. G Baker et Cie	do		23 19		
				907 35	
	Total de la dépense				7,124 79
	Balance de l'excédant des dépenses				3,554 79

L VANKOUGHNET,
Sous-surintendant général des affaires des Sauvages.

DÉPARTEMENT DES AFFAIRES DES SAUVAGES,
OTTAWA, 30 juin 1888.
ROBERT SINCLAIR,
Comptable.

D.- SAUVAGES DU MANITOBA ET DU NORD-OUEST.

EN VERTU DE QUELLE AUTORITÉ.	A QUI PAYÉ.	SERVICE.	$ cts.	$ cts	$ cts.	$ cts.
		BESTIAUX.				
		Crédit législatif en vertu de 50 Vic., c. 2				6,251 00
		DÉPENSES.				
		Traité n° 1.				
50 Vic., c. 2		Pas de dépense.				
		Traité n° 2.				
	Cie de la Baie-d'Hudson.	2 bœufs pour la Rivière du Cygne		210 00		
	G. Spence	Foin pour bestiaux		10 00		
					220 00	
		Traité n° 3.				
	Cie de la Baie-d'Hudson.	2 taureaux, 2 vaches et 4 bœufs		888 00		
	do	Transport de bestiaux		155 60		
					1,043 60	
		Traité n° 4.				
	H. McCann	1 taureau		40 00		
	Boyd et Crowe	2 béliers et 11 brebis		156 00		
	Grey et Bell	8 bœufs		464 00		
	J. Taylor	2 vaches		80 00		
	Winnecappo	1 vache et veau		45 00		
	R. Irvine	2 vaches pleines		80 00		
	Vieux anglais	1 vache		45 00		
	G. Anderson	1 vache et veau		45 00		
	W. A. Hewbach	1 vache		45 00		
	N. H. Finnerty	1 paire de bœufs		140 00		
	H. Enoch	1 bœuf		50 00		
	A. C. Patterson	Nourrir 17 moutons		11 90		
	H. Bear	Conduire le taureau		10 00		

R. D. McNaughton	Transport de moutons		4 00		
A. McDonald	1 vache		50 00		
				1,265 90	
	Traité n° 5.				
Cie de la Baie-d'Hudson.	3 vaches et 5 bœufs		772 00		
G. F. Munroe	2 vache		260 00		
				1,032 00	
	Traité n° 6.				
W. Cust	20 cochons		150 00		
Chef Michel	1 bœuf		75 00		
L. Callihoo	1 do		75 00		
Boyd et Crowe	7 moutons et 1 bélier		96 00		
D Craig	4 vaches avec veaux et 1 taureau		375 00		
J. Turner et Cie	1 taureau		60 00		
Josie	2 brebis		20 00		
Seekakoos	1 do		10 00		
Rushetas	1 do		10 00		
Naposs	1 bélier		12 00		
Etaweneb	1 do		12 00		
D. McLeod	1 vache et veau		65 00		
Kwakwakochees	1 brebis		10 00		
Keesenutung	1 do		10 00		
Cie de la Baie-d'Hudson.	Conduire une vache		4 00		
				984 00	
	Traité n° 7.				
Curieux Veau	Conduire des vaches et veau			5 00	
	Total de la dépense				4,550 50
	Balance non dépensée				1,700 50

L. VANKOUGHNET,
Sous-surintendant général des affaires des Sauvages.

DÉPARTEMENT DES AFFAIRES DES SAUVAGES,
OTTAWA, 30 juin 1888.
ROBERT SINCLAIR,
Comptable.

EN VERTU DE QUELLE AUTORITÉ.	A QUI PAYÉ.	SERVICE.	$ cts.	$ cts.	$ cts	$ cts.
		APPROVISIONNEMENTS POUR LES SAUVAGES INDIGENTS.				
		Crédit législatif en vertu de 50 Vic., c. 2				334,319 00
		DÉPENSES.				
		Traité n° 1.				
50 Vic., c. 2	G. F. Munroe	Lard séché et farine fournis à l'entreprise		1,002 69		
	Cie de la Baie-d'Hudson	Approvisionnements livrés à l'entreprise		1,940 15		
	G. Agnew	do aux Sauvages de la rivière Rosseau		63 35		
	Cie de drogues Mitchell	Médicaments		104 75		
	W. J. Mitchell	1 bandage pour enfant et médicaments		17 85		
	A. W. Bleasdell et Cie	Médicaments		29 60		
	R. H. Gilhuly	do		79 69		
	J. T. Howard et Cie	do		33 75		
	W. Pulford	do		3 00		
	J. C. Gordon	do		39 50		
	Rév. L. Lebret	Dépenses pour le transport des Sauvages malades		9 45		
	F. Ogletree	Médicaments		14 00		
					3,337 78	
		Traité n° 2.				
	Cie de drogues Mitchell	Médicaments		58 97		
	W. J. Mitchell	do		6 90		
	G. F. Munroe	Approvisionnements livrés à l'entreprise		95 00		
	Cie de la Baie-d'Hudson	do do		615 06		
	Taylor Frères	2 sacs de farine		4 00		
	Prison du district judiciaire de l'Est	Entretien d'un Sauvage aliéné		57 00		
	D. Clarke	2 charges de foin		5 00		
	J. Boyer	Transport d'approvisionnements		9 39		
					851 32	

	Traité n° 3.				
Cie de drogues Mitchell..	Médicaments		11 69		
G. F. Munroe	Approvisionnements à l'entreprise		636 85		
Cie de la Baie-d'Hudson.	do do		4,165 99		
				4,814 53	
	Traité n° 4.				
Cie de chem. de fer C.P..	Transport de Sauvages		3 75		
Prison du district judiciaire de l'Est	Entretien d'un Sauvage aliéné		43 50		
J. Hall	Louage d'une moissonneuse et d'un homme		20 00		
J. Taylor	1 peau		3 00		
G. Strong	1 do		2 50		
A. McNab	Bœuf		81 20		
J. Bingham	do		42 77		
W. M. Child	do		2 00		
Wishart et Strang	do		453 95		
W. A. Henbach	do		42 00		
J. G. Turriff	do		1,049 80		
B. Desjarlais	do		44 94		
Routh et Love	do		2,066 19		
H. Bear	do		157 64		
Gray et Bell	do		2,265 92		
L. O'Soup	do		20 40		
J. Taylor	do		1,309 07		
Cie de la Baie-d'Hudson..	do		251 86		
Sauvages	do et pommes de terre		662 08		
J. P. Dill	do et lard		1,603 58		
G. Elliott	do		69 19		
G. Bruce	do		26 25		
J. Brown	do		12 04		
M. McKinnon	do		34 02		
A. McBeath	do		75 46		
R. Green	2 bœufs pour la boucherie		145 00		
Nanchangwell	1 do do		30 00		
Muscowcappo	1 do do		40 00		
Gray et Bell	3 do do		180 00		
J. Craig	1 do do		56 00		
J. Bellegarde	1 do do		65 00		
R. May	1 vache do		30 00		
R. Irvine	2 bœufs do		120 00		
J. Taillfer	2 do do		100 00		
Routh et Love	2 do et 3 vaches pour la boucherie		200 00		
R. McKay	2 do pour la boucherie		135 00		
J. Burton	2 do do		120 00		
	A reporter		11,564 11	9,003 63	354,319 00

EN VERTU DE QUELLE AUTORITÉ.	A QUI PAYÉ.	SERVICE.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
		Report		11,564 11	9,003 63	354,319 00
		DÉPENSES—*Suite.*				
		Traité n° 4—Fin.				
	Cummings et Simkinson.	2 bœufs pour la boucherie		110 00		
	N. Hobson	1 do do		57 52		
	Dawson, Bole et Cie	Médicaments		344 76		
	W G. Pettigrew	do		349 38		
	J. H. Morrison	do		5 25		
	H. Dodd, M.D	do		3 00		
	Hall Frères	do		4 00		
	Dr E. Gauvreau	Pointes de vaccin		22 72		
	S. H. Caswell	Tabac		22 24		
	Joyner et Elkington	200 lbs. de son		12 00		
	W. L. Reynolds	6 tonneaux de foin		20 00		
	J Booth	3½ do		14 00		
	J. Zinkan	1 charge de foin		4 00		
	W. Labelle	Tanner des peaux		7 50		
	J. Brown	Labourer et ensemencer		39 00		
	A. Delorme	20 tonneaux de glace pour conserver la viande		15 00		
	Sauvages	Repasser des peaux et autres services		64 25		
	G. Gordon	Pommes de terre		40 00		
	Muscowquam	do		40 00		
	J. Jackson	Bœuf et lard séché pour Sauvages de passage		13 54		
	Sutherland et Atherton	Câble et approvisionnements		0 50		
	Mowat Frères	Divers do		65 21		
	R. D. McNaughton	20 sacs		2 40		
	Moose Mountain Trading Co	Blé		36 24		
	H. Kippen	Pension des hommes employés au transport		5 35		
	T. Hislop	do do		4 75		
	Colonization Store Co	Divers approvisionnements		1 25		
	Cie de la Baie-d'Hudson.	do		77 65		
	Crawford et Robertson	do		7 25		
	F. F. Tims	Approvisionnements pour Sauvages		327 02		

Tinning et Hoskins	Divers approvisionnements		128 27		
M. Fisher	Thé		10 80		
Sauvages	147 boisseaux de pommes de terre et foin		64 80		
J. P. Dill	Divers approvisionnements		22 00		
MacCaul, McNicol et Riley	200 sacs de fleur de farine		320 00		
The Regina Milling Co.	1,610 do		2,304 00		
The Ogilvie Milling Co.	2,497 do		4,938 23		
Moose Mountain Trading Co.	39½ do		75 05		
D. H. McMillan et Frère	181 do	fournis à l'entreprise	343 80		
Joyner et Elkington	350 do		680 00		
Sauvages	107 do		157 95		
H. Gill	52 do		124 65		
W. D. Pettigrew et Cie	Munitions et ficelle fournies à l'entreprise		933 12		
Cie de la Baie d Hudson	Divers approvisionnements fournis à l'entreprise		12,362 09		
A. G. Thorburn	Savon do		18 00		
Mainwaring et Wright	Lard fumé do		954 04		
Mowat Frères	Huile de ricin do		40 64		
Lyon, McKenzie et Powis	Lard fumé do		2,022 03		
J. M Garland	Couvertures et serge do		13,102 97		
G. F. Goldie	Foin		115 83		
Diverses personnes	Transport		1,201 74		
				53,199 90	
	Traité n° 5.				
A. McLean	Médicaments		3 88		
Mitchell Drug Co.	do		101 63		
Cie de la Baie-d'Hudson	Approvisionnements livrés à l'entreprise		3,610 27		
G. F. Munroe	do do		478 50		
C. Thompson	Médicaments		2 25		
J. T. Howard et Cie	do		26 15		
R. H. Gilhuly	do		1 00		
G. McCrum	do		22 14		
				4,245 82	
	Traité n° 6.				
Cie de la Baie-d'Hudson	Approvisionnements livrés à l'entreprise		22,871 84		
J. M. Garland	Couvertures et serge do		8,080 25		
G. F. Munroe	Approvisionnements do		2,955 37		
W. D. Pettigrew et Cie	do do		2,178 61		
I. G. Baker et Cie	do do		10,897 17		
Lyon, McKenzie et Powis	do do		34 95		
Mowat Frères	do do		128 76		
A. Macdonald	1,191 sacs de fleur de farine do		3,945 50		
Joyner et Elkington	268 do do		940 59		
	A reporter		52,033 04	66,449 35	354,319 00

E.—SAUVAGES DU MANITOBA ET DU NORD-OUEST—*Suite.*

EN VERTU DE QUELLE AUTORITÉ.	A QUI PAYÉ.	SERVICE.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
		Report		52,033 04	66,449 35	354,319 00
		DÉPENSES—*Suite.*				
		Traité n° 6—Fin.				
	A. Macdonald et Cie	150 sacs de fleur de farine, à l'entreprise		810 00		
	Ogilvie Milling Co	1,102 do do		4,090 44		
	Cie de la Baie-d'Hudson	447 do do		1,756 76		
	F. W. Padmore	57 do		236 00		
	D. R. Fraser et Cie	763 do livrés à l'entreprise		2,079 50		
	A. McPherson	900 do do		3,423 25		
	Brown et Curry	85 do		395 00		
	D. McLeod	622 do		1,534 50		
	W. McDonell	85 do		342 50		
	J. Aylwin	20 do		75 00		
	M. McCauley	Bœuf		1 50		
	P Gallagher	do		14,659 47		
	Galiagher et McGregor	do		600 00		
	E. Carss	do		2,913 15		
	W. Fielders	do et lard		9,338 47		
	H. Reily	do		68 30		
	T. McKay	do		464 64		
	Cie de la Baie-d'Hudson	do		70 90		
	Norris et Carey	do		2,005 90		
	E. B. Glass	do		139 15		
	F. Blancyon	do		48 18		
	J. LeBoucan	do		281 38		
	A. Erminlin	do		47 63		
	H. Mitchell	2 bœufs pour la boucherie		120 00		
	J. Saneteaux	1 bœuf do		75 00		
	Chef Michel	2 bœufs do		100 00		
	P. Tait	2 vaches do		130 00		
	V. Anderson	4 bestiaux do		200 00		
	W. Fielders	9 peaux		9 00		
	J. Poitras	Foin		14 00		
	T. Thibeau	do		15 00		
	S. Cunningham	do		80 00		

Cie de la Baie-d'Hudson.	Divers approvisionnements		1,275 80		
Dépt. de la Milice et Déf.	Bottes		112 50		
H. Reed	Achats de munitions et de rets		10 00		
Mowat Frères	Divers approvisionnements		50 98		
F. W. Padmore	do		57 71		
Walters et Baker	Sacs à farine		43 50		
Dr E. D. Gauvreau	Vaccin		36 25		
A. H. Clarke et Cie	Médicaments		52 85		
A. B. McKay	do		35 70		
J. Seenum	do		10 00		
Colonization Store Co	Divers approvisionnements		17 30		
A. Hamelin	do		227 50		
A. Macdonald et Cie	do		32 00		
P. Preuden	Farine		32 00		
Tinning et Hoskins	Divers approvisionnements		9 40		
F. F. Tims	do		111 75		
Bennett et Cie	Pension et logement		9 00		
A. McKenzie	Réparer un fusil		4 00		
A. Macdonald	do		3 50		
J. McDonald	Vitrer 6 carreaux de châssis pour le chef Pakan		21 60		
P. Hourie	Repas et logement des Sauvages		16 50		
T. Murdoch	Pension des prisonniers élargis		8 75		
W. G. Pettingell	Médicaments		365 46		
P. Daly	do		67 35		
Dawson Bole et Cie	do		55 38		
F. F. Tims	Transport des Sauvages allant au Nord		466 75		
A. Gaudry	do do do		72 00		
T. McKay	Battre de l'orge		22 68		
Loucks et Campbell	Battre du blé		39 38		
W. J. O'Donnell	Foin		26 50		
Cie du ch. de fer P. C.	Fret		174 18		
Cie de Mess. Dominion	Frais de messageries		16 57		
J. Walter	Passage d'eau		16 30		
T. Lucier	do		23 25		
Rev. P. Fourmond	do		1 75		
A. Fisher et Cie	do		13 40		
Sauvages	Préparer des peaux		6 00		
Diverses personnes	Fret		3,300 15		
				105,003 35	
	Traité n° 7.				
	Réserve des Pieds-Noirs—Réserve des Pieds-Noirs du Nord.				
I. G. Baker et Cie	327,222 lbs, de bœuf	27,268 55			
	MOINS—306 peaux vendues à l'entrepreneur, à $2 chaq.	612 00			
			26,656 55		
	A reporter		26,656 55	171,452 70	354,319 00

En vertu de quelle autorité.	A qui payé.	Service.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
		Report		26,656 55	171,452 70	354,319 00
		Dépenses—*Suite.*				
		Réserve des Pieds-Noirs du Sud.				
	I. G. Baker et Cie	433,738 lbs. de bœuf	36,144 78			
		Moins—398 peaux vendues à l'entrepreneur à $2 ch.	796 00			
				35,348 78		
		Réserve des Pieds-Noirs en général.				
	Cie de la Baie-d'Hudson	595 verges de grosse toile	109 48			
	do	Divers approvisionnements fournis à l'entreprise	1,574 95			
	W. G. Pettingell	Médicaments	208 06			
	S. W. Trott	do	25 83			
	P. Beaupré	Thé et tabac	90 52			
	Regina Milling Co	1,268 sacs de farine fournis à l'entreprise	2,636 04			
	Ogilvie do	950 do do	1,947 50			
	J. M. Garland	Couvertures et serge do	677 40			
	A. A. Doig	Pension de prisonniers élargis	4 00			
	Mowat Frères	Approvisionnements de prisonniers élargis	1 75			
				7,275 53		
		Réserve des Sarcis.				
	Leeson et Scott	101,788 lbs. de bœuf $9,160 92				
		Moins—108 peaux, à $2 $216 00				
		Déduction pour bestiaux abattus en dehors des abattoirs 22 86				
		238 86				
			8,922 06			
	Ogilvie Milling Co	300 sacs de farine fournis à l'entreprise	660 00			
	Regina do	477 do do	1,029 55			
	I. G. Baker et Cie	Lard fumé et approvisionnements fournis à l'entreprise	760 82			
	J M. Garland	Couvertures et serge do	259 91			
	F. Dick	20 boisseaux de chaux	10 00			

W. D. Pettigrew et Cie...	Munitions fournies à l'entreprise		62 91			
Mowat Frères	Huile de ricin do		5 40			
Dr. E. Gauvreau	Pointes de vaccin		15 85			
W. G. Pettingell	Médicaments		177 87			
S. W. Trott	do		1 00			
Cie de la Baie-d'Hudson.	Divers approvisionnements		902 86			
G. C. King et Cie	Coton et broquettes		6 20			
J. Walker	Chaux		12 00			
				12,826 43½		
	Réserve des Assiniboines.					
Leeson et Scott	76,842 lbs. de bœuf	$6,915 78				
	MOINS—76 peaux, à $2 chacune	152 00				
			6,763 78			
I. G. Baker et Cie	Lard séché et approvisionnements délivrés à l'entreprise		956 43			
J. M. Garland	Couvertures et serge do		235 57			
D. McDougall	Divers approvisionnements		39 50			
W. G. Pettingell	Médicaments		70 12			
Ogilvie Milling Co	561 sacs de farine délivrés à l'entreprise		1,126 68			
M. Begg	Transport d'un Sauvage		5 40			
Cie de la Baie-d'Hudson..	Approvisionnements délivrés à l'entreprise		124 74			
W. D. Pettigrew et Cie...	Munitions et approvisionnements délivrés à l'entreprise		57 61			
Cie de chem. de fer C.P..	Fret		105 05			
Diverses personnes	do		28 62			
				9,513 50		
	Réserve des Gens-du-Sang.					
Walrond Ranche Co	327,252 lbs. de bœuf	$21,647 45				
	MOINS—286 peaux, à $2 chacune	572 00				
			25,575 45			
Cochrane Ranche Co	510,985 lbs. de bœuf	$40,827 56				
	MOINS—429 peaux, à $2 chacune	858 00				
			39,969 56			
Ogilvie Milling Co	600 sacs de farine délivrés à l'entreprise		1,680 00			
J. M. Garland	Couvertures et serge do		675 01			
I. G. Baker et Cie	Divers approvisionnements		1,865 50			
Cie de la Baie-d'Hudson..	2,847 vgs. de grosse toile et autres approvisionnements		895 38			
Cie de houille et de navigation du Nord-Ouest..	Transport d'un Sauvage		6 50			
Cie de la Baie-d'Hudson.	731 sacs de farine fournis à l'entreprise		1,820 19			
D. H. McMillan	1,200 do do		3,240 00			
Grier Frères	Battre du grain		77 65			
W. G. Pettingell	Médicaments		276 17			
				76,081 41		
	A reporter			167,702 20	171,452 70	354,319 00

E.—SAUVAGES DU MANITOBA ET DU NORD-OUEST—*Suite.*

En vertu de quelle autorité.	A qui payé.	Service.		$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
		A reporter			167,702 20	171,452 70	354,319 00
		Dépenses—*Fin.*					
		Réserve des Piégâmes.					
	Walrond Ranche Co	358,404 lbs. de bœuf	$29,867 00				
		Moins—378 peaux, à $2 chacune	756 00				
				29,111 00			
	Cie de la Baie-d'Hudson	Laine et autres approvisionnements		10 74			
	W. G. Pettingell	Médicaments		118 67			
	I. G. Baker et Cie	300 sacs de farine fournis à l'entreprise		750 00			
	Ogilvie Milling Co	300 do do		870 00			
	D. H. McMillan et Frère	250 do do		780 00			
	Cie de la Baie-d'Hudson	414 do do		1,082 62			
	do	Vêtements		140 69			
	P. McLaren	Bois pour cercueils		50 01			
	Ligne de la malle royale	Frais de messagerie		1 35			
					32,915 08	200,617 28	
		Total de la dépense					372,069 98
		Balance dépensée en sus					17,750 98

L. VANKOUGHNET,
Sous-surintendant général des affaires des Sauvages

Département des affaires des Sauvages,
Ottawa, 30 juin 1888.

Robert Sinclair, *comptable.*

F.—SAUVAGES DU MANITOBA ET DU NORD-OUEST.

En vertu de quelle autorité.	A qui payé.	Service.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
		Vêtements.				
		Crédit législatif en vertu de 50 Vic., c. 2				2,645 00
		Dépenses.				
	Département de la justice	Vêtements fabriqués au pénitencier de Kingston pour les Sauvages des traités 1 et 2			2,306 70	
	A. Mackay	Dix boîtes pour vêtements			5 00	
	Ch. de fer Can. du Pacif.	Fret sur vêtements			40 79	
	P. McArthur	do			3 75	
		Total de la dépense				2,356 24
		Balance non dépensée				288 76

L. VANKOUGHNET,
Sous-surintendant général des affaires des Sauvages.

DÉPARTEMENT DES AFFAIRES DES SAUVAGES,
OTTAWA, 30 juin 1888.

ROBERT SINCLAIR,
Comptable.

En vertu de quelle autorité.	A qui payé.	Service.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
		Ecoles du jour.				
		Crédit législatif, en vertu de 50 Vic., c. 2				41,740 00
		Octroi addit, en vertu de 51 Vic., c. 2, à l'orphel. Macdougall				570 00
		do do à l'institut Saint-Albert				1,500 00
		do do pour payer les appointements d'un instituteur à l'Ile-à-la-Crosse				300 00
						44,110 00
		Dépenses.				
		Traité n° 1.				
50-51 Vic., c 2	A. W. Kincaid	Appointements comme instituteur au Fort-Alexandre (protestant), trimestres de juin, septembre et décembre 1887, et trimestre de mars 1888		300 00		
	J. W. Davis	Appointements comme instituteur à Saint-Pierre-Nord, trimest. de juin, sept. et déc. 1887, et trimestre de mars 1888		303 00		
	Elizabeth Nicolaye	Appointements comme instituteur à Netley-Creek, trimestres de juin, septembre et décembre 1887, et trimestre de mars 1888		51 00		
	Rév. H. Cochrane	Appointements comme instituteur à Saint-Pierre-Sud, trimestre de juin, sept. et déc. 1887, et trimestre de mars 1888		447 00		
	do	Premier prix pour l'école la mieux conduite		100 00		
	A. J. Foster	Appoint. comme institut. à Saint-Pierre-Est, trim. de juin 1887		42 00		
	James Settee	do do (protestant), trimestre de juin, septembre et décembre 1887, et trimestre de mars 1888		255 00		
	Leo Sehamus	Appointements comme instituteur au Fort-Alexandre (catolique) trimestres de juin, septembre et décembre 1887, et trimestre de mars 1888		309 00		
	Leo. Sehamus	Troisième prix pour école bien conduite		60 00		
	A. K. Black	Appointements comme instituteur à la Tête-Ouverte, trimestre de juin, sept. et déc. 1887, et trimestre de mars 1888		300 00		
	C. A. D. Têtu	Appointements comme instituteur à Saint-Pierre-Est (catholique), trimestre de septembre et décembre 1887, et trimestre de mars 1888		196 25		

N. Nolin	Appointements comme instituteur à la rivière Rosseau, trimestres de juin et septembre 1887		150 00		
Mme J. B. Gauthier	Appointements comme instituteur à la rivière Rosseau, trimestre de décembre 1887 et trimestre de mars 1888		150 00		
Harriet McKenzie	Appoint. comme instituteur à Clandeboye, trim. de déc. 1887		75 00		
Catherine McKenzie	do do Muckle's Creek, trim. de mars 1888		75 00		
G. C. Mortimore	Ardoises et approvisionnements		31 15		
G. F. Munroe	Biscuits fournis à l'entreprise		65 50		
A. M Muckle	1 tabeau pour l'école de Fort-Alexander		5 00		
E. et C. Gurney et Cie	Tuyaux de poêle pour l'école de la Tête-Ouverte		14 52		
F. Ogletree	Réparations à l'école de la rivière Rosseau		3 25		
T. Moffatt	do do		14 91		
Brown et Rutherford	Bancs et pupitres pour l'école de la Tête-Ouverte		42 71		
E. et C. Gurney et Cie	Balance pour l'école de la rivière Rosseau		9 85		
A. E. May et Cie	Ardoises à dessin		4 95		
F. W. Colcleugh	Provisions pour les Sauv. employés à l'école de la Tête-Ouverte		16 25		
Cie de la Baie-d'Hudson	Biscuits fournis à l'entreprise		197 55		
P. Thomas	Fret sur poêles et meubles		5 00		
J. W. Davis	1 serrure et clés		5 00		
Hodgson Sumner et Cie.	Ardoises		8 80		
J. H. Ashdown	1 cloche		2 50		
J. Western	Construire une cheminée l'école de Saint-Pierre		15 25		
J. Williams	20 pupitres et un pupitre d'instituteur pour l'école de Saint-Pierre-Nord		69 00		
				3,324 44	
	Traité n° 2.				
J. Favel	Appointements comme instituteur au lac du Flux et Reflux, trimestres de juin, septembre et décembre 1887, et trimestre de mars 1888		300 00		
C. Sanderson	Appoint. comme instituteur à la Petite-Saskatchewan, trimestres de juin, septembre et décembre 1887, et trim. de mars 1888		280 00		
G. Storr	Appoint. comme instituteur à la Rivière-aux-Grues, trim. de mars, juin et septembre 1887, et trimestre de mars 1888		295 00		
Rév. G. Bruce	Appoint. comme instituteur à Fairford (en haut), trimestres de juin, septembre et décembre 1887, et trimestre de mars 1888		306 00		
do	Deuxième prix pour administration d'école		80 00		
W. Anderson	Appoint. comme instituteur à Fairford (en bas), trimestres de juin, septembre et décembre 1887, et trim. de mars 1888		280 00		
W. Coutu	Appoint. comme instituteur au lac Manitoba, trimestres de septembre et décembre 1887, et trimestre de mars 1888		225 00		
W. Adam	Appoint. comme instituteur à la Rivière de la Poule-d'Eau, trim. de juin, sept. et déc. 1887, et trim de mars 1888		306 00		
F. Storr	Appoint. comme instituteur au Lac Saint-Martin, trim. de juin, septembre et décembre 1887, et trimestre de mars 1888		250 00		
Rév. E. F. Wilson	Transport de quatre élèves du Sault-Sainte-Marie à Elkhorn		52 48		
	A reporter		2.374 48	3,324 44	44,110 00

G.—SAUVAGES DU MANITOBA ET DU NORD-OUEST—*Suite.*

EN VERTU DE QUELLE AUTORITÉ.	A QUI PAYÉ.	SERVICE.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts
		Report		2,374 48	3,324 44	44,110 00
		DÉPENSES—*Suite.*				
		Traité n° 2—Fin.				
	Rev. E. F. Wilson	Avance pour ameublement à l'institut d'Elkhorn		856 00		
	Cie de la Baie-d'Hudson	Biscuits fournis à l'entreprise		135 00		
	G. C. Mortimore	Ardoises		4 50		
	W. Sifton	Provisions pour l'école du lac Manitoba		7 50		
	E. et C. Gurney	Poêle et tuyaux pour l'école de la Rivière-aux-Grues		13 15		
	Brown et Rutherford	Pupitre et ardoise pour l'école du Lac Manitoba		55 53		
	J. A. Lauder	Lambrisser et replâtrer la maison d'école		8 90		
					3,455 06	
		Traité n° 3.				
	R. J. Ingram	Appoint. comme instituteur à Islington, trimestres de juin, septembre et décembre 1887, et trimestre de mars 1888		300 00		
	J. S. Bruce	Appoint. comme instituteur à la Tête-du-Français, trimestres de juin, septembre et décembre 1887, et trim. de mars 1888		300 00		
	Rév. J Irvine	Appointements comme instituteur au Lac-Seul, trimestres de juin et septembre 1887		137 30		
	J. Hill	Appoint. comme instituteur au Lac-Seul, trimestre de mars 1888		75 00		
	R. Gill	do do à Manitou, trimestres de juin, septembre et décembre 1887, et trimestre de mars 1888		300 00		
	T. O'Keefe	Appoint. comme instituteur à Coutcheeching, trim. de juin, septembre et décembre 1887, et trimestre de mars 1888		256 13		
	J. Kirkland	Appoint. comme instituteur à Hungry-Hall, trimestres de juin, septembre et décembre 1887, et trimestre de mars 1888		300 00		
	R. Miles	Appoint. comme instituteur au Long-Sault, trim. de juin 1887		75 00		
	R. E. Coates	do do aux Petites-Fourches, trim. de juin, septembre et décembre 1887, et trimestre de mars 1888		296 92		
	H. Gosling	Appoint. comme instituteur à Wabigon, partie du trimestre de septembre 1887		27 55		
	S. Jonasson	Appoint. comme instituteur à Wabigon, partie du trim. de septembre et trim. de décembre 1887, et trim. de mars 1888		201 18		
	B. Clarke	Appoint. comme instituteur à Hungry-Hall, trimestre de décembre 1887, et trimestre de mars 1888		150 00		

G. F. Munroe	Biscuits fournis à l'entreprise		159 80		
Cie de la Baie-d'Hudson.	do do		276 00		
Cie de Messag. Dominion	Frais de messagerie		0 60		
T. Marks et Cie	Fournitures pour la maison d'école de Wabuskung		47 42		
Cie de la Baie-d'Hudson	do do la Petite-Saskatchewan		10 00		
Graham, Horne et Cie	do pour l'école de Wabuskung		22 92		
Cie de la Baie-d'Hudson	Salaires, école de Wabigon		104 17		
do	Gobelets pour l'école de Grassey-Narrows		2 95		
do	1 balai pour l'école de Hungry-Hall		0 35		
				3,043 29	
	Traité n° 4.				
Isabella Rose	Appointem. comme instituteur à la réserve de Piapot, trimestres de juin, septembre et décembre 1887, et trim. de mars 1888.		300 00		
S. Agassiz	Appointements comme instituteur à la réserve de La-Clé, trimestre de juin, septembre et décembre 1887		262 50		
D. H. McVicar	Appointem. comme instituteur à la réserve de Côté, trimestres de juin, septembre et décembre 1887, et trim. de mars 1888		240 00		
J. G. Burgess	Appointements comme instituteur à la réserve des Sioux de Birdtail, trimestres de juin, septembre et décembre 1887, et trimestre de mars 1888		300 00		
H. Chartrand	Appointements comme instituteur au Creek-au-Pin et à la Baie-du-Canard, trimestres de septembre et décembre 1886, et trimestres de mars et juin 1887		282 08		
Rév. J. A. Dupont	Appoint. comme instit. au Creek-du-Pin et à la Baie-du-Canard, trimestres de sept. et déc. 1887, et trimestre de mars 1888		225 00		
J. Slater	Appointements comme instituteur à la réserve de l'Etoile-du-Jour, trimestre de décembre 1887, et trim. de mars 1889		150 00		
H. McKay	Appointements comme instituteur au Lac-Rond, trimestres de septembre et décembre 1887		97 50		
W. S. Moore	Appoint. comme instituteur au Lac-Rond, trim. de mars 1888		75 00		
F. Jordens	do à la réserve de Cowecess, trimestres de juin, septembre et décembre 1887		225 00		
J. R. Thomas	Appointements comme instituteur à la réserve de Keeseekouse, trimestres de juin, septembre et décembre 1887, et trimestre de mars 1888		300 00		
J. A. Lauder	Appointements comme instituteur à la Montagne-du-Dauphin, trimestres de juin, septembre et décembre 1887, et trimestres de mars et juin 1888		350 00		
J. McLean	Appoint. comme instituteur à la réserve des Assiniboines, trim. de juin, sept. et déc. 1887, et trimestre de mars 1888		300 00		
C. Dennehy	Appoint. comme instituteur à la réserve de Pasquah, trimestres de juin, sept. et décembre 1887, et trimestre de mars 1888		282 70		
R. N. Toms	Appoint. comme instituteur aux Buttes-de-la-Lime, trimestres de juin, septembre et décembre 1887, et trim. de mars 1888		300 00		
	A reporter		3,689 78	9,822 79	44,110 00

En vertu de quelle autorité.	A qui payé.	Service.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
		Report		3,689 78	9,822 79	44,110 00
		Dépenses—*Suite.*				
		Traité n° 4—Fin.				
	C. Dahm	Appointements comme instituteur à la réserve de Bison-Debout, trimestres de juin, septembre et décembre 1887, et trimestre de mars 1888		300 00		
	F. W. Dennehy	Appointements comme instituteur à la réserve de Muscowequam, trimestres de juin, septembre et décembre 1887, et trimestre de mars 1888		375 00		
	F. W. Dennehy	Troisième prix pour école bien conduite		60 00		
	O. Owens	Appointements comme instituteur à la réserve de George Gordon, trimestres de juin, septembre et décembre 1887, et trimestre de mars 1888		375 00		
	do	Premier prix pour école bien conduite		100 00		
	Lyon, McKenzie et Powis	Biscuits fournis à l'entreprise		645 30		
	Mowat Frères	do do		70 91		
	Cie de la Baie-d'Hudson	do do		186 00		
	Fanny Stevens	Livres, cartes et fournitures		283 50		
	A. E. Maycock	Ardoises à dessin		5 25		
	T. F. Patterson	Un tableau noir		4 00		
	W. G. Pettingell	Ardoises		57 00		
	Diverses personnes	Fret		45 38		
	Cie de chem. de fer C.P.	do		183 32		
	Cie de messag. Dominion	Frais de messagerie		6 50		
	Lindsay et Cie	Savon et brosses		11 20		
	Mainwaring et Wright	Savon et toile à essuie-mains		34 75		
	A. Doig	Bassins et seaux		17 25		
	Cie de la Baie-d'Hudson	Savon, toile à essuie-mains et bassins		61 11		
	S. Aggassiz	Remboursement de frais de déménagement		60 00		
	J. Brown	Bâtir une école à la réserve de l'Etoile-du-jour		81 00		
	Sauvage	Transport de bois pour do		14 17		
	Thomson et Nelson	Bois de service pour do		54 94		
	W. A. Heubach	Un poêle pour do		15 00		
	A. McDonald	Transport de bois pour l'école de Muscowequam		15 75		
	J. A. MacCaul	Matériaux pour réparer do		58 75		

do	Cinq tonnes, 440 lbs., houille pour école, réserve de Piapot		63 94		
A. McNab	Construire un portique, et renchausser la maison d'école, réserve de George Gordon		10 00		
Mahgurganers	Construire un portique et renchausser la maison d'école, réserve des Muscowequam		15 00		
R. H. Williams	Bois de service, réserve de George Gordon		17 50		
Tahwaykesequape	Loyer pour la maison d'école, réserve du Pauvre-Homme		8 00		
R. D. McNaughton	Bois de service pour la maison d'école, Montagne-de-l'Orignal		15 98		
				6,941 28	
	Traité n° 5.				
W. H. Prince	Appointements comme instituteur à la Rivière-Creuse, trimestre de juin 1887		75 00		
D. Allan	Appointements comme instituteur à la Rivière-Creuse, trimestres de sept. et déc. 1887, et trimestre de mars 1888		197 79		
G. Garrioch	Appointements comme instituteur au Lac-la-Crosse, trimestres de juin, sept. et décembre 1887, et trimestre de mars 1888		300 00		
E. W. Lys	Appointements comme instituteur à la Rivière-Noire, trimestres de juin, sept. et décembre 1887, et trimestre de mars 1888		300 00		
C. Isbister	Appointements comme instituteur à Norway-House, trimestre de septembre 1887		28 57		
J. W. Butler	Appointements comme instituteur à la Rivière-Beren, trimestres de septembre et décembre 1887, et trimestre de mars 1888		124 83		
W. Dennett	Appointements comme instituteur au Détroit du Huard, trimestres de mars et juin 1887		144 91		
G. A. Gibson	Appointements comme instituteur à la Rivière-Naas, C.-B., trimestre de septembre 1887		50 88		
E. Paupenekas	Appoint. comme inst. à Norway-House, trimestre de juin 1887		75 00		
H. Podmore	Appoint. comme inst. aux Grands-Rapides, trimestre de déc. '86		70 00		
C. J. Bouchette	Appoint. comme inst. aux Grands-Rapides, trim. de mars 1887		56 25		
do	Appointements comme instituteur à Jack-Head, trimestres de juin, septembre et décembre 1887, et trimestre de mars 1888		300 00		
G. Prewer	Appointements comme instituteur à la Rivière-du-Peuplier, trimestres de mars et juin 1887		130 10		
C. J. Tweddell	Appointements comme instituteur au Lac-de-l'Orignal, trimestres de septembre et décembre 1887		122 06		
F. A. Mercer	Appointements comme instituteur à Cumberland, trimestres de mars, juin, septembre et décembre 1887		300 00		
W. E. Gow	Appointements comme instituteur au Gros-Remous, trimestres de mars, juin et septembre 1887, et trimestre de mars 1888		258 66		
W. E. Jefferson	Appointements comme instituteur au Pas, trim. de mars 1887		73 75		
do	Appointements comme instituteur aux Grands-Rapides, trimestres de juin, septembre et décembre 1887		225 00		
Gussie Parkinson	Appointem. comme inst. à la Rivière-Beren, trim. de juin 1887		32 52		
Ida Bond	do Rivière-Fisher, trim. de juin 1887		59 40		
A. W. Ross	do do trimestres de septembre et décembre 1887		150 00		
	A reporter		3,074 72	16,764 07	44,110 00

EN VERTU DE QUELLE AUTORITÉ.	A QUI PAYÉ.	SERVICE.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
		Report		3,074 72	16,764 07	44,110 00
		DÉPENSES—*Suite.*				
		Traité n° 5.—Fin.				
	F. Hart	Appointements comme instituteur au Pas, trimestres de juin, septembre et décembre 1887		339 00		
	do	Quatrième prix pour école bien conduite		40 00		
	Cie de la Baie-d'Hudson.	Biscuits fournis à l'entreprise		882 40		
	J. Reader	Réparer la maison de l'inst., Gros-Remous, réserve du Pas		9 90		
	T. Vanwan	Terminer la maison d'école, réserve de la Rivière-du-Peuplier		45 00		
	G. C. Mortimore	Ardoises		3 70		
	Winnipeg & Western Transportation Co	Transport		18 04		
	E et C. Gurney	Tuyaux pour la maison d'école, Jack-Head		13 52		
	Cie de la Baie-d'Hudson.	Chaux pour la maison d'école, Rivière-Noire		1 60		
	W. G. Gow	Bois pour bibliothèque, maison d'école du Gros-Remous		4 00		
					4,431 88	
		Traité n° 6.				
	E. Neelands	Appoint. comme inst. à la Rivière-Bataille, trim. de déc. 1886		18 81		
	F. B. Glass	do do trimestres de juin, septembre et décembre 1887		116 31		
	C. E. Somerset	Appointements comme instituteur aux Buttes-de-l'Ours, trimestres de juin, sept. et déc. 1887, et trim. de mars 1888		188 52		
	L'évêque d'Athabasca	Appointements comme instituteur à l'école préparatoire d'Irène, trimestres de mars, juin, septembre et décembre 1887		200 00		
	do	Appointements comme instituteur au Fort-Chipewayan, trimestres de mars, juin et décembre 1887		150 00		
	Christina J. McKay	Appoint. comme instituteur à la réserve des Mistowasis, trim. de juin, sept. et déc. 1887, et trimestre de mars 1888		309 00		
	do	Quatrième prix pour école bien conduite		40 00		
	W. J. Hope	Appointements comme instituteur à la réserve de l'Herbe-Tendre, trimestres de juin, septembre et décembre 1887, et trimestre de mars 188		300 00		

L. Ahenakew	Appointements comme instituteur à la réserve du Lac-Pierreux, trimestres de juin, septembre et décembre 1887, et trimestre de mars 1888		277 00		
Rév. J. Hines	Appointements comme instituteur à la réserve de Attackcoop, trimestres de juin, septembre et décembre 1887, et trimestre de mars 1888		323 70		
do	Deuxième prix pour école bien conduite		80 00		
M. J. P. Paquette	Appointements comme instituteur à la réserve de Petaquakey, trimestres de juin, septembre et décembre 1887, et trimestre de mars 1888		285 00		
Ellen R. Applegarth	Appointements comme institutrice de la réserve de Moosomin, trimestres de juin, septembre et décembre 1887, et trimestre de mars 1888		300 00		
Mary Price	Appoint. comme institutrice à la réserve du Faisan-Rouge, trimestres de juin, septembre et décembre 1887, et trimestre de mars 1888		300 00		
J. Hope	Appointements comme instituteur à la réserve d'Enfant-du-Tonnerre, trimestres de juin, septembre et décembre 1887, et trimestre de mars 1888		300 00		
Margaret Finlayson	Appointements comme institutrice à la réserve de John Smith, trimestre de juin 1887		75 00		
L'évêque de Saint-Albert	Appointements comme instituteur à l'école industrielle de Saint-Albert, trimestres de juin, septembre et décembre 1887, et trimestre de mars 1888		360 00		
M. Anderson	Appointements comme instituteur à la Plaine-Pierreuse, Edmonton (protestant), trimestres de juin, septembre et décembre 1887, et trimestre de mars 1888		300 00		
A. A. Rinquette	Appointem. comme instituteur à la réserve d'Alexis, trimestres de juin, sept. et décembre 1887, et trimestre de mars 1888		258 00		
Sœur Langelier	Appointem. comme institutrice à l'Ile à la Crosse, trimestres de juin, sept. et décembre 1887, et trimestre de mars 1888		300 00		
J. Dandelin	Appointem. comme institut. à la réserve de Poundmaker, trimestres de juin, sept. et déc. 1887, et trimestre de juin 1888		300 00		
D. D. Macdonald	Appointements comme instituteur au Lac-aux-Oignons, trim. de septembre et décembre 1887, et trimestre de mars 1888		225 00		
Minnie McConnell	Appointements comme institutrice à la réserve des Assiniboines, Battleford, trimestres de juin, septembre et décembre 1887, et trimestre de mars 1888		300 00		
T. Ridsdale	Appointements comme instituteur à la Plaine-Pierreuse, Edmonton (catholique romain), trimestres de mars, juin, septembre et décembre 1887, et trimestre de mars 1888		357 70		
J. Nelson	Appointements comme instituteur à Woodville, trimestre de septembre 1887, et trimestre de mars 1888		51 27		
G. Gabillon	Appointements comme instituteur à la réserve de Peau-d'Ermine, trimestres de septembre et décembre 1887		150 00		
H. Vachon	Appointements comme instituteur au Lac-aux-Oignons (catholique romain), trimestre de mars 1888		46 15		
	A reporter		5,911 46	21,195 95	44,110 00

EN VERTU DE QUELLE AUTORITÉ.	A QUI PAYÉ.	SERVICE.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
		Report		5,911 46	21,195 95	44,110 00
		DÉPENSES—*Suite.*				
		Traité n° 6—Fin.				
	J. Z. Desautel	Appointements comme instituteur à la réserve de Peau-d'Hermine, trimestre de mars 1888		75 00		
	O. German	Appoint. comme inst. au Lac du Poisson Blanc, trim. de mars 1888		40 14		
	C. A. Lindsay	Appointem. comme institut au lac du Poisson-Blanc, trimestres de juin, sept. et décembre 1887, et trimestre de mars 1888		262 32		
	J. A. Kerr	7 lbs d'acier pour l'école d'Enoch		1 28		
	Diverses personnes	Transport		36 78		
	Cie de c. de f. Pacif. Can.	do		5 44		
	Cie de messagerie Canad.	Frais de messagerie		8 60		
	Lamoreaux Frères	Bois de serv. pour l'école, réserve des Assiniboines, Battleford.		58 00		
	Wolftooth	Travaux à la maison d'école du Lac du Bon-Poisson		15 00		
	Lyon, McKenzie et Powis	Savon et biscuits fournis à l'entreprise		262 85		
	I. G. Baker et Cie	Savon		12 60		
	Cie de la Baie-d'Hudson.	Clous pour la maison d'école du Lac du Bon-Poisson		3 00		
	J. A. Mitchell	Cadres de châssis et tuyau pour l'école du Lac du Bon-Poisson		18 00		
	P. Shut	Travaux à la maison d'école du Lac du Bon-Poisson		15 00		
	A. Steinhauer	Coton et cadre de châssis p. la maison d'école du lac Bon Poisson		28 85		
	Cie de la Baie-d'Hudson.	Biscuits, essuie-mains, savon et bassins fournis à l'entreprise		847 72		
	Mowat Frère	Approvisionnements fournis à l'entreprise		150 40		
	J. M. Garland	Essuie-mains et autres articles fournis à l'entreprise		25 67		
	Rév. H. Leduc	Crédit pour construire la maison d'école, réserve d'Enoch		100 00		
	do	do do do réserve d'Alexis		100 00		
	Rév. J. Hines	do do do réserve du Lac Pierreux		100 02		
	Prince Frères	Bois pour pupîtres, écoles du district de Battleford		98 06		
	A. Macdonald	do do		29 85		
	J. Smith	Plâtrage et réparat. à la maison d'école, réserve de John Smith		16 00		
	Cie de la Baie-d'Hudson.	Matériaux p. réparat. à la maison d'école, réserve de John Smith		23 07		
	D. K. Fraser	Bois de service pour la maison d'école de la Plaine-Pierreuse		27 84		

Mahaffy et Clinkskill	Tuyaux et coudes		4 50		
Rose Frères	do et autres fournitures pour la maison d'école sur les réserves 125 et 127		43 10		
A. Macdonald	Chaises, tuyaux et coudes		24 00		
C. E. Somerset	Subvention pour aider à construire la maison d'école, réserve de Louis Bull's, Buttes de la Paix		100 00		
				8,444 55	
	Traité n° 7.				
J. A. Youmans	Octroi à l'orphelinat de Macdougall, trimestres de juin, septembre et décembre 1887, et trimestre de mars 1888		700 00		
J. A. Youmans	Octroi additionnel de $30 à chacun des 19 élèves		570 00		
Sophia Youmans	Appointements comme institutrice à Morley, n° 1, trimestres de juin, sept. et décembre 1887, et trimestre de mars 1888		232 71		
E. R. Steinhauer	Appointements comme instituteur à Morley, n° 1, trimestres de juin, septembre et décembre 1887		182 88		
Julia DeBalinhard	Appointements comme institutrice à la réserve des Sarcis, trimestres de juin et décembre 1887		98 00		
H. W. Gibbenstocken	Appointements comme instituteur à la réserve des Pieds-Noirs du Nord, trimestres de juin, septembre et décembre 1888, et trimestre de mars 1888		258 00		
H. Hebert	Appointements comme instituteur à la réserve des Piégânes, trimestres de juin, sept. et déc. 1887, et trim. de mars 1888		336 00		
C. B. Fosbrooke	Appointements comme instituteur à la réserve des Gens-du-Sang (en haut), trimestres de juin, septembre et décembre 1887, et trimestre de mars 1888		265 39		
V. Robbe	Appointements comme instituteur à la réserve des Pieds-Noirs du Sud, trimestres de juin, septembre et décembre 1887, et trimestre de mars 1888		253 85		
Rev. K. Inkster	Appointements comme instituteur à la réserve des Sarcis, trimestre de décembre 1887, et trimestre de mars 1888		127 00		
H. T. Bourne	Appointements comme instituteur à la réserve des Piégânes, trimestre de décembre 1887, trimestre de mars 1888		150 00		
S. J. Stocken	Appointements comme instituteur à la rés. de Grosse-Plume des Pieds-Noirs, trimestre de déc. 1887, et trim. de mars 1888		137 05		
Lyon, McKenzie et Powis	Biscuits fournis à l'entreprise		124 13		
Cie de la Baie-d'Hudson.	do savon et autres approvisionnem. fournis à l'entreprise		203 88		
do	Papier goudronné		6 36		
A. Grant	Un poêle pour la maison d'école, réserve des Sarcis		10 00		
F. Dick	Bardeaux do do		5 65		
A. E. Shelton	Une table et chaise do do		5 00		
Rév. Père Doucet	Octroi do réserve des Pieds-Noirs du Sud		100 00		
Rév. H. LeBourne	do do do Piégânes		100 00		
Rév. J. W. Tims	do do do Pieds-Noirs du Nord		100 00		
S. J. Hogg et Cie	300 pds de planches do do Sarcis		11 22		
	A reporter		3,977 12	29,640 50	44,110 00

G.—SAUVAGES DU MANITOBA ET DU NORD-OUEST—*Fin.*

EN VERTU DE QUELLE AUTORITÉ.	A QUI PAYÉ.	SERVICE.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
		Report		3,977 12	29,640 50	44,110 00
		DÉPENSES—*Suite.*				
		Traité n° 7—Fin.				
	Cie de Messag. Dominion	Frais de messageries		15 40		
	Cie du ch. de fer C. P.	Fret		7 40		
	Diverses personnes	do		49 58		
					4,049 50	
		Total de la dépense				33,690 00
		Balance non dépensée				10,420 00

L. VANKOUGHNET,
Sous-surintendant général des affaires des Sauvages.

DÉPARTEMENT DES AFFAIRES DES SAUVAGES,
OTTAWA, 30 juin 1888.
ROBERT SINCLAIR,
Comptable.

H.—SAUVAGES DU MANITOBA ET DU NORD-OUEST.

En vertu de quelle autorité.	A qui payé.	Service.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
		Ecoles industrielles.				
		Crédit législatif en vertu de 50 Vic., c. 2				68,929 00
		DÉPENSES.				
		Ecole industrielle de Qu'Appelle.				
50 Vic., c. 2	Rév. J. Hugonnard	Appointem. comme principal, 12 mois, jusqu'au 30 juin 1888	1,200 00			
	J. V. Farrell	do adjoint, 12 do do	800 00			
	T. Redmond	do instruc. agricole, 12 mois, jusq. 30 juin 1888	660 00			
	A. Noseda	do charpentier, 12 mois, jusq. 30 juin 1888	720 00			
	M. M. Seymour, M.D	do médecin, 12 mois, jusqu'au 30 juin 1888	360 00			
	Sœur E. Christin	Gages, 12 mois, jusqu'au 30 juin 1888	400 00			
	Sœur Sainte-Geneviève	do 12 do do	240 00			
	Sœur Saint-Arnaud	do 12 do do	120 00			
	Sœur Lamothe	do 12 do do	120 00			
	Sœur Bergeron	do 12 do do	144 00			
	G. Goffic	Gages comme boulanger, 13 mois, jusqu'au 30 juin 1888	455 00			
	F. Vanderwee	do forgeron, 14 mois, jusqu'au 30 juin 1888	700 00			
	D. W. Fitzgerald	do instituteur, 17 mois, jusqu'au 30 juin 1888	680 00			
				6,599 00		
		Aliments.				
	D. H. McMillan et Frères	65 sacs de farine	136 50			
	Ogilvie, Milling Co	400 do	780 00			
	Cie de la Baie-d'Hudson	23,177 lbs. de bœuf	1,622 45			
	J. P. Magnan	2,734 do	205 05			
	Cie de la Baie-d'Hudson	Divers approvisionnements fournis à l'entreprise	481 57			
	Lyon, McKenzie et Powis	do do	323 18			
	Mowat Frères	do do	752 50			
	Cie de la Baie-d'Hudson	5,093 lbs de lard fumé do	662 09			
	S. H. Caswell	Divers approvisionnements	26 37			
	Sutherland et Atherton	do	25 02			
	A. Tremblay	1,965 lbs de poisson	80 57			
	Z. Blondeau	2,018 do	80 72			
				5,176 02		
		A reporter		11,775 02		68,929 00

En vertu de quelle autorité.	A qui payé.	Service.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
		Report		11,775 02		68,929 09
		DÉPENSES—*Suite.*				
		Ecole industrielle de Qu'Appelle—*Fin.*				
		Habillement.				
	J. M. Garland	Laine filée pour chaussettes	40 20			
	Colonization Store Co.	do	12 90			
	do	Bas de laine	8 40			
	McCarthy et Cie	Bottes	496 65			
	J. M. Garland	Divers approvisionnements fournis à l'entreprise	2,633 23			
	Cie de la Baie-d'Hudson	do do	63 87			
	H. Reed	3 paires de bottes échantillons	4 25			
	Blyth et Gemmel	Cuir pour mocassins	18 60			
	G. Boivin	Bottes	73 20			
	Mme Z. Blondeau	Faire des mocassins	11 25			
	Sutherland et Atherton	Chapeaux de paille et habillements	91 41			
				3,453 96		
		Fournitures.				
	Mulholland Frères	Divers approvisionnements fournis à l'entreprise	196 82			
	do	Une machine à tricoter	40 00			
	T. C. Power et Frères	Divers approvisionnements fournis à l'entreprise	75 18			
	J. M. Garland	do do	339 16			
	Cie de la Baie-d'Hudson	do do	259 43			
	R. B. Fergusson	Un matelas	9 50			
	Merrick et Aenderson	Ferblanterie fournie à l'entreprise	7 20			
	do	Un fourneau	26 60			
	Boyd et Crowe	Un bélier et 9 brebis	120 00			
	Sutherland et Atherton	Peignes	1 50			
	Bunfield et McKerchen	Un bon fourneau	27 50			
	J. N. Smith	Outils de cordonnier	48 60			
	Martin et Cie	Une machine à coudre	45 64			
	do	Une machine à tricoter	35 60			

J. Dillon	Poêle et tuyaux	13 60			
Fanny Stevens	Livres	116 20			
			1,362 53		
	Administration.				
Rév. J. Hugonnard	Frais de voyages	105 80			
Mme A. A. Doig	Pension du rév. J. Hugonnard et élèves	20 00			
W. Sutherland	Frais de port	35 00			
			160 80		
	Divers.				
Banque de Montréal	Avance à l'ag. Grant pour payer les Sauv. pour conf. de chau.	39 00			
W. S. Grant	Payé aux Sauvages pour tricoter des mitaines	6 75			
M. Desjarlais	600 piquets	18 00			
G. H. V. Bulyea	41 boisseaux d'avoine pour semence	27 88			
J. Loutin	42 do de blé do	35 70			
Mulholland Frères	Fil métallique pour clôture	44 70			
J. W. Smith	Clous	23 17			
E. Nevison	Pentures	2 00			
Fanny Stevens	2 cartes marines	8 00			
Colonization Store Co.	Divers approvisionnements	0 90			
S. Carruthers	Loyer de 4 sections de terrain à foin	25 00			
Sutherland et Atherton	Divers approvisionnements	43 93			
Rév. J. Hugonnard	Bran de scie et transport	18 00			
Thomson et Nelson	Bois de service et forge	525 64			
Cie de la Baie-d'Hudson	Divers approvisionnements	79 77			
T. Kelly	Chaux et main-d'œuvre	12 00			
J. M. Garland	Approvisionnements, à l'entreprise	40 92			
J. H. MacCaul	Bois de service et transport	180 36			
Cie de Mess. Dominion	Frais de messagerie	8 35			
Cie de ch. de fer C. P.	Voiturage et transport	8 34			
J. Morrison	Dépenses à Qu'Appelle	9 60			
Mme C. Willoughby	Chaux et bois de service et briques pour l'école	552 87			
M. Danze	Fret sur bois de service do	5 53			
Thomson et Nelson	Bois de service do	90 60			
Sutherland et Atherton	do do	13 10			
Dépt. des trav. publics	Dépensé sur bâtiments et réparations	11,524 39			
M. Vales	Excavation pour serre à légumes	60 00			
Thompson et Nelson	Bois de service do	356 20			
do	do pour écurie et bergerie	156 77			
Mulholland Frères	Frais de messagerie	1 95			
J. A. MacCaul	32 tonneaux de houille	400 85			
Diverses personnes	Fret	98 37			
T. Murray	Chaux	10 00			
C. J McCusker	Fer pour forge	41 58			
	A reporter		16,752 31		66,929 00

En vertu de quelle autorité.	A qui payé.	Service.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
		Report	14,470 22	16,752 31		66,929 00
		DÉPENSES—*Suite.*				
		École industrielle de Qu'Appelle—*Fin.*				
		Divers—Fin.				
	W. Johnstone	50 boisseaux d'avoine	15 00			
	H Baxter	65 do	32 00			
	W. Devitt	18 do	5 85			
	J. Jones	100 do	30 00			
	D. McKinnon	1 vache	45 00			
	Sauv. des But. de la Lime	Bois	275 80			
	A. Crowe	do et foin	105 00			
	L. Couture	do do	60 00			
	T. Kavanagh	3 cochons	20 00			
	Dr. E. Gauvreau	Pointes de vaccin	2 50			
	W. G. Pettingell	Médicaments	28 60			
	Dawson, Bole et Cie	do	9 41			
	E. Wismer	Fer, zinc et cuivre rouge	48 15			
	J. McEwen	Houille pour forge	24 39			
	T. Hanbury	75 lbs. millet allemand	5 63			
	McCarthy et Cie	1 caisse	0 60			
	J. Boivin	Caisse et transport	18 85			
	J. Nixon	Réparation de harnais	5 10			
	W. Sutherland	Frais de port	15 00			
	R. Johnston	Trains de charrues et manches	4 25			
	R. Evans et Cie	Graine de semence	33 19			
				15,254 54		
		Total des dépenses, école industrielle de Qu'Appelle			32,006 85	
		École industrielle de Battleford.				
	Rév. T. Clarke	Appointements comme principal, 12 mois, au 30 juin 1888	1,200 00			
	Mme T. Clarke	do directrice do do	400 00			

J. B. Ashby	do instruct. agricole, 10 mois do	600 00			
J. Mewhart	Gages comme forgeron	105 57			
E. Ashby	do	52 50			
J. Gaddy	do 12 mois, jusqu'au 30 avril 1888	600 00			
J. Wright	do comme cuisinier	40 00			
S. Read	do	100 16			
Jane Read	do	33 39			
Susan Baptiste	do	240 00			
Sarah Baptiste	do	10 00			
J. T. Pritchard	do	140 00			
Annie Speers	do	235 00			
H. N. Hurdy	do	54 19			
Mary Cameron	do	35 00			
S. S. Simpson	do	436 14			
Mary Sukamon	do	28 00			
F. Sayers	do	40 00			
A. Sukamon	do	27 68			
M. McKinnon	do	370 50			
Mme W. McKinnon	do	173 55			
J. Potter	do comme tailleur	11 00			
A. B. Mackay, M.D	Soins médicaux	20 00			
Nancy	Nourrir des enfants malades	12 00			
E. Pruden	Gages	51 61			
Biddy	Confection de mocassins	10 50			
			5,026 79		
	Nourriture.				
Wyld et Bourke	3,272 lbs. bœuf	327 20			
Cie de la Baie-d'Hudson.	Divers approvisionnements livrés à l'entreprise	1,541 89			
Lyon, McKenzie et Powis	Approvisionnements	263 55			
Mowat Frères	do	614 66			
Mahaffy et Clinkskill	Thé	38 50			
P. Gallagher	12,129 lbs. bœuf	1,134 04			
A. Macdonald	Beurre et divers	78 72			
			3,998 56		
	Habillements.				
J. M. Garland	Approvisionnements livrés à l'entreprise	959 52			
Mahaffy et Clinkskill	Bottes	28 00			
McCarthy et Cie	Bottes et cuir	188 65			
P. Gallagher	5 peaux	10 00			
A. Macdonald	24 tasses et soucoupes	49 80			
			1,235 97		
	A reporter		10,261 32	32,006 85	66,929 00

En vertu de quelle autorité.	A qui payé.	Service.	cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
		Report		10,261 32	32,006 85	66,929 00
		DÉPENSES—*Suite.*				
		Ecole industrielle de Battleford—*Fin.*				
		Fournitures.				
	Cie de la Baie-d'Hudson	1 rouleau pour la terre	50 00			
	do	1 faucheuse, un rateau à cheval et autres fournitures	199 90			
	H. R. Ives et Cie	25 lits en fer	116 88			
	Martin et Cie	1 machine à tricoter	59 02			
	S. et H. Borbridge	Harnais pour bœuf	27 07			
	Fanny Stevens	Livres fournis	123 70			
	Merrick, Anderson et Cie	Ferblanterie fournie à l'entreprise	2 80			
	A. Macdonald	2 petits poêles	19 00			
	Mahaffy et Clinkskill	1 poêle carré	11 90			
	R. B. Fergusson	25 paillasses	30 50			
				640 77		
		Divers.				
	H. Richardson	Timbres-poste	35 74			
	Rév. T. Clarke	Frais de voyages	12 00			
	D. L Clink	Louage de cheval	3 00			
	Cie du ch. de fer C.C.P.	Transport	78 23			
	Diverses personnes	do	92 36			
	R. C. Laurie	Tracé de lignes frontières	25 00			
	Cie de la Baie-d'Hudson	Divers approvisionnements	67 92			
	Sauvage	Charbon de bois	3 50			
	P. Drever	Transport des élèves	15 00			
	Mahaffy et Clinkskill	Approvisionnements	86 57			
	H. Stover	Passage d'eau	17 25			
	J. M. Garland	Divers approvisionnements	131 42			
	J. B. Ashby	Argent avancé pour frais de voyages	60 00			
	Cie de messag. Dominion	Frais de messagerie	2 35			
	J. Lamereaux	Bois de service	225 00			
	Mulholland Frères	Fer pour l'atelier des forgerons	19 97			

A Macdonald	Divers approvisionnements	153 30			
Leeson et Scott	do	58 50			
Moosomin	Charbon de bois	247 65			
do	11 brebis et 1 bélier	122 00			
I. G. Baker et Cie	Savon fourni à l'entreprise	39 60			
A. Miller	Réparer un harnais	4 00			
Boyd et Crowe	11 moutons et 1 bélier	144 00			
A. Macdonald	Réparations à diverses machines	12 50			
C. J. McCusker	Fer pour la forge	72 76			
A. B Mackay	Farine de graine de lin et onguent	3 75			
Maringouin	113 cordes de bois	395 50			
W. McKay	30 tonnes de foin	244 20			
R. W. Dulmage	Faire un tuyau en zinc	2 00			
Lamoreaux et Cowan	32 tonnes de houille	432 00			
Saskatchewan "Herald"	Annonce pour foin	2 00			
Biddy	Préparer des peaux	10 00			
Enfant-du-Tonnerre	Chaux	11 25			
Prince Frères	Bois de service et chaux	146 50			
G. Spence	1 vache	50 00			
J. Wolf	Couper de la glace	22 50			
R. Evans et Cie	Approvisionnement de graines	22 70			
Keith et Cie	Graine de lin	1 26			
Herbe-Douce	Charbon de bois	19 50			
Maringouin	do	58 12			
Sauvages	10 tonnes de foin, avoine et orge	121 40			
A. B. Mackay	Encre	3 45			
Prince Frères	Battre du grain	6 03			
W. G. Pettingell	Médicaments	117 02			
J. Hanbury et Cie	75 lbs. de millet allemand	7 50			
Fanny Stevens	2 cartes	8 00			
Macfarlane Frères	2 bœufs	150 00			
			3,564 30		
	Total des dépenses, école industrielle de Battleford			14,466 39	
	ECOLE INDUSTRIELLE DE LA RIVIÈRE-HAUTE.				
Rév. E. Claude	Appoint. comme principal, 13 mois, jusqu'au 30 juin 1888	1,300 00			
J. M. DeLauzon	do adjoint, 7 mois	466 62			
C. Dennehy	do do 6 do	240 00			
P. Auve	do do 13 do	780 00			
E. Picard	do do 13 do	520 00			
Sœur Cleary	do directrice, 13 mois	433 33			
Sœur Mongrain	do do 13 do	260 00			
Amelia Druais	Gages	195 00			
Domithilde Letendre	do	180 00			
	A reporter	4,374 75		46,473 24	66,929 00

H.—SAUVAGES DU MANITOBA ET DU NORD-OUEST—*Suite.*

En vertu de quelle autorité.	A qui payé.	Service.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
		Report	4,374 95		46,473 24	66,929 00
		DÉPENSES—*Suite.*				
		Ecole industrielle de la Rivière-Haute—*Fin.*				
	Rosine Turcot	Gages	15 00			
	N. J. Lindsay, M. D.	Soins médicaux	53 50			
				4,443 45		
		Nourriture.				
	Dunn et Lineham	748 lbs. de bœuf	97 24			
	Hull, Trounce et Cie	1,009 do	131 17			
	Soules et York	7,023 do	756 09			
	Ogilvie Milling Co.	200 sacs de fleur	470 00			
	Lyon, McKenzie et Powis	5 seaux de saindoux	11 25			
	Mowat Frères	Divers approvisionnements fournis à l'entreprise	339 25			
	J. Bannerman	255 lbs. de poisson	25 50			
	T. C. Power et Frère	Approvisionnements livrés à l'entreprise	69 20			
	I. G. Baker et Cie	2,513 lbs. de lard fumé do	339 25			
	Cie de la Baie-d'Hudson	Approvisionnements do	432 13			
	G. St. Dennis	300 lbs. de poisson	27 00			
				2,698 08		
		Habillements.				
	J. M. Garland	Laine et autres approvisionnements livrés à l'entreprise	231 13			
	McCarthy et Cie	Bottes	35 35			
				266 48		
		Ameublement.				
	Cie de la Baie-d'Hudson	Approvisionnements fournis à l'entreprise	100 89			

Martin Frères	Tissu métallique pour rideaux et autres fournitures	34 37			
W. D. Pettigrew et Cie	Quincaille	30 70			
Fanny Stevens	Livres	50 60			
Ontario Pump Co	1 pompe foulante	57 78			
			274 34		
	Divers.				
R. Begg	Timbres-poste	26 00			
Thomson Frères	Encre et mucilage	4 60			
Cie de chemin de fer C. P.	Transport	73 00			
J. M. Garland	Transport et fournitures	31 62			
C. Francis	Pension des voituriers	6 75			
F. Dick	600 pieds de planche	15 00			
J. T. Ford	Nourrir des chevaux	10 75			
LeBourdais et Fournier	Pension des hommes	3 50			
Cie de messag. Dominion	Frais de messagerie	3 35			
A. Grant	Verre	10 00			
E. R. Rogers	Quincaille	2 70			
T. C. Power et Frère	Divers approvisionnements	6 35			
J. W. Smith	do	28 16			
A. Ferland et Cie	Soude à laver et autres approvisionnements	9 60			
S. W. Trott	Médicaments	4 50			
J. B. Rivet	Forgeage	44 16			
Mowat Frères	Approvisionnements livrés à l'entreprise	2 95			
I. G. Baker et Cie	60 tonnes de houille	1,024 12			
Rév. E. Claude	Transport	2 09			
M. O'Keefe	Contrevents	25 00			
Cie de la Baie-d'Hudson	Divers approvisionnements	48 14			
J. Walker	Bois de service	36 40			
R. Begg	12 cordes de bois	90 00			
Fanny Stevens	Livres	31 47			
J. Bannerman	Avoine	4 51			
Dawson, Bole et Cie	Médicaments	35 04			
L. Slattery	Orge et avoine	52 50			
J. Sullivan	Creuser un puits	25 00			
R. Evans et Cie	Grains de semence	10 16			
Keith et Cie	Graine de lin	0 09			
Knight et Malone	Forgeage	11 00			
A. L. Cameron	Avoine, pois et blé	83 88			
			1,762 39		
	Total de la dépense, école industrielle de la Rivière-Haute			9,444 74	
	A reporter			55,917 98	66,929 00

En vertu de quelle autorité.	A qui payé.	Service.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
		Report			55,917 98	66,929 00
		Dépenses—*Fin.*				
		Ecole industrielle de Régina.				
	J. H. MacCaul	Bois de service pour un puits		21 09		
	R. McKill	Louage d'un attelage et d'un homme pour faire un puits		126 00		
	Minist. des Trav. publics	Dépense à l'emplacement de l'école		25 20		
		Total des dépenses, école industrielle de Régina			172 29	
		Total des dépenses				56,090 27
		Balance non dépensée				12,838 73

L. VANKOUGHNET,
Sous-surintendant général des affaires des Sauvages.

Département des affaires des Sauvages,
Ottawa, 30 juin 1888.
Robert Sinclair,
Comptable.

I.—SAUVAGES DU MANITOBA ET DU NORD-OUEST.

En vertu de quelle autorité.	A qui payé.	Service.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
		Arpentages.				
		Crédit législatif en vertu de 50 Vic., c. 2				6,500 00
		Dépenses.				
50 Vic., c. 2	A. W. Ponton	Frais d'arpentage, Creek au Pin, Lac Winnipegosis, Rivière Rosseau et Lacs Croches, allocations personnelles		56 25		
		Bordereau des hommes et rations		689 50		
		Transport		146 42		
		Effets de campement		23 88		
		Divers		190 35		
					1,106 40	
	J. C. Nelson	Frais d'arpentage dans les traités 4, 6, et 7, bordereau et rations		1,042 30		
		Transport		110 24		
		Effets de campement		72 00		
		Divers		128 20		
		Papeterie		2 75		
		Allocation de pension pour M. Nelson		79 80		
					1,435 29	
	Cie de ch. de fer C. P	Fret et transport		126 40		
	Anakwad	Gages comme bouvier		26 00		
	Peetoocappo	do		3 00		
	F. F. Tims	Fret de Battleford à Swift-Current		4 00		
	A. Sproat	Avance pour arpentage de la réserve du Lac Muskeg		200 00		
	L'hon. E. Dewdney	En caisse le 30 juin		414 71		
					774 11	
		Total des dépenses				3,315 80
		Balance non dépensée				3,184 20

Département des affaires des Sauvages,
Ottawa, 30 juin 1888.
Robert Sinclair, *comptable.*

L. Vankoughnet,
Sous-surintendant général des affaires des Sauvages.

En vertu de quelle autorité.	A qui payé.	Service.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
		Gages des fermiers employés sur les réserves des Sauvages.				
		Crédit législatif en vertu de 50 Vic., c. 2				33,122 00
		Dépenses.				
		Ferme n° 3, Lacs Croches.				
50 Vic., c	J. Nicol	Appointements comme instructeur, réserve 72, 12 mois, jusqu'au 30 juin 1888		480 00		
	E. McNeil	Appointements comme instructeur, réserve 71, 12 mois, jusqu'au 31 mai 1888		360 00		
	J. A. Sutherland	Appointements comme instructeur, réserve 73, 12 mois, jusqu'au 31 mai 1888		480 00		
	A. J. Coburn	Appointements comme instructeur, réserve 74, 12 mois, jusqu'au 31 mai 1888		360 00		
	Diverses personnes	Ouvrage exécuté		240 00		
					1,920 00	
		Ferme n° 4, Qu'Appelle.				
	S. Hockley	Appointements comme instructeur, réserve 79, 11 mois, jusqu'au 30 avril 1888		550 00		
	D. McIntosh	Appointements comme instructeur, réserve 80, 12 mois, jusqu'au 31 mai 1888		600 00		
	Diverses personnes	Ouvrage exécuté		509 00		
					1,659 00	
		Ferme n° 5, Buttes de la Lime.				
	E. C. Stewart	Appointements comme instructeur, 12 mois, jusq. 31 mai 1888		360 00		
	Diverses personnes	Ouvrage exécuté		281 48		
					641 48	

[PARTIE II]

	Ferme n° 6, Buttes-du-Tondre				
T. J. Fleetham	Appointements comme instructeur, 12 mois, jusq. 31 mai 1888		600 00		
G. H. Gooderham	do do		600 00		
Diverses personnes	Ouvrage exécuté		823 83		
				2,023 83	
	Ferme n° 7, Indian-Head.				
J. C. Halpin	Appointements comme instructeur, 10 mois, jusq. 31 mai 1888		350 00		
Diverses personnes	Ouvrage exécuté		344 98		
				694 98	
	Ferme n° 8, Lac-aux-Canards.				
L. Marion	Appointements comme instructeur, 12 mois, jusq. 31 mai 1888		480 00		
Diverses personnes	Ouvrage exécuté		575 00		
				1,055 00	
	Ferme n° 9, réserve de Piapot.				
R. McKinnon	Appointements comme instructeur, 12 mois, jusq. 30 juin 1888		660 00		
Diverses personnes	Ouvrage exécuté		636 46		
				1,296 46	
	Ferme n° 10, Carlton.				
G. Chaffee	Appointements comme instructeur, 12 mois, jusq 30 juin 1888		729 96		
Diverses personnes	Ouvrage exécuté		460 00		
				1,189 96	
	Ferme n° 11, Buttes-de-l'Aigle.				
O. F. Orr	Appointements comme instructeur, 11 mois, jusq. 30 juin 1888		660 00		
J. H. Price	do do		550 00		
Diverses personnes	Ouvrage exécuté		110 00		
				1,320 00	
	Ferme n° 12, Rivière-Bataille.				
J. Fitzpatrick	Appointements comme instructeur, 11 mois, jusq. 30 avril 1888		550 00		
G. D. Gopsill	do do		660 00		
Diverses personnes	Ouvrage exécuté		330 00		
				1,540 00	
	A reporter			13,340 71	33,122 00

En vertu de quelle autorité.	A qui payé.	Service.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
		Report			13,340 71	33,122 00
		Dépenses—*Fin.*				
		Ferme n° 13, Creek-au-Brochet.				
	G. E. Applegarth	Appointements comme instructeur, 11 mois, jusq. 30 avril 1888.		550 00		
	A. Suffern	do do		550 00		
	Diverses personnes	Ouvrage exécuté		220 00		
					1,320 00	
		Ferme n° 14, Lac-aux-Oignons.				
	P. Boudreau	Appointements comme interprète, 11 mois, jusq. 30 avril 1888.		385 00		
	Diverses personnes	Ouvrage exécuté		260 00		
					645 00	
		Ferme n° 15, Lac-aux-Grenouilles.				
		Pas de dépense.				
		Ferme n° 16, Lac à la Selle.				
	J. E. Ingram	Appointements comme instructeur, 10 mois, jusq. 31 mars 1888.		500 00		
	Diverses personnes	Ouvrage exécuté		95 92		
					595 92	
		Ferme n° 17, Rivère-qui-Barre.				
	W. J. O'Donnell	Appointements comme instructeur, 11 mois, jusq. 30 avril 1888.		550 00		
	Diverses personnes	Ouvrage exécuté		1,000 75		
					1,550 75	
		Ferme n° 18, Buttes de la Paix.				
	J. Ross	Appointements comme instructeur, 12 mois, jusq. 30 juin 1888.		600 00		
	D. C. Robertson	do do		480 00		
	Diverses personnes	Ouvrage exécuté		584 79		
					1,664 79	

	Ferme n° 19, réserve des Assiniboines.				
W. Graham	Appointem. comme instructeur, 12 mois, jusqu'au 30 avril 1888.			360 00	
	Ferme n° 20, réserve des Pieds Noirs.				
G. H. Wheatley	Appointem. comme instructeur, 12 mois, jusqu'au 30 avril 1888.		540 00		
J. M. Scott	do do 11 mois, jusqu'au 31 mars 1888.		495 00		
Diverses personnes	Travaux exécutés		2,085 82		
				3,120 82	
	Ferme n° 21, réserve des Piégânes.				
W. Middleton	Appointem. comme instructeur, 12 mois, jusqu'au 30 avril 1888.		540 00		
Diverses personnes	Travaux exécutés		1,458 66		
				1,998 66	
	Ferme n° 22, réserve des Gens-du-Sang.				
J. Wilson	Appointem. comme instructeur, 12 mois, jusqu'au 30 avril 1888.		600 00		
Diverses personnes	Travaux exécutés		3,142 38		
				3,742 38	
	Ferme n° 25, Montagne-de-l' Origna'.				
C. Lawford	Appointem. comme instructeur, 12 mois, jusqu'au 30 avril 1888.		600 00		
M. A. Lawford	Salaire comme gardien, 12 mois, jusqu'au 30 avril 1888..		120 00		
				720 00	
	Ferme n° 26, réserve des Sarcis.				
J. Copithorne	Appointem. comme instructeur, 12 mois, jusqu'au 30 avril 1888		420 00		
Diverses personnes	Travaux exécutés		693 50		
				1,113 50	
	Rivière-qui-Roule.				
Sauvage Mishikis	Travaux sur la réserve		20 00		
D. Clark	do		15 00		
				35 00	
	Total de la dépense				30,207 53
	Balance non dépensée				2,914 47

L. VANKOUGHNET,
Sous-surintendant général des affaires des Sauvages.

DÉPARTEMENT DES AFFAIRES DES SAUVAGES,
OTTAWA, 30 juin 1888.
ROBERT SINCLAIR, *comptable.*

En vertu de quelle autorité.	A qui payé.	Service.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
		Appointements pour les fermiers et journaliers employés sur les réserves des Sauvages.				
		Crédit législatif en vertu de 50 Vic., c. 2				16,443 00
		Dépenses.				
		Ferme n° 3, Lacs Croches.				
50 Vic., c. 2	Routh et Love	Bois de service et avoine		97 07		
	do	2,160 lbs. de bœuf		166 94		
	Ogilvie Milling Co	58 sacs de farine		107 30		
	Cie de la Baie-d'Hudson	Divers approvisionnements à l'entreprise		537 40		
	S. et H. Borbridge	Harnais fournis do		13 60		
	J. Howard	1 cheval		125 00		
	Cie manufact. de Massey	Renouveler parties de faucheuses		21 30		
	Lyon, McKenzie et Powis	576 lbs de fèves		20 16		
	A. G. Thorburn	Approvisionnements fournis à l'entreprise		45 60		
	Mowat Frères	do do		20 06		
	T. C. Power et Frère	do do		3 66		
	Mulholland Frères	Divers approvisionnements		16 45		
	M. Carr	Bois de service et bardeaux pour cuisine		407 11		
	B. Lemoges	Serrures, clous et vis		25 39		
	J. Clementson	Clous à bardeaux		1 20		
	T. Bowden	30 boisseaux de chaux		12 00		
	Palmer et Joslyn	Planches et voliges		22 56		
	G. Anderson	170 boisseaux d'avoine		56 10		
	Sauvages	Divers services		10 00		
	Voiturier	Transporter des approvisionnements		22 25		
	E. McNeill	Pension et logement		2 00		
	W. Ruttray	Service de deux juments		14 00		
	Leitch Frères	Son et sacs		15 77		
	J. A. Sutherland	Pension et louage de cheval		5 75		
	C. W. H. Saunders	Tuyaux et coudes pour poêles		16 10		
					1,784 77	

	Ferme n° 4, Qu'Appelle.				
Ogilvie Milling Co	24 sacs de farine, à l'entreprise		93 60		
Lyon, McKenzie et Powis	Approvisionnements livrés à l'entreprise		56 17		
Smith et Fergusson	do do		18 10		
W. D. Pettigrew	Poêles do		40 92		
S. et H. Borbridge	Couverts de chevaux do		11 60		
Gray et Bell	2,842 lbs. de bœuf do		210 31		
Cie de la Baie-d'Hudson.	Approvisionnements do		491 05		
J. A. Kerr	1 foyer pour poêle		5 40		
J. Howard	2 chevaux		275 00		
J. S. Donahue	50 boisseaux d'avoine		18 00		
T. C. Power et Frère	Approvisionnements livrés à l'entreprise		3 99		
Mowat Frères	do do		21 60		
Gray et Bell	128 lbs. de bœuf		9 47		
J. A. Kerr	Divers approvisionnements		9 20		
Sutherland et Atherton	3 serrures		1 50		
O. W. Evans	Ouvrage de forge		9 80		
T. Murray	30 boisseaux de chaux		10 50		
Cie de la Baie-d'Hudson.	Divers approvisionnements		17 72		
Thomson et Nelson	Bois de service, 2,289 pieds		52 65		
R. Cowan	208 boisseaux d'avoine		39 55		
Joyner et Elkington	Son		9 00		
J. L. Bourns	100 boisseaux d'avoine		35 00		
J. Bleakley	50 do do		17 50		
J. A. MacCaul	Bois de service fourni		17 50		
Merrick et Anderson	Ferblanterie, à l'entreprise		1 40		
J. M. Garland	Couvertes		12 94		
J. Nixon	Réparer un harnais		8 65		
Gotoess	Labourage et hersage		10 00		
W. Dubois	Labourage		16 00		
Voituriers	Transport d'approvisionnements		19 13		
				1,543 25	
	Ferme n° 5, Buttes-de-la-Lime.				
Finnerty et Moore	2 cuves		3 00		
Merrick, Anderson et Cie	1 poêle de cuisine livré à l'entreprise		45 00		
Ogilvie Milling Company	14 sacs de farine do		28 70		
Mowat Frères	Approvisionnements do		10 08		
W. D. Pettigrew	do do		1 20		
Cie de la Baie-d'Hudson.	do do		177 30		
G. D. Murray	30 boisseaux de chaux		9 00		
				274 28	
	A reporter			3,602 30	16,443 00

K.—SAUVAGES DU MANITOBA ET DU NORD-OUEST.—*Suite.*

En vertu de quelle autorité.	A qui payé.	Service.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
		Report			3,602 30	16,443 00
		Dépenses—*Suite.*				
		Ferme n° 6, Buttes-du-Tondre.				
	Ogilvie Milling Company	51 sacs de farine livrés à l'entreprise		114 75		
	Lyon, McKenzie et Powis	Approvisionnements do		51 49		
	S. et H. Borbridge	Harnais do		28 00		
	Mowat Frères	Approvisionnements do		22 11		
	Cie de la Baie-d'Hudson.	do do		572 38		
	G. H. V. Bulyea	60 boisseaux d'avoine		30 00		
	T. Ormstown	Ouvrage de forge		4 00		
	G. Harper	Fauchage de foin		22 50		
	Joyner et Elkington	1,500 lbs. de son		9 00		
	J. Stewart	140 boisseaux d'avoine		70 00		
	Wishart et Strang	Bœuf fourni		137 62		
	G. Bonner	Transport de l'instructeur		12 00		
	R. H. Williams	Bois de service pour cuisine		35 00		
	D. A. McDonald	4 fers à cheval		1 80		
	C. Favre	Transport d'approvisionnements		9 60		
					1,120 25	
		Ferme n° 7, Indian-Head.				
	Ogilvie Milling Company	36 sacs de farine livrés à l'entreprise		68 40		
	W. D. Pettigrew et Cie	Approvisionnements do		1 20		
	T. C. Power et Frère	do do		9 20		
	Mowat Frères	do do		15 38		
	Lyon, McKenzie et Powis	do do		39 17		
	Cie de la Baie-d'Hudson.	do do		233 27		
	Chef Jack	125 boisseaux d'avoine		31 25		
	Merrick, Anderson et Cie	Ferblanterie livrée à l'entreprise		1 40		
	J. Brown	Ouvrage de forge		1 75		
	Cook et Cole	1 tonne de son		11 00		
	R. Crawford	275 boisseaux d'avoine		82 50		
	J. P. Dill	1,350 lbs. de bœuf		118 12		
					612 64	

	Ferme n° 8, Lac aux Canards.				
Moore et Macdonall	Bois de construction et bardeaux		114 14		
Cie de la Baie-d'Hudson	Approvisionnements fournis à l'entreprise		460 82		
Lyon, McKenzie et Powis	do do		37 00		
W. D. Pettigrew et Cie	do do		75 76		
Merrick Anderson et Cie	do do		1 60		
Mowat Frères	do do		8 74		
J. L. Letellier	Nourriture d'un cheval		13 00		
W. Smith	Loyer de maison pour l'instructeur agricole		21 00		
J. Howard	2 chevaux		250 00		
M. Berston	Ouvrage de forgeron		2 00		
Sauvages	Clôturage		5 25		
R. H. Bratnober	Selle et bride		8 75		
Massey Manuf'g Co	Réparations à une faucheuse		3 45		
Leeson et Scott	Frais de messagerie		2 35		
Mullholland Frères	Plats et vaisselle		11 15		
A. Fisher et Cie	Passage d'eau d'approvisionnements		6 00		
Espiac	Louage d'un cheval		2 50		
S. McDougall	Transport d'approvisionnements		3 63		
				1,027 14	
	Ferme n 9, réserve de Piapot.				
J. D. Sibbald et Cie	1 pompe complète		118 00		
Vulcan Iron Co	Tuyau de fer pour puits		203 55		
Ogilvie Milling Co	24 sacs de farine		60 45		
W. P. McCormick	Pension de Marling		7 50		
Ministère de l'intérieur	Services et pension du surintendant de la machine à forer		124 50		
J. S. Donahue	50 boisseaux d'avoine		12 21		
D. H. Gillespie	Nourriture et soins		6 50		
Sweet et Macdonald	Réparations de harnais		4 75		
D. A. McDonald	Forgeage		7 70		
J. A. Kerr	Divers approvisionnements		10 10		
Cie de la Baie-d'Hudson	do à l'entreprise		14 27		
R. Cowan	288 boisseaux d'avoine		61 25		
Smith et Fergusson	Approvisionnements, à l'entreprise		0 80		
C. Harley	Pension de M. McConnell		3 50		
D. H. Gillespie	Nourriture et soins de chevaux		6 75		
S. M. Dickieson	Repas, logement et transport		37 10		
D. L. Batoche	Transport d'approvisionnements		0 20		
Cie de ch. de fer C. P.	do		22 00		
				701 13	
	A reporter			7,063 46	16,443 00

En vertu de quelle autorité.	A qui payé.	Service.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts
		Report			7,063 46	16,443 00
		Dépenses—*Suite.*				
		Ferme n° 10, Cariton.				
	Cie de la Baie-d'Hudson.	2 couvertures de cheval		5 10		
	A. C. Patterson	Fret		1 20		
	J. Black	do		0 25		
	Cie de la Baie-d'Hudson.	Approvisionnements fournis à l'entreprise		363 27		
	do	1 barouche do do		88 70		
	T. Mckay.	2,000 lbs bœuf		160 00		
	A. Fisher	Passage d'eau		10 85		
					629 37	
		Ferme n° 11, Buttes de l'Aigle.				
	S. et H. Borbridge.	Harnais fournis à l'entreprise		38 20		
	A. Macdonald	24 boulons et autres fournitures		3 05		
	J. W. Smith	Seaux en fer		2 70		
	Merrick et Anderson	Approvisionnements, à l'entreprise		2 80		
	P. Gallagher	Bœuf fourni do		213 63		
	Lyon, McKenzie et Powis	Approvisionnements do		86 54		
	Mowat Frères	do do		69 92		
	Smith et Fergusson	do do		12 98		
	Cie de la Baie-d'Hudson.	do do		746 42		
	Enfant-du-Tonnerre.	10 boisseaux de chaux		6 00		
	E. Brunel	Forgeage		22 00		
	J. M. Garland	20 vgs. toile à essuie-mains		2 30		
	J. Hallis	1 attelage double		350 00		
	Sutherland et Atherton	1 wagon double		81 00		
					1,637 54	
		Ferme n° 12, Rivière à la Bataille.				
	A. Mannix	Allocation pour transport		25 00		
	S. et H. Borbridge	Approvisionnements, à l'entreprise		1 60		
	Merrick et Anderson	do do		4 20		

P. Gallagher	Bœuf fourni à l'entreprise		80 13		
W. D. Pettigrew et Cie	Poêles fournis à l'entreprise		47 14		
Lyon, McKenzie et Powis	Approvisionnements, à l'entreprise		38 10		
Mowat Frères	do do		26 12		
Smith et Fergusson	do do		5 21		
Cie de la Baie-d'Hudson	do do		324 33		
J. L. McLellan	1 attelage, avec harnais		325 00		
J. Clark	do do		325 00		
J. W. Smith	Seaux en fer		2 25		
A. Macdonald	Boulons et vis		5 65		
A. McKenzie	Forgeage		4 50		
E. Brunel	do		13 75		
A. B. MacKay, M D	Poudre de condition		0 50		
J. M Garland	10 verges de grosse toile		1 15		
				1,229 63	
	Ferme n° 13, Creek-au-Brochet.				
S. et H. Borbridge	Approvisionnements fournis à l'entreprise		1 60		
J. W. Smith	Seaux en fer		2 25		
Merrick et Anderson	Approvisionnements, à l'entreprise		2 80		
P. Gallagher	Bœuf fourni à l'entreprise		173 74		
Cie de la Baie-d'Hudson	Approvisionnements fournis à l'entreprise		756 02		
Lyon, McKenzie et Powis	do do		73 80		
W. D. Pettigrew et Cie	do do		7 45		
Mowat Frères	do do		56 81		
Smith et Fergusson	do do		11 24		
E. Brunel	Forgeage		8 50		
A. Macdonald	Divers approvisionnements		0 40		
Mahaffey et Clinkskill	à dé, fil en écheveau, etc		2 50		
J. M. Garland	20 verges de grosse toile		2 80		
				1,099 41	
	Ferme n° 14, Fort-Pitt.				
P. Pambrun	Transport d'approvisionnements		10 53		
J. W. Smith	Serrures, clous et approvisionnements		76 90		
Merrick et Anderson	2 poêles de cuisine, à l'entreprise		114 00		
Lyon, McKenzie et Powis	Approvisionnements fournis à l'entreprise		13 25		
Ogilvie Milling Company	Farine, 7 sacs do		28 70		
I. G. Baker et Cie	Approvisionnements do		60 24		
W. D Pettigrew	do do		4 04		
Mowat Frères	do do		7 62		
Cie de la Baie-d'Hudson	do do		39 28		
A. Macdonald	Tuyaux de poêle		3 00		
J. M. Garland	345 verges de grosse toile		39 70		
				397 26	
	A reporter			12,056 67	16,443 00

En vertu de quelle autorité.	A qui payé.	Service.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts
		Report			12,056 67	16,443 00
		Dépenses—*Suite.*				
		Ferme n° 15, Lac aux Grenouilles.				
		Pas de dépense.				
		Ferme n° 16, Lac à la Selle.				
	G. F. Munroe	780 lbs. de lard fumé fournis à l'entreprise		136 50		
	Cie de la Baie-d'Hudson	Approvisionnements fournis à l'entreprise		128 39		
	I. G. Baker et Cie	do do		2 62		
	D. R. Fraser et Cie	15 sacs de farine do		45 00		
	Mowat Frères	Approvisionnements do		5 77		
	Crane	7½ boisseaux de pommes de terre		7 50		
					325 78	
		Ferme n° 17, Rivière qui Barre.				
	J. Kelly	Bardeaux		32 00		
	Cie de la Baie-d'Hudson	Divers approvisionnements		10 00		
	T. C. Power et Frères	do à l'entreprise		16 50		
	I. G. Baker et Cie	do do		151 20		
	Mowat Frères	do do		23 75		
	A. Macdonald et Cie	do		6 08		
	R. Secord	20 boisseaux d'avoine		17 00		
	M. McCauley	105 lbs. de bœuf		15 82		
	Sanderson et Looby	Forgeage		8 50		
	J. F. Dorion	Creuser un puit		37 50		
	Lyon, McKenzie et Powis	Approvisionnements fournis à l'entreprise		29 25		
	Cie de la Baie-d'Hudson	do do		202 37		
	D. R. Fraser et Cie	43 sacs de farine do		107 50		
	W. J. O'Donnell	Repas et nourriture de chevaux		40 00		
	R. Secord	50 boisseaux d'avoine		42 50		
	E. Looby	Forgeage		6 50		
					746 47	

	Ferme n° 18, Buttes-de-la-Paix.				
E. Nevison	1 harnais simple		16 00		
Cie de la Baie-d'Hudson	Approvisionnements fournis à l'entreprise		428 82		
T. C. Power et Frère	do do		40 58		
Merrick et Anderson	do do		52 00		
I. G. Baker et Cie	do do		260 77		
Lyon, McKenzie et Powis	do do		17 10		
S. et H. Borbridge	do do		9 40		
Ogilvie Milling Company	68 sacs de fleur do		251 60		
W. D. Pettigrew et Cie	Poêles et tuyaux		48 78		
Mowat Frères	Approvisionnements fournis à l'entreprise		7 78		
Bain Frères	2 chevaux		250 00		
Cie du c. de fer C. du P.	Transport de l'instructeur Ross		69 26		
do	Transport d'approvisionnements		26 23		
J. Looby	2 coussins de colliers		4 00		
Voituriers	Transport d'approvisionnements		69 90		
J. Walter	Forgeage		4 00		
Sampson	Bois de service brut pour une nouvelle bâtisse		57 00		
Jarrett et Cushing	Châssis et portes do		45 40		
C. Meek	Bois de service brut do		45 00		
Cie de la Baie-d'Hudson	Bardeaux, bois de service et clous pour une nouvelle bâtisse		184 47		
D. C. Robertson	Frais de voyages		38 50		
M. McCauley	186 boisseaux d'avoine		121 23		
E. et C. Gurney et Cie	4 balances Union		19 95		
Peau-d'Hermine	40 boisseaux d'orge		40 00		
J. LeBoucan	30 boisseaux d'avoine		30 00		
				2,137 77	
	Ferme n° 19, Morleyville.				
Leeson et Scott	990 lbs. bœuf		89 10		
W. Graham	Frais de messageries		3 57		
E. R. Rogers	Vitres et mastic		5 40		
F. C. Cornish	Fret		0 70		
Cie du c. de fer C. du P.	Transport d'approvisionnements		1 85		
E. et C. Gurney	Fonte pour balance		0 50		
				101 12	
	Ferme n° 20, réserve des Pieds-Noirs.				
Cie de la Baie-d'Hudson	Approvisionnements fournis à l'entreprise		234 28		
I. G. Baker et Cie	do do		374 03		
Merrick et Anderson	do do		89 00		
Lyon, McKenzie et Powis	do do		55 52		
T. C. Power et Frère	do do		12 52		
S. et H. Borbridge	do do		21 00		
	A reporter		786 35	15,367 81	16,443 00

En vertu de quelle autorité.	A qui payé.	Service.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
		Report		786 35	15,367 81	16,443 00
		Dépenses—*Suite.*				
		Ferme n° 20, réserve des Pieds-Noirs—Fin.				
	Ogilvie Milling Company	50 sacs de fleur		102 50		
	W. D. Pettigrew et Cie	Poêles et tuyaux		45 78		
	Mowat Frères	Approvisionnements aratoires		20 37		
	J. Bannerman	Son		5 00		
	Cie du c. de fer C. du P.	Réparations aux instruments		31 59		
	J. Clarke	Forgeage		10 75		
	S. J. Hogg	Bois de service, cadres, etc., pour la nouvelle bâtisse		1,197 21		
	E. R. Rogers	Vitres et autres approvisionnements		3 20		
	Voituriers	Transport d'approvisionnements		1 56		
					2,204 31	
		Ferme n° 21, réserve des Piégânes.				
	A. H. Heney	Réparer les traits		1 50		
	Walrond Ranche Co	Bœuf		234 83		
	I. G. Baker et Cie	Faïencerie et articles de table		8 85		
	do	Divers approvisionnements fournis à l'entreprise		83 40		
	Mowat Frères	do do		25 52		
	Cie du c. de fer C. du P.	Transport d'approvisionnements		24 80		
	Cie de la Baie-d'Hudson	31 sacs de fleur, à l'entreprise		80 91		
	do	Divers approvisionnements		15 46		
	W. Latimer	Forgeage		41 50		
	Sauvages	2,710 lbs. d'avoine		56 34		
	Ligne de la malle royale	Frais de messageries		0 75		
	A. R. Springett	3 gallons de pétrole		2 50		
	Sauvages	50 cordes de bois		100 00		
	J. D. Quail	Réparations de wagon		3 50		
	W. F. Foster	Forgeage		8 12		
	A. R. Springett	Avoine		24 22		
					712 20	

	Ferme n° 22, réserve des Gens-du-Sang.				
J. Wilson	Transport d'effets		9 18		
Walrond Ranche Co	Bœuf		401 10		
Lyon, McKenzie et Powis	Divers approvisionnements, à l'entreprise		19 53		
Mowat Frères	do do do		25 53		
I. G. Baker et Cie	Faïencerie et autres approvisionnements		357 51		
Mowat Frères	do do		18 10		
I. G. Baker et Cie	65 boisseaux d'avoine		100 00		
J. A. Kerr	Poêle de cuisine, tuyau et coudes		40 90		
Cie de Navigation et de Houille du N.-O	50 tonneaux de houille		750 00		
Cie de chemin de fer C.P.	Transport d'approvisionnements		27 00		
C. J. Reach	100 boisseaux de chaux		125 00		
W. D. Pettigrew et Cie	Poêle et tuyau		31 89		
Voituriers	Transport d'approvisionnements		8 38		
Oxley Ranche Co	2 vaches et veau		90 00		
W. Latimer	Forgeage		9 00		
Cie de la Baie-d'Hudson	Approvisionnements livrés à l'entreprise		759 89		
Sauvages	Avoine		32 56		
Cochrane Ranche Co	Bœuf		78 46		
W. F. Foster	Forgeage		7 50		
				2,891 53	
	Ferme n° 25, Montagne-de-l'Orignal.				
C. Lawford	Frais de voyages et autres dépenses		28 45		
J. G. Turiff	Divers approvisionnements		5 04		
J. A. Kerr	do		1 20		
Ogilvie Milling Co	22 sacs de fleur de farine		50 60		
Cie de la Baie-d'Hudson	Approvisionnements, à l'entreprise		117 56		
R. D. McNaughton	Avoine		37 41		
W. J. White	do		23 87		
W. D. Pettigrew et Cie	Approvisionnements livrés à l'entreprise		2 40		
Mowat Frères	do do		14 98		
Mainwaring et Wright	do do		76 95		
W. S. Grant	Attelage de chevaux		275 00		
R. D. McNaughton	Divers approvisionnements		35 40		
Voituriers	Transport d'approvisionnements		19 14		
Sauvage	Conduire des chevaux		4 00		
S. et H. Borbridge	2 entraves		1 30		
H. Robertson	Forgeage		4 80		
J. Edgar	do		2 20		
W. Street	Fers à cheval		2 00		
W. Lockley	Forgeage		3 65		
J. Bennett	250 boisseaux d'avoine		50 00		
R. Davies	Battre de l'avoine		2 80		
	A reporter		758 75	21,175 85	16,443 00

K—SAUVAGES DU MANITOBA ET DU NORD-OUEST—*Fin.*

EN VERTU DE QUELLE AUTORITÉ.	A QUI PAYÉ.	SERVICE.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
		Report		758 75	21 175 85	16,443 00
		DÉPENSES—*Fin.*				
		Ferme n° 25, Montagne-de-l'Orignal—Fin.				
	Mme M. A. McNab	Faire une tente		4 00		
	J. G. Turiff	663 livres de bœuf		58 84		
	J. Harris, M.V	Soigner un cheval		4 00		
					825 59	
		Ferme n° 26, réserve des Sarcis.				
	Leeson et Scott	Bœuf livré à l'entreprise		117 18		
	Lyon, McKenzie et Powis	Approvisionnements, à l'entreprise		3 94		
	Ogilvie Milling Company	22 sacs de fleur de farine do		48 40		
	I. G. Baker et Cie	Approvisionnements do		71 55		
	T. C. Power et Frère	do do		1 36		
	Cie de la Baie-d'Hudson	do do		87 82		
	W. Latimer	Forgeage		32 50		
	Mowat Frères	Approvisionnements, à l'entreprise		11 70		
	J. D. Sibbald et Cie	Pompe et accessoires		30 35		
	R. Grant	Tuyau		2 20		
	F. C. Cornish	Fret		1 83		
	do	Poêle de cuisine		38 00		
	Jarrett Frères	Forgeage		25 05		
	J. M. Garland	20 verges de toile à essuie-mains		2 39		
	McTavish Frères	Forgeage et réparations		7 85		
	A. Grant	2 manchons de charrue		2 48		
					484 60	
		Total des dépenses				22,486 04
		Excédant de la dépense				6,043 04

DÉPARTEMENT DES AFFAIRES DES SAUVAGES,
OTTAWA, 30 juin 1888.
ROBERT SINCLAIR, *comptable.*

L. VANKOUGHNET,
Sous-surintendant général des affaires des Sauvages.

L.—SAUVAGES DU MANITOBA ET DU NORD-OUEST.

EN VERTU DE QUELLE AUTORITÉ.	A QUI PAYÉ.	SERVICE.	$ cts.	$ cts.	$ cts	$ cts.
		SIOUX.				
		Crédit législatif en vertu de 50 Vic., c. 2				3,772 00
		DÉPENSES.				
		Creek de la Queue-d'Oiseau.				
50 Vic., c. 2	Ogilvie Milling Co	10 sacs de farine		17 75		
	Mainwaring et Wright	Roues et essieux		172 50		
	Cie de la Baie-d'Hudson	Divers approvisionnements, à l'entreprise		517 81		
	A. B. Harris	1 essieu de faucheuse		2 75		
	T. Yeandle	Forgeage		3 50		
	Cie de ch. de fer C.P.	Fret sur approvisionnements		7 25		
	R. Spencer, M.D.	Soins médicaux		20 00		
	A. B. McKinnon, M.D.	do		25 25		
					766 81	
		Rivière du Chêne.				
	D. McCallum	41¾ boisseaux de pommes de terre		25 05		
	W. G. Pettingell	Médicaments		9 50		
	R. Spencer, M.D.	Vacciner 122 Sauvages		61 00		
					95 55	
		Qu'Appelle.				
	M. M. Seymour, M.D.	Appointements comme médecin, 12 mois, jusqu'au 30 avril 1888		99 96		
	Ogilvie Milling Co	100 sacs de farine fournis à l'entreprise		195 00		
	S. et H. Borbridge	Harnais do		18 00		
	Cie de la Baie-d'Hudson	Approvisionnements do		785 40		
	H. Trounce	71 boisseaux de pommes de terre		141 50		
	O. W. Evans	Forgeage		0 75		
	H. Cargo	50 boisseaux de blé		30 00		
					1,270 61	
		A reporter			2,132 97	3,772 00

En vertu de quelle autorité.	A qui payé.	Service.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
		Report			2,132 97	3,772 00
		Dépenses—*Suite.*				
		Bande de Bonnet-Blanc, Moosewood.				
	J. D. Sibbald et Cie	Farine et avoine		42 38		
	MacCaul, McNicol et Rielly	94 sacs de farine		166 20		
	J. W. Smith	Approvisionnements		18 80		
	Regina Milling Co	115 sacs de farine		208 75		
	R. McCordick	925 lbs de bœuf		64 75		
	G. Wilson	1 paire de bœufs		140 00		
	Tinning et Hoskins	Divers approvisionnements		100 03		
	Dawson Bole et Cie	Médicaments		46 16		
	G. Wilson	Bœuf et approvisionnements		388 02		
	D. A. McDonald	Forgeage		7 20		
	J. R. Marshall	do		2 50		
	D. H. Gillespie	Remisage de chevaux, Régina		3 60		
	W. P. McCormick	Pension et logement, Régina		15 50		
	P. Lamont	Encre pour l'usage de l'instructeur		1 25		
	Sprague et Scarlett	1 balance de comptoir		7 00		
	J. Shannon	Hache et manche		4 85		
	Voituriers	Fret sur approvisionnements		335 83		
	P. McCallum	Gages comme instructeur		540 00		
	do	Diverses dépenses		11 00		
	Mowat Frères	Tabac et approvisionnements		3 75		
	J. A. Kerr	2 pierres à aiguiser et approvisionnements		38 40		
	F. Nash	Pension et logement à Régina		4 25		
	Cie de ch. de fer C.P.	Fret sur approvisionnements		29 23		
	J. A. MacCaul	Bois de service pour maisons		23 39		
	D. H. Gillespie	1 harnais double		25 00		
	J. D. Sibbald et Cie	Nourriture hachée		11 85		
	J. R. Marshall	Joug et flèches		3 50		
	F. Nevison	Réparations de harnais, et approvisionnements		14 40		
	J. D. Sibbald et Cie	Faucheuse et râteau à cheval	96 85			
		Moins—Remise d'une partie du coût par les Sauvages	24 00			
				72 85		

J. W. Stewart	Forgeage		7 75		
D. Blackley	126 boisseaux d'avoine		63 00		
J. D. Sibbald et Cie	50 boisseaux de blé et graines		43 13		
W. G. Pettingell	Médicaments fournis		22 37	2,466 69	
					4,599 66
	Dépense en sus				827 66

L. VANKOUGHNET,
Sous-surintendant général des affaires des Sauvages.

DÉPARTEMENT DES AFFAIRES DES SAUVAGES,
OTTAWA, 30 juin 1888.

ROBERT SINCLAIR,
Comptable.

En vertu de quelle autorité.	A qui payé.	Service.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
		Dépenses générales.				
		Crédit législatif, en vertu de 50 Vic., c. 2				127,953 00
		Autre crédit en vertu de 51 Vic., c. 2				4,681 00
		Balance de 1886-87				33,010 21
						165,644 21
		Dépenses.				
		Appointements, gages et soins médicaux.				
50 Vic., c. 2., et 51 Vic., c. 2.	L'hon. E. Dewdney	Appointements comme commissaire des Sauvages, une année, jusqu'au 30 juin 1888		3,200 00		
	H. Reed	Appointements comme sous-commissaire, une année, jusqu'au 30 juin 1888		2,400 00		
	T. P. Wadsworth	Appointements comme inspecteur des agences des Sauvages, une année, jusqu'au 30 juin 1888		2,200 00		
	A. McGibbon	Appointements comme inspecteur des agences des Sauvages, une année, jusqu'au 30 juin 1888		2,200 00		
	W. McGirr	Appointements comme commis dans le bureau du commissaire, une année, jusqu'au 30 juin 1888		1,600 00		
	J. A. Macrae	Appointements comme inspecteur des écoles protestantes, une année, jusqu'au 30 juin 1888		1,104 04		
	A. Bétournay	Appointements comme inspect. des écoles catholiques romaines, du 22 décembre 1887 au 30 juin 1888		632 26		
	J. C. Nelson	Appointem. comme arpenteur, une année, jusq. 30 juin 1888		2,196 00		
	A. W. Ponton	do do dep. mars 1887, jusq. 30 juin '88		1,654 35		
	J. Hourigan	do garde-forestier, une année, jusq. 30 juin '88		700 00		
	E. McColl	Appointements comme inspecteur de la surintendance du Manitoba, une année, jusqu'au 30 juin 1888		2,200 00		
	R. J. N. Pither	Appointements comme agent au Fort-Francis, une année, jusqu'au 30 juin 1888		1,000 00		
	H. Martineau	Appointements comme agent à Manitoba-House, une année, jusqu'au 30 juin 1888		1,000 00		
	G. McPherson	Appointements comme agent à Assasbaskasing, une année, jusqu'au 30 juin 1888		1,000 00		
	A. Mackay	Appointements comme agent à Norway-House, une année, jusqu'au 30 juin 1888		1,000 00		

A. M. Muckle	Appointements comme agent à Saint-Pierre, une année, jusqu'au 30 juin 1888		900 00		
J. Reader	Appointements comme agent au Pas, une année, finissant le 30 juin 1888		999 96		
F. Ogletree	Appointements comme agent au Portage-la-Prairie, une année, jusqu'au 30 juin 1888		800 00		
J. McIntyre	Appoint. comme agent à Savanne, une année, jusq. 30 juin 1888		900 00		
N. Chastellaine	Appointements comme interprète, une année, jusq. 30 juin 1888		250 00		
L. J. A. Leveque	Appointements comme commis au bureau de Winnipeg, une année, jusqu'au 30 juin 1888		1,300 00		
M. Begg	Appointements comme agent à la Traverse des Pieds-Noirs, une année, jusqu'au 30 avril 1888		1,200 00		
W. Pocklington	Appointements comme agent à la réserve des Gens-du-Sang, une année, jusqu'au 30 avril 1888		1,200 00		
W. S. Grant	Appointements comme agent à la réserve des Assiniboines, 13 mois, jusqu'au 30 juin 1888		1,083 33		
H. Keith	Appointements comme agent aux Buttes-de-Tondre, 13 mois, jusqu'au 30 juin 1888		1,300 00		
J. J. Campbell	Appointements comme agent à la Montagne-de-l'Orignal, une année, jusqu'au 30 juin 1888		1,000 00		
J. A. Markle	Appoint. comme agent à Birtle, une année, jusq. 30 juin 1888		1,200 00		
S. B. Lucas	Appoint. c. agent aux Buttes-de-la-Paix, une année, jus. juin '88		1,200 00		
J. B. Lash	Appointements comme agent à Muscowpetung, une année, jusqu'au 30 juin 1888		1,200 00		
J. A. Mitchell	Appoint comme agent à Victoria, une année, jusq. 30 juin 1888		1,200 00		
Rév. J. A. McKay	Appoint. comme agent à Battleford, depuis le 1er juillet jusqu'au 3 août 1887		109 68		
P. J. Williams	Appoint. comme agent à Battleford, une année, jusq. 30 juin 1888		1,166 66		
H. L. Reynolds	App. c. agent aux Buttes-de-la-Lime, une année, jusq. 30 juin '88		956 16		
W. C. de Balinhard	Appoint. comme agent à Edmonton, une année, jusq. 30 juin '88.		1,183 33		
A. McDonald	Appointements comme agent aux Lacs Croches, une année, jusqu'au 30 juin 1888		1,200 00		
G. G. Mann	Appointements comme agent au Lac-à-l'Oignon, 11 mois, jusqu'au 30 avril 1888		916 63		
A. R. Springett	Appointements comme sous-agent à la réserve des Piégânes, depuis le 11 août 1887 jusqu'au 30 avril 1888		662 90		
R. S. McKenzie	Appointements comme agent au Lac-aux-Canards, depuis le 10 octobre 1887 jusqu'au 30 juin 1888		725 77		
F. C. Cornish	Appointements comme agent de la réserve des Sarcis, une année, jusqu'au 30 avril 1888		929 97		
J. Finlayson	Appointements comme agent à Carlton, depuis le 27 octobre 1887 jusqu'au 30 juin 1888		680 09		
F. H. Paget	Appointements comme commis au bureau du commissaire		1,049 94		
R. G. R. Eden	do do do		825 00		
J. W. Jowett	do do do		900 00		
J. Jamieson Campbell	do do do		900 00		
A. W. L. Gompertz	do do do		720 00		
	A reporter		52,746 07		165,644 21

M.—SAUVAGES DU MANITOBA ET DU NORD-OUEST.—*Suite.*

En vertu de quelle autorité.	A qui payé.	Service.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
		Report		52,746 07		165,644 21
		Dépenses—*Suite.*				
		Appointements, gages et soins médicaux—Suite.				
	A. E. Lake	Appointements comme commis au bureau du commissaire		720 00		
	H. A. Carruthers	do do do		720 00		
	D. Pierce	do do do		720 00		
	J. P. Wright	do do do		953 30		
	E. B. Black	do do do		44 52		
	L. Herchmer	do do do		285 00		
	J. W. Powers	do do do		94 50		
	A. P. Vankoughnet	do do do		720 00		
	W. Anderson	do do do		1,200 00		
	J. Taylor	do do do		720 00		
	J. M. Rae	do do do		773 39		
	H. R. Henderson	do do do		331 66		
	P. Hourie	do interprète do		900 00		
	J. Marshallsay	do commis do		292 25		
	W Peart	do messager do		360 00		
	J. Coventry	do gardien do		480 00		
	A. B. McIntosh	do commis au bureau de Winnipeg		824 94		
	E. Jean	do do do		700 00		
	Fanny McIntosh	do do do		266 25		
	M. S. Vankoughnet	do do		774 19		
	A. P. S. Cocks	do do		720 00		
	S. Swinford	do do		720 00		
	V. Dodd	do do		560 00		
	A. J. McNeil	do do		780 00		
	H. R. Halpin	do do		720 00		
	W. Graham	do do		535 48		
	W. Laurie	do do		660 00		
	C. W. H. Sanders	do do		720 00		
	T. Edmundson	do do		350 00		
	J. D. Molson	do do		975 00		
	J. V. Kildahl	do do		540 00		
	W. E. Jones	do do		900 00		

A. W. Taylor	do	do		550 00		
A. C. Schneider	do	do		30 00		
J. Thunder	do	do		45 15		
W. G. Eddy	do	do		161 40		
W. L. Richardson	do	do		387 10		
A. C. Patterson	do	do		41 00		
H. H. Swinford	do	do		99 00		
D. W. Cumming	do	do		14 52		
H. W. Newton	do	do		15 00		
M. M Seymour, M.D	Services professionnels			500 04		
F. X. Girard, M. D	do	appointements		800 00		
H. N. Bain, M.D	do			333 75		
O. C. Edwards, M.D	do			100 50		
J. J. Bedford, M.D	do			30 00		
H. Dodd, M.D	do			200 00		
J. Hutchison, M.D	do			295 00		
W. Hall, M.D	do			85 00		
A. B. McKinnon, M.D	do			10 10		
W. J. Lindsay, M.D	do			344 25		
T. Hanson, M.D	do			1,874 00		
J. H. O'Donnell, M D	do			10 00		
J. H. O. Lambert, M.D	do			62 20		
Dr Ballendine	do			75 50		
J. H. Morrison, M.D	do			50 95		
W. T. Cody, M.D	do			39 00		
J. R. Steep, M D	do			47 00		
A. B. Mackay, M.D	do			330 25		
H. C. Wilson, M.D	do			995 25		
W. D. Sutherland, M.D	do			235 13		
J. Kerr, M.D	do			221 50		
J. J. Bedford, M.D	do			18 00		
J. L. Pratt, V.S	do			10 00		
J. W. Rolph, M.D	do			124 50		
G. T. Orton, M D	do	appointements, du 10 fév. au 31 mars 1888		112 63		
W. R. Thomas, M.D	do			5 25		
J. H. Tofield, M.D	do			150 00		
H. Baldwin, M.D	do			100 00		
Rev. L. Lebret	Distribution de médicaments à Fort-Alexander			120 00		
G. McCrum	do	Cumberland		120 00		
C. Thompson	do	Le Pas		150 00		
A. McLean	do	Grands-Rapides		90 00		
Rév. J. Semmens	do	Norway-House		40 00		
Rév. G. Bruce	do	Fairford		120 00		
W. Adam	do	Rivière à la Poule-d'Eau		60 00		
Rév. A. W. Ross	do	Rivière Fisher		140 00		
John McDonald	do	Lac à l'Orignal		60 00		
		A reporter		82,209 52		165,644 21

En vertu de quelle autorité.	A qui payé.	Service.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
		Report		82,209 52		165,644 21
		Dépenses—*Suite.*				
		Appointemenis, gages et soins médicaux—Suite.				
	J. L'Heureux	Appoint. comme interprète		600 00		
	W. Daniels	do		240 00		
	M. Henri	do		40 00		
	P. Boyer	do		360 00		
	R. Pratt	do		520 00		
	H. Pratt	do		80 00		
	L. Cantin	do		275 00		
	P. Erasmus	do		275 00		
	S Whitford	do		250 00		
	J. Bird	do		350 00		
	S. Geddes	do		480 00		
	W. Tomkins	do		180 00		
	J. Baptiste	do		85 66		
	W. McNab	do		319 33		
	J Pritchard	do		226 77		
	Sioux Jack	do		54 00		
	J. D. Tomkins	do		60 00		
	P. Tait	do		160 00		
	P. Whitford	do et gardien		46 50		
	H. M. W. McKay	do		35 77		
	J. N. Johnston	do		80 00		
	A. McKay	do		15 00		
	F. Cear	do		41 53		
	C. Anderson	Gages comme charretier		29 00		
	O. Anderson	do		17 00		
	T. Nay	do		120 00		
	E. Gilbert	do		440 00		
	M. Gilbert	do		289 03		
	G. Whitford	do		3 00		
	C. R. Leamy	do		175 00		
	G. Ibester	do		270 00		
	John	do		39 00		

J. Arcota	do		30 00		
H. M. W. McKay	do		30 00		
S. Whitford	do		5 00		
S. Thomas	do		5 76		
Sauvages	Divers services		695 29		
J. McLeod	Gages d'un garçon de bureau		20 03		
F. R. Byshe	Emballage et expédition		99 00		
Margaret McDougall	Gages pour nettoyer le bureau de Winnipeg		142 00		
J. Borwick	do comme messager spécial		15 00		
T. Sinclair	do do		4 00		
A. Dereume	do comme journalier		55 00		
J. Daykin	Nettoyer le bureau		1 00		
P. Peltier	Labourer le terrain		15 75		
W. Melborn	Conduire des bœufs		27 00		
A. M. Muckle	Gages payés aux hommes		47 50		
J. Williams	Distribuer des provisions à Islington		5 00		
A. Belanger	Gages		21 00		
James Scott	Gages—aide-charpentier aux bâtiments des Pieds-Noirs		240 55		
J. G. Scott	do charpentier do do		540 00		
G. Gooderham	do aide-charpentier do do		30 00		
W. A. Seed	do charpentier aux bâtim. de la réserve des Gens-du-Sang		437 47		
W. White	do do à la réserve des Sarcis		200 00		
J. Halpenny	do aide-charpentier à la réserve des Piégânes		70 00		
J. A. Markle	Gages		15 25		
W. Labelle	Transport de la malle		4 00		
J. Kelly	Choisir un emplacement pour le moulin de Pakans		88 00		
Fils de Jack	Gages comme messager		60 00		
T. Lemack	Recherche de chevaux		7 00		
J. Hourigan	Gages		95 00		
S. Thomas	Gages pour creuser un puits au Lac-aux-Canards		11 50		
Diverses personnes	Nettoyer les bureaux et autres services semblables		28 50		
Angus McDonald	Labourer et semer		55 00		
J. Simpson	do		55 00		
J. Edgar	Meubles pour le bureau de la Montagne-d'Orignal		15 00		
T. G. Morrison	Gages comme charpentier aux Buttes-de-la-Lime		41 00		
J. M. Scott	Services comme agent intérimaire, réserve des Gens-du-Sang		45 00		
H. Tibbets	Scier du bois		4 50		
A Hunter	Gages comme constable		22 50		
W. McGee	Charrier des billots pour les nouveaux bâtiments		35 00		
A. M. Muckle	Gages		84 50		
W. Dubois	Conduire un attelage		1 00		
Cie de la Baie d'Hudson	Messager spécial		5 00		
J. Zinkan	Creuser un puits		6 25		
A. A. Porter	Services comme opérateur de télégraphe		15 00		
J. Walker	Soin de chevaux		30 00		
J. G. Kenn	Gages, forgeron, aux Buttes-de-la-Lime		55 77		
J. LeDoux	do comme messager		3 15		
	A reporter		91,885 38		165,644 21

EN VERTU DE QUELLE AUTORITÉ.	A QUI PAYÉ.	SERVICE.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
		Report		91,885 38		165,644 21
		DÉPENSES—*Suite.*				
		Appointements, gages, et soins médicaux—Fin.				
	E. Jean	Interprète		2 00		
	H. King	Gages comme journalier		38 94		
	F. Ogletree	do		17 00		
	Norris et Carey	Transport des malles		10 00		
	T. Whitford	Messager spécial		19 00		
	R. McKinnon	Gages pour juin		60 00		
	J. Carney	do comme garde-magasin		660 00		
	F. Otton	do do		79 03		
	C. W. Merrill	Inspection des bâtiments		110 00		
	J. McCullough	do harnais		90 00		
					92,971 35	
		Frais de voyages, etc.				
	L'hon. E. Dewdney	Frais de voyages		794 55		
	L. Vankoughnet	Dépenses d'un voyage officiel à travers la Colombie-Britannique et les Territoires du Nord-Ouest		450 44		
	H. Reed	Frais de voyages		870 78		
	W. McGirr	do		238 10		
	J. A. Macrae	do		393 50		
	A. Bétournay	do		200 90		
	T. P. Wadsworth	do saison de 1887		1,740 46		
	E. McColl	do do		1,201 00		
	do	Avance pour frais de voyages, saison de 1888		1,000 00		
	A. McGibbon	Frais de voyages, saison de 1887		1,789 36		
	Rév. J. A. Mackay	do		82 00		
	J. M. Rae	do		342 91		
	H. Keith	do		710 25		
	S. B. Lucas	do		18 00		
	J. B. Lash	do		567 00		
	J. J. Campbell	do		638 30		
	W. Pocklington	do		333 00		

W. C. DeBalinhard	do			503 75		
M. Begg	do			187 80		
W. Anderson	do			106 25		
J. A. Markle	do			1,085 75		
A. McDonald	do			530 05		
W. S. Grant	do			162 60		
H. L. Reynolds	do			178 00		
J. A. Mitchell	do			428 75		
P. J. Williams	do			591 30		
A. R. Springett	do			166 65		
R. S. McKenzie	do			389 20		
F. C. Cornish	do			142 50		
J. Finlayson	do			35 40		
R. J. N. Pither	do			497 95		
F. Ogletree	do			922 15		
G. McPherson	do			637 30		
A. M. Muckle	do			633 58		
J. Reader	do			1,768 07		
J. McIntyre	do			598 20		
J. Hourigan	do			126 25		
A. MacKay	do			1,348 25		
H. Martineau	do			836 82		
L. J. A. Levêque	do			59 10		
S. Swinford	do			147 00		
F. X. Girard, M.D	do			759 00		
J. G. Scott	do			37 20		
A. W. Ponton	do			16 05		
T. Edmundson	do			110 25		
R. G. R. Eden	do			146 45		
P. Boyer	do			68 25		
E. C. Stewart	do			6 25		
P. Hourie	do			184 40		
A. W. Taylor	do			19 80		
J. Taylor	do			498 50		
C. W. Merrill	do			35 00		
V. Dodd	do			378 00		
J. P. Wright	do			212 75		
A. J. McNeil	do			61 60		
W. A. Seed	do			4 00		
W. E. Jones	do			100 50		
R. McConnell	do			10 75		
J. Carney	do			34 00		
H. Taylor	do			40 00		
J. L'Heureux	do			34 15		
J. V Kildahl	do			21 00		
W. A. Huston	do			22 20		
J. Thunder	do			14 00		
		A reporter		26,197 32	92,971 35	165,644 21

En vertu de quelle autorité.	A qui payé.	Service.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
		Report		26,197 32	92,971 35	165,644 21
		Dépenses—*Suite.*				
		Frais de voyages, etc.—Suite.				
	A. P. S Cocks	Frais de voyages		20 40		
	W. Laurie	do		16 00		
	J. M. Scott	do		64 65		
	C. W. H. Sanders	do		34 90		
	J. A. Sutherland	do		10 55		
	W. Graham	do		16 20		
	M. S. Vankoughnet	do		24 50		
	T. Brown	do		9 60		
	L. Cantin	do		8 75		
	J. Nicol	do		4 00		
	J. Glenn	do		8 85		
	F. Cear	Pension et logement		6 00		
	R. Morin	Etabler des chevaux		2 50		
	Leeson et Scott	do		6 00		
	W. D. Whitney	do		2 00		
	A. et J. D. McInnis	5 tonneaux de foin		45 00		
	R. Webster	Foin		9 00		
	Peau-d'Hermine	Orge		38 25		
	J. Booth	Foin		10 00		
	J. Zinkan	do		8 25		
	J. Blyth	Avoine		35 00		
	W. Milne	do		2 34		
	V. Wiseman	do		8 75		
	D. McKinley	do		51 39		
	G. May	Foin		12 00		
	J. Hollis	Avoine		12 50		
	J. A. Markle	Foin et avoine		41 02		
	Joyner et Elkington	Son		11 50		
	Cie de la Baie-d'Hudson	Avoine et fourrage		164 58		
	W. M. Child	Fourrage		1 05		
	W. McKay	Foin		8 00		
	Mahaffy et Clinkskill	Avoine		138 86		

M. MacCauley	Avoine et fourrage		66 55		
D. H. Gillespie	Foin et établage		4 50		
A. McNab	do		48 00		
D. L. Clink	do		9 00		
J. Craig	do		33 00		
Sauvages	do et avoine		698 64		
I. G. Baker et Cie	Avoine		62 15		
J. P. Ford	Fourrage et louage de chevaux		12 00		
J. D. Sibbald et Cie	Avoine et fourrage		176 19		
W. Tait	do		156 35		
R. Secord	do		41 48		
W. W. Simpson	do		16 50		
J. Bannerman	do		31 85		
J. Coleman	do		38 10		
D. F. Jelly	do		72 21		
T. Williams	do		92 40		
D. Craig	do		30 15		
T. Mackay	do		258 92		
T. H. Stedman	Etablage et louage de chevaux		280 00		
W. P. McCormick	Pension des employés		28 00		
J. Kelly	Etablage		6 50		
R. Johnstone	do		4 50		
L. Kelly	do et foin		34 38		
R. Green	Pâturer des chevaux		4 20		
Mme A. H. Doig	Pension d'un interprète		4 00		
J. F. Smith	Etablage de chevaux		10 00		
S. Venne	Repas et logement		1 00		
Mme W. Latimer	do		8 00		
H. Sayers	do		14 50		
D. H. Gillespie	Repas et établage		7 87		
Bain et Cie	Etablage de chevaux		16 50		
S. Cooke	Pension d'un interprète		2 50		
C. W. Merrill	Louage de chevaux		20 00		
D. H. Gillespie	do		3 00		
R. Johnstone	do		39 00		
J. Poitras	do		15 00		
J. Makookis	do		12 00		
Ford Frères	do		111 75		
J. F. Smith	do		22 75		
A. C. Patterson	do		7 75		
Bain et Cie	do		5 00		
P. Erasmus	do		9 00		
J. R. Benson	do		50 00		
S. Pritchard	do		3 00		
C. Howson	do		45 00		
H. B. Hodgins	do		3 50		
P. Tate	do		19 00		
	A reporter		29,765 40	92,971 35	165,644 21

En vertu de quelle autorité.	A qui payé.	Service.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
		Report		29,765 40	92,971 35	165,644 21
		Dépenses—*Suite.*				
		Frais de voyages, etc.—Fin.				
	Donaldson et Bembridge	Louage de wagon et fourrage		10 75		
	C. Howson	Louage d'un transport		148 00		
	J. Coventry	do		8 00		
	L. Lavick	do		26 00		
	Connell et Burke	Louage de voitures		62 75		
	P. Tomkins	Repas		1 50		
	D. Hunter	Pension d'un homme		2 00		
	Cie de houille et de navigation du Nord-O.	Transport des employés		19 50		
	Cie de la Baie d'Hudson	do		349 50		
	Lesson et Scott	do		70 00		
	G. C. King et Cie	do		17 50		
	W. Badger	do		3 00		
	Cie du ch. de fer C. P.	do		1,075 74		
	I. G. Baker et Cie	do		4 00		
	W. Prince	Billet de chemin de fer		1 80		
	P. Laular	do pour un Sauvage		2 40		
	L. J. A. Leveque	Dépenses pour transport d'animaux		32 40		
	J. H. Stover	Charriage		34 20		
	A. Fisher	do		9 10		
	Rév. P. Frommond	do		0 60		
					31,644 14	
		Annonces, impressions, papeterie, télégrammes et frais de port.				
	"Canadian Mining Review"	Annonces		23 93		
	Calgary "Herald"	do		12 00		
	Medicine Hat "Times"	do		6 70		
	Hamilton "Spectator"	do		81 50		
	Streetsville "Review"	do		30 97		
	Brockville "Monitor"	do		22 82		

Toronto "Merchant and Manufacturer"	do			32 60		
Winnipeg "Call"	do			168 88		
Regina "Leader"	do			25 28		
Winnipeg "Manitoban"	do			34 20		
St-Boniface, "Le Manitoba"	do			9 00		
Winnipeg "North-West Review"	do			69 06		
Edmonton "Bulletin"	do			39 40		
Canada "Lumberman"	do			17 15		
"Saskatchewan Herald"	do			42 00		
Prince Albert "Times"	do			38 65		
Regina "Journal"	do			20 80		
Kingston "News"	do			81 50		
Galt "Reporter"	do			29 34		
"Le Manitoba"	do			6 00		
Brandon "Mail"	do			79 90		
Braden et Baillie	do			10 00		
Qu'Appelle "Progress"	do			62 55		
Moosomin "Courier"	do			93 48		
Bryson "Equity"	do			8 64		
Qu'Appelle "Vidette"	do			37 40		
Rapid City "Spectator"	do			13 68		
Selkirk "Record"	do			34 20		
Morden "Monitor"	do			34 20		
Macleod "Gazette"	do			51 68		
Minnedosa "Tribune"	do			44 84		
Portage la Prairie "Review"	do			34 20		
Regina "Leader"	do			50 16		
Neepawa "Register"	do			30 40		
Birtle "Observer"	do			34 20		
Hull "Dispatch"	do			8 40		
Winnipeg "Siftings"	do			50 16		
Aylmer "Times"	do			7 80		
Ottawa "Journal"	do			31 20		
Peterboro' "Times"	do			27 00		
"Le Canada"	do			31 20		
Stratford "Times"	do			7 80		
Toronto Printing Co.	do			12 00		
Dominion "Churchman"	do			12 00		
Dundas "Standard"	do			7 80		
Toronto "Monetary Times"	do			12 00		
Quebec "Mercury"	do			39 60		
Ottawa "Investigator"	do			6 00		
		A reporter		1,645 27	124,615 49	165,644 21

M.—SAUVAGES DU MANITOBA ET DU NORD-OUEST.—*Suite.*

EN VERTU DE QUELLE AUTORITÉ.	A QUI PAYÉ.	SERVICE.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
		Report		1,654 27	124,615 49	165,644 21
		DÉPENSES—*Suite.*				
		Annonces, impressions, papeterie, télégram. et fr. de port—Suite.				
	Ottawa "Citizen"	Annonces		31 20		
	Acton "Free Press"	do		4 80		
	Arnprior "Chronicle"	do		7 20		
	Aurora "Borealis"	do		6 60		
	Belleville "Intelligencer"	do		22 80		
	Berlin "News"	do		22 80		
	Bradford "Witness"	do		8 40		
	Brantford "Courier"	do		22 80		
	Brantford "Telegram"	do		18 60		
	Carleton Place "Central Canadian"	do		7 80		
	Cobourg "Sentinel Star"	do		7 80		
	Cornwall "Standard"	do		7 80		
	Eganville "Enterprise"	do		7 20		
	Exeter "Times"	do		7 80		
	London "Free Press"	do		35 40		
	Milton "Sun"	do		7 80		
	Oshawa "Vindicator"	do		7 80		
	Pembroke "Standard"	do		6 00		
	Petrolea "Advertiser"	do		7 20		
	Prescott "Messenger"	do		7 80		
	Richmond Hill "Herald"	do		6 60		
	Sarnia "Canadian"	do		7 20		
	Caledonia "Grand River Sachem"	do		6 00		
	St. Mary's "Journal"	do		7 80		
	Strathroy "Despatch"	do		7 20		
	Toronto "Sentinel"	do		9 00		
	Lethbridge "News"	do		12 00		
	Toronto "Empire"	do		45 00		
	do "Canadian Baptist"	do		7 20		

Waterloo "Farmer's Friend"	do		6 00		
"Journal de Québec"	do		31 20		
P. Daly et Cie	Papeterie		7 37		
Thomson Frères	do		14 35		
E. J. Cann	do		14 25		
G. C. Mortimer	do		17 85		
C. H. Black	do		3 75		
W. G. Pettingell	do		5 05		
P. Lamont	do		49 42		
I. G. Baker et Cie	do		3 75		
J. H. Ashdown	do		2 00		
T. Marks et Cie	do		1 35		
Hall Frères	do		3 00		
A. Macdonald	do		1 75		
R. D. McNaughton	do		3 85		
I. G. Baker et Cie	do		2 00		
W. G. Pettingell	do		5 50		
H. Wood	do		1 50		
J. Clementson	do		0 30		
Mahaffey et Clinkskill	do		1 00		
Routh et Love	do		1 00		
Bureau de la papeterie de l'Etat	do		2,221 18		
Imprimeur de la reine	Impressions		2,477 91		
J Copithorne	Timbres-poste		10 00		
T. Hislop	do		57 70		
E. J. Cann	do		5 00		
G. McPherson	do		9 11		
P. Beaupre	do		95 00		
J. C. Irvine	do		890 00		
W. Sutherland	do		38 00		
R. Patterson	do		72 29		
H. Martineau	do		8 94		
H. Wood	do		73 25		
Direct. de poste, Macleod	do		85 00		
H. Richardson	do		71 38		
F. Ogletree	do		18 42		
J. Reader	do		3 14		
J. A. McLachlan	do		10 00		
A. D. Osborne	do		30 00		
A. McBeth	do		47 06		
J. Aylwin	do		30 00		
Dir. de poste, St. Laurent	do		10 00		
J. Henderson	do		200 13		
R. Crawford	do		22 22		
W. R. Brereton	do		25 00		
		A reporter	8,714 84	124,615 49	165,644 21

M SAUVAGES DU MANITOBA ET DU NORD-OUEST—*Suite.*

En vertu de quelle autorité.	A qui payé.	Service.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
		Report		8,714 84	124,615 49	165,644 21
		Dépenses—*Suite.*				
		Annonces, impressions, papeterie, frais de port et télég.—Suite.				
	A. P. S. Cocks	Timbres-poste		5 00		
	F. C. Cornish	do		10 64		
	A. McKay	do		12 00		
	G. C. King et Cie	do		30 00		
	Dir. de poste, St. Albert	do		5 00		
	R. S. McKenzie	do		11 50		
	J. Finlayson	do		1 00		
	A. Fisher	do		5 00		
	Cie du télégraphe C. P.	Télégrammes		1,501 42		
	Service des télégraphes et des signaux	do		55 56		
	M. Begg	do		21 08		
	J. A. Markle	do		2 88		
	F. C. Cornish	do		1 80		
	R. S. McKenzie	do et frais de port		9 77		
	H. Richardson	do		4 82		
	R. Hardisty	do		8 42		
	W. C. Gillis	do		11 26		
	A. McGibbon	do		0 80		
	A. R. Springett	do		1 34		
	F. Ogletree	do		1 25		
	L'hon. E. Dewdney	do		54 98		
					10,470 36	
		Loyer, éclairage et combustible.				
	R. Gibson	Loyer de magasin, Birtle		120 00		
	G. T. Marsh	do de maison pour l'interprète		125 00		
	Cie de la Baie-d'Hudson	do de bâtiments		101 70		
	J. A. Markle	do de bureau, Birtle		200 00		
	W. Anderson	do do Edmonton		234 33		
	Rév. J. A. MacKay	do do Battleford		50 00		

J. A. Mitchell	do Victoria		38 33		
A. M. Muckle	Allocation pour loyer		200 00		
F. Ogletree	do		200 00		
H. Martineau	do		200 00		
G. McPherson	do		200 00		
R J. N. Pither	do		200 00		
J. McIntyre	do		200 00		
J. Reader	do		200 00		
A. MacKay	do		200 00		
Cie de la Baie-d'Hudson.	Loyer du bureau de Winnipeg		800 00		
J. M. Skelton	do Battleford		90 00		
H. Lejeune	Emmagasinage de couvertures		10 00		
Sauvage	Loyer de maison		30 00		
P. Prince	Loyer de magasin		27 00		
Sauvages	Bois		790 97		
J. Blyth	do		20 00		
Cie houillère du Canada.	do et houille		198 75		
J. Alexander	do		0 50		
P. Peltier	do		22 50		
A. Delorme	do		9 00		
T. Logan	do		30 00		
M. Lavallee	do		14 00		
Cie houillère et de navigation du N.-O	Houille		389 10		
H. Lejeune	do		149 00		
A. Whitney	do		96 00		
W. J. Richardson	do		92 05		
J. A. MacCaul	do		982 29		
W. T. Ramsay	do		70 00		
D. Ross	do		10 01		
J. Kelly	do		56 38		
T. C. Power et frères	Pétrole		32 25		
J. L. Johnson et Cie	do		0 90		
J. A. Kerr	do		61 03		
Cie de la Baie-d'Hudson.	do		122 13		
J. H. Ashdown	do		2 00		
Ross Bros	do		12 00		
T. J. Agnew	do		3 00		
J. Dreaver	do		3 50		
Walters et Baker	do		6 00		
				6,599 72	
	Dépenses de bureau.				
B. Goodfellow	3 chaises pour le bureau du Lac-aux-Canards		3 75		
J. A. Kerr	Divers pour le bureau		2 95		
Cie de la Baie-d'Hudson.	do		32 40		
	A reporter		39 10	141,685 57	165,644 21

M—SAUVAGES DU MANITOBA ET DU NORD-OUEST—*Suite.*

En vertu de quelle autorité.	A qui payé.	Service.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
		Report		39 10	141,685 57	165,644 21
		Dépenses—*Suite.*				
		Dépenses de bureau—Fin.				
	J. L. Henderson	1 almanach des adresses pour le bureau de Régina		1 00		
	Cie de téléphone Bell	Louage de téléphones		87 00		
	J. W. Smith	Divers pour le bureau		65 22		
	Mainwaring et Wright	1 poêle pour le bureau de Birtle		15 50		
	W. D. Pettigrew et Cie	3 poêles cylindriques, Edmonton		73 02		
	do	2 poêles et tuyaux, Buttes-de-la-Paix		47 98		
	A. E. Skelton	Chaises et tables, réserve des Assiniboines		10 00		
	Scott et Leslie	Pupitre et table pour le bureau du Pas		40 60		
	Winnipeg "Call."	Abonnement, bureau de Régina		10 00		
	Edmonton "Bulletin."	do		4 00		
	Manitoba "Sun."	do		10 00		
	Macleod "Gazette."	do		3 00		
	Manitoba "Free Press."	do		10 00		
	Toronto "Mail."	do		5 00		
	Toronto "Globe."	do		5 00		
	P. Lamont	1 presse à lettres, agence du Lac-aux-Canards		13 00		
	Cie de la Baie-d'Hudson	74 verges de linoleum et 4 tapis pour le bureau de Régina		178 82		
	Sprague et Scarlett	2 balais pour le bureau de Régina		0 90		
	J. H. Ashdown	Divers pour bureau		1 60		
	Colonization Store Co.	do		0 60		
	E. B. Read	do		16 25		
	J. McGuire	Chaises et bois de service, Montagne-d'Orignal		11 50		
	Cie E. et C. Gurney	1 balance, agence des Piégânes		10 54		
	R. Grant	Baquet à charbon, pelles, etc., agence des Sarcis		1 85		
	R. B. Fergusson	Lave-mains, tables, etc., bureau de Régina		15 50		
	J. M. Skelton	2 tables, bureau de Battleford		5 00		
	J. H. G. Melin	1 douz. de liasses, bureau de Régina		4 00		
	Tinning et Hoskins	Divers pour le bureau de Régina		2 30		
	E. B. Read	do		1 00		
	J. R. Reilly	1 pupitre et réparations, bureau de Régina		21 50		
	P. M. Crapper	2 carreaux de verre do		1 00		
	T. J. Agnew	Tuyaux, bureau du Lac-aux-Canards		2 00		

Moose Mountain Trading Company	1 lampe, bureau de la Montagne d'Orignal		1 00		
R. H. Williams	Table de dessin, bureau de Régina		54 50		
Enfant-Seul	1 panier à rebuts		0 50		
P. Lamont	Divers approvisionnements, bureau de Régina		3 30		
T. Barton	Poser un élévateur et des porte-voix, bureau de Régina		40 50		
J. McCrae	Réparations aux casiers, bureau de Régina		5 70		
R. B. Fergusson	1 pupitre et chaises, bureau de Muscowpetung		48 00		
N. Boyd	1 carte géographique, bureau de Régina		3 80		
W. G. Pettingell	Divers, bureau de Régina		1 95		
"North-West Farmer."	Abonnement, 19 exemplaires pour les agents		19 00		
C. W. H. Saunders	Tapis de table		6 00	898 03	
	Equipement et réparations.				
Louise Desjarlais	Confection de deux tentes		8 00		
Cie de la Baie-d'Hudson	Divers articles d'équipement pour les agents et inspecteurs		267 89		
S. et H. Borbridge	Harnais et articles en cuir pour les agents		43 84		
Sweet et McDonald	1 valise, agent, Lac-à-la-Selle		8 50		
do	Divers approvisionnements		42 05		
J. Howard	1 cheval, réserve des Assiniboines		125 00		
J. Nixon	Harnais, 1, agent, Battleford		40 50		
J. Looby	Couvertures de cheval et réparations aux harnais		23 00		
P. J. Williams	1 barouche, Buttes-de-la-Lime		10 00		
Police à cheval du N.-O.	1 selle double do		20 00		
L. Jourdain	1 canot, agent Pither		20 00		
S. Marks et Cie	1 canot et pagaies, agent McIntyre		23 00		
T. B. Henderson	Confection d'une tente, agent, Edmonton		6 15		
M. M. Seymour	1 poêle de camp, agent Williams		3 50		
J. McIntyre	1 canot pour l'agent Muckle		51 43		
F. K. Gibson	1 robe de bison, sous-commissaire		15 00		
A. M. Muckle	Réparations au canot		6 00		
H. Moar	Peinturer le yacht de l'agent Martineau		20 00		
G. Murdoch	Réparer les harnais		6 00		
C. J. McCusker	Forgeage		9 25		
W. Farney	do		20 30		
D. A. McDonald	do		23 80		
Sanderson et Looby	do		1 25		
J. McEwan	do		1 60		
C. O'Meara	do		4 50		
Latimer et Keys	do		32 00		
W. Latimer	do		81 00		
Cie du ch. de fer C.C.P.	do		14 00		
E. Looby	do		24 75		
J. R. Marshall	do		7 00		
W. F. Foster	do		14 00		
	A reporter		973 31	142,583 60	165,644 21

En vertu de quelle autorité.	A qui payé.	Service.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
		Report		973 31	142,583 60	165,644 21
		Dépenses—*Suite.*				
		Equipements et réparations—Suite.				
	E. Brunnel	Forgeage		12 25		
	Jarrett Frères	do		31 50		
	O. W. Evans	do		3 85		
	J. Walter	do		11 75		
	H. Davies	do		15 00		
	Farney et Lovell	do		16 90		
	A. Robinson	do		9 50		
	J. McCall	do		9 25		
	McTavish Frères	do		9 25		
	J. D. Quail	1 wagon à ressort, agence des Gens-du-Sang		100 00		
	J. A. Mitchell	1 tente		18 00		
	J. D. Dreaver	1 traîneau		5 00		
	J. H. Ashdown	Poulies et cordage, chalouve de M Reader		7 10		
	J. Reader	Toile goudronnée, corde et courroies		45 52		
	Stewart Frères	1 paire de robes, agent, Lac-aux-Canards		26 00		
	Walters et Baker	1 fouet do		1 50		
	C. Howson	1 barouche, l'inspecteur Wadsworth		125 00		
	Bain et Cie	2 chevaux pour l'agence d'Edmonton		260 00		
	Mahaffey et Clinkskill	1 fouet, agence de Battleford		1 65		
	W. Stobart et Cie	2 paires de couvertures, agence du Lac-aux-Canards		18 00		
	E. P. Rogers	1 fouet, Réserve des Sarcis		1 25		
	T. P. Wadsworth	1 corde		25 00		
	R. H. Bratnober	Confection d'un joug et réparations		3 95		
	Massey Manufacturing Co	1 traîneau, agence d'Edmonton		50 00		
	E. Nevison	Echantillon de fouets et divers		63 25		
	T. J. Agnew	1 paire de sièges à ressorts		3 00		
	E. Howson	1 barouche pour M. Macrae		125 00		
	W. Pritchard	Réparer une barouche		2 75		
	H. C. Lawson	1 paire de chevaux et harnais, M. Macrae		300 00		
	National Manufacturing Company	1 lit de camp et chaises		9 00		
					2,283 53	
		A reporter				

Divers.

Rév. J. G. Brick	Octroi pour aider à la construction d'un moulin et d'une maison d'école à Shaftsbury, district de la rivière de la Paix		2,000 00		
M. P. Zindord	Réparations au bureau de Régina à l'entreprise		1,383 25		
do	Balance due pour construire des abattoirs sur la réserve des Gens-du-Sang		2,141 00		
Graham Frères	Bal. due pour const. de bâtim. à l'agence de la Riv. à la Bataille		1,121 00		
do	Bois de service et autres fournitures pour magasin à l'agence des Buttes-de-l'Ours		506 10		
C. F. Harris	Bois de service et autres fournitures pour la maison de l'instituteur à Wolf-Creek		279 45		
A. Grant	Bois de service pour bâtiments, réserve des Pieds-Noirs		132 16		
S. J. Hogg et Cie	do do		10 65		
Calgary Lumber Co	do serre à légumes, do		60 00		
A. F. Grady	Fer pour cheminée do		12 00		
I. G. Baker et Cie	Approvisionnements do		7 12		
J. G Scott	Coffre à outils et outils do		79 80		
Royal City Planing Mills	Bois de service do		914 25		
E. R. Rogers	Ferronnerie do		379 69		
R H. Williams	Solde p. construct. de bâtiments sur les réserv. des Assiniboines, Buttes-du-Tondre, Pauvre-Homme et Buttes-de-la-Lime		2,376 04		
Cie de houille et de coke du N.-O	Bois de service pour bâtiments, réserve des Gens-du-Sang		400 27		
D. A. Blain	Chaux et plâtrage pour bâtiments do		157 50		
P. McLaren	Bois de service pour bâtiments do		195 63		
I. G. Baker et Cie	Papier goudronné et bardeaux pour bâtim. do		47 40		
J. D. Quail	Combles pour maison et pour bâtiments do		20 00		
Calgary Lumber Co	Bois de service pour maison de rations, réserve des Piégânes		149 75		
I. G. Baker et Cie	Clous, châssis, etc., maison de rations do		51 84		
W. A. Seed	Main-d'œuvre pour bâtiments do		100 00		
W. McGee	do do		35 00		
P. McLaren	Bois de service et bardeaux pour bâtiments do		375 67		
A. F. Grady	2 cheminées do do		33 65		
Cowdry Frères	Bardeaux et bois de service pour bâtiments, Piégânes et Sarcis		290 89		
W. R. Lee	Bois de service pour hangar, réserve des Piégânes		17 76		
Lamoureux Frères	do bâtiments, agence de Battleford		177 12		
J. A. MacCaul	Réparations aux bâtiments, Régina		134 73		
Thompson et Nelson	Bois de service pour hangar, Buttes-de-la-Lime		94 85		
M. Carr	do maison d'entrepôt, Lacs-Croches		32 00		
F. Crapper	Vitrer et peinturer les dépendances, Régina		137 40		
Palmer et Joslyn	Bois de service pour menuisier, Lacs-Croches		42 00		
J. Muskyapot	do cuisine, Buttes-de-la-Paix		68 13		
F. Dick	do hangar, réserve des Sarcis		53 26		
A. McKay	do nouvelle maison, Lac-aux-Oignons		121 50		
J. Brown	Peinturer le toit des bâtiments, Buttes-du-Tondre		30 00		
Ogilvie Milling Co	Farine pour rations des agents		797 25		
Lyon, McKenzie et Powis	Provisions do		210 83		
	Areporter		15,206 94	144,867 13	165,644 21

EN VERTU DE QUELLE AUTORITÉ.	A QUI PAYÉ.	SERVICE.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
		Report		15,206 94	144,867 13	165,644 21
		DÉPENSES—*Suite.*				
		Divers—Suite.				
	Gray et Bell	Bœuf pour rations des agents		119 88		
	Cie de la Baie-d'Hudson	Approvisionnem. do		2,733 36		
	Smith et Fergusson	do do		9 00		
	T. C. Power et Frère	do do		22 90		
	A. G. Thorburn	do do		52 36		
	Mowat Frères	do do		177 61		
	Mainwaring et Wright	do do		102 60		
	I. G. Baker et Cie	do do		532 34		
	Walrond Ranche Co	Bœuf do		107 37		
	Leeson et Scott	do do		63 54		
	Wishart et Strang	do do		108 43		
	Routh et Love	do do		138 48		
	J. W. MacCauley	do do		49 50		
	J. G. Turriff	do do		97 98		
	J. P. Dill	do do		47 25		
	J. McEwen	Fer pour puits, Buttes-de-la-Lime		3 51		
	R. H. Williams	Moitié des frais d'arbitrage		104 00		
	J. Y. Gilmour et Cie	Echantillons de couvertures		31 20		
	Brewster et McKay	Services d'homme de loi		10 00		
	W. Ritchey	Compensation pour amériorations		96 00		
	J. A. McCrae	Poser des soles sous le magasin		50 90		
	Cie de la Baie-d'Hudson	Châtrer des veaux		6 25		
	Sutherland et Atherton	Divers approvisionnements		1 50		
	A. Macdonald	2 souricières, Battleford		0 50		
	J. W. Smith	1 écran, Buttes-de-la-Lime		0 75		
	P. Stringer	Inspection d'habillements		31 09		
	T. Birkett	Echantillons de brosses et de chaînes de trait		71 95		
	A. Grant	Câble et poulie, et approvisionnem. pour la réserve des Sarcis		19 88		
	G. J. Gaddie	Foin		18 69		
	J. H. MacCaul	Bardeaux pour la ferme, réserve du Pauvre-Homme		6 50		
	S. et H. Borbridge	Echantillons de fouets et d'entraves, etc		61 68		
	T. E. Jackson	Médicaments		4 00		

Cie houillère et de navigation du N.-O.	Compensation pour le développement des terrains houillers qui furent plus tard compris dans la réserve des Gens-du-Sang		2,481 00		
J. R Esmonde	Echantillon de seaux		36 25		
Veau-Blanc	Tannage de peaux pour échantillons		8 50		
N. Hayden	Garde de bœufs, réserve de la Rivière-qui-Roule		30 00		
J. A. MacCaul	Bois de service pour la maison de la Plume-Jaune		42 90		
J. Black	Réparations à la maison		5 00		
R. B. Fergusson	Cercueil et boîte pour l'enterrement de C. Leamy		43 75		
J. M. Creamer, vétérin	Soigner des chevaux		7 00		
W. R. Jamieson	Nettoyage de cheminées, Régina		5 50		
C. McKillop	Dépenses comme constable, Rivière Rosseau		84 50		
Evêque de Saint-Albert	Aide à l'hôpital, Saint-Albert		200 00		
R. J. Dawson	Oter les châssis doubles		1 50		
L'hon. E. Dewdney	Menus déboursés		43 55		
J. Secord	Services d'homme de loi *re* Gaddy		237 60		
H. Lejeune	Peinture pour bâtiments aux Buttes-du-Tondre		33 50		
E. R. Rogers	Fouet pour la réserve des Sarcis		2 00		
W. H. Cushing	Cadres de portes et châssis		51 75		
E. Jean	Menus déboursés		14 00		
T. Halpenny	Poser des châssis doubles		3 30		
E. Nevison	Fouets pour échantillons		27 20		
J. R. Reilly	Tiroir, boîte et travail à Régina		9 25		
T. G. Morrison	Creuser un puits aux Buttes-de-la-Lime		17 50		
J. A. MacCaul	Planches et voliges à Régina		2 70		
M. A. Grant	Divers pour bâtiments, réserve des Sarcis		2 35		
A. G. Morgan	Bottes pour échantillons		13 50		
J. W. Smith	4 scies à viande		7 00		
Calgary Lumber Co	Bois de service pour réparations		26 02		
J. Cann	Divers pour portique, réserve des Assiniboines		53 90		
J. O'Neil	Poële de cuisine pour la réserve des Lacs-Croches		39 90		
Corbeau-Rouge	50 billots pour maison, réserve des Gens-du-Sang		34 25		
Sauvages	Récompenses pour délation *re* vente de whisky		20 00		
F. C. Cornish	Médicaments		2 75		
S. Swinford	Dépenses à Lethbridge		6 00		
I. G. Baker et Cie	Vis et clous pour la réserve des Piégânes		11 75		
J. Brown	Travail à la maison de l'Etoile-du-Jour		7 50		
Moore et Macdowal	Bois de service pour les bâtiments de la Réserve-aux-Canards		15 38		
T. Sinclair	Transcription d'un titre		3 50		
A. Grant	Tuyau et clous		14 25		
W. Hargrave	Loyer de tiroir au bureau de poste		3 00		
W. D. Pettigrew et Cie	Poële pour les Buttes-de-la-Paix		23 09		
Walter Paul	Echantillons d'épiceries		63 95		
T. J. Agnew	Boîte de cartouches		1 50		
W. A. Macdonald	Services d'hommes de loi		14 25		
W. Salter	Creusage d'un puits à Morley		12 00		
J. A. Markle	Dépenses, poursuites pour ventes de liqueurs		23 83		
J. A. Kerr	Vitres et zinc, réserve de Muscowpetung		4 03		
	A reporter		23,879 89	144,867 13	165,644 21

M.—SAUVAGES DU MANITOBA ET DU NORD-OUEST—*Suite.*

EN VERTU DE QUELLE AUTORITÉ.	A QUI PAYÉ.	SERVICE.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
		Report		23,879 89	144,867 13	165,644 21
		DÉPENSES—*Suite.*				
		Liers—Suite.				
	P. McArthur	Transport d'un Sauvage aliéné		32 25		
	Crearer et Mickle	Charriage de planches		5 00		
	R. W. Watson	Battage de grain, réserve de la Longue-Plaine		150 00		
	C. Payne	Services et dépenses d'arbitrage		124 40		
	A. Grant	Quincaille, réserve des Sarcis		9 65		
	Cie de la Baie-d'Hudson	Échantillons pour couvertures		11 20		
	J. Henderson	Almanach des adresses du Manitoba		5 00		
	J. Zinkan	Empierrement d'un puits		5 63		
	Dominion Tubular Lamp Company	Lanternes pour échantillons		31 55		
	Jarrett Frères	Crochets et gâches		1 50		
	J. S. Hallen	Prendre les déclarations aux bordereaux de paie		2 00		
	A. R Springett	Pansement de la main d'un Sauvage		5 00		
	E. Watson	Bandages et éponges pour opérations chirurgicales		2 00		
	R. Scott	Conduire et châtrer des veaux		10 00		
	F. Ogletree	Déboursés à la Rivière-qui-Roule et au Lac-du-Cygne		28 25		
	A. E. Shelton	Ameublement de la maison de Pied-de-Corbeau		16 50		
	Routh et Love	Faire un plancher pour l'entrepôt		6 27		
	H. B. Hodgins	Pension d'un Sauvage aliéné		12 85		
	J. H. Ashdown	Nouveau bassin pour poële		7 50		
	W. M. Child	Bœuf pour un Sauvage		2 60		
	Sauvages	Prix donnés à l'exposition d'Indian-Head et Carlyle		76 50		
	W. A. Robertson	Poursuite de Hatch pour vente de liqueurs		10 00		
	Tinning et Hoskins	Corde pour pâtres		0 90		
	L. J. A. Leveque	Menus déboursés		90 72		
	J. Walter	2 fers à marquer		6 00		
	E. R. Rogers,	14 barres de fer		3 60		
	Graham Frères	Châssis doubles pour les Buttes-de-la-Paix		24 90		
	J. A. Kerr	Divers approvisionnements, Battleford		12 80		
	T. Yeandle	Réparations aux balances		0 75		
	Reid, Clarke et Cie	Conduire un yacht à la Rivière Beren		30 00		
	Sutherland et Atherton	Corde pour le creuseur de puits		1 80		
	Finnerty et Moore	Clous pour un hangar		9 05		
	P. McArthur	Bois de service pour l'abri du yacht		55 90		

Richard et Daunais	Battre du grain, district de Battleford		100 00		
Mitchell Drug Company	Médicaments fournis		2 50		
R. S. McKenzie	Divers pour poêle		0 55		
N. Hayden	Labourage		40 50		
E. R. Rogers	Tuyaux pour la maison de Pied-de-Corbeau		5 71		
E. McKillop	Frais de poursuite de Bird et Reid		23 90		
J. Clementson	Clous et vis, Lacs-Croches		3 90		
T. Doddridge	Montant retenu sur construction, Lac-aux-Canards		200 00		
J. A. MacCaul	Vitres et châssis, Lacs-Croches		18 10		
W. Hockley	Réparations à un poêle		0 50		
Leeson et Scott	Divers approvisionnements, agence des Sarcis		6 50		
J. Taylor	40 boisseaux de chaux pour l'agence des Buttes-du-Tondre		20 00		
E Grundy	Creuser et forer pour un puits, Muscowpetung		143 50		
J. A. Longhead	Services d'hommes de loi, affaire de la Rivière-Haute		97 00		
J. A. MacCaul	Bois de service pour les maisons de l'Etoile-du-Jour		33 25		
C. Thomas	Plateforme pour wagon		3 00		
F. Ogletree	Divers bâtiments des agences		57 73		
Stroud Frères	Inspection du thé		25 00		
Aikens, Culver et Hamilton	Services d'hommes de loi		296 53		
Sauvages	Creuser un puits, Buttes-de-la-Lime		27 30		
M. Brereton	Châtrer des bestiaux		5 50		
N. Hodgson	Défoncer de la terre à la rivière du Roseau		40 00		
W. H. Everett et Cie	36 exemplaires du *Domestic Medicine*		22 46		
S. P. Whitford	Défoncer de la terre		200 00		
Dawson Bole et Cie	Savon et approvisionnements		2 63		
Baker et Brown	Pension et logement de la députation		40 50		
East Moose Mountain Agricultural Show	Crédit pour prix aux Sauvages		10 00		
Cie de la Baie-d'Hudson	Approvisionnements aux éclaireurs Sauvages		28 00		
J. Clementson	do do		26 25		
T. et J. F. Smith	626 sacs pour Battleford		75 12		
J. M. Garland	Echantillons pour les écoles des Sauvages		41 03		
Colonization Store Co.	Divers approvisionnements		17 95		
W. M. Child	do		2 90		
Okemasis	200 poteaux pour clôture, Lac-aux-Canards		45 00		
Sauvages	Divers services		38 00		
Marjorey Maclish	1 vache pour l'agence des Assiniboines		46 00		
P. Erasmus	Compensation pour améliorations sur la réserve des Seenum		400 00		
W. Bell	Médicaments pour chevaux		4 75		
Cie de la Baie-d'Hudson	1 poêle pour le Lac-aux-Canards		23 80		
E. R. Rogers	Clous et carvelles, traverse des Pieds-Noirs		27 67		
J. Clementson	Approvisionnements pour la députation		6 20		
R. L. Brennan	Transport de la députation		37 00		
G. Wallace	Approvisionnements pour la députation		6 40		
P. Peltier	Louage d'un attelage		10 00		
G. McPherson	Dépenses pour transport de la malle		53 50		
	A reporter		26,988 09	144,867 13	165,644 21

M.—SAUVAGES DU MANITOBA ET DU NORD-OUEST—*Suite.*

EN VERTU DE QUELLE AUTORITÉ.	A QUI PAYÉ.	SERVICE.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
		Report		26,988 09	144,867 12	165,644 21
		DÉPENSES—*Suite.*				
		Divers—Suite.				
	Cie de navig. du N.-O.	Transport d'un Sauvage aliéné		10 50		
	Cowdry Frères	Bois pour casiers		14 56		
	Donahue et McDonald	Repas et lits pour Sauvages		8 00		
	Cie de la Baie-d'Hudson	Echantillons de vêtements et de farine		74 75		
	T. McKay et Cie	Inspection des échantillons de farine		570 00		
	A. Macdonald	Divers approvisionnements		4 05		
	J. M. Garland	Echantillons de couvertures et de serge		101 62		
	E. et C. Gurney et Cie	Balance, poêle et menottes pour l'agent McKay		38 12		
	Brown et Rutherford	Table et bibliothèque		40 45		
	J. L'Hereux	Balance des dépenses d'un voyage avec les chefs		116 05		
	W. R. Boyd	Approvisionnements à la députation		16 50		
	W. A. Macdonald	Honoraires du conseil		17 85		
	F. Hoskins	Inspection des couvertures		3 00		
	J. W. Smith	Divers approvisionnements		0 45		
	Cie de la Baie-d'Hudson	1 bateau d'York pour l'agence du Pas		200 00		
	Sauvages	Boni pour ériger des maisons au Lac-à-la-Selle		120 00		
	W. G. Pettingell	Médicaments pour bestiaux et chevaux		9 20		
	C. H. Mason	Dépenses pour expédier des bestiaux à Hungry-Hall		11 35		
	J. Thomas	Services comme constable à Saint-Pierre		7 80		
	F. M. Crapper	Réparations aux fenêtres, Régina		5 90		
	M. Campbell	Couper et lier du blé au Lac-du-Cygne		36 00		
	J. D. Sibbald et Cie	4 pompes et posage		190 95		
	A. C. Patterson	Cordage fournis		2 00		
	Thompson et Nelson	Bois de service, Buttes-du-Tondre		14 00		
	J. A. MacCaul	do Régina		5 47		
	A. B. MacKay	Médicaments pour chevaux malades		2 95		
	Cie de téléphone Bell	Loyer de téléphone		25 00		
	L. J. A. Leveque	Menus déboursés		14 57		
	National Manufacturing Company	60 pavillons anglais pour Sauvages loyaux		191 25		
	S. et H. Borbridge	Balance due pour tente		4 93		
	W. Gibson	30 boisseaux de chaux		13 50		
	N. Spence	Garder des bestiaux, Sandy-Bay		45 00		
	Mowat Frères	Bœuf pour messager Sauvage		1 62		

J. A. Kerr	Poulies et palans pour abattoir		100 00		
J. L. Johnson et Cie	Pétrole et approvisionnements		0 85		
T. R. Taggard	Foin pour bestiaux		6 25		
Walters et Connor	Dresser un acte de cession		8 12		
Moore et MacDonell	Bois de service pour un puits		13 70		
R. D. McNaughton	Planches fournies à la Montagne-de-l'Orignal		4 65		
J. Pritchard	Services comme constable		59 70		
J. H. Wood	Honoraires et dépenses, Régina *vs.* Benjamin		135 25		
R. Insinger	Bois de service pour la réserve des Assiniboines		24 90		
S. et H. Borbridge	Echantillon de musettes, etc		42 95		
H. Lejeune	Peinture et huile pour l'agence de Muscowpetung		43 30		
J. H. Ashdown	3 paires de menottes pour M. McPherson		16 75		
N.-W. Excavating Co	Creuser une cave à Winnipeg		6 00		
VanAllan et Augur	1 photographie d'échantillon de charrette		5 00		
R. Scott	Couper et engerber le blé, Rivière-qui-Roule		75 00		
B. de la papeterie du gouv.	25 exemplaires du *Law's Veterinary Adviser*		62 50		
J. H. Ashdown	Clous et approvisionnements		2 68		
R. B. Gordon	Réparer une pompe, Régina		7 00		
Asile d'alién. du Manitoba	Soins du "Rat," Sauvage aliéné		164 27		
Scott et Leslie	Faire des boîtes pour argent des annuités		18 00		
J. A. Markle	Frais de poursuite d'un Sioux		15 25		
Sauvages	Prix à l'exposition agricole à Broadview et Régina		120 00		
Banque de Montréal	Argent aux prisonniers élargis		5 00		
J. Cameron	Couper du blé, Lac-du-Cygne		41 00		
Wright et Cie	Inspection de harnais à Winnipeg		10 00		
Diverses personnes	Fret		1,782 95		
Cie de Messag. Dominion	Transport		420 45		
Cie du chemin de fer C. P.	Fret		1,697 75		
Banque de Montréal	1 pour 100 de commission sur avances		275 35		
S. H. Caswell	do	do	42 36		
Cie de la Baie-d'Hudson	do	do	112 84		
Cruthers et Cie	do	do	10 23		
I. G. Baker et Cie	do	do	221 31		
Brown et Curry	do	do	41 97		
Norris et Carey	do	do	1 00		
A. Macdonald	do	do	140 00		
A. Macdonald et Cie	do	do	19 28		
Brine, McDonald et Cie	do	do	35 61		
				34,694 70	
	Total de la dépense				179,561 83
	Balance non dépensée				13,917 62

L. VANKOUGHNET,
Sous-surintendant général des affaires des Sauvages.

DÉPARTEMENT DES AFFAIRES DES SAUVAGES,
OTTAWA, 30 juin 1888.
ROBERT SINCLAIR, *comptable.*

N.—SAUVAGES DU MANITOBA ET DU NORD-OUEST.

En vertu de quelle autorité.	A qui payé.	Service.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
		Batiments des agences.				
		Crédit législatif en vertu de 50 Vic., c. 2				21,075 00
		Dépenses.				
		Victoria.				
50 Vic., c. 2	J. Lepotac	Bois de construction		13 00		
	M. John	do		7 00		
	J. Mahkookis	do		22 00		
	J. Kelly	Bois de service et approvisionnements		827 80		
	P. Whitford	Gages comme charpentier		78 84		
	A. Whitford	do		59 98		
	Louis	Gages comme journalier de ferme		15 00		
	Edgerton	do		2 50		
	Voituriers	Transport d'approvisionnements		45 73		
	A. Cardinal	Gages comme journalier de ferme		4 50		
	J. Eagle	do		9 00		
	Sauvages	Bois de construction et de service fourni		75 10		
	Ross Frères	Peinture et huile		8 85		
	Sauvages	Ouvrage exécuté sur les bâtiments		57 50		
	S. Pritchard	do		4 50		
					1,231 30	
		Edmonton.				
	Sauvages	Transporter et charrier du bois service		308 50		
	G. Thomas	Gages comme charpentier		33 25		
	W. Inkster	do		33 25		
	S. Whitford	do		3 50		
	J. Johnston	Lattage et plâtrage		190 50		
	J. L. McDonald	Gages comme charpentier		201 25		
	M. Anderson	do		223 50		
	Wm. Ward	Couper et charrier des billots		42 00		
	Sauvages	Ouvrage exécuté		160 50		

E. Lepotac	Couper et bucher des billots		50 00		
W. Humberston	Briques fournies		37 50		
Graham Frères	Châssis-doubles		33 20		
J. McDonald	Châssis, portes et cadres		269 60		
G. Anderson	80 boisseaux de chaux		80 00		
A. Macdonald et Cie	Clous, bois de service et approvisionnements		201 32		
Cie de la Baie-d'Hudson	Bois de service et briques		294 80		
Lamoureux Frères	do bardeaux		905 47		
Ross Frères	Clous, serrures et pentures		177 29		
A. Bellerose	Creuser un puits		50 00		
W. Ward	do et main-d'œuvre pour bâtiments		26 00		
G. Ward	do do		11 00		
Prince Frères	Bois de service fourni		11 37		
W. Ward	Couper et charrier les billots		40 00		
V. Laurence	5 boisseaux de chaux		5 50		
J. McDonald	Vitres et châssis-doubles		139 45		
Fraser et Cie	Bois de service et planches		45 44		
				3,574 19	
	Prince-Albert.				
Moore et Macdowall	Bois de service fourni		279 72		
T. J. Agnew	Papier goudronné		31 17		
P. Lavalle	Serrures pour maison		20 50		
W. McKay	20 boisseaux de chaux		7 00		
Cie de la Baie-d'Hudson	Bois de service pour bâtiments		106 24		
Sauvages	Transport et faire des billots		219 37		
Voituriers	Transport		50 95		
Farney et Lovell	2 seaux et 1 poulie		6 50		
A. Goodfellow	11 châssis-doubles		46 50		
				767 95	
	Battleford.				
Prince Frères	Bois de service et bardeaux		1,101 15		
Mahaffey et Clinkskill	Clous, papier et approvisionnements		323 74		
A. Macdonald	Peinture et approvisionnements		9 60		
T. Dewar	Briques fournies		29 68		
L'Enfant-du-Tonnerre	127 boisseaux de chaux		76 20		
W. J. Barker	Achèvement d'une maison sur les réserves de l'Enfant-du-Tonnerre et de Petit-Pin		415 00		
P. Dakota	Main-d'œuvre pour bâtiments		7 00		
				1,962 37	
	A reporter			7,535 81	21,075 00

EN VERTU DE QUELLE AUTORITÉ.	A QUI PAYÉ.	SERVICE.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
		Report			7,535 81	21,075 00
		DÉPENSES—*Fin.*				
		Montagne-de-L'Orignal.				
	A. McDougall	Gages comme charpentier		36 00		
	R. D. McNaughton	Bois de service, bardeaux et ferronnerie		627 93		
	Miller et Cie	Divers approvisionnements pour bâtiment		4 95		
	A. G. Thorburn	do do		2 05		
	J. G. Turiff	6 lbs. de carvelles		0 42		
	P. Hislop	23 boisseaux de chaux		8 05		
	Sauvages	Transport		10 00		
	H. Kippen	77 boisseaux de chaux		26 95		
	J. Edgar	Gages comme charpentier		233 75		
	D. Campbell	do		57 69		
					1,007 79	
		Agence de Muscowpetung.				
	J. A. Kerr	Clous et autres fournitures		13 50		
	H. Lejeune	20 gallons d'huile bouillie		22 00		
	Maintoonin	Peinturer les toits des bâtiments		16 00		
	J. McCrae	Préparer les plans		18 00		
					69 50	
		Total, dépense				8,613 10
		Excédant de la balance				12,461 90

L. VANKOUGHNET,
Sous-surintendant général des affaires des Sauvages.

DÉPARTEMENT DES AFFAIRES DES SAUVAGES,
OTTAWA, 30 juin 1888.
ROBERT SINCLAIR,
Comptable.

RAPPORT

DU

COMMISSAIRE

DE LA

POLICE A CHEVAL DU NORD-OUEST

1888

IMPRIMÉ PAR ORDRE DU PARLEMENT

OTTAWA
IMPRIMÉ POUR L'IMPRIMEUR DE LA REINE ET LE CONTROLEUR DE LA PAPETERIE
A. SENÉCAL, Surintendant des Impressions
1889

A Son Excellence le Très-honorable lord Stanley de Preston, C.P., G.C.B., etc., etc., etc., gouverneur général du Canada, etc., etc.

PLAISE À VOTRE EXCELLENCE,

Le soussigné a l'honneur de soumettre à Votre Excellence le rapport annuel du commissaire de la police à cheval du Nord-Ouest, pour l'année 1888.

Respectueusement soumis,

JOHN A. MACDONALD,

Président du Conseil.

12 janvier 1889.

TABLE DES MATIÈRES

PAGE.

Rapport du commissaire 7

ANNEXES DU RAPPORT CI-DESSUS.

A Rapport du sous-commissaire W. M. Herchmer 25
B do surintendant-inspecteur J. Cotton 28
C do surintendant J. H. McIllree 36
D do do S. Gagnon 53
E do do P. R. Neale 55
F do do R. B. Deane 64
G do do S. B. Steele 77
H do do A. B. Perry 96
I do do A. H. Griesbach 108
J do do E. W. Jarvis 115
K do do W. D. Antrobus 122
L do de l'inspecteur J. Howe 134
M Tableau de la distribution de la police pendant l'été de 1888 139
N do do le 30 novembre 1888 142
O Rapport du Dr A. Jukes, premier chirurgien par ordre d'ancienneté 145
P do de l'aide-chirurgien P. Aylen 150
Q do do L. A. Paré 154
R do do H. Dodd 160
S do do F. H. Powell 164
T do do intérimaire H. Bain 167
U do do do D. Tulloch 169
V do do do G. A. Kennedy 172
W do do do C. S. Haultain 175
X do do do F. H. Newburn 177
Y do du sergent d'état-major J. L. Tulloch 180
Z do du chirurgien-vétérinaire J. Burnett 182
AA do de l'aide-chirurgien-vétérinaire T. A. Wroughton 185
BB Récapitulation des causes criminelles et autres, instruites pendant l'année.. 189
Etat detaillé do do do ... 190
Carte, sous couvert séparé, indiquant les patrouilles faites par la police à cheval du Nord-Ouest, pendant l'année.

RAPPORT ANNUEL DU COMMISSAIRE DE LA POLICE À CHEVAL DU NORD-OUEST, 1888.

POLICE À CHEVAL DU NORD-OUEST,
BUREAU DU COMMISSAIRE,
RÉGINA, 31 DÉCEMBRE 1888.

Le Très honorable
Sir JOHN A. MACDONALD, G.C.B.,
Président du Conseil Privé,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport annuel pour l'année expirée le 30 novembre dernier, accompagné des rapports des officiers suivants pour la même période, savoir :—

Du surintendant-inspecteur Cotton,
Du surintendant McIllree,
do do Gagnon,
do do Neale,
do do Deane,
do do Steele,
do do Perry,
do do Griesbach,
do do Jarvis,
do do Antrobus,
De l'inspecteur Howe,
Du chirurgien Jukes,
De l'aide-chirurgien Aylen,
do do Paré,
do do Dodd,
do do Powell,
do do intérimaire Bain,
do do Tulloch,
do do Kennedy,
do do Haultain,
do do Mewburn,
Du vétérinaire Burnett,
De l'aide-vétérinaire Wroughton.

PATROUILLES.

L'examen de la carte ci-annexée, indiquant les patrouilles régulières de la police à cheval, sans donner toutefois les nombreuses déviations de route que celle-ci a dû faire, vous convaincra, je l'espère, que notre système de patrouilles devient chaque année de plus en plus complet et efficace, et que les résultats sont des plus satisfaisants, puisqu'il y a eu absence presque entière de crimes dans le territoire l'an dernier. Les vols de chevaux, si fréquents autrefois, ont presque disparu parmi les blancs, et très peu de cas ont été rapportés parmi les Sauvages. Les quelques chevaux qui ont été volés ont généralement été retrouvés et rendus à leurs propriétaires, et beaucoup de bêtes chassées de leurs pâturages ordinaires par les mouches, et qu'on avait d'abord cru volées, ont été retrouvées aussi. La réputation que nous avons acquise dans les années passées pour l'arrestation prompte des auteurs de vols de chevaux américains aux Etats-Unis, a été confirmée pendant cette saison, plusieurs voleurs ayant été arrêtés et envoyés au pénitencier, et les chevaux volés rendus aux propriétaires américains. Cela a valu à la police les remercîments de l'Association

des éleveurs de bétail du Montana. Voici une copie de la lettre reçue du président de l'Association :—

HELENA, MONTANA, 1er septembre 1888.

Lieut.-colonel L. W. HERCHMER,
Police à cheval du Nord-Ouest, Régina.

CHER MONSIEUR,—A l'assemblée du mois d'août de l'Association des éleveurs de bétail du Montana et du Bureau des commissaires de l'élevage du bétail du territoire, il a été passé un vote de remerciements aux officiers et aux membres de la police à cheval du Nord-Ouest, ainsi qu'aux autorités canadiennes en général, pour les services rendus à de nombreux citoyens du Montana en leur aidant à recouvrer des chevaux volés dans notre Territoire.

Veuillez recevoir l'assurance de notre appréciation de la courtoisie que vous avez bien voulu nous témoigner, et que nous espérons pouvoir reconnaître à l'avenir par des services de même nature.

A vous très respectueusement,
GRANVILLE STUART,
Président du Bureau de l'élevage du bétail du territoire.

Outre l'arrestation des voleurs de chevaux, nos patrouilles ont encore réussi à arrêter un meurtrier du Montana, le nommé Hoppe, dont l'extradition a été effectuée et qui a reçu sa sentence après avoir subi son procès. La police a aussi empêché l'entrée dans le pays de nombreux chevaux affectés de la morve, et prêté secours au département des douanes; plusieurs voitures contenant des spiritueux entrés en fraude ont été saisies et livrées à ce département, de même qu'une troupe considérable de chevaux saisis à Medicine-Hat. Les désertions parmi les troupes des Etats-Unis stationnées sur nos frontières ayant été moins nombreuses cette année, nous avons eu, en conséquence, moins de chevaux et d'armes à retourner à ce gouvernement.

On emploie encore des éclaireurs sauvages, et beaucoup d'entre eux ont rendu des services réellement satisfaisants. Je désire attirer particulièrement votre attention sur le chef "Enoch" et trois des membres de sa tribu, de la réserve des Assiniboines des Plaines, près d'Edmonton, au sujet de l'affaire suivante : Un nommé Godin, voleur de chevaux reconnu, soupçonné de meurtre dans notre territoire, et poursuivi pour le meurtre d'un nommé Embody, propriétaire d'un ranche dans le Montana, et condamné à mort à Helena pour ce crime, s'était échappé en Canada; quoique la police lui eût fait la chasse par tout le pays, il réussit à se rendre à son ancienne demeure près d'Edmonton, où, au milieu des bois et des lacs qui avoisinent les réserves, il parvint à déjouer tous nos efforts pour nous saisir de sa personne, bien que, dans une occasion, nos hommes eussent échangé quelques coups de feu avec lui et que, dans une autre, ils se fussent même emparés de son cheval. Trouvant qu'il était impossible de l'arrêter, attendu qu'il était immédiatement instruit de tous nos manœuvrements par les sauvagesses, parmi lesquelles il était en grande faveur, le surintendant Griesbach, pendant que j'étais à Edmonton, prit les arrangements nécessaires pour l'emploi de quelques éclaireurs sauvages, et, après bien des désappointements, le chef "Enoch" s'empara de lui et l'amena prisonnier aux casernes de la police à Edmonton, d'où il a été transféré à Régina en attendant son extradition. Une récompense de $300 était offerte par le shérif américain intéressé à sa capture, et sera remise à ces Sauvages dès qu'elle aura été reçue. Il y a eu un ressentiment assez prononcé parmi quelques-uns des sauvages et surtout parmi les métis canadiens des environs au sujet de son arrestation, attendu que Godin a des relations de parenté avec beaucoup d'entre eux, et nous avons dû notifier plusieurs individus de cesser leurs manœuvres d'intimidation contre "Enoch" et ses camarades.

Dernièrement j'ai fait construire, avec votre permission, de solides bâtisses à Saint-Albert, au centre des réserves d'Edmonton, pour l'établissement d'un avant-poste, et d'autres constructions capables de loger huit hommes et leurs chevaux ont été élevées à Milk River Ridge, sur un point commandant la route de Benton, où un poste détaché sera maintenu pendant tout l'hiver. Durant la dernière saison des améliorations considérables ont été faites sur d'autres points de nos lignes de patrouilles, surtout à la Montagne de Bois, à 125 milles au sud-ouest de Régina, sur la frontière. L'an prochain, avec votre permission, je me propose d'établir de petits postes détachés sur tous les points

les plus importants, non seulement le long de la frontière, mais par tout le pays, Ceci nous permettra de tenir nos hommes dehors tout l'hiver et aura un effet salutaire sur leur constitution et celle des chevaux. Au commencement du printemps et à la fin de l'automne les uns et les autres sont quelquefois exposés à de grandes souffrances faute d'abri.

Notre service de patrouilles, à la réquisition des départements de la douane et de l'intérieur, s'étend maintenant au Manitoba, et déjà nous avons pu rendre des services efficaces pour la suppression de la contrebande et des vols de bois dans le district de la Montagne de Pembina.

Cette portion du Dakota étant dépourvue de bois, notre territoire a été, depuis des années, à la merci des colons des Etats-Unis, qui n'auraient pu s'établir sur les terres qu'ils occupent s'ils n'avaient eu accès à nos forêts. L'inspecteur McGibbon et les dix-huit hommes qu'il commande ont saisi plusieurs attelages qui ont été vendus en vertu de l'acte des douanes, et un faussaire de l'autre côté des lignes, efirayé par l'apparition inattendue de la police, a consenti à retourner avec le shérif des Etats-Unis sans qu'il fut nécessaire de recourir aux formalités de l'extradition. L'année prochaine, j'espère qu'il me sera possible de donner un nouveau développement à notre système de patrouilles, dont l'établissement graduel du pays exige l'extension. Dans toutes les sections du pays on souhaite la présence de nos hommes, et le progrès des chemins de fer dans les territoires requiert une augmentation correspondante du nombre de postes détachés. Toutes les divisions demandent constamment des renforts d'hommes, et il m'est très difficile de satisfaire à toutes ces réquisitions.

SAUVAGES.

Dans toutes les parties des Territoires, sauf dans le sud-ouest, on observe de rapides progrès dans les efforts que font les Sauvages pour se supporter eux-mêmes. Ils n'ont besoin que d'un bétail plus nombreux et d'un marché où ils trouveraient de l'argent comptant pour leurs produits, pour les encourager dans cette voie.

Les maladies et les décès causent de grands ravages dans quelques-unes des bandes. Il est regrettable qu'il soit impossible, à cause des distances, de leur donner les secours médicaux nécessaires, quoique dans la plupart des cas leurs habitudes et leur inhabilité à soigner leurs malades neutraliseraient probablement les meilleurs avis professionnels et le traitement médical le plus éclairé. Dans le sud-ouest, excepté chez les Piégânes et les Assiniboines, la présence constante des patrouilles de la police peut seule empêcher les Sauvages de causer du trouble. Il n'y a aucun doute qu'ils ne tuent à l'occasion quelques têtes de bétail lorsque, se trouvant hors de leurs réserves, ils ont besoin de viande, et la plupart voleront des chevaux s'ils en ont la chance.

Je suggérerais respectueusement, pour l'avantage de tous les intéressés, qu'on forçât ces Sauvages de rester sur leurs réserves, tout en leur permettant de visiter les villes pendant des périodes limitées pour y faire le commerce, et qu'ils y fussent traités comme vagabonds lorsqu'ils seraient trouvés dans des endroits non spécifiés sur leurs permis.

Je recommanderais aussi respectueusement qu'un registre contenant les noms des propriétaires et la description de tous les chevaux des Sauvages, fût tenu par chaque agent, et que tous ces chevaux portassent la marque de la réserve. Ceci mettrait presque entièrement fin aux vols de chevaux par les Sauvages et faciliterait sans aucun doute le prompt recouvrement des animaux volés; quelque nouveau traité devrait être fait avec ces Sauvages dans le but de les désarmer.

S'ils étaient forcés à se tenir sur leurs réserves, et s'ils ne pouvaient en sortir qu'avec des permis de courte durée pour commencer, ils vendraient bientôt leur privilège de porter des armes, du moins pendant qu'ils sont hors de leurs réserves. On demandara peut-être où ils se procurent des munitions; indubitablement partout de l'autre côté de la ligne, et quelques fois même de ce côté-ci.

CRIMES.

Il y a eu absence remarquable de crime pendant l'année qui vient de s'écouler, et, sauf la capture de criminels des Etats-Unis, nous avons fait peu d'arrestations importantes dans notre territoire.

AIDE DONNÉE AU DÉPARTEMENT DES SAUVAGES.

Toute l'aide possible a été donnée au département des Sauvages,

La police a fourni des escortes pour la garde de l'argent des traités et assisté aux paiements partout où elle a été requise de le faire. Les Sauvages ont été renvoyés sur leurs réserves partout où ils ont été trouvés sans permis, et nos hommes ont exécuté tous les travaux exigés d'eux comme guides ou éclaireurs autant que l'effectif a pu le permettre.

ASSISTANCE AUX COMPAGNIES DE COLONISATION.

Toute l'assistance donnée à cet égard s'est bornée à l'arrestation de certains manœuvriers qui avaient déserté de la Compagnie de sir John-Lester Kaye, où ils étaient employés. Quelques-uns de ces hommes ont été punis, d'autres qui avaient raison ont été libérés et ont obtenu les droits qui leur étaient dus.

AIDE AUX CHEMINS DE FER.

L'administration du Pacifique Canadien et de la Compagnie de Houille et de Navigation du Nord-Ouest a été telle qu'aucune assistance n'a été requise ou demandée. Chaque légère irrégularité observée parmi leurs employés a été toutefois promptement portée à la connaissance des autorités de ces chemins de fer, qui y ont immédiatement mis ordre.

QUESTION DES LIQUEURS SPIRITUEUSES.

La plupart des journaux publiés des Territoires en parlent comme de "la question brûlante du jour." Cela est certainement vrai pour beaucoup des habitants des villes, mais je nie qu'elle ait causé beaucoup d'excitation parmi les colons proprement dits, qui sont généralement satisfaits des résultats de la mise en vigueur de l'acte actuel—du moins, certainement, en tant qu'il s'agit des liqueurs spiritueuses, dans leurs environs. Il existe cependant parmi les cultivateurs, et assez naturellement, une opinion générale, qu'on devrait permettre la vente de la bière de bonne qualité, et qu'elle devrait être faite dans le pays, avec de l'orge canadienne ; la loi, actuellement, permettant la fabrication dans le pays d'un misérable article qui tient lieu de bière et que l'on fait avec de la glucose et autres poisons, tandis que la fabrication d'un article également enivrant à l'aide de malt canadien est strictement défendue. Tous spiritueux fabriqués avec du malt, vendus sous permis, devant être faits hors des Territoires.

Quelques-uns des journaux font une agitation continuelle au sujet de la question des liqueurs, et non sans bonne raison, quoiqu'il me soit impossible de dire qu'aucune des solutions proposées puisse être moralement avantageuse au peuple en général. Il existe indubitablement de sérieuses causes de mécontentement contre le système actuellement suivi. Dans les villes il y a beaucoup de boissons spiritueuses, et on y observe en conséquence plus ou moins d'ivrognerie parmi une certaine classe de gens qui, en général, s'enivrera n'importe où et à l'aide de quelque liqueur que se soit ; mais je considère que les établissements de nos colons agricoles qui, étant en majorité, sont ceux à la prospérité et au bien-être desquels le gouvernement doit être le plus intéressé, et les districts ruraux en général, sont remarquablement libres de tous spiritueux et des effets qui en résultent. De fait, les colons n'ont que rarement du whisky, s'ils en ont jamais, sauf quand ils visitent les villes, et même dans ces cas il n'y a que très peu d'exemples que des cultivateurs aient été observés sous l'influence de la boisson ; et quoiqu'on ait convoqué dans les villes des assemblées publiques dans lesquelles cette loi et ceux qui sont chargés de sa mise à exécution ont été noyés sous un véritable déluge de récriminations, aucune assemblée n'a été tenue, à ma connaissance, dans les districts ruraux, et aucune résolution n'a été adoptée à aucune assemblée dans les campagnes, demandant une extension du commerce des liqueurs.

Je crois que le système des licences est considéré comme le remède à appliquer aux troubles causés par la situation actuelle ; ayant vécu dans la partie ouest du Manitoba dans les années passées, lorsqu'un permis était requis pour avoir des liqueurs et que des personnes responsables pouvaient seules en obtenir, et j'ai habité la même partie de la province depuis que la loi des licences lui a été accordée ; ayant occupé, pendant tout le temps que j'y ai vécu, des positions qui m'ont forcé à parcourir

continuellement une plus grande étendue du pays qu'aucun autre de ses habitants, je crois être quelque peu en état de juger de la question, et j'affirme, sans aucune hésitation, qu'avec le système de permis et l'Acte du Nord-Ouest tel qu'interprété alors par nos juges, il y avait moins d'ivrognerie parmi les blancs, en proportion de la population; et qu'il n'y a aucune comparaison entre la quantité de liqueurs alors fournie aux Sauvages et celle qu'ils ont obtenue depuis que cette partie de la province a été, comme quelques-uns le disent, émancipée.

La ville de Birtle se trouvait d'abord sous les dispositions de l'acte, mais ayant été ouverte au système de licences, de nombreuses buvettes furent établies, et les choses devinrent telles, que la ville elle-même ne veut plus émettre de licences, et l'on m'informe que cette décision a produit des résultats tout à fait satisfaisants.

A l'époque où l'acte a été introduit dans les Territoires, il n'y avait pas d'avocats, on n'entendait presque jamais parler d'appel, la loi étant alors interpretée de manière à remplir le but pour lequel elle avait été passée. Depuis l'apparition des avocats tout cela a changé. La loi, telle que citée par le surintendant McIllvee dans ses remarques préliminaires à ce sujet, dit distinctement :—

" Nulle saisie, poursuite, condamnation ou mandat de dépôt en vertu du présent acte, ne sera invalide pour défaut de forme, pourvu qu'il soit conforme à l'intention et à l'interprétation véritable de cet acte."

Dans le district judiciaire de Calgary, il est presque impossible d'obtenir la confirmation d'une sentence. Anciennement il était strictement interdit de transférer un permis. M. le juge Rouleau est d'avis, et je crois que beaucoup d'avocats distingués partagent son opinion, qu'un homme peut avoir aucune quantité de boisson en sa possession pourvu que quelqu'un ait reçu un permis pour l'obtenir et qu'il l'ait passé à celui qui a la boisson en mains; en conséquence, un homme qui tient une buvette est pourvu de tous les permis qui lui sont nécessaires par ses amis. S'il possède une certaine expérience, il tient chez lui la quantité de liqueurs spiritueuses qu'il peut avoir d'après ses permis, et lorsque la police fait une descente chez lui il montre ses permis ou ceux de ses amis, et garde ce qu'il a en réserve de boisson de contrebande dans des meules de foin, dans des tas de fumier, des cabinets privés ou autres cachettes de cette nature; il est ainsi impossible à la police que je commande de faire grand'-chose, et quoique, comme corps, mes hommes travaillent énergiquement à faire exécuter la loi, lorsqu'ils voient jugements après jugements successivement renversés, malgré la preuve la plus complète apparemment, on doit s'attendre à ce qu'ils soient fatigués de ses nombreux désappointements, ainsi que des railleries et des injures que leur adresse une certaine classe de citoyens avec laquelle des jeunes gens du corps ont nécessairement des rapports journaliers. Les profits de ce commerce étant énormes, nos constables sont sans cesse exposés à des tentatives de corruption sous forme d'offres d'argent considérables pour eux, pour les induire à laisser passer une charge de boisson, et qui peut s'étonner que, dans ces conditions, ils succombent quelque foi.

Dans les districts ruraux, la police est dans les meilleurs termes avec les colons, qui font leur possible pour lui être agréable, et un constable est sûr d'être bienvenu partout, quelque pauvre que soit la famille où il se présente. Dans les villes, où l'influence du whisky se fait sentir, on raille ou on injurie tout membre de la police qui fait son devoir.

Je pense qu'il conviendrait de permettre l'établissement de brasseries de capacité suffisante pour supporter un officier du revenu de l'intérieur, car de petites brasseries, ayant peu de capitaux en jeu, sont plus sujettes à tenter d'échapper à la loi, surtout en ce qui concerne les Sauvages. On devrait accorder des licences à des maisons pourvues des facilités convenables pour la vente de la bière dans l'établissement seulement. Tout permis pour liqueurs enivrantes devrait être strictement interdit dans ces maisons, et la découverte d'aucune liqueur spiritueuse devrait entraîner le paiement d'une amende pour la première offense, et l'annulation de la licence et l'emprisonnement, sans alternative d'amende, pour la seconde offense; des règlements sévères devraient être adoptés quant à l'émission de permis aux pharmaciens, qui souvent sont les plus grands transgresseurs de la loi. A Calgary, je puis affirmer en toute

sûreté que nous avons saisi plus de boissons consignées à deux droguistes qu'à deux débitants de boissons quelconques de la ville.

L'emprisonnement devrait être de rigueur dans tout cas où des boissons enivrantes, y compris de la bière, ont été livrées à des Sauvages ou à des personnes enivrées, et devrait invariablement être le châtiment de toute seconde offense contre l'acte.

On pourra prétendre que l'introduction de la bière aura le même effet que les spiritueux dans le cas des Sauvages. La bière est un article volumineux, et il serait tellement dangereux d'en donner en quantité suffisante pour occasioner une orgie générale dans un campement de Sauvages, qu'avec la perspective d'un emprisonnement certain, en cas de preuve de culpabilité, très peu de gens, même parmi ceux qui sont le plus âpres au gain et qui vivent des vices de la population, seraient portés à courir un tel risque. Tandis que je suis sur ce sujet, je dirai que, même avec le système défectueux actuel, il y a absence de crimes sérieux, parce que les restrictions imposées forcent les débitants de boissons de prendre soin des personnes enivrées, de crainte que quelque crime ne soit commis et qu'il ne résulte du trouble pour eux après l'enquête qui s'en suivrait.

Dans le district de Macleod la plus grande partie de la boisson vient du Montana; une charge de liqueurs arrivée par le chemin de fer du Pacifique canadien a cependant été saisie près de Macleod, dernièrement.

Dans le district de Calgary et dans les autres parties des Territoires, toutes les boissons importées sont transportées par le chemin de fer. Beaucoup de ses employés sont indubitablement intéressés dans ce trafic, quoique les autorités du chemin de fer les chassent immédiatement de leur emploi s'ils sont découverts.

L'introduction de la clause 18 dans l'acte de la dernière session, *re* confiscation des voitures de transport, causera éventuellement de grandes pertes au commerce illicite des liqueurs enivrantes introduites dans les Territoires des autres parties du Canada, mais cette clause devrait être modifiée de nouveau en statuant de plus que toute consignation de marchandises contenant des boissons de contrebande devrait être également confisquée, et que toute boisson trouvée sur les convois de chemins de fer, sur les voitures publiques ou autres, devrait être immédiatement répandue sur le sol, à moins d'être actuellement accompagnée du permis donné pour son importation. La récente et vigoureuse mise à exécution de l'Acte des douanes dans le sud, en vendant toute marchandise saisie, réduit les profits de ce commerce, et cette réduction de profits entraînera certainement une diminution de ce commerce illicite.

CHEVAUX.

Les chevaux que possède actuellement le corps de police sont particulièrement adaptés aux travaux qu'ils ont à exécuter, et un bon nombre sont aussi de belles bêtes.

Nous n'avons pas acheté, cette année, un seul cheval dans l'est, et nos chevaux de trait ont, à peu d'exceptions près, été choisis parmi les plus pesants de nos chevaux de selle. Le prix le plus élevé payé pour les chevaux de selle a été de $125, et dans quelques cas rares nous avons payé $150 pour les chevaux de trait. Nos chevaux de trait nous coûtent ainsi environ $275 la paire, tandis que les chevaux de même classe, venant de l'est, coûteraient près de $400, et les premiers résistent bien mieux à nos travaux et sont moins sujets à souffrir de la mauvaise eau qu'ils doivent boire. Les chevaux de la classe qu'il nous faut sont encore très rares dans les Territoires, et non seulement les ranches, mais même les importateurs de chevaux, peuvent à peine fournir le nombre de bêtes requises. Me trouvant si bien pourvu de chevaux, je me propose d'être encore plus soigneux à cet égard, l'an prochain, que dans les années passées. Cette année pour la première fois, des chevaux réellement élevés dans le pays ont été offerts en vente en nombre considérable, et nous avons acheté de feu Frank Strong, de Macleod, environ trente chevaux du pays, tous bien beaux, de même taille à peu près, et parfaitement constitués sous le rapport de la charpente osseuse et musculaire. La mort de cet éleveur est beaucoup à regretter parce qu'à part ses nombreuses bonnes qualités, il élevait des chevaux spécialement pour la police à cheval, et il avait refusé de vendre au gouvernement impérial avant de donner à la police l'avan-

tage du choix de ses chevaux. Dans toutes mes transactions avec ce monsieur si généralement regretté, je l'ai trouvé un modèle d'honneur achevé, et si par hasard nous tombions sur un cheval de qualité inférieure, il était toujours prêt à l'échanger contre un autre. Nous avons acheté cette année quelques très beaux chevaux de la Compagnie de Bétail du Nord-Ouest, et si l'on en juge par les juments et les étalons que l'on voit sur ce ranche, nous pourrons bientôt trouver de nombreux chevaux dans cette compagnie. Beaucoup de compagnies, je regrette de le dire, au point de vue de la police, ont importé des étalons de Clyde et autres qui, quoique de bonne race, donnent des produits de taille trop élevée et trop peu forte pour notre usage. Les chevaux qu'il nous faut doivent avoir à peu près quinze mains, les jambes courtes et sèches, de bons pieds, les reins courts et une forte encolure ; nos hommes sont pesants et il leur faut des animaux aussi bien doués sous le rapport de la charpente que du sang. Nous aurons besoin de 125 chevaux environ pendant la saison prochaine, mais j'espère vendre à un prix raisonnable, comme par le passé, un bon nombre de chevaux dont quelques-uns sont trop lents, tandis que d'autres ont de mauvais pieds, ce qui les rend impropres à nos travaux tout en les laissant capables d'exécuter ceux d'une ferme.

Tant que nous poursuivrons notre système de patrouilles actuel, il nous faudra des chevaux de remonte en nombre considérable, en apparence, pour les gens de l'est. Cela est dû à ce que nous ne pouvons acheter des chevaux assez âgés pour l'usage que nous en faisons et que nous sommes forcés d'employer nos jeunes chevaux tout d'abord. Il n'y a aucune comparaison possible entre les services exigés de nos chevaux et de ceux d'aucun autre corps que je connaisse. Non seulement nos chevaux ont souvent à parcourir au delà de 50 milles par jour pendant plusieurs jours de suite, à la poursuite de voleurs de chevaux ou autres criminels, mais encore en faisant le service de patrouille ordinaire dans les districts du sud près des frontières, le manque d'eau les force fréquemment à dépasser même cette distance pendant plusieurs jours consécutifs. Un détachement de la division "G", en septembre, sur la marche de Macleod à Edmonton, en devoir spécial, a dû faire soixante-dix milles en vingt-quatre heures, en une occasion, avec des wagons chargés. A cela viennent encore s'ajouter les rigueurs du climat en hiver et la nécessité absolue, quand le devoir l'exige, de tirer soudainement les chevaux de leurs écuries pour les envoyer camper au froid pendant plusieurs jours sur une plaine sans abri.

Tout cela contribue à user la constitution d'un nombre de chevaux que des personnes ne connaissant ni le pays ni le service, sont naturellement portées à juger excessif. Un certain nombre de bêtes un peu fatiguées ont été mises en pâturage pour l'hiver et nous reviendront au printemps, en général, assez remis par ce traitement, pour pouvoir supporter une autre saison de rudes travaux. Il en résultera une économie considérable de fourrage.

On devra aussi considérer qu'en l'absence de pensions dans notre branche de service, un grand nombre de nos constables sont jeunes et, naturellement, vifs et prompts dans leurs mouvements, et que, se trouvant fréquemment privés de tous conseils et de toute direction, ils font quelquefois preuve d'un défaut de jugement, malgré leur désir de bien faire. Règle générale, cependant, nos hommes prennent beaucoup d'orgueil à soigner leurs chevaux, et j'ai souvent vu des constables se priver de leurs couvertures pour les jeter sur leurs montures pendant une tempête.

SELLERIE ET HARNACHEMENT.

Les articles de sellerie et de harnachement sont généralement en excellent ordre, ce qui est merveilleux considérant le défaut presque complet de chambres propres à les recevoir. Les selles ont besoin de quelques réparations que notre sellier est actuellement occupé à faire, et elles se trouveront au printemps tout à fait en état de service pour une autre saison, mais il y en a beaucoup qui, étant déjà vieilles et ayant beaucoup d'usage, ne peuvent servir beaucoup plus longtemps que cela, quelques-unes mêmes devront être remplacées cette année. Les harnais sont généralement en bon ordre aussi, quoiqu'ils soient en grande partie passablement usés. Avec des réparations bien faites, la plupart pourront résister encore pendant une autre saison, mais il nous faut quelques harnais neufs. Nos équipements de cavalerie et nos harnais se

trouvant exposés aux intempéries pour le service des patrouilles pendant presque tout l'été, on ne doit pas s'étonner qu'ils durent moins longtemps que les mêmes articles dans des conditions plus favorables. Nos conducteurs de voitures, en général, prennent un grand soin de leurs harnais.

FOURRAGE.

Je suis heureux de pouvoir rapporter une réduction dans tous les postes à l'égard de l'avoine, la récolte ayant été cette année d'une excellente qualité; l'avoine à Red Deer (Daim-Rouge) et à Calgary a pesé jusqu'à 47 lbs par boisseau. Toute l'avoine que nous employons cette année a été cultivée dans les Territoires, et presque toute dans le voisinage des postes de la police; nous nous efforçons d'acheter autant que possible, les prix étant avantageux, à chaque poste. Cela répand un peu d'argent comptant parmi les agriculteurs, attendu que nous tâchons d'acheter par petits lots. Il y a eu aussi réduction dans le prix du foin, sauf à Macleod et à Lethbridge, où il faut souvent le transporter d'une distance de vingt-cinq milles. Dans tous les autres postes, le foin est à aussi bas prix qu'il le sera jamais, je l'espère, dans l'intérêt des colons; et avec votre permission, je me propose l'année prochaine de fixer un prix et de demander des soumissions par quantités en divisant le contrat entre les soumissionnaires. Il y a eu une amélioration immense dans la manière de faire les meules de foin cette année, et nous n'aurons maintenant qu'une légère perte. Cette année, excepté à Battleford et à Régina, tout le foin a été pris à la mesure, et toute meule devait avoir une certaine dimension pour être acceptée, une différence en pieds cubes étant accordée suivant les dimensions; et toute meule de foin devait avoir été faite trente jours avant le mesurage. Les meules de foin à Régina ont été faites par la police elle-même. Une meule, contenant 400 tonnes, peut servir de modèle pour tous nos agriculteurs. Les contrats ont été divisés entre une foule de postulants et nous nous sommes efforcés de distribuer l'argent entre eux aussi justement que possible.

Les Sauvages des réserves de Miscowpetung et de Pie-à-pot ont fourni le meilleur foin à Régina nous leur en avons acheté 130; tonnes et ils désiraient beaucoup nous en vendre encore cent tonnes.

Les bœufs de travail dont se servent ces cultivateurs sauvages sont dans un excellent état, et sont mieux soignés que je ne l'ai observé nulle part ailleurs. Ces Sauvages transportent leur foin de la vallée de la Qu'Appelle, d'une distance de trente milles. Nous avons payé $8 par tonne à tous ceux qui nous ont vendu du foin à Régina. Le plus haut prix a été payé à Lethbridge, $17.50, et le plus bas, $3, à Batoche, où le foin est récolté dans les environs. Je crois que $5 est le plus bas prix que nous devrions payer. Cette année nous avons pu, pour la première fois, acheter de l'avoine à Edmonton à un prix raisonnable; nous payons maintenant 58 centins par boisseau. C'est à Macleod que nous avons payé le plus haut prix pour l'avoine, 75 centins le boisseau.

SERVICE DES TRANSPORTS.

Ce département est maintenant dans le meilleur état possible, quinze nouveaux wagons étant arrivés récemment; il nous faudra, cependant, quelques wagons légers pour le service des patrouilles et quelques wagons pour les larges routes de l'ouest. Nos voitures sont bien peinturées et tenues en bon état de réparations par nos propres ouvriers et elles ont réellement très belle apparence, surtout si l'on considère que bien peu de postes de la police ont jamais eu de remises à voitures. Nous en construisons actuellement, d'après vos ordres, dans presque tous nos postes.

ARMES.

Comme je l'ai déjà rapporté, nos carabines devraient être changées et je recommenderai qu'une division soit pourvue d'une nouvelle arme, les vieilles carabines de cette division devant servir à remplacer celles qui sont hors de service dans les autres divisions. Nos revolvers sont de première classe et ne peuvent être surpassés pour les besoins généraux du service; nous avons quelques petits revolvers pour service sur les chemins de fer, etc., et je recommanderais que cinquante autres fussent distribués

Quant à l'artillerie, je vous renverrai respectueusement au rapport du surintendant-inspecteur Cotton. Je ne crois pas que les pièces de 7 et 9 livres de balles qu-

la police possède maintenant conviennent du tout à nos besoins, elles sont trop embarrassantes; elles exigent les meilleurs hommes et les meilleurs chevaux d'une division pour les manœuvrer. Nos ennemis, si jamais nous en avons aucuns, seront probablement des Sauvages et des gens des frontières. Il serait impossible de les tenir pendant quelque temps à portée de canon. A mon avis, chaque division devrait être pourvue d'un canon mécanique, que trois hommes et une paire de chevaux actifs peuvent manœuvrer avec beaucoup d'efficacité, et que la division pourrait conserver avec elle dans toutes les sections du pays.

Les vieux affûts des quatre pièces de 7, en bronze, envoyés en Canada pour l'expédition de la Rivière-Rouge en 1870, et subséquemment transférées à la police à cheval, sont devenus tout à fait hors de service.

Le coût de nouveaux affûts pour ces canons serait d'environ $2,000, dépense que je ne crois pas devoir recommander, parce que je considère que cet argent serait appliqué plus avantageusement à l'achat de canons-mécaniques.

J'ai donné ordre que ces canons ne soient employés que pour des fins d'exercices d'artillerie, et qu'ils ne soient, sous aucun prétexte, envoyés avec les troupes qui pourraient entrer en campagne en cas de troubles.

CASERNES.

Les casernes ont subi de notables améliorations pendant l'année, et les bâtisses de Calgary, presque terminées et en partie occupées à l'heure qu'il est, sont à peu près ce qu'il y a de mieux à désirer.

A Prince-Albert, Battleford, Macleod, Lethbridge et Medicine-Hat, de légères réparations seulement seront nécessaires; un nouveau corps de garde et une salle d'ordonnance ainsi que de nouveaux quartiers d'officiers sont de nécessité urgente à Calgary. Au Fort Saskatchewan, si la police continue à y stationner, ce que je crois à propos jusqu'à ce que la traverse de chemin de fer soit un fait accompli, beaucoup des anciennes constructions doivent être démolies et reconstruites, en remplaçant les vieilles pièces qui sont pourries près du sol, par du nouveau bois. Nos hommes peuvent exécuter ces travaux avec une dépense de $4,000 pour les matériaux, etc. Cela rendrait les casernes confortables pendant plusieurs années. Nous occupons actuellement, à Edmonton, quelques anciennes constructions en bois rond, pour lesquelles nous payons $600 par année; elles sont misérables et tellement éloignées du quartier commercial que je suis forcé de tenir un détachement dans une autre bâtisse, en ville. J'ai choisi quelques lots au centre de la ville, et je recommanderais fortement qu'une caserne convenable, un corps de garde, des écuries et des quartiers pour les officiers, y fussent construits bientôt. $7,000 suffiraient à ces dépenses, et quand le chemin de fer sera construit jusque là, nous pourrons fixer définitivement le site des quartiers généraux de la division stationnée dans ce district. Nous avons déjà eu des expériences coûteuses, surtout à Medicine-Hat, résultant de l'érection de casernes dispendieuses avant la construction du chemin de fer.

A Régina il faut de nouveaux quartiers d'officiers, une bâtisse pour servir de pension d'officiers, et les caves des nouvelles casernes demandent nécessairement des murs de pierre au lieu du boisage existant actuellement, comme moyen de prévention contre le feu et pour la conservation des bâtisses. Une somme de $7,000, au moins, devrait être accordée pour l'établissement de postes détachés permanents sur divers points importants. Ceci nous permettrait d'entretenir ce service détaché tout l'hiver et rendrait notre système de patrouille complètement efficace.

Je regrette d'avoir à attirer de nouveau votre attention sur le misérable ameublement que possède le corps de police. Les membres de cette organisation, la plus belle du pays, sont encors réduits à coucher sur des planches soutenues par des trétaux, lorsque les Sauvages des écoles industrielles ont des lits en fer, et que les détenus des prisons même ont de décentes couchettes en fer. Nos chambres de casernes sont aussi propres qu'il est possible aux hommes de les tenir, mais j'ai honte de les montrer à des étrangers et surtout à des militaires, à cause des remarques peu flatteuses qu'ils ne manquent jamais de faire sur la pauvreté de l'ameublement de nos casernes.

ÉCURIES.

De grandes améliorations ont été faites dans les écuries de beaucoup de nos postes. Je remplace graduellement par de l'argile et de la pierre dans le devant des stalles, le bois qui cause le dessèchement de la corne des pieds de devant des chevaux. A Calgary, la partie antérieure de toutes les stalles est maintenant pavée de petits cailloux ronds, de sorte que les pieds de derrière seulement reposent sur le bois. Je me propose d'introduire cette amélioration dans les écuries partout où il sera possible de se procurer la pierre nécessaire ; dans les autres postes il faudra nous contenter de l'argile, en prolongeant assez le plancher de bois vers le devant de la stalle pour permettre au cheval de coucher dessus.

De nouvelles écuries sont nécessaires à Régina et à la Coulée de l'Erable (*Maple Creek*), et celles qui existent actuellement à Saskatchewan devraient être démolies et reconstruites sur un autre terrain, car les pièces voisines du sol sont pourries et le sol sous les écuries émet une odeur infecte. Sauf de légèrss réparations requises, les écuries des autres postes sont bonnes.

RECRUES.

Les recrues que nous avons obtenu cette année sont, en général, capables de satisfaire l'officier commandant le plus exigeant. Je suis obsédé de demandes de toutes parts, même de la mère-patrie et des Etats-Unis, pour admission dans nos rangs. Une très forte proportion de ces recrues sont des fils de cultivateurs, et je préfère encore cette classe à toutes les autres.

DISCIPLINE.

La discipline du corps de police est, à tout prendre, d'un ordre très élevé, et quoi que certains sous-officiers se soient mal conduits et aient été promptement punis, j'ai reçu d'eux, en général, le support le plus cordial. L'ivrognerie a été la cause du trouble, dans la plupart des cas. Je crois que la nature des services que la police est appelée à rendre n'est pas grandement connue, même par les personnes bien informées d'ailleurs, et qui portent un intérét marqué aux affaires publiques en Canada, ce qui fait qu'une faute occasionnelle commise par un malheureux membre de la police soulève immédiatement les commentaires de tous côtés. Le pays dans lequel la police est actuellement distribuée, y compris une partie du Manitoba, couvre une superficie de 700 milles de longueur par au-delà de 350 milles de largeur, et jusqu'à dernièrement nous occupions aussi le district de Kootenay, dans la Colombie-Anglaise. Nos forces sont dispersées sur toute le surface de cette immence territoire et forment dix divisions; chaque division fournit plusieurs postes avancés dont le service est fait par de petits partis de deux ou trois hommes. Quelques-uns de ces postes sont situés à 150 milles, et un bon nombre à plus de 100 milles de l'officier le plus rapproché; ces postes sont, en général, sans communications par voie ferrée. Jusqu'à present nos hommes n'ont eu aucun avantage en perspective, et la discipline qui leur a été inculquée et leur excellent caractère peuvent seuls les porter à se bien conduire; ils sont exposés à de terribles tentations de manquer à leurs devoirs et de couvrir les fautes des traficants de whisky, et constamment en danger de s'attirer des difficultés en outrepassant leurs ordres. Moins de punitions sont infligées dans la police que dans aucun corps que je connaisse, et les cas de zèle outré sont remarquablement rares. La dicipline est impartialement maintenue, et quoique très stricte peu d'offenses, sauf de légères indiscrétions, ont été commises pendant l'année.

La police est bien exercée, mais les occupations nombreuses et variées auxquelles les hommes sont employés font que tout en étant bien exercés individuellement, il leur faut naturellement plusieurs jours d'exercice en corps pour pouvoir montrer ce dont ils sont capables sur un champ de parade. Comme le public en général ignore quels sont les devoirs variés que nous avons à remplir, et que lorsque nous commettons quelques fautes comme membres de la police proprement dite, on ne tient nullement compte de nos autres qualifications, je me permettrai d'énumérer quelques-uns des travaux que nous exécutons pour nous-mêmes, en dehors de nos devoirs de police et de patrouille ordinaire. Nos hommes sont des soldats dressés pour servir à pied ou à cheval, et des escouades dans presque toutes les divisions sont parfaitement au fait de l'exercice du canon; nous faisons nous-mêmes nos travaux de

charpente et de peinture, les changements nécessaires à l'ajustement des effets d'habillement, les ouvrages de forge, les transports de notre fret et les voiturages de toutes sortes; nous labourons lorsqu'il est nécessaire, nous éteignons les feux des prairies, nous agissons comme officiers de douane et de quarantaine; nous faisons presque toutes les réparations de wagons et nos travaux de ferblanterie, nous réparons tous nos articles de sellerie et de harnachement, et nous en confectionnons même une bonne partie; nous agissons aussi comme géoliers et gardiens d'aliénés, quelquefois pendant plusieurs semaines, et il n'y a pas une seule division de notre police qui ne puisse aller dans aucune section du pays et se construire elle-même des casernes complètes, soit en pièces de bois rond ou en charpente. L'année dernière la division "D," sous le commandement du surintendant Steele, a construit des casernes de première classe à Kootenay, C.-A., et s'est trouvée confortablement logée avant l'ouverture de l'hiver.

PHYSIQUE.

Sous le rapport physique, la police n'est surpassée par aucunes troupes en existence; nos hommes sont d'une belle stature, jeunes, actifs, de belle apparence, de taille forte et élevée; ils mesurent en moyenne 5 pieds 9 pouces et plus de 37¼ pouces autour de la poitrine, et nous avons peu d'hommes qui ne puissent parcourir leur cinquante milles à cheval de deux jours l'un. Chaque recrue passe une inspection devant un chirurgien là où elle s'engage et devant notre chirurgien; on se débarrasse immédiatement des hommes inutiles ou qui ne sont pas sains sous le rapport physique. Le physique s'améliore constamment; des hommes de première classe, sous ce rapport, peuvent seuls résister à un terme de cinq ans de service dans la police.

DÉSERTIONS.

Comme d'habitude, la difficulté d'acheter un congé définitif,—trois par mois seulement pouvant être accordés,—a été la cause de beaucoup de désertions. Une affaire lucrative est souvent offerte à un homme par ses amis dans l'est, il doit l'accepter immédiatement ou la perdre; nous faisons tout ce qu'il est possible de faire en ces cas, mais ils se présentent si fréquemment que nous ne pouvons y faire face. Je recommande respectueusement qu'un congé définitif soit accordé après trente jours d'avis, à tout homme qui offrira de se racheter de son engagement pourvu qu'il ait servi plus de deux ans et qu'on puisse se dispenser de lui.

L'établissement de cantines et de salles de recréation auquel je donne actuellement beaucoup d'attention diminuera certainement les désertions de beaucoup. Les hommes stationnés aux quartiers généraux apprécient grandement le privilège qu'ils ont d'avoir une cantine, et depuis son établissement nous n'avons pas eu de cas de détention pour faute de quelque gravité.

Bon nombre de déserteurs se rendent d'eux-mêmes; plusieurs ont offert de se livrer, un m'a même télégraphié de l'envoyer chercher, mais j'ai refusé de le faire à cause de la dépense, qui serait trop forte.

Je viens de recevoir une lettre d'un homme qui a déserté en 1881, et qui est à présent au Montana; il me demande à quels termes il pourrait se livrer.

RENGAGEMENTS.

Cinquante-cinq hommes, dont le terme de service était expiré, se sont immédiatement rengagés pendant l'année. Dix-neuf qui avaient pris leur congé définitif se sont enrôlés de nouveau, un sergent entre autres s'est rengagé comme constable; deux autres qui avait acheté leur congé final sont déjà de retour dans les rangs, et plusieurs ont offert de rejoindre le corps si on leur accorde le prix de leur passage.

Avec votre permission, j'espère faire en sorte qu'il soit très difficile d'entrer dans notre corps, et très facile d'en sortir soit par achat ou par renvoi.

HABILLEMENT ET FOURNIMENT.

L'équipement des hommes est complet dans presque tous les cas, quoique quelques-uns puissent, de temps à autre, manquer de certains articles peu importants qui s'égarent ou s'usent, mais ces légers déficits sont immédiatement comblés. Toutes les divisions sont semblables sous ce rapport, et les équipements sont prêts à être inspectés en aucun temps, sans avis préalable. L'habillement est généralement de

première classe, mais les serges pourraient, je pense, être plus fortes, et la capote, bien que convenable, n'est pas aussi bonne que nous le désirerions pour cinq ans de service, exposée à la pluie comme elle l'est. Il n'y a pas de comparaison entre le rude usage que subissent les capotes dans notre corps et dans d'autres organisations militaires, attendu que nous sommes presque continuellement en campagne.

Les habits de coton des Indes (*duck*) qui sont distribués à présent, sont bons et ont obtenu un véritable succès; mais la casquette de même étoffe ne protège pas suffisamment la tête, je pense, contre le soleil et la pluie dans le service des patrouilles, quoiqu'elles soient admirablement adaptées aux corvées ordinaires d'écurie ou de casernes, et je recommanderais que chaque homme fût tenu d'en avoir une dans son équipement. Quoique je ne l'aime pas du tout, je crois qu'un chapeau de feutre blanc, uniforme et fort, devrait être adopté pour le service de patrouilles, et pour ce service seulement; cette coiffure devrait être obligatoire et payée par celui qui la reçoit. Les chaussettes sont un peu trop fortes et trop longues de jambe, et les bottes de cavalerie sont un peu trop basses du cou-de-pied, mais de première qualité d'ailleurs; les demi-bottes ne sont pas aussi bonnes, et on se plaint de leur peu de durée. Le linge de dessous devrait être mieux adapté à la taille des hommes. Avec ces quelques changements, l'habillement serait aussi bon qu'on pourrait le désirer.

On a trouvé que les surtouts de peau de veau du Montana ne valent rien lorsqu'ils sont mouillés ou même humides, à cause de la teinture; nous faisons actuellement l'essai de surtouts de peau de mouton de couleur noire naturelle, et ils ont donné jusqu'à présent la plus entière satisfaction, sauf à l'égard de la doublure, qui devrait être de tweed.

PAIE DES OUVRIERS.

L'échelle d'augmentation de paie accordée généralement aux artisans, a retenu et ramené dans les rangs une très bonne classe d'ouvriers, et nous pouvons maintenant exécuter les travaux de presque tous les corps de métiers.

TIR À LA CIBLE.

De grands progrès ont été faits cette année dans ces exercices, et si l'on considère que beaucoup de nos carabines sont vieilles et que nos Winchester de tous modèles ne sont, en tout cas, que de pauvres carabines de tir à la cible, je crois que les résultats du tir ont été très satisfaisants. Les mires de nos Winchester sont ajustées trop bas, et à mon avis, de même qu'à celui de mes officiers, ces carabines ont perdu leur réputation pour toujours.

Je recommanderais fortement votre favorable considération qu'une solde extraordinaire soit accordée au meilleur tireur de chaque division et au meilleur du corps de police.

Je recommanderais que le prix des munitions fût réduit le plus possible, afin de donner toute facilité aux hommes d'en acheter pour cet exercice.

RATIONS.

Les rations sont généralement de première qualité, si non, elles sont promptement retournées à l'entrepreneur et remplacées; elles sont aussi libéralement distribuées et suffisantes, quoiqu'il n'y ait rien de trop.

Nous avons eu encore une nouvelle réduction dans le prix du bœuf dans presque tous les postes, les plus hauts prix ont été payés à la Coulée de l'Erable et à Edmonton, où il n'y a que peu de compétition ou même pas du tout.

Les pommes de terre et la farine sont à très bon marché, quoique ce dernier article se vende plus cher depuis que les contrats sont donnés.

COMBUSTIBLE.

Il y a eu une réduction considérable dans le prix du bois aux postes où l'on emploie ce combustible, savoir : à Prince-Albert, à Battleford et à Edmonton, et le prix est maintenant aussi peu élevé qu'il peut l'être, en justice pour les vendeurs. On a suivi partout les ordres que j'avais donnés d'acheter du bois d'autant de colons que possible, ce qui est un grand avantage pour la classe la plus pauvre.

Dans le sud et sur tout le parcours du chemin de fer du Pacifique canadien, on se sert presque exclusivement du charbon de Lethbridge, les autres mines n'étant pas

exploitées actuellement. On emploie aussi un peu de houille anthracite de la Pensylvanie; mais à la réouverture des mines à Anthracite et à Medicine-Hat, je me propose de prendre une partie considérable de leur produit. L'absence de hangars suffisamment grands nous empêche de faire quelques économies en achetant notre charbon en saison convenable, parce que la perte sur le charbon mou est énorme s'il est exposé pendant l'été au vent et à la pluie.

PENSIONS.

Je recommanderais respectueusement que l'établissement d'un système de pensions pour la police à cheval à une date rapprochée reçoive votre sérieuse considération, parce que l'absence d'un tel système affecte gravement l'efficacité du corps; je demanderais aussi la même considération en faveur des amendements proposés à l'Acte de la police concernant les désertions et le droit de recherche en vertu de l'Acte du Nord-Ouest. Je vous demanderais encore de vouloir bien considérer de nouveau la question des salaires payés aujourd'hui aux officiers supérieurs de notre organisation, salaires amplement suffisants dans les commencements de son existence, lorsque les commissions sur la perception des droits de douane et les indemnités du conseil du Nord-Ouest y étaient ajoutées, mais qui maintenant, j'ose le dire, sont tout à fait hors de proportion avec nos responsabilités, et faibles comparés à ceux des autres employés, et qui ne nous permettent pas de soutenir et de faire instruire nos familles ou même de payer une prime d'assurance sur notre vie, et à plus forte raison de faire des économies pour le soutien de nos familles dans le cas où la mort nous frapperait et les priverait de nos ressources actuelles.

COMPTES DE CAISSE D'ÉPARGNES.

Un grand nombre des membres de la police font maintenant des dépôts dans les banques d'épargnes du gouvernement, le montant déposé pendant les cinq mois se terminant le 30 novembre dernier étant de $12,760.55. Beaucoup de nos hommes déposent toute leur solde lorsqu'ils sont en patrouille, et la retirent pendant l'hiver, plusieurs recevant alors des congés pour visiter leurs amis dans l'est ou en Angleterre, tandis que d'autres envoient leurs économies à leurs amis.

APPROVISIONNEMENT D'EAU.

Dans la plupart des postes l'eau est passablement bonne. A la Coulée de l'Érable, toutefois, l'eau dans les casernes est exécrable et n'est pas même bonne pour les animaux; cependant nous sommes forcés d'en faire usage. Toute l'eau servant aux hommes est tirée d'un puits placé à quelque distance, près de la coulée. Les casernes sont apparemment placées sur un lit d'alcali, car tous les puits creusés ont donné de l'eau de même qualité.

A Lethbridge, toute notre eau est transportée en wagon du réservoir élevé de la compagnie de houille, où l'eau est amenée de la rivière, à 320 pieds plus bas; toute notre protection contre le feu dans ce poste dépend de la vigilance apportée à découvrir un incendie dès son commencement. Cette année un contrat a été donné pour le creusage d'un puits à Lethbridge; il a été creusé à une profondeur de 300 pieds sans qu'on ait trouvé d'eau en quantité suffisante; je crois, cependant, que si l'entrepreneur eût connu son métier, l'eau qu'il a rencontré à peu de distance de la surface aurait pu être utilisée. Un réservoir élevé, muni d'un poêle à la base, devra être construit immédiatement à Lethbridge et rempli à même celui de la compagnie.

PROTECTION CONTRE LE FEU.

Les moyens de protection contre le feu sont ce dont nous sentons le plus le besoin, et requièrent des améliorations immédiates. Nous avons maintenant des pompes à incendie, à bras, dans quelques postes, et dans tous, des *Babcocks*, des grenades à main et des services organisés au moyen de seaux. Les pompes à incendie sont bonnes dans la saison chaude, mais elles deviennent presque inutiles en hiver, attendu qu'il est alors difficile d'avoir de l'eau et qu'elles n'ont que quatorze pieds de tuyau d'aspiration. Dans ce pays, où la gelée pénètre à une profondeur énorme, vous comprendrez les difficultés que nous éprouvons à organiser un service d'eau efficace. Cette question doit attirer votre attention immédiate. Il est possible qu'un réservoir élevé, du genre de ceux employés pour les chemins de fer, avec une petite machine à vapeur

pour pomper l'eau, soit la meilleure solution de la difficulté. Cette machine pourrait en même temps être employée pour le fonctionnement d'un appareil à lumière électrique; cela nous dispenserait de nous servir de lampes à l'huile de charbon, qui sont extrêmement dangereuses et ont été la cause de la plupart de nos incendies jusqu'ici.

ÉQUIPEMENT GÉNÉRAL.

L'équipement général est de première classe, et chaque division est maintenant prête à prendre la campagne immédiatement dès qu'elle en recevra l'ordre.

MANUEL D'EXERCICES.

Un livre d'exercices à l'usage de la police est actuellement sous presse dans notre propre imprimerie à Régina, et une copie sera bientôt soumise à votre approbation. Les exercices sont extrêmement simples et ne sont en aucune manière en confiit avec les règles concernant l'infanterie à cheval; mais ce livre contient beaucoup d'informations touchant des détails et des mouvements absoluments nécessaires dans notre corps et qui ne sont pas donnés dans le manuel d'infanterie à cheval.

FEUX DE PRAIRIE.

Cette année avant la saison de ces feux, j'ai pris la précaution de nommer gardiens du feu certains membres des plus intelligents de la police, et je leur ai donné charge de certains districts délimités. Le résultat a été très satisfaisant et il y a eu peu de pertes par suite de ces feux. Plusieurs condamnations ont été obtenues et des amendes ont été imposées en vertu du règlement concernant les feux; et comme résultat aussi, nous allons voir décider définitivement quelle est la responsabilité des compagnies de chemins de fer concernant les feux de prairie qu'elles occasionnent par les étincelles qui s'échappent de leurs locomotives.

ÉLEVAGE DU BÉTAIL.

Le succès des fermes établies pour l'élevage du bétail a été superbe et extrêmement encourageant. Les animaux ont passé un bon hivernage et les produits en veaux, poulains et agneaux ont généralement été satisfaisants, quoique dans certains districts alcalins, l'anthrax ait été fatal parmi les jeunes bêtes à cornes, que l'étranguillon dans certaines sections ait enlevé quelques poulains et que, dans le nord, la maladie des sabots ait tué beaucoup de chevaux. A tout prendre, l'augmentation dans les troupeaux a été satisfaisante. Dans le nord les mouches ont été très nuisibles, et ce n'est que tard en automne que le bétail harassé a pu prendre son embonpoint ordinaire. L'exportation considérable de bétail en Angleterre a donné un bon rapport en argent aux éleveurs, qui devraient s'efforcer de se débarrasser de leurs animaux inférieurs et se procurer des taureaux de bonne race, vu qu'ils ont pu s'assurer que cette classe d'animaux est la seule qui puisse leur donner de bon revenus. Le marché local étant facilement encombré, le bétail de qualité inférieure ne peut se vendre même ici avec quelque profit. Les races de Hereford et à courtes cornes sont encore les favorites, mais si l'on veut apporter du soin et de l'attention aux Polled Angus, je crois que cette race obtiendra de grands succès dans l'avenir. Leurs peaux, si on peut introduire quelque bon système pour les tanner, auront certainement une grande valeur et remplaceront les robes de bison. Quelques-uns des éleveurs parmi ceux qui ont obtenu le plus de succès, ont maintenant des taureaux venant des régions montagneuses de l'ouest de l'Ecosse. Leurs peaux sont précieuses comme robes, et leur chair est la meilleure que l'on puisse trouver; il est vrai que leur taille contrebalance l'extrême vigueur de leur constitution, mais il est possible qu'elle se développe sensiblement dans nos magnifiques pâturages.

On porte actuellement beaucoup d'attention à l'élevage des chevaux, et des animaux d'un très grand prix ont été importés, surtout par la Compagnie "Quorn," à la Coulée du Mouton, qui a fait venir non seulement des étalons anglais de très haut prix et de pure race, mais encore un bon nombre de juments irlandaises. Au point de vue de la police, les chevaux élevés sur ce ranche seront de taille trop uniformément élevée pour notre genre de service. D'autres éleveurs s'occupent exclusivement de Clydes, la Compagnie "Walrond" surtout, dont l'administration est dans les mains de M. McEachern. Cette race peut être profitable, mais comme officier de la police, je n'y porte aucun intérêt. D'autres encore essaient d'abord d'obtenir des chevaux

par le croisement de bons étalons avec des juments du pays de race inférieure. Il n'est pas un seul ranche ici qui ne puisse avec profit se débarrasser d'au moins le tiers de ses juments et faire châtrer quelques-uns de ses étalons.

La Compagnie "Quorn," dont M. Barter est le gérant, est en possession de bâtisses de première classe, admirablement adaptées à l'élevage des bêtes de race, et peu d'améliorations, s'il en est même aucune, peuvent y être apportées ou suggérées. Excepté sur ce ranche, on donne trop peu de soin et d'attention à la construction d'écuries et de *corrals* convenables, et on risque de perdre les services d'étalons de grands prix en les tenant dans un local trop petit, sombre ou mal bâti.

Pour les fins de la police, les meilleures juments que je connaisse dans le pays sont celles de la Compagnie d'élevage du Nord-Ouest, mais elle a aussi beaucoup de bien pauvres bêtes.

Il y a quelques belles juments sur le ranche géré par M. Macpherson, à la Rivière Haute, et nous avons acheté de lui quelques très beaux chevaux, mais il devrait se défaire de quelques-unes de ses juments. Il faut nécessairement plus de jugement dans le choix des juments, sur presque tous nos ranches, si l'on veut faire de l'élevage des chevaux une affaire de profits.

Sur les ranches à moutons, les seules femelles que l'on tienne sont les Mérinos de race plus ou moins impure. On les croise avec quelques beaux béliers Shropshire; mais jusqu'ici nos moutons gras n'ont pas été capables de supporter un long voyage ou de commander un bon prix sur le marché, qui exige une bête de taille épaisse et dont la graisse soit mêlée à la chair sans s'accumuler dans les entrailles. Il est généralement à regretter que les petits éleveurs n'ajoutent pas tous à leurs troupeaux un petit nombre de bêtes propres à produire de la viande. Il faudrait tenir ces moutons dans un pâturage clôturé, au sud de la Coulée du Mouton, pour se conformer aux règlements. Quelques moutons ajouteraient beaucoup au confort de ces gens, et ceux qu'ils auraient de surplus se vendraient bien. Les agneaux du printemps ne sont pas souvent offerts en vente par les éleveurs, et lorsqu'ils le sont, on en demande un prix exorbitant.

Tous les propriétaires de ranches maintenant, quelque soit le genre de bétail qu'ils élèvent, récoltent des quantités considérables de foin, et presque tous se sont pourvus d'abris de quelque nature pour ceux de leurs animaux qui sont affaiblis. Quelques-uns des éleveurs les plus progressifs placent à présent leurs veaux dans des enclos en automne et les nourrissent pendant tout l'hiver. Ceci est très avantageux et pour les veaux et pour les vaches, et les veaux de la saison suivante sont aussi beaucoup plus forts. La Compagnie d'élevage du Nord-Ouest nourrit maintenant, sous des hangars, 700 veaux et 200 vaches qui ne sont pas assez fortes pour rester en plaine. Comme tout colon vient ici pour améliorer sa position, l'expérience apprendra bientôt aux propriétaires de ranches que s'ils veulent faire de l'argent, ils doivent faire preuve de jugement et profiter des désappointements qu'ils éprouvent de temps à autre. En visitant les ranches on remarque, non sans s'en étonner, que presque tous les végétaux ordinaires sont rares, qu'on y tient peu de moutons, de cochons et de volailles, et qu'il n'y a de jardins sur aucun des grands établissements de cette nature. Les éleveurs vivent bien et sont excessivement hospitaliers, mais ils sont, en général, obligés de tout acheter, même le beurre. Ils répètent tous que le temps leur manque pour s'occuper de cela, que leur vachers (*cow-boys*) ne consentent à travailler qu'à cheval, etc. Jusqu'à dernièrement, on supposait qu'ils refuseraient même de faire la récolte du foin; bientôt, je pense, on les verra cultiver les jardins et prendre soins des animaux domestiques.

La plus grande cause d'ennui parmi les éleveurs résulte de l'habitude qu'ont les Sauvages d'errer par bandes sur les ranches, sans provisions lorsque le gibier est si rare. Ils tuent de temps à autre quelques animaux, sans aucun doute, quoiqu'il soit presque impossible de les prendre sur le fait. Je regrette, cependant, d'avoir à rapporter que la police a souvent les mains liées par la faiblesse coupable de quelques éleveurs qui, ayant surpris des Sauvages sur le fait, n'ont pas osé nous en informer de crainte de représailles de la part des amis des maraudeurs, et ce n'a été souvent qu'après des mois que nous l'avons su.

Je vous ai déjà transmis, pour votre considération, des suggestions proposées et des résolutions passées par la division de la Rivière Haute de l'Association des éleveurs de bétail d'Alberta et les colons établis au sud de Calgary, résolutions et suggestions que j'appuie cordialement et que je soumets respectueusement à votre favorable considération.

CHEMINS ET PONTS.

Quoique les chemins soient généralement en assez bon état pour les besoins actuels et ne demandent qu'un peu de remplissage au moyen de broussailles dans les endroits trop bas, il y a nécessité urgente d'améliorations à l'égard des ponts. Le pont sur la rivière de l'Arc, à Calgary, est un ouvrage superbe, ainsi que celui qui a été jeté sur la rivière du Coude, près de son embouchure, à la même place. Le pont de la Mission à Calgary ne vaut pas grand'chose, et ceux de la rivière Bataille et de la rivière de l'Homme-Aveugle, sur la route de Calgary à Edmonton, sont positivement dangereux à l'heure qu'il est. Je crois qu'un léger crédit a été voté par la législature territoriale pour ce dernier pont.

Dans tout le pays il faut réellement des ponts sur les petits cours d'eau, qui sont très dangereux au printemps, mais le district qui exige l'action la plus immédiate, sous ce rapport, est celui qui se trouve au sud de Calgary, dans les environs de Macleod et de Lethbridge. En printemps, il est impossible de sortir de Macleod et de voyager plus de 18 milles sur trois côtés de ce poste, tandis qu'au nord vous ne pouvez faire un mille sans risquer votre vie et votre attelage à l'époque des hautes eaux, et des accidents fatals se produisent constamment, en conséquence.

Il y a un besoin absolu de ponts :—

Sur la Rivière du Ventre, à Lethbridge,
" Vieil-Homme, à Kipp,
" " à Macleod,
Sur la Coulée des Saules, à Macleod,
Sur la rivière du Ventre, au sud de Macleod,
" Kootenay,
Sur la Coulée Pincher (deux ponts) entre Macleod et le village de la Coulée Pincher
Sur la Rivière Haute,
Sur la Coulée du Mouton.

Ces ponts sont de nécessité urgente et leur absence non seulement met en danger la vie et la propriété des habitants, mais est un obstacle sérieux à l'efficacité de notre système de patrouilles, par suite des délais que nous éprouvons et des pertes considérables de propriété du gouvernement qui en résultent souvent.

TÉLÉPHONES ET TÉLÉGRAPHES.

L'introduction du téléphone augmentera grandement bientôt l'efficacité de nos services et produira une énorme économie de travail pour les hommes et les chevaux, à l'avantage de la santé des uns et des autres. Dans les endroits où nous nous en servons, nous trouvons que c'est un bienfait inappréciable, et nous pouvons à peine comprendre comment nous avons pu nous en passer.

Des fils téléphoniques devraient être placés sur toutes les lignes télégraphiques du gouvernement, et nous attendons avec anxiété la construction de la nouvelle ligne de télégraphe du gouvernement déjà recommandée et qui sera bientôt faite, nous l'espérons, entre Calgary et Edmonton, entre Calgary et la frontière, et entre la Mâchoire-d'Orignal (*Moose Jaw*) et la station Qu'Appelle et Régina.

GIBIER.

Le gibier disparaît rapidement; au nord, on rencontre encore quelques orignaux, mais l'élan a presque entièrement disparu; on tue encore de nombreux ours, et quelques chevreuils (à queue noire) ont réussi jusqu'à présent à échapper aux chasseurs. L'antilope, jadis si nombreuse, devient rare aujourd'hui; le rigoureux hiver de 1886 en a détruit un grand nombre, et les Sauvages balayent actuellement ce qui en reste en les tuant en toute saison de l'année. Les poules de prairie sont généralement très peu communes par suite, je pense, de la chasse hors de saison que leur font les Sauvages et les blancs, et des feux de prairies qui se déclarent à l'époque où elles

couvent. On ne connaît actuellement que six bisons en existence dans les Territoires, deux vieux taureaux à la Montagne-de-Bois ou dans les environs, et trois femelles et un taureau entre les rivières du Daim-Rouge et de la Bataille. Trois taureaux ont été tués cet été, et les têtes ont été vendues $75 chacune. La truite devient déjà rare faute de protection pendant la saison du frai, et l'accroissement du brochet chasse ce poisson de plus en plus haut vers la source des cours d'eau.

RÉCOLTES.

Les récoltes ont été bonnes généralement ; l'avoine a donné partout un rendement énorme ; dans quelques sections, surtout à Edmonton, Daim-Rouge et Calgary, les échantillons sont réellement étonnants, et vont jusqu'à 46 livres au boisseau. Le blé, en général, a bien réussi et n'a pas été endommagé par la gelée ; mais l'orge, par suite de la malencontreuse opposition faite à l'établissement de brasseries ici, n'est que peu cultivée, quoiqu'elle ajouterait beaucoup au confort des colons s'ils en récoltaient davantage pour en nourrir des cochons, des vaches et des volailles. Les pommes de terre produiraient aussi généralement une forte récolte, mais la culture n'en est pas suffisamment répandue dans le sud-ouest. Les colons, dans leurs efforts pour tenir les prix élevés, excèdent souvent les bornes et occasionnent l'importation des pommes de terre des autres parties des Territoires.

La culture des végétaux est, en général, très négligée, sauf à Calgary et à Régina, où l'on peut constamment s'en procurer en abondance à des prix très modérés.

COLONS.

A tout considérer, les colons partout dans les Territoires réussissent très bien, surtout ceux qui sont industrieux et savent travailler. La grêle à détruit les récoltes sur une zone étroite près de Calgary ; à cette exception près, les mauvais rendements dans toutes les parties des Territoires sont généralement dus à une culture défectueuse. Je crois que les colons sont parfaitement satisfaits.

Bon nombre de colons arrivent actuellement, et beaucoup de ceux qui avaient abandonné leurs fermes, dans les années passées, parce qu'ils n'avaient pas de marché pour leurs produits, reviennent à présent ; il y a toute apparence que l'immigration va être très considérable l'an prochain. Les églises et les écoles surgissent partout rapidement, et la libéralité du chemin de fer du Pacifique canadien en permettant des excursions à bon marché dans l'est, a permis à des centaines de nos jeunes gens d'aller y chercher des épouses qui vont bientôt compenser le peu d'activité de l'immigration. De nombreux colons se livrent maintenant à une culture mixte, mais la majorité se compose, à mon avis, de pauvres administrateurs, et leurs établissements pourraient être rendus plus confortables et plus heureux en consacrant un peu plus de temps à la culture des végétaux et des fleurs, et à l'élevage des moutons, des cochons et des volailles. Beaucoup d'entre eux achètent presque tout ce dont ils ont besoin dans les magasins, tandis que leurs fermes pourraient et devraient produire la plupart de ces articles. Ils donnent généralement pour excuse le manque de moyens et de temps.

L'établissement des Mormons sur la Coulée Lees, au sud de Macleod, a reçu des additions considérables pendant l'année, et a fait des progrès immenses, fournissant déjà une grande proportion du beurre, des œufs et des végétaux qui se consomment à Lethbridge. Il y a environ 125 âmes dans la colonie, et on s'attend que ce nombre sera plus que doublé dans la saison prochaine, ces gens se préparent à mettre en culture une étendue beaucoup plus considérable de terre l'année prochaine. Sous le rapport du progrès et de l'esprit d'entreprise, ce sont certainement les meilleurs colons de cette partie du pays, mais toute tentative de leur part pour l'introduction de la polygamie, sous aucune forme, doit être promptement réprimée. S'ils se conduisent bien sous ce rapport, ce sont des citoyens qui observent parfaitement les lois. J'ai placé un détachement dans la colonie.

Ayant étendu mon rapport à tous les sujets que j'ai cru devoir vous intéresser, j'attirerai spécialement votre attention sur la manière extrêmement habile avec laquelle le surintendant Steele a administré les affaires dans le district de Kootenay, C.-A. ; sa présence là va, je pense, produire une impression durable sur les Sauvages

de ce pays, et je me propose, avec votre consentement, dès que la Passe du Nid de Corbeau sera libre de neige, en juin prochain, d'envoyer une patrouille dans le district de Kootenay pendant quelques semaines, tel que suggéré par l'aide-commissaire. L'heureux passage de la division "D" par cette gorge pour revenir aux Territoires du Nord-Oest en août dernier, jette le plus grand crédit sur l'aide-commissaire Herchmer, le surintendant Steele, et tous les membres de son commandement, et l'inspection de la division que j'ai faite peu de temps après son retour à Macleod, m'a donné la plus vive satisfaction.

Les rapports annexés seront trouvés soigneusement et habilement écrits, et contiennent beaucoup d'informations qui, j'en suis convaincu, rencontreront votre approbation.

Je pense, monsieur, que, sous presque tous les rapports, l'efficacité de la police que vous avez placée sous mes ordres, a été grandement augmentée pendant l'année. Tous ses membres, en général, sont fiers de leur profession et tiennent à conserver la réputation du corps.

Il me reste à dire que j'ai reçu de tous les officiers du corps, à une ou deux exceptions près, le plus cordial support, et que tous les rangs se sont énergiquement efforcés généralement et avec succès d'exécuter mes ordres comme je le désirais, autant que les circonstances l'ont permis.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre très obéissant serviteur,

L. W. HERCHMER,

Commissaire de la police à cheval du N.-O.

ANNEXE A.

RAPPORT ANNUEL DE L'AIDE-COMMISSAIRE DE LA POLICE À CHEVAL DU NORD-OUEST, 1888.

POLICE À CHEVAL DU NORD-OUEST,

CALGARY, T.N.-O., 15 décembre 1888.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de présenter mon rapport annuel pour l'année qui s'est terminée le 30 novembre.

Pendant les douze mois derniers, j'ai visité à peu près toutes les parties des Territoires dans ma tournée d'inspection aux divers postes de la police, et je considère que le pays en général est dans une condition prospère.

En ce qui concerne les affaires de la police, j'ai trouvé toutes choses dans un état satisfaisant.

Les divisions ont une belle apparence, et sont bien exercées au service à cheval et à pied, et on donne partout un grand soin aux propriétés du gouvernement.

Peu de crimes ont été commis, et aucun n'a été d'une nature sérieuse ; il n'y a eu que peu de vols de chevaux, s'il y en a même eu aucun, et cette offense est généralement assez fréquente dans les pays de l'ouest. Il est très difficile maintenant, avec notre chaîne de postes détachés, et nos patrouilles continuelles, de sortir du pays avec des propriétés volées.

Plusieurs cas de vols de chevaux ont été rapportés; après recherches, il a été prouvé que les animaux n'étaient qu'égarés.

Les récoltes ont été excellentes, mais dans la partie nord des Territoires—je veux parler surtout de Battleford et Prince-Albert, on sent grandement le besoin d'un marché pour le surplus du grain et des produits de toute nature. Les colons ne peuvent vendre que pour la consommation locale, qui est très limitée encore ; ceci tend naturellement à arrêter le progrès, et cause un certain degré de malaise.

Nous verrons un changement considérable s'opérer l'année prochaine, lorsque le chemin de fer de Régina et du Lac-Long, atteindra la Saskatchewan-Sud.

Les Sauvages ont généralement été tranquilles et paisibles. J'attribue ceci entièrement à la surveillance constante exercée dans tout le pays.

Je pense qu'il faudra nécessairement augmenter et étendre nos patrouilles à mesure que le pays s'établira. Pour le faire sans nuire à l'efficacité de la police, il faudra plus d'hommes.

Nous sommes obligés d'épuiser entièrement nos ressources à l'heure qu'il est, pour fournir les postes avancés et les détachements qui en font le service, sans trop affaiblir les grands centres.

Les Sauvages du nord font de rapides progrès dans la civilisation, surtout les Cris, au Lac des Oignons. Ils habitent maintenant d'excellentes maisons, et ils ont construit beaucoup de bons clôturages ; la réserve a tout à fait l'apparence d'un établissement prospère.

J'ai observé là un changement très marqué depuis une visite que j'y avais faite en juillet 1887.

Ces Sauvages ont eu aussi une excellente récolte de grains et de racines.

Je considère aussi que les Métis paraissent beaucoup plus satisfaits que par le passé; quelques-uns ont sans doute besoin d'une certaine assistance cette année encore, mais je recommanderais fortement qu'on la leur donnât sous forme de travail, excepté dans le cas des veuves incapables de se supporter elles-mêmes.

Il y a sans doute quelques hommes qui n'ont ni bétail ni instruments d'agriculture; ceci les a empêchés de profiter du grain de semence que le gouvernement a prêté le printemps dernier.

Un travail profitable pourrait leur être donné en achetant d'eux de petites quantités de bois de corde vert, depuis une corde jusqu'à cinq; ceux qui n'ont pas d'animaux pour le charrier pourraient être employés comme bûcherons.

L'assistance donnée, de quelque nature qu'elle soit, devrait l'être sous la surveillance et la direction des officiers commandant à Battleford et à Prince-Albert.

Le corps de police est parfaitement équipé et muni de tout ce qu'il lui faut; l'habillement est bon. Je désirerais un changement dans les pantalons pour le service à cheval. Je pense qu'on pourrait en donner une paire de moins et la remplacer par un pantalon de tweed. Il serait plus comfortable et vaudrait beaucoup mieux pour le service en plaine, auquel les hommes sont si souvent employés. De fait, la plupart se procurent cet article à leurs propres frais.

Le service des transports est en bonne condition. Quelques wagons seront nécessaires l'année prochaine pour remplacer ceux qu'un long usage a mis hors de service.

Le dernier modèle de wagon à ressort demande quelques changements; le frein devrait être attaché au train au lieu de l'être à la caisse; disposé comme il l'est, il tend à pousser la caisse sur le sommier, et lui ôte une partie de sa force; sa cheville maîtresse est aussi trop petite, et le ressort de derrière est trop faible.

Les harnais sont en bon ordre; il en faudra un petit nombre dans chaque division.

Les selles sont bonnes. Le modèle que fournit Hutchins, de Winnipeg, est un excellent article.

Il existe un besoin général de *numnahs*; je recommande la distribution d'une certaine quantité de feutre dans chaque division, afin que les selliers de divisions puissent les confectionner quand il en faut.

Les carabines commencent à se détériorer, les Winchester ne sont pas, à mon avis, l'arme qui convient à notre service; elle est beaucoup trop faible pour un aussi rude service.

Les revolvers sont excellents, ils sont généralement dans le meilleur ordre possible.

Nos hommes font des progrès dans le tir à la cible; il y a eu d'excellent tir à la carabine.

Pour le tir au pistolet, je crois les cartouches trop fortes, ce qui produit un tir trop élevé.

Le physique des hommes est superbe—c'est un corps de jeunes gens forts et de très belle apparence.

Il y a eu très peu de cas de maladie.

Je désirerais que l'artillerie fût concentrée en une seule division sur la ligne du chemin de fer. La Coulée des Erables serait le point le plus central. Cette division pourrait, tout en exécutant le service de police, donner plus de temps à l'exercice d'artillerie qu'à présent.

Les canons et les harnais sont en bon ordre et bien soignés.

Il y a beaucoup d'amélioration dans les facilités du logement pour les hommes et les chevaux.

Les hommes n'ont aucune cause de plainte, car on fait tout ce qui est possible pour leur confort (sauf sous le rapport de l'ameublement des casernes), et on apporte un soin particulier à leur table.

A présent que nous avons de si belles casernes, je pense qu'il serait à peu près temps qu'on pensât à y mettre quelques meubles. Nous nous servons encore de planches et de tréteaux pour les lits et des tables de bois. Des couchettes d'armée et des tréteaux pour tables, en fer, pourraient être fournis presque au même prix que nous payons pour le bois, et vaudraient mieux sous tous les rapports—ils seraient certainement plus propres, plus sains et de meilleure apparence. Il est impossible qu'une caserne paraisse bien avec des meubles de bois tels que les nôtres.

Je ferai remarquer que j'ai visité dernièrement l'école industrielle des Sauvages à Battleford, et que j'ai été surpris de voir les jolis couchettes de fer fournies aux enfants sauvages, tandis que nos hommes couchent encore sur des planches brutes.

Une ligne télégraphique de Calgary à Edmonton, et une autre à Macleod, serviraient beaucoup à prévenir les crimes, et nous seraient de beaucoup d'utilité.

Je ne pense pas que nous ayons des moyens de protection suffisants contre le feu, dans aucun de nos postes. Beaucoup d'argent a été dépensé en bâtisses, et les appareils à incendie devraient être de première classe. Je recommanderais des réservoirs construits de manière à être à l'épreuve du feu, assez élevés pour donner la pression nécessaire, et qu'on remplirait au moyen de moulins à vent.

Les chemins et les ponts, dans la partie sud d'Alberta, ont besoin d'attention; de fait, on n'a encore rien fait sous ce rapport. Il y des temps où il est impossible de traverser les cours d'eau lorsqu'ils sont trop gonflés ou qu'ils charrient de la glace. Il faut pourtant les passer quelquefois, même au risque de perdre des hommes ou des chevaux.

La loi concernant les liqueurs enivrantes ne fonctionne pas bien, et on trouve sans doute moyen de se soustraire à ses dispositions; on le ferait de même si nous avions cinq fois plus de police. La loi n'est pas populaire. Ceci explique les difficultés que nous éprouvons à cet égard. Il est presque impossible dans l'état de choses actuel d'obtenir une condamnation.

Les ranches paraissent prospérer. L'année dernière a été très favorable pour les bêtes à cornes et les chevaux.

On importe actuellement une très belle classe d'étalons de race, et dans une année nous aurons ici de magnifiques chevaux, aussi beaux qu'on pourra en trouver en aucun pays du monde.

Je pense qu'on devrait adopter pour les officiers un système d'augmentation graduelle de paie, attendu qu'ils ont peu de chance de promotion.

Outre la visite que j'ai faite aux différentes parties des Territoires, comme je l'ai déjà dit, j'ai inspecté la division " D ", dans le district de Kootenay, C.-A., en février, et j'ai aussi ramené cette division par la Passe du Nid de Corbeau; c'est la première fois que des troupes ont franchi les montagnes Rocheuses, et le passage a été heureusement exécuté.

Je recommanderais qu'un détachement composé d'un officier et de vingt sous-officiers et constables, soit envoyé dans le district de Kootenay aussitôt qu'il sera possible de se mettre en route au printemps, et qu'il y fasse des patrouilles pendant environ un mois. Ceci pourrait se faire sans dépenses extraordinaires, en employant nos propres chevaux de bât et ceux de nos hommes qui sont en état de servir comme emballeurs (*packers*) pour les conduire.

Je pense que la présence d'un parti de nos hommes servirait à conserver l'impression que la police a produite sur les Sauvages de Kootenay; ils sont jusqu'à présent très bien disposés à notre égard, et je crois qu'il conviendrait de les entretenir dans ces dispositions.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

W. H. HERCHMER,

Aide-commissaire, police à cheval du N.-O.

Le commissaire
De la police à cheval du Nord-Ouest,
Régina.

ANNEXE B.

RAPPORT ANNUEL DU SURINTENDANT-INSPECTEUR J. COTTON, POUR 1888.

POLICE À CHEVAL DU NORD-OUEST,

RÉGINA, 17 décembre 1888.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de présenter mon rapport annuel pour 1888.

J'ai commandé la division "C", à Battleford, pendant les mois de janvier et février. Pendant cette période, il a couru des rumeurs que les Sauvages du district commençaient à s'agiter. Entre autres choses, on disait que des coureurs envoyés par les Sauvages du sud (les Pieds-Noirs) étaient arrivés dans le nord afin d'employer tous les moyens possibles pour soulever les Cris.

Une enquête faite avec soin ne m'a fourni aucune preuve qui pût me porter à croire qu'aucunes relations (sauf l'apparition ordinaire de quelques Sauvages isolés voyageant dans le pays) n'avaient été entretenues entre les Sauvages du nord et ceux du sud.

En résumé, je crois, d'après ce que j'ai vu, que les Sauvages du district de Battleford sont paisiblement établis sur leurs réserves, et le sont, je l'espère, d'une manière permanente. Je ne prétends pas dire que tout souvenir de la rébellion soit entièrement effacé. Chez les jeunes gens, l'instinct nomade qui les porte quelquefois à se montrer tant soit peu remuants, se manifeste de temps à autre. Ces dispositions disparaissent, cependant, graduellement avec le temps.

Voici la liste des réserves qui se trouvent dans les environs de Battleford :

Celle de Moosomin	à 12	milles	au nord-ouest
" des Assiniboines	15	"	au sud
" de Sweet Grass (de l'Herbe-Tendre)	18	"	à l'ouest
" de l'Enfant-du-Tonnerre	18	"	au nord-ouest
" du Faisan-Rouge	25	"	au sud
" de Poundmaker (Faiseur-de-Corrals)	30	"	au nord-ouest
" de Petit-Pin	35	"	au nord-ouest

La réserve la plus éloignée est celle du Lac aux Oignons, à cent milles environ au nord-ouest de Battleford. Un détachement de la police est constamment stationné sur cette dernière réserve. Ce détachement est inspecté chaque mois par un officier de la division, et j'ai toujours eu, au moyen de ces inspections, de bons rapports.

Les autres réserves ont été visitées régulièrement par nos patrouilles, qui prennent toujours des informations exactes sur la condition des Sauvages et la nature de leurs occupations. Le résumé de ces informations vous a été transmis dans les rapports mensuels et hebdomadaires. J'ai laissé le commandement de la division "C" en mars dernier, et depuis cette date j'ai été employé presque sans interruption à remplir les devoirs de surintendant-inspecteur. Attendu que je n'ai commandé la division "C" que pendant une très courte partie de l'année actuelle, je ne pense pas qu'il serait convenable que je fisse dans ce rapport aucune recommandation concernant la division exclusivement. Il appartient à l'officier qui m'a remplacé de faire ces recommandations, puisqu'il a toujours été en service à Battleford depuis cette date. Je me permettrai d'exprimer ici le poignant regret que j'ai éprouvé de prendre congé d'une division que j'ai si longtemps commandée, et de l'efficacité de laquelle j'ai toujours, avec raison, je pense, été fier. J'ai toujours eu le concours cordial des officiers et des membres de

la division, de quelque rang qu'ils fussent, et je suis persuadé que vous admettrez, comme moi, que les services rendus par cette division, dans le nord et dans le sud, n'ont fait qu'ajouter à la bonne réputation de la police à cheval.

TRAVAUX NOUVEAUX ET RÉPARATIONS À BATTLEFORD.

Dans mon rapport de l'an dernier, j'ai attiré votre attention sur certains nouveaux ouvrages et certaines réparations exigées pour les bâtisses du poste de Battleford.

Le crédit voté pour le corps entier n'était pas considérable, mais $5,000 pouvaient être affectées à Battleford, et désirant que cette somme fut dépensée de manière à donner les meilleurs résultats pratiques possibles, j'ai soumis à votre approbation, dans le cours de l'été, un rapport détaillé qui a été finalement adopté par le département des travaux publics, et sur lequel il a basé son action. Je suis heureux de dire que l'expérience a prouvé que les nouveaux travaux et les réparations exécutés, quoique naturellement de peu de conséquence, ont été judicieusement faits. J'ai lieu de croire que l'inspecteur Howe présentera un rapport détaillé à ce sujet. Je me contenterai donc de dire que la division stationnée à Battleford est confortablement logée et que les écuries sont également bonnes. Je crois qu'il convient de faire une mention spéciale de l'hôpital de Battleford. Cette bâtisse, très propres aux services qu'on en attend, a été construite avec un soin spécial, elle est très bien finie sous tous les rapports. J'espère qu'on lui ajoutera, quelque jour, une véranda : une telle addition serait souvent un véritable bienfait pour les malades convalescents. Le Dr Aylen a toujours montré beaucoup d'intérêt pour son hôpital, dont l'administration et l'apparence lui donnent le plus grand crédit.

Le poste de Battleford possède une puissante pompe à incendie, à bras ; c'est une acquisition précieuse qui diminue de beaucoup les risques de pertes par le feu.

Dans les mois de mai et juin, l'aide-commissaire et moi, nous avons constitué un bureau d'inspection à Calgary. Les procédés du bureau font le sujet d'un rapport détaillé sur certains effets et articles dont le département du quartier-maître à ce poste était responsable. Au mois de juin, j'ai aussi inspecté le détachement stationné à Banff ; quelques légers changements ont été faits dans le personnel du détachement, d'après vos instructions.

En juin, j'ai inspecté la division " C," à Battleford. Pendant cette inspection, j'ai convoqué l'assemblée d'un bureau trimestriel d'officiers, dans le but de faire prendre un soigneux inventaire de tous les effets et propriétés du gouvernement dans le district, afin de les mettre formellement sous la direction de l'inspecteur Howe ; ce qui a été fait. Je vous ai transmis un rapport de mon inspection.

Je ne crois pas nécessaire de faire ici une récapitulation de ce rapport ; je dirai simplement que j'ai trouvé la division dans un état d'efficacité excellent.

POSTES DE LETHBRIDGE ET MACLEOD.

J'ai été appelé plusieurs fois à faire des inspections de nos postes à Lethbrige et à Macleod. Le poste de Lethbridge est nouveau, comparativement parlant. Je désirerais pouvoir dire qu'il a été bien construit d'abord.

Nous avons eu de grands avantages, cependant, des quelques améliorations très importantes qui ont été faites sous la direction du commis des travaux publics.

Je me permettrai de vous rappeler que Lethbridge est devenu une place d'une importance considérable. D'abord, la population s'est accrue de beaucoup pendant l'année ; ensuite sa position géographique lui donne un rang important. Avec notre système de patrouille actuel, la division stationnée à Lethbridge peut être considérée comme le chaînon reliant les districts de la Coulée des Erables, à l'est, et de Fort Macleod, à l'ouest. Ce district par lui-même comprend une section importante du pays et est un de ceux sur lesquels la police devra constamment maintenir une stricte surveillance.

Si, comme je crois qu'on se le propose, une ligne de chemin de fer est construite à partir de Lethbridge pour se diriger au sud vers le Montana, les devoirs de la police deviendront beaucoup plus sérieux. Dans tous les cas, Lethbridge devra toujours être le quartier général d'une division ; en été, des postes détachés permanents (des

camps) sont établis sur différents points. Lorsque ces détachements sont absents du poste, les quartiers suffisent au logement des hommes, mais pendant les mois d'hiver, quand la plupart des détachements sont rappelés, les casernes sont beaucoup trop petites. Le local manque aussi pour l'emmagasinage de nos effets, et je recommanderais qu'on attirât l'attention du département des travaux publics sur ce sujet. Mon expérience dans le district du sud me fait penser sérieusement qu'il conviendrait de construire des postes détachés (casernes et écuries) dépendant de Lethbridge. Cela soulagerait grandement les chevaux et diminuerait la consommation que nous en faisons ; cela augmenterait, de plus, l'efficacité des détachements et contribuerait au confort des sous-officiers et des hommes. Un mouvement dans la bonne direction a été effectué par la construction d'un excellent poste détaché sur la Rivière au Lait. Je suis persuadé que l'expérience qu'on va faire l'hiver prochain de ces constructions, donnera plus de poids à la recommandation que je viens de faire.

APPROVISIONNEMENT D'EAU.

L'approvisionnement d'eau convenable à Lethbridge, est une question importante. Je crains que la formation du sol, et l'élévation considérable du poste au-dessus du lit de la rivière, en rende le creusage de puits presque impossible.

La Compagnie de houille et de navigation du Nord-Ouest possède une pompe à vapeur avec laquelle elle tire de la rivière toute l'eau dont elle a besoin pour le chemin de fer et pour d'autres objects. Elle amène cette eau au niveau de notre poste.

Je crois qu'avec une dépense raisonnable, y compris une rente annuelle payée à la compagnie, on pourrait poser des tuyaux, et amener l'eau de la compagnie jusqu'au poste. A présent, nous n'avons à proprement parler aucun moyen de protection contre le feu.

FORT MACLEOD.

Le Fort Macleod, de même que Lethbridge, (tout en étant un peu mieux sous ce rapport) manque aussi d'un approvisionnement d'eau suffisant. On peut, cependant, remédier à ce défaut à peu de frais, on peut en obtenir en quantité suffisante d'une source que je crois tout à fait inépuisable, et qui n'est éloignée du poste que de 200 verges environ. L'eau de cette source pourrait être pompée an moyen d'un moulin à vent (en posant les tuyaux nécessaires, bien entendu) dans un réservoir que l'on pourrait construire au centre du carré formé par les bâtisses des casernes. En plaçant ce réservoir à 75 pieds du sol, on pourrait obtenir une pression convenable en cas de feu. Avec les conduits nécessaires, on pourrait obtenir de cette source toute l'eau qu'il faudrait pour le poste. Le Fort Macleod a l'avantage de posséder une bonne chaîne de postes permanents détachés.

TÉLÉPHONES.

J'espère que ces postes détachés seront bientôt mis en communication avec les casernes au moyen du téléphone. Je recommanderais aussi que le poste de Medicine-Hat soit relié à la ville par le téléphone. Ce poste est placé sur la rive ouest de la branche sud de la Saskatchewan, tandis que la ville se trouve sur la rive est. En se servant des poteaux du télégraphe de la Compagnie du chemin de fer du Pacifique Canadien, (ce qu'elle permettrait volontiers, j'en suis certain,) une communication pourrait être établie au moyen des instruments nécessaires, sans grandes dépenses. Un téléphone devrait aussi être établi entre la ville de la Coulée des Erables et les casernes du poste de ce nom. La distance qui les sépare est d'environ trois milles. Je dois faire remarquer qu'à Battleford, le service télégraphique du gouvernement a déjà établi une communication téléphonique entre les casernes et la ville.

INSPECTION DE LA DIVISION "B."

Conformément à vos instructions, j'ai inspecté la division "B" placée sous le commandement du surintendant E. W. Jarvis. Cette inspection a eu lieu lorsque son quartier général était à la Montagne de Bois. Cette inspection étant la seule qui ait été faite de cette division pendant l'été, et sachant qu'il nous est impossible de visiter personnellement ce poste, je me permettrai de vous en donner ici un rapport tant soit peu détaillé.

BATISSES.

En ce qui concerne les bâtisses qui composent le poste de la Montagne de Bois, on trouvera ci-annexé un plan général (non imprimé) avec notes explicatives. Ce plan montre, *en encre rouge*, une caserne et une écurie que l'on se propose d'ajouter au poste, toutes deux nécessaires, à mon avis, et qui pourraient être construites à peu de frais.

La construction nº 1 a été donnée par contrat à M. McCrea; elle a couté $1,100, les seuls articles fournis en dehors du contrat ont été les doubles châssis, qui ont été posés sur votre ordre, me dit-on. Cette bâtisse est très bonne; elle est employée comme quartiers d'officiers; on y a aussi installé les bureaux; elle mesure 50 pieds par 18, à un étage de 8 pieds de hauteur, et la cuisine a 14 pieds par 10. La cuisine ne faisait pas partie du contrat, elle a été construite par le charpentier de la division. Afin de la conserver plus longtemps en bon ordre, cette cuisine devrait, je pense, être peinturée aussitôt que possible, et je recommanderais que les ordres nécessaires fussent donnés au surintendant Jarvis.

La bâtisse entière est en charpente, lambrissée en dehors, avec papier goudronné en dedans; elle est couverte en bardeaux posés sur papier goudronné; les cheminées sont en tôle galvanisée. Elle est pourvue aussi d'une bonne cave de 6 pieds sur 8. Je joins à ce rapport le plan horizontal de cette bâtisse, sur une échelle de $\frac{1}{8}$ pouce au pied.

Les bâtisses nºs 2 et 3 sur le plan général, ont été érigées par M. McDonald, qui en a eu le contrat. Une seule toiture les couvre toutes deux; ces constructions sont en bois rond, dont les joints sont bien remplis avec de la glaise; elles sont couvertes en foin et en terre, et planchéiées.

Le nº 2 mesure 31 pieds par 18, et le nº 3, 18 pieds par 18.

Le nº 2 avait été construit pour servir de magasin à l'usage du quartier-maître, mais je l'ai trouvé occupé comme salle à dîner pour les hommes et comme chambre où ils tiennent leur équipement de cavalerie.

Le nº 3, bâti pour servir comme hôpital et pharmacie, est affecté à la pension des sergents.

La bâtisse nº 4 sur le plan général est construite avec les mêmes matériaux que les nºs 2 et 3. Elle a 20 pieds de longueur sur 18 de largeur. Elle était originairement destinée à être une boutique de forge, mais on l'a employée comme cuisine. Chacune de ces constructions a une cheminée en tôle galvanisée. Les trois bâtisses ont coûté $860—un prix très raisonnable.

Le nº 5 est une écurie de 50 pieds par 16, sur 8 pieds de hauteur; elle a été faite à l'entreprise, par M. Goudry, au prix de $400. Elle est construite en bois rond, les joints convenablement remplis de glaise; la toiture est en rondins recouverts de foin et de terre; elle peut loger huit chevaux. Une petite chambre de 8 pieds par 16 a été séparée par une cloison, et sert de magasin pour l'équipement de la compagnie, mais elle n'est pas de grandeur suffisante.

Les nºs 8, 9 et 10 (*voir* le plan général) comprennent de grandes écuries de dépôt dont les plans séparés sont annexés à ce rapport. Cette écurie a été construite à l'entreprise par M. McDonald. Elle a 200 pieds de longueur par 16 de largeur, 10 piede de hauteur en arrière et 8 pieds en avant; on a fait une excavation en arrière; le derrière et les côtés de la bâtisse sont bordés de pièces de bois rond en dehors des montants; sur le devant, les pièces rondes sont mortaisées dans les montants; la couverture est faite de rondins, de foin et de terre. La bâtisse a six portes doubles et dixhuit châssis. Trois bonnes trappes ont été pratiquées au-dessus du plancher.

La cour à foin nº 11 (*voir* le plan général) est près de l'écurie. Il y a, sous l'écurie même, un bon puits, bien boisé, qui donne 4 pieds d'eau.

La construction nº 7 (*voir* le plan général) est occupée comme latrines; elle a 5 pieds par 4 et a été faite par le charpentier de la division; le bois a été fourni par le quartier-maître.

Mes recommandations concernant les nouvelles bâtisses nécessaires sont comme suit:—

1. Quant au nº 6 (*voir* le plan général). Ceci est une caserne de 94 pieds par 20 que l'on devrait diviser en trois au moyen de deux cloisons. Cette bâtisse pourrait

être construite en pièces de bois rond comme les nos 2, 3 et 4 déjà décrites. Le coût, d'après mon estimation, pourrait être de $1,200 environ. On pourrait s'en servir comme salle à dîner pour les hommes.

2. Une cuisine (non montrée sur cette esquisse) de 20 pieds par 12, est aussi nécessaire; cette construction devrait être de même nature que les casernes projetées et y être reliée par un passage couvert.

3. Une nouvelle écurie est aussi requise. Elle devrait être construite de la même manière que l'écurie de dépôt.

4. Un bon puits dans le carré formé par les casernes devrait aussi être creusé. Il est probable qu'on pourrait obtenir un bon approvisionnement d'eau à une profondeur de 24 pieds. Je ferai remarquer ici qu'on est obligé de prendre toute l'eau potable à une source qui se trouve à 500 verges au sud-ouest du poste, et celle dont on se sert pour les lavages à un ruisseau qui coule à 300 verges au nord-ouest.

Je dois faire observer que le poste est actuellement bâti à 250 verges de l'emplacement qu'il occupait autrefois. Il se trouve sur un terrain convenable, assez élevé, et judicieusement choisi. Les seules bâtisses qui restent de l'ancien poste sont les quartiers d'officiers, la forge et le magasin du quartier-maître. Toutes ces bâtisses sont dans un état de dépérissement complet et propres seulement à être converties en bois de chauffage. Sur le crédit affecté au district de la Montagne de Bois, $210 ont été payées pour la construction de la grande écurie dont je viens de parler et $40 pour l'achat d'un bâtiment sur le ranche de la Compagnie des terres et d'élevage du bétail. Cette construction se trouve à sept milles du poste actuel. Les dépenses faites sur le crédit affecté aux écuries laissent une balance de $250 pour la construction de cinq écuries pour le service des patrouilles sur divers points que je me permettrai de suggérer comme suit: une sur la Coulée McDonald, à 32 milles à l'ouest du poste; une à la rivière de la Terre Blanche, à 25 milles à l'ouest du poste; une à environ 40 milles à l'est de la Touffe de Saule, sur la ligne de patrouille dite Buttes de Boue; une près de la Coulée du Bison; une un peu plus à l'est, sur la même ligne de patrouille, à environ 120 milles du poste de la Montagne de Bois, et enfin, une à environ 40 milles à l'ouest de la Limite du Bois, qui est le quartier général de l'inspecteur McGibbon. Le surintendant Jarvis m'assure que ces écuries pour le service des patrouilles peuvent être construites au coût de $50 chacune.

FOIN.

Je vois que le surintendant Sarvis était autorisé à acheter, par contrat, 75 tonnes de foin pour l'usage du poste de la Montagne de Bois, et 25 tonnes pour celui de la Touffe de Saule. Les contrats pour la Montagne de Bois ont été donnés à S. Briggs, P. Bonneau, jeune, et A. Goudry, chacun ayant fourni 25 tonnes à $10.50 par tonne. A la Touffe de Saule, N. Lacerte a eu un contrat pour 40 tonnes à $9.40 par tonne.

Je crois que nous avons eu le meilleur foin qu'il était possible d'obtenir à ces deux postes. Nos chevaux le mangent bien et paraissent l'aimer beaucoup. J'ai ordonné qu'on plaçât plus de perches sur la meule de foin que nous avons à la Montagne de Bois, et donné des instructions concernant la construction de celle de la Touffe de Saule, à laquelle on était occupé lors de mon passage à ce poste.

Au 1er novembre nous avions environ 80 tonnes de foin en mains dans ces deux postes.

RATIONS DES OFFICIERS, SOUS-OFFICIERS ET CONSTABLES.

Pendant la saison dernière, les rations des officiers, sous-officiers et soldats aux postes de la Montagne de Bois et de la Touffe de Saule ont été fournies par contrat donné à M. Farrell.

Lors de mon passage à la Montagne de Bois, j'ai visité la division à l'heure des repas, et j'ai inspecté soigneusement les rations fournies. Tout était en abondance et de bonne qualité. Personne n'avait le moindre sujet de plainte, et je suis sûr que pendant la période mentionnée la division a été bien nourrie. Je pense que ce système d'approvisionnement, pour les hommes en service détaché, est convenable, et je suis sûr qu'il est économique aussi. En disant ceci, je tiens compte, bien entendu, des frais de transport, qui ne peuvent être les mêmes que dans les postes où les facilités

de communications sont meilleures. De plus, l'approvisionnement d'une division par contrat réduit de beaucoup le nombre d'employés et augmente son efficacité, chaque sous-officier et constable étant disponible pour le service extérieur dans les plaines.

DÉTACHEMENT DE LA BRANCHE DE SAULE POUR L'HIVER.

Le détachement stationné à la Touffe de Saule est pensionné pour l'hiver prochain par M. J. Légaré, à $1 par jour pour chaque homme et son cheval. Légaré fournit tout pour les hommes, et l'établage pour les chevaux. La police fournit le foin et l'avoine.

INSPECTION DE L'ÉQUIPEMENT.

Lors de ma visite à la Montagne de Bois, j'ai fait l'inspection de l'équipement des hommes et j'ai été très satisfait, sauf quelques légers sujets de plainte dont le surintendant Jarvis vous informera. L'équipement des hommes se trouvait dans une excellente condition.

REVUE DES CHEVAUX.

J'ai passé la revue des chevaux de la division et je les ai inspectés; ils étaient en bonne condition.

SERVICE DES PATROUILLES ET SERVICE GÉNÉRAL.

J'attirerai votre attention sur la carte du surintendant Jarvis indiquant la route des patrouilles. Je crois ce service parfaitement exécuté; il l'a été, je crois, de manière à jeter beaucoup de crédit sur le surintendant Jarvis, qui en est chargé, et sur les hommes qu'il commande.

J'ai été très satisfait de la bonne apparence des sous-officiers et des hommes de la division, que j'ai trouvée dans un état d'efficacité parfaite.

J'espère que l'an prochain une allocation convenable sera accordée pour la pension des officiers.

ARTILLERIE.

Notre armement, en fait d'artillerie, se compose de pièces de montagne de 9 et 7 livres de balles. J'ai fait remarquer l'an dernier que les pièces rayées de 9 se chargeant par la bouche, quoique une bonne arme pour les batteries de campagne ordinaires, ne sont certainement pas ce qui nous convient. D'abord toute division à laquelle sont attachées des pièces de 9 demanderait une forte augmentation de chevaux. Chacun de ces canons, s'il est transporté à quelque distance, exige six chevaux et les harnais nécessaires. Nous n'avons pas, non plus, les caissons dont nous aurions besoin si nous étions en campagne. Nous pourrions, certainement il est vrai, disposer nos gros wagons pour ce service. Il faudrait pour chaque wagon un attelage de quatre chevaux. Les canons de 9 pèsent 8 quintaux (d'après l'échelle anglaise).

On pourrait les mouvoir aussi rapidement qu'il le faudrait s'il fallait s'en servir avec un corps composé de cavalerie seulement. Le canon de l'artillerie royale à cheval, du même calibre, est plus léger que celui que nous avons. Et la pièce dont l'artillere royale à cheval est armée est trop pesante pour notre genre de service. Nous n'avons pas besoin d'une arme aussi formidable dans une guerre contre les Sauvages. Avec un canon beaucoup plus léger, notre artillerie aurait toute l'efficacité et la puissance désirables. Je recommanderais qu'un canon mécanique Nordenfeldt, avec affût assez léger pour être conduit au galop, soit attaché à chaque division. Il va sans dire que ce que j'ai dit à propos des canons rayés de 9 se chargeant par la bouche, pour le service de montagne, s'applique aux difficultés de transport surtout. Je n'ai aucun doute qu'ils pourraient être utiles dans nos postes.

Maintenant, quant aux pièces de montagne de 7, on doit admettre que comme artillerie de montagne, nous n'en aurons jamais besoin. Nous avons en tout six canons de 7 ; deux sont du dernier modèle (en acier) et pourvus d'affûts en fer, de fourgons du modèle propre au service de campagne et de tout l'appareil d'armement convenable. Ces deux pièces sont parfaitement adaptées à notre genre de service. Les quatre autres pièces de 7 (en bronze) sont d'un modèle beaucoup plus ancien, et ont été envoyés pour l'expédition de la Rivière-Rouge. Les affûts et les

fourgons de ces canons de bronze sont absolument hors de service; ces affûts et ces fourgons ont été faits ici, il y a quelques années, avec les matériaux insuffisants que l'on a pu trouver alors. Il faudra nécessairement les mettre de côté pour les remplacer par de nouveaux affûts et fourgons, car ils sont complètement hors de service. S'il est jugé nécessaire de dépenser aucun argent pour remonter ces canons sur de nouveaux affûts, on devrait adopter un des deux plans suivants:—

1. L'achat d'affûts et de fourgons en fer, avec appareils d'armement complet des autorités impériales en Angleterre, ou

2. La fabrication en ce pays, d'affûts et de fourgons en bois convenables.

Considérant que l'achat de fourgons et d'affûts en fer coûterait quelque chose comme $2,000, je pense que le second plan serait le plus convenable.

Si ces suggestions ne sont pas acceptées, je recommanderais que les canons de 7 en bronze soient envoyés au quartier général et mis en magasin.

HABILLEMENT ET ÉQUIPEMENT.

Je dois encore une fois témoigner de l'excellence des différents articles d'équipement fournis aux sous-officiers et constables. Après le rejet du manteau de cavalerie importé jadis d'Angleterre, on a éprouvé quelque difficulté à le remplacer par une capote grise convenable. Cette difficulté n'existe plus, je l'espère, notre modèle actuel de manteau gris étant, je crois, un article tout à fait convenable. Je répéterai les recommandations que j'ai faites l'an dernier dans mon rapport annuel, car elles ont la même actualité qu'elles avaient alors: Depuis plusieurs années j'ai conseillé la discontinuation de l'emploi des casques et du bonnet de police. A mon avis tous deux sont de misérables couvre-chefs. Je pense que le bonnet de police devrait être remplacé par un large chapeau de feutre mou. Une coiffure semblable est en usage dans les troupes américaines servant dans l'ouest.

Les vêtements de dessous sont excellents, mais les chaussettes sont certainement trop longues, surtout si l'on considère qu'elles sont employées par des hommes qui portent des pantalons de cavalerie.

Il me semble qu'il est temps d'abandonner complètement l'habit rouge pour le service de prairie. J'approuve les recommandations faites l'an dernier par le surintendant Jarvis, et j'espère qu'un uniforme convenable à ce genre de service va nous être distribué bientôt. Cet uniforme devrait être d'une couleur peu voyante, en velours de coton cordé, et se composer d'un pantalon de cavalerie et d'une blouse avec des poches; l'ancienne blouse de Norfolk serait, je pense, un patron convenable. Le coût d'un pareil uniforme serait, comme j'ai vu que le surintendant Jarvis l'a recommandé, facilement compensé en cessant la distribution de certains articles d'habillement que les hommes reçoivent actuellement.

COUCHETTES.

J'attirerai votre attention sur le fait que des couchettes en fer, pliantes, et du dernier modèle impérial, devraient être mises dans toutes les casernes. Les tréteaux et les planches que l'on donne actuellement ne sont qu'une misérable substitution en fait de lits et gâtent complètement l'apparence de nos casernes.

CARABINES WINCHESTER.

Je suis d'avis que les carabines Winchester dont la police est armée ne conviennent pas à notre genre de service.

TIR À LA CIBLE DANS LA POLICE.

Le tir à la cible devient un exercice favori dans notre corps. Dans beaucoup de divisions, on a formé de bonnes associations de tir. Il est impossible d'en apprécier trop hautement les résultats. A moins qu'on ne prenne un certain intérêt au tir à la cible, les exercices annuels produisent peu de résultats. Je recommanderais qu'on réduisit le prix des cartouches, cela encouragerait la pratique du tir et rendrait les membres de la police, les plus récemment enrôlés, plus experts dans l'usage de leur arme.

LOIS CONCERNANT LES LIQUEURS ENIVRANTES.

Les dispositions prohibitives de l'Acte des Territoires du Nord-Ouest ont été considérablement discutées pendant cette année dans la presse et dans des assemblées publiques. Attendu que ce sujet a été aussi discuté amplement dans l'Assemblée législative par les divers représentants des divisions électorales, je pense que le gouvernement doit être parfaitement au fait de l'opinion que le public entretient à cet égard.

Les nombreux cas d'appel—je veux dire d'appels des magistrats à la cour suprême—ont dû soulever de nombreux points qui seront sans doute considérés et produiront quelques changements dans l'acte.

Voici un cas, par exemple : Un de nos savants juges, ayant à décider certains cas d'appel, est d'opinion que toute personne important des liqueurs avec permis du lieutenant-gouverneur, peut transférer ces boissons à d'autres habitants des Territoires n'ayant pas de permis, et, de plus, que les personnes recevant ces liqueurs ne sont pas sujettes à l'amende ou à l'emprisonnement.

Je n'ai aucun désir de critiquer la légalité de ces jugements, mais je dois dire cependant que si l'acte doit être interprété de cette manière, notre police sera certainement dans l'impossibilité de mettre obstacle au trafic illicite des liqueurs enivrantes.

AMENDEMENT À L'ACTE DES TERRITOIRES DU NORD-OUEST.

Dans le cours de l'an dernier, l'Acte des Territoires du Nord-Ouest a été modifié de manière à permettre la saisie et la confiscation de tous wagons ou voitures contenant des liqueurs. Dans le sud des Territoires, cet amendement se trouve tant soit peu en conflit avec les dispositions de l'Acte des douanes. J'espère que les clauses des actes des Territoires du Nord-Ouest et de la douane seront bientôt définies de manière à indiquer lequel de ces deux actes sera applicable à chaque saisie faite en vertu de leurs dispositions.

ACTE DE LA POLICE.

La clause de l'Acte de la police à cheval du Nord-Ouest qui pourvoit à l'arrestation et à la punition des déserteurs, demande à être amendé. Si on le modifie, j'espère qu'il le sera de manière à permettre que les déserteurs arrêtés dans aucune partie du Canada, puissent être ramenés dans les Territoires pour subir leur procès, si le commissaire juge à propos de les faire venir.

RÉCOLTES.

On m'a fait d'excellents rapports des récoltes, dans toutes les parties des territoires que j'ai parcourues. Jamais dans l'histoire du pays on a vu une telle production de grain, et il n'est pas douteux que cela produise un redoublement d'efforts pour l'avancement de l'industrie agricole.

ÉLEVAGE DU BÉTAIL.

Dans le sud des Territoires, où l'on s'occupe surtout de l'élevage des animaux, les rapports sont partout favorables cette année, et je suis certain qu'au printemps, quand on fera le dénombrement du bétail, les résultats seront tels qu'ils ajouteront encore à la réputation des Territoires comme pays adapté à l'élevage des animaux. Je ferai remarquer ici qu'on a récolté cette année, pour la première fois, une quantité considérable de grain dans la partie sud d'Alberta. Je fais cette observation parce qu'il existe une opinion assez généralement répandue que cette portion des Territoires ne convient pas à la culture du grain.

Pendant votre absence du quartier général, quand vos devoirs vous ont appelé ailleurs, j'ai eu, en général, le commandement de la police. J'ai toujours reçu l'aide et le concours des officiers et sous-officiers, je suis heureux de le reconnaître ici, et je leur en offre mes sincères remercîments.

J'ai l'honneur d'être, monsieur, votre obéissant serviteur,

JOHN COTTON,

Surintendant-inspecteur.

Le Commissaire
de la police à cheval du Nord-Ouest, Régina.

ANNEXE C.

RAPPORT ANNUEL DU SURINTENDANT J. H McILLREE, DE LA DIVISION "E" DE LA POLICE À CHEVAL DU NORD-OUEST, 1888.

POLICE À CHEVAL DU NORD-OUEST,
CALGARY, 14 décembre 1888.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre mon rapport pour les douze mois qui se sont terminés le 30 novembre 1888.

ÉTAT GÉNÉRAL DU DISTRICT.

Je le crois excellent. La saison passée a été favorable aux opérations agricoles de même qu'à l'élevage du bétail. Ce district a été tout à fait exempt d'accidents capables de retarder l'établissement et le bien-être du pays et de ses habitants.

L'imigration n'a pas été considérable pendant la saison dernière, cependant il est arrivé un nombre assez raisonnable de colons de la meilleure classe qu'on puisse désirer. La ville de Calgary marche sûrement dans la voie du progrès, de belles bâtisses ont été érigées dans le cours de l'année, et il y en a d'autres en voie de construction.

Anthracite, qui s'est élevé rapidement, et qui promettait de devenir une place importante, s'est complètement arrêté dans ses progrès par suite de la fermeture de ses mines de houille, et est presque désert. Je crois cependant que l'exploitation de ces mines va être reprise bientôt, et que cette localité verra luire une nouvelle ère de prospérité.

Banff a eu des changements considérables pendant l'année dernière. La Compagnie du chemin de fer du Pacifique Canadien a transporté sa station à plusieurs milles à l'ouest, et l'ancienne gare est maintenant déserte, tous les habittants s'étant transportés sur le nouvel emplacement de la ville. Le nouvel hôtel du chemin de fer du Pacifique Canadien a été ouvert au commencement de la saison, et beaucoup d'étrangers ont visité le parc pour leur amusement ou le bénéfice de leur santé.

Canmore, qui est le terminus d'une division, a une population presque entièrement composée d'employés du chemin de fer du Pacifique Canadien.

Gleichen, qui est aussi la station terminale d'une division, se développe graduellement; quelques bâtisses ont été érigées l'an dernier, entre autres un hôtel, dont le besoin se faisait fort sentir.

Une nouvelle colonie a été établie sur un point voisin de la route qui existe entre la Traverse des Pieds-Noirs et Macleod. Cet établissement est connu sous le nom de Queenstown, et se trouve sous le contrôle de la Compagnie de colonisation du Pacifique Canadien, qui a des intérêts dans la colonisation, l'élevage du bétail et l'exploitation des mines de houille des environs. Cet établissement est encore dans son enfance.

La Compagnie canadienne de colonisation, de houille et d'agriculture, dont sir John Lester-Kaye est le gérant, a organisé des fermes sur divers points de ce district, à Bantry, Namaka et Langdon. Des bâtisses considérables ont été érigées, et dès le commencement du printemps prochain de larges étendues de terre seront labourées et ensemencées, et ces fermes seront aussi pourvues de chevaux, de bêtes à corne, des moutons et de cochons. Calgary est le point de distribution pour la partie nord des Territoires, et une quantité considérable de fret est transporté en voiture. Une fromagerie a été établie à environ 20 milles de Calgary, sur la rivière du Coude, et j'ai entendu dire beaucoup de bien de ses produits.

La compagnie d'Eau-Claire a une scierie à Calgary qui produit une quantité considérable de bois de service.

Le major Walker a aussi une scierie à Kananaskis, et un petit moulin existe, de plus, sur la Coulée du Mouton.

Tout bien considéré, je crois que cette section du pays est, en général, dans une condition prospère. Je l'ai quittée en novembre 1883, pour y revenir dans le même mois, en 1887. Dans ces quatre années il s'est produit des changements étonnants. Des endroits, autrefois inhabités, sont aujourd'hui couverts d'établissements, et on aperçoit de tous côtés de belles et bonnes fermes, des milles et des milles de clôturage, et de nombreux petits établissements déjà pourvus de maison d'école, d'église, etc.

CRIMES.

Aucuns crimes sérieux n'ont été commis pendant les douze derniers mois. Il n'y a pas eu un seul cas d'homicide, et peu de cas d'assauts avec armes dangereuses. La plupart des offenses ont été commises contre la loi des liqueurs, ou se sont composées de vols, surtout de vols de chevaux. On a rapporté beaucoup de cas de disparition de chevaux, mais peu de vols réels ont été prouvés. La saison passée a été remarquable par la fréquence des mouches, la grêle a causé des dégâts sérieux, et beaucoup de chevaux qu'on nous avaient rapportés comme ayant été volés se trouvaient être simplement égarés, et ont été retrouvés soit par la police ou par les propriétaires.

Peu de plaintes ont été faites au sujet du bétail tué par les Sauvages. Il n'est pas douteux qu'un certain nombre de bêtes ont dû être tuées, mais dans tout pays de pâturages comme le nôtre, surtout lorsque les Sauvages y ont leurs réserves, il y aura nécessairement quelques têtes de bétail de tuées. Les colons ne portent pas toujours plainte quand ils perdent ainsi du bétail, parce qu'ils sont sous l'impression qu'en se plaignant et en faisant punir les Sauvages pour cette offense, leurs amis ne manqueraient pas de tuer d'autres animaux par représailles.

Je crois, cependant, que considérant le nombre de Sauvages qui habitent le pays et l'immense territoire occupé par les troupeaux, il y a bien peu d'animaux de tués.

Les colons se plaignent que pendant qu'ils sont absents de leurs maisons les portes en sont quelquefois forcées, et qu'on en enlève occasionnellement de l'argent et des articles portatifs. De fréquentes patrouilles ont mis ordre à cet état de choses, et je n'ai pas reçu de semblables plaintes récemment. Si l'on tient compte de la large population flottante que l'on rencontre toujours dans un pays nouveau comme celui-ci, nous devons nous féliciter d'avoir à rapporter aussi peu de crimes sérieux.

PATROUILLES ET POSTES DÉTACHÉS.

Pendant l'année dernière, cette section du pays a été gardée par un système de patrouille des plus efficace.

Pendant les mois d'hiver, de petites patrouilles ont été envoyées surtout au sud de ce poste. Le détachement stationné au ranche de Stimson fait le service des patrouilles dans la section de la Rivière Haute.

Du poste de Gleichen, des patrouilles visitent les deux réserves et le district du Bouton de Rose (*Rosebud*) une fois la semaine.

Les hommes de l'avant-poste de Morley visitent tous les colons de cette partie du pays, et deux hommes sont placés chez Scarlett, à 40 milles au nord sur la route d'Edmonton.

L'inspecteur Wattam a quitté ce poste le 23 mai, avec un parti pour renforcer le détachement de Gleichen; cette patrouille se composait de vingt-cinq hommes. M. Wattam s'est parfaitement acquitté des devoirs dont il était chargé.

Les réserves ont été visitées journellement, les chevaux des Sauvages ont été inspectés et dénombrés de temps à autre, on a pris soin des chevaux marqués, et cette section du pays a été régulièrement et parfaitement visitée par des patrouilles des deux côtés de la rivière jusqu'à Rosebud, au nord et au sud jusqu'au Petit Coude et à l'embouchure de la rivière Haute, et à l'est et à l'ouest le long du chemin de fer Pacifique Canadien autant que les circonstances l'ont permis. Cette patrouille est restée au dehors jusqu'un peu après le paiement de l'annuité des Sauvages de la réserve des Pieds-Noirs; on a alors rappelé les hommes et les chevaux envoyés en service au dehors, et le détachement de Gleichen a été réduit au complément d'hiver ordinaire.

De petites patrouilles ont été envoyées dans différentes directions vers le bas de la rivière du Coude jusqu'à la rivière Haute, et le long de la coulée du Mouton et de

la rivière du Coude, vers la source de cette rivière, au nord, et jusqu'à la Digue aux Castors et l'Etang-qui-Saute, au sud.

J'ai renforcé pendant un certain temps le détachement placé à Morley. Il faut peu de temps pour parler des patrouilles qui ont été envoyées en plaine, mais elles constituent une somme énorme de travail que les hommes de la division ont exécuté parfaitement, comme j'en ai été informé par beaucoup de nos colons.

Voici la liste des postes détachés que nous avons actuellement: nous en avons à Gleichen, chez Stimson, sur la fourche centrale de la rivière Haute ; chez Scarlett, à 40 milles au nord, sur la route d'Edmonton ; à Morley, à Canmore, à Banff et à Laggan. On se propose de placer de petits détachements à l'école industrielle établie à l'embouchure de la rivière Haute, sur la coulée du Mouton, et un autre sur la réserve des Sarcis.

A la reprise de l'exploitation des mines à Anthracite, il faudra là un fort détachement. Si l'on travaille au développement des mines de Cochrane, il faudra qu'on y place quelques hommes aussi.

Par suite du trafic considérable qui se fait sur la route qui existe entre ce poste et Macleod, je recommanderais l'établissement d'un poste à la coulée des Moustiques ; nos partis s'y rencontrent constamment, et je pense qu'il vaudrait mieux que nous y eussions des bâtisses à nous et une bonne étable. Ce district devrait être visité par nos patrouilles plus que par le passé, car plusieurs ranches pour l'élevage du bétail ont été établis sur la coulée des Moustiques et la rivière du Petit Coude.

A présent, outre la besogne ordinaire des postes permanents, une patrouille visite chaque semaine l'école industrielle et l'embouchure de la rivière Haute, et la Digue aux Castors une fois par quinzaine ; et des partis sont envoyés de temps à autre, quand il est nécessaire, à la coulée du Mouton, en haut de la rivière du Coude, etc., de manière à ce que chaque partie du pays reçoive la visite de la police.

La distance totale parcourue par les chevaux de la division, pendant l'année, a été de 121,179 milles.

AIDE DONNÉE AU DÉPARTEMENT DES SAUVAGES.

Cette assistance a consisté en grande partie à tenir les Sauvages sur leurs réserves, et à assister aux paiements annuels.

Les Sauvages sortent constamment de leurs réserves pour rôder autour de Calgary. Sur la requête du département, ces Sauvages sont renvoyés sur leur réserve s'ils n'ont pas de permis de leur agent. Tout l'argent envoyé pour les paiements a été mis sous ma garde. A Gleichen, l'inspecteur Wattam a pris soin de l'argent à son arrivée et a assisté aux paiements de la réserve des Pieds-Noirs, qui ont pris quatre jours ; il était accompagné d'un sous-officier et de six constables. L'inspecteur Snyder a envoyé l'argent pour le paiement des Sarcis, du bureau des messageries à leur réserve, et assistait aux paiements avec un sous-officier et quatre hommes. De l'argent a aussi été envoyé, sous mes soins, pour le district d'Edmonton, et cet argent a été envoyé sous escorte d'ici à la rivière du Daim-Rouge, où un détachement de la division " G " l'a convoyé.

M. Cornish, agent de la réserve des Sarcis, a été envoyé au mois dernier avec une voiture, un conducteur et mon interprète au poste détaché de la fourche du milieu de la rivière Haute, où on lui fournit des chevaux de selle pour se rendre à l'endroit où un Assiniboine avait été blessé par des Sauvages parlant la langue des Pieds-Noirs. J'ai eu occasion plusieurs fois, d'envoyer des partis à l'école industrielle, à la requête du Révd. Père Claude, pour chasser des Sauvages campés dans les environs et qui causaient du trouble en essayant de pousser les enfants à laisser l'école.

AIDE PRÊTÉE AUX CHEMINS DE FER.

Je n'ai pas été appelé à rendre aucune assistance au chemin de fer du Pacifique Canadien, la seule ligne que nous ayons eue pendant les douze mois derniers. Nous n'avons eu ni grève ni trouble d'aucune sorte.

EXERCICES, TIR À LA CIBLE, ETC.

Nous avons commencé les exercices dans ce poste de bonne heure au printemps, et nous les avons continués jusqu'à ce que le service des patrouilles et leurs autres devoirs aient réduits le nombre des hommes au point de les rendre impossibles.

Tous les hommes pendant qu'ils ont été stationnés ici, ont été exercés au service à pied et à cheval, et les sous-officiers ont pris un cours d'instruction dans l'exercice du sabre.

Il m'a été impossible de donner à la division le cours d'exercice de tir qu'elle aurait dû prendre. Nous n'avions pas de terrain pour cet objet, près des casernes, et il sera nécessaire de choisir et d'acheter un terrain convenable dans ce but.

A la Coulée des Erables, où je me trouvais précisément, le terrain affecté à l'exercice du tir se trouvait placé immédiatement derrière les casernes; les hommes se livraient volontairement et fréquemment à cet exercice, et chaque membre de la division était un assez bon tireur. Ici nos hommes ne peuvent pas pratiquer. Presque tous les hommes de la division ont fait l'exercice du pistolet pour l'année.

Les munitions à l'usage des carabines Winchester que nous avons en magasin sont de bonne qualité. Je crois la cartouche de revolver trop forte en poudre, celle que l'on distribuait anciennement valait mieux. J'ai toujours observé que le tir était meilleur avec cette cartouche qu'avec celle que nous avons actuellement, et j'ai remarqué que le tir au pistolet, à portée ordinaire, était aussi effectif pour service en temps de guerre.

PHYSIQUE.

Le physique des hommes de la division est excellent; presque tous sont jeunes et forts, et peuvent supporter les travaux et les intempéries les plus rudes; tous sont d'excellents cavaliers. Le service n'est pas aussi fatigant à présent qu'il l'était autrefois, mais nos hommes sont capables de supporter les plus rudes fatigues et toutes les intempéries de saisons s'ils sont appelés à le faire. J'ai remarqué que beaucoup de jeunes gens qui nous arrivent et ne sont pas alors très forts, augmentent en taille, s'endurcissent aux travaux et deviennent des hommes magnifiques. Nos constables mesurent, en moyenne, 5 pieds 9½ pouces et 37½ pouces à la poitrine; leur poids moyen est de 158 livres. J'ai obtenu ces chiffres par l'examen des listes descriptives d'enrôlement. On observe souvent qu'ils prennent du développement dans la région de la poitrine.

RECRUES.

Quelques hommes se sont présentés pour s'engager; quelques-uns ont été gardés ici, et d'autres ont été envoyés au quartier général. On en a refusé quelques-uns pour défauts de conformation physique et parce qu'ils n'avaient pas la taille voulue. Les recrues sont rares dans ce poste.

CONDITION SANITAIRE.

Les membres de la division jouissent généralement d'une bonne santé. Pendant qu'ils habitaient les vieilles casernes, et qu'ils avaient un local insuffisant, surtout dans les mois d'hiver, nous avons eu de nombreux cas de maladies peu dangereuses. Cela va disparaître, sans doute, dès que les nouvelles casernes seront prêtes à être occupées et que les chambres seront plus élevées et mieux aérées. Les affections les plus communes sont les diarrhées, les maux de tête et divers désordres fonctionnels, dus, je suppose, en grande partie aux changements de température auxquels nous sommes exposés dans cette partie du pays. Quelques cas de rhumatisme et de fièvre existent. Je suis heureux de dire que les maladies qu'on peut prévenir ont beaucoup diminué de fréquence. Les accidents, tels que les coups reçus des chevaux, et par suite de la chute de ces animaux sur leurs cavaliers, grossissent la liste des malades; mais, si l'on tient compte de l'énorme quantité d'équitation qui se fait dans l'année et du maniement constant des chevaux que nous voyons dans la police, le nombre des blessures est réellement bien peu considérable, et peu d'accidents ont eu un caractère sérieux, ce qui, je crois, montre bien en faveur du soin dont les hommes font preuve, et de la docilité des chevaux.

Je regrette d'avoir à rapporter un cas de décès arrivé dans l'année.

Le sergent Taylor, un habile athlète, s'exerçait sur la barre lorsque, par un accident inexplicable, il perdit prise tout à coup, et reçut à la colonne vertébrale une injure dont il mourut quelques semaines plus tard. Sa mort a été regrettée géné-

ralement, non seulement dans la division, mais dans tout le corps, où il était très estimé par tous ceux qui le connaissaient. L'hôpital ne contient pas un seul membre de la division à l'heure qu'il est, le seul patient qui s'y trouve est un jeune homme de la division "D", qui se trouvant en service de patrouille a été soudainement mis hors de service par une attaque sérieuse de rhumatisme inflammatoire. Je désirerais dire un mot au sujet de Banff relativement au bien qui peut résulter de l'usage de ses sources pour le public en général. Personne ne doute qu'elles ne soient favorables dans de nombreux cas de maladies; je recommanderais respectivement la construction d'une bâtisse dans une localité convenable, à proximité des bains, ou quelques membres de la police pourraient être soumis à un traitement dans des chambres convenables. Nous pourrions y mettre un homme qui prendrait soin de la bâtisse et des malades, et prendre probablement quelque arrangement avec les hôtels pour la pension des hommes à un prix raisonnable, en leur donnant la ration comme partie du paiement. Les prix sont si élevés dans les hôtels actuellement que peu de nos hommes peuvent profiter de l'avantage de ces bains. Je suggérerais que l'usage des bains, qui est à présent sous le contrôle du gouvernement, soit accordé aux membres de la police gratis. On exige de nous actuellement les mêmes prix que paie le public généralement.

RATIONS ET ÉCLAIRAGE.

Les rations fournies par les contracteurs sont de bonne qualité, à l'exception du café moulu. Je n'ai pas de plainte à faire concernant aucun autre article. L'huile de charbon n'est pas bonne. Les fournisseurs disent qu'elle est "la meilleure huile canadienne" et conforme à ce que veulent leurs contrats; elle ne donne cependant qu'une bien pauvre lumière. Je crois qu'on a l'intention d'éclairer les nouvelles bâtisses au moyen de l'électricité.

PETIT ÉQUIPEMENT, HABILLEMENT, ETC.

Les membres de la division sont bien pourvus sous le rapport de l'habillement; les seuls articles dont nous manquons sont les draps de lit et les capotes d'hiver.

Vu la rareté des robes de bison, on devrait leur substituer quelque autre matériel pour la confection des capotes. J'ai reçu, l'hiver dernier, quelques capotes de peaux de vache, mais la teinture employé paraît gâter les peaux et les brûler, car les capotes se déchirent promptement et deviennent bientôt inutiles. Une distribution récente de capotes de peaux de bison, va permettre à la division de faire confortablement le service de patrouille d'hiver. La capote grise que l'on donne actuellement est loin d'être aussi bonne que l'ancienne capote bleue. Elle n'est pas imperméable et trop volumineuse pour être portée sur la selle dans les patrouilles, le printemps, l'été et l'automne, et elle pèse terriblement lorsqu'elle est complètement trempée par la pluie.

Je recommanderais le surtout imperméable, connu ici sous le nom de *slicker*, pour le service de patrouille. Si le coût en est trop élevé pour une distribution générale, on pourrait en donner à chaque division un nombre suffisant pour qu'on pût les prêter aux hommes pendant qu'ils sont employés en service détaché. Ces habits sont faciles à porter sur la selle et assez chauds pour la saison de l'année où on aurait à les employer. Beaucoup d'hommes disent que les chaussettes sont trop lourdes pour l'été. Je pense qu'on pourrait en fournir de plus légères pour la saison chaude, en leur laissant la liberté de prendre celles qui leur plaisent le mieux. Les pantalons d'équitation plaisent généralement beaucoup. Les habits d'uniforme et la serge sont de qualité voulue. On donne aux hommes pour un terme de cinq ans deux casques (*helmets*) et un bonnet de fourrure. Je crois qu'un seul casque suffirait pour un engagement de cinq ans et que deux bonnets de fourrure sont nécessaires. Beaucoup d'hommes, à ma connaissance, sont obligés d'acheter un second bonnet. Le prix du casque et du bonnet de fourrure est le même.

ARMES ET ARTILLERIE.

Toute la division est convenablement équipée de carabines Winchester, du modèle "76", et de nouveaux revolvers Enfield. La plupart des carabines devraient être rebronzées; les canons étant polis et brillants à l'extérieur, sont difficiles à tenir

exempts de rouille en cet état. Quelques-uns des canons de fusil ont souffert de la rouille à l'intérieur, sont devenus chambrés et usés, ce qui nuit sensiblement à la justice du tir. En plusieurs cas les montures ont été brisées à la poignée par la chute d'un cheval. Si on se propose de conserver ce modèle de carabine comme l'arme de la police, un assez bon nombre de celles dont on se sert actuellement devront être remplacées par des neuves. Les revolvers sont comparativement neufs et en bon ordre pour la plupart. Comme je l'ai fait observer ailleurs, la cartouche de revolver est trop puissante, je lui préfère de beaucoup l'ancienne cartouche. La charge de poudre est si forte qu'il est difficile de tenir le revolver ferme. Il faut viser tellement au-dessous de l'objet à atteindre que le tir est trop élevé presque généralement. En observant un homme qui tire, on voit le bout du canon se relever considérablement à chaque décharge. Quelques hommes peuvent faire un bon tir avec cette cartouche, mais beaucoup de ceux qui ne le peuvent faisaient cependant un assez bon tir avec l'ancienne cartouche. Quelques revolvers plus légers et de plus petits calibres ont été distribués pour l'usage des hommes en service sur le chemin de fer.

Je n'ai dans ma division ni bouches à feu ni aucun article d'artillerie. Il y a ici en magasin des carabines Enfield, quelques revolvers et un peu de munitions appartenant au département de la milice.

DÉSERTIONS.

Il y a eu quatre désertions dans cette division pendant l'année, tous ceux qui ont déserté étaient des hommes de très peu de valeur. Le constable Wilson, qui s'était enrôlé ici, et n'avait servi que quelques mois était pourvoyeur et cuisinier pour la table des soldats ; il partit avec quelque argent appartenant au fonds de la cuisine.

Le constable Dennis, qui venait d'être condamné à douze mois d'emprisonnement aux travaux forcés, pour une faute grave de discipline, s'échappa de la garde du prévôt pendant que la plupart des hommes se trouvaient absents des casernes pour les funérailles du sergent Taylor. Le constable Sherman, d'un très mauvais caractère, déserta de Banff, et le constable Lines déserta le 12 novembre, pendant qu'il était à l'hôpital comme patient. Un homme qui a déserté de ce poste il y a plus d'un an s'est rendu de lui-même au commencement du mois dernier, et subit maintenant sa sentence.

DÉPÔTS DANS LES CAISSES D'ÉPARGNE.

Le nombre des hommes ayant des comptes aux caisses d'épargne est de vingt et un, et le montant total qu'ils ont mis en dépôt est de $2,078.11.

INSPECTION DE LA DIVISION.

La division a été inspectée au quartier général, à Calgary, en diverses occasions par vous-même, et aussi par l'aide-commissaire, qui, lorsqu'il est aux casernes, fait une inspection hebdomadaire, tous les samedis. Vous avez aussi fait l'inspection des détachements stationnés à Banff, à la Rivière Haute et à la station Scarlett. Le détachement de Banff est inspecté une fois par mois par moi-même, celui de la Rivière Haute par un officier une fois toutes les six semaines, et le détachement de Gleichen une fois par semaine. Les petits détachements sont inspectés moins souvent. Outre l'inspection de l'habillement celle des armes et de l'équipement se fait à intervalles réglés. Les chevaux sont inspectés chaque semaine pour leur ferrage et afin de s'assurer qu'ils sont convenablement numérotés et marqués. Les chevaux en pâturage sont visités deux fois par semaine par le sergent vétérinaire de l'état-major, qui les inspecte soigneusement et donne son rapport sur leur condition.

CHEVAUX.

Les chevaux de la division sont pour la plupart de classe supérieure, jeunes et en bon état. J'ai ordre d'en vendre, à prix fixe, deux qui ne sont pas du type voulu pour le service que l'on requiert d'eux, et il sera probablement recommandé que quelques autres, en petit nombre, soient mis à la réforme au printemps. Pendant l'année, quatre chevaux sont morts ou ont été tués à la suite d'accidents. Un cheval en détachement à Banff s'est démis l'épaule, et il a fallu le tuer. Un atelage s'emporta,

et le mors se brisant dans la bouche d'un des chevaux, ils franchirent une pile de bois avant qu'on pût les arrêter et l'un deux se brisa une jambe ; il fallut le tuer aussi. Un cheval transféré à la Coulée aux Erables est mort, je crois, par suite de quelque blessure reçue un jour que les chevaux se pressaient pour franchir la barrière d'un corral ; et le quatrième, un cheval de remonte, se brisa la partie inférieure d'une jambe d'une manière singulière ; naturellement, on dût le tuer. Il n'y a pas eu un seul cas de mortalité par suite de causes naturelles. Sept chevaux ont été réformés et vendus à l'enchère à de bons prix. Douze ont été transférés à d'autres divisions, et trente nouveaux chevaux ont été reçus dans la division. Les chevaux de remonte achetés et envoyés à cette division ont bien tourné. Ils étaient en très mauvaise condition quand ils ont été achetés, mais ils ont engraissé depuis et leur apparence a merveilleusement changé. Ce sont des chevaux de quinze mains et au-dessus, ils paraissent pour la plupart jouir d'une bonne et saine constitution, ils ont été faciles à dresser, et sont singulièrement exempts de défauts de toutes sortes. La plupart de ces chevaux ont fait le service de patrouilles pendant presque tout l'été. Il y a toujours un certain nombre de chevaux sur le rôle des malades pour entorses et autres légères affections ; aussitôt qu'un cheval devient en mauvaise condition pour aucune raison, après quelque temps de nourriture extraordinaire qu'on lui donne dans les écuries, on l'envoie en pâturage jusqu'à ce qu'il retrouve ses forces. Nous avons actuellement une légère épidémie dans nos écuries, presque tous les chevaux toussent, mais le sergent vétérinaire d'état-major les surveille avec soin et n'en appréhende rien de sérieux. Les chevaux tenus aux écuries sont sortis pour exercice tous les jours si le temps le permet. D'après le tableau ci-joint du nombre de milles parcourus, on pourra se faire une idée des services exécutés et des distances couvertes par les chevaux de la division. Quelques-uns ont été mis à l'herbe pendant presque toute l'année et pourront reprendre leurs travaux lorsqu'on aura besoin d'eux. En parlant des chevaux, je désirerais dire un mot de leur ferrage. Je crois que les fers, tels que fournis, sont trop pesants et que le clou à cheval est trop long et trop fort. Les chevaux que nous élevons maintenant dans le pays ont, en général, le sabot petit et exigent des fers et des clous plus légers.

SELLERIE ET HARNAIS.

Il y a à présent dans la division soixante et douze selles en usage, dont beaucoup sont très vieilles, quelques-unes ayant servi depuis 1880, environ. Ces selles, à l'exception d'une demi-douzaine, sont à sangle simple. Les pontets pour la plupart sont bons, mais les parties en cuir sont très usées dans bien des cas et exigent des réparations constantes. Beaucoup de ces selles ont besoin d'une nouvelle doublure en peau de mouton. Le sellier-major a fait tout récemment l'inpection de tous les articles de sellerie et de harnachement. Le mors Whitman est employé exclusivement pour nos chevaux de selle. Nos harnais pesants sont tous vieux, sauf un équipement de harnais de derrière et de devant. Plusieurs nouveaux équipements seront nécessaires pour les travaux de la saison prochaine. Une couple de garnitures de harnais légers a été distribuée l'an dernier pour les travaux légers ainsi qu'un harnais simple. Une paire de gros harnais de dernière, perdue ici en 1885, a été retrouvée. Attendu que ce poste est dépourvu d'une chambre convenable, il est impossible de tenir nos selles et nos harnais aussi propres qu'il serait à désirer, car les chambres dont nous nous servons pour cet objet sont dans les écuries, où l'on ne peut tenir de feu. Ayant dernièrement pu transférer ailleurs les hommes occupant une des chambres des anciennes casernes, je fais préparer la chambre ainsi devenue libre pour y tenir les selles et les harnais, qui seront mieux soignés à l'avenir.

TRANSPORTATION.

Nos équipages de transportation dans cette division sont dans un bon état. Presque tous les wagons de charge ont servi pendant beaucoup d'années, plusieurs de leurs parties sont usées, en conséquence, et exigent souvent des réparations. Deux ou trois nouveaux wagons de charge sont nécessaires pour l'usage de cette division.

Quant à l'équipement léger, il est à présent suffisant sous le rapport de la quantité et de la qualité. Tant de petits détachements sortent pendant une grande partie de

l'année qu'un bon nombre de wagons légers sont réellement une nécessité· Les wagons légers fournis pour les patrouilles cette année paraissent bien bons, autant que je puis en juger. Ils roulent très bien, on voyage confortablement à leur aide, et les matériaux de même que la fabrication en paraissent irréprochables. Les freins cependant ont du être changés, parce qu'il ne convenaient pas à ce pays. Les deux barouches, double et simple, fournies à ce poste l'an dernier, paraissent bonnes et convenables à nos besoins.

FOURRAGE.

La saison passée a été très favorable pour la récolte du foin, qui ne s'est pas vendu, en conséquence, à aussi haut prix que l'année précédente. On a porté plus de soin à accepter le foin, et conformément à vos ordres les meulons ont été faits de certaines dimensions. Il paraît presque impossible de forcer les fournisseurs de faire les meulons comme il leur est enjoint de le faire; cependant, grâce à une surveillance constante, ils ont été passablement bien faits, le foin a été reçu cette année non au poids, mais au mesurage; les meulons ont été mesurés trente jours après avoir été faits. Chaque charge de voiture a été examinée. Si le foin était bon, il était mis en meulon, si non, il était rejeté. Le foin reçu est de bonne qualité, la saison ayant été bonne pour le sécher et le mettre en meules. A Gleichen, le foin est délivré à mesure qu'on en a besoin. A la Rivière Haute et à Banff, il est mis en meulons et mesuré.

L'avoine est délivrée mensuellement par le fournisseur; une partie vient du Manitoba, mais elle a presque toute été cultivée ici. Elle doit avoir le poids voulu, être bien remplie et ne doit contenir aucunes graines étrangères ou saletés. Elle nous vient en sacs. J'approvisionne tous les détachements, sauf une couple des plus petits, avec l'avoine des magasins ici, parce que je trouve cela moins coûteux que d'acheter sur les lieux. On donne aux chevaux pendant les mois d'hiver une certaine quantité d'orge que l'on fait bouillir et qu'on leur fait manger chaude deux fois par semaine. On leur distribue aussi quelques carottes.

ÉCURIES.

Les écuries ont été grandement améliorées pendant l'été dernier. Le plancher, dans l'écurie des chevaux de selle, était composé de madriers qui, ayant servi depuis plusieurs années, se trouvaient saturés d'urine, sentaient mauvais et laissaient voir beaucoup de trous et dépressions. Tout ce plancher, sauf l'allée du milieu, a été enlevé, et la terre au-dessus grattée avec soin, et transportée au dehors. Lorsque cette nouvelle surface a été bien sèche, elle a été recouverte de sable sec, puis on a pavé la partie antérieure des stalles avec des cailloux et le reste en madriers. Toutes les mangeoires ont été enlevées et remplacées, et les râteliers ont été placés plus bas qu'ils l'étaient auparavant, De nouvelles barres volantes ont été mises et suspendues par des chaînes et les joints entre les pièces ont été remplis avec de la terre détrempée, et tout a été complètement blanchi à la chaux. L'écurie maintenant est propre, n'a aucune mauvaise odeur et paraît beaucoup mieux. Je pense que l'on verra que les chevaux se trouveront mieux d'un pavé en pierre que d'un pavé en bois.

Les compartiments dans l'écurie des officiers ont été pavés en cailloux dans toute leur longueur; elle a été entièrement enduite de terre délayée, et blanchie à la chaux. L'écurie des chevaux de travail est restée telle qu'elle était, avec son pavé en terre battue. Cela est bon pour les pieds des chevaux, mais il est difficile de lui donner une apparence décente, parce qu'il se forme constamment des trous dans le sol et qu'il est impossible de la tenir sèche.

Aussitôt que le temps le permettra, j'espère que je pourrai faire paver cette écurie en cailloux, comme celle des chevaux de selle. Il y a deux meules de foin à l'extrémité de chaque écurie, une pour le foin destiné à la nourriture des chevaux et l'autre pour la litière. Les toitures des écuries exigeront des réparations dans le cours de la saison prochaine.

ÉQUIPEMENT GÉNÉRAL.

Je ne crois pas que les tentes fournies pendant les dernières années passées soient aussi bonnes qu'elles l'étaient anciennement. Elles paraissent s'user vite.

A cause de la fréquence et de la force du vent et des orages dans ce pays, les tentes sont fréquemment déchirées, et, si elles sont constamment en service, elles ne durent que quelques mois. Les tentes " A " que l'on nous a fournies sont convenables pour les petits détachements en patrouille. Les marmites distribuées sont bonnes et durent bien. Les seaux de zinc sont très utiles dans les postes, mais ne conviennent pas aux partis envoyés en patrouille, parce qu'ils sont bientôt déformés et brisés. Un seau en caoutchouc ou en toile très forte serait ce qui conviendrait le mieux aux partis envoyés en patrouille.

Généralement, tous les articles en fer fournis sont de bonne qualité; s'ils ne le sont pas, ils sont promptemont retournés au fournisseur et remplacés par des articles convenables.

CASERNES ET AMEUBLEMENT.

L'ancienne bâtisse servant de casernes est à peine habitable, et sera, j'en suis bien aise, abandonnée par les hommes dans un délai de quelques mois, une seule chambre étant maintenant occupée comme casernes. La nouvelle bâtisse des casernes, à deux étages, exige encore beaucoup de travaux avant de pouvoir recevoir les hommes. Elles sont en tout semblables aux casernes de Régina, sauf qu'elles sont assises sur un fondement en pierre et qu'elles sont construites de manière à pouvoir être lambrissées en briques. Les chambres de toilette et de bains sont dans le soubassement, au lieu de se trouver à l'extrémité de la salle à manger, de sorte qu'ici la salle à manger sera beaucoup plus spacieuse qu'à Régina. Le derrière de la bâtisse, comprenant la salle à manger, la cuisine et son lavoir, est capable d'être habité; la salle à manger a été arrangée de manière à pouvoir servir de caserne, et j'ai pu y faire placer vingt-huit hommes. La cuisine sert de salle à manger et le lavoir est employé comme cuisine.

Cet arrangement est beaucoup plus confortable pour les hommes, car avant cela la salle à manger et la cuisine étaient tout à fait inconvenables et n'offraient aucun confort. L'entrepreneur m'informe que les fournaises sont en route venant de l'est et qu'elles seront placées dès leur arrivée; il pourra alors travailler au plâtrage, et il espère qu'il pourra compléter les travaux de la bâtisse vers le milieu du mois de mai prochain.

Le nouvel hôpital est construit, les châssis et les portes sont posés, mais les enduits ne sont pas encore faits. Comme cette bâtisse n'est pas chauffée par des poêles, je suppose que le plâtrage ne pourra être fait qu'au printemps. L'ancien hôpital a reçu un nouvel enduit de terre et a été blanchi de nouveau à la chaux, mais il est très détérioré. Le quartier des officiers n° 2 est aussi en bien mauvais état, ainsi que la bâtisse servant de bureau d'état-major, etc. Je pense qu'on a l'intention de bâtir un nouveau corps de garde bientôt. Celui d'à présent ne convient pas à cet usage. L'ancienne bâtisse en pieux debouts va être démolie le printemps prochain. Une petite construction a été élevée l'an dernier pour l'usage des maréchaux ferrants et des charpentiers. Il n'a été fait, autant que je sache, aucune provision pour la construction d'un logement pour les sergents et d'un bureau d'état-major. Nous avons beaucoup de correspondance et de nombreux travaux de magistrature, et le logement actuel est tout à fait insuffisant.

Un logement pour les officiers a été construit l'an dernier à Banff—une bâtisse en bois rond. Les hommes et les chevaux du détachement ont besoin d'un meilleur logement. Il faudrait aussi de meilleures bâtisses pour le détachement de Gleichen, ainsi qu'un petit corps de garde. Nous avons actuellement pris quelques bâtisses à bail pour une année, dans ce poste.

A la Rivière Haute on fait une addition au chantier qui servait de quartiers, ce qui ajoutera un peu au confort du détachement. Sous un autre chef, je recommande l'érection de bâtisses convenables à la Coulée des Maringouins.

Il n'y a pas encore de logements suffisants pour les officiers dans ce poste, Calgary, trois officiers vivant actuellement en dehors des casernes. Il serait beaucoup mieux qu'ils demeureraient aux casernes.

En fait d'ameublement de caserne, nous n'avons que ce que peuvent fabriquer les ouvriers de la division. Les hommes couchent sur des lits de planches supportées

par des tréteaux. Ces lits sont embarrassants et difficiles à remuer quand il faut laver les planchers des casernes, etc.; ils ont fort mauvais air et nuisent à l'apparence des chambres. Je recommanderais fortement l'adoption de quelque couchette de modèle convenable. On les fournit dans tous les postes américains. Les tables dans les salles à manger et les chambres des hommes sont faites de bois brut, et sont pesantes et de mauvaise apparence, et les bancs ou sièges sont aussi faits par nos ouvriers. Le modèle de tables et de bancs en usage dans le service impérial nous conviendrait parfaitement. Des tasseaux de fer pour soutenir les tablettes destinées à recevoir l'équipement des hommes vaudraient mieux que ceux de bois dont nous nous servons, et paraîtraient certainement beaucoup mieux.

COMBUSTIBLE.

La houille grasse est presque le seul combustible employé. On se sert de bois pour quelques poêles à chauffer et quelques poêles de cuisine seulement.

TÉLÉPHONES.

Dans le cours de l'an dernier, les casernes ont été mises en communication avec le système de téléphone de Calgary. Nous avons un fil particulier de communication entre le bureau d'état-major et la station de police de la ville, un autre fil relie le magasin du quartier-maître avec le bureau central du téléphone. Ces téléphones sont d'un grand service et d'une grande importance pour nous.

LIGNES TÉLÉGRAPHIQUES.

La seule ligne que nous ayons est celle du système du chemin de fer du Pacifique Canadien. Je pense qu'il serait grandement désirable qu'une ligne fut construite entre ce poste et Macleod au sud, et une autre entre ici et Edmonton. Une dépêche pour Macleod doit aller à Dunmore par le Pacifique Canadien, de là à Lethbridge par la Compagnie de houille et de navigation du Nord-Ouest, et de là à Macleod par la ligne du gouvernement. Une dépêche envoyée à Edmonton doit être transmise à Qu'Appelle par le Pacifique Canadien, et de là par la ligne du gouvernement à Battleford, etc.

MOYENS DE PROTECTION CONTRE LE FEU.

Nos moyens de protection contre le feu dans ce poste consistent en une pompe à incendie, à bras, avec dévidoir de boyaux à incendie, quelques Babcocks et des seaux spécialement destinés aux feux. La pompe fonctionne bien dans la saison chaude, mais dès qu'il fait froid, comme nous n'avons pas de local chauffé pour la placer, quelques parties des valves ou de la pompe sont bientôt hors de condition, et il faut un certain temps avant que la pompe soit en état de s'approvisionner de l'eau nécessaire. Dans les grands froids tout l'appareil gêlerait. Nous n'avons pas assez de boyaux pour protéger toutes les bâtisses. On a fait des réquisitions pour la quantité additionnelle voulue, et j'espère qu'elle sera bientôt reçue. La rivière est la seule source qui puisse fournir l'eau nécessaire à la pompe à incendie, les puits étant trop bas pour qu'on puisse s'en servir avec le boyau aspirateur de la pompe, et celle-ci ne pourrait fonctionner avec une plus grand longueur de boyau. Les Babcocks sont toujours tenus chargés, et dans des endroits où ils ne peuvent geler. Dans chaque chambre occupée et où l'eau ne gèle pas, des seaux à incendie sont tenus constamment remplis d'eau; ces seaux ne doivent servir à aucun autre usage. Un tableau placé dans les chambres de caserne indique à chaque homme la position qu'il doit occuper en cas d'incendie. Il y a un exercice à feu chaque semaine. La semaine dernière, on sonna l'assemblée, la pompe fut conduite à la rivière, les boyaux tendus jusqu'à la bâtisse indiquée, tous les Babcocks présents sur le terrain, et les échelles de surplus en place. Le temps occupé pour ces préparatifs a été de trois minutes. Je pense qu'un grand réservoir à l'épreuve de la gelée devrait être construit ici, avec une petite machine pour pomper l'eau. Ceci donnerait un ample approvisionnement d'eau.

APPROVISIONNEMENT D'EAU.

La plus grande partie de l'eau employée dans ce poste est obtenue de la rivière. L'eau est bonne maintenant, mais va devenir impure avec l'accroissement de Calgary, car les égouts se décharger ont certainement dans la rivière. Il y a ici un puits, mais

on s'en sert peu, sauf pour le lavage des wagons, des voitures et des chambres, etc. L'eau en est bonne, mais le wagon à eau, faisant sa tournée chaque jour et délivrant de l'eau partout où on en a besoin, on en transporte peu à bras du puits. Le niveau de l'eau du puits varie suivant celui des eaux de la rivière ; quand la rivière est très basse, il y a bien peu d'eau dans le puits.

CHEMINS ET PONTS.

Les chemins sont bons dans cette section du pays, excepté dans les saisons très pluvieuses. Les anciennes routes établies, surtout celle qui va à la Traverse des Pieds-Noirs, à Edmonton vers le nord, à Morley vers l'ouest, et à Macleod vers le sud, ont été visitées et arpentées pendant la saison dernière, et continueront, je crois, à être des routes publiques, indépendamment de tout arpentage et de toute allocation pour les chemins. Des ponts sont nécessaires dans beaucoup d'endroits de ce district. A Calgary on a complété, cette année, deux nouveaux ponts,—ceux de Langevin et du Marais de l'Arc—et il y a deux ponts sur la rivière du Coude.

Les voyages sont rendus difficiles et des vies précieuses sont journellement en danger en printemps et dans les hautes eaux, faute de ponts. Il y a toujours beaucoup de transportation sur la route de Macleod, et il y faut des ponts, surtout à la Coulée du Mouton et à la Rivière Haute. Le premier de ces cours d'eau, quoique désigné sous le nom de coulée, a le volume d'eau d'une rivière, surtout dans la saison des crues, et il est très dangereux à traverser. Il y a une traverse à la Rivière Haute, mais le péage est élevé, et c'est une taxe sérieuse pour les colons qui doivent traverser souvent. En dehors des saisons des hautes eaux, ces cours d'eau sont dangereux à traverser en printemps, quand la glace est partie au milieu, toute en restant bonne sur les rives, et aussi au commencement de l'hiver, lorsque les glaçons descendent dans le chenal et que les bordages se forment.

TRAVERSES.

Les seuls passages d'eau en opération dans mon district sont ceux de la Rivière Haute et de Cochrane, près des mines de houille de Cochrane, sur la rivière de l'Arc. La première de ces traverses est beaucoup employée, lors des hautes eaux, par les gens venant ou partant du district de Macleod et par les colons et les *rancheros* établis au sud de la rivière Haute. La traverse de Cochrane diminue un peu la distance entre Calgary et Morley.

LOIS DES LIQUEURS.

Il est certain qu'il est temps d'apporter quelque changement à la loi concernant les liqueurs. Telle qu'elle est, elle n'est pas observée ou respectée actuellement par la masse des habitants de cette partie du Nord-Ouest. Beaucoup de gens l'évadent ou n'en font aucun cas. Le pays a subi tant de changement depuis la passation de l'Acte du Nord-Ouest que je crois qu'il est nécessaire de faire de deux choses l'une —permettre l'introduction des liqueurs enivrantes en vertu d'un système de licences ou autrement, ou amender l'acte de façon à ce que ses dispositions ne puissent donner lieu à aucune fausse interprétation. A présent, il est presque impossible à Calgary d'obtenir la confirmation d'une sentence de magistrat pour infraction à l'Acte des Territoires du Nord-Ouest. En premier lieu, l'avocat de la défense fait tous les efforts possibles pour faire casser le jugement sur quelque erreur de procédure ou de phraséologie légale, ce qui réussit souvent et réussit de fait dans chaque cas offrant la plus légère informalité, bien que la clause 100 de l'acte établisse qu'aucune saisie, poursuite, jugement ou mandat de dépôt en vertu de cet acte, ne sera invalidé pour défaut de forme tant qu'il sera conforme à la véritable intention et interprétation de l'acte. Ensuite la cour suprême a décidé que l'acte n'attache aucune pénalité pour le simple fait " d'avoir des liqueurs en sa possession," et que si des boissons sont introduites dans les Territoires, celui qui a le permis peut le transporter à qui bon lui semble. Avec de telles décisions, il est à peu près impossible d'obtenir la confirmation d'une sentence.

L'importation est difficile à prouver. J'ai eu un cas ici et j'ai demandé à assigner comme témoin un des associés de la maison qui avait expédié les liqueurs de Montréal, mais ma demande a été refusée à cause de la dépense et la sentence a été naturellement

renversée. Quelques causes en appel n'ont pas encore été décidées, elles ont été instruites, mais les jugements ont été réservés. Pendant l'année j'ai prononcé quatorze jugements; un a été maintenu, trois ne sont pas encore décidés, et les autres ont été renversés. Il importe peu qu'un homme ait été arrêté avec une quantité de boisson en sa possession et ait été condamné en conséquence, il demandera un appel de sa sentence quand même. Il y a maintenant une cause pendante dans laquelle un homme a été trouvé enfermé à clef dans un cabinet d'un wagon Pullman, sur le chemin de fer du Pacifique Canadien, avec un baril de whisky de dix gallons. Il a été condamné, mais il a interjeté appel; cet appel n'a pas été maintenu pour défaut de forme dans l'avis, mais il a promptement demandé un bref de *certiorari*, et il est difficile de dire comment l'affaire va tourner.

La loi actuelle ne fonctionne pas comme elle le devrait, dans cette section du pays, du moins, certainement. Naturellement, chacun sait qu'il se vend du whisky dans presque toutes les buvettes de Calgary. Je vois qu'un député de Calgary à la Chambre du conseil à Régina, a assuré que la consommation de whisky à Calgary était de cinquante gallons par jour. Cela se peut; je sais qu'il s'en consomme beaucoup, et que la masse des habitants s'opposent à la loi. Nous n'obtenons aucune sympathie, aucune assistance pour faire observer la loi, au contraire, on nous oppose toute espèce d'obstacles. Tout cas d'infraction contre l'acte concernant les liqueurs enivrantes porté en cour, n'y arrive que par les soins de notre corps. La police ne s'occupe aucunement du trafic des liqueurs enivrantes. Nous faisons des recherches dans les buvettes de temps à autre, mais chacune a sa cachette, et si nous trouvons des spiritueux on nous montre de suite un permis, soit au nom du propriétaire, ou ce qui vaut aussi bien ici, au nom d'un de ses amis. Mes hommes, s'ils s'efforcent de remplir leurs devoirs, sont tournés en risée, et cette partie de leurs devoirs n'est pas très prisée parmi nos constables.

Depuis décembre 1887, 840 gallons de boissons spiritueuses ont été saisis et détruits dans ce district. Ceci ne comprend pas la bière, dont une certaine quantité a été répandue sur le sol. Beaucoup de ces boissons étaient bonnes, venaient de Montréal, et étaient contenues dans des bouteilles de verre d'un demi-gallon. Les liqueurs ainsi détruites représentent une forte somme d'argent. Si on tient compte de la valeur des boissons, de celle des vaisseaux qui les contiennent, et du coût du fret, etc., on arrive à un montant considérable. Si la loi actuelle doit rester en force, de nombreuses modifications devront y être apportées, afin que ceux qui sont chargés de la faire observer puissent obtenir plus facilement qu'à present la comdamnation de ceux qui la violent. Le mal augmente rapidement, et de jour en jour on montre moins de respect pour les dispositions de l'acte. Dans les circonstances actuelles, un constable n'a rien absolument qui puisse l'inciter à remplir son devoir à cet égard. On paraît regarder comme un martyr tout homme arrêté pour infraction à la loi. Si on se propose de maintenir cet acte en vigueur, il devrait être amendé de manière que ses dispositions ne puisse être torturées ou interprétées de plusieurs façons, et si les témoignages sont suffisants pour prouver l'offense, le coupable ne devrait pas trouver d'échappatoire pour se soustraire au châtiment.

COLONS.

Le pays est établi dans toutes les directions aux alentours de Calgary, mais surtout au sud et à l'ouest. Beaucoup de fermes sont pourvues de bâtisses de première classe, et une bonne partie des terres prises est bien clôturée en fil de fer barbelé. En beaucoup de cas les colons ont pris des terres tout près des hauteurs qui se trouvent au pied de la chaîne des Montagnes Rocheuses, où je ne pense pas qu'ils puissent obtenir de récoltes, mais c'est un bon district pour l'élevage du bétail. Autant que je puis voir, la condition des colons est prospère. Calgary offre un bon marché pour la vente de tous les produits de la laiterie, de la ferme ou du jardin potager. En beaucoup d'endroits le colon se trouve dans une position désavantageuse quant à l'instruction de ses enfants, les écoles n'étant pas très nombreuses à présent. Le pays n'a commencé à s'établir qu'en 1884, et il est étonnant de voir quel changement s'est déjà opéré.

RÉCOLTES.

La saison passée a été favorable aux récoltes. Le blé, l'avoine et l'orge ont bien réussi dans presque toutes les localités, et les racines ont également bien réussi. On cultive peu de blé; l'avoine est parfaitement venue. On me dit que le rendement moyen, autant qu'on peut en juger par l'état actuel des statistiques, a été d'environ 47 boisseaux à l'acre, du poids de 47 livres au boisseau mesuré. Quelques étroites sections ont souffert de violents orages de grêle. Les pluies ont été fréquentes, et la récolte de foin en conséquence a été forte, on a pu en couper presque partout. J'ai été d'opinion pendant quelque temps que les coteaux de la Coulée du Mouton n'étaient pas propres à la culture, mais j'ai dû changer d'avis cette année en voyant les produits qu'on y a récoltés. Il y a ici une société d'agriculture florissante qui fait tout en son pouvoir pour l'avancement de ce district, elle a tenu une exposition l'automne dernier, en septembre, et le bétail, les grains, les végétaux et les produits de la laiterie exposés, étaient nombreux et excellents pour un pays nouvellement établi.

AVENIR DE L'ÉLEVAGE DU BÉTAIL.

Les propriétaires de ranches sont satisfaits du résultat de la saison passée, je crois. Les veaux sont très bien venus, et l'hiver dernier n'ayant pas été sévère, il n'y a pas eu de pertes, sauf celles qui se produisent dans tout troupeau, petit ou grand. L'herbe ayant été exceptionnellement belle cette année, le bétail est en bonne condition. Les animaux se sont facilement vendus, et il en a été acheté un bon nombre sur les ranches pour l'exportation, surtout pour l'Angleterre.

Il est étonnant de voir comme le bétail se tient en bon état en ce pays, même dans les hivers rigoureux, quand on considère qu'il n'a aucune autre nourriture que celle qu'il trouve sur les ranches dans la neige.

Les chevaux ont également bien réussi. Il a existé dans le pays une épidémie d'un certain type, mais elle n'a pas eu de gravité, et les pertes ont été légères.

On élève des moutons au nord de la Rivière Haute; ils sont remarquablement exempts de maladies, et les agneaux ont été très nombreux à la saison passée. Sur les ranches à chevaux, on a importé bon nombre d'étalons de prix ainsi que des juments de bonnes races. La classe des chevaux que l'on élève s'améliore immensément d'année en année, et bientôt le pays pourra offrir en vente de nombreuses et belles bêtes. Les loups causent plus ou moins de dommage dans les troupeaux chaque année. On tient des meutes de chiens sur presque chaque ranche, et beaucoup de loups sont tués par ce moyen.

GIBIER.

Le gibier diminue très vite, il faut des lois plus strictes pour sa conservation, autrement il aura disparu complètement avant peu d'années. Il n'y a pas de gros gibier dans ce district, sauf quelques chevreuils près des montagnes, et encore sont-ils très rares. La poule de prairie, comme on l'appelle ordinairement, devient rare aussi, et au train dont on l'extermine elle aura disparue avant peu d'années. Presque tous les habitants du pays en font la chasse, et les étrangers qui visitent le district augmentent encore le nombre des chasseurs. Les oies et les canards diminuent en nombre chaque année. Les Métis et les Sauvages récoltent et consomment une grande quantité d'œufs, et tuent indistinctement les jeunes oiseaux avant qu'ils puissent voler, et les vieux pendant la mue, lorsqu'ils ne le peuvent pas non plus; ce gibier n'a aucune chance de se multiplier et de croître. On fait la chasse pour les marchés de l'est, où l'on envoie un nombre énorme de ces oiseaux. Une loi contre l'exportation serait très à désirer, et on devrait établir quelque restriction contre ceux qui chassent pour les marchés.

A mon arrivée dans ce pays, les rivières étaient littéralement remplies de poisson, elles en sont maintenant comparativement dépourvues. La pêche en toute saison et l'emploi de méthodes illégales ont conduit à ce résultat. Les gens maintenant font métier de pêcher pour le marché, et quelques-uns ne se contentent pas d'employer les moyens ordinaires, mais se servent de filets et de pièges ou de trappes à poissons. Il est injuste pour la généralité de la population que quelques personnes détruisent

entièrement la pêche par l'emploi de ces méthodes illégales. Je recommanderais à la législature de prendre des mesures sur les points suivants: Restriction contre les gens pêchant pour le marché; établissement d'une mesure pour la grosseur du poisson qu'il serait permis de prendre; établissement d'une saison de pêche, et enfin, défense d'employer des filets ou trappes à poissons d'aucune espèce.

L'opinion générale de la population est en faveur de la protection du gibier et du poisson. Je n'ai jamais pu déterminer positivement qu'elle est la saison du frai pour la truite. J'en ai pris en toute saison de l'année, toujours avec du frai. Il y a plus ou moins de gros gibier dans les montagnes, mais il est difficile à trouver à moins d'avoir avec soi un guide expérimenté. Presque tous les lacs dans les montagnes sont remplis de grosses truites de lac qui atteignent une grosseur considérable.

Le lac du Diable, dans le Parc National, est celui dont l'accès est le plus facile pour la pêche de cette grosse truite; on peut y louer de bons bateaux, tous les agrès de pêche, et les hommes nécessaires pour conduire les bateaux.

SAUVAGES.

Les Sauvages ont été tranquilles l'an passé. Nous nous sommes efforcés de les tenir autant que possible sur leurs réserves, et nous y avons presque complètement réussi. Il y a eu, bien entendu, quelques cas de vols de chevaux parmi eux; le principal a été celui qui a été commis par les Gens-du-Sang, qui ont enlevé un nombre de chevaux de la réserve des Assiniboines. Ces chevaux ont été repris pour la plupart. Le nombre de ces vols a cependant été petit. La réserve principale, celle des Pieds-Noirs, a été soigneusement surveillée par une forte patrouille pendant tout le printemps, l'été et l automne passés, de sorte que ces Sauvages ont eu peu de chance de voler des chevaux. Je crois qu'ils commencent à comprendre que ces vols sont contraires à leurs intérêts. Parmi tant de Sauvages il doit nécessairement s'en trouver de mauvais, et ceux-ci sont sûrs de causer du trouble. Un Pieds-Noirs a été arrêté pour avoir tué une vache et purge actuellement sa sentence, un an d'emprisonnement; un autre a été arrêté pour avoir tué un veau, mais il n'a pas encore subi son procès; un troisième, accusé d'avoir tué une vache, a aussi été amené en cour, mais il a été acquitté.

D'autres cas très louches de disparition de bétail, quand des Sauvages campaient dans les environs, se sont présentés, mais on en a donné avis trop longtemps après que les animaux ont disparu pour qu'il fut possible d'obtenir une preuve suffisante pour l'arrestation des coupables supposés. Le nombre total des cas qu'on m'a rapportés n'a pas été considérable toutefois. M. Wattam, qui commandait la patrouille à Gleichen et à la réserve des Pieds-Noirs, m'a fait rapport que les Sauvages sont toujours faciles à contrôler et qu'ils paraissent anxieux de faire ce qui est juste dans tous les cas. Plusieurs Pieds-Noirs ont été employés comme éclaireurs pendant la saison passée et ont fait un assez bon service. Les Sarcis ont été très paisibles, cependant de nombreuses plaintes ont été portées contre eux par les colons parce que ces Sauvages campaient près de leurs habitations et qu'ils y volaient de petits articles en l'absence des propriétaires. Ils ont toujours avec eux beaucoup de chiens qui donnent la chasse aux veaux et aux poulains, tuent les volailles, etc.; il est certain qu'un camp de Sauvages près d'une habitation est un mauvais voisinage.

Les Assiniboines se sont bien conduits sous tous les rapports. Les Sauvages contre lesquels on a plus de sujets de plainte dans cette section de pays sont certains Cris errants; quelques-uns d'entre eux ont pris du *scrip*, mais d'autres n'ont jamais fait de traité. Ils ne sont aucunement industrieux et sont excessivement pauvres; un certain nombre travaillent quand ils trouvent de l'emploi, mais d'autres refusent de travailler, et il est difficile de dire comment ils vivent. Si on les chasse forcément d'ici, ils se dispersent partout dans le pays, donnent beaucoup de trouble aux colons, et nous devons envoyer des patrouilles pour les contraindre à s'éloigner. Nous en avons encore un certain nombre dans les environs, et le seul moyen de se débarrasser d'eux, je crois, est de désigner une réserve où ils devront rester et de les y conduire sous escorte.

Il y a quelques semaines, quelques Assiniboines ont fait rapport qu'un des leurs avait reçu un coup de feu et avait été blessé par des Sauvages parlant la langue des

Pieds-Noirs, à un certain endroit sur la branche de la rivière Haute. Tous les efforts possibles ont été faits pour débrouiller l'affaire, mais jusqu'à présent les Sauvages qui ont attaqué l'Assiniboine n'ont pu être retrouvés. Le terrain où l'affaire a eu lieu a été examiné, et il n'est pas douteux que des coups de feux aient été tirés en cet endroit, et l'Assiniboine a certainement été blessé à la jambe. Il rapporte que ceux qui l'ont attaqué étaient au nombre de sept et qu'ils n'étaient pas à plus de douze verges de distance. Nous aurons sans doute avec le temps de nouveaux renseignements sur cette affaire. Il n'y pas eu de collisions d'aucune sorte entre les colons et les Sauvages de rapportées pendant l'année dernière.

MÉTIS.

Nous avons dans ce district de nombreux Métis dans un triste état de pauvreté. Un bon nombre sont plus ou moins occupés au transport du fret entre Calgary et les établissements dans le nord du pays pendant la belle saison. Beaucoup sont sans travail et n'ont pas d'occupation fixe ; s'ils touchent un peu d'argent, ils le dépensent à boire et à jouer. Ils sont paisibles, généralement, et il n'y a pas, parmi eux, une plus forte proportion de crimes que dans les autres classes de la population.

FEUX DES PRAIRIES.

Grâce à la fréquence de la pluie vers la fin de la saison, et à la neige qui nous est arrivée à bonne heure, il n'y a pas eu, à beaucoup près, autant de feux de prairie l'an dernier qu'à l'ordinaire. Le premier feu dont j'ai tenu note a été causé par une locomotive du chemin de fer Pacifique Canadien, près de Langdon, mais je n'ai pas eu de preuve pour établir quelle locomotive l'avait mis, parce que deux convois avaient passé à l'endroit où le feu a commencé, à peu de distance l'un de l'autre.

Un parti d'hommes fut envoyé d'ici en cette occasion, la patrouille de M. Wattam sortit aussi, et après une lutte acharnée le feu fut éteint. Un autre feu entre Langdon et Gleichen a été mis par un des employés de sir John Lester Kaye. Il fut arrêté et amené devant un magistrat, plaida coupable, et fut libéré après une sévère remontrance.

Plus tard, un colon à la Coulée des Pins, en brûlant l'herbe à l'entour de quelques meulons laissa le feu s'échapper, mais les efforts réunis des colons parvinrent à l'arrêter après avoir ravagé une surface considérable. Cet homme plaida coupable devant deux magistrats et fut condamné à $50 d'amende. Le seul autre feu que nous avons eu s'est déclaré à la Coulée du Mouton ; après avoir dévasté une grande étendue de terrain il a été éteint par une tempête de neige. Dans ce cas on suppose que le feu a commencé dans un tas de bran de scie dans un endroit où se trouvait une scierie autrefois. La personne supposée responsable pour ce feu a été arrêtée et de nombreux témoignages furent reçus ; il fut à peu près prouvé qu'un feu s'était déclaré dans ce bran de scie il y a au delà d'un an, et qu'il y avait couvé depuis ce temps-là. Comme l'information n'avait été donnée que plus d'une année après la découverte du feu, le magistrat n'avait pas juridiction et la cause fut renvoyée.

Les gens commencent généralement, je pense, à apprécier le tort immense que font au pays ces feux fréquents qui détruisent les pâturages, brûlent le foin, le grain, etc., et prennent beaucoup plus de précaution pour empêcher un commencement d'incendie, et lorsqu'un feu se déclare ils se montrent anxieux d'amener le coupable en justice.

SOLDE SUPPLÉMENTAIRE.

Il est à désirer que nous ayons d'aussi bons hommes que possible pour travailler comme ouvriers dans les divers corps de métier, afin de nous permettre de faire faire tous nos travaux d'une manière convenable. Je veux parler surtout des forgerons, des maréchaux ferrant, des charpentiers, des selliers et des tailleurs. Tous les bons ouvriers, particulièrement les maréchaux ferrant et les charpentiers, gagnent des gages élevés dans ce pays. Les ouvriers dans notre corps, depuis quelque temps, ont reçu une paie supplémentaire. Je pense qu'il serait à propos qu'un homme se montrant capable d'exercer parfaitement son métier, prêt à travailler quand on a besoin de lui, et sachant économiser ses matériaux, reçût une paie, telle qu'avec l'addition de ses rations et de son habillement, il se trouvât placé dans une position plus équitable vis-à-vis des ouvriers du même corps de métier en dehors de la police.

SERVICES GÉNÉRAUX.

Sous plusieurs des chefs précédents, j'ai montré en grande partie quels ont été les travaux généraux exécutés par la division que je commande. Le service régulier des patrouilles en forme le principal item. Ensuite, de nombreux partis ont été envoyés pour faire des recherches touchant les plaintes particulières faites par les colons. Il a fallu aussi faire déguerpir les Sauvages campés sur les ranches à vaches ou à moutons, ou près des habitations des moutons où ils occasionnaient du trouble. Nous avons fait des recherches concernant les cas de vols de chevaux ou de destruction de bêtes à cornes qu'on nous a rapportés. De nombreuses visites ont été faites dans les environs du poste, et des partis ont été envoyés à de grandes distances pour la recherche de liqueurs enivrantes. Nous avons aussi visité les loges et les habitations des Sauvages pour y chercher des effets volés. De longues distances ont été parcourues pour faire des arrestations et servir des assignations.

A Gleichen, Calgary, Morley, Canmore, Banff et Laggan tous les convois de voyageurs ou de fret ont été visités par des hommes en service. Il y a à Calgary un détachement en service dans la ville donnant de l'aide à la police locale quand il en est requis, tout en exécutant ses devoirs ordinaires. A la station Scarlett le détachement examine tout le fret que l'on expédie au nord. Depuis quelque temps une escorte a accompagnée la malle d'Edmonton ; cette escorte se rend à une distance de soixante milles au nord et revient ici une fois par semaine. Pendant les sessions de la cour suprême, les hommes demandés par le juge président pour y maintenir l'ordre ont été fournis. La police a escorté les argents envoyés pour le paiement des annuités. Des escortes ont aussi été fournies pour rester sur les réserves pendant les paiements, et nous avons prêté assistance au département des Sauvages quand elle a été demandée. Des hommes ont accompagné le shérif, lorsque requis, pour la garde des condamnés envoyés au pénitencier de la Montagne-de-Pierre, et pour celle des prisonniers lunatiques. Chaque fois que la distance l'a permis, tous les hommes disponibles ont été envoyés pour éteindre les feux de prairie. La police a pris sous sa charge les corps des personnes qui ont péri de mort violente, a notifié le coroner et rempli les devoirs nécessaires en ces circonstances. La ville de Calgary ayant une police locale, nous lui avons laissé, autant que possible, le soin d'y maintenir l'ordre. Sur tous les autres points nos hommes seuls sont chargés de ce soin. Nous avons beaucoup à faire comme magistrats. La plus grande partie de ces travaux paraît être laissée aux officiers de la police.

La liste attachée au présent rapport ne donne qu'une faible idée de ces travaux. Dans quelques-unes de ces causes, des témoignages volumineux ont été reçus et les causes se sont continuées de jour en jour. Outre les causes désignées comme ayant été entendues, beaucoup d'autres ont été réglées hors de cour, les parties ayant été mises en présence et induites à s'arranger à l'amiable et sans procès. Ces causes, bien entendu, n'étaient pas des affaires criminelles, mais surtout des affaires tombant sous l'Acte concernant les maîtres et les serviteurs, dans lesquelles des gages étaient dus, et autres cas semblables et de peu d'importance. Nous avons aussi exercé une surveillance générale sur l'état sanitaire des troupeaux dans le pays, et avant la nomination des inspecteurs chaque cas de maladie d'apparence dangereuse se déclarant parmi les chevaux ou les bêtes à cornes était examiné soigneusement par la police. Mille et une choses exécutées journellement et qui ne sont pas jugées dignes d'entrer dans un rapport officiel, donnent cependant beaucoup de troubles et de travail aux membres de la police ; le seul moyen de montrer la somme des services généraux exécutés dans ce district serait de vous envoyer la copie du journal tenu au quartier général, et celle des journaux de tous les postes détachés et de toutes les patrouilles qui ont été envoyées au dehors depuis douze mois. Dans un nouveau pays comme celui-ci, avec une population nombreuse et dispersée sur une aussi grande surface, il se présente constamment des cas qui demandent à être éclaircis, et les énormes distances à parcourir occasionnent une immense quantité de travail de la part des hommes et des chevaux, comme vous pouvez le voir par le tableau ci-joint (non imprimé), qui montre le nombre de milles parcourus par chaque cheval de ma division,

121,179 milles en tout. Ceci ne représente que ce qui s'est fait dans les voyages et les patrouilles, et ne comprend pas les distances parcourues par des chevaux dans les environs du poste, à Calgary.

DISCIPLINE, CONDUITE, ETC.

Je suis heureux de pouvoir faire rapport que la conduite générale des sous-officiers et des hommes a été excellente. Il n'y a eu que très peu de cas d'infraction sérieuse contre la discipline. Dans une nouvelle ville de cette étenduc, il y a beaucoup de tentations auxquelles un homme peut succomber, et j'ai été surpris et flatté de voir combien rarement un homme de ma division s'est livré à aucun acte capable d'affecter la réputation du corps de la police. Des hommes sont souvent envoyés seuls ou en petits partis, et fréquemment des détachements sont stationnés loin du contrôle de leurs officiers. La conduite invariablement bonne des hommes dans de telles circonstances est une preuve convaincante de discipline et montre que nos hommes se respectent et tiennent à l'honneur du corps auquel ils appartiennent.

SALLE DE RÉCRÉATION.

Il n'y a dans ce poste aucune salle de récréation et aucuns moyens d'amusement pour les hommes dans les casernes, à l'exception de quelques simples appareils de gymnastique et de quelques jeux dans les chambres. Quelques journaux sont reçus, mais faute de local pour les y déposer, ils ne se conservent pas longtemps. J'espère que lorsque les nouvelles casernes seront complétées, une chambre sera arrangée pour servir de salle de récréation et sera fournie de papiers et de jeux de toutes sortes.

J'ai l'honneur de vous transmettre le rapport de l'aide-chirurgien Paré jusqu'au 30 novembre dernier.

Les tableaux suivants sont attachés à mon rapport :—

Tableau des causes entendues dans le district devant les officiers de police.

Tableau du nombre de milles parcourus par les chevaux. (Non imprimé.)

J'ai déjà envoyé une carte montrant la position des postes détachés.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

J. H. McILLREE,

Surintendant, commandant la division "E."

Le commissaire
De la police à cheval,
Régina.

ANNEXE D.

RAPPORT ANNUEL DU SURINTENDANT S. GAGNON, DIVISION DE DÉPOT DE LA POLICE À CHEVAL DU NORD-OUEST, 1888.

RÉGINA, décembre 1888.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport pour l'année expirée le 30 novembre 1888.

J'ai pris le commandement de la division de dépôt et du district du quartier général le 12 mai dernier. Au commencement de l'année ce district a été sous le contrôle du surintendant Deane, et ensuite sous celui de l'inspecteur Norman.

Les élections pour l'Assemblée législative des Territoires du Nord-Ouest ont eu lieu le 27 juin dernier, et se sont passées paisiblement.

La paix et la tranquilité ont régné partout dans cette partie des Territoires pendant l'année, et bien qu'un grand nombre de coupables aient été traduits en cour, aucun crime sérieux n'a été commis.

James Gaddy et Moïse Racette, deux Métis dont l'extradition a été obtenue des Etats-Unis, pour le meurtre de Hector McLeish, en mai 1887, ont été exécutés à Régina le 13 juin dernier.

De grandes quantités de liqueurs enivrantes, introduites dans les Territoires sans la permission voulue, ont été saisies et détruites, et diverses personnes ont été amenées en justice pour infraction à la loi des liqueurs. Dans mes rapports précédents j'ai eu l'honneur de recommander qu'aucune partie de l'amende imposée ne fût donnée aux constables comme dénonciateurs, et je suggérerai de nouveau respectueusement que la loi soit amendée dans ce sens. La plupart de nos hommes désirent que cela soit fait, ils seraient heureux d'un tel changement, parce qu'on ne pourrait plus alors les accuser de motifs mercenaires lorsqu'ils rempliraient leurs devoirs.

Les feux de prairie ont été moins fréquents et moins destructifs cette année qu'autrefois. La police a employé tous les moyens possibles pour les prévenir. Trois sous-officiers ont été spécialement employés à la fin de l'été à cet effet, parcourant le district pour amener en justice les contrevenants à l'ordonnance concernant les feux de prairie et aussi pour prendre les moyens de prévenir ces feux. Cela a produit de bons résultats, car sur dix-neuf cas amenés en cour quatorze condamnations ont été prononcées. En beaucoup d'occasions les hommes des divers postes détachés sont sortis, et avec l'aide des colons ils ont réussi à éteindre des feux qui auraient causé de sérieux dommages.

Des patrouilles régulières ont été faites des différents postes détachés pendant toute l'année, et des partis considérables ont été envoyés du quartier général pour faire des patrouilles périodiques dans les réserves des Sauvages et dans les établissements qui les environnent.

Une escorte a été fournie au lieutenant-gouverneur lors de son arrivée, et une garde d'honneur lorsqu'il a prêté le serment d'office ainsi que pour l'ouverture de l'Assemblée législative. Ces devoirs ont été exécutés de manière à jeter du crédit sur la division.

Les escortes ordinaires ont été fournies au département des Sauvages pendant les paiements des annuités, et en une occasion une patrouille spéciale, sous le commandement de l'inspecteur Drayner, a été envoyée aux Buttes de la Lime, où quelques Sauvages causaient du trouble au sujet de la marque sur leur bétail. Dès l'arrivée de la patrouille sur la réserve les Sauvages se soumirent paisiblement aux ordres de l'agent des Sauvages.

La discipline et la conduite des hommes de la division ont été remarquablement bonnes l'année dernière, considérant que la plupart étaient des recrues non dressées et n'ayant jamais été soumises à aucune restriction.

Les recrues ont été exercées pendant toute l'année, et, lorsque le temps l'a permis, des parades générales d'inspection ont eu lieu ainsi que des exercices de campagne chaque semaine.

L'exercice du tir a été poussé autant que possible avec de bons résultats. Les points obtenus ont été remarquablement élevés. Un registre de ce tir est gardé au bureau de l'adjudant.

Le physique des hommes s'est considérablement amélioré depuis quelques années, et ceux qui nous arrivent sont tout à fait propres aux travaux fatigants exigés dans notre corps.

L'état sanitaire des hommes est bon, deux constables seulement sont morts à l'hôpital pendant les douze derniers mois. Vingt et un hommes ont été mis à la réforme, mais un bon nombre de ces hommes, enrôlés dans l'est, ont été réformés peu de temps après être arrivés au quartier général. Le montant déposé à la caisse d'épargne de l'Etat par les sous-officiers et les hommes de la division est de $1,748.

L'équipement et l'habillement fournis à la police sont de bonne qualité et bien adaptés aux exigences du service, mais nous avons quelque difficulté à équiper les recrues, les magasins du quartier-maitre n'étant pas toujours pourvus de tous les articles nécessaires.

Les armes en usage dans la division sont en assez bon ordre.

Les chambres dans les casernes seraient plus confortables et paraîtraient mieux si l'on substituait des couchettes de fer aux planches et aux tréteaux de bois qui s'y trouvent maintenant.

L'effectif de la division de dépôt varie presque chaque jour de l'année, des détachements étant envoyés pour remplir les vides dans les autres divisions et les recrues arrivant constamment. Le 30 novembre il était de 203 hommes de tous rangs appartenant à la division, avec 10 hommes attachés et 113 chevaux.

La division a été inspectée aux époques régulières par vous-même et par le surintendant-inspecteur, outre les inspections ordinaires du commandant de la division.

Les chevaux—des *bronchos* pour la plupart—sont en bon état et très propres aux travaux exigés d'eux. Il serait à propos d'avoir un certain nombre de chevaux plus âgés, tranquilles et bien dressés pour l'instruction des recrues. Les chevaux de la division ont parcouru 72,407 milles pour le service des patrouilles pendant les derniers six mois.

Un incendie récent dans le département du quartier-maître a pleinement démontré combien nos moyens de protection seraient insuffisants si nous avions un feu considérable. L'eau manquerait, surtout dans les mois d'hiver, par suite de la difficulté d'approvisionner la pompe à incendie au puits. Un réservoir d'une capacité de 40,000 à 50,000 gallons pourrait être construit au-dessus du puits dans le carré des casernes. Ce réservoir alimenté par une petite machine à vapeur donnerait plusieurs bons jets d'eau assez longtemps pour éteindre aucun incendie, et de plus la machine pourrait être utilisée la nuit pour la génération de la lumière électrique pour l'éclairage des casernes.

Un bon et solide pont a été jeté sur le "Wascana" pendant l'été, et les chemins sur le terrain des casernes et dans leurs environs ont été considérablement améliorés.

Le sergent vétérinaire de l'état-major, Jenkins, a été envoyé en service spécial pendant l'été dans le district de la Montagne de l'Orignal; rendu là il trouva que beaucoup de cas de morve existaient parmi les chevaux, cette maladie contagieuse avait été importée des Etats-Unis. Sur sa recommandation plusieurs chevaux ont été détruits, mais il est à craindre que la maladie s'étant trop répandue elle ne soit pas complètement arrêtée.

Je joins à ceci le rapport des causes criminelles et autres qui ont été entendues, ainsi que celui des distances parcourues par nos chevaux (ce dernier non imprimé).

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

G. GAGNON,

Surintendant commandant la division de Dépôt et le district du quartier général.

Le commissaire de la Police à cheval du Nord-Ouest, Régina.

ANNEXE E.

RAPPORT ANNUEL DU SURINTENDANT P. R. NEALE, POLICE À CHEVAL DU NORD-OUEST, 1888.

DIVISION "H," POLICE À CHEVAL DU NORD-OUEST,
FORT MACLEOD, 1er décembre 1888.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre mon rapport sur ce district pour l'année expirée le 30 novembre 1888.

ÉTAT GÉNÉRAL DU DISTRICT.

Ce district a été extrêmement paisible pendant l'année.

CRIMES.

Les crimes dont nous avons eu à nous occuper pendant l'année ont été, à peu d'exceptions près, d'une nature peu sérieuse, et sont attribuables surtout à l'ivrognerie.

Les exceptions sont:

1. Un nommé Charles Hutchings, le 14 juillet, qui a tiré un coup de revolver à travers la fenêtre d'un magasin à Macleod.

2. Un nommé Samuel Bruard a tiré un coup de feu avec intention de meurtre, il attend maintenant son procès. Dans le premier cas, le prisonnier était ivre, le second cas était le résultat d'une ancienne querelle de famille et d'une dispute à propos de quelque propriété.

3. Un Sauvage a été arrêté pour vol de cheval; il a été condamné à trois ans de pénitencier.

PATROUILLES ET POSTES DÉTACHÉS.

Pendant l'hiver de 1887-88 des hommes ont été stationnés aux places suivantes: Coulée Pincher, Sainte-Marie, Stand-Off, Réserve des Piégânes et la Branche-Tarie de la Kootenai; ces détachements, quand le temps l'a permis, ont journellement fait des patrouilles dans les environs de leurs postes, les patrouilles se reliaient l'une à l'autre et échangeaient leurs rapports chaque semaine. Dès que les rivières furent libres au printemps des postes furent établis au Défilé du Nid de Corbeau, à la Coulée dite Pot-Hole, au Grand Coude de la Rivière du Ventre, au Ranche de Cochrane et à Kipp; outre ces détachements, deux patrouilles volantes, comprenant en tout deux officiers et vingt hommes, étaient constamment en mouvement, l'une au nord et l'autre au sud; comme résultat de tout ceci, il n'a été rapporté que deux cas de bétail tué et pas un seul cas de vol de chevaux.

Deux Sauvages ont été arrêtés sous accusation d'avoir tué du bétail, mais comme personne n'a pu identifier les peaux, M. le juge Macleod les fit relâcher; si l'on considère qu'il y a environ 2,500 Sauvages dans les environs immédiats des ranches les plus considérables du pays, je pense que ma division a parfaitement réussi à prévenir le crime.

La carte corrigée que je vous ai envoyée avant ce rapport montre les routes suivies par toutes les patrouilles, mais elle est sur une trop petite échelle pour que j'y puisse indiquer les sections boisées du pays. Il y a du bois, surtout du peuplier et du saule, le long de toutes les rivières, et sur une distance de dix-huit milles le long de la Coulée Pincher, on observe d'épais bouquets de pin; on trouve de l'herbe et de l'eau sur toutes les routes suivies par les voyageurs. Les Collines du Porc-Épic contiennent aussi une quantité de beaux pins.

ASSISTANCE AU DÉPARTEMENT DES SAUVAGES.

Une escorte a été donnée pour recevoir, à Lethbridge, l'argent des annuités, et une autre pour assister aux paiements sur les réserves des Gens-du-Sang et des Piégânes où tout s'est passé paisiblement.

ASSISTANCE AU DÉPARTEMENT DES DOUANES.

Chaque arrivage de colons ou de bétail a été promptement rapporté par les détachements, et par mon entremise au percepteur des douanes à ce poste, et depuis son arrivée ici, l'aide-chirurgien Wroughton a fait les inspections exigées par les règlements de quarantaine.

DISCIPLINE, CONDUITE, ETC.

Pendant l'année nous avons dû punir pour ivrognerie, douze hommes, dont quatre ont été renvoyés du corps. Un sergent et deux caporaux ont été réduits en rang, et un constable a été condamné à six mois d'emprisonnement pour avoir laissé échapper un prisonnier; vous avez plus tard remis une partie de cette sentence. Sauf ces cas, la discipline et la conduite des hommes a été très bonne. A ce sujet, je ne puis parler trop favorablement de l'aide que m'a donnée le sergent-major Alfred Stewart, de la division "H".

EXERCICES, PRATIQUE DU TIR, ETC.

La division a été parfaitement exercée comme infanterie à cheval, à pied et à cheval.

Les rapports non imprimés des exercices du tir de la division "H" accompagnent celui-ci.

Attendu que la division n'a été rappelée du service des postes détachés que très tard dans la saison, les exercices du tir à cheval et au revolver ne sont pas encore complétés.

ÉTAT PHYSIQUE.

Le physique des hommes est très bon, quoique je ne pense pas que la moyenne de leur taille dépasse 5 pieds 8 pouces; je crois que c'est autant qu'il faut pour le service à cheval qui est constamment exigé des hommes stationnés dans ce district.

RECRUES.

Il n'y a pas eu de recrutement dans ce district.

SANTÉ.

L'état sanitaire de la division a été exceptionnellement bon pendant l'année.

RATIONS.

A l'exception d'un peu de thé expédié de Régina, au sujet duquel un rapport spécial a été envoyé, les rations ont été de bonne qualité. Je recommanderais fortement qu'on ne fournit jamais que du thé pressé à la police. On peut le porter facilement à cheval, et il n'y a aucune diminution.

ÉQUIPEMENT, HABILLEMENT, ETC.

A l'exception de quelques capotes en peau de veau, dont on m'a fourni quelques-unes qui n'ont rien valu, l'habillement et l'équipement est de bonne qualité.

PAIE SUPPLÉMENTAIRE.

Tous les hommes de la division "H" ayant droit à une paie supplémentaire pour bonne conduite, l'ont reçue.

ARMES.

Les armes sont en excellent ordre; quant à la convenance de la carabine Winchester pour notre service, je vous renverrai respectueusement à mon rapport du 30 décembre 1887.

ARTILLERIE.

Les deux canons de 9 lbs de balles, se chargeant par la bouche, et leur équipement sont en bon ordre, à l'exception de quelques articles de harnachement peu importants pour lesquels on a déjà envoyé une réquisition. Nous avons 900 lbs de boulets et de bombes en magasin.

DÉSERTIONS.

Les constables suivants, tentés par les gages élevés offerts par les entrepreneurs du nouveau chemin de fer du Montana, ont déserté pendant l'année, mais l'un d'eux n'a pas réussi à s'y rendre, il a été trouvé noyé dans la rivière Kootenai, qu'il avait tenté de traverser à gué pendant les hautes eaux :

N° 1882,	Aird, M.,	a déserté le	10 mai 1888.
" 1625,	Bunbury, C. J.,	"	28 juillet 1888.
" 1993,	Vickers, R.,	"	6 juin 1888.
" 1600,	Young, J.,	"	15 juillet 1888.

La désertion du constable Young a été la plus fâcheuse. Il avait été choisi comme un homme sûr pour accompagner l'inspecteur Chalmers à la Coulée Dupuier, Montana, E.-U., qui y allait pour ramener deux chevaux de la police qui s'étaient échappés de la Coulée des Erables ; arrivé là, il refusa de revenir, laissant l'inspecteur Chalmers seul pour faire un voyage de 210 milles à travers une réserve de Sauvages américains.

DÉPÔTS À LA CAISSE D'ÉPARGNE.

Pendant l'année, les hommes de la division " H " ont déposé à la caisse d'épargne de l'Etat $2,598.80.

INSPECTION DE LA DIVISION " H."

La division a été inspectée par le sous-commissaire le 9 janvier dernier, et par moi-même tous les mois pendant l'année. Vous avez fait l'inspection des casernes de ce poste trois fois dans le cours de l'année.

L'hôpital et l'approvisionnement d'articles de médecine ont été inspectés par le chirurgien en chef le 23 octobre.

CHEVAUX.

Le nombre de chevaux dans la division est de 102 ; 76 chevaux de selle et 26 chevaux de trait.

Les chevaux sont actuellement tous en bonne condition, et il n'y a parmi eux aucun cas de maladie. Le nombre de milles parcourus par nos chevaux en patrouille pendant l'année est de 171,161 milles.

SELLERIE ET HARNACHEMENT.

Nos articles de sellerie sont en bon ordre. La paire de harnais de derrière, qui était déjà vieille quand je l'ai reçue en 1885, devrait être renouvelée.

TRANSPORTATION.

L'équipement de transportation de la division " H " est en bon ordre.

FOURRAGE.

L'avoine délivrée par les fournisseurs, toute récoltée dans les environs, a été d'une très bonne qualité.

Le foin n'est pas de bonne qualité ; je ne pense pas qu'on puisse jamais en récolter de bon dans ce district.

ÉCURIES.

Nos écuries, à présent, y compris une écurie-infirmerie et un appentis adossé à la remise à voitures, peuvent recevoir quatre-vingt-dix-huit chevaux, et on construit actuellement une nouvelle écurie qui en logera cinquante autres.

J'ai fait enlever le plancher de l'écurie employée comme infirmerie ; celui de la grande écurie devrait être enlevé aussi, et vu son mode de construction et sa grandeur, je recommanderais que l'ouvrage fut fait par de bons ouvriers.

CASERNES ET AMEUBLEMENT.

Les casernes sont en asssez bon ordre. Un magasin en briques est nécessaire, il faudrait aussi des cheminées en briques pour les quartiers des officiers.

L'ameublement des casernes est en bon état de service.

Je recommanderais fortement toutefois que des couchettes de fer pliantes soient fournies. Ceci donnerait une meilleure apparence aux casernes, épargnerait beaucoup de bois, et laisserait aux hommes plus d'espace pour se mouvoir pendant le jour.

COMBUSTIBLE.

Le poste reçoit son charbon des mines de Galt, on n'achète du bois que pour la boulangerie.

TÉLÉPHONES.

Il n'y a pas de téléphones dans ce poste.

LIGNES TÉLÉGRAPHIQUES.

Le poste est en communication télégraphique avec tous les points sur les chemins de fer par la ligne de télégraphe de Galt.

PROTECTION CONTRE LE FEU.

Les moyens de protection contre l'incendie sont insuffisants. L'eau du puits est à une trop grande profondeur pour la longueur du boyau aspirateur de la pompe à incendie. En été, on tient de l'eau dans des barils près de la bâtisse où l'on garde la pompe, mais il a fallu les vider dès que les gelées sont venues, et nous ne pouvons dépendre maintenant que sur les seaux et sur nos huit Babcocks pour éteindre le feu si, malheureusement, il s'en déclarait un.

APPROVISIONNEMENT D'EAU.

On obtient d'un puits qui se trouve au centre du carré des casernes l'eau nécessaire aux chevaux. Ce puits n'a que 28 pieds de profondeur et ne contient jamais plus de 4 pieds d'eau, et comme elle ne vient que très lentement il n'en donne pas assez pour approvisionner les casernes; on est, en conséquence, obligé d'aller la prendre à une source, au pied d'une colline escarpée, à une distance de 600 verges des casernes, ce qui occupe constamment deux hommes et quatre chevaux.

CHEMINS ET PONTS.

Sauf dans les environs immédiats du poste, les chemins sont très bons.

Il n'y a dans tout le district qu'un seul pont construit sur un petit cours d'eau à un mille en deçà de la coulée Pincher. Je crois qu'aucun district des Territoires n'est plus pauvre en ponts que celui-ci. Entre ce poste et les Leavings, où mon détachement du nord est stationné, il faut traverser la rivière du "Vieux" et la coulée du "Saule"; pour se rendre à Stand-Off il faut passer à gué la rivière Kootenay, un des cours d'eau les plus dangereux du pays; pour aller à Sainte-Marie ou à "Pot Hole", nous avons à traverser les rivières Kootenay, du Ventre et de Sainte-Marie; on n'arrive à Lethbridge qu'en traversant les rivières du "Vieux" et du Ventre, celle-ci dans un de ses plus dangereux endroits, tandis que pour se rendre à la Passe du Nid de Corbeau, il faut passer à gué les branches du Sud et du Milieu de la rivière du "Vieux", qui pendant quatre mois de l'année sont de véritables torrents des montagnes, sans parler de la coulée Pincher, qui doit être traversée deux fois entre ce poste et le village de ce nom, quand les voitures sont pesamment chargées et qu'on a besoin de bons chemins.

PASSAGE D'EAU.

Il y a un bon bateau-passeur à Lethbridge ainsi qu'à Kipp, mais dans la saison où on en a le plus besoin, lors de la crue des eaux, leurs propriétaires cessent de les employer de peur de casser leurs câbles. Il y a aussi un petit bateau sur la rivière du "Vieux", mais il n'est nullement sûr.

LOIS DES LIQUEURS.

Presque toutes les classes de la population ici sont opposées au fonctionnement de cette loi, et il existe bien peu de personnes qui ne protègent pas la contrebande des boissons.

COLONS.

Plusieurs colons ont pris des terres dans les environs de Macleod pendant l'été dernier, et les ont préparées pour la culture. L'établissement des mormons à la coulée de Lee a beaucoup augmenté et augmente de jour en jour. Autant que j'ai pu m'en assurer, il comprenait 125 âmes le 26 du mois dernier. Ces mormons paraissent se conformer à nos lois. Ils font un commerce considérable de produits laitiers, qu'ils portent à Lethbridge afin d'éviter la traverse de la Kootenay.

RÉCOLTES.

Les récoltes de ce district, consistant surtout en pommes de terre et en avoine, ont été excellentes. Deux colons près de la Coulée Pincher ont fait une expérience pour la culture du mil, et ils ont si bien réussi qu'ils se proposent de la faire en grand l'an prochain. On a récolté un peu de blé sur une ou deux fermes, mais comme il n'y a pas de moulins à farine ici, il n'y a pas de demande pour ce grain, sauf pour la nourriture des volailles.

AVENIR DE L'ÉLEVAGE DU BÉTAIL.

On m'informe que cette industrie paraît avoir un bel avenir, et le bétail a certainement belle apparence. Quoiqu'il ait fait bien froid, il n'y a actuellement aucune neige sur le sol, et il y a toute apparence que les éleveurs vont avoir un hiver sans neige.

GIBIER.

Les canards et les oies sont en grand nombre au commencement de la saison, les poules de prairie foisonnent sur les rivières Sainte-Marie et Kootenai, et le coq de bruyère bleu est commun dans les montagnes. Il y a aussi abondance de truite et de saumon. Je n'ai pas entendu dire qu'on ait tué de gros gibier.

Je dois mentionné que les lois de chasse et de pêche sont strictement observées par tous les colons.

SAUVAGES.

Les Sauvages ont été remarquablement paisibles. Un peu d'excitation a existé à la réserve des Gens-du-Sang, quand le corps d'un Sauvage du nom de "Pied-de-Bison," qui était disparu avec sa *squaw* depuis le mois d'octobre précédent, a été trouvé avec un trou de balle dans la tête; mais bon nombre de leurs chevaux ayant été enlevés de la réserve dans la nuit de l'enquête par un parti de Sauvages américains, l'attention des Gens-du-Sang fut distraite, et ils parurent avoir entièrement oublié "Pied-de-Bison," pour ne penser qu'à recouvrer leurs animaux.

Le 4 mai, le corps de la *squaw* fut trouvé en bas de Kipp. Elle portait aussi la marque de plusieurs balles dans la tête, mais les Gens-du-Sang ne s'occupèrent nullement de cette découverte, et je crois qu'ils ny pensent plus du tout.

Les circonstances qui ont accompagné ces meurtres avec les noms des assassins supposés, ont fait le sujet d'un rapport spécial que je vous ai déjà envoyé.

Les Gens-du-Sang et les Piégânes ont maintenant un respect salutaire pour la police, et je n'éprouve aucune difficulté à faire des arrestations même dans les campements considérables de la réserve des Gens-du-Sang.

Les Piégânes du Nord sont les plus paisibles et se conduisent mieux qu'aucun des Sauvages que j'aie encore vus.

Je suis fâché d'avoir à rapporter qu'ils saisissent toutes les occasions possibles pour s'enivrer, et nous ne pouvons les empêcher de se procurer la bière de houblon qui se fabrique ici et à Lethbridge. J'ai fait plusieurs saisies de cette bière, mais l'aide-chirurgien Powell, en ayant fait une analyse soigneuse, a déclaré qu'elle n'était pas enivrante.

Il n'y a pas de Métis dans ce district, sauf ceux qui y sont établis depuis quelque temps. Un petit nombre de Métis dont les noms vous ont été envoyés ont passé ici pendant l'été; ils venaient du sud et étaient en route pour Calgary, où ils se proposent de s'établir.

FEUX DE PRAIRIE

Dans le cours de l'année six feux de prairie ont été éteints par la division, dès qu'ils se sont déclarés et avant d'avoir causé aucun dommage.

TRAVAUX GÉNÉRAUX

Jusqu'au 30 avril dernier, la division stationnée à Lethbridge et faisant le service de patrouille entre ce poste et les postes détachés de la division "A" était sous mes ordres. Je suppose que l'officier qui commande actuellement la division "K" fera jusqu'à cette date le rapport des travaux qui se sont exécutés dans ce que l'on appelle maintenant le district Lethbridge.

Dans le district de Macleod voici ce qui s'est fait:

Une patrouille a été maintenue nuit et jour dans la ville de Macleod; elle a une maison confortable pour logement et elle a rendu d'excellents services en réprimant complètement le désordre qui y régnait auparavant.

Le 21 décembre 1887, le sergent S. Netherington, commandant le détachement de "Stand-Off," trouva et saisit 70 gallons de whisky qui furent détruits le 22.

Le 5 janvier 1888, ayant reçu ordre du sous-commissaire d'arrêter un Sauvage du nom de "Pied-de-Chevreuil," *alias* "Mauvaise-Viande-Sèche," qui s'était échappé de la garde de la police du district de Calgary, j'envoyai l'éclaireur Giveen faire une recherche sur les limites de la réserve des Piégânes. Giveen trouva un Sauvage répondant au signalement de "Pied-de-Chevreuil" et l'arrêta. Le Sauvage lui échappa, reçut une carabine des mains de sa *squaw*, qui courut la lui porter, grimpa sur un tertre et dirigea sa carabine sur Giveen, qui le blessa à la cuisse d'un coup de revolver et l'amena aux casernes; il fut mis à l'hôpital, où on le soigna avec toute l'attention possible. On reconnut ensuite que ce Sauvage était le frère de "Pied-de-Chevreuil," auquel il ressemble beaucoup. Une enquête eut lieu, le Sauvage reçut une compensation, et Giveen, qui n'avait tiré que pour sa propre défense, fut exempté de tout blâme.

A 2.45 hrs a.m, le 20 janvier, j'expédiai l'inspecteur Chalmers avec 30 sous-officiers et constables à la réserve des Gens-du-Sang (éloignée de dix-neuf milles) pour faire l'arrestation d'un condamné nommé "Le Chien" qui s'était échappé. Le thermomètre marquait 19° à leur départ, et à leur arrivée à "Stand-Off" environ quatre heures après, il était descendu à 36°; plusieurs hommes furent sérieusement atteints par le froid; quatre d'entre eux, les constables Brennan, Dalton, Chessie et Welsh furent tellement gelés qu'il fallut les laisser avec le détachement à "Stand Off". L'expédition ne produisit aucun résultat, un autre Sauvage ayant été pris pour "Le Chien" par celui qui m'avait donné l'information. Les hommes que j'ai nommés plus haut guérirent tous.

Le 2 février, les chefs des Gens-du-Sang et des Piégânes arrivèrent au poste pour y rencontrer M. Pocklington (agent des Gens-du-Sang) et M. Springett (agent des Piégânes) et avoir une conférence avec eux au sujet de l'affaire de "Mauvaise-Viande-Sèche." La conférence dura quatre heures et se termina tout à fait amicalement, les chefs principaux admettant que la blessure du Sauvage n'avait été qu'"un accident", suivant leur expression. Environ 250 Sauvages étaient présents à cette entrevue.

Le 11 février, le chef "Pied-de-Corbeau," quatre chefs de moindre importance et vingt Pieds-Noirs arrivèrent ici en route pour le pays des Piégânes du Sud. "Pied-de-Corbeau" étant bien malade, je lui ouvris l'hôpital, où il resta jusqu'au 15; il en sortit guéri et reprit son voyage vers le sud; il repassa ici le 10 mars s'en retournant à sa réserve.

Le 14 avril on me fit rapport que le constable J. E. Dunbar s'était noyé dans la rivière du "Vieux." J'envoyai aussitôt des hommes pour faire la recherche du corps, qui fut trouvé le 23 et enterré le 24.

Le 6 mai, M. Pocklington, agent des Sauvages à la réserve des Gens-du-Sang, me télégraphia que des chevaux avaient été volés sur leur réserve dans la nuit du 5. J'envoyai de suite une dépêche au commandant du Fort Assiniboine, Montana, et le 10, le colonel Otis me répondit que les chevaux avaient été recouvrés; ils furent plus tard remis à un officier de la division "A" à la Traverse de Kennedy, sur la rivière au Lait, et rendus aux Gens-du-Sang.

Le 14 mai, le sergent d'état-major Davis, commandant une patrouille de service au sud de la réserve des Gens-du-Sang, recouvra vingt-sept chevaux; ils avaient évidemment été enlevés du ranche de Strong par les Gros-Ventres qui avaient été vus dans les environs; ces animaux furent remis à M. Strong, leur propriétaire.

Le 27 mai, je laissai le poste avec un détachement pendant la nuit, à la recherche de chevaux volés aux Gros-Ventres du Montana par un parti de Gens-du-Sang, suivant un rapport que j'avais reçu. J'arrêtai quatre Sauvages et je retrouvai sept de ces chevaux. Le même jour, le chef "Corbeau-Rouge" amena son fils et le remit entre mes mains pour avoir été concerné dans ce vol; quelques jours après, je recouvrai sept autres chevaux volés aux colons du Montana, et je reçus de M. Pocklington, qui les avait repris, seize des chevaux volés aux Gros-Ventres. Les vingt-trois chevaux des Gros-Ventres furent passés de patrouille en patrouille et remis aux autorités des Etats-Unis au poste de Kennedy, et les sept autres furent délivrés à un M. Corcoran venu du Montana pour les réclamer.

Le 31 mai, un Sauvage de la nation des Gens-du-Sang vint se constituer prisonnier pour avoir pris part au vol de chevaux chez les Gros-Ventres.

Les Sauvages impliqués dans ce vol subirent leur procès devant M. le juge Macleod, le 13 juin, trois furent condamnés à trois mois de travaux forcés pour avoir introduit une propriété volée en Canada, et le reste fut libéré avec remontrance.

Le 6 juin, l'inspecteur Piercy, avec seize hommes et vingt-deux chevaux de la division "G," arriva dans ce poste pour faire le service des patrouilles.

Le 13, on me rapporta qu'un Sauvage avait tué une *squaw* sur la réserve des Gens-du-Sang, mais une enquête nous prouva que la chose n'était qu'un accident; le Sauvage qui avait tiré sur elle est parti pour le Montana et n'a pas été revu depuis; la femme n'est pas morte de sa blessure.

Le 24 et le 26, l'aide-chirurgien Wroughton fit tuer deux chevaux malades de la morve et qui appartenaient à des colons. Ce sont les seuls cas de morve rapportés cette année.

Le 11 août, des voitures furent envoyées avec instruction de pénétrer aussi avant que possible dans la Passe du Nid-de-Corbeau pour y rencontrer la division "D," qui arriva ici le 17 sous le commandement du surintendant Steele.

Le 22, l'inspecteur Piercy fut relevé du service de patrouille et partit pour le Fort Saskatchewan avec son détachement.

Le 23, neuf chevaux qu'on m'avait informé avoir été volés chez les Assiniboines et retrouvés dans ce district leur furent remis, à Morley.

L'honorable Mackenzie Bowell, le ministre des douanes, arriva ici ce jour-là, et partit le 24 pour Calgary, la police lui ayant fourni les moyens de transport nécessaires.

Le 30, la division sortit à minuit pour un incendie qui s'était déclaré à l'extrémité est de la ville, où une meule de foin et une maison brûlaient, mais tout fut consumé faute d'eau en quantité suffisante.

Le 10 septembre, vous avez inspecté la division "D".

Le 12, nous avons éprouvé l'ouragan le plus sérieux de la saison; beaucoup des tentes de la division "D" furent abattues, et celles du détachement du Grand Coude de la rivière du Ventre furent littéralement mises en lambeaux.

Le 15, la division "D" entra en casernes, et le 16 elle envoya des détachements pour relever ceux de la division "H".

Le 12 octobre, conformément à une dépêche télégraphique de Calgary, un Métis du nom de Charles Whitford fut arrêté et envoyé à Calgary sous escorte.

Le 17, il y eut une tempête de neige si forte que je crus devoir faire rentrer les chevaux en pâturage, mais elle ne dura qu'une nuit.

Le 20, un Sauvage de la nation des Gens-du-Sang fut arrêté par le caporal Waite et l'éclaireur Sauvage "Chemise-de-Veau", il subit son procès pour vol de chevaux, le 24, devant M. le juge Macleod, qui le condamna à trois ans d'emprisonnement au pénitencier du Manitoba.

Les chevaux suivants volés ou perdus ont été retrouvés et rendus à leurs propriétaires :—

Aux Gens-du-Sang	27
Cris	15
Assiniboines	9
Gros-Ventres	21
A M. Strong, Macleod	27
MM. O'Hara et Corcoran, Montana	7
M. Turner, Lethbridge	1
M. McNabb, "Slide Out"	1
M. Moss, Morley	2
M. White, "Slide Out"	1
M. McDougall, Macleod	1
M. McCullough, Coulée Pincher	1
M. Levasseur, do	1
M. J. B. Smith, Macleod	1
M. R. K. Richards, Macleod	1
Au ranche Halifax	2
Total	118

Deux cas de vol avec effraction, près des établissements, ont été rapportés. Dans un cas, un assez bon nombre d'articles de literie, etc., ont été volés, et la police en a la description; dans l'autre, un jambon et du lard fumé seulement ont été enlevés. Dans les deux cas, les voleurs ont laissé derrière eux du thé et du sucre, de sorte que j'attribue le vol à des hommes de race blanche.

REMARQUES GÉNÉRALES.

Le manuel de l'infanterie à cheval ne donne pas de détails suffisants pour que les jeunes officiers et sous-officiers puissent y apprendre tous leurs devoirs.

Il faudrait un système uniforme de discipline de prison, avec règlement concernant la diète des prisonniers, ainsi que des habits pour leur usage; il n'y en a pas eu à ma connaissance pendant les trois dernières années. Je recommanderais que chaque corps de garde fut pourvu d'un bureau et d'une barre, cette dernière pour la réception des prisonniers non militaires, lors de leur arrestation, et qu'au lieu du gênant système actuel de prendre une déclaration et d'émettre un mandat d'arrestation pour un simple cas d'ivrognerie, on adoptât la méthode en usage dans les cours de police, c'est-à-dire, celle d'avoir une feuille d'accusation, contenant le signalement complet du prisonnier et l'accusation portée contre lui, signée par le plaignant et le sous-officier qui reçoit la plainte.

Je trouve qu'une des plus fréquentes causes de désertion est que les hommes demandant à acheter leur congé définitif doivent toujours attendre plusieurs mois avant d'obtenir ce privilège.

La terrible monotonie de leur vie, surtout en hiver, tend à causer du mécontentement parmi les hommes, qui sont entièrement laissés à leurs propres ressources dans presque tous les postes détachés. Les chambres de récréation ne contiennent que quelques journaux, et de temps à autre quelques volumes de la "Seaside Library", qui sont bientôt hors de service. Une bonne collection de livres peu coûteux et assez solidement reliés pour qu'on pût les envoyer aux divers détachements serait

une véritable faveur pour eux ; cela avec une chambre de récréation comfortable et meublée à peu de frais, aurait pour effet, je pense, de tenir beaucoup des hommes à l'abri du trouble.

Comme vous le savez, la table des officiers ici n'est qu'une chambre nue, car elle ne contient qu'une table de bois commun et une demi-douzaine de chaises ordinaires, de sorte que nos officiers qui acceptent l'hospitalilé des colons, comme ils doivent le faire, n'ont que leurs chambres à coucher pour recevoir leurs amis. J'espère que vous pourrez faire quelque chose pour eux ainsi que pour les sergents, qui sont aussi mal qu'eux sous ce rapport. Les officiers et les sergents changent de stations si souvent qu'il serait évidemment injuste qu'ils eussent à fournir eux-mêmes l'ameublement nécessaire.

J'espère que je ne sors pas de mon domaine en prenant la liberté d'offrir une suggestion au sujet de l'artillerie que nous avons dans la police. Elle est très dispersée actuellement, et aucune division, avec le présent système de patrouille, n'est assez forte pour avoir un détachement d'artillerie qui, pour qu'il soit d'aucune utilité, doit être parfaitement exercé dans ce genre de service et connaître la nature et l'usage des projectiles. Ne vaudrait-il pas mieux concentrer toutes les pièces de 9 sur quelque point, le long du chemin de fer, désigner des hommes pour les servir exclusivement sous le commandement d'officiers d'artillerie, dont nous avons plusieurs dans la police, et avoir ainsi une batterie que l'on pourrait envoyer, à court avis, partout où elle serait requise ?

Le tout respectueusement soumis.

P. R. NEALE,

Surintendant, commandant le district de Macleod.

Le commissaire,

De la police à cheval du Nord-Ouest.

Régina.

ANNEXE F.

RAPPORT ANNUEL DU SURINTENDANT R. B. DEANE, DIVISION "K", POLICE À CHEVAL DU NORD-OUEST, 1888.

LETHBRIDGE, 30 novembre 1888.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de présenter le rapport annuel, jusqu'à cette date, de la division "K" de la police à cheval.

Conformément à votre ordre j'ai remis le commandement de la division de dépôt à Régina, et je me suis rendu ici à temps pour prendre celui de cette division, le 1er mai.

Votre mémoire du 21 avril assignait pour district à la division "K" tout le territoire compris entre Kipp et la limite ouest du pays protégé par les patrouilles de la division "A", à l'est.

ÉTAT GÉNÉRAL DU DISTRICT.

Je suis heureux de pouvoir faire rapport que ce district a été remarquablement paisible et exempt de crime. La plus forte partie du pays ci-dessus désigné est inhabitée, bien entendue, et en dehors de Lethbridge il y a peu ou presque pas d'établissements; mais la ville elle-même est dans un état très prospère. L'argent est abondant, le commerce est bon, et les nombreuses bâtisses qui surgissent de tous côtés prouvent suffisamment la prospérité et le progrès de la place.

La nombreuse population minière vit presque entièrement entre elle, elle est paisible et se conduit bien.

CRIME.

La liste suivante comprend toutes les plaintes portées pour offenses commises dans le district entre le 1er mai et le 30 novembre 1888 :—

Offenses contre la personne	12
Dommages malicieux à la propriété	4
Larcins	7
Vol de chevaux	6
Trafic illicite des liqueurs enivrantes	9
Diverses	16

Les offenses comprises sous le premier chef sont surtout des cas d'assaut et batterie. Beaucoup de ces cas ont été la suite d'une bagarre d'ivrognes dans le quartier des mineurs hongrois, à l'occasion d'une noce, et les autres sont des batailles entre mineurs; tous ces cas ont été réglés par les cours.

Je n'ai pas compris dans cette liste le cas de Max. Hoppé, qui, pour le meurtre de John Adams, aux Etats-Unis, a été arrêté par le détachement de la Pierre-Ecrite (*Writing-on-Stone*), et délivré aux autorités américaines en vertu d'un bref d'extradition.

Les quatre plaintes pour dommages malicieux à la propriété comprennent un cas de bris de fenêtres par des Sauvages, et les trois autres des cas de bétail tué, dont un cependant n'a pu être vérifié.

Les occupants d'une brasserie de bière de houblon, dans le bassin près de la rivière, ayant refusé de vendre de la bière à quelques Sauvages qui demandèrent à entrer

tard une nuit, ceux-ci par vengeance brisèrent les châssis de la maison. Les Sauvages, contre lesquels nous avions plus que des soupçons, furent arrêtés et amenés ici, mais les gens de la brasserie ne pouvant pas les identifier, l'affaire en resta là.

Le 20 juillet, les gérants des ranches de Saint-Louis et du Cyprès, m'informèrent qu'ils avaient raison de croire que les Sauvages tuaient du bétail sur leurs ranches. J'expédiai le sergent Blake et un petit parti d'hommes pour s'enquérir des faits. Après avoir soigneusement examiné toute cette partie du pays, ils ne purent trouver aucune trace de bétail tué ou de Sauvages, même dans la direction indiquée comme celle qu'ils avaient prise. Une des plaintes mentionnait que les vachers (*cow-boys*) craignaient de parcourir le ranche à cause des Sauvages, mais quand le sergent Blake leur en parla ils nièrent la chose en riant aux éclats. En général, les vachers ne sont pas absolument remarquables pour leur timidité.

Un cas véritable s'est présenté cependant à environ trois milles et demi d'ici dans la nuit ou la matinée du 27 août; un veau appartenant à M. Henderson a été trouvé tué d'une balle à la tête, la gorge coupée, la langue enlevée ainsi que les quartiers de derrière.

Le sergent Ross sortit aussitôt avec un parti, mais n'obtint aucun succès. Il y avait eu du bétail sur ce point, mais il ne vit aucune trace de Sauvages. Le sergent fit des recherches à la Coulée du Menton (*Chin Coulée*), et de là au Lac aux Herbes, (*Grassy Lake*), où il observa les traces d'un campement de cinq loges qui avaient dû s'y trouver quatre ou cinq jours auparavant. Là, des hommes à l'emploi du chemin de fer lui dirent qu'ils avaient vu deux Sauvages le 24 et le 25, mais ne purent lui donner aucune autre information.

Il est probable que ce veau avait été tué par un Sauvage de la nation des Gens-du-Sang, nommé "Sam Bedson", qui, après avoir volé quatre chevaux appartenant à un Cri, à Medicine-Hat, avait forcé et volé la maison de la section de Winnifred, le 23 de ce mois, et qui pourrait fort bien avoir fait un mauvais coup en se rendant à sa réserve.

Le 15 octobre une nouvelle plainte a été faite par les gens des ranches des compagnies de Saint-Louis et du Cyprès, que des Sauvages avaient tué quelqus têtes de bétail, et j'envoyai le sergent Walsh avec un parti pour arrêter les coupables s'il était possible.

A son retour le sergent fit le rapport suivant:—

"J'ai été avec deux hommes du ranche de la Compagnie du Cyprès à l'endroit où une vache avait été tuée par les Sauvages, comme ils le pensaient. J'ai vu la carcasse de l'animal gisant près de la rivière. Après l'avoir écorché, on en avait enlevé la peau et toute la viande, le squelette seul restait; une partie du cœur était accroché à l'une des cornes. Les employés du ranche s'en sont retournés chez eux et j'ai traversé la rivière du Ventre et pris la direction de l'endroit où je croyais les Sauvages campés. J'ai suivi le cours de la rivière sur une distance d'environ deux milles afin de voir si des Sauvages étaient campés sur ses rives. Une grande coulée s'étendant à un demi-mille de la rivière me barra le passage, et ne pouvant la traverser je l'ai suivie et l'ai passée à sa tête. J'ai observé la trace d'un wagon que j'ai fait suivre par deux de mes hommes; avec un autre, j'ai continué à longer la rivière, visitant les coulées et les bas-fonds qui l'avoisinent sans voir aucun signe de la présence des Sauvages. J'ai trouvé un endroit où ils avaient dû avoir campé quelques jours auparavant, d'après les indices que j'ai observés. Je n'ai trouvé aucunes traces de la viande ou de la peau de l'animal tué, mais de nombreux morceaux de chair d'antilope, dont j'ai vu beaucoup de têtes à l'entour du camp. J'ai continué à suivre la Rivière-du-Ventre pendant vingt-cinq milles jusqu'à l'embouchure de la Grande Rivière de l'Arc, et j'ai cherché toutes les coulées et les terrains bas le long de la rivière où j'ai cru que les voleurs auraient pu camper. J'ai campé alors pour la nuit et je pris la direction du chemin de fer de Galt le matin suivant."

Une patrouille qui a visité tous ces environs pendant plusieurs de ces jours derniers et qui a fait les recherches les plus scrupuleuses, a fait rapport qu'aucun Sauvage n'avait été vu dans ces endroits depuis un mois.

L'effectif de ma division ne m'a pas permis de le faire cette année, mais il serait à propos de placer un petit poste détaché à la bouche de la Petite Rivière de l'Arc ou près de cet endroit, afin d'intercepter le passage des Sauvages sortant de leurs réserves pour aller aux ranches occupés par le bétail en question.

Les six cas de larcin pour lesquels les coupables ont été amenés en justice, n'offrent rien d'extraordinaire, sauf, peut-être, celui de "Sam Bedson," le membre de la tribu des Gens-du-Sang dont il a déjà été question. Ce Sauvage vola plusieurs articles de la maison des employés de la section de chemin de fer à Winnifred pendant l'absence des occupants, et pendant un certain temps il nous fut impossible de trouver aucune trace du voleur. Une cravate de soie qu'un Sauvage avait en sa possession nous mit sur la piste du voleur, qui a subséquemment été envoyé au pénitencier pour trois ans.

Edward Austin fut amené ici du Coteau de la Rivière au Lait, où il avait été détenu pour avoir volé un cheval, une selle, une bride et un pardessus à Lethbridge, le 4 novembre. Aussitôt après avoir volé ces articles, qui étaient la propriété de plusieurs personnes, il passa la frontière, mais il fut suivi par le propriétaire du cheval, qui le trouva à un ranche à treize ou quatorze milles des lignes. Le cheval lui avait échappé, paraît-il, et les gens du ranche avaient emporté sa selle, etc.; de ce point situé à une dizaine de milles du ranche il se trouva à pied. M. Tom Percel ayant expliqué sa mission, le gérant du ranche, prit la selle et la bride sous sa charge; le matin suivant Austin vola la selle une seconde fois, et après l'avoir cachée se cacha lui-même dans une cave à racines. A l'annonce de ce vol audacieux, les gens du ranche se mirent à sa recherche et l'eurent bientôt découvert. On lui demanda pourquoi il avait volé la selle lorsqu'il n'avait pas de cheval, il répondit que probablement il avait l'intention de voler un cheval. Il fut alors question de décider s'il devait être envoyé à Benson ou si les gens du ranche "disposeraient de lui" eux-mêmes. Aucune de ces méthodes ne parut convenir au prisonnier, qui déclara qu'il préférait revenir de ce côté des lignes; il revint avec M. Percel, qui le délivra au premier poste de la police. J'apprends maintenant qu'Austin, communément connu sous le nom de "Kid" (Petit Garçon), probablement à cause de son âge, qui ne paraît pas dépasser vingt ou vingt et un ans, arriva dans ce pays montant un cheval volé à Benton et qu'il vendit ici, de sorte qu'il a eu raison de penser qu'on aurait bientôt disposé de lui s'il fût resté de l'autre côté des frontières.

Il y a eu dix plaintes pour vols de chevaux dans ce district depuis le 1er mai. Sur ces chevaux, plusieurs n'étaient que simplement égarés, et sept d'entre eux ont été retrouvés. Sur ces quatre qui manquent encore, un est celui qu'Austin à volé à M. Percel et qui peut encore être retrouvé, un autre est en liberté et a été vu par son propriétaire à l'état sauvage où il est resté depuis qu'il a été volé par un Sauvage (qu'il a été impossible d'identifier) auquel il a échappé, et j'espère avoir quelques nouvelles des deux derniers avant peu.

Le 24 octobre, un Sauvage des Gens-du-Sang, nommé "Mike", porta plainte contre un Pieds-Noirs pour avoir volé son cheval. "Mike" recouvra l'animal et le Pieds-Noirs subit une sentence de trois mois d'emprisonnement à l'heure qu'il est.

Tandis qu'il est question de chevaux, je dois dire qu'outre ceux dont il est parlé plus haut, vingt-trois de ces animaux ont été retrouvés par la division pendant l'été dernier et rendus à leurs maîtres; quelques-uns de ces chevaux venaient des Etats-Unis.

A ce sujet, qu'il me soit permis de citer la lettre suivante qui m'a été adressée par le président du Bureau territorial des commissaires du bétail au Montana.

"ASSOCIATION DES ÉLEVEURS DE BÉTAIL DU MONTANA,

"BUREAU DU SECRÉTAIRE, HÉLÉNA, MONTANA, 1er septembre 1888.

"Le surintendant R. B. DEANE,

"Police à cheval du Nord-Ouest.

"Lethbridge, T. du N.-O.

"CHER MONSIEUR,—A l'assemblée de l'Association des éleveurs de bétail du Montana et du Bureau territorial des commissaires du bétail, une résolution a été

passée offrant un vote de remerciements aux officiers et aux hommes de la police à cheval du Nord-Ouest ainsi qu'aux autorités canadiennes en général, pour l'assistance donnée à beaucoup de citoyens du Montana en recouvrant les chevaux volés dans notre territoire.

" Veuillez accepter l'assurance de notre haute considération pour ces services obligeants, qu'il nous sera peut-être possible plus tard de reconnaître par des services de même nature.

" Très respectueusement, votre, etc.,

" GRANVILLE STUART,

" *Président du Bureau territorial des commissaires du bétail.*"

Quant au trafic des liqueurs enivrantes, le mieux serait peut-être d'en dire le moins possible. Il est inutile de nier que les boissons illicites sont communes, et encore plus inutile de prétendre qu'on puisse en empêcher le trafic. Tout ce qu'il est possible de faire, et nous avons donné beaucoup de temps et d'attention à cela, c'est d'empêcher que ce trafic ne devienne trop public et ne soit une cause de trouble pour la population. Toute personne qui veut prendre un verre de boisson et qui sait où s'adresser, peut l'avoir sans aucune difficulté, mais personne ne veut s'exposer à l'ostracisme social qui serait sûr de l'atteindre s'il agissait comme délateur. Ce qui est le plus regrettable, c'est qu'il est impossible d'obtenir de bonnes boissons au lieu des poisons brûlants importés en si grande quantité des Etats-Unis.

Le 19 juin, le sergent Macdonell, au Coteau de la Rivière du Lait, trouva la trace d'un wagon de whisky, et la suivit jusqu'à ce que les ténèbres le forçassent à camper pour la nuit. A l'aurore, le lendemain matin, il reprit sa poursuite et il arriva à Lethbridge à 5 heures. Il trouva le wagon vide en ville, mais aucune trace de son contenu, sauf un baril de cinq gallons dont la découverte dans un salon causa la condamnation du propriétaire à une amende.

Le 18 septembre, le sergent Ross saisit un wagon, quatre chevaux et une charge de whisky et de bière dite *lager* à Whoop-Up, et conduisit le tout aux casernes, où la boisson fut détruite et le conducteur du wagon mis à l'amende. Cette saisie produisit une certaine irritation administrative. La saisie était faite en vertu d'une clause insérée pendant la dernière session dans l'Acte des Territoires du Nord-Ouest, pourvoyant à ce que tout véhicule, chevaux, etc., employés pour l'importation ou le transport dans aucune partie des Territoires d'aucune boisson enivrante illicite " seront confisqués au profit de Sa Majesté, et pourront être saisis, etc." Le département des douanes réclama les articles saisis, mais négligea de m'informer, en réponse à ma demande par écrit, sur quoi il basait sa réclamation. Il ne savait pas cependant si les droits avaient été payés sur ces boissons où si elles étaient sujettes aux droits, je l'ignorais aussi. La police avait raison de croire que cet attelage était employé à transporter des boissons d'une *cache* près de Whoop-Up à un marché, et l'attelage étant saisi et le propriétaire sujet à une forte amende déjà, je pouvais assez difficilement l'inviter à s'exposer à une autre accusation, savoir : celle de s'être soustrait au paiement des droits de douane, en essayant d'obtenir de lui des informations à ce sujet.

Attendu que Sa Majesté devait dans tous les cas avoir le bénéfice de la saisie, il ne paraissait pas très important qu'Elle en reçut la valeur par l'entremise de la police ou des douanes. Je gardai donc la propriété saisie jusqu'au moment où vous me donnâtes instruction de la délivrer à l'officier de douane, par suite d'une déclaration de Lewis, le propriétaire, qu'il n'avait en aucun temps payé les droits sur cette charge de boissons.

Une saisie à peu près semblable fut faite à Lethbridge le 10 octobre, par le constable Arrowsmith ; il convient peut-être d'en donner ici les particularités. La curiosité le poussa à la porte de sa maison en ville, pour connaître la cause d'un bruit de roulement qu'il entendait dans la rue, pendant la soirée du jour en question. Un wagon contenant quelques hommes passait devant sa porte, un des hommes sauta à bas de la voiture en voyant le constable Arrowsmith, et engagea une conversation

avec lui. Cela donna des soupçons au constable, il suivit le wagon, qu'il trouva enfin entré dans un *corral*, les chevaux encore attelés. Le wagon ne contenant rien autre chose qu'un gros baril de whisky, il conduisit donc cette voiture telle qu'elle était, aux casernes. Le baril fut vidé sur le sol, et le conducteur ayant plaidé coupable fut mis à l'amende. · Voici la seule cause de la relation pathétique qui a fait le tour de la presse ; on racontait qu'un pauvre homme transportant d'un lieu à un autre les meubles de quelques colons qui, sans sa connaissance, comprenaient un petit baril de whisky, avait eu son attelage, etc., saisi et confisqué par la police. Je dois ajouter que ce wagon et ces chevaux sont encore dans ma possession, en attendant des instructions touchant la manière dont je dois en disposer. L'attelage est bien connu dans Lethbridge, et n'est nullement sujet à être saisi en vertu de l'Acte des douanes. Je crois que certains affidavits concernant le véritable propriétaire des chevaux ont été envoyés à Ottawa dans le dessein de faire remettre les articles saisis.

Une bagarre entre les mineurs hongrois donna lieu à un procès, à propos de boissons, assez intéressant sous certains rapports. La bière de houblon est fabriquée et se vend ici en quantité considérable. Tant qu'elle n'est pas falsifiée, elle n'est pas désagréable à boire, et on ne la croirait pas enivrante. Son usage, de plus, a pour effet de laisser l'argent dans le pays.

Les Hongrois en consomment de grandes quantités. Lorsqu'ils ont l'intention de prendre une journée d'amusement, ils vident plusieurs douzaines de bouteilles ($1.50 par doz.) dans une cuvette, ils s'asseyent à l'entour, boivent et trempent leur pain dans cette boisson. Le soir de la bagarre en question beaucoup d'entre eux avaient bu ainsi dans l'une de leurs maisons pendant la plus grande partie du jour, et comme résultat un bon nombre se trouvaient incontestablement ivres. Quelques jours plus tard le constable Minnezewsky, d'origine slave, se trouvait pour son service dans une buvette où un certain biberon hongrois resta avec lui pendant quelques heures, buvant une boisson censée être de la bière de houblon. Vers 11.30 p. m. ils sortirent ensemble de la buvette, une dispute s'éleva entre eux dans la rue, et ils furent arrêtés comme ivres et troublant la paix.

Le jour suivant le Hongrois plaida coupable, et là-dessus le propriétaire de la buvette fut poursuivi en vertu de la loi de prohibition. Il fut trouvé coupable et condamné à payer une amende, mais la question de la bière de houblon resta dans le même état.

Prise avec modération, cette bière n'est certainement pas malfaisante, et il est assez difficile de connaître la quantité qu'il faudrait en avaler pour s'enivrer. Supposé, cependant, qu'un buveur émérite se propose délibérément d'en consommer deux ou trois douzaines de bouteilles dans une soirée, il est de l'intérêt des propriétaires d'auberges de ne pas lui en servir au delà d'une certaine quantité. Deux ou trois Hongrois en boivent facilement entre eux de soixante à soixante-dix bouteilles.

Un Sauvage des Gens-du-Sang nommé "Le Coyote Courant" fut trouvé ivre le 18 octobre, et sur son information la propriétaire d'un hôtel en ville fut poursuivie en vertu de l'Acte des Sauvages. Il déclara avoir acheté d'elle quatre bouteilles de bière pour une piastre, qu'il les avait emportées dans sa loge, et qu'après les avoir bues il était ivre.

La défenderesse prouva qu'elle n'avait vendu aucune bière au Sauvage en question, et comme le témoignage du Sauvage n'était pas corroboré, la cause fut renvoyée.

Un trait défectueux de la loi des liqueurs telle qu'elle existe est que les Sauvages peuvent obtenir et obtiennent des liqueurs enivrantes, et il est extrêmement difficile de soutenir une poursuite pour vente de boisson à cause de leur inhabilité à comprendre les questions qui leur sont posées conformément aux lois de la preuve.

"Le Coyote Courant" dans le cas en question se contredit absolument lorsqu'il fut contre-interrogé. Il fit entendre un grognement affirmatif en réponse à une question entièrement contraire à son témoignage en chef, et sa figure indiquait clairement qu'il ne comprenait pas du tout le sens et la portée de la question.

Il est impossible de dire si avec une loi mettant les licences à un prix élevé, au moyen de laquelle les vendeurs autorisés par la loi s'uniraient pour la suppression

des traficants sans licences, les Sauvages auraient les mêmes facilités pour obtenir des boissons.

Les quinze cas d'offenses comprises sous le chef " Diverses ", sont surtout des cas de gens arrêtés pour " ivresse " et pour avoir " troublé la paix publique "; tous ces cas se sont présentés parmi une certaine partie des mineurs. Il y a eu un cas pour profanation du dimanche, un pour parjure à l'occasion d'un procès pour vente de boisson, et deux cas d'évasion des lois de douane.

En mai dernier, une patrouille de Pendant-d'Oreille rencontra un nommé Thomas Berubé avec un wagon et cinq chevaux. Ayant été interrogé, il répondit qu'il venait des collines de l'Herbe-Tendre et qu'il allait à la Coulée des Erables. Le constable Campbell lui demanda de venir au camp pour voir le sous-officier, et ils se mirent en route pour y aller.

A environ un demi-mille du camp Bérubé dit qu'il avait faim et que ses chevaux étaient fatigués; alors, après qu'ils eurent été dételés, Campbell lui dit de monter un des chevaux et de venir déjeûner au camp. Après avoir avancé environ 50 verges, Bérubé demanda la permission d'aller prendre son portefeuille qu'il avait laissé dans son wagon. Au lieu d'un portefeuille, il saisit un revolver et s'enfuit au galop. Les constables Campbell et Chapman partirent à sa poursuite. Campbell était arrivé près de Bérubé et les deux chevaux galopaient côte à côte, lorsque le cheval du constable s'abattit; alors, dit-il: Je me dégageai des étriers quand mon cheval tomba et je saisis le sien par le licou; Bérubé sortit son pistolet et me dit qu'il allait tirer; son cheval m'échappa par un brusque mouvement de tête et il reprit sa course. Je tirai en l'air, mais le fuyard continua à galoper. Pendant que je sanglais mon cheval, Bérubé s'adressant à Chapman le menaça de le cribler de balles s'il ne cessait de le poursuivre. Nous le suivîmes jusqu'à 15 milles du camp. Il voulut traverser une fondrière où son cheval s'embourba, il sauta à terre et tenta de le dégager. J'étais à 150 verges de distance, je lui ordonnai d'arrêter par trois fois, et voyant qu'il n'obéissait pas j'abattis son cheval et j'amenai Bérubé au camp, et de là à Lethbridge avec ses quatre chevaux et son wagon.

Avis fut immédiatement envoyé à l'officier de douane, qui saisit l'attelage à son arrivée ici. Les chevaux paraissant affectés de la morve, je requis par le télégraphe les services du chirurgien-vétérinaire Wroughton, qui déclara que la maladie était un cas de morve très virulente; il recommanda la destruction des chevaux, du wagon et de tout son contenu. L'officier de douane agit conformément à cette recommandation.

L'ordre fut mis à exécution par la police; il fallut aussi détruire une partie des habits des hommes employés à cet office; ils s'attendent, non sans raison, à recevoir une compensation pour cette perte.

SAUVAGES.

Les Sauvages qui sont venus de la réserve des Gens-du-Sang dans cette place se sont, en général, bien comportés. Quelques-uns sont venus pour travailler et ils travaillent bien. D'autres amènent leurs femmes pour des fins immorales; je me suis fait un point de les renvoyer dès que j'apprends leur arrivée et le but qu'ils se proposent. D'autres encore viennent avec toute espèce de prétextes plausibles pour expliquer leur absence de la réserve sans permis. Il en est qui ne croient pas qu'un permis soit nécessaire du tout. Un Sauvage exhiba un permis daté exactement d'un an auparavant, et se croyait parfaitement en règle. Quelques-uns d'entre eux paraissent savoir qu'en loi ils sont aussi libres de parcourir le pays que les blancs, et que leur traité ne les oblige pas à une résidence forcée sur leur réserve. La police doit, en conséquence, être prudente dans ses rapports avec eux à ce sujet, afin de ne pas avoir à reculer au cas où un Sauvage réclamerait sa liberté d'action et entreprendrait de la maintenir.

PATROUILLES ET POSTES DÉTACHÉS.

L'étendue de territoire couvert par les postes détachés et les patrouilles de la division " K " pendant l'été dernier est, d'après un calcul modéré, de cent soixante et

dix milles en ligne droite à partir du quartier général de la division, c'est-à-dire, cinquante-cinq milles presque directement au sud, de Lethbridge au Coteau de la Rivière au Lait; de là en suivant cette rivière vers l'est soixante-cinq milles, jusqu'à la Coulée de Pendant d'Oreille; de là, ensuite, vingt milles au nord-est jusqu'au Ruisseau des Baies (*Many Berries Creek*), et de ce point, trente milles jusqu'à la Coulée du Saule, le poste détaché le plus à l'ouest de la division "A."

Les postes détachés fournissant les patrouilles qui ont visité cette étendue de pays étaient placés aux points suivants :—

A la Coulée de Kipp.....	1	sous-off.,	3	const.,	4	chevaux.
Au Coteau de la Rivière au Lait...	1	"	7	"	9	"
A la Pierre-Ecrite	1	"	5	"	8	"
Pendant d'Oreille.....	1	"	5	"	8	"
La Coulée des Baies.....	1	"	4	"	5	"

Tout le pays dans les environs de chaque poste détaché a été complètement et systématiquement exploré, et les communications ont été maintenues par la rencontre, chaque semaine, de nos patrouilles avec celles de la division "A," à l'est, et de la division "K," à l'ouest.

Les camps ont été entretenus en bon ordre, la conduite et l'état sanitaire des hommes ont été excellents, et les chevaux ont été bien soignés.

Le camp de la Coulée de Kipp était nécessaire pour l'entretien des communications avec la ligne des frontières et pour la surveillance des Sauvages qui sortaient de leur réserve dans cette direction, car on ne pouvait obtenir d'eau à distance convenable nulle part ailleurs; autrement, j'aurais volontiers épargné aux hommes et aux chevaux le désagrément de vivre dans un tel endroit, les maringouins et les mouches connues sous le nom de "bulldog" y étant en si grand nombre que c'est un véritable fléau. Il n'y a pas de bois dans cette coulée; il faut y envoyer le bois et le charbon d'ici.

Le camp du Coteau de la Rivière au Lait est placé de manière à permettre de voir et d'atteindre avec facilité la route de Lethbridge à Benton, sur laquelle il y assez de trafic. Les commerçants de whisky, etc., passent la frontière plus à l'ouest généralement. Les quarante milles qui se trouvent entre le Coteau et le poste détaché de la divison "D" à "Pot-Hole" sont une longue distance à surveiller. Les traficants de whisky amènent leurs charges près des lignes et les cachent, s'il est nécessaire, pendant qu'ils explorent le pays en avant. Quant ils le voient libre, ils chargent leur marchandise et traversent la frontière le plus promptement possible. La frontière se trouvant très proche, ils peuvent le faire aisément, puis connaissant parfaitement chaque pouce de terrain et ayant choisi un point convenable pour passer la rivière, un certain degré de noirceur, loin de leur être défavorable, sert plutôt à couvrir leurs opérations.

Une construction en bois de 30 x 20 x 9 pieds avec un appentis pour servir de cuisine, vient d'être complétée ici par les entrepreneurs et pourra loger un sous-officier et six hommes. Une cloison à l'une des extrémités de cette maison forme un petit bureau et une chambre pour le sous-officier qui commande le poste.

Une écurie aussi complétée peut loger dix chevaux; il y a là environ vingt tonnes de foin en meule.

Il n'y a pas de bois sur le Coteau et on est obligé d'y envoyer du charbon de Lethbridge comme à la Coulée de Kipp, pour les besoins de la cuisine en été, et pour chauffer en hiver.

A la Pierre-Ecrite il y a du bois de chauffage, et quelques billots ont été coupés dans la coulée durant l'été par le détachement, afin de construire des logements, mais l'épidémie qui a atteint nos chevaux ne nous a pas permis de les amener au camp.

Un chemin d'environ quatre milles de long a été ouvert cependant depuis l'embouchure de la coulée jusqu'au bois, et un pont a été jeté sur un petit ruisseau qui barre le passage, de sorte que ces billots pourront être traînés dès que nous pourrons avoir des chevaux.

Le camp de Pendant-d'Oreille est à trente-cinq grands milles de celui de la Pierre-Ecrite. Plusieurs bons endroits existent sur la large coulée de ce nom pour

y placer un camp, et il s'y trouve du bois en quantité suffisante. Le détachement qui est stationné là a érigé une petite construction en bois rond d'environ 16 x 14 x 9 pieds qui servira de cuisine l'année prochaine, et trente billots environ, de bonne grosseur, sont prêts pour l'érection d'une extension pour le nouveau logement des hommes. Il y a aussi un corral bien fait, d'environ quarante pieds carrés, et on a envoyé assez de billots pour jeter un pont sur un fossé dangereux (appelé le "canal") à une distance de quinze milles environ sur la route qui conduit à la Coulée des Baies, et pour en mettre un autre sur un bourbier profond à la Coulée de Kipp, deux endroits où les essieux de voitures chargées sont toujours en danger d'être brisés. La Coulée de Pendant-d'Oreille est remplis de serpents à sonnettes dont les hommes ont tué un grand nombre.

De Pendant-d'Oreille à la Coulée du Saule on compte cinquante bons milles, et j'ai en conséquence établi un petit poste à la Coulée des Baies pour entretenir les communications avec la division "A" et pour surveiller le terrain que traversent les Sauvages maraudeurs, etc., qui rôdent entre la Traverse de Kennedy et Medicine-Hat.

L'eau y était cependant si mauvaise et si rare qu'après quelque temps je fus obligé de faire revenir ce détachement à Pendant-d'Oreille et de faire surveiller le pays de la Coulée des Baies à l'aide d'un cheval de bât.

La route principale a été soigneusement améliorée et nivelée afin de faciliter le passage des convois de provisions autant que possible. Un chemin de traverse qui diminuait la distance pour se rendre à la Coulée des Baies a été trouvé impraticable parce que l'eau y est trop rare, de sorte que chaque charge de provisions et de fourrage doit parcourir la distance entière—280 milles pour le voyage, aller et retour.

Les inspecteurs White-Fraser et Bradley se sont relevés pour la surveillance de ces postes détachés, et sont restés quelques fois avec ces détachements pendant un mois à la fois.

Pour le ferrage des chevaux, un maréchal-ferrant, avec une paire de chevaux, un wagon et une forge portative a été placé, à la Pierre-Ecrite.

ASSISTANCE AU DÉPARTEMENT DES SAUVAGES.

Nous n'avons eu aucune occasion d'assister le département des Sauvages, une fois seulement nous avons escorté l'argent des annuités de Dunmore à Lethbridge, sur le chemin de fer.

ASSISTANCE AUX CHEMINS DE FER.

L'arrestation du voleur de chevaux sur la section de chemin de fer de Winnifred et la poursuite d'un employé, en vertu de la loi de prohibition (laquelle fut cependant retirée), sont les seules occasions où le chemin de fer de la Compagnie de houille et de navigation du Nord-Ouest a requis nos services.

ASSISTANCE AU DÉPARTEMENT DES DOUANES.

Ceci comprend l'arrestation de Bérubé, la saisie d'une troupe de chevaux appartenant à MM. Nyhart, Brown et Vancycle, ces MM. ayant été accusés d'avoir évité de payer les droits de douane et la saisie de l'attelage chargé de whisky appartenant à Lewis.

J'ai, de plus, donné aux officiers de douane ici les noms des personnes qui avaient reçu ordre aux postes détachés de se rapporter et de faire passer l'entrée de leurs effets.

DISCIPLINE, CONDUITE, ETC.

La discipline est excellente, et j'ai toute raison de parler dans les meilleurs termes de la conduite des hommes depuis que je commande ici.

Si la division, prise en entier, a contribué $143 au fonds des amendes entre le 1er mai et le 30 novembre, elle a aussi déposé $1,487 dans les divers établissements de banque du pays.

EXERCICES, PRATIQUE DU FEU, ETC.

Nous n'avons eu que très peu d'exercices cet été parce qu'il n'y avait pas d'hommes disponibles, il en a été de même pour la pratique du tir; cependant chaque fois qu'il a été possible de réunir trois ou quatre hommes n'ayant pas de devoirs plus pressants à remplir, ils ont été envoyés au champ de tir. Les exercices du tir sont commencés maintenant et se continueront aussi longtemps que la saison le permettra. Les hommes qui viennent d'arriver des postes détachés ont eu une assez bonne pratique pendant l'été, et beaucoup d'entre eux sont d'excellents tireurs. Un homme qui peut tuer une poule de prairie ou une oie avec une balle à une distance inconnue, n'a pas besoin de dépenser beaucoup de munitions pour le tir à la cible.

ÉTAT PHYSIQUE.

Le physique dans la division est bon en général, la taille des hommes est au-dessus de la moyenne.

ÉTAT SANITAIRE.

La santé des hommes de la division a été généralement bonne. A l'exception d'un ou deux auxquels la diète de campagne ne convenait probablement pas d'abord, les hommes servant dans les camps ont joui d'une robuste santé. La liste des malades en juin, juillet et août, a été en moyenne de $4\frac{9}{10}$ par jour, mais ce percentage élevé est expliqué par quelques accidents sérieux. Le constable Harvey a eu la cheville du pied brisée par son cheval, qui s'est abattu sur lui. Le constable Costello a été jeté, par un *broncho* nouvellement arrivé, sur le côté de l'écurie et s'est aussi brisé la cheville. Le constable Ross s'est accidentellement blessé au pied, d'un coup de feu, et tous ces hommes ont été longtemps sur la liste des malades, les deux derniers y sont encore.

RECRUES

Le seul homme enrôlé ici a été l'ex-sergent McMinn, qui a été transféré depuis à la division "D".

RATIONS.

Les rations sont servies en quantité sufisante et sont de bonne qualité. Je n'ai entendu aucune plainte sous ce rapport.

PETIT ÉQUIPEMENT, HAB ILLEMENT,ETC.

Je pense qu'en général on trouve le prix de la tunique de serge trop élevé, vu la qualité de ce vêtement. La plupart des hommes de service sont obligés d'en acheter une ou deux de leur propre argent chaque année. Les hommes qui sont constamment en service sur la prairie se trouveraient mieux d'un chapeau à larges bords tel que ceux dont se servent les vachers pour se préserver des rayons du soleil que de toute autre coiffure.

CHEVAUX.

Les chevaux achetés cette année se sont trouvés bons à peu d'exceptions près. La liste des décès est excessivement élevée et comprend, je suis fâché de le dire, les meilleurs chevaux de la division. Ils ont été enlevés par une épidémie qui a déjoué l'habileté de nos chirurgiens-vétérinaires et dont je me dispenserai de décrire la nature, attendu qu'ils feront leur rapport à ce sujet. Cette maladie a malheureusement été importée par deux de nos propres chevaux qui, effrayés par le bruit du tonnerre pendant une tempête, se sont échappés du poste de la Pierre-Ecrite, et sont partis dans la direction des Etats-Unis. Nous les retrouvâmes sur le ranche d'un nommé Miller, à environ 70 milles de l'autre côté des lignes. Peu après qu'on les eut recouvrés, un de ces chevaux, le n° régimentaire 1472, devint malade, il avait un léger écoulement du nez, de la lourdeur, etc., et les membres de derrière (dont il paraissait avoir perdu l'usage) enflèrent énormément. Le cheval fut amené aux casernes par petites étapes pour être traité, et après une longue et fatigante

maladie, après laquelle il ne lui resta que la peau et les os, il guérit. Il a repris de la chair, etc., et il paraît bien, mais il ne semble pas encore avoir recouvré l'usage de ses membres. Son compagnon de fuite mourut après quatre jours de maladie; les autres ont succombé pour la plupart en moins de six jours. Nous avons plus tard été informés que Miller avait perdu tous les quatorze chevaux qu'il avait sur son ranche. Les chirurgiens-vétérinaires après quelques jours d'observations reconnurent que la maladie était une influenza de nature typhoïde.

Les chevaux de la division ont eu beaucoup à faire pendant la saison passée. Pour fournir les postes détachés de rations, de fourrage, etc., il a fallu quatre attelages de quatre chevaux qui ont été constamment employés à ce service, et si ces chevaux ont pu résister à ces fatigues ce n'est que grâce aux soins que leur ont donnés leurs conducteurs, qui ont bien gagné l'insignifiante paie supplémentaire—10 centins par jour—qu'ils reçoivent pour cela. Il faut nécessairement quatre chevaux par wagon dans ce pays où les côtes sont si abruptes. Le constable Aylesworth, par exemple, a tenu compte du nombre de milles parcourus par cinq chevaux, qui ont fait respectivement 5,222, 5,153, 5,199, 4,374 et 2,865 milles. Ils roulent dans la graisse, mais deux d'entre eux ont les jambes trop fatiguées pour servir beaucoup plus longtemps dans la police. Le constable Aylesworth, plus heureux que les autres constables qui ont voyagé autant que lui, n'a pas vu son attelage désorganisé par décès, etc.

Je joins à ceci un rapport de la distance parcourue par chaque cheval depuis le 1er décembre 1887. Total, 177,785 milles. (Rapport non imprimé.)

Quinze de nos chevaux au moins devront être réformés, n'étant plus propres aux travaux exigés d'eux dans la police, et il faudrait dix bonnes paires de chevaux de trait et vingt chevaux de selle pour mettre la division sur un bon pied. J'ajouterai que, par le passé, la division a reçu une grande partie de ses chevaux des autres divisions, et les officiers commandants ne seraient pas de nature humaine s'ils se séparaient de leurs meilleurs chevaux.

SELLERIE ET HARNACHEMENT.

Nous avons tous les articles de sellerie nécessaires. Les dix doubles sangles servies cette année et faites par M. Hutchins, de Winnipeg, ont jusqu'à présent été satisfaisantes.

La plupart des harnais sont considérablement usés. Quatre nouvelles paires de harnais de derriere et quatre paires pour les chevaux de devant seront nécessaires pour les gros travaux de l'année prochaine. Le sellier-major de Régina a récemment fait une inspection et il a pris note des autres articles qu'il faudrait avoir.

ÉCURIES.

Nos écuries suffisent pour les besoins actuels, et les bâtisses offrent tout l'espace nécessaire et sont bien aérées.

FOURRAGE.

La plus grande partie du foin que nous avons reçu cette année a été coupé sur la côte de la rivière au Lait ou dans les environs, à une distance de trente à trente-cinq milles. Le prix moyen, $16.75, est élevé, mais pas trop, cependant, si l'on considère qu'il doit être transporté à plus de trente milles et que la main-d'œuvre coûte cher dans ce pays.

TRANSPORTATION.

Sur les dix gros wagons qu'il y a dans la division, six sont en état de service, les autres sont vieux et usés. Les wagons servis à cette division ont été en grande partie fournis par les autres divisions, comme les chevaux. J'ai été informé que de nouveaux wagons ont été commandés pour nous et sont à la veille d'arriver. Ceux que nous avons sont de divers modèles. Ce qu'il nous faut est un wagon pesant, capable de porter une charge de 40 quintaux, et pourvu de bons freins. Un wagon à roues plus écartées (plus larges) nous serait très nécessaire pour l'attelage de plusieurs paires de chevaux que nous devons employer souvent.

ARMES.

Les armes ont été inspectées par l'armurier temporaire, et son rapport indique que plusieurs des carabines dont les détachements se sont servis pendant l'année sont fortement chambrées. Avec une douzaine de canons de carabine et une proportion équivalente des autres parties, les armes pourraient toutes être mises en état de service. Il faudrait aussi une douzaine de revolvers neufs.

ÉQUIPEMENT GÉNÉRAL.

Chaque poste détaché, qu'il soit commandé par un sous-officier au-dessous du rang de sergent ou non, devrait être pourvu d'une paire de lunettes d'approche au moins, ainsi que chaque parti d'éclaireurs.

Il n'y a que quatre paires de lunettes dans la division, tandis qu'il en faudrait au moins dix.

DÉSERTIONS.

Nous avons eu quatre cas de désertion dans la division depuis le 1er mai. Le constable Findlay, conducteur d'un wagon qui transportait des provisions aux postes détachés persuada le constable Jolliffe, de quitter son détachement à la Pierre-Ecrite et de passer aux Etats-Unis, le 21 mai. Le 17 juillet le constable McIsaac, et le 23 juillet le constable Hill, désertèrent de Lethbridge. Ces deux hommes étaient des mécontents. Un colporteur de whisky les transporta de l'autre côté des lignes.

INSPECTIONS DE LA DIVISION.

Le poste a été inspecté d'abord par vous-même, le 19 mai, et une seconde fois par vous-même, assisté par l'aide-commissaire.

CASERNES ET AMEUBLEMENT.

Le poste a été très amélioré pendant l'été dernier. La réserve a été entourée d'une clôture en fil de fer, qui empêche le bétail de pénétrer dans le carré des casernes et qui ajoute à la bonne apparence et à la propreté de la place.

On a construit une remise à charbon de 10 x 12 pieds, pouvant en contenir environ vingt tonnes, dont on se servira quand le mauvais temps ne permettra pas de le transporter directement de la mine. Cette remise a été bâtie à l'entreprise par MM. Bruce et McFarquhar, de Lethbridge; elle est bien construite et coûte $75.

Une construction destinée à servir de chambre d'adjudant et de chambre de récréation est à peu près terminée; l'entrepreneur, M. A. J. Scott, a fait cet ouvrage. Prix $875. Elle mesure 36 x 18 x 10 pieds; des enduits ont été posés partout; elle est divisée en deux par un colombage élevé à 16 pieds de l'extrémité ouest de la bâtisse. La plus petite chambre est celle de l'adjudant, et la plus grande est la salle de récréation. Elles sont toutes deux trop petites pour l'usage auquel elles sont destinées, cependant.

Une remise à voiture est aussi presque terminée; c'est un appentis touchant à l'écurie n° 1, et mesurant 102 x 22 x 10 pieds. MM. Bruce et McFarquhar sont les entrepreneurs. Prix $411. Nous avions absolument besoin d'abri pour les wagons, mais cette remise devrait être fermée aux deux extrémités pour être utile.

J'ai déjà parlé des bâtisses du poste détaché du Coteau de la rivière au Lait. Elles ont été construites par MM. Bruce et McFarquhar, au coût de $1,246. Elles sont placées dans un endroit bien abrité, à peu de distance d'une source qui ne gèle jamais. Une quantité considérable de réparations et de meubles ont été faits cet été. Les enduits, en beaucoup d'endroits dans les casernes, devront être enlevés. De fait, la bâtisse est tellement secouée dans les grands vents qu'il est douteux que les enduits tiennent jamais. On admet généralement qu'un boisage conviendrait mieux, quoique les chambres soient plus facilement éclairées et plus gaies avec des enduits.

RÉSERVE DE LA POLICE.

La réserve ici est trop petite. Notre enclos à foin, par exemple, se trouve à une de ses extrémités et touche au grand chemin, et nous n'avons, bien entendu, aucun contrôle sur ce chemin. Les enfants peuvent jouer là avec des allumettes, etc., etc., ce qui pourrait causer un sérieux incendie. Sauf dans le carré des casernes, place

qui n'est guère convenable, nous n'avons pas d'espace sur la réserve pour y établir un manège, et au train dont vont les choses actuellement et si le progrès que l'on prédit se réalise, cette réserve va bientôt se trouver au centre de la ville.

COMBUSTIBLE.

On amène le charbon au poste journellement ou à mesure qu'on en a besoin et avec nos propres wagons, de la mine de la Compagnie de houille et de navigation du Nord-Ouest, en conservant une réserve dans la petite remise à charbon en cas de mauvais temps. Le charbon est bon.

TÉLÉPHONES.

Nous n'en avons pas.

LIGNES TÉLÉGRAPHIQUES.

Une ligne télégraphique entre ce poste et le Coteau de la rivière au Lait épargnerait de grandes fatigues à nos chevaux. Si le chemin de fer projeté entre cette place et Benton se construit, une communication télégraphique sera naturellement établie en même temps.

PROTECTION CONTRE L'INCENDIE.

Nous n'avons pas d'autres moyens de protection que six Babcocks et des seaux remplis d'eau tenus dans les casernes. L'eau des barils placés sous les tuyaux des dalles a dû être vidée dès que la gelée a fait son apparition.

APPROVISIONNEMENT D'EAU.

Toute l'eau employée dans les casernes est transportée au moyen de notre wagon à eau du réservoir de la Compagnie de houille et de navigation, à un demi-mille de distance. En hiver, on ne peut tenir d'eau dans ce wagon pendant la nuit, de sorte que son conducteur est obligé de faire un voyage avant de faire boire ses chevaux.

Par arrangement verbal, un M. John Brown, de Lethbridge, commença à creuser un puits artésien dans les casernes, le 25 mai dernier; il devait creuser le puits, y introduire un tuyau de six pouces, trouver de l'eau et fournir tout ce qui était nécessaire à l'entreprise, au prix de $3 du pied pour les premiers cent pieds, avec une augmentation de 50 centins pour chaque 50 pieds additionnels. Le ou vers le 27 juin, après avoir atteint une profondeur d'environ 115 pieds, il fut contraint d'abandonner son trou, ayant rencontré du sable mouvant et de gros cailloux (c'est ce qu'il dit, du moins), et il en commença un autre tout auprès.

Vers le 15 août, après avoir creusé à une profondeur d'environ 235 pieds, son foret se brisa; incapable de retirer du trou la partie brisée, il se vit contraint d'abandonner celui-ci encore avec une quantité de tuyau.

Le 17 août, il commença un troisième trou à quelques verges de distance, mais le sable mouvant l'empêcha de creuser au delà de 300 pieds.

Le 1er octobre, suivant vos instructions, je préparai une convention par écrit, avec spécification des conditions, et le contrat fut dûment signé. L'entrepreneur abandonna le troisième trou qu'il avait creusé le 3 novembre, et me donna à entendre qu'il serait nécessaire d'avoir une machine plus puissante. Il a depuis, mais sans succès, demandé un boni de $1,500 pour le mettre en état d'exécuter l'ouvrage, et j'ignore actuellement quelles sont ses intentions. En attendant, l'approvisionnement d'eau est la question la plus pressante aujourd'hui.

CHEMINS ET PONTS.

Le défaut de ponts sur les rivières ne nous affecte pas autant que la division de Macleod; mais pour les colons généralement, l'absence d'un pont sur un torrent tel que la rivière du Ventre quand elle est gonflée, est un danger sérieux pour leur vie et leur propriété.

PASSAGES D'EAU.

Un permis (licence) a été obtenu pour un passage d'eau ici, mais cela ne peut suppléer à un pont, parce que souvent il est impossible de traverser, à cause du passage des glaces, etc.

Il y a aussi à Kipp, sur la rivière du "Vieux," une traverse d à l'entreprise du propriétaire de l'établissement destiné à recevoir les voyageur ; Il refuse, cependant, d'accepter le prix établi pour les traverses pourvues de permis, sous prétexte que ces taux ne le paieraient pas et que personne n'établirait et ne tiendrait une traverse à Kipp aux conditions exigées par le règlement concernant les passages d'eau. C'est l'endroit où un pauvre homme transportant le fret a perdu son attelage (*string team*) le printemps dernier en traversant la rivière du "Vieux." Quinze de ses chevaux furent noyés.

RÉCOLTES.

Dans un pays essentiellement propre au pâturage comme celui-ci, l'étendue de terre en culture, on doit s'y attendre, est peu considérable, et on ne récolte rien que pour la consommation domestique. M. Russell, sur la rivière Sainte-Marie, avait environ dix acres d'avoine qui a donné un peu plus de trente-trois boisseaux à l'acre; et M. D. Akers, à "Whoop-up," rapporte qu'il a eu quarante-deux boisseaux à l'acre, sur les sept acres qu'il a semés en blé. Il avait aussi quarante-deux acres d'avoine dont il a récolté vingt-cinq boisseaux à l'acre. Les pois, les pommes de terre et les navets paraissent avoir bien réussi partout. M. Russell a semé un peu de sarrasin comme expérience, et le résultat a été encourageant.

Les grands éleveurs, dans ce district, ne s'occupent que très peu de culture.

ÉLEVAGE DU BÉTAIL.

Sans vouloir m'aventurer dans une question discutable, je pense que la population arrive de jour en jour à se persuader qu'un petit ranche paie mieux qu'un grand, et qu'un homme qui n'a pas plus d'animaux qu'il n'en peut abriter et nourrir même, s'il est nécessaire, dans les mauvais temps, réussira toujours mieux en fin de compte, et que ses pertes ne seront pas aussi fortes.

GIBIER.

Les poules de prairie et les canards sont en grand nombre. Les premières se rencontrent surtout dans les coulées et les terrains bas, le long des rivières. Il y avait beaucoup d'antilopes. Je dis "il y avait," parce que les Sauvages en ont tué un grand nombre cette année; s'ils continuent à les tuer ainsi pendant qu'elles rapportent, les antilopes seront bientôt aussi rares que les bisons. Un campement Sauvage de huit ou neuf loges au Lac aux Herbes, sous le chef "Boucliers Pesants", avait au delà de 125 peaux, etc.

FEUX DE PRAIRIE.

Il y a eu dans un rayon de dix milles environ de Lethbridge cinq grands feux de prairie, qui ont été éteints par les quelques hommes de police restés aux casernes. Dans une occasion quinze hommes ont travaillé depuis 1.30 p.m. jusqu'à 7 p.m., sous un soleil ardent, et étouffèrent le feu sur une surface de plus de sept milles; sans eux cet incendie aurait eu des résultats désastreux. Ce n'est pas la seule fois que la police s'est épuisée pour sauver des propriétés, que les maîtres ou du moins les hommes qui en ont charge ne paraissent pas se croire tenus de les défendre contre le feu. Il faut que les gens perdent l'idée dont ils sont convaincus que la police est tenue d'éteindre les feux de prairie. La plupart des feux dont je viens de parler ont incontestablement été causés par le chemin de fer de la Cie de houille et de navigation du Nord-Ouest. Il n'y a pas eu de poursuites faute de preuve suffisante.

J'enferme sous ce pli le rapport des causes criminelles ou autres instruites ici depuis le 1er décembre 1887 jusqu'au 30 novembre 1888.

Je vous ai envoyé précédemment une carte de cette section du pays, indiquant les routes suivies par les patrouilles et les postes détachés établis pendant la saison dernière.

J'ai l'honneur d'être, monsieur, votre obéissant serviteur,

R. BURTON DEANE,

Surintendant, commandant la division "K"

Le commissaire de la police à cheval du Nord-Ouest, Régina.

ANNEXE "G."

RAPPORT DU SURINTENDANT STEELE, POLICE À CHEVAL DU NORD-OUEST, 1888.

FORT MCLEOD, T. N.-O., 1er décembre 1888.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre mon rapport pour l'année expirée le 30 novembre 1888.

ÉTAT GÉNÉRAL DU DISTRICT.

L'état du district de Kootenay, où la division était stationnée au commencement de l'année, en ce qui concerne le respect de la loi et de l'ordre par la population de race blanche et rouge, a été généralement satisfaisant. Le malaise éprouvé par les colons de race blanche pendant la dernière partie de l'année passée quant à la conduite de leurs voisins, les Sauvages, vis-à-vis d'eux s'est entièrement dissipé, les blancs et les Sauvages se livrant également à leurs occupations ordinaires sans inquiétude et paisiblement.

CRIME.

Aucun crime sérieux n'a été commis pendant le séjour de la division dans le district de Kootenay; la seule offense prouvée est celle de deux Chinois accusés, le 3 janvier 1888, d'avoir illégalement en leur possession certaine propriété du gouvernement. Ils ont été condamnés à $25 d'amende et les frais chacun.

PATROUILLES ET POSTES DÉTACHÉS.

Un détachement de deux hommes était placé à la Traverse de Kootenay, à 45 milles du poste, pour la réception et l'expédition de nos effets de Golden aux casernes. Un autre détachement de trois hommes était stationné au débarcadère de Sam, sur le lac de la Colombie, en haut, pour le même objet. Un sous-officier et deux constables étaient placés au ranche d'en bas de M. Fenwick, à 10 milles du poste, sur les bords de la rivière Kootenay, pour la garde des chevaux de la division qui, sauf un petit nombre gardé pour usage immédiat, avaient tous été envoyés en pâturage. Ces détachements s'occupaient, en outre, à maintenir l'ordre dans leur voisinage.

Les patrouilles allaient à Golden City, à 190 milles du poste, vers le nord; aux Plaines du Tabac, à 80 milles, au sud; chez le colonel Baker, à 12 milles; à la réserve d'Isadore, à 18 milles, et à la Mission, à 7 milles, sur la rive occidentale de la Kootenay; aux mines d'or de la coulée du Cheval-Sauvage, à 4 milles; aux ranches d'en haut et d'en bas de M. Fenwick, à 10 milles, sur la rive orientale de la Kootenay. Des patrouilles allaient aussi continuellement aux lacs de la Colombie, à la traverse Kootenay, à la rivière de l'Elan, et à une certaine distance sur la route de la Pointe de Sable; ces patrouilles exerçaient ainsi une surveillance complète sur les trois routes par lesquelles seules on peut entrer dans le district de Kootenay ou en sortir.

MACLEOD.

Le 17 septembre, un mois après l'arrivée de la division au Fort Macleod, les détachements suivants partirent pour relever les hommes de la division "H", savoir:

A la Coulée Pincher,.....	1 sergent	3 constables.
Au Grand Coude.....	1 "	3 "
A "Pot Hole".....	1 "	3 "
" "Stand Off'.....	1 caporal	3 "
" Ste-Marie.....	1 "	3 "
" Kipp.....	1 "	2 "
" "Leavings".....	3 constables	
" Kootenay.....	2 "	

Ces détachements ne furent pas changés jusqu'au 4 novembre, lorsque le caporal Hammond remplaça le constable H. Hope en charge du détachement de "Leavings". Le 6 le détachement de "Pot Hole" fut rappelé pour l'hiver. Le 8, celui de la coulée Pincher fut relevé par des hommes de la division "H", et envoyé pour renforcer celui de Kipp. Deux constables furent aussi transférés du Grand Coude à Kipp, portant l'effectif de ce dernier détachement à un sous-officier et sept constables. Le sous-officier et l'autre constable du détachement du Grand Coude furent envoyés à Kootenay, où l'effectif se trouva d'un sous-officier et de 3 constables. Les postes détachés maintenant occupés par la division "D" sont comme suit :

Kipp	1	sergent	7	constables
Kootenay	1	"	3	"
Sainte-Marie	1	caporal	3	"
"Stand Off"	1	"	3	"
"Leavings"	1	"	2	"

D'après ce que j'ai appris, les colons et le public en général sont hautement satisfaits de la manière dont les patrouilles ont fait leur devoir et de la conduite des membres de la police à leur égard.

Des patrouilles ont été constamment faites entre tous ces détachements, et les ranches, dans un rayon de vingt milles de chaque poste détaché, ont été visités au moins une fois la semaine.

ASSISTANCE AU DÉPARTEMENT DES SAUVAGES.

Pendant que la division était en service à Kootenay, j'ai donné toute l'aide possible au département des Sauvages en prenant connaissance de toutes les plaintes, en m'informant des besoins des Sauvages et en donnant à M. Philips, l'agent des Sauvages, les avis ou l'assistance dont il pouvait avoir besoin. J'ai suggéré au Dr Powell, le commissaire des Sauvages de la Colombie-Anglaise, que des fossés d'irrigation fussent faits et des écoles établies pour l'utilité des Sauvages ; ces deux choses ont été parfaitement exécutées ; et j'ai permis à l'interprète de la police, Berland, d'agir pour les Sauvages quand il leur faudrait un interprète pour faire connaître leurs besoins.

DISCIPLINE, CONDUITE, ETC.

La discipline et la conduite de la division ont généralement été très satisfaisantes Les hommes de tous rangs ont montré de la bonne volonté et une parfaite obéissance à ceux qui étaient revêtus d'aucune autorité sur eux, et comme plus de la moitié des hommes de la division s'abstiennent entièrement de l'usage des boissons, leur conduite, sauf une demi-douzaine d'exceptions, peut-être, a été aussi bonne qu'on puisse le désirer. Les sous-officiers de la division se composent de trois sergents d'état-major, de quatre sergents et de six caporaux.

Le sergent-major de division Smart m'a été d'un grand secours, et un changement marqué s'est opéré dans les sentiments des hommes de la division depuis sa nomination. Le sergent d'hôpital Mercer a été très attentif à ses devoirs et bienveillant envers les malades confiés à ses soins. Le sergent quartier-maitre Fane comprend parfaitement ses devoirs et m'a beaucoup aidé lorsque j'ai conduit la division dans le district de Kootenay et que je l'en ai ramenée.

Les autres sous-officiers sont généralement des hommes intelligents et d'un mérite tout à fait supérieur, deux seulement ayant été accusés de négligence dans l'exécution de leurs devoirs pendant les derniers douze mois.

OFFICIERS.

Les officiers de la division, outre moi, sont les inspecteurs Wood et Huot, et l'aide-chirurgien Powell, qui tous sont parfaitement au fait de leur besogne et attentifs à l'exécution de leurs devoirs ; ils sont constamment à l'œuvre, la nature particulière de notre service laissant à penser que la division n'a pas assez d'officiers. Quoiqu'ils soient assez nombreux pour un service de garnison, quand on tient compte

de la visite des patrouilles et des postes détachés, et des devoirs de magistrats et de garnison qu'ils ont à remplir, on s'aperçoit que leur temps est entièrement et constamment occupé.

L'inspecteur Wood a été très actif et particulièrement soigneux ; il a été diversement occupé dans le district de Kootenay, et depuis notre arrivée ici il a rempli les fonctions d'adjudant jusqu'à tout dernièrement.

L'inspecteur Huot a surveillé les exercices de la division et donné beaucoup d'attention à la pratique du tir à la cible ; de plus, il m'a été d'un grand secours pendant la marche de la division de Kootenay au Fort Macleod, et dans toutes les autres occasions.

L'aide-chirurgien Powell est très populaire dans la division comme officier médical, à cause de l'attention stricte qu'il porte aux membres de la division, et il est ponctuel et soigneux à un dégré remarquable.

L'expérience acquise par les officiers, les sous-officiers et les hommes de la division dans la Colombie-Anglaise leur a été avantageuse, et a, suivant moi, augmenté de beaucoup leur valeur pour le service du pays.

Les officiers paraissent inquiets pour leur position à venir dans le corps de police. Les promotions sont douteuses, à cause des rares vacances qui se produisent, et les arrangements actuels pour la retraite, la solde, etc., n'offrent que peu d'encouragement. Un officier en entrant dans le corps de la police reçoit la même paie que ceux de même rang ayant déjà servi pendant bien des années.

Comme encouragement à l'activité et pour tenir lieu de promotion, je recommanderais l'adoption d'une augmentation annuelle de la solde, afin qu'un officier servant depuis longtemps, s'il est capable, puisse voir son revenu s'accroître, pourvu toutefois qu'il ait été fait rapport au ministre qu'il mérite cette augmentation. Il semble aussi que le terme de service pour donner droit à la pension de retraite complète soit trop long. Un officier qui a rempli les devoirs exigés de lui dans notre corps et qui sont aussi fatigants que le service en campagne, ne peut pas après vingt ans de service, à moins de jouir d'une constitution exceptionnelle, être considéré comme étant en état de remplir ses devoirs d'une manière satisfaisante.

Il me semble qu'un officier qui n'est plus capable de supporter les mêmes privations et les mêmes fatigues que les hommes de sa division n'est plus en état de remplir sa position.

EXERCICES, PRATIQUE DU TIR À LA CIBLE, ETC.

Les exercices préliminaires et d'escouade ont commencé le 3 avril et se sont continués jusqu'au 12 mai. Tous les sous-officiers ont eu l'occasion de commander les exercices d'escouade, sous la surveillance de l'inspecteur Huot et la mienne.

La pratique du tir à la cible avec la carabine a commencé le 14 mai et s'est terminée le 2 juin. Celle du révolver commencée le 4 juin a fini le 12.

La division a suivi un cours d'exercices à cheval, d'après les règles établies pour l'infanterie à cheval, tandis qu'elle était campée à la coulée des Quatre-Milles, avant de partir pour le district de Kootenay. Tous les mouvements décrits dans le manuel ont été exécutés et pratiqués.

Pendant les mois d'hiver, les hommes ont été complètement mis au fait de leurs devoirs comme constables, tels que décrits dans le "Manuel du constable," les inspecteurs Wood et Huot faisant alternativement sortir leur subdivision, chacun une nuit, jusqu'à ce que le livre entier eût été épuisé. Ceci a produit des résultats avantageux, les hommes ayant montré beaucoup d'intérêt à ces études. Je recommanderais la distribution d'un de ces manuels à chaque homme, et que des prix soient donnés à l'homme le mieux instruit de ses devoirs dans chaque division.

ÉTAT PHYSIQUE.

Les membres de la division "D" sont un beau corps d'hommes sous le rapport du physique, beaucoup d'entre eux ayant plus de six pieds et mesurant jusqu'à 44 pouces autour de la poitrine. La moyenne, pour la division entière, est de 5 pieds 9¼ pouces de hauteur, et de 38¼ pouces autour de la poitrine.

RECRUES.

La seule recrue enrôlée dans cette division pendant l'année dernière a été le constable D. Ritchie, n° rég. 2184, qui a suivi un cours d'exercices et connaît déjà assez bien ses devoirs comme constable.

ÉTAT SANITAIRE.

Le seul cas de maladie sérieuse pendant les douze mois derniers a été celui du constable Mitchell, dont le n° rég. était 1,836 et qui est mort à Kootenay le 15 décembre 1887 ; il a été la dernière victime de la fièvre épidémique qui a régné dans cette place. Depuis lors, l'état sanitaire général des membres de la division n'a rien laissé à désirer.

RATIONS.

Les rations servies à la division ont été d'excellente qualité, et aucune plainte sérieuse n'a été faite pendant l'année.

Le bœuf et les végétaux ont été achetés dans le district de Kootenay; les épiceries, à l'exception d'une petite quantité achetée immédiatement avant notre départ, ont été expédiées des quartiers généraux, ainsi que la farine, à l'exception d'environ 10,000 lbs que nous avons achetées de M. Galbraith au commencement du printemps, et qui s'est trouvée tout à fait aussi bonne qu'aucune farine que l'on pourrait obtenir dans les Territoires du Nord-Ouest.

ÉQUIPEMENT, HABILLEMENT, ETC.

L'approvisionnement d'effets d'habillement de la division était épuisé de très bonne heure au commencement de l'année, avant le départ pour Kootenay, mais depuis notre arrivée à MacLeod tout ce qui manquait a été remplacé et les hommes sont maintenant parfaitement équipés. Les bonnets de fourrure, les pantalons, les chaussettes, sont de meilleure qualité que l'an dernier. Les capotes grises sont de mauvaise qualité, comme j'en ai déjà fait rapport.

PAIE SUPPLÉMENTAIRE.

Pendant l'année dernière quarante-neuf membres de la division ont reçu l'augmentation de paie accordée pour bonne conduite, et six ouvriers, travaillant de leur métier, ont aussi reçu une paie supplémentaire.

ARMES ET ARTILLERIE.

La carabine Winchester actuelle paraît avoir fait son temps, elle ne porte pas juste, elle est facilement endommagée et très difficile à nettoyer. Je suggérerais respectueusement son remplacement cette année par quelque autre arme éprouvée pour le service militaire.

Il est étonnant que ces carabines aient pu durer autant, car quelques-unes ont servi pendant de nombreuses années, et si quelque chose peut prouver l'attention avec laquelle elles ont été inspectées et le soin qu'en ont pris les hommes, c'est certainement le fait que ces armes ont été tenues en bon état de service malgré l'usage excessivement détériorant auquel elles doivent nécessairement être exposées.

Le modèle actuel de pistolet (Enfield) est parfaitement convenable; le mécanisme en est simple et il porte assez juste.

La division possède 102 carabines, dont 9 ont été brisées pendant l'année. Elle a 89 revolvers ; sur ce nombre, il en a été brisé 8.

DÉSERTION.

Pendant les douze mois derniers, il y a eu quatre désertions, savoir : le constable Keays, le 4 avril; le constable McDonald, le 6 avril; le constable Steele, le 19 avril, et le constable O'Connor, le 3 mai—mais il n'y a pas d'apparence qu'il y en ait d'autres, parce que les hommes paraissent contents de leur sort. Les désertions se produisent généralement dans la première année de service des hommes, et surtout parmi ceux qui sont habitués à une vie errante, qui ont toujours vécu dans les grandes cités, où les sources d'amusements sont nombreuses, ou enfin parmi ceux à qui il arrive de s'endetter et qui se découragent pour cette raison.

Les hommes parmi lesquels il ne paraît pas y avoir de désertions sont les jeunes Canadiens ou Anglais qui ont reçu une bonne éducation, les fils de cultivateurs et les ouvriers respectables des provinces canadiennes. Si nous avions un local plus spacieux pour chambre de récréation, un gymnase, une bibliothèque et une cantine tenue sur le même pied que dans l'armée, il y aurait très peu de désertions. La construction du chemin de fer du Montana a été d'un grand avantage pour la police en attirant une foule de travailleurs dans le Montana, ce qui a fait baisser les gages dans ce Territoire.

DÉPÔTS AUX CAISSES D'ÉPARGNES.

Les comptes de banque de cette division pendant l'année dernière ont été exceptionnellement satisfaisants. Ces dépôts sont en moyenne de $5 par homme, chaque mois, et leur total pour l'année s'élève à $4,380.89.

INSPECTION DE LA DIVISION.

La division a été inspectée par l'aide-commissaire dans le district de Kootenay en deux occasions, savoir : le 1er mars et le 20 juillet 1888, et peu de temps après son retour au Fort Macleod, le 10 septembre, par le commissaire, accompagné de l'aide-commissaire.

CHEVAUX.

Pendant le mois de décembre 1887, tous les chevaux, sauf les chevaux de bât et quelques chevaux de selle gardés dans les écuries en cas de besoin pressant, ont été mis à l'herbe et n'ont reçu aucune avoine. Les chevaux de bât et les mulets en ont eu en petite quantité chaque jour, et on a donné aux bêtes que nous avons gardées à l'écurie l'avoine dont ils avaient besoin. Une inspection des chevaux envoyés en pâturage a eu lieu chaque semaine pendant que la division a été stationnée dans le Kootenay.

La condition sanitaire des chevaux a été bonne jusque vers la fin de juillet, lorsqu'ils ont été ramenés des pâturages, où ils avaient passé tout l'été, et placés plus près du fort, la division se préparant déjà à laisser le district; alors quelques-uns devinrent très malades pour avoir mangé d'une certaine herbe vénéneuse, commune dans le district de Kootenay ; ils furent affectés d'une diarrhée sérieuse et montrèrent bientôt des signes d'extrême faiblesse. La plupart recouvrirent cependant assez de forces pour pouvoir servir pendant la marche vers Macleod ; quatre seulement se trouvaient encore trop faibles pour être montés, et ils furent conduits par quelques-uns des hommes.

Il me fallut louer quatre ponies de M. Fenwick pour remplacer les chevaux souffrant encore des effets de cette herbe empoisonnée.

Depuis notre arrivée à Macleod leur condition générale a été satisfaisante. Quelques-uns seulement sont retenus au poste pour le service nécessaire, les autres sont à l'herbe.

On donne dans le poste, chaque jour, 10 lbs d'avoine aux chevaux de trait et 8 lbs aux chevaux de selle. La division n'a perdu cette année qu'un seul cheval, le n° rég. 148; blessé d'abord au dos, cette blessure gela ensuite pendant un voyage de Kootenay à Golden, C.-A., ce qui le rendit impropre à servir davantage comme cheval de selle.

A Kootenay, quatre chevaux furent reçus pour l'usage de la division. Un d'entre eux a été depuis victime d'un accident dont il est mort.

Depuis notre arrivée à Macleod, nous en avons reçu huit, tous chevaux de trait. Il en est mort un depuis, ainsi qu'un cheval de selle qui, s'étant brisé une jambe a dû être tué. Les chevaux ont généralement bien résisté aux fatigues et aux travaux, et ont beaucoup profité pendant qu'ils étaient dans la Colombie-Anglaise, pays qui paraît mieux convenir aux chevaux que les Territoires du Nord-Ouest, et où les jeunes chevaux acquièrent une bien plus grande taille.

La distance totale parcourue par les chevaux de la division a été de 45,037 milles.

SELLERIE ET HARNACHEMENT.

Les harnais appartenant à la division pendant qu'elle était dans le Kootenay, savoir : trois paires de harnais de devant et dix paires de harnais de derrière, étaient très vieux et presque hors de service, ayant servi plusieurs années ; lorsque la division a quitté ce district, ils ont été vendus à l'enchère avec le reste des effets dont il a fallu disposer ; les prix réalisés ont dépassé la valeur de ces divers articles, à cause des difficultés de transport dans ce pays.

En arrivant à Macleod la division a reçu une paire de harnais de devant et sept paires de derrière, (quatre paires de harnais légers et trois paires de gros harnais,) tous de bonne qualité.

Il n'y a pas eu de changements dans les selles cette année ; nous en avons soixante-deux, toutes en bon état de service.

Il y a vingt-trois bâts appartenant au train d'animaux de charge, et bien qu'ils aient été rudement éprouvés, ils ont été maintenus en bon ordre et sont en état de service.

TRANSPORTATION.

Nos moyens de transport dans le Kootenay se composaient de quatre wagons et d'une barouche. Ces voitures ont été vendues quand nous avons quitté le district, et comme elles étaient vieilles, je crois qu'on en a obtenu un prix excédant de beaucoup en valeur celui qu'elles auraient eu si nous les avions amenées avec nous. Depuis notre arrivée ici, nous avons reçu trois gros wagons, deux wagons légers et trois barouches (deux doubles et une simple.) Il a fallu faire quelques changements aux wagons légers, les freins n'étant pas bons et fonctionnant mal.

Les autres voitures sont aussi bonnes qu'on puisse le désirer ; mais il faudrait encore cinq gros wagons pour mettre la division sur un bon pied, deux barouches doubles et deux simples, et un wagon pour l'usage des patrouilles.

FOURRAGE.

Pendant que la division était dans le Kootenay, nous avons reçu notre avoine de l'est ; elle était de bonne qualité. Elle a été un peu endommagée dans le transport entre Golden et le poste, ce qui n'est pas étonnant attendu qu'elle a été chargée et déchargée cinq fois, ayant fait le voyage en bateau à vapeur, en petits bateaux, en wagon et à dos d'animal. Nous n'en avons pas eu en quantité suffisante, toutefois, parce qu'on pensait pouvoir se procurer le reste de ce qu'il fallait dans le district, mais cela a été impossible, la gelée ayant fait manquer la récolte ; les cultivateurs n'en ont pas pu vendre du tout, quoiqu'ils se fussent engagés à nous en délivrer 100,000 lbs, au cas où la récolte serait bonne. Heureusement, les chevaux n'ont pas paru souffrir de cette réduction de ration et se sont maintenus en bon ordre.

ÉCURIES À KOOTENAY.

Les écuries construites par la division pouvaient loger soixante-quinze chevaux, mais la moitié seulement a été mise en usage, beaucoup de chevaux ayant toujours été en pâturage. Ce sont de bons bâtiments.

MACLEOD.

Les quelques chevaux de la division gardés ici en cas de besoin urgent et pour les travaux du poste, sont logés dans la moitié d'une des écuries de la division "H," jusqu'à ce que la nouvelle écurie, maintenant en construction, soit prête à les recevoir. Les autres sont ou à l'herbe ou en service aux postes détachés.

CASERNES ET AMEUBLEMENT.

Les casernes occupées par la division dans le district de Kootenay ont été construites par nos hommes, et pourvues des meubles absolument nécessaires, tels que tréteaux pour les lits, tables, bancs, etc., par le charpentier de la division. A notre départ pour Macleod, les casernes ont été confiées à la garde de M. O. G. Dennis, constable provincial pour le district de Kootenay, suivant les instructions que vous m'aviez données ; il prit aussitôt ses quartiers dans le logement qu'avaient occupé les officiers afin d'empêcher la destruction des autres bâtisses par sa présence sur les lieux.

A son arrivée à Macleod, la division resta sous tentes jusqu'au 14 septembre; les hommes qui n'étaient pas alors en service détaché, entrèrent dans le fort.

Je suggérerai respectueusement que les casernes soient pourvues de couchettes de fer, les tréteaux de bois en usage actuellement n'ayant jamais été considérés que comme temporaires; ils causent beaucoup d'inconvénients et prennent beaucoup trop d'espace pendant le jour.

COMBUSTIBLE.

Dans le Kootenay nous brûlions du pin acheté par contrat de M. G. Cowan, à $3.90 la corde, délivré aux casernes. Ce bois était bon et nous a donné entière satisfaction. Depuis que nous sommes à Macleod nous nous servons de charbon.

MOYENS DE PROTECTION CONTRE LE FEU.

Des seaux et des barils pour tenir constamment de l'eau en cas d'incendie nous avaient été fournis dans le Kootenay; ils ne nous ont servi qu'en une occasion, où nous réussîmes à éteindre avant qu'il pût causer des dommages sérieux un feu qui s'était déclaré.

APPROVISIONNEMENT D'EAU.

Nous tirions l'eau dont nous avions besoin à Kootenay de la rivière de ce nom qui coule immédiatement en bas du fort, au moyen d'un wagon disposé pour cet usage. L'eau était abondante et très bonne pendant la plus grande partie de l'année; elle devenait cependant quelque peu bourbeuse lorsque la neige fondant sur les montagnes, la rivière devenait très gonflée.

CHEMINS ET PONTS.

On a travaillé, pendant l'année dernière, entre Golden City et le poste à Kootenay, à la construction d'un chemin qui contribuera grandement à faciliter les communications entre ces deux points; avant cela on ne pouvait voyager ou transporter le fret que par la rivière et le sentier suivi par les animaux de bât.

Un pont avait été jeté sur la coulée du Cheval-Sauvage, à environ un mille en haut du fort, mais il a été emporté en partie lors de la crue des eaux au printemps.

D'autres ponts ont été construits sur les rivières du Taureau et de l'Elan, et ils ont servi au passage de la division dans sa marche sur Macleod.

On a jeté aussi un pont sur la rivière Kootenay, sur le chemin de Golden au poste, et un autre, presque vis-à-vis le poste, pour communiquer avec la route de la Pointe de Sable.

PASSAGES D'EAU.

Le seul passage d'eau de quelque importance est celui de Galbraith, reliant le poste avec la rive ouest de la rivière Kootenay et la route de la Pointe de Sable. On construit actuellement un pont en cet endroit.

COLONS.

Les colons dans le Kootenay sont très dispersés et peu nombreux; faute de chemins convenables pour y entrer ou en sortir, peu de gens osent s'y établir. Une autre cause qui retarde les établissements est le manque de marché pour la vente des produits; il faudrait les transporter très loin et à grands frais; puis les aliments coûtent très cher, attendu qu'ils doivent être transportés à dos d'animal ou voiturés à l'aide de ponies et de mulets. Ce district, à mon avis, mettra bien du temps à s'établir, à moins que les moyens d'entrée et de sortie soient rendus plus faciles.

RÉCOLTES.

Les récoltes ne sont presque jamais sûres à cause des gelées; mais l'année dernière le blé était mûr le 28 juillet, un bon mois avant sa maturité dans les Territoires du Nord-Ouest. Les racines viennent très bien et atteignent une bonne grosseur, et les végétaux qu'on a essayé de cultiver, tels que la rhubarbe, les pois, les fèves, etc., ont assez bien réussi.

ÉLEVAGE DU BÉTAIL.

L'élevage du bétail dans le district de Kootenay réussira certainement, grâce à la qualité et à la quantité de l'herbe et à l'abri qu'offre les bois: ceux-ci donnent à la plus grande partie de la vallée de la Kootenay plutôt l'apparence d'un parc anglais que de toute autre chose.

L'herbe, presque toute de l'herbe "en touffes," donne une excellente nourriture pour les bêtes à cornes et les chevaux, qui la mangent plus facilement que "l'herbe à bison" et les autres herbes des Territoires du Nord-Ouest. En conséquence, l'avenir de cette industrie est excellent pour un nombre limité d'animaux; mais je ne pense pas que le district puisse nourrir plus de 8,000 têtes de bétail.

GIBIER.

Les principaux animaux sauvages que l'on rencontre dans le district de Kootenay sont le mouton et la chèvre des Montagnes-Rocheuses, le caribou, le chevreuil à queue blanche et noire, l'antilope, l'ours gris, noir et brun, le castor, la loutre, le lynx, la martre et le loup.

Les deux premières espèces sont en tel nombre dans les montagnes qu'elles ne seront pas épuisées de longtemps, vu les difficultés à surmonter pour en faire la chasse. Le caribou, le chevreuil et l'antilope sont beaucoup plus rares, parce que les Sauvages en tuent un grand nombre en hiver, lorsque les neiges profondes ne leur permettent pas de s'échapper.

Les castors sont maintenant très rares aussi; on en voit encore quelques-uns à quelques milles en remontant la rivière Sainte-Marie, qui tombe dans la Kootenay immédiatement en haut du fort, et dans quelques autres parties du district.

Les lynx et les loups sont nombreux; quelques-uns de ces derniers sont d'une taille extraordinaire. Il y a aussi beaucoup de martres ainsi que d'ours gris et noirs.

En fait de gibier à plumes, les oies, les canards et les coqs de bruyère bleus sont les plus communs. On rencontre aussi des poules de prairie, des pluviers, des pigeons sauvages et des bécassines dans certaines localités du district.

Parmi les poissons, les plus communs sont le saumon, la truite, le poisson blanc et le brochet; mais on en rencontre plusieurs autres espèces dans presque toutes les rivières et les lacs du district; le poisson est le principal aliment des Sauvages de cette partie du pays.

LOIS DES LIQUEURS DES TERRITOIRES DU NORD-OUEST.

Les lois actuellement en vigueur sont très impopulaires; il est très difficile de les faire observer.

Cette loi a été passée pour empêcher la vente des boissons aux Sauvages, et elle convenait parfaitement à cet objet, telle qu'elle était. Six mois après l'arrivée de la police dans ce district, en 1874, ce trafic illicite a été supprimé, et il n'y a eu depuis cette époque aucun trouble résultant de l'ivrognerie des Sauvages; mais quand il s'agit d'appliquer la loi aux blancs, c'est une autre affaire.

Le trafic illégal des boissons a généralement la sympathie du public, et l'expérience de la police a prouvé qu'il y a plus d'ivrognerie avec le système actuel, et qu'il en résulte plus de dommage pour la santé des particuliers que s'il était accordé des licences à des maisons respectables. Des maisons autorisées à vendre des liqueurs n'auraient pas de raison de faire de la contrebande, et se procureraient des boissons de bonne qualité. Avec le système de contrebande qui existe généralement à l'heure qu'il est, les commerçants font venir de l'alcool pur qu'ils transforment, par l'addition de drogues dangereuses, en un article qui ressemble à du whisky pour la couleur, mais dont les effets sont des plus pernicieux.

L'expérience récente que j'ai acquise dans la Colombie-Anglaise me prouve qu'en ce qui concerne le corps de police, il se commet moins d'offenses contre la discipline par suite de l'usage de la boisson, dans un pays où il y a de nombreuses maisons autorisées à vendre des liqueurs, que dans les Territoires du Nord-Ouest.

Quant à la population du district de Kootenay, j'ai observé au milieu d'elle, pendant un séjour de douze mois, moins de cas d'ivresse que j'en ai vus dans les

Territoires du Nord-Ouest en trois mois, bien que l'officier commandant ici ait pris les mesures les plus sévères pour la suppression de ce trafic.

PROMOTIONS, ETC.

Je suggérerai que vu la rareté des sous-officiers et eu égard aux nombreux postes détachés que nous avons, on pût nommer trois ou quatre sous-caporaux dans chaque division. D'après le système suivi depuis plusieurs années, un homme est fait caporal du rang directement, et il arrive quelques fois qu'au bout de quelques semaines l'officier qui commande la division s'aperçoit que ces hommes, tout en étant des constables de première classe, ne possèdent pas le tact et la fermeté nécessaires à un sous-officier. L'existence de quelques sous-caporaux dans la division faciliterait l'exécution des divers services d'une manière convenable, et lorsqu'une vacance se présenterait pour le rang de caporal, on pourrait la remplir en y nommant le meilleur des sous-caporaux.

ÉVACUATION DE KOOTENAY ET MARCHE SUR MACLEOD.

La division a été stationnée dans le district de Kootenay, Colombie-Anglaise, depuis le commencement de l'année jusqu'au 7 août. L'objet pour lequel la police avait été envoyée dans ce district, c'est-à-dire, le maintien de l'ordre et le retour des relations amicales entre les blancs et les Sauvages, ayant été accompli, je me mis en marche pour ce poste en passant par la Passe du Nid-de-Corbeau.

Vers le commencement du printemps, je vous ai fait rapport que, suivant moi, la Passe du Nid-de-Corbeau était la meilleure route à suivre par des troupes marchant du district de Kootenay à ce poste. Ayant obtenu votre approbation, je reçus des autorités provinciales toute l'assistance nécessaire pour me permettre d'exécuter cette marche sans éprouver de trop sérieuses difficultés; elles firent réparer les chemins, les ponts, etc., jusqu'au sommet des montagnes Rocheuses; de là à l'ouverture du défilé la route est comparativement facile pour des hommes habitués à voyager dans un pays de montagnes.

Après avoir reçu de vous l'ordre de me tenir prêt à partir pour Macleod, je fis suivre à la division le cours annuel d'exercices préliminaires et d'exercices à pied, d'instructions de mousqueterie et de pratique du tir à la cible, avec la carabine et le pistolet.

Ayant été informé le 29 juin que la route dans la Passe du Nid-de-Corbeau avait été débarrassée de tout obstable par le parti de travailleurs qui y avait été envoyé et qui s'en revenait alors, j'expédiai l'interprète Berland, homme d'expérience en fait de transport à dos d'animaux, pour examiner la route et faire rapport. Il revint le 22, après l'avoir parcourue rapidement jusque près du "Sommet", et m'informa que la route était en bon état; je vous transmis alors mon propre rapport et vous donnai avis en même temps que j'avais envoyé Brown, le chargeur (*packer*), à la tête du train des chevaux de bât de la police chargé d'avoine et de biscuits, avec instruction d'avancer jusqu'au "Sommet," et de faire une "cache" suffisante pour un jour de ration, avec tout le soin possible, à chaque intervalle d'une journée de marche; la dernière "cache" devant se trouver à seize milles du lac le moins élevé, sur la rivière du "Vieux", point où je savais, et où je vous avais informé que les wagons pouvaient être amenés facilement pour rencontrer la division avec des provisions et transférer les charges des animaux de bât dans ces voitures. Le chargeur Brown s'acquitta de la tâche de cacher les provisions d'une manière satisfaisante. Le 16 juin je reçus un ordre définitif de me mettre en marche pour Macleod, et de vendre avant mon départ tous les effets du gouvernement, l'ameublement des casernes, etc., et je fis de suite afficher des avis à cet effet.

Le 5 juillet, M. Michael Phillips, agent des Kootenais, m'informa que les Sauvages américains des Plaines du Tabac, E.-U., pourraient nous donner du trouble, vu qu'il était rumeur que le gouvernement américain avait l'intention de les conduire de force sur leur réserve, à cause de quelques meurtres qu'ils avaient commis l'automne précédent. Je révoquai immédiatement l'ordre de départ de la division et je demandai à M. Phillips d'aller avec l'inspecteur Wood aux Plaines du Tabac afin de s'assurer si

on devait ajouter foi aux rumeurs qui circulaient sur l'état des Sauvages de cette partie du pays. L'inspecteur Wood revint le 16 juillet, et fit rapport que tout était tranquille.

En attendant l'arrivé de l'ordre de marche, nous partîmes, l'aide-commissaire et moi, pour les Plaines du Tabac le 22 juillet, et après un voyage rapide, nous étions de retour au camp de Kootenay le 25.

L'inspecteur Huot, qui avait été envoyé en service à l'établissement de McKay, arriva le 25, m'apportant votre ordre m'enjoignant de me mettre en marche pour Macleod. Je donnai avis aux colons que la vente des effets de la police, etc., aurait lieu le 4 août.

Le 3 août, j'expédiai le caporal White et le constable Eales à Macleod avec une lettre adressée au surintendant Neale, le requérant d'envoyer des wagons et de l'avoine au Lac du "Vieux", dans la Passe du Nid-de-Corbeau, où j'avais fait rapport que la division pouvait se dispenser des animaux de bât et prendre des wagons. Le caporal reçut instruction de guider les voitures jusque là et de continuer ensuite jusqu'au point où il rencontrerait la division.

L'Inspecteur Wood fut envoyé en avant, le 5, à la tête d'un parti, avec mission de débarrasser la route de tout arbre qui aurait pu tomber sur la route depuis qu'elle avait été réparée.

Le caporal Bunt et les constables Davis et Edgar étaient chargés de bûcher les arbres et de débarrasser la route. Le constable Street devait se charger du cheval de bât. Ce parti avait ordre de se tenir à deux jours de marche en avant, s'il était possible, et attendre l'arrivée de la division au Lac du "Vieux."

Le 6, M. R. L. P. Galbraith amena son train au camp; il était composé de cinquante-quatre animaux de bât qui avaient été loués pour la marche, et leurs charges furent préparées dans la journée pour partir le matin suivant.

Tout était prêt pour le départ, l'encan des effets de la police, etc., qui avait été annoncé pour le 4, avait été fait ce jour-là, et on avait vendu tout ce qui avait été jugé impropre à être rapporté au Nord-Ouest. Je pris les arrangements nécessaires pour que les hommes n'eussent à décharger que la moitié de leurs rouleaux de couvertures le soir, en ordonnant de doubler le nombre des occupants de chaque tente afin d'épargner le temps en rechargeant ces effets le matin.

Mardi matin, le 7, je fis sonner le réveil à l'aurore, et j'ordonnai le départ pour 5.30 a. m.; mais quelques bêtes s'étant éloignées du troupeau pendant la nuit, cela nous retarda jusqu'à 7.30 a. m., lorsque je me mis en marche pour Macleod par la route de la Passe du Nid-de-Corbeau.

Le sergent d'état-major Fane était parti du même point le matin précédent par la route de Golden City et Lethbridge, ayant avec lui cinq constables et divers effets appartenant à la division qu'on n'avait pas cru convenable de vendre dans le Kootenay. Les articles pesants, tels que les munitions de réserve et la caisse de sûreté étaient déjà rendus au débarcadère de Sam, où ils devaient être mis à bord des bateaux.

La colonne se composait des officiers, sous-officiers et constables de la division "D," avec trois chargeurs de bâts à l'emploi du gouvernement; de M. Galbraith et de dix chargeurs; nous avions dix chevaux de trait montés par des constables, quarante-huit chevaux de selle, vingt-cinq animaux de bât appartenant à la police, et cinquante-quatre autres appartenant à M. Galbraith. Trois des chevaux qui avaient mangé d'une herbe empoisonnée commune dans le district de Kootenay et qui occasionne toujours une sérieuse diarrhée, montrèrent de tels signes de faiblesse qu'il fut décidé de faire quelque autre arrangement pour le transport des hommes qui les montaient. Près du lac du Pêcheur, le constable Blick fit rapport que vu la maladie de madame Wood, l'inspecteur Wood ne pouvait plus avancer avec son parti et qu'il faisait demander le médecin. L'aide-médecin Powell partit de suite pour le camp de l'inspecteur où ses services étaient requis.

La division s'arrêta pour camper à 11 a.m., au lac du Poisson d'en bas, lieu où se trouvait la "cache" n° 1, la marche du jour étant terminée, parce que vu les délais occasionnés par le chargement et le déchargement des animaux de bât, on ne leur fait jamais parcourir plus de quinze milles par jour, excepté en cas de marche forcée.

La " cache " d'avoine et de biscuits faite ici par Brown le chargeur fut trouvée intacte, à l'exception de deux sacs d'avoine qui avaient été cachés plus à portée pour être repris par la division lors de son passage ; heureusement on trouva cette avoine à temps pour être utile à la division.

Le 8, départ à 5.30 ; la route traversait un beau pays onduleux et ayant l'apparence d'un parc ; il était arrosé par de nombreux petits cours d'eau et couvert de sapins, de pins et de peupliers ; les montagnes se trouvaient tout près, à notre gauche. Nous traversâmes la rivière du Taureau à 7.45 a.m., sur un pont étroit mais solide. Une magnifique chute d'eau s'offrait à notre vue immédiatement en haut du pont ; le paysage est remarquable par sa beauté sauvage. Le canon sur lequel le pont a été jeté a 100 pieds de profondeur sur une longueur de plusieurs milles, ses murailles de granit sont perpendiculaires et le torrent roule ses eaux sur un nombre infini de tables de roches brisées et précipitées en bas des montagnes par quelque convulsion de la nature. La route tourne vers l'ouest après le passage du pont et suit la rive gauche du torrent sur une distance de plusieurs milles ; puis après avoir traversé un pont de 1,000 pieds de hauteur, elle prend la direction du sud-ouest et tombe dans celle des Plaines du Tabac, qui part de la Traverse de Kootenay.

Ici nous trouvâmes la "cache" n° 2 et l'inspecteur Wood qui était campé au même endroit. Il avait envoyé en avant le caporal Bunt avec un parti pour réparer le temps perdu.

L'aide-médecin Powell m'informa qu'il était nécessaire qu'il demeurât là pendant quelques jours afin de mettre madame Wood hors de danger.

Je passai la journée entière à cette " cache ", l'herbe et le bois étant en abondance et l'eau assez bonne. La distance parcourue depuis le dernier camp était de dix-huit milles.

9 AOUT.

Réveil au point du jour ; départ à 5.30 a.m. Je pris le cheval et le poney de l'inspecteur Wood, luilais sant les deux chevaux de M. Fenwick.

J'atteignis la coulée de Sable, le terme de la journée de marche, à 7.45 a.m., et le train de bât y arriva à 10.45 a.m. La " cache " était intacte ; nous trouvâmes du bois, de l'eau et de l'herbe en abondance et de bonne qualité. Le pays que nous avions traversé était accidenté et fortement boisé, parsemé de nombreux petits lacs et de prairies couvertes de foin.

Après avoir dressé leurs tentes, soigné leurs chevaux et couvert les bâts en cas de mauvais temps, les hommes se dipressèrent pour aller se baigner ou pêcher la superbe truite de ruisseau dont ce cours d'eau foisonne.

10 AOUT.

Réveil au point du jour ; départ à 5.30 a.m. ; après avoir marché trois milles dans un pays semblable à celui que nous avons traversé hier, nous arrivâmes aux fourches de la route qui conduit à Macleod. La contrée, le long de cette route, est couverte de bois épais jusqu'au ruisseau de l'Homme-Mort (ainsi nommé à cause du meurtre d'un mineur en cet endroit peu après la découverte des mines dans le Kootenay). Au delà du ruisseau l'apparence du pays change, les arbres forestiers sont remplacés par des prairies que l'on rencontre de distance en distance. Je fis halte pour la journée aux sources de la rivière de l'Elan, à 12 milles de la coulée du Sable, et à deux milles à l'ouest du pont jeté sur la rivière de l'Élan. La " cache " avait été dérangée par les bêtes sauvages, mais il restait assez de fourrage pour donner deux repas à nos animaux. Le train arriva à 11.30 a.m. Je trouvai là de l'eau et de l'herbe en quantité et de bonne qualité. On laissa paître les chevaux de selle jusqu'à 9.45 p.m., et on les fit alors rentrer pour la nuit.

11 AOUT.

Nous laissâmes le camp à 5.30 a.m. ; et après avoir franchi une colline très escarpée nous arrivâmes à la rivière de l'Elan ; elle débouche ici de la Passe du Nid-de-Corbeau, s'échappant dans la direction de l'ouest par un étroit canon creusé dans le roc solide, sur lequel a été jeté un pont étroit que nous traversâmes un à un et à pied. Ce

canon est très profond, la rivière y roule ses eaux avec une vélocité extraordinaire jusqu'à ce qu'on la perde de vue dans le lointain.

A partir de ce point la route court en zigzags jusqu'au sommet d'une colline très élevée et à pente rapide, mais tout le monde ayant mis pied à terre les chevaux en firent l'ascension sans beaucoup de difficulté.

On m'avait représenté cette colline comme presque infranchissable, et beaucoup de rapports contradictoires m'avaient été faits à son sujet; mais notre passage ici m'a prouvé que la route n'est pas mauvaise pour une route de montagne; on rencontre beaucoup d'endroits aussi difficiles à passer sur celle de Golden à "La Traverse".

Après avoir franchi cette hauteur la route descend à gauche de la rivière de l'Elan et la suit en traversant un pays très fortement boisé où l'on observe des cèdres d'une grosseur énorme mêlés de sapins; beaucoup de ces arbres ont été tués par un feu qui a passé là il y a quelques années.

Nous traversâmes sur de bons ponts de nombreux petits cours d'eau, tributaires de la rivière de l'Elan, que nous rencontrâmes sur notre route; à 8.45 a. m. nous arrivâmes à notre "cache," placée dans une clairière embarrassée d'arbres renversés par le vent, et que l'on appelle le "Ranche de Ridgeway," probablement, je suppose, parce que personne n'y a jamais demeuré ou bâti une maison.

La rivière de l'Elan est très rapprochée de la route; après avoir tout disposé pour le confort des hommes et des animaux, tout le monde profita de l'occasion pour se baigner. Le terrain étant défavorable, on ne dressa pas les tentes. Notre train nous rejoignit à 11.20 a.m. L'herbe, l'eau et le bois se trouvaient là en abondance et d'excellente qualité, mais les chevaux pouvaient difficilement passer à travers cet abatis. La division a marché 17 milles aujourd'hui.

12 AOUT.

Départ à 5.45 a. m., le délai a été causé par un pont qu'il a fallu réparer; nous traversâmes une certaine étendue d'un terrain accidenté, couvert d'arbres brûlés jusqu'à la moitié de la hauteur des montagnes que nous avions à droite et à gauche à très peu de distance; les sommets sont nus et d'apparence repoussante.

Après les premiers cinq milles de marche, l'herbe devînt rare, faisant place à d'épais buissons de framboisiers couverts de fruits mûrs.

La route était fatigante pour les chevaux de selle et pour les animaux de charge, à cause des montées et descentes courtes et raides que l'on rencontre en grand nombre. Le ruisseau du Charbon fut traversé à gué en bas d'un pont d'apparence peu solide et qui ne résistera probablement pas aux crues du printemps prochain. Nous longeâmes la rive gauche du ruisseau du Charbon, qui coule vers le nord-ouest et se décharge dans la rivière de l'Elan, à laquelle nous avons dit adieu, et trois milles plus loin, nous arrivâmes à la "cache," où nous nous arrêtâmes pour la journée. Distance parcourue, 16 milles.

La "cache" avait été bouleversée par les bêtes fauves ou peut-être par un parti d'hommes qui, quelques jours auparavant, avaient passé là conduisant quelques chevaux dans les Territoires du Nord-Ouest. L'avoine avait été tellement dispersée qu'il nous fut impossible d'en réunir assez pour qu'on pût l'utiliser. Le lieu où nous campâmes offrait assez d'espace pour permettre à nos animaux de paître, mais le terrain était tellement embarrassé d'arbres renversés qu'il nous fut impossible de dresser nos tentes. Le train arriva à midi. Nous avions de l'eau, de l'herbe et du bois en abondance.

13 AOUT.

Départ à 6 a.m.; j'ai longé le ruisseau du Charbon pendant huit milles, franchissant des côtes nombreuses et très raides et beaucoup de petits cours d'eau. Alors j'ai laissé le ruisseau et passé le "sommet" du ruisseau de Charbon, ainsi nommé par les premiers explorateurs qui prirent ce point pour le sommet des montagnes Rocheuses, et cela assez naturellement, attendu que le ruisseau de la Martre, à l'est de ce sommet, court vers l'est; mais il tourne ensuite vers le nord pour se jeter dans la rivière de l'Elan. Franchissant le ruisseau de la Martre, et suivant sa rive gauche pendant quatre milles, je passai ce ruisseau et traversai les

débris de la période glaciale, dont les terrains à houille du colonel Baker sont couverts. Ici une des mules de bât de M. Galbraith perdit pied, roula au bas des rochers escarpés que flanquaient la route, et se cassa le cou et une jambe. La route jusqu'à ce point est très rude, mais elle devient meilleure aussitôt qu'on l'a dépassé.

Je traversai le ruisseau sur un petit pont à 10 a.m., et je m'arrêtai pour la journée à un mille à l'ouest du ruisseau Michel, qui se jette dans le ruisseau de la Martre; celui-ci, après s'être dirigé vers le nord-ouest, va tomber dans la rivière de l'Elan. Le train arriva à 11.30 a.m.

Pendant cette marche nous traversâmes un pays couvert d'arbres brûlés et abattns comme nous en avions vu le jour précédent, les montagnes étaient nues et bien moins élevées que toutes celles que nous avions vues jusque-là. L'herbe, bien qu'abondante, était grossière et de mauvaise qualité dans ce camp. Le terrain était embarrassé d'arbres abattus, mais comme il y avait apparence de pluie on roula quelques-uns de ces débris afin d'avoir de l'espace pour dresser les tentes, et cela fut heureux, car la pluie tomba par torrents pendant la plus grande partie de la nuit. Le caporal Waite et le constable Eales arrivèrent de Macleod; ils mirent quatre jours à s'y rendre de la "Traverse Kootenay". Le caporal fit rapport que le surintendant Neale était campé à l'entrée de la Passe avec l'inspecteur Piercy et un train de sept wagons. Le surintendant Neale n'avait pas cru devoir pousser plus loin, ayant été informé que ces voitures ne pouvaient arriver jusqu'au "Lac du Vieux" (ce qui a éte trouvé faux depuis).

La division a marché 17 milles aujourd'hui.

14 AOUT.

Départ à 5.30 a.m., le temps étant redevenu assez beau; nous passâmes le ruisseau Michel sur un pont très peu solide, poursuivant notre marche le long de la rive droite de ce ruisseau, vers l'est, à travers une étendue considérable de beaux arbres verts, les premiers que nous rencontrâmes depuis notre entrée dans la Passe. L'herbe était superbe et nous remarquâmes plusieurs beaux endroits où l'on pourrait installer un camp; le chef Isadore avait dressé sa tente sur l'un d'eux. Ce chef était parti du Kootenay pour aller visiter quelques amis chez les Piégânes du Nord. Un de nos chevaux malades passa à travers le pont du ruisseau Michel, d'où on le retira assez difficilement. A cinq milles de notre dernier camp nous avions franchi le sommet des montagnes Rocheuses, et nous commençâmes la descente en longeant la rive gauche de la branche du milieu de la rivière du "Vieux". Il n'y avait plus d'arbres brûlés, l'apparence du pays devenait bien meilleure, et l'herbe était de plus belle qualité que celle que nous avons vue dans la Passe. A notre passage au lac d'en Haut, la montagne du Nid-de-Corbeau et le lac d'en Bas étaient en vue. Le paysage ici est tout à fait superbe, l'herbe est excellente et le pays beaucoup plus ouvert.

Je décidai que l'on camperait ici pour la journée, la division ayant déjà parcouru seize milles.

Peu après mon arrivée au camp, je reçus un billet du surintendant Neale m'informant qu'il était obligé de retourner à Macleod. Je dépêchai alors le sergent Allen à l'inspecteur Piercy, lui enjoignant d'amener les wagons à quatre milles et demi du lac et d'y attendre mon arrivée, le jour suivant. Après avoir dressé leurs tentes, les hommes allèrent pêcher dans le lac et dans la rivière.

Je résolus de laisser ici deux des chevaux souffrant de l'effet de l'herbe empoisonnée, et de charger le détachement du Nid-de-Corbeau de veiller sur eux jusqu'à ce qu'on les envoyât chercher de Macleod.

15 AOUT.

Nous nous mîmes en marche à 6.30 a.m., une heure plus tard que d'habitude, afin de donner aux wagons le temps de nous rencontrer au lieu indiqué. J'y trouvai l'inspecteur Piercy avec les voitures; j'arrêtai la colonne afin de transférer les charges du train d'animaux de bât aux wagons. Ceci prit un certain temps, de sorte que la division resta là pour le dîner.

J'examinai soigneusement la route depuis le lac du "Vieux" jusqu'au point où je rencontrai les wagons, et je suis d'opinion qu'elle est parfaitement praticable pour

les wagons jusqu'au lac. J'ajouterai que depuis mon passage sur cette route, le surintendant Macdonell, avec deux wagons, a été au lac et en est revenu sans aucune difficulté.

L'aide-commissaire, qui avait accompagné la division jusqu'à ce point, prit une barouche et partit pour Macleod.

Après le chargement des bagages sur les wagons, la division se remit en selle, après avoir dit adieu et présenté une courte adresse à M. Galbraith, dont elle se rappellera longtemps les manières obligeantes et l'hospitalité; nous reprîmes notre marche, arrivant à 5.30 p.m., à l'"Entrée" de la Passe (*Gap*), où le détachement est stationné. Je trouvai là de l'avoine et des provisions de bouche; celles-ci nous étaient inutiles, attendu que nous en avions apporté une quantité suffisante du Kootenay.

Depuis le lac du Vieux jusqu'au poste du détachement du Nid-de-Corbeau, le chemin est beau dans la saison des eaux basses; on n'y rencontre pas de mauvaises côtes, et les nombreux gués de la rivière n'offrent aucun danger. M. Lee tient un hôtel à un endroit appelé "Les Sources" à quatre milles du poste dudétachement. Distance parcourue, vingt milles.

16 AOUT.

Les chevaux prirent la fuite pendant la nuit, et ne furent ramenés tous qu'à 9 a.m. Le changement des pâturages entourés de bois où ils avaient été détenus dans la Colombie-Anglaise à leurs plaines natales a paru les mettre en train de prendre une course, et une fois partis, la nuit étant très noire, il était difficile de les rassembler.

Je partis à 9.45 a.m., et après une courte halte pour faire reposer les chevaux, j'arrivai à la coulée Pincher (vingt-cinq milles) à 3.30 p.m. On dit que la distance est plus faible que cela, mais comme j'ai gardé le petit trot presque tout le temps, et que le trajet a pris six heures, j'ai lieu de supposer qu'elle est de vingt-quatre milles au moins. Les animaux de bât de la division avaient été envoyés en avant de bonne heure, et je les trouvai campés à la coulée Pincher, quand j'y arrivai. L'inspecteur Wilson vint à ma rencontre à quelques milles du poste et me donna toute l'aide que je pouvais désirer.

17 AOUT.

En marche à 9.30 a.m., le délai étant causé par le ferrage des chevaux de trait. Je laissai le cheval n° rég. 1399, qui s'était blessé le boulet sur un piquet pendant la marche dans la passe, dans l'intention de le faire traiter et de lui donner quelques jours de repos. Je fis halte à 1.30 p.m., pour dîner, à la coulée de Scott; puis, me remettant en marche à 4 p.m., j'arrivai à Macleod à 7.30; je campai sur le terrain choisi par l'aide-commissaire et je me rapportai au surintendant Neale.

Le 18, le camp fut disposé plus convenablement, et la division fut établie aussi confortablement que possible.

Ma marche par la Passe du Nid-de-Corbeau m'a prouvé qu'il est facile d'entretenir des communications entre le Nord-Ouest et le district de Kootenay, et je suggérerais que cette route fut tenue ouverte de manière à permettre le passage des troupes en été, ce qui pourrait être fait avec une légère dépense annuelle.

Quatre ou cinq hommes employés chaque été pourraient tenir la route libre.

Cette passe paraît éminemment convenable pour un chemin de fer, les pentes étant légères et les travaux à faire dans le roc très peu considérables.

Je ne puis fermer ce rapport sans parler des attentions obligeantes dont la division a été l'objet de la part de M. R. Galbraith, des Pères Cocola et Richards, de M. et Mme Clark, et de beaucoup de nos voisins dans le Kootenay. Pendant notre séjour dans ce district, ils ont tout fait pour le rendre aussi agréable que possible, et quand la fièvre s'est déclaré l'automne dernier, madame Clark et d'autres personnes ont fait tous leurs efforts afin d'en guérir les hommes aussi promptement que possible, les traitant plutôt comme des parents que comme des étrangers.

La distance parcourue par la division depuis son départ du district de Kootenay jusqu'à son arrivée à Macleod a été de 195 milles.

SAUVAGES.

Le 10 novembre 1887 je reçus un télégramme du commissaire des Sauvages pour la Colombie-Anglaise, me chargeant d'informer le chef Isadore qu'il serait responsable pour le paiement en entier de la réclamation du chef, pourles travaux faits à la Prairie-de-Joseph.

J'envoyai chercher le chef immédiatement, mais il était absent, et ne se présenta que le 8 décembre 1887.

Je lui montrai la dépêche, et je la lui expliquai, puis je lui demandai s'il consentait à accepter l'offre du commissaire, et à abandonner de suite la prairie. Il répondit qu'il abandonnerait la prairie si l'argent était payé immédiatement, mais pas avant. Je lui fis remarquer que son action indiquerait un manque de confiance déraisonnable dans la parole du commissaire des Sauvages; il me répliqua que ce n'était pas là son intention, puis il fit une longue énumération des prétendus griefs des Sauvages, alléguant que les réserves n'avaient pas une étendue suffisante, que le commissaire chargé de la question des réserves aurait dû rencontrer les Sauvages en personne, et enfin qu'il s'était repenti de ce qu'il avait fait au sujet de la terre de la Prairie-de-Joseph, et qu'il n'avait aucun désir de la rendre. Je lui dis alors que sa conduite était folle et honteuse à l'excès, et qu'il ne pouvait s'attendre à aucune considération de la part du gouvernement, après une telle action; qu'il devait me faire connaître immédiatement s'il avait l'intention de rendre la terre ou non. Je ne pus obtenir une réponse directe de lui; il revint simplement à la question de la réserve. Je lui permis de partir en lui disant que je discuterais l'affaire avec lui quelque autre jour.

Le jour précédent j'avais reçu du Dr Powell, le commissaire des Sauvages, une lettre m'informant qu'il avait envoyé une dépêche recommandant l'exécution du fossé d'irrigation sur les terres du chef, comme j'en avais fait la suggestion dans une lettre précédente.

J'envoyai l'interprète Berland au chef Isadore pour l'informer du contenu de la lettre du commissaire et pour lui enjoindre de nommer un arbitre pour le règlement de la question des améliorations qu'il avait faites sur la Prairie-de-Joseph et lui dire que le représentant du colonel Baker en nommerait un de son côté. Au cas où le chef refuserait de le faire, je chargeai l'interprète de le notifier que j'en nommerais un moi-même et qu'aussitôt que leur décision me serait connue, je lui paierais l'argent qu'ils accorderaient; mais que vu la conduite déraisonnable dont il avait fait preuve en refusant de rendre ce terrain, outre la remise du dit terrain que je ferais au colonel Baker, je retirerais la recommandation que j'avais faite concernant le creusage d'un fossé d'irrigation sur ses terres.

L'interprète fut obligé de lui transmettre mon message en entier, et voyant que je nommerais un arbitre s'il ne le faisait pas, le chef annonça qu'il désirait avoir M. Edward Kelly, J. P., comme son arbitre, et qu'il viendrait me voir le 11. Il arriva ce jour-là avec tous ses principaux conseillers ou shérifs, comme on les apelle dans le district de Kootenay; je lui dis alors que j'étais satisfait de voir qu'il reconnaissait avoir fait une folie en refusant de rendre la terre en litige; je l'informai aussi que je lui paierais l'argent à la réception de la sentence des arbitres. Le chef me parla ensuite longuement, se plaignant que les commissaires chargés du règlement de la question des réserves ne l'avaient pas traité convenablement. Il termina en disant que ses travaux sur la Prairie-de-Joseph valaient $1,000, et qu'il n'accepterait pas une moindre somme. Je lui répondis que tout le terrain ne valait pas la moitié de cet argent, et qu'à cause de l'obstruction qu'il causait, il était certain qu'il serait déposé et qu'un autre chef serait nommé pour le remplacer; qu'il ne pouvait rester chef qu'à la condition de se soumettre aux lois; que l'ancienne coutume de garder un chef, quelle que fut sa conduite, n'existait plus, et que l'obéissance aux lois garantissait seule la conservation de cette dignité. Je jugeai nécessaire de lui parler aussi sévèrement parce que je suis persuadé que si je n'eusse pas agi fermement avec lui, il aurait fait traîner l'affaire jusqu'au printemps, et nous aurait alors causé de nouveaux troubles. Le chef demanda M. E. Kelly comme arbitre; je lui dis qu'il

pouvait choisir toute personne qui lui conviendrait, et lui conseillai de demander à M. Kelly de se tenir prêt à rencontrer l'arbitre du colonel Baker le lendemain.

Après mon entrevue avec le chef, j'envoyai un message à M. Hyde Baker, lui demandant de nommer un arbitre pour représenter le colonel Baker, suivant les termes de l'arrangement avec les commissaires.

Le 12, j'envoyai l'inspecteur Huot pour assister à l'arbitrage. M. Kelly consentit obligeamment à représenter le chef Isadore; M. T. Leavatt agissait pour le colonel Baker ; les deux arbitres décidèrent que les améliorations valaient quatre cent quatre-vingt-dix piastres ($490). Cette décision fut acceptée par M. Hyde Baker, comme il en informa l'inspecteur Huot. En conséquence, à l'arrivée d'Isadore à 8.30 ce soir-là, je lui payai la somme accordée et je reçus de lui une renonciation à ses droits en échange de cette somme. Je suis persuadé que le règlement du différend qui existait entre le colonel Baker et le chef Isadore a terminé une affaire qui, si elle n'eut pas été arrangée à l'amiable, aurait causé des troubles sérieux dans le district de Kootenay, et peut-être une révolte des Sauvages, dont les conséquences sont toujours lamentables si des troupes ne se trouvent pas sur les lieux dès son commencement.

Au printemps, des graines de semence et des instruments aratoires furent distribués à ceux qui avaient besoin de cette aide.

MM. McVittie, arpenteurs de Calgary, ont complété l'arpentage des réserves des Sauvages le 22 avril. Ils rencontrèrent Isadore dans le cours de leurs travaux, et celui-ci, comme d'habitude, se montra mécontent de la quantité de terre accordée à sa tribu et déclara qu'on lui en avait promis davantage. Cela est faux, mais il est malheureux que lorsque ces réserves ont été données aux Sauvages, ils n'aient pas été obligés de signifier leur acception par écrit, leur chef étant un grognard incurable. Outre l'arpentage des réserves et la distribution de graines de semence et d'instruments aratoires, un octroi d'argent a été fait pour commencer la construction d'une école et pour l'exécution de travaux de drainage et de fossés d'irrigation.

L'école, sous la surveillance du Père Cocola, de la mission de Saint-Eugène, est entre bonnes mains. C'est un homme très consciencieux, et qui va sans doute faire tout son possible pour le maintien de relations amicales entre les blancs et les Sauvages.

Le crédit approprié aux grains de semence, au drainage, aux instruments et à l'école paraît faible, et ne serait pas excessif s'il était doublé.

Le creusement du fossé d'irrigation pour le chef Isadore et d'un autre fossé pour les jardins, dans les environs de la mission, a été commencé dans le mois de mai.

Le 24 mai le colonel Baker arriva de Victoria ; en visitant ses propriétés il remarqua quelques corrals que le chef Isadore avait récemment bâtis. Il m'informa immédiatement du fait, me requérant de demander aux Sauvages de sortir de son terrain. J'envoyai l'inspecteur Wood et l'interprète Berland sur les lieux le lendemain, et ils reconnurent que les Sauvages étaient sur les terres du colonel Baker et qu'ils avaient construits quelques petits corrals pour leurs vaches et des remises pour le lait qu'ils obtenaient d'elles ; mais les Sauvages les informèrent que M Hyde Baker leur avait permis de rester là pendant l'été.

L'inspecteur Wood, conformément à ses instructions, les invita à venir me voir au sujet de cette affaire, ce qu'ils firent le soir même. Ils me dirent que M. Hyde Baker avait donné au chef la permission de camper sur ce terrain. Presque aussitôt après mon entrevue avec les Sauvages, le colonel Baker m'écrivit, me disant qu'il ne voulait pas être sévère pour les Sauvages, et qu'ils pouvaient rester où ils étaient pendant l'année.

Le 29, le colonel Baker se plaignit que le chef Isadore, qui était absent lorsque l'inspecteur Wood avait visité le camp des Sauvages, s'était montré insolent envers lui lorsqu'il s'offrit de lui montrer les limites de ses terres, et l'avait accusé de voler toutes les terres du pays. Je craignis que l'affaire ne devint sérieuse, et je fis en conséquence demander Isadore et le colonel Baker, afin que l'interprète put s'assurer qu'il n'y avait pas de malentendu. Ils vinrent dans la matinée du 31, et se rencontrèrent au bureau du département des Sauvages, l'agent Phillips étant présent. Le colonel raconta alors ce quî était arrivé, et le chef admit qu'il avait dit que le colonel

essayait de s'emparer de toutes les terres du pays, mais il ajouta qu'il n'avait aucune mauvaise intention, qu'il n'avait parlé ainsi que parce que le colonel était fâché et lui avait ordonné de vider les lieux dans une couple de jours. Ceci n'était qu'une excuse de la part du chef, qui savait que le colonel ne lui avait dit cela que parce qu'il l'avait traité d'une manière insultante.

Après qu'Isadore eut terminé son discours, on demanda à l'agent s'il désirait lui parler, mais il s'en excusa parce qu'il n'avait aucun désir de décider d'une question dans laquelle une des parties était le député au parlement pour le district. Je crus donc convenable de dire à Isadore d'éviter à l'avenir toute dispute de ce genre, que le colonel Baker était bien disposé en sa faveur, et qu'en se querellant ainsi avec lui ou avec d'autres sans motifs, il agissait contre les désirs du gouvernement qui avait tant fait pour lui et pour sa tribu. Il paraît se repentir de sa conduite et serra la main du colonel Baker en disant qu'il n'empiéterait plus sur ses terres à l'avenir.

Le 2 juillet nous eûmes quelques jeux athlétiques et des courses de chevaux; les Sauvages y prirent beaucoup d'intérêt, plusieurs d'entre eux obtenant des prix dans diverses contestations à pied et à cheval. Ils se conduisirent avec autant d'ordre que pourrait en montrer une assemblée de blancs, et l'affaire se passa sans désagrément d'aucune sorte.

Dans la soirée du 3, à la fin des jeux, les Sauvages s'assemblèrent, et conduits par le chef Isadore, ils vinrent au camp pour dire "adieu" à la division, parce qu'ils avaient entendu dire que nous devions bientôt quitter le district. Le chef, dans un discours au nom de sa tribu, loua la division en général pour la conduite ferme et morale de ses membres, et déclara qu'à notre arrivée dans le district les Sauvages nous regardaient avec une certaine appréhension; mais que maintenant tout était changé. Il espérait qu'à notre retour au Nord-Ouest nous garderions un bon souvenir de notre séjour parmi eux, comme les Sauvages le feraient à notre égard, et que pour leur part ils ne nous oublieraient jamais tant qu'ils vivraient; que lors de l'arrivée de la division, et pendant plusieurs années avant cette époque, des sentiments de défiance mutuels existaient entre les blancs et les Sauvages, mais qu'ils avaient entièrement disparu, grâce surtout aux bons avis des officiers de la police et à l'excellente conduite des membres du corps à l'égard des Sauvages.

Une des coutumes de la nation des Kootenais est d'avoir une assemblée annuelle de toute la tribu pendant laquelle tout Sauvage qui s'est rendu coupable d'infraction aux lois indiennes est puni du fouet.

Au mois de janvier cette assemblée eut lieu à la mission catholique romaine, et le chef fit fouetter environ trente membres de la tribu, hommes et femmes, parmi lesquels se trouvait un des shérifs ou chefs, pour avoir négligé de rapporter à son supérieur quelques cas de jeux de hasard dont il avait eu connaissance. Le coupable qui doit être puni est d'abord dépouillé de ses vêtements, il est ensuite couché la face contre terre, les pieds et les mains attachés à deux poteaux, et un des shérifs lui administre son châtiment avec un fouet de peau crue.

On rapporte qu'en certaines occasions, jusqu'à 300 coups de fouet ont été ainsi administrés, quoique les sentences soient généralement de quarante ou cinquante coups.

Vers la fin de juin je reçus une lettre de l'agent des Sauvages, M. Phillips, m'informant que les autorités américaines se proposaient de conduire sur une réserve certains Sauvages renégats, alors campés sur la partie américaine des Plaines du Tabac, et que ces Sauvages étant très peu disposés à y aller, il craignait qu'ils ne cherchassent un refuge de ce côté-ci des frontières, où leur présence parmi les Kootenais ne pouvait manquer de démoraliser ceux-ci. Les autorités américaines voulaient tenir ces Sauvages sur une réserve parce qu'ils avaient tué trois blancs l'été précédent et que deux Sauvages avaient été *lynchés* pour ces meurtres.

J'envoyai de suite l'inspecteur Wood, accompagné de M. Phillips, aux Plaines du Tabac, avec instruction de se rendre jusqu'aux lacs des Têtes-Plates et de recueillir toutes les informations possibles au sujet de cette affaire. Ils étaient de retour le 16 juin, et l'inspecteur Wood me fit rapport que tout était paisible, que bien que les

autorités américaines, tout en se proposant d'envoyer des troupes pour l'été dans les Plaines du Tabac, n'avaient pas l'intention pour le moment, de conduire les Sauvages sur une réserve, et qu'aucune autre raison ne faisait présager du trouble dans cette direction.

L'agent des Sauvages Phillips disait dans son rapport à ce sujet: "Que nuls Sauvages n'étaient plus paisibles et se conduisaient mieux que nos Sauvages des Plaines du Tabac, et que, n'était la faute grave commise en plaçant notre réserve exactement sur la frontière, il n'y aurait rien à craindre de l'arrivée au sud de la ligne de Sauvages ou de blancs mal disposés, et qu'attendu que le gouvernement américain ne paraissait avoir aucune intention de transférer ses Sauvages sur la réserve des Têtes-Plates, il y avait peu d'apparence de trouble sérieux."

FEUX DE PRAIRIE.

Plusieurs feux ont éclaté dans le Kootenay pendant que la division y était stationnée; le plus sérieux a passé près de notre camp au ruisseau de Quatre-Milles, à la veille de notre départ.

Il y a eu aussi, dans le voisinage du poste, depuis notre arrivée à Macleod, plusieurs petits feux dont vous trouverez les détails dans le rapport de l'officier commandant le district.

TRAVAUX GÉNÉRAUX.

Pendant le mois de décembre 1887, les hommes de la division ont été occupés à divers travaux. Quatre hommes avec des wagons et une partie des animaux de bât ont transporté ici du Bassin du Canal (*Canal Flat*) de l'avoine et des effets militaires. Un sous-officier et trois constables avaient la garde de nos effets au débarcadère de Geary; un de nos constables faisait le même service au Bassin du Canal, et un sous-officier et deux constables gardaient nos chevaux mis en pâturage sur le ranche d'en bas de M. Fenwick.

Des patrouilles ont été envoyées à la Rivière-de-l'Elan, au Vieux-Camp, à la Prairie-de-Joseph, à la Mission et ailleurs. Aucun changement important n'a eu lieu jusqu'en avril, lorsque les exercices du printemps ont commencé, comme je l'ai dit plus haut.

Le 13 mai je reçus avis qu'un homme répondant au signalement de Tascott, le meurtrier, avait été vu près de la Rivière-du-Taureau. J'expédiai le sergent Sinclair et un constable pour voir si la chose était vraie. Ils revinrent le jour suivant, rapportant que l'individu en question était un nouvel arrivé, mais qu'il ne ressemblait pas du tout à Tascott.

Pendant le mois de juin, la division s'est surtout occupée des préparatifs de départ, conformément à l'ordre transmis par votre lettre du 9; j'ai parlé précédemment du train de bât envoyé en avant dans la Passe du Nid-de-Corbeau, avec de l'avoine pour les "caches", etc.

Des patrouilles continuelles ont été maintenues pendant ce temps entre le poste et Golden-City, le Vieux-Camp, l'établissement du colonel Baker, la Mission, le ranche de Fenwick, les Plaines du Tabac, la Rivière-de-l'Elan et d'autres points.

CONGÉS DÉFINITIFS.

Le système actuel concernant les congés définitifs ne paraît pas satisfaisant. La plupart des nouveaux enrôlés sont sous l'impression, à leur entrée dans la police, qu'ils n'ont qu'à déposer leur argent pour acheter leur congé. Il n'en est pas ainsi, trois congés définitifs seulement peuvent être obtenus par achat chaque mois. Souvent les postulants sont obligés d'attendre plus de douze mois, et les circonstances changent quelquefois pendant cet intervalle; les situations ou les avantages qui les portaient à demander leur congé n'existent plus, et quand il leur est enfin permis de quitter la police, il arrive assez fréquemment qu'ils ne sont plus en position d'accepter leur congé.

C'est mon avis et celui de beaucoup d'autres membres de la police que nous aurions moins de demandes de congés définitifs s'ils pouvaient être obtenus plus facilement.

Je joins à ceci le rapport médical pour l'année et celui de la distance parcourue par les chevaux de la division. (Pas imprimé.)

J'envoie par ce courrier la carte de la police, indiquant les routes des patrouilles de la division dans le Nord-Ouest et la Colombie-Anglaise.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

S. B. STEELE,

Surint. commandant la division "D".

Le commissaire

de la police à cheval du Nord-Ouest,

Régina.

ANNEXE H.

RAPPORT ANNUEL DU SURINTENDANT A. B. PERRY, DIVISION "F" DE LA POLICE À CHEVAL DU NORD-OUEST, 1888.

PRINCE-ALBERT, 3 décembre 1888.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre mon rapport annuel pour l'année courante.

Je puis encore une fois vous assurer de l'état satisfaisant du district de Prince-Albert. Aucun crime sérieux n'a été commis pendant l'année, et un regard jeté sur le rapport des causes criminelles que j'annexe à celui-ci, indique que très peu de personnes ont été amenées en cour pour offenses plus graves que pour infractions à la loi du Nord-Ouest concernant les liqueurs enivrantes.

Aucune amélioration ne s'est fait remarquer pendant l'année dans la prospérité du district, ce qui est entièrement dû à l'absence de communication par chemins de fer. Il n'y vient pas de nouveaux colons, et ceux qui y sont déjà établis ne trouvent pas de marché pour leurs produis. Les cultivateurs sont persuadés qu'il est inutile de récolter plus de grain ou d'élever plus d'animaux qu'ils ne peuvent en vendre avec profit; il résulte de là que la quantité de terre en culture n'est pas cette annnée, et qu'elle n'a jamais été en proportion de la population; l'élevage des animaux ne s'est pas développé comme il l'aurait fait avec un marché plus avantageux. Il n'y a pas lieu d'espérer un accroissement sensible de richesse et de prospérité dans ce district tant qu'il n'aura pas de communication par chemins de fer avec les marchés du dehors. La récolte de la dernière saison a été assez passable, sans être aussi abondante que celle de 1887. Le rendement est de 25 à 35 pour 100 plus faible, suivant les diverses estimations. La qualité du blé est meilleure que l'an dernier, vu qu'il n'a pas souffert de la gelée. L'orge et l'avoine ont produit une assez bonne récolte. Les pommes de terre, qui généralement réussissent bien, sont restées au-dessous de la moyenne.

Les prix du grain sont très bas. Le blé se vend 75 centins le boisseau, ce qui est loin de $1.10 que les cultivateurs plus heureux du voisinage des chemins de fer en reçoivent. L'avoine vaut de 25 à 30 centins. L'orge ne trouve aucun marché du tout.

Les animaux de boucherie se vendent de $25 à $30 par tête, suivant leur grosseur et leur condition.

Le commerce des pelleteries est une autre source de revenus dans le district. Un grand nombre de chasseurs et trappeurs Sauvages et Métis se livrent à cette industrie pendant la saison. Une concurrence très active existe parmi les commerçants pour obtenir ces fourrures, et de petits comptoirs sont établis pour cet objet dans toutes les directions. Le prix des fourrures reste stationnaire ici et dépasse souvent celui qu'on en reçoit sur les marchés de l'Europe. Le commerçant s'assure un bénéfice en élevant le chiffre des marchandises qu'il donne en échange. L'argent comptant n'est jamais employé dans ce genre de transactions.

Les animaux à fourrure diminuent graduellement, et ils auront complètement disparu avant longtemps.

Le progrès futur du district dépend de l'agriculture et de l'élevage du bétail, qui se développeront très rapidement dès qu'un chemin de fer parviendra jusqu'ici. On peut en toute confiance compter sur une large immigration de colons qui seront attirés ici par les avantages que leur offre une contrée qui, outre un sol riche et fertile, possède encore de l'eau de la meilleure qualité en abondance, et assez de bois pour suffire à tous les besoins.

SAUVAGES.

En général, les Sauvages de ce district sont remarquables pour les progrès qu'ils ont fait vers la civilisation. Bien des bandes ont complètement abandonné leurs pratiques superstitieuses et ont adopté, extérieurement du moins, la religion chrétienne.

Les missionnaires des églises épiscopalienne, presbytérienne et catholique romaine travaillent avec ardeur sur les différentes réserves, et tous paraissent satisfaits de la condition spirituelle des Sauvages dont ils sont chargés. De bonnes écoles sont établies sur les principales réserves, et je crois que beaucoup d'enfants apprennent facilement. Le besoin d'une école industrielle où l'on enseignerait les métiers utiles et l'agriculture en même temps que les matières d'instruction scolaire, paraît se faire sentir.

Quelques-unes des bandes moins nombreuses ne possèdent pas encore d'écoles, et une ou deux de ces bandes conservent encore leurs manières et leurs coutumes primitives.

Malgré les progrès des Sauvages, les missionnaires et les instituteurs ont encore beaucoup à faire avant de les élever à un certain degré de l'échelle sociale.

Une certaine proportion des Sauvages ont reçu cette année leur annuité. Ceux qui ont été spécialement recommandés par les agents des Sauvages l'ont reçue, et on leur a laissé entendre qu'on leur accorderait leurs droits de traité en entier l'an prochain.

J'ai récemment visité un bon nombre de réserves et j'ai trouvé les Sauvages satisfaits et contents du traitement qu'ils reçoivent du département des Sauvages. Les réserves d'Attakacoops et de Misstawasis paraissent très prospères, si on en juge par les approvisionnements de grain et les troupeaux de bétail qu'on y voit.

Les Sioux de la réserve de Bonnet-Blanc continuent leurs progrès. Une école y a été établie cette année.

Il y a, dans les environs de Prince-Albert, environ 170 Sioux qui n'ont fait aucun traité et parviennent à vivre sans l'aide du gouvernement. Ils arrivèrent ici il y a onze ou douze ans, et ils ont depuis mené une vie précaire en travaillant dans les villes et les campagnes et en chassant. Ce sont principalement des Sioux du Minnésota qui se sont refugiés en Canada après le massacre. Pendant quelque temps ils ont vécu dans les environs du lac du Chêne, Ellice et Qu'Appelle, et ils sont graduellement parvenus jusqu'ici. Il y a parmi eux quelques Têtons qui ont suivi le Bœuf-Assis (*Sitting Bull*) en Canada en 1876. Ils vivent maintenant dans un petit village du côté nord de la Saskatchewan, près de la Petite Rivière Rouge. Ce sont de bons travailleurs et ils ont de bonnes mœurs. Quelques-uns ont exprimé le désir de s'établir sur une réserve où ils pourraent se livrer à la culture. Quoiqu'ils soient dans le voisinage de la ville, ils sont tous payens et ne reçoivent aucune instruction chrétienne. Ils ont environ trente-cinq enfants qui devraient aller aux écoles, mais qui grandissent avec les habitudes de leurs parents.

Le seul moyen d'améliorer le sort des Sauvages est d'instruire la génération qui pousse, et il est à espérer qu'avant peu on prendra soin de ces enfants.

Ce rapport annuel est le troisième où j'ai pu vous informer de l'excellente conduite des Sauvages. Aucun crime n'a été commis parmi eux. Les immigrants qui se proposeraient de venir ici ne doivent avoir aucune appréhension à l'endroit des Sauvages, et peuvent être assurés que leurs familles et leurs propriétés seront en parfaite sûreté.

MÉTIS CANADIENS-FRANÇAIS.

Au printemps dernier, les rumeurs qui circulent habituellement à cette période de l'année se répandirent dans tout le pays. En mars, une lettre a été reçue d'un Métis qui, dans les provinces de l'est, se qualifie du titre de "Chef des Métis," certainement sans le consentement de la population métisse. Elle fut lue à une grande assemblée composée de Métis et de Sauvages. Cette lettre n'avait aucun but direct et ne signifiait pas grand'chose; elle paraissait plutôt avoir pour objet d'attirer l'attention publique sur l'auteur. Elle créa quelque excitation, et des rapports exagérés du contenu de la lettre et des conséquences qui pourraient en résulter se répandirent au loin chez les Sauvages du nord, parmi lesquels elle occasionna quelque consternation.

Le public a raison de ne prêter aucune attention à ces agissements annuels, mais il convient que nous les suivions avec soin, par mesure de précaution.

L'avenir des Métis paraît sombre et incertain. Ils forment à peu près le tiers de la population du district, et à fort peu d'exceptions près ils sont excessivement

pauvres. Leurs établissements sont dispersés le long de la Saskatchewan-Sud, sur une distance d'environ cinquante milles, vers le lac aux Canards et Carlton.

Chaque hiver, depuis la rébellion de 1885, il a fallu donner des secours aux nécessiteux. L'hiver dernier, pour la première fois, ces secours ont été distribués par notre entremise. Environ vingt-sept familles, comprenant 110 personnes de tout âge, ont été assistées pendant trois mois.

Cette année des demandes de secours ont déjà été faites, et quoiqu'il ne soit pas nécessaire de les assister immédiatement, il faudra leur donner de l'aide avant que l'hiver soit terminé.

On demande naturellement comment il se fait que dans un district fertile et bien boisé, une partie considérable de la population, née dans le pays même, se trouve dans une condition aussi malheureuse. Les coutumes et les habitudes des Métis expliquent cet état de choses. Ils n'ont pas l'habitude des rudes travaux, et ils manquent de prévoyance.

Leurs moyens de vivre se réduisent maintenant à l'agriculture, qu'ils ne peuvent pratiquer. Ils n'ont aucune idée du travail persévérant qu'exige la culture d'une ferme—ils ne connaissent pas la manière de la cultiver.

Quand ils sont dans l'abondance ils vivent largement, sans se soucier du lendemain.

Le remède à leur condition, serait de les amener graduellement à comprendre leur position et de tâcher d'induire la jeune génération à abandonner les habitudes actuelles des Métis. La distribution de secours gratuits ou une émission de *scrip* ne fait que soulager des besoins pressants, sans prévenir leur retour. Aujourd'hui on demande du *scrip* pour les enfants de Métis nés jusqu'en 1885, et un nouvel examen des réclamations causées par la rébellion. Si cette demande était accordée cela donnerait aux Métis assez d'argent comptant pour les faire vivre pendant une année, peut-être. Ce *scrip* s'en irait comme celui de 1886 et 1887. Il est douteux qu'un seul *scrip* soit resté dans les mains d'aucun Métis, sauf dans le cas d'un très petit nombre d'entre eux qui sont riches. Aucun avantage permanent n'est résulté pour eux de l'émission libérale de *scrip* qui a été faite en leur faveur. Très peu d'entre eux même ont pris possession de leurs *homesteads*, et à présent qu'on les notifie qu'ils doivent le faire, ils se plaignent de leur pauvreté et demandent au gouvernement de les protéger. Il aurait été beaucoup mieux qu'au lieu de *scrip* chaque Métis y ayant droit eût reçu un octroi de terre dans un endroit désigné, et qu'on eût pris les dispositions nécessaires pour l'empêcher de le vendre ou d'en disposer pendant de longues années.

Une distribution de rations gratis doit sans doute être faite lorsqu'ils souffrent de la faim, mais lorsque le gouvernement leur donne ainsi ses soins paternels, il faudrait veiller à ce que celui qui reçoit ces secours ne regarde pas comme un droit ce qui lui est donné par pitié.

Il n'y a pas ici de sociétés de bienfaisance ou de riches philanthropes pour subvenir aux besoins du pauvre, comme dans les pays anciens et possédant de grandes ressources.

Beaucoup de Métis croient avoir de justes réclamations contre le gouvernement, et que l'assistance qu'il leur a donnée leur était légitimement due. Si elle était accordée pendant quatre ans de suite, cela pourrait les affermir dans cette croyance et produirait peut-être de mauvais effets.

La distribution de rations gratis n'a jamais activé l'industrie ou encouragé aucune population à vivre indépendante. Ses effets démoralisants s'étendent rapidement, et se font bientôt sentir même chez ceux qui font des efforts pour conserver leur indépendance et le respect qu'ils se doivent à eux-mêmes.

Lorsqu'il arrive que des secours doivent êtres donnés on devrait en exiger l'équivalent sous forme de travail, en d'autres termes on devrait donner de l'emploi plutôt qu'une assistance gratuite—excepté, bien entendu, lorsqu'il s'agit de veuves, d'infirmes ou de malades.

Il me semble qu'une école où l'on enseignerait la pratique des travaux manuels et à laquelle serait jointe une ferme modèle, devrait être établie parmi les Métis. Je

ne vois pas de meilleur moyen de soumettre les jeunes enfants à une influence salutaire. Cela aurait aussi un bon effet sur la génération actuelle et lui permettrait de voir ce que la patience et l'industrie peuvent accomplir.

Il faudrait qu'à cette école on enseignât les premiers éléments de l'économie sociale; on devrait inculquer aux enfants des sentiments d'indépendance et de confiance en soi-même; insister sur la nécessité de la persévérance; apprendre aux garçons les états de cultivateurs, de forgerons, de charpentiers, etc., et aux filles à faire les travaux domestiques. Je suis certain qu'une telle école produirait un bien immense chez les Métis.

Un secours temporaire pourrait aussi être donné à quelques-unes des familles très pauvres, pour les mettre en état de cultiver leurs fermes. Je sais que certaines familles auraient vivement souhaité d'ensemencer leurs terres le printemps dernier, mais elles n'ont pu le faire faute de grains de semence et d'instruments convenables. Si cela pouvait leur être avancé, à quelques conditions de paiement que ce soit, je suis certain que ce serait un véritable bienfait.

GRAINS DE SEMENCE ET RÉCOLTES.

Des grains de semence ont été distribués l'an dernier à quatre-vingt-sept familles—sept cent dix-huit boisseaux de grain et soixante et onze de pommes de terre, coûtant en tout environ $500. Les conditions de cette avance étaient faciles, aucune hypothèque sur leurs terres n'a été exigée, les chefs de famille se sont simplement engagés à nous remettre la valeur du grain, en avoine, avant le 1er décembre.

Le blé et l'orge ont donné un bon rendement. L'avoine a été bonne à Saint-Louis de Langevin, mais pauvre dans d'autres parties des établissements.

Quelques-uns ont eu un très bon rapport, un Métis a eu soixante-quinze boisseaux de blé d'excellente qualité pour cinq boisseaux de semence.

Jusqu'à présent nous avons reçu cent quarante boisseaux d'avoine sur mille deux cent cinquante boisseaux qui nous sont dus. Ce faible chiffre s'explique par l'impossibilité de faire battre le grain.

Il n'y a aucun doute qu'une nouvelle demande de grains de semence va être faite l'an prochain. Aucune famille n'en a pris assez pour avoir la semence nécessaire pour la saison prochaine.

Quelques-uns des Métis ont vendu leurs terres à très bas prix, et on s'attend à ce que beaucoup d'autres vendront, dès qu'un chemin de fer se rendra ici et ouvrira un marché pour ce genre de propriété, afin de se procurer un peu d'argent comptant, et qu'ils se dirigeront vers quelque partie du pays non encore établie. Les Métis français se disperseront ainsi sur une grande surface des Territoires.

Il est peut-être intéressant de faire remarquer qu'ils ne s'adressent jamais à un médecin en cas de maladie.

J'ai eu connaissance d'un cas de dyspepsie accompagné de flatuosités, où l'on tenta de guérir le malade par une série d'incisions sur la région de l'estomac, ce qui prouve qu'on devrait leur enseigner quelque systême d'éducation rationnelle.

LOIS DES LIQUEURS ENIVRANTES.

La question de la loi concernant les liqueurs dans le Nord-Ouest est devenue importante dans les Territoires. Elle a été condamnée par une foule de gens; quelques-uns seulement la supportent, probablement par le fait que son existence n'est pas encore en danger. La question de savoir si la prohibition est bonne ou mauvaise en théorie n'est pas du domaine de ce rapport, mais je crois que l'effet de la loi par le passé devrait être pris en note, afin de fournir des données pour toute législation future.

La loi, telle qu'elle existe maintenant, tend plutôt à réglementer qu'à restreindre la vente des boissons.

On peut avoir en mains et vendre des boissons enivrantes en certains points avec un permis spécial. On ne peut légalement en fabriquer aucune.

Le systême de permis a été établi à cause des divers éléments dont se compose la population des Territoires, et il est destiné à empêcher d'obtenir des boissons tous ceux qui, par nature ou par habitude avérée, ne peuvent en user sans en abuser.

Dans les districts éloignés du siège du gouvernement, il n'est pas possible que Son Excellence le lieutenant-gouverneur, qui seul a le pouvoir de donner ces permis, connaisse la réputation de chaque personne demandant un permis; il doit en conséquence se baser sur les recommandations d'autres personnes. Avec l'augmentation rapide de la population, il est impossible à qui que ce soit de se tenir au fait de la réputation générale même d'un faible percentage de ceux qui résident dans un seul district.

Il en résulte que ces permis sont tombés dans les mains de personnes qui en sont indignes et qui ne les tiennent que dans le but de couvrir des boissons destinées à être vendues illégalement. Afin d'éviter un usage trop fréquent de leurs propres noms, ces gens obtiennent d'autres personnes la permission de se servir de leurs noms pour obtenir ces permis, et parviennent ainsi à continuer leur trafic illégal sans aucuns dangers pour eux-mêmes. Les pouvoirs extraordinaires dont la police à cheval du Nord-Ouest est revêtue se bornent au droit de faire une recherche immédiate, sans formalités légales préalables, partout où elle a raison de soupçonner qu'aucune personne a illégalement en sa possession des liqueurs enivrantes.

Ces pouvoirs restent sans effets dans les cas où les personnes possèdent un permis, de sorte qu'il est très difficile d'obtenir un jugement contre les traficants.

Nous avons souvent fait des recherches dans des maisons où nous savions certainement que des liqueurs étaient vendues; les boissons enivrantes ont été trouvées, mais on nous a toujours exhibé un permis qui les couvrait. Nos pouvoirs se trouvent ainsi annulés lorsque ces permis sont accordés libéralement.

Pour la mise à exécution de cette loi, il est maintenant nécessaire d'instituer une poursuite pour vente illégale. Pour le faire, il faut un délateur, et cela soulève toujours une tempête d'opposition contre le constable qui agit, contre l'officier qui lui donne l'ordre d'agir, et contre le magistrat qui prononce la condamnation.

Un pareil cas s'est présenté l'an dernier; il a causé assez de bruit pour attirer l'attention de la presse canadienne de tout le pays.

Une innovation a été introduite pendant l'année; on accorde à présent des licences pour la vente de la bière ne contenant que quatre pour cent d'alcool. Ce nouveau système n'a pas fonctionné encore assez longtemps pour qu'on puisse juger des résultats. Jusqu'à présent, le nombre des permis n'a pas paru diminuer.

Il sera difficile d'empêcher la vente de la bière contenant une plus grande proportion d'alcool. Nul autre qu'un chimiste expert ne peut déterminer la quantité d'alcool qui se trouve dans une espèce de bière particulière, et nous allons éprouver de sérieuses difficultés pour obtenir une condamnation pour la vente d'une bière plus alcoolique que celle dont la loi permet la vente.

Les droguistes ont des facilités exceptionnelles pour la vente des liqueurs enivrantes, et quelques-uns en ont profité. L'eau-de-vie et le whisky vendus sous le nom de toniques ont des propriétés aussi enivrantes que sous celui qui leur est propre.

Si la loi actuelle doit rester en vigueur, on pourrait facilement la modifier de manière à réglementer la vente des boissons pour usage médical.

Les rapports criminels des Territoires du Nord-Ouest devraient être étudiés avec soin avant de condamner prématurément la loi des liqueurs actuelle. Tout le monde admet qu'elle a produit les résultats les plus satisfaisants dans les premiers temps de son existence, et que c'est grâce à elle surtout que le pays a pu s'établir aussi paisiblement.

On prétend que ces temps dangereux sont passés et que la population actuelle devrait avoir le droit de régler le commerce des boissons. Cela peut être vrai, comme matière de principe, dans un pays établi depuis longtemps, où la population est entièrement policée et soumise à l'influence de la civilisation; mais on ne peut pas dire que ce pays soit habité par une population dont tous les membres sont capables de se conduire convenablement sous ce rapport; je veux parler des Métis et des Sauvages de ce district.

Pendant trois années consécutives j'ai pu, dans mes rapports, témoigner de la tranquillité et de la bonne conduite des Métis et des Sauvages. Quel serait l'effet d'un

système autorisant la vente des liqueurs enivrantes sur les Métis canadiens français? Ils sont très pauvres maintenant, mais s'il leur était possible d'obtenir librement des boissons, je crois qu'ils le seraient beaucoup plus encore. Ils sont affranchis, ils jouissent de tous les droits que possèdent les autres citoyens du pays, et ne peuvent être assujétis à d'autres lois qu'eux.

On dit qu'une quantité considérable de boissons illégales se vend, et il est impossible de le nier, quoique cette quantité soit très exagérée. Ce commerce se fait secrètement, et on a soin d'en cacher les résultats autant que possible. Les buvettes ne peuvent dégénérer en comptoirs bruyants et désordonnés, car elles attireraient l'attention sur elles.

La difficulté de faire exécuter la loi actuelle est due au défaut de coopération de la part des habitants du district. Un certain nombre d'entre eux s'habituent à violer la loi, et ils en arrivent à se persuader que cela n'est pas un crime.

L'expérience passée devrait seule servir de guide pour toute législation future; on ne devrait accepter à ce sujet aucune idée théorique basée sur des conditions qui ne se rencontrent pas dans ces Territoires. Nous savons que les Territoirns ont été remarquablement exempts de crime pour un pays nouveau; nous ignorons si les choses continueront ainsi en changeant la loi.

CRIME.

Il n'y a eu aucun crime assez grave pour être porté à votre attention, pendant l'année.

Plusieurs condamnations ont été prononcées pour la vente des boissons enivrantes. La plus forte saisie a été celle de sept barils de whisky et d'eau-de-vie. Deux chevaux et une barouche ont été confisqués.

Un alambic illicite a été trouvé près des Fourches de la Saskatchewan.

Bien que peu de crimes aient été commis, la police a toujours été sur pied, comme on peut le voir par les nombreuses patrouilles qu'elle a faites. Ceci peut expliquer l'état satisfaisant du pays.

PATROUILLES.

Le système de patrouilles suivi par la police a permis de visiter chaque partie du district au moins une fois par mois, et quelques-uns des points les plus importants une fois par semaine.

Les patrouilles ont été continuées régulièrement même pendant les froids extrêmement rigoureux de l'hiver dernier.

Toutes les réserves des Sauvages, dont quelques-unes sont à une distance de près de 100 milles, ont été visitées. Les établissements des Métis l'ont été aussi par le détachement de Batoche, et la réserve des Sioux de Bonnet-Blanc par celui de Saskatoon. Quelques-uns des voyages d'hiver ont été très pénibles. En une occasion, un détachement sous les ordres du sergent Oliver, fut obligé de camper sur une plaine découverte pendant une terrible tempête de neige. Tous perdirent leurs brancards (*jumpers*) sous la neige et durent les abandonner; leurs chevaux devinrent tellement épuisés qu'ils furent forcés de se rendre à pied à l'établissement le plus voisin, qui se trouvait à une distance de vingt milles. Deux des hommes furent assez sérieusement gelés. Ils furent heureux de s'en retirer la vie sauve.

DEVOIRS SPÉCIAUX, ETC.

Outre le service de patrouille, les hommes et les chevaux exécutent une immense quantité de travail de nature spéciale. S'il est rumeur qu'un crime a été commis quelque part, que des étrangers à mine suspecte ont été observés rôdant dans aucune partie du district, il faut examiner les choses; il faut fournir les postes détachés de provisions; puis il y a des inspections et d'autres occupations de divers genres qui grossissent la somme totale des services que nous avons à faire.

En mars dernier, un parti composé d'un sous-officier et de deux constables fut envoyé à l'île à la Crosse, à environ 350 milles au nord. Ils durent employer des chiens pour les quatre-vingt-dix derniers milles du voyage, se frayer une route dans une neige profonde presque tout le temps, et le froid était extrêmement rigoureux. Le voyage fut fait avec un succès complet.

EXERCICES, TIR À LA CIBLE, ETC.

La division a été exercée aussi complètement que l'ont permis les nombreux devoirs qu'elle a eu à remplir. On a formé une classe d'officiers et de sous-officiers, l'hiver dernier, pour l'instruction des constables. L'exercice du sabre a été enseigné et les hommes le connaissent maintenant assez bien.

Au printemps, la division toute entière a été mise aux exercices d'infanterie à cheval. Les règles à l'usage de l'infanterie à cheval qui nous sont distribuées, sont excellentes quant à ce qu'elles contiennent; mais je pense qu'elles devraient donner plus de détails afin d'assurer l'uniformité de manœuvres dans tout le corps de police.

Beaucoup d'attention a été apportée aux exercices de mousqueterie, et chaque homme de la division a suivi un cours complet de tir à la cible. La moyenne du tir de la division avec la carabine Winchester, à des distances de 100 à 500 verges, a été de 51 pour 100. Les hommes ont pris beaucoup d'intérêt au tir, et beaucoup d'entre eux ont obtenu des prix de valeur à l'assemblée annuelle de l'association de tir à la carabine que nous avons ici.

CONDUITE ET DISCIPLINE.

La conduite des hommes a été, en général, excellente. Le nombre d'entrées au livre des délinquants est de trente-huit. Les offenses sont toutes de légères violations des règles de discipline. Une seule avait un caractère d'insubordination.

DÉSERTIONS.

Il n'y a pas eu de désertion dans la division, cette année.

ÉTAT SANITAIRE.

Nous n'avons eu aucun cas de maladie sérieuse. Très peu de patients sont entrés à l'hôpital. Le rapport des malades pour l'année indique une moyenne de 1·39 ; la proportion d'hommes exemptés du service, pour cause de maladie, a été de 0·81.

APPARENCE PHYSIQUE.

Le physique des hommes est bon; ceux qui ont été transférés ici du quatier général dernièrement, sont tout à fait bien sous ce rapport.

Les moyennes suivantes ont été trouvées pour toute la division : hauteur, 5 pieds 8½ pouces; autour de la poitrine, 36¾ pouces; âge, 27 ans. L'homme le plus jeune a 19 ans, et le plus âgé 39.

RATIONS.

Les rations sont excellentes sous le rapport de la qualité et de la quantité. Une certaine quantité de le'gumes pourrait être donnée pendant les mois d'hiver avec avantage. Une distribution gratis de choux et de navets, deux ou trois fois la semaine, serait fort appréciée.

J'ai eu quelque difficulté à trouver un bon cuisinier pour les hommes de la division ou pour l'ordinaire des sous-officiers. Les rations seraient plus profitables si elles étaient préparées par des cuisiniers capables. On pourraient se les procurer soit en les préparant à ces fonctions au quartier général, ou en permettant l'engagement spécial de cuisiniers à un salaire raisonnable.

ORDINAIRE DES SERGENTS.

Je recommanderais qu'une allocation soit faite pour fournir l'ordinaire des sergents de meubles confortables. Si l'ameublement était donné d'abord par ce moyen, il pourrait être ensuite maintenu dans le même état par une contribution mensuelle.

Les chambres des sergents devraient aussi être meublées confortablement et proprement. Tout ce qui tend au confort des sous-officiers et à l'élévation de leur position, augmente sensiblement l'efficacité de la police.

PETIT ÉQUIPEMENT ET HABILLEMENT.

La qualité des articles d'équipement et d'habillement est bonne. Le drap de la tunique est grossier et devrait être de meilleure qualité.

L'uniforme n'est pas tout à fait approprié à notre service. Les points essentiels à considérer dans tout changement qu'on y fera sont l'apparence et l'adaptation aux travaux exigés des hommes qui le portent. Il y a diverses opinions concernant l'uniforme qui nous conviendrait le mieux, on pourrait arriver à un arrangement satisfaisant en adoptant les meilleures idées suggérées à ce sujet.

AUGMENTATION DE LA PAIE.

La paie donnée aux hommes est le point qui affecte le plus l'efficacité du service, parce que d'elle dépend la classe d'hommes qui s'enrôlent, et, par conséquent, l'efficacité de la police. Le recrutement se fait en concurrence directe avec le marché du travail. Outre la solde, les autres avantages offerts sont un logement confortable, les soins d'un médecin, l'habillement, les rations, et des travaux légers.

Dans les premiers temps de l'existence du corps de police, l'amour des aventures attirait assez souvent dans les rangs des hommes de classe supérieure, pour lesquels la paie était de peu d'importance.

Si on veut maintenir la police au plus haut degré d'efficacité possible, on devrait porter la paie à un chiffre assez élevé pour que la position de constable fût recherchée, et que la démission d'un homme pour mauvaise conduite, négligence de ses devoirs ou inefficacité fût considérée comme la punition la plus sévère.

PAIE RETENUE.

On pourrait, avec avantage, adopter le système de retenir une partie de la paie Au lieu de donner au constable la paie supplémentaire pour bonne conduite que les règlements actuels lui accordent, cette somme pourrait être déposée à la caisse d'épargnes du gouvernement et ne lui être donnée qu'à l'expiration de son engagement. Ces dépôts, avec l'intérêt, après cinq ans de service, s'élèveraient à près de $190. Ceci donnerait à l'homme qui prend son congé définitif une somme considérable en argent comptant.

Beaucoup d'hommes voudraient faire des économies, mais sont incapables de tenir leurs bonnes résolutions.

CONGÉS DÉFINITIFS.

Je désire exprimer ici mon opinion bien prononcée que les congés définitifs devraient être obtenus plus facilement. Chaque homme devrait être assuré que sur paiement d'une certaine somme d'argent, il peut obtenir son congé après un mois d'avis. Une occasion peut s'offrir à un connétable d'améliorer immédiatement sa position, s'il peut avoir son congé. Avec le système actuel il ne peut en profiter, parce que l'époque où il pourra sortir du corps est trop incertaine. Comme exemple, je citerai le cas d'un homme qui demanda son congé définitif le 24 novembre 1887, et ne l'obtint seulement que le 21 novembre 1888.

Un des principaux sujets de plainte disparaîtrait en accordant ces congés à des conditions plus convenables, et on préviendrait ainsi les murmures et le mécontentement que l'on observe souvent parmi les hommes à ce sujet.

ARMES.

Il est généralement admis dans tout le corps de police que la carabine Winchester dont nous nous servons actuellement n'est pas une arme efficace, car elle manque des qualités essentielles qui constituent une bonne carabine pour le service militaire. Il nous faudrait une carabine à répétition d'une précision et d'une force reconnues.

Je crois que le comité de mousqueterie du bureau de la guerre impérial vient d'adopter une arme très supérieure. Son essai dans notre corps, où elle serait exposée à de grands changements de climat, à un usage rude et constant qui fait qu'il est

impossible d'en prendre autant de soin qu'ailleurs, serait la meilleure épreuve à laquelle on pourrait la soumettre pour juger si elle convient au service impérial.

S'il n'est pas décidé que nous ayons une autre carabine, je suggérerais que nos Winchesters fussent examinées, réparées et pourvues de nouvelles visières.

Les visières devraient être placées aux quartiers généraux, et ajustées d'après les résultats du tir d'un certain nombre de cartouches à chaque portée. On devrait prendre note de la température, de la hauteur du baromètre, et de l'état de l'atmosphère au moment de l'essai, ainsi qu'un plan en petit, indiquant sur la cible les coups tirés avec chaque carabine. La carabine une fois mise entre les mains d'un homme devrait y rester pendant son terme de service. On pourrait s'attendre alors à une grande amélioration dans le tir.

On devrait apporter la plus stricte attention, si une nouvelle arme est adoptée, à ce que les visières soient parfaitement ajustées. Avant d'en faire la distribution, les carabines devraient être essayées et les mires de derrière rajustées de manière à convenir au pays où on doit s'en servir. Une différence d'élévation au-dessus du niveau de la mer change la portée de toute arme. Voici l'augmentation de portée de la carabine Winchester, due à l'élévation au-dessus du niveau de la mer, dans les places suivantes, à 600 verges.

Localité.	Elévation au-dessus du niveau de la mer.	Augmentation de portée.
Prince-Albert	1,400 pieds.	14 verges.
Edmonton	2,425 "	21 "
Calgarry	3,411 "	31 "

Après la bataille de Batoche on pouvait facilement remarquer que les broussailles étaient coupées à 18 pouces au-dessus de l'épaulement des tranchées ou fosses à tirailleurs des rebelles. Je pense que cela était dû à l'augmentation de portée, causée par l'élévation du terrain et non au tir défectueux des troupes. Il est donc évident que les visières de nos carabines devraient être ajustées d'après l'altitude moyenne des Territoires.

ARTILLERIE.

Un canon de 9 livres se chargeant par la gueule, est attaché à ce poste; il est en état de service. L'approvisionnement de munitions devrait être augmenté.

CASERNES.

Les constructions dans ce poste ont été complétées en juin dernier, les travaux ont duré environ quinze mois. Les bâtisses sont confortables et chaudes, et tout le poste présente une bonne apparence.

Une remise à voitures a été construite l'automne dernier.

Un petit hôpital et une chambre de récréation seront nécessaires si la division est portée à son effectif complet; deux chambres des casernes sont maintenant affectées à ces usages.

Une palissade en pieux ou forte clôture devrait être construite, et la réserve de la police toute entière devrait être clôturée. Une partie du terrain devrait être débarrassée des broussailles qui y croissent et nivelée, pour servir aux parades et aux récréations des hommes.

Un chemin du poste aux casernes est nécessaire. On pourrait à peu de frais en niveler un jusqu'au sommet de la colline, où il rejoindrait un chemin fait par la ville.

AMEUBLEMENT DES CASERNES.

Quoique des bâtisses chaudes et spacieuses aient été construites pour les hommes de la police, il reste encore beaucoup à faire pour mettre leur salle à manger et la chambre de récréation aussi confortables et aussi propres que possible.

Chaque chambre de casernes devrait être pourvue de couchettes de fer, de tables et de chaises propres et convenables.

Nos hommes couchent encore sur des planches soutenues par des tréteaux de bois.

Les chambres de récréation devraient être disposées de manière à y attirer et retenir les hommes, et, lorsque la chose est possible, on devrait y installer des appareils gymnastiques qui leur permettraient de prendre de l'exercice et de s'amuser pendant les longs mois d'hiver.

CHEVAUX.

Les chevaux de remonte reçus pendant l'année de la division de dépôt, ont été très acceptables. Peu après leur arrivée, quelques-uns de ces chevaux ont été attaqués d'une cellulite épizootique qui a régnée dans nos écuries pendant les mois d'août et de septembre. Environ 50 pour 100 de nos chevaux en ont été affectés.

On a observé que presque tous les nouveaux chevaux ont souffert de cette maladie. Chaque animal gravement atteint de la maladie, est resté faible depuis sa guérison et paraît particulièrement sujet à toutes les légères affections particulières à la race chevaline.

Deux décès ont été causés par cette maladie.

La fièvre typhoïde a été très fatale parmi les chevaux du district, quoique nous n'en ayons eu que trois cas dans nos écuries. Un colon a perdu neuf chevaux par cette maladie.

La pleurésie paraît attaquer un grand nombre de nos nouveaux chevaux, je ne sais pour quelle cause.

DISTANCE PARCOURUE PAR NOS CHEVAUX.

Le nombre total de milles parcourus par nos chevaux en devoir spécial hors de la ville est de 60,480 milles; moyenne pour chaque cheval, 720 milles; les vingt chevaux qui ont le plus voyagé ont fait 34,167 milles, une moyenne de 1,708 milles pour chaque animal; celui qui a parcouru la plus grande distance est le n° rég. 984, qui a fait 3,150 milles; quatre chevaux ont fait 2,100 milles chacun, et quatorze 1,700 milles chacun.

ÉCURIES.

Les écuries du poste sont excellentes. L'écurie-hôpital est très complète sous tous les rapports et nous a été très utile.

FOURRAGE, SELLERIE.

Le fourrage est d'excellente qualité.

La division emploie les selles de Californie à sangle simple de Main et Winchester. Trente-sept servent depuis cinq ou six ans. Vingt ont été servies à la division en 1886. Elles se conservent très bien et sont en bonne condition.

Il reste à savoir si ce sont les selles qui nous conviennent le mieux; mais il est certain qu'elles peuvent être améliorées. Le poids de l'équipement de cheval, complet, est comme suit:—

	Lbs.	Onces.
Selle, sangle et valise	27	0
Couverture de cheval et housse	3	3
Bride, licou, mors de bride et rênes	7	4½
	37	7½

SERVICE DE TRANSPORTATION.

Tous nos équipages de transportation sont en bon état de service.

Le wagon à patrouilles est d'un excellent modèle. Tous nos conducteurs de voitures le demandent quand ils ont de longs voyages à faire. On devrait nous en fournir trois autres.

Pour le service d'hiver, il nous faudrait quelque chose de plus léger que nos pesants traîneaux doubles. Nous avons au poste un traîneau beaucoup plus léger, mais construit sur le même modèle; cette voiture est tout à fait convenable et pourrait remplacer entièrement ces trop lourds véhicules.

ÉQUIPEMENT GÉNÉRAL.

La division est complètement équipée pour l'effectif actuel, mais s'il était porté à son maximum, en hommes et en chevaux, l'équipement serait loin d'être au complet. Il nous faudrait quelques articles essentiels tels que des bottes de carabine et des bretelles. Les hommes ne peuvent porter qu'une petite quantité de cartouches, et les havresacs où on les place, faute d'autre chose pour les contenir, entraîne la perte de beaucoup de munitions.

INSPECTION.

La division a été inspectée par l'aide-commissaire le 2 décembre. Tout ce qui concerne l'économie intérieure fait l'objet de son examen, et il s'assura aussi de l'instruction des hommes en les faisant manœuvrer à pied et à cheval. Il a paru satisfait de l'inspection.

Les postes détachés du district avaient reçu sa visite et été inspectés quelques jours auparavant.

APPROVISIONNEMENTS D'EAU.

Un puits que nous avons dans le poste fournit de l'eau en abondance. Toute l'eau nécessaire aux chevaux est obtenue d'un seul puits. L'eau à boire et celle qu'il faut pour les cuisines est transportée en wagon de la rivière, d'une distance de trois quarts de mille.

CHEMINS ET PONTS.

Les routes sont généralement très bonnes dans ce district, excepté au commencement du printemps. Il y a des ponts sur presque tous les cours d'eau, et les endroits bas et bourbeux ont été remplis et nivelés.

Quelques vieux ponts devraient être renouvelés. Le département de l'intérieur fait actuellement arpenter les principales routes du district et les fait proclamer chemins publics.

Cela était essentiellement nécessaire, parce que ces routes étaient souvent détruites par les colons, qui les labouraient comme un terrain ordinaire.

PASSAGES D'EAU.

Il y quatre bons passages d'eau avec bateaux à câble sur la Saskatchewan du Sud; mais il n'y a qu'un point où l'on puisse traverser facilement la branche du nord. Il faudrait un câble et un bateau vis-à-vis la ville, pour qu'on pût pénétrer dans le nord du pays.

GIBIER.

Le gros gibier est très rare; le petit ne paraît pas en même nombre tous les ans. Cette année les oiseaux aquatiques étaient partout en abondance, mais les poules de prairies étaient très rares. Je pense qu'il serait bien de défendre absolument la chasse de ces dernières pendant quelques années, autrement elles disparaîtront bientôt complètement.

DÉPOTS AUX CAISSES D'ÉPARGNES.

Les membres de la division "F" ont déposé à la caisse d'épargnes du gouvernement $2,798.21, pendant l'année; c'est environ 20 pour 100 de la paie nette.

COMBUSTIBLE.

On chauffe avec du bois dans ce poste. Le prix de la corde est très peu élevé.

MOYENS DE PROTECTION CONTRE LE FEU.

Le poste a reçu une excellente pompe à incendie, à bras, cet été, ainsi que les boyaux nécessaires. Il y a aussi une pompe dans le puits avec des boyaux de longueur requise. Des engins chimiques sont placés dans chaque bâtisse. Des seaux à incendie remplis d'eau sont disposés en différents endroits dans les casernes, et des haches sont placées à portée de la main.

Chaque construction est pourvue d'une échelle qui reste sur la couverture, et des échelles portatives sont remisées sur des points convenables.

Des ordres indiquant aux hommes ce qu'ils ont à faire en cas d'incendie sont en pleine vigueur, et des exercices à feu ont été fréquemment répétés pendant l'été.

On devrait construire un large réservoir sur un point central avec une chambre au-dessus pour la pompe à incendie. On pourrait ainsi sans délai diriger un jet d'eau sur aucun point.

LIGNES TÉLÉGRAPHIQUES.

La ligne télégraphique du gouvernement a été reconstruite cette année, elle est maintenant en très bon ordre et bien équipée.

Je désirerais attirer votre attention sur l'assistance précieuse et le support cordial que j'ai toujours reçus de la part de l'inspecteur Cuthbert et sur la manière satisfaisante dont les autres officiers et les sous-officiers m'ont toujours aidé.

Vous trouverez annexé à ce rapport, un état indiquant les causes criminelles pour ce district.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

A. BOWEN PERRY,

Surint. commandant la division "F".

Le commissaire
de la police à cheval du Nord-Ouest,
Régina.

ANNEXE I.

RAPPORT ANNUEL DU SURINTENDANT A. H. GRIESBACH,

POLICE À CHEVAL DU NORD-OUEST, DIVISION "G",

FORT SASKATCHEWAN, 30 novembre 1888.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre mon rapport annuel pour l'année expirée le 30 novembre 1888.

ÉTAT GÉNÉRAL DU DISTRICT.

L'état général du district placé sous mes ordres est satisfaisant.

CRIME.

Aucun crime sérieux n'a été commis pendant l'année.

PATROUILLES ET POSTES DÉTACHÉS.

Les postes détachés, servis par ma division, sont comme suit :—

Edmonton.

Un officier, un sous-officier et quatorze hommes sont stationnés à Edmonton, à dix-huit milles à l'ouest des quartiers généraux de la division.

Ce détachement envoie des patrouilles, au sud, à l'établissement de Donald McDonald, sur la coulée de la Terre-Noire; vers le nord-ouest, à la réserve de la Plaine des Assiniboines, à Saint-Albert, à la Rivière-qui-Barre et à la réserve du Lac Sainte-Anne.

Victoria.

Deux constables sont placés à Victoria, à soixante milles au nord-est de nos quartiers généraux; ces hommes visitent journellement l'établissement de Victoria, qui s'étend sur un espace d'environ dix milles, et le Lac de la Selle, à trente-cinq milles, ainsi que la réserve d'Oreilles-d'Ours, à dix-huit milles de distance, une fois par mois, lorsque le temps le permet.

Collines de la Paix.

Aux Collines de la Paix nous avons un sous-officier et un constable qui escortent la malle au nord et au sud de leur poste, et qui vont en patrouille aux Collines de l'Ours et à l'établissement de la Rivière de la Bataille.

Daim-Rouge.

Un sous-officier et cinq hommes sont stationnés à Daim-Rouge, à 100 milles au sud de nos quartiers généraux; ils escortent la malle allant au nord et au sud, et envoient des patrouilles aux établissements des Sapins, de Petit Daim-Rouge et de la rivière de l'Aveugle.

Saint-Albert.

Un sous-officier et un homme sont placés à Saint-Albert, à vingt milles au nord-ouest de nos quartiers généraux; ils visitent chaque jour l'établissement; deux fois par semaine ils vont en patrouille aux réserves de la Plaine des Assiniboines et de la Rivière-qui-Barre.

AIDE AU DÉPARTEMENT DES SAUVAGES.

L'argent des annuités a été escorté et distribué aux agents des Sauvages dans les agences de la Rivière de la Bataille, des Plaines des Assinibones et du Lac de la Selle.

Une escorte composée d'un officier, d'un sous-officier et de quatre constables a été fournie pour les paiements dans l'agence du Lac de la Selle.

Une autre escorte, comprenant un sous-officier et trois hommes, a accompagné l'agent pour les paiements à faire dans l'agence de la Plaine des Assiniboines.

DISCIPLINE ET CONDUITE.

La discipline et la conduite des hommes ont été assez bonnes.

Le nombre d'entrées au livre des délinquants est de cinquante-cinq. Total des amendes imposées pendant l'année, $319.90.

Plusieurs des entrées et des amendes ont été faites ou imposées lorsque ces hommes servaient dans d'autres districts.

EXERCICES ET TIR À LA CIBLE.

Les exercices annuels ont été faits, ainsi que ceux du tir à la cible; mais par suite du retard du printemps, des nombreuses patrouilles envoyées au dehors et d'autres devoirs de police, le tir n'a pas été aussi généralement pratiqué que l'année précédente; la moyenne du tir de la division a été de 50·83 pour 100.

APPARENCE PHYSIQUE.

L'apparence physique de la division est satisfaisante. En moyenne, les hommes mesurent 5 pieds 8 pouces de hauteur, et 37¾ pouces autour de la poitrine.

RECRUES.

Nous n'avons pas fait de recrues dans cette division. Cinq hommes se sont rengagés pour un nouveau terme de service.

ÉTAT SANITAIRE.

L'état sanitaire des membres de cette division a été excellent pendant l'année dernière; nous n'avons eu aucun cas de maladie sérieuse.

RATIONS.

Les rations servies à la division sont de la meilleure qualité; je n'ai aucune plainte à faire à cet égard.

PETIT ÉQUIPEMENT ET HABILLEMENT.

Les articles d'équipement et d'habillement des hommes de la division sont en bon ordre et en bonne condition; quelques casques seulement nous manquent pour nous mettre au complet.

ARMES ET ARTILLERIE.

Je n'ai pas d'artillerie dans ma division; les carabines et les pistolets sont tous en bon état de service; mais il nous faudra bientôt une carabine nouvelle et plus convenable pour le service à cheval.

DÉSERTIONS.

Il a y eu deux cas de désertions dans ma division pendant l'année; un homme a déserté pendant qu'il était en congé dans l'est, et l'autre est parti dans des circonstances exceptionnelles.

DÉPOTS À LA CAISSE D'EPARGNES.

Le nombre des déposants pour l'année a été de 214; le total des dépôts est de $3,758.45; la moyenne des déposants, chaque mois, est de 17, et la moyenne des sommes déposées par mois, de $313.25.

INSPECTION DE LA DIVISION.

La division, ses postes détachés et ses patrouilles ont été inspectés par le commissaire, le 18 octobre.

CHEVAUX.

Les chevaux de la division sont généralement en bon état de service; mais il nous faudra plusieurs chevaux de remonte (de selle), et trois ou quatre paires de chevaux de trait dans le cours de l'année prochaine.

Cinq chevaux sont morts l'année dernière pour diverses raisons.

Le nombre de milles parcourus par les chevaux de cette division dans le cours de l'année dernière est de 71,528 milles, tel qu'indiqué au tableau ci-joint (pas imprimé.)

La maladie du sabot a été très commune dans cette partie du pays pendant la dernière saison; beaucoup de chevaux sont morts de cette maladie, mais je suis heureux de pouvoir dire que, bien que beaucoup de ceux de la division en aient été atteints, grâce à l'habileté du sergent vétérinaire de l'état-major, Yorke, et aux soins qu'il leur a donnés, aucun n'en est mort, et qu'ils ont tous été promptement guéris par l'emploi de remèdes convenables. Cette maladie est un malheur sérieux pour ce district; je suis d'opinion, et je recommanderais respectueusement que ma suggestion fut adoptée, que dans l'intérêt du public et du service, il conviendrait qu'un chirurgien-vétérinaire habile et de beaucoup d'expérience fut envoyé ici pour étudier la nature et l'origine de cette maladie, de même que les moyens de la prévenir et de la guérir, et faire rapport à ce sujet.

J'ai observé cette maladie pour la première fois en 1874, pendant que j'escortais le général Smythe dans ce pays; plusieurs chevaux moururent de cette maladie, ou furent mis hors de service.

Ses effets sont plus sérieux dans certaines années que dans d'autres. Je citerai deux cas pour donner une idée des pertes que cause cette maladie quand elle sévit avec violence. Un homme a perdu huit chevaux sur une bande de quinze belles jeunes bêtes; et un autre, un entrepreneur pour le transport du fret, en a perdu quatorze, et tout cela en quelques jours seulement.

Pour vous montrer la nature de cette maladie dangereuse et souvent fatale, je vous donnerai quelques exemples de la manière dont elle se déclare: Quelquefois elle commence comme un cas de teigne au talon; si elle est prise à temps, un onguent de sulfate de cuivre et de goudron la guérira généralement; mais si on la laisse marcher, le tétanos se déclare bientôt et le cheval meurt.

Quelquefois le mal apparaît au talon entre le sabot et le poil et pénètre jusqu'à la fourchette. Le traitement alors consiste à enlever la partie de la fourchette affectée et à appliquer ensuite les mêmes remèdes que pour la teigne.

Les cas les plus dangereux sont ceux où le mal se déclare entre le sabot et le poil, autour de la couronne; il ronge alors toute la surface de la couronne. Dans ce cas (à moins que le traitement ne réussisse) le sabot tombe généralement et l'animal meurt.

J'ai vu, cette année, des chevaux en apparence parfaitement sains et cinq jours plus tard le sabot était tombé.

On verra, je l'espère, par ce qui précède que des mesures devraient être prises pour déterminer la nature et la cause de cette maladie.

SELLERIE ET HARNAIS.

Les articles de sellerie et de harnachement de la division sont en assez bon ordre' ils seront examinés et réparés pendant l'hiver prochain.

Une selle nouvelle et plus convenable pour des militaires qui doivent porter la carabine, un manteau et un équipement de campagne, est un article dont nous avons grand besoin, et dont il a été souvent recommandé que la police fût pourvue. Les selles de ma division ne pourront pas durer plus d'une autre année.

TRANSPORTATION.

L'équipement de transportation est en bon état de service dans ma division; il ne faudrait que deux gros wagons pour le mettre au complet.

FOURRAGE.

Le fourrage servi à la division est de la meilleure qualité.

ÉCURIES.

Les écuries devraient être reconstruites au Fort Saskatchewan ; celles que nous avons louées à Edmonton sont en mauvaise condition. J'espère que quelque chose sera fait pour l'amélioration des écuries dans ces deux postes.

ÉQUIPEMENT GÉNÉRAL.

L'équipement général de la division est assez bon, et la plus grande partie se trouve en bon ordre et en bonne condition.

CASERNES ET AMEUBLEMENT.

De nouvelles casernes seraient nécessaires au Fort Saskatchewan et à Edmonton.

L'ameublement est fabriqué et fourni par la division elle-même. Des couchettes en fer seraient une grande amélioration et coûteraient moins, en fin de compte, que les planches et les tréteaux actuels.

COMBUSTIBLE.

Nous brûlons du bois au Fort Saskatchewan, et il vaut $2 la corde, cette année. A Edmonton on se sert de charbon, qui coûte $3.20 la tonne, et qui est d'excellente qualité.

TÉLÉPHONES.

Il n'y a dans la division qu'un seul téléphone ; il relie les casernes au bureau du télégraphe à Edmonton.

LIGNES TÉLÉGRAPHIQUES.

Une seule ligne télégraphique existe dans mon district ; elle fait communiquer Edmonton, *viâ* Saskatchewan et Victoria, avec Qu'Appelle.

MOYENS DE PROTECTION CONTRE LE FEU.

La division n'a pas de pompe à incendie, mais elle est assez bien pourvue d'autres moyens de protection ; nous avons deux Babcocks, douze petites machines chimiques, vingt-cinq grenades à main, des seaux constamment tenus pleins d'eau partout dans les bâtisses, et des haches spécialement affectées à cet usage.

APPROVISIONNEMENT D'EAU.

L'approvisionnement d'eau est suffisant ; on l'obtient, au Fort Saskatchewan et à Edmonton, de la Saskatchewan du Nord. Il y a aussi un bon puits d'été dans le carré des casernes du Fort Saskatchewan.

CHEMINS ET PONTS.

Les chemins sont assez bons dans ce district, si l'on considère le peu d'argent dépensé pour cet objet. Il est, cependant, absolument nécessaire que les principaux chemins et routes de ce district soient arpentés et définitivement déclarés chemins publics ; autrement les colons les ferment constamment par des clôturages ou les font dévier, ce qui occasionne de nombreux désagréments à tous ceux qui ont occasion de s'en servir. Je recommanderais donc respectueusement que les mesures nécessaires soient prises pour que les dits chemins et routes soient arpentés, s'il est possible, pendant la saison prochaine.

Mon district a un besoin pressant de ponts nouveaux, et ceux qui existent devraient être réparés. Le pont de la rivière de la Bataille, sur la route de Calgary, devrait être réparé immédiatement, car il est dans un état très dangereux. $150 dépensées sur ce pont le mettrait, je crois, en bon état. Celui de la Coulée du Loup, sur la même route, qui a été refait pendant l'été dernier et rejeté par l'inspecteur de ponts, devrait aussi être reconstruit.

PASSAGES D'EAU.

Trois passages d'eau qui ont obtenu des chartes, fonctionnent parfaitement bien dans mon district. Si l'on établissait une traverse à Victoria, elle serait très utile à la police et au public en général.

LOIS CONCERNANT LES LIQUEURS.

Il serait à désirer qu'on fit bientôt quelque changement à la loi des liqueurs des Territoires. Le système actuel, quoique sans doute utile et tout à fait convenable à

l'époque où il a été inauguré, ne convient plus ni à la population ni à ceux qui sont chargés de le faire observer, et il n'est pas douteux qu'il devrait être modifié.

COLONS.

Faute de communication par chemin de fer, les nouveaux colons sont rares dans cette partie du pays, ce qui n'arriverait pas si elle en possédait, car les nombreux avantages que ce district offre aux colons agricoles sont remarqués par tous ceux qui l'ont examiné et qui ont étudié la question. Après une expérience de seize ans dans différentes parties des Territoires, je puis dire en toute sûreté qu'il n'est surpassé par nul district où j'ai été stationné sous le rapport de la fertilité du sol, des facilités qu'on y rencontre pour se procurer le bois et l'eau nécessaires, de l'abondance du foin et des combustibles, de la richesse des pâturages, etc., et je suis surpris de voir qu'aucune compagnie de chemin de fer n'ait encore songé à ouvrir un pays aussi convenable à la colonisation.

RÉCOLTES.

Les récoltes dans ce district ont été excellentes cette année et elles ont bien mûri ; mais je crois que si les cultivateurs semaient plus à bonne heure, les résultats seraient plus satisfaisants et que les récoltes seraient plus assurées.

AVENIR DE L'ÉLEVAGE DU BÉTAIL.

L'élevage des chevaux et du bétail ne peut manquer d'avoir le plus grand succès vu l'abondance de l'herbe, du foin et de l'eau. Les moutons réussissent bien, mais devraient être veillés avec soin et mieux protégés contre les loups qu'ils ne l'ont été jusqu'à présent. Un chemin de fer fera sans doute bientôt pleinement connaître au public les nombreux avantages que possède ce district pour l'industrie de l'élevage des animaux.

GIBIER.

Cette partie du pays est renommée pour l'abondance du gibier. Les oies et les canards de diverses espèces ne manquent jamais. Les poules de prairie, les perdrix et les lapins sont apparemment sujet à quelque loi inconnue d'accroissement et de décroissement, car on les voit en nombre énorme pendant certaines années, et ils semblent disparaîtrent presque entièrement dans d'autres. Le chevreuil et l'orignal existent en grand nombre dans les collines du Castor, où, grâce à l'absence de Sauvages, ils continuent à se multiplier.

Les animaux à fourrure ne sont pas rares non plus.

SAUVAGES.

Les Sauvages de mon district se sont bien conduits cette année; autant que j'ai pu m'en assurer, ils ont paru plus industrieux qu'en aucune année précédente, et comme leurs récoltes ont été bonnes je n'ai aucun doute que la vue de si bons résultats de leurs travaux ne les encourage à continuer leurs efforts. Leur état sanitaire n'a pas été aussi satisfaisant. On m'informe qu'il y a eu douze décès chez les Assiniboines de la Coulée du Loup ; les Cris appartenant aux bandes de l'agence de la rivière de la Bataille ont perdu le même nombre de personnes. On ne peut guère s'attendre à autre chose quand on considère que les maladies de la vie moderne viennent s'ajouter à celles produites naturellement par leur manière de vivre.

FEUX DE PRAIRIE.

Les feux de prairie ont été très nombreux le printemps dernier, et deux personnes ont été trouvées coupables et mises à l'amende pour avoir laissé courir un feu et causé la destruction de certaines propriétés, mais je suis heureux de pouvoir dire que ces incendies ont été rares pendant cet automne, et je n'ai reçu aucun rapport qu'ils aient causé du dommage dans ce district.

ASSISTANCE DONNÉE AUX MÉTIS.

Au commencement de février dernier, on m'informa qu'une grande détresse existait parmi les Métis et autres habitants de Saint-Albert, et qu'on y souffrait de la faim. Je m'y rendis donc et je m'assurai par des visites personnelles et autres informations que je pus recueillir que ces gens avaient réellement besoin d'être secourus, la détresse était apparente et ne pouvait qu'augmenter.

Je portai l'affaire à la connaissance des autorités; on se mit à l'œuvre sans délai, et je reçus l'ordre de distribuer telle quantité de provisions que je croirais nécessaire. Après m'être d'abord assuré d'un magasin, j'expédiai un lot de provisions à Saint-Albert et j'y envoyai aussi un sous-officier et un constable pour les garder et pour en faire la distribution.

Voici en peu de mots ce qui a été fait:—

1. Six cent soixante-trois hommes, femmes et enfants ont été nourris.
2. Les provisions et les munitions suivantes ont été distribuées:—

5,334 livres de lard fumé, 20,916 livres de farine, 50 livres de poudre à fusil, 200 livres de plomb de chasse, et 95 boîtes de capsules.

Un bon nombre des personnes secourues étaient âgées et infirmes, aveugles, etc. Vu l'épaisseur de la neige, je ne pus malgré mon désir, trouver de l'ouvrage pour les hommes en état de travailler. Dans toute autre saison j'aurais pu, sans doute, faire faire quelques travaux utiles en échange de cette dépense.

POURSUITE ET CAPTURE DE GEORGE GODIN *alias* "KIS-KA-WASIS."

Cet homme poursuivi ici pour vol de chevaux, se déroba aux recherches et abandonna ce district pour le Montana, dans l'automne de 1886.

Pendant sa résidence dans ce dernier territoire il fut trouvé coupable de meurtre et condamné à mort. Il s'évada de la prison d'Héléna le 15 juillet et revint dans ce district. Dans les premiers jours de septembre, des rumeurs circulaient que Godin avait été vu sur la réserve de la Plaine des Assiniboines, à douze milles au nord-ouest d'Edmonton.

De petits partis furent envoyés pour prendre des informations et tâcher de s'emparer de sa personne, mais grâce à l'assistance qu'il reçut des Sauvages, il put échapper à leurs recherches. Le 11 octobre, j'envoyai un parti considérable à cette réserve sous les ordres d'un officier, avec ordre d'y camper et de faire des patrouilles sur la réserve nuit et jour; en même temps toutes les issues par lesquelles il tenterait probablement d'en sortir étaient gardées. Le 16, le cheval de Godin fut capturé sur information donnée par le chef Enoch. Le 18, j'assermentai le chef Enoch comme constable spécial et je rappelai la police; je m'entendis avec lui pour renvoyer deux constables et un éclaireur pour l'aider; il promit, si son plan était suivi, de faire de son mieux pour trouver les traces du meurtrier et l'arrêter. En conséquence, je retirai la police avec autant de publicité que possible, mais le 20, j'expédiai à la réserve dans une voiture particulière, et bien déguisés, les hommes que j'avais promis à Enoch. La même nuit ou plutôt le 21 à 1 a.m., Enoch et son parti découvrirent Godin campé dans un *muskeg*. Les ayant entendu venir, il sortit de son camp et se blottit derrière un arbre; il leur demanda alors, en langue Cri, qui ils étaient; l'éclaireur (Foley) lui répondit en lui ordonnant de quitter son abri et de déposer son fusil. Il ouvrit alors le feu, mais ne toucha personne, ne pouvant viser juste à cause de l'obscurité. Il tira cinq coups, les constables et l'éclaireur y répondirent, visant sur la lumière produite par les décharges de son fusil. Trouvant que sa position devenait trop chaude, il s'élança dans les broussailles et disparut à la faveur des ténèbres. Il abandonna la réserve et se dirigea vers le nord; après avoir fait environ trente milles, il apprit que la route était gardée, et revint aux Plaines des Assiniboines, où le chef Enoch, aidé de trois hommes de sa bande, l'arrêta dans la nuit du 7 novembre. La capture de ce criminel, par l'entremise de ce chef, a produit un excellent effet dans ce district Comprenant le caractère des Sauvages comme vous le comprenez, vous pouvez apprécier à leur juste valeur la fermeté et le bon sens dont ce chef a fait preuve en se

mettant au-dessus des préjudices et des superstitions dont les Sauvages sont imbus e que j'ai eu à combattre avant de pouvoir parvenir à faire arrêter Godin.

Je ne doute pas que si ce chef est traité convenablement et reçoit de l'encouragement à propos de cette affaire, il ne devienne un allié précieux lorsque des cas semblables se présenteront.

Je joins à ceci le rapport des causes criminelles instruites dans le cours de l'année.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

A. H. GRIESBACH,

Surintendant, commandant la division "G".

Le commissaire

de la police à cheval,

Régina.

ANNEXE J.

RAPPORT ANNUEL DU SURINTENDANT E. W. JARVIS.

POLICE À CHEVAL DU NORD-OUEST, DIVISION " B ",

RÉGINA, 30 novembre 1888.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre le rapport suivant concernant la division " B " pour l'année finissant aujourd'hui.

Les quartiers généraux ont été à Régina pendant tout l'hiver ; les chevaux ont été exercés tous les jours, et des parades, à cheval et à pieds, ont eu lieu quand le temps l'a permis.

Les nouvelles chambres des casernes ont été trouvés assez confortables, mais elle sont très défectueuses sous le rapport de la ventilation, les hommes se plaignent souvent de maux de tête dus, sans doute, à l'atmosphère viciée dans laquelle ils dormaient. Le drainage est également défectueux, surtout dans le lavoir et la chambre de bains.

La division ayant reçu l'ordre de partir pour le service d'été, l'inspecteur McGibbon partit, le 12 mai, avec son détachement pour le " Bout du Bois " et le district de la Montagne-de-l'Orignal, prenant le chemin de fer jusqu'à Moosomin.

Le lundi, 4 mai, je partis moi-même, avec les quartiers généraux de la division, pour la Montagne-de-Bois, où j'arrivai dans la matinée du 20 ; je campai près des nouvelles bâtisses. Le Dr C. S. Haultain, de Winnipeg, attaché à la division comme chirurgien pour l'été, nous accompagna à la Montagne-de-Bois.

PATROUILLES.

La division, distribuée comme suit, savoir : un officier et dix-sept sous-officiers et constables dans le district de la Montagne-de-l'Orignal, et deux officiers et quarante-huit sous-officiers et constables dans le district de la Montagne-de-Bois, reprit le service des patrouilles en suivant la même route que l'année passée.

Les jours d'arrivée et de départ des patrouilles ont été changés sur certains points de la route, mais toute la distance a été parcourue, comme auparavant, deux fois par semaine. Nous nous sommes mis en communication avec les patrouilles de la division " A " au lac McCarthy, et tout le pays, depuis ce point jusqu'à la limite du Manitoba, à l'est, a été complètement exploré et strictement surveillé pendant toute la saison.

La distance totale parcourue par les chevaux de cette division, au nombre de quatre-vingts, a été de 81,000 milles.

Toutes les patrouilles régulières ont été maintenues jusqu'à la fin d'octobre ; le trafic cessa alors, pratiquement parlant, l'herbe ayant été brûlée par les feux de prairie.

Plusieurs patrouilles spéciales ont été envoyées à intervalles irréguliers dans différentes directions ; j'ai parcouru moi-même, à part des voyages des patrouilles, au delà de 2,000 milles, dans mes visites aux différentes parties du district. Un détachement sous les ordres de l'inspecteur McGibbon a été envoyé au Manitoba, dans les premiers jours de novembre, avec quartiers généraux à Morden, où il doit stationner pendant l'hiver.

SAUVAGES.

La plupart des Sioux de la Machoire-d'Orignal (*Moose Jaw*) vinrent au sud, à la Butte du Cheval Peint (*Pinto Horse*), au commencement de l'été, en expédition de chasse ; la poursuite du gibier les amena graduellement à la Montagne de Bois, près de laquelle ils campèrent jusqu'à la fin d'août ; alors ils s'en retournèrent presque tous à la Machoire-d'Orignal.

Des coureurs Sauvages de l'agence de Standing-Rock, dans le Montana, E.-U., visitèrent les Sioux au camp de la Montagne-de-Bois et à la Mchoire-d'Orignal. Leur objet était d'induire nos Sauvages à se joindre à eux au cas où les hostilités éclateraient de l'autre côté des frontières, mais autant que j'ai pu m'en assurer il n'en ont obtenu aucunes promesses.

Pendant le temps que ces Sauvages ont passé dans le district ils se sont très bien conduits et ne nous ont causé aucun trouble.

CHEVAUX ET BÊTES À CORNES.

Plusieurs petites bandes de chevaux et de poneys ont été importées, en différents temps pendant l'été, et ont payé les droits de douane. Un troupeau de 1,000 moutons a aussi passé en route pour la Machoire-d'Orignal.

Il n'y a plus de bêtes à cornes dans le district de la Montagne-de-Bois, celles de la "Home Land and Cattle Company" ayant été transférées à Rock-Creek, au sud de la ligne. En juin, la morve se déclara dans les environs d'Alameda (on suppose que la maladie avait été importée du Montana, l'hiver dernier), et le sergent-vétérinaire de l'état-major, Jenkins, fut envoyé là afin de faire une inspection et de donner son rapport sur cette épidémie. Le Dr Creamer, chirurgien-vétérinaire à l'emploi du gouvernement, fit aussi une visite à la Montagne-de-Bois et au district du même nom.

Plusieurs chevaux appartenant aux colons des environs d'Alameda furent abattus par leurs propriétaires, et la maladie disparut vers la fin d'août. Grâce à une complète isolation et aux autres précautions prises par l'inspecteur McGibbon, aucun des chevaux de la police ne fut atteint de la maladie.

CONSTRUCTIONS.

Une bâtisse en bois rond de 50 x 18 pieds pour servir de magasin au quartier-maître et d'hôpital, et une autre de 20 x 18 pieds, pour une boutique de forgeron, furent construites au poste de la Montagne-de-Bois au commencement du printemps.

Une écurie souterraine (creusée dans le flanc de la côte) fut aussi préparée; elle a 200 x 16 pieds et peut contenir quarante-cinq chevaux. Il faudrait agrandir cette écurie l'année prochaine; elle se trouve dans un endroit parfaitement convenable, et avec une extension de 60 pieds, tous les chevaux stationnés à ce poste se trouveraient convenablement logés.

Je demande aussi avec instance la construction d'une caserne pour les hommes qui font le service de ce poste. Les pertes éprouvées dans un camp permanent par l'usure des tentes, des poêles de campagne, etc., le gaspillage des provisions de bouche, faute de salle à manger et de cuisine, sans parler de l'état sanitaire des hommes et du confort, font plus que contrebalancer les frais de construction d'une bâtisse telle que celle qu'il faudrait faire ici.

Un puits est également nécessaire, l'eau de la coulée suffisant à peine aux besoins et se trouvant de plus à quelque distance des bâtisses.

Le total des dépenses jusqu'à présent n'est que de $7,500, pour lesquelles on a obtenu de grandes commodités.

Une nouvelle dépense de $2,000 rendrait le poste convenable pour quarante hommes, non seulement pour le service d'été, mais même pour l'hiver si cela devenait nécessaire. Le plan ci-annexé (pas imprimé), préparé par l'inspecteur Baker, indique l'emplacement des diverses constructions, celles que l'on se propose d'ériger sont marquées en rouge et numérotées de 6 à 12.

Une petite maison et une écurie devraient être bâties à la Talle de Hart-Rouge, où il est toujours nécessaire de tenir un détachement.

J'ai obtenu l'autorisation de construire cinq écuries souterraines sur divers points de la ligne des patrouilles, les plaçant à une journée de marche environ l'une de l'autre, de manière à ce que les chevaux, dans les mauvais temps, puissent trouver un abri chaque nuit; mais j'ai trouvé que la saison était trop avancée pour faire ces travaux cette année, et j'ai, en conséquence, pris des arrangements pour que ces écuries soient construites de bonne heure au printemps.

Si les bâtisses que je demande sont construites à la Montagne-de-Bois, l'écurie (n° 25 sur le plan) sera disponible, et pourra être employée comme boutique de charpentier, boutique de peintre, pharmacie vétérinaire et magasin pour les effets militaires; nous avons grand besoin de ces diverses facilités.

CLÔTURAGE.

Le poste de la Montagne-de-Bois devrait maintenant être clôturé. Je recommanderais que cette clôture soit faite en fil métallique, avec poteaux reliés entre eux par une barre de bois formant la partie supérieure de chacune de ses divisions; elle devrait avoir une longueur de 1,000 pieds, de manière à renfermer dans son enceinte toutes les bâtisses du poste, les écuries et le camp.

FOURRAGE.

La récolte de foin a été abondante et de bonne qualité cette année. Le prix en est, pour cette raison, moins élevé que dans les années passées.

Je recommanderais qu'une partie du foin déposé à la Montagne-de-Bois et à la Talle de Hart-Rouge se composât de foin pressé en balles; il serait ainsi plus facile d'en transporter à différents points sur la ligne des patrouilles, ce qui est devenu nécessaire à cause de la fréquence des feux de prairie qui détruisent l'herbe, et aussi en vue de la construction prochaine des écuries de patrouilles dont j'ai parlé plus haut. Une presse à foin (ou du moins la vis nécessaire pour en construire une) devrait être envoyée au poste de la Montagne-de-Bois; on pourrait fabriquer les autres pièces de la presse ici. L'avoine fournie cette année a été de bonne qualité.

TRANSPORTATION.

Nos équipages de transportation comprennent 13 gros wagons de charge, 1 wagon à demi-ressorts, 1 wagon à ressorts, 2 barouches doubles, 7 gros traîneaux doubles, 1 traîneau double léger, 1 cutter et 5 brancards (*jumpers*), tous en bon ordre à l'exception du cutter, qui est maintenant tout à fait hors de service; il devrait être remplacé par un traîneau double léger, le détachement de la Montagne-de-Bois n'ayant pas d'autre voiture d'hiver que celle-là.

Le wagon demi-ressorts était utile pour les patrouilles parcourant de longues distances et bien moins fatigant pour les chevaux; mais ses ressorts ne peuvent pas supporter un poids de plus de 800 ou 1,000 livres sur nos rudes chemins.

Je crois qu'un wagon dont le siège seul serait supporté par des ressorts serait plus convenable qu'un wagon avec demi-ressorts placés sous la caisse; je recommanderais que ce district fut pourvu de quatre autres wagons de ce genre.

La boîte du conducteur devrait être placée dans la caisse du wagon; toutes celles qui se trouvent en dehors de nos wagons ont été brisées par la volée mobile double en descendant les pentes courtes et raides qui sont si fréquentes dans ce pays.

Je recommanderais aussi que les côtés des caisses de nos gros wagons soient faits d'une seule pièce, et que la planche de derrière fut suspendue de manière à pouvoir rabattre, les pentures jouant du même côté permettraient d'enlever cette planche, s'il était nécessaire. Dans tous les cas, la cheville qui la tient en place devrait être en dedans et non en dehors de cette planche, telle qu'elle est placée à présent.

HARNAIS ET SELLES.

Les harnais de cette division comprennent 13 gros harnais, 3 harnais légers, 1 harnais simple (léger) et 3 harnais de charrette (pour les *jumpers*), tous en bon ordre excepté 2 harnais légers reçus le printemps dernier qui se sont trouvés trop faibles pour nos travaux.

Les colliers m'ont toujours donné du trouble; il est difficile de les ajuster à des chevaux de toutes formes et de toute taille, et ces animaux sont souvent blessés aux épaules si le collier ne fait pas bien.

La bourrure en feutre tout en protégeant bien le cheval contre l'effet de la sueur ne peut aider beaucoup à l'ajustement parfait du collier aux épaules du cheval. J'ai

essayé quelques coussins "perfection" faits de bon coton croisé et bourrés de laine ou de crin, et je les ai trouvés plus convenables.

Si le collier actuel est conservé, je recommanderais une distribution de ces coussins perfectionnés.

J'ai demandé des colliers écossais pour ma division l'année dernière, et je crois encore qu'ils conviendraient parfaitement à notre genre de travaux.

Les selles, au nombre de soixante-six, sont complètes et en bon ordre.

La division est entièrement pourvue de mors Whitman; ces mors valent beaucoup mieux que les Pelhams dont nous nous servions autrefois.

Les couvertures (de cheval) que nous avons reçues cette année sont très bonnes; la seconde courroie est commode. Les sangles, cependant, sont toutes trop courtes.

ARMES ET MUNITIONS.

Les armes de la division sont en bon ordre; les quelques légères réparations dont elles ont besoin peuvent être faites par l'armurier à Régina, cet hiver.

Nous avons dans la division un revolver Adams, d'ancien modèle; il devrait être échangé contre un Enfield.

TIR À LA CIBLE.

Le cours régulier de tir à la carabine et au revolver a été suivi par les hommes à la Montagne de Bois et à "La Talle de Hart-Rouge".

Le résultat, malgré les vents violents qui soufflent presque continuellement, a été assez satisfaisant.

DÉCÈS ET ACCIDENTS.

Le constable Roth qui avait été attaqué de la fièvre, à la Montagne-de-Bois, et qui était à l'hôpital à Régina à la date de mon dernier rapport, est mort le 16 décembre dernier et a été enterré le 17.

Le constable Wilson, étant de piquet aux écuries dans la nuit du 21 mars, à Régina, fit une chute et se brisa le bras droit. Il se trouva, cependant, en état de marcher avec la division le 13 mai.

Le caporal Bruce, occupé à faire le bois nécessaire à nos constructions, se coupa le pied avec sa hache; cet accident le rendit incapable de tout service pendant une couple de semaines.

Il n'y a eu qu'un seul décès parmi nos chevaux, le n° 689 est mort d'une inflammation, au "Bout-du-Bois" ou près de là, le 18 octobre.

PETIT ÉQUIPEMENT ET HABILLEMENT.

Les effets d'habillement reçus cette année ont été de bonne qualité, sauf le manteau et le collet gris; ce manteau a été généralement condamné partout, je pense.

Le manteau bleu que nous avions auparavant, était beaucoup mieux sous le rapport de l'étoffe et de l'apparence.

Les hommes ont souffert l'hiver dernier de l'absence de pardessus en peau de bison; le pardessus de peau de veau noir, qu'on a donné pour le remplacer ne valait rien du tout, la teinture ayant brûlé les peaux.

Je renouvellerai respectueusement la recommandation que j'ai faite ces deux dernières années (que je vois appuyée par plusieurs des officiers de la police), concernant la distribution de chapeaux de feutre à larges bords pour le service de campagne.

Je suggère de nouveau respectueusement que les effets d'équipement et d'habillement ne soient servis à toute la police qu'annuellement ou deux fois par an, à date fixe.

RATIONS.

On s'est bien trouvé de la pratique suivie dans ce district de faire servir, par contrat, des repas tout préparés aux hommes de patrouille, au lieu de leur donner leurs rations comme on le faisait auparavant.

Ce système a bien réussi à la Montagne-de-Bois surtout; la division n'ayant plus à fournir personne pour la cuisine, le service des repas et l'approvisionnement du bois nécessaire, a plus d'hommes pour le service proprement dit, ce qui est important quand l'effectif est déjà si faible.

L'emploi d'un homme pour la garde et la distribution des propriétés du quartier a pu aussi être discontinué.

COMBUSTIBLE.

La question du combustible le long de cette ligne de patrouilles devient sérieuse. On peut, en été, ramasser asser de bois, en divers endroits, pour les besoins de la cuisine; mais il est impossible d'en trouver assez quand les froids arrivent. On pourrait obtenir du charbon en quantité, car il est visible à la surface en beaucoup d'endroits, mais nulle part on ne peut en extraire de bonne qualité sans quelque légère dépense. Je suggérerais qu'un faible crédit (de $200, disons) soit approprié à l'ouverture de mines en deux ou trois places différentes. La houille dont on a fait l'essai est de bonne qualité, quoiqu'elle se rapproche beaucoup du lignite.

MOYENS DE PROTECTION CONTRE LE FEU.

Le nombre des constructions au poste de la Montagne-de-Bois exige qu'on ait les moyens de les préserver du feu. L'eau se trouve à environ 300 verges de distance, et ceci est une autre raison en faveur du creusement d'un puits que j'ai demandé plus naut. Le poste devrait aussi avoir une pompe, et je recommanderais qu'il fut de plus pourvu de deux Babcocks et de quelques grenades.

FEUX DE PRAIRIE.

Tout le district, à l'exception de la Montagne-de-Bois, a été ravagé par des feux de prairie venant des environs du chemin de fer du Pacifique Canadien.

Il n'y avait aucun moyen de prévenir ces feux; ils couvraient une telle étendue de pays qu'il a été impossible de s'assurer exactement de leur origine. Un feu peu considérable s'est déclaré près du poste de la Montagne-de-Bois, mais il a été promptement éteint.

Nous n'aurons de l'herbe le long de la ligne de nos patrouilles, par suite de ces feux, qu'assez tard dans le mois de juin, l'année prochaine.

DÉSERTIONS.

Il y a eu cinq désertions dans la division cette année. Deux hommes sont allés en congé à Winnipeg et ne sont pas revenus; un autre a déserté de Régina, en mai, et les deux derniers ont déserté du camp du "Bout-du-Bois", qui n'est éloigné que de quelques milles des frontières des Etats-Unis. A une seule exception près nous sommes contents d'être débarrassés d'eux.

DISCIPLINE ET CRIME.

A l'exception des désertions dont je viens de parler, la conduite des hommes de cette division a été très bonne, aucune des offenses commises n'ont été graves.

Les colons de la "Talle de Hart-Rouge" et de la Montagne-de-l'Orignal n'ont porté aucune plainte contre un seul de nos hommes.

Il n'y a pas de colons établis à la Montagne-de-Bois.

Aucun crime n'a été commis dans le district.

CAISSE D'ÉPARGNES.

Les dépôts, cette année, ont atteint le chiffre satisfaisant de $4,573.

DOUANES.

L'assistance habituelle a été donnée au département des douanes, le montant perçu le long de la frontière a été de près de $3,000.

Autant qu'on a pu s'en assurer, deux importateurs de bétail seulement sont parvenus à franchir la ligne des patrouilles sans se rapporter.

L'un d'eux a été retrouvé à la Mâchoire-d'Orignal; il a payé les droits à Régina. Dans l'autre cas (à Moosomin), il n'y a pas eu de preuves suffisantes pour justifier une saisie.

Un détachement de treize sous-officiers et constables, sous les ordres de l'inspecteur McGibbon (dont il a été fait mention précédemment), a été envoyé à Morden, dans la partie sud du Manitoba, pour assister les officiers de douane.

DÉTACHEMENT D'HIVER.

Le 11 du courant la troupe de police suivante partit de la Montagne-de-Bois pour Régina, où elle arriva le 15 :—

	Nombre
Officiers	2
Sous-officiers	9
Constables	26
Chevaux	48

La distribution du détachement destiné au service d'hiver est indiquée au tableau suivant :—

Noms des postes.	Inspecteur.	Sergents.	Caporaux.	Constables.	Total.	Chevaux.
Montagne-de-Bois	.....	1	.....	5	6	6
Talle de Hart-Rouge	.....	.....	.....	2	2	2
Carlyle	.....	1	.....	2	3	3
Cannington	.....	.....	.....	2	2	2
Alameda	.....	.....	1	1	2	2
Boscurvis	.....	.....	.....	2	2	2
Les Mines de Houille	.....	.....	.....	2	2	2
Manitoba	1	1	2	11	15	12
Total du détachement	1	3	3	27	34	31

Il y a aussi un constable spécial, avec un poney, à la Montagne-de-Bois, où il est employé comme interprète.

POSTES DETACHÉS.

D'après le tableau précédent, on observera que les changements suivants ont été faits dans les postes détachés de cette division :—

Langenburg,—le terminus du chemin de fer du Manitoba et du Nord-Ouest (à cause de son inaccessibilité et de sa distance de la Montagne-de-Bois), a été transféré à la division de dépôt le 1er mai dernier.

Cannington,—un établissement florissant, au sud-est de la Montagne-de-Bois, n'était pas du tout protégé par la police. Deux constables y ont été placés.

Manitoba,—un nouveau détachement y a été envoyé, comme il a été dit déjà.

Les autres postes détachés sont placés tels qu'ils l'étaient l'hiver dernier.

TÉLÉGRAPHE ET SERVICE DES POSTES.

Le service des postes entre le chemin de fer du Pacifique Canadien et la Montagne-de-Bois a été fait jusqu'ici par la police. Comme nous n'avons pas d'hommes et de chevaux disponibles toujours, ce service a été un peu irrégulier ; cela donne aussi un surcroît de travail de bureau, attendu que tout le courrier du district passe par nos mains.

Il est temps que l'attention des autorités postales soit attirée sur la nécessité d'établir un service régulier (les colons ont déjà pétitionné à ce sujet). Une des principales objections au système actuel est que le maître de poste, à Régina, refuse (avec raison, je pense) d'expédier les lettres chargées par une personne qui n'est pas responsable à son département.

Quant au télégraphe, pendant plus de quarante jours, dans les derniers six mois, la ligne n'a pas fonctionnée, non pas parce qu'elle n'était pas en ordre, mais parce que le bureau de la Mâchoire-d'Orignal (du chemin de fer du Pacifique Canadien) ne pouvait pas s'en occuper.

En une occasion, j'ai été obligé d'attendre pas moins de neuf jours pour envoyer un message. J'ai appris plus tard que l'opérateur du chemin de fer du Pacifique Canadien, chargé spécialement de la ligne du gouvernement, avait été absent pendant ce laps de temps, et que personne n'avait été nommé pour le remplacer. Il arrive souvent, je pourrais même dire invariablement, qu'un délai d'une demi-journée s'écoule avant la transmission d'une dépêche entre Régina et la Montagne-de-Bois, et fréquemment le délai est plus considérable. Si on désire que le service télégraphique se fasse plus sûrement, la ligne du gouvernement devrait être prolongée de la Mâchoire-d'Orignal à Régina.

Ayant trouvé l'hiver dernier qu'un téléphone que nous avions monté nous-mêmes fonctionnait passablement bien entre la Montagne-de-Bois et la Mâchoire-d'Orignal, je proposai de louer une couple d'instruments de la compagnie de téléphone, à Winnipeg, dont nous nous serions servi sur la ligne du gouvernement (l'instrument devant être placé à la Mâchoire-d'Orignal dans le bureau de police), de manière à ce qu'on pût porter une attention convenable à nos besoins quelques fois pressants.

Le surintendant des télégraphes du gouvernement me répondit l'été dernier, m'informant que ma proposition avait été approuvée et que les instruments seraient envoyés et installés par ses agents. Rien n'a été fait encore; je recommanderais respectueusement que mon plan primitif, qui coûterait $50 par année, soit mis à exécution.

INSPECTION DE LA DIVISION ET DU DISTRICT.

A la fin de février, l'inspecteur McGibbon alla à la Montagne-de-l'Orignal pour faire l'inspection des détachements d'hiver qui se trouvaient là, et à son retour, le 10 mars, je partis pour Langenburg dans le même but, laissant le commandement à Régina, pendant mon absence, à l'inspecteur White-Fraser.

Je revins à Régina le 20, et je repartis le 23 pour la Montagne-de-Bois, par la route de la Mâchoire-d'Orignal et de la Talle de Hart-Rouge.

J'avais pris un wagon (on m'avait rapporté qu'il n'y avait pas de neige à la Montagne-de-Bois) et j'éprouvai des délais par suite de nouvelles chutes de neige, mais je pus enfin me mettre en route, le 9 avril, pour Régina, où j'arrivai le 14. Je trouvai tout en bon ordre dans tous ces postes détachés, et l'inspecteur McGibbon fit un rapport semblable concernant les hommes de la Montagne-de-Bois.

Au milieu de juillet, étant à Régina pour la paie de la division, je pris le chemin de fer pour la Montagne-de-Bois et me rendis de là par la voiture publique à Cannington, où l'inspecteur McGibbon me rejoignit.

Nous allâmes tous deux en wagon à Carlyle, à Alameda, aux Mines de Houille et au "Bout du Bois", inspectant et payant les divers détachements qui y étaient stationnés.

Du "Bout du Bois" je revins à la Montagne-de-Bois par la route des patrouilles. Le résultat de toutes ces inspections fut satisfaisant.

Le surintendant-inspecteur Cotton arriva à la Montagne-de-Bois le 6 novembre pour faire l'inspection du poste; il repartit pour Régina le 9 du mois courant.

Le poste détaché de la Talle de Hart-Rouge fut inspecté tous les mois par l'inspecteur Baker et par moi-même.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

E. W. JARVIS,

Surintendant, commandant la division "B".

Le commissaire
de la police à cheval du Nord-Ouest,
Régina.

ANNEXE K.

RAPPORT ANNUEL DU SURINTENDANT W. D. ANTROBUS.

POLICE À CHEVAL DU NORD-OUEST,

QUARTIERS GÉNÉRAUX, DIVISION "A",

COULÉE AUX ÉRABLES, 1er décembre 1888.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre mon rapport pour la période écoulée depuis le 22 décembre 1887, jour où j'ai pris le commandement de cette division.

A mon arrivée je trouvai que tous les détachements avaient été rappelés, à l'exception de ceux stationnés le long du chemin de fer du Pacifique Canadien, d'un homme resté à Saskatchewan-Landing, et du détachement de la Coulée de la Bataille, connue autrefois sous le nom de "Traverse des Dix-Milles," parce qu'on y passait une coulée qui se trouvait à cette distance du Fort Walsh, maintenant abandonné.

Voici quel était l'effectif et la distribution de cette division l'été dernier :

Noms des postes.	Officiers.	Sous-officiers.	Constables.	Chevaux.
Coulée aux Érables	2	7	30	39
Medicine-Hat	1	2	14	20
Swift-Current	.....	1	2	2
Saskatchewan-Landing	.....	.....	2	1
Dunmore	.....	1	.....	1
Tête de Taureau	.....	1	4	5
Coulée du Saule	.....	1	6	6
Butte de Graburn	.....	1	4	5
Coulée de la Bataille	1	1	6	9
Coulée de Farwell	.....	1	3	4
Poste de la Limite-Est	.....	1	5	6 chev. 2 mules
Ville de la Coulée-aux-Érables	.....	1	.....	2
Fort Macleod	.....	.....	.....	2

Les détachements qui restent au dehors cet hiver sont les mêmes que l'an dernier, les autres sont rentrés au postes après le 15 décembre.

Comme on peut le voir par les rapports annexés à ceci, les vols de chevaux et autres crimes ou offenses, et surtout les cas d'ivrognerie, ont diminué dans ce district. A Medicine-Hat, les infractions à la loi des liqueurs enivrantes pendant sept mois et demi, en 1887, c'est-à-dire depuis le 10 mai jusqu'au 31 décembre, ont été comme suit :

Condamnations pour ivrognerie..... 10
do pour vente de liqueurs enivrantes ou pour en avoir illégalement en sa possession..... 10
Causes renvoyées, vente de liqueurs..... 2

Tandis que depuis janvier jusqu'au 30 novembre, c'est-à-dire pendant une période de onze mois, il y a eu :—

Condamnations pour ivrognerie (1 à Dunmore)..... 3
do pour vente de liqueurs enivrantes ou pour en avoir illégalement en sa possession..... 5
A la Coulée-des-Érables, en 1887, condamnation..... 1
do do en 1888, cause renvoyée..... 1

En février, ce district, ou plutôt tout le pays fut en proie à une vive excitation par suite d'un rapport annonçant que la pleuro-pneumonie s'était déclarée dans un

troupeau de bétail appartenant à MM. Gow et Stothers, dont le ranche se trouve près de Graburn. Le chirurgien-vétérinaire, de Régina, examina quelques-unes des carcasses et déclara que ces animaux étaient effectivement morts de cette maladie. Plus tard, le Dr McEachran, l'inspecteur-vétérinaire de la Puissance, fit l'examen des mêmes carcasses et rapporta qu'il n'existait aucun signe ou pas même de soupçon de pleuro-pneumonie ; il annonça que la maladie n'était autre chose que l'anthrax, affection qui n'est pas contagieuse. Il n'y a pas eu de maladie dans ce troupeau depuis cette alerte.

Le 18 mars, un magasin de marchandises générales appartenant à J. Claustre, fut enfoncé, et quelques montres ainsi que d'autres articles furent volés. Un Métis nommé Brebant fut soupçonné d'avoir fait le coup. Je signai un mandat pour son arrestation qui fut mis à exécution à Qu'Appelle.

Le 15 septembre, il subit son procès devant M. le juge J. F. Macleod et fut condamné à six mois d'emprisonnement, aux travaux forcés, dans ce poste.

Le 31 mars, un nommé Endispey m'informa qu'il avait perdu une bande de chevaux entre Dunmore et la Coulée aux Érables. Comme il supposait qu'ils avaient été volés, j'envoyai un parti à leur recherche ; ils furent retrouvés trois jours plus tard par nos hommes ; ces chevaux n'étaient qu'égarés.

A Medicine-Hat, une arrestation fut habilement faite, le 18 avril, par le Rév. M. Lyon et un ex-membre de la police, F. Mountain. M. Lyon et M. Mountain aperçurent de loin un homme du nom de Henry Turner, qui s'introduisait par une fenêtre dans l'hôtel Mountain. Ils se mirent immédiatement à la poursuite de Turner, et l'ayant saisi ils le livrèrent à la police. Le 12 mai, Turner fut condamné à deux ans de prison dans le pénitencier de la Montagne-de-Pierre, au Manitoba.

Le 6 mai, je reçus avis de Sun-River, Montana, E.-U., que deux hommes, James McIntyre, *alias* "Jim le Mince" et un Métis nommé Bruno Azuare, avaient volé quarante et un chevaux et les avaient amenés dans ce pays. J'envoyai immédiatement le caporal Meneley, le constable Moss et l'éclaireur Lewis Cobell à la poursuite de ces hommes avec ordre de les arrêter et de les amener ici ; ces voleurs s'étaient dirigés de la Coulée de la Bataille vers l'est, le 4 mai. Ils furent arrêtés et amenés au poste ; le 11, Daniel Morris arriva de Sun-River et identifia les chevaux, dont quelques-uns lui appartenaient.

Le 14, je fis l'examen préliminaire de la cause et ces deux hommes furent gardés en prison pour subir leur procès. Le 2 juin ils subirent leur procès devant un jury, M. le juge Macleod et M. F. G. Fauquier étant sur le banc ; ayant été trouvés coupables, ils furent tous deux condamnés à cinq ans de pénitencier. Le caporal Meneley et ses hommes ont droit à beaucoup de crédit pour la manière dont ils se sont acquittés de cette tâche, car s'ils n'eussent pas agi avec les plus grandes précautions et déployé en même temps beaucoup de jugement, les prisonniers auraient certainement résisté. McIntyre avait déjà purgé une sentence de quatre ans dans la prison d'Etat de Deer Lodge, au Montana, pour vol de chevaux, et ne se serait pas laissé arrêter facilement s'il eût eu la moindre chance de résister.

Ayant reçu de l'officier commandant de Fort Assiniboine, Etats-Unis, une dépêche télégraphique m'informant que vingt-trois chevaux, appartenant aux Gens-du-Sang, avaient été trouvés chez les Sauvages à Belknap et repris, j'expédiai l'inspecteur Williams et l'éclaireur Scobell au poste de Kennedy, près des frontières, le 18 mai, pour recevoir ces chevaux. Ils furent délivrés par les autorités américaines à l'inspecteur Williams, qui les confia à l'inspecteur White-Fraser, de la division "K," venu de Lethbridge pour les ramener. A ce sujet je désirerais attirer votre attention sur l'assistance que j'ai toujours reçue de la part du colonel Otis, de l'armée des Etats-Unis et de ses officiers, sur la courtoisie dont ils ont fait preuve en toutes occasions et que je ne puis apprécier trop hautement. Ce n'est que grâce à eux que nous avons pu recouvrer certaines propriétés du gouvernement que nos déserteurs avaient emportées avec eux au Montana ; j'ai été très heureux de pouvoir leur rendre les mêmes services en une couple d'occasions.

Le 29 mai nous perdîmes Louison Levelle, qui a servi comme interprète dans le

corps de la police depuis l'arrivée de celui-ci dans le pays. Il avait été souffrant depuis quelques mois et succomba en peu d'instants à une hémorrhagie.

Par suite d'une crue subite de la rivière pendant la nuit du 30, le bateau de traverse de la police brisa ses amarres et fut emporté par les eaux. Le poste de Medicine-Hat étant séparé de la ville par la rivière, qu'il nous faut traverser pour aller à nos postes détachés, a causé pour cette raison de grandes dépenses au gouvernement. Il nous a fallu construire un autre bateau, mais dans l'intervalle nous avons dû louer un wagon du chemin de fer du Pacifique Canadien quand il a été nécessaire de transporter des chevaux d'une rive à l'autre. Si la chose est praticable, je recommanderais que les casernes soient transportées de leur emplacement actuel sur le côté opposé de la Saskatchewan, si non, que les bâtisses soient vendues et qu'il en soit érigé de nouvelles du côté où est la ville. A mon avis le détachement de Medicine-Hat est plus fort qu'il ne devrait réellement l'être, et cette division, se trouvant pour ainsi dire coupée en deux parties, occasionne une dépense presque double ; les travaux se trouvent doublés également, et la division a de plus à supporter deux services d'employés.

Un incident amusant arrivé le 13 juin vous montrera dans quelles singulières circonstances les colons demandent quelquefois la protection de la police. Un habitant de ce district était occupé avec un compagnon à rassembler (*round up*) du bétail; ils aperçurent un homme qui sortait d'un bouquet d'arbres où ils pouvaient aussi voir quelques chevaux. Cet homme leur fit certains signes, et comme ils ne répondaient pas il déchargea sa carabine. Un des colons vint immédiatement au poste, laissant l'autre pour veiller à ce que l'étranger, un voleur de chevaux comme ils le pensaient, ne s'évadât pas. Je dis au colon que cet homme avait sans doute déchargé sa carabine pour attirer leur attention, et je lui demandai si la balle avait passée près d'eux: " Nous avions autre chose à faire qu'à chercher des balles dans ce moment-là ", me répondit-il, " je suis venu ici le plus rapidement possible, changeant de chevaux deux fois, et vous pouvez m'en croire, je n'ai pas dormi en route." J'envoyai immédiatement le sergent-major et trois hommes à l'endroit indiqué; les prétendus voleurs de chevaux étaient deux de nos éclaireurs à la recherche de chevaux égarés. Il est inutile d'ajouter que les deux colons en question ont été raillés sans pitié par leurs camarades.

Le 22 juin j'envoyai un parti d'éclaireurs de Medicine-Hat au Lac de l'Ile, et le 24, un autre parti fut envoyé d'ici au Lac du Gros-Baton, deux localités qui se trouvent au nord de la voie du Pacifique Canadien où nous n'avons pas de postes détachés.

Le 16 juillet je reçus un télégramme de Régina au sujet d'un vol de soixante chevaux commis à Benton, Etats-Unis; j'en donnai avis à tous mes détachements, mais on n'en trouva aucune trace.

Le 17 juillet j'accompagnai M. Allen, du département des douanes, à Farwell et et au Lac Davis, afin de voir à un cas d'importation, dans les Territoires, de certain bétail sur lequel les droits n'avaient pas été payés. L'affaire fut arrangée d'une manière satisfaisante.

Le 24 juillet un nommé Nelson se noya dans la Saskatchewan, en se baignant. L'inspecteur examina le cas, et comme il fut prouvé que sa mort avait été accidentelle, une enquête ne fut pas jugée nécessaire.

Le 20 juillet Medicine-Hat fut visité par une violente tempête, accompagnée de pluie, de vent et de grêle; une partie du toit de notre meule de foin fut emportée. Cette tempête dura plusieurs jours. Dès qu'elle cessa des hommes furent chargés de réparer le dégât; mais la pluie a dû pénétrer le foin et le faire chauffer, car dimanche, le 29, vers 1 a.m., on aperçut une flamme de feu qui s'échappait de la meule; elle fut réduite en cendres en quelques moments ; je fis faire une enquête dont le résultat me porte à conclure que le foin ayant été mouillé par la pluie, avait fermenté et pris feu spontanément. Ceci peut paraître étrange, car ce foin avait été mis en meule depuis plus d'une année, et les cultivateurs d'expérience affirment que le foin nouveau seul est sujet à chauffer ; mais comme les témoignages me prouvèrent que personne n'avait approché de la meule depuis le vendredi précédent, je ne pus arriver à aucune autre conclusion que celle que je viens d'exprimer.

Le 18 octobre le chirurgien d'état-major McGinnis, à Swift-Current (Courant Rapide), m'informa qu'il avait reçu avis du shérif, de Régina, d'arrêter deux hommes, Montgomery et Frances, qui s'étaient dirigés vers l'ouest avec un cheval volé. Le chirurgien McGinnis les croyant au Lac des Joncs (*Rush Lake*) y alla d'abord, puis à son retour il m'écrivit pour me dire qu'ils étaient allés vers l'ouest. Apprenant plus tard qu'on les croyait aux Fourches de la Rivière du Daim-Rouge, je télégraphiai à l'inspecteur Moodie, lui ordonnant d'envoyer un parti à cette place pour arrêter leur marche vers l'ouest et les arrêter. Montgomery fut pris et amené à Régina sous escorte, le 17 novembre. Frances n'a pu être trouvé dans ce district.

Le 2 novembre, sur réception d'une lettre de sir John Lester-Kaye, gérant de la Compagnie d'Agriculture, de Houille et de Colonisation du Canada, me requérant de faire arrêter un nommé Weir qui avait déserté son emploi au Lac des Grues, je donnai immédiatement des ordres et signai un mandat d'arrestation contre lui. Le matin suivant Weir (que je ne connaissais pas, mais qui plus tard fut reconnu comme étant l'homme en question) s'adressa à moi et déposa une plainte pour assaut contre F. Blackburn, le contremaître de la dite compagnie au Lac des Grues. Je donnai instruction à l'inspecteur Saunders de se rendre au dit lac, de prendre Weir avec lui et de disposer des deux cas. Il y alla, et après avoir instruit les causes, il fut convaincu d'après la preuve que tout résultait d'un malentendu entre les parties ; il conseilla à la compagnie d'abandonner l'accusation de désertion contre Weir, puis il renvoya l'action intentée contre le contremaître pour assaut, l'accusation n'étant pas suffisamment prouvée.

Le 21, M. Cross, le gérant de la dite compagnie au Lac des Grues, déposa une plainte contre quatre de ses employés pour désertion. L'accusation ayant été prouvée, M. Saunders imposa à chacun des coupables une amende de $10 avec les frais, ou, à défaut de paiement, quatorze jours d'emprisonnement aux travaux forcés. Les amendes ne furent pas payées et ces hommes furent emprisonnés au corps de garde du poste pour le terme fixé. Outre les cas précédents, plusieurs autres, présentés par la même compagnie, furent portés à Medicine-Hat, devant l'inspecteur Moodie, qui en disposa.

Sir John Lester-Kaye m'a exprimé verbalement et par écrit sa satisfaction pour l'assistance que nous avions tous donnée à la compagnie, moi, les officiers et les autres membres de la division "A".

Je me suis toujours efforcé, autant que je l'ai pu, d'aider toute compagnie s'établissant dans les Territoires, et j'ai constamment recommandé à mes subalternes et aux sous-officiers et constables, de se conformer en tout à mes désirs à ce sujet.

La lettre suivante, qui s'explique d'elle-même, me fut adressée par le chirurgien d'état-major McGinnis, de Swift-Current :—

"MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous informer que jai reçu hier le télégramme suivant :—

'BATTLEFORD, 31 mai.

'Le Chirurgien d'état-major MCGINNIS, SWIFT-CURRENT.

'Alex. Sayers, qui fait le transport du fret, est parti d'ici il y a une semaine 'pour Swift-Current avec des chevaux malades de la morve. Il serait mieux que 'vous y verriez.

'C. STARNES.'

"Sayers est arrivé aujourd'hui et disposa du cheval en arrivant. Après avoir vu "et examiné ce cheval, je dis à Sayers que j'étais certain qu'il était affecté de la "morve ; il me répondit qu'il ne le pensait pas. Je lui répliquai qu'il n'était pas tenu "d'accepter ma décision, mais que je ferais certainement examiner l'animal par un "vétérinaire avant de permettre qu'il fut conduit ailleurs. Après quelques réflexions, "il admit que j'avais raison, et m'informa que le chirurgien-vétérinaire de la police, "à Battleford, lui avait fait abattre un de ses chevaux, l'an dernier, pour la même "maladie. Il engagea alors les services d'un homme pour faire tuer l'animal ; j'accom-"pagnai cet homme et j'étais présent quand le cheval a été abattu."

Le 26 juillet, le chirurgien d'état-major McGinnis fit rapport que quelques-uns des chevaux de M. Openshaw, à Saskatchewan-Landing, étaient évidemment atteints de la morve. Je donnai instruction à McGinnis de porter plainte devant M. Knight, J.P., à Swift-Current. Il le fit, les chevaux furent subséquemment examinés par le chirurgien-vétérinaire Burnett, qui décida que deux de ces animaux avaient la morve. Ils furent abattus et leurs carcasses furent aussi détruites. En septembre, d'autres chevaux furent examinés à Saskatchewan-Landing par le chirurgien-vétérinaire Creamer, de Régina, qui ordonna la destruction de l'un d'eux; les autres furent isolés suivant ses instructions. Un nouvel examen de cette bande de chevaux fut fait par le chirurgien-vétérinaire Burnett; il ne trouva aucun signe de la maladie chez eux.

Un autre cas de morve se présenta à Medicine-Hat; j'en fus informé et je donnai instruction au vétérinaire Creamer, qui se trouvait alors à la Coulée aux Érables, de se rendre à Medicine-Hat et d'inspecter l'animal. Il ordonna sa destruction. Je n'ai pas eu de rapport d'autres cas de ce lieu.

Pendant l'année, trois lunatiques ont été détenus au corps de garde de Medicine-Hat. Deux d'entre eux, dont la folie n'a été que temporaire, ont été gardés jusqu'au retour de leur raison et relâchés alors. L'autre, dont la guérison était douteuse et qui, de plus, était enclin à la violence, fut envoyé, par ordre de Son Honneur le lieutenant-gouverneur, à l'asile de Selkirk, sur ma demande.

Au sujet de l'arrestation de "Jim le Mince" et de son complice pour avoir introduit une propriété volée en Canada, j'ai oublié de dire qu'une récompense de $200 fut payée pour le recouvrement des chevaux; avec votre autorisation, je divisai cet argent comme suit: le caporal Meneley, le constable Moss et l'éclaireur Cobell reçurent chacun $50, le reste ($50) fut employé à acheter de la vaisselle, etc., pour l'usage de la division.

Je suis certain que la circulaire adressée par l'Association des éleveurs de bétail du Montana à tous les commandants de postes et au contrôleur de la police, est due à cette capture, attendu que MM. Morris et Steele, les propriétaires des chevaux volés, m'avaient informé que l'association avait l'intention de témoigner publiquement son appréciation des services rendus par la police.

ÉTAT GÉNÉRAL DU DISTRICT.

Ayant déjà parlé dans ce rapport des travaux généraux de ma division dans ce district, je n'ai rien à entrer sous ce titre.

CRIME.

Le seul crime sérieux commis dans ce district, entre ceux dont j'ai déjà fait mention, est le suivant: Un cas de blessure avec arme tranchante se produisit à Cassils, sur le chemin de fer du Pacifique Canadien, à l'ouest de Medicine-Hat; sur une déclaration faite devant l'inspecteur Moodie, cet officier dépêcha des hommes à Tilley, où ils arrêtèrent un nommé Wagner, contre lequel l'accusation était portée. Wagner subit son procès devant le juge Macleod, qui le condamna à six mois d'emprisonnement aux travaux forcés dans notre corps de garde, à Medicine-Hat.

Cette affaire n'aurait pas pu être instruite sans un interprète hongrois, que nous avions heureusement à notre disposition dans la personne du constable Miniszewsky, n° 1380, actuellement stationné à Medicine-Hat. Ce constable rendit un service semblable à Lethbridge; le surintendant Deane, de la division "K", me demanda de vouloir bien le lui envoyer pour agir comme interprète dans plusieurs causes contre les Hongrois employés par la Compagnie de houille et de navigation du Nord-Ouest, parmi lesquels il y avait eu une émeute à Lethbridge. Toutes les autres offenses étaient peu sérieuses, comme on peut le voir par le rapport criminel ci-joint.

PATROUILLES ET POSTES DÉTACHÉS.

En prenant le commandement de ce district, je trouvai les détachements et les postes détachés suivants déjà établis pour l'hiver: Medicine-Hat, sous les ordres d'un officier; Coulée de la Bataille, un sous-officier et six hommes; Swift-Current, un sergent et un homme; et Saskatchewan, un homme.

Dès le commencement de mai j'envoyai des hommes aux postes détachés du sud, les distribuant tel qu'indiqué à la première page du présent rapport. Plus tard, il fut jugé nécessaire d'ajouter un homme à chacun des postes de Swift-Current et de Saskatchewan-Landing—dans le premier endroit à cause des feux de prairie, et dans l'autre pour empêcher l'introduction de chevaux malades de la morve qui pourraient venir du nord ; une autre raison encore était que, dans le cas où un homme serait arrêté au Landing, il faudrait un constable pour le conduire à Swift-Current, et qu'il ne convenait pas de laisser ce poste détaché sans police.

Les postes détachés du sud, comme on le verra par l'absence de cas de vols de chevaux ou d'autres crimes dans le voisinage des frontières, ont rendu de grands services quoique les détachements aient été plus faibles numériquement que l'an dernier et n'avaient pas eu l'avantage d'avoir avec eux le même nombre d'éclaireurs ; ils n'en ont eu que deux cette année, tandis qu'ils en avaient six l'année précédente. Ceci est dû en partie à ce que j'avais suggéré que nos hommes pouvaient aussi bien faire cette besogne que ceux qu'on engageait ordinairement, et je recommandais qu'une paie supplémentaire de vingt-cinq centins par jour fût accordée à quatre de nos hommes. On m'a permis d'en employer deux, de sorte que j'ai eu réellement quatre éclaireurs dans mon district ; ma confiance dans nos hommes n'était certainement pas mal placée, car ils ont rempli leurs devoirs, comme éclaireurs, d'une manière très satisfaisante. Naturellement, des éclaireurs Métis sont nécessaires dans ce district, mais je suis d'accord avec vous quand vous avez dit, au commencement de l'année, qu'il n'était pas nécessaire d'en avoir un à chaque poste détaché. Tous les postes détachés ont été inspectés, en moyenne trois fois par mois par un inspecteur de mon district et par moi-même une fois par mois, excepté quand mes devoirs m'en ont empêché. Alors—une fois seulement—j'envoyai mon plus ancien inspecteur à ma place.

Les postes détachés voisins de Medicine-Hat ont été inspectés par l'inspecteur Moodie ; l'inspecteur Williams, qui avait ses quartiers généraux à la Coulée de la Bataille, à inspecté les postes de Graburn, de Farwell et de la Limite-Est.

A la Coulée de la Bataille une maison a été construite par nos propres hommes, pour l'inspecteur Williams, à très peu de frais ; cette maison avait été transportée en pièces du Fort Walsh pendant l'été, pour la reconstruire là. J'ai fait appliquer de la peinture incombustible sur les couvertures des bâtisses à la Coulée de la Bataille, à la Tête de Taureau et à la Coulée des Saules.

Le poste actuel de la Limite-Est, à mon avis, est mal situé, se trouvant éloigné de la route suivie par le trafic et à sept milles environ de la traverse de la rivière de la "Terre Blanche", sur la route qui relie Swift-Current avec les établissements au sud de la frontière.

Je recommanderais que les bâtisses récemment occupées par M. McLaughlin et qu'il m'a sous-louées, soient occupées l'an prochain, vu qu'elles se trouvent exactement à la traverse dont je viens de parler, et que, de ce point, on peut facilement apercevoir tout parti venant du nord ou du sud, ce qui est impossible de l'emplacement actuellement occupé par le poste.

Mes patrouilles se mettaient en communication, à l'ouest, avec celles de la division "K", mais depuis septembre, d'après vos ordres, ces communications ont été interrompues à cause de la maladie qui s'était déclarée parmi les chevaux de cette division.

Les mêmes communications ont été maintenues, à l'est, jusqu'à ce que, les prairies ayant passé au feu, nous nous vîmes forcés de les discontinuer.

Quand à cette dernière patrouille, j'aurai l'honneur de vous renvoyer au rapport du surintendant McIllree pour l'année dernière, dans lequel il disait que la distance à parcourir par nos hommes était trop forte, et j'appuierai la suggestion qu'il faisait d'établir une station sur quelque point de la rivière de la "Terre Blanche", à une distance d'environ quarante millles du poste de la Limite-Est. Alors, en stationnant un détachement du district de la Montagne-de-Bois quelque part vers la Butte du Cheval-Peint, les patrouilles pourraient facilement se rencontrer et auraient le temps, en outre, d'explorer toute la contrée.

La distance totale parcourue par les chevaux de la division pour le service des patrouilles, depuis le 1er juin jusqu'au 30 novembre, a été de 76,466 milles.

Avant de mettre le foin en meules dans les différents postes, où nous en avons une quantité suffisante pour toute la saison prochaine, j'avais donné ordre de construire de bons corrals à foin; lors de ma dernière inspection je les ai examinés et trouvés conformes à mes instructions. On a aussi formé pour chaque meule une bonne fondation de pièces de bois rond afin de préserver le foin de toute humidité.

ASSISTANCE AU DÉPARTEMENT DES SAUVAGES.

Comme il n'y a pas de réserve de Sauvages dans ce district, je n'ai pas eu occasion de rendre de grands services à ce département, mais j'ai conseillé le transfert, dans une autre localité, d'une bande de Sauvages établis depuis longtemps sur la coulée de Pie-a-Pot, à douze milles d'ici. Des plaintes ont souvent été portées contre ces Sauvages. J'ai fait un rapport à ce sujet, et j'ai été chargé de trouver à quelles bandes ils appartenaient. Cela était absolument impossible, parce qu'ils prétendent appartenir à ce district, dans lequel ils disent qu'une réserve leur a été promise. J'ai tout lieu de croire que cette assertion est fausse, parce que le dernier commissaire dans une conversation au sujet de ces Sauvages, m'a informé qu'ils appartenaient, en grande majorité, à la réserve du Lac Croche.

Ces Sauvages se conduisent bien et paraissent industrieux. Leur principale occupation consiste à polir des cornes de bisons pour les vendre, mais beaucoup de colons les emploient aux travaux de leurs fermes. On agite actuellement, je crois, la question d'envoyer au commissaire des Sauvages une pétition demandant qu'une réserve leur soit accordée sur la coulée de Pie-a-Pot; ceci étant une question à régler entre le département et les colons, je ne crois pas convenable de risquer une opinion sur l'opportunité de leur donner une réserve à cet endroit. Après enquête, j'ai trouvé que les plaintes dont je viens de parler n'étaient pas dues à la conduite des Sauvages, mais à celle des gens qui les avaient proférées et qui étaient certainement blâmables eux-mêmes. Aucune de ces plaintes ne m'ayant été faite officiellement, je ne pus m'en occuper.

ASSISTANCE AUX CHEMINS DE FER.

Je suis heureux de dire qu'en ma qualité officielle, je n'ai pas été appelé à donner aucune assistance aux deux compagnies de chemins de fer qui existent dans mon district, le Pacifique Canadien et la Compagnie de Houille et de Navigation du Nord-Ouest; ces deux chemins sont si bien administrés qu'aucun trouble requérant notre intervention ne s'est produit nulle part. Des détachements de ma division ont été stationnés sur la ligne du Pacifique canadien aux points suivants:—à Swift-Current, à la Coulée aux Erables, à Dunmore et à Medicine-Hat.

ASSISTANCE AU DÉPARTEMENT DES DOUANES.

Tous mes postes détachés, dans le sud de mon district, ont reçu instruction de faire rapport de tout arrivage du Montana. Ceci a permis de faire la perception de droits de douanes qui n'auraient jamais été payés sans leur aide.

DISCIPLINE, CONDUITE, ETC.

La discipline a été aussi strictement maintenue qu'il a dépendu de moi. Tous les hommes qui se sont rendus coupables d'infractions aux règles disciplinaires ont été punis judicieusement, je crois. A ce sujet je recommanderais respectueusement qu'une échelle de punitions soit préparée et envoyée à chaque officier commandant une division ou un district, parce que différents officiers infligent des punitions différentes pour les mêmes offenses.

EXERCICES ET PRATIQUE DU TIR À LA CIBLE.

Tous les membres de la division ont participé aux exercices annuels du printemps, mais leur durée a été limitée par le grand nombre d'hommes envoyés en service détaché dès que l'épaisseur de la neige dans les collines a permis la sortie des patrouilles. Le tir à la cible, à pied et à cheval, a été suivi par tous les membres de

la division, conformément aux instructions reçues des quartiers généraux, à l'exception de ceux qui en ont été exemptés par la maladie ou autrement; les hommes en service détaché ont été relevés, chacun à leur tour, pour y prendre part.

APPARENCE PHYSIQUE.

Le physique des hommes de ma division est très satisfaisant. La moyenne aujourd'hui étant comme suit :

Age	25 ans 8 mois.
Hauteur	5 pieds 9 pouces.
Circonférence autour de la poitrine	$37\frac{2}{5}$ pouces.
Poids	$153\frac{7}{10}$ livres.

Si la moyenne pour tout le corps de la police approche de celle de cette division ou l'égale, cela prouvera que les officiers de recrutement ont apporté le plus grand soin à choisir les hommes qu'ils ont enrôlés.

RECRUES.

J'ai veillé à ce que tout homme désirant entrer dans la police qui s'est adressé à moi, présentât sa demande (que je vous ai aussitôt transmise) sur la formule destinée à cet usage. Deux hommes ont été envoyés aux quartiers généraux et acceptés.

ÉTAT SANITAIRE.

L'état sanitaire de la division a été bon. Nous n'avons eu qu'un cas sérieux, un cas de fièvre contracté à Swift-Current par le sergent d'état-major McGinnis, qui est maintenant en convalescence. Si l'on prend en considération l'insuffisance des casernes, où les hommes se trouvent littéralement entassés pendant l'hiver, et la mauvaise qualité de l'eau qu'ils boivent, on trouvera étonnant que je n'aie à rapporter aucun cas de cette nature contracté ici. Dernièrement l'eau a été meilleure, un nouveau puits ayant été creusé sur la berge de la Coulée aux Érables; cela aura sans doute pour effet de modifier favorablement l'état sanitaire général de la division.

RATIONS.

Les rations reçues des fournisseurs, pendant l'année dernière, ont été d'excellente qualité. J'attirerai surtout votre attention sur le bœuf, fourni par MM. Boright et Parsons, qui a été gras toujours, même dans la saison où les animaux nourris sur les ranches sont supposés être maigres.

Dans un pays comme celui-ci, où le service retient les hommes presque constamment hors des quartiers généraux, je recommanderais qu'on nous donnât du thé pressé, qu'il est plus facile de transporter en voyage et qui, en général, est préféré au thé que l'on fournit en boîtes.

PETIT ÉQUIPEMENT, HABILLEMENT, ETC.

Ces articles sont de bonne qualité et durables, sauf les gants pour conducteurs de voitures, qui, suivant moi, devraient être plus forts que les gants de peau de chevreuil servis actuellement. Quelques paires de gants de chevreuil de "Napa" m'ont été envoyées (comme échantillons), et après en avoir fait l'essai je les ai trouvés préférables à ceux que nous avons à présent; ils seraient, cependant, très froids en hiver à moins d'être doublés d'une étoffe épaisse.

ARMES ET ARTILLERIE.

Il n'y a pas d'artillerie dans la division. Les carabines, à peu d'exceptions près, sont les mêmes qui se trouvaient sur les livres quand j'ai pris le commandement, et on peut voir en référant au rapport du surintendant McIllree, pour l'année dernière, "qu'elles avaient besoin de réparations." J'ai été obligé d'en envoyer un certain nombre aux quartiers généraux de la police pour les faire réparer, et on me les a rendues en aussi bon ordre qu'il était possible de les mettre; mais les canons sont devenus tellement chambrés, par suite d'un long et rude usage, qu'on n'a pas pu en

faire des armes réellement efficaces. L'arrangement des visières est défectueux aussi, et le mécanisme, à mon avis, est trop faible et conséquemment sujet à se déranger. Si on me le permettait, je recommanderais la carabine Martini pour notre police ; toutes les pièces de son mécanisme sont plus fortes et les visières sont beaucoup mieux ajustées.

DÉSERTIONS.

Il y a eu six cas de désertion dans la division. Un homme qui est allé en Irlande, en congé, n'en est pas revenu. Un autre, qui avait déserté de Medicine-Hat, est plus tard venu se constituer prisonnier de lui-même. Trois hommes sont désertés du détachement de la Coulée aux Érables et le dernier a déserté de celui de Farwell. Cinq déserteurs américains du Fort Assiniboine, Montana, se sont rapportés ici. Deux avaient avec eux leurs chevaux et leurs équipements complets. Je télégraphiai à l'officier commandant que cette propriété du gouvernement américain était en ma possession, et sur un télégramme que je reçus de lui je lui envoyai les chevaux, etc., par M. D. Morris, qui s'en retournait à Sun-River par la route de l'Assiniboine.

DÉPOTS AUX CAISSES D'ÉPARGNES.

Le total des dépôts faits à la caisse d'épargnes par les membres de la division s'est élevé, l'an dernier, à $3,073.22 ; cela témoigne en leur faveur, et doit, je le pense, égaler les dépôts faits dans aucune autre division.

INSPECTION DE LA DIVISION.

Les inspections suivantes ont été faites dans cette division, l'année dernière: le 11 février, par l'aide-commissaire ; le 31 mai, par l'aide-commissaire et le surintendant-inspecteur Cotton, qui a fait l'inspection trimestrielle des effets militaires ; le 26 juin et le 4 novembre par vous-même.

CHEVAUX.

Les chevaux de la division sont bons ; quelques-uns cependant sont de formes trop épaisses. Je ne considère pas les chevaux de l'est comme étant propres à notre genre de service, parce qu'ils exigent trop de soins pendant une ou deux années après leur arrivée ici. Comme chevaux de selle, les *bronchos* de 15, 16 ou 17 mains sont ceux qui conviennent le mieux à la police. Ceux dont la taille est plus élevée et, en conséquence plus pesants, font de bons chevaux de trait. Par votre ordre j'ai dressé au harnais quatre de nos chevaux de selle, et ils travaillent bien maintenant.

SELLERIE ET HARNACHEMENT.

Quelques-uns des harnais de la division sont vieux, mais peuvent servir encore. Je suggérerais qu'on nous envoyât des colliers plus convenables à nos travaux ; ceux que nous avons sont trop faibles pour le transport des approvisionnements aux postes détachés, dans ce pays où les collines sont fréquentes et les chemins, en conséquence, rudes.

Les selles sont en bon ordre. Le dernier envoi de Hutchins, de Winnipeg, était composé de très bonnes selles, mais je recommanderais que le cuir, derrière le siège, soit plus large et plus long ; tel qu'il est maintenant, une partie de la capote roulée derrière la selle, repose sur la peau du cheval, ce qui non seulement gâte la capote, mais le blesse assez souvent au dos. Un " D " fixé au bois de selle, en arrière et à sa partie supérieure, permettrait d'attacher solidement à la selle, à l'aide de courroies, une capote, un manteau ou une couverte, sans qu'elle touchât au dos du cheval.

TRANSPORTATION.

Les équipages de transportation sont en bon ordre, bien que presque tous soient vieux. Le gros wagon " Minchin " n'est pas assez fort, cependant, pour les chemins raboteux et difficiles sur lesquels nous devons voyager.

L'essieu du demi-ressort " Minchin " est trop faible, et ce wagon est fatigant pour les chevaux, les essieux de derrière et de devant étant trop espacés.

Les barouches sont des voitures assez fortes pour l'usage auquel on les emploie.

FOURRAGE.

Le foin fourni à ma division pendant l'année a été de très bonne qualité. L'avoine achetée par contrat des colons de ce district cette année, est très bonne, elle est la meilleure que j'aie encore vu délivrer dans aucun des postes des Territoires.

ÉCURIES.

Les écuries, à la Coulée aux Erables et à Medicine-Hat, ne sont pas assez spacieuses pour loger tout les chevaux de la division. Je recommanderais la construction d'une écurie capable de loger soixante chevaux à la Coulée aux Erables.

ÉQUIPEMENT GÉNÉRAL.

Ayant déjà parlé séparément des divers articles compris sous ce titre, je ne puis qu'ajouter ici que l'équipement général est bon.

CASERNES ET AMEUBLEMENT.

La caserne de la Coulée aux Erables est entièrement trop petite pour loger les hommes qui se trouvent à ce poste pendant l'hiver. Je recommanderais que cette caserne occupée maintenant comme chambres des hommes, salle à manger et cuisine, ne soit affectée simplement qu'au logement des hommes; elle pourrait alors suffire à soixante personnes. Je recommanderais encore que les deux écuries actuelles soient converties, l'une en salle à manger et cuisine, et l'autre en boutiques de tailleur et de sellier et en salle de récréation. Ce changement nécessiterait la construction de nouvelles écuries. Je suggérerais qu'une écurie, capable de contenir soixante chevaux, soit bâtie à environ 50 verges en arrière des écuries actuelles, et, comme une chambre est nécessaire ici pour les harnais et les selles, qu'une petite bâtisse supplémentaire adossée à cette écurie soit construite en arrière. Les quartiers, à Medicine-Hat, sont en bon ordre et en tout convenables à un détachement de la force de celui qui y est stationné. Le plancher des compartiments des écuries a été enlevé et remplacé dans quelques-uns par de l'argile battue et dans d'autres par du béton.

Cet été, avec votre autorisation, une petite maison en bois rond a été achetée et transportée au poste pour servir de logement au sergent-major.

Cette bâtisse sert maintenant de salle de récréation; une table de billard—achetée par la division—y a été placée ainsi qu'une table de lecture et deux autres petites tables pour les jeux d'échecs, de cartes, etc. Il y a, derrière cette construction, un appentis employé comme cantine, où les hommes peuvent se procurer des conserves alimentaires, des boissons non alcooliques, etc.

Une salle de récréation est un besoin qui se faisait sentir depuis longtemps; les hommes resteront aux casernes au lieu d'être obligés d'aller à la ville pour s'amuser

COMBUSTIBLE.

On n'emploie du bois que pour la boulangerie. Pour la cuisine et le chauffage des bâtisses on se sert de la houille des mines de la Compagnie de Houille et de Navigation du Nord-Ouest, à Lethbridge.

TÉLÉPHONES.

Je recommanderais fortement l'établissement de lignes de téléphone à la Coulée aux Erables et a Medicine-Hat. Cela épargnerait beaucoup les hommes et les chevaux, et il est quelquefois presque impossible ici, en hiver, de se rendre des casernes à la ville. Je pense que les deux lignes pourraient être construites pour $250. Le surintendant McIlree a fait la même recommandation l'année dernière.

TÉLÉGRAPHE.

La ligne des Montagnes-Rocheuses qui va au Montana et se relie à celle du chemin de fer du Pacifique Canadien, passe à la Coulée de la Bataille, où nous avons un détachement; il y a là un bureau, le constable Kennedy en est l'opérateur. Cette ligne nous a souvent rendu service.

MOYENS DE PROTECTION CONTRE LE FEU.

Les seuls moyens de combattre l'incendie à ce poste et à Medicine-Hat, sont des seaux et un Babcock avec quelques grenades à main.

APPROVISIONNEMENT D'EAU.

L'approvisionnement d'eau est très pauvre à ce poste; le seul puits que nous ayons aux casernes donne une eau alcaline qui, sans être trop forte pour les chevaux, ne peut pas servir aux hommes. On a creusé un très bon puits à Medicine-Hat cet été. Il en a été fait un ici aussi, mais il a fallu le creuser près de la coulée, à une distance d'environ 500 verges des casernes, pour avoir de la bonne eau.

CHEMINS ET PONTS.

Les chemins sont excellents dans cette partie du district, mais au sud (dans les collines du Cyprès), ils sont naturellement difficiles.

Le gouvernement a fait jeter un pont sur la Coulée aux Erables l'été dernier. C'est un bon pont, mais on l'a bâti dans un endroit qui ne convient ni à la ville, ni à notre poste, ni aux colons. Nous avons, entre les casernes et la ville, notre propre pont, dont le site a été mieux choisi.

PASSAGE D'EAU.

Le seul passage d'eau qui existe dans ce district est à Medicine-Hat; il appartient à la police, un de nos hommes manœuvre le bateau. Un autre passage d'eau appartenant au gouvernemeni est en opération à Saskatchewan-Landing, où se trouve stationné un de nos détachements.

LOIS CONCERNANT LES LIQUEURS ENIVRANTES.

En général la loi des liqueurs n'est pas populaire dans ce district, quoique, cependant, quelques personnes en soient satisfaites. Il y a eu très peu de violations de ces lois dans mon district cette année, comparativement aux années précédentes. Cela doit être attribué à ce que la législature a autorisé la vente de la bière faible.

COLONS.

Tous les colons, à la Coulée aux Erables et dans les environs, ont eu des récoltes plus belles et plus abondantes que jamais auparavant. Les céréales et les racines ont été aussi belles qu'en aucun pays que j'ai parcouru.

AVENIR DE L'ÉLEVAGE DU BÉTAIL.

Le succès de cette industrie paraît être excellent. Le pays convient également bien aux chevaux et aux bêtes à cornes. A l'exception des maladies dont j'ai parlé dans la première partie de mon rapport, il n'y a pas eu de pertes qui vaillent la peine d'en parler.

GIBIER.

Le gibier, gros et petit, est abondant dans ce district. On a tué beaucoup de chevreuils, d'antilopes et quelques ours cet automne. En fait de petit gibier, les poules de prairie et les lapins sont les plus communs. L'accroissement du gibier s'explique par le départ des Sauvages des collines du Cyprès.

MÉTIS.

Nous avons peu de Métis dans cette partie du district, mais il y en a un bon nombre à Swift-Current; ils ont aussi, à Saskatchewan-Landing, un établissement dont la population augmente beaucoup en hiver. Plusieurs familles ont reçu des rations dans le cours de l'année. Leur principale occupation est le transport du fret de Swift-Current à Battleford, quelques-uns le transportent même au nord jusqu'à Edmonton. Ils font aussi la pêche du poisson blanc pour le vendre.

Attendu que quelques cas de morve ont été rapportés parmi les chevaux appartenant aux Métis, et qu'il a fallu en faire abattre quelques-uns, je recomman-

derais respectueusement qu'une inspection périodique de leurs chevaux soit faite par un chirurgien vétérinaire qualifié; il nous est presque impossible de veiller à ceci avec succès, parce que les Métis sont sans cesse en mouvement et qu'ils vendent ou échangent continuellement ces animaux.

FEUX DE PRAIRIE.

Plusieurs de ces feux se sont déclarés cet été, dont la plupart ont été causés par des étincelles lancées par les locomotives du chemin de fer du Pacifique Canadien. Cette compagnie a pris toutes les précautions possibles pour éviter ces accidents, elle emploie même pour cette raison des cheminées améliorées, mais je crois que, malgré cela il s'échappe encore des étincelles qui allument ces feux. Je n'ai qu'une seule fois réussi à trouver l'auteur d'un de ces incendies, et c'était un contremaître du chemin de fer du Pacifique Canadien. Cet homme et trois autres employés brûlaient l'herbe, etc., le long de la voie, lorsque le feu qu'ils avaient allumé échappa soudainement à leur contrôle. Comme les dispositions de l'ordonnance concernant les feux de prairie n'avaient pas été observées, je condamnai ces hommes à une amende de $50 et les frais.

TRAVAUX GÉNÉRAUX.

Tous les travaux généraux ont été exécutés d'une manière satisfaisante, surtout aux postes détachés où, la division étant si faible, je n'ai pu placer autant d'hommes que l'année dernière. Le pays a été complètement surveillé par nos patrouilles. Nos communications avec les divisions à l'est et à l'ouest ont été constamment maintenues. C'est à ce système de patrouilles qu'est due l'absence totale des vols de chevaux, et l'observation des règlements de douanes.

J'ai envoyé chercher dans les collines (à environ 30 milles) et fait transporter ici de bons poteaux secs pour la construction d'une clôture à l'entour du poste; ces pieux sont déjà plantés en terre et prêts à recevoir le fil métallique et la perche ou barre d'en haut. Le besoin de ce clôturage se fait depuis longtemps sentir, surtout en hiver, car il est alors presque impossible de tenir le bétail hors du corral à foin, la neige s'accumulant à une telle hauteur qu'elle permet aux animaux de franchir l'enclos du corral et d'y entrer. Cela n'est pas arrivé l'hiver dernier cependant, la neige étant moins épaisse que l'année précédente.

Peu de temps après mon arrivée au poste je fis tracer dans le carré des casernes plusieurs allées qui furent bordées de gros cailloux aussi uniformes qu'on pût se les procurer. Ceci a amélioré de beaucoup l'apparence de ce terrain. J'ai aussi fait planter quelques arbres, mais la saison était trop avancée, ils sont tous morts. J'ai l'intention, si je suis ici au printemps prochain, d'en transplanter d'autres, et en plus grand nombre, avant que la gelée sorte de la terre.

Les rapports suivants sont annexés à celui-ci: Distance parcourue par les chevaux de la division (pas imprimé); rapport des condamnations criminelles et rapport du sergent d'état-major Fullock, qui est chargé du soin de l'hôpital et des malades.

Avant de fermer mon rapport je me plais à reconnaître l'assistance cordiale et précieuse que j'ai reçue de la part de tous les membres de ma division.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

W. D. ANTROBUS,

Surintendant, commandant la division "A".

Le commissaire

de la police à cheval du Nord-Ouest,

Régina.

ANNEXE L.

RAPPORT ANNUEL DE L'INSPECTEUR J. HOWE.

POLICE À CHEVAL DU NORD-OUEST, DIVISION "C"

BATTLEFORD, 30 novembre 1888.

MONSIEUR,— J'ai l'honneur de vous transmettre, ci-joint, mon rapport annuel pour l'année courante.

Je succédai au surintendant-inspecteur Cotton dans le commandement de ce district, le 5 mars dernier. Pendant l'hiver et jusqu'à cette date, tout avait été paisible dans ce district, la routine des services et des travaux ordinaires avait suivi régulièrement son cours comme d'habitude. Peu de jours après mon arrivée à Battleford, les colons devinrent excités par des rapports au sujet d'un certain malaise qu'on disait exister parmi les Sauvages du district tout entier, mais malgré tous mes efforts je ne pus recueillir aucune information d'une nature sérieuse; j'appris seulement que les Sauvages avaient tenu des dances et s'étaient visités les uns les autres, mais sans pouvoir découvrir dans quel but. Accompagné de l'aide-chirurgien Aylen et de M. Williams, l'agent des Sauvages, je visitai les réserves de cette agence et je trouvai partout les Sauvages civils et occupés aux préparations nécessaires pour les travaux du printemps. J'appris que quelques-uns des plus turbulents des Métis des environs cherchaient à les exciter à la rébellion en leur promettant de l'assistance du sud. Je fis surveiller plusieurs de ces Métis, mais je ne pus rien trouver qui pût me faire même supçonner qu'ils eussent commis aucun acte répréhensible. A cette époque la plupart des Métis des environs de Battleford étaient dans une détresse profonde, très peu d'entre eux étant cultivateurs et la grande majorité dépendant presque entièrement du transport du fret pour leur subsistance. Le nombre excessif de ceux qui se livrent à ce genre d'occupation a produit une grande pauvreté parmi cette population, qui est loin d'être trop industrieuse. Ces gens, n'ayant presque rien à faire et se réunissant dans le seul but de parler, ont dû dire bien des choses et même proféré des menaces dont il a été impossible de fixer la responsabilité en aucun cas. Cependant, ils n'ont rien tenté qui fût de nature à troubler la paix publique.

Le 30, dans la matinée, plusieurs Métis (près d'une trentaine) vinrent à moi et m'informèrent qu'ils souffraient de la faim et ne pouvaient trouver d'ouvrage. Conformément à vos ordres, je distribuai des rations de farine, de thé et de lard séché à ces gens, et je les fis travailler aux environs des casernes. Un certain nombre de familles purent ainsi obtenir les aliments nécessaires à leur subsistance qu'elles n'auraient pu se procurer autrement, et les hommes se trouvaient continuellement sous ma surveillance. Aussitôt que le printemps fut assez avancé et que l'ouvrage devint plus commun, ces gens cessèrent graduellement de prendre les rations, ayant trouvé de l'emploi à divers genres d'occupations.

Les Métis de ce district peuvent être divisés en quatre classes. Quelques-uns sont des cultivateurs doués de beaucoup d'habileté et d'énergie; ceux-ci se trouvent presque tous à vingt-cinq ou trente milles à l'ouest de Battleford, dans ce que l'on appelle l'Établissement de Bresaylor. C'était une place prospère avant le soulèvement de 1885, mais elle ne fait que commencer à se remettre des effets de cette période de troubles. Beaucoup de ces cultivateurs, par suite du rapport de la commission des réclamations, n'ont pas encore été indemnisés des pertes qu'ils ont éprouvées par les déprédations des Sauvages, et se sont trouvés sérieusement gênés en conséquence. Parmi les Métis qui ne se livrent pas à la culture, un assez bon nombre possèdent des chevaux et des charrettes, et gagnent leur vie à transporter dans le nord le fret

déchargé à Swift-Current, le point le plus voisin sur le chemin de fer du Pacifique Canadien. D'autres encore sont occupés dans les environs soit à abattre et à transporter du bois dans la ville, à faire la récolte du foin, à des travaux de charpente grossière, ou à toute autre besogne qui peut leur être offerte. Mais il y a une classe—telle qu'on en trouve dans toute population et qu'on peut qualifier du nom de classe vagabonde—qui ne travaille qu'autant qu'il est absolument nécessaire pour vivre. Ces Métis font la chasse et la pêche occasionnellement, mais n'accepteraient pas un emploi continu s'il leur était offert. Ils vivent constamment de la main à la bouche, ne s'occupant jamais de l'avenir, de sorte que si les temps deviennent durs et si le gibier se fait rare, ils ne sont jamais préparés contre de tels accidents et se trouvent immédiatement absolument sans ressources contre la faim. C'est cette classe qu'il a fallu nourrir l'hiver dernier. Il est probable qu'il faudra le faire encore si l'hiver prochain est rigoureux; mais dans ce cas, je recommanderais fortement qu'on exigeât le plein équivalent de l'assistance que le gouvernement jugera à propos de donner.

Après l'ouverture de la saison du printemps tout resta dans une tranquillité parfaite jusqu'au 17 août; je fus alors informé que des coureurs Sauvages du Montana avaient été vus sur les réserves de Poundmaker (Faiseur-de-Corrals) et de Petit-Pin. On assurait qu'il y avait parmi eux des Corbeaux (*Crows*), des Gros-Ventres, des Pieds-Noirs et des Cris rebelles.

Je partis immédiatement pour ces réserves accompagné de l'aide-chirurgien Aylen et de vingt-six sous-officiers, constables et guides, mais après trois jours de recherches je restai convaincu que ces coureurs étaient repartis. Je trouvai les traces d'un petit parti de trois de ces Sauvages, que je suivis sur une distance considérable, mais la nature du terrain ne me permettant pas de continuer la poursuite à cheval, je fus forcé de l'abandonner. Nous n'avons pas entendu parler d'eux depuis ce temps-là.

Depuis la récolte, les Sauvages de cette agence paraissent plus satisfaits et plus tranquilles qu'ils ne l'ont jamais été à ma connaissance. Les magnifiques moissons qu'on a faites dans toutes les réserves semblent les avoir excités à faire de nouveaux efforts pour se supporter eux-mêmes. Sur presque toutes les réserves de grandes pièces de terre ont déjà été préparées pour être ensemencées au printemps prochain. Le grain et les végétaux récoltés dans les réserves sont plus que suffisants pour les besoins du département des Sauvages dans ce district, et laissent un surplus.

Les colons, partout dans le district, ont eu une récolte superbe et telle qu'ils n'en ont jamais eu auparavant; tous les produits ont été abondants. Le grain n'a reçu aucune atteinte de la gelée, et sa qualité est excellente.

Il n'y a pas eu d'immigration marquée dans ce district pendant l'année, mais l'ouverture des communications par chemins de fer qui paraît prochaine, attirera sans doute l'attention sur cette partie des Territoires où on a droit de s'attendre à une immigration considérable.

Ce district n'a jamais été occupé par aucune grande compagnie pour l'élevage des animaux comme il s'en trouve dans celui du sud-ouest; mais le nombre de colons possédant des bandes d'animaux et la condition du bétail prouvent que le district de Saskatchewan est destiné à un bel avenir, sous ce rapport.

Je vous envoie, ci-joint, le rapport des causes que j'ai entendues. Vous verrez par ce rapport que le crime est chose à peu près inconnue ici. Deux cas seulement pendant l'année ont paru être de nature assez sérieuse pour justifier l'émission de mandats de dépôts contre les accusés pour paraître devant le juge de la cour suprême. Un de ces cas fut rejeté de suite par le juge, et l'autre aboutit à un verdict de "non coupable". Deux informations seulement ont été faites devant moi pour infractions aux lois prohibitives des Territoires, les accusations étaient d'avoir fourni de la bière fabriquée ici à des Sauvages. Aucune plainte pour importation illicite de liqueurs enivrantes n'est venue à ma connaissance pendant l'année.

De petites patrouilles ont surveillé toute la contrée environnante avec soin et régulièrement. La route de ces patrouilles est indiquée sur la carte que je vous ai envoyée déjà.

Cette division a trois postes détachés : — un au Lac des Oignons, composé d'un sous-officier et de sept constables ; un à Bresaylor, où nous avons trois constables, et le dernier au Bois de Soixante-Milles, où il y en a deux. Ces postes sont permanents et font le service des patrouilles dans leurs environs immédiats. De petites patrouilles parcourent continuellement le district dans un rayon de trente milles de Battleford.

J'ai profité de toutes les occasions de rendre service au département des Sauvages. Une escorte sous les ordres de l'inspecteur Chalmers a été fournie pour le transport de l'argent des annuités de Swift-Current à cette agence et à celle du Lac des Oignons. Les Sauvages venant à la ville des différentes réserves, et y demeurant lorsqu'ils devraient s'en retourner, sont toujours renvoyés sous l'escorte de nos hommes.

Ce district a été remarquablement exempt de feux de prairie pendant l'été et l'automme derniers. Aucune plainte pour violation de l'ordonnance relative aux feux de praire n'a été portée devant moi. Nous n'avons pas vu de feux dans les environs. J'ai appris qu'il y en avait eu un à environ quarante milles au sud-ouest du poste, mais je n'ai reçu aucun rapport me portant à croire qu'il ait causé beaucoup de dommage.

Un contrat a été signé pour la construction d'un pont sur la rivière de la Bataille, et la plus grande partie du bois nécessaire a été transportée sur les lieux. Ce pont va faire cesser les inconvénients qui existaient le printemps lors de la débâcle. En général les communications sont coupées pendant quelques jours avec la rive sud, jusqu'à ce que la rivière soit assez libre de glace pour permettre au bateau de la traverser.

La discipline a été effectivement maintenue dans cette division sans qu'il ait été nécessaire d'employer la sévérité, comme on peut s'en convaincre par le peu d'entrées au livre des délinquants. J'ai tout lieu d'être satisfait de la conduite des hommes que je commande. Le faible effectif de la division dans un poste couvrant une surface de terrain aussi considérable que le nôtre, entraîne nécessairement beaucoup de travail pour le peu d'hommes qui y sont stationnés. Le bois est le seul combustible employé ici ; il en faut environ 1,200 cordes annuellement pour chauffer les bâtisses et alimenter les poêles de cuisine du poste. Ce bois est scié de manière à convenir aux poêles à l'aide d'une scie circulaire mise en mouvement et servie par nos propres hommes et nos propres chevaux.

J'ai mis à profit pendant l'année toutes les occasions d'exercer les hommes à l'usage du pistolet, de la carabine et des pièces de campagne de 9 livres.

Afin d'habituer la division à manœuvrer, de grandes parades ont eu lieu chaque semaine pendant tout l'été, et les hommes de tous rangs sont en état d'exécuter tous les mouvements avec un aplomb et une précision remarquables. Chaque membre de la division a suivi un cours complet d'instruction de mousqueterie, sous la direction du sergent Mahoney, avec avantage, comme on peut le voir par le résultat du tir à la cible qui a suivi immédiatement ce cours, et dont je vous ai déjà transmis le rapport. L'instructeur et les hommes ont également montré beaucoup d'intérêt pour ces divers exercices. Après le cours d'instructions réglementairs, un club de tireurs à la carabine Winchester a été organisé dans la division ; environ quarante de ses membres s'y sont fait inscrire et des arrangements furent pris pour une compétition qui fut alors fixée au 28 et au 29 septembre ; de nombreux prix étaient offerts pour cette circonstance. La compétition eut lieu, et ces prix furent vivement disputés ; presque tous sont restés indécis après une première épreuve, plusieurs tireurs ayant fait le même nombre de points, et ne furent décernés qu'après une seconde épreuve.

L'état sanitaire de la division a été excellent. J'ai le regret, cependant, d'avoir à rapporter le décès d'un de nos hommes (le constable U. A. Vachon), qui a succombé à la maladie de Bright, au mois de septembre ; sauf ce cas, rien de sérieux n'a été observé par l'aide-chirurgien Aylen.

Pendant l'automne une épidémie de fièvres, que le chirurgien-vétérinaire a déclarées être de nature typhoïde, a éclatée parmi nos chevaux. Le chirurgien-vétérinaire Burnett, venu ici de Régina, confirma le diagnostique du sergent d'état-major

Poett's et approuva son traitement. Malgré tous les soins et toute l'attention possibles nous perdîmes neuf chevaux. Les autres sont maintenant guéris complètement; tous sont en parfaite santé et en bon ordre. Quelques-uns des chevaux de la division, pour cause d'âge ou autres raisons, ne sont plus propres au service de la police, et devraient être réformés et vendus aussitôt que possible. Je pourrai, toutefois, utiliser ces animaux jusqu'au printemps prochain, alors il faudra m'envoyer quelques chevaux de remonte.

Les rations reçues des fournisseurs, pendant l'année ont toutes été d'excellente qualité et entièrement satisfaisantes.

Les effets d'habillement et autres articles de l'équipement ont été en tout conformes aux contrats, et le système de compensation en argent pour les articles d'équipement que les hommes peuvent quelquefois se dispenser de prendre, est avantageux sous tous les rapports.

Les équipages de transportation que nous avons dans le poste sont en excellent ordre. Les wagons de patrouilles et les barouches envoyées ici de Régina, il y a quelques mois, sont exactement les voitures dont nous avions besoin; elles sont en bon état.

La division montre beaucoup d'empressement à profiter de l'avantage que lui offre le département pour les dépôts de banque. $5,136 ont été déposées dans les derniers douze mois par vingt-cinq de ses membres. Ceci ne comprend pas les paiements faits par l'entremise du département pour aucun autre objet.

J'ai déjà parlé de la faiblesse numérique de la division, considérant le nombre de patrouilles et de postes détachés que nous avons dans le district. Il arrive souvent qu'il y a dans le poste à peine assez d'hommes pour les travaux journaliers qui y sont absolument nécessaires.

La distance totale parcourue par nos chevaux depuis le 1er juin jusqu'au 30 novembre a été de 26,317 milles.

La division a été inspectée deux fois pendant l'année, d'abord par le surintendant-inspecteur, le 1er juillet, et ensuite par l'aide-commissaire, dans le mois courant. Dans ces deux occasions j'ai été flatté de la satisfaction montrée par les officiers inspecteurs, qui ont dû vous transmettre des rapports complets de ces inspections.

Tous les articles de sellerie, de harnachement et d'équipement sont au complet, et en bon ordre et condition. J'ai un excellent sellier, il prend beaucoup d'intérêt à sa besogne, de sorte que les selles et les harnais sont toujours tenus en bon état de réparations et de service.

Les casernes du poste ont été parfaitement réparées l'été dernier; elles sont aussi confortables qu'aucune des casernes que j'ai vues dans ce pays. Ce sont des bâtisses en bois, comme vous le savez, et revêtues à l'intérieur d'un boisage de planches brutes recouvertes de papier brun. Ces matériaux n'étant pas durables, je recommanderais qu'ils fussent remplacés par une bonne couche d'enduit au mortier dans le cours de l'été prochain. Cela les mettrait, et pour longtemps, dans un état tout à fait convenable à l'usage auquel elles sont destinées. Vous savez aussi dans quelle condition se trouvent les bâtisses qui constituaient l'ancien poste; elles sont plus qu'inutiles comme chambres de casernes et ne peuvent pas même être occupées comme boutiques. L'achèvement du nouveau poste, de manière à ce qu'on pût se dispenser de se servir des vieilles bâtisses pour quelque usage que ce soit, nous serait réellement d'un grand avantage.

Comme question d'économie, autant que pour le confort et le bien-être des hommes, je recommanderais que l'achat de couchettes de fer, semblables à celles de l'armée impériale, soit pris en considération. Ces couchettes, que l'on pourrait avoir pour $5 environ, sont indestructibles ou peu s'en faut, tandis que les tréteaux de bois et les planches dont on se sert actuellement, vu le prix du bois de service en ce pays, coûtent à peu près autant, lorsqu'il s'agit d'en munir une chambre, que les couchettes de fer; les frais de réparation qu'entraînent ces lits de bois, et dont on se trouverait dispensé, paieraient les couchettes en une année ou deux, tandis que les hommes vivraient plus confortablement, et que les chambres auraient infiniment meilleure apparence.

Nous occupons ici quatre écuries; trois sont bâties en bois rond, l'autre est une construction en charpente semblable à celle des casernes. Cette dernière écurie est une excellente bâtisse, très chaude en hiver et bien ventilée. Une seule des écuries en bois rond est tant soit peu convenable; vu l'imperfection du drainage, aucune de ces trois écuries n'est saine, à mon avis; puis, comme toutes ces constructions en bois rond, elles sont basses, ce qui en rend la ventilation difficile, et elles sont loin d'être chaudes en hiver.

Un lavoir serait aussi très nécessaire. A présent, une partie de chaque chambre d'homme est séparée par une cloison et est employée à cet usage, mais ceci n'est pas commode et produit dans les chambres un degré d'humidité qui n'est pas agréable.

Le poste a besoin aussi d'une remise à voitures. Une bâtisse en bois rond inoccupée actuellement, pourrait avec quelques changements peu considérables, être affectée à cet usage.

Il faudrait un nouveau magasin pour les munitions, la poudre, etc. Celui d'à présent a été bâti dans l'hiver de 1884, pour faire face à un besoin subit et pressant, il aurait besoin de grandes réparations. Dans la saison humide, au printemps dernier et au commencement de l'été, il a fallu nécessairement transporter toutes les munitions de carabine et pistolet au magasin du quartier-maître, chose incontestablement dangereuse. Les munitions d'artillerie disposées dans des boîtes en métal et enduites de cire, se conservèrent en bonne condition, mais elles ne formaient qu'une faible partie du contenu du magasin.

Le puits fournit toute l'eau nécessaire aux chevaux, mais il ne suffit pas à tous les besoins du poste. Dans la construction qui abrite le puits, un grand réservoir contenant trente barils d'eau est tenu constamment plein, et trente autres barils sont placés en différents endroits du poste. Ceci fournit un approvisionnement d'eau qui pourrait être utilisé en aucun moment en cas de feu. Avec la pompe à incendie que nous avons reçue d'Ottawa, je crois que les dangers de feu sont réduits actuellement à leur minimum.

Pour la première fois depuis quelques années passées, toute l'avoine, le foin et autres fourrages dont nous avons besoin ont été obtenus dans le district. L'avoine qu'on nous délivre en ce moment est d'excellente qualité, et le foin nécessaire pour l'hiver a été mis en meules en bon ordre et en excellente condition.

Je vous transmets, ci-annexé, le rapport médical annuel de l'aide-chirurgien Aylen.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

JOSEPH HOWE,

Inspecteur commandant.

Le commissaire

de la police à cheval du Nord-Ouest,

Régina.

ANNEXE M.

POLICE À CHEVAL DU NORD-OUEST—Distribution de la police pendant l'été de 1888.

Divisions.	Postes.	Commissaire.	Aide-commissaire.	Surintendants.	Premier chirurgien	Inspecteurs.	Aides-chirurgiens.	Chirurgiens-vétérinaires.	Sergents d'état-major.	Sergents.	Caporaux.	Constables.	Total.	Chevaux. De selle.	De trait.	Poneys.	Mules.	Total
"A"	Coulée-aux-Érables	...	...	1	...	1	...	...	3	2	2	35	44	22	19	1	...	42
	Medicine-Hat	...	...	...	...	1	...	...	...	1	1	15	18	10	10	...	...	20
	Swift-Current	...	...	...	...	...	...	...	1	...	...	2	3	2	...	...	...	2
	Saskatchewan-Landing	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	2	2	1	...	...	...	1
	Dunmore	...	...	...	...	...	...	...	...	...	1	...	1	1	...	...	...	1
	Tête-de-Taureau	...	...	...	...	...	...	...	...	...	1	4	5	5	...	...	...	5
	Coulée-du-Saule	...	...	...	...	...	...	...	1	...	...	5	6	6	...	...	...	6
	Graburn	...	...	...	...	...	...	...	...	...	1	4	5	4	...	1	...	5
	Coulée-de-la-Bataille	...	...	...	...	1	...	...	1	...	...	6	8	7	2	...	...	9
	Coulée-de-Farwell	...	...	...	...	...	...	...	...	...	1	3	4	3	...	1	...	4
	Poste de la Limite-Est	...	...	...	...	...	...	...	...	...	1	5	6	6	...	...	2	8
"B"	Montagne-de-Bois	...	...	1	...	1	...	...	3	4	3	30	42	36	12	2	...	50
	Talle-de-Hart-Rouge	...	...	...	...	...	...	...	...	1	1	8	10	6	4	...	...	10
	Bout-du-Bois	...	...	...	...	1	...	...	...	1	1	9	12	8	6	...	...	14
	Alameda	...	...	...	...	...	...	...	...	...	1	3	4	4	...	...	...	4
	Coulée-Courte	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	2	2	2	...	...	...	2
	Cannington	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	2	2	2	...	...	...	2
"C"	Battleford	...	...	1	...	3	1	...	3	6	6	56	76	35	18	...	...	53
	Lac-des-Oignons	...	...	...	...	...	...	...	1	...	...	7	8	6	2	...	...	8
	Bresaylor	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	3	3	3	...	...	...	3
	Bois des Soixante-Milles	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	2	2	2	...	...	...	2
"D"	Kootenay	...	...	1	...	2	1	...	3	5	5	59	76	55	14	24	3	96
	Kootenay-Crossing	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	2	2	...	...	...	...	...
	Fairmont-Landing	...	...	...	...	...	...	...	...	...	1	2	3	...	...	...	...	...
	Sam's-Landing	...	...	...	...	...	...	...	...	...	1	3	4	...	...	...	...	...
	McKay's-Landing	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	2	2	...	...	...	...	...
	Coulée des Quatre-Milles	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	2	2	...	...	...	...	...
"E"	Calgary	...	1	1	...	1	1	...	3	4	2	45	58	25	17	...	...	42
	Traverse des Pieds-Noirs	...	...	...	...	1	...	...	...	1	1	11	14	12	2	...	...	14
	Banff	...	...	...	...	1	...	...	1	...	2	5	9	6	2	...	...	8
	Rivière-Haute	...	...	...	...	...	...	...	...	1	...	4	5	4	2	...	...	6
	Station de Scarlett	...	...	...	...	...	...	...	...	...	1	1	2	2	...	...	...	2
	Morley	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	2	2	2	...	...	...	2
	Langdon	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	2	2	1	2	...	...	3
	Rivière-Haute (Embouch)	...	...	...	...	...	...	...	...	...	1	2	3	3	...	...	...	3
	Coulée-du-Mouton	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	3	3	3	...	...	...	3
	Coude	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	3	3	2	2	...	...	4
	Petite-Rivière-de-l'Arc	...	...	...	...	...	...	...	...	1	...	4	5	4	2	...	...	6
	Bouton-de-Rose	...	...	...	...	...	...	...	...	...	1	4	5	4	2	...	...	6
	Gleichen	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	2	2	2	...	...	...	2
	Canmore	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	1	1	...	...	...	...	...
	Laggan	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	2	2	...	...	...	...	...
"F"	Prince-Albert	...	...	...	...	1	...	...	1	...	1	12	15	13	13	...	...	26
	En patrouille	...	...	1	...	1	...	...	3	4	3	41	53	30	14	1	...	45
	Batoche	...	...	...	...	...	...	...	...	1	...	5	6	3	2	...	...	5
	Saskatoon	...	...	...	...	...	...	...	...	...	1	3	4	2	1	...	...	3
"G"	Saskatchewan	...	...	1	...	...	...	...	4	3	2	32	42	12	8	...	...	20
	Edmonton	...	...	...	...	1	...	...	...	1	...	11	13	9	2	...	...	11
	Daim-Rouge	...	...	...	...	...	...	...	...	1	...	5	6	5	2	...	...	7

ANNEXE M.—Police à cheval du Nord-Ouest—Distribution de la police pendant l'été de 1888.—*Suite.*

Divisions.	Postes.	Commissaire.	Aide-commissaire.	Surintendants.	Premier chirurgien.	Inspecteurs.	Aides-chirurgiens.	Chirurgiens-vétérinaires.	Sergents d'état-major.	Sergents.	Caporaux.	Constables.	Total.	Chevaux. De selle.	De trait.	Poneys.	Mules.	Total.
"G"..	Collines de la Paix	...	...	...	...	...	...	...	...	...	1	1	2	2	...	...	...	2
	Saint-Albert	...	...	...	...	...	...	...	...	...	1	1	2	2	...	...	...	2
	Victoria	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	2	2	2	...	...	...	2
	En patrouille, de Macleod	...	...	...	...	1	...	...	...	1	1	17	20	16	6	...	...	22
"H".	Fort-Macleod	...	...	1	...	1	1	1	3	1	1	48	57	20	12	...	...	32
	Coulée-Pincher	...	...	...	...	1	...	...	...	1	...	5	7	5	2	...	...	7
	Nid-de-Corbeau	...	...	...	...	...	...	...	...	...	1	3	4	4	2	...	...	6
	Sainte-Marie	...	...	...	...	...	...	...	...	...	1	3	4	4	...	...	...	4
	Pot-Hole	...	...	...	...	...	...	...	...	...	1	3	4	5	...	...	...	5
	Stand-Off	...	...	...	...	...	...	...	...	1	...	3	4	6	...	...	...	6
	Grand-Coude	...	...	...	...	...	...	...	...	...	1	3	4	4	...	...	...	4
	Kipp	...	...	...	...	...	...	...	...	...	1	3	4	4	...	...	...	4
	Leavings, Cou. des Saules	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	3	3	3	...	...	...	3
	Fourches-Sèch. Kootenay	...	...	...	...	...	...	...	...	1	...	3	4	4	...	...	...	4
	Réserve des Piégânes	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	2	2	2	...	...	...	2
	Patrouille-Volante, nord.	...	...	1	...	...	...	...	...	1	...	7	9	7	4	...	...	11
	do do sud	...	...	...	...	1	...	...	1	1	1	13	17	15	6	...	...	21
"K"..	Lethbridge	...	...	1	...	2	...	...	3	2	6	48	62	29	23	1	...	53
	Coulée de Kipp	...	...	...	...	...	...	...	...	...	1	3	4	4	...	...	...	4
	Coteau, Rivière-du-Lait	...	...	...	...	...	...	...	...	1	...	5	6	7	...	...	...	7
	Pendant-d'Oreille	...	...	...	...	...	...	...	...	1	...	5	6	6	...	...	...	6
	Pierre-Écrite	...	...	...	...	...	...	...	...	1	...	6	7	8	...	...	...	8
	Coulée-des-Baies	...	...	...	...	...	...	...	...	...	1	4	5	5	...	...	...	5
	Patrouille-Volante	...	...	...	...	1	...	...	...	...	...	4	5	...	17	...	...	17
Dépôt	Régina	1	...	1	1	8	1	1	12	11	11	126	173	89	7	2	...	98
	Mâchoire d'Orignal	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	2	2	2	...	...	...	2
	Station de Qu'Appelle	...	...	...	...	...	...	...	...	1	...	1	2	3	...	...	...	3
	Qu'Appelle	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	3	3	4	...	...	...	4
	Bois-Blanc	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	2	2	2	...	...	...	2
	Broadview	...	...	...	...	...	...	...	...	...	1	1	2	2	...	...	...	2
	Wolseley	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	1	1	1	...	...	...	1
	Moosomin	...	...	...	...	...	...	...	2	...	1	3	6	3	...	...	...	3
	Poudre	...	...	...	...	...	...	...	1	...	...	8	9	2	...	...	...	2
	Langenburg	...	...	...	...	...	...	...	...	1	...	4	5	6	...	...	...	6
	Station, ville de Régina	...	...	...	...	...	...	...	...	1	...	2	3	...	...	...	...	....
		1	1	11	1	31	5	2	50	63	73	821	1059	648	239	33	5	925

ANNEXE M—Police à cheval du Nord-Ouest—Distribution de la police pendant l'été de 1888—*Fin.*

RÉCAPITULATION.

Divisions.	Commissaire.	Aide-commissaire.	Surintendants.	Premier chirurgien.	Inspecteurs.	Aides-chirurgiens.	Chirurgiens-vétérinaires.	Sergents d'état-major.	Sergents.	Caporaux.	Constables.	Total.	Chevaux. De selle.	De trait.	Poneys.	Mules.	Total.
"A"	...	.....	1	...	3	...	.....	6	3	8	81	102	67	31	3	2	103
"B"	...	.....	1	...	2	...	.....	3	6	6	54	72	58	22	2	...	82
"C"	...	.....	1	...	3	1	.....	4	6	6	68	89	46	20	.....	...	66
"D"	...	.....	1	...	2	1	.....	3	5	7	70	89	55	14	24	3	96
"E"	...	1	1	...	3	1	.....	4	7	8	91	116	70	31	.....	...	101
"F"	...	.....	1	...	2	...	.....	4	5	5	61	78	48	30	1	...	79
"G"	...	.....	1	...	2	...	.....	4	6	5	69	87	48	18	.....	...	66
"H"	...	.....	2	...	3	1	1	4	6	7	99	123	83	26	.....	...	109
"K"	...	.....	1	...	3	...	.....	3	5	8	75	95	59	40	1	...	100
Dépôt	1	.....	1	1	8	1	1	15	14	13	153	208	114	7	2	...	123
	1	1	11	1	31	5	2	50	63	73	821	1059	648	239	33	5	925

ANNEXE N.

POLICE À CHEVAL DU NORD-OUEST—État de la distribution générale de la police, le 30 novembre 1888.

Divisions.	Postes.	Commissaire.	Aide-commissaire.	Surintendants.	Premier chirurgien.	Inspecteurs.	Aides-chirurgiens.	Chirurgien-vétérinaire.	Sergents d'état-major.	Sergents.	Caporaux.	Constables.	Total.	Chevaux. De selle.	De trait.	Poneys.	Mules.	Total.
"A".	Coulée-aux-Érables	...	...	1	...	1	...	...	5	2	4	48	61	21	17	3	...	41
	Medicine-Hat	...	...	...	...	1	...	...	...	1	3	20	25	26	11	...	...	37
	Swift-Current	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	4	4	3	...	...	...	3
	Attachés	...	...	...	...	...	...	...	...	1	...	4	5	4	...	...	...	4
	Poste, à la ville	...	...	...	...	...	...	...	...	1	...	...	1	1	...	...	...	1
	Régina	...	...	...	...	...	...	...	...	...	1	...	1	...	...	...	...	...
	En congé d'absence	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	1	1	...	...	...	...	...
	En pâturage	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	11	3	...	2	16
"B".	Régina	...	...	1	...	1	...	...	2	3	4	24	35	23	17	...	...	40
	Manitoba	...	...	...	...	1	...	...	...	1	2	11	15	8	4	...	...	12
	Montagne-de-l'Orignal	...	...	...	...	...	...	...	...	1	1	9	11	9	2	...	...	11
	Montagne-de-Bois	...	...	...	...	...	...	...	...	1	...	5	6	2	4	...	...	6
	Talle-de-Hart-Rouge	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	2	2	2	...	...	...	2
	Poste, à la ville	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	1	1	...	...	...	...	...
	Macleod	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	1	1	...	...	...	...	...
	En congé d'absence	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	1	1	...	...	...	...	...
	En pâturage	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	6	3	...	...	9
"C".	Battleford	...	...	...	...	3	1	...	3	5	5	53	70	36	17	...	...	53
	Lac-des-Oignons	...	...	...	...	...	...	...	1	...	...	7	8	7	1	...	...	8
	Bresaylor	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	3	3	3	...	...	...	3
	Bois des Soixante-Milles	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	2	2	2	...	...	...	2
	En congé d'absence	...	...	...	...	...	...	...	...	1	1	1	3	...	...	...	...	...
"D".	Fort-Macleod	...	...	1	...	2	1	...	2	2	2	32	42	26	20	15	3	64
	Leavings	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	2	2	2	...	...	...	2
	Sainte-Marie	...	...	...	...	...	...	...	...	...	1	3	4	3	...	1	...	4
	Stand-Off	...	...	...	...	...	...	...	...	...	1	3	4	4	...	...	...	4
	Kipp	...	...	...	...	...	...	...	...	1	...	9	10	9	...	1	...	10
	Kootenay	...	...	...	...	...	...	...	...	1	...	3	4	4	...	2	...	6
	Lethbridge	...	...	...	...	...	...	...	...	...	1	...	1	...	...	...	...	...
	Calgary	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	1	1	...	...	...	...	...
	En congé d'absence	...	...	...	...	...	...	...	1	...	1	3	5	...	...	...	...	...
"E".	Calgary	...	1	1	...	...	1	...	4	2	5	56	70	20	23	...	...	43
	Gleichen	...	...	...	...	...	...	...	...	1	1	6	8	11	2	...	...	13
	Banff	...	...	...	...	1	...	...	...	1	2	10	14	6	2	...	...	8
	Rivière-Haute	...	...	...	...	...	...	...	...	1	...	4	5	5	2	...	...	7
	Station de Scarlett	...	...	...	...	...	...	...	...	...	1	1	2	2	...	...	...	2
	Morley	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	2	2	2	...	...	...	2
	Régina	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	1	1	...	...	...	...	...
	Devoir spécial	...	...	...	...	2	...	...	...	...	...	5	7	1	2	...	...	3
	En congé d'absence	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	2	2	...	...	...	...	...
	En pâturage	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	14	4	...	...	18
"F".	Prince-Albert	...	...	1	...	2	...	...	4	3	4	45	59	41	20	1	...	62
	Batoche	...	...	...	...	...	...	...	...	1	...	5	6	3	2	...	...	5
	Saskatoon	...	...	...	...	...	...	...	...	1	...	3	4	2	1	...	...	3
	Régina	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	1	...	...	1
	Humboldt	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	1	...	...	1
	En congé d'absence	...	...	...	...	...	...	...	...	...	1	1	2	...	...	...	...	...

ANNEXE N.—Police à cheval du Nord-Ouest—État de la distribution générale de la police, au 30 novembre 1888.—*Suite.*

Divisions.	Postes.	Commissaire.	Aide-commissaire.	Surintendants.	Premier chirurgien.	Inspecteurs.	Aides-chirurgiens.	Chirurgien-vétérinaire.	Sergents d'état major.	Sergents.	Caporaux.	Constables.	Total.	Chevaux. De selle.	De trait.	Poneys.	Mules.	Total.
"G".	Fort-Saskatchewan	...	...	1	...	1	...	...	4	3	2	52	63	30	12	...	...	42
	Edmonton	...	...	...	...	...	...	...	...	1	...	11	12	6	4	...	...	10
	Saint-Albert	...	...	...	...	...	...	...	...	...	1	...	1	2	...	...	...	2
	Victoria	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	2	2	2	...	...	...	2
	Collines de la Paix	...	...	...	...	...	...	...	...	...	1	1	2	2	...	...	...	2
	Daim-Rouge	...	...	...	...	...	...	...	...	1	...	5	6	4	2	...	...	6
	Calgary	...	...	...	...	1	...	...	...	...	...	2	3	2	...	...	...	2
	En congé d'absence	...	...	...	...	...	...	...	...	1	...	...	1	...	...	...	...	...
"H".	Fort-Macleod	...	...	2	...	1	...	...	2	2	3	59	69	51	10	...	...	61
	Coulée-Pincher	...	...	...	...	1	...	...	...	...	1	8	10	8	2	...	...	10
	Réserve des Piégânes	...	...	...	...	...	...	...	...	...	1	2	3	3	...	...	...	3
	Coulée de Lee	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	2	2	2	...	...	...	2
	En service à la ville	...	...	...	...	...	...	...	...	1	...	3	4	...	...	...	...	...
	En pâturage	...	...	...	...	...	...	...	1	...	...	1	2	...	...	...	...	...
	Attachés	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	5	5	11	14	...	...	25
	Stand-Off	...	...	...	...	...	...	...	1	...	...	1	2	1	...	...	...	1
	En congé d'absence	...	...	...	...	1	...	1	...	...	...	...	2	...	...	...	...	...
"K".	Lethbridge	...	...	1	...	3	...	...	3	2	8	56	73	42	12	5	...	59
	Coteau, Rivière-du-Lait	...	...	...	...	...	...	...	...	1	...	6	7	7	...	...	...	7
	Whoop-Up	...	...	...	...	...	...	...	...	...	1	1	2	2	...	...	...	2
	Attachés	...	...	...	...	...	...	...	...	1	...	11	12	3	18	...	...	21
	Macleod	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	1	2	...	...	3
	En congé d'absence	...	...	...	...	...	...	...	1	...	...	3	4	...	...	...	...	...
Dépôt	Régina	1	...	2	1	8	1	1	13	7	8	126	168	52	22	1	...	75
	Mâchoire-d'Orignal	...	...	...	...	...	...	...	...	1	...	1	2	2	...	...	...	2
	Qu'Appelle	...	...	...	...	...	...	...	...	1	...	3	4	3	...	...	...	3
	Fort-Qu'Appelle	...	...	...	...	...	...	...	...	...	1	2	3	3	...	...	...	3
	Bois-Blanc	...	...	...	...	...	...	...	...	...	1	1	2	2	...	...	...	2
	Broadview	...	...	...	...	...	...	...	...	1	...	2	3	2	...	...	...	2
	Wolseley	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	2	2	1	...	...	...	1
	Moosomin	...	...	...	...	...	...	...	1	...	...	3	4	4	...	...	...	4
	Tondre	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	2	2	2	...	...	...	2
	Salt-Coats	...	...	...	...	...	...	...	...	1	...	6	7	6	...	...	...	6
	Régina, ville	...	...	...	...	...	...	...	...	...	1	3	4	2	...	...	...	2
	Au Canada-Est	...	...	...	...	...	...	...	1	...	...	...	1	...	...	...	...	...
	Medicine-Hat	...	...	...	...	...	...	...	...	...	1	...	1	...	...	...	...	...
	Au Manitoba-Sud	...	...	...	...	...	...	...	...	...	1	...	1	...	...	...	...	...
	En service spécial	...	...	...	...	...	...	...	...	...	1	...	1	...	...	...	...	...
	En congé d'absence	...	...	...	...	2	...	...	1	1	...	4	8	...	...	...	...	...
	En pâturage	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	10	...	1	...	11
		1	1	11	1	32	4	2	50	56	73	780	1,011	587	257	30	5	879

ANNEXE N—Police à cheval du Nord-Ouest—Etat de la distribution générale de la police, au 30 novembre 1888—*Fin.*

RÉCAPITULATION.

Divisions.	Commissaire.	Aide-commissaire.	Surintendants.	Premier chirurgien.	Inspecteurs.	Aides-chirurgiens.	Chirurgiens-vétérinaires.	Sergents d'état-major.	Sergents.	Carporaux.	Constables.	Total.	Chevaux. De selle.	De trait.	Poneys.	Mules.	Total.
"A"	...	...	1	...	2	...	...	5	5	8	77	98	66	31	3	2	102
"B"	...	...	1	...	2	...	...	2	6	7	54	72	50	30	.....	...	80
"C"	...	...	.....	...	3	1	...	4	6	6	66	86	48	18	.....	...	66
"D"	...	...	1	...	2	1	...	3	4	6	56	73	48	20	19	3	90
"E"	...	1	1	...	3	1	...	4	5	9	87	111	61	35	.....	...	96
"F"	...	...	1	...	2	...	...	4	5	5	54	71	46	25	1	...	72
"G"	...	...	1	...	2	...	...	4	6	4	73	90	48	18	.....	...	66
"H"	...	...	2	...	3	...	1	4	3	5	81	99	76	26	.....	...	102
"K"	...	...	1	...	3	...	...	4	4	9	77	98	55	32	5	...	92
Dépôt	1	...	2	1	10	1	1	16	12	14	155	213	89	22	2	...	113
	1	1	11	1	32	4	2	50	56	73	780	1,011	587	257	30	5	879

ANNEXE O.

RAPPORT ANNUEL DU PREMIER CHIRURGIEN JUKES, 1888.

RÉGINA, 26 décembre 1888.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon septième rapport annuel, comme premier chirurgin de la police à cheval du Nord-Ouest, pour l'année expirée le 30 novembre 1888.

Depuis la date de mon dernier rapport, je me suis vu privé, bien à regret, des services inappréciables du sergent d'état-major Richards, qui pendant trois ans a rempli habilement et de la manière la plus satisfaisante les différents devoirs se rattachant à la garde et à la distribution des articles du département des approvisionnements du service médical. Cet excellent sous-officier réunissait à une parfaite connaissance de sa profession dans toutes ses branches une grande régularité d'habitudes; il s'est toujours montré parfaitement digne de confiance; sa patience, son attention scrupuleuse et ses dispositions obligeantes étaient aussi remarquables, et je regrette sincèrement qu'aucune circonstance ait pu l'induire à transférer ses précieux services et son allégéance à d'autres maîtres à l'expiration de son court terme de trois ans de service, le 9 avril dernier.

Beaucoup d'anxiété et d'inquiétude, et plus ou moins de confusion, ont résulté de l'obligation où je me suis vu de confier cette besogne au sergent Hoerner, alors temporairement en charge de l'hôpital, un homme obligeant, capable et consciencieux, qui se préparait depuis longtemps, sous ma direction, à remplir les importantes fonctions de sergent d'hôpital, fonctions qu'il remplissait dans le moment, mais qui nécessairement ne pouvait pas être au fait du service spécial pour lequel le sergent d'état-major Richards était si parfaitement doué. Comme il fallait quelqu'un pour le remplacer, cependant, et que personne n'avait été nommé, il accepta volontiers et réussit à exécuter une grande partie de ce travail en sus de ses devoirs ordinaires; ses services ont été précieux surtout depuis le 24 avril jusqu'au 1er juillet, période pendant laquelle je dus m'absenter pour faire l'examen médical de nouvelle recrues dans les provinces d'Ontario et de Québec; à mon retour, il continua à remplir ses doubles fonctions du mieux possible jusqu'au 1er août 1888, lors du retour du sergent d'état-major Graydon, de Calgary. Je regrette beaucoup la perte d'un homme aussi fidèle. Il partit de Régina, avec un congé d'absence d'un mois, pour affaires privées, me promettant de revenir achever son terme de service. J'ai été informé depuis qu'il avait acheté son congé définitif à l'expiration de son congé d'absence. Il a fallu, sans doute, de puissants motifs ou influences pour l'induire à manquer à la promesse qu'il m'avait faite. Je n'oublierai jamais les précieux services qu'il a rendus et l'activité infatigable dont il a fait preuve comme infirmier lors de la longue et dangereuse épidémie de fièvre endémique qui s'est déclarée ici en 1885 et qui a encombré notre hôpital de malades. De tels services ne peuvent pas être oubliés. Je resterai toujours convaincu que l'absence complète de décès pendant cette période critique a été due en grande partie aux soins intelligents qu'il a prodigués nuit et jour aux nombreux patients comme infirmier ou ordonnance d'hôpital.

J'ai tout lieu de croire que le sergent d'état-major Graydon, sous le rapport de la compétence et de la fidélité, se montrera le digne successeur du sergent d'état-major Richards au magasin du département médical; pendant les quatre derniers mois j'ai recommandé deux fois qu'on lui accordât la paie que son prédécesseur recevait pendant qu'il remplissait les mêmes devoirs. Il est membre du Collège de pharmacie d'Ontario; il a en outre passé plusieurs années dans le commerce des drogues, et depuis septembre 1886 il a toujours servi dans les hôpitaux.

A en juger par les rapports annuels des malades soumis à mon examen et par la connaissance générale de l'état sanitaire de ceux des postes détachés que jai pu visiter vers la fin d'octobre 1888, il est certain que les fièvres endémiques de tous caractères, l'automne dernier, ont été moins communes dans nos territoires et d'un type beaucoup moins dangereux qu'à l'ordinaire. Cela est dû aux influences de climat favorables dont j'ai parlé dans mon rapport annuel pour l'année 1886 (dont l'impression n'a jamais été convenablement corrigée, je regrette de le dire, et qui est remplie d'inexactitudes que l'on ne voit pas dans l'original), et confirme l'opinion que j'ai alors exprimée et que le temps, des informations et des observations plus complètes ne peuvent certainement manquer de confirmer et de vérifier.

Il est probable que ces remarques ne peuvent s'appliquer à aucun poste des Territoires plus directement qu'à Régina, où il a tombé pendant l'été dernier une quantité de pluie extraordinaire accompagnée d'une température modérée—conditions qui, à Régina, produiront toujours les mêmes résultats satisfaisants, tant qu'on y observera avec soin les règles d'une sage hygiène et qu'on veillera à ce que l'eau de la coulée, au-dessus de la digue, soit toujours maintenue à un niveau élevé.

Je vous ai transmis le rapport annuel de l'aide-chirurgien tel qu'il m'a été présenté. On pent différer d'opinion quant à la nomenclature employée, parce qu'elle indique peut-être des conditions sanitaires plus sérieuses qu'elles ne le sont réellement. On devra se rappeler que trois des cas désignés comme "fièvre miasmatique typhoïde", dont l'un a été fatal, ont été transférés à l'hôpital des quartiers généraux, en novembre 1887, du poste détaché de la Montagne-de-Bois, où il y a toute raison de croire que l'eau dont le détachement faisait usage provenait d'une source infectée. La durée totale des cas graves entrés au journal de l'hôpital par l'aide-chirurgien est donnée dans son rapport annuel comme étant de 115 jours. Le constable Roth, arrivé de la Montagne-de-Bois avec une fièvre miasmatique-typhoïde véritable, en novembre 1887, est mort le trentième jour qui a suivi son admission à l'hôpital des quartiers généraux; en retranchant ces 30 jours du total, 115, il reste 85 jours pour la durée totale des six cas qui restent, ou une moyenne de $14\frac{1}{6}$ jours pour chaque cas. Lorsque l'aide-chirurgien m'assure, dans une communication que j'ai maintenant sous les yeux, que ces chiffres couvrent tout le temps qui s'est écoulé depuis que ces hommes se sont présentés à l'hôpital, pour la première fois, jusqu'au moment où ils ont été "rendus au service", c'est-à-dire qu'ils embrassent, dans chaque cas, toute la période de la convalescence qui, dans toute fièvre miasmatique-typhoïde véritable, est toujours extrêmement lente, une seule conclusion reste possible, savoir, que les cas dont il s'agit ne pouvaient être autre chose que de simples attaques de fièvre miasmatique ordinaire. C'était certainement l'opinion que je m'en étais formée quand j'ai visité ces malades, et tous ceux qui connaissent ces deux maladies ne peuvent manquer de se ranger à mon avis, après examen des données ci-dessus.

Les deux autres décès enregistrés à l'hôpital pendant l'année qui vient de s'écouler sont dus à des maladies d'un caractère nécessairement fatal. L'un des malades, le constable Dowse, envoyé de Calgary, est mort à l'hôpital de Régina environ un mois après son admission; le rapport du premier chirurgien, du 23 décembre 1887, donne la maladie comme étant une excroissance maligne en dessous de l'omoplate droit (révélée par l'autopsie), communément désignée sous le nom de "cancer mou"; c'est le "Sarcome Médullaire" d'Abernethy. La maladie, à cause de ses symptômes pendant longtemps obscurs, de son siège caché et de son caractère mortel, devait être nécessairement fatale. L'examen *post mortem* seul a pu éclaircir plusieurs de ces points.

Le troisième décès, celui du constable Peyton, arrivé dans les Territoires à une date comparativement récente, a eu lieu soudainement et à l'improviste à l'hôpital, où il avait été pendant quelques jours seulement sous le traitement de l'aide-chirurgien, par suite de la rupture subite d'un abcès interne, résultant de l'inflammation, de l'ulcération, et en dernier lieu de la perforation de l'appendice vermiforme; j'ai eu l'honneur de vous faire un rapport complet à ce sujet, le 26 septembre 1888. Je n'ai vu ce malade que lorsque l'aide-chirurgien m'a fait appeler à la hâte quelques

moments avant sa mort; il était alors sans connaissance. Vu les circonstances, je recommandai l'autopsie. J'ai appris depuis du père Peyton que, peu de temps avant l'enrôlement de ce dernier, dans les provinces de l'est, il avait été attaqué d'une péritonite grave dont il s'était relevé difficilement, et que se croyant parfaitement guéri et propre au service, il s'était présenté, avait été accepté comme recrue et envoyé à Régina. J'ai eu l'honneur de vous transmettre un rapport complet sur ce cas, avec le résultat de l'examen *post mortem*, le 26 septembre dernier.

Le seul autre décès que nous avons eu dans la police, d'après les informations que j'ai reçues jusqu'à présent, est celui du sergent Alfred Taylor, n° rég. 962, de la division "E," qui a été tué accidentellement en tombant de la barre horizontale, pendant qu'il se livrait à des exercices gymnastiques; les détails de ce cas sont consignés au rapport, ci-joint, de l'aide-chirurgien Paré.

J'ai appris depuis que le constable Vachon, n° rég. 1493, est mort à Battleford d'une néphrite accompagnée de desquamation; il était sous les soins de l'aide-chirurgien Aylen; cela porte le nombre total des décès à cinq. (*Voir* le rapport de l'aide-chirurgien Aylen pour détails.)

Conformément aux instructions de M. White, qui, dans la lettre qu'il vous a adressée le 26 septembre, m'enjoignait de visiter tous les postes détachés à l'ouest de Régina, pour faire un examen personnel du matériel médical de chaque hôpital, et de m'assurer de ce que ces hôpitaux pouvaient contenir de drogues, etc., en sus de la quantité requise pour les besoins probables de l'année suivante, en prenant avec moi tel commis qui pourrait m'être nécessaire afin de faire un travail aussi exact que possible, et d'obtenir en même temps une liste des drogues avec la quantité de chacune d'elles, excédant les exigences probables de chaque hôpital examiné, de manière à pouvoir remplir, à même ce surplus, les réquisitions présentées par les postes qui en seraient dépourvus, je partis seul de Régina dans la nuit de jeudi, le 18 octobre; aucun commis ne m'accompagnait, attendu que le commissaire m'avait promis d'envoyer une dépêche télégraphique à Macleod ordonnant l'envoi du sergent d'état-major Mercer, un de mes anciens sergents d'hôpital et un homme compétent, à Lethbridge où il devait me rencontrer. Je choisis cette route parce que la saison d'hiver commençait alors à Régina, où nous avions eu déjà du vent et de la neige, et que je désirais visiter d'abord ceux des postes détachés qui se trouvaient éloignés de la ligne du chemin de fer du Pacifique Canadien, ma santé dans le moment ne me permettant pas de m'exposer sans nécessité aux intempéries d'une saison plus avancée. Le sergent d'état-major n'était pas à Lethbridge quand j'y arrivai dans la soirée de samedi le 20, aucun télégramme, comme je l'ai su plus tard, n'ayant été envoyé à cet effet; m'étant assuré du fait dans la journée du dimanche en télégraphiant à Macleod, je partis pour ce poste, le jour suivant, dans un wagon de patrouille. A mon arrivée à Macleod, je fis un soigneux examen de tout le matériel médical; l'approvisionnement de drogues en mains fut inspecté, et tout ce qui me parut excéder les besoins probables pendant l'année suivante, mis à part. Tous ces médicaments furent inspectés, comme d'habitude, en les comparant avec le dernier rapport mensuel, "formule 85", et je donnai ordre qu'une liste de toutes les médecines que l'on pouvait réserver pour l'usage des autres postes, s'ils en avaient besoin, fut préparée et envoyée à mon adresse, à Régina. Je reçus plus tard une lettre du Dr Powell, me disant que vu qu'il n'y avait que de petites quantités de ces drogues, que le poste était considérable et qu'aucun approvisionnement n'était alors en route, il ne croyait pas opportun de s'en dessaisir, parce qu'il pourrait arriver qu'on en eût besoin. Je fis la même besogne successivement à Lethbridge, à Calgary et à la Coulée-aux-Erables, dans le cours des dix jours suivants; le petit approvisionnement qu'on avait à Médicine-Hat fut aussi examiné, et j'étais de retour aux quartiers généraux à Régina le 2 novembre, de bonne heure dans la journée. On trouvera à l'annexe "A" de ce rapport (pas imprimé) une liste des drogues trouvées de surplus dans chaque poste visité; j'aurais pu y en faire entrer quelques autres quantités, dont ces postes auraient peut-être pu se passer, mais j'ai cru qu'il valait mieux, en cas d'erreur, qu'elle se trouvât du bon côté, et ne pas les priver de quelques articles qui pourraient bien être utiles.

Il serait peut-être à propos de faire expédier, de chacun de ces postes, ces drogues de surplus au magasin de matériel médical pour nouvelle distribution.

Les nouvelles casernes à Lethbridge ont été construites depuis ma dernière visite à ce poste. Le nouveau site a été bien choisi et devra être extrêmement salubre si on a le soin de l'entretenir dans un état de propreté même ordinaire. Je me rappelle avoir parcouru ce même terrain il y a quelques années et fait remarquer alors à ceux qui m'accompagnaient que ce serait un emplacement magnifique pour les bâtisses de la police, si le gouvernement se décidait jamais à en faire construire. On n'a pas encore bâti d'hopital ici, mais un local confortable et suffisant, pour le présent, a été loué pour cet objet dans une partie de la bâtisse employée comme hôpital par la Compagnie de Houille de Galt. L'état sanitaire de la division stationnée ici était satisfaisant. Le même état de choses existe à l'hôpital du Fort Macleod placé sous la direction de l'aide-chirurgien Powell.

A mon passage à Calgary, je visitai en compagnie de l'aide-chirurgien Paré, la nouvelle bâtisse de l'hopital maintenant en voie de construction ou plutôt presque achevée ; les malades y trouveront de spacieuses facilités et tout le confort désirable. Avec l'ancienne construction en bois rond, tout cela manquait complètement. Les hommes paraissaient jouir d'une excellente santé, peu de cas de fièvre endémique s'il en est même, ayant été rapportés.

Très peu d'hommes étaient à Medicine-Hat, lors de ma visite à ce poste, presque tous étaient sortis comme éclaireurs, en patrouilles ou en service détaché, et se trouvaient alors dans les environs des Collines du Cyprès. L'approvisionnement de drogues, quoique peu considérable, paraît amplement suffisant, et j'appris de l'aide-chirurgien temporaire Oliver, médecin pratiquant de l'endroit, que les hommes avaient été dans un état satisfaisant sous le rapport de la santé.

A la Coulée-aux-Erables, que je visitai ensuite pour l'inspection dont j'ai parlé, je trouvai deux cas de fièvre miasmatique à l'hôpital. C'était deux des "dix cas" dont il est question dans le rapport annuel du sergent d'état-major Tulloch. Je traitai personnellement ces deux cas pendant le peu de jours que je passai là, et je donnai à mon départ les instructions que je jugeai nécessaires dans les circonstances.

Les conditions atmosphériques différentes qui ont existé pendant l'année qui vient de s'écouler, expliquent suffisamment l'accroissement considérable des cas de fièvre endémique qui ont été observés dans ce poste, tandis qu'il n'y en avait eu qu'un seul en 1886, année où les affections miasmatiques ont été si fréquentes et d'un caractère si grave à Battleford, qui à son tour en a été presque entièrement exempt en 1888. Ces observations confirment absolument l'opinion que j'exprimais, en 1886,* sur les conditions qui gouvernent l'apparition et la gravité de cette fièvre endémique, communément désignée sous le nom de "fièvre des montagnes" dans les Territoires du Nord-Ouest ; sa véritable nature et ses causes ont été exposées au public pour la première fois dans le rapport susdit, où j'ai donné les résultats acquis par une expérience et des observations couvrant une période de trente-cinq ans dans de vastes régions où l'influence pernicieuse de la malaria se fait le plus sentir, et où ces fièvres miasmatiques, à formes sans cesse changeantes éclatent, le plus souvent.

J'approuve entièrement ce que dit le sergent d'état-major Tulloch dans son rapport sur la condition de l'hôpital de ce poste ; j'ai moi-même spécialement attiré votre attention sur ce sujet dans mon rapport annuel pour l'année 1886 (page 82). Je ne puis que rappeler de nouveau cette recommandation à votre mémoire et vous demander encore qu'elle soit adoptée.

Relativement à l'augmentation considérable des dépenses causées par l'achat des approvisionnements médicaux, dont il est question dans la lettre que le contrôleur vous a adressée le 28 septembre, j'ai l'honneur de vous renvoyer au rapport que je vous ai transmis le 19 septembre 1888, où j'ai suggéré l'adoption de certaines mesures qui auront pour effet de diminuer sensiblement la consommation de ces articles.

---

* Note —Q. V. Pages 82 et 83 du rapport du commissaire pour 1886 où il est question de la Coulée-aux-Erables.

La page suivante contient la liste des rapports et documents transmis avec ceci.
Les rapports suivants sont transmis ci-joints :

1.	Rapport	du	Dr Aylen,	de la division	" C ".
2.	do	do	Paré,	do	" C ".
3.	do	do	Dodd,	do	" de Dépôt ".
4.	do	do	Powell,	do	" D ".
5.	do	do	Bain,	do	" F ".
6.	do	do	Tulloch,	do	" G ".
7.	do	do	Kennedy,	do	" H ".
8.	do	do	Haultain,	do	" B ".
9.	do	du sergt	d'état-major Tulloch	do	" A ".

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

A. JUKES, M. D.

Premier chirurgien.

Le commissaire
de la police à cheval du Nord-Ouest,
Régina.

ANNEXE P.

RAPPORT ANNUEL DE L'AIDE-CHIRURGIEN P. AYLEN, 1888.

POLICE À CHEVAL DU NORD-OUEST,

BATTLEFORD, 4 décembre 1888.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre mon rapport annuel pour l'année écoulée le 30 novembre 1888.

En examinant les rapports mensuels des malades, je vois que l'année qui vient de s'écouler n'offre rien de bien important, la plupart des cas de maladie n'ont été que de simples indispositions telles que rhumes, constipation, dérangement bilieux, etc.

J'ai eu le regret d'avoir à enregistrer un décès pendant l'année, celui du constable Vachon, n° rég. 1493, qui a succombé à une néphrite accompagnée de desquamation. Sa santé avait été mauvaise depuis dix-huit mois ou plus; il fut d'abord traité par l'ex-aide-chirurgien Miller, il souffrait alors des effets d'un coup de soleil qu'il avait reçu, et d'un obscurcissement de la vue. Quand je pris charge de ce poste il était à l'hôpital, malade de la chorée. Le 22 juin cette chorée avait complètement disparu, mais elle fut remplacée par la néphrite squameuse dont il est mort le 11 août.

Le 22 février je recommandai la mise à la réforme du n° rég. 1617, le constable McGaun.

Je recommandai aussi l'envoi du sergent Wallace, n° rég. 1891, aux sources de Banff, parce qu'il souffrait du rhumatisme et de la sciatique quoiqu'il ne fut exposé ni au froid ni à l'humidité. Le commissaire ne crut pas devoir accepter mes vues, mais il lui accorda plus tard deux mois de congé, pour cause de maladie. Je suis heureux de pouvoir vous informer, d'après les dernières nouvelles que j'ai reçues à son sujet, qu'il est entièrement guéri.

Il y a eu l'année dernière dans cet hôpital 339 cas, contre 452 l'année précédente, indiquant une diminution de 113 cas.

Cet été l'hôpital a reçu à l'extérieur un revêtement en planche, il a aussi été peinturé, cela lui donne une bien meilleure apparence. Un joli portique a été construit à l'entrée principale; et lorsqu'une véranda aura été construite, nous l'aurons l'été prochain, je crois, Battleford aura un aussi bel hôpital, si non plus beau qu'aucun poste de la police.

La condition sanitaire des casernes a été excellente, des mesures ont été prises pour désinfecter parfaitement les latrines ainsi que les anciennes écuries et leurs dépendances, et quoique la fièvre typhoïde se soit déclarée parmi les chevaux, il n'y en a pas eu un seul cas parmi nos hommes.

Je me permettrai d'attirer votre attention sur le fait qu'il n'y a pas de lavoir dans les casernes. A présent, lorsqu'un homme veut prendre un bain, il doit le prendre derrière une cloison ou un écran placé dans un coin des chambres de caserne, ce qui est non seulement un ennui pour les occupants, mais encore nuisible à leur santé à cause de l'humidité que cet arrangement occasionne.

Je recommanderais que l'hôpital fut fourni d'un livre destiné à recevoir l'histoire de chaque cas, (tel qu'on en a à l'hôpital général de Montréal,) dans lequel serait entré à la fois l'histoire, le traitement et les observations relatives à la température dans chaque cas. Si un tel livre était fourni on pourrait voir, d'un simple coup d'œil, le caractère et le cours de la maladie ainsi que le traitement. Je n'ai actuellement qu'un registre indiquant la maladie et sa durée.

J'ai été extrêmement chagrin de voir que les chaises d'invalide que j'avais demandées dans ma réquisition pour 1888, ont été refusées. Je crois que quelques-unes de ces chaises sont nécessaires dans chaque hôpital, et qu'elles devraient être envoyées sans délai.

Je recommanderais aussi que le marécage qui se trouve à environ 800 verges au nord des casernes, soit drainé. Il est entièrement couvert d'eau au printemps, mais dès que la saison sèche arrive, cette eau se retire et expose des matières végétales en décomposition qui produisent des miasmes, ou la malaria. Je crois que ce marécage est la cause de la fréquence des fièvres miasmatiques typhoïdes dans ce poste. Cette année nous avons eu une saison si pluvieuse que tout ce terrain bas et marécageux a été couvert d'eau pendant l'été entier, et en conséquence nous n'avons pas eu de fièvre. Nous devons certainement nous attendre à une épidémie de fièvres miasmatiques l'an prochain, si l'été est sec.

Le 22 septembre je reçus ordre de faire le service médical de l'école industrielle. Les enfants étaient affectés d'une maladie de peau, l'"eczéma", mais elle a complètement disparu. Ces enfants sont à présent en excellente santé. Je dirai ici que le principal et la directrice chargés de la conduite de cette institution méritent le plus grand crédit pour la manière dont ils s'acquittent de leurs devoirs ; l'aide-principal et la gouvernante n'épargnent aucune peine pour l'instruction des enfants, qui font des progrès très rapides et feraient honneur à aucune autre école. De bons ouvrages, fabriqués par les garçons d'un certain âge, sont sortis des boutiques de charpente et de forge.

Le 25 septembre je reçus ordre de prendre aussi la charge médicale des réserves de Sauvages du district de Battleford. Je les ai visitées environ une fois par mois, accompagné de l'agent. Les Sauvages sont généralement en très bonne santé; mais il y a naturellement un bon nombre de cas chroniques de syphilis et de phthisie dans chaque réserve.

Je vous envoie, ci-annexé, le tableau des maladies traitées dans cet hôpital pendant le cours de l'année écoulée le 30 novembre 1888; ainsi qu'une estimation des articles nécessaires à cet hôpital pour l'année qui se terminera le 30 novembre 1889.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

P. AYLEN, M. D.,

Aide-chirurgien.

POLICE À CHEVAL DU NORD-OUEST.

MALADIES traitées à l'hôpital de Battleford pendant l'année écoulée le 30 novembre 1888.

Maladies.	Nombre de cas.	Durée moyenne.	Observations du chirurgien.
Constitutionnelles.			
Débilité générale	1	44	Mis à la réforme.
Fièvre bilieuse	2	$25\frac{1}{2}$	Rendu au service; guéri.
Rhumatisme	23	$2\frac{16}{23}$	do do
Maladies locales—Système nerveux.			
Céphalalgie	18	$1\frac{1}{9}$	Guéri; rendu au service.
Chorée	1	70	do do
Insomnie	1	1	do do
Lumbago	9	1	do do
Névralgie	6	$1\frac{1}{6}$	do do
Odontalgie	10	1	do do
Sciatique	1	100	En congé d'absence à Banff.
Insanité	1	3	Citoyen.
Système respiratoire.			
Catarrhe	3	1	Guéri; rendu au service.
Toux et rhumes	52	$1\frac{10}{52}$	do do
Pleurésie	1	8	do do
Maux de gorge	14	$1\frac{3}{14}$	
Tonsillite	5	$2\frac{1}{5}$	do do
Parotidite	8	$9\frac{7}{8}$	do do
Système digestif.			
Etat bilieux	15	1	Guéri; rendu au service.
Constipation	18	1	dd do
Diarrhée	20	1	do do
Dyspepsie	3	3	do do
Hémorroïdes	3	$1\frac{2}{3}$	do do
Indigestion	1	1	do do
Colique	1	1	do do
Système cutané.			
Furoncle	1	6	Encore sous traitement.
Ecorchures	3	$1\frac{1}{3}$	Guéri; rendu au service.
Séborrhée	3	1	do do
Mal aux lèvres	1	5	do do
Système génito-urinaire.			
Balanite	3	$2\frac{1}{2}$	Guéri; rendu au service.
Stricture	1	13	do do
Chylurie	2	2	do do
Néphrite squameuse	1	92	Mort le 11 août, à 7 p.m.
Paraphymosis	1	2	Gnéri; rendu au service.
Orchite	1	1	do do

POLICE À CHEVAL DU NORD-OUEST.—Maladies traitées à l'hôpital de Battleford, etc.—*Suite.*

Maladies.	Nombre de cas.	Durée moyenne.	Observations du chirurgien.
Chirurgicales.			
Adénite	10	$11\frac{7}{10}$	Un cas encore sous traitement.
Dislocation du poignet	1	7	Guéri; rendu au service.
Fracture de la clavicule	2	32	do do
Hernie	2	17	do do
Opérations mineures	56	$2\frac{30}{56}$	do do
Abcès dans l'oreille	1	4	do do
Entorse, cheville du pied	1	7	Encore sous traitement.
Entorse, reins	1	3	Guéri; rendu au service.
Système circulatoire.			
Anémie	1	1	Guéri; rendu au service.
Service spécial.			
Conjonctivite	7	1	Guéri; rendu au service.
Corps étranger dans l'œil	1	2	do do
Ophthalmie	2	$3\frac{1}{2}$	do do
Orgeolet	1	2	do do

P. AYLEN, M.D.,
Aide-chirurgien.

ANNEXE Q.

RAPPORT ANNUEL DE L'AIDE-CHIRURGIEN L. A. PARÉ, 1888.

POLICE À CHEVAL DU NORD-OUEST,
CALGARY, 12 décembre 1888.

MONSIEUR,— J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport pour l'année expirée le 30 novembre 1888.

La santé des hommes dans ce poste a été généralement bonne. Les rapports mensuels et le rapport annuel indiquent une légère diminution dans le nombre des cas que nous avons eus cette année comparé à celui de l'année dernière.

J'ai le regret d'avoir à rapporter la mort accidentelle du sergent Alfred Taylor, n° rég. 962, en pratiquant sur la barre horizontale; il perdit prise, paraît-il, et tomba d'une hauteur de 7 pieds, sa tête frappant le sol par sa partie postérieure fut violemment fléchie en avant, sur la poitrine, par la force du coup. Il était insensible quand on le releva; le Dr Lafferty, chirurgien d'un grand mérite, qui me remplaçait pendant mon absence, fut appelé immédiatement et trouva le patient paralysé depuis la ligne des mâmelons jusqu'aux extrémités inférieures. Ayant eu l'honneur de vous envoyer deux rapports spéciaux vous donnant des détails complets sur ce cas, je me dispenserai d'entrer de nouveau dans des particularités sur lesquelles j'ai déjà attiré votre attention. Mais je dois, cependant, reconnaître ici l'infatigable activité déployée en cette circonstance par le Dr Lafferty qui, pendant les premiers jours après l'accident, a visité le malade trois ou quatre fois par jour, et a bien voulu, même après mon arrivée, venir le voir avec moi plusieurs fois avant sa mort.

Il y a eu aussi deux cas de fièvre, mais d'un caractère peu grave, leur durée moyenne n'ayant été que de dix-huit jours. C'était la fièvre miasmatique-typhoïde, comme il a été prouvé par les rémissions bien marquées que j'ai observées dans les deux cas.

Nous avons eu aussi un cas de fièvre scarlatine. Cet homme était venu en contact avec une famille d'immigrants dont deux des membres souffraient de cette maladie. Bien que les symptômes aient été sérieux d'abord, la maladie prit une tournure favorable. La pyrexie était intense; toute la gorge, le pharynx, le palais mou et les amygdales présentaient la couleur rouge vive caractéristique; la muqueuse était enflammée, les tonsilles fortement gonflées et la déglutition douloureuse. L'éruption parut d'abord sur la tête et le cou, et ensuite sur le corps, qu'elle occupa alors exclusivement. Elle était caractéristique. Les symptômes généraux furent d'abord bien prononcés, comme je l'ai déjà dit—malaise général sérieux, pyrexie intense, troubles nerveux considérables et forte prostration; mais la gravité de ces symptômes disparut graduellement, et vingt-cinq jours après l'attaque le patient était guéri et pouvait reprendre son service. Des mesures furent prises, dès le commencement, afin d'assurer une isolation et une désinfection aussi complète que possible. Des draps saturés de solutions désinfectantes furent suspendus aux portes, et on arrosa les autres parties de l'hôpital avec de semblables préparations.

Un cas de rhumatisme grave est encore sous traitement, mais je considère que le patient est maintenant entré en convalescence et qu'il revient promptement à la santé. Des symptômes d'endo-péricardite se sont produits d'une façon très marquée depuis la seconde semaine de la maladie. Ce patient ne fait pas partie de cette division, il est venu ici de la division "D."

Plusieurs cas venant d'autres divisions contribuent à enfler notre rôle des malades cette année.

Je suis heureux de vous informer que les casernes seront bientôt achevées. Les arrangements sanitaires paraissent être excellents. Les anciennes casernes, outre

que les hommes y étaient trop entassés, étaient dans un état tel que je craignais à tout instant d'y voir éclater la fièvre typhoïde. Les planchers brisés et à demi-pourris, touchant presque le sol et dont les pièces disjointes offraient un libre passage à l'eau quand on les lavait, constituaient un danger permanent. Des antiseptiques en solution étaient employés, chaque semaine, dans les casernes pour remédier autant que possible à ce triste état de chose et détruire toute fermentation et tout germe dangereux. Les toux et les rhumes peuvent être attribués en grande partie à la mauvaise condition de ces casernes, à l'entassement des hommes qui étaient forcés d'y vivre, et à la mauvaise ventilation; le nombre de ces cas est cependant beaucoup moindre cette année que l'an dernier, nous n'en avons eu que 45 dans une période de 94 jours, tandis que l'année dernière nous avions 72 cas en 108 jours.

Il y a tout lieu d'espérer maintenant que l'hôpital sera achevé de bonne heure au printemps. L'impossibilité de poser à présent les enduits à l'intérieur est, je crois, la seule cause du délai. La bâtisse est placée sur un tertre élevé et sec, le sol est poreux et s'égoutte de lui-même; c'est le site le plus favorable qui se trouve sur la réserve de la police. Si j'eusse su que l'hôpital ne serait pas achevé cet automne, j'aurais suggéré, en envoyant le plan pour la première fois, plusieurs changements que je croyais désirables, mais j'en ai été empêché par le commis des travaux publics, qui m'a expliqué que si je désirais voir les travaux terminés à une époque peu avancée de l'hiver, il serait impossible d'introduire ces changements, parce que les plans ainsi revisés devraient être envoyés à Ottawa, et y être approuvés avant qu'aucun changement put être fait.

Sentant la nécessité de compléter les travaux aussitôt que possible, à cause de la condition du vieil hôpital, je me bornai à certains changements que je croyais absolument nécessaires et qu'on pouvait faire sans ralentir l'ouvrage, savoir: les lieux d'aisance au lieu d'être à l'extrémité de l'une des salles des malades, furent placés dans le corps de la bâtisse principale, et ils seront à terre sèche et non à fosse, et j'ai fait aussi pourvoir à la libre circulation de l'air sous les bâtisses que le plan primitif rendait impossible. Les meilleures autorités considèrent la libre circulation de l'air sous les hôpitaux, même en dehors des villes, et dans les sites les mieux choisis, des planchers imperméables, etc., comme des nécessités sanitaires, et elles conseillent même, de plus, de construire le soubassement sur des arches. Le devis disait expressément: "Après que les lambourdes soutenant le plancher de bas seront placées, on remplira les fondations de terre jusqu'à l'affleurement du plancher sur un espace de quatre pieds en dedans des murs extérieurs." (Ceci était ordonné, m'a-t-on dit, en vue de la sévérité supposée du climat de nos régions du nord.) Je suggérai que des tubes de bois fussent placés dans ce remplissage, vis-à-vis les uns des autres, de manière à permettre une circulation de l'air et à nous donner le moyen de faire la ventilation des bâtisses quand il serait nécessaire. J'espère que ces simples arrangements produiront les effets désirés, ces tubes pouvant être fermés et bouchés hermétiquement pendant les jours froids de l'hiver et tenus ouverts dans les beaux temps; ils sont aussi pourvus de toile métallique afin d'empêcher le passage de tout animal ou matière végétale nuisible quand ils sont ouverts. Comme le terrain est en tout convenable, absolument exempt d'humidité et pas exposé à recevoir les eaux d'aucun autre terrain plus élevé, et que les planchers d'après le devis seront aussi bons qu'on puisse le désirer, ces tubes, j'en suis convaincu, suffiront à mettre l'hôpital à l'abri de toute humidité et de tout danger provenant d'aucune décomposition organique qui pourrait s'opérer dans le sol, sous les bâtisses.

Les salles des malades, prises comme ensemble, présentent l'application des meilleurs principes à suivre dans la construction d'un hôpital. Ce sont deux pavillons à un étage élevés de chaque côté d'un corps de bâtiment principal. L'arrangement de ces salles en forme de pavillons est considéré comme le plus convenable parce qu'il offre plus de facilité pour la ventilation et l'introduction de la lumière. Les fenêtres, ainsi que les autorités sur ce sujet le conseillent, sont placées les unes vis-à-vis les autres, mais elles n'ont pas la proportion voulue avec la superficie des murs. Leur distribution est aussi à regretter, à mon avis, car, telles qu'elles sont, elles ne laissent

d'espace que pour quatre lits, dans chaque salle, tandis que placées autrement, elles permettraient facilement d'en mettre six. Pour placer six lits, suivant les règles sanitaires voulues, il faudrait changer les fenêtres de place. Je dois dire cependant qu'à ma connaissance il n'y a jamais eu à la fois plus de cinq patients à l'hôpital. Au cas où il faudrait un plus grand nombre de lits, je conseillerais un changement dans la disposition de ces ouvertures pour les raisons suivantes: on regarde comme malsain d'adosser un lit à un mur extérieur ou de le placer sous des fenêtres, et percées comme elles le sont, l'espace entre le mur extérieur et la fenêtre est de 3 pieds 6 pouces. Notre lit d'hôpital étant presque de la même largeur, on ne peut le placer dans cet espace pour la raison que je viens de donner. La fenêtre vient ensuite. On ne peut pas mettre un lit au-dessous. Puis vient un espace de 9 pieds, entre les deux châssis, dans lequel on ne peut placer plus d'un lit; si l'on en mettait deux, ils ne seraient pas séparés par un espace suffisant. Après cela vient la fenêtre, puis il y a 4 pieds 6 pouces entre cette fenêtre et le mur, c'est plus d'espace qu'il en faut pour un lit. On peut appuyer un lit sur ce mur, qui n'est pas extérieur et qui sera toujours chauffé. Les deux côtés de chacun des pavillons sont exactement semblables, de sorte que, strictement parlant, ils ne peuvent accommoder l'un ou l'autre plus de quatre patients. Je suggérerais donc les changements suivants, qui pourraient être faits à des frais comparativement peu élevés, dans la position et la dimension des fenêtres: Qu'elles aient une largeur de 4 pieds sur une hauteur proportionnée, au lieu de 3 pieds par 7 pieds, et que les fenêtres soient placées, l'une à 3 pieds 10 pouces ou même 4 pieds du mur intérieur, et l'autre à 5 pieds du mur extérieur. Cet arrangement donnerait assez d'espace pour loger un lit entre chacun des murs et la fenêtre voisine, et un autre entre les deux fenêtres; on aurait ainsi six lits dans chaque salle, avec tout l'espace nécessaire, etc. Chaque homme aurait 1,000 pieds cubes d'air à respirer, et une superficie de 83·3 pieds; il y aurait aussi une fenêtre pour chaque lit. Je suis persuadé que ces légers changements seraient enfin de compte une économie réelle, attendu qu'à en juger par ce que j'ai vu jusqu'à présent, une seule salle suffirait probablement à nos besoins. Les fenêtres élargies tel que je viens de le dire, se trouveraient encore au-dessous des limites voulues, mais seraient assez grandes pour un hôpital comme celui-ci; dans tous les cas elles ne devraient pas être plus petites que je l'ai suggéré. Il est impossible d'exagérer l'influence bienfaisante de la lumière. Tous les écrivains s'accordent à dire qu'un hôpital devrait être inondé de lumière, l'"élément générateur" qui réjouit l'âme, "le sang vivifiant de la nature," comme tous l'appellent. Une des grandes autorités sur cette question, dit: "Il ne peut pas y avoir trop de lumière"; et à chaque fois qu'on a construit des casernes ou des hôpitaux sans avoir égard à la question de la lumière, la santé des occupants en a toujours souffert et la convalescence des malades a constamment été plus lente. Un oculiste pourrait s'objecter à ce que la lumière arrivât dans une chambre de plusieurs côtés à la fois, mais on peut facilement remédier à cela. Comme le fait remarquer l'auteur cité plus haut, "des persiennes peuvent toujours modérer la lumière dans une salle bien éclairée." Nous pouvons créer de la chaleur, nous ne pouvons pas produire la lumière du jour, ni les effets purifiants et salutaires des rayons du soleil.

Maintenant, un mot de la ventilation: J'ai étudié ce sujet avec beaucoup d'attention et j'en reconnais toute l'importance. Les statistiques des hôpitaux militaires prouvent la nécessité de la circulation constante d'un air pur. On y voit maints exemples de mortalité grandement réduite simplement par l'adoption d'un meilleur système de ventilation. J'ai été vivement impressionné par l'avis suivant de mademoiselle Nightingale, cette éminente autorité en fait de construction et de conditions sanitaires quand il s'agit de casernes et d'hôpitaux: "On ne doit jamais oublier pour un instant que de la pureté de l'air d'une salle de malades, dépend en grande partie la durée des maladies et la guérison ou la mort des patients; et lorsque nous considérons qu'un homme ne peut se passer d'air autant de minutes qu'il peut passer de jours sans nourriture, peut-on s'étonner qu'un air pur soit le facteur principal qui entretienne la santé et aide à chasser la maladie". Si un ample espace cubique est néces-

saire, on doit en même temps prendre des mesures pour enlever constamment les exhalaisons des poumons, c'est-à-dire le mauvais air, etc. "Aucune espèce d'impureté dans l'air n'est aussi nuisible à la santé que celle qui s'exhale des poumons".

M. Peters, l'inspecteur des travaux publics du gouvernement, m'a promis de me fournir un moyen perfectionné, et très efficace d'enlever cet air vicié. Une nouvelle provision d'air pur pour chaque individu devient nécessaire, et il a été clairement établi qu'elle doit être renouvelée trois fois par heure; que 3,000 pieds, quelques-uns disent 4,000 pieds d'air frais doivent être fournis à chaque personne toutes les heures. Ceci peut se faire très facilement en été, on peut alors en avoir à volonté, l'air se renouvelant constamment; mais en hiver il est difficile d'obtenir cet air convenablement chauffé; pour l'admettte sans trop abaisser la température des habitations, on a proposé une foule de plans; je me permettrai ici de vous en soumettre un que j'approuve beaucoup. Il a d'abord été présenté au bureau de santé de l'Etat du Michigan, et plus tard expliqué, d'une manière pratique, par le Dr Cassidy, à une assemblée convoquée à Saint-Thomas pour la discussion de questions sanitaires.

L'air est obtenu par un tuyau de poêle de 4 pouces de diamêtre ouvert à son extrémité inférieure, qui passe par une ouverture pratiquée dans le plancher et communique avec le dehors, tel que montré ci-haut—l'air extérieur, pur et naturel qui, comme chacun le sait, est mieux oxygéné et contient plus d'ozone, se trouve ainsi chauffé au contact du poêle, et il est distribué, à une température convenable, sans produire aucun courant nuisible. Ce système est réellement admirable par sa simplicité et son efficacité. Le tuyau peut être pourvu d'une clef au moyen de laquelle on peut exclure ou admettre l'air à volonté. La ventilation se fait parfaitement quoique les portes et les fenêtres restent closes.

J'ai senti en écrivant ces longs et ennuyeux détails que j'excédais les limites accordées à un rapport annuel, mais toutes mes explications m'ont paru nécessaires pour que mes suggestions soient parfaitement comprises et pour combattre les objections possibles. Je ne prévoyais pas, quand j'ai commencé à écrire, que ces remarques seraient aussi longues, et je n'ai pas le temps de les présenter sous une forme plus condensée attendu que mon rapport doit être délivré ce soir.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

P. A. PARÉ,

Aide-chirurgien.

Le commissaire

de la police à cheval du Nord-Ouest,

Régina.

POLICE À CHEVAL DU NORD-OUEST.

RAPPORT annuel des malades, division "E," Calgary.

Maladies.	Nombre de cas.	Nombre de jours.	Durée moyenne.	Observations.
Abcès de la gencive	1	1	1	Guéri ; rendu au service.
Tumeur adénoïde	1	1	1	do do [son enrôlement.
Adhésions du péritoine	1	17	17	Suite d'nn coup de pied de ch., reçu avant
Angine de poitrine	1	3	3	Guéri ; rendu au service.
Balanitie	1	39	39	Opéré ; rendu au service.
Meurtrissure, jambe	2	4	2	Guéri ; rendu au service.
do (coup de pied de ch.)	7	15	2½	do do
do pied	1	3	3	do do
Bubon (sympathique)	1	81	81	do do
Etat bilieux	4	24	6	do do
Toux et rhumes	45	94	2 1/11	do do
Conjonctivite	1	26	26	do do
Constipation	3	6	2	do do
Dents de sagesse	1	3	3	do do
Contraction du frein	1	2	2	do do
Cors	1	1	1	do do
Colique	1	2	2	do do
Céphalalgie	1	1	1	do do
Débilité	3	12	4	do do
Diarrhée	6	9	1½	do do
Eruptions	2	2	1	do do
Eczéma	2	2	1	do do
Extraction de dents	15	15	1	do do
Epididymite	1	1	1	do do
Eruption sur la lèvre	1	2	2	do do
Orteils gelés	2	20	10	do do
Fièvre	2	37	18½	do do
Fièvre (scarlatine)	1	25	25	do do
Désordres fonctionnels	26	34	1⅓	do do
do gastriques	1	3	3	do do
Hémorroïdes	4	36	9	do do
Ongle incarné, orteil	1	8	8	do do
Lésion, moelle épinière	2	34	17	1 mort ; 1 (citoyen) encore sous traitement.
Irite	1	45	45	Guéri ; rendu au service.
Lumbago	2	28	28	do do
Myalgie	1	4	4	do do
Néphralgie	2	12	6	do do
Névralgie	2	6	3	do do
Palpitation nerveuse du cœur	1	5	5	do do
Orchite	1	7	7	do do
Odontalgie	8	12	1½	do do
Otite	3	7	2⅓	do do
Orchite métast	1	10	10	do do
Catarrhe nasal	5	5	1	do do
Parotidite	4	36	9	do do
Phymosis	2	29	14½	Opéré ; guéri et rendu au service.
Rhumatisme	8	84	10½	Guéri ; rendu au service.
Synovite	2	17	8½	do do
Spermatorrhée	2	10	5	do do
Maux de gorge	5	34	6⅘	do do
Foulure, talons	2	6	3	do do
Foulures	15	116	7 11/15	do do
Entorse, coude	1	3	3	Encore à l'hôpital.
do reins	2	12	6	Guéri ; rendu au service.
do cheville du pied	9	63	7	do do
do épaules	2	6	3	do do
do doigts	2	7	3½	do do
do tendons	2	8	4	do do

POLICE À CHEVAL DU NORD-OUEST—Rapport annuel des malades, division "E", Calgary—*Fin.*

Maladies.	Nombre de cas.	Nombre de jours.	Durée moyenne.	Observations.
Blessure, cuir chevelu	1	5	5	Guéri; rendu au service.
Tubercules	1	14	14	do do do
Tumeur	1	1	1	do do do
Vertigo	2	7	3½	do do do
Blessure, instr. tranchant, jambe	1	4	4	do do do
do do do poignet	1	11	11	do do do
do do do cou-de-pied	1	2	2	do do do
do coup de couteau	4	14	3½	do do do

L. A. PARÉ,
Aide-chirurgien.

ANNEXE R.

RAPPORT ANNUEL DE L'AIDE-CHIRURGIEN H. DODD, 1888.

RÉGINA, 8 décembre 1888.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon second rapport annuel pour la période écoulée depuis le 1er décembre 1887 jusqu'à ce jour.

Je demande respectueusement qu'il me soit permis de réitérer l'opinion que j'ai exprimée dans mon dernier rapport au sujet de la nécessité de pourvoir à la ventilation des chambres (des casernes) et de l'hôpital.

Au commencement de l'année mon service a été passablement difficile ; je ne pouvais avoir un logement dans le poste, et j'étais obligé de vivre en ville, à deux milles et demi de distance de l'hôpital. Pendant environ six mois, et souvent par de bien mauvais temps, il m'a fallu parcourir cette distance en voiture, de bonne heure dans la matinée, afin d'être présent à la parade des malades à 8.30 a.m., mais, heureusement, malgré de fortes tempêtes et autres contre-temps, j'ai pu remplir ce devoir sans y manquer une seule fois.

Vers le milieu de l'été, par votre obligeante observation, on m'a donné les quartiers confortables que j'occupe à présent près de l'hôpital, et mes travaux sont devenus plus faciles et plus agréables.

L'état sanitaire des hommes placés sous ma charge aux quartiers généraux a été beaucoup meilleur que l'an dernier. Le rôle des malades est bien moins chargé, et l'amélioration a été telle qu'avec le même nombre d'hommes dans les casernes, et plus même, peut-être, la moyenne des malades portés sur le rôle n'a été que d'environ la moitié de ce qu'elle était auparavant. De fait, pendant trois jours du mois de septembre, il n'y a pas eu un seul homme ni à la parade des malades ni à l'hôpital.

Pendant l'absence du premier chirurgien à Ottawa, en mai et juin derniers, j'ai été chargé des affaires médicales des quartiers généraux. L'examen d'un certain nombre de recrues, pendant cette période, a montré que ces hommes sont choisis avec soin et prouve que les arrangements pris pour le recrutement sont bons ; on doit se féliciter de l'addition d'hommes d'une aussi belle apparence physique à la police.

On pourrait obtenir facilement une meilleure eau que celle de la coulée, où on la prend maintenant pour les besoins généraux de l'hôpital, en plaçant des dalles sous les toits et en conduisant l'eau de pluie par des tuyaux dans une citerne convenablement placée. Cet arrangement préserverait aussi, sans doute, la maçonnerie des fondations de cette bâtisse de l'action des eaux qui dégoutent de la couverture et qui doivent nécessairement l'endommager.

L'économie intérieure de l'hôpital a été grandement améliorée depuis quelque temps par le soin qu'on a eu d'y garder plus longtemps qu'auparavant les employés qui en font le service. Je mentionne le fait parce qu'il est de toute importance d'avoir des personnes d'expérience pour prendre soin des malades et que ces hommes soient bien connus du chirurgien de l'hôpital et possèdent sa confiance, soit qu'ils soient employés dans la pharmacie, dans les salles des malades ou à la cuisine. J'espère qu'à l'avenir ceux qui seront trouvés capables et fiables dans ces divers emplois seront conservés pour les remplir aussi longtemps que possible. Le constable West, qui agit maintenant comme sergent d'hôpital, est un homme précieux, et j'espère qu'il me sera permis d'exprimer le désir que j'éprouve de vous voir reconnaître ses services ; puis, s'il avait les chevrons qui d'ordinaire sont portés par celui qui est chargé de ces fonctions, il aurait plus d'autorité sur ceux qui se trouvent placés sous sa direction.

Mon devoir m'a donné l'occasion de visiter le corps de garde, où plusieurs prisonniers sont détenus en attendant l'achèvement de la prison territoriale. Je ne puis trop louer l'ordre, la discipline et la propreté qui y existent. La santé des prisonniers a été bonne, grâce à la manière dont ils ont été traités, à la régularité apporté à pourvoir à leurs besoins, et à l'état parfait du corps de garde. Les repas sont copieux, les aliments sont bien préparés, et les prisonniers ont tout le confort possible sous le rapport du logement, des articles de literie, etc.

Au sujet de la réquisition pour provisions d'hôpital, je crois devoir dire que la quantité de drogues en mains me paraît à peu près suffisante pour l'année prochaine, quelques articles pourront peut-être manquer, mais ils seront de ceux qu'on peut se procurer au magasin du dépôt, ici même. Cette remarque ne s'applique qu'aux drogues seulement et non aux autres approvisionnements médicaux ou articles alimentaires pour le confort des malades. Un bon microscope serait très utile dans l'hôpital, et je considère qu'il est absolument nécessaire qu'on en fournisse un ; mais pour qu'il soit utile il faut que l'instrument soit bon et puissant.

J'ose attirer votre attention sur quelques cas qui ont été spécialement sous mes soins dans le cours de l'année passée, et je crois qu'il est nécessaire de vous en donner quelques détails.

Le 30 décembre 1887, le constable Gerow, n° rég. 1587, fut admis à l'hôpital, où il avait été envoyé de Prince-Albert. Il souffrait d'une nécrose du tibia, causée par un coup de pied de cheval reçu depuis quelque temps déjà. Je l'opérai le 20 janvier, et j'enlevai la partie malade de l'os ; il put reprendre son service le 5 avril ; aucune apparence de retour de la maladie n'a été observée jusqu'à présent.

Le 6 février, le sergent Jones, n° rég. 349, entra à l'hôpital, malade d'une fistule à l'anus. Je décidai que le cas exigeait une opération, et je la fis le 10 février. Cette opération a parfaitement réussi, je n'hésite pas à le dire, et je le renvoyai guéri, le 17 février, reprendre son service.

Le 22 mars, le constable Wilson, n° rég. 2054, fut admis à l'hôpital ; il avait fait une chute pendant qu'il était de garde et s'était fracturé l'humérus au tiers inférieur. A ma grande satisfaction, je pus le renvoyer à ses devoirs le 14 mai, pouvant parfaitement se servir de son bras, et sans difformité aucune.

Le 2 avril, le constable Brown, n° rég. 1694, entra à l'hôpital désirant se faire enlever une large excroissance (*nævus*) qu'il avait sur l'épaule. Je l'enlevai avec succès et le renvoyai à son service le 27 avril.

Le 22 avril, un citoyen du nom de Christoff fut admis à l'hôpital sur votre ordre, avec une blessure faite par un fusil de chasse. La charge était entrée par le dessus du pied et, pénétrant jusqu'à la plante du pied, avait brisé le premier et le second des os du métatarse. J'enlevai de la blessure le plomb de la charge, un morceau d'étoffe et l'aiguillette en cuivre du lacet de la botte qui avaient été poussés dans la blessure, et après le traitement nécessaire je le renvoyai guéri le 12 juin, avec une légère difformité.

Le 29 avril, le sergent Brooke, n° rég. 1103, arriva à l'hôpital avec un orteil en très mauvais état ; j'amputai cet orteil, qui avait été gelé, et le sergent retourna à ses devoirs le 14 mai.

Le 8 juin, le constable Stone, n° rég. 2159, entra à l'hôpital, la jambe sérieusement meurtrie par un coup reçu plusieurs semaines auparavant, pendant la traversée du lac Supérieur, en se rendant ici. Je le renvoyai guéri et en état de faire son service, le 23 août.

Le 10 octobre, le même homme revint à l'hôpital ; il avait été jeté à bas de cheval, et s'était disloqué l'épaule gauche et brisé l'acromion. Il est encore sous traitement, et en voie de guérison.

Le 20 septembre, le constable Peyton, n° rég. 2178, fut admis à l'hôpital souffrant d'un ancien abcès dans la région de la valvule iléo-cocale. Il faisait encore son service deux jours avant sa mort. L'autopsie a révélé des désordres considérables, et je m'étonne qu'il ait pu remplir ses devoirs jusque-là.

En terminant mon rapport je désire vous exprimer ma reconnaissance pour la

bienveillante courtoisie dont j'ai été l'objet de votre part, ainsi que pour la considération que vous avez montrée envers les membres de la police qui, par maladie ou accident, ont été mis sous mes soins. Ce sentiment m'a soutenu dans les circonstances critiques qui se rencontrent toujours dans le service officiel, et l'intérêt que vous avez porté aux malades n'a pas peu contribué à leur guérison.

Vous voudrez bien trouver, ci-annexés, l'estimation annuelle des articles nécessaires pour l'hôpital et le rapport annuel des malades.

Le tout respectueusement soumis.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

HENRY DODD, M.R.C.S.L., ETC.

Le commissaire

de la police à cheval du Nord-Ouest,

Régina.

POLICE À CHEVAL DU NORD-OUEST,

RAPPORT annuel des malades pour l'année expirée le 30 novembre 1888.

Maladies.	Nombre de cas.	Nombre de jours.	Durée moyenne.	Observations.
Maladies pathologiques.				
Bronchite	6	56	$9\frac{1}{3}$	
Constipation	21	22	$1\frac{1}{21}$	
Conjonctivite	8	10	$1\frac{1}{4}$	
Rhumes et toux	180	240	$1\frac{1}{3}$	
Colique	10	12	$1\frac{1}{5}$	Deux mois à la réforme (un envoyé de Battleford).
Débilité	4	49	$12\frac{1}{4}$	
Diarrhée	59	70	$1\frac{11}{59}$	
Dyssenterie	3	8	$2\frac{2}{3}$	
Dyspepsie	15	25	$1\frac{2}{3}$	
Maladie du foie	1	33	33	Mis à la réforme.
Effet de la boisson	1	6	6	
Coup de soleil	2	3	$1\frac{1}{2}$	
Fièvre (miasmatique-typhoïde)	7	115	$16\frac{3}{7}$	Un mort ; deux convalescents.
Fièvre (miasmatique)	3	27	9	
Abcès des gencives	3	3	1	
Hématurie	2	33	$16\frac{1}{2}$	Un sous traitement.
Hémoptysie	1	22	22	
Maux de tête	5	5	1	
Lumbago	8	18	$2\frac{1}{4}$	
Névralgie	4	22	$5\frac{1}{2}$	
Néphralgie	2	9	$4\frac{1}{2}$	
Néphrite	1	26	26	
Pleurésie	2	9	$4\frac{1}{2}$	
Obstruction des intestins	3	46	$15\frac{1}{3}$	
Rhumatisme	17	83	$4\frac{15}{17}$	Deux mis à la réforme ; un sous traitement.
Sciatique	1	10	10	
Maux de dents	3	4	$1\frac{1}{3}$	
Ténia	1	3	3	
Typhilite	1	120	120	
Ulcère à la gorge	24	127	$5\frac{7}{24}$	
Phthisie (chronique)	1	44	44	Mis à la réforme.
Affection du cœur	2	.....	.....	Mis à la réforme (envoyé dans ce but de la division "G").
Chirurgie majeure et mineure.				
Abcès	4	33	$8\frac{1}{4}$	Deux morts.
Brûlures	1	17	17	
Furoncles	9	22	$2\frac{4}{9}$	
Carboncule	2	7	$3\frac{1}{2}$	
Dislocations	2	44	22	Uu sous traitement.
Fractures	6	143	$23\frac{5}{6}$	" "
Engelures	7	56	8	
Fistule	1	39	39	
Hémorroïdes	5	11	$2\frac{1}{5}$	
Hernie (inguinale)	4	306	$76\frac{1}{2}$	
Blessures légères	85	299	$3\frac{44}{85}$	Un sous traitement ; un mis à la réforme.
Nœvus	1	25	25	
Nécrose	1	98	98	
Synovite	3	74	$24\frac{2}{3}$	
Aveuglé par la neige	2	50	25	
Extractions de dents	9	.....	.....	
Tumeur	2	11	$5\frac{1}{2}$	
Tonsillite	1	2	2	
Varices	4	89	$22\frac{1}{4}$	Deux mis à la réforme.

HENRY DODD,
Aide-chirurgien.

ANNEXE S.

RAPPORT ANNUEL DE L'AIDE-CHIRURGIEN F. H. POWELL, 1888.

FORT MACLEOD, 30 novembre 1888.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre mon rapport annuel pour l'année expirée le 30 novembre 1888.

La santé des hommes de la division "D" stationnés dans la Colombie-Anglaise —une fois l'épidémie de fièvre miasmatique-typhoïde disparue—a été aussi bonne qu'on puisse le désirer, quoique dans le cours du printemps nous ayons eu deux ou trois cas sporadiques offrant une ressemblance marquée avec ceux que nous avions pendant l'épidémie susdite; j'ai cru que nous allions avoir un retour de ces fièvres, mais cette fois la maladie n'a pas été grave et les patients ont guéri promptement.

J'ai à rapporter la mort du constable Mitchell, n° rég. 1836, qui a succombé à une attaque de fièvre miasmatique-typhoïde, compliquée de congestion de poumons. Il était venu de Calgary, tard en automne, pour joindre la division; il contracta la maladie vers la fin de l'épidémie, et mourut bientôt, malgré tous nos efforts pour le sauver.

Le 30 juin, la division sortit du poste et alla camper à 4 milles de distance, afin de suivre le cours annuel d'exercices L'état sanitaire pendant ce temps-là a été très satisfaisant.

Le 7 août, nous levâmes le camp et nous nous mîmes en marche pour Macleod en passant par la Passe du Nid-de-Corbeau; nous étions arrivés à Macleod dans la soirée du 17, la marche ayant été un "vrai pique-nique," comme tous ceux qui l'ont faite la désignent généralement.

Le 1er septembre, sur l'ordre du commissaire je pris charge de la division "H," comme chirurgien, relevant le docteur Kennedy, qui avait été temporairement envoyé ici; depuis cette date, les deux divisions ont été sous mes soins, et je suis heureux de dire que la santé des hommes a été excellente.

Considérant le nombre des hommes, et le fait qu'ils sont presque toujours à cheval, les accidents ont été excessivement rares cette année.

L'hôpital a été inspecté dans le district de Kooteney par l'aide-commissaire, et ici par le commissaire, l'aide-commissaire et le premier chirurgien. Dans chacune de ces occasions, ces officiers ont exprimé leur satisfaction de la propreté et de la condition générale de l'hôpital.

Pendant le cours de l'année, la plus stricte attention a été apportée à la condition sanitaire du poste et de ses environs, des rapports hebdomadaires ont été transmis à ce sujet, et je me plais à reconnaître ici la promptitude avec laquelle toutes mes suggestions à cet égard ont été adoptées.

L'attention et les soins empressés dont les malades ont été l'objet de la part du sergent d'état-major Mercer et des constables Hayne et Munroe, mes aides à l'hôpital, méritent une mention spéciale ici.

Je vous transmets, ci-annexés, le rapport annuel des malades de la division "D," ainsi que celui de la division "H," pour les trois mois derniers.

La moyenne des hommes portés sur le rôle journalier des malades dans la division "D" (pour l'année), a été de quatre; et dans la division "H" (pour trois mois) elle a été de quatre aussi.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,
F. H. POWELL, M. D.,
Aide-chirurgien.

L'officier commandant de la
police à cheval du Nord-Ouest,
District de Macleod.

POLICE À CHEVAL DU NORD-OUEST.

RAPPORT annuel des malades, division "H", Fort Macleod, pour l'année expirée le 30 novembre 1888.

Maladies.	Nombre de cas.	Nombre de jours.	Durée moyenne.	Observations du chirurgien.
Albuminurie	1	60	60	Envoyé à Régina.
Adenite	1	20	20	A l'hôpital.
Abcès	1	7	7	Rendu au service.
État bilieux	2	6	3	do do
Meurtrissure au côté	1	2	2	do do
Bubon (sympathique)	2	14	7	do do
Coryza	5	10	2	do do
Cors	1	5	5	do do
Céphalalgie	3	6	2	do do
Conjonctivite	1	2	2	do do
Colique	2	2	1	do do
Écorchures	1	2	2	do do
Catarrhe	1	2	2	do do
Diarrhée	6	18	3	do do
Eczéma	1	2	2	do do
Fièvre (rémittente)	1	21	21	do do
Lumbago	4	8	2	do do
Otalgie	1	2	2	do do
Rhumatisme	2	70	35	do do
Congestion des reins	2	16	8	do do
Synovite	1	2	2	do do
Entorse, poignet	1	4	4	do do
do doigt	1	2	2	do do
do pied	1	3	3	do do
Mal de gorge	1	2	2	do do
Entorse aux reins	1	2	2	do do
Parotidite	1	5	5	do do
Pyrexie	1	2	2	do do
Veines variqueuses	1	7	7	do do

F. H. POWELL, M. D.,
Aide-chirurgien.

POLICE À CHEVAL DU NORD-OUEST.

RAPPORT annuel des malades, division "D", Fort Macleod, pour l'année expirée le 30 novembre 1888.

Maladies.	Nombre de cas.	Nombre de jours.	Durée moyenne.	Observations du chirurgien.
Tonsillite aiguë	1	13	13	Rendu au service.
Meurtrissure à la fesse	1	22	22	do do
do à l'orteil	3	33	11	do do
do au pouce	2	4	2	do do
do au bras	1	4	4	do do
do à la jambe	1	3	3	do do
do à la cuisse	1	4	4	do do
do à la hanche	1	2	2	do do
do au pied	1	6	6	do do
État bilieux	20	60	3	do do
Bubon (sympathique)	5	30	6	do do
Ampoule au talon	11	22	2	do do
Bursite	3	48	16	do do
Coryza	14	28	2	do do
Colique	4	4	1	do do
Écorchures	1	2	2	do do
Coupure au poignet	1	2	2	do do
do à l'orteil	1	16	16	do do
do au doigt	1	3	3	do do
Céphalalgie	6	12	2	do do
Blessure contusionnée	2	4	2	do do
Constipation	2	6	3	do do
Diarrhée	28	14	½	do do
Carie des dent	2	2	1	do do
Dislocation, doigt	1	2	2	do do
do épaule	1	44	44	do do
do coude	1	36	36	do do
do pouce	1	11	11	do do
Dyspepsie	1	2	2	do do
Débilité	2	18	9	do do
Fièvre (miasmatique)	2	34	17	Un mort dans le Kootenay.
Fracture, tibia et fibula	1	68	68	Sous traitement.
do olécrane	1	171	171	Envoyé de Régina.
do du nez	1	6	6	Rendu au service.
Furoncle	1	2	2	do do
Ongle incarné, orteil	2	20	10	do do
Ulcère indolent	1	31	31	do do
Blessure par instrument tranchant	1	8	8	do do
Hémorroïdes	1	3	3	do do
Helminthiasis	1	2	2	do do
Coup de pied de cheval	3	42	14	do do
Lumbago	5	10	2	do do
Névralgie	5	10	2	do do
Odontalgie	2	2	1	do do
Blessure pénétrante	1	2	2	do do
Pleurodynie	1	3	3	do do
Pneumonie (aiguë)	1	47	47	do do
Rhumatisme	6	18	3	do do
Synovite	3	9	3	do do
Entorse, articulation du pied	6	24	4	do do
do au poignet	4	12	3	do do
Douleur au pied	1	1	1	do do
do à la main	2	12	6	do do
do aux lèvres	3	9	3	do do
Enflure aux testicules	1	4	4	do do
Ulcération du rectum	2	10	5	do do
Stricture de l'urétère	1	12	12	do do
Blessure au pied	1	12	12	do do

F. H. POWELL, M.D., *aide-chirurgien.*

ANNEXE T.

RAPPORT ANNUEL DE L'AIDE-CHIRURGIEN TEMPORAIRE HUGH BAIN, 1888.

PRINCE-ALBERT, 30 novembre 1888.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter le rapport médical annuel de ce poste pour 1888.

J'ai de nouveau le plaisir de faire rapport qu'il y a eu très peu de maladie ici pendant l'année, et que ce poste conserve la réputation qu'il a acquise d'être à peu près le plus sain des Territoires. Cela est dû presque entièrement à l'excellent site choisi pour les casernes, et aux quartiers confortables que les hommes occupent à présent.

J'ai recommandé la mise à la réforme de deux des membres de la division.

Cinq hommes seulement ont été admis à l'hôpital—aucun de ces cas n'ont été sérieux—ils y ont demeuré, en moyenne, quatorze jours. Bien qu'il y ait eu plusieurs cas de fièvre miasmatique-typhoïde dans l'établissement, nos hommes n'en ont pas été atteints.

Quoiqu'il soit agréable d'avoir à rapporter si peu de maladie ici, et qu'en conséquence le besoin d'un hôpital se soit très peu fait sentir jusqu'à présent, nous ne pouvons pas nous attendre à être toujours aussi favorisés.

La chambre de caserne qui est aujourd'hui occupée comme l'hôpital est tout à fait inconvenable à cet usage, et je recommande fortement encore une fois qu'un hôpital détaché soit construit aussitôt que possible.

Nous avons eu toute l'année l'assortiment de drogues nécessaire.

Nous avons eu besoin d'un bon nombre d'instruments de chirurgie, mais comme il y en a beaucoup en route à l'heure qu'il est, on pourra bientôt remédier à cela.

Je suis heureux de pouvoir témoigner ici du zèle et de l'habileté du sergent d'état-major Waller. Il se connaît parfaitement en fait de préparations médicales, et porte un vif intérêt aux devoirs de sa charge.

J'annexe à ce rapport un état des cas de quelque importance qui ont été traités ici pendant l'année.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

HUGH N. BAIN, M. D.,

Aide-chirurgien.

Le commissaire
de la police à cheval du Nord-Ouest,
Régina.

POLICE À CHEVAL DU NORD-OUEST.

RAPPORT annuel des malades pour l'année 1888.

Maladies.	Nombre de cas.	Nombre de jours.	Durée moyenne.	Observations du chirurgien.
Abcès à l'oreille	1	20	20	Rendu au service.
Acné	1	5	5	Sous traitement, mais de service.
Furoncles	1	4	4	Rendu au service.
Congestion de poumons	1	6	6	do do
Blessure contusionnée	1	5	5	do do
Conjonctivite	2	8	4	do do
Rhumes et toux	98	100	1	Sous traitement, mais de service.
Contusions	30	30	1	do do
Crampes d'intestins	3	3	3	do do
Dyspepsie	1	3	3	Rendu au service.
Diarrhée	12	12	1	Sous traitement, mais de service.
Surdité	1	3	3	Rendu au service
Eczéma	2	4	2	Sous traitement, mais de service.
Panaris	2	24	12	do do
Côtes fracturées	1	21	21	Rendu au service.
Fièvre intermittente	1	9	9	do do
Blessure ; instrument tranchant	1	4	4	Sous traitement, mais de service.
Lumbago	3	9	3	Rendu au service.
Myalgie	2	8	4	do do
Blessure lacérée au doigt	1	38	38	Doigt amputé.
Névralgie	6	18	3	Rendu au service.
Pharyngite	6	60	10	Un en congé définitif par achat ; cinq rendus au service.
Blessure pénétrante	1	4	4	Rendu au service.
Hémorroïdes	1	4	4	do do
Pleurodynie	1	3	3	do do
Bubon sympathique	2	57	28	do do
Enflure, articulation du pied	1	4	4	do do
Entorse	2	28	14	do do
Rhumatisme (chronique)	1	6	6	do do

HUGH N. BAIN, M.D.,

Chirurgien temporaire.

ANNEXE U.

RAPPORT ANNUEL DE L'AIDE-CHIRURGIEN TEMPORAIRE, D. TULLOCH, 1888

FORT SASKATCHEWAN, 1er décembre 1888.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre, ci-inclus, le rapport annuel du Dr Tulloch pour l'année expirée le 30 novembre 1888.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

A. H. GRIESBACH,

Surintendant, commandant la division "G."

Le commissaire
de la police à cheval du Nord-Ouest,
Régina.

FORT SASKATCHEWAN, 3 décembre 1888.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter le rapport médical annuel de cette division pour l'année expirée le 30 novembre 1888. Les rôles des malades pour les mois de décembre 1887, et janvier 1888, ayant été brûlés, ces deux mois ne sont pas compris dans le rapport ci-joint.

Ce rapport indique que l'état sanitaire satisfaisant de cette division l'an dernier s'est parfaitement maintenu, nous n'avons eu aucune affection de poitrine sérieuse—ni aucun cas de fièvre. Le site si bien choisi des casernes, l'excellente qualité de l'eau de la rivière, et le climat sec et légèrement fortifiant suffisent, sans doute, à expliquer pourquoi les hommes jouissent d'une aussi bonne santé.

Pendant l'année dernière, le détachement d'Edmonton a été visité chaque semaine, et les autres postes détachés l'ont été aussi, quand il a été nécessaire. Le cas de "blessure par arme à feu" va bien, il n'y a pas eu de complications jusqu'à présent. Un soigneux examen, fait immédiatement après l'accident, m'a convaincu qu'il serait imprudent de tenter de faire l'extraction de la balle, attendu qu'elle était de petit calibre, qu'elle avait pénétré profondément dans les muscles de la cuisse, où sa position n'était pas exactement connue et que son passage ne paraissait pas avoir causé de dommages sérieux. Comme l'accident était arrivé à Edmonton et que le patient ne pouvait pas être transporté, le sergent d'hôpital, Little, fut envoyé pour soigner ce malade. Il s'acquitta parfaitement de cette tâche. Le patient fut transféré d'Edmonton ici le 25 novembre, et j'espère qu'il sera en état de sortir de l'hôpital dans quelque jours, mais il ne sera pas capable de reprendre complètement son service avant quelque temps.

Mon rapport de l'an dernier disait "que notre provision de drogues était complète et satisfaisante, que l'hôpital était passablement confortable, etc., etc." Je suis fâché d'avoir à faire rapport de l'incendie de cet hôpital et de tout ce qu'il contenait, dans la matinée du 31 janvier dernier. Avant d'être découvert, le feu avait déjà fait un tel progrès qu'il a été impossible de l'éteindre et même de sauver l'ameublement, etc. Cette perte a été sérieuse pour tous les intéressés.

Un local temporaire et les drogues nécessaires furent immédiatement obtenus, et se trouvaient prêts pour la parade des malades le lendemain matin. Heureusement,

j'avais une boîte d'instruments de chirurgie bien garnie, à Edmonton ; je me trouvai pourvu des instruments acquis pour les circonstances ordinaires, de sorte qu'il n'y a eu ni inconvénients ni pertes, en ce qui concerne les malades, du moins.

Je me permettrai ici de parler de ce que nous devons tous au surintendant Griesbach pour la bienveillance qu'il a montrée dans cette circonstance et pour la promptitude avec laquelle il a mis à notre disposition et disposé convenablement la bâtisse occupée aujourd'hui comme hôpital. Une provision raisonnable des drogues les plus nécessaires fut promptement envoyée de Régina ainsi que trois couchettes Garfield.

Comme j'ai appris qu'une nouvelle bâtisse doit être bientôt construite ici, je me dispenserai de parler de celle que nous occupons actuellement comme hôpital, me contentant de dire qu'elle a été mise dans un état aussi convenable et aussi confortable que possible pour les malades.

Grâce aux arrangements pris par le surintendant Griesbach les hommes ne sont pas aussi serrés que l'an dernier dans les casernes, quoique celles-ci soient à peu près dans l'état où elles étaient lors de mon dernier rapport. Le corps de garde a été aussi beaucoup amélioré sous le rapport de la ventilation et de la lumière par le percement d'une fenêtre additionnelle.

Je transmets, ci-annexée, l'estimation des drogues, etc., requises dans les deux départements, médical et vétérinaire, pour l'année 1889. Permettez-moi d'observer que jusqu'à présent la provision annuelle de drogues, etc., n'est arrivée ici que vers la fin de novembre. Si nous la recevions six semaines ou deux mois plus tôt, cela serait beaucoup mieux, je crois, et la mettrait à l'abri de tout dommage qui pourrait résulter de la gelée.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

D. TULLOCH, C.M., M.D.

Le commmissaire

de la police à cheval du Nord-Ouest,

Régina.

POLICE À CHEVAL DU NORD-OUEST.

RAPPORT annuel des malades, division "G", pendant les dix mois expirés le 30 novembre 1888.

Maladies.	Nombre de cas.	Nombre de jours.	Durée moyenne.	Observations du chirurgien.
Acné	1	4	4	
Balinite	1	1	1	
État bilieux	13	14	$1\frac{1}{13}$	
Bromodriose	1	1	1	
Contusion	2	2	1	
Brûlure	1	6	6	[affaiblie.]
Bubon (traumatique)	3	94	$31\frac{1}{3}$	Causé par un effort, la constitution étant
Catarrhe (nasal)	1	1	1	Mieux.
Carboncule	1	1	1	
Écorchure (selle)	1	1	1	
Douleur de poitrine	1	1	1	
Colique	2	2	1	
Conjonctivite	4	9	$2\frac{1}{4}$	
Coryza	5	6	$1\frac{1}{5}$	
Cystite	1	1	1	
Céphalalgie	1	1	1	
Surdité	4	5	$1\frac{1}{4}$	
Débilité	1	1	1	
Diarrhée	2	3	$1\frac{1}{2}$	
Douleur d'oreille	1	1	1	
Eczéma à la lèvre	1	1	1	
Furoncle	1	1	1	
Fièvre simple	2	20	10	
Abcès à la gencive	1	6	6	
Blessure par arme à feu	1	37	37	Encore à l'hôpital.
Hémorroïdes (ex)	3	19	$6\frac{1}{3}$	
Affection du cœur	2	228	114	Envoyés tous deux à Régina pour être
Hordéolum	1	1	1	mis à la réforme.
Morsure de cheval	1	4	4	
Coup de pied de cheval	3	14	$4\frac{2}{3}$	
Indigestion	1	1	1	
Lésions—				
Cheville du pied	2	3	$1\frac{1}{2}$	
Main	1	45	45	
Hanche	1	4	4	
Côté	2	3	$1\frac{1}{2}$	
Pouce	1	4	4	
Orteil	1	16	16	
Lumbago	4	18	$4\frac{1}{2}$	
Névralgie	3	3	1	
Odontalgie	4	5	$1\frac{1}{4}$	
Orchite	1	12	12	
Pleurodynie	1	1	1	
Rhumatisme musculaire	1	2	2	
Sciatique	1	17	17	
Entorse	2	21	$10\frac{1}{2}$	
Effort	3	8	$2\frac{2}{3}$	
Synovite	1	16	16	
Empoisonnement par le tabac	1	3	3	En mâchant du tabac à l'excès.
Tonsillite	3	3	1	
Ulcère à la langue	1	3	3	
Urticaire	1	1	1	
Varicocèle	2	2	1	
Verrues	1	1	1	

D. TULLOCH, C.M., M. D.

ANNEXE V.

RAPPORT ANNUEL DE L'AIDE-CHIRURGIEN TEMPORAIRE G. A. KENEDY, 1888.

MACLEOD, 30 décembre 1888.

MONSIEUR,—Conformément à votre télégramme du 27 courant, j'ai l'honneur de vous transmettre, ci-inclus, le rapport annuel des malades de ce poste jusqu'au 1er septembre 1888.

Le rapport du Dr Powell, depuis le 1er septembre jusqu'au 30 novembre, a été transmis avec le rapport annuel du surintendant Neale.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

S. B. STEELE,

Surintendant, commandant le district de Macleod.

Le commissaire
de la police à cheval du Nord-Ouest,
Régina.

MACLEOD, ALBERTA, 29 décembre 1888.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter, ci-joint, le rapport annuel des malades de la division "H" pour 1888, tel que requis par le télégramme du commissaire daté du 27 courant.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

GEORGE A. KENNEDY

Aide-chirurgien.

Le surintendant STEELE,
commandant la police à cheval
à Macleod.

POLICE À CHEVAL DU NORD-OUEST.

RAPPORT annuel des malades de la division "H, "Fort-Macleod, pour l'année expirée le 30 décembre 1888.

Maladies.	Nombre de cas.	Nombre de jours.	Durée moyenne.	Observations du chirurgien.
Adénite	1	20	20	Sous traitement.
Aphonie	1	1	1	Rendu au service.
Anthrax	2	7	3½	do do
Abcès	4	48	12	do do
Albuminurie	1	131	131	Envoyé à Régina.
Bronchite	10	20	2	Rendu au service.
Foulure au pied	2	16	8	do do
Meurtrissure à la jambe	1	2	2	do do
Irritation des bronches	5	10	2	do do
Bubon	14	168	12	do do
Etat bilieux	1	2	2	do do
Meurtrissure à la figure	2	3	1½	do do
do au côté	1	1	1	do do
Blessure contusionnée	2	6	3	do do
Frisson, congestion	4	12	3	do do
Cors	2	4	2	do do
Colique	12	36	3	do do
Ecorchure	4	8	2	do do
Coryza	18	36	2	do do
Céphalalgie	4	4	1	do do
Constipation	7	14	2	do do
Gerçures aux lèvres	1	5	5	do do
Coupure à la main	1	5	5	do do
En convalescence	3	78	26	do do
Circoncision	1	12	12	do do
Catarrhe	1	2	2	do do
Débilité	14	42	3	do do
Diarrhée	27	32	1 5/27	do do
Dyspepsie	3	6	2	do do
Dislocation du doigt	1	2	2	do do
Furoncle	2	12	6	do do
Engelure	17	272	16	do do
Fracture du métatarse	1	36	36	do do
Fièvre (rémittente)	1	21	21	do do
Hystérie	1	20	20	do do
Hémorrhoïdes	2	3	1½	do do
Maux de tête	3	3	1	do do
Coup de pied de cheval	2	4	2	do do
Laryngite	1	1	1	do do
Lumbago	4	12	3	do do
Oreillons	1	3	3	do do
Migraine	8	24	3	do do
Névralgie	5	10	2	do do
Pas de dents d'en haut	1	12	12	do do
Odontalgie	4	4	1	do do
Orchite	2	20	10	do do
Pyrexie	1	2	2	do do
Parotidite	2	20	10	do do
Pharyngite	7	7	1	do do
Palpitation du cœur	1	1	1	do do
Prurigo	1	12	12	do do
Blessure pénétrante	1	2	2	do do
Rhumatisme	10	50	5	do do
Conjestion des reins	1	10	10	do do
Entorse, reins	1	1	1	do do
do articulation du pied	1	3	3	do do
do genou	1	6	6	do do
do main	1	2	2	do do
do poignet	3	9	3	do do
do doigt	1	3	3	do do
Effort	20	140	7	do do

RAPPORT annuel des malades de la division "H," Fort-Macleod, pour l'année expirée le 30 décembre 1888—*Fin.*

Maladies	Nombre de cas.	Nombre de jours.	Durée moyenne.	Observations du chirurgien.
Lésions, à la main	1	5	5	Rendu au service
do à la gorge	1	1	1	do do
do aux yeux	1	1	1	do do
Scarlatine	1	40	40	do do
Synovite	6	204	34	do do
Stricture	1	35	35	do do
Enflure aux testicules	1	66	66	do do
do au genou	1	12	12	do do
Brûlure au pied, eau bouillante	1	2	2	do do
Scabies	2	54	27	do do
Tonsillite	3	18	6	do do
Extraction de dents	9	9	1	do do
Ulcération de la langue	1	1	1	do do
Ulcération à la suite de froid	2	32	16	do do
Urticaire	1	1	1	do do
Veines variqueuses	3	15	5	do do
Ulcère variqueux	1	14	14	do do
Vertigo	1	8	8	do do
Blessures superficielles	15	240	16	do do
do à la tête	1	5	5	do do
do instrument tranchant	1	4	4	do do
do au pied	1	5	5	do do

G. A. KENNEDY,

Aide-chirurgien temporaire.

ANNEXE W.

RAPPORT ANNUEL DE L'AIDE-CHIRURGIEN TEMPORAIRE C. S. HAULTAIN, 1888.

MONTAGNE-DE-BOIS, 9 novembre 1888.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport pour la période pendant laquelle la division stationnée à la Montagne-de-Bois a été sous mes soins, comme médecin, c'est-à-dire depuis le 22 mai jusqu'au 9 de novembre.

Il n'y a eu aucune maladie ou accident sérieux; je n'ai observé de fièvre qu'en une seule occasion, dans un cas de tonsillite.

Je suggérerais qu'un puits soit creusé dans le poste; pendant tout l'été l'eau a été tirée d'une excellente source à un quart de mille de distance. Celle de la coulée ne peut être considérée comme saine, vu qu'elle reçoit les égouts des habitations des colons, et nous savons que, l'année dernière, quelques-uns de nos hommes occupant les bâtisses de l'ancien poste, près de la coulée et se servant de cette eau, ont contracté la fièvre miasmatique-typhoïde.

Dans le rapport annexé j'ai du entrer tout cas de maladie, quelque léger qu'il fut, ce qui donne une apparence formidable à première vue.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

C. S. HAULTAIN,

Aide-chirurgien temporaire.

Le commissaire

de la police à cheval du Nord-Ouest,

Régina.

RAPPORT des malades, depuis le 22 mai jusqu'au 9 novembre 1888.

Maladies.	Nombre de cas.	Nombre de jours.	Durée moyenne.	Observations du chirurgien.
Abcès, alvéolaire	1	6	6	
do simple	2	13	6½	
Etat bilieux	4	6	1½	
Contusions	2	14	7	
Colique (intestinale)	2	8	4	
Rhumes et toux	3	9	3	
Conjonctivite	1	5	5	
Constipation	5	5	1	
Blessure, hache	1	12	12	
Débilité	1	12	12	
Diarrhée	4	4	1	
Dyspepsie	4	12	3	
Névralgie faciale	1	2	2	
Tonsillite folliculaire	1	7	7	
Corps étranger dans la cornée	2	4	2	
Gingivite	1	5	5	
Maux de tête	5	5	1	
Hémorroïdes	2	.....	.....	
Impétigo	1	21	21	
Migraine	1	2	2	
Rhumatisme musculaire	5	12	2½	
Ophthalmie	1	7	7	
Pleurodynie	2	4	4	
Rhinite	1	3	3	
Conjestion rénale	1	4	4	
Maux de gorge	5	9	2	
Entorse	1	3	3	
Efforts	3	7	2	
Synovite (après chute de cheval)	1	21	21	
Extraction de dents	5	.....	.....	

C. S. HAULTAIN, L.R.C.P., London,
Aide-chirurgien temporaire.

ANNEXE X.

RAPPORT ANNUEL DE L'AIDE-CHIRURGIEN TEMPORAIRE, F. H. MEWBURN, 1888.

LETHBRIDGE, 28 décembre 1888.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter le rapport médical annuel du poste, pour l'année 1888.

Je suis heureux de pouvoir dire que les hommes de la division ont été en excellente santé pendant l'année dernière. Il n'y a eu aucun cas de maladie réellement sérieuse; cela contraste agréablement avec ce que nous avons vu l'année précédente. Des cas de chirurgie graves se sont présentés, mais les résultats du traitement ont été satisfaisants.

Au commencement de l'année le poste a été doté d'un hôpital qui, quoique petit, suffit aux exigences de la division pour le présent, c'est un grand avantage pour les malades qui peuvent être transférés des casernes maintenant, et placés dans les meilleures conditions possibles pour leur guérison. L'ameublement de l'hôpital est très défectueux.

Nous n'avons au poste aujourd'hui aucun instrument ou appareil de chirurgie. Les rhumes et les bronchites constituent la majeure partie des cas qui font le sujet du rapport. Ils sont dus presque exclusivement, je crois, à la mauvaise ventilation des chambres de casernes. Il n'y a à présent aucun moyen de changer l'air de ces chambres, dont la température devient promptement trop élevée, et les hommes passant subitement de cette atmosphère à l'air froid du dehors se trouvent nécessairement exposés à contracter ces maladies.

En terminant ce rapport je suggérerai respectueusement:

1. Que l'hôpital soit meublé convenablement.
2. Que des instruments et appareils de chirurgie soient fournis.
3. Qu'il soit pourvu à la ventilation des chambres de caserne.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

FRANK HAMILTON MEWBURN,

Aide-chirurgien temporaire.

Le commissaire

de la police à cheval du Nord-Ouest,

Régina.

POLICE À CHEVAL DU NORD-OUEST.

RAPPORT annuel des malades, depuis le 1er décembre jusqu'au 30 novembre 1888.

Maladies.	Nombre de cas.	Nombre de jours.	Durée moyenne.	Observations du chirurgien.
Abcès	2	12	6	Guéri.
do alvéolaire	1	5	5	do
do scrotal	1	29	29	do
Acné	1	1	1	do
Adhérence du prépuce	1	6	6	do
Fièvre bilieuse	2	6	3	do
Bronchite	13	66	$5\frac{1}{13}$	do
Bursite	1	91	91	do
Morsure, serpent à sonnettes	1	2	2	do
Écorchures	9	23	$2\frac{5}{9}$	do
Colique	5	7	$1\frac{2}{5}$	do
Contusion	28	281	$10\frac{1}{7}\frac{1}{8}$	do
Conjonctivite	3	4	$1\frac{1}{3}$	do
Constipation	6	10	$1\frac{2}{3}$	do
Coryza	23	52	$2\frac{6}{23}$	do
Débilité	7	88	$12\frac{4}{7}$	A l'hôpital.
Diarrhée	19	38	2	Guéri.
Dyspepsie	13	17	$1\frac{4}{13}$	do
Dysenterie	1	9	9	Service de l'écurie seulement
Erythème	1	11	11	Guéri.
Maux d'oreilles	1	7	7	do
Fébricule	3	5	$1\frac{2}{3}$	do
Fissure à l'anus	1	17	17	do
Fistule à l'anus	1	113	113	do
Fracture du fibula	1	45	45	do
Fracture du fibula et du tibia à la ch. du pied	1	140	140	A l'hôpital.
Fracture de l'os (métatarse) du gros orteil par une balle, pied gauche	1	129	129	A l'hôpital.
Gelés	3	17	$5\frac{2}{3}$	Guéri.
Gastrite	3	7	$2\frac{1}{3}$	do
Herpès labial	1	1	1	do
Hémorrhoïdes	2	4	2	do
Lésion au cou-de-pied	1	2	2	do
do coude	1	1	1	do
do nerf musculo-spiral	1	12	12	do
Lumbago	9	45	6	do
Myalgie	5	6	$1\frac{1}{5}$	do
Malaria	6	81	$13\frac{1}{2}$	do
Névralgie	16	31	$1\frac{15}{16}$	do
do inter-costale	1	5	5	do
do d'une cicatrice	1	7	7	En permission.
do cervicale	1	26	26	Exempt de service.
Odontolgie	2	2	1	Guéri.
Orchite	3	58	$19\frac{1}{3}$	do
Parotidite	1	17	17	do
Périostite	3	58	$19\frac{1}{3}$	do
Nodosité du périoste	1	1	1	do
do et myalgie	1	40	40	do
Pleurodynie	1	3	3	do
Prurit à l'anus	1	1	1	do
Rhumatisme, sous-aigû	6	10	$1\frac{2}{3}$	do
do musculaire	1	1	1	do
Entorse à la cheville du pied	8	27	$3\frac{3}{8}$	do
do au poignet	2	13	$6\frac{1}{2}$	do
do au coude	1	6	6	do
Sciatique	3	21	7	do
Scabies	1	1	1	do
Tonsillite	4	12	3	do
Empoisonnement par le tabac	1	1	1	do
Ulcère	1	4	4	do

RAPPORT annuel des malades, depuis le 1er décembre 1887 jusqu'au 30 novembre 1888.—*Fin.*

Maladies.	Nombre de cas.	Nombre de jours.	Durée moyenne.	Observations du chirurgien.
Ulcération de la bouche	1	2	2	Guéri.
Urticaire	1	1	1	do
Valgus	3	353	117⅔	do
Varicocèle	1	1	1	do
Varice à la jambe	1	1	1	do
Blessure au talon	1	10	10	do
do à la main	1	1	1	do
do à la lèvre	1	6	6	do
do au cuir chevelu	3	23	7⅔	do
do par instrument tranchant	4	13	3¼	do

FRANK HAMILTON MEWBURN,

Aide-chirurgien temporaire.

ANNEXE Y.

RAPPORT DU SERGENT D'ÉTAT-MAJOR J. L. TULLOCH, CHARGÉ DE L'HOPITAL DE LA COULÉE-AUX-ÉRABLES.

COULÉE-AUX-ÉRABLES, 10 décembre 1888.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre, ci-inclus, le rapport annuel des malades de ce poste pour l'année qui vient de s'écouler. Depuis mon arrivée ici, à la fin du mois de décembre dernier, l'état sanitaire des hommes a été très bon.

La diarrhée qui est si fréquente ici, est incontestablement due à la qualité de l'eau qui est très mauvaise, étant fortement alcaline.

Quelque chose que l'on se propose de faire pour ce poste, la plus importante serait d'y faire creuser un puits profond et qui donnerait une eau pure. Le nombre de cas de diarrhée indiqués au rapport ne représente pas tous les hommes qui ont souffert de cette maladie, parce que j'ai cru devoir tenir toujours prête une " mixture contre la diarrhée ", et d'en administrer des doses quand il était nécessaire sans faire un rapport spécial dans ces cas-là.

Nous avons eu dix cas de fièvre miasmatique, ou comme on l'appelle en ce pays, de fièvre " de montagne " ; mais toutes les fois qu'elle a été prise à temps, elle a facilement cédé au traitement. Deux de ces malades sont encore sous traitement, mais ils sont en convalescence. Quant à l'un d'eux, le sergent d'état-major McGinnis, il n'y pas de doute qu'il n'ait été sous l'influence de la fièvre pendant une semaine au moins avant de venir de Swift-Current, où il était en détachement, pour se faire traiter ici. Ce cas, en conséquence, a été un peu plus rebelle au traitement, mais je suis parvenu à arrêter la fièvre. Sa convalescence était déjà assez avancée pour qu'il pût quitter le lit et rester assis, lorsqu'il prit du froid dans la salle, ce qui amena une rechute. Après quelque temps d'anxiété à son sujet, je suis heureux de le voir de nouveau convalescent.

Je rapporte ceci afin de faire voir combien nous sommes mal protégés contre les courants d'air dans l'hôpital. Quoiqu'il ait été récemment revêtu d'un boisage à l'extérieur, les planches ont tellement séchées qu'elles laissent entre elles des fentes assez larges pour qu'on puisse entendre le vent qui passe en sifflant à travers les pans de la bâtisse. De plus, une partie de l'hôpital, évidemment destinée à servir de cuisine mais qui jusqu'ici n'a été employée que comme décharge, est en très mauvais état et donne librement accès à la pluie et au vent; cette chambre n'étant séparée de la salle des malades que par une simple porte, on peut facilement comprendre qu'il n'est pas aisé de régler convenablement la température de cette salle. Si cette partie de la bâtisse était séparée convenablement et employée comme cuisine comme, elle aurait dû l'être, les malades y gagneraient beaucoup sous le rapport du confort et de la sûreté contre les accidents. A présent, il faut transporter les repas des patients de la cuisine des hommes de la division ou de plus loin, ce qui n'est ni commode ni convenable.

La salle elle-même, sous le rapport de la grandeur et de la hauteur, est tout à fait insuffisante pour les besoins probables de cette division; et si la fièvre miasmatique ou aucune autre maladie éclatait sérieusement parmi nos hommes, la chose deviendrait malheureusement trop évidente.

La fréquence de la toux et des rhumes est due en grande partie à ce que les chambres de casernes sont trop chauffées et que la ventilation y est défectueuse; on pourrait remédier à cela avec un peu plus de soin.

Le poste est dans une excellente condition sanitaire, sauf sous le rapport de l'eau

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre très obéissant serviteur,

JOHN H. TULLOCH,

Sergent d'état-major, hôpital.

Le commissaire de la police à cheval du Nord-Ouest, Régina.

POLICE À CHEVAL DU NORD-OUEST.

RAPPORT annuel des malades pour l'année expirée le 30 novembre 1888.

Maladies.	Nombre de cas.	Nombre de jours.	Durée moyenne.	Observations du chirurgien.
Abcès alvéolaire	1	4	4	Rendu au service.
Etat bilieux	6	8	$1\frac{1}{3}$	do do
Foulure au pied	1	2	2	do do
Bronchite	1	4	4	do do
Carboncule	1	53	53	do do
Catarrhe	3	9	3	do do
Engelures	1	3	3	do do
Céphalalgie (après fièvre)	1	16	16	do do
Toux et rhumes	41	81	$1\frac{40}{41}$	do do
Colique	4	9	$2\frac{1}{4}$	do do
Concussion de la moelle épin	1	16	16	do do
Congestion des reins	1	3	3	do do
Constipation	11	15	$1\frac{4}{11}$	do do
Contusions	16	142	$8\frac{7}{8}$	do do
Surdité	1	2	2	do do
Diarrhée	32	39	$1\frac{7}{32}$	do do
Dysenterie	5	25	5	do do
Dyspepsie	9	12	$1\frac{1}{3}$	do do
Fièvre (miasmatique)	10	161	$16\frac{1}{10}$	2 encore sous traitement ; 8 rendus au serv.
Gelé	1	135	135	Rendu au service.
Hémorrhoïdes	1	4	4	do do
Incontinence d'urine	3	32	$10\frac{2}{3}$	do do
Coup de pied de cheval	1	3	3	do do
Laryngite	3	10	$3\frac{1}{3}$	1 envoyé à Régina ; 2 rendus au service.
Nécrose (suite du froid)	1	38	38	Rendu au service.
Odontalgie	3	3	1	do do
Fracture (tibia)	1	16	16	Envoyé à Régina.
Ophthalmie	1	2	2	Rendu au service.
Orchite	1	9	9	do do
Périostite	1	46	46	Envoyé à Medicine-Hat.
Pleuralgie	5	15	3	Rendu au service.
Rhumatisme (musculaire)	2	7	$3\frac{1}{2}$	do do
Brûlure (eau bouillante)	1	3	3	do do
Sciatique	3	10	$3\frac{1}{3}$	do do
Mal de lèvres	1	4	4	do do
Entorses	14	43	$3\frac{1}{4}$	do do
Bubon sympathétique	3	114	38	do do
Synovite	2	90	45	do do
Tonsillite	4	11	$2\frac{3}{4}$	do do
Varices	1	66	66	Envoyé à Régina.
Blessure au nez, incision	1	5	5	Rendu au service.

JOHN L. TULLOCH, *sergent d'état-major.*

Sergent d'hôpital.

ANNEXE Z.

RAPPORT ANNUEL DU CHIRURGIEN-VÉTÉRINAIRE J. BURNETT, 1888.

RÉGINA, 26 décembre 1888.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport annuel pour l'année expirant en décembre 1888.

Forcé, par une attaque de fièvre, d'interrompre mon service pendant les deux mois derniers, il me reste si peu de temps pour écrire mon rapport que je ne puis entrer dans autant de détails que je le désirais.

Pendant le printemps et l'été, j'ai visité la Coulée-aux-Erables, Calgary, Lethbridge et Battleford. J'ai trouvé, dans tous ces postes, les chevaux en bonne condition, sauf ceux qui avaient contracté la fièvre typhoïde.

On pourrait grandement améliorer la plupart des écuries dans ces postes détachés en disposant les compartiments de façon à ce que les chevaux aient les pieds de devant sur un pavé de glaise battue.

Je suis heureux de pouvoir vous informer qu'il n'y a actuellement aucune maladie pestilentielle ou contagieuse parmi les chevaux de la police; les rapports reçus des postes détachés indiquent un état sanitaire étonnant pour cette saison de l'année, qui se fait généralement remarquer par de nombreux cas de maladies des organes respiratoires.

Dans le cours de l'été dernier, 127 chevaux de remonte ont été achetés à Calgary, à Macleod et à la Coulée-Pincher; ils paraissent tous être des animaux de première classe. Quelques-uns avaient été amenés de l'Orégon et sont égaux en tout aux meilleurs chevaux de cet Etat. La plupart cependant ont été élevés dans l'Alberta et montrent une grande amélioration pour l'intelligence, la symétrie des formes et la puissance musculaire, comparativement à ceux qu'on élevait, dans la même contrée il y a quelques années. Ceci prouve que les éleveurs apportent à cette industrie plus de bon sens pratique; ils se sont presque tous débarrassés de celles de leurs juments qui étaient de petite taille ou de mauvaise couleur et n'emploient plus que des étalons de bonne race.

Très peu des chevaux élevés dans l'Alberta que nous avons achetés cette année ont montré des dispositions rétives, défaut que chez beaucoup de chevaux est la cause de coups sérieux qu'ils se donnent eux-mêmes, avant d'être domptés, et dont les suites sont souvent permanentes. Cette fâcheuse qualité paraît disparaître graduellement parmi les chevaux élevés ici. Nous en avons eu une preuve remarquable dans ceux de feu M. Frank Strong, de Macleod; sur soixante chevaux qu'il nous a offerts, qui tous, sauf quatre ou cinq, avaient été élevés dans l'Alberta et dont la moitié environ n'avaient jamais porté une selle auparavant, c'est à peine si quelques-uns ont donné quelques signes de ce désagréable défaut. Dans mon dernier rapport, j'avais recommandé que certains chevaux qui n'atteignaient pas la taille voulue (quinze mains,) fussent achetés pour le service des patrouilles. Ma recommandation a été adoptée, et on a trouvé que ces petits chevaux, pour l'usage auxquels ils étaient destinés, étaient aussi bons, sinon meilleurs, que ceux de plus grande taille.

Le 21 août, je reçus ordre d'aller à Lethbridge pour faire l'examen d'une maladie qui s'était déclarée parmi les chevaux de la division "K" et à laquelle plusieurs avaient déjà succombé. Je trouvai que cette maladie était la "fièvre typhoïde"; les symptômes en tout semblables à ceux que l'on observe chez les êtres humains, et l'apparence des organes à l'examen *post mortem*, absolument la même, rendaient toute erreur impossible.

Pendant que je me trouvais dans la division "K" je visitai les détachements placés à la Coulée de Kipp, au Coteau de la Rivière au Lait, et à la Pierre-Ecrite. De Lethbridge j'allai à Battleford, où je trouvai huit chevaux attaqués de "fièvre typhoïde", et présentant les mêmes symptômes que ceux de la division "K."

On adopta pour ces cas, autant que possible, le traitement suivi par la majorité des médecins, et avec un plein succès dans sept de ces huit cas. Le cheval qui en est mort, était mieux depuis deux semaines et paraissait revenir promptement à la santé, lorsqu'une effusion de sérum à la base du cerveau amena une paralysie qui se termina par la mort

Avant mon départ de Battleford, les sept autres chevaux étaient si bien remis que je donnai ordre d'augmenter légèrement leurs rations.

Il est hors de doute que cette maladie a été importée du ranche de Miller, dans le Montana, où deux chevaux qui avaient fui, épouvantés, de la Pierre-Ecrite, avaient été retrouvés. Sur quatorze chevaux que possédait Miller et qui furent attaqués, j'ai lieu de le croire, de la même maladie, douze sont morts. Deux ou trois jours après que ces deux chevaux de la police furent ramenés, ils présentèrent tous les symptômes de la fièvre typhoïde; un succomba promptement à la maladie, l'autre en a guéri lentement. La contagion se propagea bientôt parmi les autres chevaux du détachement de la Pierre-Ecrite, et passa de ceux-ci aux animaux d'autres détachements.

Presque tous les chevaux atteints de cette affection typhoïde, qu'on n'a pu mettre à l'abri à cause de la distance où ils se trouvaient du poste, et auxquels on a permis de rester libres dehors pendant le jour, sont morts. La chaleur du soleil et l'exercice qu'ils prenaient ont contribué à augmenter la fièvre.

Je crois que cette fièvre était répandue sur une partie considérable du nord-ouest du Montana, car les journaux des éleveurs, dans l'ouest, ont parlé de temps à autre de l'apparition d'une maladie mystérieuse qui faisait périr beaucoup de chevaux dans ce district de l'Etat.

On devrait donc adopter des mesures énergiques dans le cas d'une nouvelle épidémie, afin de prévenir l'introduction de la fièvre typhoïde dans nos ranches à chevaux. Tout cheval venant du Montana devrait être examiné par un vétérinaire compétent.

Je me permettrai d'attirer encore votre attention sur la nécessité d'avoir de nouvelles écuries dans ce poste et de vous prier de presser le gouvernement d'en ordonner la construction.

Une nouvelle infirmerie est surtout indispensable. A l'heure qu'il est, si un cheval est amené ici souffrant de la gale, de la morve ou autre affection contagieuse ou pestilentielle, nous n'avons aucun moyen de le tenir isolé, et cependant ces maladies peuvent se propager et causer des dommages énormes avant qu'on puisse les arrêter. Faute de drainage et de ventilation dans nos écuries, une épidémie de maladies sérieuses peut éclater à tout moment

SELLES.

En visitant les postes détachés où l'on se sert de selles à double sangle de Hutchins, j'ai pris des informations des hommes mêmes qui s'en servent; ils en parlent tous favorablenent, et disent unanimement qu'elles sont moins fatigantes pour eux, et que, comme elles s'adaptent parfaitement aux chevaux, ceux-ci sont bien plus rarement blessés ou écorchés avec *elles* qu'avec la selle à sangle simple de la Californie.

Espérant que mes services ainsi que ceux de l'aide-chirurgien-vétérinaire et des sergents-vétérinaires, de l'état-major, qui sont sous ma direction, ont rencontré votre approbation.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,
J. BURNETT,
Chirurgien-vétérinaire.

Le commissaire
de la police à cheval du Nord-Ouest,
Régina.

POLICE À CHEVAL DU NORD-OUEST.

RAPPORT des cas vétérinaires traités pendant l'année 1888.

Maladies des organes respiratoires	75
do de la peau	18
do des lymphatiques	12
do du système nerveux	17
do des yeux	7
do des organes digestifs	80
do des organes urinaires	11
do du système locomoteur	313
Maladies contagieuses ou pestilentielles	69
Blessures	289

J. BURNETT, C.V.

ANNEXE AA.

RAPPORT ANNUEL DE L'AIDE-CHIRURGIEN VÉTÉRINAIRE T. A. WROUGHTON, 1888.

POLICE À CHEVAL DU NORD-OUEST.

FORT MACLEOD, 27 décembre 1888.

MONSIEUR,—j'ai l'honneur de vous transmettre mon rapport pour l'année expirant le 30 novembre 1888.

Depuis le commencement de l'année jusqu'aux premiers jours de mai, j'ai été chargé, comme vétérinaire, des chevaux de la division "F", à Prince-Albert. Puis je reçus ordre de remettre cet office entre les mains du sergent d'état-major Sweetaple, et de me mettre à la disposition des autorités, à Régina. Je l'ai fait. Les chevaux dont j'étais chargé étaient alors en très bonne santé, sauf un petit nombre qui souffraient d'une légère influenza.

Peu de temps après mon arrivée à Régina, je reçus ordre de me rendre à Macleod; je partis donc pour ce poste, où j'arrivai le 16 mai 1888. Je pris alors charge du district, savoir, des divisions stationnées à Macleod et à Lethbridge, comme vétérinaire. Le chirurgien-vétérinaire Burnett et moi, nous avons recommandé la mise à la réforme de plusieurs chevaux des deux divisions parce qu'ils n'étaient pas propres au service dans la police. Cela fut fait; plusieurs de ces chevaux furent vendus à d'assez bons prix considérant que la plupart de ces animaux étaient à peu près ruinés; ils furent remplacés dans la division, presque entièrement, par de jeunes chevaux de remonte achetés vers le même temps.

Le 17 août 1888, le surintendant Steele arriva à Macleod avec la division "D." Les chevaux de cette division, si l'on considère les mauvais chemins, la rareté des fourrages et les fatigues d'un long voyage, étaient à peu d'exceptions près, en très bonne condition. Parmi ces exceptions, il y avait un cheval qui avait dû souffrir d'une laminite aiguë. L'effusion qui s'était produite avait séparé les lames sensitives des lames cornées de la sole et de la fourchette. La plus grande partie de la sole et de la fourchette durent être enlevées, et le cheval n'a pu être utile pendant longtemps. Cependant, il va maintenant beaucoup mieux, et j'ai tout lieu de croire qu'il redeviendra un bon animal.

Presque toutes les remontes achetées le printemps dernier, je suis heureux de le dire, se sont trouvées de bonne qualité. Quelques-uns de ces chevaux ont boité de temps à autre, mais cela n'est pas étonnant, parce qu'ils n'étaient qu'en partie domptés quand ils sont arrivés, et qu'il a fallu les mener un peu durement pour achever de les briser. Toutefois, aucun de ces cas n'a été sérieux.

Dans la division "K" deux de ces remontes ont malheureusement contracté la maladie qui a emporté un nombre assez considérable de chevaux. Cette maladie a été apportée du Montana. Deux des chevaux de la police s'étant égarés, traversèrent la frontière le ou vers le 14 mai; ils furent ramenés le 9 juin du ranche de Miller, où on les retrouva; l'un d'eux devint malade et fut conduit au poste pour être traité. Il guérit plus tard, mais il ne sera jamais bon à grand'chose, car il n'a plus d'haleine. L'autre cheval, son compagnon, mourut peu de temps après son retour. J'ai appris que sur quatorze chevaux que Miller avait sur ce ranche, il en avait perdu douze.

La maladie était d'abord d'une nature embarrassante, les symptômes étant trop peu définis pour établir un diagnostique—apparence insouciante et lourdes; les membranes muqueuses injectées; appétit capricieux ou perdu entièrement; la peau sèche et luisante; température élevée, variant de 103° à 106°; poulx rapide et changeant; écoulement aqueux d'une narine ou des deux. Nul signe de douleur n'était apparent; on n'entendait non plus aucun bruit anormal à l'auscultation, et la maladie parcourait toutes ses phases dans l'espace de cinq à sept jours. De fait, la mort était si prompte qu'en beaucoup de cas j'arrivai trop tard malgré toute la diligence possible. La plupart des cas de décès se sont produits dans les détachements placés au Coteau de la Rivière au Lait et à la Pierre-Ecrite, à quarante et soixante et dix milles de Lethbridge, respectivement.

Je pense que cette maladie est une influenza d'un caractère typhoïde, forme que

la maladie prend rarement, mais qui est très fatale ; l'autopsie en beaucoup de cas a révélé des ulcérations dans les intestins gros et petits ; dans un cas surtout j'ai observé des ulcères tout près de la valvule iléo-cocale, le siège principal de ces lésions, je crois, dans la même maladie chez l'homme.

La maladie en elle-même est d'un caractère très sérieux, et, de plus, presque tous les chevaux l'ont contractée pendant qu'ils étaient dans les divers détachements, où il était impossible de leur donner le traitement, les soins et l'alimentation nécessaires. On ne pouvait les ramener du lieu où ils étaient, et la chose eut-elle été possible, qu'il n'aurait pas été sage de le faire parce que le poste n'a pas d'écurie-infirmerie où on aurait pu les isoler. Je me permettrai d'attirer votre attention sur cette matière, car je pense que les quartiers généraux de chaque division devraient avoir, s'il était possible, une écurie-hôpital parfaitement isolée, dans la prévision d'une épidémie contagieuse.

La maladie en question était certainement de nature contagieuse, et je crois qu'elle s'est communiquée, dans les pâturages, au moyen de l'herbe souillée par la salive ou les excrétions des animaux infectés.

On a eu le soin d'enterrer toutes les carcasses et de détruire tous les articles qui pouvaient favoriser la contagion, tandis que d'autres, comme les selles, etc., ont été soigneusement lavés et désinfectés. Partout où la maladie s'était déclarée on a déplacé les camps, quelques-uns ont été changés d'emplacement deux et même trois fois. Malheureusement, dans un corps tel que le nôtre, il est pratiquement impossible de tenir les chevaux entièrement séparés, et plusieurs chevaux de trait, en transportant des provisions, etc., aux détachements, ont contracté la maladie, malgré toutes les précautions prises pour leur isolation.

Cette maladie, je suis heureux de le dire, a été complètement extirpée, et nous pouvons nous en féliciter avec raison, je pense, vu sa nature sérieuse. On comprendra facilement la grandeur du danger, si l'on considère que la chaîne des patrouilles s'étend depuis les montagnes jusqu'au delà de la Coulée-aux-Erables, et que les chevaux de quatre de nos divisions ont couru plus ou moins de risque d'êtres infectés.

Quant aux autres maladies contagieuses, j'ai ordonné la destruction de six chevaux appartenant à des citoyens de ce district, parce qu'ils avaient la morve. Aucun cheval n'en a été atteint dans la police.

Les écuries du poste, avec la nouvelle bâtisse en construction à l'heure qu'il est, suffiront amplement au logement de tous les chevaux. La grande écurie en charpente employée actuellement est très froide ; je crois qu'on a l'intention d'en enlever le plancher de bois et de le remplacer par de la terre battue. Ce sera une amélioration avantageuse, non seulement parce que cela les rendra plus chaudes, mais parce que les pieds des chevaux s'en trouveront beaucoup mieux.

L'écurie-hôpital a été améliorée dernièrement et peut loger environ dix-huit chevaux. Nous n'avons pas de local, cependant, pour l'isolation des chevaux qui pourraient être affectés de maladies contagieuses, ou soupçonnés de l'être.

Une écurie-infirmerie est aussi absolument nécessaire à Lethbridge, le quartier général de la division "K". Une partie d'une des grandes écuries a été séparée pour cet usage. C'est mieux que rien, mais je ne pense pas que cela soit assez, au point de vue sanitaire.

Le fer à cheval en usage ici a donné satisfaction. Les chevaux ont besoin d'être ferrés souvent, le terrain étant sec, dur et rocheux dans les environs du poste ; un fer est quelquefois littéralement arraché du pied d'un cheval le jour même où il a été posé.

Beaucoup de chevaux sont dehors avec les détachements, je les visite souvent ; quoiqu'ils aient beaucoup de fatigues, ils ont bonne apparence et sont en parfaite santé.

Ceux dont on n'a pas besoin dans le poste ou qui ne sont pas avec les détachements sont à l'herbe, à environ cinq milles de Macleod. Je les visite deux fois par semaine ; ils sont gardés par un détachement nommé spécialement pour cet objet.

J'annexe à ceci le rapport des maladies traitées depuis le 15 mai jusqu'au 30 novembre, pour la division "H", et depuis le 17 août jusqu'au 30 novembre pour la division "D".

J'ai l'honneur d'être, monsieur, votre obéissant serviteur,

T. A. WROUGHTON, C. V., *Aide-chirurgien-vétérinaire.*

Le commissaire de la police à cheval du Nord-Ouest, Régina.

POLICE À CHEVAL DU NORD-OUEST.

Division "H"—Chevaux.

Maladies vétérinaires, depuis le 15 mai jusqu'au 30 novembre 1888.

Maladies.	Nombre de cas.	Nombre de jours hors de service.	Moyenne du nombre de cas.	Observations du chirurgien-vétérinaire.
Laminite aiguë	1	6	6	Rendu au service.
Brûlé par sa corde, au piquet	1	4	4	do do
Meurtrissure à la fourchette	1	9	9	do do
Catarrhe	2	16	8	do do
Cors	4	20	5	do do
Colonite	1	3	3	do do
Ecorchures	17	176	10	do do
Blessé par les cornes d'un bœuf	1	18	18	do do
Fistule du garrot	2	63	31½	do do
Lésions, à la suite d'un coup	2	63	31½	
do à la jambe	2	15	7½	do do
do au tibia	1	7	7	do do
do à la rotule	1	5	5	do do
do à la hanche	1	6	6	do do
do à l'épaule	1	7	7	do do
do au jarret	1	16	16	do do
do d'un tendon	1	12	12	do do
do aux muscles pectoraux	1	4	4	do do
Lacération du fanon	1	27	27	do do
Néphrite	1	5	5	do do
Arthrite naviculaire	1	10	10	Soulagé et renvoyé à l'ouvrage.
Nerf-férure	1	4	4	do do
Articulation ouverte	1	84	84	do do
Pieds ponceux	1	7	7	Guéri et envoyé à Edmonton.
Rupture partiel., tendon perforant	1	16	16	Rendu au service.
Blessé sur une fourche	1	10	10	do do
do aux pieds par des clous	2	27	13½	do do
Suros	3	70	23	do do
Abcès séreux	1	23	23	Réformé et vendu.
Entorse, fanon	4	44	11	Rendu au service.
do épaule	1	6	6	do do
do ligament suspensoire	1	5	5	do do

POLICE À CHEVAL DU NORD-OUEST.

Division "D"—Chevaux.

Maladies vétérinaires, du 17 août au 30 novembre 1888.

Maladies.	Nombre de cas.	Nombre de jours hors de service.	Moyenne du nombre de cas.	Observations du chirurgien-vétérinaire.
Laminite aiguë	1	8	8	Rendu au service.
Meurtrissure à la fourchette	2	10	5	do do
Catarrhe	2	20	10	do do
Contraction du sabot	1	4	4	do do
Coryza	1	3	3	do do
Hydropisie	1	15	15	do do
Erésipèle	1	36	36	do do
Dos enflammé	1	17	17	do do
Lymphangite	1	8	8	do do
Poncture	2	9	4½	do do
Crevasses	1	9	9	do do
Ecorchures (selle)	2	36	18	do do
Sabot usé (devant)	1	91	91	Va bien et sera bientôt propre au service.
Excroissance osseuse	1	38	38	En pâturage; soulagé; propre à un travail lent seulement.
Durillons	2	26	13	Rendu au service.
Suros	1	14	14	do do
Entorse, fanon	1	8	8	do do
do épaule	1	38	38	do do
do tendon	1	6	6	do do
Teigne	1	5	5	do do

ANNEXE B B.

RÉCAPITULATION des causes criminelles et autres, jugées dans les Territoires du Nord-Ouest, depuis le 1er décembre 1887 jusqu'au 30 novembre 1888.

Cause.	Régina.	Prince-Albert.	Coulée-aux-Erables.	Battleford.	Calgary.	Edmonton.	Macleod.	Lethbridge.	Total.
Assaut	7	3	3	1	4	6	6	19	49
Larcin	11		4	2	1	1	1	4	24
Possession illégale de liqueurs	21	3	10	2	15	1	8	10	70
Vente de liqueurs enivrantes	1	5	3	1	10	1	6	6	33
Refus de payer des gages		1	4			1	1		7
Meurtre	2						1		3
Déch. une arme à feu avec int. de meurtre						1	1		2
Vol sur la personne								1	1
Jeu							1		1
Créer du désordre	2	2			3			9	16
Désertion d'emploi	3		1		1	1			6
Tentative de meurtre									
Complicité dans un meurtre	1								1
Vol de chevaux	5				4	4	2	2	17
Insanité	2	3	1	1	2	3	1		13
Cruauté envers les animaux				1	1	1			3
Vagabondage	3	1			1		1		6
Empiéter chez autrui	1								1
Recel									
Assaut indécent	1	1							2
Dommage malicieux au bétail	3								3
Menacer d'une arme à feu			1		2				3
Ivresse			5	2	2			2	11
Ivre et troublant la paix	3		2	1	8	2	26	7	49
Ivre et langage obscène								1	1
Troubler le service divin									
Destruction de bétail		1		1					2
Vente de liqueurs aux Sauvages	1		1	1	2		5	2	12
Divers	2	1		2	2	2	1	1	11
Mettre le feu à la prairie	19		1		1	1			22
Parjure				1				1	2
Faux									
Libelle	1				1				2
Importation de liqueurs					7				7
Faciliter et encour. l'import. des liqueurs								1	1
Abus de confiance	2								2
Blessures			1		2				3
Bris de maison	2		1			1			4
Vol	2			1					3
Obtenir des passes de chemin de fer sous de faux prétextes	1								1
Assaut criminel	1								1
Gêner la police dans l'exéc. de son devoir	1								1
Félonie	1								1
Courses furieuses dans les rues (en voit.)	3								3
Se battre dans les rues	2								2
Obtenir des effets sous de faux prétextes.	1		2		1				4
Apporter des propriétés volées en Canada			2						2
Violation de contrat			4						4
Vol avec effraction					5				5
Vol de bétail					1	1			2
Avoir en sa possession des effets appartenant à la police du Nord-Ouest					1				1
Total	105	21	46	17	77	27	61	66	420

ETAT des causes criminelles et autres, instruites dans les Territoires du Nord-Ouest, depuis le 1er déc. 1887 jusqu'au 30 nov. 1888.

Date de l'assignation ou de l'arrestation.	Plaignant.	Défendeur.	Offense.	Date de la condamnation ou de l'acquittement.	Devant un jury.	Devant quel juge.	Pénalité.	Où instruite.	Observations.
1887.				1887.					
1er déc.	Bernd. Pelcher...	Geo. Robinson...	Assaut	1er déc.	Non	G. S. Davidson, J. P...	Cause renvoyée....	Qu'Appelle..	
3 do	Wm. Dixon.....	Jas. Dash.....	Mutilation du bétail.....	20 do	do	A. G. Thorburn, J. P...	do	Broadview...	
9 do	La Reine.....	Jas. Pratt.....	Possession illégale de liq.	23 do	do	— Cosgrave, J. P.....	$50 d'am. et les frais	Whitewood .	
13 do	Geo. Robinson...	Berd. Pelcher.....	Assaut.....	13 do	do	G. S. Davidson, J. P...	Renvoyée	Qu'Appelle..	
17 do	Mme Shaw..	J. B. Hawkes.....	Empiét. sur la prop. d'aut.	17 do	do	do	do	do ...	
24 do	Mme Harrison....	do	Assault indécent.....	24 do	do	do	do	do ...	
				1888.					
25 do	La Reine.....	Fred. Hockley...	Vol de cheval.....	3 janv.	do	Juge Wetmore.....	4 mois aux tra. forc.	Wolseley.....	
30 do	Wm. Logan.....	J. F. Schmidt....	Libelle criminel.....	.....	.....	.....	.....	.....	Retirée.
1888.									
2 janv.	La Reine..	E. W. Smith.....	Larcin	6 fév.	.....	Juge Wetmore.....	Libéré	Moosomin....	
11 do	Jas. Mick.....	Thos. Johnson...	Assaut..	11 do	Non	J. Hewgill, J. P.....	$5 d'am. et les frais	do ...	
14 do	J. C. Willes.....	Wm. Ross.....	Désertion	14 do	do	A. G. Thorburn, J. P...	14 jours de prison..	Broadview...	
20 fév.	La Reine.....	Henry Ireton.....	Possession illégale de liq.	25 do	do	J. Daniel, J. P.....	Renvoyée	Moosomin ...	
20 do	do	Geo. Perry.....	do do	25 do	do	do	do	do ...	
20 do	do	A. Bell.....	do do	25 do	do	do	do	do ...	
20 do	do	Jas. Gaddy.....	Meurtre	6 do	Oui	Juge Wetmore.....	Cond. à être pendu le 13 juin 1888...	Wolseley.....	
20 do	do	Moïse Racette....	do	6 do	do	do	.....	do ...	
22 do	do	John Lovitt.....	Vol.....	23 do	Non	F. Norman, J. P.....	Libéré	Régina	
22 do	do	Wm. Raddis.....	do	23 do	do	do	do	do	
1887.									
4 juin	La Reine.....	Joseph Racette...	Complic. dans un meutre	7 do	Oui	Juge Wetmore.....	Acquitté	Wolseley	
1888.									
23 fév.	La Reine.....	Robt. Railton....	Abus de confiance.....	1er mars	Non	MM. Lewis et Harvey, J. P.....	Libéré	Indian-Head	

3 mars	do	W. A. Hollingsworth	Larcin	7 do	do	Hy. Le Jeune, J.P.	do	Régina
17 do	I. Keenan	A. Cook	Assault	17 do	do	J. Hewgill, J. P.	do	Moosomin
19 do	Isaac Mick	Jas. Farrell	Larcin	18 do	do	G. Richardson, J. P.	do	Whitewood
23 do	La Reine	Jas. Dalphen	do	23 do	do	do	do	Wolseley
23 do	do	W. R. Hamilton	Possession illégale de liq.	23 do	do	J. Hewgill, J. P.	Renvoyée	Moosomin
27 do	do	R. R. Smith	Vol de cheval	8 oct.	do	Juge Wetmore	Libéré	do
29 do	do	Theo. Zeboray	Bris de maison	7 mai	Oui.	do	6 mois, trav forcés	Whitewood
29 do	do	Jas. Buskay	do et assaut	7 do	do	do	18 mois, trav. forcés	do
11 avril	do	Thos. J. Smith	Possession illégale de liq.	21 avril	Non	Surint. Cotton, J. P.	$300 d'am. et frais	Wapella
11 do	do	John Stevens	Larcin	11 do	do	A. McLane, J. P.	Libéré	FtQu'Apelle
11 do	do	C. Hollister	do	11 do	do	J. C. Beauchamp, J. P.	do	do
19 do	do	W. A. Ashton	Possession illégale de liq.	28 do	do	Surint. Cotton, J. P.	$50 d'am et frais	Wapella
20 do	do	A. Workman	do do	28 do	do	do	Renvoyée	do
23 do	do	Thos. Young	do do	27 do	do	F. Norman, J. P.	do	Régina
23 do	do	C. H. Morrison	do do	28 do	do	Surint. Cotton, J. P.	do	Wapella
24 do	do	Dan McLean	do do	25 do	...	J. G. Lyons, J. P.	do	Whitewood
1er mai	Cie du P. C.	Peter Ferguson	Avoir obtenu une passe de ch de f. sous faux pré.	5 mai	Non	T. C. Bray, J. P.	Libéré	Wolseley
2 do	La Reine	A. G. Hawkes	Dommage mal. au bétail.	8 oct.	do	Juge Wetmore	do	Moosomin
7 do	do	W. P. Williams	Possession illégale de liq.	8 mai	do	Surint. Cotton, J. P.	$150 d'am. et frais	Régina
7 do	do	A. W. Scarett	do do	8 do	do	do	Renvoyée	do
21 do	do	Louis Gaudry	Larcin	21 do	do	T. J. Lyons, J. P.	do	Whitewood
27 do	do	Fred. Doering	Assaut criminel	9 août	do	Juge Whetmore	Acquitté	Moosomin
17 juin	do	Alfd. Plumonden	Ivre et troub. la paix pu.	18 juin	do	Surint. Cotton, J. P.	$5 d'am. et frais	Régina
21 do	do	J. Bunnen	Possession illégale de liq.	30 do	do	C. Constantine, J. P.	$75 do	Qu'Appelle
23 do	do	Thos. Crapper	Créer du désordre	28 do	.....	Surint. Gagnon, J. P.	Renvoyée	Régina
23 do	do	Walter Phelan	Ivre et troublant la paix	28 do	.....	do	$5 et les frais	do
28 do	do	Wm. Clarck	Vagabondage	28 do	.....	Geo. F. Dunne, J. P.	1 mois, trav. forcés	Moosomin
28 do	do	Wm. Palimore	do	28 do	.....	J. Hewgill, J. P.	1 do	do
28 do	do	Geo. Graham	do	28 do	.....		1 do	do
29 juin	La Reine	J. Boyd	Gêner la police dans l'exécution de son devoir	30 juin	Non	Insp. Constantine, J.P.	Libéré	Qu'Appelle
29 do	do	— Gordon	Refus de délivrer un cheval égaré	27 do	do	A. McLean, J.P.	do	do
—juillet	do	H. S. Marks	Larcin	13 juillet	do	Juge Wetmore	1 mois, travaux forcés.	Moosomin
9 do	do	Ya-pe-twa-asken	Félonie	13 do	do	Juge Richardson	1 mois, travaux forcés.	Régina
9 do	do	Wm. Hamilton	Possession illégale de liq.	24 do	do	Inspect. Norman, J.P.	$200 d'am. et frais.	Moosomin
9 do	do	Geo. McKennol	do	24 do	do	do	Renvoyée	do
9 do	do	Geo. Perry	do	24 do	do	do	$50 d'am. et frais	do
9 do	do	Henry Ireton	do	24 do	do	do	Renvoyée	do
9 do	do	Xavier Levalle	Vente de liqueurs enivrantes aux Sauvages	24 do	do	J. J. Campbell, J.P.	do	do
9 do	do	Thos. Ramsay	Courses fur. dans les rues	24 do	do	Inspect. Norman, J.P.	do	do
9 do	do	F. Symmons	do do	24 do	do	do	do	do

ÉTAT des causes criminelles et autres, instruites dans les Territoires du Nord-Ouest, etc.—*Suite.*

Date de l'assignation ou de l'arrestation.	Plaignant.	Défendeur.	Offense.	Date de la condamnation ou de l'acquittement.	Devant jury.	Devant quel juge.	Pénalité.	Où instruite.	Observations.
1888.				1888.					
9 juillet	La Reine	A. McPherson	Course furieuse dans les rues, en voiture	24 juillet	Non	Inspect'r Norman, J.P.	Renvoyée	Moosomin	
13 do	do	J. A. Breckon	Possession illégale de liqueurs	13 do	do	T. J. Lyons, J.P.	do	Whitewood	
13 do	Thos. Eglington	Jno. Thompson	Désertion d'emploi	24 do	do	Jas. Sharp, J.P.	Renvoyée avec les frais	Langenburg	
13 do	do	A. C. Thompson	do do	24 do	do	do	do	do	
13 do		Thos. Eglington	Refus de payer ses frais dans 2 causes précéd.	24 do	do	do	1 mois aux travaux forcés.	do	Jugement renvoyé en appel.
1er août	La Reine	Edmund Orr	Larcin	14 sept.	do	Juge Wetmore	do	Moosomin	A plaidé coupable.
6 do	do	Wm. McGerr	Dangereux lunatique	15 août	do				Envoyé à l'asile des aliénés par le lt.-gouverneur
7 do	do	Wm. Grey	Créer du désordre	8 do	do	A. McLean, J.P.	Libéré	Qu'Appelle	
10 do	do	Theo. Gayotte	Larcin	27 do	Oui	Juge Richardson	Acquitté	Régina	
23 do	do	D. S. Davies	Abus de confiance	28 do	Non	do	6 mois aux travaux forcés.	do	
27 do	do	Geo. Robinson	S'être battu dans la rue	27 do	do	A. McLean, J.P.	$1 et les frais	Qu'Appelle	
27 do	do	Geo. LeRois	do	27 do	do	do	do	do	
29 do	T. W. Glassford	J. Livingston	Assaut	29 do	do	Seymore Green, J.P.	Renvoyée	Moose-Jaw	
1er do	La Reine	Kee-nos-sis	Dangereux lunatique	1er do	do	H. Keith, J.P.		Touchwood	Mort au corps de garde à Régina, le 6 octobre 1888.
10 sept.	do	Stewart Lynes	Larcin	8 oct.	do	Juge Wetmore	12 mois aux travaux forcés.	Whitewood	
1er oct.	do	Joseph Maker	Av. causé un feu de prairie	19 do	do	Jas. Sharp, J.P.	$25 et les frais	Saltcoats	
1er do	do	J. J. Ross	do	19 do	do	do	do	do	
1er do	do	do	Obtenir des effets sous de faux prétextes	2 nov.	do	— Salisbury, J.P.		Crescent	
2 do	do	A. E. McLeod	Av. causé un feu de prairie	2 oct.	do	Wm. Logan, J.P.	$20 et les frais	Wapella	
2 do	do	John Judge	do	3 do	do	J. J. Butler, J.P.	$10 et les frais	do	
5 do	do	Arthur Maloney	do	12 do	do	Wm. Logan, J.P.	do	do	
11 do	do	Louis Lemeaux	do	27 do	do	J. J. Butler, J.P.	Renvoyée	do	

11	do	do	J. Jones	do	27	do	do	do	do	do	
9	do	do	J. McAsken	do	11	do	do	G. T. Dunne, J.P.	do	Moosomin	
21	do	do	Albert Fleurie	Ivre et troub. la paix pub.	21	do	do	do	$1 d'am. et les frais	do	
21	do	do	Geo. Perry	Possession illégale de liqueurs.	23	do	do	J. Daniel, J.P.	Renvoyée	do	
21	do	do	C. P. Ryle	Causer un feu de prairie	27	do	do	J. J. Butler, J.P.	do	Wapella	
30	do	do	Geo. Perry	Assaut	31	do		J. Hewgill, J.P.	do	Moosomin	
15	do	do	A. Bell	Vente de liq. enivrantes	15	do		do	do	do	
8	do	do	Jas. Simpson	Causer un feu de prairie	15	do		J. Campbell, J.P.	do	Whitewood	
3	do	do	Chas. Dickenson	do	3	do		Th. Bray, J.P.	$20 d am. et les frais	Wolseley	
10	do	do	Enoch Mitchell	do	10	do		do	$10 d'am. et les frais	do	
10	do	do	Samuel Mitchell	do	10	do		do	do	do	
10	do	do	J. Holdsworth	do				A. McLean, J.P.	do	Qu'Appelle	
10	do	do	C. Cleve	do				do	do	do	
20	do	do	G. B. Forbes	do	20	oct.		Hubert Hill, J.P.	$25 d'am. et les frais	Sumner	
20	do	do	R. Parkes	do	20	do		do	$10 do	do	
20	do	do	J. Biers	do	20	do		do	$5 do	do	
20	do	do	Mme Biers	do	20	do		do	$5 do	do	
1er	nov.	do	H. G. Henderson	Possession illégale de liqueurs.	17	nov.	Non	Insp. Constantine, J.P.	$100 do	Saltcoals	
3	do	do	Walter Wilson	Estropier du bétail			do				Renvoyé en prison pour subir son procès.
10	do	M. Corrigan	E. M. Long	Assaut	12	nov.	do	T. G. Lyons, J.P.	Renvoyée	Whitewood	
16	do	La Reine	C. Montgomery	Vol de chevaux	24	do	do	Juge Richardson	Libéré avec engagement de comparaître pour jugem. lorsque requis.	Régina	
16	do	do	Geo. Francis	do	24	do	do	do	do	do	
27	do	do	Alfred Phillips	do							do
1887.					1887.						
4	déc.	do	J. C. Sobey	Possession illégale de liqueurs.	5	déc.	Non	J. D. Moodie, J.P.	$200 et frais ou 3 mois.	MedicineHat	½ à l'informeur.
15	do	do	Sol. Steeves	do	16	do	do	do	do	do	do
15	do	do	H. Dempsey	do	16	do	do	do	do	do	do
26	do	do	J. C. A. McRae	do	27	do	do	do	$100 et frais ou 3 mois.	do	do
26	do	do	E. Hayes	do	27	do	do	do	Renvoyée	do	
16	do	do	P. Ferguson	Ivresse	17	do	do	Moodie et Finlay, J.P.	do	do	
1888.											
1er	jan.	do	S. Wagner	Coup de couteau avec intention de meurtre.	11	jan.	do	Juge Macleod	6 mois de prison aux travaux forcés.	do	Renvoyé en prison, pour son procès devant J. D. Moodie, J.P., le 2 jan. 1888.

ETAT des causes criminelles et autres, instruites dans les Territoires du Nord-Ouest, etc.—*Suite.*

Date de l'assignation ou de l'arrestation.	Plaignant.	Défendeur.	Offense.	Date de la condamnation ou de l'acquittement.	Devant un juré.	Devant quel juge.	Pénalité.	Où instruite.	Observations.
1888.									
9 fév.	La reine	Ed. Bull	Petit larcin	9 janv.	Non	Moodie et Finlay, J.P.	$5 ou 1 mois aux travaux forcés	MedicineHat	Amende payée.
8 do	do	Geo. Paquette	Ivresse	9 do	do	do	$5 ou 7 jours de prison aux travaux forcés.	do	do
11 do	do	A. Elliott	Vol de billots	20 fév.	do	Juge Macleod	Acquitté	Coulée-aux-Erables.	Renvoyé pour procès devant le surintend. Antrobus.
23 mars	do	R. Everson	Possession illégale de liq.	24 mars	do	J. D. Moodie, J.P.	Renvoyée	MedicineHat	
23 do	do	L. English	Vente illégale de liqueurs	24 do	do	do	$200 ou 3 mois aux travaux forcés.	do	Emprisonné.
23 do	do	L. Clarke	do	24 do	do	do	do	do	A appelé, puis retiré son appel ; ½ à l'informeur.
23 do	L. Clarke	W. S. Barneschat	Assaut, etc.	24 do	do	Moodie et Finlay, J.P.	Renvoyée	do	
10 avril	La reine	A. Brebant	Bris de maison et larcin	3 sept.	do	Juge Macleod	6 mois de prison, travaux forcés.	Coulée-aux-Erables.	Renvoyé pour procès devant le surintend. Antrobus.
17 do	do	E. Fearron	Possession illégale de liq.	18 avril	do	Surint. Antrobus.	Cause renvoyée	do	
17 do	do	Jno. Lee	Menacer d'une arme à feu	18 do	do	do	do	do	
4 mai	do	P. Ferguson	Petit larcin	5 mai	do	J. D. Moodie, J.P.	do	MedicineHat	
8 do		Voyteek Zolandeek.	Insanité	9 do	do	do	Détenu sous bon plaisir du lieut.-gouverneur.	do	Libéré le 4 juin.
9 do	La reine	J. McIntyre	Amener en Canada des propriétées volées.	14 do	Oui	Juge Macleod	5 ans au pénitencier du Manitoba.	Coulée-aux-Erables.	Renvoyé pour procès devant le surintend. Antrobus.
9 do	do	B. Azuare	do	14 do	do	do	do	do	do
10 juin	A. Haywood	Cie du P. C.	Gages	12 juin	Non	J. D. Moodie, J.P.	Verdict pour la défend. par défaut.	MedicineHat	
10 do	Wm. Tasker	do	do	12 do	do	do	Verdict pour le plaignant, montant des gages.	do	Réglé hors de cour.

2 juill.	L. English	L. Clarke	do							do
13 do	La Reine	J. Harper	Possession illégale de liqueurs.	14 juill.	do	J. D. Moodie, J.P.	Renvoyée.	MedicineHat		
13 do	do	D. Cowan	Avoir illégalement des liqueurs à Dunmore.	14 do	do	do	$100 ou 3 mois, travaux forcés.	do		Appel.
13 do	J. Poitrais	L. Clarke	Gages	14 do	do	do	Verdict pour le montant, et frais	do		Appel; appel retiré plus tard.
13 do	G. McCuaig et Cie.	W. J. Edwards	Obtenir des effets sous de faux prétextes.							Réglé hors de cour.
1er août	J. Beaupré	Thos. Higgins	do							do
1er do	La Reine	do	Possession illégale de liqueurs.	2 août	Non	J. D. Moodie, J.P.	$50 ou 2 mois, travaux forcés.	MedicineHat		½ à l'informeur.
1er do	do	S. Palmer	Vente de liqueurs	2 do	do	do	$100 do	do		do
3 do	do	Rottenwood, Sauvage Cri.	Ivresse	4 do	do	do	$5 ou 14 jours, travaux forcés.	do		Emprisonné.
4 do	do	A. R. Tracey	Vente de liq. aux Sauvages	10 do	do	Antrobus et Moodie JP	$150 ou 3 mois, travaux forcés.	do		do
7 do	L'Ours-Tonnerre	Petit Cri	Assaut	8 do	do	Inspecteur Sanders	3 jours aux travaux forcés	Coulée-aux-Erables.		
13 sept.	La Reine	N. Simpson	Ivre et troub. la paix pub.	15 sept.	do	Surin. Antrobus	$10 et les frais	do		Empris. pour défaut
7 do	Cie. C. A. C. et C. (à resp. lim.)	Geo. Wells	Violation de contrat	8 do	do	J. D. Moodie, J.P.	$30 ou 1 mois, travaux forcés	MedicineHat		do
23 do	La Reine	W. Cousins	Petit larcin	24 do	do	do	do	do		
2 oct.	do	Geo. Hill	Causer un feu de prairie	2 oct.	do	Antrobus et Knight, J.P.	$50 et frais ou 1 mois, trav. forcés	S. Current		Amende payée.
5 do	do	J. Hayward	Ivre et troublant la paix.	6 do	do	Antrobus et Fanquier, J.P.	$10 et frais ou 15 jrs. travaux forcés.	Coulée-aux-Erables.		Amende payée; envoyée au lt.-g
5 nov.	do	Jno. Johnston	Ivresse	6 nov.	do	Moodie et Finlay, J.P.	$5 ou 14 jours, travaux forcés	MedicineHat		Emprisonné.
6 do	Cie. C. A. C. et C. (à resp. lim.)	Frank Howse	Violation de contrat	7 do	do	J. D. Moodie, J.P.	$20 ou 1 mois, travaux forcés.	do		do
6 do	do	Harry Hill	do	7 do	do	do	do	do		do
6 do	do	Harry Neale	do	7 do	do	do	Renvoyée	do		
8 do	Joseph Weir	P. Blackburn	Assaut	8 do	do	Inspecteur Sanders	do	Lac d. Grues		
18 do	La Reine	Jno. Riley	Ivresse	19 do	do	Moodie et Finlay, J.P.	$5 ou 14 jours, travaux forcés.	MedicineHat		Payé, ivre à Dunmore.
8 do	Cie. C. A. C. et C. (à resp. lim.)	Joseph Weir	Désertion d'emploi	8 do	do	Inspecteur Moodie	Renvoyée	Lac d. Grues		Preuve insuffisante.
1888.				1888.						
9 mars	La Reine	J. Atkinson	Ivre et troub. la paix pub.	9 mars	Non	Inspecteur Howe	Renvoyée	Battleford		Preuve insuffisante.
9 do	do	Emma	Ivresse	9 do	do	do	Devra comparaître lorsque requise.	do		Pas de local pour prisonnières.
9 do	do	J. M. Robson	Possession et vente de liqueurs	9 do	do	do	$50 et les frais	do		
24 do	do	W.F. Greenwood	Larcin	26 do	do	Insp. Howe et W. J. Scott, J.P.	1 mois aux travaux forcés.	do		

ÉTAT des causes criminelles et autres, instruites dans les Territoires du Nord-Ouest, etc.—*Suite.*

Date de l'assignation ou de l'arrestation.	Plaignant.	Défendeur.	Offense.	Date de la condamnation ou de l'acquittement.	Devant un jury.	Devant quel jege.	Pénalité.	Où instruite.	Observations.
1888.									
10 juin	La Reine	Le Chien	Assaut	16 mars	Non	Insp. Howe	2 mois d'emprisonnement aux travaux forcés	Battleford	
22 do	do	Jacob	Cruauté env. les animaux	22 do	do	do	do	do	
7 juil.	do	A. Biro	Parjure	5 nov.		Juge McGuire	Renvoyée	do	
2 août	do	J. Henault	Possession et vente de liqueurs aux Sauvages	2 août	Non	Inspecteur Howe et P. J. Williams, agent des Sauvages.	$50 et frais, ou 3 mois aux travaux forcés	do	
4 sept.	do	G. Marchand	Ivresse	4 sept.	do	Inspecteur Howe et J. Clinkskill, J.P.	$10 et frais, ou 1 mois aux travaux forcés	do	
4 do	do	L. Beaudette	Destruction du bétail	5 nov.	Oui.	Juge McGuire	Trouvé 'non coup.'	do	
6 do	do	T. Cinnamon	Employer un cheval sans permission du propriét.	6 sept.	Non	Insp. Howe	$4 et les frais	do	
6 do	do	J. Cinnamon	do	6 do	do	do	Pas de poursuite	do	
9 nov.	do	J. Nolin	Larcin	9 do	do	do	Renvoyée	do	Pas de preuve.
27 do	do	do	Insanité	27 do	do	do	Détenu en prison	do	
				1887.					
.....	do	D. Cameron et E. Corning	Importation de liqueurs	12 déc.	do	J. H. McIllree, J. P.	Cause renvoyée	Calgary	
.....	J. Murdoch	W. Baillie	Libelle criminel	31 do	do	do	Libéré sous caution de $900 pour comparaître au proch. terme de la cour.	do	
				1888.					
.....	La Reine	J. Field	Importation de liqueurs	4 jan.	do	do	$200 et frais, ou 6 mois aux travaux forcés	do	Avis d'appel ; appel accordé et jugement renversé le 29 sept. 1888.
.....	do	E. Corning	Possession illégale de liqueurs.	11 do	do	do	do	do	A quitté le pays.

.....	do	A. McNeil.....	do	27	do	do	do	...	Cause renvoyée.....	do	
.....	do	A. Newson.....	do	26	do	do	do	...	$200 et frais ou 6 mois aux travaux forcés.	do	Amen. et frais payés le 27 janvier 1888.
.....	do	J. House.....	Larcin.....	24	do	do	do	...	Renvoyée, le plaignant faisant défaut.	do	
.....	do	P. McNeil.....	Vente de liqueurs.....	24	do	do	do	...	$200 et frais ou 6 mois aux travaux forcés.	do	Avis d'appel ; jugement réservé.
.....	do	F. Miller.....	do	24	do	do	do	...	do ...	do	do
.....	do	D. McDonald.....	do	24	do	do	do	...	do ...	do	do
.....	do	Le Gros-Bœuf, Sauv. Pied-Noir	Effraction	10	fév.	do	do	...	Détenu en attendant son procès.	do	
.....	do	Le Ver-à-Médecine, Sauvage Pied-Noir.	do	10	do	do	do	...	do ...	do	
.....	do	James Wilson....	Liqueurs en sa possession.	28	do	.....	do	...	Cause renvoyée.....	do	
.....	do	W. W. Whitbeck	do ...	6	mars		do	...	$50 et frais ou 1 mois aux travaux forcés.	Calgary.....	Avis d'appel ; appel accordé et jugement renversé, 7 septembre 1888.
.....	F. Culham.....	E. Cutler.....	Assaut.	16	avril	Non	do	...	Renvoyée.....	do	
.....	La Reine.....	A. Cameron.....	Liqueurs chez lui	18	do		do	...	$200 et frais ou 6 mois aux travaux forcés.	do	Avis d'appel ; appel accordé et jugement renversé, 8 août 1888.
.....	do	R. W. Fletcher et R. McIntyre.	Liqueurs en sa possession.	23	do	do do	do	...	Chacun $200 et frais ou 6 mois aux trav. forcés.	do	Avis d'appel ; appel accordé et jugement renversé, 16 août 1888.
.....	do	D. Cameron.....	Liqueurs chez lui	23	do	do	do	...	$200 et frais ou 6 mois aux travaux forcés.	do	Avis d'appel ; appel accordé et jugement renversé, 7 août 1888.
.....	do	J. McNeil.....	Liqueurs en sa possession.	17	mai	do	do	...	do ...	do	Avis d'appel ; pas encore entendu.
.....	do	do	Vente de liqueurs.....	28	do	do do	do	...	do ...	do	Avis d'appel ; jugement confirmé ; amende et frais payés.
.....	P. Lepsine.....	C. Godin.....	Blessure avec intention de meurtre.	27	do		do	...	Détenu, en attendant son procès.	do	Non coupable.

ETAT des causes criminelles et autres, instruites dans les Territoires du Nord-Ouest, etc.—*Suite.*

Date de l'assignation ou de l'arrestation.	Plaignant.	Défendeur.	Offense.	Date de la condamnation ou de l'acquittement.	Devant un jury.	Devant quel juge.	Pénalité.	Où instruite.	Observations.
1888.				1888.					
.....	H. Britteny.....	Enfant-de-Loup, Sauv. Pied-Noir.	Assaut..	12 juin	Non	J. H. McIllree, J.P	2 mois additionnels aux trav. forcés.	Calgary.....	Ce prisonnier purgeait une sent. de 12 mois, trav. forc. à Calgary, pour dest. de bétail.
.....	T. Barry.....	E. Goss.....	En possession de chevaux affectés de maladies contagieuses.	16 do	do	W. M. Herchmer, J.P ..	Renvoyée.....	do	
.....	La Reine.....	L'Aigle-Noir, Sauv. Pied-Noir.	Vagabondage	25 do	.....	do ...	Renvoyée avec remontrance.	do	
.....	do	P. Calder.....	Vol de chevaux.....	19 do	Non	J. H. McIllree, J.P...	Détenu en attendant son procès.	do	Cond. à 4 ans et 2 mois, travaux forcés, par le juge Rouleau, 16 juillet 1888.
.....	J. Godin.....	J. Desjarliers....	do	do 30	do	do ...	do ...	do	Cond. à 7 jours, travaux forcés, par le juge Rouleau, pour assaut.
.....	W. H. Ford.....	W. Lee.....	Obtenir une voit. couv. sous de faux prétexte.	5 juil.	do	do ...	do ...	do	Pas entendu.
.....	La Reine.....	W. Barnes.....	Ivre et incapable.....	5 do	do	do ...	$5 et les frais.....	do	Am. et frais payés.
.....	T. S. Burns.....	A. C. Newson....	Assaut	20 do	do	do ...	$10 et les frais.....	do	do
.....	J. H. Morrison...	A. Boyd.....	Vol de chevaux..	24 do	do	do ...	Dét. en att. s. p'cès; sorti de pri. s. cau.	do	Le défendeur a quitté le pays
.....	La Reine.....	Jambe-Brisée, des Gens-du-Sang et Volant-Seul, un Pied-Noir.	Ivres et troublant la paix	16 août	do	L. W. Herchmer, et J. H. McIllree, J.P..	"Jambe-brisée" 21 jrs. de trav. forc. et Volant-Seul à 7 jours.	do	Sentences purgées.
.....	do	E. Hill.....	Vente de liq. enivrantes à un Sauvage.	18 do	do	W. M. Herchmer, J.P...	$50 d'amende et $25.50 de frais.	do	Avis d'appel; jugement renversé, 23 nov. 1888.

.....	do	D. F. Knight.....	do ...	18	do	do	do ...	$100 d'amende et $36.25 de frais.	do	Avis d'apel ; jugement renversé, 24 novembre 1888.
.....	do	P. S. Vancourtland	Pour avoir renversé une borne d'arp. du gouv.	24	do	do	do ...	Détenu en attendant son procès.	do	
.....	do	E. Kane.....	Liqueurs en sa possession	20	sept.	do	J. H. McIllree, J.P...	$50 et $6.25 de frais ou 1 mois de travaux forcés.	do	Purge sa sentence.
.....	D. Rowland.....	P. Clelland.....	Blesser un chien.....	2	oct.	do	do ...	$5 et $16.50 de frais.	do	Payés 10 oct. 1888.
.....	La Reine.....	W. Whitebeck...	Importation de liqueurs..	10	do	do	do ...	$200 et les frais ou 6 mois de travaux forcés.	do	Avis d'appel ; jugement renversé 16 novembre 1888.
.....	do	Thos. Brown.....	Causant du désordre.	15	do	do	do ...	$5 et les frais.....	do	Am. et frais payés.
.....	do	D. Morrison.....	Violation de l'ordonnance touchant les feux de prairies.	26	do	do	do ...	Renvoyée, faute de juridiction.	do	
.....	do	C. Whitford.....	Vol de cheval.....	20	do	do	do ...	Détenu en att. son proc. ; sorti s. caut.	do	C. Whitford a quitté le pays.
.....	do	W. Mickle.....	Possession illégale d'un harnais de la police.	10	nov.	do	do ...	Cause rénvoyée.....	do	A payé les frais et remis le harnais
.....	do	G. McAbee.....	Vol de bétail.....	14	do	do	do ...	Détenu en attendant son procès.	do	Condamné à 1 mois de travaux forcés, 26 nov. 1888, par le juge Wetmore.
.....	do	Watson	Importation de liqueurs...	9	mai	.....	F. Harper, J. P	Renvoyée.....	Banff.....	
.....	do	Dury	Ivresse	13	do	.....	F. Harper, J. P., et T. Watts, J. P.	$5 et les frais.....	Authracite ..	Payés.
.....	do	Ober.....	Ivre et troublant la paix.	24	do	.....	F. Harper, J. P., et C. Constantine, J. P.	do .	do ...	do
.....	do	Leroy	Liqueurs chez lui..	25	do	.....	F. Harper, J. P	$200 d'am. et frais	Banff.....	Pas d'avis d'appel reçu. Fait 6 mois de prison aux travaux forcés.
.....	do	Kenney.....	Importation de liqueurs..	30	do	.....	do	Renvoyée.....	do	
.....	do	Donohue.	Liqueurs chez lui.....	29	do	.....	do	$200 et les frais.....	do	Appel ; pas d'avis reçu ; jugement renversé, appel ; jug. renversé.
.....	do	G. Keefe.....	Vente de liq. enivrantes..	30	do	.....	do	do ...	do	Appel, jugement renversé.
.....	do	D. Keefe	Liqueurs chez lui.....	30	do	.....	do	do ...	do	do
.....	do	Johnston	Ivresse	30	do	Non	F. Harper, J. P., et R. O'Donohue.	7 jours de travaux forcés.	do	
.....	do	Leroy	Vente de liqueurs.....	31	do	do	F. Harper, J. P	$100 et les frais.....	do	Payés.
.....	do	Morrison	Vol avec effraction.....	2	juin	do	F. Harper, J. P., et R. O'Donohue, J. P.	Renvoyée.....	do	Le plaignant n'a pas comparu,
.....	do	Donohue	do	2	do	do	do ...	do	do	do
.....	do	Sheedon	Vente de liqueurs..	2	do	do	F. Harper, J. P.....	$50 et les frais.....	do	Payés.

ÉTAT des causes criminelles et autres, instruites dans les Territoires du Nord-Ouest, etc.—*Suite.*

Date de l'assignation ou de l'arrestation.	Plaignant.	Défendeur.	Offense.	Date de la condamnation ou de l'acquittement.	Devant un jury.	Devant quel juge.	Pénalité.	Où instruite.	Observations.
1888.				1887.					
.....	La Reine.....	Moss	Blesser félonieusement ...	11 juin	Non	F. Harper, J. P., et T. Watts, J. P.	Détenu en attendant son procès.	Calgary	1 mois aux tra. forcés
.....	do	Hopkins.....	Vente de liqueurs	11 do	do	F. Harper, J. P.....	$200 et les frais.....	Banff.....	Appel ; pas d'avis d'appel signifié ; appel rejeté.
.....	do	Donohue.....	do	12 do	do	do	$50 et les frais.....	Anthracite...	Appel ; jugement renversé.
.....	do	Hooton.....	do	11 do	do	do	do ...	do ...	Payés.
.....	do	Johnstone	Ivre et troublant la paix..	22 do	do	F. Harper, J. P., et R. O'Donohue, J. P.	24 hrs données pour sortir de Banff.	Banff	
.....	do	do	do	25 do	do	do ...	30 jrs de trav. forc.	do	Purge sa sentence.
.....	do	Flint.....	Ivre et se batt. dans la rue.	28 do	do	F. Harper, J. P., et T. Watts, J. P	$5 d'am. et les frais	Anthracite...	Payés.
.....	do	Hamilton	do	28 do	do	do ...	do ...	do ...	
.....	do	Bretton	Ass. et menace de se servir d'une arme à feu.	28 do	do	do ...	Renvoyée.....	do ...	
2 juil.	Johnson.....	Ross Thompson.	Troublant malicieusement la paix.	2 juil.	do	F. Harper, J. P., et R. B. O'Donohue, J. P.	30 jours de prison et $20 d'amende.	Banff.....	A purgé sa sentence.
5 do	La Reine.....	F. P. Burke.....	Emporter du whiskey dans les Territoires.	7 do	do	F. Harper, J. P.....	$200 et frais ou 6 mois de trav. forc.	do	Appel ; *certiorari* demandé ; pas de décision encore
7 do	G. Holliday	A. McGarrity	Insanité	7 do	do	do	Envoyé à l'asile de Selkirk.	do	
28 do	La Reine.....	A. Leise.....	Emporter des liqueurs dans les Territoires.	30 do	do	do	$50 et les frais ou 2 mois de trav. forc	do	Purge sa sentence d'emprisonnement.
11 août	do	A. Morrison.....	Liqueurs chez lui.....	15 août	do	do	do ...	do	Appel ; *certiorari* demandé ; pas de décision encore.
22 do	G. Holliday	R. G. Brett	Souil. le cours d'eau pub.	23 do	do	do	$5 et les frais.....	do	Appel ; rejeté.
11 sept.	La Reine.....	Marsh	Liqueurs chez lui.....	12 do	do	do	Renvoyée.....	do	
28 do	Moulton	Ross Thompson.	Effraction	29 sept.	do	do	do	do	
8 oct.	S. Raven	McNaughton.....	Créer du trouble.....	8 oct.	do	F. Harper, J. P., et R. B. O'Donohue, J. P.	Renvoyée, en payant les frais.	do	

7 do	La Reine.....	J. McLaughlin...	Ivre et troublant la paix.	8 do	do	F. Harper, J. P., et R. B. O'Donohue, J. P.	$5 d'am. et les frais	do	Payés.
4 do	Henseewood, p. la Cie du Pacifique Canadien....	J. Ellis.....	Désertion d'emploi en violation de contrat....	4 do	do	F. Harper, J. P.....	$30 et les frais ou 30 jours de travaux forcés.....	Kananaskis..	A subi l'emprisonnement.
4 do	do ...	E. Barnes.....	do do ...	4 do	do	do	do ...	do ...	do
4 do	do ...	J. McAllister.....	do do ...	4 do	do	do	do ...	do ...	do
27 do	J. Little.....	F. Boswell.....	Menace de faire usage d'un arme à feu.....	27 do	Non	do	Renvoyée. Le plaignant n'a pas comparu. Affaire arrangée hors de cour.....	.....	
17 nov.	T. Connor.....	G. Morris.....	Insanité.....	17 nov.	do	do	Insanité reconnue. Envoyé à Calgary pour plus de sûreté	Banff.....	
1887.				1887.					
1er déc.	La Reine.....	A. McBeth.....	Liqueurs illégalement en sa possession.....	2 déc.	Non	Surint. Perry, J. P.....	Cause renvoyée sans frais.....	Prince-Alb't	
1er do	do	G. Sutherland...	do	do 10	do	Cap. C. F. Young, J.P., lt.-col. Sproat, J. P., W. Craig, écr, J. P., J. F. Betts, écr, J. P.	Renvoyée.....	do ...	
2 do	Thomas Oram....	A. Leslie, const., P. C. N. O.	Vagabondage de nuit; incapable de rendre un compte satisfaisant de sa conduite.....	5-6 do	do	Lt.-col. Sproat, J. P., J. F. Betts, écr, J. P.	$25 et les frais ou emprisonnement aux travaux forc.	do ...	Ce constable était en devoir et en uniforme lors de l'arr.; procès et jug. en vertu de l'acte conc. le vagabondage; appel
8 do	Thomas Taylor..	do ...	Liqueurs illégalement en sa possession.....	14 do	do	Lt.-col. Sproat, J. P. J.F. Betts, écr, J. P.	Renvoyée.....	do ...	Cette boisson était sous saisie; il l'a obtenue comme officier de paix.
1888.				1888.					
22 janv.	Mde R. E. Dulmage.	R. E. Dulmage..	Menaces de violence.....	23 janv.	do	Thos. Copeland.....	Mis sous caution pour garder la paix.....	Saskatoon...	

ETAT des causes criminelles et autres, instruites dans les Territoires, etc.—*Suite.*

Date de l'assignation ou de l'arrestation.	Plaignant.	Défendeur.	Offense.	Date de la condamnation ou de l'acquittement.	Devant un jury.	Devant quel juge.	Pénalité.	Où instruite.	Observations.
1888.				1888.					
27 mars	A. Leslie, cons., P. C. N.-O.	Thomas Oram...	Appel du jug. du 6 déc. 1887, le condamn. pour vagabond. de nuit, etc.	27 mars	Non	M. le juge McGuire.....	Appel maintenu, frais contre le répondant.	Prince-Alb't	
4 janv.	La Reine	"Flute-Forte," Sauvage.	Insanité	28 janv.	do	Surint. Perry, J. P.....	Détenu sous bon plaisir du lieut.-gouverneur.	do ...	
13 fév.	do	W. Tait.....	Destruction illégale de bétail.	13 fév.	do	J. F. Betts, écr, J. P., lt.-col. Sproat, J.P...	Renvoyée.....	do ...	
1er avril	do	G. W. Garrison.	Bataille, à coups de poing.	1er avril	do	Thos. Copeland.....	$5 chacun et les frais ou deux jours de travaux forcés	Saskatoon	Les deux amendes payées.
1er do	do	Wesley Clarke...	do do	1er do	do	do			
24 do	do	J. B. Rocheleau.	Insanité	3 mai	do	Surint. Perry, J. P.....	Renvoyée	Prince-Alb't	
5 mai	do	A. H. Clarke.....	do	10 do	do	do	do	do ...	
5 do	W. Dixon.....	W. Dillon.....	Assaut.....	11 do	do	do	do	do ...	
17 juin	Jules Monod.....	W. V. Machise...	Non-paiement de gages...	18 juin	do	Cap. C.F. Young, J.P..	Renvoyée avec avertissement; ordre de payer les gages dus.	do ...	
29 juill.	W. Dillon.....	Willie Bear.....	Assaut indécent	30 juill.	do	Surint. Perry, J. P.....	Renvoyée	do ...	
17 août	Jane Flett.....	F. Leduc.....	Assaut.....	17 août	do	do	do	do ...	
29 oct.	Tahomani	Petta, sauvag. Sioux.	do	30 oct.	do	Insp. Cuthbert, J. P....	do	do ...	
1er nov.	La Reine	John Dallas.....	Vente illégale de boissons spiritueuses.	7 nov.	do	W. Craig, écr, J. P., insp. Cuthbert, J. P.	$100 et les frais ou deux mois de prison.	do ...	Amende payée.
3 do	do	Thomas Oram...	do	6 do	do	do	$150 et les frais ou quatre mois de prison.	do ...	do

3	do	do	H'ry, Woodman	Vente illégale de boisson enivrante	6	do	do	W. Craig, écr, J. P., insp. Cuthbert, J. P.	$100 et les frais, ou 2 mois de prison	do	Amende payée.
3	do	do	Ralph H. Bratnaber.	do	8	do	do	do	$150 et les frais, ou 2 mois de prison	do	do
27	do	do	P. L. Lafond	do	30	do		Inspecteur Cuthbert	Renvoyée	do	
3	janv.	do	Edw. Williams	Portant un pistolet	4	janv.		H. S. Casey	A fournir 2 cautions de $100 chacune, ou 10 jours de prison.	Edmonton	Emprisonné au Fort Saskatchewan.
3	do	Catharine Papin	Frank Nutt	Assaut	4	do		H. S. Casey et M. McCauley	2 mois de travaux forcés	do	
3	do	Marg. McKenny.	do	do	4	do		H. S. Casey	$10 d'amende et $8.50 de frais	do	Amende payée.
3	do	do	Joseph Marion	do	4	do		do	$10 d'amende et $7.50 de frais	do	do
4	fév.	Mary Ann LaRoe	Vital LaRoe	do	4	fév.		do	$15 et les frais ou 2 mois aux travaux forcés	do	do
15	do	Geo. Woolley	François Emlyn	Maltraiter un cheval	15	do		A. H. Griesbach et Wm. Piercy.	$30 et les frais ou 3 mois aux travaux forcés	Fort-Saskatchewan.	Emprisonné.
10	do	Joe	Is-che-kaki	Vol de cheval	13	do		H. S. Casey	Détenu en attendant son procès	Edmonton	Renvoyée par le juge Rouleau.
10	mars	W. F. Rees	John Sunday	Bris de maison	12	mars		H. S. Casey et I. A. McDougall.	Détenu en attend son procès, relâché sous caution	do	do
10	avril	Quesnel	St-Jean	Non-paiement de gages, $22.10.	13	avril		H. S. Casey et W. Cast.	Condamné à payer $10.20 et $6.75 de frais	Prince-Alb't	
13	do	Chas. Oullette	Thos. St-Jean	Larcin	14	do		H. S. Casey et M. McCauley.	2 mois de travaux forcés	Edmonton	
25	do	La Reine	Sims Boulton	Fou dangereux	25	do		H. S. Casey	Cause remise	do	Mort au F. Saskatch'n, 1er juin 1888.
16	mai	John Holland	James Petrie	Av. causé un feu de prai.	17	mai		H. S. Casey et M. McCauley.	$20 d'amende et $6.50 de frais	do	Amende payée.
25	do	No-ak-wee-tch	Oketsoon	Assaut				A. H. Griesbach et H. S. Casey.	$10 d'amende et $7.50 de frais	do	do
31	do	Serg. Hooper	Geo. Overy	Avoir mis le feu à la prairie	2	juin		H. S. Casey	$50 d'amende et $9.65 de frais ou 42 jours de travaux forcés	do	Emprisonné.
11	juil.	Cont. Telford	D. E. Noyes	Possession illégale de liqueurs enivrantes	13	juil.		do	$50 d'amende et les frais	do	Amende payée.

ETAT des causes criminelles et autres, instruites dans les Territoires du Nord-Ouest, etc.—*Suite.*

Date de l'assignation ou de l'arrestation.	Plaignant.	Défendeur.	Offense.	Date de la condamnation ou de l'arrestation.	Devant un jury.	Devant quel juge.	Pénalité.	Où instruite	Observations.
1888.				1888.					
27 juill..	Edw. Carey.....	F. A. Wilber.....	Lunatique et dangereux..	1er août	.....	H. S. Casey	Détenu.....	Edmonton...	
1er août	I. F. Lenne.....	Thos. St. Jean...	do ..	2 do ..	.....	do	do	do ...	
3 do ..	R. McKernen.....	Charles Elleth...	Désertion de son emploi..	4 do ..	.....	do	$15 d'am. et $5.50 de frais.	do ...	Amende payée.
18 do ..	Fred. Flyn.....	R. McKernen.....	Assaut.....	18 do ..	.....	do	$1 d'am. et $9.65 de frais.	do ...	do
7 sept..	Chas. Blunt.....	F. Ernest....	Vol de 10 têtes de bétail.	8 sept..	.....	do	Renvoyée.....	do ...	Frais, $4.75, contre Blunt.
4 oct. ..	La Reine	M. McKenzie.....	Ivre et troublant la paix.	5 oct...	.....	J. A. McDougall et M. McCauley	$1 d'am. et les frais.	do ...	Amende payée.
10 do ..	do	A. Adamson.....	do ...	13 do ...	.....	H. S. Casey et Harrison Young	do	do ...	do
23 do ..	do	I. F. Smith.....	Vente de boissons.....	25 do ...	.....	H. S. Casey.....	$75 d'am. et les frais	do ...	do
25 do ..	do	Nellie Webb.....	Déch mal. une arme à feu.	25-26 do	.....	do	Dét. en att. s. pr'cès	do ...	Caut. de $2,000 acc.
14 do ..	W. B. Venner....	James Haley.....	Vol d'un cheval.....	15 do ...	.....	R. McClellan.....	Renvoyée.....	Daim-Rouge	Venner devant payer les frais.
11 do ..	La Reine	Geo. Godin *alias* Kis-ka-wa-sis	do	8 nov...	.....	H. S. Casey.....	Détenu en attendant son procès	Edmonton...	Envoyé à Régina.
2 nov...	do	Nellie Webb.....	Tenir une maison de prostitution.	3 do ...	.....	H. S. Casey et J. A. McDougall	$20 et les frais ou 1 mois de prison.	do ...	Frais, $12.50.
28 do ..	do	Zotique Lajoie...	Vol d'un cheval, d'une selle mexicaine et d'une couverte.	29 do ...	.....	Wm. Piercy.....	Détenu en attendant son procès.	do ...	Au corps de garde du Fort Saskatchewan.
1887.				1887.					
12 déc...	do	Ted. Mulholland	Assaut sur Hy. Chambers	12 déc...	Non	Surint. A. R. Macdonell, J.P.	Renvoyée.....	Lethbridge ..	
21 do ..	do	Perley Stark.....	Possession illégale de liqueurs enivrantes.....	21 do ...	do	Surint. Macdonell, J.P., insp. Harper, J.P.	$200 et les frais ou 6 mois, trav. forcés	do ...	Amende payée.
22 do ..	do	Jacob Ripstein...	Vente de cigares dans des boîtes ayant servi, et dont les timbres du revenu étaient déchirés.	22 do ...	do	Surint. Macdonell, J.P., insp. Harper, J.P.	do	do ...	do

1888.											
21 janv.	do	.....	Julius Sherman..	Vente de whisky.....	9 mai	do	Juge Macleod...	$150 et les frais ou 4 mois de travaux forcés.	do ...	
27 do	do	.....	A. Dodd.....	Causer du désordre.....	27 janv.	do	Surint. Macdonell, J.P., insp. Harper, J.P	$5 et les frais ou 30 jours de travaux forcés.	do ...	do
27 do	do	.....	Martin Donelin..	do ...	27 do	do.	do	do	do ...	do
4 fév.	do	.....	do ...	En possession de liqueurs enivrantes.	4 fév.	do	do	$100 et les frais ou 3 mois de travaux forcés.	do ...	do
4 do	do	.....	Georgina Lee....	Assaut sur Madge Blake...	4 do	do	do	$2 et les frais.....	do ...	do
10 do	do	.....	Shoots Close.....	Vol d'une montre appartenant à Alph. Duguay.	10 do	do	do	14 jours de prison aux travaux forcés.	do ...	
15 do	do	.....	F. J. Bourdan....	En possession de liqueurs enivrantes.	15 do	do	Insp. Harper, J.P.....	$50 et les frais.....	do ...	do
15 do	do	.....	A. Roberge.....	do	15 do	do	do	.....	do ...	Cause renvoyée.
21 do	do	.....	Red. McConnell.	Assaut sur Mde M. McNally.	21 do	do	Surint. Macdonell, J.P., insp. Harper, J.P.	$10 et les frais ou 30 jours de travaux forcés.	do ...	Amende payée.
14 mars	do	.....	Mde Clare.....	Langage obscène à Mde Dodd.	14 mars	do	do	$5 et les frais.....	do ...	do
17 do	do	.....	Daniel McIsaac..	Causer du désordre dans la ville.	17 do	do	do	$5 et les frais ou 30 jours de travaux forcés.	do ...	do
17 do	do	.....	Wm. McDonald..	do	17 do	do	do	do ...	do ...	do
17 do	do	.....	John Nicholson..	do	17 do	do	do	do ...	do ...	do
21 do	do	.....	Adph. Abrahams	En possession de whisky..	21 do	do	do	$125 d'amende ou 4 mois de travaux forcés.	do ...	do
25 mai	do	.....	Moses Hall.....	Vol d'une montre avec la chaîne.	11 juin	do	Juge Macleod.....	1 mois de prison aux trav. forcés.	do ...	
27 do	do	.....	W. T. McArthur	Vente de whisky, C. F. Norris.	28 mai	do	Surint. R. B. Deane, J.P	.....	do ...	Cause renvoyée.
18 juin	do	... .	Enock Blythe....	Vente de bière le dim.....	18 juin	do	do ...	$10 et les frais	do ...	Amende payée.
20 do	do	.....	Georgina Lee....	Possession illégale de liqueurs enivrantes.	20 do	do	do ...	$50 d'am. et les frais	do ...	do

ETAT des causes criminelles et autres, instruites dans les Territoires du Nord-Ouest, etc.—*Suite.*

Date de l'assignation ou de l'arrestation.	Plaignant.	Défendeur.	Offense.	Date de la condamnation ou de l'acquittement.	Devant un jury.	Devant quel juge.	Pénalité.	Où instruite.	Observations.
1888.									
20 juin	La Reine.....	Henry Rennie....	Se procurer des liq. enivrantes pour les donner à "Medecine Guns," une femme Sauvage.	20 juin	Non	Surin. R. B. Deane, J.P., F. Champness, J.P.	.....	Lethbridge ..	Cause renvoyée.
20 do	do	James Lytle.....	Avoir fourni à "Medecine Guns," une femme Sauvage, par échange, des liqueurs enivrantes.	20 do	do	do ...	.....	do ...	do
24 do	do	John Popson.....	Avoir assailli et battu Peter Cramic.	25 do	do	Surin. R. B. Deane, J.P.	$15 et les frais ou 6 semaines de pris. aux trav. forcés.	do ...	Amende payée.
24 do	do	Peter Cramic....	Avoir assailli et battu John Popson.	25 do	do	do ...	do ...	do ...	do
24 do	do	Frank Mouiski...	Ivre et troub. la paix pub.	25 do	do	Surin. R. B. Deane, J.P., F. Champness, J.P.	$5 et les frais.....	do ...	do
24 do	do	George Comon..	do	25 do	do	do ...	do	do ...	do
24 do	do	Steve Mouiski...	do	25 do	do	do ...	Comparaître pour jugement lorsque requis.	do ...	
24 do	do	Alex. Lubeg, M. Malis, Geo. Petrush, Mike Petrush.	Conduite désordonnée....	25 do	do	do ...	.....	do ...	Cause renvoyée.
24 do	do	Mathies Petrush.	Créer du trouble dans la rue.	26 do	do	do ...	$5 et les frais ou 1 mois aux travaux forcés.	do ...	Amende payée.
24 do	do	Peter Griesock, Mike Miniouski	Assaut sur Jas. Patrick et Thos. Clipsham.	26 do	do	Surin. R. B. Deane, J.P.	$10 chac. et les frais	do ...	do
24 do	do	Steve Belpuh.....	Avoir assailli, et délibérement tenté d'empêcher Chs. Kemp et G. Clare, d'aider un officier de police.	18 juil.	do	Juge Macleod.....	$20 et les frais	do ...	do

24	do	do	.....	John Stets.....	Avoir assailli et délibérément tenté d'empêcher Chs. Ross et Jas. Patrick, gardien de la paix, d'arrêter légalement George Czaperalick.	18	do	do	do	do	do ...	do
24	do	do	.....	George Lubeg....	Avoir assailli et délibérément tenter d'empêcher Geo. Clare et Thos Holmes d'aider l'officier de la police.	18	do	do	do	do	do ...	do
24	do	do	.....	Geo. Czaperalick	Avoir assailli Chs. Ross, un officier de police, dans l'exécution de son devoir, afin d'empêcher l'arrestation légale de Merton Kremmick.	18	do	do	do	do	do ...	do
24	do	do	.....	Merton Massie...	Avoir assailli et tenté d'empêcher Chs. Ross, officier de police, de remplir son devoir.	18	do	do	do	do	do ...	do
24	do	do	.....	Mike Carioli.....	Avoir asailli et tenté d'empêcher Chs. Kemp d'aider à un officier de police.	18	do	do	do	.....	do ...	Renvoyée.
28	do	do	.....	Patrick Murphy.	Ivre et tronblant la paix publique.	29	juin.	do	Sur. R. B. Deane, J. P., F. Champness, J.P.	.....	do ...	do
28	do	do	.....	Martin Kirkneer.	do	29	do	do	do ...	$1 et les frais.....	do ...	Amende payée.
29	do	do	.....	Fred. E. Smith..	En possession de liqueurs enivrantes.	19	juill.	do	Sur. R. B. Deane, J. P.	$100 et les frais ou 3 mois aux travaux forcés.	do ...	Appel; jugement continué; amende payée.
13	juill.	do	.....	Peter McIsaac...	Avoir assallli Jn. O'Hanley.	14	do	do	do ...	$5 et les frais ou 14 jours aux tra- forcés.	do ...	Amende payée.
12	août	do	.....	Michael Reilly...	Ivre et troublant la paix	13	août	do	Sur. R. B. Deane, J. P., F. Champness, J.P.	$10 et les f. ou 14 j. aux trav. forcés.	do ...	do
24	do	do	.....	Moses Hall.....	Larcin	22	oct..	do	Juge Macleod.....	10 mois de prison aux trav. forcés.	do ...	
2	sept.	do	.....	Weazle Fat.....	Ivresse.....	3	sept.	do	Sur. R. B. Deane, J. P., F. Champness, J.P.	Comparaître pour jugement lorsque requis.	do ...	
18	do	no	.....	Sidney Pace.....	Vente de liqueurs enivrantes à Peter McIsaac, 15 sept. 1888.	19	do	do	do ...	.....	do ...	Renvoyé.

ETAT des causes criminelles et autres, instruites dans les Territoires du Nord-Ouest, etc.—*Suite.*

Date de l'assignation ou de l'arrestation.	Plaignant.	Défendeur.	Offense.	Date de la condamnation ou de l'acquittement.	Devant un jury.	Devant quel jugé.	Pénalité.	Où instruite.	Observations.
1888.									
18 sept..	La Reine	Sidney Pace.....	Vente de liqueurs enivrantes à Peter McIsaac les 15, 16 et 17 juin dernier.	19 sept..	Non	Sur. R. B. Deane, J. P., F. Champness, J.P.	.....	Lethbridge..	Cause renvoyée.
19 do	do	Peter McIsaac....	Parjure	27 oct....	do	Juge Macleod.....	.....	do ...	do
18 do	do	George Lewis....	Possession de liqueurs enivrantes.	19 sept..	do	Sur. R. B. Deane, J. P.	$200 et les frais, ou 6 mois aux travaux forcés.	do ...	Amende payée.
3 oct....	do	George Baker....	Aider et encourager G. Lewis à importer des liqueurs enivrantes.	4 oct...	do	do ...	.....	do ...	Cause renvoyée.
16 oct...	do	John Bain.....	Avoir assailli et battu Mary Baine.	17 oct...	do	Sur. R. B. Deane, J. P.	$20 et les frais, ou 2 mois aux travaux forcés.	do ...	Amende payée.
18 do	do	John Molloy.....	En possession de liqueurs enivrantes.	19 do	do	do ...	$50 et les frais	do ...	do
18 do	do	Coyote-Courant	Ivre.	22 do	do	Sur. R. B. Deane, J. P. et F. Champness, J. P	1 mois de prison ...	do ...	
20 do	do	Bridget Dowser..	Vente de liq. enivrantes à Coyote-Courant.	20 do	do	do ...	.....	do ...	Cause renvoyée.
21 do	do	William Niven...	Ivre et troublant la paix.	22 do	do	do ...	$10 et les frais, ou 14 jours aux travaux forcés.	do ...	Amende payée.
24 do	do	Daniel Finlay....	Avoir assailli et frappé Anthony Murrin.	25 do	do	Sur. R. B. Deane, J. P.	do ...	do ...	do
24 do	do	Anthony Murrin	Avoir assailli et frappé Daniel Finlay.	25 do	do	do ...	$15 et les frais, ou 14 jours aux travaux forcés.	do ...	do

24	do	do	Mich'l Streamer..	Avoir assailli et frappé John Kalas.	25	do	do	do ...	$3 et les frais, ou 7 jours d'emprisonnement aux travaux forcés...	do ...	do
24	do	do	John Kalas.....	Avoir assailli et frappé Michael Streamer.	25	do	do	do ...	$8 et les frais, ou 10 jours d'emprisonnement aux travaux forcés...	do ...	do
24	do	do	"Preneur-de-fusils."	Vol de cheval.....	27	do	do	Juge Macleod.....	3 mois de prison aux travaux forcés.....	do ...	
24	do	do	Sam Bedson.....	Vol de cheval et bris de maison.	24	do	do	do	3 ans de pénitencier aux travaux forcés.	Macleod.....	
7	nov.	do	Joseph Albert Thomas.	Vol.....	16	nov.	do	Surint. R.B.Deane, J.P., et F. Champness, J. P	6 semaines de prison aux travaux forcés.	Lethbridge ..	
16	do	do	Michael Reilley..	Ivre et troublant la paix.	17	do	do	do ...	$10 et les frais.....	do ...	Amende payée
21	do	do	John Molloy.....	Larcin.....	22	do	do	Surint. R.B.Deane, J.P.	.....	do ...	Cause renvoyée.
22	do	do	Jack Kean.....	Ivre et troublant la paix.	29	do	do	Surint. R.B.Deane, J.P. et F. Champness, J. P	$10 et les frais.....	do ...	Amende payée
1887.					1887.						
3	déc.	E. Allen.....	A. Bald	Assaut.....	3	déc.	do	Surint. Neale.....	Renvoyée.....	Macleod.....	
5	do	La Reine.....	do	Vagabondage.....	7	do	do	Surint. Neale et l'insp. Likely	do	do	
6	do	do	F. Myles.....	Insanité.....	6	do	do	Surint. Neale.....	Remis à ses parents.	do	
7	do	do	J. Adamson	En possession de liqueurs enivrantes.	7	do	do	Insp. Likely.....	Renvoyée.....	do	
1888.					1888.						
25	janv.	do	A. Maringer	do ...	25	janv.	do	do	$50 et les frais, ou 2 mois aux travaux forcés.....	do	
1er	fév.	do	F. Pace.....	Donné des liqueurs spiritueuses aux Sauvages.	4	fév.	do	Surint. Neale et l'insp. Likely.	$50 et les frais, ou 1 mois aux travaux forcés.	do	
8	do	do	J. Clancy	do	8	do	do	Surint. Neale et l'insp. Howe.	do ...	do	
25	do	do	Mouche de Corbeau, G.-du-S.	Ivre et troubl. la paix pub.	25	do	do	Insp. Likely.....	14 jours aux travaux forcés.....	do	
12	mars	do	Criant-le-Matin, Gens-du-Sang.	Larcin.....	12	mars	do	Insp. Likely et insp. Wilson.	1 mois aux travaux forcés.	do	
14	do	do	E. M. Roy.....	Vente de liqueurs eniv.	26	do	do	Surint. Neale.....	Renvoyée.....	do	
17	do	do	J. Powell.....	En possession de liqueurs enivrantes.	17	do	do	do	$50 et les frais, ou 2 mois aux travaux forcés.	do	

ETAT des causes criminelles et autres, instruites dans les Territoires du Nord-Ouest, etc.—*Suite.*

Date de l'assignation ou de l'arrestation.	Plaignant.	Défendeur.	Offense.	Date de la condamnation ou de l'acquittement.	Devant un jury.	Devant quel juge.	Pénalité.	Où instruite.	Observations.
1888				1888.					
19 mars	La Reine	Bon-Parleur, des Gens-du-Sang.	Ivre et troub. la paix pub.	19 mars	Non	Surint. Neale	14 jrs aux tr. forcés.	Macleod	
19 do	do	Peinture-Rouge, des Gens-du-S.	do	19 do	do	do	1 mois aux travaux forcés.	do	
31 do	do	J. Clancy	Vente de boiss enivrantes	31 do	do	do	$200 et les frais ou 6 mois de travaux forcés.	do	
16 avril	do	C. E. Denny	En possession de liqueurs enivrantes.	17 avril	do	Insp. Likely	$100 et les frais ou 6 mois de travaux forcés.	do	
23 do	do	A. W. Draper	Vente de spiritueux	24 do	do	do	$100 et les frais ou 6 mois de travaux forcés.	do	
26 do	do	C. France	Meurtre	15 mai	do	M. le juge Macleod	Libéré	do	
28 do	do	W. H. Welsh	Ivre et troublant la paix	28 avril	do	Surint. Neale et l'insp. Likely.	$10 et les frais ou 14 jrs de trav. forcés	do	
28 do	do	do	Assaut sur la police	28 do	do	Surint. Neale	do	do	
19 mai	J. Wilson	Le Loup-Assis, des Gens-du-S.	Assaut	19 mai	do	Insp. Likely	2 mois aux travaux forcés.	do	
21 do	La Reine	W. H. Welsh	Donner des liqueurs enivrantes aux Sauvages	21 do	do	Surint. Neale et surint. Macdonell.	Renvoyée	do	
22 do	do	Bouclier-de-Fer, des Gens-du-S.	Ivre et troublant la paix	22 do	do	Surint. Neale	1 mois aux travaux forcés.	do	
22 do	do	Courant-Drôlement, G.-du-S.	do	22 do	do	do	do	do	
25 do	do	F. X. Bertrand	En possession de liqueurs enivrantes.	25 do	do	Insp. Likely	$50 et les frais ou 3 mois de travaux forcés	do	
28 do	do	J. Quigley	Ivre et troublant la paix	28 do	do	Surint. Neale	$15 et les frais ou 15 jours de travaux forcés.	do	
29 mai	do	M. Blake	En possession de liqueurs enivrantes.	30 mai	do	Insp. Likely	Renvoyée	do	

do	29	do	W. Williams	do	30	do	do	do	do	do	
22	juin	McFarland	M. Gallagher	Assaut	25	juin	do	Surint. Macdonell et inspect. Likely	$50 et les frais	do	
16	juil.	La Reine	J. Allen	Jeu	16	juil.	do	Surint. Neale	$100 et les frais ou 3 mois, trav. forcés	do	
16	do	do	C. Hutchings	Ivre et troublant la paix	16	do	do	Surint. Neale et insp. Likely	$15 et les frais ou 1 mois, trav. forcés	do	
16	do	do	do	Décharger un pistol. avec intention de meurtre.	do	16	do	Surint. Neale, inspect. Likely	$200 d'am. et les fr. ou 6 m., tra. forc.	do	
9	août	do	"Fish Hawk," Nez-Percé.	Ivre et troublant la paix.	9	août	do	Inspect. Likely	$10 et les frais ou 21 jours, trav. forcés	do	
20	do	do	"Percé-d'une-Lance," G.-du-S.	do	20	do	do	Surint. Neale	14 jrs., trav. forcés.	do	
22	do	do	M. Blake	Tenir une mais. de désor.	22	do	do	Surint. Neale et insp. Likely.	Renvoyée	do	
22	do	do	do	En posses. de liq. spirit.	22	do	do	Surint. Neale	do	do	
28	do	Petite-Antilope, Gens-du-Sang.	J. Bittoc	Assaut	28	do	do	do	1 mois aux tra. for.	do	
30	do	La Reine	M. Branne	Ivre et troublant la paix.	30	do	do	Surint. Neale et surint. Macdonell.	Renvoyée	do	
1	sept.	do	G. Lowe	do	3	sept.	do	Surint. Neale et insp. Likely.	$20 et les frais ou 1 mois, trav. forcés	do	
5	do	do	"Percé-d'une-Lance," G.-du-S.	do	5	do	do	Surint. Neale	1 mois aux tra. for.	do	
7	do	do	C. Craig	do	7	do	do	Inspect. Likely	$10 et les frais ou 14 jours, trav. forcés	do	
10	do	G. Turnbull	A. V. Knuth	Refus de payer des gages	11	do	do	Sous.-com. Herchmer	Jug. pour le plaig.	do	
12	do	La Reine	M. Viel	Fournir des liqueurs enivrantes aux Sauvages.	12	do	do	Surint. Neale	3 mois, trav. forcés	do	
16	do	do	"Une-autre-paire-de-Mitasses."	Ivre et troublant la paix.	17	do	do	Ins. Likely	14 jours, tra. forcés	do	
16	do	do	J. Wright	Fournir des liqueurs enivrantes aux Sauvages.	22	do	do	Surint. Steele	$200 et les frais ou 6 mois, trav. forcés	do	
17	do	do	A. LaChapale	Ivre et troublant la paix.	18	do	do	Surint. Steele et insp. Likely.	$20 et les frais ou 2 mois, trav. forcés	do	
17	do	do	"Chemin-de-l'Ho'me-Blanc," Gens-du-Sang.	do	18	do	do	Inspect. Likely	1 mois, trav. forcés	do	
17	do	do	"First Owl Hollers," G.-du-S.	do	17	do	do	do	do	do	
17	do	do	"Bonnet d'Ours," Gens-du-Sang.	do	17	do	do	do	21 jours, tra. forcés	do	
17	do	do	L' "Homme-qui-Parle," G.-du-S.	do	19	do	do	do	7 jours, trav. forcés	do	
17	do	do	R. M. Jones	do	17	do	do	Surint. Steele et insp. Likely.	$15 et les frais ou 14 jours, trav. forcés	do	
18	do	do	R. Paterson	do	18	do	do	do	$5 et les frais	do	

ÉTAT des causes criminelles et autres, instruites dans les Territoires du Nord-Ouest, etc—*Fin.*

Date de l'assignation ou de l'arrestation.	Plaignant.	Défendeur.	Offense.	Date de la condamnation ou de l'acquittement.	Devant un jury.	Devant quel juge.	Pénalité.	Où instruite.	Observations.
1888.				1888.					
22 déc.	La Reine	F. Fontaine	Ivre et troublant la paix.	22 déc...	Non	Surint. Steele, et insp. Likely.	$10 et les frais, ou 14 jours de travaux forcés.	Macleod	
29 do	do	"Pat," des Gens-du-Sang.	do ...	29 do	do	Insp. Likely.....	1 mois aux travaux forcés.	do	
6 oct.	do	"Fish Hawk," Nez-Percé.	do ...	9 oct...	do	do	do ...	do	
13 do	do	J. Allen.....	Vente de liqueurs spiritueuses.	13 do	do	do	$100 et les frais, ou 3 mois aux travaux forcés.	do	
13 do	do	W. Damon.....	do ...	13 do	do	do	do ...	do	
15 do	do	"La Femme Piégâne," Gens-du-Sang.	Tentative de commettre un crime contre nature	17 do	do	do	Renvoyée.....	do	
20 do	do	"Sam Bedson," Gens-du-Sang	Vol de cheval.....	24 do	do	Juge Macleod.....	3 ans au pénitendu Manitoba	do	
5 nov.	do	S. Bruard.....	Décharger une arme à feu avec intent. de meurtre.	12 nov..	do	Surint. Steele.....	Détenu pour subir son procès.	do	
8 do	E. London.....	J. Allen.....	Assaut.....	22 do	do	Surint. Neale.....	Mis sous caution pour garder la paix.	do	
10 do	La Reine	"Fish Hawk," Nez-Percé.	Ivre et troublant la paix.	10 do	do	do	1 mois aux travaux forcés.	do	
23 do	do	H. S. Dalton.....	Vente de liq. enivrantes..	29 do	do	Surint. Macdonnell.....	Renvoyée.....	do	
28 do	do	"Jeune-Chef," Gens-du-Sang	Vol de cheval.....	28 do	do	Surint. Neale.....	do	do	